









REVUE
DES
DEUX MONDES

LIX^e ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

Paris. — Maison Quantin, L.-Henry May, directeur, 7, rue Saint-Benoit.

REVUE

DES

DEUX MONDES



LIX^e ANNÉE. — TROISIÈME PÉRIODE

TOME QUATRE-VINGT-SEIZIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

—
1889

20
20
RE
POLY
1.2-

2036**

IDYLLE ET DRAME DE SALON

DEUXIÈME PARTIE (1)

VI.

Il n'y avait point eu de réplique à la sortie de M^{me} de Laverdun. Le comte, visiblement troublé, et, sans doute, ébranlé aussi par ces accens d'un orgueil audacieux, mais, en même temps, d'une sincérité peu suspecte dans sa véhémence même, s'était retiré, muet et morne. — En quittant l'appartement de sa femme, il avait rencontré sa fille, qui, bien que prévenue par un valet de la longue durée probable de l'absence de la comtesse, s'était inquiétée à la fin et venait aux informations... Alors, entre Béatrix et son père (qu'elle n'avait pas revu depuis de longues années), une scène de reconnaissance avait eu lieu, singulière et émouvante, malgré sa brièveté.

— Comment ! avait dit la jeune fille, vous, mon père !.. Vous êtes ici, et personne ne me prévient !

— Ma chère petite, je ne fais que passer... Mais, croyez-le, je n'attendais, pour vous embrasser, que de vous savoir seule.

— Et... vous ne restez pas ? pas même un jour, pas même une soirée ?

— Je ne puis, hélas !.. Vous savez... Mes voyages, auxquels je m'efforce de donner une utilité ou un but scientifique...

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre.

— Ah!.. Vous ne nous aimez guère!

M. de Laverdun avait saisi les mains de sa fille en un mouvement de repentir ou de honte.

— Si, si!.. Beaucoup... Et je reviendrai bientôt. Au revoir, chère enfant!

Le soir même, la comtesse avait reçu une lettre de son mari, lettre portant l'en-tête d'un des grands cercles de Paris.

« Je ne puis revenir, disait cette lettre, sur les résolutions dont je vous ai fait part. Mais je désire, par-dessus tout, éviter l'apparence même du scandale et vous épargner une humiliante extrémité. En conséquence, je vous donne le temps nécessaire pour rompre déceintement le projet de mariage que je réprouve et auquel je refuserai toujours mon consentement. Faites pour le mieux : vous avez un an devant vous. Si, dans un an, je n'ai pas la preuve que vous vous êtes dégagée de toute promesse envers les Montignan, je vous dicterai mes volontés à l'égard de Béatrix. — Quant à vous croire sur parole, je le voudrais. J'ajoute que je le pourrais presque, aujourd'hui que ma tendresse est éteinte et mon cœur apaisé. Mais cela suffirait-il? Soyez juge. Et, si vous acquérez la conviction que chacun, autour de vous, est complice de mon scepticisme et vous injurie du même doute, essayez de passer outre. Vous reconnaîtrez que c'est impossible.

« Je retourne à Laverdun, renonçant provisoirement à mes courses lointaines. Vous me reverrez donc avant peu. A bientôt!

« LAVERDUN. »

La comtesse n'eut pas besoin de méditer longuement pour comprendre la situation qui lui était faite. Il lui fallait, ou emporter la place de haute lutte, ou temporiser. C'est à ce dernier parti qu'elle s'arrêta : elle était femme. Et, en outre, elle n'avait plus sa belle sécurité d'autrefois quant au prestige de son impeccabilité : son mari, venant après M. de Montignan, avait achevé d'ébranler sa foi aux déférences de jugement dont elle s'était crue le plus assurée.

Sa confiance en elle-même et sa croyance aux respects d'autrui avaient pu longtemps l'aveugler, et d'autant mieux que son mari ne l'avait ouvertement, jusqu'à ce jour, insultée d'aucun doute; mais, si emporte que se fût montré son orgueil, il n'avait pu lui faire illusion davantage, à la lumière brutale et crue dont s'était éclairée soudain sa méprise.

Elle put, au reste, acquérir, dès le lendemain même de la visite de M. de Laverdun, une certitude à peu près inverse de celle qui avait, si longtemps, fait sa force ou son insouciance. — Sa plus

intime amie, la marquise de Castreville, vint la voir à l'heure habituelle.

Demeurant dans le voisinage et obéissant, non-seulement à une réelle attraction sympathique, mais à ce besoin un peu servile, qu'on éprouve dans tous les milieux, de se frotter souvent à plus riche que soi, M^{me} de Castreville ne se déshabitua point d'entrer, presque chaque jour, chez la comtesse. Elle continuait de goûter ces visites fréquentes, même depuis que les rêves de son ambition maternelle s'en étaient allés à vau-l'eau. — En voyant paraître cette amie fidèle, la mère de Béatrix éprouva incontinent la tentation de se livrer à une expérience instructive.

— Imaginez-vous, dit-elle, ma chère amie, que, pour la première fois de ma vie, j'attends M. de Montignan.

Sous ses bandeaux ondulés et légèrement grisonnans, la marquise de Castreville sourit avec une ironie discrète.

— Comment entendez-vous cela? demanda-t-elle.

Et, tandis qu'elle posait sa question, son bienveillant visage exprimait une affectueuse, mais tant soit peu narquoise surprise.

— Mais... je veux dire, tout naturellement, que c'est la première fois qu'il se fait attendre.

— A la bonne heure!

— Pourquoi dites-vous : A la bonne heure?

— Dame! il me semble que tout autre sens que celui auquel vous me conseillez vous-même de m'arrêter eût été énigmatique, la présence de M. de Montignan n'étant pas précisément rare chez vous.

— Et à quoi attribuez-vous la fréquence de ses visites?

— Mais... au plaisir que vous trouvez à les recevoir, simplement.

— Et cela ne vous a jamais choquée?

— Moi?... Oh! Dieu! non. Vous êtes veuve, ma chère amie, ou c'est tout comme, et, par conséquent, bien libre...

— Là, franchement, vous qui me connaissez depuis si longtemps et qui m'aimez un peu, je pense, pour qui me prenez-vous?

M^{me} de Castreville leva les yeux vers son amie, avec une espèce d'inquiétude. Et, de fait, par l'amertume de son accent, comme par le tour sarcastique de sa question, M^{me} de Laverdun avait pu, à bon droit, faire naître quelque perplexité dans l'esprit de son interlocutrice.

— Pour qui je vous prends? Vous voulez rire!.. Mais pour la plus charmante...

— Ah! non, ce n'est pas cela que je vous demande, ma bonne amie... Me prenez-vous pour une femme vertueuse?

— Certes!.. Autant qu'il est possible.

— Ce n'est guère! fit la comtesse avec une moue blessée.

Puis, se redressant :

— Enfin, pour vous et pour tout le monde, il est évident que... je n'aurais plus grand'chose à refuser à M. de Montignan, s'il s'avisait encore de me demander quelque chose, n'est-ce pas ?

— Est-ce mon opinion ou celle du monde que vous désirez connaître ?

— L'une et l'autre.

M^{me} de Castreville, ayant regardé son amie, n'hésita plus.

— La mienne, dit-elle, c'est que vous ne vous êtes pas assez préoccupée de celle des autres.

— Ce qui, au juste, signifie ? demanda encore la comtesse en insistant.

— Cela signifie que l'orgueil, selon moi, fortifié par l'ennui, a pu vous aveugler, mais non vous perdre... En d'autres termes, je vous crois parfaitement innocente, mais peu de gens pensent comme moi.

— Merci ! dit simplement M^{me} de Laverdun.

Là-dessus, elle laissa tomber la conversation et suivit le cours de ses réflexions jusqu'au moment où M. de Montignan, — qui n'avait point assisté à la réception diurne de M^{lle} Béatrix et qui ne savait rien de la visite que le comte avait faite à sa femme, — vint, sans arrière-pensée, satisfaire la plus chère de ses habitudes.

Comme la marquise de Castreville était partie depuis longtemps, la mère de Béatrix n'eut point à se contraindre. Elle exhala librement sa plainte.

— Hélas ! fit le père de Régis en hochant la tête d'un air sincèrement contrit. C'est ma faute... Et j'aurais dû prévoir... non pas la visite de votre mari, ni même son mauvais vouloir irréductible, car je n'ai jamais su très clairement que sa jalousie me fit l'honneur de viser ma personne, à l'exclusion de tous autres fervens... mais j'aurais dû prévoir les jugemens téméraires et la calomnieuse indulgence du monde à votre égard... Que décidez-vous ?

— Je ne céderai point.

— Mais, si M. de Laverdun ne cède pas non plus ?

— J'irai, au besoin, jusqu'au scandale. Je me séparerai de mon mari avec éclat.

— Prenez garde !

— Qu'ai-je à redouter, après tout ?.. Mais il sera toujours temps d'en venir là. Et j'essaierai d'abord d'un atermoiement.

— Bravo ! Voilà qui est beaucoup plus sage... Nos enfans sont encore très jeunes ; et, même après ce que nous leur avons dit, ils peuvent attendre. En quelques années, voire en quelques mois, il se passe bien des choses.

— La difficulté, fit observer M^{me} de Laverdun, c'est, non pas tant de leur faire prendre patience que de leur expliquer la prolongation du délai...

— Bah! interrompit M. de Montignan, il y a leur âge, d'abord... Et puis, en ce qui concerne Régis, il ne sera pas si difficile de trouver une explication plausible. Mon fils sait que votre mari ne m'aime pas, s'il ne connaît pas bien la raison de cette antipathie... raison que je n'ai aucune envie de lui révéler, cela va de soi.

— Alors, vous vous chargez de lui faire accepter l'idée d'une attente plus ou moins longue?

— Parfaitement.

— Moi, je me charge d'imposer à ma fille la résignation, si besoin est... du moins, une résignation temporaire.

— A merveille!.. Mais, écoutez-moi, ma très chère amie... Je désire que vous gagniez la partie; je le désire, non-seulement pour nos enfans, mais pour vous-même. Et je voudrais que vous sortissiez de ce mauvais pas, absoute et grandie aux yeux de votre mari, comme vous le méritez. Aussi m'effacerai-je autant qu'il vous plaira... fût-ce complètement et pour jamais, s'il le faut.

— Non, non, mon ami. Je ne renierai rien ni personne. Car, si je prétends à la victoire, c'est que j'ai le bon droit de mon côté. Et ma maladresse égalerait ma lâcheté si, voulant obtenir un triomphe ou, à tout le moins, les honneurs de la guerre, je commençais par baisser pavillon... Continuez-moi votre amitié et vos visites, comme si de rien n'était, et ne vous tourmentez point.

Peut-être sa quiétude était-elle affectée. En tout cas, M. de Montignan ne désespéra pas du résultat final, quand il vit son amie aussi calme que résolue, après une courte crise de révolte et d'emportement.

Mais, de la part de son fils, il eut à soutenir un choc qu'il n'avait pas pressenti. — Ayant tenu à le mettre au courant, sans tarder, des termes assez peu précis où devaient s'enfermer ses espérances, il le vit pâlir plus que de raison.

— Ah! voilà, pardieu! bien de quoi se désoler! T'avais-je promis de te conduire à l'autel sous quinze jours? Ne t'avais-je pas averti, n'avais-tu pas prévu toi-même qu'il pourrait survenir quelque anicroche?

— Oui, répliqua le jeune homme, mais nous n'avions prévu ni l'un ni l'autre que le *veto* de M. de Laverdun interviendrait, si prompt et si formel... C'est bien moi, ma personne, qu'il repousse, et qu'il repousse pour toujours.

— Qui te dit rien de pareil?... Je t'annonce, honnêtement, dès que j'en suis informé, que le père de Béatrix met des bâtons dans nos roues. Reste à savoir ce qui cassera d'abord, des roues ou des bâtons.

— Mais, demanda Régis en regardant son père avec une invo-

loutaire fixité, pourriez-vous m'affirmer que l'on ne vous a pas fait toucher du doigt quelque infranchissable barrière?

— Que veux-tu dire?.. Car ta question cache une arrière-pensée.

Régis balbutia deux ou trois paroles inintelligibles. Et son père, impatienté, reprit :

— Ça! voyons, finis-en... Dis ce que tu sais, si tu sais quelque chose.

Le jeune homme alors acheva de se troubler. — Mais, sous l'œil impérieux, presque irrité déjà, dont il sentait que le feu et la colère allaient bientôt violer sa discrétion et mettre à nu son cœur, il parut prendre son courage.

— Eh bien! mon père, voici ce que j'ai entendu...

Après une courte pause, il raconta tout d'un trait ce qu'il avait surpris ou cru surprendre du secret paternel.

M. de Montignan n'eut qu'un moment d'hésitation.

— Ce qu'on a dit de moi, Régis, de moi et de M^{me} de Laverdun, y as-tu ajouté foi?

— J'ai voulu en douter, mon père.

Le jeune homme courbait la tête, dans une attitude d'humilité et de confusion.

— Cela signifie que tu n'en doutes plus?.. Pourquoi? De quel droit, s'il te plaît?

Ayant vainement attendu que son fils lui répondît, il reprit, plus violent :

— Tu n'as donc rien trouvé d'in vraisemblable à ces honteux commérages?.. Allons! réponds.

— M^{me} de Laverdun a dû être et est encore si belle! murmura Régis. Et, d'ailleurs, ce refus, cette opposition, cette hostilité de son mari...

— Soit! fit M. de Montignan. Il n'a pas dû te paraître invraisemblable que M^{me} de Laverdun ait été pour moi autre chose qu'une amie... Mais, si j'ai pu songer à te faire épouser sa fille...

— Oh! oui, s'écria Régis en interrompant avec élan, voilà bien ce que je me refusais à croire!

— Et, maintenant?..

— Je n'attends qu'une parole de vous pour chasser mon dernier doute.

Il disait vrai. Jamais il n'avait admis que son père se fût abaissé, — du moins, sans quelque mobile impérieux et caché, — jusqu'à la honte de cette combinaison répugnante. Mais, d'autre part, il avait eu beau faire, rien ne l'avait débarrassé de ses importuns soupçons. Son père était resté trop jeune, M^{me} de Laverdun trop belle pour que leur intimité, si ancienne, ne parût pas suspecte. Et il l'avait

entendu caractériser, cette intimité ! Et il avait à se plaindre d'une hostilité, qui, faute d'une telle explication, eût été peu naturelle... Si encore M. de Montignan avait eu pour son amie cette sorte d'indifférence poliment affectueuse qui naît ordinairement d'un galant commerce trop prolongé, la foi ou, à défaut, le respect filial l'eût emporté peut-être sur la vraisemblance. Régis avait même essayé de se persuader que, si M^{me} de Laverdun eût été la maîtresse de son père, quelques traces de sa chute fussent demeurées visibles. Mais, outre qu'il était obligé de convenir, à part lui, que ces choses-là ne laissent généralement pas beaucoup de traces, — témoin ses éphémères amours de garnison, dont il avait gardé tout juste le souvenir et dont il n'était pas très assuré de reconnaître les héroïnes, le cas échéant, — certain regard admiratif et attendri, qu'il avait surpris au passage, lui avait donné trop à penser pour qu'une conviction fâcheuse ne s'installât point dans son esprit.

Cependant, un mot bien net et bien franc de son père devait suffire à triompher de toutes ses mauvaises pensées. — Et c'est ce mot qu'il sollicitait, qu'il attendait.

On le lui fit attendre. Soit que M. de Montignan fût mécontent de la perspicacité de son fils, soit qu'il souffrît dans sa vanité d'homme, — dans cette vanité parfois si féroce, — d'avoir à confesser sa défaite, il ne se pressait pas de répondre. Et Régis, dont le front et le regard avaient été un moment tout illuminés par l'espoir, se taisait aussi, redevenu sombre et anxieux.

A la fin, le cœur du père et la délicatesse du galant homme parlèrent.

— S'il ne te faut que la garantie de ma parole, je te la donne... Sur mon honneur, entends-tu ? je t'atteste que M^{me} de Laverdun n'a jamais été pour moi qu'une amie, des plus bienveillantes, mais des plus respectables.

Régis, en un transport de joie, sauta au cou de son père.

— Ah ! s'écria-t-il, le reste importe peu ! Quels que soient les obstacles, nous en viendrons à bout !

— J'y compte bien.

La semaine suivante, Béatrix recevait encore ses amis. Et, tout comme à la réception précédente, le jeune prince de Poigny se montrait fort empressé, ce qui ne laissa pas de projeter une ombre nouvelle sur l'intime contentement de Régis. Mais c'était une occasion pour celui-ci de chercher à préciser sa situation au regard de la jeune fille.

Dans le salon Louis XV qui était la pièce centrale du rez-de-chaussée, quelques rayons de soleil, d'une morne et douteuse gaité, luttèrent péniblement d'éclat avec la lueur rougeoyante du brasier

qu'abritait le large manteau d'une cheminée de marbre blanc, aux sculptures rococo. En un coin sombre, le samovar chantait sur son réchaud. Et, parmi les meubles dorés, à travers le damas cerise et les tapisseries d'Aubusson, allaient et venaient, riant ou causant haut, des hommes en redingote, des femmes et des jeunes filles en toilette de ville. Une joie moderne animait ce luxe d'un autre siècle, se reflétant dans les glaces festonnées des trumeaux, sous les guirlandes et au milieu des entrelacs fleuris.

— Et ce bal? demanda Triseuil; aura-t-il lieu, décidément?

Fringant et lustré, le jeune comte abordait un groupe formé par son ami, le prince de Poigny, que la duchesse de Losne venait de rejoindre, M^{lle} Suzanne Bernier, Béatrix de Laverdun et le marquis de Castreville.

— Il aura lieu, répondit Béatrix; et, si vous voulez, ce sera vous qui conduirez avec moi le cotillon.

— Je ne réclame pas, dit Poigny, parce que Triseuil est mon ami, et que, d'ailleurs, il fait autorité en la matière... Mais il me semblait, mademoiselle, vous avoir parlé, le premier, de ce bal et de ce cotillon.

— Bah! fit M^{me} de Losne en intervenant avec sa rondeur habituelle, tu renonces à tes droits? Tu es d'humeur benévole, vraiment! Et, à ta place...

Triseuil avait souri en regardant son ami d'un air de complaisance.

— Servez-nous d'arbitre, madame, interrompit-il.

— Je ne peux pas, mon cher enfant. Je viens de faire connaître mon opinion.

— N'importe! Je m'inclinerai devant votre sentence... si mademoiselle est disposée à la ratifier.

Pendant ce dialogue, Béatrix se montrait assez embarrassée entre les deux compétiteurs à qui son étourderie de débutante avait conféré des droits égaux. Mais, en cet instant, Régis, qui s'était rapproché, intervint à son tour.

— Eh bien! fit-il avec aplomb, au risque de compliquer encore votre situation, mademoiselle Béatrix, j'oserai vous rappeler que c'est à moi que vous avez parlé d'abord de danser ensemble ce premier cotillon.

Son regard disait clairement à la jeune fille qu'il désirait qu'elle parût d'intelligence avec lui.

— C'est vrai, murmura Béatrix. J'avais encore oublié cela!

— Le troisième larron! grommela la duchesse. Mais, bah! ce bal ne sera pas l'unique manifestation de votre activité, je pense. Et, la prochaine fois... A propos, est-ce là vraiment tout ce que vous a suggéré l'esprit d'innovation dont vous vous réclamez l'autre

jour? Un bal d'habits de couleur!.. Ah! j'ai grand'peur, mes pauvres amis, que vous ne fassiez l'analogie de ce que firent naguère les royalistes... et le roi. Ayant à restaurer la monarchie, ils commandèrent les voitures, pour l'entrée dans Paris... Et voilà la seule besogne qu'ils aient pu brasser ensemble!.. Enfin, vous nous montrerez du moins vos habits, tandis qu'ils ne nous ont même pas montré leurs voitures.

Contente de sa boutade, elle allait s'éloigner lorsque le marquis de Castreville, souriant dans sa moustache ébouriffée, dit avec une évidente intention de méchanceté :

— Le cotillon, depuis qu'on l'a si abominablement compliqué, est bien difficile à conduire. Je ne m'en chargerais pas, moi, un vétéran. Mais la jeunesse ne doute de rien... Il est vrai que la danse m'a toujours assommé et qu'elle amuse les jeunes gens... du moins, ceux d'aujourd'hui, paraît-il. Quoi qu'il en soit, je doute que l'on puisse se tirer d'affaire par la bonne volonté, le goût de la danse... et l'aplomb.

— Est-ce pour moi que vous dites cela, monsieur de Castreville?

— demanda Triseuil d'un air moitié fige, moitié raisin.

Et, tout doucement, le sang lui montait aux joues et jusqu'au front, colorant en rose vif sa peau d'homme blond bien portant.

— Pour vous? fit Castreville d'un air aimable. Oh! non pas, monsieur de Triseuil. On sait de reste que vous pourriez vous approprier, à la seule condition de la transposer dans un genre moins héroïque, la réponse du Cid : « Je suis jeune, il est vrai... »

— Avec ou sans transposition, monsieur, interrompit Régis, il y a des jeunes gens de mon âge... et de ma connaissance qui ne se gêneraient pas pour répondre ainsi, ou à peu près, à quiconque se permettrait de vouloir leur faire la leçon.

Lui, il n'avait pas rougi de colère, mais il avait pâli. Suzanne Bernier, qui l'observait, lui prit la main et, l'entraînant, fit signe à Béatrix de les rejoindre.

Lorsque celle-ci eut déféré à l'invitation, la gentille personne prononça d'un ton doctoral :

— Vous êtes bien imprudens : vous, d'oublier vos promesses de danse; et vous, de vous souvenir de celles qui vous ont été faites.

— Que voulez-vous dire, Suzanne? demanda Béatrix intriguée.

— Je veux dire qu'un cotillon à conduire est chose grave.

Elle raillait insensiblement, comme elle avait coutume, avec son sourire doux et sa mine virginale.

— Si grave, reprit-elle, qu'il eût été sage de laisser ce soin à M. de Triseuil, un jeune maître, un génie précoce.

— Mais, murmura Béatrix, je ne me souvenais pas...

— C'est affaire à vous... En tout cas, la question me semble, à présent, tranchée en faveur de M. de Montignan.

Après s'être assurée d'un coup d'œil que l'on ne paraissait plus, en effet, s'occuper du conflit dans le camp adverse, elle ajouta :

— Je me permettrai seulement de vous offrir les conseils d'une personne qui, naguère, était experte en la matière et qui n'a pas dû tout oublier.

— Votre sœur ?

— Précisément. Venez nous voir, vous, Béatrix, et vous, monsieur. Je ne doute pas que les avis de Marie-Louise ne vous soient extrêmement profitables, à tous les deux.

Ayant ainsi parlé, M^{lle} Bernier laissa l'un à l'autre ces fiancés, qui, d'ailleurs, avaient évidemment besoin de causer ensemble et de s'expliquer.

— Pourquoi cette réclamation... imprévue ? demanda tout de suite M^{lle} de Laverdun avec une curiosité peu déguisée.

— Je n'en sais trop rien, répliqua Régis assez confus. J'étais agacé, je souffrais... Tenez, Béatrix, permettez-moi de vous parler à cœur ouvert... Vous savez que je ne vous épouserai pas de sitôt ?

— Oui. Ma mère m'a encore parlé.

— Que vous a-t-elle dit ?

— Qu'il faudrait attendre, peut-être, plus longtemps encore que nous ne le pensions, mais que son bon vouloir ne nous ferait point défaut.

— Eh bien ! je l'avoue, l'attente me sera odieuse si je dois continuer de vous voir entourée de jeunes gens comme MM. de Triseuil et de Poigny, de jeunes gens à qui vous ménagerez sans cesse bon accueil...

— Jaloux, déjà ? fit Béatrix en rougissant.

— Ah ! je ne me figurais pas que je dusse l'être... Mais je le suis. C'est qu'aussi ma situation ne saurait me paraître rassurante si vous ne prenez soin, à tout instant, de me donner confiance par votre attitude... Aidez-moi, Béatrix, à ne jamais voir dans le temps qui s'écoule un allié de mes rivaux.

— De quels rivaux parlez-vous ?.. Vous en connaissez-vous donc ?

Certes, elle l'interrogeait en toute ingénuité. Mais, quand il lui eut répondu avec franchise : « Il y en a un que je devine, » elle se troubla légèrement. Et, franche, elle aussi :

— Le prince de Poigny ? fit-elle.

— Il paraît que je ne me suis pas trompé, se contenta de dire Régis avec une amertume résignée.

Après un bref silence, la jeune fille, regardant droit :

— Écoutez, déclara-t-elle, je ne comprends pas très bien ce que c'est que la jalousie. Et je ne comprends guère mieux ce que pour-

rait être mon affection, une fois détournée de vous... mon affection pour un jeune homme qui ne serait pas vous et qui serait autre chose à mes yeux qu'un valseur ou un camarade.

— Pourtant, vous avez nommé M. de Poigny, sans chercher...

— C'est vrai. Mais cela tient, d'abord, à ce fait que je n'ai causé un peu longuement qu'avec M. de Poigny, et ensuite à cet autre fait que vous êtes intervenu, tout à l'heure, avec une intention assez claire...

— Ajoutez, tout au moins, que ce jeune prince ne vous déplait point...

— Soit. Il n'a rien qui puisse me déplaire, en effet.

— Et, si je vous demandais de ne jamais lui témoigner ni même lui laisser voir votre sympathie?

— Mais, mon cher Régis, il me semble que, dans la vie mondaine...

— Eh bien! c'est que, précisément, Béatrix, la vie mondaine m'inspire des inquiétudes, presque des répulsions, et terribles, dès qu'il s'agit de vous... et de moi.

Elle le regarda avec un étonnement presque douloureux.

— Voyons, vous ne prétendez pas vivre en sauvage?

— Mon ambition ne va pas jusque-là, répliqua le jeune homme sur un ton d'ironie chagrine.

Il avait l'air si triste, si malheureux, que sa jolie fiancée, retrouvant soudain quelque chose de sa primitive hardiesse, lui mit la main sur le bras et lui dit avec élan :

— Je vous ai déplu, mais sans le faire exprès... Convenons d'une chose : toutes les fois que je vous déplairai, pour une raison ou pour une autre, vous me le direz. Il n'en faudra pas davantage pour que je m'efforce de ne plus retomber dans la même erreur de conduite ou de tenue... Mais, en revanche, vous serez aimable pour moi et pour tout le monde... Je n'ai pas seulement besoin de sourire moi-même; j'ai besoin que l'on sourie autour de moi.

C'était vrai, et c'était évident. Il suffisait de la voir pour comprendre qu'elle n'avait pas de plus impérieux besoin que celui de la gaieté. Une expression joyeuse était la seule qui pût convenir à ce lumineux et mutin visage, à ce clair regard, si jeune et si remuant.

Toutefois, comme Béatrix était bonne, et qu'elle était éprise autant qu'on peut l'être à cet âge, elle sut refréner ses appétits mondains, pour quelque temps. Elle s'ingénia même à rendre la vie de son fiancé aussi douce que possible.

Régis, nature ardente et simple, était un peu exclusif en amour. Il avait une façon entière et antisociale de comprendre les ten-

dresses légitimes ; et il ne lui eût point suffi d'être sûr de sa femme ou de sa fiancée, si quelqu'un eût pu guetter un sourire d'elle. — D'ailleurs, ne faut-il pas convenir que la logique est avec ces amoureux tout d'une pièce, plutôt qu'avec les complaisans ou les niais qui ne tiennent pas, outre mesure, au duvet de la pêche, ni même toujours à la pulpe du fruit, pourvu qu'on leur en laisse le noyau ? Il y a une foule d'hommes mariés ou en passe de l'être, qui, si l'on venait leur dire : « Votre femme (ou votre future) a été embrassée par un autre que vous, à bouche que veux-tu... » rouleraient des yeux effarés ou furibonds. Mais, pour peu que l'avertisseur ajoutât : « Rassurez-vous, du reste, car les choses n'ont pas été plus loin. » on verrait ces mêmes hommes se rasséréner comme par enchantement, ayant assez l'air de dire ou de penser : « Eh bien ! alors, qu'est-ce que vous voulez que ça me fasse ? » Sociallement parlant, ce sont peut-être des sages ; moralement et rationnellement, ce sont des bêtises. — Le fils de M. de Montignan voulait sa fiancée tout entière : le duvet avec la pulpe. Or, il lui semblait que les regards des hommes, à la longue, déflorent une jeune fille presque autant que des baisers le pourraient faire. C'était à la fois excessif et fort sensé : excessif pour un homme civilisé ; fort sensé de la part d'un amoureux. Car les vrais amoureux ne se piquent pas de beaucoup de civilisation.

Quoi qu'il en soit, naturellement compatissante, et flattée, en outre, du sentiment profond qu'elle avait inspiré, Béatrix de Laverdun n'avait pas marchandé d'abord les concessions.

Pendant plusieurs semaines, elle affecta de préférer aux réunions mondaines les soirées intimes, passées dans le petit salon de sa mère, avec Régis et M. de Montignan, — lequel avait toujours hautement prisé ce genre de divertissement. — Ce fut une nouvelle ère idyllique de ces amours trop tôt transplantées. Et rien ne saurait donner l'idée du charme, de la douceur, du parfum familial des tranquilles séances qui rassemblaient les deux couples autour d'une même lampe, dans une pièce étroite, et qui visiblement faisaient le bonheur de tous ceux qui y participaient. M. de Montignan revivait sa jeunesse, en ce milieu de lui si connu ; il y retrouvait, atténuées et comme transposées, les impressions d'orgueilleuse joie et de regret amoureux, qui, si longtemps, avaient bercé son mal ou tracassé son bien-être. M^{me} de Laverdun goûtait le souverain plaisir de se reposer dans sa victoire. Quant aux jeunes gens, ils s'aimaient, ni plus ni moins.

A peine traversées par quelques visites importunes, ces soirées paisibles se multiplièrent jusqu'à l'approche du grand bal que la comtesse avait promis de donner chez elle. Alors, Béatrix fit doucement observer à Régis qu'elle et lui, tous deux novices, avaient

assumé la lourde tâche de diriger les ébats chorégraphiques d'une jeunesse exigeante; et elle insinua qu'ils ne feraient pas mal de mettre à profit le concours éclairé de la sœur de Suzanne, dont celle-ci leur avait offert de leur assurer le bénéfice.

VII.

Marie-Louise Bernier, fille aînée du comte Bernier, issue du premier mariage de son père et veuve de M. Pierre Amelot, — l'un de ces grands industriels qui profitèrent des dix-huit années de la corruption... et de la prospérité impériales pour porter au comble la fortune de leurs maisons, — vivait fort retirée, après avoir, bon gré mal gré, ébloui le monde parisien par son luxe et sa beauté.

Beaucoup plus âgée que sa sœur consanguine, mais beaucoup plus jeune que son mari et tout aussi simple que lui, elle n'eût jamais songé à jouer un grand rôle sur la scène élégante, si son père, désireux de justifier une alliance qui se recommandait plutôt par le prestige de l'argent que par celui du nom, ne l'en eût instamment priée. Elle avait donc consenti à se montrer et à briller. quelque temps, par piété filiale. Mais elle n'avait jamais aimé la vie bruyante et dissipée. Aussi, depuis qu'un veuvage inopiné était venu lui prescrire de rentrer momentanément dans l'ombre, elle n'avait rien fait pour reprendre rang dans la société mondaine; et elle se consacrait toute à l'éducation des deux jolies enfans que lui avait laissées M. Amelot.

Elle habitait, à Passy, en compagnie de son père et de sa sœur, un vaste hôtel d'aspect pacifique, auquel un grand jardin, entouré de hautes murailles, donnait un faux air de couvent.

Et ce fut là que Régis de Montignan, présenté par M^{me} de Laverdun, avec qui la jeune veuve avait gardé des relations amicales, fit officiellement connaissance de la famille de M^{le} Suzanne Bernier. — Le comte Bernier et M^{me} Amelot connaissant déjà un peu le père de Régis, l'introduction de celui-ci avait été des plus faciles.

La dignité paisible et à la fois enjouée de la veuve frappa le jeune homme plus qu'une beauté qui n'avait pas été sans subir l'atteinte d'une double maternité et d'un isolement précoce. — C'est qu'il y avait un charme particulier et vraiment très étrange dans l'attitude de cette jeune mère veuve, dont l'élégance, encore éteinte par le deuil, se révélait néanmoins en maint détail, et dont la gaieté naturelle transparaisait comme derrière un crêpe.

De taille ordinaire et pas trop svelte, avec des traits assez accentués, Marie-Louise était, à coup sûr, une beauté bourgeoise. Et pourtant, le regard de ses yeux bruns avait une telle sérénité, une

noblesse si parfaite ; elle portait dans toute sa personne un si constant et si évident souci de respectabilité, qu'on lui eût volontiers octroyé quelque bon blason sur la mine. Ses formes pleines et son teint d'un rose bistré accusaient la santé ; mais son œil semblait parfois rêveur à son insu.

Quoiqu'il ne fût point d'humeur à tomber en extase devant d'autres attraits que ceux de Béatrix, Régis ne put se défendre, dans sa pensée, d'un rapprochement qui n'était pas tout à l'avantage de sa fiancée. Il lui paraissait, malgré qu'il en eût, que la jeune fille personnifiait moins bien que la veuve ce type conjugal auquel on se reporte involontairement lorsqu'on rêve le bonheur à deux dans ce qu'une prose imagée, mais véridique, appelle « les liens du mariage. » Temporairement assoupies par l'ivresse tranquille de longues et nombreuses soirées intimes, ses inquiétudes se réveillèrent un instant lorsqu'il vit, côte à côte, ces deux figures féminines, si dissemblables : celle de la femme de trente ans, encore gracieuse, bien qu'éprouvée par la vie ; celle de la vierge, riieuse et incertaine. Tout ce qu'il y a d'inconnu et, pour ainsi dire, d'aléatoire dans le caractère et dans l'avenir moral d'une jeune fille devint, pour un moment, cruellement sensible à ses yeux.

Mais M^{me} Amelot ne lui laissa pas le temps de s'appesantir sur ces réflexions chagrines. Elle l'associa tout de suite à une causerie vive et joviale, dont le bal projeté défraya l'entrain. Et, l'ayant mis à l'aise, elle l'entreprit, sans plus tarder, sur la nécessité de se préparer dignement à faire bonne figure pour ses débuts.

Le veuvage de la jeune femme remontant à plusieurs années déjà, elle n'avait point à affecter le moindre rigorisme d'allures. Aussi se montra-t-elle fort amusée par la perspective de faire appel à ses souvenirs de mondaine triomphante et écoutée pour communiquer à des débutans le fruit de son expérience.

Il fut convenu, séance tenante, que, mise au courant par sa sœur des progrès et des innovations, d'ailleurs peu considérables, d'un art qu'elle avait naguère pratiqué avec un retentissant succès, elle initierait Régis et Béatrix aux arcanes des rites du cotillon.

Et, quatre ou cinq jours de suite, les deux jeunes gens se rendirent à des leçons d'où ils tirèrent un prodigieux profit, tant étaient grands, outre sa science, le zèle et l'entrain de l'initiatrice.

Le bal eut lieu. Il fut éblouissant, grâce aux habits de couleur, qui, dans le prestige et l'éclat de leur nouveauté, firent merveille. A peine les esprits moroses purent-ils objecter que ces nuances vives des torsos masculins menaçaient d'éteindre les toilettes des femmes, et aussi que la réforme ne paraissait pas appelée à fournir une bien longue carrière, vu la difficulté pour les jeunes gens de

renouveler indéfiniment leurs plumages respectifs et l'impossibilité de se parer toujours d'un même habit bleu-de-roi, rouge-caroubier ou jaune-safran. — Tout alla le mieux du monde, y compris un cotillon monstre, magistralement conduit par Régis de Montignan et Béatrix de Laverdun, dont les fiançailles ne firent doute pour personne à dater de cette nuit mémorable.

Seulement, le branle étant donné, et la saison des bals « battant son plein, » on ne pouvait s'arrêter en si beau chemin. Et Béatrix, trois ou quatre fois par semaine, tournoyait jusqu'au jour dans les bras de petits messieurs plus ou moins jolis, mais qui tous avaient le don d'agacer pareillement Régis... Pareillement? Non. Il y en avait un qui l'agaçait, à coup sûr, plus que les autres. Mais ce ne fut pas sans surprise que le rival *heureux* du jeune prince de Poinçny constata que ses griefs de jalousie revêtaient, de jour en jour, un caractère plus général, moins personnel. Son antipathie allait plutôt à la vie mondaine qu'à tel ou tel mondain. Il était effrayé de la perspective, — terrifiante, en effet, — de la longue série des soirées occupées par la danse... et la surveillance. Il se voyait, en imagination, vieillir dans les salons, sous la pluie de feu des lustres, — complice des calvités précoces, — tout en suivant de l'œil les évolutions giratoires de sa femme. Et cet avenir prévu n'était pas pour l'enchanter.

Certes, Béatrix était toujours charmante et le charmait toujours. Mais, en dehors même des méditations philosophiques auxquelles il se livrait entre deux portes, son amour avait à pâtir de la rareté des occasions de se manifester. C'était une progression descendante; et, plus le temps marchait, moins le jeune homme vivait dans l'intimité de sa fiancée, qui, comme entraînée dans un perpétuel mouvement de valse, ne lui appartenait guère plus qu'au commun des danseurs. L'unique privilège dont on lui accordât le bénéfice consistait en un tour de faveur, — un tour de valse, naturellement, — qui lui était attribué, de temps en temps, à titre de ration supplémentaire. C'étaient là les seuls revenans-bons de sa situation. Et il ne pouvait plus causer avec Béatrix qu'en pirouettant avec elle sur un air de danse.

Il ne se fatiguait pas, mais il se sentait menacé de découragement. Et, après trois mois de ce train d'existence, il commençait à se demander, non sans inquiétude, s'il aurait longtemps le cœur aussi solide que les jambes. Sans compter qu'à voir Béatrix, de plus en plus rayonnante et épanouie, ne donnant aucun signe de lassitude ni de satiété, il contractait des doutes, non-seulement sur l'intensité des sentimens de la jeune fille à son endroit, mais sur la salubrité morale du régime.

« Les jeunes filles sont chastes, se disait-il, mais sont-elles

done *insexuelles*? Et, si elles ne ressentent aucun plaisir à subir, demi-nues, tant de mâles étreintes, comment se fait-il qu'elles n'y répugnent pas?... Elles sont ignorantes; mais n'ont-elles donc point d'instinct?... Elles aiment la danse; mais, puisqu'elles en éprouvent l'ivresse, pourquoi ne s'en défient-elles pas, comme un homme sobre qui, aimant le vin et s'étant grisé quelquefois, par hasard ou malgré lui, se défie de la bouteille?... Après deux ou trois années d'un pareil manège, que peut-il bien rester à ces virginités valsantes, sinon de leur candeur morale, du moins de leur fraîcheur d'impression? Elles sont encore intactes, soit! même moralement (quelquefois). Mais ne sont-elles pas, alors, assez semblables à des miroirs qui, ayant beaucoup servi, auraient avec cela la faculté de se souvenir? »

Et, en écoutant les conversations des hommes, les réflexions des jeunes gens entre deux verres de punch, les confidences échangées derrière les chapeaux, Régis se confirmait dans son idée que la danse est une dilution de l'amour physique... une dilution qui le déguise, le poétise, et le met à la portée des vierges mêmes, — pour leur faire prendre patience. — Il pensait que c'est comme un poison étendu d'eau, lequel, bien dosé, procure des sensations agréables et non dangereuses. Mais est-on jamais sûr du dosage, quand tant de mains y concourent? et, d'autre part, n'arrive-t-il pas qu'on prenne goût au poison pur?

Enfin, il avait beau chercher, dans sa saine et robuste, quoique très jeune intelligence, des raisons plausibles et avouables au tumulte élégant des salons, il n'y trouvait point d'autre excuse que l'éternelle attraction réciproque des sexes. Au bal, on ne cause pas, ou l'on cause mal. Dès lors, qu'y vient-on faire? S'agiter? Il y a des sports en nombre pour satisfaire à ce besoin; en tout cas, il y a des danses qui ne comportent pas d'enlacements, et de celles-là précisément on fait fi. Que cherche cet homme? Des maîtresses. Et cette femme? Un amant. Et cette autre? Le danger, en attendant qu'elle trouve quelque chape-chute ou quelque dommage inconsciemment espéré. Et cette jeune fille? Rien... ou un mari; mais qui sait ce qu'elle trouvera?

« Et moi, se disait-il encore, que fais-je quand, énervé, je cesse de regarder Béatrix et de la suivre? Je regarde toutes ces épaules et toutes ces gorges et tous ces bras de femmes, que la poudre a blanchis et qui me frôlent, marquant sur mon habit la trace de leur passage, m'obligeant à les voir et à me les rappeler. »

Pourtant, il était parmi les chastes. Aussi bien, il aimait; et d'ailleurs, la vraie jeunesse, même masculine, est beaucoup plus chaste, en pensée, que n'ont l'air de le croire la plupart des hommes faits. — lesquels mêlent trop de leurs impressions d'hommes à leurs souvenirs d'adolescents.

Mais il ne pouvait fermer les yeux. Et, pour se distraire, il n'avait pas la ressource d'ouvrir les oreilles, car les propos qu'il recueillait, sans y tâcher, ne le mettaient point en goût. Il faut, pour apprécier les conversations qui ont cours dans un milieu quelconque, pour s'y intéresser tant soit peu, appartenir soi-même, depuis longtemps, à ce milieu, ou du moins avoir subi une assez longue initiation, — ce qui explique, par parenthèse, que les différentes catégories sociales se montrent, en général, après fusion, plutôt sévères qu'indulgentes dans les jugemens qu'elles portent les unes sur les autres. — Régis voyait donc, bon gré mal gré, beaucoup de choses plus ou moins *troublantes*, à commencer par de sympathiques regards féminins.

Sa belle mine, sa jeunesse robuste et saine, un je ne sais quoi de non parisien dans la distinction et dans la grâce, tout en lui semblait propre à captiver et à fixer l'attention des femmes, — surtout des femmes entre deux âges, car les jeunes sont médiocres connaisseuruses.

C'est, au reste, en vertu d'une loi connue que les dames mûres se montrent volontiers friandes de jouvenceaux, — à charge de revanche, bien entendu. — Et il ne tint pas à M^{lle} Laura Mac-Fregor, fille majeure et célibataire, descendante d'un archi-trésorier du premier empire, d'origine écossaise, que la loi ne se vérifiât une fois de plus.

Laura Mac-Fregor était une belle et tranquille excentrique, qui s'acheminait doucement et vaillamment vers son quarantième printemps. Brune et de carnation splendide, de taille haute, avec des formes remarquables de fausse maigre et un port d'impératrice, elle n'avait rien d'une vierge étiolée ; — elle n'avait même, disait-on, rien du tout de virginal. — Riche et fantasque, elle s'était constamment refusée (d'après les mêmes on-dit) à tenter l'aventure du mariage, préférant d'autres aventures, moins édifiantes, mais moins irréparables aussi. Sous la double égide de son nom historique et de sa grande fortune, elle se passait donc, ou était censée se passer une foule de fantaisies, dont la moindre eût déconsidéré n'importe quelle femme mariée. Mais, comme il lui avait plu de rester fille, et qu'elle était orpheline depuis l'enfance, on la jugeait avec une certaine bienveillance, ou plutôt on se dispensait de la juger : ses frasques étaient portées au compte de son excentricité ; et le doute, qui profite toujours aux accusés, lui profitait d'autant plus que personne n'était là pour l'accuser jamais. En outre, on trouvait original et d'assez haut ragoût le personnage qu'elle avait imaginé de jouer dans la société : celui de vierge folle sous un aspect altier.

Depuis plusieurs semaines, il n'était pas de roueries qu'elle n'eût mises en œuvre pour prendre Régis à la glu de son regard

couleur d'aventurine, hardi et caressant. Elle avait même appelé à la rescousse quelques-uns de ses plus savans effets de bras et de corsage : entre autres, un certain mouvement d'éventail, qui, combiné avec le mouvement des épaules dans la prise de possession d'un siège, attirait invinciblement les regards des hommes sur la radiense poitrine qu'il paraissait destiné à cacher vaille que vaille, et plutôt mal que bien. Ce mouvement violait l'attention, si l'on veut, mais il ne la volait point.

Elle ne dansait pas et n'avait même jamais dansé. Du reste, — et c'était ce qui sauvait le côté risqué de son personnage, — elle affectait un suprême dédain de ce qui enchante le plus les femmes. Elle s'habillait d'une manière spéciale et invariable, avec une simplicité évidemment cherchée, mais néanmoins de très bon goût, étant donné surtout qu'elle était riche et qu'elle était fille. Son décolletage n'avait rien d'outré, en apparence ; mais il était extrêmement savant, et calculé de telle sorte que tout ce qu'il ne découvrait pas fût ou pût être facilement deviné.

Or, un des premiers soirs du printemps, Régis s'ennuyait fort, dans une des plus hospitalières maisons du faubourg, où l'on dansait à corps perdu. Le décor pourtant était agréable, et même admirable. A chaque extrémité d'une enfilade de salons inondés par la lumière des lustres et des appliques, et par celle des diamans, une petite pièce en forme de serre avait été réservée aux causeurs et aux gens las, conservant son mobilier, ses plantes, tout l'élégant fouillis de ses bibelots, de ses chevalets drapés, de ses écrans multicolores. Et l'on y pouvait goûter un repos délicieux, tout en jouissant de la perspective des agitations rythmées de la cohue des danseurs à travers la longue suite rectiligne des appartemens de gala, dégarnis de la plupart de leurs meubles, mais non de leurs hautes glaces richement encadrées.

Sur le seuil de l'un de ces deux refuges très ornés, Régis croisa M^{lle} Mac-Fregor.

Il s'effaça, en la saluant sans la regarder. Piquée, sans doute, elle allait passer devant lui, quand, se ravisant :

— Je voudrais bien un de ces sièges, lui dit-elle, ici, près de la portière.

Régis obéit avec politesse et fit glisser une causeuse jusqu'à la baie drapée. Laura s'assit, non sans recourir à son manège habituel, qui mit en relief la courbe gracieuse de son beau bras replié et projeta un instant hors de l'épaulette de son corsage la blanche rondeur de ses épaules. Puis, désignant du regard la place vide à côté d'elle :

— Il y a deux places, monsieur de Montignan. Si le cœur vous en dit...

On ne saurait, sans mentir, affirmer que jamais le jeune homme ne s'était laissé aller à une vague admiration platonique des charmes persistans, et parfois assez mal voilés, de cette étrange personne, dont la beauté mûre et soi-disant virginale avait pour lui une saveur de mystère. Mais, outre qu'il était épris ailleurs, il se sentait intimidé par ce mystère même.

Néanmoins, ce soir-là, M^{lle} Mac-Fregor, dans sa toilette claire, dont la jupe unie et droite s'arrêtait assez haut pour découvrir un pied mince habillé de soie et de satin mauves, produisait sur Régis une impression de curiosité chatouillante, plutôt qu'un effet d'intimidation. Et cependant, il s'agissait de s'asseoir tout auprès d'elle, presque coude à coude, et de lui parler sous l'abri de cet éventail dont elle tirait habituellement un si bon parti.

Un peu renversée sur le dossier de la causeuse et protégée contre les regards indiscrets, d'un côté par la draperie soyeuse de la porte, de l'autre par son éventail, elle attendait, avec un sourire bienveillant, que le jeune homme se mit en frais d'amabilité. — Comme il n'y avait là qu'un petit nombre de personnes, les unes somnolentes ou distraites, les autres en conférence intime, Régis ne pouvait se taire bien longtemps : son silence eût été ridicule ou grossier.

— Oserai-je vous demander, mademoiselle, pourquoi vous prenez plaisir à aller dans le monde, puisque vous ne dansez pas ?

Il avait dit cela comme il eût dit autre chose, et surtout pour dire quelque chose, étant assez à court de sujets de conversation avec une personne qu'il ne connaissait guère que pour lui avoir été présenté et l'avoir rencontrée partout où il allait à la suite de Béatrix et de la mère de celle-ci. Mais M^{lle} Mac-Fregor, fermant son éventail et étendant son bras parfumé sur l'étréit appui qui la séparait de son interlocuteur, prit une pose confidentielle pour répondre en riant :

— Je pourrais me contenter de vous faire observer que vous ne dansez pas beaucoup plus que moi, malgré votre âge. Mais la vérité est que je m'amuse des romans qui s'ébauchent ou s'achèvent sous mes yeux, et qui m'ont toujours paru infiniment plus divertissans que les histoires imprimées. Au fond, c'est la même chose ; mais c'est beaucoup plus vivant, puisque c'est vraiment vécu... Ainsi, tenez, je serais en état de vous signaler les mariages en train de se faire et les ménages en train de se désunir. Et, vous me croirez si vous voulez, ceci me console de cela... On prétend néanmoins qu'en ma qualité de vicille fille, je suis un peu jalouse de tous les bonheurs projetés... Au fait, on n'a peut-être pas tort.

— De tous ? demanda Régis.

— Oh ! très inégalement, comme vous pensez. Il y en a qui me

laissent assez indifférente, tandis que d'autres me chagrinent en m'obligeant à me répéter, pour le croire, que j'ai le bon lot.

— Quoi! mademoiselle, il vous arrive d'être envieuse? Et à propos du mariage que vous avez dédaigné!

— Il m'arrive surtout de plaindre les jeunes gens qui me sont sympathiques et de regretter qu'ils se fourvoient.

Régis dressa l'oreille.

— A vous entendre, dit-il, on croirait que vous rencontrez souvent de ces jeunes gens-là...

— Des jeunes gens qui méritent qu'on les plaigne? Mais, oui, quelquefois... Je professe, d'ailleurs, que les véritables victimes du mariage, ce sont les hommes... parce qu'ils pourraient s'en passer.

— Mais n'êtes-vous pas la preuve vivante que les femmes, elles aussi...

— Peuvent s'en passer?... Oh! moi, je suis une exception. L'indépendance est toujours une exception parmi les filles. Elles ne sont indépendantes ni par leur situation, ni par leurs idées.

— Il me semble, dès lors, qu'on a bien raison de voir en elles les vraies victimes...

— Non; parce que les hommes leur apportent précisément cette indépendance qu'elles ne peuvent tenir que d'un mari, tandis qu'elles leur prennent la liberté si précieuse qu'ils tenaient de leur condition même. J'ajoute que les hommes sont bien plus trompés que les femmes, puisqu'ils sont trompés d'abord sur la qualité de ce qu'ils épousent... Un homme est toujours un homme, au lieu qu'il n'y a pas la moindre analogie entre ce qu'est une jeune fille et ce que sera cette même jeune fille devenue une femme. Vous épousez des chrysalides. Que sera le papillon? Vous n'en savez rien, et nul ne peut le savoir... Pauvre jeune homme!.. Pauvres jeunes gens! veux-je dire.

Riant d'un rire tranquille, elle avait repris en main son éventail, qu'elle agitait avec une lente cadence et qui envoyait au nez de Régis, par bouffées, les parfums doux de ses dentelles et ceux, plus savamment complexes, d'un corps de femme élégante, experte à tous les soins raffinés. — Le jeune homme ne s'ennuyait plus et ne cherchait plus au loin le regard ni le sillage de sa tourbillonnante fiancée. La sensation d'un plaisir nouveau, mystérieux et pervers, l'envahissait peu à peu, comme une griserie sournoise. Le charme indéfinissable de la femme mûrissante que l'âge n'a pas encore fanée, le gagnait, le caressait, l'enveloppait, l'engourdissait en une sorte de mollesse voluptueuse et attendrie. Il avait cette impression d'infériorité, d'une infériorité presque enfantine et acceptée avec délice, qui correspond si bien, chez les tout jeunes hommes, au besoin de domination protectrice et de tendresse quasi mater-

nelle dont les femmes d'un certain âge ressentent volontiers l'atteinte.

— Vous savez donc, ou vous croyez donc savoir que je suis... voué au sacrifice? et à un sacrifice prochain?

— Tout le monde le sait... Et je dois dire que chacun ici, excepté moi et ceux qui vous portent envie, serait plus disposé à vous complimenter qu'à vous plaindre.

— Alors, décidément, vous me plaignez?

— Oui.

Il la regarda, pour la première fois, avec quelque chose de sa franchise ordinaire, à quoi se joignait une hardiesse de moins bon aloi. Et il lui dit, un peu étonné lui-même de son audace :

— Mais, prenez garde! Vous ne plaignez que ceux qui vous plaignent...

— Évidemment, si vous me déplaisiez, je ne vous plaindrais point... Mais, d'abord, je ne vous aurais pas fait asseoir à cette place.

Son œil, d'un brun jaspé et pointillé, brillait de feux discrets, que voilait sa paupière doucement appesantie, comme lourde de cils. De toute évidence, elle s'offrait, mais sans trop d'effronterie. Et Régis éprouvait une certaine angoisse, assez familière aux hommes, hésitant entre deux partis délicats : s'avancer ou battre en retraite. — Le rôle de certain personnage de l'histoire sainte, que sa gloire n'a point exempté du ridicule et qui, par suite, n'a jamais eu beaucoup d'émules, est un rôle ingrat, difficile. Joseph fut peut-être un héros (à supposer qu'il ait existé, ce qui semble douteux, tant son aventure est invraisemblable), mais ce fut surtout un malappris, d'après l'opinion commune.

Régis de Montignan allait, sans doute, imiter le commun des mortels, lorsque Béatrix, en dansant, passa près de la baie à côté de laquelle il était assis en compagnie de M^{lle} Laura Mac-Fregor. Elle eut un regard pour son fiancé, un regard amical et joyeux qu'on eût pu traduire par cette apostrophe : « Eh! mais, il me semble que, si je m'amuse, vous ne vous ennuyez pas! » Bien entendu, il n'y avait aucune trace de jalousie dans ce coup d'œil. Mais Régis, en sa loyauté, n'en eut pas moins honte de lui-même et du genre d'attrait ou de passe-temps que lui offrait son interlocutrice. Et sa confusion, assez apparente d'ailleurs, aboutit à un mouvement de recul qui ne prêtait guère à l'équivoque. — M^{lle} Mac-Fregor sourit avec méchanceté, sans rien dire.

— Tenez, fit-elle bientôt en reprenant sa sérénité la plus olympienne, voici une de nos jeunes filles promises à un prochain hymen, et une de celles dont l'avenir conjugal excite au plus haut point ma curiosité...

— Pardon, interrompit Régis aussi mécontent qu'embarrassé, je ne conçois pas, mademoiselle, puisque vous savez...

— Je sais bien des choses... Mais laissons votre personne hors de cause. Et parlons de M^{lle} de Laverdun comme nous pourrions parler de toute autre jeune fille à marier... ou plutôt ne considérons en elle que le type général qu'elle représente : celui de la jeune fille mondaine. Voyez-la danser. Est-elle assez vibrante et rayonnante ? Semble-t-elle assez convaincue qu'elle accomplit sa destinée et que sa destinée est d'être heureuse en tournant ? Remarquez comme ses jolies narines se dilatent et frémissent...

Mais il y avait longtemps que Béatrix, enveloppée de son nuage de tulle rose, s'était envolée, avec son valseur, vers les lointains de l'autre salon-serre.

— Eh bien ! — dit Régis d'un ton quelque peu bourru, mais avec un accent d'involontaire curiosité, — puisque vous êtes en train, mademoiselle, allez jusqu'au bout. Et ne craignez pas de tirer devant moi l'horoscope de M^{lle} de Laverdun. Il n'en est pas qui puisse m'intéresser davantage... sans compter que je ne suis point superstitieux et que, selon moi, la volonté de l'homme lui a été donnée pour corriger le hasard et la nature.

— Du tout ! répliqua avec vivacité Laura, point d'horoscope ! mais un résumé de considérations philosophiques sur les unions mal assorties.

Et, sans désespérer, comme pressée d'écouler sa philosophie ou craignant d'être interrompue, elle lui dit, d'une haleine :

— Ces jeunes filles, dont M^{lle} de Laverdun me paraît être le type, tiennent toujours ce qu'elles promettent... sinon davantage. Ce qu'elles aiment jeunes filles, femmes elles l'aimeront encore... et autre chose en outre, peut-être. En tout cas, soyez sûr qu'elles n'abjuront jamais leur mondanité. Le plus beau triomphe d'un mari, d'un homme, ce serait de les convertir à la vie du foyer... si c'était chose possible. Or, le mariage est essentiellement bourgeois, et doit l'être. L'homme qui se marie commet une folie ; mais, s'il épouse une bourgeoise, ou une femme de tempérament et de goûts bourgeois, il ne commet plus qu'une demi-folie... pour peu qu'il soit lui-même bourgeois.

Tout cela avait été débité très vite, quoique sur un ton doux et détaché. Régis s'inclina en disant, d'un air convaincu :

— Je crois que vous avez mille fois raison, mademoiselle, quand il s'agit de jeunes filles dont le caractère a eu le temps de prendre un pli définitif. Mais, à dix-sept ou dix-huit ans, les plis s'effacent, pourvu que quelqu'un s'emploie sérieusement à les effacer.

Puis, il ajouta avec résolution :

— Et je persiste à penser qu'une volonté d'homme, qui a conscience de son poids, peut n'être pas inférieure à cette tâche.

— Jeune présomptueux ! murmura M^{lle} Mac-Fregor sans se départir de sa feinte indifférence.

Et, comme le jeune homme faisait mine de se lever :

— Êtes-vous donc assuré, d'ailleurs, ajouta-t-elle, de pouvoir exercer à temps votre influence ? Je me suis laissé dire que les engagements pris envers vous étaient des engagements à long terme. Un an, deux ans peut-être, c'est long, savez-vous bien ?.. surtout quand maint accident, facile à prévoir, peut survenir dans l'intervalle. Il faut compter avec les traverses.

Curieux autant qu'inquiété, Régis ne put se défendre d'interroger la bienveillante donneuse d'avis.

— Eh ! oui, répondit-elle, tout n'est pas clair dans votre situation... Mais, bon ! nous étions convenus de nous abstenir des personnalités, et nous y sommes en plein...

Il ne fallut pas, comme on pense, que le jeune homme insistât bien longuement pour qu'elle poursuivît ses confidentiels avertissemens.

— Votre cas, reprit-elle d'une voix plus incisive, n'est certes pas nouveau. Et il y a pis, car on ne saute pas toujours une génération... Mais c'est tout de même un cas épineux ou délicat, quand le père n'est ni sourd, ni aveugle, ni complice. Qu'on jase, il importe peu si le maître de la situation se bouche les oreilles ou n'a pas l'ouïe très fine. Seulement, lorsque le père est hostile ou défiant ; lorsque, depuis de longues années, il a rompu avec sa femme sans se désintéresser tout à fait des choses de son foyer...

— Mademoiselle, interrompit Régis en se levant fort pâle, je ne comprends plus très bien ce que vous me faites l'honneur de me dire. Je ne vois point que cela s'applique à moi ; car il est évident que, si je me marie, je tiendrai ma femme du consentement de son père aussi bien que de celui de sa mère... Et, comme je n'aperçois personne à qui puissent se rapporter...

A ce moment, entre deux danses, un va-et-vient se produisait dans les alentours. Et Suzanne Bernier vint à passer. Régis, ayant salué Laura, arrêta la jeune fille en lui adressant quelques paroles.

— Qu'avez-vous donc ? lui demanda-t-elle en remarquant son trouble.

— Je m'ennuyais, tout simplement.

— Jusqu'à en pâlir ?

Elle lança un regard dans la direction de Laura Mac-Fregor, un regard à la fois candide et soupçonneux.

— Singulière personne ! dit-elle, et qui m'inspire je ne sais quelle répugnance, quoique je la trouve plutôt belle et aimable..

Mais il me semble qu'une femme non mariée doit vivre plus à l'écart. Que fait-elle ici et partout, je vous le demande ?

— Elle s'amuse.

— Oui, mais probablement en disant du mal des gens.

— Qu'est-ce qui vous le donne à penser?

— Oh! voyez-vous, danser ou médire, il n'y a pas d'autre alternative.

— Mais, vous?

— Moi, je danse... parce que mon père le veut, et ma sœur aussi. Il paraît qu'on ne peut pas se marier sans ça... C'est dommage!

Mince, assez frêle même, avec des cheveux châtain foncé et des yeux bruns, un peu tristes, Suzanne Bernier avait une grâce toute virginale. Elle était jolie sans aucun éclat, élégante sans aucun tapage, comme elle était intelligente sans aucune prétention. On ne pouvait la voir sans éprouver pour elle une secrète sympathie ou une admiration discrète; mais presque personne ne la regardait. Trop chaste et trop enveloppée pour attirer la grossière adulation des hommes; trop humble et trop effacée pour solliciter la jalouse défiance des femmes, elle passait inaperçue. Elle méritait mieux que le suffrage du public; mais elle n'avait obtenu, pour ainsi dire, aucun suffrage encore. Et il y a beaucoup de jeunes filles et de femmes de sa sorte qui n'en obtiennent jamais aucun. — Inutile d'ajouter qu'elle n'était pas fort riche.

Régis lui avait pourtant octroyé sa sympathie, dès l'abord, mais une sympathie tout amicale. Et il s'était pareillement senti remué par une profonde envie de fréquentation désintéressée, lorsqu'il avait approché la sœur de la jeune fille, M^{me} Amelot. Nulle part, depuis son arrivée à Paris, il n'avait eu, au même degré que dans cet intérieur, l'impression de ce que peut être une large et noble existence familiale, défendue contre les envahissemens du monde par une digue d'intimité et mise à l'abri des trivialités et des mesquineries du train-train bourgeois par une belle aisance. Le comte Bernier, personnage d'une aimable nullité, n'était pour rien dans tout cela; mais les défentes mères des deux sœurs consanguines y étaient, sans doute, pour beaucoup, et l'influence ainsi que la fortune de la veuve pour quelque chose. — L'éducation et la richesse, alliées ensemble, font des merveilles; séparées ou divorcées, ce sont presque toujours des forces perdues.

— Comment! s'exclama Régis, ce que vous faites vous ennuie!

— Ce que je fais ici? Mortellement.

— Qu'est-ce donc qui vous plaît?

— La bonne vie que je mène avec ma sœur et mes nièces, à Passy... Oh! une vraie vie de province... mais qu'on parle, hélas! de modifier... toujours à cause de mon mariage... à venir. Marie-Louise veut recevoir.

— Tant mieux ! Car j'espère bien qu'elle me fera l'honneur de m'inviter, et je serai enchanté d'aller chez elle.

— Pourquoi ?

— Pour les mêmes raisons qui font que je ne suis nullement ravi d'être ici.

— Mais vous retrouverez probablement, je vous en prévient, M^{lle} Mac-Fregor chez ma sœur, qui ne pourra guère se dispenser de l'inviter, car la famille de mon père, inféodée comme la sienne à l'Empire, a de très anciennes relations avec Laura Mac-Fregor.

— Et vous croyez que la perspective de cette rencontre me refroidira ?

— Je ne sais trop ; mais je ne pense pas me tromper en supposant que cette personne ne vous plaît guère.

Régis ne put s'empêcher de rougir. Et Suzanne reprit :

— Et puis, elle a dû vous dire du mal de Béatrix. Elle est, paraît-il, très sévère pour les jeunes filles. Il faut croire qu'elle en a le droit... Chez nous, on ne dit de mal de personne, et de Béatrix on ne vous dira que du bien... Peut-être même lui en fera-t-on...

VIII.

Régis, malgré le vague et honnête plaisir qu'il avait goûté chez M^{me} Amelot, n'avait pas osé retourner plus de deux ou trois fois à Passy, depuis les quelques séances ou répétitions chorégraphiques dont l'hôtel de la rue de Boulainvilliers avait été le théâtre. La bienveillance accueillante de la jeune veuve ne s'était point démentie en ces rares entrevues ; mais, comme il n'y avait aucune intimité entre elle et M. de Montignan père, le jeune homme ne s'était pas cru autorisé à violer souvent une retraite qui paraissait encore, sinon rigoureusement gardée, du moins assez bien défendue contre les intrusions mondaines. — La demeure, au reste, était imposante, au fond de son grand enclos boisé ; et, si les habitans n'avaient rien de revêché ni même d'austère, les hautes murailles, les vieux arbres, le lierre touffu, qui abritaient leur paisible et familiale existence ne laissaient pas que d'intimider les sympathies comme les curiosités du dehors.

Aussi ne fut-ce pas sans une espèce de surprise joyeuse que Régis se vit convié, une fois pour toutes, à une série de ces réceptions diurnes et hebdomadaires, agrémentées de jeux et de goûter, dont la mode se répand de plus en plus et qui débordent des appartemens dans les jardins. Le goûter s'appelle un *lunch*, et les jeux aussi ont des noms anglais ; mais le tout est fort agréable. — Ce qui enchantait particulièrement le jeune homme, c'était la perspective de pouvoir converser avec sa fiancée et les quelques femmes

ou jeunes filles qu'il avait plaisir à rencontrer, sans être réduit au rôle de toupie ou de toton.

Il se rendit donc avec empressement, par une tiède après-midi de printemps, à la première réunion organisée par M^{me} Amelot.

Le jardin, paré de ses lilas qui achevaient de fleurir, était magnifique et charmant, avec ses allées ombreuses et odorantes, ses pelouses ensoleillées, ses corbeilles diaprées, ses bosquets mystérieux. Quant à l'habitation, qui, élevée de deux étages, se détachait toute blanche d'un fond de verdure tendre, elle avait un air de bonne bourgeoisie ou de noblesse provinciale en harmonie parfaite avec son cadre. Les portes et les fenêtres étaient ouvertes, comme avides de soleil et de parfums. Un gai va-et-vient entretenait sur le perron une animation d'heureux augure. Des groupes se formaient devant la façade. Et il semblait que chacun fût aise de faire connaissance avec cet hospitalier asile, nouvellement ouvert aux assemblées élégantes et aux réjouissances de bon ton.

Quand Régis arriva, il y avait déjà plus de monde dans le jardin que dans les appartemens. Et, après s'être assuré que Béatrix n'était ni ici ni là, le jeune homme, ayant salué les maîtres du logis, prit bientôt le parti de s'accouder à une fenêtre du rez-de-chaussée, d'où il pouvait surveiller l'entrée de la maison. On pénétrait à pied dans le jardin, sur lequel donnait la façade principale et qui avait été réservé aux libres ébats de la jeunesse, les voitures devant rester au dehors. En sorte que, du poste qu'il avait choisi, le fiancé de M^{lle} de Laverdun était assuré de voir et de reconnaître tous les survenans. — Pour tout dire, il avait aperçu M^{lle} Laura Mac-Fregor dans le jardin, et il ne se souciait point de se retrouver face à face avec elle. Remords ou gêne, à sa vue il avait ressenti une impression plutôt désagréable.

— Eh quoi! monsieur, vous restez là, et seul!

M^{me} Amelot, en une sobre et fraîche toilette de demi-deuil, faisait une ronde de maîtresse de maison, très attentive à ne laisser qui que ce fût dans l'isolement ou l'embarras.

— Je jouis du coup d'œil, madame.

De vrai, l'aspect du jardin était, à ce moment-là, ravissant. Des nappes obliques de lumière vermeille, formées des rayons de soleil que laissaient passer les arbres à peine feuillés, s'épandaient sur les pelouses, nuancant curieusement les robes claires et les chapeaux multicolores des femmes, égayant jusqu'aux redingotes sombres des hommes. Un groupe de jeunes filles, presque toutes vêtues de blanc, faisait une tache éclatante sur un massif de lauriers-cerises, tandis que, çà et là, des couples isolés causaient, les femmes sous l'ombrelle, les hommes appuyés sur leurs jones. Près de la maison, quelques jeunes gens, dont deux ou trois en cha-

peaux gris, parlaient assez haut, les uns rieurs, les autres nonchalans et affectés.

Marie-Louise, ayant promené au loin son regard calme et doux, plus pensif que véritablement mélancolique, parut satisfaite, sinon fière et charmée.

— Oui, fit-elle, c'est presque bien pour un début... ou une rentrée.

— Mademoiselle votre sœur doit être contente.

— Je ne sais pas trop. Elle n'aime guère le monde... Elle ne l'aime même pas assez pour une jeune fille. En tout cas, si elle n'est point satisfaite, je proclame que c'est une ingrâte.

— C'est pour elle, en effet, pour amuser ses dix-huit ans que vous vous donnez tout ce mal...

— Naturellement. Moi, je ne compte plus.

Elle avait parlé sans coquetterie. Mais ce ne fut peut-être pas sans arrière-pensée qu'elle ajouta :

— Il est vraiment fâcheux que, femmes ou jeunes filles, nous ne connaissions guère le juste milieu, et que celles d'entre nous qui ne sont pas trop mondaines ne le soient pas assez.

Quoi qu'il en fût, une coïncidence, qu'elle n'avait pu prévoir, vint donner à sa phrase une portée intéressante, — ou qui intéressa singulièrement Régis.

La comtesse de Laverdun et sa fille, celle-ci toute blanche et toute rose sous un chapeau clair à grands bords de dentelle, apparaissaient dans le lointain. M. de Montignan, qui venait d'arriver, de son côté, s'avancait à leur rencontre.

— Tenez ! fit Marie-Louise, voici des amies à vous qui nous arrivent.

Mais, au même moment, s'éleva, très distinct, près de la fenêtre, le chuchotement d'une voix d'homme qui disait :

— Allégorie charmante ! Le passé et l'avenir symbolisés par la mère et la fille, avec le présent qui se va mettre entre les deux et leur proposer de leur servir de trait d'union.

— Vous êtes inconvenant, Castreville ! A vous entendre, on croirait vraiment que ce monsieur va cueillir la jeune fille après avoir cultivé la dame !

— Écoutez donc, dit quelqu'un, ça se voit, ces choses-là !

— Oui, mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Si le monsieur en question a beaucoup et directement cultivé la dame, il ne prétend cueillir la jeune fille que par procuration... ou plutôt c'est son fils qui la cueillera par son entremise.

M^{me} Amelot, avec une sorte de violence, avait attiré en arrière Régis, qui était soudain devenu blême.

— Les sots ! articula-t-elle sur un ton d'énergique conviction.

Puis, gênée :

— Voilà pourtant, continua-t-elle, le plus clair bénéfice de ces réunions de désœuvrés!.. Et remarquez que tout cela se dit au petit bonheur, non-seulement sans certitude, mais sans persuasion...

Tout en parlant, elle contemplait le jeune homme avec une sollicitude inquiète, un peu hésitante et timide, comme si elle eût été également désireuse et effrayée des confidences qu'elle semblait appeler ou que les circonstances menaçaient de lui attirer. — Cette minute fit beaucoup pour leur intimité. Un lien, très amical et très doux, se forma spontanément, qui unit leurs pensées et leurs cœurs.

— Bien vrai, vous ne croyez pas à cette vilénie ?

— Oh ! non, mille fois non, je n'y crois pas !

— Merci!.. Mais tant d'autres y croient !

— Tant d'autres ! Qui donc ?

— Les hommes, les femmes, les amis, les parens, les domestiques probablement... Que sais-je ? Tout le monde.

Sans qu'il pût s'en douter, il rééditait, presque dans les mêmes termes, la réponse que M. de Laverdun avait faite à sa femme. Et, comme le comte lui-même, il avait entendu, par une fenêtre ouverte, la voix délatrice — ou calomniatrice — de M. de Castreville, qui confirmait ou ravivait, sinon ses soupçons et ses doutes, du moins ses inquiétudes et ses scrupules.

— Eh bien ! mon cher monsieur, répliqua affectueusement M^{me} Amelot, souvenez-vous que, si « tout le monde » ajoute foi à cette infamie, je ne fais pas partie, moi, de ce tout le monde-là.

Elle lui serra la main en hâte et se porta avec empressement au-devant de ses nouveaux hôtes, laissant Régis livré à lui-même et à ses réflexions, qui n'étaient pas toutes couleur de rose. — Le jeune homme, en effet, chaque fois qu'il se retrouvait aux prises avec l'insinuation méchante, et trop vraisemblable, qui menaçait d'empoisonner sa vie, en sentait plus cruellement le côté plausible. Il ne pouvait douter de la parole de son père, ce qui eût été douter deux fois de l'honorabilité de celui-ci ; mais il ne pouvait non plus s'en prendre uniquement à la mauvaise foi et au venin des cancaniers qui, d'avance, souillaient son bonheur. Son bonheur!..

— Je savais vous trouver dans ce salon, Régis. Car c'est M^{me} Amelot qui m'y a dépêchée.

D'un mouvement prompt et gracieux, Béatrix avait soulevé son grand chapeau, s'assurant, devant une glace, que le bon ordre de ses mèches blondes n'avait pas été sérieusement compromis par sa longue course en voiture découverte.

— Mais je suis seul ici, fit observer le jeune homme en prenant la main qu'on lui tendait. C'est presque compromettant.

— Bah ! Notre secret étant tombé dans le domaine public, m'est avis que nous n'avons plus à nous gêner outre mesure.

— Cette idée vous satisfait-elle ?

— Singulière question !.. Que voulez-vous que me fasse la perspective d'une liberté plus grande dans nos rapports de fiancés, sinon qu'elle m'enchanterait ? Vous savez bien que je suis franche.

— C'est vrai. Pardonnez-moi... Mais nous avons si rarement l'occasion...

— Justement. Les occasions seront d'autant moins rares que la dissimulation deviendra moins obligatoire.

— Oh ! tant qu'il s'agira de nous voir ainsi, devant témoins...

La jeune fille eut un sourire des plus féminins, et une flamme de malice passa dans son œil bleu, très clair. — Elle n'avait décidément plus rien d'enfantin : elle était femme des pieds à la tête. Sa fraîcheur même n'était plus aussi éclatante que naguère : c'était à se demander si la poudre de riz ne contribuait pas à la ternir.

— Dame ! fit-elle. C'est l'usage... jusqu'au mariage.

— Et même après, prononça Régis avec ironie.

— Vous dites cela d'un ton amer... Il est évident qu'on ne peut pas se retirer dans une thébaïde, et que, dès lors, le plus grand bonheur mondain n'est jamais un bonheur sans témoins.

— Mondain ! Voilà bien le mot qui m'exaspère !.. Y a-t-il donc un bonheur mondain ? Est-ce que ces deux mots ne vous font pas l'effet de jurer effroyablement l'un près de l'autre ?

— Mais non. Pourquoi n'y aurait-il pas un bonheur mondain, comme il y a un bonheur champêtre ? Il me semble que c'est une question de milieu. Nous ne sommes rustres ni l'un ni l'autre : nous ne pouvons donc être heureux à la manière des rustres.

— Votre logique est implacable. Elle me ferme la bouche... Allez vous amuser, ma chère Béatrix : le plaisir est le plus naturel prétexte du bonheur. C'en est aussi le meilleur accompagnement... Et, tout bien réfléchi, je crois même que cela peut en tenir lieu.

— Vous êtes méchant !.. Baste ! vous conviendrez avec moi, plus tard, que l'on est d'autant plus heureux...

— Qu'il y a plus de gens qui vous regardent l'être, interrompit Régis. Accordé !.. Mais, tenez ! voici déjà un avant-goût du bonheur.

Il désignait du regard trois ou quatre chapeaux d'hommes, sous lesquels apparaissaient, de temps à autre, des figures que la curiosité élevait parfois jusqu'au niveau de l'entablement des fenêtres du rez-de-chaussée. — Parmi ces chapeaux, le chapeau gris de M. de Castreville se faisait remarquer en bon rang.

— Tout juste ! riposta Béatrix. Je trouve cela fort amusant... Et

je veux rester. quelque temps encore, seule avec vous, pour m'en divertir.

— Sérieusement, dit Régis contraint, vous auriez tort. Nous ne sommes pas encore mariés...

— Raison de plus pour que je m'amuse des mines de vos rivaux... Car vous en avez... Ça, c'est vrai, je dois en convenir... et il n'en coûte rien à mon amour-propre. Mais, puisque vous êtes le vainqueur désigné du tournoi, riez, messire Régis, comme je ris moi-même.

— Soit! Je rirai donc... mais de bien meilleur cœur si vous évitez ces gens-là, qui ne me plaisent pas plus que je ne leur plais.

Son regard s'était abaissé de nouveau vers le groupe masculin.

— C'est que ce n'est pas facile, ce que vous me demandez là!.. M. de Castreville, M. de Poigny, M. de Triseuil, pour n'en nommer que trois, sont des gens que je rencontre tous les jours; et l'on ne saurait éviter l'un d'eux sans tomber immédiatement sur les autres... Enfin, je ferai de mon mieux, monsieur le jaloux!.. Mais je vous préviens que, si ma condescendance ne vous désarme pas, cette fois, je n'essaierai plus de vous contenter. Force vous sera de me prendre comme je suis naturellement: bienveillante à l'égard de tous... de tous ceux qui dansent ou qui m'amusent; aimante pour vous... quand vous le voulez.

Elle le salua du geste et gagna la pièce voisine. Régis, voyant qu'il était seul, s'assit non loin de la fenêtre. Un gai murmure, quelques exclamations de bienvenue, le nom de Béatrix, jeté à tous les échos du jardin par des voix de jeunes filles, ne tardèrent pas à lui apprendre que sa fiancée avait rejoint le contingent le plus bruyant et le plus rieur qui figurât au nombre des invités de M^{me} Amelot.

Alors, il reprit sa méditation, mais en suivant une pente moins chagrine, car la présence de Béatrix l'avait quand même réconforté. Et il continua de ressentir cette bienfaisante influence jusqu'au moment où les voix des jeunes gens qui causaient dans le jardin parvinrent de nouveau à son oreille.

— Oui, disait un des causeurs, vous êtes dur pour les femmes, monsieur de Castreville.

— Très indulgent, au contraire, puisque je leur passe tout, excepté leurs prétentions au sens moral.

— Elles sont donc, selon vous, toujours gouvernées par leurs instincts?

— Par un seul instinct, celui du sexe, lequel ne se traduit pas chez elles, en général, par des appétits désordonnés, mais bien par des calculs ayant pour objet d'asservir un ou plusieurs hommes,

afin d'en tirer... tout ce qu'un homme peut donner à une femme : des enfans d'abord, puis de l'argent ou de l'influence ; bref, ce qui intéresse l'espèce et ce qui les intéresse elles-mêmes.

— Oh ! oh ! des enfans !.. Elles n'y tiennent pas tant que cela, la plupart du temps, à la progéniture !

— Elles n'y tiennent pas toujours beaucoup, c'est vrai, mais elles y travaillent inconsciemment.

— Pessimiste, va !.. Alors, une femme comme celle dont nous parlons tout à l'heure prend un amant... dans l'intérêt de l'espèce ?

— Oui ; surtout quand elle ne vit pas avec son mari... Mais ça, c'est inconscient, et ça ne réussit pas toujours. Ce qui est conscient, par exemple, c'est le besoin d'avoir un homme à soi...

— Mais, quand l'homme est pauvre, sans grand crédit dans le monde, à quoi peut-il lui servir ?

— Il la conseille, il la dirige. Et (c'est ici que nous prenons quelquefois notre revanche) il lui arrive de la diriger dans le sens de ses besoins à lui, ou de ses ambitions. Exemple...

— Inutile de citer : nous avons deviné... d'autant mieux que l'entretien n'a guère dévié de son point de départ.

— Eh bien ! moi, dit le jeune comte de Triseuil, moi qui ne suis ni pessimiste, ni optimiste, je crois que ni les hommes ni les femmes n'ont, en général, la vue si longue. Ils s'accouplent selon le caprice des sympathies et le hasard des circonstances.

— Bien parlé ! opina le prince de Poigny. Dans le monde, on ne choisit pas son amant, on ne choisit pas sa maîtresse : on prend ce qu'on trouve, l'amant ou la maîtresse qui s'offre à vous... sous peine de s'en passer. Car vous observerez que les femmes qui se jettent à votre tête sont rarement celles aux pieds desquelles vous seriez heureux de vous jeter.

— Comme votre ami, remarqua ironiquement M. de Castreville, vous appartenez, mon prince, à la nouvelle école... qui, d'ailleurs, est renouvelée de Montaigne : celle des sceptiques résignés. Seulement, au fameux : « Que sais-je ? » vous avez ajouté un certain : « Je m'en fiche ! » qui finira peut-être par servir au baptême de votre secte... Au fond, vous manquez de philosophie.

— Il me semble, au contraire, que nous sommes de vrais philosophes. Tandis que vous, à force de mâcher et de remâcher, de ruminer l'amertume de la vie, vous vous empoisonnez le goût...

— Et même un peu la langue, insinua doucement quelqu'un dont la voix ressemblait à celle de Triseuil.

— Dites donc, comment faut-il l'entendre ?

— Dans le sens le plus simple, riposta la même voix qui avait monté de plusieurs tons.

— Paix! mon cher, fit M. de Poigny en intervenant. Vous nous avez vivement intéressés, monsieur de Castreville... Mais vous me permettrez de vous dire que vous allez trop vite en besogne lorsque vous donnez pour certaine la réalisation des projets matrimoniaux les plus choquans. Une personne fort au courant de tous les dessous de cartes, et avec qui j'ai eu l'occasion naguère de m'entretenir de ces choses-là, me confiait que, pour elle, il y avait un de ces plans sur le point d'avorter.

— Et quelles raisons vous donnait-on de cet avortement probable?

— On m'en donnait deux : le manque d'harmonie entre les goûts des fiancés et le défaut de consentement du côté du père de la jeune fille.

— Peu de gens le connaissent, ce père... Et, si nous avons bien toujours en vue les mêmes individualités, je ne sache pas que personne puisse se porter garant de ce qu'il fera, ni même de ce qu'il est capable de faire... Ah! à moins toutefois que vous ne teniez vos renseignemens de M^{me} Mac-Fregor. Celle-là, peut-être, a eu vent de quelque chose, parce qu'elle a connu le trouble-fête en question, quand il était plus jeune et qu'elle l'était encore tout à fait. On prétend même qu'elle l'aurait épousé, s'il avait voulu. Bref, ils sont restés... en correspondance. Mais il n'y a rien à recueillir, en matière d'hypothèses intéressantes, sur le mariage de nos jeunes tourtereaux, sauf par ce canal.

Il ne fut fait aucune réponse à cette observation restrictive, ce qui permettait de conclure que son auteur avait touché juste. — Régis se leva, en proie, une fois de plus, à cette exaspération douloureuse qui s'emparait de lui quand l'implacable médisance le rejetait à ses humiliantes angoisses. « Eh quoi! murmura-t-il en appuyant sa main sur ses yeux comme pour ne plus voir devant lui, faudra-t-il vivre encore des mois dans cette atmosphère d'injurieuse suspicion et de mépris caché? Et, après, faudra-t-il subir la honte des commentaires étouffés, des souvenirs infamans, des compromis acceptés? Non, je ne pourrai pas... Mais, pourtant, que puis-je faire? Alors même que je serais prêt au sacrifice de mon affection pour Béatrix, quel motif lui donner de mon renoncement? Comment avouer, et à qui, ce que j'ai sur le cœur? Comment en reparler à mon père? et surtout comment expliquer ma conduite à M^{me} de Laverdun, qui est innocente de tout cela... ou à peu près... Et qui donc est coupable? Le monde seul, la stupide vie du monde, qui, encourageant toutes les imprudences et toutes les situations scabreuses, vous livre à la surveillance d'une légion d'êtres innocupés et malveillans. Ai-je donc le devoir ou même le droit, pour donner satisfaction à cet Argus intéressé, d'immoler le plus vif et

le plus pur de mes sentimens?.. Car j'aime toujours Béatrix, sinon comme autrefois, du moins autant qu'autrefois. Je l'aime pour ce qu'elle sera, au lieu de l'aimer pour ce qu'elle est, voilà toute la différence. »

La différence était appréciable. Mais, heureusement pour son amour, le jeune homme n'eut pas le temps de l'approfondir. M^{me} Amelot rentra dans le salon, accompagnée de sa sœur.

— On remarque votre absence, dit celle-ci. Et l'on va remarquer votre parti-pris de solitude.

— On? c'est-à-dire?..

— Nous... et Béatrix, qui me demandait, il n'y a qu'un instant, où vous pouviez bien être.

Vues ainsi, côte à côte, les deux sœurs se faisaient valoir l'une l'autre. La grâce timide et, pour ainsi dire, inachevée de Suzanne mettait en relief la maturité rayonnante et épanouie de Marie-Louise, dont le voisinage, en revanche, prêtait un charme de plus à l'enfantine beauté de la jeune fille. — Il y a des femmes que l'on voudrait avoir connues plus tôt; il y en a d'autres que l'on voudrait connaître plus tard. Marie-Louise et Suzanne, séparément, pouvaient faire naître de ces regrets ou de ces vœux impertinens; mais, réunies, elles ne provoquaient que la sensation du désir ou du plaisir de les connaître.

— Venez, dit M^{me} Amelot, et surtout, après cette journée, ne craignez pas de revenir... sans invitation. La maison vous sera ouverte, à vous et à ceux que vous aimez, les jours où elle sera fermée... aux autres.

Il y avait tant de bonne grâce, tant d'émotion discrète, tant de promesses voilées sous ces paroles aimables, que Régis, profondément remué, s'inclina sur la main de la belle veuve et l'effleura des lèvres. C'était un pacte, un pacte d'amitié, d'assistance, de concours moral, sinon d'alliance effective, que signait ainsi celui qui était appelé à en profiter. Mais cette muette convention, qui pouvait se passer d'autre signature, et dont les clauses eussent pu demeurer informulées, la jeune femme prit soin, non sans quelque trouble et quelque affectation, d'en préciser le sens. Elle retint le bras de Régis et, se penchant à son oreille :

— Je veux, lui dit-elle, que vous rencontriez souvent votre fiancée chez moi, quand il n'y aura personne que nous. Et je prétends lui donner le goût de cette intimité.

Un regard d'une reconnaissance infinie lui paya largement sa phrase. Mais Régis joignit au regard l'appoint d'un compliment qui était presque un madrigal.

— Vous lisez, dit-il, dans ma pensée, comme personne n'y a jamais lu. Tout remerciement oral serait donc inutile.

Après cela, la fête en plein air pouvait être charmante ou ne pas

l'être : le fiancé de Béatrix n'en avait cure. Pour lui, la vraie fête était en lui-même.

IX.

Après le mystérieux encouragement de Suzanne, la non moins mystérieuse promesse de Marie-Louise était venue rendre au jeune homme, et fort à propos, une heureuse confiance en lui-même et en son sort. Si incertaine et si faible que vous apparaisse une alliance imprévue, c'est toujours, au moins moralement, un précieux appui que celui qu'elle vous apporte. On y gagne non-seulement de ne plus se sentir seul, mais de ne plus craindre d'être sans droits et de ne plus se demander si l'on a raison.

Assurément, Régis ne pouvait supposer que les deux sœurs, — la cadette surtout, — fussent parfaitement au courant de la situation ; mais il devinait qu'on allait l'aider à s'emparer de la place. Et c'était assez pour qu'il ne désespérât plus, ni de la conduite de l'entreprise ni de la durée du triomphe final. Car il avait deux sortes de soucis : il craignait presque également que sa fiancée ne lui échappât, par suite du mauvais vouloir du comte de Laverdun, et que, tout en demeurant vainqueur de ces résistances paternelles, il ne fût déçu dans son affection, grâce à l'inquiétante tournure mondaine que la jeune fille semblait prendre de plus en plus.

Il n'attendit pas longtemps le premier témoignage de la sollicitude promise.

Une semaine, en effet, ne s'était pas écoulée qu'il recevait de M^{me} Amelot une invitation à déjeuner.

Il retourna donc, un matin de mai, à l'hôtel de la rue de Boulainvilliers.

La province n'est pas toute hors de Paris. Et il n'est pas nécessaire d'aller jusqu'à Versailles pour faire connaissance avec elle. Bien des rues, dans les quartiers excentriques de la ville bruyante, sont aussi parfaitement calmes et endormies que n'importe quelles voies désertes de n'importe quel chef-lieu d'arrondissement. Or, la partie haute de la rue de Boulainvilliers figurerait avec honneur dans la plus sommeillante de nos sous-préfectures. Quand on chemine entre ses deux rangs de murailles en pente, ponctuées de maisons muettes et closes, on a l'illusion, parfois bienfaisante, de respirer un tout autre air que celui de Paris.

Régis, resté provincial au fond du cœur, ou redevenu tel pour les besoins de sa cause, jouissait délicieusement du silence et du recueillement de cette rue bénie, où il n'y avait ni brillans équipages, ni fiacres cahotés et grinçans ; où les rares passans avaient

d'honnêtes physionomies bourgeoises, et sur les trottoirs de laquelle ne traînait aucune fille fardée.

Aussi arriva-t-il chez Marie-Louise dans les meilleures dispositions d'esprit.

Le jardin de l'hôtel, à cette heure relativement matinale, lui parut plus frais et plus embaumé encore que lors de sa récente visite. Sur le gazon dru et luisant, des tuyaux d'arrosage, disposés de distance en distance, faisaient pleuvoir, à travers le fin tamis des pommes de leurs lances, une poussière d'eau qui s'irisait au contact des rayons du clair soleil de mai. Tout près de l'habitation, un jardinier, après s'être emparé d'une des lances qui reposaient sur des chevalets, des tréteaux ou des fourches basses, et l'avoir débarrassée de son appendice, s'était mis en devoir d'arroser les corbeilles, mais s'était laissé distraire de sa besogne par un chien d'écurie, lequel se jetait à corps perdu, en aboyant avec une rage joyeuse, sur l'eau jaillissante. Et l'homme, sous son rustique chapeau de paille, à grands bords abattus, se gaudissait fort à suivre et à surexciter les ébats du petit animal affolé. Tantôt le chien, s'étant ramassé sur son arrière-train, se ruait verticalement jusqu'à l'extrémité de la lance, puis retombait sur le flanc, après avoir reçu en pleine gueule une douche irrésistible; tantôt il jappait autour du jet puissant, que le jardinier, par malice, dirigeait vers le sol, à droite et à gauche, alternativement, de son frétilant partenaire.

Un moment, Régis s'était amusé à contempler ce jeu. Et il fut agréablement surpris, en relevant la tête, d'apercevoir sur le perron, Béatrix entre Suzanne et Marie-Louise.

— Vous avez l'air étonné! lui cria M^{lle} de Laverdun. Est-ce de me voir ici, ou de m'y voir de si bonne heure?

— Plutôt de ceci que de cela, riposta Régis.

Il s'attendait bien, en réalité, à retrouver là Béatrix; mais il n'avait pas espéré l'y rencontrer en si petit comité. — Le comte Bernier était absent, ainsi que M. de Montignan; et les seuls invités étaient Régis, M^{me} et M^{lle} de Laverdun.

— Je ne vous promets pas, — dit M^{me} Amelot au jeune homme, en le prenant à part, — que ce sera toujours ainsi. Et je ne crois pas, d'ailleurs, que le régime de la tranquillité à outrance soit bien fameux avec le caractère et surtout avec les dispositions actuelles de votre petite fiancée... Pas trop n'en faut... pour commencer. Mais, bah! nous finirons par vous la retourner comme un gant...

Quelque temps, elle parla sur ce ton enjoué, avec l'aimable mélange d'aisance aristocratique et de laisser-aller bourgeois qui était son secret. Puis :

— Avouez, fit-elle en riant, que je vous apparais comme cette

bonne fée qui, dans les contes bleus, protège toujours les amours du jeune prince...

— Hum! interrompit Régis avec un demi-sourire, cela ne ferait guère mon affaire que vous fussiez la protectrice du jeune prince!... Car il y en a un dans mon histoire aussi, et qui n'est pas moi... ni de mes amis.

— Oh! je n'y mettais point de malice. Mais, puisque vous m'en parlez, de ce prince, je peux bien vous dire que je n'ignore ni son existence, ni son rôle. Seulement, il me sera permis d'ajouter que le vrai danger ne viendra pas de lui... d'abord.

— Alors, de sa mère?

— Non. Le vrai danger est plus près de vous... ou de Béatrix, si vous le préférez... Mais voici mes filles, que je vous présente.

Deux petites blondines, destinées à devenir brunes comme leur mère, — si l'on en jugeait par le ton mat de la peau et la couleur foncée des yeux, — venaient d'entrer sous la conduite d'une gouvernante. M^{me} Amelot les attira vers elle, les embrassa, corrigea leur coiffure; puis, en prenant une dans chaque bras:

— Encadrée de la sorte, je ne pourrais vous dire grand'chose d'intéressant. Les communications que j'avais à vous faire seront, d'ailleurs, mieux venues dans le tête-à-tête... Ce que je puis vous dire, par exemple, même entre ces deux petites têtes-ci, c'est que l'initiative appartient à Suzanne plus qu'à moi-même... Je suis restée bourgeoise, moi, en dépit de la vie que j'ai menée quelque temps, ou que l'on m'a contrainte à mener. Ma petite sœur, au contraire, dont la mère appartenait à la plus authentique noblesse de France, est du bois dont sont faites les vraies grandes dames. Quand il s'agit de rendre service à quelqu'un, ou tout simplement de se procurer une satisfaction morale, cette ingénue est pleine d'audace: elle n'a jamais peur de se compromettre. Moi, par instinct ou vice d'origine, je ne crains rien tant que de prêter le flanc à la médisance... Oh! je me suis déjà bien amendée, et je travaille encore, chaque jour, à me corriger. Mais, c'est égal, je serai toujours un peu timorée. Ce défaut-là est essentiellement bourgeois, je m'en rends compte en toute humilité; et je comprends bien que ce qui caractérise une véritable femme du monde, c'est la faculté de ne jamais rougir ni se troubler, surtout quand sa conscience ne lui reproche rien... Or, je rougis, en ce moment, parce que je tâche de vous expliquer mon intervention. C'est très gauche. Et le fait même de vouloir, à tout prix, vous fournir une explication constitue une forte maladresse... Mais qu'y faire?.. Bref, je dois vous avouer que, sans Suzanne, je n'aurais point eu l'idée ou le courage de me mêler de vos affaires. Mais Suzette aime beaucoup Béatrix de Laverdun, qu'elle a jugée on ne peut plus favorablement dès

l'abord... Oui, ma sœur prétend que votre fiancée était une manière de petite perfection lorsqu'elle nous est arrivée des champs, et qu'on est en train de la gâter. C'était une amie toute trouvée pour Suzanne, qui n'en a guère et ne veut pas renoncer à celle-là. De sorte que je me suis laissé persuader qu'entreprendre ce sauvetage serait œuvre pie. Comprenez-vous? Il s'agit pour nous d'attirer de plus en plus dans notre orbite une délicieuse jeune fille, qui sera une charmante jeune femme... surtout si elle est vôtre.

— Deux fois merci, madame.

— Mais la voici avec sa mère et Suzanne... Je vous en dirai plus long la prochaine fois, car je possède des données dont vous pourrez tirer parti, je l'espère.

L'après-midi s'écoula dans la plus exquise intimité. Il y avait longtemps que Régis ne s'était trouvé à pareille fête, longtemps surtout qu'il n'avait si complètement retrouvé sa fiancée, son amie. Dans cette atmosphère de calme bien-être et d'aimable vertu, Béatrix redevenait elle-même, c'est-à-dire une jeune fille vive, enjouée, simple, franche et aimante. Elle prit part aux jeux des enfans, causa avec leur mère, bavarda avec Suzanne, sourit à Régis et ne s'ennuya pas une seconde. Aussi fut-il convenu, séance tenante, entre M^{me} de Laverdun et M^{me} Amelot, que, chaque semaine, il y aurait une réunion pareille, alternativement chez l'une et chez l'autre de ces deux dames, sans préjudice des assemblées plus mondaines que comportait la saison.

En attendant, Régis, affriolé par les promesses de Marie-Louise, profita de ce qu'il lui devait une visite pour retourner la voir le plus tôt possible.

Ayant bien calculé son affaire et choisi l'heure de la promenade des enfans, qui était aussi celle d'un cours où il savait que Suzanne se rendait, d'ordinaire, sous la conduite d'un chaperon autre que sa sœur, il trouva la jeune veuve parfaitement seule.

— Ma foi! lui dit celle-ci, je ne vous ferai pas languir. Car j'aime autant me débarrasser tout de suite de ce que j'ai à vous dire... Bien entendu, ma sœur ne sait rien, hors ceci : que sa petite amie est en passe de devenir une jeune mondaine écervelée, et que la duchesse de Losne la convoite pour son fils. Mais, moi, je sais autre chose. Et voici ce que je sais... outre les médisances dont l'écho m'est parvenu en même temps qu'à vous. M. de Laverdun, bute à l'idée que... enfin, à l'idée que vous connaissez, M. de Laverdun refusera son consentement au mariage de sa fille avec vous, alors même que de ce refus il devrait, grâce à l'attitude résolue de sa femme, résulter un scandale. Il consentirait, au contraire, sans délai, au mariage de Béatrix avec le prince de Poigny. Ainsi, rien à gagner...

— Permettez-moi de vous demander, interrompit Régis, com-

ment vous avez pu être informée, avec cette précision, des projets d'un homme toujours absent et, d'ailleurs, si peu communicatif.

— C'est que, lui et moi, nous avons une mauvaise connaissance qui nous est commune : M^{hr} Mac-Fregor...

— Ah ! encore ce nom !.. Décidément, on avait raison de supposer...

— Oui... Mon Dieu, je ne juge pas M^{lle} Mac-Fregor, qui est une amie de ma famille et dont la conduite ne me regarde guère. Et d'ailleurs, dans la circonstance, il n'y a rien à lui reprocher, je pense, de ce qu'on lui reproche quelquefois, à tort ou à raison. Car vous n'ignorez point que, si elle n'est pas perdue de réputation, sa renommée d'honnête fille a reçu quelques atteintes ; or, la moitié d'une mauvaise réputation n'est pas l'équivalent d'une bonne... Quoi qu'il en soit, il n'y a jamais eu, que je sache, de relations coupables entre elle et le comte de Laverdun. Mais ils sont liés ensemble. On raconte que Laura Mac-Fregor, assez sensible... comment vous dire cela ?.. assez sensible à la beauté masculine en général, s'était montrée particulièrement enthousiaste du grand air, des beaux traits et des hautes manières du futur père de Béatrix. Mais, à ce moment-là, M. de Laverdun aimait déjà celle qui allait bientôt devenir sa femme. De sorte que l'affaire n'eut pas de suites... autres que la sympathie reconnaissante du comte et la persistante admiration de la demoiselle enamourée. Tant et si bien que, n'étant devenus ni époux ni amans, ils devinrent amis... ce qui est assez rare, dit-on, quand la bonne volonté n'a fait défaut que d'un seul côté pour aller plus loin... Bref, ils ont continué de se voir, de s'écrire surtout ; ils s'écrivent et se voient encore, au moins dans les intervalles qui séparent les longs voyages ou les longues absences de M. de Laverdun.

— Serait-ce donc de M^{lle} Mac-Fregor elle-même que vous tenez vos renseignemens ? s'écria Régis.

— Justement. Elle a commencé par m'interroger et interroger Suzanne sur le mariage projeté de Béatrix. Puis, ce fut mon tour de la questionner quand je compris qu'elle était la confidente de M. de Laverdun... Par exemple, ce que je n'ai pas compris et ce que je ne comprends pas encore, c'est l'espèce d'intérêt personnel qu'elle semble prendre à votre roman.

— Ne cherchez pas, madame, dit Régis en rougissant. Ce détail est secondaire... Allons au plus pressé.

Aussi rouge, pour le moins, que son interlocuteur, M^{me} Amelot s'empessa de répondre :

— Oui, vous avez raison, passons. Et arrivons au cœur du sujet... Il est évident, d'après ce que je viens de vous raconter, comme aussi d'après ce que vous savez, que vous ne gagnerez rien à

attendre. D'une part, le comte ne mettra pas les pouces ; c'est un jaloux entêté, un homme aigri et blessé. D'autre part, sa fille est soumise à une détestable hygiène morale... La conclusion, c'est qu'il faut plutôt brusquer le dénoûment.

— Mais comment ? fit le jeune homme.

— Selon moi, répliqua Marie-Louise, le mieux serait, quand vous aurez reconquis votre fiancée tout entière sur le monde, la valse... et les jeunes princes au cœur vacant, le mieux serait de la charger elle-même de plaider sa cause et la vôtre auprès de son père. Il me paraît impossible que de ce rapprochement entre le père et la fille, il ne jaillisse rien d'heureux... Enfin, il faut essayer.

— Je veux bien... Mais alors, vous m'aidez ?

— Certes. Et c'est moi qui persuaderai à Béatrix de voir son père, cet été.

Après une assez longue séance, Régis se retirait, quand, cédant à un scrupule ou à une inquiétude évidemment tenace, il se retourna brusquement vers M^{me} Amelot :

— Donnez-moi l'assurance, lui dit-il, que vous tenez ma cause pour bonne, et que vous ne doutez ni de moi, ni de mon père, ni de M^{me} de Laverdun.

Étendant la main vers lui en un geste aussi fier qu'amical :

— Mon cher monsieur, répliqua-t-elle, n'oubliez pas que je suis une bourgeoise honnête, et que les femmes de cette sorte ignorent les alliances et les amitiés compromettantes ou suspectes... Je ne connais pas beaucoup votre père, mais je connais assez M^{me} de Laverdun pour affirmer qu'une telle femme n'a jamais failli. Élevés à une certaine puissance, l'orgueil et la dignité valent la vertu même, je le sais... Croyez-m'en.

X.

Régis ne demandait qu'à croire. Et il sentait que M^{me} Amelot avait dit vrai en proclamant que la fierté ou le respect de soi-même peut suppléer à la vertu. — Un jour ou l'autre, au reste, les hommes s'apercevront peut-être que l'on est surtout vertueux, quand on l'est, sinon pour son propre agrément, du moins pour sa propre satisfaction, les passions natives étant presque toujours plus fortes que les principes acquis. Cela diminuera le mystérieux prestige de la vertu, sans en avilir le prix.

M^{me} Amelot elle-même avait dû vérifier cette loi. Il était permis de le présumer, d'après ses dernières paroles et le ton qu'elle avait pris pour les prononcer. En tout cas, rien, dans son histoire, ne répugnait à une telle supposition. Mariée jeune à un homme plus que mûr, elle avait certainement connu les tentations, puisqu'elle

avait été lancée, malgré elle, en plein tourbillon mondain, et qu'en ces eaux troubles du plaisir, on trouve toujours à pêcher quelque distraction. Pourtant, nul n'eût osé la soupçonner de s'être jamais divertie aux dépens de son mari : il y a des attitudes qui valent mieux que des certificats. Tout au plus pouvait-on conjecturer, d'après sa manière d'être actuelle, qu'en pleurant son mari elle avait plutôt pleuré le père de ses enfans qu'un époux de son choix. Encore avait-elle prolongé son deuil fort au-delà du strict nécessaire et avait-elle scrupuleusement caché à tous les yeux ce secret allégement qui accompagne presque tous les veuvages dont la secousse peut heurter un cœur sans le briser. La fatigue d'une sujétion plus ou moins dure et plus ou moins longue, les tristesses et les ennuis de la dernière maladie : autant de circonstances qui facilitent, dans la plupart des cas, le travail naturel de la consolation et de l'oubli, mais dont personne n'était en droit de se vanter d'avoir surpris la trace sous les larmes de la jeune veuve. Elle était de ces rares personnes qui ne se contentent pas de faire tout avec décence quand elles sont sûres qu'on les regarde, mais qui se surveillent même quand elles sont seules. Et elle ne se fût pas jugée quitte envers le mort, si, l'ayant convenablement pleuré, elle n'eût pu réussir à le regretter.

Elle le regrettait donc, et l'aimait d'une affection désormais inaltérable. — Il n'y a, du reste, que les absens et les morts que l'on puisse aimer ainsi, d'une façon toujours égale, parce que c'est seulement à leur égard que les raisons d'aimer sont définitives ou pour longtemps fixées. — Mais Marie-Louise, quelle que fût la sincérité de ses regrets, n'était pas si triste que le sourire n'éclairât parfois son deuil ; et la résignation qui sourit, ce n'est plus, aux yeux du monde, l'art d'être malheureux avec grâce, mais l'art de se complaire en son malheur.

Voilà pourquoi elle n'avait pas tout à fait tort de redouter encore un peu les méchans propos. Et M^{le} Mac-Fregor, en particulier, ne se fit pas faute d'interpréter malignement la bienveillance de la veuve et l'assiduité de Régis dès qu'elle eut constaté l'une et l'autre. — D'ailleurs, pour rester d'accord avec la vraisemblance, elle se contenta de supposer, ouvertement comme *in petto*, que M^{me} Amelot avait surtout le désir de marier sa sœur.

Il y eut encore deux matinées radieuses à l'hôtel de la rue de Boulainvilliers : la première un peu gâtée par le concours de nombreux visiteurs, car il s'agissait d'une grande réunion priée ; la seconde, au contraire, tout intime et d'un charme sans mélange. Au surplus, comme le prince de Poigny n'assistait ni à l'une ni à l'autre, elles parurent toutes deux fort agréables à Régis, — sans compter que l'absence du comte Bernier, qui prolongeait son séjour en Angleterre, auprès d'une impériale exilée, eut pour effet d'en accroître encore l'agrément. — Ce n'était pas que le père de Marie-

Louise et de Suzanne fût un bien gênant personnage; mais, vu son insignifiance même, on ne pouvait que gagner à se passer de lui.

Béatrix continuait à se montrer heureuse et gaie. Elle eut avec son fiancé d'assez longs entretiens, où elle prit à tâche de lui rappeler, — ce qui n'était point indispensable, — qu'un lien très fort et très doux les unissait l'un à l'autre, et que l'avenir devait leur être commun, plus encore que ne l'avait été le passé. Et, une fois, elle conclut en disant :

— Hier, aujourd'hui, demain,.. c'est une belle trilogie pour une idylle, et qui n'est pas à la portée de tout le monde !

— Plût au ciel que l'avenir s'appelât toujours demain! s'écria le jeune homme. Mais, quand il est séparé de nous par des mois ou des années!.. Si demain ne nous appartient guère, ce qui doit venir après semble ne pas même nous concerner.

— Vilain broyeur de noir ! On croit vous avoir donné toute satisfaction et tout contentement... Point. Monsieur est voué au noir... Eh bien! savez-vous ce qu'il faut faire, si vraiment le temps et la distance vous effraient? Il faut travailler à les supprimer... Je ne tiens pas... non, ma foi! pas plus que vous n'y tenez vous-même, à voir s'éterniser le délai qui nous a été imposé...

— Que je vous remercie de me dire cela, Béatrix!

— Il n'y a véritablement pas de quoi. C'était sous-entendu.

— Le cœur ne comprend rien aux sous-entendus... Alors, vous aussi, vous avez hâte de voir finir ce stage barbare?..

— Oh! barbare!.. vous exagérez tant soit peu. Mais enfin, je vous accorde que cette situation n'est pas de celles où l'on puisse s'attarder volontiers.

— Bravo!.. Mais comment...

— Ah! voilà, je ne sais pas très bien, moi, pourquoi on nous fait attendre. Mon âge et le vôtre sont assurément de bons prétextes; mais ce sont des prétextes qui s'usent assez vite, parce qu'ils s'usent tous les jours... Causez avec maman, à cœur ouvert.

— Je ne le puis, ayant accepté, comme première condition, la patience... Mais vous, qui vous empêcherait?..

— Oh! je veux bien, je ne demande pas mieux.

— Vous pourrez même,.. peut-être,.. vous adresser à votre père.

— Oui, dit tristement Béatrix; mais mon père ne s'intéresse guère à moi.

— S'il ne s'y intéresse guère, il n'aura aucun motif pour vous contrarier.

— C'est juste... Je vais donc, un de ces jours, avant l'été qui approche, parler à maman et la prier de parler à mon père, ou lui demander la permission de le faire moi-même.

Régis eut un battement de cœur lorsqu'il entendit Béatrix formuler cette résolution, qui allait, sans doute, précipiter le cours des choses et hâter la solution attendue, — en la gâtant peut-être.

Mais il savait, d'une part, que le nœud du conflit n'était pas de ceux que le temps dénoue; et, d'autre part, il sentait que, momentanément soustraite aux influences mondaines, Béatrix n'y avait point échappé sans retour: on ne se déprend guère du monde, quand on s'en est épris, avant que d'en être las. De plus, si la jeune fille ne pouvait être soupçonnée de la moindre trahison, même mentale, envers son fiancé, il n'était point douteux pour tant qu'elle n'eût été sensible aux attentions du prince de Poigny; que sa petite vanité n'eût été doucement chatouillée par cette recherche presque ouverte; qu'elle ne se fût émue enfin d'un choix qui achevait de la désigner à l'envie publique. La duchesse de Losne était une des sommités de son monde; et, si le futur duc de Losne, par lui-même, n'était pas grand'chose, il avait du moins une belle enseigne à mettre sur son néant. Et le père de Béatrix, avec cela, devant le tenir pour agréable, il aurait bien pu finir, en cas d'attermoiement prolongé, par se faire agréer.

Tel était l'avis de M^{me} Amelot, qui accueillit avec des félicitations la nouvelle que lui donna Régis de la prochaine démarche de Béatrix. Elle se résuma ainsi, en son parler doux, lent et familier :

— Soyez d'intelligence avec elle pour activer les négociations, s'il en est de nécessaires. Je vous promets, encore une fois, de pousser à la roue dans ce sens. Mais rien ne vaudra votre accord. Allez par le plus court; avec un homme comme M. de Laverdin, il convient de ne pas trop trigauder... Et, si je n'avais pas à feindre l'ignorance au regard de la comtesse, je ne me gênerais guère pour lui donner le conseil de mettre bravement sa fille en avant. Je voudrais bien savoir ce que ce père, si ulcéré qu'il soit dans ses affections et dans son amour-propre, trouvera à répondre à cette enfant, son enfant, lorsqu'elle lui dira qu'elle vous aime et que sa mère vous ayant agréé, il n'y a plus qu'un mauvais vouloir inexplicable qui puisse la séparer de vous.

— Eh! qui sait pourtant s'il ne trouvera pas quelque chose à répondre, s'exclama douloureusement Régis, et ce qu'il trouvera?... Cet homme doit être rigide comme une barre de fer.

— Mais non! Puisqu'il a beaucoup souffert, il n'est pas insensible.

— Souffert! Souffert de quoi?... De ses lubies? Des fantasmagories qu'il s'est mises en tête?... Et c'est pour cela que nous serons malheureux: pour cela que l'avenir de ma vie et mon cœur seront trisés; pour cela que Béatrix, consolée tôt ou tard, deviendra la

femme d'un vaurien titré, qui en fera peut-être... Qui sait ce qu'il en fera ?

Le jeune homme s'échauffait en une sorte de rage anticipée, bataillant contre des argumens qui, vraisemblablement, ne seraient jamais formulés, mais qu'il sentait là, d'avance, toujours dressés contre lui comme un rempart invisible, derrière lequel s'abritaient et s'abriteraient sans cesse les muettes résistances du père de Béatrix.

— Vous êtes injuste, fit observer doucement Marie-Louise. La jalousie du comte était plausible, tout en étant excessive. Et puis, il faut plaindre les gens en raison de leur sensibilité, et non pas en raison de la gravité du malheur qui les atteint... C'est, d'ailleurs, cette sensibilité même qui me donne bon espoir... Enfin, attendez la démarche de Béatrix, mais ne vous endormez pas. La saison est déjà fort avancée. Bientôt, on va parler des départs. Béatrix et sa mère iront, sans doute, à Laverdun; vous aurez soin d'aller chez vous... Et alors, s'il y a de l'orage... Mais non; tout s'arrangera; je ne me contente pas de vous le souhaiter: je vous le prédis.

— Vous me réconfortez toujours. Quand je ne vous devrais que cela, quelle reconnaissance !

— Oui. Mais remarquez que ce ne sera pas tout que de triompher. Il faudra savoir profiter de la victoire... Voyez-vous, il y a trois phases dans le bonheur et dans l'amour: pendant la première, on ne veut pas de témoins de sa félicité; pendant la seconde, on en accepte, sans les rechercher; et, pendant la troisième, on les recherche... Quand on devient tout à fait indifférent à la question, dame !..

— Cela constitue une quatrième phase, n'est-ce pas ? interrompit Régis en souriant.

— Non. Car alors, tout est fini: il n'y a plus de bonheur, il n'y a plus d'amour... Je suis bien sûre que vous n'en viendrez jamais là. Mais prenez garde à la troisième phase, à celle durant laquelle on recherche les témoins. Tâchez que ces témoins soient des amis...

— Je tâcherai que ce soit surtout vous et les vôtres.

— Vous n'aurez pas tort. Nous entourerons... ou du moins je m'efforcerai d'entourer votre bonheur d'une bonne et saine atmosphère bourgeoise. Rien de tel, croyez-moi...

— Je vous crois sans peine quand je vous vois, vous et votre sœur. Votre bourgeoisie... ou votre bourgeoisisme embaume, vous savez ! Ça ne sent pas du tout la cuisine chez vous.

— Oh ! quant à ma sœur, fit la veuve en soupirant, je ne sais pas trop où elle sera. Je ne la vois pas marée: elle est difficile et bien plus aristocrate que votre servante... Et je ne suis pas assez égoïste pour désirer la garder près de moi.

— Bah ! nous lui trouverons quelqu'un. Laissez-moi seulement me marier ; je me charge de lui dénicher l'oiseau rare : ce sera ma manière de m'acquitter envers vous et envers elle.

— J'en doute un peu, répondit Marie-Louise en secouant la tête avec une singulière mélancolie. Mais, en attendant, occupez-vous de votre affaire.

Il n'eut pas à chômer longtemps. Car, tout au commencement du mois de juin, il reçut une carte d'invitation au nom du comte et de la comtesse de Laverdun, pour une fête de jour. Personne ne lui avait parlé de cette fête. Il trouva l'invitation bien cérémonieuse et flaira quelque mystère. Aussi s'empressa-t-il de se rendre rue de l'Université, sans attendre la date fixée.

Justement, plusieurs jours s'étaient écoulés sans qu'il eût pu voir Béatrix ni sa mère. Pour différentes raisons, ou sous différents prétextes, il avait été, plus d'une fois, ajourné.

Il fut reçu, cette fois, et on le fit monter au premier étage. Là, il se trouva tout à coup en tiers entre le comte et sa femme, lesquels étaient réunis dans la petite pièce où la mère de Béatrix avait coutume de recevoir les visiteurs de son intimité, et qui n'était autre que la première pièce de son appartement particulier.

— Monsieur, dit le comte en inclinant légèrement sa haute taille, je suis moins étonné de vous voir ici que vous ne l'êtes, sans doute, de m'y rencontrer. Mais il faudra que les amis de M^{me} de Laverdun en prennent, pour quelque temps, leur parti et s'y accoutument ; car j'ai l'intention de passer plusieurs mois en France, séjournant tantôt ici, tantôt à Laverdun... Oui, l'ère des voyages est provisoirement close... Cela dit, je me ferais scrupule de gâter davantage, aujourd'hui, votre plaisir et celui de M^{me} de Laverdun... Je vous salue, monsieur.

Le tout était d'une politesse si parfaite, en dépit de certaine ironie froide, que l'on eût été fort embarrassé de s'en montrer formalisé. Et, néanmoins, Régis avait immédiatement compris que, sur un ton pareil, il n'y avait aucune conversation possible au-delà de la première phrase et de la première réplique.

Il fut donc assez aise de voir M. de Laverdun se retirer après un salut aussi succinct, mais non moins convenable, que le premier. Et il interrogea du regard M^{me} de Laverdun.

Celle-ci était visiblement contrainte et même peinée. Cependant, ayant constaté que son visiteur, interloqué et déconflit, n'avait pas l'air de pouvoir ou de vouloir articuler la moindre question, elle se résigna à prendre l'initiative des explications.

— Comme vous le voyez, mon cher enfant, il y a du nouveau... Et c'est un peu la faute de Béatrix... la mienne aussi, du reste ; car, avant d'agir, elle m'avait demandé mon autorisation, et je la

lui avais accordée... Elle a voulu écrire à son père... Elle l'a prié de venir le plus tôt possible, pour ratifier le choix qu'elle et moi nous avions fait de votre personne. M. de Laverdun est venu; mais il ne paraît pas en humeur de ratifier.. Il est coiffé d'une tout autre idée... Enfin, vous ne l'ignorez point, ses sympathies ne vous sont guère acquises. Que voulez-vous? C'est une lutte à soutenir. Nous la soutiendrons... Au surplus, tout cela était prévu. Et, un peu plus tôt, un peu plus tard...

— Oh ! merci, madame.

— Pensiez-vous que ma fille et moi, nous pussions être oubliées de la parole donnée?

— Un père, c'est presque un souverain!

— Et même un tyran, à ce que nous voyons... Mais, fort heureusement, sa tyrannie n'est que temporaire. Au pis-aller, il suffira d'attendre l'âge de la majorité... Car je puis, sans le concours de mon mari, grâce à Dieu ! doter ma fille...

— Et Béatrix? interrompit Régis.

— Elle est très ferme.

— Je voudrais bien la voir, lui parler...

M^{me} de Laverdun ne disant rien, le jeune homme demanda :

— Ne le pourrai-je donc?

La comtesse secoua la tête en signe d'impuissance, mais non sans rougir de honte ou de dépit.

Et Régis, qui devinait, à peu près, la scène ayant eu lieu entre M. de Laverdun et sa femme, mais qui n'avait pas le droit de laisser entendre qu'il la devinait, Régis se leva, très ému et très gêné.

— Je comprends, reprit-il, la tactique de M. de Laverdun. Il ne veut plus même que je voie sa fille.

A quoi la comtesse se hâta de répliquer :

— Dans l'intimité... Mais, moi présente, la maison vous sera toujours ouverte... D'ailleurs, vous avez pu constater que nul ne vous en interdit l'accès.

— Mais je constate aussi que Béatrix est cloîtrée... du moins pour moi.

— Voyons, mon cher enfant, parlons net... M. de Laverdun ne vous accepte pas comme gendre. Mais il ne vous a jamais accepté. Rien donc n'est changé, en fait. La seule différence entre aujourd'hui et hier, c'est que la lutte est ouverte.

— Enfin, que dois-je faire ?

— Ne pas rompre en visière à mon mari, qui est le maître... pour un temps. Venez en ami de la maison, jusqu'à ce que nous ayons conquis pour vous le droit de revenir en prétendant.

Il parut à Régis que le conseil était sage. Mais, son père pronon-

geant son absence. — retenu qu'il était à Montignan par ses obligations de propriétaire, et de propriétaire toujours un peu besogneux, — le jeune homme estima qu'il devait lui écrire, afin de le mettre au fait.

La réponse de M. de Montignan fut qu'il ne jugeait point à propos de se montrer, mais que son fils aurait bien tort de se cacher. En sorte que Régis crut devoir profiter de l'invitation qui lui avait été adressée. — Il ne le fit toutefois qu'après avoir pris l'avis de M^{me} Amelot.

— Je crois bien ! lui dit celle-ci. Restez sur la brèche. Personne n'y passera tant que vous y serez... Et puis, vous êtes censé ne rien savoir, n'est-ce pas ? Pourquoi, dès lors, vous effaceriez-vous ? Vous êtes un ami, et même un candidat comme un autre.

Si bien que le jeune homme, ayant endossé sa plus élégante redingote, pénétra, un jour de juin, dans les salons et les jardins de l'hôtel de Laverdun, avec une foule d'invités appartenant à toutes les catégories *inévitable*s de la société parisienne. On eût dit une fête de charité, plutôt qu'un raout ou un *garden party*, tant il y avait de monde.

Dès le vestibule, Régis entendit des propos qui lui donnèrent la chair de poule.

— Il paraît, disait quelqu'un, qu'il va bientôt marier sa fille. C'est pour cela qu'il fait sa rentrée.

— En effet, répondait-on, il faut qu'il y ait quelque chose dans ce goût-là pour que Laverdun reparaisse chez lui. Mais je croyais...

— Chut ! — fit un autre, en poussant du coude les bavards et en clignant l'œil dans la direction de Régis. — Il y a, tout près d'ici, le héros ou le bénéficiaire de la fête.

— Un des bénéficiaires probables, voulez-vous dire. Car on prétend que, par habitude de se contredire, les amphitryons ne sont pas d'accord.

Régis, tout en ayant l'air d'examiner un griffon de bronze, lequel semblait préposé à la garde d'une porte, admirait en son pardedans la rapidité des informations mondaines et pestait mentalement contre la sûreté relative de ce service d'espionnage gratuit, d'où émanent tant de renseignemens qui ne sont pas toujours de simples cancan.

M. de Laverdun, dont la belle tête hâlée et grisonnante dominait la bouleuse marée humaine qui envahissait sa maison, s'efforçait d'être poli pour tout le monde et y réussissait assez bien. Il le fut même pour Régis. Mais il ne sut ou ne voulut être vraiment aimable que pour la duchesse de Losne et le prince de Poigny. A haute voix, au moment de descendre dans le jardin pour le lunch, il les invita à passer une partie de l'été chez lui, dans l'Ariège. Il

ajouta que la comtesse, absorbée en ce moment par ses devoirs de maîtresse de maison, se réservait d'intervenir plus tard, pour insister. Et, comme Béatrix, un peu pâle et soucieuse, se tenait à l'écart avec Suzanne, il l'alla prendre par la main, l'obligeant ainsi de s'associer presque publiquement à l'invitation.

La duchesse, resplendissante de belle humeur, s'écria joyeusement :

— Je vous soupçonne de vouloir préparer votre élection ! Vous avez besoin d'un courtier, avouez-le, pour votre candidature, et vous avez jeté votre dévolu sur moi... On pourrait plus mal tomber. Ah ! je donnerai de la tablature à votre préfet !

— Non, je vous assure, non... J'ai vu trop de choses et trop d'hommes, dans mes voyages... J'en ai vu de toutes les couleurs...

— Justement. La politique ne changera rien à vos habitudes.

— Non, encore une fois, je ne saurais m'intéresser à ces billevesées électorales. Il ne s'agit point d'élections ni de candidatures... pas de celles-là, du moins. Il s'agit, tout simplement, d'amuser, de distraire un peu mademoiselle ma fille, qui, à peine libérée de son exil champêtre, doit éprouver encore le besoin de se décarêmer. J'aurais quelque vergogne, je le confesse, à la séquestrer de nouveau, à la remettre si vite en chartre privée.

— Mon père, dit hardiment Béatrix, je vous remercie de vous préoccuper ainsi de mes amusemens ; mais je ne me suis jamais ennuyée à la campagne, où j'ai toujours eu des voisins... que je compte bien y retrouver, d'ailleurs... Cela, sans préjudice des distractions nouvelles que vous voudrez bien m'y offrir.

Ayant ainsi parlé, d'un ton net et tranchant, M^{lle} de Laverdun fit une demi-révérance, tourna les talons et marcha droit à Régis, qu'elle ne quitta plus.

Cette petite scène avait eu pour spectateurs, outre la duchesse et son fils, M^{me} de Castreville, Triseuil et quelques autres curieux. Elle fut l'objet de commentaires fort différens dans la forme, mais identiques au fond. Tous ceux qui y avaient assisté furent convaincus que M. de Laverdun et sa femme allaient se faire la guerre aux frais de leur fille. Et une telle conviction, pour intéressante qu'elle rendit la réunion, ne laissa pas que d'y jeter un peu de froid. D'autant plus que le maître du logis, à partir de ce moment, renfroigna singulièrement sa mine, qu'il avait naturellement peu avenante, et que la comtesse, informée sur-le-champ par la marquise de Castreville, devint et resta plus pâle que sa fille.

Cependant, on causait dans le jardin, autour d'une table magnifiquement servie et aux sons de l'inévitable musique izardienne. Béatrix surtout causait avec Régis.

— Cela va mal, disait-elle. Je n'ai pas encore bien compris les raisons de mon père. Celles qu'il m'a données sont de pures échappées.

patoires. Mais il y en a d'autres... N'importe ! Ne vous désolerez pas, ne désespérez jamais. Les Laverdun sont entêtés, paraît-il. C'est mon père qui me l'a dit, et il doit le savoir. Eh bien ! il connaîtra toute la vérité du proverbe : « Bon sang ne peut mentir. »

— J'ai bien peur que, malgré le voisinage, nous ne nous voyions guère, cet été !

— Bah, bah ! laissez-moi faire... Et puis, si l'on prétend nous séparer définitivement, nous aurons, en la personne de M^{me} Amelot, un intermédiaire fidèle.

— C'est vrai ! fit Régis dont le visage s'éclaira et qui chercha machinalement du regard son amie et protectrice.

Celle-ci recevait, de son air digne, légèrement embarrassé parlois, les louanges d'une demi-douzaine d'hommes, pour la plupart entre deux âges et qui lui faisaient fête, heureux de la retrouver après une longue éclipse et se réchauffant à cet astre de leur seconde jeunesse, soudain réapparu dans tout son éclat. Quelques-uns semblaient même se réchauffer un peu trop, à en juger par l'accueil plus que réservé de M^{me} Amelot. Il y avait là d'anciens diplomates de l'époque impériale, avec deux ou trois ambassadeurs étrangers, dont un oriental, qui, seul, avec sa noble figure sérieuse, ses gestes graves et ses saluts majestueux, était pleinement rassurant. — La jeune veuve n'avait jamais très bien su écouter les hommes : elle les craignait, non pas pour ce qu'ils pouvaient lui dire, mais pour ce qu'on en pouvait dire et d'elle en même temps. Préjugé bourgeois, assez gauche et pourtant salubre quelquefois, — témoin M^{me} de Laverdun, qui, elle, vraie grande dame, sachant tout entendre et ne craignant personne, avait à se plaindre de tout le monde.

Petit à petit, salons et jardins se vidèrent. On avait ébauché quelques parties et quelques danses ; on avait parlé, on avait ri, on avait mangé, on avait bu. Et le comte de Laverdun avait appris au monde qu'il existait encore, non-seulement comme homme, mais comme père et comme mari.

— Madame, et vous, Béatrix, veuillez me rejoindre là-haut, tout à l'heure.

Le masque achevait de se détacher : M. de Laverdun montrait un visage dur, contracté, presque méchant.

Quand il tint sa femme et sa fille sous son regard sombre et impératif, il articula lentement ces paroles :

— Je vous ai dit ce que je ne veux point, et je vous ai donné à entendre ce que je désire. Ce que je ne veux point, c'est que ce jeune monsieur de Montignan, qui n'a, d'ailleurs, pas plus d'aïeux que d'écus, devienne mon gendre. Ce que je désire, c'est que ma fille soit un jour, un jour prochain, princesse de Poigny, puis du-

chesse de Losne... Or, vous ne paraissez pas tenir plus de compte de mes volontés que de mes désirs... Eh bien! je n'aurai plus que des volontés. Je veux, entendez-moi bien toutes deux, je veux que ce mariage se fasse, et qu'il se fasse promptement. C'est pour cela que je suis ici.

— Pardon, mon père, dit Béatrix toute frémissante, vous outre-passez vos droits. Vous pouvez m'interdire tel ou tel mariage; vous ne pouvez légitimement m'en ordonner aucun!

— Soit! fit le comte. Mais je vous préviens que, ni à Paris, ni à Laverdun, ni ailleurs, vous ne reverrez ces Montignan... Et, s'ils avaient l'audace de se présenter encore chez moi, après votre démonstration d'aujourd'hui, je les ferais jeter à la porte, sachez-le bien!

— Pourquoi? demanda Béatrix avec une feinte tranquillité. Est-ce parce qu'ils ne sont pas assez riches à votre gré?

— Pourquoi... pourquoi? balbutia M. de Laverdun dont la colère montait. Parce qu'ils me déplaisent, parce que ce sont des aventuriers... parce que je les hais...

— Et pourquoi les haïssez-vous? continua la jeune fille sur le même ton contenu. Nous, nous ne pouvons que les aimer... moi, particulièrement, qui n'ai guère eu d'autre société que la leur, à un âge où les enfans, d'ordinaire, ont surtout pour amis leurs parens.

— Le reproche s'adresse à votre mère autant qu'à moi.

— Non. Car ma mère vous obeissait, je crois... Et d'ailleurs, elle m'approuve aujourd'hui, au lieu de me violenter... J'ignore, mon cher père, quels sont les motifs de votre haine; je vous ai dit quels étaient les motifs de ma sympathie... Si vous me faisiez part de vos raisons, peut-être me convertiriez-vous, en partie, à votre manière de voir. Mais, jusque-là...

— C'est bien! interrompit le comte avec autorité. Laissez-nous.

Dès qu'il fut seul avec sa femme, lui ayant saisi le bras, il s'écria :

— Vous les connaissez, vous, mes raisons!.. Si vous m'y forcez par votre entêtement à soutenir votre fille après l'avoir encouragée dans une voie honteuse, je les jetterai à la face de M. de Montignan, ces raisons, avec un soufflet tardif! Et ce sera les jeter en pâture à la curiosité du monde... comme pour la rassasier enfin!

HENRY RABUSSON.

(La dernière partie au prochain n°.)

L'HYGIÈNE

EN 1889

L'hygiène tient convenablement sa place à l'Exposition universelle, bien qu'elle soit un peu écrasée par les splendeurs qui l'entourent. C'est la première fois qu'elle se produit dans un parcil milieu. Elle s'était jusqu'ici tenue à l'écart de ces grandes exhibitions, dans l'ombre protectrice des congrès scientifiques, loin du redoutable voisinage des arts et de l'industrie, et cette attitude modeste lui avait réussi. Elle lui avait permis de se manifester en dehors de sa sphère habituelle et de faire constater à tout le monde son importance et ses progrès.

Depuis 1876, époque à laquelle s'est ouverte à Bruxelles la première exposition d'hygiène, il y en a eu dix autres, dont l'intérêt est allé en grandissant (1). Celles de Berlin, de Londres et de Paris en particulier, ont été de véritables révélations. L'effet qu'elles ont produit a contribué, autant que les congrès, à faire avancer les questions relatives à la santé publique; les médecins y ont trouvé le plus puissant auxiliaire de la propagande à laquelle ils se livrent depuis une vingtaine d'années et qui commence à porter ses fruits. Grâce à elles, l'utilité de l'hygiène est au-

(1) Gènes (1880), Genève (1882), Berlin (1883), Londres (1884), Paris (1886), Vienne, Le Havre, Varsovie (1887), Rouen (1888).

jourd'hui comprise par les classes éclairées. Elles en ont imposé le souci aux administrations, au chef de l'État lui-même.

Les expositions scientifiques ont un caractère spécial. Elles n'ont pas pour mission d'éblouir et de charmer, mais d'instruire et de convaincre. Le côté industriel et commercial y cède le pas à l'élément didactique. Du reste, les grandes expositions décennales ont pris elles-mêmes un aspect de plus en plus sérieux. Ce n'était, au début, qu'un étalage de marchandises, qu'un grand bazar doublé d'une usine, où les arts ne jouaient qu'un rôle purement décoratif. C'est ainsi du moins que l'Exposition de 1855 m'apparaît à travers mes souvenirs. Depuis cette époque, les autres manifestations de l'activité humaine sont venues tour à tour réclamer leur place dans ces concours internationaux et en changer le caractère. Ce n'est plus seulement le sentiment de la richesse accrue qui s'en dégage, c'est surtout celui du progrès accompli.

Cette transformation vient de la prépondérance que les sciences y ont acquise, et, pour s'y faire une pareille place, elles ont eu plus d'une difficulté à vaincre. Il ne leur suffisait pas en effet de montrer leurs instrumens, leurs appareils et même de les faire fonctionner en public, il fallait encore trouver le moyen de parler aux yeux, de rendre sensibles les idées et les faits révélés par ces instrumens. Alors, les photographies, les croquis, les gravures, les maquettes, les plans en relief sont venus prendre, dans les galeries, la place des objets que leurs dimensions ne permettaient pas d'y faire entrer. Les cartogrammes, les diagrammes, les tableaux statistiques ont permis de traduire, par des lignes ou par des nuances de coloration, les notions abstraites de l'économie politique et de la science sociale. Ils ont mis le public à même de saisir, d'un coup d'œil, les combinaisons financières sur lesquelles reposent les associations coopératives, les institutions patronales, les sociétés de secours, les caisses de retraite et les assurances sur la vie.

L'hygiène a bénéficié de ces différens modes d'expression, et la part s'y est faite de plus en plus large aux œuvres de la pensée. Elle a su, en France du moins, éviter un écueil qui eût pu compromettre sa dignité et ses véritables intérêts, celui de tomber dans l'industrialisme et dans la réclame commerciale. En 1889, comme en 1886, à l'esplanade des Invalides comme à la caserne Lobau, la science a tenu le charlatanisme à l'écart.

Cette année, et pour la première fois, l'hygiène et l'Assistance publique sont réunies à l'Exposition, comme elles le sont au ministère de l'intérieur. Elles font partie du vi^e groupe et forment la classe 64. Les objets qui intéressent la santé publique sont un peu

disséminés sur différents points du Champ de Mars, du Trocadéro, du quai d'Orsay et de l'esplanade des Invalides, mais la classé 64 a de plus son domaine particulier.

C'est d'abord le palais de l'hygiène qu'on aperçoit, sur l'Esplanade, entre le ministère de la guerre et l'Économie sociale. Il est précédé par un terre-plein au centre duquel s'élève une fontaine aux eaux jaillissantes. Une statue de la déesse Hygie la surmonte; elle est pourvue de ses attributs classiques : une coupe dans la main gauche, un serpent enroulé autour du bras droit. Je n'affirme pas que cette œuvre d'art soit au nombre des choses qu'il faudra sauver à tout prix de la destruction lorsque l'Exposition sera terminée; mais elle fait la joie des visiteurs et les exposans eux-mêmes la regardent avec complaisance. Il n'en faut pas davantage. Le palais lui-même est superbe. Il est éclatant et orné des couleurs les plus vives. Des noms illustres en décorent la façade. Hippocrate y figure à côté de Tenon, Plutarque est auprès de Cochin, et personne ne s'étonne de ce voisinage, tant l'hygiène est habile à rapprocher les gens, les temps, et les distances.

A côté de ce temple qui leur est exclusivement consacré, l'Hygiène et l'Assistance se sont créé quelques dépendances sur le terrain de l'Économie sociale. Elles y possèdent une section tout entière, la XIII^e, dont j'ai l'honneur d'être le président. On y trouve de plus le groupe des maisons ouvrières de France et de Belgique ainsi que le pavillon de la Société philanthropique, sur lequel je reviendrai plus tard. Enfin, l'hygiène urbaine occupe la première place dans les élégans pavillons que la ville de Paris a élevés au Champ de Mars. C'est là que se trouvent réunis tous les élémens de l'intéressant problème que soulève l'assainissement des villes.

I.

L'une des branches les plus importantes de l'hygiène est logée en dehors des constructions que je viens d'énumérer. L'alimentation a son domaine spécial. On lui a consacré deux longues galeries parallèles qui occupent toute la partie du quai d'Orsay située entre l'avenue de La Bourdonnais et le pont de l'Alma. Tous les pays du globe y ont envoyé leurs comestibles et leurs boissons. Tout ce qui est susceptible d'être transporté est là réuni, exposé sous les formes les plus propres à flatter l'œil et à stimuler l'appétit. La Russie a expédié ses saumons conservés, son caviar, ses fruits confits, ses sirops et ses confitures; l'Angleterre ses épices, ses condimens, ses viandes fumées et ses jambons; l'Italie ses pâtes alimentaires, ses mortadelles, ses saucissons

géans; la Hollande ses fromages et ses liqueurs; l'Amérique ses lards salés, ses conserves en boîtes, ses viandes comprimées, assaisonnées et prêtes à servir; la France, les productions naturelles de son sol fertile et celles de ses usines alimentaires. Au milieu de celles-ci se dresse l'énorme bloc de chocolat Ménier, qui mesure 7 mètres de hauteur, pèse 50 tonnes, contient 250,000 tablettes et représente une valeur de 200,000 francs.

Pour énumérer toutes les richesses gastronomiques amoncelées sur le quai d'Orsay, il faudrait me livrer à un inventaire semblable à celui des magasins d'Amilcar dans *Salammbô*. L'hygiène, du reste, se désintéresse de tous ces produits, qu'il lui est impossible de contrôler, sur la valeur nutritive et la pureté desquels elle ne peut avoir aucune donnée. Dans le nombre, il y en a deux cependant qui appellent son attention par l'importance des questions qu'ils soulèvent. Ce sont les céréales et les boissons alcooliques.

Les pavillons de l'alimentation renferment des orges, des avoines, des blés venus de tous les points du monde et expédiés par des contrées lointaines qui n'avaient pas encore, il y a dix ans, l'habitude d'envoyer leurs produits sur les marchés de l'Europe. Grâce à la facilité des communications et au bas prix des transports, le niveau s'est établi partout. Les grains se rendent d'eux-mêmes des lieux où ils sont en excès, dans ceux où ils font défaut. Les négociants de New-York, par exemple, reçoivent, par le télégraphe, les prix de la veille sur les marchés de Liverpool, d'Anvers, de Marseille, du Havre et dirigent leurs chargemens sur le port le plus avantageux. Il suffit d'une différence de 0 fr. 50 par hectolitre pour dicter leur choix.

En présence de cette circulation abondante et facile, l'hygiéniste ne peut pas oublier qu'il y a un siècle, à la date dont nous venons de célébrer le centenaire, les barrières qui séparaient les provinces n'étaient pas encore tombées. Chacune d'elles devait vivre de ses produits. Dans l'une on manquait de pain, dans l'autre on ne savait que faire de sa récolte, et le transport des céréales était interdit. Eût-il été autorisé, que le mauvais état des routes n'eût pas permis d'en profiter. « Pendant tout le xviii^e siècle, dit Maxime Du Camp, l'histoire de l'alimentation du peuple se résume dans une série de disettes. Notre pays a souffert de la faim jusqu'au commencement du xix^e siècle. »

La suppression des barrières d'une part, l'amélioration des grandes routes et la création des voies fluviales de l'autre, vinrent successivement faciliter les échanges, et diminuer la fréquence des disettes. La dernière dont la France ait gardé le souvenir est celle

de 1847. Depuis lors, l'extension des voies ferrées, le développement de la navigation à vapeur les ont rendues impossibles. Le prix du blé tend à devenir uniforme sur tous les marchés du monde et c'est à peine si les mauvaises récoltes font payer le pain quelques centimes de plus aux consommateurs. C'est ainsi qu'en 1879 la récolte de blé a été mauvaise dans l'Europe entière. Une disette y était imminente, si l'Amérique, qui produit beaucoup plus de blé qu'elle n'en consomme, ne nous avait pas expédié son excédent. Elle a exporté cette année-là 65,540,000 hectolitres de blé, sur 167,003,314 qu'elle avait récoltés, et, grâce à ce secours, c'est à peine si l'Europe s'est aperçue de l'insuffisance de sa production.

Ce libre échange des grains a quelques inconvénients économiques. Il rend la concurrence difficile pour les vieilles nations dont les charges sont lourdes et le sol appauvri. Il les met parfois dans la fâcheuse nécessité de se protéger à l'aide de droits compensateurs ; mais, en somme, il vaut mieux souffrir de temps en temps d'une crise agricole, comme celle d'où nous sortons, que d'être exposé à mourir de faim après avoir mangé l'herbe des prairies et l'écorce des arbres, comme cela arrivait encore il y a deux cents ans.

Le second point qui donne à réfléchir à l'hygiéniste, c'est l'extension prise par le commerce des vins et des spiritueux, depuis la dernière exposition ; c'est la variété et l'abondance des boissons fermentées accumulées dans les galeries du quai d'Orsay. On y voit des bières, des cidres, des vins de toutes les provenances. Les cidres forts, les cidres mousseux de Normandie, y rivalisent avec les cidres américains, qui viennent maintenant leur faire concurrence sur nos marchés (1). Le *pale ale*, le *stout*, le *porter*, le *stronch-beer* et le *lager-beer* y rivalisent avec les bières des bords du Rhin.

Les vins sont plus variés et bien plus nombreux encore. Il y en a qui portent des noms tout à fait inconnus ; on y voit des crus dont on ne soupçonnait pas l'existence. A côté des produits de nos vignobles et de ceux de l'Europe méridionale, qui ont si longtemps figuré seuls sur les marchés, on voit s'y produire aujourd'hui les vins mousseux du Caucase, ceux de la Tauride et de la Crimée, les vins de Kakhette et d'Yalta. Les grands crus blancs et rouges de la Roumanie côtoient, à l'Exposition, les vins de la Calabre et ceux de l'Archipel. Les autres parties du monde viennent aussi leur faire concurrence.

(1) Le 24 juin dernier, le transatlantique la *Bretagne* a débarqué, au Havre, 700 fûts de cidre, et le 1^{er} juillet la *Normandie* en a déposé 700 autres dans le même port. Cela fait en huit jours 12,320 hectolitres.

L'Algérie offre aux visiteurs, dans son splendide pavillon, ses vins rouges si francs, si caractérisés, ses vins blancs qui imitent le Xérès et le Marsala. Depuis cinq ans, elle a triplé l'étendue de ses vignobles ; ses produits, qui suffisaient à peine autrefois aux besoins de la colonie, traversent maintenant la Méditerranée et entrent, pour une part notable, dans la consommation de la mère patrie (1).

La Perse a envoyé, au Champ de Mars, ses vins parfumés, qui ne sont guère connus que dans l'extrême Orient. Le Japon se fait remarquer par l'originalité de ses flacons et de ses étiquettes. L'Angleterre offre aux passans les dix variétés de ses vins du Cap de Bonne-Espérance, où les Français ont planté les premiers ceps, et verse à tout venant le *Red-Constantia*, à raison de 0 fr. 50 le verre. L'Amérique est entrée en lice, pour la première fois, avec les vins de la Californie qui s'intitulent sans façon : Sauterne, Malaga, Claret californiens. Le Chili expose, dans son élégant pavillon, les vins qu'il fournit aujourd'hui à tout le littoral du Pacifique. Le Brésil et la République Argentine font également figurer leurs vins blancs et leurs vins rouges, dans leurs expositions respectives. Citons enfin, pour terminer cette revue, les dix crus de l'Australie, qui ont obtenu, dit-on, le plus grand succès, lors de la visite présidentielle du 12 juillet.

L'extension que la culture du raisin a prise et dont l'Exposition donne la mesure, s'est produite depuis l'invasion de nos cépages par le phylloxera. Lorsque les vins de France sont venus à manquer, on a planté de la vigne partout où elle pouvait pousser. Aujourd'hui, c'est un fait accompli, et maintenant que nos vignobles vont se repeuplant, il faut que nous comptions avec cette concurrence. L'hygiène ne peut que s'en féliciter. Le vin est la plus salubre des boissons fermentées. Il est utile aux faibles, aux convalescens, comme aux travailleurs. On ne saurait donc trop encourager la culture de la vigne. C'est le meilleur moyen de prévenir les dangereuses falsifications dont le vin est devenu l'objet depuis qu'il est rare. Le jury des récompenses l'a compris, et il en a donné la preuve par la libéralité avec laquelle il a traité la classe 73 (Boissons fermentées). Les distinctions dont elle a été l'objet remplissent cinquante-huit colonnes du *Journal officiel*. Les vins seuls ont obtenu 15 grands prix, 500 médailles d'or, 1,250 d'argent, 600 de bronze et 800 mentions honorables. La France figure sans doute, dans cette distribution, pour la plus large part ; mais toutes les nations que j'ai citées plus haut ont eu des récompenses. Le jury a prouvé

(1) En 1884, la récolte a été de 896,200 hectolitres ; en 1888, de 2.728,000 hectolitres, la production totale de la France étant cette année-là de 23,909,000 hectolitres.

par là son impartialité : nous voyons sans jalousie le développement que la production du vin a pris sur le globe, malgré le préjudice qui peut en résulter pour nos intérêts. Nous ne sommes pas habitués à envisager les questions d'économie sociale à ce point de vue-là, et, d'ailleurs, il faudra bien des années avant que les vins d'Amérique et d'Australie détrônent nos grands crus de la Bourgogne et du Bordelais et surtout notre vin de Champagne, qui n'a pas de rival à l'étranger.

La production en augmente tous les ans dans une proportion notable. C'est lui qui occupe le plus de place au quai d'Orsay ; une galerie tout entière lui est consacrée. Une seule maison accuse une production de 2 millions de bouteilles par an. C'est celle qui expose l'immense tonneau devant lequel tous les visiteurs s'arrêtent. Ce foudre énorme se dresse sur quatre forts piliers en fonte dissimulés par les feuilles entrelacées d'un pampre artificiel. La grande tonne d'Heidelberg n'était rien à côté. Il porte fièrement, sur le milieu d'une de ses larges bases, l'indication de son contenu : 1,800 hectolitres, 200,000 bouteilles. L'hygiéniste se voile la face devant de pareils chiffres. Il suppose que, si ce grand vaisseau était rempli d'alcool, son contenu suffirait pour enivrer 1 million d'hommes ; mais ce n'est pas la liqueur malfaisante fabriquée par l'industrie que le grand tonneau de l'Exposition est destiné à contenir, c'est le vin généreux de la Champagne, et c'est lui que la France offre à l'Angleterre sous la forme d'une grappe de raisin, dans le groupe symbolique qui en décore la face principale.

L'alcool, hélas ! a également sa place à l'Exposition. Les distilleries des départemens du Nord y ont envoyé leurs produits et les spécimens de leur outillage. Les autres nations ont fait de même. La Russie, en particulier, a expédié de nombreux échantillons de ses fabriques de Varsovie. On sait qu'elle consomme des quantités effrayantes de ce dangereux liquide. L'impôt dont il est frappé rapporte, par an, 700 millions de francs au Trésor.

Tous les pays où croît la canne ont expédié des rhums à l'Exposition. Cette fabrication a pris une grande importance dans les colonies. Leurs sucres ont de la peine à soutenir la concurrence avec ceux qu'on retire de la betterave, tandis que le rhum et le tafia sont très demandés, depuis que l'eau-de-vie de vin est hors de prix et que les effets désastreux des esprits d'industrie sont mieux connus.

Les céréales, les vins et les spiritueux ne sont pas les seuls articles qui intéressent l'hygiène dans les galeries de l'alimentation ; il en est d'autres qui la concernent même d'une façon plus directe. Les procédés de conservation des alimens sont dans ce cas. Cet art a fait des progrès notables, dans ces dernières années, par l'emploi

des appareils de réfrigération. On en trouve de trois sortes à l'Exposition. Dans les uns, on emploie la glace en nature; dans les autres, le froid est produit par l'évaporation de l'ammoniaque ou par la détente de l'air comprimé.

A la première espèce appartient la chambre de froid du système Wickes, pour la conservation et le transport en grand des viandes et du laitage. Le wagon dans lequel elle est installée, et qui figure dans la section des États-Unis, est à doubles parois formées de papier et très isolantes. La glace s'introduit dans l'intervalle. On en met 2,800 kilogrammes la première fois, et tous les dix jours on fait le plein. Le déchet est de 200 kilogrammes par jour. Il existe aux États-Unis 6,000 de ces wagons qui transportent les viandes dans toutes les directions. Il y en a qui vont de Chicago à la Nouvelle-Orléans.

La glace est également employée dans la ferme d'Arcy-en-Brie, pour obtenir la réfrigération rapide du lait et s'opposer à sa fermentation. Les détails de cette manutention sont exposés dans la section d'agriculture.

La machine Fixary, qu'on voit derrière le palais de l'Hygiène, fonctionne à l'aide de l'ammoniaque. C'est le système Carré pour la fabrication de la glace artificielle qu'on a appliqué à la réfrigération des viandes. Depuis que cet appareil est installé sur l'Esplanade, on y maintient, en permanence, une température de + 2 degrés et on peut y voir des quartiers de bœuf et des moutons conservés depuis plus de deux mois. Ils ont l'aspect de la viande fraîche, mais ils sont devenus complètement secs.

L'air comprimé produit, lorsqu'il se détend, un froid tellement intense, que la vapeur d'eau qu'il renferme se dépose instantanément sous forme de flocons de givre. On peut donc l'utiliser, tout à la fois, comme moteur et comme appareil de réfrigération. C'est ce qu'on a fait à la Bourse de commerce de Paris. A côté des ventilateurs mus par l'air comprimé, on a disposé des chambres de froid où les commerçans pourront déposer leurs viandes non vendues. La proximité des grandes halles leur épargnera les frais de transport. Ce moyen est employé depuis quelques années déjà à Bruxelles, à Anvers et à Francfort-sur-le-Mein.

Dans la galerie des machines, la Société de l'air comprimé a installé une chambre de froid qu'elle loue aux restaurateurs du Champ de Mars et où la température peut descendre à — 20 degrés. Le même système fonctionne dans la machine Hall, qui peut produire un froid de — 70 degrés. Elle est installée à bord des navires qui font le transport des viandes de la Plata en Europe. On sait que, depuis quelques années, l'Amérique du Sud nous expédie des quantités considérables de bœufs découpés en

quartiers, et que l'Australie envoie en Angleterre des milliers de moutons à l'état de *carcasses*, c'est-à-dire contenus dans des sacs de toile. Ces viandes sont embarquées sur des navires construits à cet effet et dont nous avons vu deux échantillons en France, le *Paraguay* et le *Frigorifique*. La machine Hall est installée à bord d'une certaine de ces transports, dont chacun peut embarquer de trente à quarante mille moutons. La maison Sansisena, qui fait le commerce des viandes de la Plata, a monté une de ces machines dans le pavillon de la République Argentine, avec un spécimen des chambres de froid qui fonctionnent à bord de ses navires.

La conservation des alimens peut s'obtenir par un procédé diamétralement opposé, c'est-à-dire en les soumettant à une température suffisamment élevée pour détruire tous les ferments qu'ils peuvent contenir. C'est de cette façon qu'on obtient le *lait pur naturel de Dahl* (lait liquide stérilisé) dont on fait grand usage en Angleterre. On le verse, à l'état frais, dans des boîtes qu'on soude et qu'on soumet ensuite à des chauffages successifs. Cette préparation se fait à Drammen, près de Christiania. Elle est exposée dans le pavillon norvégien, où chacun peut goûter du lait conservé depuis trois ans et qui n'a subi aucune altération.

Les falsifications alimentaires intéressent de plus en plus l'hygiène, en raison de l'extension qu'elles prennent et du préjudice qu'elles causent à la santé publique. Elles n'occupent à l'Exposition qu'une place bien restreinte; cependant nous y voyons figurer avec plaisir la collection des substances à l'aide desquelles on remplace le houblon dans la bière et qui permettent de la conserver lorsqu'elle est de qualité inférieure, ou que la fabrication a été manquée. A côté de ces drogues, on aperçoit celles auxquelles on a recours pour falsifier le café, le poivre, le lait, le beurre et la farine. Des tableaux explicatifs placés dans le voisinage édifient le public sur l'industrie des boissons et des alimens frelatés. Ce genre d'enseignement mériterait d'être vulgarisé.

Signalons également, à titre de renseignement précieux, les objets que l'inspection de la boucherie expose dans le pavillon ouest de la ville de Paris. Ils comprennent une collection de préparations microscopiques, un grand album de dessins originaux et une série de tableaux représentant les altérations anatomiques de la viande des animaux morts du charbon, les poumons de ceux qui ont succombé à la tuberculose et à la péripneumonie contagieuse.

II.

L'assainissement des habitations est le problème que la science contemporaine poursuit avec le plus d'ardeur et de succès. C'est

en même temps le terrain sur lequel les progrès réalisés se démontrent le plus facilement. Aussi l'hygiène urbaine tient-elle toujours la première place, dans nos expositions, lorsqu'elle ne les constitue pas à elle seule. Elle présente cette année un intérêt tout particulier.

Grâce à l'empressement que les nations étrangères ont mis à répondre à notre appel, on trouve au Champ de Mars des spécimens de l'architecture de tous les pays. Nos hôtes ont tenu à conserver aux pavillons leur caractère national, et ont eu recours au genre de construction que les exigences du climat et celles des mœurs ont fait adopter dans les contrées qu'ils habitent. Ces petits palais exotiques sont tous situés dans la partie du Champ de Mars qui longe l'avenue de Suffren.

La série commence par un groupe très gracieusement disposé à droite de la tour Eiffel. Il comprend le splendide pavillon de la République Argentine, ceux du Mexique, de la Bolivie, du Brésil, du Venezuela et du Chili. Un second groupe de constructions exotiques se dresse sur la terrasse du palais des Arts libéraux et devant son entrée. C'est le pavillon en bois, style renaissance, élevé par le Nicaragua, et celui de la république de Salvador, dont l'architecture originale tient à la fois de l'arabe et de l'espagnol. Avec l'Uruguay commence une nouvelle série de petits bâtimens échelonnés le long de l'avenue de Suffren. On y trouve le pavillon du Paraguay, de Saint-Domingue, de Guatemala, ceux des îles Sandwich, de l'Inde, de la Chine, du royaume de Siam et du Maroc, un bazar égyptien, et enfin la reproduction d'une rue du vieux Caire absolument exacte, et que ne dépare aucune construction moderne. C'est une des grandes attractions du Champ de Mars.

Pour continuer la revue des habitations africaines, il faut se transporter sur l'esplanade des Invalides, dont tout le côté gauche, en remontant vers le dôme, est consacré à l'exposition coloniale. En suivant l'avenue centrale, on passe successivement devant les palais de l'Algérie, de la Tunisie, puis devant celui qui forme le centre de l'exposition des colonies françaises et des pays de protectorat. L'Annam, le Tonkin, le Cambodge, y sont représentés avec le style si profondément original de leur architecture et la variété de leurs produits. Le pavillon de la Martinique et de la Guadeloupe termine la série.

Toute cette partie de l'Exposition a été édiflée avec un soin, un luxe, un respect de l'exactitude et de la couleur locale, qu'on ne saurait trop admirer. C'est un des endroits qui attirent le plus fortement la foule. La population de Paris est heureuse de voir de près les monumens et les productions de ces pays d'outre-mer pour

lesquels la France s'impose de si grands sacrifices et qui sont un des élémens de sa puissance. Les visiteurs français éprouvent un légitime orgueil en constatant l'importance de notre domaine colonial. C'est une visite salubre et qui dissipera bien des erreurs ; mais ces considérations ne sont pas du ressort de l'hygiène, et je laisse les palais de la façade, pour aller chercher les villages habités par les indigènes de nos colonies, sous l'ombrage des grands ormes qui longent la rue de Constantine. Là, sur une longueur d'environ 500 mètres, se développent dans un désordre qui n'est pas sans grâce, une suite de hameaux dans lesquels se meuvent des populations venues de nos principales possessions de l'Afrique et de l'Indo-Chine. Elles vivent là, sous les yeux des passans, qui peuvent assister aux actes les plus intimes de leur existence.

Derrière le palais de l'Algérie, on voit d'abord les Arabes avec leurs tentes en poils de chameau, leurs chevaux, et leurs familles, puis les cases en torchis et les maisons mauresques. Plus loin sont groupés les principaux types d'habitation en usage dans nos possessions de la côte occidentale d'Afrique : les cases de Guet'n'Dar, du Popo, du Fouta-Djallon, les gourbis des Peuls pasteurs, des Toucouleurs musulmans, une tente de Maures-Trarzas, le coumpan des Ouolofs, etc. Cette sorte de ville composée des élémens les plus divers est coupée par des voies de communication qui s'appellent les rues de Bamako, de Rufisque, et flanquée de fortifications qui donnent une idée des résistances que nous avons rencontrées parmi ces populations guerrières.

C'est d'abord la reproduction, aux deux tiers de la grandeur réelle, de la tour de Saldé, blockhaus construit en 1859, sur les bords du Sénégal, pour arrêter les incursions des Toucouleurs ; puis un modèle de fortification indigène, le *Tata* de Kédongou, sur la rive gauche de la Haute-Gambie, formé par une muraille de 700 mètres de développement, avec 27 tours servant de bastions. On voit aussi, à quelque distance de là, un rudiment de ces palissades dont les indigènes de la Sénégambie entourent leurs villages, et qui ont si souvent infligé des pertes cruelles à nos soldats d'infanterie de marine.

En examinant ces simulacres de fortifications, je songeais aux expéditions si meurtrières du Sénégal et à ces attaques de villages retranchés qui nous ont coûté tant de monde. Je me reportais notamment à la prise de Djalmatt, au moment où le commandant Protet arriva devant le fort avec les 800 hommes qui lui restaient sur 1,700 qui étaient partis avec lui de Saint-Louis. Ils s'étaient mis en route avant le jour et étaient parvenus, à travers des fourrés et des chemins impraticables, à franchir les

quinze kilomètres qui séparaient le fleuve du village. Il avait fallu renoncer à faire halte, parce que les hommes et les bœufs porteurs se couchaient et ne voulaient plus se relever. On arriva à dix heures devant le fort, élevé de quinze mètres au-dessus de la plaine, défendu par un marigot, entouré d'une forte palissade et occupé par quatre ou cinq mille Toucouleurs avec une mauvaise pièce de canon. La vue de l'ennemi rendit, comme d'habitude, tout leur courage à ces braves enfans. On ouvrit le feu à cinq cents mètres, avec les obusiers de montagne; mais les projectiles trouaient la palissade sans l'abattre et le temps marchait. La petite troupe se trouvait au milieu d'une plaine de sable, brûlée par les rayons d'un soleil vertical, et impossible à tenir pour des Européens. « Mes enfans, leur dit le commandant Protet, il faut absolument emporter le village. C'est le seul endroit où il y ait de l'ombre et de l'eau. Si nous n'y entrons pas, dans une heure nous serons tous morts de chaleur et de soif. » La colonne s'élança au pas de course contre la palissade, les pieux furent arrachés à la main ou renversés à coups de crosse de fusil, et nos soldats enlevèrent le fort de Djalmatt; mais ils n'y entrèrent pas tous, il y en avait 175 par terre : 25 morts, 150 blessés.

Voilà ce que me rappelaient les constructions sénégalaises élevées derrière le palais des colonies, tandis que je me promenais sous les ormes qui les abritent.

En continuant cette revue, dans la direction du sud, on rencontre d'abord un village malgache construit en bambous et couvert de feuilles de bananier, avec un plancher fait d'écorces étalées; un groupe d'habitations provenant de nos possessions de l'Afrique équatoriale, des chalets du Gabon, et la reproduction en petit de la factorerie française qui s'y est établie. On trouve plus loin une imitation du village de Loango, au Congo, un hameau canaque de la Nouvelle-Calédonie, et tout au bout le Kampong javanais, avec sa population nombreuse, son restaurant servi par des Malais vêtus de blanc, et ses danseuses dont tout le monde a vanté les charmes. Au début de l'Exposition, ce village était le rendez-vous de la société élégante; mais on a fait courir le bruit que la variole s'y était déclarée, et l'affluence a cessé. Il n'y avait cependant eu que quelques cas sans importance.

L'exposition des villages indigènes offre un grand intérêt au point de vue des mœurs de ces populations et des conditions dans lesquelles elles vivent; l'anthropologie en fait son profit; mais l'hygiène n'a que peu de chose à y apprendre. Pour trouver des enseignemens au sujet des habitations, il lui faut traverser l'esplanade

et rentrer dans son domaine, où nous n'avons pas encore mis le pied.

III.

Les hôtels construits avec luxe dans les quartiers aristocratiques ne laissent rien à désirer sous le rapport de la salubrité; aussi l'hygiène ne s'en préoccupe-t-elle pas. Elle réserve tout son intérêt pour les demeures plus modestes, pour le logis de l'ouvrier, pour la maison du petit bourgeois, et pour celle du paysan. Les habitations rurales ne sont représentées à l'exposition que par les fermes en miniature qui figurent avec leur matériel d'exploitation, leur bétail, et leur personnel dans le groupe de l'agriculture. Celles-là ne nous apprennent rien. Il en est tout autrement des deux autres catégories.

Le fond de l'emplacement consacré à l'économie sociale est occupé par une série de maisonnettes construites par des compagnies ou par des directeurs d'usines sur le modèle qu'ils ont adopté pour loger leurs ouvriers.

L'usine Menier, à Noisiel, a reproduit une de ces maisons à deux logemens isolés. Elle se compose d'un rez-de-chaussée sur cave, d'un premier étage et d'un grenier, d'un hangar pour la lessive et de water-closets à fosse mobile. Le tout coûte six mille francs à construire; mais la maison Ménier n'en fait pas une spéculation. Elle loue ses logemens à des prix très modérés; seulement, elle ne veut pas que l'ouvrier puisse en devenir acquéreur, parce qu'elle tient à rester maîtresse de ses immeubles. A côté de cette maison, se trouve celle de M. Fanien fils aîné, de Lilliers (Pas-de-Calais), qui contient cinq pièces; puis la maisonnette de la Société de la Vieille-Montagne et celle de la Compagnie des mines d'Anzin. Cette dernière renferme quatre pièces avec jardin, hangar et cabinet d'aisances; cette petite rue est complétée par les deux maisons ouvrières de Naeyer et C^{ie}, qui sont semblables à celles que cette société a élevées pour les ouvriers de ses usines de Willebroek, en Belgique, et qui ressemblent beaucoup à celles de la Société des mines d'Anzin. Les ouvriers en deviennent propriétaires au bout de dix-huit ans, moyennant un loyer de 15 francs par mois qui représente un intérêt de 3 pour 100 et un amortissement de 4 pour 100. Cette somme de 180 francs par an est notablement inférieure à celle que coûte un logement équivalent dans une maison ordinaire.

Les petites constructions élevées dans l'enceinte de l'Économie sociale sont des modèles de confortable et de salubrité. Elles

prouvent qu'il est possible de construire pour les ouvriers des habitations salubres et agréables, et de les y loger à des prix inférieurs à ceux des bouges dans lesquels ils s'entassaient aujourd'hui. En parcourant ces petites pièces claires, bien aérées, disposées avec intelligence, on se rend compte de l'attrait qu'une parcelle demeure doit avoir pour son locataire, et de l'influence qu'elle exerce sur sa conduite. On pressent que le désir d'en devenir possesseur doit développer chez lui le sentiment de l'épargne, le goût de la vie régulière et ordonnée. On sort de cette visite avec la conviction que c'est dans la maison de l'ouvrier que git le nœud de la question sociale.

J'ai traité ce sujet, ici même, avec trop de développement pour y revenir aujourd'hui; mais je ne saurais trop engager les personnes qu'il intéresse à visiter cette partie de l'exposition d'économie sociale. Indépendamment des spécimens dont je viens de parler, elles y trouveront les plans d'ensemble et les petits modèles des cités ouvrières de Varangeville-Dombasle (Meurthe-et-Moselle), les plans de celles de Solvay, de Mons, de Bruxelles, d'Anvers, de Liège, de Couillet, de Nivelles, de Bolbec, du Havre, de Saint-Ouen, etc., avec toutes les indications relatives à leur installation et à leur fonctionnement.

Les maisonnettes qu'on visite à l'Exposition ne représentent qu'une des solutions du problème. C'est la meilleure, mais la plus dispendieuse. Elle est difficilement réalisable dans les grandes villes où la main-d'œuvre et le terrain sont chers. L'élite de la population ouvrière peut seule y trouver place. Pour le reste, il faut se résigner à la maison collective. Il en existe de nombreux spécimens à l'Exposition. L'Angleterre y a envoyé un beau plan de Londres, où les immeubles de la société *The improved dwelling Company* sont représentés par des points rouges. On en compte 34 qui abritent 3,915 familles. Une de ces immenses maisons renferme 1,046 logements. Ces grandes casernes, de même que celles de la *foundation Peabody*, sont condamnées par tous les hygiénistes au nom de la santé et des mœurs.

En France, on s'est arrêté à un moyen terme : la maison collective, avec logement individuel ouvrant sans intermédiaire sur la rue ou sur l'escalier. C'est le système qu'on a réalisé à Lyon et à Rouen et que la Société philanthropique a adopté pour les deux immeubles qu'elle a récemment construits rue Jeanne-d'Arc, 65, et boulevard de Grenelle, 63 et 65. La première contient 35 logements et la seconde 45. Le prix des loyers oscille entre 169 et 273 francs.

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai 1888.

Bien que le nombre des habitans de chaque immeuble soit encore trop élevé, ces maisons doivent être salubres. C'est du moins ce qu'il est permis de conclure de l'examen des maquettes et des plans qui figurent à l'Exposition.

Si l'hygiène n'a rien à redire aux différens genres d'habitations collectives que je viens de passer en revue, il n'en est pas de même de celles dont il me reste à parler. Le familistère de Guise occupe une trop grande place à l'Exposition pour que je le passe sous silence. Il y est représenté par des plans, des dessins, et par un petit modèle où figurent les trois palais, l'usine et ses dépendances, avec l'Oise passant au milieu. Cet établissement, qui rappelle le phalanstère des fouriéristes, a été fondé en 1859 par M. Godin et habité en 1860. Il loge 1,800 ouvriers, et se compose de trois édifices en forme de parallélogramme, dont chacun renferme une cour intérieure, couverte d'un vitrage à la hauteur des toits. Les logemens sont distribués autour de ces cours, sur lesquelles s'ouvrent toutes les fenêtres du rez-de-chaussée. Les étages supérieurs prennent accès sur des galeries extérieures. Ils communiquent entre eux par des escaliers placés aux deux angles de chacun des parallélogrammes. C'est également là que se trouvent les lieux d'aisances, les chambres de débarras, et les prises d'eau. Les magasins coopératifs (boulangerie, boucherie, buvette, épicerie, etc.) sont situés dans des bâtimens spéciaux, ainsi que les bains, les lavoirs, la pharmacie, la nourricerie, les écoles, le théâtre, le restaurant et les autres dépendances.

La mutualité est organisée d'une manière complète dans le *familistère*, à l'aide d'institutions de crédit qui assurent le nécessaire aux familles malheureuses et, à tous les associés, des secours en cas de maladie et une pension dans leur vieillesse. La participation aux bénéfices est fondée sur des principes financiers que je n'ai pas à exposer ici; mais c'est la commune sociétaire telle que nous la rêvions, il y a cinquante ans, alors que Victor Considérant nous entraînait à sa suite, et nous séduisait par le brillant mirage de ses doctrines.

Je n'ai pas à rechercher jusqu'à quel point cette vie en commun est compatible avec le bon ordre, avec l'indépendance de la famille et la liberté de son chef. Je n'ai pas à me demander si l'éducation des enfans en commun et en dehors de l'action de leurs parens, depuis le pouponnat jusqu'à l'atelier, ne porte pas une atteinte profonde à l'esprit de famille, je n'ai à m'occuper que de l'hygiène de cet immense établissement; et je la trouve déplorable.

Les trois grands parallélogrammes où vivent 1,800 habitans prennent leur air dans l'intérieur des cours vitrées. Le renouvellement

en est impossible et cet air doit être complètement vicié. Il serait difficile de concevoir un plan plus incompatible avec l'aération des logemens. Je me demande quelles émanations, quelles odeurs on doit y respirer, et je m'étonne que les maladies infectieuses n'y règnent pas en permanence. La promiscuité des cabinets d'aisances, leur situation dans les escaliers placés aux angles des bâtimens, sont également des causes d'insalubrité évidentes. L'exemple du *familistère de Guise* n'est donc pas à suivre en ce qui concerne la disposition des édifices. Si j'en ai fait la critique, c'est parce que l'établissement de M. Godin constitue une expérience de premier ordre, dans un sujet qui a encore grand besoin d'être éclairé. En dépit des réserves que j'ai cru devoir faire au sujet de ses conditions économiques, l'entreprise a réussi. Il est vrai que le succès tient surtout à la capacité personnelle du fondateur. Il est à craindre que la mort encore récente de M. Godin et de son fils ne porte une sérieuse atteinte à la prospérité de l'établissement qu'ils ont fondé.

L'hygiène de l'habitation bourgeoise est l'objet d'une démonstration très probante et d'un genre tout particulier dans le pavillon de la ville de Paris, le plus rapproché du palais des Beaux-Arts. On y a construit deux petites maisons semblables à celles qu'habite la population ouvrière, dans les quartiers excentriques. Extérieurement elles sont toutes deux semblables : mêmes dimensions, même aspect, même mode de construction, mêmes ouvertures. Toutes deux se composent d'un rez-de-chaussée et de deux étages ; mais là cesse la ressemblance, et les dispositions intérieures sont complètement différentes. Dans l'une, on a réuni tout ce qui peut rendre une maison malsaine ; dans l'autre, on a réalisé toutes les combinaisons propres à assurer la salubrité. Les deux petits édifices sont réunis, à la hauteur du second étage, par une passerelle qui permet de se rendre de l'un dans l'autre. Des barrières et des écriteaux guident le visiteur dans son inspection.

On entre par la maison insalubre et, avant d'en franchir le seuil, on remarque, sur la façade, un tuyau en fonte dont les joints laissent suinter les eaux ménagères. Le parquet du rez-de-chaussée est posé sur des lambourdes encastrées dans le sol. Le lavabo, dont les tuyaux ne sont pas syphonnés, permet le reflux des gaz dans l'appartement. L'évier de la cuisine déverse ses eaux dans la rue par une gargouille, et leur odeur se mêle aux émanations de l'égout qui est en communication directe avec la cuisine. Une petite cour sombre, étroite, mal pavée, donne passage à des caniveaux qui ne sont pas étanches et laisse voir l'orifice mal clos d'une fosse fixe qui déverse ses gaz sous les fenêtres et ne peut

être vidée qu'en passant par la maison. Les tuyaux de descente des eaux ménagères sont mal joints. Les cabinets d'aisances prennent jour sur l'escalier; ils sont disposés à la turque et manquent d'eau; les clapets en sont obstrués; le sol est imprégné de liquides. Les mêmes fautes se retrouvent aux étages supérieurs avec de légères variantes. La maison insalubre est éclairée au gaz; mais les bees ne sont pas ventilés, et les cheminées n'ont pas de prise d'air à l'extérieur.

Lorsqu'on a franchi la passerelle et pénétré dans la maison salubre, le changement est complet. Des papiers de couleur claire, des rideaux de guipure blanche donnent un aspect riant à ces petites pièces. Les parquets sont démontables. Les uns sont à l'anglaise, les autres en chêne, à point de Hongrie. Les cheminées ont des prises d'air à l'extérieur. Les cabinets d'aisances sont pourvus de cuvettes à occlusion hydraulique; le réservoir de chasse est à tirage; le système est desservi par le « tout à l'égout. » Les carreaux supérieurs des fenêtres de l'escalier ont des ventilateurs à valves de mica. Les lavabos, les toilettes ont des effets d'eau, des tuyaux d'injection syphonnés et ventiles. La cuisine est desservie par un robinet d'eau de source, son évier est muni d'un syphon, avec regard de visite; son carrelage en grès permet les lavages à grande eau. Les canalisations sont irréprochables, et leurs tuyaux sont peints en couleurs différentes, ce qui permet de les distinguer. La cour est plus spacieuse, mieux éclairée que l'autre et son dallage est en bon état. Il existe un sous-sol éclairé par une lampe Edison qui permet de voir les détails de la canalisation et les compteurs pour les eaux de source et de rivière.

Je me suis arrêté avec complaisance sur ces deux maisonnettes, parce que leur comparaison constitue une leçon d'hygiène urbaine complète, qui s'adresse à la fois aux médecins, aux architectes, aux entrepreneurs et aux ouvriers du bâtiment. Ils apprennent là à distinguer ce qu'il faut faire, de ce qu'il faut éviter. Les gens du métier reconnaissent, avec le tact professionnel, la supériorité des dispositions qu'on leur recommande, et tout le monde constate ce fait, sur lequel on ne saurait trop insister, c'est que l'hygiène n'est pas aussi dispendieuse qu'on le croit et qu'une maison salubre ne coûte pas beaucoup plus à édifier et à entretenir qu'une maison qui ne l'est pas.

Cette démonstration, qui parle aux yeux, fait le plus grand honneur aux ingénieurs de l'assainissement de Paris; mais il est juste d'en attribuer le principal mérite à celui qui fut leur maître, à l'homme qui a le plus fait pour la salubrité des habitations et des villes, et dont l'hygiène porte encore le deuil. C'est Durand-Claye

qui a le premier mis en usage ces moyens topiques d'enseignement qui ont le caractère de l'évidence et portent la conviction dans tous les esprits. Il avait fait de cette question le but de son existence ; il en poursuivait la solution avec une ardeur passionnée, parcourant l'Europe pour étudier sur place les dispositions en usage dans les principaux centres de population, allant de ville en ville, de congrès en congrès, pour répandre ses idées ; multipliant les démonstrations et les conférences avec la verve et la force de conviction d'un apôtre.

C'est Durand-Claye qui a eu le premier l'idée d'opposer l'une à l'autre la représentation d'une maison malsaine et d'une habitation salubre. Nous nous rappelons tous cette splendide exposition de la ville de Paris qui éclipsait tout le reste au congrès de Genève, ce *fac-simile* de dix mètres de haut, représentant en demi-grandeur, et dans tous leurs détails, les dispositions qu'il faut adopter dans la construction des maisons modernes, les cartes, les dessins, les plans relatifs à la distribution des eaux de Paris, à la canalisation souterraine et à l'épandage des eaux d'égout sur les terrains de Gennevilliers. Nous avons retrouvé tout cela, quatre ans après, à l'exposition d'hygiène urbaine de la caserne Lobau, et c'est avec le même plaisir que nous avons revu les appareils de démonstration de Durand-Claye, exposés par sa veuve, dans le pavillon de la ville de Paris, à côté des deux maisons d'étude édifiées par MM. Beehmann et Masson. La partie de son œuvre qui intéresse l'hygiène de la voie publique a bien plus d'importance encore, ainsi que nous allons le voir.

IV.

La salubrité d'une ville dépend de deux choses : de la qualité des eaux qu'elle boit, de la promptitude avec laquelle elle se débarrasse de ses immondices. Le taux de sa mortalité se règle sur la façon dont ces deux conditions sont remplies. On en trouve la preuve à l'Exposition, pour ce qui concerne la ville de Paris. M. Bertillon y a envoyé une collection de graphiques et de cartogrammes représentant le mouvement de la population et de la mortalité de la ville, ainsi que la marche de ses épidémies. Les décès causés par les principales maladies infectieuses, telles que la fièvre typhoïde, la variole, la diphtérie, etc., y sont indiqués par quartiers, et leur nombre est en rapport avec le degré d'assainissement de ceux-ci. On trouve, dans les cartons de Durand-Claye, des cartes semblables dressées au point de vue de la fièvre typhoïde et des causes qui peuvent l'influencer. Elles prouvent, de la manière la

plus évidente, que le chiffre des décès dus à cette maladie, dans les différens arrondissemens, est en rapport avec la qualité de l'eau qu'on y boit et avec l'état de leurs égouts.

D'autres villes ont également exposé leurs statistiques de mortalité; mais, dans cet ordre de travaux, la palme revient incontestablement à ceux de M. Janssens, inspecteur en chef du service d'hygiène de la ville de Bruxelles, lesquels sont exposés dans la section belge. On sait que le bureau d'hygiène de cette ville a servi de modèle à tous ceux qui se sont créés depuis, et qu'il est l'œuvre de notre confrère. L'exposition de M. Janssens se compose d'une série de plans et de tableaux représentant le mouvement de la population de la ville et celui de la mortalité produite par les principales maladies, le chiffre des affaires traitées par le bureau, le nombre des maisons désinfectées et les résultats définitifs de ces opérations. Il m'est impossible d'entrer dans de semblables détails; ils se résument, du reste, dans un fait qui en est la dernière expression. Depuis 1874, époque à laquelle remonte la création du bureau d'hygiène, jusqu'en 1888, la mortalité, dans la ville de Bruxelles, a diminué de plus d'un quart. Elle est tombée de 31.3 pour 1,000, à 22.9. On peut donc évaluer à 12,825 le nombre des existences qui ont été conservées pendant ce laps de quinze années, grâce à l'admirable organisation de cet important service. Aussi le jury des récompenses n'a-t-il pas hésité à accorder un grand prix au docteur Janssens.

La certitude avec laquelle opère l'hygiène, en matière d'assainissement, est du reste aujourd'hui reconnue par tout le monde. Toutes les villes s'imposent des sacrifices considérables pour perfectionner leurs conduites d'eaux et transformer leur canalisation souterraine. L'Exposition de 1889 donne la mesure des progrès accomplis, sous ce rapport, pendant les dix dernières années. Les plans relatifs aux amenées d'eau y figurent en grand nombre. La Compagnie générale des eaux pour l'étranger expose une série fort intéressante de plans et de vues photographiques représentant les travaux accomplis par elle à Naples, à Bergame, à la Spezzia, à Vérone, à Porto et à Constantinople. Ce sont, comme on le voit, les villes d'Italie qui ont mis le plus d'empressement à doter leurs populations d'eaux de bonne qualité. En 1855, les membres de la conférence sanitaire internationale de Rome, dont je faisais partie, eurent l'occasion, dans le cours d'un voyage à Naples, d'admirer les magnifiques ouvrages effectués par la Compagnie générale, et dont elle a envoyé les plans à l'Exposition. Il est difficile de voir quelque chose de plus grandiose et de mieux compris. Les dessins exposés n'en donnent aux visiteurs qu'une idée très imparfaite.

En France, la ville de Paris est la seule qui ait fait figurer son service des eaux à l'Exposition; mais elle y a mis un grand soin. C'est d'abord un tableau montrant la distribution de l'eau, dans Paris, en 1649; puis une série de plans et de graphiques indiquant le développement progressif de la canalisation, de 1875 à 1888, l'accroissement de la quantité d'eau distribuée, et le mouvement journalier de la consommation dans le cours de cette dernière année.

En jetant un coup d'œil sur ces tableaux, on reconnaît que nous aurions tort de nous plaindre. En 1789, Paris ne pouvait donner, chaque jour, que 13 litres d'eau à chacun de ses 600,000 habitans; aujourd'hui qu'il en a 2,239,928, il leur en délivre, à chacun, 220 litres par jour. Lorsque les travaux de dérivation qui sont en cours seront terminés, lorsque les sources de la Vigne et de Verneuil nous fourniront chaque jour 120,000 mètres cubes d'eau de plus, chacun de nous en aura 300 litres à dépenser. Si l'on amène l'eau de l'Avre à Paris, il y en aura encore 100,000 mètres cubes de plus par vingt-quatre heures; enfin, quand on aura terminé certains travaux de dérivation projetés à l'est de la ville, nous serons littéralement inondés. En attendant, une partie de la ville est obligée, tous les ans, de boire de l'eau de Seine pendant les chaleurs de l'été. Tous les arrondissemens y passent à leur tour, mais ce n'est ni propre ni salubre.

La faute n'en est pas au service des eaux. Il fait tout ce qu'il peut, dans la limite des crédits qui lui sont alloués. Il ne cherche pas à tromper le public et à lui dissimuler la qualité des produits qu'il lui livre, car il a réinstallé, dans un des pavillons de la ville de Paris, les trois réservoirs à parois de verre qu'il avait déjà exposés, en 1886, à la caserne Lobau et qui y avaient fait sensation. Celui du milieu est rempli d'eau de la Vanne, claire, limpide, transparente; celui de droite contient de l'eau de Seine trouble et jaunâtre; le troisième enfin est plein d'eau de l'Oureq, qui est presque bourbeuse. C'est encore un de ces enseignemens démonstratifs qui n'ont pas besoin de commentaires. Chacun sait à quoi s'en tenir, quand il a plongé son regard dans les trois compartimens de cette sorte d'aquarium, et, s'il appartient à un des arrondissemens qui ont cette année la mauvaise fortune d'être abreuvés d'eau de Seine, ce que le visiteur a de mieux à faire, c'est de se rendre immédiatement au palais de l'hygiène et d'y faire choix d'un des filtres qui y sont exposés.

Le service municipal des eaux a fait représenter, par des dessins ou par des plans en relief, ses usines élévatoires du quai de la Râpée, d'Ivry-sur-Seine, de l'Oureq, de Saint-Maur et enfin les

grands réservoirs de Montmartre. Le modèle qui représente ceux-ci est remarquable par ses dimensions et permet de comprendre la façon dont les eaux sont emmagasinées dans leurs deux étages de bassins, situés à une altitude de 132 mètres. Les eaux de source et de rivière qui les alimentent sont refoulées par l'usine de relais établie au pied de la butte à une hauteur de 75 mètres. Elle est actionnée par une machine de 140 chevaux et peut élever 15,000 mètres cubes par jour. L'eau de source lui est amenée par la distribution du réservoir de la Divis, celle de rivière par la conduite de refoulement de l'usine de Bercy.

On voit, dans la même salle, les plans en relief du canal de l'Ourcq, de celui de Saint-Denis, et des spécimens de tous les tuyaux qui distribuent les eaux dans Paris. Leur diamètre varie entre 0^m,06 et 1^m,10. La longueur totale du réseau est de 2,200 kilomètres.

Les eaux ne servent pas seulement à l'alimentation et à la propreté des habitations, elles sont également employées à l'arrosage de la voie publique, des promenades et des squares, à l'entretien des lavoirs publics et des établissements de bains. Les arbres, les gazons et les plates-bandes en consomment, à Paris, 6,000 mètres cubes par jour. Le service de la voirie expose, dans un des pavillons de la ville, le matériel très compliqué dont il se sert : les tonneaux d'arrosage, les pompes, les balayeuses mécaniques, les pelles, les râteliers à l'aide desquels on obtient cette propreté remarquable de nos rues qu'admirent les étrangers. Il produit également les modèles de ses lavoirs municipaux et des dessins représentant les piscines de natation de Montmartre et de Rochechouart. Parmi les villes de province, trois seulement ont suivi cet exemple. Le Havre a envoyé des dessins de ses bains et de ses lavoirs publics, Reims et Roubaix de leurs bains populaires avec piscines de natation. Il faut espérer qu'il s'en installera partout lorsque nous serons parvenus à persuader au public que la propreté individuelle est aussi indispensable que celle de la maison et de la rue, et qu'il n'est pas de préservatif plus sûr contre les maladies.

Dans tous les ateliers, dans toutes les usines, lorsqu'arrive le moment où cessent les travaux, les chaudières des machines à vapeur renferment des quantités considérables d'eau bouillante qu'on laisse perdre. Rien ne serait plus facile que de la conduire dans une grande piscine où elle servirait à échauffer une quantité égale d'eau froide, et dans laquelle les ouvriers pourraient se baigner, à tour de rôle, avant de retourner chez eux.

Le service de l'assainissement a fait pour les égouts un travail d'exhibition tout aussi complet. Il a figuré son réseau de canalisation souterraine, aux diverses phases de l'évolution de la grande

ville, sur une série de plans de grande dimension qui permettent d'en saisir les moindres détails. Le premier tracé remonte à 1663. A cette époque, Paris déversait ses eaux-vannes, par six petits tronçons isolés et couverts, dans le ruisseau de Ménilmontant qui passait au pied des buttes Chaumont et Montmartre et traversait la plaine Monceaux pour aller se jeter dans la Seine à Chaillot. Ce ruisseau fut couvert en 1750 et devint l'égout de ceinture. Il avait 2 mètres de largeur et recevait tous les embranchemens de la rive droite. En 1830, comme il ne suffisait plus, on creusa celui de la rue de Rivoli ; mais ce n'est qu'en 1856 que Belgrand a fait adopter le réseau dont l'exécution se poursuit depuis cette époque.

Tout cela se voit clairement sur les plans et se lit en chiffres sur les diagrammes qui les accompagnent. Je ne citerai que deux termes de cette progression, mais ils suffisent pour donner la mesure du progrès accompli. En 1789, le réseau des égouts de Paris avait une longueur de 26,051 mètres ; en 1889, il en a 865,197. Il en reste encore 175,903 à construire pour arriver au chiffre fixé par le projet de Belgrand, et comme on en perce 9,287 mètres chaque année (c'est la moyenne des trois dernières), nous en avons encore pour dix-neuf ans à peu près.

Le système des égouts publics est complété par 374,608 mètres de branchemens particuliers qui portent la canalisation souterraine, dans son ensemble, à 1,239,805 mètres. Sa longueur dépasse le plus grand diamètre de la France.

Les différentes sections de ce réseau et les nombreux détails qui le constituent sont représentés, dans ce même pavillon, par de grands dessins sur fond noir, par de petits modèles au dixième ou même à l'échelle lorsque leurs dimensions le permettent. Le grand collecteur y est reproduit en miniature avec ses bateaux-vannes, ses wagonnets, ses branchemens et ses regards. Le syphon qui relie les collecteurs des deux rives, en passant sous le pont de l'Alma, est figuré par un tube de verre que parcourt une boule de bois. Ce petit appareil fonctionne sous les yeux du public, émerveillé de la facilité avec laquelle la petite sphère, poussée par le courant qui l'entraîne, chasse devant elle le sable et le gravier que leur pesanteur accumule dans la partie moyenne du syphon, qui est naturellement la plus déclive.

Dans la pièce voisine, une section d'égout du type n° 12 modifiée montre l'aménagement intérieur et la disposition d'un réservoir de chasse à vidange automatique ou volontaire. Les six autres types sont également représentés avec leurs banquettes et leurs caniveaux, leurs regards et leurs raccords courbes. Enfin, on trouve, dans différentes parties de l'Exposition, des tuyaux en grès de

diverses provenances, pour la conduite des cany-vannes, avec leurs coudes, jonctions, syphons et intercepteurs également en poterie. On reconnaît avec plaisir que la France a fait, depuis quelques années, des progrès sensibles dans cette fabrication et que ses produits peuvent aujourd'hui rivaliser avec ceux de l'étranger.

Notre canalisation souterraine laisse bien peu de chose à désirer et n'a rien à envier à celle de Londres, malgré les sacrifices considérables que cette ville a faits, depuis 1856, pour son assainissement et qui s'élèvent à 180 millions de francs. On peut en juger du reste par l'exposition des *Commissioners of sewers* de la cité de Londres, qui sont, comme on le sait, charges du service de la voirie, de la surveillance des rues et des habitations au point de vue de la salubrité. Ils ont installé, dans le groupe de l'Économie sociale des villes et des campagnes, les plans des égouts de la cité, des dessins représentant les urinoirs publics établis dans le sous-sol de certains quartiers et des photographies de l'outillage qui leur sert à nettoyer les rues, à enlever, détruire ou utiliser les ordures ménagères. Je dois signaler également, dans l'exposition italienne, le plan du projet d'assainissement de la ville de Naples, avec les nouveaux tracés des rues. Ce projet est entré dans la phase d'exécution. L'inauguration des travaux a eu lieu, il y a trois mois, en présence du roi d'Italie. La dépense qu'entraînera cette œuvre gigantesque est évaluée à 100 millions.

Les différens systèmes de vidanges occupent, dans toutes les expositions d'hygiène, une place considérable. C'est en effet le point capital de l'assainissement; mais ce n'est pas le sujet sur lequel s'arrête le plus volontiers l'attention des personnes étrangères à la profession médicale. Je serai donc sobre de détails.

Le mobilier des water-closets occupe tout un côté de galerie dans le palais de l'hygiène, et il permet de constater un progrès très réel accompli depuis trois ans. Lorsqu'on se souvient des objets grotesques exposés à la caserne Lobau en 1886, on reconnaît que nos constructeurs ont profité des conseils qui leur ont été donnés. Ils ont cependant encore trop de prédilection pour l'outillage compliqué. Les installations les meilleures sont celles dans lesquelles le mécanisme tient le moins de place. Les appareils élégans qui figurent en si grand nombre, dans la galerie que j'ai citée, ne sont du reste destinés qu'aux hôtels et aux maisons riches; le seul système qui convienne aux habitations ouvrières, ainsi qu'à celles de la petite bourgeoisie, est celui qui est adopté en Angleterre et qui se compose de cuvettes à cône très allongé, pourvues de syphons hydrauliques communiquant avec l'égout par des tuyaux de petit diamètre, également munis de syphons à leur

point de rencontre avec celui-ci. Un effet d'eau de 10 litres par habitant assure le nettoyage immédiat et complet de tout le système.

Les trois modes principaux d'évacuation des vidanges sont figurés sur des tableaux occupant toute la hauteur de la muraille. De grands dessins représentant les différentes phases et les principaux détails de ces opérations permettent aux visiteurs de constater, par eux-mêmes, la supériorité du « tout à l'égout » qui fonctionne aujourd'hui dans presque tous les grands centres de population de l'Europe, dans un certain nombre de villes françaises, et qui a été adopté, en principe, pour la ville de Paris, où il est l'objet d'une application partielle.

Quatre projets d'assainissement établis sur ce principe figurent à l'Exposition : ceux de Chartres et de Toulouse ont été présentés par M. Masson, celui de Rouen par M. Godard, et celui de Marseille par M. Cartier. Ce dernier est le plus important et le plus urgent de tous, car l'insalubrité de la grande cité provençale est devenue légendaire. Dans le projet de M. Cartier, le grand collecteur aura une longueur de 12 kilomètres. Il ira déboucher dans la calanque de Cortiou : c'est un endroit assez solitaire et où la mer a une profondeur suffisante. La dépense prévue est de 17 millions. Cette solution n'est assurément pas la meilleure, car elle fait perdre des quantités considérables de matière organique qui pourraient être utilisées comme engrais. Dans toutes les autres villes où le système du « tout à l'égout » est appliqué, on répand les eaux-vannes sur des terrains arides qu'elles fertilisent.

A Paris, c'est sur la presqu'île de Gennevilliers que se pratique l'épandage depuis dix-huit ans. De 6 hectares, on a passé à 800 qui épurent, chaque année, environ 50,000 mètres cubes d'eau d'égout. Elles y sont transportées par l'usine élévatoire de Clichy dont le modèle figure dans le pavillon de la ville de Paris. Les différentes phases de l'épandage sont retracées dans une collection de dessins exécutés sous la direction de Durand-Claye, qui a été l'inspirateur du système et le directeur de l'exploitation, depuis 1868 jusqu'à sa mort. Une grande aquarelle représente les terrains d'irrigation dont les produits sont exposés et renouvelés tous les jours. De plus, et comme démonstration sans réplique, on a installé au Trocadéro un petit jardin modèle de 200 mètres carrés, qui est la reproduction exacte de ceux de Gennevilliers. La couche du terrain épurateur a une épaisseur de 2 mètres. Le fond et les parois de la fouille ont été colmatés avec de la glaise battue. L'eau d'égout est empruntée au collecteur de la rive droite ; elle est montée à la surface du sol par une turbine qu'actionne l'eau d'une canalisation voisine, et répandue dans le champ par une bouche d'arrosage semblable

à celles de Gennevilliers. Les irrigations se font deux fois par jour. On voit pousser, comme par enchantement, sur ce terrain fertilisé, des légumes de toute espèce, des herbages, des fleurs, et des arbres fruitiers. Pour constater la transformation que l'eau a subie en filtrant à travers le sol et pour s'assurer de sa pureté, les visiteurs n'ont qu'à descendre dans la tranchée ménagée à ce effet, et à puiser à la petite cascade qui murmure au fond. Une glace placée de chaque côté de cette cascade permet de reconnaître la nature du terrain rapporté, sur une hauteur de 2 mètres.

Cette démonstration aura pour résultat de faire cesser les dernières préventions relatives à l'épandage des eaux d'égout. Tous ceux qui ont visité les terrains de Gennevilliers en sont revenus convaincus; mais peu de gens se donnent la peine de se déranger pour se former une opinion, et le service de l'assainissement a bien fait de mettre l'expérience sous les yeux de tout le monde. Les visiteurs reconnaîtront qu'on peut se promener au milieu des terrains d'épandage sans y respirer un air infect, que les eaux circulent dans des rigoles profondes et n'atteignent les plantes que par leurs racines, enfin que l'eau d'égout qui a traversé une couche de terre de 2 mètres est parfaitement filtrée et devenue de l'eau potable. Cela rassurera peut-être les esprits timides qu'effrayait encore le consentement donné par les chambres à la ville de Paris, de disposer, pour ses irrigations, des 800 hectares de terrain qui forment la plaine d'Achères et qui appartiennent au domaine de l'état.

Quelques villes de France ont commencé à suivre le mouvement et utilisent leurs eaux d'égout pour la fertilisation de leurs terrains arides. La ville de Reims est dans ce cas. Grâce à l'ardeur communicative de son maire, le docteur Henrot, elle a fait en hygiène, depuis quelques années, des progrès remarquables, et installé notamment un système complet d'utilisation de ses eaux-vannes. Un magnifique plan en relief à 1/2000^e représente la ville, ses environs, les champs d'épuration et les conduites qui les alimentent. La superficie consacrée à l'épandage est de 500 hectares, dont 150 appartiennent à la ville, qui les a concédés pour trente-six ans à la Compagnie des eaux-vannes. La ville de Reims expose également une série de tableaux de grandes dimensions. Ce sont des diagrammes tracés par le docteur Hoël, directeur du bureau d'hygiène, et qui expriment le mouvement de la population et de la mortalité de la ville, par année et par maladies.

L'importance qu'on attache aujourd'hui à la pureté des eaux potables explique le développement qu'a pris l'industrie des filtres, la variété, et le nombre des appareils de ce genre qu'on trouve réunis au palais de l'hygiène. Toute une salle leur est consacrée. Les appareils qu'on y trouve sont de deux sortes. Dans les uns, le fil-

trage s'opère à travers une couche poreuse de sable, de charbon et d'éponge ou à travers un lit de charbon aggloméré ou granulé ; dans les autres, c'est en passant à travers un cylindre ou un cône de porcelaine perméable. Ce dernier système est celui qui doit finir par prévaloir. Sa supériorité a été constatée dans le laboratoire de M. Pasteur, et c'est le seul qui arrête avec certitude les micro-organismes. Il a l'inconvénient de fonctionner avec une grande lenteur ; mais on y a remédié en multipliant le nombre des bougies. Sur la façade nord du palais de l'hygiène est appliqué un filtre Chamberland qui en renferme 125 et qui se nettoie automatiquement par un procédé qu'a imaginé M. O. André.

V.

Après les habitations et la voirie, les édifices publics constituent l'élément le plus important de l'hygiène urbaine, et les hôpitaux occupent tout naturellement la première place dans la partie de l'Exposition qui leur est consacrée. Ils y sont représentés par des croquis, des photographies et des plans en relief. On remarque, parmi ces derniers, une réduction très intéressante de l'hôpital Saint-Éloi à Montpellier. Il a été construit par M. Tollet et d'après son système ; puis vient le modèle en petit de l'un des pavillons du bel hôpital du Havre, pour lequel la municipalité de cette ville n'a rien épargné. Elle a pris à tâche de combler les vœux de l'hygiène, sans regarder à la dépense, et cet établissement modèle, qui ne contient que 312 lits, a coûté 8,175,000 francs. Il est représenté, sous tous ses aspects, dans une collection de vingt deux plans ou croquis. L'hôpital-hospice de Vichy est d'une création plus récente encore, puisqu'il a été inauguré le 22 octobre 1887. Construit d'après les mêmes principes, il figure également à l'Exposition.

Ces trois modèles suffisent pour faire connaître aux architectes les conditions auxquelles ils doivent se conformer dans la construction des établissemens hospitaliers. Une des principales consiste à les pourvoir de pavillons d'isolement pour les maladies contagieuses. Il en existe deux spécimens sur l'esplanade des Invalides. M. O. André y a reproduit la moitié d'un de ceux qu'il a construits à l'hôpital Trousseau et à l'hôpital des Enfants. M. Gillot a élevé tout près de là un édicule destiné au traitement d'un seul malade. La ventilation y est opérée par une fenêtre, deux portes-fenêtres et un lanterneau. L'ossature est en fer ; le pavillon est à double paroi, l'une en ardoise, l'autre en verre, séparées par un matelas d'air. Aucune substance poreuse n'entre dans sa composition. Il peut être lavé, désinfecté et démonté au besoin. Cette construction, très ingénieuse

et très hygiénique, peut être utile pour l'isolement d'un varioleux, d'une femme en couches ou d'un opéré; mais c'est un moyen un peu dispendieux.

La ville de Londres a exposé, dans le groupe de l'Économie sociale, son système d'isolement et de traitement des maladies contagieuses. Sur un plan de la ville, de dimensions considérables, on voit indiqués l'emplacement des hôpitaux, le trajet des voitures de transport, les quais d'embarquement, la traversée des deux navires qui portent les malades à l'hôpital flottant mouillé à Long-Reach, sur la Tamise, et qui les en ramènent. Des vues photographiques aident à comprendre le fonctionnement de cet important service.

L'isolement ne suffit pas pour empêcher les maladies contagieuses de se répandre dans les hôpitaux et dans les villes. On sait que les germes qui les propagent se transportent avec les poussières, le linge, les objets de literie et les vêtemens des malades; aussi la désinfection occupe-t-elle aujourd'hui le premier rang parmi les mesures sanitaires qui permettent de prévenir et d'enrayer les épidémies. L'expérience a prouvé que le meilleur moyen de détruire ces germes consiste à soumettre les objets suspects à l'action de la vapeur d'eau élevée à une température de 106 degrés au moins. Aussi les étuves à vapeur sous pression qui remplissent seules ces conditions sont-elles aujourd'hui exclusivement adoptées. Il en existe plusieurs modèles sur l'esplanade des Invalides.

Ce sont d'abord, et par ordre de priorité, celles de MM. Leblanc et Dehaitre qui ont figuré à l'exposition de la caserne Lobau. Les premiers appareils fonctionnant par la vapeur surchauffée ont été construits dans les ateliers de M. Leblanc, pour le compte de la marine et sur les plans de la direction d'artillerie, en exécution d'un marché qui remonte au mois de septembre 1882.

Toutes nos colonies à fièvre jaune en sont aujourd'hui pourvues. MM. Geneste et Herscher ont adopté le principe et perfectionné le système. Leurs étuves sont exposées dans le pavillon spécial qu'ils ont élevé sur l'esplanade des Invalides. Elles sont fixes ou mobiles. Les premières sont destinées aux établissemens hospitaliers et placées dans un local spécial, divisé en deux compartimens séparés qui ne communiquent que par l'étuve. Les objets contaminés sont reçus dans une première pièce, introduits dans l'appareil, et, quand ils ont subi l'action de la vapeur, ils sortent par l'extrémité opposée du cylindre et sont déposés dans une autre salle pour être transportés au dehors, sans qu'il puisse y avoir de contact entre les objets ni les personnes avant et après l'opération. Ces étuves ont été adoptées par les différens ministères et mises en usage dans les hôpitaux de Paris. MM. Geneste et Herscher expo-

sent celle qu'ils ont installée à l'Hôtel-Dieu de Marseille et qui sert à la fois au service de l'hôpital et aux habitans de la ville. Les étuves mobiles ont été imaginées par eux, lors de l'épidémie de suette qui a régné en 1887 dans le Poitou. Le système est le même; seulement, l'appareil, au lieu d'être emprisonné dans un bloc de maçonnerie, est placé sur une voiture et peut ainsi être transporté sur les lieux où sévit l'épidémie. Elles ont rendu de grands services dans le Poitou, ainsi que le constate le rapport adressé au ministre du commerce par MM. Brouardel et Thoinot. Le modèle qui figure à l'Exposition a servi plus d'une fois, depuis qu'elle est ouverte, pour désinfecter les effets des Javanais, des Annamites, des Tunisiens, des Arabes et des Canaques, qui ne brillent pas, comme on le sait, par leurs habitudes de propreté et parmi lesquels on avait toujours à craindre de voir éclater quelque épidémie. Ce même pavillon renferme des pulvérisateurs à grande puissance, destinés à nettoyer les murs des hôpitaux, à l'aide de liquides antiseptiques, à désinfecter les wagons de bestiaux, les abattoirs, les écuries et les étables, avec leur matériel.

La maison G.-C. Bingham a également exposé deux modèles de l'étuve à désinfection locomobile du docteur G. Van Overbeek de Meyer (d'Utrecht). Ce type se rapproche des étuves Thurstfield et de celles que construit la maison Schœffer et Walcker de Berlin. Cette étuve ne pèse que 1 millier de kilogrammes et son prix est de 2,500 francs. Elle est par conséquent économique; mais elle ne présente pas autant de garanties, pour la destruction des germes, que celles qui fonctionnent avec la vapeur sous pression.

Les voitures publiques qui transportent les malades atteints d'affections contagieuses s'imprègnent également de leurs germes, et sont susceptibles de les transmettre. Les faits de scarlatine et de diphtérie contractées de cette façon, ne se comptent plus et, dans toutes les grandes villes, on a créé un service de voitures spéciales pour opérer ces dangereux transports. La ville de Paris a le sien, et elle expose dans un de ses pavillons la statistique des malades qui en ont profité de 1887 à mars 1889. Elle exhibe également un spécimen des voitures qui servent à transporter les blessés et les malades tombés sur la voie publique. On sait que c'est à l'initiative du docteur Nachtel que la ville de Paris doit la création du service des *Ambulances urbaines* qui fonctionne depuis un an.

Parmi les établissemens hospitaliers, ce sont les asiles d'aliénés qui ont fait le plus de frais pour l'Exposition. On y voit les plans en relief des asiles de Prémontré et d'Armentières (ce dernier est en staff et de grande dimension); celui de l'asile départemental de Sainte-Gemmes-sur-Loire qui a été fait par les malades de l'établis-

sement, et celui de la maison de santé de Bailleul pour le traitement des maladies nerveuses. Les plans et les dessins des asiles nationaux de Charenton et du Vésinet complètent cette collection.

Dans cette même salle, on a reproduit, avec ses dimensions, une cellule, construite en 1885, dans le pavillon des agités du pensionnat de la Ville-Évrard. Pour montrer le progrès qui s'est accompli, sous ce rapport, dans les asiles, on a placé, à côté, le petit modèle d'un cabanon de 1789, avec les appareils usités, à cette époque, pour contenir les fous furieux.

Sur un mur du voisinage, on remarque l'exposition modeste d'une œuvre qui n'en est encore qu'à ses débuts, puisqu'elle n'a d'existence légale que depuis le 15 septembre 1887. C'est l'*Œuvre nationale des hôpitaux marins*, fondée pour créer, sur les côtes de France, des établissemens destinés au traitement des scrofuleux. Elle ne dispose encore que de ressources très limitées. Aussi, s'est-elle bornée à mettre deux plans sous les yeux des visiteurs : celui de Banyuls-sur-Mer, dans les Pyrénées-Orientales, qui est placé sous sa direction immédiate, et celui de Pen-Bron qui doit le jour au dévouement de M. Pallud, inspecteur des enfans assistés du département de la Loire-Inférieure, mais auquel l'œuvre a prêté un concours efficace. Il est à désirer que le public ne mesure pas l'importance de cette entreprise à celle des objets qui la représentent dans le palais de l'hygiène, et qu'il en comprenne l'utilité et la grandeur. Le jury des récompenses a bien voulu les apprécier, car il a décerné une médaille d'or à notre modeste exposition.

Le service sanitaire a exposé le plan en relief de son grand lazaret de Trompeloup, le plan général et une vue d'ensemble de ceux du Frioul et de Mindin, ainsi que de la Consigne de Marseille et les appareils de désinfection qu'il a choisis pour le service de ses établissemens.

Les dispensaires marchent naturellement après les hôpitaux, dont ils sont les auxiliaires et auxquels ils sont appelés à se substituer, de plus en plus, dans le fonctionnement de l'Assistance publique. Quatre d'entre eux sont représentés par des dessins et des modèles réduits. C'est d'abord celui que le docteur Gibert a fondé au Havre et qui est le premier en date. Notre savant confrère avait déjà rendu bien d'autres services à l'hygiène, lorsqu'il a créé ce modeste établissement à ses frais. Il l'entretient avec le concours de ses amis : 2,000 enfans y passent par an, et la journée revient à 0 fr. 25.

Le docteur Gibert a fait école et dix-sept dispensaires semblables se sont formés depuis. Le plus somptueux et le plus vaste est celui que M^{me} Furtado-Heine a construit près de l'hôpital des Mariniers. Elle l'entretient avec un luxe en rapport avec sa générosité qui est à la hauteur de sa fortune. Tous les services y sont largement

assurés; tous les enfans sont admis à la consultation, sans distinction de culte. Il y en a passé 51,706 l'an dernier. A côté du beau plan en relief, des tableaux et des dessins relatifs à cette importante création, on remarque avec plaisir une élégante réduction du dispensaire gratuit élevé par M. Ruel pour les enfans malades du IV^e arrondissement, un dessin de la fondation d'Isaac Percire à Levallois-Perret, et le plan en relief de l'asile Notre-Dame-de-Bon-Secours, desservi par les Augustines.

Les dispensaires sont surtout destinés au traitement des maladies du premier âge; ils se rattachent par conséquent par plus d'un lien aux institutions qui ont pour but la protection de l'enfance et qui sont largement représentées sur l'esplanade des Invalides. Dans le palais de l'hygiène et de l'Assistance publique, on a réuni tout ce qui concerne l'histoire de l'allaitement, du maillot et du couchage. On y a reproduit le vieux tour de l'hospice de Moulins qui porte la date de 1730. Tous les hygiénistes réclament le rétablissement de cette institution, qui n'a jamais été abrogée; mais lorsqu'ils auront obtenu gain de cause, j'espère qu'ils feront choix d'un système un peu moins primitif.

La Société protectrice de l'enfance et la Société de charité maternelle ont également exposé leurs statuts et leurs résultats. Celle des crèches de Paris a mieux fait. Elle a doté la section d'hygiène à l'Exposition d'économie sociale, d'un fort joli petit modèle qui en constitue le plus bel ornement. L'établissement en miniature, protégé par sa cage de verre, représente la grande salle avec ses berceaux et sa pouponnière, la cuisine, le vestiaire, le vestibule, la salle d'allaitement et les lavabos. De petites poupees fort bien vêtues figurent les enfans avec les femmes qui les assistent. Les visiteuses prennent plaisir à contempler ces petits personnages dans l'exercice de leurs fonctions. Sur les parois de la même salle, sont appendus des plans d'établissements analogues, et des graphiques représentant le mouvement ascensionnel de l'œuvre, depuis la fondation de la première crèche, à Chaillot, en 1844, jusqu'au moment actuel, où on en compte 61 dans le département de la Seine seulement. Le buste de Firmin Marbeau, le fondateur de cette institution éminemment philanthropique, est exposé dans la même pièce. Il semble sourire au triomphe de ses idées et se réjouir du succès de son œuvre.

Sur un panneau voisin se trouvent les résultats remarquables obtenus par l'œuvre de la Croix-bleue de Genève. C'est, on le sait, la Société de tempérance qui déploie le plus de zèle pour la répression de l'alcoolisme et qui opère le plus de conversions. Fondée le 21 septembre 1877, elle compte aujourd'hui 165 sections et 6,437 membres. A ses côtés la section suisse de la fédération inter-

nationale pour l'observation du dimanche expose ses principes à la fois hygiéniques et moralisateurs et les statuts qu'elle a adoptés pour répandre et faire prévaloir ces mêmes principes.

La Société philanthropique a fait les frais d'un pavillon spécial qui se compose de cinq parties : une salle d'exposition, un dispensaire, un asile de nuit pour femmes et enfans, un asile maternel et un fourneau économique qui a fonctionné pendant toute la durée des travaux de l'exposition et qui continue à fournir à tout venant des alimens et du café d'excellente qualité et à des prix invraisemblables.

Les fours à crémation n'avaient pas encore figuré dans les expositions d'hygiène. Ils ont fait leur apparition cette année sur l'esplanade des Invalides. M. L. Bourry, ingénieur des arts et manufactures, a exhibé le plan d'un four crématoire qui fonctionne à Zurich depuis dix mois. D'après la notice qui l'accompagne, la combustion s'opère par la flamme du gaz sur une sole en porcelaine. Elle dure de quarante-cinq minutes à une heure. L'installation coûte de 6,000 à 8,000 francs. M. Müller (d'Ivry-sur-Seine) expose des appareils analogues; enfin, M. Guichard a fait construire, sur l'esplanade, un grand crématoire de son invention. Je ne crois pas qu'il ait l'intention de le faire fonctionner sous les yeux du public.

Il y aurait beaucoup à dire sur cette innovation, ou plutôt sur ce retour à une pratique de l'antiquité. La question hygiénique, surtout, serait intéressante à traiter; mais le sujet a trop d'importance pour être abordé en passant. J'y reviendrai peut-être plus tard.

La même nécessité de couper court à une revue, déjà très longue, me force à laisser de côté tout ce qui a trait à l'organisation des secours pour les blessés qui tombent sur les champs de bataille ou qui sont victimes d'accidens industriels. Parmi les grands services publics, il n'y en a pas qui ait fait plus de progrès, depuis nos desastres, et il y aurait un intérêt patriotique à les faire ressortir; mais ce serait une étude complètement distincte de celle à laquelle je viens de me livrer; elle m'écarterait du terrain de l'hygiène proprement dite, et le plus sage est d'y renoncer.

Cette revue terminée, l'impression générale qui s'en dégage est, en somme, favorable. L'exposition d'hygiène de 1889 est plus étendue, plus complète dans quelques parties, que celles qui l'ont précédée; mais elle leur est inférieure sous certains rapports. On lui reproche, par exemple, d'être absolument muette. On n'y trouve, en effet, personne pour donner des explications aux visiteurs et prendre de temps en temps la parole. A Londres, il n'en était pas ainsi. Presque tous les jours, des conférences ou des lectures sur

les sujets les plus controversés, ainsi que sur les points les plus pratiques de l'hygiène, y étaient faites par les savans les plus renommés de l'Angleterre et sous les auspices de l'administration. Il y a bien eu, au Trocadéro, quelques conférences relatives à la santé publique. J'en ai fait une moi-même, le 8 juin, sur les intoxications volontaires ; mais cela n'avait aucun rapport avec l'exposition d'hygiène.

Un second reproche qu'on lui a fait, à juste titre, c'est qu'elle ne renferme que des objets sans mouvement et sans vie. A la caserne Lobau, tous les mécanismes fonctionnaient, ce qui permettait de les comparer entre eux. Cet inconvénient a paru assez sérieux au jury pour qu'il ait témoigné le désir de voir marcher les appareils, avant de se prononcer.

Quoi qu'il en soit, et malgré ces *desiderata*, l'exposition d'hygiène a réussi et remplit son but. Elle n'éblouit pas, comme les merveilles du Champ de Mars ; mais elle donne à réfléchir et satisfait l'esprit. Lorsqu'on l'examine avec attention, ce qui frappe, c'est moins l'élégance et les dispositions ingénieuses des ustensiles qu'elle emploie, que l'importance des travaux qu'elle suscite et des résultats qu'elle obtient. L'impression qu'on en rapporte est celle d'un effort considérable, fait pour l'assainissement des villes, sous l'influence des doctrines nouvelles. Dans l'ordre des résultats, ce qui saisit surtout, ce sont les documens sans nombre qui montrent partout la mortalité reculant devant l'hygiène. La statistique établit ce fait avec l'autorité irréfutable des grands nombres, et il n'est pas inutile de rappeler, au moment de la célébration du centenaire, qu'en 1789 la durée moyenne de la vie humaine était, en France, de vingt-huit ans et neuf mois, tandis qu'elle dépasse quarante ans aujourd'hui. Laissons donc les esprits forts railler à leur aise les doctrines contagionistes et les principes d'hygiène qui en découlent. Les unes et les autres ont maintenant pris racine dans l'opinion publique ; ils ont fait naître un culte qui, chaque jour, compte de nouveaux fidèles, celui de l'ordre et de la propreté.

Du reste, l'Exposition universelle tout entière donne aux personnes de bonne foi cette conviction reconfortante, qu'en fin de compte, comme je le disais dans ma précédente étude, la somme des maux que notre pauvre humanité est condamnée à supporter sur cette terre va toujours en diminuant.

L'AFRIQUE ET L'OcéANIE

A

L'EXPOSITION UNIVERSELLE

I.

La moins connue des cinq parties de notre globe, bien que la plus rapprochée de nous, l'Afrique, occupe à l'Exposition une place considérable. Elle la doit autant à l'intérêt qu'inspire à la France sa grande colonie méditerranéenne qu'à celui qui s'attache aux explorations dont l'Afrique centrale est l'objet, aux résultats qu'on en attend, et au rôle réservé à ce continent, longtemps tenu pour le moins favorisé de tous. Ce facteur nouveau semble, en effet, appelé à prendre, dans le mouvement économique et commercial, un rang que l'on était loin de lui assigner il y a un demi-siècle. On estimait alors qu'au-delà des côtes le continent noir ne renfermait que vastes déserts de sable semés de rares oasis, que lacs stagnans, qu'immenses espaces peu peuplés, refuges de tribus nomades, réfractaires à toute civilisation.

Compacte et massive, mal decoupee et mal articulée, trois fois plus grande que l'Europe et baignée par cinq mers, l'Afrique ne possède, sur son immense périmètre, que quelques fleuves, distans les uns des autres. Barrés par des rapides, soumis, comme le Nil, à des crues annuelles, ou, comme le Zambèze, à des crues imprévues et soudaines, partout ailleurs d'un régime irrégulier, ils n'offraient aux explorateurs que des voies incertaines, à leurs embouchures qu'un point d'appui et de départ réputé malsain,

des ports rares et d'accès difficile, des côtes basses et inhospitalières.

Le monde ancien, dans ses tentatives de conquête et de colonisation africaine, s'était vu la route fermée à l'est par le désert de Libye, par son vaste bassin déprimé, sillonné de mouvantes dunes de sable; puis, à l'ouest, par le Sahara, barrière infranchissable, étant donnés les moyens d'action dont il disposait. On ne savait pas alors que, dans ce désert de plus de 6 millions de kilomètres carrés qui séparait le monde européen de l'Afrique véritable, du pays des noirs, de grandes villes, comme Agades, avaient dû contenir autrefois des populations de 100,000 âmes; on ne soupçonnait pas que, sur ce sol desolé, les fleuves eussent autrefois serpenté au travers des hautes forêts et des épais pâturages, et qu'un assèchement graduel eût fait disparaître toute trace de végétation, convertissant en sable cette *terre jaune* ailleurs si appréciée pour sa fécondité. Moins encore soupçonnait-on, au-delà de cette région stérile, l'existence des forêts de l'Afrique centrale; puis, plus loin encore, la région des grands lacs, des riches plaines, que nous ont révélées Livingstone, Burton, Speke, Grant, de Brazza et Stanley, les plantureuses contrées de l'Ounyamouézi, qui, du Fleuve-Blanc au Zambèze, largement arrosées, sont habitées par un peuple nombreux, riche en troupeaux; non plus que l'existence de ces larges vallées, aux crêtes couronnées de palmiers, aux ruisseaux limpides, aux champs de maïs, de sorgho et de millet, pays abondant en bétail, en laitage et en miel, paradis des chasseurs où affluent les éléphants, les antilopes, les zèbres et les girafes gités dans les bois, à la fois jungles et futaies.

Quand la pesante main de Rome s'abattit sur ce continent, quand, pour la première fois, elle se heurta, en Sicile, à l'Afrique commerçante, à l'empire carthaginois, qu'elle devait anéantir après une rivalité de cent dix-huit années; puis, à Actium, à l'Afrique guerrière, aux flottes d'Antoine et de Cléopâtre, et qu'elle fit de l'Égypte une province romaine, le grenier de l'empire pendant six siècles, Rome ne put ni pousser plus avant sa conquête, ni, plus tard, la disputer à l'islamisme triomphant qui s'étendit sur la côte et onze siècles la garda, menaçant l'Europe. Le 5 juillet 1830, la France renversa la muraille barbaresque qui, à deux cents lieues de ses rivages, barrait le chemin à la civilisation européenne. D'Alger, nid de pirates et citadelle d'écumeurs de mer, elle fit la capitale de son empire africain, et, sur la Méditerranée affranchie, déploya son drapeau libérateur.

Dès 1652, le Hollandais van Riebeeck, abordant l'Afrique à son extrémité méridionale, avait fondé la ville du Cap, que l'Angleterre s'appropriait en 1795 et gardait en 1815. Entamée à ses deux extré-

mités, puis à l'est par le Portugal, le jour approchait où l'Afrique s'ouvrirait à l'impatiente curiosité de l'Europe s'efforçant de soulever le voile qui dérobaît à ses yeux l'intérieur de ce vaste continent. Livingstone le déchira; et, sur ses traces, de hardis explorateurs se lancèrent. Avec la mer pour base et point d'appui, ils sillonnent le continent noir en tous sens, rectifiant les idées fausses que l'on s'en faisait, nous révélant les conditions d'existence de près de deux cents millions d'êtres humains disséminés sur une superficie de 31,400.000 kilomètres carres.

Ce qu'ils peuvent apporter pour leur quote-part à l'actif de l'humanité, ce qu'ils peuvent produire et récolter, on ne le sait encore que confusément; mais les recits des explorateurs ne laissent plus de doutes sur la richesse et la fertilité du sol de l'Afrique centrale, pas plus que n'en laisse, sur la richesse et la fertilité du littoral et d'une partie de l'intérieur, l'exposition de l'Algérie et de la Tunisie, de l'Égypte et du Maroc, de la colonie du Cap et du Transvaal. Il semble même que ce que l'on sait et ce que l'on voit soit peu de chose à côté de ce que l'on ignore, qu'on n'ait encore effleuré que les régions les plus ingrates, et que les promesses de l'avenir ne doivent l'emporter de beaucoup sur les réalités du présent.

II.

Et cependant elles ont grand air, ces réalités qui s'entassent dans le palais de l'Algérie. Construit par M. Ballu, qui s'est heureusement inspiré des études faites par lui pour le compte de la commission des monumens historiques, le palais ouvre, sur le quai d'Orsay et l'avenue centrale des Invalides, son porche à triples arcades et sa porte ornée de faïences qui rappelle le mihrab de la mosquée de la Pêcherie. Le vestibule donne accès à l'élégant minaret, reproduction de celui de Sidi-Abd-er-Rhaman, et aux loges en encorbellement, décorées de balustrades algériennes, d'où le regard plane sur un pittoresque fouillis de constructions basses, sur les villages et campemens exotiques, sur le palais des colonies et de la guerre, de la Tunisie, de l'Annam, du Tonkin, de la Cochinchine, sur la pagode d'Angkor, et se pose sur le dôme étincelant des Invalides, qui se profile à l'horizon.

Il est plein à déborder, ce palais où, dans trois vastes salles, nos trois provinces africaines : Oran, Alger et Constantine, exposent les produits multiples de leur sol et de leur industrie. Si, par la pensée, nous nous reportons aux expositions précédentes, même à celle de 1878, la plus rapprochée de nous, l'étape franchie, le progrès réalisé, frappent d'étonnement. Cet étonnement redouble en com-

parant le catalogue des objets exposés alors à celui d'aujourd'hui. A elle seule, l'exposition vinicole est une révélation de ce que peut donner, sur ce sol ensoleillé, une culture intelligente. C'est par millions de francs que l'exportation des vins d'Algérie s'accroît chaque année. En déclarant, en 1878, que ces vins pouvaient, comme qualité, entrer en ligne avec ceux que donnent nos climats tempérés, le jury de dégustation a accéléré l'impulsion donnée à l'industrie vinicole de l'Algérie par les ravages incessans du phylloxera en Europe. Il indiquait aux propriétaires algériens le moyen de relever le revenu de leurs terres, dont l'augmentation n'avait pas suivi celle du capital; il indiquait aux cultivateurs une source nouvelle de profits.

Ils en ont pris bonne note, et nous en voyons les résultats. De 338,220 hectolitres en 1878, la production s'est élevée à 2,761,178 hectolitres en 1888, et les qualités s'améliorent. Plus lent et plus difficile à obtenir, ce second résultat s'acquiert; l'expérience achève l'œuvre entreprise, et, aux inévitables tâtonnemens du début, substitue des méthodes scientifiques et sûres. Elles faisaient défaut au début. Les procédés usités dans nos régions n'étaient pas de mise ici, et les viticulteurs de nos départemens du midi, déroutés par la douceur de l'hiver, par l'action différente des vents du nord, humides en Algérie, secs en France, par la fermentation plus active des cuvées, voyaient souvent leurs produits altérés donner un démenti à leurs traditionnels errements. La création d'instituts agronomiques où l'on enseignera, avec les meilleures méthodes à employer, les modes de culture les plus économiques, fera franchir une étape nouvelle à une industrie qui s'annonce si bien.

Principale richesse de l'Algérie, l'agriculture y dispose de trois zones distinctes : le Tell, les Hauts-Plateaux et le Sahara. Ce n'était pas sans raison que le géographe Seylax exaltait la fécondité merveilleuse du *Byzacium*, et que les Argiens donnaient à Cérès le surnom de *Libyque*. Le blé, l'orge, l'avoine, le seigle, le maïs, le sorgho, prospèrent encore aujourd'hui sur ce sol d'où Rome tirait ses céréales les plus estimées et ses meilleurs blés durs.

Devant ces échantillons de ramie que nous expose l'Algérie, on se demande quel est l'avenir de ce textile nouveau. Depuis des années que la question est à l'étude et que l'on nous montre des produits manufacturés qui ne laissent rien à désirer comme qualité, sinon comme prix, la question ne semble pas avoir franchi le pas décisif de la fabrication en grand. L'obstacle paraît être dans les procédés de décortication. Les résultats constatés l'année dernière par M. Imbs, professeur au Conservatoire des arts et métiers, quant aux procédés mécaniques et chimiques à employer

pour délivrer les fibres de leur gomme, permettent d'espérer une réussite prochaine. La science moderne a eu raison de bien autres difficultés, et la solution de ce problème doterait l'Algérie d'une culture nouvelle qui a merveilleusement réussi là où elle a été tentée et que l'on ne délaisse que faute d'écoulement.

L'alfa, cette herbe africaine qui ne prospère que dans les terrains légers et comparativement ingrats, formés de silices et recouverts de pierrailles calcaires, dans les régions les plus sèches des hauts plateaux, figure en belle place dans le palais de l'Algérie. Sur les 225,000 tonnes qu'exportent annuellement les pays producteurs : Oran en première ligne, puis l'Espagne, la Tunisie et le Maroc, la fabrication du papier consomme, à elle seule, 210,000; la corderie, la vannerie, la sparterie, se partagent le surplus. Par un fâcheux, mais trop fréquent effet des lois économiques faussées, la France utilise très peu l'alfa, par suite du prix élevé des transports; l'Angleterre, en revanche, absorbe la presque totalité de la production : 200,000 tonnes sur les 225,000 tonnes récoltées en 1885. L'alfa, qui revient aux fabricans français à 14 francs les 100 kilogrammes, ne revient qu'à 10 francs aux Anglais et aux Belges. Cet énorme écart dans les prix rend la concurrence très difficile. Il prive nos fabricans d'une source sérieuse de profits et ralentit la production algérienne, que l'on pourrait facilement porter à 400,000 tonnes par année. Il résulte, en effet, des documens officiels que, dans le seul département d'Alger, en territoire militaire, plus de 600,000 hectares, pouvant fournir plus de 120,000 tonnes d'alfa, sont encore inexploités.

Il résulte aussi des mêmes documens que, si l'alfa coûte en France plus cher qu'en Angleterre, les produits chimiques pour le convertir en pâte reviennent à 56 francs les 100 kilogrammes en France, à 35 en Angleterre. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si, dans ces conditions doublement défavorables, peu d'usines en France fabriquent de la pâte d'alfa, et si cette industrie restreinte alimente surtout une fabrication de luxe et non, comme en Angleterre, une fabrication d'articles courans. Et cependant l'alfa donne un papier souple, soyeux, résistant, transparent et d'une grande pureté. A poids égal, il a une épaisseur supérieure à celle des autres papiers. Il reçoit bien l'impression; il convient admirablement aux éditions de luxe et aux belles gravures. La plupart des beaux journaux illustrés anglais sont imprimés sur papier d'alfa; on en fait également un excellent papier à lettre.

Après de ces résultats d'une culture toute moderne, de ces produits que l'antiquité n'a pas connus, les organisateurs de l'Exposition algérienne ont tenu à faire sa place au passé : dans le vestibule, une reproduction du sarcophage de Tipara; dans les

vitrines, des bustes romains. La Vénus de Cherchell, décapitée, mutilée, aux seins meurtris, mais belle encore d'une beauté que les outrages du temps n'ont pu détruire; Diane chasserresse, reproduction d'une statue d'onyx blanc et rose, réveillent le souvenir d'un art immortel. Celle d'un prêtre, debout devant l'autel, évoque le masque hiéatique et les formes rigides des sculptures égyptiennes. Les débris des civilisations superposées surgissent de ce sol où la charrue du colon, la pelle des manœuvres, les fouilles des explorateurs, ramènent au jour des vestiges enfouis depuis des siècles.

Sur les murs, l'œil suit la configuration des côtes méditerranéennes, le tracé des voies de communication, routes et chemins de fer, le relief du sol, les diagrammes de la population, du commerce, de la température et du nombre d'hectares mis en culture. Cartes utiles, instructives, qui en apprennent plus en quelques minutes que le livre le mieux fait. Les notions exactes pénètrent par les yeux dans la mémoire, fixant et éclairant les souvenirs, précisant les distances entre les localités, images parlantes que la masse comprend et s'assimile sans effort. Et, à cet égard, on ne saurait trop louer les intelligents efforts faits pour vulgariser les connaissances géographiques. Presque partout, dans la plupart des pavillons étrangers, on s'est ingénié à rendre facile, à mettre à la portée de tous cette science que l'on nous reproche d'ignorer. Il n'y a pas vingt ans encore, les procédés routiniers de l'enseignement public la réduisaient à une nomenclature aride et sèche, surchargeant la mémoire et ne parlant pas plus à l'esprit qu'à l'imagination. L'heureuse initiative de quelques novateurs l'a renouvelée. En projetant, sur l'étude de la géographie, la vive lumière de l'histoire, ils ont montré combien la connaissance de l'une était indispensable à l'intelligence de l'autre, comment la civilisation s'infiltrait dans les terres par les fleuves, combien le relief du sol avait d'influence sur la marche de cette civilisation, par quelles routes naturelles, par quelles larges vallées les grandes migrations avaient invariablement passé, dans quelles plaines elles avaient débouché et s'étaient fatalement entre-choquées, pourquoi les siècles voyaient toujours se vider, sur les mêmes champs de bataille, les conflits des peuples.

Puis, dans un autre ordre d'idées, s'adressant à ceux que préoccupent surtout les intérêts commerciaux et industriels, ils ont fait toucher du doigt l'indispensable nécessité de se rendre compte de la facilité des moyens de transport, de la climatologie des régions lointaines, de leurs produits et de leurs procédés de culture, du prix de la main-d'œuvre et du prix de revient, du chiffre de la po-

pulation et de ses besoins, des grands courans commerciaux qui charrient sur leur parcours les productions du monde entier.

Dans le panorama de la compagnie transatlantique, dans ce pavillon géographique où le globe terrestre démesurément grossi attire chaque jour une foule curieuse, pas un visiteur qui n'emporte avec lui des idées plus justes, qui ne redresse, après un examen même superficiel, une erreur qu'il n'avoue pas et qu'il ne commettra plus. Du rapprochement qu'il fait entre les pays dont il a visité l'exposition, et de la position et de l'étendue que ce pays occupe sur la sphère gigantesque, se dégage une notion exacte, satisfaisante pour l'esprit, nette et claire pour la mémoire.

Sous ce rapport, le pavillon de l'Algérie a multiplié les renseignemens, et rien n'est plus curieux que de voir avec quelle attention le public les interroge, leur demandant l'explication de quelque point douteux, la situation exacte de quelque localité dont le nom prononcé n'éveillait qu'une idée vague et confuse. Encore quelques efforts, encore et toujours des cartes murales dans nos gares de chemins de fer, dans nos salles d'attente, là où la foule oisive et inoccupée cherche sur quoi fixer ses yeux et son attention, et cette foule curieuse, intelligente, à la mémoire tenace, saura ce qu'elle ignore et ce que nos détracteurs lui reprochent d'ignorer. La Société de géographie de France qui a tant fait dans ce domaine, qui compte tant d'hommes savans et pratiques, se doit à elle-même de redoubler d'efforts pour mener à bien cette œuvre patriotique.

Puis aussi, et encore, des guides de l'émigrant, courts, clairs et précis, indiquant les distances et les voies de communication, le coût de la vie matérielle, les conditions faites au colon, les prix courans des salaires; guides distribués largement, comme on les distribue dans les pavillons étrangers, dans celui du Brésil et de la République Argentine, de l'Uruguay et du Paraguay. Ils sèment pour récolter; nous aurions dû faire comme eux. L'Algérie eût à coup sûr recruté bien des colons dans ces millions de visiteurs de toute classe qui, six mois durant, ont admiré l'Exposition de ses produits.

Non moins intéressans que les cartes murales, ces plans en relief d'oasis créées sur les confins du désert par la baguette magique de l'ingénieur, faisant jaillir la nappe d'eau qui fertilise ces sables. Autour d'eux les visiteurs s'arrêtent émerveillés. Sur le sol brûlé par le soleil, l'eau s'épanche, et ce sol calciné se couvre d'herbes et de moissons, de plantations d'arbres. La verdure naissante égale et repose les yeux, attestant la victoire de l'homme sur une terre nue et désolée. Victoires pacifiques, conquêtes silencieuses qui étendent son domaine sans coûter une larme ni une goutte de sang.

L'imagination, devant les résultats, fertilise ces déserts, peuple ces solitudes; les champs succèdent aux champs; le prodige que l'homme a réalisé ici, il le réalisera plus loin; le décevant mirage du désert qui fait luire aux yeux du voyageur altéré de frais ruisseaux, de rians ombrages, deviendra une réalité. N'y a-t-il pas quelque chose de fatidique dans ce rêve errant sur l'immense plaine de sable? Les images qu'il évoque avec une si merveilleuse précision ne sont-elles pas plus et mieux que des images: une révélation à l'homme de ce qui sera, de ce qu'il fera, de la création que Dieu lui réserve d'accomplir à son tour?

A ces pyramides de vins et à ces céréales entassées, aux dattes et aux soies, aux pâtes et aux laines, aux cuirs et aux tabacs que l'Algérie expose, des céréales, des laines et des cuirs s'ajouteront encore, enrichissant le colon qui les produit, grossissant l'actif de l'humanité qui les consomme. A sa prospérité grandissante, aux besoins de luxe que cette prospérité fait naître, il faut ces marbres de Guelma, ces colonnes d'onyx qui, au centre du pavillon, reposent sur un socle merveilleux, supportant une vasque plus merveilleuse encore, ces fourrures, ces étoffes brodées d'or, ces somptueuses tentures, ces bois d'eucalyptus, ces coupes et ces aiguères d'argent; mais pour fertiliser le désert, pour étendre les cultures, pour forer les puits, pour créer les routes, il faut encore et surtout des hommes. De récentes et affligeantes constatations statistiques, en confirmant les appréhensions trop fondées de ceux que préoccupaient de fâcheux indices, ont prouvé que ce que la France produisait le moins en ce moment était les hommes. Stationnaire, ou à peu près, au point de vue de la natalité, en présence de voisins et de rivaux dont la population s'accroît, la France, obéissant à un secret instinct, étend son domaine colonial au moment précis où elle est, à tous égards, le moins en mesure de le peupler et où force lui est de se concentrer et de se replier sur elle-même.

Entre ces deux courans de faits et d'idées, la contradiction est flagrante, et tous deux cependant résultent d'impérieuses nécessités. Sous peine de nous laisser devancer par nos rivaux et nos concurrents, force nous est de maintenir notre influence extérieure; force nous est de fortifier notre situation coloniale dans cette Océanie que l'Europe convoite, sentant approcher l'heure du partage; force nous est, plus encore, de conserver ce que nous avons payé de notre or et de notre sang, sous peine de déchoir et d'abandonner à d'autres le fruit de nos efforts.

Problème insoluble si l'on admet en principe que toute expansion coloniale exige un accroissement rapide de la population chez la mère patrie, qu'elle exige en outre de cette population l'instinct nomade, l'esprit d'aventure, puis aussi le désir de fortune rapide

l'emportant sur les goûts de confort restreint, mais assuré; l'ambition, sans issue le plus souvent dans une société où chacun a sa place marquée et son horizon limité. De ces conditions, les unes ne se rencontrent pas en France, les autres n'y existent qu'à l'état d'exceptions. Pour les trouver réunies, il faut remonter en Europe, au xvi^e et au xvii^e siècle, à la découverte de l'Amérique et des mines de Potosi, aux expéditions espagnoles et portugaises, hollandaises, anglaises et françaises, dont l'élan fut irrésistible. Plus près de nous, les quelques années qui suivirent la découverte de l'or en Californie et en Australie donnèrent à l'émigration une impulsion nouvelle, promptement épuisée.

Problème soluble cependant si l'on reconnaît que le nombre n'est ni l'unique ni le principal facteur de la suprématie d'une race. Dans notre Algérie, conquise depuis plus d'un demi-siècle, depuis quarante années pacifiée, nous ne comptons guère plus de 250,000 Français, et le nombre des indigènes y dépasse 3 millions. Si grande que soit la disproportion qu'indiquent ces chiffres, elle n'est pas pour alarmer. Une poignée d'hommes administre et gouverne les Indes néerlandaises; une poignée de fonctionnaires, quelques milliers de marchands et de colons, 60,000 hommes de troupes suffisent à l'Angleterre pour maintenir l'ordre dans l'Inde peuplée de 260 millions d'Hindous. L'Inde, possession anglaise, est à vingt-cinq jours de Londres, Alger à quarante heures de Paris, à vingt-quatre de notre grand port commercial de Marseille, de Toulon, notre port militaire du midi.

De nos jours, la colonisation n'implique plus l'idée de substitution d'une race supérieure à une race inférieure, de la suppression brutale de la seconde au profit de la première, mais de suprématie intellectuelle et morale, militaire et navale, industrielle et commerciale de l'une sur l'autre. Ces facteurs équivalent au nombre, rétablissant, et au-delà, l'apparent équilibre rompu, à la condition toutefois de s'incarner et de s'identifier dans ceux qui, par leur origine, les personnifient. La qualité des administrateurs, détenteurs à quelque titre que ce soit de l'autorité déléguée par la métropole, est ici d'une importance capitale; elle compense l'infériorité de leur nombre.

Rome le savait et tenait le monde dans sa dépendance. L'Angleterre le sait: aussi choisit-elle, pour administrer ses colonies, les hommes d'état les plus capables, les juges les plus éclairés, les percepteurs les plus intègres. Le prestige est à ce prix et le prestige supplée à la force matérielle. Nous sommes appelés à en faire l'expérience dans la Cochinchine qui compte 1,700,000 autochtones, dans l'Annam qui en possède entre 2 et 5 millions, dans le Tonkin, peuplé de près de 9 millions. Ici la disproportion est bien autre, et

la distance énorme. A défaut de l'émigration active et continue, nous ne triompherons des difficultés que créent cette disproportion et cette distance qu'à la condition de relever, avec la situation qui leur est faite, le niveau intellectuel et moral des fonctionnaires de tout rang chargés d'administrer au loin nos colonies naissantes. Pour cela, choisir les plus capables, élever leurs pouvoirs à la hauteur de leurs responsabilités, modifier l'opinion erronée que les capacités doivent refluer au centre, et qu'aux extrémités les médiocrités suffisent. C'est à distance et au loin que les erreurs sont dangereuses, lentes et difficiles à réparer, et que la valeur morale de ceux qui dirigent et commandent doit se hausser au niveau des responsabilités à assumer, de l'importance des décisions à prendre.

Prolongement de la France au-delà de la Méditerranée, l'Algérie, nonobstant l'infériorité du chiffre des colons à celui des indigènes, s'assimile de plus en plus à la France. Si fière et si indépendante que soit une race, elle finit toujours par subir l'ascendant d'un vainqueur intelligent et tolérant qui lui donne, avec la sécurité, les moyens de vivre et de s'enrichir. Romaniser, comme le faisait Rome avec ses rois sujets, une contrée qu'elle convertissait plus tard en province, ouvrant largement aux nouveaux-venus la porte de la Cité, est enfin devenu, après bien des essais, le procédé adopté. Les traditions de Rome survivent sur ce sol où elle a laissé des traces profondes. En les reprenant, la première des races latines ne fait que renouer la chaîne brisée.

III.

Auprès du palais de l'Algérie, dont le sépare l'exposition de ses forêts de chênes-liège, la Tunisie dresse le sien, construit par M. Henri Saladin, et dont on ne saurait trop louer l'intéressante et savante disposition. Ici encore l'on a prodigué les cartes, les statistiques et les chiffres. Ils ont leur éloquence. Le jeune et brillant architecte s'est heureusement inspiré, lui aussi, de ses études en Tunisie, des documens sur l'art arabe recueillis dans le cours de deux missions confiées par le ministère de l'instruction publique. Il a demandé au Bardo, à la zaouïa de Sidi-Ben-Arouz, au souk El-Bey, sa façade principale et ses principaux motifs d'ornementation ; à la mosquée d'Okba, à la porte de la Salla Rêjour, sa façade de gauche surplombant une cour originale que borde le bazar voûté, ou Souk tunisien, et le pavillon du Djérid.

Ici aussi une large place est faite aux souvenirs du passé. Voici le temple de Sufetula, avec son enceinte à peine entamée par les siècles, sa vaste cour jonchée de débris d'où émergent des fûts de colonnes, sa façade éventrée gardant grand air. Bustes romains,

déformés, rongés par le temps, aux nez meurtris et aplatis, mais reconnaissables encore; puis, près d'une sépulture romaine, ce tombeau punique, caveau sombre et voûté. Par l'étroite ouverture, dans la lueur crépusculaire, l'œil dilaté finit par apercevoir sur le sol la saillie d'un crâne, les côtes effritées, les ossemens des bras et des jambes du squelette tombant en poussière. Près de lui, intactes, telles qu'elles sortirent des mains du potier, les amphores et les vases en terre cuite semblent défier les âges qui ont eu raison de ce puissant d'un jour. La lampe funéraire oscille au-dessus de ses restes informes, éteinte depuis des siècles, prête à servir demain. Ils dorment là, côte à côte, vainqueurs et vaincus des grandes guerres puniques, Romains et Carthaginois; adossé à leurs sarcophages, le temple de Thugga dresse ses élégantes colonnettes et ses chapiteaux encore debout qui rappellent les beaux restes du Forum.

Dans ces vases et ces amphores, dans ces coupes et ces aiguières modernes, nous retrouvons les formes déjà vues des amphores antiques et des urnes funéraires; dans ces coffrets de cuivre, d'argent laminé, produits de l'industrie tunisienne, les proportions et les ornemens des coffrets des patriciennes romaines. L'empreinte indélébile et profonde de Rome persiste encore aujourd'hui sur ce sol conquis par elle. Elle disparaît dans ce salon tunisien où, vis-à-vis d'un trône drapé de riches étoffes, apparaît le portrait du bey. Ici, l'Europe domine; un dos à dos capitonné fait un étrange contraste avec ces sièges incrustés de nacre, ces étoffes éclatantes, ces cousins brodés de fils d'or, ces tissus d'or et de soie formant portières. La pièce est éclairée de haut; les divans, dans la pénombre, ressemblent à des lits larges et bas, et les couleurs adoucies se fondent dans un fantastique coloris. Au centre du palais, autour de l'atrium d'où jaillit une fraîche fontaine, un encadrement de colonnes de brèche reliées par d'élégans arceaux; sur les murs intérieurs, des carreaux de faïence provenant du Bardo, tandis que la muraille extérieure profile ses lignes alternées de pierres noires et blanches.

Les huiles et les grains, les vins et les pâtes, les amandes et les cocons de soie s'étalent à l'intérieur des salles, et dans le pavillon du Djérid: lits et tables dorés et laqués, étoffes miroitantes, coupes, étagères de laque, aux tons rouges, jaunes, aveuglans, jettent aux yeux leurs notes aiguës, auxquelles répondent les notes plus aiguës encore des instrumens et des voix du concert tunisien.

Et, dans le frais jardin, au murmure de l'eau qui s'épanche dans sa vasque, devant le tapis de verdure qu'ombrage un frissonnant palmier, le visiteur repose ses yeux fatigués avant de pénétrer dans le souk tunisien, l'Afrique des *mercantis*.

Ils sont là, sous ces arcades basses où ils étalent leur déballage

d'Orient : tapis de Kairouan et soieries de Tunis, burnons du Djérid et couvertures de Djerba, bracelets d'ambre, d'or et d'argent, porte-cartes et porte-cigarettes, fumoirs d'ambre et colliers de sequins. Ils vous hêlent de leurs cris gutturaux que la foule imite et répète, les soulignant de sa gouailleuse intonation, de sa note et de son diapason. Vous les retrouvez à l'exposition du Maroc, dans cette rue du Caire, dès le premier jour et du premier coup populaire; attirant et retenant la foule par son bariolage éclatant; note lumineuse et claire; par ses tentures vives et ses banderoles déployées : gamme chantante de couleurs. Là s'étalent colliers et bracelets, babouches écarlates et rutilantes chéchias, œufs d'autruche et nougats, dattes et tambourins, vestes et chibouques; tout cela chante et rit au soleil, tout cela éblouit et miroite.

Par les fenêtres entr'ouvertes du café marocain des notes aiguës, perçantes, vibrent, mêlant un bruit de foire africaine à la gaité contenue d'une foule en belle humeur; plus loin, l'orchestre égyptien accompagne en sourdine les danses des almées, et des chants monotones flottent dans l'air.

C'est une autre Afrique : l'Afrique mercantile, remuante, errante, vagabonde, l'Afrique des ports et des bazars, des matelots, des âniers et des touristes; l'Afrique qui confine à l'Orient; celle d'Alexandrie, de Suez et d'Aden. Dans cette rue du Caire, tout Paris a passé, souriant, égayé, allant des almées aux gitanas, puis aux danseuses javanaises, allant où l'appelait sa fantaisie soudaine de l'exotisme, son caprice du moment, en apparence inexplicable.

C'est que Paris, la ville mobile et changeante, est aussi celle qui a, plus qu'aucune autre, l'intuition des choses qui vont finir. D'instinct, sa curiosité s'y attache, plus intelligente et moins capricieuse qu'on ne le croit, captivée par ce qui va disparaître et ce qu'elle ne reverra plus. Ainsi en est-il de l'*exotisme*. Dans le cours de l'Exposition, on s'est étonné de l'engouement subit de la grande ville pour le côté exotique offert à ses yeux, de l'intérêt qu'elle manifestait pour des costumes et des coutumes, pour des dehors qui tranchaient avec son cadre habituel. On a insisté sur ce qu'avait de puéril et d'enfantin cette vogue imprévue : on ne s'est pas fait faute de commentaires sur le fond de badauderie inhérent au Parisien.

Il y avait de cela, mais il y avait aussi autre chose : l'instinct que l'exotisme s'en va, que dans dix ans d'ici il aura cessé d'être. L'Europe déteint sur l'Orient, et l'Orient s'habille à la mode européenne. Les Japonais ont commencé; la Chine et l'Afrique tiennent bon encore, mais l'universelle uniformité aura raison de leurs résistances. L'exotisme disparaît en Amérique, en Australie, en Océanie. Le jour est proche où, entre Londres et Canton, entre

Paris et Saïgon, entre Amsterdam et Manille, il n'y aura plus qu'une différence de climat et de race, un contraste interne, qu'extérieurement rien ne révélera plus.

Ce contraste est saisissant quand, du souk tunisien, franchissant le seuil du pavillon de la République sud-africaine, on se trouve transporté à 1,700 lieues de distance, à l'autre extrémité du continent noir. Un monde nouveau s'y révèle aux yeux, étonnés de rencontrer, là, dans un cadre si différent, le sérieux, tenace et taciturne Boër, descendant des colons hollandais, refoulé par l'envahissante Angleterre, maîtresse du Cap.

Sentinelles avancées de l'Europe à l'extrémité de l'Afrique, la vieille cité hollandaise a subi le sort de la plupart des colonies situées sur un point stratégique ou commercial. Elle est tombée, il y a près de deux siècles et demi, aux mains des Anglais. Mais pour avoir changé de maîtres elle n'a guère changé d'aspect. Les Hollandais ne campaient pas : là où ils s'établissaient, ils s'établissaient solidement. Les rafales du cap des Tourmentes, les furieux coups de vent du sud-ouest ont passé, sans les ébranler, sur leurs constructions massives, d'aspect seigneurial, dorées par les rayons d'un clair soleil alternant avec les lucurs blafardes d'un ciel tempétueux, adossées aux puissantes assises du *Table mountain*, derrière lesquelles les montagnes Bleues fuient à l'horizon. Dans ces rues étroites, Hottentots, Cafres, nègres, Malais se croisent et fourmillent. Puis des plaines onduleuses semées de buissons, d'agaves, d'arbrisseaux épineux. Au nord, le continent noir, contenu par l'élément hollandais, par les Boërs, race indépendante et redoutable, parce qu'elle s'accroît dans de grandes proportions. Les Boërs ont jusqu'à dix et douze enfans ; les Anglais sont loin de ce nombre. Les Boërs ne conspirent pas, ils attendent. Quand les Anglais voulurent leur imposer leur langue, ils refusèrent : attaqués, ils résistèrent ; flegmatiques et tenaces, ils écrasèrent les Anglais à Lange-Neck, puis à Ingago et enfin à Majuba Hill. L'Angleterre fit la paix.

Le Boër avait gain de cause, mais il hait le voisinage britannique. Si fertile que soit le champ défriché, si commode que soit la maison bâtie de ses mains, il n'hésite pas à *trekt*, c'est-à-dire qu'il attelle ses bœufs à son monumental chariot, qu'il y entasse sa famille, ses meubles, ses provisions, semences et outils, et qu'il part silencieusement chercher ailleurs la solitude qu'il aime, l'indépendance qu'il préfère à tout. Moralement et numériquement, les Boërs sont les maîtres de cette extrémité de l'Afrique.

Ils ne pardonnent pas aux Anglais d'avoir affranchi les noirs, sans indemnité, et de leur vendre des armes ; mais, confians dans leur nombre croissant, dans leur énergie et dans l'avenir, ils patient, sentant que cette partie du continent est à eux, ne de-

vançant ni ne redoutant l'heure de la lutte avec le nègre, fuyant le contact de l'Anglais. Hommes du XVIII^e siècle, ils ont conservé les mœurs, la foi, les préjugés et les aversions de leurs ancêtres. L'*Orange Free State*, conquis, peuplé et gouverné par eux, est leur citadelle entre le territoire des Basoutos et la colonie du Cap.

Maîtres du Transvaal, mais épuisés et ruinés par la lutte soutenue, ils vivaient péniblement sur ce sol déboisé, mal irrigué, déroulant à perte de vue ses plaines arides et monotones; ils n'espéraient et n'attendaient rien que de leur indomptable persévérance. Ils n'attendirent pas longtemps; en 1885, ils découvraient de l'or à Lydenburg, puis à Witwatersand, et, soudainement, tout changeait de face.

Au seuil du pavillon de la République sud-africaine, crânement peints sur les piliers, deux cavaliers attirent les regards, cavaliers à la mâle carrure, à la solide ossature, pasteurs, chasseurs, mineurs et soldats, deux types de cette race vigoureuse, mélange d'émigrans hollandais et de huguenots français, endurcie et fortifiée par les rudes travaux et des champs, la vie à ciel ouvert, les luttes incessantes avec la nature et les hommes. A l'intérieur, la principale industrie représentée est celle de l'extraction de l'or, de l'argent, de la houille, du cuivre et du fer; puis, à côté de ces richesses métalliques : les richesses agricoles qu'ont créées l'or et le travail, matières premières qui s'accroissent avec le chiffre de la population.

Sur une superficie de 200,000 kilomètres carrés, égale à celle de l'Angleterre et de l'Irlande : 12,000 fermes, 130,000 blancs et 300,000 noirs, désignés sous le nom de Cafres, mélange confus de tribus nombreuses, en majorité Basoutos, population vagabonde, louant ses services, mais ne se fixant pas, regagnant le nord aux premiers froids, revenant aux premières chaleurs. Pas de villes; des villages, comme Prétoria, le centre le plus important, qui compte à peine 5,000 âmes. De son origine et de sa vie première, cette population a gardé un amour farouche de l'indépendance et de l'isolement, des grands espaces et des fermes disséminées, de la vie de famille opposée à la vie sociale. Sur les terrains miniers la concentration, forcément, s'opère, et, loin de diminuer avec l'exploitation, la production s'accroît. De 1885 à 1889 elle s'est élevée à 16,608 kilogrammes représentant 43 millions de francs, et, dans la même période, les importations ont monté de 10 millions de francs en 1885, à 61 millions en 1888, et les exportations d'or de 1,700,000 francs à 22 millions 1/2. Par une singulière anomalie, la valeur des autres produits exportés n'est pas indiquée, même approximativement, dans les documens officiels, la douane n'en prenant pas note.

Trop peu nombreuse encore pour l'étendue du territoire qu'elle occupe, la population boër se borne le plus souvent à demander à ses fermes la quantité de céréales et de bétail suffisante aux besoins de la famille et des serviteurs, ainsi qu'aux achats d'articles qu'elle ne peut fabriquer elle-même. La dissémination des *settlements* et le manque de routes entravent l'écoulement des produits. Dans certaines localités il faut franchir, avec des charrettes, par des chemins à peine tracés, des espaces de 300 à 400 kilomètres avant d'atteindre un centre commercial. Les voies ferrées remédieront à cet état de choses et, partout où l'on peut irriguer, le sol produit en abondance le blé, dont on obtient deux récoltes par an, l'orge et l'avoine, le tabac, l'indigo, l'arachide de Maricao, le café de Préteria, le coton de Zoutpansberg.

Baromètre de la prospérité publique, le tableau des recettes et des dépenses de la jeune république indique, depuis 1886, des excédens de recettes, qui, de 1,800,000 francs au 1^{er} janvier 1887, atteignent 7 millions au 1^{er} janvier 1889; la dette publique, qui, il y a neuf mois, dépassait 9 millions de francs, ne s'élève plus aujourd'hui, par suite des remboursemens effectués, qu'à 5,358,000 fr.

La ténacité des Boërs a donc eu raison des circonstances adverses. Dépossédés par l'Angleterre, ils ont vu toutefois leur échapper, de l'autre côté du Vaal, ces riches mines de diamans dont l'exposition attire une foule curieuse dans le pavillon du Cap, au Champ de Mars. On y assiste aux successives opérations d'un gisement diamantifère, au lavage des terres, au triage des pierres, à la taille et au polissage. De 1870 à 1887, on a extrait de ces gisemens 7,000 kilogrammes de diamans représentant une valeur de plus de 1 milliard. L'année 1887 seule a donné un rendement de 100 millions de francs. Les pierres précieuses et l'or appellent, sur ces terres lointaines, une émigration chaque année croissante. Elle s'y fixe, y prend racine, et le Transvaal en absorbe la plus grande partie. Cet afflux d'émigrans, joint à l'accroissement rapide d'une race étonnamment prolifique, assure l'avenir de ce nouvel état, barrière européenne contre l'invasion noire, poste avancé et point d'appui des expéditions pour gagner, dans l'intérieur, les rives du Zambèze.

C'est au palais des Colonies françaises qu'il faut aller chercher l'exposition du Sénégal et de la Guinée. L'ouverture du canal de Suez, en détournant vers la Mer-Rouge les navires qui passaient au large de leurs côtes et souvent y faisaient escale, a rejeté dans l'isolement ces ports, portes entr'ouvertes sur le Soudan. Repliées sur elles-mêmes, ces colonies n'en entretiennent pas moins avec le reste du monde un commerce d'une certaine importance et qui, pour les arachides seules, employées à Marseille pour la fabrica-

tion des huiles et des matières grasses, se chiffre par un total de 40 millions de francs. L'or est abondant dans le Haut-Sénégal, ainsi que dans les établissemens du golfe de Guinée; un jour ou l'autre il deviendra l'objet d'une exploitation régulière: en ce moment ce n'est encore qu'une promesse d'avenir. Les colonies exposent surtout, avec leurs produits agricoles, les peaux, les fourrures, les plumes d'autruche et l'ivoire; puis les types des races indigènes qui peuplent ces régions, de ces Maures, descendans des Berbères. à la haute taille, aux cheveux lisses et longs, aux traits réguliers, nomades, vivant sous la tente et promenant dans les grands espaces herbeux leurs nombreux troupeaux, échangeant contre le mil qui fait, avec le lait, la base de leur nourritures, leurs bœufs, leurs moutons et leurs chevaux, puis les gommés, les pelleteries et les plumes que le Sénégal nous montre dans ses vitrines. Classée avec une scientifique précision, l'ethnographie de ces races est l'une des parties les plus intéressantes de l'exposition de nos colonies dans l'Afrique occidentale. Il y a là les élémens d'un musée africain qui ne tarderait pas à s'enrichir de types curieux et peu connus.

Le Gabon et le Congo exposent le bois rouge et l'ébène, le caoutchouc et l'ivoire, l'huile de palme, richesse principale de leur sol. Arrosées par de nombreux cours d'eau, inondées pendant des mois par les pluies torrentielles de l'équateur, sous une température très élevée, ces régions sont envahies par une végétation exubérante dont certaines contrées de l'Amérique centrale peuvent seules donner une idée. La faune y est à la hauteur de la flore, et la vie animale intense; les grands pachydermes abondent. M. Stanley évalue à 200,000 le nombre des éléphans du Congo. En estimant à 25 kilogrammes le poids des défenses de chacun d'eux, cette masse d'ivoire, rendue en Europe, représenterait 125 millions. Mais cette source de richesse que l'exploitation épuiserait promptement est bien inférieure à celle que peut fournir le palmier à huile. On le rencontre partout, dans les bassins de l'Ogooué, du Niari, du Congo. « Pas un bouquet d'arbres, dit Stanley, où l'on n'aperçoive la tige élancée de cet arbre, si précieux au point de vue économique. Dans certaines régions, entre le Loumani inférieur et le Congo, par exemple, on en trouve des forêts entières. »

Après le palmier, le produit forestier le plus important est la gomme du *Landolphia Florida*, ou plante à caoutchouc, dont divers échantillons figurent à l'exposition du Congo, ainsi que des gommés utilisées pour la fabrication des vernis. Toute cette région recèle des produits abondans, mais pour les exploiter et les amener à la côte, les voies de communication sont encore défaut; les fleuves ne sont navigables que sur une faible partie de leur cours; la con-

struction de routes de pénétration reviendrait fort cher. Tout au plus pourrait-on, dans la vallée du Niari, et à partir du point où le fleuve cesse d'être navigable, établir une voie ferrée remontant à Brazzaville.

On suggère d'autres tracés, mais c'est ce dernier que préconisent les hommes compétents et que recommande Stanley. Suivant lui, un chemin de fer, tel qu'il le faudrait pour desservir cette région, coûterait 62,500 francs par kilomètre, soit 5,250,000 francs, plus le coût de quatre steamers à 125,000 francs chacun. Cette voie de communication permettrait d'amener dans la circulation 60,000 tonnes d'arachides et d'huile de palme valant approximativement 26 millions de francs. On pourrait en outre y ajouter facilement 7 millions 1/2 d'ivoire et de caoutchouc : les forêts de Borindi et du Ngama que traverserait la voie ferrée fourniraient le combustible. Si l'on poussait jusqu'à Stanley-Pool, ce tracé de 376 kilomètres exigerait une dépense de 20 millions, et on estime à 8 millions le revenu brut que donnerait le transport des produits d'une surface de 600,000 kilomètres carrés rendus exploitables.

Des faits notés au cours de cette rapide visite aux divers pavillons de l'Afrique, aussi bien que des chiffres puisés aux sources officielles et des observations que suggère une étude attentive des ressources connues du continent noir, une conclusion se dégage, déjà mise en vive lumière par M. Marcel Dubois dans son remarquable volume consacré à la géographie économique de l'Asie, de l'Afrique, de l'Amérique et de l'Océanie (1), c'est « que l'Afrique n'est plus, à vrai dire, qu'une colonie européenne, et que tout ce qui n'est pas encore officiellement placé sous un protectorat quelconque fait partie du moins de la sphère d'influence de telle ou telle puissance. » L'Exposition de 1889 donne à cette assertion une pleine et entière confirmation; elle la fait passer du domaine des faits politiques dans le domaine économique et pratique. Les Anglais, à l'est et au sud, en Égypte et au Cap; la France, au nord et à l'ouest, en Algérie, en Tunisie, au Sénégal, au Gabon, projettent leur ombre sur les régions avoisinantes; celle de l'Espagne s'étend sur le Maroc, comme celle de l'Italie, campée à Massouah, sur l'Abysinie et sur la Tripolitaine, qu'elles convoitent. L'Allemagne ambitionne la région intérieure des grands Lacs qui fait face à Zanzibar; elle occupe la côte septentrionale du Somal et Cameroun; la Belgique administre l'état intérieur du Congo.

Le jour est proche où ce vaste continent, que l'Europe dépece et se partage avant même de le connaître en entier, envahi, colo-

(1) Un vol. in-8°; G. Masson.

nisé par elle, apportera, lui aussi, sa quote-part à l'actif de l'humanité. A l'heure actuelle, on ne saurait évaluer à moins de 2 milliards le mouvement de son commerce annuel avec l'Europe. A en juger par les produits qu'il expose, par ce que l'on peut entrevoir de ses richesses intérieures, par ce qu'en disent et ce qu'en montrent les explorateurs, il semble vraisemblable que, dans un demi-siècle d'ici, l'Afrique sera, à l'Europe d'alors, ce qu'est, à l'Europe d'aujourd'hui, l'Amérique actuelle.

IV.

La même instinctive prévoyance qui pousse les grands États européens à prendre, dès maintenant, position, et, devant les événemens, à procéder à un hypothétique partage de l'Afrique, que bien des circonstances imprévues peuvent encore modifier, les attire à l'autre extrémité du monde, dans l'Océan-Pacifique. Là, ce n'est plus un continent à se répartir qui éveille leurs convoitises; ce continent est pris, l'Angleterre le détient: s'il lui échappe, ce sera pour affirmer son indépendance, pour revendiquer son incontestable prépondérance dans l'Océanie du sud, pour y devenir lui-même un vaste et puissant empire. Mais, en dehors de l'Australie, que d'îles verdoyantes et fertiles, que d'archipels aux richesses entrevues! 40 millions d'habitans sur une superficie encore peu connue, mais qui, pour l'Australie et la Nouvelle-Zélande seules, atteint 9 millions de kilomètres carrés, peuplent ces îles dont l'Exposition de 1889 nous révèle les productions multiples et que convoitent l'Angleterre et la France, les États-Unis et l'Allemagne.

Elles y ont pris pied et, solidement assises, attendent l'heure: moins soucieuses de s'emparer de ces terres nouvelles que d'empêcher leurs rivales de les occuper : phase d'attente et de transition qui ne saurait longtemps durer, qu'une mainmise par l'une d'elles convertira promptement en annexions, en partages à l'amiable ou en luttes ouvertes. Déjà, en tous sens, s'exercent les influences avouées ou occultes, préliminaires obligés: les escales navales se multiplient, chacune tenant à familiariser les indigènes avec la vue de son pavillon, à les impressionner par le déploiement de ses forces, à les amener par ses missionnaires et ses trafiquans, par la persuasion morale ou l'appât du gain, à se déclarer ses cliens, en attendant de devenir ses protégés ou ses sujets. Chacune d'elles a sa pierre d'attente sur laquelle elle rêve d'édifier sa grandeur coloniale.

L'Angleterre occupe l'Australie et la Nouvelle-Zélande, les Fidjis et la Nouvelle-Guinée. La France a Tahiti, les Marquises et la Nou-

velle-Calédonie; les États-Unis, lentement, envahissent l'archipel des Sandwich, cette clef de l'Océanie septentrionale. Par le traité de réciprocité, ils l'enrichissent, et commercialement y règnent. Le roi du sucre, Sprekels, le grand millionnaire californien, y est l'arbitre financier. L'afflux croissant des visiteurs de San-Francisco tend à faire de Honolulu, capitale de l'archipel, la Nice océanienne des états du Pacifique. Tard venus, mais impatients de regagner le temps perdu, âpres au butin et persévérans dans leurs efforts, les Allemands s'étendent, drainant à leur profit un trafic croissant, inquiétans pour les Anglais qu'ils dépossèdent de leurs principaux marchés, inquiétans aussi pour les Américains, inondant l'Océanie de produits à vil prix, accaparant à Tahiti, comme aux Sandwich, aux Carolines comme à Samoa, le commerce de détail et de demi-gros, maîtres, sinon en droit, du moins de fait, des Marshall et des Tonga, d'Apia, où les Goddefroy, rois des mers du Sud, ont leur principal entrepôt. A la Nouvelle-Guinée, leur drapeau flotte près de celui de l'Angleterre; il couvre aussi l'archipel Bismarek et les îles Salomon.

Incomplète, comme elle l'est forcément encore, l'exposition des terres de l'Océan-Pacifique n'est pas une des moindres curiosités qui sollicitent le visiteur. Il y a là plus que des promesses: de substantielles réalités, et dans ce défilé de pays lointains, l'Australie n'occupe pas seulement le premier rang; elle dépasse en importance bien des États civilisés, en superficie les plus grands, en richesses elle égale les plus riches et les plus prospères. Son mouvement commercial annuel la classe déjà au sixième rang, entre l'Autriche-Hongrie et la Belgique. Elle figure au premier rang dans la statistique des télégrammes, au second dans celle des communications postales échangées, au huitième pour le développement des voies ferrées. Melbourne est plus peuplée que Marseille, que Madrid et qu'Amsterdam; Sydney que Rome, Lisbonne et Édimbourg, et cependant la population actuelle de cet énorme continent est encore inférieure à celle de la Suisse, à peine supérieure à celle du Chili.

Quand, dans les travées qui relient l'Esplanade des Invalides au Champ de Mars, on franchit le seuil de l'exposition australienne, la première impression est une impression de grandeur et d'étendue. Sur les hautes toiles murales revivent dans leur solitaire magnificence les forêts de l'Australie, les troncs lisses et superbes, portant fièrement leurs hautes ramures, forêts grandioses sillonnées de rivières ensoleillées; l'illusion redouble au murmure de l'eau qui court entre les rocailles semées de fougères arborescentes dont les feuilles vous frôlent au passage. On s'arrête; on contemple ces sites merveilleux, explorés par l'homme, reproduits

par son pinceau, mais encore inhabités. On entrevoit le jour où, sur ces coteaux, la vigne remplacera la faune envahissante, où le gigantesque projet conçu par MM. G. et W.-B. Chaffey, projet appuyé par les hommes d'état et les capitalistes de la colonie et de la mère-patrie, ouvrira à l'Australie, par l'irrigation et des *settlements* de Mildura et du Renmark, 500,000 acres de terres merveilleusement appropriées à la culture des céréales, de l'olivier et des arbres fruitiers. Ces hardis colonisateurs n'en sont pas à leurs débuts. En 1882, leur intelligente initiative créait en Californie un district actuellement occupé par 2,500 agriculteurs, une ville qui se peuple rapidement. Forts de leur expérience, disposant d'énormes capitaux, l'œuvre qu'ils entreprennent est appelée à donner à l'immigration australienne une impulsion nouvelle.

Un des traits saillans de notre fin de siècle, un de ceux que l'Exposition de 1889 met le plus en relief, est l'ardeur avec laquelle les États nouveaux s'efforcent d'attirer à eux le surplus de la population de l'Europe. Aux anciennes notions qui faisaient de l'émigrant sans ressources un hôte incommode pour une communauté naissante, un indigent à charge à tous ou un concurrent qui, réduisant le prix de la main-d'œuvre, portait préjudice au colon artisan, ont succédé des idées plus justes et plus saines. On s'est aperçu que l'homme, arrivé à son plein développement, représentait un capital actif; on a chiffré ce capital et on l'a évalué, au plus bas, à 7,500 francs; on en a conclu que tout émigrant sain, débarquant sur une terre nouvelle, y apportait avec lui, ne possédât-il rien, un capital immédiatement utilisable, et que son intelligence pouvait décupler et centupler. L'apparente non-valeur devenait une valeur réelle. En attirant en Australie 50,000 nouveaux colons, MM. Chaffey doteront la colonie d'une plus-value de 375 millions. Les bras et la terre ne suffisent pas, il est vrai; mais ils ont le troisième facteur: des millions pour première mise de fonds, et, ici, les capitaux abondent.

On n'en saurait douter après avoir jeté un coup d'œil sur cette énorme et massive colonne représentant la moitié seulement de l'argent extrait des mines de Broken-Hill, de mai 1886 à mai 1889, soit 303,585 kilogrammes. On n'a pu tout mettre, ni l'élever plus haut; elle eût dépassé le faite. A côté, la Tasmanie dresse sa pyramide d'or; au Champ de Mars, c'est par une arche d'or représentant cinq milliards et demi de francs que le visiteur surpris pénètre dans la section australienne où le fauve reflet de l'or brille dans les vitrines, sous la forme de monstrueuses pépites: ici, le *Precious*, estimé 171,000 francs, là, le *Welcome stranger*, le bienvenu, d'une valeur de 250,000, fortunes subites dues à un heureux coup de pioche, et que l'on tiendrait pour de fabuleuses légendes si on ne

les voyait de ses yeux, pépites monstrueuses, blocs d'or pur roulés par les torrens, enfouis dans les sables ou dans le lit des ravins, détachés de quelque riche filon ignoré. Puis l'épaisse et massive voûte d'étain de la Tasmanie, les galènes du mont Tachan, les minerais de plomb et de fer, de cuivre et d'antimoine, de manganèse et de platine, de bismuth et de cobalt, attestent l'inépuisable richesse de ce sol à peine effleuré.

Plus et mieux encore que les métaux et les minerais, les blés et les farines, les cuirs et les laines affirment la fertilité de ces terres vierges. Si l'on tient compte que la colonie de Victoria figure seule à notre exposition, que la superficie totale de cette région de l'or et du soleil n'est que la trente-quatrième partie de celle du continent australien, on peut juger par elle du rendement que ce continent est appelé à donner dans un avenir prochain. Cinquante-trois années seulement se sont écoulées depuis le jour où le premier colon planta sa tente sur ce sol occupé aujourd'hui par un million d'Européens, sillonné par 3,800 kilomètres de chemins de fer et couvert de villes naissantes. Le commerce d'importation de la province de Victoria dépasse 500 millions à l'année, l'exportation 412 millions. Ses manufactures produisent pour 310 millions de produits fabriqués; ses revenus publics s'élèvent à 475 millions.

Sur ce continent, découvert en 1542 par un Français, pilote provençal, Guillaume le Testu, entrevu ensuite par les Portugais, les Espagnols et les Hollandais, retrouvé par Cook en 1770, tout apparaît démesuré, excessif : la faune et la flore, la fertilité du sol et sa superficie, la sécheresse et aussi les nombreux cours d'eau, les réalités et les rêves, les ambitions et les visions. Ici, comme dans la plupart des pays neufs appelés à un grand avenir, confusément conscients de leurs hautes destinées, s'agite une force inconnue. Il semble que, dans ces cadres plus vastes, l'homme se sente plus grand, que ses pensées et ses aspirations se haussent au niveau des circonstances et des possibilités entrevues. Ce qui, dans un milieu autre, dans un cercle restreint comme celui de nos sociétés modernes, semblerait imprudence et folie, devient une prevoyante audace; ce qui passerait pour un défi jeté à la fortune n'est qu'une amorce tendue au succès. La foi dans l'avenir transporte les montagnes et les nivelle, écarte les obstacles, et surmonte les difficultés.

Qui reconnaîtrait dans ces dessins de la *ville de toile*, *canvas' town*, d'il y a trente ans, la Melbourne d'aujourd'hui? dans les fondrières de boue où s'engloutissaient chariots et attelages, Collins Street, l'artère principale et la voie luxueuse de la grande métropole, parcourue, à l'heure du *Block*, par de brillans équipages, par une foule élégante que les colons d'alors, hommes dans la maturité de l'âge,

montrent avec un éclair d'orgueil aux nouveaux débarqués, étonnés d'un changement si rapide.

Ils sont fiers de leur œuvre, et à juste titre; fiers aussi du succès de leur remarquable exposition pour laquelle on n'a pu leur allouer qu'à peu près la moitié de l'espace qu'ils demandaient, 16,000 pieds carrés sur 40,000. Qu'eût-il fallu si l'Australie entière eût exposé? Forcée, faute d'emplacement, de réduire le chiffre de ses envois, de faire sa place à la Nouvelle-Zélande, Victoria a dû se borner à ne nous montrer qu'une partie de ses richesses et a dû exclure certains produits de ses manufactures.

Telle qu'elle nous apparaît avec ses vins et ses laines, son or et ses cuirs, son argent et ses blés, ses minerais et ses conserves alimentaires, sa faune gigantesque dont les échantillons se comptent par centaines, on comprend la foi ardente des intrépides pionniers auxquels ces résultats sont dus et dont M. Julien Thomas s'est fait, dans sa brochure de *Victoria en 1889*, l'interprète éloquent et convaincu : « Quand on voit, écrit-il, les progrès réalisés dans cette colonie qui ne compte que cinquante ans d'existence, on se demande, ébloui, fasciné, où s'arrêteront ces merveilles de civilisation et de bien-être. Nos pères ont beaucoup fait; à nous d'achever ce qu'il reste à faire dans ce beau pays d'or et de soleil. Les tours de nos édifices, les clochers de nos cathédrales, nous redisent l'histoire du passé, les labours de nos devanciers, et nous prédisent ce que la terre fertile et généreuse nous réserve dans l'avenir. L'avenir! Il est là, devant nous, plein de promesses. Il nous laisse entrevoir qu'un jour existera une région bénie où le paupérisme sera inconnu. Dans les siècles futurs, des millions d'êtres humains béniront la mémoire du capitaine Cook, qui a découvert cette terre de la Croix-du-Sud et l'a léguée à leurs ancêtres. Debout, Australiens, et en avant! »

Rêve ou vision, qu'importe? Dans sa marche laborieuse vers l'avenir inconnu l'espérance précède; l'humanité suit.

Dans les travées de l'Exposition anglaise, au Champ de Mars, la Nouvelle-Zélande étale, à côté des produits australiens, ses minerais et ses marbres, ses soufres et ses gommés. Archipel montagneux, dont la cime principale s'élève à 12,349 pieds au-dessus de la mer, aux pentes verdoyantes et boisées, aux larges plateaux couverts d'une herbe épaisse, arrosés par de nombreux cours d'eau, la Nouvelle-Zélande possède une population de plus de 600,000 habitants et plus de 3 millions d'hectares en rapport. Quinze millions d'hectares cultivables attendent encore les bras de l'émigrant. Pays de culture, d'élevage et de mines, elle produit en abondance la laine, les céréales, la viande et l'or. Ses forêts donnent des bois de construction et d'ébénisterie, la gomme kauri. La part faite aux viandes

conservées par le froid indique les progrès rapides de cette industrie. De 72,000 quintaux en 1883, l'exportation, en Angleterre, de la viande congelée s'est élevée, en 1888, à 400,000, et tend à s'accroître dans des proportions rapides. La Nouvelle-Zélande est, avec l'Australie et la République Argentine, l'un des grands centres d'exportation de la viande conservée par le froid; et si l'on tient compte que ces trois états possèdent, à eux seuls, 170 millions de moutons et plus de 27 millions de têtes de gros bétail, que ces chiffres augmentent chaque année, malgré l'exportation grandissante, on entrevoit les réserves importantes qu'ils détiennent pour l'avenir.

Les organisateurs de l'exposition de la Nouvelle-Zélande ont, ainsi que ceux de l'Australie, multiplié les cartes géographiques, les scènes de la vie des mines et des champs, les diagrammes qui frappent les yeux et permettent de mesurer d'un coup d'œil la marche ascendante de la population, de la production, de l'élevage, de la mise en culture des terres. Devant ces lignes colorées, s'élevant par bonds annuels, montant avec une incroyable rapidité, sans temps d'arrêt, sans retour en arrière, élargissant toujours l'espace qui les sépare, on demeure confondu. Cette échelle aux degrés abrupts donne mieux qu'aucun chiffre la sensation de vertigineuse prospérité, d'in vraisemblables progrès réalisés en peu d'années. Lente et graduée aux débuts de la colonisation, elle pousse chaque année plus haut ses lignes parallèles dont la comparaison s'impose. En moins de trente années, cet archipel a produit 1,100 millions d'or, 5 millions de tonnes de charbon; en 1888, il exporte pour 15 millions de viande, pour 30 millions de produits agricoles; de 1853 à 1889, la Nouvelle-Zélande a contribué, déduction faite des produits consommés sur place, pour 3 milliards 1/2 à l'actif de l'humanité.

Ni Taïti, ni la Nouvelle-Calédonie ne nous montrent rien d'égal. Au palais des colonies, leurs produits tropicaux méthodiquement classés n'accusent guère que l'essor d'une industrie nouvelle, celle du nickel, dont la Nouvelle-Calédonie expose de nombreux échantillons : minerais, métal pur et articles fabriqués; mais la note caractéristique de leur exposition est autre. Pour la première fois, dans cette revue des états nouveaux d'Amérique et d'Océanie, sur ces terres récemment ouvertes aux colons européens, il nous est donné de voir et de constater la large part faite à la race indigène, l'autochtone non plus dépossédé par le blanc, traqué et pourchassé, réduit à traîner une existence misérable, à chercher un abri précaire dans ses forêts. Ici, nous le voyons protégé dans l'exercice de ses droits, dans ses héréditaires possessions; il vit libre, sur son sol natal, et la main qui s'étend sur lui n'est ni lourde ni cruelle. Si les progrès sont plus lents et la production moins active, inutilement

entravés souvent par une bureaucratie méticuleuse et compliquée, en revanche, la civilisation, dans sa marche, n'opprime ni n'écrase aucun de ceux dont les lois supérieures de l'humanité lui font un devoir de protéger la faiblesse, d'élever le niveau intellectuel et moral.

Dans l'Amérique du Nord, comme en Australie, où domine la race anglo-saxonne, dans l'Amérique centrale et dans l'Amérique méridionale où domine l'élément espagnol, la race indigène, quantité négligeable et négligée, ne compte plus guère que de rares survivants, parqués dans les *réserves*, ou ne représente qu'une population servile, embarrass et remords de ceux qui, occupant sa place, attendent du temps l'achèvement de leur œuvre et la disparition, trop lente à leur gré, de ces tribus éparses. Ici, rien de pareil. Si le génie profondément humain de la France ne peut aller à l'encontre de l'inexorable loi qui, partout où se produit le heurt de deux races, condamne l'inférieure à céder la place à celle qui lui est supérieure, il s'efforce du moins de l'élever à lui, de retarder, et, qui sait, peut-être d'éviter l'heure fatale. Si cette traditionnelle politique enraie, dans une certaine mesure, le développement matériel de ses colonies océaniques, elle lui gagne les sympathies des indigènes, elle élargit le cercle de son influence morale. Réduits bientôt à l'alternative de choisir un maître ou de le subir, d'instinct ils se tournent vers elle, ne doutant pas de trouver, sous son protectorat, des garanties qu'aucune autre puissance ne saurait leur offrir.

Partout où la France a passé, nous retrouvons les traces indélébiles d'une sympathie profonde. Au Canada, perdu depuis un siècle; dans la Louisiane, cédée aux États-Unis; dans l'Inde; en Afrique comme en Océanie, elle apparaît aux races indigènes respectueuse de leurs droits, humaine et patiente, incarnant en elle les idées de justice et de tolérance, de pitié pour les faibles et les vaincus. D'eux-mêmes ils viennent à elle, se groupent autour d'elle, assurés qu'elle plaidera leur cause et que partout où s'élèvera sa voix, dans les congrès diplomatiques, à la tribune ou dans la presse, ils auront un avocat convaincu et chaleureux, et le cas échéant, un protecteur.

Unique représentant, aussi bien dans l'Océanie qu'à l'Exposition universelle, de la race autochtone qui peuple les archipels océaniques, le royaume havaïen, répondant à l'appel de la France, est venu, lui aussi, exposer dans son pavillon, près du palais des Indes, les produits de son industrie croissante et les vestiges de son passé d'hier. N'est-ce pas la France qui, il y a un demi-siècle, consacrait, avec l'Angleterre, l'indépendance de ce petit État, protégeait la plante naissante, lui permettait de grandir et de fructifier? Si, au-

jourd'hui, ce royaume, d'étendue restreinte, mais riche et prospère, incarne en lui une race disséminée dans ce vaste Océan-Pacifique, dans cette voie lactée d'îles sans nombre, il le doit en partie à cette politique respectueuse des droits des petits, sympathique et sage.

En moins d'un siècle, l'archipel havaïen a passé de la plus profonde barbarie à un degré de civilisation remarquable. Roi constitutionnel, David Kalakaua gouverne son royaume avec un ministère responsable devant une chambre des nobles et une chambre élue par le suffrage universel. Le pays est fertile, les finances bien administrées, la sécurité absolue. On n'y trouverait pas un homme ou une femme ne sachant lire, écrire et compter.

Contraste saisissant entre ce qui fut et ce qui est, entre ces idoles et ces fêtes et ces photographies de temples chrétiens; entre ces huttes de feuillages et ces luxueuses demeures de riches planteurs ou d'opulents banquiers; entre ces primitifs canots à balancier et ces bâtiments à vapeur qui relient Honolulu, capitale de l'archipel, à San-Francisco, à l'Australie, au Japon; entre ce village de pêcheurs, occupé il y a un demi-siècle par des sauvages nus et bronzés, et cette ville de 20,000 habitans, aux rues éclairées par l'électricité, sillonnée par des tramways et des fils téléphoniques, déployant, sous l'épaisse verdure des tropiques et un incomparable climat, sa flore merveilleuse, ses jardins et ses parcs, ses hôtels et ses monuments. Ici encore nous retrouvons le sucre, principale richesse de l'archipel, le café, le riz. Ici encore et surtout, nous constatons l'impulsion donnée à l'instruction publique, impulsion trop rapide peut-être et qui, développant plus d'ambitions que le pays n'en saurait satisfaire, a failli, il y a quelques mois, mettre en péril la stabilité du gouvernement. De cette épreuve aussi le pays est sorti à son honneur: et le bon sens public a fait justice des folles visées de jeunes novateurs élevés aux frais de l'état, en Europe, et désireux de conquérir le pouvoir par un hardi coup de main.

Là n'est pas le danger: il est dans ce développement rapide qui a fait de l'archipel havaïen l'un des plus prospères de l'Océanie, dans sa situation géographique qui en fait la clé de l'Océan-Pacifique du Nord, le point de relâche et de rencontre des nombreux paquebots qui, de San-Francisco, en Australie, au Japon, en Chine, s'y croisent et s'y ravitaillent. L'ombre de la grande république américaine s'étend sur ce petit état, qui, commercialement, vit de sa vie, lié à elle par des traités de réciprocité qui l'enrichissent, et dont la dénonciation peut porter un coup terrible à son industrie. L'annexion assurerait sa fortune, mais détruirait son indépendance. Absorbé par les États-Unis, il verrait promptement

disparaître sa population indigène, qui déjà, lentement, décroît et fond comme la cire au contact d'un feu trop ardent.

Et cependant, pour qui le connaît, ce peuple a mérité de vivre; docile à l'impulsion européenne, il a répudié ses dieux, ses traditions superstitieuses, ses instincts belliqueux, sa barbare féodalité, son autocratie tyrannique. Il a adopté les idées, les coutumes, la religion, les mœurs et les lois, non de ses vainqueurs, mais de ses initiateurs et de ses aînés. Reconnaisant et sympathique, il est venu, lui aussi, prendre part à la fête pacifique à laquelle la France conviait l'univers et revendiquer sa place à l'ombre de notre drapeau. Sur le sien est inscrit la noble devise de Kameliamaha II : « *Ka mau o ka aina i ka pono* : la justice est la clé de voûte d'un état. » Ce devrait être aussi, dans ces mers lointaines, la devise de l'Europe.

Et maintenant, la grande Exposition de 1889 va fermer ses portes. Favorisée par un temps radieux et aussi, jusqu'à la dernière heure, par un de ces irrésistibles courans qui font époque dans l'histoire des nations, courans de sympathie extérieure et de foi intérieure, elle a vu affluer dans ses palais et ses pavillons, dans ses galeries et dans ses jardins, les représentans de cent races diverses. Des extrémités du monde les visiteurs sont venus, plus nombreux que jamais, dépassant tout ce que jusqu'à ce jour on avait pu réunir. La grande ville a bien accueilli ses hôtes; ils la quittent à regret, comme à regret elle les voit s'éloigner. Elle n'oublie ni leur bienveillant intérêt ni la part qu'ils ont prise à la réussite de la grande œuvre. A leurs compatriotes ils diront ce qu'ils ont vu : un peuple travailleur et pacifique, vivant et debout, affirmant sa vitalité puissante, gardant intact son artistique génie; un peuple qui ne prétend dicter la loi à personne, qui, d'aucun, n'entend la subir.

Reconnaisante du concours de tous, plus touchée de la sympathie des nations que froissée de l'abstention des souverains, trop intelligente pour ne pas faire la part des erreurs du passé et pour ne pas compter sur l'avenir pour l'aider à dissiper les appréhensions sans cause et les malveillances sans effet, la France gardera le souvenir de ses hôtes lointains. S'ils ont admiré les résultats de son industrie, de sa main-d'œuvre, de son goût sûr et délicat, ils lui ont apporté les produits de leur sol et de leur intelligente culture, les productions de leur industrie et de leur génie particulier. Dans ce dénombrement des richesses de l'univers, si sa part est belle, la leur ne l'est certes pas moins, et le pacifique tournoi ne compte que des vainqueurs.

MIRABEAU

D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT

Voici un livre qui vient à son heure (1). L'histoire de Mirabeau semble faite tout exprès pour le centenaire de 1789. Et cependant cette histoire aurait paru, sans doute, quelques années plus tôt, si celui qui en est le premier auteur, qui en avait tracé le plan et réuni les matériaux, n'avait été interrompu par la mort dans son œuvre commencée. On se rappelle le travail si curieux et si instructif de M. Louis de Loménie sur les Mirabeau, dont nous avons parlé au moment même où il venait de paraître. Dans la pensée de l'historien, ce n'était là qu'une œuvre préparatoire, le commencement d'une étude approfondie sur le grand orateur, dont il n'est guère possible de comprendre le génie tourmenté si on le sépare de sa race, de sa famille, du milieu dans lequel il a grandi, de l'influence qu'ont pu exercer sur lui certaines fatalités héréditaires et la contagion de certains exemples. M. Louis de Loménie venait de mettre la dernière main aux *Mirabeau* ; il allait aborder le sujet principal de ses recherches lorsqu'il fut frappé prématurément, en

(1) Le titre exact du volume que publie l'éditeur Dentu est celui-ci : *les Mirabeau*, par Louis de Loménie. Deuxième partie continuée par son fils. — Avec un sentiment très respectable de piété filiale, M. Charles de Loménie se présente au public comme le simple continuateur de l'œuvre de son père. En réalité, ce nouveau volume, qui est le troisième de la série, devrait être intitulé *Mirabeau*, car il est consacré tout entier au grand orateur. Les deux volumes précédents ne sont en quelque sorte que la préface et l'introduction de celui-ci.

pleine activité de travail et en pleine vigueur d'esprit. Son fils, M. Charles de Loménie, reprend aujourd'hui l'œuvre paternelle au point où elle en était restée. Les matières étaient distribuées par ordre, des milliers de documens choisis et classés. Restaient un travail délicat de contrôle et un travail non moins délicat de rédaction qui appartiennent en propre au nouvel historien, qui ont exigé de lui plusieurs années d'efforts, et dont il est récompensé par l'honneur à-propos de sa publication. Les jeunes gens de nos jours sont très habiles. Je ne serais pas étonné que M. Charles de Loménie eût prolongé lui-même à dessein notre attente, afin de choisir le moment qui lui paraîtrait le plus favorable.

Que risquait-il, d'ailleurs, à attendre? il disposait, comme son père, de documens inédits dont l'authenticité est incontestable, qui viennent de la source la plus sûre, que sa famille doit à des relations personnelles d'amitié avec les descendans de Lucas de Montigny, fils adoptif et unique héritier des papiers de Mirabeau. Le temps ne pouvait ni enlever à M. Charles de Loménie la possession exclusive de ces manuscrits ni en diminuer la valeur. A un autre point de vue encore, M. Charles de Loménie hérite d'une situation privilégiée. Les documens dont il se sert ont été confiés à son père sans conditions. Il n'est tenu de ménager aucun amour-propre de famille. Les héritiers de Mirabeau, qui ne portent point son nom, témoignent, au sujet de sa renommée, une grande liberté d'esprit. On ne demande au biographe aucune de ces atténuations de complaisance, aucune de ces précautions oratoires que la gratitude ou la simple convenance impose aux détenteurs de manuscrits lorsqu'ils en doivent la communication à des familles très entichées de leur gloire, très jalouses du bon renom de leurs ancêtres. M. Charles de Loménie n'éprouve aucun scrupule de ce genre, il n'a souci que de dire la vérité. Nous lui devons donc non pas un panégyrique, mais une histoire de Mirabeau véridique, impartiale et complète.

1.

Pour bien comprendre le caractère de l'homme, essayons d'abord de le replacer au milieu des siens, parmi les descendans de cette race dure, violente et inquiète qui vient peut-être d'Italie, peut-être simplement de Marseille, et qui a fini par porter jusqu'à Paris son originalité hautaine. Partout où ils passent, les Biquetti ou Riquet, devenus Mirabeau, se font remarquer depuis un siècle par un air de singularité tranchante. D'après le propre témoignage de l'un d'eux, lorsqu'ils se présentent dans le monde, on s'attend tou-

jours, de leur part, à quelque emportement ou à quelque saillie. Après du berceau de l'enfant qui sera le comte Gabriel de Mirabeau, au château du Bignon, dans le Gâtinais, le 7 mars 1749, se pressent trois personnes, dont deux au moins exerceront sur sa destinée une influence décisive. D'abord, la grand'mère, M^{lle} de Castellane, la veuve de l'héroïque marquis Jean-Antoine, laissé pour mort au combat de Cassano, où toute l'armée du prince Eugène lui passa sur le corps, guéri contre toute attente, et si bien guéri qu'il eut depuis sept enfans. Dans la maison de son fils, la vénérable aïeule est entourée de tous les respects en même temps qu'elle y jouit d'une autorité incontestée. Seulement elle se mêle peu au reste de la famille; elle ne se familiarise avec personne, elle tient à distance ses petits-enfans aussi bien que les étrangers. Les habitudes de piété austère qui l'absorbent la rendent impropre au rôle d'éducatrice. Il ne faut pas compter sur elle pour former le caractère du jeune comte; elle le verra trop peu et de trop loin. Le chef de la maison, le père de l'orateur, était au contraire un éducateur passionné. M. Louis de Loménie nous a fait connaître à fond ce personnage extraordinaire, qu'on ne connaissait guère auparavant que par le bruit qui s'est fait autour de l'*Ami des hommes* et par l'éclat de ses démêlés avec son fils. Nature puissante, mais peu équilibrée, le marquis de Mirabeau était plus capable de concevoir et d'exprimer des idées que de les mettre à exécution. Sa vie se consume en efforts que les événemens déconcertent. Son imagination a des visées grandioses et en même temps systématiques auxquelles ne se plie pas, en général, la nature des choses. Avant tout, et dès sa jeunesse, il est possédé du désir d'augmenter l'héritage qu'il a reçu de ses ancêtres, de laisser à ses descendans une grande situation sociale. C'est pour cela qu'il abandonne le service à vingt-huit ans, afin d'épouser une fille unique et une riche héritière, M^{lle} de Vassan. Malheureusement pour lui, la succession de M^{lle} de Vassan se fit longtemps attendre; et, quand elle s'ouvrit, sa femme, brouillée avec lui, la réclama tout entière. Il eut donc tous les inconvéniens d'un mariage mal assorti, sans en recueillir les avantages.

En 1749, au moment où naquit Mirabeau, le ménage n'était pas encore désuni. Onze enfans se succédaient même, comme pour témoigner, disait le marquis, « de la sorte d'attachement turbulent dont sa femme le faisait enrager. » Mais le caractère de M^{lle} de Vassan, son inégalité d'humeur, ses emportemens, ses violences, le désordre de sa tenue et de sa toilette, détruisent peu à peu la paix du foyer domestique. Avec une femme pareille, le rêve du marquis, celui de consolider et d'agrandir sa maison, ne se réali-

sera jamais. La marquise ne sait se soumettre à aucune contrainte, obéir à aucun devoir, pas même s'assujettir à des heures de repas-régulières. La présence de convives invités à sa table ne l'empêche pas de suivre sa fantaisie. Aucun souci des convenances, aucun respect de soi-même, le règne perpétuel du caprice et des orages, voilà le plus clair de la dot que M^{lle} de Vas-san apporte à son mari. Dans ses rêves d'agrandissement et de gloire, le marquis trouve au contraire, parmi les siens, le plus dévoué des auxiliaires chez son frère le bailli. Celui-ci joue le rôle de frère cadet avec une abnégation admirable : tout ce qu'il possède, tout ce qu'il acquiert, il le met sans compter à la disposition du chef de la famille, en y ajoutant les témoignages d'affection les plus délicats. Il aime les enfans du marquis comme s'ils étaient les siens, et ne s'occupe de sa propre fortune que pour travailler à la leur. Mais le service du roi ou celui de l'ordre de Malte le retiennent bien souvent loin de la France. Il ne pourra donc, comme il le voudrait, prendre sa part de l'éducation de son neveu.

C'est cependant ce neveu, cet unique héritier du nom, qui, avant la naissance d'un second fils, remplit presque complètement la correspondance des deux frères. Sa naissance a été accueillie par eux avec transports ; un premier enfant mâle était mort en bas âge par accident. Le comte Gabriel vint au monde un pied tordu et la langue enchaînée par le filet, mais dans des conditions de vigueur exceptionnelle, avec deux dents déjà formées, comme Louis XIV. Sur cette tête allaient reposer désormais les espérances d'un père et d'un oncle qui poussaient tous deux au plus haut degré le culte et l'orgueil de la race. Tout ce qui le concerne va prendre désormais entre les deux frères les proportions d'un événement. Ils éprouvent, pour commencer, à son sujet une première mortification. Jusqu'à lui, la race des Mirabeau a été remarquable par sa beauté. Celui-ci n'a point hérité des traits réguliers de ses ancêtres. Un accident l'enlaidit encore. Faute d'avoir subi l'opération alors fort redoutée de l'inoculation, il est atteint à l'âge de trois ans d'une petite vérole que sa mère ne sait pas soigner et qui laisse sur son visage des traces profondes. « Ton neveu est laid comme celui de Satan, » écrit le marquis au bailli en 1754. Des symptômes plus graves inquiètent le père. Il trouve dans son fils des traits de ressemblance frappante avec la famille de sa femme qu'il déteste. « Cet enfant, dit-il avec amertume, a la pourtraicture achevée de son odieux grand-père, M. de Vassan. » Ces appréhensions ne sont que trop justifiées. Mirabeau ne ressemblera pas seulement à sa mère au physique, il lui ressemblera aussi beaucoup trop au moral.

Il faut néanmoins faire de lui un homme. Le marquis s'y applique

avec un soin qui pourrait paraître excessif si nous ne connaissions les habitudes systématiques de son esprit et les projets ambitieux qu'il caresse pour l'aîné de sa race. Il appartient à un siècle où tous les problèmes de l'éducation sont soulevés; lui-même professe sur cette question des idées personnelles et il élève son fils d'après des principes qui font penser à l'*Émile* de Rousseau. D'abord, quoique sa fortune soit déjà embarrassée et que la charge soit lourde, il le confie à un gouverneur qui paraît avoir été choisi de la manière la plus heureuse. Voici le portrait qu'en fait le marquis après cinq ans d'expérience: « Un homme vraiment supérieur par le maintien, l'esprit, et surtout le cœur, également propre aux grandes choses et aux moindres, maître dans tous les arts libéraux, né même avec cette sorte de talent qui comprend l'intelligence et l'exécution de tous les arts mécaniques... un homme enfin que je n'ai pu trouver faible et intercadent sur rien et dont le cœur excellent s'est pris d'un attachement sans bornes pour moi. » Avec un tel maître, l'esprit de l'enfant sera bien dirigé, peut-être même trop dirigé. Plus tard Mirabeau s'en plaignit souvent. Il semble qu'une main trop lourde ait pesé sur sa jeunesse pour en comprimer l'essor. C'était l'avis de l'excellent bailli, qui, dans une de ses rares visites, avait jugé le gouverneur et l'élève. « J'avoue, écrit-il, que Poisson m'a paru un homme de mérite; je crains cependant qu'il n'ait pas laissé assez de ce que les Italiens appellent *sfogo* aux saillies de l'esprit chaud de cet enfant, et qu'en le contenant il n'ait pour ainsi dire encombré le fourneau. »

Si « le fourneau » avait été moins solide, il aurait pu en effet éclater. Mais la puissante organisation de Mirabeau résista à cet encombrement de matières, à l'accumulation de connaissances que l'imagination fumeuse du père et l'érudition solide du gouverneur entassaient à l'envi dans ce jeune cerveau. Il en tira même ce profit particulier, d'acquérir des notions de tout supérieures à celles de son âge, de ne se trouver plus tard dépaycé dans aucun genre d'études, et d'avoir appris de bonne heure à supporter sans fléchir une somme de travail extraordinaire. Par la fécondité et par l'activité de son esprit, Mirabeau sera bien le digne fils de son père. Au milieu des entraînemens d'une vie dissipée, il écrivit presque autant et sur autant de sujets que l'infatigable *Ami des hommes*. « Si ma main était de bronze, disait le père, elle serait usée à force d'écrire. » La plume à la main, le fils lui tiendra tête sans jamais se lasser.

Le marquis ne peut reconnaître la précocité de cette belle intelligence. Il en est même quelquefois étonné. Le caractère de son fils, qu'il étudie de près, le surprend surtout par des inégalités dont

on suit la trace dans les confidences qu'il adresse tantôt à M^{me} de Rochefort, tantôt à son frère le bailli. Un jour il est content de lui, il fait son éloge ; le lendemain il le juge avec une extrême sévérité. En septembre 1759, il annonce que l'enfant « promet un fort joli sujet, n'ayant plus trace d'humeur, de bassesse ni de mensonges. » Un mois auparavant il écrivait à M^{me} de Rochefort : « L'aîné de mes garçons vendra son nom. » A mesure que Mirabeau grandit, les appréhensions du père augmentent.

Il y a surtout un moment difficile. C'est celui où, l'excellent gouverneur Poisson ayant épuisé sa science, n'ayant presque plus rien à apprendre au jeune comte, il semble nécessaire d'éloigner celui-ci de la maison paternelle pour le préparer au service militaire, comme il convient à un gentilhomme de son nom et de sa race. « On ne le peut, écrit le marquis, ni lâcher ni tenir davantage. » Un autre serait naturellement envoyé à une de ces académies dans lesquelles la jeune noblesse se forme pour la guerre. Mais le marquis craint la liberté dont on y jouit, il cherche un moyen terme entre la vie de famille et l'académie. Après avoir essayé sans succès d'une maison particulière, il se décide à placer son fils dans une pension célèbre du temps, chez l'abbé Choquard, rue et barrière Saint-Dominique à Paris. Ce n'était point du tout, comme l'ont dit quelques biographes, une maison de correction. C'était, au contraire, une institution fort à la mode, où Mirabeau passa plusieurs années avec des étrangers de distinction, notamment avec les deux Elliot, dont l'un devint comte de Minto et resta son ami.

Chez l'abbé Choquard, on consacrait beaucoup de temps aux exercices militaires, mais on ne négligeait pas la vie intellectuelle. C'est là que, pour la première fois, Mirabeau va être jugé par ses pairs. Il donne déjà de lui une opinion analogue à celle que le monde portera plus tard sur sa personne. « Tranchant dans la conversation, gauche dans ses manières, disgracieux de tournure, sale dans ses vêtements, par-dessus tout d'une suffisance sans bornes. » Voilà la première impression qu'il produit sur ses camarades. Mais ce qui corrige, ce qui adoucit ce jugement, c'est que, malgré ces défauts extérieurs, il y a en lui une irrésistible puissance de séduction. Chaque fois qu'il le voulut ou qu'il y eut intérêt, il réussit à séduire et à dominer ceux qui l'entouraient, son père lui-même, quoique celui-ci fût si en défiance, si prévenu contre des manières « qui sentent le comédien. » Le marquis ayant voulu le transférer un jour dans une pension plus sévère, tous les élèves de l'abbé Choquard protestent et pétitionnent en faveur du jeune comte.

Là aussi ils applaudissent à ses débuts littéraires et oratoires. Le jour de la Saint-Louis, en 1769, toute la pension écoute un éloge

du prince de Condé mis en parallèle avec Scipion l'Africain, dont l'abbé Choquard est si content qu'il en fait faire un compte-rendu dans les journaux, sans doute, pour recommander sa maison au public. Le rédacteur du recueil de Bachaumont dit à ce propos : « On voit que ce jeune aiglon vole déjà sur les traces de son illustre père. » Et il ajoute avec raison : « Le fils a plus de netteté, plus d'élégance dans son style. » Les idées tumultueuses du père s'éclairciront, en effet, dans le cerveau mieux équilibré du fils.

En attendant, le futur orateur fait son apprentissage à Saintes dans le régiment de Berri-cavalerie, que le marquis a choisi parce qu'il est commandé par un colonel très sévère. Cet apprentissage réserve au père plus d'une pénible surprise. Mirabeau passe en prison une partie de la première année et au commencement de la seconde se sauve à Paris après avoir fait au jeu une dette de 80 louis. On le rattrape et on l'enferme à l'île de Ré. A ce moment, le bailli, qui craint de nouveaux éclats, enverrait volontiers son neveu aux colonies hollandaises, d'où on ne revient pas. « Ces choses-là, répond le marquis, sont plus faciles à projeter qu'à parfaire, surtout dans le temps qui court et avec un drôle qui a toute l'intrigue du diable et de l'esprit comme un démon. Le marquis de Lambert me disait l'autre jour qu'il avait partagé la ville et la province et que, malgré son caractère odieux, il aurait trouvé dans la ville de Saintes 20,000 livres qui n'y sont pas. »

Le bailli subira à son tour l'ascendant de ce neveu maudit lorsque Mirabeau reviendra de l'expédition de Corse, où il servit comme sous-lieutenant dans la légion de Lorraine. Il semble qu'il y ait eu là une heureuse secousse dans cette vie jusqu'alors si dissipée. L'action a été un instant pour cette nature fougueuse le meilleur des dérivatifs. A quelque tâche que Mirabeau s'applique, il y paraît tout de suite supérieur. C'est là le secret de l'empire qu'il exerce. En Corse, il se croit fait pour la guerre, il le dit hautement, il le prouve dans une certaine mesure et il le persuade autour de lui. Le major de la légion de Lorraine, le chevalier de Villereau, déclarait « n'avoir pas connu d'homme né avec de plus grands talens que le comte de Mirabeau pour le métier des armes. »

Ce sera aussi l'avis du bailli, qui, lassé de ses longues croisières, a fini par s'établir en Provence, où il défend les intérêts de son frère et où il reçoit son neveu. Celui-ci, comme dit son père, « joue aussitôt ses grandes marionnettes » pour s'emparer de l'esprit du bailli dont il connaît la bonté et l'influence. Il compte sur lui pour rentrer en grâce auprès du marquis toujours résistant. Dès le soir de son arrivée, il pousse sa pointe et enlève la position d'assaut. Il laisse l'honnête marin tout étourdi de sa verve méridionale, de sa faconde,

de la prodigieuse facilité avec laquelle il traite au pied levé les questions les plus difficiles. S'agit-il du militaire, il en parle en homme du métier, on dirait qu'il a blanchi sous le harnais. S'agit-il d'histoire ou de politique, il a commencé une histoire de Corse qui émerveille le bailli : « S'il n'est pas pire que Néron, écrit l'excellent homme au marquis, il sera meilleur que Marc-Aurèle, car je ne crois pas avoir jamais trouvé tant d'esprit. Ma pauvre tête en était absorbée... ou c'est le plus adroit et habile persifleur de l'univers, ou ce sera le plus grand sujet de l'Europe pour être pape, ministre, général de terre ou de mer, chancelier et peut-être agriculteur. Tu étais quelqu'un à vingt-deux ans, mais pas la moitié. » Pendant que le bailli parle, Mirabeau prend des notes comme pour témoigner de l'intérêt qu'il prend à ce qu'on lui dit et pour flatter la vanité de son interlocuteur. C'était du reste son habitude. Il meublait ainsi sa mémoire et son cerveau aux dépens des autres. Son père l'appelait ironiquement « la pie des beaux esprits et le geai des carrefours. »

Le bailli reste sous le charme, tant qu'il garde Mirabeau auprès de lui. Après son départ, il en rabat un peu, lorsqu'il s'aperçoit que le bon apôtre, non content de faire payer ses anciennes dettes, en a contracté de nouvelles en tirant à vue sur son excellent oncle. Le père, qui connaissait mieux le caractère de son fils pour l'avoir pratiqué plus longtemps, avait cependant prévenu le bailli. « Prends garde, écrivait-il, si tu veux le mener dans le grand, qu'il ne m'ne ta bourse dans le vide... pour manger dans la main, c'est le premier homme du monde. » Si bien averti et si défiant qu'il soit, l'intraitable marquis ne résiste pas davantage à l'ascendant de Mirabeau, une fois qu'il a consenti à le recevoir dans le château d'Aigueperse en Limousin, où ses affaires l'appellent. Sa première impression a été peu favorable. « Or sus, s'est dit le père en écoutant et en regardant l'aîné de sa race, voici encore un Mirabeau tout craché, c'est-à-dire un être fort incommode, homme d'esprit d'abord et de mérite, ensuite sur le pavé. Adieu projets de fortune, etc. C'est la fable du pot au lait. » Puis la séduction personnelle opère, Mirabeau devient le secrétaire de son père, s'empare de sa confiance et pendant deux ans va le dominer. Il fait même sous la direction de l'*Ami des hommes* un premier apprentissage de la politique, d'abord en constituant dans la province du Limousin un tribunal de conciliation, une sorte de justice de paix ou de conseil de prud'hommes : puis en maintenant, au contraire, parmi les vassaux turbulens de Provence tous les droits du seigneur suzerain. Dans ces deux rôles si différens, il montre déjà les deux aspects de son caractère, le sentiment d'humanité et de justice qui fait de lui un homme des temps

nouveaux, la hauteur de manières par laquelle il se rattache, quand il le veut, aux vieilles races aristocratiques.

Surtout, il ne passe nulle part inaperçu. « Monsieur l'ouragan, » comme l'appelle son père, emporte de haute lutte les positions les plus difficiles. A Versailles, il se fait tout de suite sa place à la cour, il s'impose par son esprit et par son originalité autant que par la qualité de ses alliances. La première fois qu'il est présenté au vieux comte de Maurepas, il le saisit par le bouton de son justaucorps. « Au reste, écrit le marquis au bailli, depuis cinq cents ans on a toujours souffert des Mirabeau qui n'étaient pas faits comme les autres, on souffrira encore celui-ci. Je te promets en outre que celui-là ne descendra pas le nom. »

Mirabeau aborde avec la même confiance en soi et la même audace l'entreprise capitale de sa jeunesse. Il se met en tête d'épouser une des plus riches héritières de Provence, M^{lle} de Marignane, que se disputent les principaux gentilshommes du pays ; il a contre lui la famille et l'entourage de la jeune personne. Celle-ci ne témoigne même pas pour lui un goût très vif, elle paraît hésiter entre ses nombreux prétendants. Mais il la presse, il abuse de son humeur pacifique, il réussit à la compromettre et à rendre le mariage indispensable. Victoire sans lendemain du reste, qui n'a ni plus de durée ni plus de portée qu'une aventure. Au bout de quinze mois de mariage, Mirabeau, quoique sa femme et lui eussent un fort beau revenu, avait déjà souscrit pour 200,000 livres de lettres de change. Son père et son beau-père, justement effrayés, ne trouvaient d'autre moyen de le soustraire aux poursuites de ses créanciers que de le placer sous la main du roi, suivant l'expression du temps, en le faisant enfermer au château de Mirabeau.

Tel fut le commencement d'une série d'emprisonnements qui allaient jeter le jeune comte hors de la famille et de la société. Interné au début à Mirabeau, un peu plus tard à Manosque, il commet l'imprudencence de rompre son ban et d'aller se prendre de querelle à Grasse avec un gentilhomme provençal. Cette fois, il est accusé d'avoir voulu assassiner son adversaire et décrété de prise de corps. Le marquis en est réduit pour le sauver à solliciter des ministres l'internement de son fils au château d'If par une lettre de cachet.

C'est là un procédé dont l'*Ami des hommes* se servira trop souvent contre les membres de sa famille, que le pouvoir royal aura le tort de mettre à sa disposition, et dont l'abus pèse sur sa mémoire comme une infraction impardonnable aux idées de justice dont il se faisait volontiers le représentant. Les lettres de cachet sont un des plus odieux souvenirs de l'ancien régime. On peut juger de

leur puissance corruptrice par la facilité avec laquelle s'en accommodait une conscience aussi honnête que celle du marquis de Mirabeau. Il ne faut cependant pas se méprendre sur le premier effet qu'elles produisent. Mirabeau s'est beaucoup plaint de la tyrannie paternelle, il a dénoncé son père à l'opinion avec une véhémence croissante, mais il a commencé par profiter de la mesure contre laquelle il proteste. C'est grâce à son emprisonnement qu'il peut se soustraire aux menaces de ses créanciers, échapper aux conséquences d'une condamnation infamante prononcée contre lui pour tentative d'assassinat. Son père, il est vrai, se débarrasse de lui ; mais lui-même se débarrasse de tous ceux qui le guettent pour lui mettre la main au collet. Il n'est donc pas victime, du moins au début, il est plutôt protégé par la première lettre de cachet demandée contre lui. Les véritables victimes sont ceux auxquels il doit de l'argent ou qu'il a roués de coups sans qu'il leur soit possible d'obtenir satisfaction.

La translation du prisonnier au fort de Joux n'aggravait pas la peine de la détention. Quoique « ce nid de hiboux, égayé par quelques invalides, » ne fût pas un lieu de délices, Mirabeau allait y jouir d'une liberté relative dont il ne manqua pas d'abuser. Le commandant du fort, bon gentilhomme, se déclarait tout à fait incapable d'exercer le métier de geôlier. Mirabeau obtint de lui d'avoir un logement dans la petite ville voisine de Pontarlier, d'y prendre ses repas à l'auberge et d'y fréquenter la société du pays. En principe, il était tenu de rentrer chaque soir au château ; mais, en réalité, il en vint à s'absenter plusieurs jours de suite et à pousser même ses courses jusqu'en Suisse.

II.

Le séjour de Mirabeau au fort de Joux rappelle surtout la célèbre histoire de ses amours avec M^{me} de Monnier. Cette aventure, qui fit tant de bruit et qu'ont immortalisée les *Lettres de Vincennes*, est racontée par M. Charles de Loménie avec la plus scrupuleuse exactitude. Le consciencieux historien a eu entre les mains, outre les dialogues inédits prêtés autrefois à Sainte-Beuve par M. Lucas de Montigny, la correspondance secrète de M^{me} de Monnier avec son amant. Il s'est servi de ces précieux documens pour retrouver la vérité sous la légende que les romans, les pièces de théâtre, et même de prétendus récits historiques ont répandue dans le public. Les *Lettres de Vincennes*, quoique souvent brûlantes de passion, ont un caractère oratoire ; elles sont destinées à être lues par le

lieutenant de police ou par son premier commis; elles sentent le plaidoyer, elles arrangent et dénaturent les faits pour le besoin d'une cause. Il n'y faut pas chercher une sincérité absolue. L'émotion y est fréquemment remplacée par la rhétorique. Le caractère des deux amans se montre plus au naturel dans l'intimité de leurs confidences secrètes. Leur liaison, qui a remué les cœurs et fait travailler les imaginations, se réduit au fond à une histoire d'amour assez prosaïque. Ce serait une profanation de rappeler ici les passions délicates de la fin du siècle, de prononcer les noms de M^{mes} de Sabran, de Custine, de Beaumont, Sophie de Monnier n'approche pas de ces femmes exquises. Quoiqu'elle appartienne à une bonne noblesse de robe, quoique son père, M. de Ruffey, soit un des correspondans de Voltaire: quoiqu'elle ait été destinée par ses parens à épouser sur le tard Buffon devenu veuf, il y a en elle un élément de vulgarité qui exclut toute idée de comparaison avec des natures plus fines. Rien de moins poétique pour commencer que l'histoire de son mariage. A seize ans, sa famille, qui paraît beaucoup plus occupée de sa fortune que de son bonheur la marie à un septuagénaire, le marquis de Monnier, premier président de la cour des comptes de Dôle et possesseur de biens considérables. « Je ne savais pas, écrit ironiquement Voltaire au président de Ruffey, que M. de Monnier fût un jeune homme à marier, je lui en fais mon compliment et je le trouve très heureux d'épouser mademoiselle votre fille. Je leur souhaite à tous deux toute la prospérité possible. » Dans une union si disproportionnée, il ne peut être question d'affection. C'est une affaire que concluent les parens de Sophie. On espère que le mari ne vivra pas longtemps et que la jeune femme, enrichie par ses libéralités, pourra suivre alors le penchant de son cœur. En attendant, M^{me} de Monnier s'ennuie au domicile conjugal, auprès de son vieil époux, elle cherche des distractions et elle en trouve. Ce qui classe la femme, c'est que Mirabeau ne sera ni son premier ni son dernier amant. Avant de le connaître, elle s'était éprise d'un officier d'artillerie qu'elle tutoyait et dont elle payait les dettes.

« Compromise et affichée dans Pontarlier, » comme elle le dit elle-même, par la fatuité de ce personnage, elle rencontre le prisonnier du fort de Joux au moment où elle commençait à se lasser d'une liaison embarrassante. Mirabeau, très supérieur à tout son entourage, exerce sur elle l'ascendant qu'il n'a jamais manqué d'exercer sur les personnes dont il entreprenait la conquête. La laideur de son visage couturé par la petite vérole, l'épaisseur de sa taille qui lui donnait « l'air d'un paysan, » la gaucherie et l'affectation de ses manières qui causaient au premier abord une impres-

sion déplaisante, étaient bientôt effacées par l'éclat de ses yeux pleins de feu, par la grâce de sa bouche spirituelle, par le charme de la conversation la plus séduisante. Lorsqu'il renouait au ton cérémonieux qu'il prenait volontiers en se présentant dans le monde, l'à-propos de son langage, la vivacité de ses saillies, l'aisance de ses répliques, la facilité avec laquelle il jouait les personnages les plus divers, enchantaient et subjuguèrent ses interlocuteurs. « Ne regrette pas, lui écrit un jour M^m de Monnier, le brillant d'esprit que tu prétends avoir perdu. Sais-tu pourquoi il fait avoir des femmes? C'est qu'il les interdit. Tu les mènes plus loin qu'elles ne voulaient, elles ne savent point répondre à tes raisonnemens ; tu attaques leur tempérament, tu les as sans qu'elles le veuillent quelquefois. »

C'est le premier chapitre de son propre roman qu'écrivit ici la marquise. Après une résistance de pure forme, facilement vaincue par des raisonnemens analogues à ceux de Saint-Preux dans *la Nouvelle Héloïse*, après un très court essai d'amour platonique, cette nouvelle Julie cède aux instances de Mirabeau. Le quatrième dialogue inédit où les deux amans se tutoient déjà indique le moment précis de la chute. « Quoi ! dit le comte, tu partages mes desirs et tu repousses mes transports !.. tu m'as donné ton cœur et tu me refuses tes faveurs ! Je presse de mes lèvres tes paupières mourantes. Je cueille sur ta bouche les plus délicieux baisers... mon âme enflammée s'élance vers la tienne... tu m'enivres d'amour et tu ne veux pas apaiser le feu qui me dévore, que tu as porté dans mes veines. » La personne qui permettait de telles privautés n'était plus en mesure ni en humeur de se défendre. Sophie n'y met du reste aucune hypocrisie. « Que je suis satisfaite, écrit-elle au mois de juin 1777, de ne pas t'avoir fait souffrir bien longtemps, de t'avoir fait presque aussitôt l'aveu de mes sentimens, et d'avoir vaincu mes résolutions et mes projets d'indifférence, de liberté pour faire notre bonheur à tous deux ! Comme j'ai joui du tien avant de le sentir autant que je l'ai fait depuis ! »

Au milieu de cette galante aventure, que devenait le mari ? M. de Monnier fait penser à certains personnages des *Contes de Boccace* ou des comédies françaises dont l'extrême crédulité divertit le lecteur. Il a pris Mirabeau en amitié, il ne peut plus se passer de sa présence, il donne des fêtes en son honneur, il prend publiquement son parti contre le commandant du fort de Joux, qui s'est lassé des incartades de son prisonnier et lui ordonne de se remettre sous les verrous. Rassurée par la confiance de son mari, M^{me} de Monnier a l'audace de cacher son amant pendant deux jours dans un cabinet noir qui touche à sa chambre à coucher. Plusieurs fois

Mirabeau passe la nuit chez sa maîtresse. Un soir, au moment où il entre à la dérobée dans la maison, il est surpris et arrêté par les domestiques de M. de Monnier. Sans paraître déconcerté, avec un sang-froid imperturbable, il demande à être conduit auprès du président, se jette dans ses bras et, au lieu de s'excuser, se vante de son entreprise comme d'une attention délicate et aimable. Il arrivait de Berne, il allait droit à Paris se présenter au ministre, il n'avait pas voulu passer à Pontarlier sans remercier M. et M^{me} de Monnier de leurs bontés pour lui ; s'il avait choisi l'heure du souper de leurs gens, c'était avec intention, afin de ne mettre aucun domestique dans sa confiance. En même temps, il prie M. de Monnier de sonner ses gens pour leur ordonner le silence. La scène est si bien jouée, la crédulité de M. de Monnier est si complète, que le mari trompé et satisfait appelle ses domestiques en leur enjoignant de ne parler à personne de ce qu'ils viennent de voir.

La famille de M^{me} de Monnier n'était pas d'humeur à se laisser jouer comme le trop crédule président. C'est elle qui se chargea à son tour de garder la jeune femme. Elle le fit avec un luxe de précautions qui rappelle encore une fois les scènes les plus comiques de Boccace. Une chanoinesse, sœur aînée de Sophie, couche dans la même chambre qu'elle ; cette vigilante gardienne attache à son bras un ruban qui aboutit au pied de M^m de Monnier. Si celle-ci bouge, la chanoinesse en sera immédiatement avertie. L'histoire de la précaution inutile se renouvelle ici comme dans les contes italiens. L'amour est plus fort que toutes les entraves qu'on lui oppose. Toute surveillée qu'elle est, M^{me} de Monnier n'en donne pas moins des rendez-vous à Mirabeau dans un jardin où elle passe avec lui des heures délicieuses malgré le froid des nuits d'hiver sous un climat glacial.

Au plus fort de cette surveillance, Sophie trouva moyen de persuader à M. de Monnier qu'on lui faisait injure en la gardant de si près. Le mari débonnaire insista pour qu'on s'en rapportât à la vertu de sa femme et renvoya la famille. C'était le moment qu'attendaient avec impatience les deux amans pour réaliser un projet qu'ils préparaient depuis quelques jours : celui de fuir ensemble à l'étranger. Brouillé, comme il l'était, avec le commandant du fort de Joux pour avoir abusé de son indulgence, sommé de rentrer en prison pour n'en plus sortir, Mirabeau avait les plus fortes raisons de ne plus rester dans un pays où il n'entrevoit aucune chance prochaine de recouvrer sa liberté. Il semble même, d'après quelques documens, que les ministres et son père, las du bruit qui se faisait autour de son nom, n'aient pas été fâchés de se débarrasser de lui. Qu'il partît seul, rien de mieux. Mais qu'il enlevât une

femme mariée, la femme d'un premier président, c'était un scandale qui devait l'exposer, lui et sa complice, à la répression la plus sévère.

Si la société du xviii^e siècle avait des trésors d'indulgence pour les amours élégantes et discrètes, la sévérité des lois romaines et des ordonnances des rois de France subsistait tout entière pour l'adultère affiché et public. Le séducteur risquait sa tête dans cette aventure. Il fut, en effet, condamné par contumace à la peine capitale, tandis que le même jugement condamnait M^{me} de Monnier à être enfermée, sa vie durant, dans une maison de refuge de Besançon « pour y être rasée et vêtue comme les filles de la communauté. »

Mirabeau n'ignorait pas cette conséquence certaine de sa fuite. Quelle fut donc la raison qui le décida à braver le péril ? Il a dit et peut-être même a-t-il cru sincèrement qu'il était alors emporté par la violence de sa passion. L'excuse est plus vraie pour M^{me} de Monnier que pour lui. Sophie s'était donnée tout entière avec la véhémence d'une nature passionnée, avec le dévouement et l'esprit d'abnégation que les femmes apportent plus que les hommes dans les sacrifices que demande l'amour. Elle revendiqua hautement la responsabilité de son départ et s'employa généreusement à laver son amant de l'accusation de rapt. « C'est moi qui ai tout voulu, » écrivait-elle en se découvrant avec une vaillance qui la relève. D'esprit un peu court, avec un tempérament et des mœurs de fille, avec un cynisme de langage qui rend la lecture de ses lettres secrètes intolérable pour les esprits délicats, elle savait du moins se dévouer et souffrir pour celui qu'elle aimait. Sans hésiter elle eût pris sur elle tout le châtiment comme elle prenait toute la faute. Quoi que Mirabeau pût dire, il n'était pas au même diapason. L'amour ne fut pas le seul mobile de sa fuite avec M^{me} de Monnier.

Criblé de dettes, n'ayant d'autre ressource que la très modique pension que lui faisait son père, s'il passait seul à l'étranger, il y trouvait la misère noire. La pension elle-même allait cesser de lui être servie dès qu'il aurait franchi la frontière. M^{me} de Monnier pouvait seule le tirer de cette difficulté. Elle était de ces femmes qui « fournissent à leurs amans, » comme on disait dans la langue du xviii^e siècle ; Mirabeau le savait quand il l'avait aimée, et il ne se faisait pas faute d'en profiter.

Les mémoires et les comédies du temps indiquent que, sous l'ancien régime, on n'attachait pas aux libéralités de ce genre une idée de déshonneur absolu pour le jeune homme de qualité qui en était l'objet. On riait aux dépens de la personne libérale, surtout si elle était vieille ; mais on ne traitait pas avec trop de sévérité ce-

lui qu'elle enrichissait. Il passait même dans certains cas pour un homme avisé, en état de bien mener ses affaires. « Moins que personne, dit avec raison M. Charles de Loménie, Mirabeau était capable de se passer d'argent; à l'origine des déterminations les plus graves de sa vie, il faut toujours chercher une préoccupation de cet ordre.

Les pièces des deux procès instruits contre Mirabeau, à l'occasion de l'enlèvement de M^{me} de Monnier, sont conservées au greffe du tribunal de Pontarlier (1). Elles établissent avec certitude que, pendant les journées qui ont précédé la fuite, M^{me} de Monnier avait dévalisé la maison de son mari et fait passer par petits paquets à Mirabeau des rouleaux de louis, des effets de prix, des bijoux et des dentelles. L'infortuné président évaluait ses pertes à 25,000 livres. On ne savait pas ce qu'il regrettait le plus, de sa femme ou de son argent. Sophie, du reste, ne cachait ni ses larcins ni son amour; elle convenait de tout et se justifiait à sa manière. « Mes parens m'ont mariée à seize ans, disait-elle, alors que je ne pouvais réellement disposer de ma personne; aujourd'hui je me marie moi-même, et par la même occasion je rentre dans ma dot. »

Les provisions d'argent qu'avait emportées M^{me} de Monnier auraient pu suffire à un homme moins prodigue que Mirabeau; mais après quelques mois de séjour en Hollande, où les deux amans s'étaient réfugiés, leur bourse était à sec. « Je dois plus de cent louis ici, écrivait Mirabeau à sa mère, et je n'en ai pas six. » Avec l'activité habituelle de son esprit et sa puissance de travail, il avait espéré trouver de l'occupation chez les libraires français d'Amsterdam; il arrivait auprès d'eux précédé du commencement de réputation littéraire que lui avait valu son *Essai sur le despotisme*. On lui confia des traductions, il fit imprimer un *Avis aux Hessois et autres peuples de l'Allemagne vendus par leurs princes à l'Angleterre*. Mais le temps lui manqua pour entreprendre une œuvre considérable. La famille de Rutley d'une part, le marquis de Mirabeau de l'autre, exaspéré par les pamphlets que son fils écrivait de Hollande contre lui, à l'instigation de sa femme, sollicitaient l'extradition des deux fugitifs. M^{me} de Monnier aurait pu faire sa paix séparément avec M. de Monnier, qui lui avait envoyé un domestique de confiance et fait offrir de l'argent. Le mari ne mettait qu'une condition à son pardon, la séparation des deux amans. Avec la générosité qu'elle apportait dans la passion, Sophie refusa

(1) A ce sujet, M. Charles de Loménie a consulté avec fruit une brochure de M. Georges Leloir, intitulée : *Mirabeau à Pontarlier*, et l'ouvrage que vient de publier, à Berlin, M. Alfred Stern, professeur à l'École polytechnique de Zurich : *das Leben Mirabeaus*. Siegfried Cronbach.

d'abandonner son compagnon. Celui-ci, de son côté, aurait facilement échappé aux agens chargés de l'arrêter s'il avait voulu s'éloigner. Il faut dire à leur honneur qu'ils ne consentirent ni l'un ni l'autre à séparer leurs destinées. On les arrêta ensemble comme ils avaient fui ensemble. Lorsqu'ils arrivèrent à Paris, on enferma Mirabeau au château de Vincennes et M^{me} de Monnier dans une maison de correction.

Ils ne devaient plus se revoir que quatre ans après, dans une rapide entrevue qui ne se renouvela plus. Pour M^{me} de Monnier, c'était la fin de la folle aventure à laquelle elle avait sacrifié sa vie. Une douleur plus grande que celle de la séparation lui était réservée. Celui qu'elle avait tant aimé allait se détacher d'elle peu à peu. Après la dernière entrevue au couvent de Gien, les lettres de Mirabeau devinrent plus rares et plus froides. Puis toute correspondance cessa de sa part. La pauvre femme continuait à écrire sans recevoir de réponse. Le médecin qui la soignait raconte qu'elle avait presque perdu la vue à force de pleurer. Un peu plus tard, devenue libre par la mort de son mari, elle essaya de se consoler dans les bras d'un lieutenant de la maréchaussée qui la rebuta par sa brutalité et ses mauvais traitemens. Elle allait enfin épouser un jeune gentilhomme qui paraissait digne d'être aimé, lorsque son fiancé lui fut enlevé par un accident. Elle ne se sentit pas la force de lui survivre, elle alluma un réchaud et s'asphyxia. Plusieurs fois déjà son imagination avait été hantée par des idées de suicide. A Amsterdam, elle avait voulu s'empoisonner au moment de son arrestation, et n'en avait été empêchée que par les instances de Mirabeau. Celui-ci apprit sa mort au mois de septembre 1789, au pied de la tribune de l'Assemblée constituante. L'émotion qu'il en éprouva ne parut ni bien sincère, ni bien forte à ceux qui en furent les témoins. Les femmes ne devraient pas oublier que c'est presque toujours ainsi que finissent les amours des grands hommes. Pendant qu'elles sacrifient tout à leur passion, elles sont elles-mêmes sacrifiées aux plus impérieuses des maîtresses, à l'ambition, à la recherche du succès, de la popularité, de la gloire.

III.

Au donjon de Vincennes, Mirabeau fut enfermé pendant plus de trois années dans une prison beaucoup plus dure que toutes celles qu'il avait connues jusque-là. Il n'était plus question, comme au fort de Joux, de passer ses journées à la ville, d'y prendre ses repas et d'y coucher quelquefois. Les prisonniers du donjon étaient au régime du secret le plus absolu : point de communications entre

eux, point de communications avec l'extérieur : point d'autres livres que ceux qui étaient fournis par le commandant du château, pas même la liberté complète d'écrire. On comptait les feuilles de papier qui leur étaient remises et qu'ils devaient représenter après les avoir remplies. Là, comme partout, Mirabeau réussit à obtenir les adoucissements qui se conciliaient avec le régime général de la prison. On le laissa d'abord passer quelques heures, puis la plus grande partie de la journée hors de sa cellule, dans les jardins intérieurs du donjon ou dans les galeries de l'enceinte. Il lui arriva même d'échanger quelques mots avec les habitans du château et d'attirer sous sa fenêtre par des chansons qu'il chantait fort bien un petit cercle de curieux. Mais il ne lui fut pas permis de sortir une seule fois, de respirer l'air du dehors, de recevoir la visite de ses parens ou de ses amis (1).

C'était l'isolement et la claustration à l'âge où l'homme a le plus besoin de dépenser son activité physique et son activité intellectuelle. Qu'on songe aux horreurs de la réclusion pour ce corps d'athlète, pour cette imagination ardente, pour cet esprit toujours en mouvement. Une constitution moins robuste, une âme moins forte, eussent fléchi dans cette épreuve. Il semble, au contraire, que le prisonnier se soit raidi contre le malheur de toute l'énergie de sa volonté. Non seulement il ne sortit pas de Vincennes amoindri, mais il y avait fortifié son intelligence par la méditation, rassemblé ses forces pour les luttes de la vie. Comme les natures vigoureuses, au lieu de plier sous la contrainte, il se redressa plus hardi et plus redoutable que jamais. Ni dans ces années de solitude, ni dans la période précédente, il ne ménagea son père, dont il avait tant de motifs de maudire la sévérité. Il lui devait cependant sans s'en douter quelque reconnaissance; c'est de lui qu'il tenait l'habitude et la puissance du travail. Le marquis avait noirci, sans se lasser, des milliers de feuilles de papier; son fils était de la même trempe. Enfermé entre quatre murs, sevré de tous les plaisirs et de toutes les affections, Mirabeau fut sauvé du désespoir par son goût pour l'écriture. La nomenclature de tout ce qu'il composa à Vincennes effraie l'imagination. D'abord il écrivait à M^{me} de Monnier, en caractères très serrés pour économiser le papier distribué aux prisonniers, une ou deux lettres par jour. Celles qui ont été publiées par Manuel ne donnent qu'une idée fort incomplète de cette correspondance. C'étaient, nous l'avons dit, des pièces, en quelque sorte, officielles, destinées à être lues par le lieutenant de

(1) Une exception paraît avoir été faite vers la fin pour Dupont de Nemours, qui venait voir le prisonnier de la part de son père.

police ou par son premier commis avant d'arriver à Sophie. Mirabeau s'épanchait avec plus de liberté et d'abondance dans la correspondance secrète à propos de laquelle M^{me} de Monnier disait, en 1780 : « Depuis un an juste que nous nous écrivons, je viens de faire le relevé de nos lettres; nous nous en sommes écrit, tant toi que moi, entre nous deux, trois cent soixante. »

En même temps, il rédige à l'adresse du lieutenant de police, de son père, de M. de Maurepas, un grand nombre de mémoires. Ayant épuisé la bibliothèque de la prison, il demande et il obtient l'autorisation d'acheter des livres nouveaux qu'il dévore. Il en tire la matière d'une série d'ouvrages qu'il entreprend; il traduit péle-mêle *Tibulle*, *les Baisers de Jean second*, *les Contes de Boccace*, *la Vie d'Agricola*; il compose un *Essai sur les élégiaques latins*, des *Mémoires sur le ministère du duc d'Aiguillon*, un *Essai sur la tolérance*, des *Mémoires sur l'inoculation*, sur *l'usage des troupes réglées*, une *Histoire de Philippe II*, deux tragédies et un drame bourgeois. Il y a dans tout cela beaucoup de fatras, mais le travail accompli est extraordinaire. La pensée persistante du prisonnier et son talent personnel éclatent surtout dans le livre décisif qu'il écrit sur les *Lettres de cachet et les prisons d'État*. Mirabeau qui avait passé successivement par le château d'If, le fort de Joux, le château de Dijon et le donjon de Vincennes, était plein de son sujet. Nulle part on n'a démontré avec plus de force et de chaleur l'illégalité des emprisonnemens arbitraires, d'après les maximes mêmes du droit public ancien. Celui qui écrivait de telles pages contre les abus de l'ancien régime, qui pouvait les appuyer d'exemples choisis dans sa propre vie, était naturellement désigné pour devenir bientôt le champion de la Revolution. Il était la preuve vivante du pouvoir exorbitant qu'un père pouvait s'arroger avec l'autorisation du roi sur un citoyen de plus de trente ans. Ce sont là des griefs qu'une âme fière ne pardonne ni n'oublie. L'humiliation et les souffrances qu'avait endurées Mirabeau le portèrent à l'Assemblée constituante dans les rangs du tiers-état, parmi les adversaires les plus résolus d'un ordre de choses dont il avait été si longtemps la victime.

Au bout de quarante-deux mois, lorsque le marquis croit son fils non pas corrigé, mais hors d'état de lui nuire et de se liquer de nouveau avec les membres révoltés de sa famille, surtout lorsque la mort de l'unique héritier légitime de Mirabeau lui inspire le désir d'avoir des petits-enfans pour continuer le nom et la race, il se décide à le faire sortir de prison. Mais il ne le fait qu'après les négociations les plus longues et les plus épineuses, après avoir imposé au prisonnier les plus cruels sacrifices. Il veut d'abord le rapprocher de

la comtesse de Mirabeau, qui, depuis des années, ne témoigne à son mari qu'une parfaite indifférence. Pour conquérir sa liberté, Mirabeau en est réduit à faire des avances à une femme qu'il méprise, qui l'a trompé le lendemain de son mariage, à laquelle il a généreusement pardonné, qui n'a répondu à sa générosité que par l'ingratitude, qui aurait pu le délivrer d'un mot si elle avait simplement annoncé l'intention de partager sa captivité, mais qui n'a jamais voulu y consentir. On exige de lui un sacrifice plus douloureux encore. On le condamne à insister auprès de M^{me} de Monnier pour qu'elle se réconcilie avec son mari, qui continue à offrir le pardon et l'oubli. La malheureuse femme, toujours consumée par le feu de la passion, se débat contre les instances de son amant et ne se résigne à céder que lorsqu'il est trop tard. Comment Mirabeau aurait-il pu oublier l'odieuse violence faite à ses sentiments, comment n'aurait-il pas pensé qu'une société où un père pouvait exiger de telles choses de son fils était une société à refaire? On peut dire du bien de l'ancien régime à distance, lorsqu'on n'en considère que les grandes lignes et l'architecture extérieure; dès qu'on y regarde de près, on s'aperçoit qu'aucune révolution n'était plus nécessaire, n'a été plus justifiée que la révolution de 1789.

Au moment où il rendait son fils à la liberté, le marquis espérait relever et reconstituer sa famille, d'abord en faisant purger par Mirabeau la condamnation capitale prononcée contre lui à Pontarlier, puis en l'envoyant à Aix auprès de sa femme pour y reprendre la vie conjugale. Le premier résultat fut obtenu sans trop de peine; mais la seconde entreprise trompa toutes les espérances du marquis. Celui-ci ne soupçonnait pas les griefs de son fils contre M^{me} de Marignane. Il se doutait encore moins que la jeune femme s'effrayait par-dessus tout de retrouver un mari qu'elle avait outragé, dont la présence à son foyer eût été un reproche et pouvait devenir un danger. D'ailleurs, pendant neuf années de veuvage réel, la comtesse de Mirabeau s'était créé une existence nouvelle : elle vivait au milieu d'un cercle d'amis qu'elle charmait par sa grâce, dans un tourbillon de réunions joyeuses, de bals, de comédies, de petits soupers dont elle était l'âme. Le retour de son mari menaçait de troubler cette vie de plaisirs. Qu'avait-elle besoin d'un revenant que l'on regardait comme mort civilement, qui aurait dû avoir le bon goût de ne pas reparaitre? Entourée d'hommages, elle se sentait soutenue par la résistance de sa famille, par l'émotion que causait, dans la société provençale, la crainte de la perdre. En échange de cette souveraineté élégante qu'avait-on à lui offrir? La gêne domestique, les embarras financiers, des récriminations possibles sur

le passé, des ombrages pour le présent. Elle reculait devant cette perspective. Avec une politesse et une mesure calculées, non point assurément par amour, mais pour se refaire un état social et reprendre son rang dans le monde, Mirabeau réclamait son droit. Forcés dans leurs derniers retranchemens, obligés de prendre un parti, M. de Marignane et sa fille répondirent à ces instances par un procès en séparation de corps.

L'histoire du procès a été bien souvent racontée. Il n'en faut retenir que la hardiesse avec laquelle Mirabeau plaide lui-même sa cause. C'était un signe des temps, l'indice d'un profond changement dans les mœurs. A une époque où la noblesse d'épée et le barreau formaient deux classes tout à fait distinctes de la société, il semblait extraordinaire de voir un gentilhomme de race, un ancien capitaine de dragons, descendre au rôle d'avocat. Le cas paraissait même si nouveau que les syndics de l'ordre des avocats se réunirent pour en délibérer et n'accordèrent qu'avec peine l'autorisation demandée par Mirabeau. Le marquis y voyait l'annonce d'une révolution qu'il prédisait du reste depuis longtemps et dont les symptômes frappaient ses yeux à Versailles aussi bien que dans les provinces : « Quoique ayant de la peine, écrit-il, à avaler l'idée que le petit-fils de notre père tel que nous l'avons vu passer sur le Cours, tout le monde ôtant de loin son chapeau, va maintenant figurer à la barre de l'avant-cour, disputant la pratique aux aboyeurs de la chicane, je me suis dit après que Louis XIV serait un peu plus étonné s'il voyait la femme de son arrière-successeur en habit de paysanne et tablier sans suite, pages ni personne, courant le palais et les terrasses, demander au premier polisson en frac de lui donner la main qu'icelui lui prête seulement jusqu'au bas de l'escalier. Autre temps, autre mœurs. »

Depuis le temps où il haranguait en Limousin les tenanciers de son père, Mirabeau va parler en public pour la première fois. Il n'y aura chez lui ni apprentissage ni tâtonnemens : il a si naturellement un tempérament oratoire qu'il produit tout de suite sur ceux qui l'entendent l'impression la plus forte. N'oublions pas que nous sommes dans le midi, que c'est un méridional qui parle et qu'il s'adresse à une population facile à émouvoir. Rien de ce qu'il dit ne sera perdu pour ses auditeurs ; se sentant soutenu par leur attention, bientôt par leur sympathie et par leur émotion, il dominera peu à peu l'embarras d'un début ; s'inspirant des circonstances à mesure qu'elles lui paraîtront plus favorables, il s'abandonnera à des mouvemens plus libres et finira par électriser l'auditoire. Dans ce long débat, il prit la parole à quatre reprises différentes devant deux juridictions successives, et chaque fois il obtint un succès extraordinaire. Avec un art infini, en artiste déjà consommé, il renou-

velle par la variété des argumens et des intonations une cause qui ne change pas. Il commence avec mesure et avec dignité, il cherche à attendrir le public sur ses malheurs, il parle de sa femme avec grâce, avec tendresse, en homme qui a aimé et qui a souffert, et dès le premier jour il arrache des larmes de tous les yeux. Son beau-père lui-même, qui écoutait en ricanant le commencement de la plaidoirie, quitte l'audience, suffoqué par l'émotion.

On ne répond aux avances de l'orateur que par des insultes. Alors piqué au vif, animé d'une indignation légitime, il s'échauffe à son tour, il rend à ses adversaires coup pour coup, il attaque, il accuse et il cloue à son banc l'avocat de M^{lle} de Marignane fondroyé. Quoique préparés avec le plus grand soin et en partie écrits, les quatre plaidoyers de Mirabeau n'ont pas été publiés ; mais M. de Loménie, qui possède le manuscrit du plus important de ces discours, nous le donne aux pièces justificatives. C'est celui du 23 mai 1783, le jour où Mirabeau plaïda, nous dit son père, « depuis huit heures et quart du matin jusqu'à une heure, sans cracher ni moucher. » La lecture en est attachante sans cependant nous rendre l'impression exacte de l'audience. Bien des passages ont dû être changés dans le mouvement de l'improvisation, sous les yeux et en quelque sorte sous l'influence du public. Il faudrait d'ailleurs ajouter à la parole écrite et nécessairement refroidie le port, le geste, la voix, la mimique, l'action oratoire en un mot, qui était merveilleuse chez Mirabeau et que sa sensibilité méridionale rendait irrésistible. Il ne lui arriva pas une fois de prendre la parole devant le public d'Aix sans être applaudi et suivi par la foule jusqu'à sa voiture.

Malgré un succès si éclatant, il perdit sa cause et il devait la perdre. On a souvent cité cet exemple pour détourner les orateurs même les plus habiles de se défendre personnellement en justice. Outre que le parlement, composé d'amis de M. de Marignane, était prévenu contre Mirabeau, le tempérament passionné de celui-ci devait l'entraîner à commettre des fautes de tactique presque inévitables. Ses adversaires l'avaient prévu ; leur injurieuse campagne avait pour objet de le mettre hors de lui : « Il faut le piquer, disait Pascalis, il s'emportera comme un cheval entier, et nous le tiendrons. » On réussit, en effet, par ce moyen à mettre les juges contre lui ; mais s'il perdit son procès devant eux, il le gagna devant le public : « Il est incroyable, écrit le marquis, comme ce bourreau-là a gagné le peuple. » Il l'avait si bien gagné que, six ans plus tard, lorsqu'il retournera en Provence pour y briguer la députation aux états-généraux, il retrouvera les mêmes sympathies et le même enthousiasme. La foule reconnaîtra dans l'orateur politique l'avocat qu'elle avait tant applaudi.

Mirabeau se rendait instinctivement compte de la victoire morale

qu'il venait de remporter. Il sortait de l'audience, non en vaincu, mais en triomphateur, il savourait la jouissance d'avoir enfin montré et déployé son talent. Célèbre jusque-là par les aventures scandaleuses de sa jeunesse, il acquérait une célébrité plus relevée par le double succès que venaient d'obtenir ses mémoires judiciaires à Pontarlier et son éloquence à Aix. Le retentissement du procès, le bruit qui se faisait autour de son nom, n'étaient pas non plus de nature à lui déplaire. En attendant la gloire, il entra dans la popularité : « C'est uniquement ce qu'il a en vue, disait son père, et de cette race extravagante il n'y en a aucun dont le tic physique ne soit de regarder comme un triomphe le jour où ils sont pendus, parce qu'il a été question d'eux. » Le marquis commençait à s'effrayer du murmure de l'opinion publique et du cri universel qui retentissait, disait-il, à ses oreilles : « N'entendrons-nous jamais parler que de cette race effrénée des Mirabeau ? » Son fils, tout entier à la joie de rentrer avec éclat sur la scène du monde, après de longues années d'emprisonnement, n'avait ni les mêmes frayeurs ni les mêmes scrupules.

Si l'issue du procès avait été différente, si Mirabeau s'était rapproché de sa femme, il aurait pu reprendre son rang dans la société et retrouver au foyer conjugal la paix d'une vie régulière. Tel était l'espoir du marquis et de l'excellent bailli, qui, dans cette campagne judiciaire, avait soutenu son neveu de toute l'autorité de son caractère et de tout le poids de sa fortune : « Si cet homme, disait le chef de la famille, avait une femme non gâtée, ou seulement sensée, elle en ferait ce qu'elle voudrait. » Le jugement prononcé coupait court à ces espérances. Par la perte de son procès, Mirabeau allait être rejeté dans tous les hasards d'une vie aventureuse et besogneuse. Hors d'état de satisfaire à ses goûts de dépense avec le modique revenu qui lui restait, il en était réduit encore une fois à vivre d'expédients ou à tenter des procès à un père dont il avait précipité la ruine. Il ne trouvait même pas un asile dans la maison paternelle, qui lui fut impitoyablement fermée quand il revint à Paris. Pendant cinq ans, les communications du père et du fils se borneront à des envois mutuels de papier timbré.

La comtesse de Mirabeau, qui avait l'âme plus frivole que méchante, regretta plus tard de n'avoir pas joué dans la vie de son mari le rôle bienfaisant qu'on lui réservait. Quand elle le vit entouré de gloire, elle eût voulu le rejoindre. Les habitans du pays l'en pressaient. Les paysans des environs d'Aix la suppliaient de partir : « C'est une trop belle race, lui disait-on, ce serait péché qu'elle manquât. » — « Vous savez sans doute, écrit un Provençal à Mirabeau, que M^{me} la comtesse veut retourner absolument dans

les bras de son cher et glorieux époux, malgré la famille qui a intérêt à s'y opposer. » Il était trop tard. Mirabeau ne se souciait plus d'un rapprochement dont il n'avait plus besoin depuis que l'argent de la cour affluait chez lui. Il mourut sans avoir même revu sa femme. Celle-ci se remaria pendant l'émigration ; mais après avoir perdu son second mari, elle reprit le nom du premier pour lequel elle s'enflamma d'une passion rétrospective. En 1800, elle habitait l'hôtel de Mirabeau, où une de ses belles-sœurs lui avait offert l'hospitalité : « C'est là qu'elle mourut, dit M. Lucas de Montigny, dans la chambre et dans le lit même de Mirabeau, dont le souvenir lui inspirait chaque jour des regrets plus passionnés. »

IV.

Le rôle que n'avait pas voulu jouer à temps M^{me} de Mirabeau, une autre femme allait le reprendre et apporter quelque douceur dans la vie tourmentée du grand homme. C'était une étrangère, fille naturelle d'un personnage considérable des Pays-Bas et d'une Française, M^{me} de Nehra, que M. Louis de Loménie nous a fait connaître dans un chapitre attachant de ses *Esquisses historiques et littéraires*. M. Charles de Loménie complète par de nouveaux détails le portrait charmant que son père a tracé d'elle. Il s'agit ici d'une personne tout à fait supérieure à M^{me} de Monnier par la distinction de l'esprit et par la délicatesse morale : « Jamais femme, dit Étienne Dumont dans ses *Souvenirs*, ne fut plus faite pour mériter de l'indulgence à l'amour. » Elle aima en effet Mirabeau avec une tendresse infinie et n'aima que lui. Comment une jeune fille de dix-neuf ans, d'une physionomie charmante, d'une réputation intacte, tout à fait libre de ses actions puisqu'elle était orpheline, mais habituée à une vie décente et retirée, se décida-t-elle à partager publiquement la destinée d'un homme de trente-six ans, vieilli avant l'âge, déconsidéré par le scandale de ses aventures, réduit à vivre d'expédients, « ignorant toujours, comme il le dit lui-même, les ressources du mois qui suit ? » Il faut d'abord tenir compte de la liberté des mœurs au XVIII^e siècle, de l'indépendance philosophique dont se piquaient beaucoup de femmes qu'auraient retenues au siècle précédent les conventions sociales et les principes religieux. Cela explique à la rigueur que M^{me} de Nehra se soit résignée à une union libre, mais cela n'explique pas pourquoi elle a aimé Mirabeau. Elle avait résisté longtemps. Séduit par le charme de cette nature exquise, Mirabeau alla pendant trois mois la voir chaque jour au parloir grillé de son couvent sans obtenir autre chose que des témoignages d'amitié.

Elle nous explique elle-même pour quels motifs désintéressés elle finit par céder. « Je m'aperçus, dit-elle simplement, combien le refus constant de m'attacher à lui le rendait malheureux, j'osai croire que j'étais la femme qui convenait à son cœur, j'espérai calmer quelquefois les écarts d'une imagination trop ardente; mais ce qui me détermina surtout, ce furent ses malheurs. Dans ce moment-là tout était contre lui : parens, amis, fortune, tout l'avait abandonné, je lui restais seule, et je voulus lui tenir lieu de tout. Je lui sacrifiai donc tout projet incompatible avec nos liaisons, je lui sacrifiai une vie tranquille pour m'associer aux périls qui environnaient sa carrière orageuse. Dès lors je fis serment de n'exister que pour lui, de le suivre partout, de m'exposer à tout pour lui rendre service dans la bonne ou la mauvaise fortune. Je laisse aux amis de Mirabeau à juger si j'ai rempli fidèlement cet engagement sacré. »

Elle le remplit avec un dévouement admirable, souvent même aux dépens de son bonheur. Elle eut à souffrir plus d'une fois, non-seulement de la situation précaire dans laquelle se débattait son amant, mais de l'influence qu'exerçaient sur l'imagination mobile et sur les sens corrompus de Mirabeau des rivales indignes d'elle. En dehors de ces heures de passion, il rendait justice à M^{me} de Nehra, il ne parlait d'elle et il ne lui écrivait que dans les termes les plus tendres, avec un sentiment de respect qu'il n'a jamais témoigné à aucune autre femme. « Je vous jure, disait-il à Chamfort, que je ne la vaud pas, et que cette âme est d'un ordre supérieur par la tendresse, la délicatesse, la bonté. » — « Chère amie, lui écrivait-il à elle-même, je n'ai été heureux qu'un jour en ma vie, celui où je vous ai connue, où vous me donnâtes votre amitié... Il faut renoncer au bonheur lorsqu'on est loin de vous. Depuis les plus petits détails jusqu'aux pensées les plus hautes, tout sentiment est détruit lorsque je ne le partage pas avec vous. » Ce langage délicat contraste singulièrement avec la passion toute sensuelle qu'expriment les *Lettres de Vincennes*.

M^{me} de Nehra pouvait bien mettre un peu d'ordre, d'économie et de décence dans l'intérieur de son ami jusque-là fort misérable. Mais n'ayant elle-même qu'une modeste pension viagère, elle était sans cesse débordée par les goûts de dépense de ce bourreau d'argent. Les années qui précèdent la convocation des états-généraux sont pour tous deux des années de gêne et d'embarras financiers, pour lui des années d'intrigues, d'efforts et de travail à la recherche d'une position sociale. Un instant Mirabeau espère s'établir en Angleterre. Ses anciens camarades de la pension Choquard, les deux frères Elliot, y occupaient des positions

importantes. L'un d'eux lui ayant donné une marque de souvenir à propos de son ouvrage sur les *Lettres de cachet*, il se persuade qu'il trouvera auprès d'eux un appui, des conseils, peut-être le moyen de faire fortune ou de s'ouvrir une carrière à l'étranger. Hugh Elliot, alors ministre d'Angleterre à Copenhague, qui avait d'abord témoigné beaucoup de bonne volonté, se refroidit sensiblement sans doute à la suite des renseignemens qui lui furent envoyés de France sur son ancien condisciple. Ce fut Gilbert Elliot, membre du parlement, qui accueillit Mirabeau, sans se faire néanmoins aucune illusion sur le compte de son hôte. La correction anglaise ne devait guère s'accommoder du sans-gêne, du débraillé et de la faconde méridionale du voyageur.

« J'ai retrouvé, écrit Gilbert à son frère, notre ancien camarade d'école persécuté... aussi peu changé que possible par vingt années, dont six se sont passées en prison, et le reste en agitations domestiques et personnelles... Mirabeau est aussi tranchant dans sa conversation, aussi gauche dans ses manières, aussi laid de visage et mal tourné de sa personne, aussi sale dans ses vêtemens, et avec tout cela aussi suffisant que nous nous le rappelons il y a vingt ans. » L'impression produite sur les femmes de la maison par l'arrivée du nouveau-venu est encore moins favorable. « Il a fait une cour si précipitée à Henriette (la sœur des deux Elliot), qu'il ne doutait pas de subjuguier en une semaine, si absolument abasourdi ma *John Bull* de femme, si bien épouvanté mon petit garçon en le caressant, si complètement disposé de moi depuis le déjeuner jusqu'au souper, tellement étonné tous nos amis, que j'ai eu grand-peine à avoir la paix à son endroit, et s'il n'avait pas été rappelé à l'improviste à la ville, ce matin, je suis sûr que la patience de ma femme, je ne veux pas dire sa politesse, n'y aurait pas tenu. »

Gilbert Elliot n'en rend pas moins justice aux talens, à l'énergie et aux vastes connaissances de Mirabeau; il le présente même à quelques-uns des plus grands personnages de l'Angleterre, notamment au marquis de Lansdowne et à Burke; mais il ne réussit pas à lui trouver la position sociale dont son ami a besoin. Mirabeau ne rapporte d'Angleterre qu'un assez grand mépris pour les Anglais avec une grande admiration pour la liberté dont ils jouissent. Suivant lui, quoiqu'ils aient plus de défauts que la plupart des peuples connus, ils valent mieux qu'eux, uniquement parce qu'ils ont une constitution libérale. C'est bien là l'esprit dans lequel va se faire chez nous la révolution, la donnée première que Mirabeau y apportera.

En attendant l'heure de la délivrance, le voyageur revient en France, où il établit pour vivre une véritable fabrique de brochures

et de pamphlets. C'est un moyen de gagner un peu d'argent, c'est aussi un moyen d'être compté par le pouvoir, de lui faire sentir le poids de son influence et d'obtenir de lui quelque faveur en échange. Déclassé et décrié, Mirabeau entend forcer la société à le reconnaître comme une puissance, lui imposer l'ascendant d'une popularité grandissante. Il aborde ainsi les questions à la mode, il parle de finances, de politique, de diplomatie avec une imperturbable assurance. D'habiles collaborateurs, le banquier suisse Panchaud, Clavière, Dumont de Genève, lui préparent des matériaux, quelquefois même des parties d'ouvrage complètement rédigées ; il les retouche, il y met le *trait* et le *vernis*, pour employer ses expressions favorites, et il inonde la France de publications fréquemment composées par d'autres, mais toujours signées du nom sonore de Mirabeau. Il prend à partie tantôt M. de Calonne, tantôt M. Necker, il engage même avec Beaumarchais un duel de plume d'où il ne sort pas à son honneur. Il serait difficile de distinguer aujourd'hui la part de travail personnel qui lui appartient dans chacune de ces œuvres. Elles sont à la fois trop éphémères et trop collectives pour ajouter quelque chose à sa gloire. Elles indiquent seulement la prodigieuse activité de son esprit et le besoin qu'il a de faire parler de lui. Il poursuit avec passion la célébrité, et il l'atteint. Dès 1787 il peut se flatter en écrivant à M^{me} de Nehra qu'il n'y ait pas « un salon, un boudoir, une borne qui ne retentisse du nom de Mirabeau. » Vienne maintenant la convocation des états-généraux, il sera résolu et tout prêt à y jouer son rôle. Dans ce premier volume, M. Charles de Loménie nous conduit jusqu'à la veille de la révolution ; il abordera enfin les années glorieuses de la vie de Mirabeau dans un second volume, qui est terminé, qu'il soumet en ce moment à un dernier travail de revision et que nous lui demandons de ne pas nous faire attendre trop longtemps (1).

A. MÉZIÈRES.

(1) Nous adressons cet appel à M. Charles de Loménie avec d'autant plus d'insistance que M. Rousse prépare, depuis quelque temps déjà, pour prendre place dans la collection des grands écrivains français de la maison Hachette, une étude sur Mirabeau. Cet important travail ne pourra évidemment pas être terminé tant que M. Charles de Loménie n'aura pas lui-même fait usage des documents inédits qu'il a entre les mains.

LA

PEINTURE ÉTRANGÈRE

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE

L'organisation des sections étrangères au Palais des Beaux-Arts n'est pas due, en général, comme celle de la section française, à l'action gouvernementale. La plupart, en l'absence de commissaires officiels, n'ont été installées qu'au dernier moment par l'initiative privée, soit d'un comité local, soit d'un comité parisien, soit même d'un groupe d'artistes isolés. Pour qui est au courant de l'activité des arts dans le monde, il est évident que les collections de peintures, réunies de la sorte, ne représentent que bien incomplètement, pour plusieurs pays, le niveau de la production actuelle, soit parce que les chefs d'école n'y sont pas représentés, soit parce que la meilleure place s'y trouve prise par des ouvrages d'importance secondaire. En plusieurs endroits, notamment aux États-Unis, en Autriche, en Suisse, on se croirait toujours en France, tant l'imitation française y semble dominer, et ce sont, en effet, les artistes domiciliés et travaillant chez nous qui y sont venus en majorité. Néanmoins, en beaucoup d'autres, les œuvres indigènes, soit par la provenance, soit par l'esprit, y figurent en assez grand nombre pour qu'il soit possible de se rendre compte si l'art y est mort ou vivant, si l'on y reste humblement et irrémédiablement soumis à l'influence parisienne ou si au contraire, soit par un retour réfléchi à des traditions autochtones, soit par une observa-

tion indépendante et nouvelle de la nature, on se prépare à tirer, de l'enseignement français ou de l'enseignement local, des développemens originaux.

Le grand intérêt pour nous, en des occasions pareilles, est-il seulement de constater que nos maîtres vivans, comme nos maîtres disparus, continuent d'exercer une action dominante sur les écoles étrangères? Faut-il donc compter, par exemple, quels sont du nord au midi les élèves ou les imitateurs de Cabanel ou de Millet, de MM. Meissonier et Gérôme, Bonnat et Carolus Duran, Jules Breton et Vollon, Jean-Paul Laurens et Jules Lefebvre? La liste en serait longue et pourrait flatter notre vanité. Mais au-dessus des intérêts de notre vanité, il y a les intérêts de notre activité, et, plus l'émulation avec les écoles étrangères deviendra sérieuse et réelle, plus nous avons chance de voir la nôtre prospérer et grandir sans tomber dans cet engourdissement présomptueux auquel n'échappent guère les écoles trop longtemps prépondérantes. Ce qui nous importe donc, avant tout, c'est d'examiner dans les pays qui nous entourent et qui nous imitent, si ce voisinage et cette imitation y déterminent, au double point de vue imaginaire et technique, un simple courant de dilettantisme stérile et d'habileté superficielle, ou si le mouvement qui en procède prend le caractère d'un mouvement de rénovation indépendant, original et fécond pour l'avenir.

C'est toujours par le contact d'un art extérieur, florissant ou dégénéré, qu'on voit naître ou renaître les arts dans une contrée barbare ou civilisée. L'histoire de la peinture, plus encore que celle de l'architecture et de la sculpture, parce que la matière transmissible y est plus mobile, n'est guère que l'histoire de ces échanges intermittens et réciproques d'exemples et d'excitations entre les différentes nations. Durant plusieurs siècles, l'Italie et les Pays-Bas ont été, successivement ou conjointement, depuis Giotto et Van Eyck jusqu'à Rembrandt et Tiepolo, les deux centres actifs d'où rayonnaient l'inspiration et l'enseignement, et, pour ainsi dire, les deux pôles du courant qui, tantôt partant du nord et tantôt du sud, n'a cessé d'échauffer et d'agiter l'imagination des peintres. Placée au centre, la France, pendant longtemps, ne fit guère que recueillir, dans un foyer tranquille et clair, les étincelles brillantes de ce double courant. Malgré la concentration puissante ou charmante qu'elle en sut déjà faire au xvii^e et au xviii^e siècle, ce n'est pourtant qu'en notre temps qu'elle est devenue à son tour la tête et la source du mouvement, et qu'elle a dirigé l'activité générale dans le sens de son génie national, jetant et répandant de tous côtés cet esprit de vérité, de liberté, d'humanité qui depuis la Révolution se manifeste dans ses

productions artistiques autant que dans ses agitations politiques et sociales.

Pour qui a pu voir l'exposition des artistes étrangers au palais Montaigne en 1855, pour qui se souvient de l'état d'abaissement dans lequel était alors tombé l'art de la peinture chez la plupart des peuples européens, même les plus glorieux par leur passé, tels que l'Italie, l'Espagne, la Hollande, et de l'état de barbarie dans lequel il se trouvait chez les peuples nouveaux, soit de l'Europe septentrionale, soit de l'Amérique, l'exposition actuelle, si incomplète qu'elle puisse être, montre, de toutes parts, en l'espace de trente ans, une série d'étonnans progrès accomplis. Sous l'influence des exemples français, presque partout, les études techniques et historiques ont été renouvelées ou entreprises. Presque partout, même dans la Grande-Bretagne, le centre d'art le plus intact en 1855, grâce à la répétition des expositions internationales, sous cette même influence, les écoles se sont multipliées, rajeunies, échauffées. Presque partout, nous pouvons assister, après une lutte plus ou moins violente entre la tradition académique et l'individualisme naturaliste, à la fusion rapide et à l'entente féconde des deux principes, à une évolution plus ou moins marquée dans le sens même qu'ont indiqué depuis longtemps les artistes français, celui d'une observation directe, libre, personnelle, de la réalité comme fondement nécessaire de tout art vivant.

I.

C'est toujours dans les salles de la Grande-Bretagne qu'on se sent le plus agréablement dépaycé. L'art anglais, mieux connu aujourd'hui, ne nous surprend plus sans doute par une de ces sensations aiguës et piquantes, comme celles que ressentirent nos grands-pères au Salon de 1824 et nos pères à l'Exposition de 1855. De la première rencontre avec les peintres britanniques est sortie notre école de paysage, de la seconde une rénovation de notre dilettantisme poétique. Depuis, les rapports entre les deux écoles sont devenus assez réguliers, et chacune y trouve son compte. Nous devons beaucoup à l'Angleterre : MM. Gustave Moreau, Puvis de Chavannes, Cazin, Besnard, entre autres, en savent bien quelque chose. L'Angleterre nous doit beaucoup aussi ; elle n'est nullement restée insensible à notre évolution : l'influence de MM. Meissonier et Gérôme, de Millet et de M. Jules Breton, s'y est fortement marquée en plus d'un endroit. Mais ce qu'il y a d'admirable dans ce tempérament anglais, si robuste et si personnel, ce qui nous en étonne et nous en réjouit, c'est la faculté pro-

digieuse qu'il possède de s'assimiler tous les élémens qu'il absorbe et d'imprimer la marque de sa personnalité à tout ce qu'il produit. Nulle part peut-être on ne sent des esprits plus ouverts à tout ce qui vient du dehors; les artistes anglais sont essentiellement cosmopolites; aucun d'eux qui n'ait tour à tour étudié en Italie, en France, en Espagne, en Orient, en Hollande, qui ne s'y promène et qui n'y retourne sans cesse; mais partout il reste Anglais, et tout ce qu'il acquiert ne contribue qu'à développer son moi. Dans aucun pays, l'art, à première vue, ne semble plus artificiel et le résultat de plus continuelles importations et excitations étrangères; s'imaginait-on Reynolds sans Titien, Gainsborough sans Van Dyck, Constable sans Hobbema, Turner sans Claude Lorrain, M. Millais et presque tous les modernes sans les Quattrocentisti italiens et flamands? Cependant, qu'y a-t-il de plus personnel que Reynolds et Gainsborough, Constable et Turner, M. Millais et ces poètes charmans trop tôt disparus, que nous admirions en 1878, Walker et Mason? La puissance de fascination du sol anglais est si forte que les artistes étrangers qui s'y fixent n'y sauraient échapper; au bout de peu de temps, ils deviennent Anglais. A l'heure actuelle, comme en 1878, deux des artistes qui font le plus d'honneur à la section anglaise, qui expriment le mieux la pensée anglaise, sont deux continentaux naturalisés : un Hollandais, formé à l'école belge et à l'école française, M. Alma-Tadema, un Bava-rois, formé à Munich, M. Herkomer.

A quoi tient ce phénomène? En partie à la conscience opiniâtre que les Anglais mettent à bien faire tout ce qu'ils entreprennent, en partie à l'amour profond qu'ils portent, comme toutes les races germaniques, à la nature extérieure, en partie aussi à ce sens moral et pratique qui ne leur permet de considérer aucune œuvre de l'homme, moins encore l'œuvre d'art, comme indifférente et inutile. Lorsqu'un Anglais peint ou lorsqu'il écrit, c'est qu'il a quelque chose à dire; il le dit comme il peut, le plus fortement qu'il peut, insistant sur tous les détails, torturant la palette comme le vocabulaire, sans souci des formes convenues, mais créant, à chaque instant, des formes inattendues. De là, dans leurs peintures, ces inégalités d'exécution qui surprennent, ces maladresses de touche qui font sourire, ces aigreurs de colorations qui blessent la vue; de là aussi cette précision soutenue et touchante, presque religieuse, dans l'observation analytique, ces accens incorrects et hardis d'une sensibilité délicate ou fière, ces éclats d'harmonie audacieux et profonds qu'on chercherait vainement ailleurs. Moins sûrs de leur main et moins ambitieux, comme ouvriers du pinceau, que les ouvriers de Paris, ils se risquent peu dans les grandes toiles,

mais ils remplissent jusqu'aux bords les cadres bien proportionnés où ils se renferment et se concentrent. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles ils entretiennent et fortifient leur individualité ; l'abandon de la peinture de chevalet, de la peinture méditée et soignée, conduit vite à la décadence ; une école ne saurait vivre longtemps par la seule pratique décorative. Une des autres raisons qui expliquent certaines de leurs tendances est le climat même de l'Angleterre et les habitudes sociales qui en découlent ; les peintures y sont faites pour orner des appartemens confortables, pour être vues, à travers une glace, tour à tour sous un jour brumeux ou sous la lumière artificielle ; l'aspect d'aquarelles, mat et clair, qu'elles gardent presque toutes, même lorsqu'elles sont exécutées par d'autres procédés, est fait pour répondre à ces exigences spéciales.

Il y a bien, en Angleterre, une école classique ; mais la liberté avec laquelle on y traite les sujets traditionnels et qui rappelle, par plus d'un trait, la liberté de ses poètes en semblable matière, ne ressemble plus en rien au pédantisme éphémère qu'y avaient importé au commencement du siècle les émules de notre David. Le mouvement préraphaélite, en reportant les imaginations aux œuvres primitives, d'une saveur vive et bizarre, des Italiens du xv^e siècle, les a fait remonter du même coup vers les origines de l'art antique. C'est à travers la Renaissance italienne, à travers Botticelli et Mantegna, que la plupart aperçoivent la Grèce comme Shakspeare devinait Rome à travers Boccace et Bandello. Bien que sir F. Leighton, le président de l'Académie, s'efforce, avec une remarquable volonté, de retourner à une antiquité plus pure, il est facile de surprendre, dans ses peintures comme dans ses sculptures, les traces de ses premières admirations ; nous ne saurions nous en plaindre. C'est par les bons côtés, par la vivacité nerveuse du mouvement, par le rythme fort et souple de l'attitude, que ses deux statues, le *Paresseux* et *Fausse alarmes*, rappellent Donatello et Benvenuto. Il est encore passé beaucoup de ces élégances florentines, avec leur grâce un peu contournée, dans les silhouettes des belles filles qui accompagnent *Andromaque captive* à la fontaine. Même, à dire vrai, les qualités de cette noble composition, longue et disposée en bas-relief, sont plutôt sculpturales que pittoresques. Les couleurs y parlent bas, sans toujours bien s'accorder ; le travail de la brosse y est délicat, savant, fin, mais d'une égalité consciencieuse trop prudente et trop égale. En revanche, l'ordonnance est savante et originale ; presque tous les groupes présentent des combinaisons de mouvemens et d'expressions d'une cadence admirable. L'Andromaque, enveloppée de noir, est une

figure d'un beau caractère; on ne trouve pas moins de noblesse dans la grâce chez les choéphores, indifférentes ou curieuses, de tout âge, qui l'entourent.

L'antiquité de M. Alma-Tadema est plus familière que l'antiquité de M. Leighton; la grâce y est plus vivante, et, pour transfigurer les *misses* et les *ladies* en fiancées grecques ou en matrones romaines, M. Alma-Tadema possède, sur sa palette claire et lumineuse, d'admirables recettes d'incantation. Quelle carrière a parcourue M. Alma-Tadema depuis que nous l'avons vu, laborieux élève de Leys, tenter, dans une gamme noire et lourde, ses premières restitutions archéologiques! Comme il s'est allégé, éclairé, vivifié depuis, acquérant chaque jour une science plus intime de la femme antique et de la femme moderne! Une anecdote de Plutarque, citée par George Eliot, lui a inspiré sa jolie composition des *Femmes d'Amphissa*. Voici comme notre Amyot la raconte : « Il advint que les femmes dédiées à Bacchus, que l'on appelle les Thyades, qui vaut autant à dire comme les forcenées, furent esprises de leur fureur, et courans vagabondes, çà et là, de nuit, ne se donnèrent de garde qu'elles se trouvèrent en la ville d'Amphisse; là où estans lassées, et non encore retournées en leur bon sens, elles se couchèrent de leur long au milieu de la place et s'endormirent. De quoy estans adverties les femmes des Amphisséiens, et craignans qu'elles ne fussent violées par les soudards des tyrans, dont il y avoit garnison en la ville, elles accoururent toutes en la place, et se mettans alentour d'elles sans mot dire, les laissèrent endormir sans les esveiller. Puis, quand elles se furent d'elles-mêmes esveillées, elles se mirent à les traiter chascune la sienne et à leur donner à manger; puis, finalement, ayans demandé congé de ce faire à leurs maris, les convoyèrent à sauveté, jusques aux montagnes. » Le peintre a saisi le moment où les folles du dieu, allongées sur les dalles, sortant de leur sommeil halluciné, se soulèvent, s'étirent, se frottent les yeux pour se reconnaître. Les Amphissiennes hospitalières, rangées en ligne au fond de la place, les regardent avec compassion et tendresse; quelques-unes, les plus vieilles d'abord, les plus jeunes ensuite, se détachent pour leur apporter quelque nourriture. Tout ce groupe, vêtu de tuniques et de péplos clairs, s'enlève en blanc sur le fond blanc des colonnades de marbre; les Thyades aussi sont vêtues de blanc, et c'est au milieu d'exquises blancheurs que rougissent leurs visages plus allumés que ceux des honnêtes ménagères, les gardiennes de leur vertu. Et cette délicatesse de la couleur n'est point une délicatesse superficielle, car M. Alma-Tadema est aussi fin dessinateur que fin coloriste. Toutes ces Grecques ont l'allure cadencée, l'expression

nette, la draperie souple et serrée des figurines de Tanagra et mêlent, dans une fusion charmante, la pudeur intelligente des filles d'Albion à l'élégance attique. Il n'y a pas de pédantisme ou de réalisme qui tienne, c'est là une délicieuse fantaisie archéologique, un art particulier et délicat qui ne s'adresse point sans doute au gros public, mais qui n'en a, pour cela, ni moins de charme, ni moins d'intérêt. Un peu plus loin, M. Alma-Tadema nous montre une jeune Gréco-Anglaise assise sur un banc en marbre (le marbre est une matière dont le peintre tire des effets surprenans), devant la mer bleue, se faisant de la main un abat-jour pour apercevoir la barque qui amène le bien-aimé, et cette petite scène est encore ravissante par le naturel de la pose, la grâce de l'ajustement, l'éclat du marbre, des fleurs, de l'eau, du ciel, la transparence sereine de l'air. Les *Ménades*, plus classiques, bien anglaises pourtant, de M. John Collier, semblent banales à côté de ces évocations fraîches et gracieuses; et, si l'on songe au parti que M. Alma-Tadema a su tirer de ses premiers modèles en ce genre, Ingres et M. Gérôme, on se prend à regretter que M. Calderon, l'auteur agréable d'une *Aphrodite* couchée sur les flots, n'ait pas pris conseil à la même école; il eût certainement doté sa nageuse blonde de formes moins abondantes, mais plus juvéniles.

MM. Burne Jones, Watts, Strudwick, Walter Crane, représentent le dilettantisme anglais s'inspirant de la renaissance comme chez MM. Leighton et Alma-Tadema il s'inspire de l'antiquité. On ne saurait tous les appeler des préraphaélites, car si M. Strudwick, dans sa *Circé*, s'en tient à la stricte imitation de Mantegna, et M. Walter Crane, dans sa *Belle dame sans merci*, à celle d'autres primitifs, M. Watts, dans ses allégories poétiques, souvent peu intelligibles, se livre à des combinaisons savantes de formes contournées et de colorations vaporeuses qui procèdent des maniéristes du xvi^e siècle bien plus que de leurs prédécesseurs. Le plus intéressant de ce groupe distingué, mais un peu trop porté à confondre la littérature avec la peinture, est M. Burne Jones. Il a traduit, dans son *Roi Cophetua*, la ballade de Tennyson, *The Beggar Maid*, avec une exactitude scrupuleuse, et avec une puissance extraordinaire: « Elle se tenait les bras croisés sur sa poitrine; — elle était plus belle qu'on ne peut dire; elle vint, pieds nus, la mendiante, — devant le roi Cophetua. — En robe et en couronne, le roi descendit — pour la rencontrer et la saluer sur sa route. — « Ce n'est point étonnant, disaient les lords, — elle est plus belle que le jour. » — Comme brille la lune en un ciel nuageux; — elle, dans sa pauvre parure, apparaissait: — l'un louait ses chevilles, l'autre ses yeux, — l'autre sa noire chevelure et sa mine aimable. — Un si doux visage, une grâce

si angélique! — il n'en fut jamais dans toute cette terre! » — Cophetua jura un royal serment: — « Cette mendiante sera ma reine. » — Dans le tableau de M. Burne Jones, la fille, en robe grise, les pieds nus, est assise, doucement rêveuse, sur des degrés de marbre. A ses pieds le jeune roi, couvert d'une riche armure, se tient, sa couronne à la main, également assis, dans une attitude méditative. Deux seigneurs, accoudés en haut, sur un balcon, regardent la scène. La vigueur du dessin, la force des colorations, la profondeur des expressions, la perfection des détails, l'harmonie de l'ensemble donnent à cette toile, tout imprégnée d'un vigoureux amour pour Carpaccio et pour Mantegna, un attrait fort et durable. L'imitation des maîtres, poussée à ce degré d'intelligence, n'est plus seulement une satisfaction donnée à la curiosité des amateurs et des lettrés, c'est encore un exemple salutaire pour toute une école et un rappel fécond aux vrais principes de la peinture. Un morceau senti, dessiné, peint comme le *Roi Cophetua* rend les yeux plus difficiles pour tout ce qui l'entoure.

Le talent supérieur de MM. Alma-Tadema et Burne Jones justifie et anime leur dilettantisme. Il n'en est pas moins vrai qu'une école ne vit pas d'évocations rétrospectives; c'est dans sa lutte avec la nature et avec la réalité qu'elle acquiert ses forces et qu'elle les éprouve. Les peintres anglais, sous ce rapport, ne sont pas en retard sur ceux du continent; dans le portrait, dans l'étude de mœurs, dans le paysage, ils conservent leur originalité avec une ténacité surprenante. Quatre portraits d'hommes, celui du *Très honorable W.-E. Gladstone*, par M. Millais, celui du *Cardinal Manning*, par M. Oules, celui de *Sir Henri Rawlinson*, par Holl, celui de *M. Henry Vigne, maître des lévriers de la forêt d'Epping*, par M. Shannon, sont surtout caractéristiques. L'homme d'état anglais, l'ecclésiastique anglais, le savant anglais, le gentleman anglais, tous robustes, sérieux, calmes et dignes, tout à la fois hommes d'action et hommes de réflexion, s'y trouvent représentés par des procédés assez différens, mais où l'on retrouve toujours l'exactitude et la conscience britanniques. Tandis que les portraitistes français établissent la dignité de leurs figures et ennoblissent l'aspect de leurs physionomies, soit par la fermeté des contours et du modelé, soit par l'ampleur et la puissance de la touche colorée, les portraitistes anglais arrivent à l'expression de la grandeur par l'extraordinaire justesse des détails multipliés. Cette façon de comprendre et d'exprimer, tout à fait semblable à la façon de leurs romanciers et de leurs historiens, ne saute pas aux yeux chez MM. Holl et Shannon, plus pénétrés des méthodes continentales; mais elle est flagrante chez MM. Millais et Oules, dont les œuvres sont d'ail-

leurs typiques et de premier ordre. Qu'on compare le martelage pointillé, minutieux, acharné, de taches innombrables, au moyen duquel sont construits les corps, si solides pourtant, et les visages, si nobles et si parlans, de M. Gladstone et du cardinal Manning, avec la simplification rapide de touches fermes et hardies par lesquelles MM. Bonnat ou Carolus Duran représentent un personnage intéressant, on comprendra, du coup, la différence entre les deux écoles. Il y a plus de saveur pittoresque chez nos peintres, il y a peut-être plus de saveur intellectuelle chez les peintres anglais, au moins chez ceux-là, car lorsque le système n'est pas appliqué par des artistes de cette force, il n'aboutit qu'à des enluminures froides et mesquines, d'un aspect sec et jaunâtre, assez pénibles à regarder. M. Millais lui-même ne se gare pas toujours des dangers où peut conduire cette excessive analyse. Son portrait de *M. Hook*, le peintre de marines, est certainement très individuel et très senti; mais le faire en est si pénible et si compliqué qu'on souffre, en le voyant, du labeur auquel s'est condamné l'artiste. C'est un artiste bien particulier, d'ailleurs, que M. Millais, tout plein de surprises et assez inégal. A côté de ces beaux portraits, il expose quelques fantaisies sentimentales, comme on les aime en Angleterre, une jolie *Cendrillon* au coin du feu, une fillette jouant avec des *Cerises*, un bambin rose soufflant des bulles de savon, qui ressemblent à des frontispices de romances. Ce dernier tableau, reproduit par la lithochromie, est devenu sans peine le prospectus d'une maison de parfumerie.

Sa *Dernière rose d'été*, une étude de jeune femme, est d'une exécution plus franche et plus chaude. C'est même un des bons portraits féminins de la section, où les images du beau sexe abondent, mais sont, en général, traitées avec une mièvrerie proprette qui nous met bien loin de Reynolds, de Gainsborough et de Lawrence. M. Herkomer a eu sous les yeux deux bien belles personnes, *Miss Katherine Grant*, et la dame en noir, regardant fixement devant elle, qui, dans le livret, devient l'*Ectasie*. Toutes les deux ont ce type ferme et régulier, qui serait le type antique, n'étaient de plus la délicatesse aristocratique des carnations et la finesse intelligente du regard. Les images que nous en donne M. Herkomer sont fidèles et nettes, d'une allure distinguée et fière, mais d'une sécheresse mal dissimulée et d'une tonalité froide qui va tourner au jaunâtre. Il y a moins de style et de beauté, mais plus de souplesse, de douceur et de sentiment anglais dans les portraits de M. Gregory, de M. Luke Fildes, de M. Carter. Quant à M. Whistler, c'est toujours le peintre habile, volontairement étrange, tant soit peu paradoxal, que nous connaissons. Son *Portrait de lady Archibald Campbell* n'est pas

seulement le portrait d'une grande dame, c'est, paraît-il, dans l'œuvre du peintre, *l'arrangement en noir n° 7*, comme son autre tableau, le *Balcon*, est une *harmonie couleur chair et couleur verte*. Nous ne sommes pas assez au courant de la classification whistlérienne pour savoir si l'arrangement en noir n° 7 est plus ou moins foncé que l'arrangement n° 8 ou l'arrangement n° 6. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il est fort noir et qu'on a toutes les peines du monde à distinguer de lady Archibald Campbell dans ces ténèbres autre chose qu'un profil qui se perd et un pied qui s'enfuit. La chose est menée avec science et sûreté par un homme fort au courant des ruses les plus subtiles du pinceau; ce n'est point une raison pour voir une rénovation de l'art dans ce qui n'est qu'un raffinement de métier et ressemblerait fort, si l'on s'en tenait aux termes du livret, à une mystification régulière à l'adresse des Philistins.

Il n'est point probable d'ailleurs que ces excentricités malades aient grande influence sur le génie anglais, qui ne redoute pas, il est vrai, l'étrange et le bizarre, qui saute, avec une brusquerie surprenante, de la sentimentalité pleurnicheuse à la brutalité tragique, mais qui aime par-dessus tout le naturel et la santé et qui revient toujours, en fin de compte, à l'observation consciencieuse. Les paysagistes, à cet égard, nous peuvent rassurer, et, en particulier les peintres de marines. Il en est trois au moins, MM. Moore, Hunter et Hook, qui sont des artistes de premier ordre, sans pédantisme et sans prétentions, aimant la mer d'une passion énergique et attentive, la connaissant si bien qu'il leur suffit pour nous émouvoir profondément de gonfler, dans leurs toiles modestes, les vagues irritées ou calmes de l'océan, sans avoir besoin de les peupler d'incidents dramatiques. Dans la plus belle toile de M. Moore, *Après la pluie le beau temps*, pas une voile à l'horizon, pas une roche au premier plan; la mer seule, la pleine mer, d'un bleu intense, profonde, transparente, avec de grandes vagues qui s'apaisent et se régularisent; au-dessus, à l'horizon, une longue percée dans le ciel, une percée lumineuse, fraîche, rassurante, dans un air rasséréné qui s'allège, avec des essaims de petites vapeurs, affolées, en déroute, qui remontent vite, regagnent le dernier débris de l'orage, un gros nuage que le vent balaie. Le scrupule, l'amour, la sincérité, la science que l'on sent dans la forme comme dans la couleur du moindre flot et du moindre nuage, sont vraiment admirables, et l'exécution est d'une liberté et d'un entrain superbes. Les marines de M. Hook et de M. Hunter ne sont pas si désertes; dans la plus intéressante du premier, *A quelque chose malheur est bon*, on voit, au premier plan, un pêcheur et sa femme, tirant de toutes leurs forces une corde à harpon pour ramener sur la grève une

épave; dans celle du second, *Leur part du travail*, ce sont trois ennies qui trient le poisson sur le sable. Le faire de MM. Hook et Hunter est plus heurté, plus laborieux, moins magistral et moins sûr que celui de M. Moore, mais ils possèdent comme lui une connaissance profonde de la vie des eaux et des mouvemens de la lumière.

Les marins que MM. Hunter et Hook mettent en scène ne sont pas moins vrais que leurs paysages. On en trouve de bien caractérisés encore chez M. Reid, l'un de ceux qui représentent avec le plus d'originalité les types populaires. Dans sa *Rivalité entre grands-pères*, un vieux loup de mer, assis contre le parapet d'un quai, ajuste devant les yeux de sa petite-fille une longue-vue, tandis que son rival, l'autre grand-père, la main sur l'épaule de l'enfant, médite ce qu'il fera de mieux encore pour l'amuser. Le titre est un peu subtil, visant à l'esprit littéraire, comme beaucoup de titres anglais : mais l'ouvrage, en lui-même, est très simple et très librement peint. Les deux bonshommes ont des têtes tannées et recuites, avec des expressions de grosse tendresse, fort amusantes. la petite fille est à croquer. C'est tout à fait dans la direction de notre école moderne, mais en restant très anglais. On en peut dire autant du *Retour de la foire* de M. Bartlett et de la *Société philharmonique au village* par M. Forbes. Dans cette dernière toile qui représente de bons bourgeois et ouvriers exécutant le soir un concert dans un grenier, toile pleine d'observations justes et fort bien peinte, M. Forbes se montre beaucoup plus sensible que ses confrères aux procédés larges et gras des vieux Hollandais et des Français modernes. Il y a encore bien des cadres intéressans à signaler dans la section anglaise, d'abord quelques agréables tableaux de genre, soit historiques, comme la *Garnison défilant avec les honneurs de la guerre*, de M. Gow, le *Marlborough après la bataille de Ramillies* de M. Crofts, le *Monmouth et Jacques II* de M. Pettie, soit romanesques, comme le *Tout seul* de M. Orchardson, le *Retour de la pénitente* de M. Fildes, la *Femme du joueur* de M. Stone, les œuvres de MM. Morris, Smythe, Lengley, soit purement descriptifs, comme les *Gardes du corps de la reine* de M. Beadle, *En temps de paix* de M. Millet. Presque partout l'observation des types est juste et fine, la composition dramatique ou spirituelle; mais, sauf chez M. Gow, qui est un peintre plus ferme, l'exécution, pour nos yeux français, reste un peu mince, ou extrêmement sèche et pointillée, ou trop amollie et fuyante, et tournant presque toujours plus ou moins à ces tonalités sourdes et jaunâtres qui donnent aux toiles une apparence vieillotte et fanée.

Pour quitter les salles anglaises sur la bonne bouche, il est bon de s'arrêter devant les paysages de terre, qui parfois valent autant

que les paysages de mer. Comme nous l'avons dit, c'est dans de petites toiles, à l'exemple de Ruysdaël et d'Hobbema, de Jules Dupré et de Théodore Rousseau, que les Anglais concentrent leurs émotions et leurs réflexions devant les accidens des forêts et des plaines. S'ils les agrandissent un peu, par exception, comme M. Leader, ce n'est point simplement pour occuper plus de place sur une muraille d'exposition ainsi que font nos jeunes paysagistes, c'est parce qu'ils ont de quoi la remplir. Et vraiment la toile de M. Leader, qui serait d'ailleurs une petite toile dans nos Salons annuels, est toute débordante d'impressions et d'expressions. *Ce soir, il y aura de la lumière!* Titre bien anglais, peinture bien anglaise aussi, saisissante, pénétrante, touchante, admirable! Une plaine inondée, d'où émergent au loin, entre les bouquets d'arbres secs, des toitures basses de villages; à la gauche, une sorte d'îlot sur lequel se dresse, au milieu du cimetière, près de la petite église, un cèdre énorme, étendant ses larges branchages noirs au-dessus des tombes abandonnées. Pas une âme dans ce grand espace vide, attristé, silencieux. Tandis que l'eau se retire, ne brillant plus que dans les fossés et les sillons, la lumière du crépuscule, dorée, tendre, puissante et rassurante, emplît lentement de sa splendeur pacifique le ciel rasséréiné et la campagne consolée. Ici, l'exécutant est tout à fait à la hauteur de l'observateur et du poète; la force et la délicatesse éclatent aussi bien dans la vigueur des arbres et dans la transparence des nuées que dans la majesté simple de l'ensemble. C'est vraiment une œuvre hors ligne, et ce n'est pas la seule; nous nous y sommes arrêté parce qu'elle est la plus typique, mais il faut voir aussi les œuvres de MM. Wylie, Corbett, Fisher, Aumonier, Knight, Brewtnal, Johnson, Bates et bien d'autres. Il y a là un art vivant, consciencieux, observateur, chercheur, indépendant et audacieux, qui vit par lui-même et qui nous réserve sans doute dans l'avenir bien des surprises encore et bien des enchantemens!

II.

Les salles de l'Autriche-Hongrie nous offrent plusieurs compositions vastes et dramatiques, le *Christ devant Pilate* et le *Christ au Calvaire* de M. Munkacsy, le *Kosciuszko après la bataille de Racławice*, par M. Jan Matejko, la *Défenestration de Prague*, par M. Brözik, les épisodes de la *Perte de l'expédition de John Franklin au cap Nord*, par M. J. de Payer, et, en même temps, un grand nombre de peintures habiles, soignées, spirituelles, amusantes, celles de MM. Charlemont, Ribarz, Hynaïs, etc. Néanmoins, c'est un des en-

droits de l'Exposition internationale où l'on éprouve le moins le sentiment de la surprise ou celui d'une transplantation dans une atmosphère lointaine et nouvelle. Que cela tiende à des traditions d'enseignement conservées dans les écoles locales, aux habitudes de dilettantisme invétérées dans les classes aristocratiques qui, à Vienne et à Pesth, restent encore les protectrices les plus éclairées et les plus sûres des artistes, la peinture austro-hongroise est une de celles qui se rajeunissent le plus lentement et le plus péniblement. Les artistes de ce pays se laissent difficilement pénétrer par ces aspirations vers la vérité, la simplicité, la lumière qui agitent en ce moment l'Europe autour d'eux, ou lorsqu'ils en sont touchés par l'intermédiaire des maîtres français, ils demeurent si étroitement attachés à l'imitation de ces maîtres, qu'on ne saurait actuellement prévoir, par contre-coup, dans ce milieu, le développement d'une originalité spéciale. La résidence, à Paris, de la plupart des artistes autrichiens explique d'ailleurs, en même temps que leur habileté, leur absence de caractère particulier et le peu d'influence qu'ils exercent dans leur propre pays.

Le plus habile artiste, dans l'ordre décoratif et monumental, dont l'Autriche s'enorgueillissait en ces dernières années, Hans Makart, récemment décédé, représentait à merveille ce dilettantisme mondain, sans profondeur et sans avenir, dont les meilleures productions gardent l'allure théâtrale d'un romantisme attardé. Son *Entrée de Charles-Quint à Anvers*, qui eut tant de succès en 1878, restera comme l'exemple le plus brillant de cette manière élégante et factice, de cette facture superficielle et surannée. *La Walkyrie et le héros mourant*, la seule toile qui rappelle sa mémoire, ne donne qu'une idée fort incomplète de son talent. Il y a sans doute de la tendresse, une tendresse affectée et langoureuse, dans le baiser que la déesse guerrière, demi-pâmée elle-même, applique sur le front du blessé; mais combien tout cela est loin du style héroïque et du grand décor, tant par la mesquinerie du dessin et de l'expression que par la banalité sourde et terne des colorations roussies et fanées! Ces harmonies jaunâtres, dues à l'imitation des vieilles peintures altérées et ternies par la superposition des vernis et des poussières, ne restent plus guère à la mode que dans quelques ateliers d'Allemagne où l'on étudie plus les musées que la nature. Chez nous, au temps du romantisme, il y eut une heure aussi où l'on vit jaune, à force de regarder les Rembrandt dorés et salis par les années, et quelques-uns ne crurent pas à la couleur en dehors du brûlé et du recuit; mais il y a longtemps que ce voile factice, interposé, par une admiration ignorante, entre les yeux de l'artiste et la réalité des choses, a été déchiré

et dispersé, grâce à une étude plus attentive des maîtres anciens, grâce aux protestations des paysagistes épris de vives et douces lumières, d'air pur et de fraîcheur.

MM. Matejko et Munkacsy, les deux seuls maîtres originaux de la section, ne sont pas d'Autriche. L'un est Polonais, l'autre Hongrois. Ils ne sont pas exempts de quelque faiblesse pour ces tons neutres, soi-disant chauds, qui n'ont, en général, d'autre effet que de donner aux jeunes peintures une apparence fâcheuse de maturité hâtive et de vieillesse prématurée. L'échantillonnage, bariolé et papillotant, de taches vives et heurtées, qui donne aux toiles du doyen de Cracovie l'aspect pointillé et fourmillant de tapisseries primitives, les crudités du découpage en saillie des figures claires sur des fonds opaques auxquels se complait le maître hongrois, tiennent à cette façon de comprendre l'harmonie pittoresque par le choc et l'opposition des couleurs et non par leurs rapprochemens et leur fusion. Il n'y a rien de plus contraire au sentiment qui dirige en ce moment presque toute l'école française et qui a trouvé sa formule dans Corot, Millet, M. Puvis de Chavannes.

A première vue, il est assez malaisé de se retrouver dans la longue toile de M. Matejko ; c'est comme un frétillement indéchiffirable de parcelles éclatantes s'agitant avec vivacité dans un vaste kaléidoscope : toutes les couleurs, pêle-mêle, s'y poussent ensemble au premier plan avec la même intensité. Il n'est guère possible de pousser plus loin l'ignorance des sacrifices nécessaires et le mépris des simplifications indispensables. Peu à peu, cependant, l'œil se fait à ce grouillement bizarre, et, dans cette cohue de figures bariolées, on découvre des personnages bien inventés et bien campés, d'une expression ingénieuse et vive, des groupes vivans et mouvementés, et l'on regrette qu'un artiste, d'une imagination si abondante et d'une habileté si singulière, ne cherche pas à mettre plus de clarté dans ses inventions en même temps que plus de simplicité et de vérité dans son exécution.

M. Munkacsy se présente comme l'antithèse criante de M. Matejko. Autant les figures de l'un, bariolées et détaillées, s'entremêlent et s'enchevêtrent en des fouillis compliqués de couleurs, autant celles de l'autre, presque monochromes et simplifiées, se détachent et s'isolent violemment dans un milieu d'une neutralité monotone. L'absence systématique de liaison harmonique entre les personnages est presque aussi notable dans le *Christ devant Pilate* que dans le *Christ au Calvaire*. Ce parti-pris ne contribuait pas peu à donner à ces scènes, lorsqu'elles étaient exposées sous un éclairage bien approprié, une apparence de réalité dure et brutale qui faisait pousser des cris d'enthousiasme aux gens pour qui le

trompe-l'œil est le dernier mot de l'art. Le musée Grévin, à ce compte, serait la plus grande œuvre du siècle. M. Munkacsy, heureusement, possède d'autres qualités que cette habileté de rendu assez commune aujourd'hui chez les brosseurs de panoramas. Il a essayé de renouveler les deux grandes scènes évangéliques par l'introduction raisonnée d'un élément réel et vivant, populaire et moderne, tout en conservant à ces divines tragédies plus de solennité et de dignité que n'avaient fait, au XVII^e siècle, les réalistes italiens et espagnols appliquant des procédés similaires dans les mêmes circonstances. Pas plus qu'eux, il n'a pu ni voulu éviter sans doute, en groupant autour du Christ des plébéiens incontestables et des pharisiens authentiques, un aspect général de vulgarité passionnée qui surprend plus qu'il n'émeut ; c'est avec une intention évidente, le plus souvent très bien rendue, qu'il a imprimé à ces figures juives des expressions décidées de fureur fanatique, de sottise raisonnante, de jalousie hypocrite, d'égoïsme vindicatif, de basse cupidité, et la légende évangélique l'autorisait à le faire. La plupart de ces personnages sont présentés, surtout pour les physionomies, avec une énergie de vérité brutale, mais expressive, qui n'est pas le fait d'un artiste ordinaire ; combien cette trivialité des comparses eût pris plus de valeur dramatique si, comme chez Rembrandt, la beauté ou la noblesse rayonnante de la figure principale, du dieu méconnu et conspué par cette tourbe de sots et d'envieux, en avait à la fois accentué et poétisé le contraste ! M. Munkacsy s'y est bien efforcé ; y a-t-il réussi ? Dans la scène du Calvaire, on peut dire que non, car le Christ ne s'y distingue guère de ses deux voisins de supplice ni par l'intelligence ni par la noblesse de la physionomie. Le Christ traduit devant le prétoire est moins laid ; il se présente avec une certaine fierté, assez digne, mais provocante et dédaigneuse, qui n'a rien de la douceur, de la tendresse, de la résignation évangéliques. C'est encore un prophète, raisonneur et discuteur, prêt à répondre à ses adversaires, non pas le Messie définitif et convaincu, le berger prêt à mourir pour ses brebis, le fils divin soumis aux ordres de son père. Il y a, en somme, plus de force que de tendresse, plus de fermeté que de souplesse, plus de volonté que de chaleur, plus de métier que d'inspiration dans le remarquable talent de M. Munkacsy, et, quelle que soit la valeur des morceaux de peinture, hardis et résolus, juxtaposés dans ses grandes compositions, il est difficile d'y voir des transformations vraiment inattendues, personnelles et suggestives de la légende évangélique.

Les tableaux de M. Munkacsy dépassent de beaucoup, pour l'invention et pour l'exécution, toutes les autres productions du dilett-

tantisme austro-hongrois. Tout le reste pourrait être classé dans la section française, et l'on ne se douterait pas de l'origine. Les plus habiles parmi ces imitateurs éclectiques sont de purs Parisiens, habitant autour de la Trinité ou de l'avenue de Villiers. La *Défenestration de Prague*, par M. Brözik, marque un progrès marqué sur les œuvres précédentes du même peintre. Sa palette s'est éclaircie, sa brosse s'est allégée. Les qualités de composition qu'il possède depuis longtemps se sont complétées et fortifiées. L'étude attentive et patiente qu'il a faite de Hals et de Van der Helst, contemporains de ses personnages, lui a servi autant pour l'assouplissement de son exécution que pour l'exactitude de sa mise en scène. Parmi les conjurés, il en est plus d'un qui arrive tout droit du Musée de Harlem ou du Musée d'Amsterdam : la plupart de ces seigneurs bohémiens sont des gardes civiques et des bourgeois hollandais. Ces transplantations sont de bonne guerre quand elles sont faites avec aisance, et l'on ne saurait nier que M. Brözik a apporté beaucoup de savoir et d'habileté dans l'arrangement de sa vaste toile. Le travail de M. de Payer, qui a traité trois épisodes de la *Perte de l'expédition Franklin* avec une émotion sérieuse, est plus inégal et plus incertain. La *Baie de la mort*, déjà récompensée au Salon, reste le meilleur morceau de la série.

Presque tous les autres Austro-Hongrois sont aussi des Parisiens de Paris, d'un dilettantisme avisé, d'une virtuosité extrême, mais chez lesquels on chercherait vainement un accent exotique : Parisien, M. Hynais, dans ses jolis portraits comme dans ses décorations faciles et élégantes du théâtre de Vienne, aussi Parisien que le Hollandais M. Kaemmerer, dont il partage l'amour pour les minois et les falbalas xviii^e siècle. Parisien, M. Charlemont, un praticien d'une dextérité surprenante, qui imite tour à tour, presque à s'y méprendre, Pieter de Hooghe et M. Gérôme, Van der Meer et M. Meissonier. Parisiens, MM. Bukovac, Axentowicz, Russ, Melnik ; Parisiens, les paysagistes eux-mêmes. M. Ribarz, le plus libre et le plus dégagé, qui se souvient partout, en Hollande ou en France, de Decamps, de Van der Meer et de bien d'autres, et M. Jettel, et ce pauvre Van Thoren, mort pendant l'Exposition, animalier distingué, mais qui se range dans la suite de Troyon. On peut saisir plus de conviction et quelque lueur d'individualité chez MM. Lerch, Sochor, Pettenkofer, Ebner, Brück-Lajos, mais, cependant, on ne voit nulle part un groupement de tendances permettant d'espérer que les artistes austro-hongrois, par une observation plus directe de la nature et par un développement plus spontané de leur imagination particulière, apporteront prochainement des élémens nouveaux dans l'activité européenne.

La petite salle allemande, où l'on ne trouve pourtant que soixante-quatre peintures et vingt-quatre dessins ou aquarelles, presque tous de petite dimension, en dit bien plus long et sans grand fracas. A Munich et à Berlin, on travaille dur, cela est clair, on y travaille avec méthode et patience, on s'efforce d'y créer un art allemand, un art moderne, dans le sens du courant naturaliste déterminé par la France. Le premier directeur de ce mouvement aura été M. Menzel, ce compositeur ingénieux et fantasque, cet observateur ironique et pénétrant, ce dessinateur à l'emporte-pièce, âpre, incisif, expressif, qui procède à la fois de M. Meissonier et d'Albert Dürer, et qui joint parfois, à la finesse vive de l'esprit français, la vigueur compliquée de l'imagination germanique. Il n'y a de lui, au Champ de Mars, que quelques petites gouaches; mais qu'on observe seulement, sur ces feuilles si vivement peintes, la puissance extraordinaire de l'expression physiognomique, notamment dans le *Diplôme d'honneur offert à M. Schwabe par la ville de Hambourg* et dans le *Moine quêteur*, on concevra l'influence qu'un analyste si énergique et si sensible, doué d'une si libre intelligence pittoresque, peut exercer sur son pays. La simplicité seule lui manquait et la poésie profonde qui en découle; c'est la simplicité que cherchent, en plus, ses successeurs.

Les quatre maîtres dont les œuvres ont frappé tous les visiteurs par leur accent résolu, M. Liebermann, de Berlin, MM. Leibl, Uhde, Kuehl, de Munich, marchent avec ensemble, sans se confondre, dans cette direction nouvelle qui correspond si bien aux tendances scientifiques et positives de l'esprit allemand. Le groupe qu'ils représentent fort incomplètement est déjà très nombreux; on s'y exerce au dessin par les illustrations de journaux et par la caricature; c'est là que les *Fliegende Blätter* trouvent leurs plus amusants collaborateurs. M. Liebermann est celui de tous qui développe le système avec le plus d'opiniâtreté et d'âpreté. Comme beaucoup de ses compatriotes, il a choisi la Hollande pour champ de ses expériences, sans doute parce que le voisinage des beaux maîtres du lieu, si chaleureux et si colorés, lui paraît utile pour se garer de la dureté et de la sécheresse où tombaient volontiers ses prédécesseurs. Précaution intelligente et utile, car si M. Liebermann penche d'un côté, c'est, en effet, de ce côté-là. Dans toute sa série d'études curieuses, la *Cour de la maison des Invalides* et la *Cour de la maison des Orphelins à Amsterdam*, les *Femmes raccommoquant des filets à Katwïck*, l'*Échoppe de savetier hollandais*, c'est avec une âpreté brutale, insistante, implacable, que M. Liebermann se mesure en artiste qui simplifie avec l'appareil photographique qui détaille, qu'il modèle et qu'il fait saillir,

sous l'éparpillement agité des reflets solaires ou le faisceau massif d'un éclairage concentré, la vérité anguleuse des mouvemens. l'individualité osseuse des visages, le plissement saccadé des vêtemens, la netteté expressive des physionomies. Les qualités foncièrement hollandaises, l'unité pittoresque, la fusion harmonieuse, la tendresse et la souplesse dans les transitions, lui échappent absolument; il les remplace par des qualités allemandes, plus volontaires et plus réfléchies, et dont il ne faut pas médire, car elles ont leur prix.

Dans l'école bavaroise, avec des restes de virtuosité plus marqués, on sent moins de rigueur et de système, plus de laisser-aller aussi et plus d'émotion, au moins chez M. Uhde. Nous avons déjà eu l'occasion d'apprécier ici le mérite de sa *Cène*. Le sentiment qui l'a inspirée nous semble toujours élevé et délicat, mais la peinture, d'une pâte laborieuse et terne, a déjà vieilli depuis deux ans. M. Kuehl est aussi un habitué de nos Salons annuels; son *Maitre de chapelle*, ses *Joueurs de cartes*, ses *Orphelines* surtout, ont gardé fort bon air. C'est du Menzel attendri, du Liebermann modéré avec une finesse ingénieuse assez particulière et une prestesse de touche qui a fait vite école. Le plus personnel de tous, le moins francisé, est pourtant M. Leibl. Celui-là est bien de son pays, il y reste, il l'aime, il l'étudie, il le connaît. Son imagination ne le tourmente pas; des études de paysans et de paysannes, quelques portraits d'amis, voilà toute son œuvre, mais c'est une œuvre consciencieuse, poussée avec un soin extrême, avec la patience méticuleuse d'un primitif et d'un solitaire; la forte volonté qu'on y sent empreinte ne laisse pas d'agir sur l'esprit de ceux qui la regardent. Son *Portrait de chasseur*, au bord d'un lac, bien qu'étonnamment caractérisé, blesse trop peut-être nos yeux français par l'excès de sécheresse et de minutie auquel la passion de l'exactitude à outrance entraîne ce dessinateur acharné. Dans la *Paysanne du Vorarlberg* et dans le *Paysan et paysanne de Dachau*, au contraire, la rigueur de l'analyse se tempère par l'éclat simple et fort des colorations. Le talent de l'artiste atteint son maximum de liberté et de science dans le beau morceau des deux *Femmes de Dachau*, en robes noires agrémentées de rubans rouges, avec de hautes coiffes empesées et des bas à jour, assises, l'une près de l'autre, dans leur intérieur. Ce sont-là, avec les toiles de M. Liebermann, les ouvrages les plus intéressans de cette petite galerie où l'on remarque encore quelques peintres de scènes modernes assez personnels, MM. Olde, Hoecker, Firlé, Herrmann, Petersen, M. Claus Meyer, un imitateur tout à fait habile des vieux Hollandais, M. Mueller, un paysagiste précis et vigoureux,

et même plusieurs parisiens, MM. Van Stetten, A. Keller, Scarbina, M^{lle} Dora Hitz. Ces derniers suivent trop fidèlement encore les traces de leurs maîtres ou guides français, académiciens ou boulevardiers.

III.

La Belgique occupe six salles au Champ de Mars et les occupe bien. Depuis que Brackelaer et Leys ont dessillé les yeux de leurs compatriotes longtemps oublieux du passé par leurs puissantes études rétrospectives, les écoles de Bruxelles, d'Anvers et de Gand n'ont cessé de prendre une part active au mouvement européen. Si les exemples venus de France n'ont pas été inutiles aux Flamands, les efforts des Flamands n'ont pas été non plus indifférens aux Parisiens. Dès 1855, on fut ici frappé de la décision avec laquelle plusieurs Belges ressaisissaient la tradition interrompue de leurs anciens maîtres les plus vigoureux et les plus chaleureux, Flamands ou Hollandais, Frans Hals, Jordaens, Nicolas Maes, Van der Meer, Pieter de Hooch. Depuis, c'est toujours dans le même esprit d'observation sincère et d'exécution robuste, un esprit de réalisme toujours franc et sain, sinon toujours délicat, énergique plutôt que raffiné, éclatant plutôt que spirituel, que tous les maîtres de ce pays ont lutté avec les nôtres en maintes occasions. Ce n'est pas à dire qu'il n'y ait chez eux des groupes variés et diversement influencés, les uns s'enfermant plus résolument dans ce naturalisme vigoureux et brillant qui procède surtout de l'école anversoise du XVII^e siècle, les autres se conformant à une tendance aussi ancienne et persistante du tempérament national, le goût de l'ordre, de la propreté, de la minutie, et regardant au loin les maîtres consciencieux de Bruges, quelques autres enfin s'efforçant de combiner, dans une fusion savante, des qualités qui ne sont contradictoires qu'en apparence, la force de la couleur et la souplesse du dessin, la justesse de l'observation et la finesse de l'expression, la tradition indigène et le sentiment moderne. Néanmoins, il n'est presque aucun d'eux qui ne conserve, malgré tout, la saveur du terroir, c'est-à-dire un sens juste et ferme des colorations chaudes et harmonisées, un maniement hardi et libre du pinceau, un sain amour pour la bonne et solide matière, pour les généreuses et abondantes coulées de pâtes brillantes.

C'est dans tous les genres où le peintre consulte directement la nature, dans le portrait, dans l'étude de mœurs, dans le paysage, que les Belges sont à l'aise et qu'ils excellent. Lorsqu'ils font de l'his-

toire, ils se compassent, veulent être trop savans et trop corrects, et n'aboutissent, en général, qu'à des travaux de bons professeurs, exacts et sages, mais sans originalité et le plus souvent insignifiants. Bien qu'ils possèdent beaucoup d'académies, ils n'ont point le sang académique ; le classique et la plastique n'ont jamais été leur affaire. Certes, il faut de la science, de l'intelligence, de la volonté pour mener à bien une grande scène comme la *Translation à Louvain du corps du bourgmestre Van der Leyen* assassiné par des nobles bruxellois en 1379, de M. Hennebicq. L'artiste a même donné à son cortège une dignité dans le désespoir, une simplicité dans l'indignation, qui montrent chez lui une saine horreur des exagérations mélodramatiques. Les figures sont bien comprises, les visages bien étudiés, le parti-pris d'éclairage net, puissant et calme ; néanmoins l'ensemble, laborieusement peint dans une note égale et terne, ne produit pas l'effet qu'on pouvait attendre de tant de qualités réunies. M. Delpérée déploie plus de facilité, de mouvement, d'entrain dans son *Luther à la diète de Worms*, mais c'est une facilité superficielle, d'illustrateur plus que de peintre, la facilité courante que nous connaissons trop dans nos monumens publics. Il n'y a plus rien là de l'intensité pénétrante et virile avec laquelle Leys s'efforçait d'évoquer les personnages du xvi^e siècle. La *Polyxène* de M. Stallaert, la *Psyché* de M. Herbø, l'*Homme piqué par la fourmi* de M. Van Bisbroeck, les études vénitienes de M. Smits, sont des travaux estimables et distingués, mais sans accent inattendu.

Il n'en est pas de même des œuvres de MM. Wauters et Alfred Stevens, qui, comme peintres de figures, tiennent toujours la tête. Tout Français qu'ils soient ou par leur éducation ou par leurs habitudes d'esprit (M. Stevens réside même à Paris), ils ont gardé intact leur fonds belge de beaux coloristes et de bons ouvriers, manipulant la pâte avec cette dextérité résolue et brillante qui est comme la marque de fabrique indigène. Les sept portraits de M. Wauters présentent son talent, souple et pénétrant, sous les aspects les plus variés ; on y retrouve toujours la note flamande, le coup de brosse ferme et vibrant, visible surtout dans les accessoires. La robe en satin bleu clair de *Madame Somzée*, debout, appuyée à son piano, les meubles et les tapis qui garnissent son salon, le cheval isabelle sur lequel est monté le jeune *M. Daye*, la veste en velours de ce petit cavalier, le pelage du terrier qui lui apporte sa cravache entre les dents, le paysage maritime qui l'entoure, la robe grenat de *M^{me} la baronne de Coffinet*, tous ces détails sont traités avec cette exactitude vive et brillante qui est traditionnelle dans les Flandres. Il arrive même chez M. Wauters, comme chez plusieurs de ses compatriotes, que l'accessoire nuit quelquefois au

principal, que la solidité des meubles, la somptuosité des tentures, le miroitement des étoffes prennent trop de place, surtout dans ses portraits d'apparat : les carnations y semblent alors minces et sèches, et c'est grand dommage, car les visages y sont traités avec un sentiment physionomique très libre et très franc. On apprécie mieux la valeur de ce sentiment loyal dans des images plus simples comme celle de *Fou M. Jamar, gouverneur de la Banque nationale*, assis dans son fauteuil, un livre rouge à la main. Entre temps, M. Wauters fait des excursions en Afrique ; il en rapporte des études en plein air, ensoleillées et joyeuses, d'une sincérité évidente, comme le *Pont de Kasr-el-Nil* et le *Pont de Boulaq* au Caire.

L'exposition de M. Alfred Stevens, le plus Parisien des Belges et le plus Belge des Parisiens, est aussi extrêmement brillante. Nul plus que M. Stevens n'a contribué à mettre en honneur, dans la peinture contemporaine, la jolie femme et la femme élégante, mondaine ou demi-mondaine, avec tout le raffinement luxueux de ses toilettes compliquées, sa sensibilité nerveuse d'enfant gâtée, ses accès de coquetteries rêveuses et de dépits mélancoliques. Nos modernistes les plus hardis, les plus raffinés et les plus délicats, MM. Duez, Gervex, Doucet, procèdent de lui par leurs meilleures qualités, leur sentiment fin des attitudes élégantes, leur goût pour le confortable et pour la richesse, pour les mobiliers de choix, les étoffes de prix, leur amour surtout, un amour communicatif et heureux pour la belle peinture, claire et joyeuse, souple et solide, aimable et vibrante. Les excursions de M. Stevens dans la fantaisie historique ne sont pas, il est vrai, des plus heureuses ; sa *Madeleine* n'est guère plus accablée par son repentir que sa *Lady Macbeth* par ses remords : le peintre n'a point la foi de l'apôtre ni du justicier : il ne pourrait voir, sans pitié, se flétrir dans la pénitence ou dans l'insomnie, ces douces chairs de femme. Nous le retrouvons, au contraire, tout entier, avec ses expressions de visages inquiétantes et mystérieuses, ses pêle-mêle chatoyans de soieries et de fleurs, de dorures et de chevelures, son orchestration subtile et vive de tons savans, tour à tour éclatans et tendres, pénétrans et assourdis, dans ces études originales qui portent les titres de la *Bête à bon Dieu* et de *Fédora*. Quelques jolis portraits, quelques hardies études de mer portent aussi la marque d'un peintre de race.

Non loin de MM. Wauters et Stevens, quoique d'un tempérament moins ferme, se place M. Verhas, dont la facture bien qu'un peu mince, est pourtant libre, claire et gaie. Sa *Promenade sur la plage*, des adolescents montés sur des ânes et sa *Revue des écoles* de petites filles au parc de Bruxelles, sont aussi intéressantes par l'étude attentive des physionomies enfantines que par l'aimable aisance de l'exé-

cution. Avec M. Van Beers, qui continue à savonner des figurines sèches et froides, lustrées et lissées, aux attitudes provocantes, aux toilettes excitantes, nous tombons dans l'enluminure photographique, patiente, indifférente, inexpressive. Sauf dans le *Portrait de Pieter Benoit*, c'est beaucoup d'habileté, une habileté impersonnelle, presque mécanique, dépensée en pure perte. Exemple utile, d'ailleurs, pour montrer une fois de plus que l'exacte et minutieuse imitation de la réalité n'est point du tout de l'art.

Ce qui fait l'œuvre d'art, on ne saurait trop le répéter, c'est la force du sentiment qu'un individu y fixe et y éternise : la nature n'est que l'arsenal toujours ouvert où il va chercher ses moyens d'expression. Si l'on veut voir des œuvres d'art formant le plus frappant contraste avec les productions de M. Van Beers, on n'a qu'à regarder les deux toiles, tristes et sombres, de M. Struys, le *Gagne-Pain* et le *Mort*. Dans la première, auprès d'une fenêtre, un jeune homme, un phthisique, affaîssé dans un fauteuil, pâle, ses deux grandes mains, des mains d'ouvrier, blanches et décharnées, allongées sur ses genoux, attend, d'un air accablé, la potion que sa vieille mère, debout devant lui, verse avec précaution dans une cuillère. Dans la seconde, la scène est plus déchirante encore : le *mort*, c'est l'enfant, l'enfant de l'ouvrière, veuve ou abandonnée : il vient de s'endormir de l'éternel sommeil dans le berceau qu'enveloppe un grand drap. La pauvre mère, assise sur une chaise, près de ce berceau, s'affaîsse en sanglotant. On ne voit pas plus son visage qu'on ne voit l'enfant. Toute l'angoisse s'exprime par le ramassement douloureux de cette masse noire qu'on sent vivante et suppliciée au pied de cette masse blanchâtre sous laquelle on devine la mort irréparable et incompréhensible. Nulle contorsion, nulle déclamation. Toute cette scène poignante et silencieuse se passe dans l'ombre ; au-dessus, éclairés par la misérable lueur d'une chandelle fixée dans un goulot de bouteille, se détachent sur la muraille blanche tous les objets familiers soigneusement rangés par la bonne ménagère flamande sur la commode ou fixes à la paroi : les verreries dépareillées, les tableaux de sainteté, le Crucifix consolateur entre les angelots de faïence peinte. La douleur maternelle a rarement été exprimée avec plus de simplicité par des moyens plus franchement pittoresques. M. Struys est un dessinateur ferme et consciencieux, un coloriste grave et solide ; il pourrait être un virtuose, s'il le voulait ; c'est un rare mérite, avec ces qualités, de s'enfermer si naturellement dans son sujet. M. Struys n'est pas le seul qui, dans son pays, apporte cette grande sincérité dans la représentation des types populaires. MM. Halkett, Meunier, Frédéric, Impens, sont des observateurs moins touchans, mais

précis et convaincus. Leur manière âpre et brutale d'analyser les figures plébéiennes est curieuse à comparer avec la manière raffinée jusqu'à la langueur, qui donne aux études mondaines de M. Khnopff, *M^{lle} Marguerite K.*, et *Un Soir à Fosset*, le charme délicat et maladif d'un art distingué, mais tout prêt à s'évanouir.

Il va sans dire que, dans les paysages, surtout s'ils sont peuplés d'animaux, les Belges continuent à employer cette pâte, grasse et lourde, qui souvent prend l'éclat et parfois la dureté de l'émail. Des bestiaux pacifiques et sommeillans de MM. Vervée, Stobbaerts et de M^{lle} Collart, c'est à qui montrera la musculature la plus ferme, l'allure la plus solide, le poil le plus luisant. *L'Embouchure de l'Escaut* par M. Vervée caractérise bien cet amour de la force tranquille. Dans un pâturage plantureux, à quelques pas d'une vaste nappe d'eau jaunâtre, troublée, opaque, qui se traîne avec lenteur, plusieurs vaches sont couchées. Allongées pesamment, les yeux troubles, il semble qu'elles soient écrasées par l'orage qui s'approche et qui fait tournoyer, au-dessus d'elles, un cercle noir de nuages massifs, entraînant, dans leur mouvement en spirale, un essaim d'oiseaux effarés. L'air, les eaux, le ciel, les bêtes, tout est lourd, accablé, dans cette étrange toile. Quant à M. Stobbaerts, un coloriste inégal, mais parfois d'une intensité audacieuse et rare, il pousse l'enthousiasme de la solidité jusqu'à changer ses vaches en de véritables statues de jaspé et d'agate. Ses *Intérieurs d'étable* ont plutôt l'aspect de mosaïques en pierres dures que de toiles colorées. C'est l'excès de la consistance; chez nos impressionnistes, au contraire, nous avons l'excès de l'inconsistance. M. Stobbaerts est plus près qu'eux, de Rubens et de Cuyp. Sa *Sortie de l'étable* mérite bien, en effet, d'appartenir au musée d'Anvers.

Parmi les paysagistes, il y a scission; les uns tiennent pour la clarté lumineuse, la précision des objets, la minutie des détails, conformément aux antiques traditions; les autres penchent vers la facture sommaire ou compliquée, pâteuse et brouillée, pourvu qu'elle soit large et expressive et qu'elle corresponde à une émotion vive, d'ordinaire grave et triste. Ces derniers se rattachent moins à la France qu'à l'école moderne de Hollande. Ils comprennent, avec un charme élevé, la mélancolie de leur climat changeant et pluvieux. Tels sont M. Denduyts, l'auteur du *Dégel* et d'un *Hiver* particulièrement saisissans, M. Verstraete avec son *Soir d'été* et son *Soir de novembre*, M. Vanderecht avec sa *Neige* et son *Moulin de Wesembeek*. Parfois aussi ils appliquent cette liberté de brosse au rendu d'effets plus lumineux. M. Courteus exprime, avec une ardeur puissante, la pesanteur des ciels d'été sur les toitures en briques des maisons peintes et les feuillages affaissés des arbres

trapus. Ses paysages trop grands font oublier qu'ils sont un peu vides par un rayonnement intense de chaleur concentrée. Dans le camp opposé, M. Lamorinière, travaillant au microscope sur les écorces des sapins et comptant une à une les graminées dans les clairières, prouve qu'on peut produire des résultats presque identiques par des moyens exactement contraires. La *Sapinière* peut ne sembler qu'un prodige d'exécution patiente, mais l'*Hiver* est un paysage très ressenti. Entre MM. Courtens et Lamorinière, il y a encore bien de la place pour de moins dégagés ou de moins pointilleux; c'est celle qu'occupent MM. Asselbergs, Artan et Claus. Ce dernier, trop influencé, à notre gré, par l'exactitude tranchante des images photographiques, est à la fois bon peintre de figures et bon peintre de paysages. Il exprime à merveille la transparence des eaux fraîches sous la limpidité de l'atmosphère. Sa *Vieille Lys, une après-midi, en octobre*, portant une barque avec un vieux passeur qui allume sa pipe, donne, plus encore que son *Pique-Nique*, une excellente idée de son talent.

IV.

La Hollande, malgré son voisinage, a moins de parenté avec la Belgique qu'avec les états scandinaves, Danemark, Suède, Norvège, dont les organisateurs de l'exposition l'ont avec raison rapprochée. Il court, à l'heure actuelle, parmi les artistes de ces divers pays, un souffle commun, parti des Pays-Bas, qui les agite et qui les pousse tous dans le même sens. C'est là que brûle depuis quelques années le foyer silencieux et actif de la révolution qui s'opère dans la vision des artistes et dont nous avons suivi les progrès au Salon annuel. L'influence de climats brumeux et sombres, où les hivers sont longs, où le soleil est rare et précieux, entre pour beaucoup dans cette tendance marquée à chercher l'émotion poétique et pittoresque dans une analyse de plus en plus subtile des nuances de la lumière, soit naturelle, soit artificielle. D'un autre côté, la simplicité des mœurs, les habitudes de vie intérieure, y préparent certainement les esprits à un travail d'observation plus naïf et plus spontané. Le fait est que, lorsqu'on entre dans ces sections, on est surpris par la familiarité douce et tendre de la plupart des sujets traités, par l'étrangeté consciencieuse et expressive de leur éclairage, tantôt rare et mystérieux, tantôt aigre et papillotant, et en général, par une discrétion d'effet qui n'a pas toujours pour cause l'insuffisance technique, mais qui révèle souvent un sentiment délicat et profond dans la conception, une honnêteté ferme et modeste dans l'exécution.

Les peintres familiers de Hollande, MM. Artz, Neuhuys, Sadée,

Kever, marchent presque tous sur les traces de M. Israëls. C'est, en général, la même disposition d'un groupe unique, presque toujours une femme et un enfant, ou quelque réunion de famille, dans un intérieur obscur, le même procédé d'éclairage sourd et mystérieux frôlant d'un demi-jour le visage et les parties expressives des figures, les mêmes frottis et hachures de pâte martelée et grisâtre à travers lesquels transperce un sentiment confus et doux de tendresse et d'intimité. Le système n'est pas sans danger; cette incertitude des formes, cette tristesse du coloris, qui ne sont nullement indigènes dans le pays de Hals, de Metz, de Rembrandt, ne conduiront pas bien loin les Hollandais s'ils s'y entêtent et s'y enferment. Il est plus facile, il est vrai, d'obtenir ainsi, par un ensemble d'atténuations, cette fusion douce et mélancolique des tonalités qui semble être leur principal souci et dont ils tirent, en vérité, des effets assez heureux. Les *Travailleurs de la mer*, les *Paysans à table*, *l'Enfant qui dort*, par M. Israëls, malgré l'insuffisance et la monotonie de cette technique pâteuse, se sauvent par la grandeur et la sincérité du sentiment. Dans les *Momens de peine*, de M. Neuhuy, dans la *Consolation*, de M. Artz, dans *l'Enfant malade*, de M. Kever, le sentiment est presque aussi fort, mais l'évidence de l'imitation atténue la valeur de l'expression. Il y a plus d'effort chez MM. Luyten et Valkenburg pour donner du corps à leurs figures et de l'éclat à leurs colorations. MM. Henkes et Hubert Vos, que nous connaissions déjà, nous paraissent aussi dans la vérité en demandant des conseils aux maîtres plus sains du XVII^e siècle.

Sans apporter dans leurs marines et dans leurs paysages l'intensité d'observation des Anglais, les Hollandais s'y montrent toujours respectueux de la vérité. S'il n'est pas aussi énergiquement saisissant que MM. Moore et Hood, M. Mesdag est plus intelligible pour le grand nombre; il sait exprimer les mouvemens, calmes ou violens, de la mer du Nord, sous les effusions lumineuses des crépuscules apaisés ou l'amoncellement des nuées menaçantes, avec une force de poésie remarquable. Sa *Marée montante* et sa *Nuit au bord de la mer* ne marquent, dans l'impression ou dans l'exécution, aucune trace d'affaiblissement chez ce maître vaillant. A côté de lui M. Jacob Maris, fidèle, lui aussi, à la tradition nationale des formes précises, des tonalités chaudes, de la facture solide, montre une connaissance approfondie des ciels brouillés et inquiets de son pays dans le *Moulin*, le *Canal à Rotterdam* et *Au bord de la mer*. La même entente de l'unité lumineuse, avec moins de force dans le rendu, mais des accens fins et variés d'une délicatesse attendrie, donne encore du charme et du prix aux paysages de MM. Ten Cat, Roelofs, Gabriel, Du Chattel, Tholen, Willem Maris, Mauve,

Meulen. Les toiles des trois derniers sont habitées par des animaux d'apparence douce et d'humeur pacifique.

A mesure qu'on avance vers le nord, on se trouve en face d'artistes de moins en moins soumis aux habitudes de l'enseignement classique, regardant les gens et les choses d'un œil plus candide et plus hardi, et s'acharnant, avec plus de témérité, dans leurs solitudes, loin du public et de la critique, à l'étude de ces complications du clair-obscur. Le Danemark possède en M. Krøyer un artiste qui, presque du premier coup, a atteint, dans cet ordre d'idées, des résultats qu'on ne pourra guère dépasser. Le *Départ des pêcheurs* et les *Pêcheurs sur la plage* avaient déjà paru au Salon; mais ces peintures, aérées et lumineuses, d'une transparence incomparable, gagnent singulièrement à se trouver dans un milieu plus homogène, au moins pour la naïveté de la recherche et la simplicité de l'expression, car si M. Krøyer rencontre actuellement des rivaux pour l'entente du plein air et de la sérénité atmosphérique, c'est en Suède et en Norvège bien plus que dans son propre pays. Les peintres danois vivent surtout dans leurs intérieurs; ils ont beaucoup d'enfants, ils les aiment bien, ils les connaissent bien; leur section abonde en repas, conversations et discussions de famille, surtout en scènes amusantes ou touchantes de la comédie enfantine. Le *Grand nettoyage* et *Après dîner* par M. Johansen, le *Concert d'enfants* par M. Haslund, la *Parade* par M. Hennigsen, *Chez le curé* par M. Seligmann, sont de bons spécimens de cet art honnête et bourgeois, dont le fonds est peu de chose, mais qui est relevé assez souvent par une ingénieuse analyse des reflets et des ombres sur les figures, jouant au milieu d'un mobilier compliqué, et par l'agrément d'une touche habile et expressive. Quelques beaux portraits d'une exécution ressentie et libre par MM. Hammershøj, Jerndoff et M^{lle} Vegmann, les études populaires de MM. Tuxen, l'auteur de la *Brentrée des pêcheurs au crépuscule*, Michel Ancher, Irminger, les *Chevaux de labour* de M. Otto Bache, l'*Attelage des bœufs*, de M. Mols, les marines de MM. Niss et Locher, les paysages de M. Pedersen, prouvent que l'école danoise est aussi à la recherche d'un art national dans des genres plus graves et dans des genres très différens.

En Suède, en Norvège, en Finlande, le mouvement est plus décidé qu'en Danemark. C'est du côté des études en plein air, de la poésie saine et simple des travaux rustiques et des mœurs maritimes, que s'y tourne l'activité de trois écoles déjà nombreuses, unies par des aspirations communes. Ici le Danois, M. Krøyer, peut trouver en MM. Zorn, Heyerdahl, Skredsvig, Petersen, Otto Sinding, Gallen, des émules, sinon des vainqueurs. La plupart des

artistes scandinaves viennent faire leur éducation technique à Paris; ils y conservent d'ordinaire, dans les premières années, une verve native qui se manifeste, lors de leurs débuts au Salon, par des éclats d'une originalité saisissante. C'est ainsi que nous avons tous été charmés et surpris par les premières œuvres, si individuelles et si délicates, de MM. Salmson et Hagborg, Smith-Hald et Edelfelt; mais, si un premier contact avec les ateliers parisiens est utile aux septentrionaux pour leur apprendre le métier et leur donner le tour de main, on ne saurait dire qu'un séjour prolongé aux Batignolles, encore moins qu'une résidence définitive leur soit en général aussi favorable. Il se passe pour eux ce qui s'est passé, pendant plusieurs siècles, pour les Flamands et les Français allant travailler à Rome: il était bon d'y faire ses études, il était dangereux de s'y éterniser. Après nous avoir communiqué ce qu'ils apportaient de chez eux, ces Scandinaves s'absorbent en nous et perdent peu à peu, dans cette absorption, leurs qualités premières, sans s'assimiler suffisamment les nôtres. Certes, le talent des quatre artistes dont nous parlons est encore en pleine floraison; les *Communiants dans un verger*, les *Fleurs du Printemps*, par M. Salmson, forment un concert exquis de vaporeuses fraîcheurs blanches, roses et vertes; M. Hagborg possède toujours ce sens des limpidités atmosphériques qui donne tant de charme à sa *Grande Marée*, M. Smith-Hald comprend toujours en poète la solitude et la mer, M. Edelfelt exécute ses portraits vivans et souples avec une désinvolture de plus en plus facile; mais il faut bien reconnaître qu'à force de peindre des paysans français, des sites français, des modèles français, ils cessent assez rapidement d'être Suédois, Norvégien, Finlandais; et que leur première originalité, un peu âpre et pleine de saveur, se tourne peu à peu en une virtuosité courante qui ravit les amateurs superficiels et les marchands de peintures, mais qui désole tous ceux qui comprennent l'art comme une révélation incessante de sensations neuves et de sentimens personnels.

L'Exposition universelle nous apporte les œuvres d'un petit groupe nouveau d'artistes suédois qui ont dû faire aussi leur apprentissage à Paris; quelques-uns en portent déjà les marques trop apparentes, quelques autres paraissent décidés à conserver leur façon particulière de voir et de comprendre, ce dont nous ne saurions trop les féliciter. Les artistes, comme les poètes, ne sont-ils pas faits pour protester contre ces absurdes théories, heureusement irréalisables, qui rêvent le nivellement intellectuel et l'uni ormité physique et morale pour toutes les nations civilisées? C'est à eux à nous conserver, à nous révéler, à nous poétiser les particularités fatalement persistantes de leurs pays, de leurs races,

de leurs mœurs. Que deviendront MM. Bergh, Larsson, Zorn, les plus habiles, au premier abord, et les plus séduisants des Suédois? Tous trois habitent Paris; Dieu veuille qu'ils ne s'en repentent pas! Le talent de M. Bergh, un portraitiste franc, simple, d'une naïveté intelligente vraiment rare, nous paraît seul assez robuste pour résister à ce milieu énervant. On peut constater déjà, dans la virtuosité singulièrement fine et avisée de MM. Larsson et Zorn, une surexcitation malade des sensations subtiles, un besoin excessif de chiffonnages, de papillotages, de tripotages, une affectation boulevardière d'indifférence ou de mépris pour la solidité et pour l'exactitude des formes, qui semblent bien être les symptômes de la contagion décadente. Ce seraient deux pertes fâcheuses, car M. Larsson est un harmoniste très délicat et un figuriste spirituel, et M. Zorn joint à un sentiment tout à fait particulier des éclairages nuancés et tendres une intelligence vive et rapide des physionomies modernes, par exemple dans ses portraits de *M. Antonin Proust* et de *M. Coquelin cadet*. Ils sont encore assez Suédois pour être sauvés. Chez MM. Norström, Osterlind, Liljefors, Pauli, M^{me} Pauli-Hirsch, M^{lle} Éva Bonnier, MM. Josephson, Biorek, Ekström, Schultzberg et quelques autres, on constate aussi la présence d'un élément indigène qui cherche à se reconnaître et à se manifester en prenant conseil soit en France, soit en Allemagne; leurs maladresses et leurs témérités même sont des preuves de leur tempérament. Peut-être vaut-il mieux être ainsi trop imprudens que trop sages, comme le sont tels et tels de leurs compatriotes, plus expérimentés et plus Parisiens, qui feront longtemps sans doute bonne figure à nos Salons, MM. Forsberg, Wahlberg, Burger, Westman, Kreuger, Arsénius, mais qui ne s'y distinguent plus guère de leurs voisins.

La Norvège paraît plus rebelle à l'assimilation. Il y a là tout un groupe d'artistes vraiment personnels, convaincus, intéressans, qui nous apportent sur leur pays des révélations curieuses et saisissantes. M. Werenskiold, parmi eux, est un modéré. Son *Enterrement à la campagne* est cependant une œuvre très personnelle, d'une émotion sincère, d'une exécution un peu atténuée, mais grave et délicate. On remarque moins de retenue, plus d'indépendance et de liberté pittoresque dans ses paysages et dans ses portraits. Chez MM. Peterssen, Heyerdahl, Thaulow, l'âpreté honnête de l'observation s'accroît avec une résolution extraordinaire. Ceux-là sont vraiment des artistes nouveaux, et, s'il y en a beaucoup de cette valeur à Christiania, l'école norvégienne comptera bientôt en Europe. *L'Attente du saumon*, par M. Peterssen, où l'on voit, sur un îlot, quelques pêcheurs assis, dans une perspective

tranquille et profonde d'eau, de rochers et de ciel d'une clarté admirable, est l'œuvre d'un poète naïf et d'un paysagiste supérieur. Les études de M. Heyerdahl, le *Soir d'été*, les *Deux sœurs*, la *Fille aux fraises*, bien supérieures à son tableau de l'*Ouvrier mourant*, trop imprégné de dilettantisme, montrent, en lui, devant la nature, un praticien inégal et heurté, mais étonnamment sincère et pénétrant. Les quatre paysages d'hiver de M. Thaulow sont d'une exactitude vive et délicate avec de l'esprit et de la dextérité dans l'arrangement des figurines. Tandis qu'un grand nombre de septentrionaux se fixent à Paris, quelques autres se fixent à Berlin : M. Normann, le paysagiste minutieux et implacable des fiords norvégiens, gagnera-t-il, au contact de l'école allemande, le charme harmonieux qui manque à ses panoramas si extraordinairement clairs et veridiques? M. Otto Sinding y conservera-t-il cet enthousiasme presque enfantin pour les vives clartés d'un ciel bleu à travers les premiers en fleur, ses scintillemens et ses reflets dans une nappe d'eau transparente qui nous attirent délicieusement dans son *Printemps* et son *Été*? De Berlin comme de Paris, peut-être feraient-ils bien de n'en pas tant user, et de rentrer, avec leurs bons outils, dans leur pays qui les inspire beaucoup mieux. Nous avons sans doute à Paris quelques Norvégiens, timides ou téméraires, d'une individualité presque intacte. MM. Skredsvig, Wentzel, Soot : pourvu qu'ils ne se fassent pas trop à nos belles manières!

V.

Les petits états du Nord : Belgique, Hollande, Danemark, Suède, Norvège, apportent, nous le voyons, un élément sérieux de fermentation dans la peinture moderne. En est-il de même de pays plus considérables, soit par leur histoire, soit par leur étendue, l'Italie, l'Espagne, la Grèce, la Suisse, la Russie, les États-Unis? Les artistes de toutes ces contrées se sont présentés en assez grand nombre, et nous pouvons juger leurs tendances. Dans la Grèce, où tout était à refaire, on ne perçoit encore que des tâtonnemens et des lueurs; le plus distingué des Hellènes, M. Ralli, est un élève fidèle de M. Gérôme, qui pourra exercer une action utile s'il applique plus constamment son talent à l'étude des mœurs locales. En Suisse, il y a trop de contacts avec Paris ou Munich pour qu'il s'y forme aisément une école locale; M. Giron, le plus brillant des portraitistes genevois, a toute la désinvolture et le brio d'un Parisien pur-sang ou d'un Américain parisianisé; MM. Jules Girardet et Eugène Girardet, qui, tous deux, comme peintres d'anecdotes,

d'histoire ou de portraits, déploient beaucoup d'esprit et de savoir-faire, marchent à côté de nos bons peintres de genre. Il y a plus de couleur locale, avec une certaine familiarité un peu grosse, chez MM. Ravel et Simon Durand. et, sous l'influence allemande combinée avec l'influence française, Zurich a produit deux portraitistes de mérite : M^{lle} Breslau et M^{lle} Ræderstein. Toutefois, c'est dans le paysage et ses annexes qu'on retrouve plus naturellement la tradition, un peu sèche et méticuleuse, mais profondément honnête, des anciens peintres du pays. M. Eugène Burnand, M. Baud-Bovy, M. Gaud, renouvellent et rajeunissent cette tradition par une habileté pittoresque plus chaleureuse et plus large.

En Italie et en Espagne, on constate, pour le moment, beaucoup d'activité et d'agitation, une ardeur inquiète de recherches dans tous les sens, une mêlée de réactions séniles et d'insurrections enfantines, des explosions d'ambitions énormes suivies de déceptions profondes, en somme, un état de malaise et d'anxiété qui présage peut-être des résurrections, mais qui, en tout cas, est bien préférable à l'ancien état de prostration et d'inertie. A la suite des révélations accablantes de 1855 et de 1867, l'Italie et l'Espagne n'ont pas été les dernières à faire leur examen de conscience et à se remettre en marche. C'est même avec un certain éclat que ces glorieuses endormies parurent se vouloir réveiller, et les noms de M. Morelli en Italie, de Fortuny en Espagne, s'attachent au souvenir de cette récente tentative de renaissance. Ce mouvement n'a pas abouti. Pourquoi? Par une raison bien simple. Au lieu de remonter aux véritables sources de leur grandeur passée, au lieu de reconstituer, par une étude sérieuse, un enseignement fondé sur une observation grave de la réalité et sur l'étude technique des maîtres complets et forts, on s'est arrêté, de part et d'autre, aux brillants artistes de décadence, aux manieurs habiles et superficiels de la pâte et de la couleur, à Baroccio, à Tiepolo, à Goya! Dans ces derniers temps, on s'est avisé de l'erreur; on paraît avoir compris que tout ce système amusant d'effilochages polychromes et de frétillemens aveuglans, fût-il soutenu par un noble sentiment dramatique, comme chez M. Morelli ou par une science ingénieuse d'observation, comme chez Fortuny, ne pouvait conduire à grand'chose. Le fonds sérieux manquait trop, c'est-à-dire la fermeté du dessin, la consistance des formes, la puissance et la simplicité de l'analyse physiologique et psychologique.

A l'heure actuelle, on s'est remis à travailler sur nouveaux frais. en regardant du côté de Paris, quelquefois y regardant trop. On peut à peine prendre pour des Italiens M. Boldini, le plus pétillant et le plus spirituel de leurs portraitistes, MM. Pittara, Ancillotti, Ros-

sano, Cortazzo, Marchetti, Spiridon, Detti, paysagistes, anecdotiers ou costumiers, ayant tous de la main, quelques-uns de la finesse, mais tous archifrançaisés. M. Boldini, qui n'a plus rien de l'âpreté chaude des vieux Ferrarais, ses compatriotes, est, il est vrai, un de nos modernistes les plus subtils et, au besoin, les plus excentriques, si l'on en juge par l'excessive gracilité et les contorsions javanaises des baguettes gantées qu'il donne à ses jeunes dames en guise de bras et de mains. Nonobstant ces bizarreries, M. Boldini est un physionomiste des plus incisifs et un harmoniste des plus délicats, avec des prestesses d'exécution tout à fait imprévues et raffinées. Son *Portrait de Verdi* au pastel, représentant l'illustre compositeur, un chapeau noir, de haute forme, sur la tête, un cache-nez autour du cou, n'a rien sans doute de lyrique, ni d'héroïque; mais c'est une pochade joyeuse, vivante, familière: on y peut lire la bienveillance et la bonhomie, sinon la force passionnée de l'auteur du *Trois Jours de règne* et de la *Traviata*. C'est un art amusant, ce n'est point un art créateur. Heureusement, à Rome, à Florence, à Milan, on semble se préoccuper d'aller plus loin dans la voie de la vérité.

Les Romains manqueraient à toutes leurs traditions, s'ils n'avaient de hautes ambitions. Ils ont envoyé d'immenses toiles, l'*Ave Maria* pendant la moisson, au moment d'un orage, dans la campagne romaine, par M. Corelli, les *Enfants de Caïn* par M. Sartorio, l'*Alexandre à Persépolis* par M. Simoni. La force et l'effort sont visibles dans ces compositions. On ne saurait refuser à M. Corelli de la franchise et de la fermeté dans les attitudes de ses figures, à M. Sartorio un sentiment grandiose dans les contorsions héroïques de ses nudités musculueuses, à M. Simoni, moins personnel que les premiers, de l'habileté dans la mise en scène; mais ces trois œuvres sont gâtées par une lourdeur pénible de facture, une certaine opacité triste et sale, et parfois une trivialité prétentieuse, qui montrent combien ces habiles praticiens ont besoin de se mettre au vert et de se nettoyer les yeux par des promenades en plein air et devant les fresquistes du xiv^e et du xv^e siècle! M. Milanolono, imitateur de M. Cormon dans son *Sacrifice préhistorique*, a plus de clarté et moins de caractère. L'œuvre la plus remarquable de la section romaine est une série de dessins par M. Maccari, représentant trois épisodes de la vie parlementaire dans la Rome antique. Nous ne connaissons pas les peintures que M. Maccari a exécutées, d'après ces dessins, dans les salles du sénat à Rome; si nous en jugeons par la fermeté et l'habileté de ces crayons, ce doivent être des œuvres supérieures. On y voit le principe scientifique et naturaliste appliqué à l'histoire romaine par un Romain, comme M. Jean-Paul Laurens l'applique à l'histoire de France. Chaque composition,

disposée avec aisance dans un milieu architectural, restitué sans pédantisme, mais selon la vraisemblance archéologique, réunit, dans une action intéressante, une multitude de personnages en toges étudiés avec le plus grand soin dans leurs types, dans leurs gestes, dans leurs attitudes. C'est par des recherches patientes de ce genre qu'on renouvelle un art affaibli, non par des pètarades de couleur et des fantasmagories du pinceau.

A Florence, à Milan, à Venise, on se tient plus terre à terre, mais on y observe, avec une attention plus sérieuse et plus libre qu'autrefois, soit le pays, soit les habitans. Les *Maremmes toscanes* et le *Retour du pâturage* par M. Gioli, le *Chœur de Sainte-Marie-Nouvelle* par M. Pesenti, la procession de jeunes filles entourant la bannière de la *Madone de l'Impruneta* par M. Faldi, les notes plus modestes de MM. Lega, Signorini, Fattori, marquent un mouvement, trop timide encore, mais délicat et sincère, vers l'analyse de la réalité environnante. Dans la Haute-Italie, à Milan surtout, l'activité dans ce sens est encore plus marquée; c'est de là que semble devoir se répandre la lumière. Le remarquable tableau de M. Morbelli, les *Derniers jours*, représentant une salle d'hospice où sont assis, sur des banquettes, plusieurs rangées de vieillards, n'est point différent sans doute, par son aspect, des bons ouvrages français ou belges représentant des scènes de ce genre: mais l'unité grave de la coloration, la distribution discrète, juste, nuancée, de la lumière, l'expression précise, variée, délicate des physionomies, y apparaissent comme des qualités longtemps négligées par la virtuosité méridionale et qu'on voit rentrer avec satisfaction dans l'ordre de ses préoccupations nouvelles. Les tentatives de MM. Bazzaro, Segantini, Carcano, dans le paysage animé ou vide, sont plus hardies, plus originales, plus italiennes. La vue d'un pont de *Chioggia* par M. Bazzaro, sur lequel passent, au coucher du soleil, plusieurs femmes enveloppées dans leurs voiles blanches, a frappé avec raison le public, non-seulement par l'allure recueillie des figures, mais aussi par l'exacte et poétique entente de la lumière évanouie. Les études, violentes et dures, parfois maladroites encore, de bestiaux et de paysans que M. Segantini poursuit hardiment dans les hautes régions des Alpes, ont un accent de sincérité résolue et un ferme éclat dans l'air et dans la lumière tout à fait remarquables. Le dessin de M. Segantini est net et tranchant jusqu'à la brutalité, mais n'est-ce pas une réaction nécessaire après tant de fadeurs et d'amollissemens? On remarque aussi quelque dureté, par les mêmes raisons, dans les études panoramiques de M. Carcano, le *Lac d'Iseo* et la *Plaine lombarde*, mais l'exactitude rigoureuse de ces paysages leur donne une grandeur âpre et réelle. Si, à côté de ces trois peintres, on

regarde encore MM. Ciardi, Dell'Oca Bianca, Dell'Orto, Calderini, Gignons, Sartori, tous Vénitiens, Milanais ou Piémontais, on se prend à croire que c'est par les paysagistes, et par les paysagistes de la Haute-Italie, que l'art de la péninsule va entrer à son tour dans les voies modernes.

En Espagne, l'habileté courante est plus grande encore qu'en Italie. M. Domingo Marquez, dans la figure et dans la fantaisie, M. Rico, dans le paysage, sont des exemples frappans de cette virtuosité extraordinaire qui séduit toujours des yeux peu exercés, mais qui ne suffit pas à régénérer une école. Les Espagnols ont conservé un goût singulier, un peu théâtral, pour les grandes scènes tragiques, douloureuses et sanglantes. On a appelé leur galerie la salle des suppliciés, et de fait, les massacres et cadavres y abondent. Presque toutes ces énormes toiles sont traitées en décors, avec cet éclat un peu factice de colorations voyantes et son-dantes, ces encombrements de tentures, de mobilier, de draperies, d'accessoires qui sont comme une derrière trainée du bric-à-brac romantique. Il s'y mêle de la vivacité d'ailleurs, et de la verve, et parfois une certaine grandeur forte et terrible dans les figures! Telles sont la *Cloche de Huesca* par M. Casado, la *Chaise de Philippe II* par M. Alvarez, la *Conversion du duc de Gandia* par M. Morero Carbonero. L'*Exécution des Torrijos en 1831* par M. Gisbert est dessinée avec plus de recherche et de tenue, mais aussi avec plus de froideur. La *Prise de Grenade* par M. Pradilla est une mise en scène brillante, une noble parade historique en riches costumes, qui ne fait point oublier pourtant le grand succès de 1878, cette douce et touchante *Jeanne la Folle* pleurant devant le cercueil de son mari. Tout cela est chatoyant, scintillant, vivement brossé, dans le véritable goût du terroir; il suffirait de donner plus de fond à ces bariolages, à ces corps plus de consistance, aux expressions plus de précision pour qu'il sortît de là un art sérieux et original. Ni l'imagination, ni la verve, ni la finesse d'observation ne manquent aux Espagnols lorsqu'ils veulent s'en donner la peine; nous en avons la preuve dans les dessins chaleureux et vifs de MM. Aranda et Vierge; mais il faudrait qu'ils pussent transporter avec une science plus sûre ces qualités précieuses de l'illustration lilliputienne dans la peinture héroïque et monumentale dont ils ont la passion!

C'est donc en Espagne, selon nous, sur des modèles espagnols, dans le paysage espagnol, que ce travail de régénération studieuse devrait s'accomplir. Les Espagnols, comme les Italiens, sont si bien donés par la nature, si facilement habiles, ils se mettent si vite au courant de toutes les adresses techniques, que, lorsqu'ils s'in-

stallent à Paris, ils y deviennent très vite les égaux, mais aussi les ménechmes de nos peintres. Parmi nos portraitistes en vogue, il n'en est guère de plus aimable, de plus séduisant, de plus spirituel que M. Raimundo de Madrazo; mais que lui reste-t-il d'essentiellement madrilène? M. Melida, dans ses charmantes et sérieuses études, se rapproche, presque à s'y méprendre, de M. Bonnat; on peut dire, il est vrai, que M. Bonnat a beaucoup du tempérament espagnol. Et la peinture la plus nouvelle, la plus hardie, l'une des plus importantes de la section, celle à laquelle le jury a décerné la médaille d'honneur, la *Salle d'hôpital*, par M. Jimenes, n'est-elle pas toute parisienne? Que M. Jimenes, dont l'œuvre est vraiment sincère, bien exécutée, simplement et fortement émue, se soit mis au courant de tous les procédés septentrionaux, qu'il ait voulu apporter à son pays un certain nombre de révélations utiles sur le charme des harmonies apaisées, la poésie des perspectives bien aérées, la puissance de l'observation juste et de l'expression vraie, rien de mieux assurément, et c'est ainsi qu'il faut commencer; mais quel service il rendrait à son pays en appliquant son talent à l'étude des choses indigènes, quel service il rendrait au nôtre en développant à côté de l'art français un art espagnol!

Chez les peuples jeunes, comme les Russes et les Américains, qui naguère avaient tout à apprendre, on comprend mieux cette soumission excessive devant leurs maîtres, que chez les Italiens et les Espagnols, dont le tempérament pittoresque est héréditaire et qui trouvent chez eux tant d'exemples d'indépendance. Cependant chez les Russes, dont l'exposition est fort intéressante, au milieu des imitations françaises, bavaroises, autrichiennes qui sont dues à MM. Mäkowski, Szymanowski, Swiedomski, tous trois peintres vigoureux, mais d'un caractère indéterminé, on voit déjà poindre un sentiment original d'observation sagace et hardie chez un certain nombre de peintres familiers. Les scènes de mœurs de M. Chelmonski, *le Marché aux chevaux* et *le Dimanche en Pologne*, d'une exécution triste et lourde, mais d'une force extraordinaire dans la définition des figures, avec un mélange piquant d'ironie bienveillante et de grossièreté tendre, sont, à cet égard, remplies de promesses. Il n'est pas douteux que M^{lle} Marie Bashkirtseff, la jeune fille si avisée et si indépendante, que son journal posthume a rendue célèbre, ne fût entrée dans cette voie; quelques-uns de ses portraits nettement accentués l'attestent hautement. Les études de MM. Pranishnikoff, Sokoloff, Endogoureff, Pankiewicz, Kouznetzoff sont également intéressantes, parce qu'on y constate la recherche sincère d'un art national.

Les États-Unis auront-ils bientôt un art à eux? C'est à quoi

leur exposition, très importante, la plus considérable même des expositions étrangères, ne permet pas encore de répondre. C'est dans la galerie américaine surtout qu'on peut se croire en pleine galerie française. Presque toutes les œuvres qui y sont exposées ont déjà paru au Salon de Paris, et nous avons eu l'occasion d'en parler. Presque toutes aussi, d'une habileté extraordinaire, d'une technique savante et raffinée, représentant des sujets modernes dans de grandes dimensions, se rattachent soit à l'école française, soit à l'école hollandaise, soit aux deux écoles combinées. On y retrouve avec un grand plaisir les toiles, si brillamment brossées, qui ont fait la réputation de leurs auteurs, les brillans portraits de M. Sargent où il se montre le rival de son maître, M. Carolus Duran, *le Quatuor* espagnol de M. Dannat, d'une exécution si ardente et si vigoureuse, *les Pilotes* de M. Melchers, *le Crépuscule et la Vague* de M. Harrison, un paysagiste vraiment hardi et original, *le Bénédicte* de M. Gay, un certain nombre d'ouvrages de MM. Knight, Chase, Vail, Davis, Bridgman, Boggs, Mac-Ewen, Mosler qui se rattachent, presque tous, à quelqu'un de nos maîtres en renom; mais toutes ces toiles, médaillées à nos expositions, sont trop connues pour que nous ayons à y revenir. En général, d'ailleurs, tous ces artistes varient peu leurs sujets et leur manière. Il serait contraire aux lois ordinaires de l'évolution artistique qu'il ne sortît pas de cette virtuosité si brillante, un mouvement d'art particulier, lorsque cette habileté se sera transportée sur le territoire natal. La section des aquarelles et des dessins donne, à cet égard, plus que des espérances. Chez bon nombre d'illustrateurs habiles, tels que MM. Abbey, Reinhart, Low, on voit déjà s'opérer la combinaison du naturalisme franco-hollandais et de l'imagination anglo-germanique d'où sortira sans doute l'art du nouveau monde. Jusqu'à présent toutefois les peintres proprement dits de la jeune Amérique ont subi chez nous la transformation que subissaient autrefois les septentrionaux en Italie; ils sont devenus si Français que nous avons peine à les distinguer de nous-mêmes, et leur talent nous fait trop d'honneur pour que nous songions à nous en plaindre.

GEORGES LAFENESTRE.

A TRAVERS L'EXPOSITION

IX¹.

DERNIÈRES REMARQUES.

I.

Devant « l'Histoire du siècle, » nous avons suivi à travers toute cette histoire le travail logique des principes de 1789. Restes en face du dernier groupe contemporain, celui des maîtres qui ont aujourd'hui pouvoir sur notre intelligence, nous nous sommes promis d'interroger ces savans, ces historiens, pour savoir si leur symbole actuel est toujours d'accord avec les principes qui continuent de régir l'institution sociale.

Jusqu'à une époque récente, l'autorité du dogme révolutionnaire avait peu souffert des attaques doctrinales dirigées contre lui. Depuis Bonald et de Maistre, quelques voix isolées lui opposaient la conception théologique de l'homme; guidée par des regrets politiques, inféodée à tout un passé enseveli pour jamais, l'école traditionnelle ne prêchait que des convertis; la masse du pays restait sourde à ces voix qui criaient du fond d'une tombe des vérités éternelles, éternellement désagréables à notre orgueil. La protestation théologique n'a pas cessé de suivre les principes triomphans; mais elle les suivait en diligence, tandis qu'ils disposaient des chemins de fer. D'ailleurs la conscience religieuse avait le choix entre cette protestation rigide et les transactions du catholicisme libéral, qui se re-

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} et du 15 juillet, du 1^{er} et du 15 août, du 1^{er} et du 15 septembre, du 1^{er} et du 15 octobre.

clamait de 1789. Quant au spiritualisme éclectique, philosophie officielle de la bourgeoisie française, il fut un serviteur respectueux du dogme national; fils du XVIII^e siècle, lui aussi, il déplorait souvent les écarts de son frère, mais il n'en faisait pas moins bon ménage avec cet aîné. En dehors de la petite école traditionnelle, négligée par les grands courans contemporains, toutes les oppositions se bornaient à discuter quelques conséquences des principes, en s'inclinant devant eux; on rejetait certains fruits trop difficiles à digérer, on se serrait de plus belle contre l'arbre qui les portait.

Cette quiétude prit fin avec l'entrée en scène d'une philosophie moins complaisante que l'éclectisme, plus radicale dans ses démolitions. Des esprits qui avaient fait leurs preuves dans la liberté de pensée se permirent de scruter la nouvelle religion laïque; comme ceux-là n'étaient pas suspects de routine, comme ils ne parlaient point au nom d'une autre orthodoxie, on les écouta: un schisme naquit avec eux. L'un des premiers, il y a trente ans, M. Renan écrivait ce qui suit, dans la préface des *Essais de morale et de critique*: « J'avais encore sur la Révolution et sur la forme de société qui en est sortie les préjugés ordinaires en France, et que de rudes leçons devaient seules ébranler. Je croyais la Révolution synonyme de libéralisme, et, comme ce dernier mot représente assez bien pour moi la formule du plus haut développement de l'humanité, le fait qui, selon une trompeuse philosophie de l'histoire, en signale l'avènement m'apparaissait comme sacré. Je ne voyais pas encore le virus caché dans le système social créé par l'esprit français; je n'avais point aperçu comment, avec sa violence, son code fondé sur une conception toute matérialiste de la propriété, son dédain des droits personnels, sa façon de ne tenir compte que de l'individu, et de ne voir dans l'individu qu'un être viager et sans liens moraux, la Révolution renfermait un germe de ruine qui devait fort promptement amener le règne de la médiocrité et de la faiblesse, l'extinction de toute grande initiative, un bien-être apparent, mais dont les conditions se détruisent elles-mêmes... Ce qui importe par-dessus tout, c'est que l'attachement fanatique aux souvenirs d'une époque ne soit point un embarras dans l'œuvre essentielle de notre temps, la fondation de la liberté par la régénération de la conscience individuelle. Si 89 est un obstacle pour cela, renouçons à 89. »

Ce cri trouva de l'écho, il courut sur les sommets de l'intelligence. Mais les opinions individuelles, de si haut qu'elles tombent, peuvent être mises sur le compte du dilettantisme, elles n'entament pas facilement un préjugé populaire; il n'est jamais déraciné que par un autre préjugé. Or ce dernier se créait lentement. A ce moment de l'histoire des idées, les sciences expérimentales étaient

en grand crédit ; elles avaient accaparé les meilleures forces intellectuelles, en France et dans les autres foyers du travail européen ; elles donnaient le branle à toutes les catégories de la pensée. Des théories scientifiques, renfermées jusqu'alors dans le cabinet de leurs inventeurs ou dans un petit cercle d'adeptes, se communiquèrent au monde civilisé et se fixèrent vers cette époque dans quelques formules courantes. Il se créa un symbole philosophique, commun à tous ceux qui remuaient des idées ; on peut en résumer les principaux articles en quelques lignes. J'expose, je ne discute pas.

L'univers, cristallisation incessante d'une volonté obscure, est le théâtre et le résultat perpétuellement changeant d'un jeu de forces. La même définition s'applique à l'homme, cellule de ce vaste organisme. L'homme n'est pas libre ; soumis à l'empire du déterminisme universel, il poursuit inconsciemment le développement de sa nature intime ; cette nature le mène à ses fins par une suite de duperies ingénieuses. L'individu ne saurait être considéré isolément ; distraité de la série, il n'a pas plus de valeur et de signification que l'anneau séparé de la chaîne ; produit de la race, du milieu et du moment, il n'est explicable que par l'hérédité et la collectivité. Son effort personnel, ajouté à l'effort héréditaire, tend à créer sans cesse l'inégalité par la sélection. La sélection s'opère par la lutte implacable de tous contre tous, par le triomphe du plus fort, — ou, si l'on fait intervenir une notion morale, du meilleur, les deux mots ayant le même sens en morale naturelle, — sur le plus faible, sur le pire. La force est de la vertu accumulée, *virtus*, adaptation d'un être à sa fin particulière. Il n'y a donc pas lieu de dire que la force prime le droit, ce qui est un non-sens, mais que la force crée le droit. La loi de sélection est contrariée par une loi antagoniste, l'atavisme, ou tendance du type primitif à réparaître ; dans l'homme, le retour de l'animalité primitive est une menace constante pour la société. En histoire comme en biologie, les états antérieurs reviennent sous des formes nouvelles, la concurrence illimitée est la condition du progrès, l'apparition d'un organe justifie son emploi, le droit des espèces et des individus est proportionnel à leur puissance vitale.

Il serait superflu d'insister sur les conséquences sociales de ces doctrines ; elles pivotent autour de trois points fondamentaux, le déterminisme, la sélection par l'hérédité, le droit de la force. — Liberté, égalité, fraternité. Sommes-nous assez loin de la philosophie qui inspira la Déclaration des droits ? Comment cette philosophie a-t-elle abouti à une négation formelle de ses prémisses ? Par une marche très logique sous les contradictions apparentes. La raison pure, lâchée dans l'univers avec des pouvoirs illimités, ne

devait plus s'arrêter dans son œuvre critique. Elle a ruiné l'un après l'autre tous les établissemens du passé; elle a tout détruit, ne respectant que l'idole en qui elle s'adorait elle-même. Un jour est venu où cette création du rationalisme est restée seule intacte, dans le désert de croyances fait autour d'elle; l'instrument critique, incoercible de sa nature une fois qu'on l'a mis en mouvement, ne trouvait plus devant lui d'autre sujet d'analyse. La raison a retourné son scalpel contre l'idole; qu'on ne passe l'image familière, elle lui a ouvert le ventre, et elle a vu qu'il n'y avait rien dedans. Les phénomènes démontrés par l'expérience sont aujourd'hui la seule source de certitude qui ait le don de persuader la raison; c'est sa marotte actuelle. Ces phénomènes protestaient à l'unanimité contre la conception de l'homme et des choses humaines sur laquelle nous avons bâti notre maison géométrique. Ainsi est née la crise des principes de 1789; ils sont pris entre deux feux, entre la protestation théologique, qui les suivait de loin, et la protestation scientifique, qui s'est dressée subitement en face d'eux.

Les savans, très peu enclins de nos jours à généraliser leurs doctrines, ne prétendent pas en tirer une philosophie sociale; beaucoup d'entre eux reculent devant les conséquences extrêmes énoncées plus haut: ceux mêmes qui les acceptent se refuseraient à les transporter de l'histoire naturelle dans l'histoire humaine. Il suffit à notre propos qu'ils ne puissent pas nier la légitimité de ces conséquences, ni le penchant de l'esprit public à en faire la règle universelle des jugemens. Il y a dans l'esprit public, à toutes les époques, une force plastique et généralisatrice; elle tend invinciblement à modeler l'ensemble des idées et la conduite de la vie sur les principes qui ont pour eux l'apparence de la certitude et la séduction de la nouveauté. Comme le régime des eaux détermine, dans chaque région d'un pays, le caractère et les productions du sol, ainsi les idées épanchées de quelques cerveaux donnent à chaque moment de l'histoire sa physionomie particulière. Notre temps doit la sienne à l'infiltration des théories scientifiques, au besoin d'imiter en tout les procédés de la nature. Pour définir cette physionomie, on emploie tour à tour les mots de *positivisme*, de *naturalisme*, de *réalisme*; ils sont d'une exactitude médiocre; tenons-nous au dernier, faute d'un terme plus compréhensif. Ce serait un regard restreint, celui qui n'apercevrait la transformation réaliste que dans la littérature et dans les arts; elle agit partout; elle se déclare dans nos affaires publiques par la substitution croissante des ingénieurs aux avocats; elle a éclaté dans les affaires de l'Europe par le triomphe d'un homme; cet homme a réussi à changer et à maîtriser l'Europe, parce qu'il incarnait la forme d'intelligence actuellement toute-puissante. La lutte de M. de

Bismarck et de Napoléon III pourrait s'appeler la lutte du réalisme et de l'idéalisme; c'est un état d'esprit qui a succombé, pour un temps, avec le vaincu de Sedan. Depuis la chute de l'empire, nul n'a plus fortement agi sur notre pays que Gambetta; il eut dans une certaine mesure le sens des temps nouveaux, il essaya d'approprier la formule révolutionnaire aux méthodes modernes; mais le fond du tempérament restait classique, girondin. Je viens de relire des discours de Gambetta en les comparant à ceux du chancelier d'Allemagne; la comparaison est d'autant plus frappante que tous deux parlèrent quelquefois à la même heure: le discours de Romans, par exemple, fut prononcé le surlendemain du jour où le chancelier avait exposé au Reichstag ses vues sur le socialisme. Entre la parole de l'homme d'état allemand et celle du tribun français, les différences sont de même nature, tout aussi caractérisées, qu'entre un livre ou un tableau de l'école réaliste et l'œuvre d'art d'il y a quarante ans, entre une boutade de Schopenhauer et un développement oratoire de M. Cousin.

J'entends les protestations indignées: Eh! quoi! voudriez-vous inoculer à l'esprit français, en place des généreuses ambitions de 1789, ce qu'il y a de plus dur et de plus déplaisant dans la pensée germanique? — Nous retombons dans l'erreur accoutumée, la prétention de façonner les hommes sur un idéal séduisant, au lieu de les prendre comme ils sont. Je voudrais tout autre chose, mais je constate. Je constate que depuis 1870, — en ne donnant, bien entendu, à cette date qu'une valeur très approximative, car il est impossible de fixer une date à l'origine des transformations morales, — l'élite intellectuelle des jeunes générations se présente à l'observateur avec un nouvel ensemble de qualités et de défauts; disons, pour ne rien préjuger, d'acquisitions et de pertes. Si ces acquisitions et ces pertes proviennent d'influences germaniques ou américaines, turques ou tibétaines, s'il faut s'en désoler ou s'en réjouir, la question n'est pas là pour le moment. Dans cette élite, tous les esprits se sont assimilés le symbole qu'on essayait de resumer plus haut. Pour la plupart, ils n'ont pas puisé aux sources, ils n'ont jamais lu les inventeurs des doctrines qui agissent sur eux; ils n'en sont pas moins pénétrés, souvent à leur insu, par les idées répandues dans l'air ambiant. De même, à la fin du siècle dernier, beaucoup de gens qui n'avaient jamais ouvert l'*Encyclopédie* ni le *Contrat social* vivaient de la pensée générale créée par ces livres. Acquisée aux théories scientifiques, la jeunesse règle ses jugemens sur toutes choses d'après ces théories, en vertu de la force plastique dont nous parlions. Vis-à-vis de ce qui nous occupe, les principes de 1789, l'indifférence d'une grande partie de cette jeunesse

ne saurait faire doute. Je ne prétends point qu'elle soit hostile à l'état politique qu'on rattache aux principes, oh ! pour cela non, et nous y reviendrons tout à l'heure. Mais elle n'a plus foi dans le dogme fondamental ; les maîtres qu'elle écoute le plus volontiers lui en ont démontré l'insuffisance, par le seul procédé de raisonnement auquel elle soit sensible, la leçon des faits. A l'inauguration de la Sorbonne, parmi ces jeunes gens qui applaudissaient de si grand cœur la République et son premier magistrat, je gage que si l'on eût mis en cause la valeur philosophique de la Déclaration des droits, elle eût trouvé bien peu de défenseurs. Les logiciens la discutent ; les autres laissent dormir en paix des erreurs historiques, désormais dénuées d'intérêt pratique. Il semble que ce soit la disposition la plus habituelle dans nos grandes écoles ; quand on veut les stimuler sur ce chapitre, on a autant de succès que si l'on demandait à un pommier de porter des glands. A l'occasion du Centenaire, la Faculté de droit de Paris avait mis au concours ce programme : « Formuler les principes de 1789 en matière de droits publics, écrire leur histoire, examiner leur autorité en France, étudier leurs destinées à l'étranger. » Les juges n'ont reçu qu'un seul mémoire, insignifiant sans doute, puisqu'ils n'ont pu décerner ni prix ni mention. Un éminent professeur de l'École s'en plaignait en ces termes, dans son rapport : « Ce n'est pas la première fois que la Faculté constate la faiblesse relative des mémoires destinés au concours de droit constitutionnel... Tout ce que demandait la Faculté, c'était de voir où en était l'édifice à l'heure actuelle. Elle regrette encore une fois de n'avoir trouvé personne qui ait sérieusement tenté cette œuvre. Peut-être sera-t-elle plus heureuse au prochain centenaire. » — Attendons. Il y a des ormes tout proches, au jardin du Luxembourg.

La foi est-elle plus vivace parmi les champions qui combattent pour les principes de 1789, à la tribune et dans la presse ? Sans être bien avant dans le secret des coulisses, il n'y a pas un Parisien qui ne sache avec quel scepticisme facile on « lâche » les principes, dans l'abandon d'une franche causerie, après l'article rédigé ou le discours prononcé. La parole et la plume trouvent encore des argumens à leur service, on les loue comme un mort officiel ; mais dès que le cœur s'ouvre, regardez au fond : le mort est bien mort. En marquant ici cette contradiction habituelle entre la fermeté du langage et la faiblesse de la croyance, telle que chacun a pu l'observer, rien n'est plus loin de ma pensée qu'un reproche d'hypocrisie. La presse est aujourd'hui le premier pouvoir public ; elle sent sa responsabilité, elle est tenue à ces conventions de protocole, à ces professions solennelles dont aucun pouvoir ne saurait se dispenser ; il est très naturel qu'elle parle comme les cours et

les cabinets, où l'on se doit à soi-même, à l'heure des plus cruelles irrésolutions, d'affirmer l'unité et la continuité des vues. Un peuple a mis dans une arche le signe et la sauvegarde de sa nationalité; pour ceux qui gouvernent ce peuple ou qui ont mission de lui parler, les bons usages et les convenances veulent qu'ils chantent des hymnes devant l'arche, qu'ils dansent au besoin, tout en étant renseignés sur le vide du meuble sacré. Mais le doute qui a gagné les lévites ne tarde pas à descendre dans le peuple: il fait des progrès rapides, quand il est aidé par l'esprit réaliste, dont c'est la spécialité de briser les arches. Pourtant, si la foi aux principes de 1789 devait persister quelque part, c'était parmi les classes populaires; là, ils ne peuvent être l'objet d'un examen rationnel, ils se réduisent à quelques mots cabalistiques, synonymes d'émancipation et de bonheur. Le peuple commence-t-il à se détromper? Son humeur actuelle vient de se révéler par un engouement où l'on discerne un peu de tout, excepté le pieux souci de la Déclaration des droits.

Ainsi, en 1889, l'année commémorative du centenaire nous retrouve dans un état de perturbation morale très semblable à celui de 1789; aujourd'hui comme alors, il y a lutte entre les idées officielles et les idées réelles, entre les principes affichés dans les actes publics et ceux qui opèrent un travail efficace dans le for intérieur. Nous voyons à distance comment l'ancien régime reçut un coup mortel, le jour où l'on représenta le *Mariage de Figaro*; on écrira peut-être dans cent ans que l'institution révolutionnaire fut aussi grièvement touchée, le jour où pour la première fois on a professé en France la doctrine de Darwin. A la veille des états-généraux, un observateur superficiel pouvait se méprendre sur l'ébranlement profond de la société française; l'ancien régime subsistait, intact en apparence; la royauté commandait au nom du droit antique, elle était obéie par ses organes; le peuple idolâtrait son souverain, les témoignages contemporains sont formels à cet égard. Cependant la majesté de l'étiquette ne cachait plus que le néant; dans tous les esprits pensans, conducteurs de la société, la philosophie avait détruit les racines de l'arbre encore debout. On allait rendre à Versailles des hommages de bienséance, comme sous Louis XIV, mais on rentrait à Paris en s'entretenant des changemens inévitables; chacun pressentait une révolution qui ferait passer dans la pratique sociale les théories maîtresses des intelligences. De même aujourd'hui. Les principes qui triomphèrent alors ont à leur tour la possession d'état; ils sont graves sur tous nos murs, ils président à la confection des lois; on les célèbre dans les cérémonies, ils protègent des intérêts; mais leur vertu est épuisée; leur décadence fait l'entretien public des écrivains, l'entretien secret des

politiques ; d'autres principes, produits d'une philosophie nouvelle, les ont remplacés dans les intelligences directrices. Chacun se demande ce qui sortira de l'évolution attendue ; les uns la croient imminente, d'autres la voient moins prochaine ; mais il n'est pas douteux que la force plastique fera son office une fois de plus, qu'elle façonnera des institutions en harmonie avec les idées régnautes.

II.

Si rien ne devait amender ces idées, nous ne gagnerions pas au change. Qu'on relise les articles du symbole scientifique ; ils semblent inventés pour servir de préambule au code du despotisme et de la violence ; ils peuvent justifier toutes les ferocités de l'égoïsme, tous les caprices de la force heureuse. Transportée du domaine de la science sur le terrain des faits sociaux, l'expérience concluante s'appelle le succès ; et cette équivalence tend en effet à s'établir dans les esprits. Notre philosophie de la nature, dernier effort d'une civilisation raffinée, le Grand Turc l'appliquait sans la connaître, quand il y avait encore un Grand Turc. Le rêve métaphysique du siècle passé proposait aux hommes un idéal irréalisable ; il leur a procuré quelque allègement, au prix de l'anarchie, de l'instabilité, d'un excès d'individualisme incompatible avec la garantie sociale et la grandeur nationale. Le réalisme physique de notre siècle ramène les hommes à la stricte imitation de la nature ; il rétablirait un ordre sommaire, au prix de la servitude, du fatalisme, d'un retour à la vie animale du troupeau. Pour conjurer ces conséquences, il faudrait que la nouvelle théorie des rapports humains fût complétée par le correctif qui a manqué à l'ancienne ; il faudrait qu'un principe moral, représentant la réaction de la conscience contre la dureté des lois naturelles, vint adoucir ce qu'il y aurait d'intolérable dans une législation inspirée par les seuls enseignemens de la physiologie. Ce principe moral, faute duquel la Déclaration des droits pend dans le vide avec tout ce qui est sorti d'elle, ce principe qui peut seul donner un fondement solide à la notion du devoir, on le chercherait en vain dans tout le monde des idées rationnelles : l'humanité ne l'a jamais ressaisi que dans le fort où il réside, dans le sentiment religieux.

Je ne viendrais pas à ce sujet s'il ne donnait lieu à une constatation de fait ; elle doit trouver place dans notre rapide enquête sur quelques tendances du temps présent. — A côté du grand courant qui emporte les esprits, depuis tantôt un quart de siècle, vers le réalisme théorique et pratique, les spectateurs attentifs ont vu naître, durant ces dernières années, un courant contraire en appa-

rence. Comment le qualifier? Réveil religieux? L'expression est trop affirmative, si l'on entend par là une restauration de la discipline chrétienne. Mysticisme? Le mot a mauvaise réputation, la littérature en fait un usage³ immodéré, souvent avec peu de discernement. Au lieu de chercher des qualifications d'une exactitude douteuse, consultons les maîtres que leurs fonctions mettent en rapports constans avec la jeunesse; tous tombent d'accord sur les observations suivantes.

L'esprit de nos grandes écoles, de celles mêmes qui passaient de tout temps pour les citadelles de l'irréligion, subit des modifications sensibles. Chacune d'elles compte un groupe de jeunes gens très décidés dans leurs convictions religieuses; pour les autres, pour la majorité incrédule, ces convictions sont l'objet d'une curiosité bienveillante. L'humeur, autrefois générale, qui s'appelait le voltairianisme, devient un phénomène très rare. Les générations nouvelles abordent les questions religieuses, comme les autres problèmes scientifiques, avec sérieux et sans prévention; elles les soumettent à leurs méthodes habituelles d'investigation. Là comme partout, les argumens de passion ou d'ironie ont peu de prise sur elles; les conclusions tirées des faits déterminent seules les opinions. La disposition la plus fréquente peut se résumer ainsi: Nos aînés écartaient d'une façon trop sommaire tout un ordre d'idées qu'ils jugeaient anti-scientifique; il faut voir. — Les enseignemens orthodoxes ne persuadent guère cette jeunesse; ils commencent par condamner en bloc tout le système de vérités provisoires sur lequel elle vit. Le résultat serait autre, peut-être, si ces enseignemens revendiquaient les parties les plus fermes des doctrines en faveur, s'ils montraient comment ces doctrines rentrent, avec une transposition de vocabulaire, dans l'explication théologique de l'univers: le déterminisme, dans les notions de grâce et de prédestination; l'hérédité, avec toutes ses conséquences biologiques, dans le péché originel, dans la réversibilité des mérites et des fautes; la sélection, dans le rachat par les œuvres; les duperies de la nature, dans les tentations de la matière; la volonté collective de l'univers, dans le concept de la Providence. Ce n'est pas le lieu d'appuyer sur ces indications; c'est assez qu'elles suggèrent quelques titres de chapitres, pour un livre qui doit être déjà ébauché dans un cerveau de notre temps; la phase intellectuelle où nous sommes l'appelle; ce livre ne fera que développer la page fameuse où Joseph de Maistre traçait d'avance les grandes lignes du système darwinien, avec le seul secours de la révélation théologique. — Chez un certain nombre de nos jeunes contemporains, ces curiosités de l'esprit se doublent du sentiment, quelque nom qu'on lui donne, qui fait fléchir la raison

devant l'intervention possible du divin, sans qu'elle se résolve à se soumettre aux conséquences dogmatiques.

On admet communément qu'il faut chercher dans la littérature les préoccupations d'une société; à la condition de distinguer à chaque époque, dans le fatras de la production courante, un petit nombre de livres documentaires par le jour qu'ils jettent sur la marche des idées. Les opinions les plus opposées ne varient guère sur le choix de ces livres. Pour l'année où nous sommes, tous les critiques nommeraient en première ligne une œuvre supérieure, *le Disciple*: beaucoup voudraient y joindre une étude intime d'une rare sincérité d'accent, *le Sens de la vie*, de M. Rod. Or les deux ouvrages finissent de même, sur la première phrase de l'oraison dominicale: les personnages analysés par les deux écrivains murmurent cette prière, comme le dernier mot de leurs angoisses dans la poursuite de la vérité. La rencontre est significative; elle n'étonnera aucun de ceux qui ont suivi de près le mouvement littéraire depuis cinq ou six ans. — Certaines préférences en matière d'art sont tout aussi instructives. Au Salon de cette année, le cri public désignait pour la première récompense le tableau de M. Dagnan-Bouveret, *les Bretonnes au pardon*. Quelques semaines après, l'*Angelus* de Millet, reparaissant dans une vente, soulevait des transports d'enthousiasme; les connaisseurs, qui placent plus haut d'autres peintures du même maître, ne comprenaient rien à cet engouement. La fortune de ces deux toiles s'expliquerait mal par l'habileté d'exécution, égale ou supérieure dans des œuvres rivales qui nous laissent plus froids; et il ne semble pas qu'on se soit rendu compte du sentiment auquel obéissait le public, à son insu. Dans l'un et l'autre cas, il acclamait le « tableau de sainteté » tel qu'il nous le faut aujourd'hui, la représentation discrète d'une émotion religieuse dans des âmes simples. — Les manifestations de tout ordre prêteraient à des remarques pareilles pour les milieux de haute culture. Si nous descendons dans la masse de la nation, il n'y a qu'une voix sur la volonté qu'elle vient de signifier; elle ne veut plus s'associer à la campagne anti-religieuse; et dans le monde politique, où l'on voit toutes choses sous un angle particulier, il n'est bruit que de tolérance, de transactions.

J'avoue ne pas bien comprendre ces mots, ni les subtilités qu'ils couvrent; il est douteux qu'un grand pays, très entêté de logique, les comprenne beaucoup mieux. La question se pose plus franchement. D'une part, on croit à la nécessité de fortifier le principe de la vie morale; les uns par attachement traditionnel, les autres parce qu'à force de voir chanceler l'édifice social, ils ont été conduits à chercher une pierre d'angle pour

le consolider. D'autre part, l'un des anciens partis qui ont divisé la France considère ce principe comme un ennemi qu'il faut abattre à tout prix, pour lui substituer une idée philosophique. Quand les hommes de ce parti désavouent l'intention qu'on leur prête, quand ils prétendent s'en tenir à des réglemens de police, c'est leur faire injure que de les prendre au mot ; de même qu'on est injuste pour eux en ne voyant dans leurs actes qu'un vulgaire esprit de tracasserie. Leur entreprise avait sa grandeur. Changer l'âme d'un peuple, en remplaçant dans chaque hameau l'église par une maison d'école, ce n'est pas une conception étroite. Mais l'expérience l'a condamnée ; le pays se refuse à la substitution projetée. Comme le pays ne peut pas rester dans le vide, comme une législation purement compressive du principe moral est un non-sens et une chimère, si elle ne parvient pas à faire triompher un principe opposé, les compromis ne sont pas viables. Ils placent l'État dans une posture humiliante, tant elle est bizarre ; tous les discours qu'il tenait naguère encore au clergé peuvent se ramener à cette drôlerie : « Je vous institue et je vous paie pour enseigner certaines doctrines, reconnues d'utilité publique ; mais comme j'ai horreur de ces doctrines, comme j'entends travailler contre elles, je vous casse aux gages si vous soufflez mot dans les momens graves, ceux-là mêmes où, pour bien gagner mon argent, vous devriez rappeler à vos ouailles que la doctrine comporte certains devoirs de conduite. » — L'église enseignant un talent d'agrément, comme le piano, dont on ne doit jouer qu'aux heures de loisir ; la source même de l'éducation morale mesurée à l'enfant comme on dose un poison, quand on est forcé de l'administrer à un malade ; ce sont là des conditions trop artificielles pour être durables. Proscrire ou encourager, il n'y a pas de milieu pour la puissance publique, quand elle se trouve en face du principe sur lequel est fondée toute la théorie de la vie.

Est-ce à dire qu'il faille prévoir un retour offensif de je ne sais quelle théocratie, tyrannique pour les opinions dissidentes ? L'annonce d'une pareille crainte fait sourire, quand on regarde la société contemporaine. Il est permis de croire que beaucoup de philosophes indépendans, mais soucieux d'accroître la force nationale, se mettraient facilement d'accord sur les conditions du problème, si on les définissait de la façon suivante.

En matière d'éducation, il y a deux axiomes consentis par tous : l'enfant doit être laissé en dehors des controverses de l'homme fait ; l'enfant doit recevoir un principe moral approprié à son intelligence, très simple et très fort, avec une sanction très claire. Ces axiomes dictent son devoir à l'État, qui est chez nous le principal éducateur. L'État, dira-t-on, n'est pas juge des doctrines religieuses.

Il est encore moins bon juge des doctrines scientifiques; elles seront peut-être ruinées par d'autres au siècle prochain; cependant, aussi longtemps qu'elles fournissent une base à l'enseignement, l'État travaille à leur diffusion en multipliant les chaires, les écoles; il s'efforce de propager des notions dont il ne garantit pas la qualité, dont il accepte la discussion en dehors de l'école, mais qu'il estime préférables à l'absence de notions, à l'ignorance. L'État ne risque rien à raisonner comme font presque tous les particuliers. L'homme le plus rebelle aux croyances reçues voit surgir devant lui une responsabilité redoutable, quand vient le moment d'élever son enfant; presque toujours, il raisonne ainsi: je n'ai pas le droit de faire une expérience sur cet enfant; son esprit réclame des affirmations et non l'exercice prématuré de l'instrument critique; n'ayant pas de certitudes personnelles à lui offrir, je lui dois les certitudes qui ont satisfait jusqu'ici le commun de ses semblables; je dois avant tout le rattacher à la tradition humaine et nationale. Plus tard, quand il sera homme à son tour, son intelligence livrera le grand combat; elle choisira sa voie, suivant son degré de développement. Mais dans l'ignorance où je suis des vents et des soleils qui détermineront la direction de l'arbre futur, je dois au jeune plant le tuteur nécessaire à sa croissance normale; le désordre de la forêt succédera assez tôt à la régularité de la pépinière. — Regardons autour de nous; instinctifs ou raisonnés, ces principes dirigent la conduite de la plupart des pères, quels que soient leurs sentimens, lorsqu'ils n'abandonnent pas au hasard l'éducation de leurs enfans. L'État, qui est la somme des volontés particulières, ne peut que s'y conformer. Plus que personne, il a mission de maintenir la tradition humaine et nationale; son office est de lier fortement à la base la gerbe qu'on lui confie, sauf à se désintéresser ensuite des divergences ultérieures. — Ces conclusions, je le reconnais, vont directement contre la formule en crédit, la neutralité de l'école; formule spécieuse, car ce mot de neutralité ne signifie pas ici la tolérance mutuelle que se doivent les diverses confessions: jamais une difficulté ne s'élève de ce chef; il signifie l'éviction de l'élément religieux. Si des conclusions défavorables à la neutralité sont justifiées par le bon sens et par la pratique constante de presque tous les non-croyans, est-il sage de s'attacher à une formule sociale que chacun de nous transgresse dans l'habitude de la vie? Est-il vraisemblable que cette formule subsiste longtemps? Je laisse à la raison du lecteur le soin de répondre.

La première éducation terminée, chacun a la faculté de penser et de vivre à sa guise; mais il reste une dette envers l'éducateur. C'est la loi fondamentale de notre société que chacun sacrifie quelques-unes de ses préférences au bien du plus grand nombre. L'ex-

périence universelle prouve que l'institution religieuse, quelque opinion qu'on se fasse sur sa valeur absolue et sur ses abus possibles, est efficace pour procurer ce bien ; et le vœu du plus grand nombre en réclame le maintien. Il y a pour toutes les intelligences un devoir de charité, et en quelque sorte de courtoisie morale, à tenir compte de ce vœu dans leurs conceptions particulières. L'Angleterre nous donne à cet égard un grand exemple. C'est peut-être le pays où la pensée indépendante a produit les plus remarquables travaux, depuis un demi-siècle ; mais dans ces travaux, la liberté des conclusions s'allie tout naturellement avec une déférence respectueuse pour les besoins religieux du corps social. Le savant moderne ne se demande pas si un besoin est fondé en raison : l'existence de ce besoin en crée la légitimité. Nul ne pourra s'offusquer si l'État réserve une place importante à la religion dans les services qu'il offre à tous. Et comme la pire maladresse est de traiter en ennemi celui à qui l'on ouvre sa maison, la dignité même de l'État veut qu'il entretienne avec son allié des rapports prévenans et cordiaux. Ce doivent être les rapports d'une famille avec son médecin ; on ne le consulte pas pour chaque vétille ; on ne le tient pas toujours pour infaillible ; quelques-uns font profession de ne pas croire à la médecine et se passent des conseils du docteur ; néanmoins il est l'oracle du foyer, le confident de la femme, le gardien de la santé des enfans ; dans les cas graves, la plupart des hommes n'hésitent pas à se remettre entre ses mains. Vis-à-vis de cet hôte indispensable, il n'y a pour le chef de famille qu'une attitude possible, la confiance amicale.

Entre toutes les raisons qui militent pour le bon accord, il en faut signaler deux, spéciales au moment présent. La première est d'ordre intérieur. Notre société est menacée par des revendications violentes, contre lesquelles elle n'a d'autre défense que la force pure, en un temps où cette force se déplace lentement et s'accumule dans les mains qui revendiquent. Nous venons d'examiner les principes de la vie civile : nous avons vu que non-seulement ils sont impuissans à protéger la société actuelle, mais qu'ils se tournent fatalement contre elle, pour lui faire subir le sort qu'elle a infligé à sa devancière, au nom de ces principes. La religion offre son secours. On ne me fera pas l'injure de se méprendre sur l'idée exprimée ici ; il ne s'agit pas d'utiliser l'église comme un engin pour museler le peuple. Il s'agit de lui laisser expérimenter l'arbitrage où elle croit réussir. Depuis quelque temps, elle se prépare à ce rôle, elle intervient chaque jour plus délibérément dans les questions sociales. On doute fort de la vertu de sa recette ; peut-être avec raison. Mais en avons-nous une autre ? Sauf les grandes phrases, chacun sait bien que nous n'en avons pas. N'y eût-il dans

l'action religieuse qu'une chance sur cent, n'y eût-il qu'un retard et une atténuation des secousses à prévoir, on serait impardonnable de paralyser cet auxiliaire.

Le second motif est d'ordre extérieur. En revenant d'inaugurer l'Exposition, nous avons salué avec joie la force prodigieuse que la France révélait au monde. Mais nous faisons nos réserves; nous disions qu'il y a plusieurs catégories de forces dans le monde. Comptons-en trois principales. D'abord la force industrielle, économique, celle qui provient du travail; elle est puissante de nos jours, et c'est la nôtre. Ensuite, la force militaire, brutale, comme on dit souvent, et le mot n'est juste qu'à demi. J'espère bien que nous la possédons aujourd'hui; mais dans l'opinion de l'Europe, et jusqu'à preuve du contraire, cette seconde force a son maximum autre part que chez nous; du moins l'Europe agit comme s'il y avait chose jugée à cet égard. Reste la force spirituelle, dont l'Église est dépositaire; on est parfois tenté de la négliger, tant ses élémens sont impalpables; et pourtant, au cours des années récentes, elle a contre-balancé les autres; elle a contraint ces dernières à traiter d'égal à égal avec un rien matériel qui domine tout. L'équilibre du monde actuel repose sur le jeu de ces trois forces; une politique avisée doit fonder ses calculs sur leurs combinaisons. La force spirituelle, un moment sollicitée par la militaire, est redevenue libre après désillusion; nous serions maintenant dans des conditions très favorables pour l'allier à la nôtre, si notre politique se faisait avec des réalités et non avec des passions. Reportons-nous à l'inauguration solennelle, au Champ de Mars; supposons la cérémonie rehaussée aux yeux des étrangers par le concours des dignitaires de l'église, par la présence même du nonce romain. Ce résultat pouvait être préparé par quelques années d'entente amicale, décidé avec un *Te Deum* après la *Marseillaise*. L'hypothèse n'a rien de chimérique, les républicains de 1848 l'eussent réalisée, s'ils avaient fait une exposition. Je le demande à tous ceux qui ont l'usage du clavier diplomatique: ces ambassadeurs dont l'absence nous a chagriné, quel n'eût pas été leur embarras en pareil cas? L'abstention devenait impossible pour plusieurs d'entre eux; si quelques-uns y avaient persisté,.. je ne voudrais pas risquer ici une parole aventureuse, mais vraiment, les places laissées vides n'auraient guère attiré les yeux.

Les considérations qui précèdent s'adressent aux esprits désintéressés de la foi, mais exempts de haine. Je n'ai pas la naïveté de croire qu'elles persuadent des hommes encore chauds de la bataille, retranchés derrière leurs partis-pris. D'autres temps et d'autres hommes viendront, peut-être très vite. Une fois déjà, dans

notre histoire, après les longs déchiremens de la conscience nationale, la génération de l'édit de Nantes a rendu possible ce qui eût paru invraisemblable aux générations de la Saint-Barthélemy et de la Ligue. Si la jeunesse est telle qu'on la dépeint, ils ne se feront pas beaucoup attendre, les cœurs calmes et libres qui accompliront l'œuvre de demain.

III.

Tout en reconnaissant l'efficacité du principe religieux, un grand parti préconise un autre remède pour nos maux; ce parti met sa confiance dans une formule de politique contingente : la monarchie restaurée, avec les principes de 1789. Je m'incline devant l'espérance robuste qui concilie les deux termes de cette proposition. Nous avons entendu les historiens, les philosophes, les critiques : favorables ou contraires aux principes de 1789, ils sont tous d'accord sur le développement de ces principes dans notre histoire ; soit qu'ils applaudissent aux révolutions subséquentes, soit qu'ils les déplorent, ils concluent avec M. Goumy : « Tout cela sort de la date que nous célébrons comme le fruit sort de l'arbre. »

Devant l'évidence du pouvoir destructif, il se trouve encore des architectes pour essayer de reconstruire avec des blocs de dynamite. Quand ils disent : Revenons à 1789, — on est toujours tenté de leur demander : à quel mois ? Et même à quelle année, car des esprits accommodans consentent à ne couper la chaîne logique qu'en 1790, en 1791... Le cauchemar provoque parfois une illusion très pénible : on essaie de se retenir sur une paroi à pic, on cherche une aspérité où s'accrocher, avec l'espoir de déjouer la loi fatale de la pesanteur. Certains rêves politiques, hélas ! les plus honnêtes et les plus beaux, donnent une sensation analogue. Le plus grand obstacle à leur réalisation, c'est la conviction où nous sommes tous, après une expérience séculaire, qu'un nouvel essai peut réussir momentanément, mais qu'il aurait à bref délai le sort des précédens. Parmi ceux-là mêmes qui mettent la main à l'ouvrage, combien disent dans leur for intérieur : Essayons encore une fois de faire tenir le château de cartes. — La sagesse, la vertu, les talens, tout ce qui promet cette fois un événement plus heureux, tout cela ne prévaut pas dans nos esprits contre la leçon du passé, contre une loi de chute qui semble tenir de la nécessité des lois physiques. Si quelqu'un venait nous dire : Restaurons la monarchie absolue, avec toutes ses conséquences, — nous serions surpris; nous serions peut-être moins sceptiques. Tous les reviremens sont possibles, avec le grain de foi qui transporte les montagnes et les trônes. Mais où est le dernier grain de foi, de la vraie

foi du charbonnier, depuis le 24 août 1833? Dans les lierres de Goritz. Ce qui reste de foi politique dans notre peuple est au service de la république; et l'on ne peut constituer un peuple qu'en utilisant la somme de foi qui vit encore en lui. Pour se convaincre de l'attachement des Français à cette étiquette de gouvernement, il n'était pas besoin des dernières élections; cet ordre de démonstrations est peu concluant, le lendemain apporte parfois une démonstration contraire. La conviction s'est créée, chez plusieurs d'entre nous, en observant ce peuple dans les occasions où son âme se montre en liberté. Elles nous ont été souvent offertes; depuis les funérailles de Victor Hugo, où le sentiment général de la foule se dégageait avec tant de clarté, jusqu'à l'inauguration de la Sorbonne, où le vœu de la jeunesse instruite se déclarait aussi nettement. En d'autres circonstances, dans des manifestations populaires dirigées à leur insu contre l'existence de la république, l'attachement à la république ne se révélait que mieux. Après chacune de ces journées, qui n'est rentré chez soi avec une impression indéfinissable par des mots, incommunicable par des raisonnemens, mais absolument déterminante, et que nous traduisions ainsi : la formule est pour longtemps indestructible; on y pourra tout mettre, même les choses les plus douloureuses aux vrais républicains; mais on ne pourra pas la changer.

On est conduit ainsi à l'opinion exprimée par le feu due de Broglie, dans ses *Vues sur le gouvernement de la France* : « S'il arrive, disait-il, que plusieurs prétendans se rencontrent, inégaux en titres aux yeux de la raison et de l'histoire, mais égaux ou à peu près en chances de succès; dans ce cas, il sera sage de préférer la république à la guerre civile; ce sera, dans ce cas encore, le gouvernement qui divise le moins, et qui permet le mieux à l'esprit public de se former, à l'ascendant légitime de grandir et de triompher en définitive. Il sera donc, au besoin, sage de s'y résigner. » L'illustre homme d'état ajoutait : « Il sera sage en même temps de ne considérer le régime républicain que comme un pis-aller, comme un état de transition. » — C'est à peu près ce que répètent aujourd'hui beaucoup de voix découragées; et les échos ne nous parlent que de résignation, d'espérances qui se réservent.

Ce langage, autorisé par des opinions considérables, répond sans doute aux nécessités de l'heure présente, telles qu'on les voit dans les milieux politiques. Se fera-t-il entendre sans peine en dehors de ces milieux? Les esprits sont si divers! Ne parlons point des soldats qui veulent rester sous les armes, en selle pour la bataille. Rien de plus naturel et de plus explicable. Parlons de ceux qui veulent bien desarmer, et qui réfléchissent autant qu'on peut réfléchir dans une position fatigante, entre deux selles. — Il y a les

esprits simples, inhabiles à concevoir des « espérances qui se réservent. » Ceux-là se disent que la république serait vraiment bonne fille, si elle écoutait ce doux propos : « J'aime ailleurs, mais je réserve mes espérances; voulez-vous que nous fassions bon ménage, jusqu'à l'heure où je pourrai vous jeter dehors pour introduire ici celle que j'aime? » Le peuple est comme la femme; il a un flair merveilleux pour pénétrer ceux qui lui cachent quelque chose en lui parlant d'amour. — Il y a les cœurs fiers, qui pratiquent difficilement cette humble vertu, la résignation. Ceux-là comprennent mal qu'on entre dans une barque pour s'asseoir tristement à l'arrière et se laisser mener où l'on ne veut pas; ils comprennent qu'on y entre d'un pied ferme, pour saisir le gouvernail, conduire la barque où l'on veut, dans le vent que l'on croit bon; mais ceci n'est possible qu'avec l'assentiment de l'équipage; et l'équipage ne donne son assentiment qu'à ceux qui le persuadent de leur loyauté, qui lui répondent du salut de l'embarcation; et on ne persuade qu'avec ce que l'on a de plus vrai dans le cœur. — C'est toujours le même cercle; on y tournerait longtemps. — Il y a les sceptiques, j'entends ceux qui ne seront pas tout à fait damnés, parce qu'ils ont encore deux idées fixes : le souci de la grandeur nationale, le souci des souffrances populaires; ils se demandent si les autres opinions ne sont pas des boulets au pied, très mal commodes à qui veut travailler pour ces deux idées. — Il y a surtout les enfans. On en a quelquefois. Cela arrive encore. On les mène à l'église, où ils entendent chanter : *Domine, salvam fac rempublicam*. Pour eux, tout ce que le prêtre prononce est véridique et sacré. Quel trouble dans ces petites têtes, quand ils entendent maudire sur le seuil ce que le prêtre recommandait à la bénédiction de Dieu ! Il y a bien les explications complaisantes de la philologie : *respublica*, la chose publique, etc. Oui, mais l'enfant est comme le peuple : il ne saisit que les notions droites et simples; l'image de la patrie ne peut s'incarner à ses yeux que sous une forme concrète, présente, invariable; ce qu'il doit aimer, il l'aime tout entier, comme cela est. Faut-il le dissuader d'aimer, l'instruire au doute, lui apprendre à « réserver ses espérances, » déjà? Avec celui-là, on ne biaise pas, il ne comprend pas la stratégie parlementaire, lui : sa nature veut qu'il se donne ou qu'il se refuse d'un seul coup... Oh ! pour ceux qui ont déjà traîné sur la route, ce n'est pas une affaire de finir comme on a commencé, dans un aimable dilettantisme, en causant avec un sourire des espérances de l'hiver prochain. Mais il est permis d'hésiter avant de dévouer encore une génération à l'isolement, à la séculaire et lamentable procession des émigrés à l'intérieur. — Je n'ai parlé que des difficultés soulevées par les résistances de l'esprit ou par

les angoisses de la conscience. Si nous passions au chapitre des intérêts, ne pensez-vous pas qu'il nous retiendrait plus longtemps? Et toujours pour arriver à la même conclusion : la république a de beaux jours en perspective, si elle n'est menacée que par ses adversaires.

Mais alors, diront quelques personnes, c'est la consécration des principes de 1789. — A moins que ce ne soit un moyen de nous en guérir. Feraï-je partager une idée qui peut sembler d'abord paradoxale? Je l'ignore, et pourtant j'avais hâte d'arriver à ce point. Plus d'un lecteur a dû me croire bien aveugle, s'il a pensé qu'en dénonçant le défaut de l'instrument de réforme, je n'apercevais pas tout ce qu'il y a de grand, de bon, et en tout cas d'irrévocable dans le changement du monde. On pourrait discuter longtemps la question de savoir si les gains véritables du XIX^e siècle sont dus à l'action des principes, ou s'ils ont été réalisés malgré cette action, par la force naturelle de notre race, par le progrès nécessaire de la civilisation, et j'ajouterai par le développement constant de l'esprit évangélique, la Déclaration des droits n'étant qu'un exemplaire déchiré et mal copié de cette déclaration antérieure. Épargnons-nous une vaine discussion, accordons aux principes tous les bons résultats que leurs défenseurs réclament pour eux. Serait-ce donc la première fois qu'un poison aurait produit des effets admirables, avant de détruire le corps sur lequel il agit? Mais toute l'histoire des organismes animaux et toute l'histoire des sociétés ne montrent pas autre chose. Il n'y a pas deux opinions, que je sache, sur le principe du pouvoir absolu, tel que Louis XIV en avait exagéré les conséquences : ce système funeste portait en soi son germe de ruine rapide. Cependant il n'y a pas deux opinions sur la grandeur de la France, telle que Louis XIV l'avait faite. Il n'est pas un de nous qui n'admire, qui ne regrette la magnificence et la puissance de notre pays, durant cette période. Il n'est pas un de nous qui ne blâme le vice de l'organisation sociale, qui ne voie comment le terrain, trop dégarni et trop foulé, s'effondrait sous les pieds du monarque déifié. De même pour le siècle qui finit ; malgré le vice de notre organisation ou par l'effet de ce vice, comme on voudra, il fut grand autrement, mais il fut aussi grand, j'ose le dire, que le siècle de Louis XIV ; il marquera davantage dans l'histoire générale. Ce que nous appelons une grande époque, n'est-ce pas très semblable à un homme qui ne respirerait que de l'oxygène pur? Il ferait des choses merveilleuses tant qu'il vivrait, seulement il ne vivrait pas longtemps. Sous Louis XIV, on respirait l'oxygène d'un absolutisme sans frein ; de notre temps, on a respiré l'oxygène d'une liberté sans frein. Mettons au compte de ce stimulant un prodigieux épanouissement scientifique, intellec-

tuel, économique, une facilité de vie matérielle que l'homme n'avait jamais connue, et l'ivresse joyeuse de l'individu complètement émancipé. Mais il faut payer la note des terribles chimistes qui ont procuré cette ivresse; la monnaie, ce sont des révolutions et des provinces perdues; ce seraient peut-être l'indépendance nationale et la sécurité sociale, si nous ne savions pas nous dégriser à temps.

Heureusement, un principe malsain ne tue pas à coup sûr. Ici encore, la physiologie s'accorde avec l'histoire pour nous enseigner que les virus, mortels en certains cas, s'atténuent, s'éliminent ou se transforment en d'autres cas. Le nôtre s'épuise, le discrédit intellectuel des principes de 1789 en est la preuve. Son opération s'achève, avec tout ce qu'elle comportait de bon ou de mauvais. Il reste de cette opération une substance nouvelle, produit naturel que nul ne peut songer à modifier, et qu'il faut apprendre à traiter. C'est la démocratie, une grande démocratie qui cherche confusément à s'organiser. Comme elle est placée dans des conditions que l'histoire n'avait pas encore présentées, nous ne pouvons pas deviner ce que sera la future organisation. Nous pressentons seulement qu'il faudra, durant une période assez longue, compter avec trois élémens irréductibles : le suffrage universel, le service militaire également universel, la forme républicaine.

Le suffrage universel, nous ne pourrions pas vivre avec lui, si l'on en croit ce que disent tout bas ses serviteurs les plus empressés; ils en parlent comme de ces despotes d'Asie qu'on maudit en les flattant, et contre qui l'on médite toujours un coup de poignard qu'on n'ose pas donner. J'ai moins mauvaise opinion de l'épouvantail; à la condition qu'on n'y cherche pas un ressort délicat de gouvernement, mais une sorte de régulateur mystique des autres ressorts, au sens de l'adage : *vox populi, vox Dei*. A ceux que ces mots feraient sourire, je demande humblement l'explication d'un contraste singulier qu'ils auront certainement médité. Si l'on examine, à l'instant de la délibération, un acte isolé des pouvoirs *raisonnables*, ministères, chambres hautes ou basses, etc., cet acte est presque toujours justifié par des motifs plausibles, il marque du discernement, souvent de l'habileté. Mais si l'on prend, au bout d'un petit nombre d'années, une série de ces actes raisonnables, c'est à n'y plus rien comprendre : tout a tourné contre les intentions des gouvernans, tous leurs desseins ont échoué, le hasard pur n'aurait pas fait pire. Dans les manifestations du suffrage universel, l'ordre de ces phénomènes est renversé. Une élection isolée est presque toujours baroque, tous les gens sages conviennent qu'elle n'a pas le sens commun; mais si l'on considère l'ensemble des élections durant une période un peu longue, cet ensemble

témoigne d'un instinct de conservation et parfois même d'un bon sens qui rendent la raison stupide. Qu'on se rappelle les grandes étapes du suffrage universel depuis vingt ans : il n'a cessé de chercher un gouvernement, avec une bonne volonté digne d'un meilleur succès. Au lendemain des catastrophes, il nomme une assemblée monarchique, avec blanc-seing pour faire la monarchie ou tel autre gouvernement que les docteurs politiques jugeraient le meilleur. Il attend avec patience, sept ou huit ans. Rien ne vient. Je sais combien les circonstances étaient difficiles, je n'ai garde de récriminer ; mais enfin, on ne lui donne rien, et il est excusable, lui qui voit si gros, de n'avoir pas saisi le fin des querelles entre les centres. Un autre personnel lui promet un port dans la république : le suffrage universel essaie les services de ces nouveaux législateurs, avec sa docilité habituelle. Effrayé de leurs imprudences, tourmenté par leurs vexations, il se retourne en 1885 vers les « conservateurs. » Cette fois encore, les temps étaient si néfastes qu'on ne put rien faire pour le malade. Il n'avait pas essayé des vrais radicaux ; il frappe à cette porte : on le plume, on blesse son honnêteté. La grosse caisse bat ; il y court, en désespoir de cause. Condamnez-le, si vous pouvez jurer que vous n'irez jamais chez une somnambule ou chez un zouave, quand tous les médecins patentés se seront déclarés impuissans à vous guérir d'une douleur aiguë. Trompé une fois de plus, le suffrage universel vient de nous crier : « Je ne sais plus à qui m'adresser, je ne cherche même plus ; pour Dieu, qu'on me mette des cataplasmes et qu'on me laisse travailler en paix ! » Soyons justes : le plus raisonnable et le plus savant d'entre nous, eût-il fait d'autres démarches, durant ces vingt ans, eût-il cherché avec plus de méthode et d'impartialité ? — Et l'on dit que ce peuple est ingouvernable ! Comme les moutons, qui vont bêlant après un pasteur, laissant un peu de leur laine à chaque main ! Mais peut-être leur reproche-t-on de ne pas savoir inventer eux-mêmes la meilleure tonduse.

Le service militaire universel jouera un rôle décisif dans notre reconstitution sociale. Le legs de la défaite, le lourd présent de l'ennemi, peut être l'instrument de notre rédemption. Seul, il peut nous donner ce que réclamait le sage Littré, dans les dernières pages qu'il ait écrites avant de mourir. « Je prêche toujours la même doctrine qui, comme je l'ai dit, m'a été inculquée par J. Stuart Mill : c'est qu'en démocratie, il importe de reconstituer non une aristocratie fermée, ce qui est impossible, mais une aristocratie ouverte, et de lui emprunter tous les correctifs qu'exige la domination démocratique. » Cette aristocratie indispensable à toute société qui veut vivre, l'argent est seul à la fonder aujourd'hui ; ce que l'argent crée à lui tout seul est mouvant, énérvé d'avance.

Il ne faut pas compter pour cet office social sur l'élite intellectuelle; une loi curieuse lui refuse la condition première d'une aristocratie, la continuité héréditaire; dans toute notre histoire, si féconde en grands noms intellectuels, on n'en compterait pas dix qui aient fait souche. Il ne faut compter que sur les défenseurs du sol, attachés à ce sol. — Il est probable que la nouvelle loi militaire retiendra de plus en plus sous le drapeau, dans nos provinces, les enfans de la bourgeoisie peu enclins aux carrières libérales; ayant la facilité de gagner promptement l'épaulette, ils prendront goût au métier. Si la loi est complétée par un recrutement régional effectif, il se formera entre ces officiers et les soldats de leur province des liens de patronage, d'autorité durable, une hiérarchie continuée dans la vie civile, bref un cadre social, une petite caste terrienne et militaire pareille à celle qui a fait la grandeur de la Prusse. — Si cette espérance ne devait pas se réaliser, il est un autre bienfait que nous devons certainement au service universel : un chef dans les momens difficiles, un pouvoir fort et dirigeant, faute duquel nous sommes une victime désignée aux coups du dehors. C'est chose inconcevable que nos chambres, avec les sentimens qu'on leur connaît, aient pu voter une loi qui engendrait infailliblement ce dont elles ont le plus de crainte, un chef d'état militaire. C'est chose inconcevable qu'elles n'aient pas aperçu cette conséquence électorale : tous les nouveaux électeurs, désormais, sortiront de la *classe*; ces jeunes gens dont l'opinion se formait jadis sous l'influence du juge de paix, de l'avocat, du médecin de canton, ils apporteront dorénavant l'opinion de la caserne, formée sous l'influence de l'officier. Qu'un de ces officiers sorte du pair, qu'il acquière, pour un motif ou pour un autre, les sympathies des *classes* qui auront servi sous ses ordres, ces classes reviendront dans leurs foyers en tournant les yeux vers lui : son nom sera forcément matière à scrutins. J'aurais mauvaise grâce à insister; la preuve est trop récente : mais pour faire saisir la transformation rapide de notre état social par la loi militaire, il faut isoler le fait le plus significatif de notre temps : cette année, à Paris, dans les circonscriptions les plus radicales, avec les programmes les plus avancés, deux anciens ministres de la guerre ont brigué la députation. Qui eût prédit cela il y a dix ans aurait fait rire à ses dépens. C'est un danger, il est terrible; mais avec tout ce qu'il y a de bon et de sain dans notre pays, dans notre armée, on a autant et plus de droit d'en attendre un Washington qu'un Soulouque. Deux fois déjà, en 1848 et de nos jours, la république a eu des chefs militaires; elle n'eut jamais de magistrats plus loyaux, plus attachés au devoir. En d'autres circonstances, avec

des dons appropriés au moment, un chef semblable peut être l'espoir de tous les bons citoyens.

Un mot, enfin, du dernier élément qui semble irréductible dans notre état social, la formule républicaine. Cela nous paraît étrange, à nous autres gens d'étude qui attachons si peu d'importance aux formules, sachant qu'elles recouvrent la mue perpétuelle des choses. Mais c'est ainsi. Le grief le plus sérieux contre cette étiquette, pour les esprits non prévenus, c'est la défiance qu'elle inspirerait à l'étranger, en ces années graves où nous devons compter avec tous. Je puis me tromper, et très fort ; mais voulant dire ici toute la vérité, je résume l'impression qui m'est restée d'un long séjour à l'étranger ; une république bien conduite trouvera autant d'alliés qu'il lui plaira : les principes de 1789 n'en trouveront jamais, du moins parmi les puissans. Je n'oublie pas les instructions prophétiques données au comte d'Arnim ; mais elles souhaitaient une république désorganisée par les principes de 1789. Ma distinction revient à ce dilemme ; si nous voulons garder notre dogme de peuple messie, avec son prosélytisme et sa menace morale, il n'y a rien à faire ; si nous voulons être une république comme les autres, comme la grande sœur d'Amérique, nous aurons audience partout. Je ne méconnais point ce qu'avait de flatteur, pour notre orgueil, cette situation unique de prêtres du dogme ; tant que nous pouvions l'imposer, c'était parfait. Ces jours ne sont plus. Il faut traiter d'égal à égal. Si nous consentons à rentrer dans le dogme humain, universel, on traitera. — Reste la répulsion que la formule républicaine rencontre au dedans. Chez beaucoup, cette répulsion est profonde, enracinée. Que faire ? Il y a quinze ans, on disait : « La France appartiendra au plus sage. » Je crois bien que l'auteur du mot ajoutait tout bas : « le plus sage, ce sera moi. » Je crois même qu'il continuait, plus bas encore : « le plus sage, et le plus malin... » C'est souvent vrai. Néanmoins, je préfère cette tournure : La France se donnera à qui l'aimera le mieux. A qui l'aimera comme il faut aimer, en sacrifiant beaucoup de soi. Ce peuple tient à un mot : c'est peut-être naïf, mais il y a aussi quelque chose de touchant et de fort dans cet attachement à un idéal. Accordez-lui la formule, et il vous aidera sans peine à y mettre ce que chacun de vous rêve de meilleur. Je vois bien venir la grande objection : « mais la république ne s'ouvrira jamais. » Qu'entend-on par là ? La défense acharnée d'un parti vainqueur ? Je ne suis pas grand clerc en politique parlementaire ; pourtant je gagerais tout le premier que ce parti ne cédera jamais. Cela, c'est dans la nature des choses, et des hommes, qui est de ne point partager ce que l'on détient. Mais l'erreur est de ne pas aller au réservoir des eaux profondes, et de considérer uniquement les bulles éphé-

mères qui ont émergé à sa surface. Oubliez-les donc, pour un temps ! Allez droit au peuple, demandez-lui ce que vous voulez pour son bien, pour la patrie, pour vos croyances et vos justes intérêts : il vous donnera beaucoup, si vous le persuadez que vous ne toucherez jamais à la formule qu'il chérit ; et vous ne le persuaderez sur ce point que si votre promesse sort du dernier repli de votre âme. — Je reviens toujours au cercle où tourne notre raisonnement ; j'y reviens à satiété, dans cette page qui va manquer sous ma plume. Mais je ne m'inquiète pas de littérature, chacun le sentira, dans cette page où tombe une conviction absolue. Avant de la traiter d'ingénue, qu'on me cite un essai complet, probant. — Nous avons vu le semblant d'essai ; encore une fois, je ne m'étendrai pas sur ce triste sujet. *Res sacra miser*. Mais il est bien permis de croire que l'essai fut tout en parade. Et cependant, au premier appel d'une voix que le peuple estimait désintéressée et véridique, sous le tumulte des passions factices ou mauvaises, vous vous la rappelez, la trainée de poudre, et tous les cœurs se jetant d'eux-mêmes à celui qui semblait répudier tous les partis pour ne connaître que le parti de la France. Si ces cœurs avaient trouvé, non point du génie, non pas même de l'habileté, mais un cœur ferme et sincère, digne de recevoir tous ceux qui s'offraient à lui, .. qui signerait aujourd'hui les mandats de caisse et les brevets de croix ? — Lecteur, je ne sais qui vous êtes et ce que vous pensez ; je ne sais ce que vous répondrez si vous me lisez tout haut, devant un autre ; mais si vous lisez tout bas, lecteur de France, votre réponse m'est connue.

Nous voici loin de la tour Eiffel et de la galerie des machines. Avant la clôture du Centenaire, il fallait étudier autour de l'Exposition les transformations d'idées qu'elle a traduites aux yeux. Elle nous les a montrées dans les choses, dans les sciences, dans l'architecture, dans les efforts du travail. La belle féerie va s'évanouir. Il en restera l'admirable preuve de force que la France s'est donnée à elle-même, qu'elle a donnée au monde. L'Europe est unanime à saluer notre triomphe. Jouissons-en, sans oublier ce qui lui manque. Remercions tant d'ouvriers dévoués qui l'ont fait, depuis ceux qui en furent l'âme jusqu'aux plus humbles bras. J'ai bien senti ce que nous leur devons, en causant avec les étrangers nos hôtes : pour la première fois depuis vingt ans, il nous revenait, ce sentiment de vie et de fierté que dut éprouver Lazare en remontant du tombeau. Nous ne dirons pas adieu sans regret à l'Exposition qui nous l'a rendu.

LES

MÉMOIRES DU COMTE VITZTHUM

La littérature diplomatique est une plante qui a pris dans ces dernières années un prodigieux accroissement ; elle a fleuri, fructifié avec abondance, et de jour en jour elle pousse de nouveaux rejetons. Les hommes d'état, les diplomates qui s'étaient trouvés mêlés à quelque négociation et ceux mêmes qui n'avaient jamais négocié ont vidé leurs portefeuilles, publié leurs dépêches, raconté tout ce qu'ils avaient fait, ce qu'ils avaient vu, ce qu'on leur avait dit et ce qu'ils avaient répondu. Cette littérature, comme toute autre, a produit des œuvres excellentes, qui resteront, d'autres fort médiocres ou tout à fait insignifiantes. Mais bonnes ou médiocres, toutes ces publications, si inégales de valeur, ont modifié singulièrement l'idée superstitieuse que les profanes se faisaient de la politique et du gouvernement des choses humaines. Ils étaient disposés à ranger la diplomatie parmi ces sciences mystérieuses, telles que la cabale et l'alchimie, dont les secrets ne sont connus que des initiés, des adeptes parvenus au grand œuvre. Les diplomates qui se sont obligeamment chargés de nous instruire nous ont prouvé que leur science n'a rien de mystérieux, qu'elle est très simple dans ses principes, et que c'est précisément pour cela qu'elle est si difficile à acquérir et qu'elle demande un long et laborieux apprentissage. De quoi qu'il s'agisse, les idées simples sont les dernières qui viennent à l'esprit, il faut aller jusqu'au fond des choses pour les trouver.

Balzac, qui était à la fois un grand et profond observateur et le plus imaginaire des hommes, croyait avec ferveur aux sciences occultes,

qu'il aurait voulu voir enseigner au Collège de France. Il mettait les voyans au-dessus des sages, il pensait que les idées projettent leurs spectres dans l'atmosphère spirituelle qui nous enveloppe, et que certaines créatures exceptionnellement douées ont seules la faculté d'apercevoir ces fantômes. Il pensait aussi que les sociétés sont gouvernées par des puissances cachées, qui ne sont aperçues que des devins et des devineresses, que ce qu'on voit est moins important que ce qu'on ne voit pas, que les grands événemens s'expliquent par de sombres conspirations ignorées des historiens, que la véritable histoire est une affaire ténébreuse. Ce puissant esprit avait ses chimères, et le mélange d'une étonnante sagacité et d'un mysticisme amoureux de ses illusions donne un charme singulier à certaines de ses œuvres.

La littérature diplomatique, étrangère à tout mysticisme, nous apprend qu'il n'y a pas tant de ténèbres ni de sorcellerie dans ce qui se passe ici-bas, que dans le gouvernement des sociétés comme dans la vie il y a beaucoup de hasards, que le grand homme d'état est celui qui sait le mieux et le plus vite calculer ses chances, que les grandes combinaisons politiques réussissent par les mêmes procédés qui font prospérer une boutique, une maison de commerce, une banque, une entreprise financière quelconque. La seule différence est que, les calculs de probabilité de l'homme d'état s'appliquant à des objets plus vastes, plus complexes, il est tenu d'avoir cette ampleur d'esprit qu'on appelle le génie et dont un petit négociant peut se passer. A la ménagère qui tient bien ses comptes l'arithmétique suffit; l'astronome recourt au calcul infinitésimal; ce sont deux choses très différentes, et dans le fond c'est la même chose. La qualité la plus nécessaire à l'homme d'état est ce souverain bon sens qui, s'exerçant sur de grands objets, suppose une connaissance aussi étendue qu'approfondie des situations et des hommes. Au bon sens il doit ajouter cette vigueur d'âme, cette puissance de caractère qui rend capable d'agir malgré l'incertitude des événemens. Les étourdis entreprennent à la légère et se perdent; les faibles, les indécis ont peur et ne font rien. L'homme fort ose et se risque à propos, il sait que la politique est une science conjecturale, il a formé ses conjectures, il a fait d'avance son compte, il a pris ses précautions contre les accidens et la malice de ses ennemis, et autant qu'il est en lui, il gouverne la fortune: elle a toujours montré du goût pour l'audace qui sait prévoir. Malheureusement rien n'est moins ordinaire que de joindre le caractère au bon sens, et les vrais hommes d'état sont aussi rares que les grands généraux et les grands poètes.

Un gentilhomme saxon, le comte Frédéric Vitzthum d'Eckstaedt, qui, après avoir été secrétaire de la légation de Saxe à Vienne, fut nommé ministre plénipotentiaire auprès de la cour de la Grande-Bretagne, n'a pu résister à la tentation de vider, lui aussi, ses portefeuilles, et aux

trois volumes déjà parus de ses mémoires il vient d'en ajouter un quatrième, où il raconte la grande crise de 1866, les phases diverses du conflit austro-prussien et les évènements qui l'ont préparé (1). Les mémoires du comte Vitzthum ne figureront pas parmi les chefs-d'œuvre de la littérature diplomatique. Il a de l'esprit, de la pénétration, et, quand il s'en donne la peine, il conte avec agrément; mais l'art de composer lui est inconnu. « Le père Gaillard, écrivait M^{me} de Sévigné, reprit son discours avec tant de prospérité que, mêlant sur la fin Philisbourg, Monseigneur, le bonheur du roi et les grâces de Dieu sur sa personne et sur tous ses desseins, il fit de tout cela une si bonne sauce que tout le monde pleurait; le roi et la cour l'ont loué et admiré. » Le comte Vitzthum mêle aussi beaucoup de choses dans son discours, mais sa sauce n'est pas si bonne que celle du père Gaillard, et nous ne pouvons lui promettre la même prospérité. Il n'est pas l'ennemi du fatras, il n'omet rien, n'abrège rien, ne nous fait grâce ni d'une pièce de vers trochaïques qu'il composa en 1865, à son retour d'un voyage à Rome, et que publia le *Journal de Dresde*, ni du toast qu'il aurait porté à la reine d'Angleterre, le 26 août de la même année, si son souverain l'avait envoyé à Cobourg pour y assister à l'inauguration du monument du prince Albert; par malheur, le roi Jean lui donna l'ordre de n'y pas aller. Il dut garder pour lui son toast fort éloquent, mais un peu long, il nous le sert.

Cela dit, il faut convenir que, dans ce gros volume de 520 pages, il y en a une centaine au moins d'où l'on peut tirer quelque instruction, et qui sont des os pleins de moelle. En écrivant les meilleurs chapitres de son livre, M. Vitzthum se proposait sans doute de prouver, une fois de plus, qu'en 1866 la victoire est restée à ceux qui étaient prêts, avisés, prévoyans, résolus; que d'un côté on savait nettement ce qu'on voulait et qu'on le voulait bien, que de l'autre on n'avait que des volontés flottantes et qu'on faisait le plus souvent le contraire de ce qu'on avait décidé. Des dieux bénins avaient donné à M. de Bismarck des ennemis tels qu'il les pouvait souhaiter, c'était à croire qu'il les avait fait faire sur mesure. A Paris, il avait trouvé un complice involontaire dans un rêveur inappliqué, auquel il avait tâté le pouls à Biarritz, et le cabinet de Vienne lui venait en aide par sa politique ambiguë et louche, par la confusion et le désordre de ses conseils, par ses hésitations, par ses lenteurs et par ces imprudences que commettent les timides à bout de voie.

En ce qui concerne la politique française en 1866, les mémoires du comte Vitzthum n'ajoutent rien à ce que nous avait appris le livre si

(1) *London, Gastein und Sadowa, 1864-1866, Denkwürdigkeiten von Karl Friedrich Graf Vitzthum von Eckstädt. Stuttgart, 1889; Cotta.*

solide et si agréable de M. Rothan, qui a sur le diplomate saxon l'avantage d'avoir jugé Napoléon III avec plus d'équité et en véritable historien. Personne n'a mieux exposé que lui les erreurs de ce souverain, mais il a tenu à montrer aussi ce qui se mêlait d'illusions humanitaires à ses ruses et à ses faux calculs. Le comte Vitzthum ne voit dans l'empereur, selon sa propre expression, « qu'une grande araignée étendant partout les fils de sa toile, où il a fini par se prendre lui-même. » Il ne nous dit pas que cette araignée avait une imagination généreuse, qu'elle s'était fait un certain idéal de la civilisation, du droit public au xix^e siècle. Napoléon III n'admettait pas qu'on traitât les peuples comme des troupeaux; il sentait vivement la nécessité de les consulter en réglant leur sort ou de leur faire agréer le régime qu'on leur impose. On peut être certain que, si jamais il avait conquis les provinces rhénanes, il les eût traitées tout autrement que l'Allemagne ne traite les malheureuses populations de l'Alsace-Lorraine. Il a toujours pensé que, si la force a des droits, elle a aussi des devoirs à remplir, et qu'elle se déshonore quand elle y manque.

A son machiavélisme, dont il a tiré peu de profit, Napoléon III joignait une sorte de romantisme politique qui l'a fait tomber dans plus d'un piège. La politique romantique conduit fatalement aux déceptions. Elle aime les coups de théâtre et sacrifie souvent la pièce au décor; tout lui semble possible, elle prête aux choses une souplesse, une promptitude d'obéissance qu'elles n'ont que dans les rêves; emportée par son goût pour les improvisations brillantes et hâtives, elle néglige de préparer ses entreprises: elle oublie que le monde appartient aux habiles, et, comme le dit le proverbe italien, aux inquiets, toujours attentifs, à ceux qui, dormant peu, sont tout entiers à leur affaire: *il mondo è de' solleciti*.

Il est difficile de dire si l'empereur a été plus desservi par ses qualités ou par ses défauts, s'il s'est nuï davantage par d'astucieux projets, qu'il était incapable d'exécuter, ou par les entraînemens d'une sympathie inconsidérée qui lui a fait sacrifier plus d'une fois ses intérêts à ceux d'autrui. C'est ainsi qu'au lendemain de Sadowa, après l'amère déception que lui avait attirée sa politique allemande, il usait de ce qui lui restait d'influence pour protéger la Saxe humiliée et battue contre les convoitises du vainqueur, sans que la France eût rien à gagner dans cette affaire. Il est vrai que M. Vitzthum s'efforce d'atténuer, de rabaisser, de contester le service rendu par l'empereur au roi Jean, qui avait sollicité ses bons offices. M. de Beust s'en est expliqué tout autrement dans ses mémoires: il jugeait que l'intervention française avait sauvé la Saxe. « Avec quelque chaleur, écrivait-il, que du côté de l'Autriche on s'entremît en faveur de la monarchie saxonne, celui qui au jour des négociations de Nikolsbourg a vu comme moi au Ballplatz

les deux meneurs du ministère des affaires étrangères, et qui a connu le caractère et les dispositions des négociateurs, est en droit de douter que le cabinet de Vienne eût persisté dans son bon vouloir s'il n'avait eu la France derrière lui. » Il paraît qu'il en coûte beaucoup de reconnaître une dette contractée envers un souverain malheureux, et qu'il faut être deux fois gentilhomme pour ne pas battre le chien devant le lion.

Depuis la guerre de Crimée, l'hégémonie de l'Europe avait appartenu dix ans durant à Napoléon III ; il en avait dépossédé l'empereur Nicolas, et le roi Guillaume devait la lui prendre. En 1866, on croyait encore à sa puissance : on s'abusait et sur l'état d'une constitution profondément atteinte, qui avait affaibli ses facultés, et sur la force de son gouvernement miné par une fièvre lente. La maison commençait à se crevasser : mais la foule n'apercevait pas les lézardes. Quelques esprits clairvoyans avaient seuls deviné les misères cachées du second empire et pressenti la destinée qui l'attendait. Nous trouvons à ce sujet d'intéressans et curieux témoignages dans les mémoires du comte Vitzthum.

Le ministre du roi de Saxe à Londres recevait quelquefois la visite d'un de ces agens secrets que les gouvernemens emploient avec défiance, mais non sans profit, et qui vivent sous terre comme les taupes. Ils s'exagèrent beaucoup leur importance, mais quand ils ont de l'esprit, ils fournissent quelquefois aux diplomates d'utiles informations. Souvent les braconniers savent mieux que les garde-chasses ce qui se passe dans les forêts : ils ne craignent pas de déranger les faisans en pénétrant dans les fourrés. Cet agent, que M. de Beust appelait l'homme mystérieux, mangeait à tous les râteliers ; on se gardait bien de croire tout ce qu'il disait, mais on ne laissait pas de l'écouter. Il rédigeait des rapports, des mémoires, que lord Palmerston lui payait grassement. Plus d'un souverain et M. de Bismarck lui-même le recevaient et le faisaient causer ; on l'introduisait par l'escalier dérobé et par la petite porte. « Comme l'Atta Troll de Heine, nous dit M. Vitzthum, ce n'était pas un caractère, mais il ne manquait pas de sagacité et de talent. » Au mois de mars 1866, il disait à l'auteur des mémoires : « Soyez sûr que pour Napoléon la question du dedans a aujourd'hui beaucoup plus d'importance que toutes les questions étrangères. Il ne peut se dissimuler que l'eau lui monte jusqu'au cou. Il ressemble à ces malades qui savent assez de médecine pour compter leurs pulsations. Il est aussi comme un homme dont la montre retarde, et qui sait l'heure où elle s'arrêtera : il cherche vainement la clé pour la remonter. Moruy est mort, Walewski n'est pas un Morny. L'empereur n'est pas un homme de guerre, il l'a appris à Solferino. Il n'a pas de généraux, et ceux qui se donnent pour tels n'ont pas sa confiance. Ses mi-

nistres ne peuvent s'entendre, et chacun d'eux se méfie des autres. C'est le règne de l'anarchie. S'il se résigne à faire des concessions libérales, pourra-t-il se maintenir quelques années encore? C'est possible, mais invraisemblable. Il est malade, très malade, et les diplomates accrédités à Paris ne s'en doutent pas. »

Plus significatif encore était le jugement que portait Disraeli sur ce propriétaire malade, usé, vieilli, qui sentait crouler sa maison. Dès le mois d'août 1866, il annonçait que Napoléon III était un homme perdu. Quelques semaines plus tard, pendant un séjour que le comte Vitzthum faisait au manoir d'Hugheiden, l'ingénieur auteur de *Tancredi*, revenant sur ce sujet, prophétisait avec assurance « la fin prochaine de la tragi-comédie du second empire. » — « La banqueroute morale de l'empereur, disait-il, est évidente. Il est du nombre de ceux qui, pour prolonger leur vie, sont condamnés à agir sans cesse. Un homme qui, comme lui, est forcé de toujours agir, doit se créer artificiellement des occasions à exploiter. Dans ce jeu continu, les faux calculs ne peuvent manquer. Dans l'action, tous les hommes font des fautes, en ne différant que du plus ou du moins. Napoléon III, durant de longues années, a accoutumé les Français à le rendre responsable de tout. Maintenant l'heure du reflux est venue. Tout s'est passé au Mexique et en Allemagne autrement qu'il ne l'avait cru et souhaité; les conséquences ne tarderont pas à se produire. Il lui est également impossible d'échapper à la guerre avec la Prusse et d'en sortir avec succès. »

Les gouvernements vraiment forts ne se croient pas tenus d'agir toujours, de donner sans cesse des preuves de force; mais ils sont capables de commettre des erreurs et des fautes sans se perdre. L'empereur s'était condamné lui-même à l'infailibilité perpétuelle. Ce fut en vain que, par l'organe de M. de La Valette, il essaya de donner le change à la France en l'assurant que le système des grandes agglomérations et la disparition des états secondaires n'avaient rien d'inquiétant pour elle, « qu'il fallait renoncer aux préjugés étroits et mesquins d'un autre âge, que, grâce à son imposante unité, grâce au rayonnement de son génie, elle n'était pas moins grande ni moins respectée. » Cette circulaire fameuse, que le futur lord Beaconsfield appelait un *testimonium paupertatis*, et dont il disait que jamais les mots et les phrases n'ont pu servir à déguiser la défaite diplomatique d'un souverain qui, après avoir poussé à la guerre, en revient les mains vides, cette circulaire par laquelle on déclarait tout à la fois qu'on était content, mais qu'on n'avait pas assez de soldats pour se mettre en défense, ne fit illusion à personne.

La France savait qu'un pays diminue quand ses voisins s'accroissent, et que l'empereur s'était gravement trompé dans ses calculs. Elle disait avec le marquis de Gallifet : « Nous avons été battus à Sadowa, et si

nous donnons à M. de Bismarck le temps de refaire son armée, qui doit avoir diablement souffert, nous sommes perdus, et c'est nous qui payerons les pots cassés.» De son côté, notre chargé d'affaires à Londres, le baron Baude, s'écriait avec un singulier sans-gêne : « Ils sont à Paris dans une fichue position. » L'empereur ne vivait plus que de prestige, et ce prestige s'était évanoui dans les fumées d'un champ de bataille où il ne s'était pas battu. On attribuait au roi de Prusse ce mot aussi caractéristique que l'exclamation du baron Baude : « Que Napoléon est devenu petit ! Personne ne le craint plus, nous surtout. » Cri de soulagement d'un homme qui, après avoir pris un épouvantail au sérieux et en avoir eu grand'peur, le reconnaît pour ce qu'il est, en constatant que les maraudeurs ont pu piller le jardin sous ses yeux sans qu'il bougeât.

Une femme d'esprit avait dit à M. Vitzthum « que quand la vertueuse Autriche se résolut enfin à accorder ses faveurs à Napoléon III, elle eut affaire à un Abélard... après l'opération. » Il est permis de douter que ce fût par un scrupule de conscience que la vertueuse Autriche eût refusé si longtemps ses faveurs au neveu du grand Napoléon. Il en est des gouvernemens comme des particuliers, ceux qui manquent d'industrie se font une vertu de leur maladresse, mais le monde ne s'y trompe pas. Il faut avouer pourtant que la politique embarrassée de l'Autriche trouvait son excuse dans les embarras d'une situation difficile et compliquée. Depuis la malheureuse guerre de 1859, cette vaste monarchie, composée d'éléments hétérogènes, ne pouvait plus subsister telle qu'elle était; il fallait tout changer, et on ne savait comment s'y prendre.

On était résolu à se rattacher les provinces non allemandes, mais elles étaient fort exigeantes. Les Hongrois surtout se montraient intraitables; ils demandaient de grandes concessions et refusaient d'en faire. Dès le commencement de 1866, l'empereur François-Joseph était déterminé à se faire couronner comme roi de Hongrie. On inclinait déjà vers le système dualiste qui fut adopté depuis; restait à découvrir le mode d'exécution. On se pliait aux circonstances, on renonçait à ses vieilles prétentions et à ses habitudes séculaires, mais on entendait que l'armée et les affaires extérieures demeuraient sous la dépendance du gouvernement central. Les faiseurs de projets, les donneurs d'avis abondaient; auquel fallait-il entendre? On désirait le maintien du *statu quo* en Allemagne jusqu'à ce que les difficultés intérieures fussent réglées; n'avait-on pas besoin de la paix pour arranger son ménage? Tout serait devenu plus facile si on avait trouvé dans le roi de Prusse un allié sûr et fidèle; mais cet allié était le plus dangereux, le plus perfide des ennemis. Il se souvenait d'Olmütz et méditait sa revanche.

Aux ennemis du dedans et du dehors s'ajoutaient les faux amis, qui de Paris ou de Londres conseillaient de jeter du lest pour alléger le navire. L'Autriche avait perdu à Solferino ses plus riches provinces italiennes; ses faux amis l'engageaient à renoncer aux autres, ils lui représentaient qu'elle s'affranchirait ainsi de grands ennuis. M. de Beust a raconté qu'en 1878, au diner du lord-maire, lord Beaconsfield, revenu de Berlin, prononça un brillant discours pour glorifier l'œuvre du congrès; il déclara qu'on avait fortifié la Turquie en la débarrassant du soin de faire la police en Bulgarie et en Bosnie. Après le banquet, M. de Beust lui dit: « La pensée que vous venez d'exprimer avec tant d'éloquence est géniale, mais pas neuve. Jadis, on nous a dit la même chose à nous autres Autrichiens après nous avoir débarrassés de nos soucis italiens, et pour faire mieux encore, on nous a débarrassés ensuite de nos soucis allemands, de telle sorte que nous voilà tout à fait délivrés. » A toutes les propositions captieuses qu'on lui faisait, le cabinet de Vienne répondait qu'il y a pour un grand pays des questions d'honneur sur lesquelles il ne transige pas, qu'il ne peut céder une portion de son territoire, sans se manquer à lui-même, que par nécessité, après une guerre malheureuse, ou volontairement, après une guerre très heureuse, qui lui permet de se procurer ailleurs des compensations et des indemnités à sa bienséance.

Dans les situations difficiles, la conduite la plus correcte est presque toujours la plus sûre ou la moins dangereuse. Un gouvernement qui passe pour avoir des principes et se fait une réputation d'exacte probité inspire la confiance, et la confiance est une force morale dont on peut tirer de grands secours. Tout le monde se défiait de l'Autriche, de sa politique hésitante ou équivoque. Après avoir travaillé au démembrement du Danemark, il eût été de son intérêt de s'assurer l'appui de l'Allemagne, qui considérait le prince Frédéric d'Augustenbourg comme le propriétaire légitime des provinces détachées de la monarchie danoise. Si au lendemain de la paix de Vienne, l'Autriche, comme ses vrais amis le lui conseillaient, avait adopté le prince pour son candidat et pesé sur lui pour qu'il déferât aux désirs de la Prusse en lui cédant le port de Kiel et en se liant avec elle par une convention militaire, les plans du grand conspirateur de Berlin eussent été, sinon déjoués, du moins fort dérangés.

M. de Beust se rendit à Vienne tout exprès pour présenter un mémoire à ce sujet, et M. Vitzthum a été bien aise de nous faire savoir que c'était lui qui l'avait composé et rédigé, à la demande de son chef. Le mémoire fut lu, approuvé, jeté au panier, et quelques jours après, on ordonnait au comte Blome de signer avec M. de Bismarck la funeste convention de Gastein, en vertu de laquelle, au grand scandale de tous les patriotes allemands, on se partageait avec la Prusse l'administra-

tion des deux provinces de l'Elbe et on se rendait complice d'un acte de spoliation, dont tous les bénéfices étaient pour le cabinet de Berlin. L'encre n'était pas encore sèche que M. de Bismarck disait au comte Blome avec sa cynique franchise : « En vérité, je n'aurais jamais cru trouver un diplomate autrichien qui consentit à me signer ce papier. » L'Autriche s'avisa bientôt qu'elle avait été dupe, et se retournant vers l'Allemagne, elle lui dit : « Nous sommes avec vous. » Il était trop tard. On jouait le rôle d'un voleur qui se trouve fraudé dans le partage du butin et qui invoque la sainte justice. Il n'est pas dans ce monde de plus piteux personnage que celui d'un trompeur trompé, d'un renard qui a laissé sa queue dans quelque trébuchet où il flairait une bonne aubaine.

Il y avait à Vienne des hommes d'état qui désiraient sincèrement la paix et pensaient que le seul moyen d'éviter la guerre était l'entente intime avec la diète de Francfort. D'autres se disaient, au contraire, que si jamais il fallait en découdre, ce ne serait pas un grand malheur, qu'après des avantages balancés cette guerre indéfinie se terminerait par un accord, par un partage, qu'on donnerait aux Prussiens tout le nord de l'Allemagne et qu'on prendrait le sud. Les royaumes secondaires et les petits états avaient eu vent de ces projets; faut-il s'étonner que leur zèle en fût refroidi? Au jour du danger, ils n'ont prêté à l'Autriche, à l'exception de la Saxe, qu'une tiède et molle assistance; n'avait-on pas tout fait pour les inquiéter? La Bavière avait promis 100,000 hommes; ce fut à grand'peine qu'elle en mit 40,000 sur pied, et les affûts manquaient aux canons, les chevaux à la cavalerie. M. de Beust a toujours pensé que, si elle avait été prête et résolue, si elle avait envoyé 30,000 soldats en Bohême, le général Benedek aurait gagné la bataille de Königsgrätz, qu'il perdit par la faiblesse de son aile gauche. Mais si la Bavière haïssait la Prusse, elle se défiait de l'Autriche. Elle ne prit que des demi-mesures, et les demi-mesures sont de la graine de malheurs.

Comment, dans ces années critiques, la politique autrichienne n'eût-elle pas été indéfinie et changeante, équivoque et louche? Si à Paris la politique officielle, que représentaient les ministres, était sans cesse contrariée, traversée par la politique personnelle et secrète du souverain, il y avait à Vienne deux ministres des affaires étrangères, celui qu'on voyait et qui était responsable, celui qu'on ne voyait pas et qui ne répondait de rien, et c'était celui qu'on ne voyait pas qui décidait de tout. Quelques années après la catastrophe de Sadowa, le comte Mensdorff disait à M. Vitzthum : « Que voulez-vous? J'étais général de cavalerie, l'empereur m'avait appelé aux affaires étrangères, j'acceptai à contre-cœur, et on mit à mes côtés un diplomate qui avait de Pécole, sans avoir le courage d'assumer les responsabilités. »

Il se trouva que ce général de cavalerie, qui avait représenté respectueusement à son souverain qu'il n'était qu'un soldat, sans vocation pour la diplomatie, sans aucune des qualités de l'emploi qu'on lui imposait, avait beaucoup de bon sens, de jugement; il ne tarda pas à se débrouiller : tout aurait mieux marché si on l'avait laissé à ses propres inspirations. Il estimait que l'Autriche n'était pas prête, qu'elle avait besoin de la paix ou tout au moins de gagner du temps, et il s'était prononcé contre la convention de Gastein, dont il avait prévu les fatales conséquences. Malheureusement, il était atteint d'une incurable défiance de lui-même, et il se soumettait aux décisions qu'il condamnait. Plus d'une fois il fut tenté de donner sa démission, mais il aurait craint de manquer à son devoir, et à ceux qui lui disaient : « Allez-vous-en ! » il répondait : « On voit bien que vous n'êtes pas soldat. »

Le second qu'on lui avait adjoint pour le réconcilier avec ses fonctions et lui alléger son fardeau était le comte Esterhazy, le mystérieux Moritz, qui passait pour avoir pris des leçons du prince de Metternich. Il se flattait d'avoir le génie de la politique, se faisait la plus haute idée de sa perspicacité et de ses talens. M. de Beust raconte dans ses mémoires qu'un jour qu'il conférait avec le comte Mensdorff, la porte s'ouvrit et qu'à son grand étonnement, un petit homme entra, avança une chaise et vint s'asseoir à côté du ministre, « comme un professeur de musique s'assied au piano à côté de son élève. »

Ce professeur de musique était fort inférieur en jugement à son disciple. L'un démêlait sans peine le nœud des questions et voyait tout de suite ce qu'il y avait à faire. L'autre était tout négatif, abondait en objections, en difficultés, grossissait comme à plaisir les plus petits inconvéniens, dont il se faisait des monstres. Un Ragusain, attaché à la légation d'Autriche à Dresde, prétendait « que le comte Esterhazy passait sa vie à examiner au microscope une goutte d'eau, pour y découvrir toute sorte de vermine que le créateur a voulu dérober à jamais à nos yeux. » Après avoir rejeté ce qu'on lui proposait, il recommandait les expédiens les plus dangereux, les plus propres à gâter les affaires. Ce fut lui qui par ses fausses mesures rendit inévitable la convention de Gastein, ce fut lui qui plus tard empêcha le comte Mensdorff d'accepter la conférence, qui eût procuré trois semaines de répit à l'Autriche pour compléter ses armemens. Il avait l'influence, le crédit, l'oreille de l'empereur. Il ne montrait à son souverain que les papiers qui lui plaisaient, il escamotait les autres, et le très sensé général de cavalerie en était réduit à signer, en les désapprouvant, les dépêches les plus néfastes, qui étaient de nature à aggraver la situation ou à précipiter les événemens qu'il redoutait. Si on avait réussi à lui donner un peu plus d'assurance, de hardiesse et d'estime de lui-

même ou à désinfatuer le comte Esterhazy, l'Autriche aurait eu sans doute de meilleures destinées.

Quel contraste entre la façon dont les affaires étaient conduites à Vienne et ce qui se passait à Berlin ! Là un homme prodigieusement avisé et prévoyant, homme de conseil et de main, dirigeait tout, répondait de tout. Que lui importait d'avoir contre lui le prince impérial, le landtag prussien, la landwehr prussienne, l'Allemagne et les puissances neutres de l'Europe ? Son unique souci était de persuader son roi, dont il avait peine, disaient les naïfs, à endormir la conscience. Le prince Gortchakof s'était promis, paraît-il, que si la conférence avait lieu, le jour même où M. de Bismarck partirait pour Paris, un aide-de-camp du tsar apporterait à Berlin une lettre d'Alexandre II suppliant son oncle de profiter de l'absence du grand boute-feu pour se débarasser à jamais de son mauvais génie.

On s'abusait étrangement. Le grand boute-feu, qui était un très grand magicien, avait jeté un charme sur son maître en déroulant devant ses yeux des perspectives de gloire, d'agrandissemens et de conquêtes qui lui faisaient battre le cœur. Lord John Russell rapporta un jour à M. Vitzthum que la reine Victoria ayant écrit au roi Guillaume pour lui prêcher une politique de paix, il avait répondu qu'il voulait et devait avoir les provinces de l'Elbe, que c'était le désir de son peuple et que son devoir était de faire ce que son peuple désirait, que ses sujets lui reprochaient avec raison d'avoir dépensé trop de sang et d'argent pour la délivrance des duchés sans que la Prusse en retirât le moindre avantage : « Je n'ai jamais vu une lettre pareille, disait lord Russell, elle ne contient pas un grain de vérité. » M. Vitzthum se plaît à croire qu'en l'écrivant le roi Guillaume était sincère. Longtemps le monde s'est laissé séduire par sa fausse bonhomie. Non, ce n'étaient pas ses scrupules que M. de Bismarck eut tant de peine à combattre, c'étaient ses craintes. Il ne se faisait aucune conscience de troubler la paix de l'Europe, mais il n'osait pas, et sans son ministre, il n'eût jamais osé : « Que de mal ne me suis-je pas donné, disait M. de Bismarck, pour lui faire sauter le fossé ! » Quelques mois plus tard, au lendemain de la victoire, il ne comprenait pas qu'on l'empêchât de démembrement l'Autriche, qu'on l'engageât à se contenter du beau butin qu'il avait gagné dans cette affaire ; il en pleurait. Ce remarquable souverain, qui a joué avec tant d'art et de naturel le rôle du conquérant malgré lui, dissimulait plus facilement son désir de prendre que son chagrin de ne pas prendre assez.

Le comte Vitzthum se trouvait à Vienne dans la nuit du 4 juillet 1866, et ce fut de l'empereur François-Joseph lui-même qu'il apprit le désastre de Sadowa. Il eut en même temps la douleur de voir arriver à la gare son souverain, le roi de Saxe, qui, ignorant encore la foudroyante nouvelle, avait le sourire aux lèvres. Pendant quelques mois,

le diplomate saxon considéra M. de Bismarck comme un fléau, et il le ménageait peu dans ses entretiens. Aujourd'hui, il est absolument consolé : « Tout patriote allemand, nous dit-il dans sa préface, ne peut que se réjouir du fond de l'âme de ce qu'on est parvenu à rétablir l'unité de l'Allemagne, sa puissance et sa grandeur sur de solides fondemens. Allemands et Autrichiens sont tenus de rendre les plus sincères actions de grâces à l'homme de génie qui dirige depuis vingt-cinq ans les destinées de notre patrie. Le prince de Bismarck a fait de l'Allemagne le bouclier de la paix de l'Europe, et il a couronné sa création par l'alliance qui unit l'Allemagne à l'Autriche et qui est l'honneur et le salut des deux empires. » Peu s'en faut qu'il n'accuse cet homme de génie d'avoir usé trop modérément de sa victoire, trop ménagé les confédérés de la Prusse, leurs droits de souveraineté et ce qui peut leur rester de prestige. Il lui reproche de n'avoir pas créé une chambre haute, composée de rois et de grands-ducs siégeant en personne ou votant par procuration. Le chancelier de l'empire a plus de respect et d'égards pour les petites couronnes que l'ancien envoyé du roi Jean. Il a déclaré un jour qu'il considérerait trop un roi de Saxe pour vouloir le réduire à la condition de simple pair.

On ne peut passer condamnation de meilleure grâce, et jamais homme ne fut plus heureux que M. Vitzthum d'avoir été battu. On aurait tort de dire un mot qui pût troubler son bonheur. Mais pourquoi, en 1866, l'empereur Napoléon III a-t-il voulu empêcher la Prusse de s'annexer la Saxe ou de lui imposer des conditions trop dures ? De l'aveu même de M. de Bismarck, il s'est attiré par sa chevaleresque intercession l'âpre malveillance et les rancunes du vainqueur. M. Robert se trouva mal d'avoir pensé qu'il n'y a que les coquins qui battent leur femme et de s'être mis en tête de protéger Martine contre Sganarelle et son bâton. « De quoi vous mêlez-vous ? lui dit-elle. Est-ce là votre affaire ? Qu'avez-vous à voir là dedans ? Voyez un peu cet impertinent qui veut empêcher les maris de battre leurs femmes ! Et si je veux, moi, qu'il me batte ! Et s'il me plaît d'être battue ! » La politique de M. Robert est précisément cette politique romanesque qui nous a été si pernicieuse. La France a cru plus d'une fois qu'il était de son devoir d'empêcher les maris de battre leur femme. Que lui en est-il revenu ? Des déconvenues, des mécomptes, des inquiétudes, des chagrins. Un Français assez aveugle pour n'être pas dégoûté à jamais du romantisme mérite qu'on le condamne à lire d'un bout à l'autre, sans sauter une ligne, les instructifs, mais prolixes mémoires du comte Vitzthum.

REVUE LITTÉRAIRE

Voltaire, *Bibliographie de ses œuvres*, par M. George Bengesco. Paris. 1882-1889. Rouveyre et Perrin.

Parmi nos grands écrivains, s'il en est un dont la *Bibliographie* soit indispensable à l'intelligence entière de ses œuvres, c'est assurément Voltaire, — et on en voit aisément les raisons. Il a d'abord, lui tout seul, autant ou plus écrit que Montesquieu, Rousseau, et Diderot ensemble. En second lieu, s'il a comme eux écrit quelquefois sous son nom, il a peut-être écrit encore davantage sous des noms supposés ; — et Quérard, qui jadis, dans sa *Bibliographie voltairienne*, ne relevait pas moins de cent trente-sept pseudonymes du grand homme, en a certainement oublié quelques-uns. Enfin, son œuvre est plus ou moins qu'une œuvre, c'est une action, et tout le monde sait que la littérature, pendant plus de soixante ans, n'a pas été pour l'auteur de l'*Essai sur les mœurs* et du *Dictionnaire philosophique* un art, mais proprement une arme. Il en résulte que, s'il y a des écrits qu'on ne puisse pas détacher de leur cause ou de leur occasion, dont le sens et la portée ne dépendent pas moins de la date et des circonstances de leur publication, en dépendent même davantage, que de l'effet qu'ils peuvent produire encore aujourd'hui sur nous, ce sont les siens. Un seul exemple le fera bien voir. En quelle année les grands comédiens, ceux de l'Hôtel de Bourgogne, ont-ils joué le *Polyeucte* de Corneille ? en 1640 ou en 1643 ? La question est intéressante, sans doute, et, à la réponse qu'on en donne, plusieurs autres questions sont liées ; elle n'est pas importante, je veux dire qu'elle ne fait rien, ou peu de chose, à l'histoire du théâtre français et à la connaissance du génie de Corneille. Mais, en quelle année précise, ou plutôt en quel mois de l'année 1762 a paru le *Sermon des cinquante* ? avant ou après la *Profession de foi du Vicaire Savoyard* ? La question n'est pas intéressante seulement, elle est

presque capitale pour l'histoire des idées de Rousseau, pour la connaissance du caractère ou de la politique de Voltaire, et pour l'histoire même du mouvement philosophique au XVIII^e siècle, si, comme Condorcet l'assure, « le *Sermon des cinquante* est le premier ouvrage où M. de Voltaire, qui n'avait jusqu'alors porté à la religion chrétienne que des attaques indirectes, ait osé l'attaquer de front. » Et, en réalité, sur ce point particulier, je crois que Condorcet se trompe : mais s'il se trompe, c'est faute justement de connaître assez bien la *Bibliographie* des œuvres de son maître ; et nous, si nous sommes en mesure de rectifier son erreur, c'est qu'après cent ans écoulés, nous commençons à la connaître mieux.

Nous ne saurions donc trop remercier M. Georges Bengesco du service qu'il vient de rendre à l'histoire de la littérature française en composant une *Bibliographie des œuvres de Voltaire*, dont l'intérêt, pour être autre et moins piquant au premier abord, n'est pas moindre que celui des *Études sur Voltaire*, de M. Gustave Desnoïsterres, ou des précieux commentaires de Beuchot dans sa monumentale édition des *Œuvres*. Ce que d'ailleurs les bibliographes de profession pourront penser des trois volumes présentement parus de l'ouvrage de M. Bengesco, ce qu'ils y trouveront à reprendre ou à critiquer, je l'ignore ; et même je ne veux pas le savoir. Mais ce que je puis dire, comme sachant un peu les difficultés et surtout l'étendue de la tâche, c'est que, pour aucun de nos grands écrivains, nous n'avons de *Bibliographie* comparable à celle de M. Bengesco. Le savant et laborieux auteur lui-même de la *Bibliographie cornélienne*, M. Émile Picot, ne m'en démentirait pas au besoin. Heureux en éditeurs, et heureux en biographes, car depuis Condorcet jus qu'à M. Desnoïsterres presque toutes les biographies de Voltaire participent de l'intérêt de sa vie, — ce qu'on ne pourrait pas dire des biographies de Rousseau, — Voltaire ne l'aura pas été moins en fait de bibliographe.

On peut diviser l'œuvre entière de Voltaire en trois parts d'inégal volume, d'inégale importance, et d'inégal intérêt. La première, et à tous égards la moins considérable, s'enfonce tous les jours plus profondément dans l'oubli : on peut prévoir avec assurance que de son *Théâtre* entier, — qui ne fait pas moins d'une cinquantaine de tragédies, de comédies, d'opéras, — et de ses *Poésies*, il ne surnagera plus dans quelques années, que *Zaïre*, une douzaine d'épigrammes, autant de madrigaux, et quelques vers passés en proverbes. La troisième, — c'est la *Correspondance*, — est aujourd'hui la seule, ou à peu près, que l'on lise ; et, au fait, quand on la lit bien, quand on sait la lire, car il y faut tout un apprentissage, on y retrouve tout Voltaire, et les plus fameux de ses contemporains avec lui. Mais la seconde, — les *Histoires* et les *Contes*, le *Dictionnaire philosophique* et les *Mélanges*, les *Mélanges sur-*

tout, — voilà de beaucoup la plus volumineuse, comme aussi la plus importante, celle qu'il faut ne pas se lasser de lire et de relire, si l'on veut savoir et mesurer la nature, la grandeur, et la direction de l'action que Voltaire a exercée sur son siècle. La tâche en est au surplus beaucoup moins fatigante, et plus profitable aussi qu'on ne le croit. Si Voltaire est en effet souvent superficiel, il ne l'est pas au moins faute de voir ou de comprendre; et, sans jamais l'affecter, il a souvent atteint, par la seule et merveilleuse agilité de sa compréhension, la véritable profondeur. En proposant, d'ailleurs, pour les problèmes que nous agitions encore entre nous, des solutions trop simples, et par cela même, si l'on peut ainsi dire, éminemment contestables, il n'en a pas moins fait le tour des idées. Et puis, et enfin, Voltairiens que nous sommes sans le savoir ou même en voulant ne pas l'être, c'est là que nous avons nos origines; et l'on est étonné, pour peu qu'on les lise avec quelque attention, de tout ce qu'il y a dans le *Dictionnaire philosophique*, par exemple, — moins encore que cela, dans une simple facétie, comme la *Conversation d'un Intendant des Menus avec l'abbé Grizel*, ou comme l'*Histoire d'un bon Bramin*, — de choses que nous croyons avoir inventées ou trouvées depuis hier.

Conformément à cette division, M. George Bengesco nous a donc donné, dans son premier volume, la *Bibliographie* des œuvres dramatiques, poétiques, et historiques de Voltaire. Il a consacré le second aux *Mélanges*. Enfin, dans le troisième, qui vient de paraître, il s'occupe uniquement de la *Correspondance*. Le quatrième et dernier contiendra la description des collections d'*Œuvres complètes*, et l'examen des nombreux écrits plus ou moins faussement attribués à Voltaire. Mais nous nous reprocherions d'attendre pour parler de l'ouvrage qu'il soit entièrement terminé, puisque aussi bien nous n'avons pas attendu jusque-là pour nous en servir; et, parmi les questions qu'il décide, nous avons choisi deux où l'on verra clairement, je crois, le genre d'intérêt qu'il y avait à l'écrire.

La première est relative à l'influence que plus de trois années de séjour en Angleterre auraient exercée sur la formation ou le développement des idées de Voltaire. Si l'on en croyait effectivement la plupart des biographes, les Allemands, les Anglais surtout, M. John Churton Collins, par exemple, dans son *Voltaire en Angleterre* (1886), ou M. Édouard Herz dans son *Voltaire et la procédure criminelle au xviii^e siècle* (1887), — pour ne parler que des plus récents, — c'est à Bacon et à Locke, c'est à Newton et à Clarke, c'est à Collins, à Toland, à Woolston que Voltaire devrait les principes au moins de sa philosophie, de sa science, de sa théologie surtout; et son œuvre polémique, sous une forme assurément française, — aussi française qu'il y en ait au monde, — on veut bien l'accorder, serait cependant, dans son fond, tout anglaise. Aux environs de 1726, nous aurions donc député

dans la patrie de la tolérance, du déisme, et de la libre pensée, un poète, une façon de gentilhomme, un bel esprit de salon et de cour. L'auteur d'*OEdipe*, de *Mariamme*, de la *Henriade*; et l'Angleterre, trois ans plus tard, nous aurait rendu un philosophe, un sage, l'homme qui devait un jour au nom de la libre pensée, du déisme, et de la tolérance, porter à l'ancien édifice religieux les coups les plus sensibles et les plus retentissans qui l'eussent ébranlé depuis le temps de Calvin et celui de Luther. J'aimerais autant que l'on dit que c'est l'Angleterre qui a fait la Révolution française; et que ce qu'il y a de louable et de bon dans le long effort de l'homme qui n'en fut pas le moindre ouvrier, c'est ce qu'il doit à ses maîtres anglais, mais que ce qu'il y a de moins bon, et même de condamnable, c'est ce qu'il y a mis de lui-même et du génie de sa race. Sans aller jusque-là, les biographes français de Voltaire, avec cette étrange manie que nous avons d'en croire les étrangers sur eux-mêmes et sur nous, me paraissent pourtant avoir beaucoup exagéré la dette de Voltaire envers les philosophes et les libres-penseurs anglais du commencement du xvii^e siècle. Il était homme à se passer d'eux; et s'il lui fallait absolument des maîtres, il en avait eu de français qui valaient bien Woolston, Toland, Collins et Bolingbroke à la fois.

Rappelons-nous en effet l'état des esprits, même au xvii^e siècle : « Dans Paris seulement, écrivait le père Mersenne en 1623, dans ses *Questions sur la Genèse*, je ne compte pas moins de 50,000 athées, et l'on peut dire en vérité que cette superbe ville n'est pas plus infectée de l'odeur de ses boues que de celle de son athéisme; *Si luto plurimum, multo magis atheismo fetet.* » On connaît également la phrase de Nicole, quelques années plus tard : « Il faut donc que vous sachiez que la grande hérésie du monde n'est pas le calvinisme ou le luthéranisme, que c'est l'athéisme, et qu'il y a toute sorte d'athées, de bonne foi, de mauvaise foi, de déterminés, de vacillans et de tentés. » Et Leibniz s'écriait à son tour, en 1696 : « Plût à Dieu que tout le monde fût au moins déiste, c'est-à-dire bien persuadé que tout est gouverné par une souveraine sagesse. » Mais déjà Bossuet avait mis le doigt sur l'origine du mal, sur sa cause toujours subsistante, et sur celle de ses progrès futurs quand il disait : « Je vois un grand combat se préparer contre l'église sous le nom de la philosophie cartésienne. » Sainte-Beuve a raison de faire observer à ce propos que le xvii^e siècle, considéré selon une certaine perspective, laisse voir l'incrédulité dans une tradition directe et ininterrompue. Les *Libres penseurs* français ont précédé dans l'histoire de la pensée moderne les *Free-thinkers* anglais, si même on ne doit dire qu'ils les ont inspirés, et, dans Bolingbroke ou dans Shaftesbury, mais surtout dans Toland et dans Collins, qui me paraissent tous deux absolument médiocres, je doute que l'on trouvât rien que quelqu'un des nôtres n'eût dit avant eux.

Il est surtout un livre et un homme dont on a méconnu dans cette question l'importance vraiment européenne, et qui nous appartiennent tous les deux tout entiers : l'homme, c'est Pierre Bayle, et le livre, c'est son *Dictionnaire*, trois ou quatre énormes in-folio dont il ne s'est pas succédé, — si je l'ai dit, il faut le redire, — de 1696 à 1740, en moins de cinquante ans, moins de douze éditions, y compris deux *adaptations* ou traductions anglaises. Entre Spinoza, que le xvii^e siècle a d'ailleurs peu connu, et Voltaire, dont nous parlons, Bayle a été non-seulement en France, mais en Europe, l'apôtre de la tolérance; et son *Dictionnaire*, entre le *Traité théologico-politique* et le *Dictionnaire philosophique*, a été le bréviaire de la libre pensée. Toutes les thèses que la philosophie du xviii^e siècle a développées, ou presque toutes, — car il en faut excepter celle de la bonté originelle de l'homme, — c'est Bayle qui les a proposées, définies, et enseignées le premier. Avant que Locke eût écrit son *Essai sur la tolérance*, Bayle avait publié sa *France toute catholique sous le règne de Louis le Grand*, et son *Commentaire philosophique sur le Compelle Intrare*, dont le titre même ressemble à celui d'un pamphlet de Voltaire. Avant que Collins eût composé ses *Discours sur l'usage de la raison* et sur la *Liberté de penser*, Bayle avait donné ses *Pensées sur la comète*: et, dans son *Dictionnaire*, il avait épuisé tout ce qu'on a jamais produit d'argumens sur l'incompatibilité de la raison et de la foi. Avant que Toland eût écrit son *Pantheisticon*, qui est le compendium de l'athéisme anglais de ce temps, Bayle enfin avait osé dire « que la religion chasse tellement les idées naturelles de l'équité qu'on devient incapable de discerner les bonnes actions d'avec les mauvaises » et, en conséquence, que, catholique ou protestante, musulmane ou païenne, elle ne sert « qu'à ruiner le peu de bon sens que nous avons reçu de la nature. » Il exprime ailleurs la même idée d'une façon presque plus énergique, dont aucun des « philosophes » du xviii^e siècle, anglais ou français, n'a dépassé la singulière et tranquille audace : « Les sentimens d'honnêteté qu'il y a parmi les chrétiens, dit-il, ne leur viennent pas de la religion qu'ils professent, et la nature les donnerait à une société d'athées, si l'Évangile ne la contrecorrait pas. »

Mais peut-être que ces idées n'étaient pas sorties du cabinet des érudits ou des philosophes, et qu'en les reprenant à Bayle ou en les exprimant après lui, ce sont les libres penseurs anglais qui les auraient répandues et popularisées en France. Tout au contraire; et quand les *Œuvres*, quand le *Dictionnaire* de Bayle n'auraient pas été pour Voltaire ce que nous savons qu'ils étaient alors pour une jeunesse avide de nouveautés, des livres où l'on apprenait pour ainsi dire à lire, et l'arsenal dialectique où lui-même devait toujours puiser plus tard de préférence aux livres anglais, il en eût encore retrouvé l'esprit tout entier dans la conversation des sociétés qu'il fréquentait. On oublie trop, en effet, que, lorsque Voltaire débarqua pour la première fois en Angleterre, au

mois de mai 1726, il avait passé la trentaine, et que depuis déjà plus de vingt ans, alors, il n'était guère de monde où son extraordinaire précocité ne fût familièrement mêlé. Chez la vieille Ninon de Lenclos, où son parrain, l'abbé de Châteauneuf, le menait aux jours de congé ; au Temple, chez les Vendôme, où l'on tenait, après boire, académie de libertinage ; ailleurs encore, chez les Maisons, où Dumarsais faisait le philosophe ; au café Gradot, au café Procope, où Boindin donnait des leçons d'athéisme ; à la cour du Régent ou chez M^{me} de Prie, tous ces audacieux paradoxes, toutes ces idées que Bayle avait insinuées sous le couvert de son érudition, Voltaire les avait entendu soutenir et discuter, il les avait discutées lui même, il les avait mises en vers faute d'oser encore les mettre en prose. Ou si peut-être enfin on aimait mieux cette autre manière de dire la même chose : avant qu'il fût Voltaire, il avait déjà trouvé, dans la France du temps de la Régence et de M. le Duc, une tradition de voltairianisme établie ; — bien loin d'avoir aucun besoin de passer le détroit pour la rapporter d'Angleterre.

C'est ici qu'intervient le renseignement bibliographique pour compléter et achever la preuve. On peut lire, en effet, dans les *Poésies* de Voltaire, une pièce intitulée, selon les éditions, *Épître à Uranie* ou *le Pour et le Contre*, qu'il faut prendre d'abord grand soin de ne pas confondre avec deux autres pièces qui portent bien aussi le titre d'*Épître à Uranie*, mais qui sont adressées à M^{me} du Châtelet, et dont la date est d'ailleurs certaine. Celle dont nous parlons commence par ces vers :

Tu veux donc, charmante Uranie,
Qu'érigé par ton ordre en Lucrèce nouveau,
Devant toi d'une main hardie
Aux superstitions j'arrache le bandeau...

La suite répond au début :

Entends, Dieu que j'implore, entends du haut des cieux
Une voix plaintive et sincère,
Mon incrédulité ne doit pas te déplaire,
.
.
.
.
.
.
.
.
.
.
Je ne suis pas chrétien, mais c'est pour t'aimer mieux.

Et l'épître finit sur ces mots, dont le sens est sans doute assez clair :

Un Dieu n'a pas besoin de nos soins assidus.
Si l'on peut l'offenser, c'est par des injustices.
Il nous juge sur nos vertus
Et non pas sur nos sacrifices.

Les éditeurs de Kehl ne s'y sont pas trompés. Ils ont très bien vu que le déisme voltairien était déjà tout entier dans cette courte pièce, et ils

l'ont rapprochée de la *Profession de foi du vicaire savoyard*. « Cet ouvrage, dit Condorcet, a le mérite singulier de renfermer en quelques pages et en très beaux vers les objections les plus fortes contre la religion chrétienne. » Mais quelle en est la date? C'est ce qu'il a négligé de rechercher, et c'est ce qui importe.

La plus ancienne édition qu'on en connaisse est de 1738, mais on croit communément qu'elle dut paraître en 1734, ou en 1733 : Beuchot disait en 1732, et il est certain qu'elle courait manuscrite en 1731. Il y avait alors deux ans que Voltaire était revenu d'Angleterre. Mais, d'autre part, on lit, dans un factum de Jean-Baptiste Rousseau : *Au sujet des calomnies répandues contre lui par le sieur Arouet de Voltaire*, et daté de 1736 : « Tout allait bien entre nous, lorsqu'un jour, m'ayant invité à une promenade hors de la ville, il s'avisa de me réciter une pièce de vers de sa façon, portant le titre d'*Épître à Julie*, si remplie d'horreurs contre ce que nous avons de plus saint dans la religion, et contre la personne même de Jésus-Christ; enfin si marquée au coin de l'impiété la plus noire... que je l'interrompis, en prenant tout à coup mon sérieux. » Quelle est cette *Épître à Julie*? Il semble bien que ce ne puisse être que *le Pour et le Contre*, dont la composition se trouverait ainsi reportée jusqu'en 1722, puisque c'est en cette année-là que les deux poètes se virent, à Bruxelles, pour la dernière fois. Mais si ce n'est pas *le Pour et le Contre*, alors, à en juger d'après le langage de Rousseau, c'est quelque pièce encore plus hardie, qui n'a pas été recueillie dans les œuvres de Voltaire. Et dans l'un comme dans l'autre cas, une telle pièce étant de 1722, ou de 1721 peut-être, elle est antérieure de quatre ou cinq ans pour le moins au départ de Voltaire pour l'Angleterre. Avant d'avoir lu ni Toland ni Collins, avant même de connaître Bolingbroke, Voltaire était donc en possession des principaux arguments de sa polémique antichrétienne. Et puisqu'on ne veut pas qu'il fut capable de les trouver tout seul, nous avons indiqué à quelle source il les avait empruntés.

On demandera pour quelle raison il attendit à les produire. Si la discussion de la première question a jeté quelque jour sur l'origine de ses idées, la discussion de la seconde fera peut-être quelque lumière sur la vérité de son rôle et de son caractère.

Un an de Bastille, trois ans d'exil, et le bruit soulevé par ses *Lettres anglaises* en 1734 l'avaient rendu prudent. Nous n'avons pour nous en convaincre qu'à parcourir le second volume de la *Bibliographie* de M. Bengesco, dont les quatre cents pages, comme nous l'avons dit, sont uniquement consacrées aux *Mélanges*. Les *Mélanges* de Voltaire, si l'on veut se faire une idée du contenu des quatorze tomes qu'ils remplissent dans l'édition Beuchot, peuvent se diviser en littéraires, comme l'*Éloge de Crébillon*, ou les *Lettres sur la Nouvelle Héloïse*; en scientifiques, tels que les *Éléments de la philosophie de Newton* ou l'*Essai sur la nature du*

feu; et en polémiques enfin ou philosophiques, — puisque c'est alors ainsi qu'on les appelait, — comme les *Questions sur les Miracles* ou le *Dîner du comte de Boulainvilliers*. Ces derniers, qui sont les plus nombreux et aussi les plus importants, roulent un peu sur toutes les questions que le xviii^e siècle ait agitées, depuis celle du « produit net » et de la liberté du commerce des grains, jusqu'à celle de l'authenticité des Évangiles ou des rapports de la morale et de la religion. Enfin, parmi ces questions, à dater de 1760, il en est surtout deux où Voltaire ne se lasse pas de revenir, sans autrement se soucier de se voir accusé de « rabâchage » par le baron de Grimm : l'une est la question de l'administration de la justice criminelle; et l'autre la question, non pas précisément de la divinité, ou de la vérité du christianisme, mais de sa conformité à la raison.

Je dis : à dater de 1760; et c'est ce que confirme l'examen bibliographique. Tandis qu'en effet, dans le second volume de M. Bengesco, les *Mélanges* antérieurs à 1760 s'inscrivent sous quatre-vingt-douze numéros seulement, — de 1548 à 1640, — dont la description n'occupe pas plus de soixante-quinze pages; les *Mélanges* postérieurs à 1760 se classent sous deux cent trente-huit numéros, — de 1641 à 1879, — dont la description remplit tout près de trois cents pages. On remarquera que cela fait environ treize ou quatorze pamphlets par an, dont quelques-uns sont de gros livres, comme le *Traité de la tolérance*, ou la *Bible enfin expliquée*. Encore, je ne parle ni des *Contes*, — *l'Ingénu* est de 1767, et *l'Homme aux quarante écus* de 1768; — ni des tragédies que l'infatigable rimeur continue de brocher, — *Tancrède* est précisément de 1760; — ni des *Épîtres* enfin ou des *Contes en vers*, — *l'Épître à Boileau* est de 1769, et la *Bègueule* de 1772; — ni du *Dictionnaire philosophique*, ni du *Commentaire sur Corneille*. Mais je crois devoir ajouter qu'il en est de la *Correspondance* comme des *Mélanges*, et que dans l'édition de M. Moland, par exemple, tandis que, de 1711 à 1760, pour un demi-siècle, nous n'avons que 4,011 pièces, nous en avons 6,250 pour les dix-huit années seulement de Ferney, de 1760 à 1778. Les pertes ou les manques se compensent; et si, pour la première période, nous n'avons plus les lettres de Voltaire à M^{me} du Châtelet, ni l'espérance qu'on les retrouve un jour, on publiera sans doute les six ou sept cents lettres de Voltaire au banquier Tronchin, mais elles ne sont pas encore dans nos éditions. Évidemment, à cette suractivité du « vieillard de Ferney, » il doit y avoir d'autres raisons que son éloignement de Paris; et la bibliographie, qui nous aidait tout à l'heure a besoin, maintenant, que nous l'aidions à son tour.

Où, dès l'époque où Voltaire écrivait *l'Épître à Uranie*, si ses idées n'étaient pas encore arrêtées, comme l'on dit, il en avait au moins les commencemens de toutes; et c'était bien celles que, dans ses *Mélanges* ou dans le *Dictionnaire philosophique*, il devait un jour développer.

Même on pourrait observer, puisque l'*Épître à Uranie* ne parut publiquement qu'en 1732 au plus tôt, que, par où le vieillard devait finir, par là aussi le jeune homme avait commencé. En effet, le dernier ouvrage de Voltaire est une suite de *Remarques sur les Pensées de Pascal*, datée de 1777; et, dans ses *Lettres anglaises*, qui parurent en 1734, mais qui sont de 1728, rien n'avait tant ému l'opinion qu'une *Vingt-cinquième Lettre sur les Pensées de Pascal*. Autre preuve en passant que la polémique antireligieuse de Voltaire, pour être d'un goût généralement douteux, n'est pas du moins aussi superficielle qu'on l'a bien voulu dire. Éclairé par l'instinct, et aussi par la vive antipathie qu'il ressentait pour Armand Arouet, son « janséniste de frère, » il a bien pu n'opposer que de médiocres raisons à l'auteur des *Pensées*, mais il a reconnu en lui l'ennemi qu'il fallait vaincre d'abord, ou écarter, pour arriver au but qu'il entrevoyait. La « philosophie » de Voltaire ne pouvait s'établir que sur les débris de celle de Pascal; et c'est ce que personne, au xviii^e siècle, adversaire ou allié de sa cause, n'a discerné plus clairement que Voltaire, ni surtout avant lui. Cependant, après le premier éclat de 1734, il paraît un moment s'assagir. Il écrit bien, dans une lettre à son ami d'Argental, après la condamnation et le brûlement des *Lettres anglaises*, une phrase qui semble annoncer l'intention de redoubler d'audace: « Va, va, Pascal, laisse-moi faire! tu as un chapitre sur les *Prophéties* où il n'y a pas l'ombre du bon sens. Attends, attends; » mais cette menace, il n'y donne pas suite; et, selon l'expression de Condorcet, il attendra maintenant, pour « attaquer de front la religion chrétienne » dans son *Sermon des Cinquante*, plus d'un long quart de siècle. Quelle en est la raison? Car il a l'esprit hardi, s'il a le cœur timide, et, tout en calculant de loin les conséquences de ses actes, la vivacité de son imagination l'a rarement empêché d'en courir tous les risques.

C'est qu'il vient de contracter alors, avec M^{me} du Châtelet, une liaison où l'amour-propre semble d'ailleurs avoir autant ou plus de part que l'amour ou les sens; et, du bel esprit de salon et de cour, du libertin ou du philosophe son Émilie a fait un géomètre. Dans le château de Cirey, restauré, meublé, entretenu à ses frais, « il y a des chapelles pour quelques divinités subalternes, » et il écrit *Alzire*; il ébauche l'*Essai sur les mœurs*; mais le « Dieu à qui l'on sacrifie, » c'est Newton, et la grande affaire, c'est la physique. Elle remplit la plupart de ses lettres à l'abbé Moussinot. De bons juges estiment d'ailleurs que, si les *Éléments de la philosophie de Newton* ne sont guère que ce qu'on appelle une œuvre de vulgarisation, l'*Essai sur la nature du feu* est un travail original, où peu s'en faut qu'on ne discerne un pressentiment au moins de la théorie mécanique de la chaleur. Nous pouvons ajouter que sans ses travaux scientifiques, Voltaire, quelques années plus tard, n'aurait jamais exercé l'influence qu'il devait avoir

sur les Diderot et les d'Alembert. Ces physiciens et ces géomètres, qui n'auraient jamais reconnu l'autorité du poète de *Zaïre* et d'*Œdipe*, feignirent de se soumettre au commentateur de Newton. Pour lui, en attendant, comme il ne séparait jamais la pensée de l'action, ni la théorie de la pratique, il comptait bien que *l'Essai sur la nature du feu* ou les *Doutes sur la mesure des forces motrices* lui ouvriraient l'Académie des sciences, et cette espérance, aussitôt que formée, lui avait inspiré toute une politique, à laquelle, autant que sa naturelle mobilité le souffrait, il essayait de conformer sa conduite.

L'épisode, si je pouvais ici le raconter en détail, n'est pas l'un des moins curieux de l'histoire de sa vie, et de l'histoire même du xviii^e siècle. En réalité, pendant près de quinze ans, sans vouloir ni l'un ni l'autre s'engager à fond et se compromettre, mais en se réservant soigneusement le droit de se haïr et de se combattre, le pouvoir s'est efforcé de conquérir Voltaire, et Voltaire d'embrigader avec lui, si je puis ainsi dire, un pouvoir qui n'avait pas alors moins d'affaires que lui-même avec ses parlemens et avec son clergé. On sait la légende ou l'histoire de ces *contre-Provinceales* qu'il faillit écrire à la requête ou sur l'invitation de Fleury. On connaît celle de ses missions diplomatiques, et le rôle d'intermédiaire qu'avant d'en être prié seulement il voulut jouer entre Frédéric et Louis XV. On se rappelle encore les espérances qu'il fonda sur « l'avènement » de M^{me} de Pompadour à la charge de maîtresse en titre; sa nomination d'historiographe de France et de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. Tout cela se rapporte à cette politique, et se confond ensemble dans la duplicité de la même partie. Pendant quinze ou vingt ans, le pouvoir, en cela fidèle à la tradition de Louis XIV, s'est efforcé, mais sans en prendre tous les moyens qu'il eût fallu, d'absorber la réputation de Voltaire au profit de la gloire du règne; et Voltaire s'est flatté que par le moyen des maîtresses, dont les ennemis, disait-il, étaient effectivement les mêmes que les siens, ou inoculerait à Louis XV cette impiété théorique, cette insouciance relative, et ce mépris politique des choses de la religion qu'il a tant célébrés dans les rois « philosophes, » dans son grand Frédéric ou dans sa grande Catherine.

Joignez enfin que, si Voltaire aimait à parler et à écrire librement, il y avait une chose dont il était plus avide encore que de liberté : c'était la popularité. Jamais homme, — si ce n'est dans ses dernières années, — n'a été plus soucieux que Voltaire, et pour la mieux diriger, d'être en intime et perpétuel contact avec l'opinion, ni d'ailleurs plus habile, en lui rendant ce qu'il lui empruntait, à lui faire croire qu'il le lui donnait. Or, jusqu'aux environs de 1750 ou 1755, jusqu'en 1758. — si l'on veut bien prendre pour époque décisive du siècle la date de la suppression de *l'Encyclopédie*, — l'opinion hésitait, flottait encore, quoi qu'on en ait pu dire, et n'était déjà plus du côté du pouvoir, mais

n'était pas encore passée tout entière aux philosophes et à l'opposition. On s'en était bien aperçu, dans les premiers jours de l'année précédente, où l'attentat de Damiens avait ramené à Louis XV presque autant de sympathies qu'en avait jadis eûmes, douze ou treize ans auparavant, la nouvelle qu'il était malade et mourant à Metz. D'un autre côté, l'interminable querelle du jansénisme venait alors de s'éteindre ou de se transformer. En dépit des convulsionnaires et du ridicule ou de l'odieux qu'ils avaient jeté sur la religion, la société française, légère dans ses mœurs, cynique en ses propos, semblait ne l'être qu'en surface, et demeurer vraiment chrétienne en son fond. Ceux que l'on commençait d'appeler les philosophes, tous pauvres, tous inconnus, tous étrangers à l'usage du monde, d'Alembert, Diderot, Rousseau, scandalisaient l'opinion, l'étonnaient, si l'on veut, mais ne l'avaient pas encore convertie. Il fallait pour cela l'espèce de persécution, plus apparente que réelle, mais maladroite surtout, dont ils allaient être victimes. Et voilà pourquoi Voltaire, avant de se ranger pour eux, attendit qu'ils eussent l'opinion avec eux : il ne se sentait point né pour le martyre, mais encore bien moins pour l'impopularité ; et je n'ose point dire qu'il eût gardé ses idées, mais assurément il n'en eût point donné les expressions hardies qu'il en a données dans *Mélanges*, s'il ne s'était piqué, quand il les vit en faveur, de surpasser les encyclopédistes en audace, « comme il les surpassait en génie. »

J'ai choisi ces deux questions parmi les plus importantes que soulève naturellement une *Bibliographie des Œuvres de Voltaire*. Ai-je besoin de dire qu'il y en a bien d'autres encore ? Je ne parle pas ici des moindres, comme de savoir si Voltaire est effectivement l'auteur des *Anecdotes sur Fréron*, puisque, quand on déchargerait sa mémoire de ce fâcheux et malpropre pamphlet, il serait encore l'auteur de l'*Écossaise*. Est-il aussi l'auteur d'une *Lettre au docteur Pansophe*, assez célèbre dans l'histoire de ses démêlés avec Jean-Jacques Rousseau ? Les uns le croient, dont M. Bengesco ; et les autres non. Mais il est assurément l'auteur des *Lettres sur la Nouvelle Héloïse*, qu'il fit signer au marquis de Nimenès ; et cela nous suffit. Des renseignements bibliographiques nouveaux, qui peuvent nous apprendre beaucoup de faits nouveaux de la vie de Voltaire, ne changeront rien, ou bien peu de chose, à ce que l'on sait de son caractère ; ils nous le rendront seulement mieux connu ; et la ressemblance ne s'accroîtra pas, mais, au lieu de l'esquisse, nous aurons le portrait. Si l'acquisition a sans doute son prix, je ne voudrais pourtant pas qu'on en exagérât l'importance.

Autant en dirai-je d'un souhait que je forme d'ailleurs avec M. Bengesco, mais dont la réalisation n'intéresse pas beaucoup le jugement définitif à porter sur la *Correspondance* de Voltaire. Imprimée pour la

première fois, dans son ensemble, en 1789, à la veille de la Révolution, par les éditeurs de Kehl, — Beaumarchais, Condorcet et Decroix, — on sait peut-être que, pour diverses raisons, la *Correspondance* de Voltaire ne l'a pas été très fidèlement, avec le scrupule d'exactitude que nous apportons aujourd'hui dans ce genre de publications, et qu'aussi bien, en ce temps-là, nous pouvons dire que les éditeurs tenaient pour injurieux à la mémoire d'un grand écrivain. S'il avait laissé passer dans ses lettres familières quelque négligence et surtout quelque incorrection, on croyait lui rendre hommage en redressant les unes, et l'honorer en effaçant les autres. Nous le regrettons; et toutes les fois que l'existence des originaux permettra de rétablir dans son authenticité le texte de Voltaire, nous nous féliciterons qu'on le fasse. Mais, après cela, ne croyons pas, — si nous y gagnons toujours quelque chose, ne fût-ce que de mieux connaître l'histoire du « ménage » et des « finances » de Voltaire. — ne croyons pas que sur la plus diverse, sur la plus vivante, sur la plus amusante, sur la plus naturelle surtout des *Correspondances* qui nous soient parvenues, ces « restitutions » nous apprennent rien que nous ne sachions. Je ne dirai pas, avec Rivarol, que deux vers ou deux lignes de prose classent un écrivain sans retour, mais nous possédons aujourd'hui plusieurs milliers de lettres de Voltaire, dont il me suffirait qu'une centaine fussent authentiques pour me faire sur sa *Correspondance* une opinion motivée. Sous ce rapport, il en est du jugement littéraire comme de la vérité scientifique, dont la certitude, une fois acquise et démontrée, ne s'accroît point du nombre des vérifications qu'on en fait.

On entend bien au moins que ce que j'en dis n'est pas pour détourner un libraire, s'il s'en rencontrait un, de nous donner quelque jour, de la *Correspondance* de Voltaire, une édition plus complète, plus authentique, et surtout plus copieusement annotée que celles de Beuchot et de M. Moland. Un éditeur qui prendrait en effet pour modèle le *Saint-Simon* de M. de Boislisle ferait aisément de la *Correspondance* de Voltaire, — je me trompe, il ne le ferait pas aisément, — mais enfin il en ferait pour l'histoire du xviii^e siècle un répertoire de renseignements aussi précieux, et plus abondant encore que ne le sont pour l'histoire du xvii^e siècle les *Mémoires* de Saint-Simon. Car Saint-Simon enfin n'a guère connu que la cour; mais de qui et de quoi n'est-il pas question dans la *Correspondance* de Voltaire? et en hommes ou en femmes, depuis le grand Frédéric jusqu'à ce bohème de Thieriot, et depuis M^{me} Denis jusqu'à la grande Catherine, avec qui n'a-t-il pas été en relations? Même, si c'est le triomphe de sa souplesse que d'avoir su pendant soixante ans accommoder la diversité de son langage à toute sorte de gens, c'est le tour de force de sa politique que d'avoir su se garder, dans les cafés comme dans les salons, dans les taudis

comme à la cour, et à l'étranger comme en France, des amis, des complaisans, des admirateurs, — et au besoin des complices. Une édition bien annotée de la *Correspondance* de Voltaire formerait donc un tableau de l'histoire du xviii^e siècle, et, sans compter qu'elle tiendrait lieu toute seule de la lecture de ses *Œuvres*, je ne vois pas de quel événement du temps elle ne serait pas le vivant commentaire.

Si jamais on l'entreprenait, cette édition nouvelle, c'est alors qu'on sentirait le prix du troisième volume de la *Bibliographie* de M. Bengesco. Année par année, en effet, avec une patience et un dévouement à son œuvre que l'on ne saurait trop louer, M. Bengesco a dressé la liste de toutes les lettres qui nous sont parvenues de Voltaire, en indiquant pour chacune où l'on en retrouverait au besoin l'original, et, à défaut de l'original, la première édition. A mesure donc que l'on découvrira de nouvelles lettres de Voltaire, — et comme le disait Beuchot, on en découvrira jusqu'au jugement dernier, — elles s'intercaleront d'elles-mêmes, à leur date et à leur place, dans la liste de M. Bengesco. C'est ici le cadre de l'édition que nous voudrions; et en attendant que M. Bengesco nous la donne peut-être lui-même, c'est la trame d'une biographie de Voltaire plus complète et surtout plus exacte qu'aucune de celles que nous possédions. Toutes ces questions de chronologie, dont chacune est de soi assez indifférente ou assez ingrate, mais qui n'en ont pas moins ensemble une importance capitale, nous avons en effet, dès à présent, tout ce qu'il faut pour les discuter, sinon toujours pour les résoudre, dans le travail de M. Bengesco.

Nous ne saurions donc trop recommander, en terminant, cette *Bibliographie* des œuvres de Voltaire à tous ceux qui s'intéressent à Voltaire, en particulier, et, plus généralement, à l'histoire de la littérature française. A peine avons-nous pu montrer ce qu'elle contenait de renseignemens utiles et d'indications précieuses. Pour faire mieux, ou davantage, il nous aurait malheureusement fallu entrer dans des détails dont la sécheresse aurait risqué de déguiser l'importance réelle. Œuvre de patience, de précision, et de plus d'ingéniosité souvent qu'on ne le croit, la bibliographie n'est pas l'histoire littéraire, mais elle en est pourtant la base. Et, de tous nos grands écrivains, comme nous le disions en commençant, si Voltaire est peut-être celui dont la bibliographie est le plus indispensable à la connaissance entière de son œuvre, sa fortune, constante encore après cent ans, aura voulu, répétons-le, qu'aucun autre n'ait trouvé un bibliographe plus consciencieux, plus savant, et d'ailleurs plus modeste que M. George Bengesco.

REVUE DRAMATIQUE

Le Père Lebonnard, pièce en 4 actes, en vers. de M. Jean Aicard.

Si je regrette vivement que la Comédie française, faute d'avoir pu s'entendre avec l'auteur, ait laissé *le Père Lebonnard* émigrer de la rue de Richelieu au boulevard de Strasbourg, ce n'est pas, à vrai dire, que la pièce soit bonne, ou seulement passable, ni, puisqu'elle est en vers, que les vers en soient de nature à faire illusion sur la sentimentalité puérile et déclamatoire du fond. Bien loin d'être étonné qu'après l'avoir reçue on ait demandé à M. Jean Aicard des suppressions, des concessions, et des corrections qui ne pouvaient être, à tous égards, que des améliorations, je m'étonnerais même plutôt qu'on l'ait reçue. Et si d'ailleurs on me disait que la Comédie française, en ces dernières années, a joué plus d'une pièce qui ne valait guère mieux que *le Père Lebonnard*, je commencerais par en tomber d'accord, et je répondrais que, justement, c'était une excellente raison de n'en pas jouer une de plus. Mais je suis fâché, dans l'intérêt des lettres, que la Comédie française ait donné prise à ses nombreux ennemis, en rompant elle-même, ou en laissant rompre à l'auteur, — le détail n'a pas d'importance, — le contrat qu'on peut dire qu'elle passe quand elle reçoit une pièce « à l'unanimité, » comme elle avait fait *le Père Lebonnard*. Je ne crains pas moins, d'un autre côté, que l'apparent succès du Théâtre libre, — où l'on eût cru, l'autre soir, que la direction avait interdit à la porte « les gants, les cannes, et tout ce qui ne produit que des applaudissemens sourds, » — en trompant M. Jean Aicard sur la valeur

de sa pièce, lui fasse prendre pour elle et pour lui des battemens de mains qui ne s'adressaient qu'à leur commune mésaventure. C'est au surplus le moindre inconvénient des représentations *uniques* du Théâtre libre. Comme elles n'ont pas de lendemain, elles n'ont pas de sanction; du public restreint et trié des *premières*, à un public plus étendu, ni les auteurs ne peuvent appeler d'une chute, ni la critique d'un succès; et les acclamations d'une coterie finissent par faire croire à de bons jeunes gens que l'originalité dans l'art ne consiste qu'à ignorer l'orthographe et la grammaire de l'art. Et, certes, c'est quelque chose, mais ce n'est pas assez.

Passons rapidement sur l'espèce de prologue : *Dans le Guignol*, dont M. Jean Aicard a cru devoir faire précéder la représentation du *Père Lebonnard*. On y voit un auteur cruellement déçu, que l'honneur d'être interprété « par la vaillante troupe » du Théâtre libre a mal consolé de ne pas l'être par celle du Théâtre français, ce que je conçois de reste, mais à qui, par malheur, sa déception n'a rien inspiré qui ne la justifie. Avec l'évidente et assez naturelle intention de se donner le beau rôle, celui d'un défenseur de « l'art dramatique nouveau » contre la routine des gens de théâtre, — lesquels, il est vrai, ne laissent pas de confondre souvent l'art avec le métier, si les autres ne le distinguent pas assez du désir d'avoir du talent, — M. Jean Aicard n'y a pas du tout réussi. Des objections à sa pièce, qu'il a mises dans la bouche du « directeur » et du « principal acteur, » et qu'il a crues sans doute assez déclaratives de l'étrouillesse de leurs préjugés, ou de la profondeur de leur incompetence, il y en a bien la moitié qui sont justes, et l'autre, que l'on se demande s'il a lui-même, Jean Aicard, comprises. Tout le mal qu'il s'est donné pour nous expliquer, par l'intermédiaire de M. Antoine, l'idée intérieure du *Père Lebonnard*, n'aurait vraiment pu servir, si l'on s'était souvenu de l'explication, qu'à rendre la pièce plus obscure et plus incertaine. Et, s'il est possible enfin que l'indignation ait quelquefois inspiré de beaux vers, on s'est bien aperçu, l'autre soir, que sa vertu s'arrêtait à la prose... Faisons donc au prologue la grâce de n'en rien dire de plus; et, sortant du « guignol », arrivons tout de suite à la pièce.

On y trouve de tout un peu : des vers, d'abord, que je n'ai reconnus, si j'ose l'avouer, vers le milieu du premier acte, qu'à la fréquence des chevilles dont ils sont remplis, mais parmi lesquels il y en a cinq ou six en tout, d'assez habilement tournés et surtout d'assez habilement placés pour accrocher, si je puis ainsi dire, les applaudissemens au passage. On y trouve ensuite les sentimens les plus nobles et les plus généreux, mêlés d'ailleurs à de vilaines histoires, qui en font ressortir d'autant la beauté chevaleresque; des commencemens d'idées,

dont M. Jean Aicard n'a pas eu le courage d'en choisir aucune pour la « pousser, » comme l'on dit, et pour en faire celle de sa pièce : une espèce de mysticisme, qui s'exprime couramment en des termes d'une violence ou d'une crudité toute naturaliste : « Les doux vaincront, » dit le père Lebonnard ; et je vous dirai dans un instant comme il entend la « douceur. » Enfin, on y trouve jusqu'à deux ou trois scènes qui seraient assez belles ou plutôt assez fortes, si l'on ne voyait trop clairement l'artifice des moyens ou des ressorts d'horlogerie qui leur communiquent une apparence de mouvement et de vie. Je ne parle pas des caractères : s'il y en a un d'assez bien tracé, je crains en effet qu'on n'en doive rapporter l'honneur au talent de M. Antoine plutôt qu'à la netteté, qu'à la précision, qu'à la vigueur du trait de M. Jean Aicard. J'oubliais le sujet, dont je sais bien que je vais inutilement essayer de faire sentir, en l'analysant, ce que la conception a de peu naturel et pourtant de naïf.

Il y avait une fois, dans une ville de province, un vieil horloger-bijoutier retiré des affaires après « fortune faite. » Il n'avait pas été toujours heureux ; et, à soixante ans, il était si blanc et si cassé qu'on lui en eût donné quatre-vingts. Cela n'empêchait pas qu'il eût un fils et une fille, et il était la bonté même : aussi, pour ces raisons, l'appelait-on le père Lebonnard. Le seul défaut qu'on lui connût était de remonter trop souvent ses pendules, et sa femme le lui reprochait quelquefois avec une aigreur méprisante. On eût pu croire qu'elle rougissait de sa modeste origine, « la belle bijoutière : » et le fait est qu'elle n'avait maintenant à la bouche que comtes et marquis. Comme dans *le Gendre de monsieur Poirier*, elle commandait à sa cuisinière des menus compliqués, savans et aristocratiques, avec des choses « à la royale, » que le père Lebonnard effaçait pour les remplacer par du « bœuf saignant » et des « œufs à la coque : »

Je veux du bœuf saignant et des œufs à la coque.

criait-il à tue-tête ; et c'était sa manière d'être doux. Il faut aussi savoir qu'en ce temps-là, sa fille Jeanne, qu'il aimait beaucoup, relevait d'une longue maladie, et il ne voulait pas qu'avec des sauces encore plus indigestes que nobles on lui abimât l'estomac. Pour son fils Robert, qu'il aimait moins, et qui se portait mieux, il l'avait laissé fiancer par M^{me} Lebonnard à la fille d'un marquis voisin. Et ce n'était pas un mauvais enfant que Robert, mais, jeune encore, naturellement fier et même un peu dur, on peut penser si la joie de ce prochain mariage avait enflé son orgueil.

Or, — voyez comme la vie est étrange, — il advint que Jeanne, pendant sa maladie, s'était éprise du jeune médecin qui la soignait, et « la

première ordonnance » les avait liés pour la vie. Malheureusement, la mère de ce jeune homme avait jadis un peu fait parler d'elle; même, son mari s'en était séparé bruyamment; et il n'avait pas pu, je crois, désavouer l'enfant, parce qu'il y a des lois là-dessus, mais enfin il l'avait renié. Cette considération n'eût pas empêché le père Lebonnard de faire le bonheur de sa fille en la donnant à son médecin; il avait ses idées; et, puisque sa femme avait marié son fils à son gré, il pensait que ce fût à son tour, à lui, de marier sa fille comme il l'entendrait, et il agissait selon qu'il pensait. C'était un homme doux, mais ferme.

Croiriez-vous cependant qu'aussitôt qu'elle apprit les intentions de son mari, M^{me} Lebonnard, assez étonnée, commença d'entrer dans une violente fureur? Oui; elle déclara qu'elle avait fait choix d'un autre mari pour sa fille, mit fort impertinemment le médecin à la porte, et jura ses grands dieux que, de son vivant, un pareil mariage n'aurait jamais lieu. De son côté, la petite marquise, qui aimait pourtant bien son petit Lebonnard, lui signifia nettement que « ses préjugés » de noblesse et d'honneur, — car elle savait très bien que ce n'étaient que des préjugés, — lui défendraient toujours d'accepter un pareil beau-frère. Elle essaya vainement de les faire partager à Jeanne Lebonnard. Le marquis lui-même parla fort bien de l'hérédité, mais ne gagna rien sur l'esprit du père. Et enfin, le fils Lebonnard, atteint du même coup plus profondément qu'on ne l'eût cru dans son amour et dans son orgueil, après avoir aussi lui, sans succès, essayé de provoquer en duel le médecin de sa sœur, et de faire renoncer sa sœur à son médecin, il prit contre son père, avec une violence outrageuse, le parti de sa mère et de sa fiancée, — et le sien.

La situation devenait embarrassante, et le père Lebonnard, avec toute sa douceur, s'en serait malaisément tiré, si, par un hasard qu'on pourrait appeler presque providentiel, sa femme ne l'eût trompé lui-même, avec un comte, quinze ou seize ans auparavant, et qu'il ne dépendit ainsi que de lui de mettre le

Fils du comte d'Aubly, — dit Robert Lebonnard,

dans la situation du prétendu beau-frère que ce fier jeune homme avait si insolemment repoussé. Il s'y résolut donc. Seulement, tandis qu'un autre eût fait discrètement entendre à sa femme qu'il « savait tout, » et l'eût chargée de faire entendre raison à son fils, lui, comme il était très doux, il leur fit à tous deux, en leur prodiguant les noms d'adultère et de bâtard, une scène effroyable. Et le moyen s'en trouva bon. Accablé sous le poids de cette révélation, le jeune Lebonnard en fit une maladie; et, quand il fut guéri, il voulut s'engager. On le loua fort de

cette résolution ; puis, lorsqu'elle fut bien prise, on le dissuada de la suivre, et il goûta ce conseil. Comme d'ailleurs le scandale n'avait pas éclaté publiquement, et qu'il était de « bonne race, » on lui ramena sa petite marquise, et, tous les deux, renonçant à leurs anciens préjugés, ils consentirent au mariage de leur sœur avec son médecin. Était-ce bien la peine d'y résister si longtemps ? Moralité : Quand vous voudrez marier votre fille avec un fils naturel, précautionnez-vous d'une femme qui vous en ait donné un adultérin.

Qui donc a raconté — ne serait-ce pas M. Jean Aicard lui-même — qu'à la Comédie française on lui avait conseillé de mettre cette fable en prose ? Conseil perfide, ironique peut-être, et qu'en tout cas M. Jean Aicard a bien fait de ne pas suivre : son *Père Lebonnard* y eût péri tout entier. Non que j'en aime les vers, et j'ai eu soin de le dire d'abord : ce sont ce qu'on appelle des vers d'improvisateur, — comme tous les vers de M. Jean Aicard, d'ailleurs, — et moins lyriques, moins chantans, moins sonores seulement, une prose rimée, qui n'a ni la splendeur du vers, ni la vulgaire probité de la prose. Aussi bien est-ce là le danger que courent tous ceux qui tentent aujourd'hui d'exprimer en vers les détails de la vie commune : l'alexandrin est ainsi fait qu'il leur faut, pour le remplir, y admettre, je ne dis pas des vulgarités, je dis des platitudes que l'on a bannies de la prose.

Je veux du bœuf saignant et des œufs à la coque.

Mais, débarrassé de cette phraséologie, et réduit à ce qu'il a d'essentiel, le *Père Lebonnard* eût apparu à son auteur comme plus vide encore qu'in vraisemblable. Où en est l'intérêt ? A quoi ou à qui, dans ces quatre actes, M. Jean Aicard a-t-il prétendu que nous nous attachions ? L'analyse de la pièce, où je ne crois pas avoir omis aucun détail de quelque importance, — je n'en ai négligé que les plus malencontreux, — a répondu suffisamment pour lui.

On peut juger en même temps si elle valait tout le bruit qu'on a fait autour d'elle, et que je ne déplore, en vérité, pour personne plus que pour M. Aicard. Nous et le public, le public et nous, il nous a plutôt amusés. Mais, non content d'avoir crayonné cette espèce de prologue où les acteurs du Théâtre libre nous ont régalié de la caricature de M. Got et de celle de M. Claretie, M. Jean Aicard, dès le lendemain même de la représentation du *Père Lebonnard*, nous a livré toute sa correspondance, à nous, ou, pour mieux dire, à M. Rodolphe Darzens, qui s'est empressé de la publier dans le premier numéro du *Théâtre libre illustré*. Et, on pensera d'abord que c'est avoir la rancune un peu bien tenace, mais, après lecture, on trouvera que c'est l'avoir plus maladroite encore. Je ne veux pas entrer à ce propos

dans « l'histoire anecdotique de la pièce, » elle est trop claire : les comédiens, qui devraient être pourtant en garde contre de pareilles surprises, ont cru voir dans le *Père Lebonnard* la pièce que M. Aicard, en la déclamant avec « sa voix chaude et comme dorée de soleil, » leur a fait croire qu'il avait faite, jusqu'au jour où, voulant y regarder de plus près, ils se sont aperçus qu'elle n'y était pas. Je comprends leur fureur. Mais, dans toute cette affaire, s'ils ont manqué de flair, pour commencer, et de netteté, par la suite, M. Jean Aicard, lui, a fait preuve d'une confiance en soi-même et d'une naïveté véritablement réjouissantes... Je serais trop cruel si j'en mettais les exemples sous les yeux du lecteur.

Quant à transformer maintenant le *Père Lebonnard* en je ne sais quelle manifestation d'un « art dramatique nouveau, » ce serait vouloir nous faire croire que la « nouveauté » consiste uniquement ou principalement, à ne pas être « ancien; » et cela peut bien être vrai en fait d'habits ou de modes, mais non pas de langue ni d'art. Je ne suis pas fâché de trouver l'occasion de le dire aux auteurs du Théâtre libre. L'originalité serait donc à trop bon marché, s'il suffisait, pour y prétendre, de ne pas ressembler à ceux qui nous ont précédés; et la question est de savoir en quoi, comment, et par où nous en différons. Si, par exemple, ils avaient de l'esprit, nous croirons-nous originaux parce que nous serons plats? S'ils savaient tracer un caractère, nous congratulerons-nous, entre nous, d'en être incapables? Et s'ils étaient habiles à construire une pièce, nous croirons-nous plus habiles parce que nous y serons maladroits? C'est aujourd'hui le défaut des jeunes gens: ils changent les vrais noms des choses, et ils s'imaginent avoir changé les choses. J'en dirais davantage si, l'an dernier surtout, j'avais régulièrement suivi les représentations du Théâtre libre, ou plutôt si j'avais gardé le souvenir fidèle de ce que j'y ai vu, de *la Casserole* ou de *la Fin de Lucie Pellegrin*, mais le *Père Lebonnard* me suffit pour justifier ces réflexions. Ni caractères, ni sujet, ni forme; rien n'y est nouveau que les défauts que j'ai dits; et, de toutes les parties de l'art dramatique, s'il faut décidément qu'on en accorde une à M. Jean Aicard: c'est celle qui consiste à faire autour d'une pièce, dans les journaux et dans les coulisses, avant, pendant et après, tout le bruit qu'on a peur qu'elle ne fasse pas toute seule.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 octobre.

A mesure qu'on s'éloigne des élections dernières, expression souveraine des sentimens, des instincts ou des vœux du pays, et qu'on approche du jour où se réunira l'assemblée sortie de ce scrutin, il y a visiblement un effort pour dégager la vérité, la moralité de cette grande manifestation publique. Comme après toutes les batailles électorales, on cherche à se reconnaître entre vainqueurs et vaincus, les uns et les autres interprétant à leur façon leur victoire ou leur défaite, au demeurant des résultats encore indistincts.

On tâtonne, c'est bien clair, on se sent sur un terrain nouveau, au milieu de contradictions de toute sorte. On regarde du côté du ministère, dont on ne connaît pas encore les intentions définitives, et du côté de ceux qui ont de l'autorité par leur parole ou par leurs conseils, qui peuvent avoir une influence sur la direction des affaires publiques. On interroge, on recherche ou l'on écoute les confidences; on veut savoir ce que pense M. Léon Say d'une situation où il a accepté de prendre un rôle le jour où il a quitté le sénat pour aller relever dans les Pyrénées le drapeau de la république modérée. On veut avoir l'opinion de M. Henri Germain, qui ne se fait faute de répondre aussi simplement que possible aux questions qu'on lui adresse. M. Ribot, lui, sans être interrogé, se hâte de donner dans un banquet sa consultation, une consultation peut-être assez prématurée, qui pourrait être compromettante si elle n'est pas inutile. Puis viennent les journaux, s'emparant de l'opinion de M. Léon Say, de l'opinion de M. Henri Germain, du discours de M. Ribot, brouillant tout, ravivant les vieilles querelles, remettant en scène l'opportunisme, le radicalisme, le centre gauche, la concentration, la réaction, le cléricalisme. Tant il y a qu'après toutes les explications, les conversations ou les polémiques, on en vient à ne plus s'entendre, et que plus on s'éloigne des élections, plus on semble en obscurcir le caractère et la portée. A la veille du scrutin de septembre, on a vécu

un instant dans une telle atmosphère de violences, d'excitations et d'outrages qu'il était vraiment temps d'en finir par le jugement souverain du pays. Aujourd'hui, il est plus que temps d'arriver à l'ouverture du nouveau parlement, — et cette ouverture est maintenant fixée au 12 novembre, — pour en finir avec les vaines interprétations, pour se retrouver en face de réalités palpables et saisissables, d'une situation où la France puisse se reconnaître.

Au demeurant, quel que soit le dénombrement des partis, dans la chambre nouvelle, quels que soient les artifices des polémiques, s'il y a une chose claire et visible, c'est le caractère de ces élections qui datent d'un mois à peine. Évidemment ce malheureux pays, livré pendant quelques semaines à toutes les excitations, a su en définitive ce qu'il voulait; il a eu sa pensée et il l'a exprimée autant qu'il l'a pu. Il a donné une sanction nouvelle à la république, cela est certain. Il a désavoué tout désir de révolution, même d'une revision qui n'eût été que le prélude d'agitations indéfinies. Il a voté pour la république et pour la constitution. Il a en même temps, c'est tout aussi certain, manifesté le vœu de vivre tranquille, d'avoir un gouvernement sensé et honnête, d'être délivré des délations locales, des persécutions religieuses, de voir reparaître l'ordre et la vigilance dans son administration comme dans ses finances. Il a demandé à être protégé et respecté dans sa liberté, dans ses intérêts comme dans ses croyances. Il a voté le plus souvent, presque sans distinction de parti, pour ceux qui lui parlaient de ces premières garanties d'une société civilisée. Le pays, en un mot, a voté pour un ordre libéral et conservateur dans la république. Voilà qui est clair, et M. Léon Say n'a fait après tout que dégager le sens et la moralité du dernier scrutin, lorsque dans ses conversations il a affirmé la nécessité d'une politique nouvelle répondant à cette situation, bannissant l'esprit de secte de l'administration et des lois, assurant au pays le respect de ses croyances et l'ordre dans ses finances, acceptant ou même recherchant au besoin le concours de toutes les bonnes volontés sincères. M. Léon Say, s'il a tenu en effet le langage qu'on lui a prêté, n'a dit manifestement que la vérité la plus simple. Les élections dernières ont cette signification, ou elles n'ont aucun sens; elles sont un appel à une politique nouvelle, à un esprit nouveau dans la direction des affaires du pays, ou elles ne sont qu'un piétinement dans une impuissance irrémédiable et indéfinie. Qu'est-il arrivé cependant? Il a suffi d'une parole claire et nette dissipant toute équivoque, allant droit au point vif de la situation pour réveiller toutes les colères opportunistes et radicales. Peu s'en faut que M. Léon Say n'ait été excommunié, traité en hérétique ou en transfuge pour avoir manqué de respect à la concentration républicaine toujours vivante, à ce qu'il paraît, pour avoir osé avouer qu'il ne serait peut-être que juste de tenir compte des sentimens conservateurs du pays, d'adoucir ce qu'il y a eu d'ex-

sif dans les laïcisations, dans le régime des écoles ou dans la loi militaire. Et du coup M. Ribot lui-même, en sa qualité de modéré, n'a trouvé rien de mieux que de passer au camp des radicaux pour s'élever avec eux contre toute alliance avec les conservateurs, contre toute concession à la réaction !

Évidemment, une fraction des républicains s'est sentie atteinte par cette simple apparition d'une politique modérée. On dirait, en vérité, qu'opportunistes et radicaux n'ont rien appris ni rien oublié, qu'ils n'ont rien vu dans le scrutin de septembre, et qu'à peine remis de l'émotion des dernières luttes ils ne songent qu'à reprendre une expérience qui a si bien réussi. Il en est peut-être, il est vrai, qui ne se font faute de parler de tolérance, de conciliation, d'apaisement, qui ne refuseraient pas, à l'occasion, le vote des conservateurs. A la rigueur, on ne repousse pas les conservateurs. Qu'ils entrent dans la république, la porte leur est ouverte ! Seulement il est entendu qu'ils n'ont rien à réclamer, qu'ils n'ont aucune condition à faire. On ne traite pas avec eux, on recevra leur soumission, et au besoin on les traitera encore après en ennemis, ou tout au moins en amis suspects. C'est la tradition ! Ces républicains sont de plaisans politiques. Ils nous rappellent toujours une circulaire naïve de M. de Persigny démontrant que l'empire était le plus tolérant et le plus large des gouvernemens, qu'il ne demandait pas mieux que d'accorder toutes les libertés et d'accueillir tout le monde, — à condition que tout le monde commençât par se soumettre et qu'il n'y eût plus d'anciens partis. Les anciens partis, ce sont les conservateurs d'aujourd'hui : on les admettra pourvu qu'ils cessent d'exister ! Seulement les républicains ne s'aperçoivent pas que les situations ne sont pas les mêmes. Ils ne voient pas que ces conservateurs, qui ne sont qu'une minorité dans le parlement, avec lesquels ils affectent de ne pas vouloir traiter, sont, dans le pays, au nombre de trois millions de Français, qui, après tout, ne sont pas tous des ennemis, et que cette masse conservatrice a le droit de faire ses conditions, de réclamer une politique qui respecte ses vœux, ses sentimens, ses croyances, ses intérêts. C'est là toute la question entre M. Léon Say et les républicains qui le poursuivent de leurs violences ou de leurs sarcasmes. M. Léon Say et ceux qui soutiennent avec lui la nécessité d'une politique modérée veulent qu'on tienne compte des manifestations évidentes du pays, des sentimens et des intérêts d'une minorité puissante sous un régime qui est, en définitive, le gouvernement de tout le monde. Les opportunistes et les radicaux, provisoirement coalisés encore une fois, semblent n'avoir d'autre idée que de profiter des élections dernières pour recommencer leurs exclusions et leurs concentrations, pour prolonger une domination de parti, pour jouer, si l'on veut, le même air, en essayant tout au plus de le jouer mieux.

Que sortira-t-il définitivement de tout ceci ? Quel est le système qui

prévaudra? On commencera sans doute à le voir dès la session qui va s'ouvrir, dès l'entrée en scène de cette chambre nouvelle pour qui la vérification des pouvoirs va être une première épreuve peut-être décisive. Pour le moment, il est bien clair qu'il ne s'agit pas de combiner des ministères, de signer des traités entre les partis, de proposer à l'improviste, avec précipitation, des mesures et des réformes dont les passions mal apaisées pourraient compromettre le succès. Il s'agit, avant tout, de remettre un peu de clarté là où tout est encore obscur, de préparer une situation moins tourmentée, de dégager de cette situation une politique qui puisse rallier les bonnes volontés, trouver au besoin une majorité dans le parlement comme dans le pays. Qu'il y ait de singulières difficultés à entreprendre ou à réaliser une œuvre qui consiste à raffermir la constitution, à refaire un gouvernement, à pacifier les esprits, par le respect de tous les droits, à faire rentrer l'ordre et l'impartialité dans l'administration, à reprendre la réorganisation financière, c'est malheureusement trop évident. C'est cependant aujourd'hui le programme nécessaire de toute politique sérieuse. On retombera fatalement dans toutes les confusions, dans des crises nouvelles, ou l'on se mettra à cette œuvre sans esprit de réaction, sans faiblesse et sans crainte. M. Ribot, qui, dans son empressement à désavouer toute pensée d'entente avec les conservateurs et à donner des gages de son orthodoxie républicaine, s'est fait l'allié de M. Barodet, M. Ribot s'est un peu pressé l'autre jour en prétendant qu'on ne pouvait toucher aux lois scolaires et à la loi militaire. C'est une question; mais ce qui n'est pas une question, c'est que ce n'est plus seulement ici une affaire de parti, c'est une affaire d'équité libérale, de paix intérieure, d'intérêt public, même de nécessité. Il s'est échappé de ces élections dernières une sorte de protestation impatiente contre toutes les laïcisations à outrance, les vexations religieuses, les tyrannies d'écoles qui ont fini par fatiguer tout le monde, et le moins qu'on puisse faire, certainement, est de suspendre cette guerre à tout ce qui est religieux, de rendre aux communes un droit sur leurs écoles. A plus forte raison, sera-t-on obligé de revoir cette loi militaire dont l'application devient un danger pour l'éducation intellectuelle du pays et menace dans son organisation, en ce moment même, la première de nos écoles, l'École normale, exposée à perdre une partie de ses élèves.

On ne touchera pas à la loi militaire, aux lois scolaires, dit-on. C'est là justement le point vif; c'est là que les partis vont donner leur mesure, et si c'est en s'obstinant dans leur politique de secte et dans leurs préjugés, en y ajoutant aujourd'hui des répressions contre la presse que les républicains opportunistes et radicaux se flattent de prolonger leur règne, de dérober, comme ils le disent, les masses conservatrices aux chefs qui les conduisent, ils se trompent étrangement. Ce qui

n'est point douteux, c'est que le moment est venu de fixer ses idées, de décider de la direction des affaires du pays, à cette heure où l'Exposition va se clore et où le nouveau parlement va s'ouvrir. Cette Exposition, qui en est à ses derniers jours, elle a été assurément depuis six mois une éclatante merveille. Elle a été le rendez-vous du monde, elle a offert le rassurant et fortifiant spectacle des ressources et de la vitalité d'une nation qui, dans ses épreuves, n'a pas perdu son génie. Par son succès elle a eu certainement une sérieuse influence sur les élections, et peut-être n'a-t-elle pas peu contribué à adoucir la crise dans laquelle les passions avaient entraîné la république. Aujourd'hui, c'est à peu près fini, la toile tombe sur le grand spectacle du Champ de Mars. On se retrouve en face des difficiles, des dures réalités de la politique, et c'est au parlement, aux partis de montrer que la nation qui a fait l'Exposition de 1889 peut aussi trouver en elle-même les éléments essentiels d'un gouvernement fait pour assurer à la France, avec la paix intérieure, la dignité devant le monde.

Le malheur est que ni les splendeurs de l'Exposition ni les excitations de la politique n'interrompent le cours, le triste cours des destinées humaines, et qu'à travers tout, les deuils ne nous sont point épargnés. La mort, l'éternelle destructrice qui poursuit son œuvre à travers tout ce qui vit ou tout ce qui se renouvelle, la mort ne suspend pas ses coups. Elle enlevait hier encore à la France un de ces esprits rares qui sont l'honneur de leur pays et de leur génération. M. Émile Augier vient de s'éteindre dans son aimable résidence de Croissy, vaincu par un mal implacable, dont on s'est déguisé, tant qu'on l'a pu, les progrès et l'irréparable gravité. Comme s'il avait eu lui-même, à travers sa bonne humeur et sa confiance dans la vie, le vague sentiment qu'il ne serait plus longtemps de ce monde, il s'était arrêté depuis quelques années. Il n'avait plus voulu rien ajouter aux ouvrages qui l'avaient illustré, prétendant, avec une modestie enjouée, qu'il ne voulait pas s'exposer à s'entendre dire qu'il se retirait trop tard; il s'était retiré sans avoir connu le déclin du talent et du succès. Il disparaît aujourd'hui dans l'éclat de sa pure renommée, après avoir parcouru une carrière de près d'un demi-siècle qui se confond avec l'histoire des lettres françaises et du théâtre de notre temps. M. Émile Augier était d'une génération qui succédait à celle de la restauration et de 1830. Au temps où il débutait, il y a quarante-cinq ans, par la plus gracieuse et la plus charmante des comédies, on se plaisait à le classer dans ce qu'on appelait alors l'école du bon sens, en mettant l'auteur de *la Ciguë* à côté de l'auteur de *Lucrèce*. En réalité, ces classifications ne sont qu'une illusion du temps. M. Émile Augier n'a été d'aucune école; il a pu subir des influences, il a échappé aux servitudes. Il s'est formé et développé dans la liberté de sa nature, franc et sans contrainte, s'inspirant de son temps sans le diffamer et sans le

flatter, allant de *la Ciguë* à *l'Acenturière* ou à *Gabrielle*, de *l'Aventurière* au *Mariage d'Olympe* et au *Gendre de M. Poirier*, pour arriver enfin à toutes ces œuvres de sa forte maturité, *les Effrontés*, *Maître Guérin*, *la Contagion*, *la Jeunesse*, *les Fourchambault*. Il a commencé par la poésie, il a fini par la comédie de mœurs, où il a pu déployer tous les dons d'un observateur sagace, pénétrant et hardi, habile à saisir les travers, les ridicules, les hypocrisies et les vices de la société où il a vécu.

Les œuvres de M. Émile Augier sont certes singulièrement variées. Elles vont de la fantaisie de *Philiberte* ou du *Joueur de flûte* aux crudités réalistes du bonhomme Guérin ou d'un Giboyer; mais ce qu'il y a de frappant dans toutes ces créations, à travers les diversités du talent, c'est que cet inventeur reste avant tout, entre tous ses contemporains, un esprit de la véritable lignée française. Ce qui fait son originalité, c'est ce tempérament partout sensible d'un écrivain à la fois robuste et sain, vigoureux et mesuré, peu enclin aux subtilités et aux excentricités, railleur et sarcastique sans amertume, libre et hardi de propos sans dépravation, réunissant, en un mot, dans un juste équilibre les qualités et peut-être les défauts de ce qui s'est toujours appelé l'esprit français. M. Émile Augier était visiblement de la race des continuateurs de la vieille comédie française; il en avait l'esprit, il en avait aussi la langue. Et l'homme chez lui n'était pas moins attachant que l'écrivain. Tout dans cette nature respirait la cordialité, la franchise, la droiture et le plaisir de vivre. Il avait été heureux, il avait mérité de l'être, n'ayant jamais connu les mécomptes de l'ambition déçue pas plus que les tourmens de l'envie. Ses succès, qui ne coûtaient rien au bon goût, ni à la dignité morale, suffisaient à ses vœux, et les succès des autres ne l'empêchaient pas de dormir. Ce maître de la scène était le plus bienveillant, le plus simple, le plus loyal des hommes, et si la mort, qui nous l'enlève, semble plus cruelle, c'est que nous vivons dans des temps où la France n'a pas trop de tout ce qui fait sa force et sa noblesse ou même sa parure devant le monde; plus que jamais elle a besoin de tous ceux qui représentent, dans les lettres comme dans la politique, le bon sens, la modération et l'honneur.

Où donc en est maintenant l'Europe après tous les voyages et les entrevues princières de ces derniers temps? Que reste-t-il de ces incidents d'un jour? L'empereur Alexandre III de Russie est rentré à Saint-Petersbourg. L'empereur Guillaume, laissant son parlement s'ouvrir tout seul à Berlin, discuter tout seul, même en l'absence du chancelier, sur la loi contre les socialistes, sur le budget ou sur les nouveaux armemens, l'empereur Guillaume s'est hâté de partir pour Athènes, où il vient de présider au mariage de sa sœur, et avant peu il sera à Constantinople. L'empereur François-Joseph n'a point quitté son empire; mais son chancelier, le comte Kalnoky, va maintenant à Fried-

richsrulle, sans doute pour remettre au point, comme on dit, la politique de l'Allemagne et de l'Autriche, les affaires de la triple alliance. Au demeurant, en est-on plus avancé? Que sait-on de plus sur la visite de l'empereur Alexandre à Berlin, sur les résultats de l'entrevue, de la conférence de M. de Bismarck avec le tsar? C'est toujours la question qui se débat entre les médecins Tant pis et les médecins Tant mieux de l'Europe, entre ceux qui veulent voir toute sorte de combinaisons et de mystères dans la conversation d'un diplomate avec un souverain, et de sceptiques, à demi optimistes, assez disposés à ne point croire aux mauvais présages. En réalité, on pourrait peut-être soupçonner que la visite du tsar à Berlin et les explications de M. de Bismarck, sans avoir changé sensiblement la situation, ont pu dissiper quelques ombrages, adoucir quelques aspérités et donner quelques chances de plus à la paix, au moins à la paix du moment. Ce serait un effort nouveau pour prolonger la trêve en Orient comme dans l'Occident. Seulement quel serait le prix de cette trêve? Comment M. de Bismarck aurait-il réussi à rassurer l'empereur Alexandre sur les intentions de la triple alliance, sur ce travail qui tend à enlacer l'Europe dans une coalition formidable, sur les affaires des Balkans, de la Bulgarie et de la Serbie? Le comte Kalnoky va sans doute avoir l'occasion d'être fixé à Friedrichsrulle; il pourra savoir ce qui s'est passé réellement à Berlin dans l'entrevue du chancelier avec le tsar, si on s'est entendu à demi ou si l'on ne s'est pas entendu du tout, si l'Autriche n'aurait pas été appelée, par hasard, à payer les frais d'un accord de circonstance, s'il n'y aurait pas eu des concessions dans les affaires d'Orient, en Bulgarie. On semble, pour le moment, n'être plus trop sûr de rien à Vienne et soupçonner que, par des calculs probablement profonds, il pourrait y avoir eu des gages donnés ou promis, ne fût-ce que pour neutraliser aussi longtemps que possible la Russie.

Ce qu'il y a de sensible, c'est que, si rien n'est changé dans le fond depuis le passage du tsar à Berlin, il y a au moins tous les signes, toutes les apparences d'une politique d'expectative et de suspension. On ne veut rien pousser à bout, on s'enveloppe d'une savante stratégie nécessitée sans doute par les circonstances, par l'état général de l'Europe. Le mot d'ordre est donné, et le discours lu tout récemment au nom de Guillaume II à l'ouverture du Reichstag à Berlin ne se borne pas seulement à déclarer que les espérances pacifiques manifestées il y a un an par l'empereur se sont réalisées; il ajoute avec une confiante assurance que toutes les relations permettent de croire au maintien de la paix de l'Europe durant l'année prochaine. Si ce n'est qu'un langage officiel, il prouve du moins qu'on a jugé utile pour le moment de renouveler cette déclaration pacifique. D'un autre côté, on commence à moins parler de la signification et des conséquences possibles du voyage de l'empereur Guillaume à Constantinople. Un instant on aurait dit que

ce voyage n'avait été conçu que dans la pensée d'entraîner la Porte dans des engagements périlleux, et il est certain que l'entrée de la Porte dans la triple alliance, si elle eût été possible, si elle n'eût rencontré l'invincible résistance du sultan lui-même, eût ressemblé à une manifestation d'hostilité contre la Russie. Aujourd'hui on semble se défendre d'avoir voulu donner une si grave portée à un simple voyage d'agrément. L'empereur Guillaume va à Constantinople, il visitera le sultan, puisque tel est son bon plaisir. On parlera peu de politique sans doute, il est plus que vraisemblable qu'on n'aura ni la tentation ni l'occasion d'étendre la triple alliance jusqu'au Bosphore. Les Turcs sont des diplomates trop avisés pour s'y prêter, et l'habile homme qui dirige la politique allemande sent bien qu'un tel acte serait par trop significatif, qu'il ne pourrait que précipiter une crise inévitable.

Évidemment cette triple alliance, au nom de laquelle on agite l'Europe en prétendant la pacifier, cette alliance, sans être ébranlée, subit une sorte d'arrêt ou d'épreuve; elle ne paraît pas pour le moment destinée à s'étendre, à enrôler de nouveaux alliés, et là même où elle a semblé un instant être vue avec faveur, elle rencontrerait, sans doute, de sérieuses difficultés. Que lord Salisbury ait eu la velléité ou la fantaisie de lier partie avec elle, qu'il se soit laissé aller à s'engager plus ou moins par des paroles, par des promesses, par des déclarations de sympathies, à défaut de traités, c'est possible, puisque des Anglais le croient et le disent; mais il est clair que l'opinion anglaise est loin d'être tout entière avec le premier ministre de la reine et qu'elle ne se livrerait pas sans résistance à une coalition préparée et conçue dans un tout autre intérêt que l'intérêt britannique. On a pu le voir il y a quelques semaines par cet article qui a retenti en Europe, que M. Gladstone, déguisé sous le nom d'*Outidanos*, a publié sur la politique de l'Italie, sur la politique présumée du ministère, et plus récemment encore un homme au langage mesuré, qui a été chef du *Foreign-officer*, lord Derby exprimait les mêmes opinions ou les mêmes réserves. Or, à considérer les élections qui se succèdent, la politique de M. Gladstone et de lord Derby n'est point sans avoir quelques chances de succès. De sorte que par le fait, après tous les voyages et toutes les entrevues, il n'y a rien de changé, que la triple alliance reste ce qu'elle est, une alliance restreinte, et que même M. de Bismarck est obligé de la sacrifier quelque peu ou de la limiter s'il veut se rapprocher de la Russie.

Quelle peut être maintenant, dans ces conditions, dans cette phase diplomatique que nous traversons, l'influence des affaires des Balkans, de la Bulgarie ou de la Serbie? Évidemment ces affaires n'ont qu'une importance relative, qui varie selon les circonstances, surtout selon les combinaisons dont le chancelier d'Allemagne peut se faire le puissant promoteur ou le négociateur. C'est là toute la question. Elle a été sans

doute agitée à Berlin; elle se débat aujourd'hui à Friedrichsruhe, dans les entretiens de M. de Kalnoky avec M. de Bismarck, et on ne voit pas bien ce que le prince Ferdinand provisoirement régnant en Bulgarie a cru gagner pour sa cause en mêlant à ces négociations la petite aventure de sa promenade presque clandestine en Europe. Le prince Ferdinand a passé à la dérobée par Vienne, il est allé à Munich et à Genève. Il est venu à Paris, où il a visité l'Exposition et fait l'ascension de la tour Eiffel. Il est allé à Londres; on ne dit pas qu'il soit allé à Berlin ni surtout qu'il ait poussé jusqu'à Pétersbourg. Il est aujourd'hui à Pesth, il ne semble pas pressé de regagner sa principauté. Il rentrera à Sofia comme devant, sans avoir trouvé sur son chemin ce qu'il cherchait, la sanction de sa souveraineté, la reconnaissance de l'Europe, toujours ballotté entre la Russie, qui le traite comme un usurpateur, l'Autriche, qui ne demanderait pas mieux que de le reconnaître, et le chancelier d'Allemagne, occupé à chercher le moyen de tout concilier, de donner raison à l'Autriche sans donner tort à la Russie, — dans l'intérêt de la paix. En attendant que M. de Bismarck ait résolu le problème, voilà la Bulgarie bien garantie, bien assurée du lendemain! Voilà l'Europe bien tranquillisée sur ce qui peut se passer à Sofia ou à Philippopoli, dans ces régions où règne M. Stamboulof au nom du prince Ferdinand, que personne n'a reconnu! S'il n'y a pas en Serbie la même question de souveraineté indécise, si de plus les démêlés conjugaux du roi Milan et de la reine Nathalie ont été quelque peu apaisés par une transaction qui a permis au jeune roi Alexandre de voir sa mère, la situation n'est peut-être pas bien meilleure. Quelques précautions diplomatiques que prenne la régence pour paraître indépendante des influences extérieures, l'assemblée nationale, la Skouptchina récemment réunie, n'a pas moins saisi l'occasion de la réponse au discours de la couronne pour faire une manifestation en faveur de la Russie. Soit, rien de plus simple peut-être que le souvenir des Serbes pour la grande protectrice des Slaves; seulement si les sympathies pour la Russie deviennent trop bruyantes, l'Autriche se sent menacée, — et voilà M. de Bismarck qui a encore un problème à résoudre, sa médiation à exercer!

Décidément ces états des Balkans, dont on avait cru fixer la condition par le traité de Berlin, sont destinés à ménager plus d'une surprise, plus d'un péril à l'Europe; mais si les Balkans ont toujours un aspect un peu sombre, il y a heureusement une autre partie de l'Orient qui est aujourd'hui en fête: c'est la Grèce, où vient d'être célébré, au milieu de toutes les pompes, le mariage du duc de Sparte, héritier de la couronne hellénique avec la jeune princesse Sophie, sœur de l'empereur d'Allemagne.

Ici tout se réunit pour offrir sous le plus beau ciel du monde, dans une contrée privilégiée de l'histoire, en présence du Parthénon, le plus

curieux des spectacles, le plus étrange assemblage de grandeurs mondaines attirées par un mariage. On pourrait dire que c'est la fête de cette honnête et digne maison de Danemark, si bien apparentée qu'elle a des princes et des princesses sur tous les trônes ou près de tous les trônes en Angleterre avec la princesse de Galles, en Russie avec l'impératrice, en Grèce avec le roi George, marié lui-même à une fille du grand-duc Constantin. Aussi tous les princes possibles se sont-ils donné rendez-vous pour un jour à Athènes. Le vieux roi de Danemark a fait le voyage pour présider au mariage de son petit-fils, de même que l'impératrice Frédéric, malgré son deuil, a tenu à accompagner sa fille, appelée à être l'héritière de la couronne de Grèce. On a vu débarquer au Pirée le tsarewitch, le prince et la princesse de Galles, bien d'autres encore, — et entre tous l'empereur Guillaume lui-même, qui a tenu à annoncer son arrivée à M. de Bismarck par un télégramme enthousiaste, où il lui envoie son salut et ses premières paroles « de la ville de Péricleès et des colonnes du Parthénon. » Et le mariage s'est fait avec ce cortège de princes, au milieu d'une population flattée de voir tant d'uniformes, tant de grandeurs de la terre. A la vérité, il y avait dans tout cela un contraste qui a été peut-être secrètement senti. Ce jeune duc de Sparte, dont on célébrait l'union, c'est le petit-fils du roi de Danemark, dépouillé par l'Allemagne, et cette jeune princesse Sophie, unie aujourd'hui au duc de Sparte, c'est la petite-fille du souverain qui a dépouillé le Danemark! Il y a eu aussi une particularité au moins bizarre. O vicissitude humaine! la voiture qui a servi au jeune couple grec serait tout simplement le carrosse préparé il y a plus de quinze ans pour l'entrée de M. le comte de Chambord dans sa bonne ville de Paris. Qui aurait dit que le carrosse destiné à l'entrée du roi de France à Paris devait servir quinze ans plus tard au mariage de l'héritier de la couronne hellénique avec une princesse allemande dans « la ville de Péricleès? »

Aujourd'hui, ces fêtes grecques sont passées comme un rêve de féerie. Elles ne sont point assurément sans intérêt pour un état nouveau que tant de princes viennent saluer. On sait bien cependant, et ce qui s'est passé à Athènes aurait pu le rappeler une fois de plus, que les alliances de famille ne changent pas la politique des états. Témoin le petit et honnête Danemark si agrandi par les alliances et si mal protégé contre la conquête; témoin le roi George lui-même, qui, malgré l'origine russe de la reine, n'a pas moins vu il y a quelques années la Russie joindre ses navires aux navires de l'Europe pour contenir l'ambition un peu trop impatiente de la Grèce. Rattachée à la Russie, à l'Allemagne, à l'Angleterre par les liens de famille, à la France par de vieilles et irrésistibles sympathies, la Grèce a droit à toutes les espérances sans doute; c'est surtout et avant tout par une bonne politique qu'elle peut préparer avec sécurité l'avenir auquel elle aspire en Orient.

C'est le destin des peuples et des princes. Pour les uns, les fêtes des mariages; pour les autres, l'épreuve des deuils publics. Au moment où le peuple grec s'associait à un événement heureux pour sa dynastie, la nation portugaise était frappée par la mort de son roi dom Luiz, qui vient de succomber peu après son frère enlevé tout récemment. Le roi dom Luiz, qui était marié avec une fille du roi Victor-Emmanuel, Maria-Pia, était encore presque jeune; il avait à peine dépassé cinquante ans. Il était le second fils de la reine dona Maria, si éprouvée autrefois, et du prince Ferdinand de Cobourg, qui, depuis, a vécu longtemps dans la retraite, étranger à toute ambition, adonné à ses goûts de savant et d'artiste. Dom Luiz n'avait pas d'abord semblé fait pour le règne. Il n'était arrivé à la couronne, en 1861, que par la mort prématurée de son frère dom Pedro V, qui a laissé le souvenir mélancolique d'un prince sérieux, sévère pour lui-même, préoccupé de problèmes sociaux, un peu philosophe et frappé pour ainsi dire dans l'accomplissement de ses devoirs. Dom Luiz était en effet devenu roi dans des circonstances tragiques et presque mystérieuses. Son frère, dom Pedro, venait de succomber à vingt-quatre ans, victime d'un mal qu'il avait contracté dans un voyage à travers des provinces envahies par les fièvres, et avec lui coup sur coup deux de ses frères étaient frappés! Dom Luiz héritait de tous ces deuils. Le nouveau souverain, qui différait de son frère par la vivacité de son esprit et sa gaieté expansive, a été aussi plus heureux: il a régné vingt-huit ans. On ne peut pas dire que son règne ait été marqué par des événements éclatans, il a du moins, pendant ces vingt-huit ans, dirigé avec une intelligence prévoyante et déliée les affaires du Portugal, respectant fidèlement les institutions, laissant toute liberté aux partis, à son parlement, n'intervenant que pour stimuler les travaux, les progrès dont le pays pouvait profiter. Il a eu un jour l'occasion de faire preuve d'une raison éclairée et ferme. C'était au temps où l'Espagne, jetée dans une révolution, rêvait l'union ibérique ou demandait un roi au Portugal. Ni dom Luiz, ni son père, le roi Ferdinand, ne se laissaient tenter par ce rêve, et, dans leur résistance, ils avaient certainement pour complice le bon sens national.

Ce qu'on peut dire de mieux, c'est que le roi dom Luiz laisse le Portugal intact dans son indépendance et guéri des révolutions par la liberté toujours respectée. Il a aujourd'hui pour successeur son fils, le duc de Bragance, qui arrive au trône dans la fleur de l'âge, qui est lui-même marié avec une princesse française, fille de M. le comte de Paris, et ce nouveau règne qui s'ouvre ne peut qu'assurer au Portugal la continuation de la paix intérieure sous la protection et la garantie des institutions libérales.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Le mois d'octobre s'achève en laissant une assez forte déception aux optimistes, qui comptaient voir s'ouvrir immédiatement une longue et brillante campagne d'affaires. L'accès d'enthousiasme auquel avait donné lieu, dans certains cercles financiers, le résultat des élections générales, a été de courte durée. Dès le milieu du mois, la rente française, que l'on croyait partie pour des cours inconnus jusqu'ici, était ramenée de 87.90 à 87.37. Dans la quinzaine qui a suivi, les affaires ont été languissantes, et notre 3 pour 100, sur les mouvemens duquel se règle toute la Bourse, a oscillé entre les cours extrêmes de 87.50 et 87.10. Il reste à ce dernier cours, soit à 0 fr. 40 seulement au-dessus du dernier cours de compensation. L'Amortissable, coté il y a deux semaines 90.70, a reculé à 90.55. Le 4 1/2 a été porté de 105.67 à 105.85 par quelques achats de l'épargne.

La spéculation, surprise par le marasme du marché, a cherché de tous côtés des explications à une attitude qu'elle ne comprenait pas tout d'abord et qui dérangeait ses calculs. On a invoqué tour à tour les demandes considérables de crédits présentées au Reichstag allemand pour dépenses militaires, la persistance d'une situation troublée dans l'île de Crète, la disposition présumée de quelques puissances à hâter la reconnaissance officielle du prince de Bulgarie, de prétendus mouvemens de troupes russes sur la frontière autrichienne, l'entrée de l'Angleterre dans la triple alliance; puis, en ce qui touche nos affaires intérieures, un projet d'emprunt que préparerait le ministre des finances, la prolongation des grèves dans le Nord et dans le Pas-de-Calais, la probabilité d'une crise ministérielle à la rentrée des chambres, de mauvaises nouvelles du Tonkin, une certaine mésintelligence entre quelques-unes de nos sociétés de crédit.

La raison la plus sérieuse, celle qui a pesé pendant toute cette période sur le marché et ralenti l'activité des transactions, est le resserrement de l'argent à Londres, à Berlin et presque sur toutes les places, phénomène économique parfaitement étudié et connu, puisqu'il se reproduit invariablement chaque année à la même période, et qui semble cependant causer toujours une égale surprise au monde de la Bourse. La préoccupation constante de la place a été la question du maintien actuel des taux de l'escompte par les deux Banques d'Angleterre et de France ou de leur élévation d'une unité. De plus, la liquidation mensuelle s'approchant, l'appréhension des reports chers a paralysé toute

initiative. En fait, il n'y a pas eu élévation de l'escompte, mais les acheteurs ont été soumis à des conditions fort dures pour la prorogation de leurs engagements, surtout à Berlin et à Vienne, à Londres aussi, mais dans une moindre mesure.

Les fonds russes à Berlin sont restés très calmes, le 4 pour 100 1880 à 94 fr. 40, la dernière émission (mai 1889) à 91.90, en hausse de près de 0 fr. 50. La situation budgétaire de la Russie justifie ces cours élevés.

La rente italienne s'est négociée aux environs du cours rond de 94 francs, plus souvent au-dessous qu'au-dessus. Le dernier cours est 93.85. Le gouvernement de M. Crispi a enfin réussi à conclure avec un syndicat italo-anglo-allemand une opération financière portant sur 425,000 obligations de chemins de fer, cédées à 282.50. Il y a un peu moins de deux ans une vente d'obligations de chemins de fer avait été conclue au prix de 285 francs. Il est vrai qu'à cette époque les cours de la rente italienne étaient également plus élevés. Il est probable qu'une partie au moins du nouvel emprunt va être mise en souscription publique en Allemagne dans la première quinzaine de novembre.

L'Extérieure a oscillé autour de 75 francs, le Portugais autour de 68, le Turc autour de 17.20; l'Unifiée a gagné deux unités à 472.50.

Le Hongrois 4 pour 100 or a été porté de 86 à 86 3/4; les marchés du continent ont fait bon accueil au projet de budget du royaume de Hongrie, présenté au Reichstag de Pesth par le ministre des finances, M. de Weckerle. Ce projet accuse un excédent de 17 millions de florins des recettes ordinaires sur les dépenses ordinaires, et un déficit insignifiant de 400,000 florins sur la totalité des dépenses ordinaires et extraordinaires. C'est l'équilibre obtenu enfin pour la première fois depuis 1867, c'est-à-dire depuis l'établissement du dualisme.

L'emprunt du Brésil, émis ce mois-ci à Londres et à Paris, en rente 4 pour 100, au taux de 90 pour 100, a complètement réussi et se négocie en banque avec une prime de 1 à 1/4 pour 100. On sait que le produit de cette opération doit être affecté à la conversion d'anciens emprunts 5 pour 100.

Les fonds argentins se sont assez bien tenus et quelques-uns même ont légèrement repris, bien que la prime sur l'or, après avoir fléchi à 100 pour 100, se soit, depuis, relevée à 115 pour 100.

Les titres des sociétés de crédit ont donné lieu à très peu d'affaires et la plupart ont à peu près conservé leurs cours du milieu du mois.

L'action du Comptoir national d'escompte avait été portée de 665 à 700 francs sur la convocation d'une assemblée générale extraordinaire appelée à statuer sur l'augmentation du capital, rendue nécessaire par l'accroissement rapide des dépôts. Le Conseil d'administration a cru devoir publier une note pour rappeler les actionnaires trop enthousiastes à une appréciation plus modérée de la situation. Les titres ont été aussitôt ramenés aux environs de 660.

Le Crédit mobilier se tient à 480. Cet établissement, de concert avec la Société générale et la Société de Dépôts, a mis en souscription publique le 28 courant, au prix de 290 francs, 96,000 obligations de 500 francs 3 pour 100 d'une compagnie espagnole qui se propose de construire une ligne de chemins de fer de Linarès au port d'Almeria, à l'aide d'une forte subvention du gouvernement espagnol et d'un traité de construction à forfait avec la Compagnie française de Fives-Lille.

Le Crédit foncier a été attaqué par un groupe de spéculateurs et a vu ses titres rétrograder de 1,312.50 à 1,295. Les obligations à lots de cet établissement n'ont pas encore regagné entièrement la faveur du public.

Malgré leurs brillantes recettes, les Omnibus et les Voitures ont reculé de 1,300 à 1,285 et de 790 à 780. L'augmentation de recettes depuis le commencement de l'exercice atteint jusqu'ici 4 millions pour la première de ces sociétés et 4,330,000 francs pour la seconde. La Compagnie transatlantique s'est tenue à 600 francs, le Gaz à 1,423.75, le Suez a reculé de 2,320 à 2,307.50.

La Compagnie de Rio-Tinto distribue à ses actionnaires un acompte de 10 schillings sur le dividende de 1889. L'action s'est tenue entre 305 et 316. Le télégraphe de Paris à New-York, porté brusquement de 120 à 150, reste à 142.50. Un mouvement analogue s'est produit sur les allumettes.

La Ländlerbank d'Autriche, qui s'est élevée de 535 à 565 francs, va procéder, à partir du 6 novembre prochain, à la distribution des sommes portées à son bilan au compte réserves, sous la rubrique : agio de l'or sur le capital. Ces sommes s'élèvent à 7,700,000 florins, soit 38 1/2 florins par action, ou, en francs au cours du change actuel, 81.40.

Cette institution a traité définitivement avec le gouvernement du prince Ferdinand de Cobourg pour un emprunt bulgare de 30 millions de florins, à 6 pour 100, dont 25 millions ferme et 5 à option, le service étant garanti par un gage spécial, les lignes de chemins de fer de Zaribrod à Vakarel et de Yamboli à Burgas. L'émission sera lancée en Autriche, en Belgique, en Hollande et probablement aussi en Suisse. Des considérations politiques n'ont pas permis de songer à une émission en France ou en Allemagne.

La faiblesse du marché des rentes a amené des réalisations correspondantes en actions de nos grandes Compagnies de chemins de fer, surtout sur le Nord et le Lyon. Les Chemins étrangers se sont assez bien tenus ; le Saragosse toutefois a reculé à 310 francs.

IDYLLE ET DRAME DE SALON

DERNIÈRE PARTIE (1).

XI.

Ils ne s'étaient plus revus. — Régis savait Béatrix à Laverdun, c'est-à-dire tout près de lui, car il avait rejoint son père à Montignan. Mais il ne faisait rien pour la rencontrer. Une communication, qui lui était parvenue par l'entremise de M^{me} Amelot, lui avait imposé un surcroît de patience. Et, d'ailleurs, une grave maladie de l'abbé Cordiac, son ex-précepteur, l'occupait pieusement : il tenait compagnie au vieux prêtre agonisant, pendant la majeure partie de ces longues et cruelles journées d'été.

Mais le digne vieillard, au bout de la seconde semaine, mourut ou s'éteignit sans secousse.

Les préparatifs de ses obsèques ne furent pas des plus compliqués, car il avait demandé un enterrement de pauvre. Seulement, la reconnaissance et la sympathie de ses anciens paroissiens se chargèrent, quand même, de lui faire de belles funérailles : le monde afflua autour de ce modeste cercueil, que n'étoilait même pas la croix d'honneur, jadis gagnée sur un champ de bataille; et la petite église fut vite pleine.

Le deuil était conduit par MM. de Montignan, aucun parent ne s'étant trouvé là pour réclamer la première place.

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre et du 1^{er} novembre.

Pendant la cérémonie, aussi simple et aussi brève que le vénérable défunt l'avait souhaité, Régis, absorbé par les souvenirs qu'une piété quasi filiale évoquait en foule du fond de sa mémoire, et peut-être aussi par les préoccupations d'autre source qui s'associaient naturellement à la meilleure part de ces souvenirs, Régis ne remarqua personne parmi les nombreux assistans.

Mais, quand l'humble cortège se mit en route pour gagner le cimetière, sous le grand soleil de midi, le jeune homme aperçut, au milieu des femmes du pays, M^{me} et M^{lle} de Laverdun, vêtues de noir. Entourées d'un cercle respectueux, elles marchaient presque isolées et, par cela même, mieux désignées aux regards de tous.

Régis, avec autant de gratitude que d'émotion, les salua. Et, derrière le cercueil porté à bras, les deux filles de campagnards en vêtements de deuil ou du dimanche s'allongèrent sur la blanche route poussiéreuse.

Le cimetière étant situé à moitié chemin entre Montignan et Laverdun. — car les deux localités fraternisent dans la mort et n'ont qu'un même champ de repos, — il fallait, pour s'y rendre, monter une assez rude côte en bordure du parc très étendu qui entoure le château de Laverdun.

On allait lentement, sous l'ardeur méridienne d'un soleil de juillet. D'abord, on s'était entretenu à voix basse; puis, on avait un peu haussé le ton des causeries entre voisins. Et, finalement, chacun s'occupait de ses petites affaires, pensant de moins en moins au défunt : la vie fait toujours tort à la mort. Cependant, l'instinct de religiosité et de superstition de la plupart des bonnes gens qui suivaient la bière maintenait un certain ordre dans le cortège et une certaine décence dans les conversations : c'était beaucoup plus imposant et plus recueilli que le convoi funèbre d'un citadin. On se relâchait un peu, mais sans oublier tout à fait le mort, ni surtout la mort.

Comme on arrivait à l'intersection de la grand'route et d'un chemin aboutissant en face du parc, un cavalier, qui allait déboucher sur la route, rangea son cheval contre le talus, à l'angle du chemin, et, se découvrant avec gravité, céda le pas au convoi. — Ce cavalier, c'était le comte de Laverdun.

Du haut de son grand cheval bai, il assistait impassible, ayant remis son chapeau sur sa tête, au lent défilé du cortège. Son visage, qui s'était imperceptiblement contracté au moment où le père et le fils avaient passé devant lui, venait de reprendre cette immobilité rigide dont la persistance donnait, d'habitude, à ses beaux traits réguliers une apparence vraiment marmoréenne. Du reste, il avait eu soin de ne se couvrir qu'après le passage de MM. de Mon-

tignan, lesquels, à sa vue, s'étaient légèrement inclinés. Mais, peu connu dans la contrée, où, depuis tant d'années, il ne séjournait plus, il n'était guère salué et pouvait contempler avec indifférence la funèbre procession. Son regard terne et sévère errait donc distraitement sur toutes ces faces paysannesques, tannées ou rubicondes, lorsque, parmi elles, il reconnut soudain la tête encore charmante de sa femme et le gracieux visage de sa fille.

Ses sourcils se froncèrent, un pli dur marqua son front comme d'une balafre ; et, d'un geste ironique, où il semblait vouloir allier des félicitations à son salut, il souleva son chapeau. Puis, d'un mouvement brusque, il tourna bride, renonçant, pour le moment, à rentrer au château.

Il n'y rentra que vers le soir, et pour monter tout droit chez sa femme.

Celle-ci travaillait paisiblement avec sa fille à l'arrangement d'une corbeille de fleurs destinée à la table du château.

— Vous avez enfreint ma défense, leur dit-il avec une froideur voulue. Pourquoi?.. Si je ne vous l'ai pas demandé plus tôt, si je ne suis pas revenu, ce matin, pour le déjeuner, c'est que j'ai craint de me laisser emporter à des reproches violens, qu'il m'eût répugné de vous infliger alors que vous sortiez à peine de l'église et du cimetière.

— De quelle défense parlez-vous? demanda M^{me} de Laverdun.

— De celle qui a trait aux Montignan, bien entendu... Il ne vous est certes pas interdit d'assister aux enterremens, mais sous cette réserve que le deuil ne sera point conduit par ces gens-là.

— Nous avons connu l'abbé Cordiac, répliqua la comtesse sans se troubler. Béatrix surtout a été longtemps dans les meilleurs termes avec lui; elle a eu recours à son ministère comme pénitente et comme donatrice. On nous avait envoyé un billet de part, une lettre d'invitation qui a, du reste, passé sous vos yeux; nous ne pouvions faire autrement que d'accompagner le cercueil de cet excellent homme jusqu'au cimetière... Il nous a plu de le faire simplement, à pied. Est-ce là ce que vous nous reprochez?

— Vous savez bien que non, dit le comte avec rudesse. Ce n'est pas le goût des choses simples que vous m'avez habitué à vous reprocher... Ce que je vous reproche, c'est d'avoir contrevenu à l'ordre formel et général que je vous avais donné, une fois pour toutes, de rompre désormais toute espèce de relations de voisinage et autres avec MM. de Montignan père et fils... Avez-vous oublié cette consigne... que je vous ai imposée dans votre intérêt? Car la rupture n'entraîne pas dans mes vues primitives; je voulais

que M. Régis de Montignan vous fréquentât librement, sauf à se voir interdire certains tête-à-tête. Je le voulais pour lui permettre de se mieux édifier quant à mes projets sur ma fille... Mais je me suis ravisé... par miséricorde, après sa dernière visite, à Paris. Ne vous en souvenez-vous pas?

— Nous n'avons pas été voir ces messieurs, répondit la comtesse en se levant avec un commencement d'agitation. Et ils ne sont pas venus nous rendre visite, que nous sachions... Donc, la consigne, quoique nous ne soyons point à la caserne, a été respectée.

— Vous n'avez pas été les voir, et ils ne sont pas venus vous voir. Toujours est-il que vous les avez vus, et en une circonstance où vous étiez parfaitement certaines, à l'avance, que vous les verriez.

— Si le hasard même des rencontres, s'écria M^{me} de Laverdun, dont l'impatience s'aggravait à vue d'œil, doit nous être imputé à crime, il ne fallait pas nous faire venir ici.

— Je vous ai fait venir ici, parce que c'est ici, dans cette terre dont je porte le nom et qui n'est jamais sortie du patrimoine de ma famille, que je suis vraiment chez moi... Or, ayant à recevoir les hôtes que vous savez...

— Voilà qui ne m'intéresse guère! interrompit la comtesse. Et ces hôtes-là ne seront les miens que dans les limites où la politesse m'infligera la corvée de leur faire honneur.

— Cela suffira, dit le comte avec hauteur. Le reste me regarde... Dans huit jours, le duc et la duchesse de Losne, accompagnés de leur fils, seront ici. Veuillez vous préparer à les bien recevoir.

— Béatrix, mon enfant, laisse-nous... C'est mon tour de te le demander... Et ne te désole pas trop : ta mère est et sera toujours de ton parti.

M^{me} de Laverdun avait parlé avec émotion, et il était aisé de voir que sa résolution était prise d'en finir. La jeune fille, qui avait les yeux gros de larmes, se retira sans dire un mot, mais non sans avoir adressé à sa mère un regard valant un baiser. — Celle-ci, évidemment à bout de patience, allait et venait par la chambre, sorte de terrain neutre entre les appartemens du comte et ceux de la comtesse, salon d'été orné de tentures claires, garni de meubles bas et légers, qui attestaient des goûts de jeune fille et rappelaient que Béatrix avait été, avant sa mère, et plus qu'elle, la châtelaine de Laverdun.

— Monsieur, dit la comtesse à son mari en s'arrêtant assez loin de lui, votre changement d'attitude a été si brusque, vous avez passé si rapidement d'une indifférence méprisante à une odieuse et

tyrannique ingérence, que vos nouvelles prétentions m'ont prise au dépourvu, je l'avoue... Provisoirement, je me suis résignée à subir, sinon vos exigences, du moins votre présence... Mais vous ne vous attendez pas, je suppose, à ce que je tende tardivement le col à votre joug, ni surtout à ce que je vous immole ma fille... Comment se fait-il, d'abord, que vous ne vous contentiez plus de votre droit de *veto* et qu'il vous faille aller jusqu'au plus criant des abus de pouvoir?

— Je vous avais accordé un délai d'un an, me réservant, passé ce délai, de prononcer sur le sort de Béatrix, dans le cas prévu où vous négligeriez de m'obéir. Il vous a plu de pousser votre fille en avant, pour donner l'assaut à mes résistances... J'ai dû prendre, sans plus attendre, une décision énergique.

— J'aurais compris des menaces, un châtimeut même... le couvent, à la rigueur, jusqu'au jour où Béatrix aura atteint l'âge de disposer d'elle-même... Mais le mariage, un mariage qu'elle réprouve... c'est d'une brutalité... superflue. Car vous n'espérez pas mon consentement?... Vous refusez le vôtre au projet de mon choix. Je refuse le mien à vos combinaisons... Et après? Nous sommes quittes.

— Soit. Mais vous paraissez ignorer que, en cas de dissentiment, le consentement du père suffit.

— Ah!.. Réflexions faites, cela ne m'étonne pas. Il suffit de voir un homme en plein exercice de son autorité pour comprendre que les lois rédigées par les hommes ne peuvent être qu'iniques à l'endroit des femmes... Mais le consentement de Béatrix? La loi est-elle donc si parfaite que vous puissiez aussi vous en passer?

— Béatrix est une enfant, qu'amusera la perspective d'être princesse, puis duchesse, et très riche... Or, à cet âge-là, quand une perspective vous amuse, elle est bien près de vous séduire... D'ailleurs, votre fille aime le monde.

— Qu'en savez-vous?... En tout cas, si elle l'aime, ce n'est ni votre faute ni la mienne. Étant données l'éducation qu'elle a reçue et la vie qu'elle a menée...

— Elle tient de vous. Elle est mondaine, vous dis-je.

— Encore une fois, qu'en savez-vous?

— On me l'a dit.

— Qui cela?

— Qui?... Une personne... plusieurs personnes, qui l'ont vue à l'œuvre et qui ont pu la juger.

M. de Laverdun eût pu nommer M^{lle} Mac-Fregor sans se compromettre aux yeux de la comtesse, laquelle avait toujours dédaigné de s'occuper des relations de son mari.

— Cette personne ou ces personnes ne se sont peut-être trom-

pées qu'à moitié. Mais vous vous trompez tout à fait lorsque vous supposez Béatrix capable de renoncer à l'homme qu'elle aime depuis l'enfance, pour un prince, pour un duc embryonnaire qu'elle ne connaît pas.

— Elle le connaît, et ne le déteste point.

— On vous a dit cela aussi?... Les mêmes gens?

— Oui. Et d'autres encore, plus directement intéressés à le savoir.

— M^{me} de Losne, peut-être?

— Justement... Elle a ce projet à cœur. Et elle m'a parlé de toutes ces choses...

— Elle-même? Son témoignage est suspect, vous en conviendrez!

— Elle-même, mais d'abord par l'intermédiaire d'autres personnes.

— Ah! oui, toujours ces mêmes personnes...

— Oh! mon Dieu, je n'ai pas à faire autrement mystère du nom de celle qui s'est entremise avec le plus d'obligeance et d'activité : il s'agit de M^{de} Mac-Fregor, une amie de ma jeunesse...

— Peut-être un souvenir aussi? ou de votre âge mûr? Car sa réputation... Et voilà vos intermédiaires! Et c'est du haut de votre vertu, accouplée à ces vertus-là, que vous continuerez de manquer au respect que vous me devez!.. Écoutez-moi, monsieur. Vous vous rappelez, sans doute, que je vous ai menacé de vous obliger à dire tout haut pourquoi vous ne voulez pas de Régis de Montignan comme gendre. Eh bien! puisque le temps et les ménagemens n'ont eu d'autre effet que de vous rendre plus exigeant et plus injuste, je saurai vous braver en face... J'annoncerai hautement mon choix et celui de ma fille, et je commencerai par en faire part à ceux qui seront nos hôtes dans huit jours, ayant soin d'ajouter que je ne suis pas plus que vous en humeur de céder.

— Essayez!.. Si vous osez cela, j'oserai, moi aussi, mettre à exécution ma menace.

— Eh bien! je serai aise de voir si vous aurez enfin le courage de votre opinion... Voilà des années que vous m'insultez, dans votre esprit, d'un doute infamant, rendu plus infamant par la connaissance que vous avez de mes intentions à l'égard de ma fille. Nous verrons si vous avez la logique de vos erreurs et de votre mépris!

C'était dit avec une si superbe indignation, avec une telle assurance de regard et de maintien, une telle hauteur de ton, que le comte de Laverdun, une fois encore, sentit fléchir sa cruelle conviction.

— Vous savez ce que je vous ai écrit, répliqua-t-il, il y a quel-

ques mois. Alors même que je me sentirais disposé à abandonner mes longues préventions, trop justifiées, je ne pourrais négliger tout à fait, dans une question qui intéresse mon nom et l'avenir de ma fille, l'opinion du monde. Quoi que vous fassiez, quoi que vous disiez, cette opinion vous condamne ou vous accuse... ce qui revient au même.

— Mais vous, s'écria la comtesse en marchant sur son mari, vous, monsieur, oui ou non, me croyez-vous coupable ?

Ses yeux, habituellement doux et indifférens, ou un peu dédaigneux, étincelaient de résolution et de colère.

— Ne me forcez pas à vous redire, murmura M. de Laverdun dont la voix avait beaucoup baissé tout à coup, que, rien n'étant venu modifier les élémens de ma conviction, je ne puis que me reporter en pensée à toutes les souffrances que vous m'avez infligées jadis... Coupable ? A présent ? Non, sans doute. Mais, autrefois !.. Y a-t-il eu, d'ailleurs, quelqu'un ou quelque chose pour influencer, depuis peu, sur ma croyance ?

S'il ne mentait pas tout à fait, il ne disait pas non plus l'exacte vérité. Car il avait beaucoup causé avec M^{lle} Laura Mac-Fregor, laquelle, intéressée, par amour ou rancune, à faire manquer le mariage de Régis, n'avait rien épargné pour replanter plus avant dans le cœur de son interlocuteur bien des doutes, ou plutôt bien des certitudes meurtrières. En sorte qu'il se hérissait de plus en plus contre toute velléité de faiblesse ou d'apaisement.

Quoi qu'il en fût, le comte avait laissé fléchir sa voix. L'émotion qui le ressaisissait, chaque fois qu'il avait à rappeler ce passé que sa jalousie avait fait si douloureux, s'était, malgré lui, de nouveau révélée. Et la comtesse, avec son instinct de femme, ne pouvait hésiter à se croire toujours aimée, — aimée, du moins, de cet amour mêlé de haine qu'attisent encore les rancunes. — Peut-être eût-il suffi d'un mot pour amener une explication décisive, où les anciens griefs se fussent dissous dans les larmes.

Mais l'orgueil fut le plus fort. Et M^{me} de Laverdun se contenta de formuler cette conclusion :

— Nous avons tout dit l'un et l'autre... Puisque nous ne devons céder ni l'un ni l'autre, ne discutons plus : agissons.

Sur quoi, traversant la pièce, elle gagna sa chambre, qui était voisine.

Là, elle réfléchit. Et, ayant réfléchi, elle sentit tout ce que sa situation avait d'inextricable. La menace qu'elle avait, par deux fois, lancée à son mari, était de celles que l'on n'exécute point, par la raison que l'on serait la première victime de l'exécution. En outre, il y a des choses qu'une mère ne peut dire à sa fille, ni supporter qu'on lui dise ou qu'on lui laisse entendre.

L'angoisse et la colère dérivant du sentiment de son impuissance amenèrent M^{me} de Laverdun à un état de surexcitation nerveuse qui finit par se résoudre en des larmes brûlantes. Elle pleura silencieusement, accoudée à son prie-Dieu.

Mais, bientôt, l'une des deux portes de la chambre grinça doucement sur ses gonds ; et Béatrix, dont l'appartement n'était séparé de celui de sa mère que par cette porte, s'avança jusqu'au prie-Dieu. — Ayant dévisagé M^{me} de Laverdun, la jeune fille l'embrassa longuement. Puis :

— Mère, lui dit-elle, il y a quelque chose entre vous et mon père, quelque chose que j'ignore, mais qui pèse sur moi comme sur vous... Ne pourrai-je jamais en être instruite ?

— Que veux-tu qu'il y ait, mon enfant, outre la rancune d'une mésintelligence déjà ancienne?... Ton père ne m'aime pas, parce que je lui ai résisté jadis. Et il a la cruauté de ne pas séparer ta cause de la mienne.

— Vous lui avez résisté?... En quoi ?

— Mais... tout simplement en lui refusant de rompre avec le monde, pour aller m'enterrer avec lui à Laverdun ou ailleurs.

— Il prétendait vous priver à tout jamais du séjour de Paris ?

— A tout jamais... je ne sais trop. Il avait, en tout cas, la prétention de m'imposer, pendant les trois quarts, au moins, de l'année, une existence de véritable recluse.

— Et ce fut la seule cause de votre désaccord ?

— La seule que je sache.

— C'est bizarre.

— Pourquoi dis-tu cela?... A quoi penses-tu ?

La jeune fille semblait, en effet, toute songeuse. Ce n'était plus la ricieuse et vive enfant, dont l'exubérance de vie et l'ardeur au plaisir avaient alarmé Régis après l'avoir charmé. Dans son œil bleu, naguère si mobile et si hardi ou si curieux, un reflet de mélancolie s'était fixé ; entre les paupières, que des pleurs récents avaient gonflées, le regard glissait sans cesse à terre, alligé et terni.

— Oui, à quoi penses-tu ? répéta la comtesse.

— Je pense, répondit Béatrix avec lenteur, qu'il est étrange que Régis, pour qui mon père a tant d'antipathie, ait précisément les idées et les goûts de mon père.

— S'il t'a fait part de pareilles idées et de pareils goûts, ma chère petite, que ne lui as-tu, tout de suite, mis le marché à la main ? Vous ne vous entendrez jamais, crois-moi !

M^{me} de Laverdun avait parlé avec élan. On eût dit qu'elle était aise, après avoir constaté la mélancolie de sa fille, de pouvoir rattacher cette mélancolie à une première déception d'amour. — C'est que les difficultés de sa situation se fussent bien singulièrement

aplanies, si, du fait de Béatrix elle-même, l'épineux projet de mariage se fût trouvé compromis.

Mais la jeune fille, tout à coup, releva fièrement la tête, et :

— Je ne serai jamais parjure ! s'écria-t-elle. D'ailleurs, Régis a raison : le monde est malsain...

— Quoi ! Tu y renoncerais ?

— J'espère en avoir le courage... Et, quand je vois un ménage comme le vôtre, ma chère maman, saccagé par des dissentimens d'origine purement mondaine, je sens que la vérité est aux antipodes de cette existence toute factice... Car vous êtes bonne, ma mère, et vous êtes belle. Mon père est beau, et il est bon, comme vous...

— Oh ! bon ! fit la comtesse avec amertume.

— Oui, bon, répéta avec conviction la jeune fille. Je le devine, si je ne puis, hélas ! en avoir encore la preuve. Il est fier, entier, absolu, jaloux peut-être... Que sais-je ? mais surtout incompris, méconnu... Oh ! pardon !

— C'est cela ! Accuse-moi pour le mieux défendre !

— Oh ! non, jamais cela ! — s'écria Béatrix en prenant sa mère par la taille, comme une amie, et en mettant un baiser sur les beaux cheveux de la comtesse, que l'âge n'avait pas encore décolorés. — Mais on peut ne pas s'entendre, faute de parler la même langue ou de donner aux mots la même signification, sans être à tout jamais incapables de se comprendre... Il suffirait, je crois, quelquefois, d'un interprète... ou d'un trait d'union... Ah ! si j'avais été là, toujours, entre vous !.. Je me rappelle avoir entendu dire que mon père, pendant quelque temps, a beaucoup aimé à me regarder jouer ; qu'il me prenait sur ses genoux et m'embrassait, attendri ; qu'il semblait joyeux de me revoir, ému en me quittant... Puis, ses visites se sont espacées, il a paru se désintéresser de ce qui me concernait, il est venu de moins en moins jusqu'au jour où il a cessé tout à fait de venir. Pourquoi ? je ne le sais. Mais je sais bien que, si j'eusse été près de lui, je lui aurais appris à vous comprendre, à vous aimer... Je vous ai bien aimée de loin, moi !.. Oh ! si j'avais vécu près de vous deux, que tout serait différent ici !

— Mais, ma chère enfant, si tu as été élevée loin de ton père et loin de moi, c'est qu'il l'a voulu.

— Je le sais. Mais n'a-t-il jamais donné d'autre raison que son désir de me soustraire aux influences plus ou moins pernicieuses de la vie de Paris et des habitudes mondaines ?

— Aucune... à ma connaissance.

M^{me} de Laverdun semblait au supplice. Les circonstances l'initiaient au plus douloureux malaise moral qu'il y ait peut-être en ce

monde : l'obligation de rougir devant son enfant, sans la honte intime d'aucun forfait véritable et sans la possibilité de se justifier.

— Alors, reprit bientôt Béatrix, comment se fait-il que mon père veuille aujourd'hui me faire contracter un mariage dont le premier effet serait de me jeter en pleine dissipation mondaine? Il y a là une contradiction flagrante que je voudrais bien que l'on m'expliquât.

Elle avait repris sa mine songeuse. Sa mère voulut essayer de clore l'entretien.

— Mon enfant, lui dit-elle, ton père ne cherche, pour le moment, qu'à rompre la trame que nous avons ourdie de concert. Le prince de Poigny était là; il s'est avancé, ou l'on s'est avancé pour lui : ton père s'en sert comme d'un instrument... Au fond, sois sûre qu'il lui est parfaitement égal que tu épouses celui-là ou un autre, ou même que tu n'épouses personne, pourvu que tu n'épouses pas Régis, qui a le tort d'être patronné par moi.

— Je me refuse à croire que mon père, si hautain, si fier, s'abaisse à une si mesquine vexation.

— Eh bien! si tu veux t'en convaincre, ma chère petite, renonce à Régis et va le dire à ton père. Tu verras qu'il te tiendra quitte du reste.

— Je ne puis renoncer à Régis, dit avec gravité Béatrix.

Puis, le visage éclairé soudain par un sourire :

— Mais je puis faire mine d'y renoncer, ajouta-t-elle.

Et, ayant poussé sa mère avec douceur vers un siège, elle lui prit les mains et se pelotonna gracieusement à ses pieds.

— Voyez-vous, mère, reprit-elle en levant ses yeux clairs, il ne faut pas trop de fierté... Oh! ayant dans les veines le sang de deux personnes qui n'abusèrent jamais des concessions, j'ai quelque mérite, croyez-le, à prêcher l'emploi de la douceur et de la ruse... Mais à quoi arriverons-nous, je vous le demande, en continuant de heurter ainsi de front le parti-pris de mon père? Ce qui serait habile, et même glorieux, ce serait de tourner la position et d'obliger celui qui s'y est si bien retranché et fortifié, derrière son entêtement ou ses préventions, à l'abandonner sans coup férir.

— Tu rêves!.. Tu as entendu ton père, tu l'as vu.

— Vous ne voulez pas être de moitié avec moi dans cette entreprise?

M^{me} de Laverdun secoua la tête en signe de refus.

— Eh bien! reprit Béatrix, laissez-moi agir seule, à ma guise, voulez-vous?

— Tu n'obtiendras rien de ton père; et, si tu l'impatientes, il te brisera tout comme si tu l'avais irrité.

— Bah ! on ne brise que ce qui résiste ; on est entraîné par ce qui ploie.

— Essaie, fit la comtesse avec lassitude.

— C'est dit ! s'écria Béatrix, qui, d'un bond, se retrouva debout. J'ai mon idée.

— D'ailleurs, lui dit encore sa mère, je ne t'abandonnerai jamais. Et, tant que tu n'auras pas renoncé à Régis, je lutterai avec toi jusqu'à ce que ton âge ou notre fermeté nous ait assuré gain de cause.

— Bon ; il sera temps de reprendre la lutte quand ma diplomatie aura définitivement échoué.

A ces mots, la jeune fille embrassa sa mère et rentra dans sa chambre, non sans s'être retournée sur le seuil pour faire un geste qui recommandait le silence, et qui s'acheva en un baiser jeté du bout des doigts à travers la pièce.

Dans la soirée, rien ne trahit, chez la jeune fille, un changement d'attitude. Et la silencieuse contrainte qui régnait à Laverdun plana sur le dîner, comme de coutume. Mais, dès le lendemain, il fut visible que Béatrix avait à cœur de modifier sa manière d'être, sinon à l'égard de son père en particulier, du moins dans ses rapports avec tous. De triste ou boudeuse qu'elle s'était montrée depuis son arrivée, elle redevint alerte et avenante comme autrefois. Elle annonça très haut son intention de se distraire, et, notamment, de se remettre à l'équitation, qu'elle avait négligée pendant son long séjour à Paris, faute surtout d'un compagnon qui fût, en même temps, un professeur et aussi un porte-respect. Sans aucune invite apparente, elle sut obliger son père à lui offrir de l'accompagner après que l'on se serait assuré pour elle d'une monture sage.

Et, comme son ancienne petite jument, complice de ses débuts, était encore dans l'écurie de Laverdun, le délai n'excéda pas vingt-quatre heures, passé lesquelles le père et la fille firent leur première promenade à deux.

M. de Laverdun avait été agréablement surpris de voir, alors qu'il s'attendait à une recrudescence de méchante humeur, que Béatrix semblait transposer l'expression de son mauvais vouloir. Résistance pour résistance, il préférerait une lutte courtoise. Car il n'était pas sans avoir ressenti quelque honte de ses rogues remontrances et de ses injonctions brutales : on l'avait fait sortir de son caractère, qui était plutôt entier que violent, et plus impérieux qu'emporté. Il s'étudia donc à être galant pour sa fille, juste dans la mesure où il l'avait été jadis pour les femmes et où il l'était encore à l'occasion, — ce qui ne pouvait l'entraîner à rien d'excessif.

Le père et la fille se livrèrent, dès lors, à une série de petites manœuvres dont l'objet était pour eux de se convaincre réciproque-

ment que leur antagonisme n'était plus que dans des circonstances futures, et, comme telles, incertaines. — On peut toujours s'entretenir d'un camp à l'autre en attendant la reprise des hostilités. Et autant le faire sans aigreur.

Du reste, Béatrix apparaissait, chaque matin, si charmante aux yeux du comte, en sa courte amazone bleue et sous son chapeau gris, avec sa rose mousseuse au corsage, qu'il eût fallu être de fer ou d'acier pour lui faire grise mine. Et l'on sait que le comte de Laverdun n'était que cuirassé, et que, sous sa cuirasse, battait un cœur sensible.

A compter de la troisième promenade, la conversation se soutint comme d'elle-même sur un ton naturel et simple. De brèves et très peu pédantes démonstrations techniques alternaient avec des propos tout à fait étrangers à l'équitation. Et la chevauchée semblait courte. On allait, toujours à l'opposite de Montignan, par des collines boisées et des vallons ombreux, montant les côtes au galop, descendant au pas les pentes accidentées. Et l'on rentrait sans avoir soufflé mot des hôtes attendus, quoique l'on eût beaucoup causé.

Le cinquième ou le sixième jour pourtant, comme le mur de clôture du parc commençait à se montrer au loin parmi les arbres, Béatrix arrêta sa bête docile, qui marchait, à petits pas pressés, l'encolure allongée, aspirant déjà l'avoine. En même temps, la main fine de la jeune fille se posait sur celle de son père et l'obligeait à marquer aussi un temps d'arrêt.

— C'est après-demain qu'arriveront le duc et la duchesse de Losne? demanda-t-elle d'un ton tranquille.

— Je le crois, répondit M. de Laverdun avec un certain embarras. Leur fils les accompagnera sans doute... à moins qu'il ne vienne les rejoindre.

— Mais pourquoi n'avoir invité qu'eux? C'est me mettre à la gêne.

M. de Laverdun regarda sa fille avec surprise, pressentant, grâce au ton doux, affectueux, presque câlin, dont elle venait de faire usage, qu'elle n'était plus éloignée des concessions suprêmes.

— Oui, — reprit la jeune fille en accentuant sa voix conciliante d'une pointe de mutinerie, à la façon des enfans gâtés qui sollicitent une faveur, — vous devez bien comprendre que c'est très gênant de se trouver sans cesse en tête-à-tête avec un jeune homme dont le but avoué est de vous conquérir... surtout quand on n'y met pas de complaisance. Car, pour peu que l'on y apporte de bienveillance... Enfin, ça m'ennuie beaucoup, cette perspective. Or, je sais bien que, si vous avez droit à ma bonne volonté, pour le genre d'épreuve auquel vous m'avez ordonné de me pré-

parer et de me soumettre, vous ne pouvez avoir compté sur ma complaisance à en assurer le succès... Je veux bien essayer des hommages du prince de Poigny, qui ne me déplaît pas autrement... Je veux bien en essayer, à seule fin de vous démontrer que je suis incapable d'y prendre goût, si ce n'est au bal, sur un air de valse; à cheval, entre deux temps de galop; ou à table, entre deux services. Mais, pour cela, il me faudrait un petit entourage d'amis, qui m'empêchât d'être toujours seule en scène avec le même protagoniste... Il me faut, sinon tout un personnel de figurans et de comparses, qui serait peut-être encombrant, du moins un ou deux confidens... tenez, deux, en tout : un de chaque côté, pour rompre la monotonie des tête-à-tête et occuper les intervalles des grandes scènes...

— Vous n'allez pas me demander...

— Mais pas du tout! se hâta de dire en riant la jeune fille. Là! Vous aviez déjà le front plissé... Marchons, voulez-vous?

Et, abaissant un peu sa main gauche, qui tenait les rênes et la cravache, elle retirait, en même temps, sa main droite pour rendre toute liberté au comte et à sa monture. — Les chevaux se remirent d'eux-mêmes à leur précédente allure : un pas très allongé pour le grand cheval de M. de Laverduin ; un trotinement de haquenée pour la petite jument de Béatrix.

— Je ne veux rien vous demander, reprit-elle, qui puisse vous contrarier. Rassurez-vous. Je vous demande seulement d'inviter Suzanne Bernier, mon amie, et le comte de Triseuil, qui est le compagnon ordinaire du prince de Poigny. Vous voyez que ce n'est point exorbitant. Je ne voudrais pas de cette situation fautive et ridicule de la jeune fille à marier en face du jeune homme qui projette de l'épouser... ou à qui l'on a persuadé qu'il ne ferait pas mal d'y songer. C'est bon dans une loge de l'Opéra-Comique, cela!

— Je veux bien inviter M^le Bernier et M. de Triseuil, — dit le comte avec une évidente satisfaction de voir se terminer au mieux un entretien dont il avait, un moment, redouté la conclusion.

— A la bonne heure! Vous m'accordez mes deux invités, moyennant quoi je fais tous mes efforts pour me laisser séduire par le prince de Poigny, futur duc de Losne... Eh! qui sait?... Le nom est tentant, et celui qui le porte a bien des qualités! Il est on ne peut plus mondain, d'abord; et, dame! j'adore le monde, moi aussi. C'était même, soit dit en passant, le point noir de mon horizon de fiancée; car Régis de Montiguan est un vrai Huron, ou, ce qui revient au même, un moraliste sévère... oh! incomparablement plus sévère que mon confesseur, lequel prétend qu'on peut toujours emporter le bon Dieu dans son cœur, fût-ce pour le mener

au bal... A propos, pourquoi, n'ayant fait élever à la campagne, me destinez-vous à une union archimondaine?... Enfin, la logique n'est pas de ce monde, je le sais. Trottons donc, maintenant que la chaleur augmente et que nous n'avons plus assez de temps pour rentrer au pas... Mais, avant, embrassez-moi, mon père, et promettez-moi de me tutoyer. Vous avez toujours l'air de me bouder par le fait seul de ce « vous » d'un autre siècle.

Le comte, se penchant sur le cou de sa fille, l'embrassa comme un amoureux. Et, sous le soleil montant, lequel, n'ayant guère que deux mois de toute-puissance en ces régions pyrénéennes, y abuse un peu de sa souveraineté temporaire, le cavalier et l'amazone regagnèrent le château de Laverdun à une allure rapide, qui semblait être aussi une allure joyeuse.

XII.

Tandis que les châtelains de Laverdun se disposaient à recevoir leurs hôtes. — y compris Suzanne Bernier et le comte de Triseuil, — Régis et son père étaient assez mélancoliquement occupés à ronger leur frein dans leur pittoresque, mais modeste pigeonnier seigneurial.

Ce domaine de Montignan, bien que le voisinage de la seigneurie de Laverdun lui fasse quelque tort, au point de vue décoratif, n'est pas sans importance. Plusieurs fermes, des mines et des carrières en dépendent. Par malheur, le propriétaire de tout cela ayant préféré aller végéter noblement à Paris, au lieu de vivre plus noblement, et surtout plus largement, sur ses terres, l'exploitation laissait fort à désirer lorsque Régis, initié à bien des détails qu'ignorait son père, fut admis à y mettre le nez, — et un peu la main.

L'habitation, quoique délabrée, était facilement réparable. Seulement, M. de Montignan, toujours en quête d'argent pour son usage personnel, n'avait jamais pu trouver les quelques billets de mille francs dont cette opération eût nécessité l'emploi. — Sis au fond d'une combe et isolé sur un pic bas, dans une des parties les moins montagneuses de ce département si accidenté de l'Ariège, le château de Montignan semble une réduction mignonne de quel qu'un de ces terribles repaires féodaux, comme Lordat, Miglos, Mirepoix, ou l'ancien château de Laverdun, d'où des émules, plutôt que les vassaux, des comtes de Foix exerçaient leur suzeraineté de grand chemin sur le pays environnant. C'est un petit édifice à tourelles, plusieurs fois restauré, mais qui, dans ses proportions modestes, a conservé un caractère ou une apparence historique

des moins contestables. Sauf l'exiguïté, on dirait le siège d'une ancienne chàtellenie ayant son nom dans l'histoire; en réalité, il s'agit simplement d'une construction de la fin du dix-septième siècle, élevée d'après des plans plus anciens, et dont la famille bourgeoise des Le Prat ne devait pas tarder à faire son fief, pour en tirer sa prétendue noblesse. Des jardins, des vergers, un potager, flanquent ce donjon en miniature, et, comme répandus au pied de ses murailles, l'entourent d'un lac de verdure.

Mais ce qui constituait ou eût dû constituer la richesse du domaine, c'étaient les fermes, et surtout les mines et les carrières. Or, les fermes ayant été confiées à de mauvaises mains, les fermages rentraient mal; les mines étaient exploitées à la diable, et les carrières ne l'étaient pas du tout. Bref, la terre de Montignan, avec toutes ses *appartenances et dépendances*, proches ou lointaines, ne rendait pas quinze mille francs, bon an mal an, tandis qu'elle en pouvait rendre trente-cinq mille, grâce aux gisemens de manganèse et de kaolin épars dans le sous-sol d'une des exploitations agricoles les moins prospères du domaine, grâce encore à une carrière de baryte et à une autre de marbre statuaire, dont on ne s'était jamais occupé, — grâce enfin à des mines de fer assez éloignées et tout à fait inexploitées. — Régis se doutait bien que la gestion paternelle laissait à désirer, et d'autant plus qu'elle n'était presque jamais pratiquée qu'à distance. Mais le jeune homme, témoin, depuis son enfance, de ce gaspillage indolent, n'avait pas cru, jusque-là, que le mal fût si grand, ni que le remède fût si simple. Une enquête de quelques jours suffit à le convaincre que rien n'était plus facile que de faire de Montignan le centre d'une exploitation très importante et très prospère, à la condition de sacrifier un peu l'agriculture à l'industrie. On avait fait, jusqu'alors, tout le contraire. Or, le sous-sol étant incomparablement plus riche que le sol, on négligeait des sources de revenus certains pour courir après des fermages récalcitrans : c'est-à-dire qu'on avait lâché la proie pour l'ombre.

Régis n'avait pas seulement trouvé, dans ces méditations d'ordre pratique, une diversion utile à son ennui et à son impatience ou à son chagrin; il y avait rencontré le germe d'une idée fort honorable, qui était de se débarrasser du fardeau de l'oisiveté qu'on lui avait imposée, mais qu'il n'avait jamais goûtée. Et, par surcroît, il entrevoyait la possibilité de doubler les revenus de son père, tout en entrant tête haute dans la famille de Béatrix, — si décidément le Destin voulait qu'il y entrât, — comme un gentilhomme campagnard riche de son travail en même temps que de son fonds, au lieu d'y pénétrer humilié comme un pauvre hère sans sou ni

maille, sans fonction ni emploi, tout guensant et prêt à vivre aux crochets de sa femme.

Sans tarder, le jeune homme s'ouvrit à son père. M. de Montignan approuva fort les vues de Régis ; et, très ennuyé, très désœuvré, très inquiet lui-même, dans son aire isolée d'où il n'osait presque plus sortir, de peur de nuire à son fils par quelque rencontre inopportune, il prit le parti de l'accompagner en ces tournées qui devaient achever de porter la lumière jusque dans les sources cachées de la future opulence des Montignan. Le roussin fut attelé à la carriole ; et l'on se mit à battre le pays, s'informant partout, scrutant le fonds et le tréfonds. — Le résultat de cette seconde enquête fut que le département de l'Ariège, en général, et la partie où se trouve Montignan, en particulier, sont d'une richesse minière aussi indiscutable que mal exploitée. Dans la contrée, ce ne sont que gisemens et carrières. Il y a de tout : des métaux et du marbre, des ardoisières et de la pierre de taille, des terres argileuses et du talc. Il y a même de l'or, ainsi que l'indique le nom de la rivière qui a baptisé le département. Malheureusement, s'il y a de tout, tout est un peu clairsemé, à l'exception du fer. Et presque tout est livré aux errements d'une industrie routinière et tâtonnante.

Il devint donc évident, pour le père et le fils, que, si les trésors de Golconde n'étaient pas sous leurs pieds, ils n'en avaient pas moins foulé longtemps, d'un pied dédaigneux ou ignorant, de fort estimables richesses minéralogiques qu'il ne tenait qu'à eux de faire surgir du sol. — Et la vocation de Régis se dessina, en même temps que sa peine s'atténua ou s'engourdit.

Il y avait quelques semaines que durait cette accalmie morale procédant d'une activité physique et intellectuelle un peu désapprise, lorsqu'une rencontre trop prévue, mais qui avait pu être évitée jusque-là, y mit fin brutalement.

Les projets de Régis étaient entrés, en partie, dans la voie de la réalisation, par le fait de nombreux sondages pratiqués çà et là, comme aussi par différens contrats passés avec des entrepreneurs d'extraction, — sans parler d'une meilleure administration générale, ni du prochain retour des fonds de terre mal affermés au régime du faire-valoir direct, redevenu possible par suite de la résiliation amiable des baux, qu'avait obtenue l'habileté du jeune homme. — Dans son ardeur et dans sa hâte, voulant tout voir pour tout améliorer, heureux d'ailleurs de dépenser ses forces et de renouveler connaissance avec ce pays où s'était écoulée son enfance, le fiancé de Béatrix abordait chaque jour une tâche nouvelle.

Or, ce jour-là, il lui avait fallu, contre son habitude et contre son gré, se diriger vers Laverdun. Les carrières qu'il avait à explorer, en effet, étant situées de l'autre côté d'une des collines qui entourent Montignan et faisant face à l'ancien chef-lieu du comté, qu'elles dominent et commandent, le but de son excursion devait forcément le rapprocher des lieux qu'il redoutait. Malgré le très proche voisinage de ces carrières, il en avait différé l'exploration, donnant la préférence à des inspections plus lointaines et moins urgentes. Enfin, la veille, une circonstance s'était produite, qui ne permettait guère de remettre encore à plus tard la décision à prendre.

Vêtu comme un montagnard, solidement chaussé et guêtré, Régis, ayant sifflé les deux bassets qui représentaient, à eux seuls, la meute et tout le chenil de Montignan, s'était mis en route, au coup de midi, le bâton en main, la pipe à la bouche. Il avait calculé que c'était à peu près le moment du repas des habitans de Laverdun ; et, comme l'affaire à traiter ne devait pas le retenir au-delà de la durée probable de ce repas, il avait assigné à l'entrepreneur qui lui faisait des offres un rendez-vous en conséquence : midi et demi pour une heure.

Il gravit donc la pente boisée qui sépare Montignan des carrières. Mais, comme il arriva le premier à l'endroit du rendez-vous, il eut tout loisir de contempler la terre promise. Or, la terre promise, ce n'étaient point les carrières, mais la demeure de Béatrix.

En contre-bas des hauts talus couronnés de sapins et de mélèzes, où Régis s'était arrêté, et de l'autre côté de la grand'route, le parc et le château de Laverdun s'étendaient sous les yeux du jeune homme, dans leurs dimensions imposantes et la majesté paisible des domaines opulens. Tout y était entretenu avec un soin méticuleux, et pourtant on n'y voyait jamais aucune trace d'aucun travail récent. Nulle part il n'y avait ni outils ni brouettes, ni terres fraîchement remuées ou amoncelées, ni rien qui rappelât le labeur humain : on eût dit que ce chef-d'œuvre artificiel fût l'œuvre de la nature, d'une nature perfectionnée faisant pousser ses arbres tout taillés et disposant ses fleurs en guirlandes. Tout était donc splendeur, richesse, mais non peut-être harmonie et noblesse, dans cet ensemble où le château ayant remplacé le vieux donjon féodal datait du siècle dernier, tandis que le parc, sans cesse peigné, léché, rajeuni, ne semblait jamais dater que de la veille. Les allées qui serpentaient, en nombre infini, à travers les pelouses, étaient partout désertes, à cette heure de repos ; la grande paix rurale de midi planait sur cette végétation si variée, si riche, exotique çà et là, et à

peine teintée d'or vers le faite de ses frondaisons luxuriantes ou étranges par l'automne commençant. Et les toits superbes du château, s'irisant un peu au soleil roux, déjà voilé, de septembre, paraissaient devoir abriter, sous leurs ardoises bizarrement imbriquées et scintillantes, l'insolence heureuse de gens repus et fiers, plutôt que le bonheur discret et recueilli de privilégiés bienveillans. — Telle était du moins l'impression résultant de la physionomie des choses (aussi souvent trompeuse que celle des gens), et tel fut bien le sentiment de Régis : l'aspect de ce domaine était trop splendide pour encourager la confiance envers ses possesseurs.

En se retournant et en redescendant un peu la pente qu'il venait de gravir, le jeune homme put apercevoir entre les arbres, dans le fond du vallon, le manoir paternel, qui, par une fantaisie ou une revanche ironique du sort, ressemblait maintenant, bien plus que son reluisant voisin, au nid authentique de quelque ancienne famille appartenant à la noblesse de race, à la noblesse de proie, — la seule vraie. — Des cultures maraîchères avaient eu beau remplacer peu à peu les fossés inutiles et comblés ; toute une basse-cour avait beau grouiller sous les tourelles, et des chèvres brouter le revêtement de verdure des bastions abandonnés, cette demeure-là sentait d'une lieue sa gentilliommière. Et sa noble détresse présente semblait faite pour mieux souligner sa gloire d'autrefois.

Mais le fiancé malheureux de Béatrix n'eut pas le temps de s'attarder à une comparaison, d'ailleurs amère, en dépit de toutes les compensations d'esthétique. Un cliquetis de chaînes d'attelage et de gourmettes, argenté et clair comme un bruit de clochettes, traversa soudain l'atmosphère calme, le silence de la route et des carrières. Puis, un roulement de voiture sur le gravier d'une cour se fit entendre au loin. — En quelques enjambées, le jeune homme fut de retour à son observatoire.

Là-bas, dans la cour d'honneur, et seulement à demi caché par la saillie d'un angle de muraille, un équipage attendait devant le perron du château. Les chevaux secouaient leurs mors, dont la stridente et intermittente chanson montait jusqu'à Régis, comme un refrain sans couplets. Et bientôt la voiture fit grincer encore une fois le gravier, franchit la grille et roula sur la route.

Elle allait passer au pied même des carrières. Or, elle contenait, outre le comte de Laverdun et une dame assez forte que Régis n'avait point reconnue, deux jeunes filles qu'il n'avait pas eu besoin de regarder longtemps pour les reconnaître et deux jeunes messieurs qu'il reconnut par réflexion. Son premier mouvement fut de s'effacer derrière les arbres. Mais une sorte de colère subite contre Béatrix le poussa à faire tout le contraire. Il dégringola le long de la pente abrupte et rocailleuse qui aboutissait à la

route, ayant sur les talons ses deux bassets, lesquels donnaient de la voix à qui mieux mieux. Et il arriva en bas, juste au moment où la voiture, un char-à-bancs nouveau modèle, verni, tout neuf et supérieurement attelé de deux *demi-sang* enragés d'ardeur, apparaissait au tournant. Le comte était sur le siège, avec Suzanne à côté de lui; Béatrix, entre MM. de Triseuil et de Poigny; la dame inconnue, en face d'eux sur l'autre banquette, qu'elle occupait dignement à elle seule.

En voyant de près cette jeunesse élégante, parmi laquelle se trouvait son rival, pomponné comme à l'ordinaire, le jeune homme se sentit humilié de son accoutrement, de sa pipe et du bruit que menaient ses chiens. Il se faisait l'effet d'un braconnier cherchant à se donner des airs indifférens. Et pourtant, s'il avait négligé, ce jour-là, toute recherche d'ajustement, ç'avait été de propos délibéré, pour se mieux mettre en garde contre le désir secret d'apercevoir Béatrix. Mais, au moment d'affronter les regards de sa fiancée et des compagnons de celle-ci, une honte le prenait, qui aggravait son mécontentement intérieur.

Cependant, le char-à-bancs avançait grand train. On entendait les rires des jeunes gens et, dominant ces voix juvéniles, les éclats d'une gaité plus bruyante ou plus sonore. Du coup, Régis reconnaissait la duchesse de Losne, présidant aux vocalises du trio, — et surtout aux fiançailles de son fils.

Quand il vit Béatrix rire et plaisanter avec ses compagnons, il la jugea tout de suite oublieuse de ses promesses et de son amour, en tout cas peu soucieuse des souffrances ou des inquiétudes de celui qui l'attendait dans la retraite, dans la solitude, dans la tristesse d'une mélancolique demeure que nulle espérance, nul encouragement n'était venu visiter depuis six ou sept semaines qu'il y était rentré, l'angoisse au cœur. Et le puéril sentiment de honte qui avait étreint l'âme du jeune homme s'évanouit soudain, pour faire place à une nouvelle et sourde colère, à un besoin déraisonnable, irraisonné plutôt, de rendre instantanément injure pour injure, mépris pour mépris à celle dont la gaité intempestive paraissait vouloir le braver. — Que Béatrix fût, par instinct, légère, naturellement entraînée au rire et à la joie, il le savait depuis longtemps et avait pu le lui pardonner, soutenu dans son indulgence par l'espoir d'une conversion future dont l'honneur et le profit lui reviendraient sans partage. Mais que, non contente de s'amuser *malgré elle*, elle provoquât aux galans manèges deux jeunes fats, dont l'un était le rival avoué de son fiancé, voilà qui dépassait les bornes de toute indulgence. Or, M^{lle} de Laverdun, pour le quart d'heure, était fort gracieusement occupée à partager entre ses deux voisins quelques fleurs, brins de muguet blanc et reses mous-

seuses, qu'elle avait cueillies, sans doute, dans une des serres du château, avant de monter en voiture. Et même, venant en aide, avec obligeance, à M. de Triseuil, lequel ne pouvait parvenir à loger dans sa boutomière la part un peu volumineuse qui lui était échue, elle attachait de ses mains au revers du veston le muguet et les roses.

Régis ne se demanda pas pourquoi tant d'amabilité se détournait du prince de Poigny pour aller au comte de Triseuil, ni même si la jeune fille avait pu l'apercevoir avant que la voiture passât à côté de lui. — La vérité est que, coquetant éperdument, ou avec ostentation, elle ne l'avait pas vu.

Et la preuve qu'elle ne l'avait pas vu, c'est qu'elle se troubla sur-le-champ et perdit toute contenance dès qu'elle fut sur le point de le croiser. Mais le jeune homme ne distinguait plus rien, hors sa peine et son affront.

Aussi, au lieu de saluer simplement et poliment, ce qui eût été naturel et de bon goût, s'assit-il à terre en sifflotant et en détournant la tête avec affectation. La voiture passa. S'il l'eût suivie du regard, l'attitude navrée et interrogative des deux jeunes filles lui eût donné autant de curiosité que de remords. Pareillement, la mine satisfaite des autres personnages n'eût pas laissé de lui inspirer des regrets sérieux.

Mais il ne regarda rien, pas même ses chiens, dont les honnêtes et sympathiques physionomies, — comme en ont seuls les bassets, — exprimaient la stupeur qu'ils éprouvaient à se voir condamner à l'immobilité après une si belle course, et si imprévue, si folle, où leurs petites pattes torses s'étaient si merveilleusement allongées. Ce furent eux pourtant qui le rappelèrent au sentiment de la réalité. Il prononça alors distraitemment l'onomatopée familière qui réunissait leurs noms jumeaux : Flic-Flac. Et il regagna, avec eux, le sommet des carrières.

Le soir, Régis ne parla pas à son père de la rencontre qu'il avait faite dans la journée. Mais, le lendemain, il était résolu à écrire deux lettres : l'une à M^{mes} de Laverdun et l'autre à Béatrix elle-même, pour leur rendre leur parole, sans explications d'aucune sorte.

Heureusement, le lendemain, il reçut une double visite, qui le dispensa d'écrire sa double épître.

On vint lui dire, au milieu du jour, que M^{le} de Laverdun, accompagnée d'une amie, demandait à visiter la maison où était mort l'abbé Cordiac. — Il parut évident à Régis que les explications qu'il ne voulait pas solliciter lui arrivaient, toutes franches et toutes spontanées. Restait à savoir ce qu'elles valaient.

Aussi le jeune homme, s'armant lui-même des clés de la maison qui avait longtemps servi d'asile au vieux prêtre, profita-t-il de

l'absence de son père pour se porter seul, et sans hésiter, à la rencontre des jeunes filles.

Toutes deux, dans leurs robes simples et claires, avec leurs chapeaux entourés de gaze blanche, avaient un air fort peu rassuré. On les eût soupçonnées d'escapade, rien que sur la mine.

Et, en effet, leur pèlerinage, qui n'était pas pour plaire à M. de Laverdun, devait rester secret, ainsi que l'expliqua Suzanne, à peine entrée dans la maison.

— Oui, dit-elle, nous avons bien compris qu'un grave malentendu devait fatalement résulter de la rencontre d'hier se combinant avec le long silence qui l'a précédée. Vous vous êtes cru oublié, trahi... que sais-je? Or on travaille à votre bonheur. Cela vaut la peine que l'on s'explique, n'est-il pas vrai?... Mais ne vous expliquez pas trop copieusement. Il nous fallait venir; il ne faut pas qu'on sache que nous sommes venues: tout serait compromis. Devinant votre chagrin, Béatrix n'a pas cru devoir recourir à ma sœur, ce qui eût été interminable. Quant à vous écrire directement, autant valait venir vous voir, n'est-ce pas? Nous avons pensé que ce ne serait pas plus mal de notre part et que nous vous ferions plus de bien... Mais surtout faisons vite...

Elle parlait avec une volubilité distraite. Il semblait que son humeur serviable fût désormais le résultat d'un effort, plutôt que l'expression de sa nature même ou la suite d'une conviction.

Ils traversèrent l'humble et agreste maison, où rien n'avait été dérangé ni remué depuis la mort de l'abbé, et ils arrivèrent dans le verger. Pendant cette courte visite, ou plutôt pendant ce court trajet, Béatrix fit observer, en souriant, mais non sans quelque mélancolie, que la demeure du défunt était vouée au service de leurs amours. — Régis attendit pour sourire qu'on l'eût un peu mieux édifié, ce qui ne fut pas long.

— Alors, vous avez cru tout de suite à la trahison? lui demanda Béatrix. C'est plus simple, en effet, mais ce n'est guère flatteur pour moi.

Elle s'était arrêtée, sérieuse et pensive, sous un vieux pommier tordu; et, s'appuyant au bras de sa compagne, elle avait fiché en terre le bout de sa longue ombrelle. Régis lut frappé, et douloureusement frappé, du contraste de son attitude présente avec celle de la veille, alors qu'elle s'ébattait joyeusement dans le char-à-bancs, au milieu de ses compagnons de promenade et de plaisir. Il lui dit crûment :

— Il n'y a pas eu d'outrage, s'il y a eu méprise; mais savez-vous bien que votre tristesse... très intermittente, et qui attend ma présence pour se manifester, n'est pas de nature à me guérir de mon aveuglement?

— Quand on joue la comédie contre son gré, l'esprit plein de papillons noirs, on a bien le droit d'être un peu triste, même les jours de relâche.

— De quelle comédie parlez-vous ?

— De celle que j'improvise, chaque jour, à Laverdun, pour triompher, par la ruse, du mauvais vouloir de mon père... Vous vous plaignez que je sois triste devant vous. Mais je le suis souvent un peu, maintenant. Je m'aperçois que tout n'est pas gai dans la vie... ni facile. Heureusement, ce qui est difficile n'est pas impossible.

— Et vous espérez réussir ? Comment ?

— En faisant peur à mon père, qui m'aime... Car il m'aime. Et c'est bien là, avec l'espoir de gagner, à la fin, votre cause et la mienne, la seule douceur de mon rôle. Je l'ai insensiblement conquis, subjugué, ce père imprenable... et sans hypocrisie, je vous le jure, car j'avais deviné son cœur, avant de le connaître. Il a souffert... Mais ne parlons que de vous, de nous. Je veux que mon père finisse par mettre son affection pour moi au-dessus de ses rancunes ou de ses préventions contre votre père et vous... Il y viendra : dans une âme quelconque, mais surtout dans une âme noble, l'amour, en se développant, finit toujours par étouffer la haine, parce qu'il tend toujours à occuper tout l'espace...

— Il ne faut pas beaucoup de place à une vieille rancune, murmura Régis, pour faire son œuvre. Votre père vous aimera, et il continuera de me détester. Or, il n'en faut pas davantage pour nous empêcher à tout jamais d'être heureux.

— Vous verrez s'il n'hésitera point à se déjuger lorsqu'il s'agira de me condamner à être aujourd'hui ce qu'il ne voulait pas autrefois que je devinsse.

— Et quand verrons-nous cela ?

— En vérité, bientôt.

— Ne précipitez rien, dit Suzanne en intervenant pour la seconde fois sur le ton de la prudence. Ne précipitez rien quant à l'action... mais abrégez les commentaires... Sûrs l'un de l'autre, attendez votre heure : elle sonnera.

En attendant, ils causèrent. Béatrix raconta ses espérances. Régis exposa ses projets. Et cela dura longtemps.

XIII.

Régis, qui savait des choses que Béatrix devait ignorer, avait le droit de se demander, malgré l'assurance vraie ou feinte de sa fiancée, si vraiment cette heure de bénédiction, dont avait parlé Suzanne, sonnerait jamais. Se défaire d'un prétendant pouvait n'être

qu'un jeu pour la fille du comte de Laverdun, surtout si elle avait réussi, autant qu'elle le disait, à se faire chérir de son père. Quant à imposer à celui-ci le fils de M. de Montignan, aux lieu et place de son candidat évincé, il fallait ne rien savoir de ce que savait Régis pour y songer.

Cependant, quiconque eût suivi avec attention, depuis quelque temps, tous les manèges de la jeune fille n'eût pu douter qu'elle ne fût parvenue à découvrir une partie du secret qu'on lui cachait et qui se dressait entre elle et Régis, comme entre son père et sa mère. Elle n'était plus gaie que par accès, fébrilement, et aux heures où il lui fallait l'être pour ne pas compromettre le succès du plan qu'elle s'était tracé.

Ce plan consistait essentiellement à exagérer ses tendances mondaines, après avoir captivé l'affection de M. de Laverdun ; en sorte qu'il en vint à s'alarmer de l'avenir de sa fille. Car Béatrix avait toujours présente à l'esprit la haine ou la défiance de son père envers le monde ; et elle ne pouvait croire qu'il dût persister dans son projet de la marier à un jeune mondain, de la faire entrer dans une famille mondaine par excellence, lorsque, l'aimant, il la verrait au bord de ce qu'il considérerait sans doute encore comme un abîme ou un gouffre de perdition.

La première partie de ce programme avait été exécutée sans encombre. Béatrix n'avait pas eu de peine à se faire adorer de son père, dont l'âme assombrie ne s'était fermée à la tendresse que sous l'étreinte d'une rebutante désillusion. M. de Laverdun, qui avait beaucoup aimé sa femme, ne pouvait manquer d'aimer sa fille en apprenant à la connaître sous le jour particulièrement aimable où il plut à celle-ci de se montrer d'abord. Avec une entente suprême de l'art des gradations, elle s'étudiait à ne pénétrer que pas à pas dans l'intimité du comte, se gardant bien de paraître vouloir en forcer l'entrée. Elle obligeait même son père à lui faire toutes les avances. Et les promenades à cheval, avec les conseils pratiques et les mille petits soins galans qu'elles comportaient de la part de M. de Laverdun, ne furent pas sans influence sur la marche prompte et décisive de cette familiale intrigue. Au bout d'une semaine, M. de Laverdun était sous le charme. Abstraction faite même du sentiment paternel qui recommençait à se manifester en lui, il avait besoin désormais de cette gracieuse enfant, besoin de la voir, besoin de l'entendre, besoin de lui parler. Cette beauté mignonne était l'astre tardif aux rayons duquel se ranimait son vieux cœur endolori, et sans fureur à craindre, ni délire, ni fièvre, ni amertume... Tout ce qu'il avait gardé dans l'âme de tendresse inemployée, il le reporta sur sa fille.

Mais celle-ci, aussitôt dans la place, s'ingénia à tirer le meilleur parti possible de sa victoire. Elle commença par provoquer l'étonnement de son père, pour entretenir ensuite son inquiétude.

Les invites du comte venaient d'arriver. Aimable pour M. de Poigny, Béatrix fut agaçante envers M. de Triseuil, qu'elle affecta de traiter vraiment en ami, en camarade préféré. Elle lui donnait des fleurs, le recherchait ou le choisissait comme partenaire dans les jeux qui se jouaient au jardin ou dans le salon, comme écuyer servant dans les cavalcades, et comme voisin de nappe ou de banquette dans les déjeuners sur l'herbe et les promenades en voiture; mais cela sans décourager l'autre, qu'elle maintenait, au contraire, sur le pied de cour, d'officielle galanterie, où il s'était mis d'abord, lui laissant entendre qu'il représentait le sérieux et qu'il aurait son tour. — Tout cela était d'une effrénée coquetterie et d'une science ou d'une perversité terrifiante. Triseuil en fut gêné; Poigny, décontenancé; la duchesse, offusquée; et M. de Laverdun, ébahi d'abord, puis atterré. Quant à M^{me} de Laverdun, elle ne comprenait pas encore la tactique de sa fille, qui s'était refusée à la lui expliquer. Et, pour ce qui est du duc de Losne, simple clair de lune de sa femme, il ne pouvait qu'être offusqué, puisque sa femme l'était et ne l'était pas facilement.

Il fallut bien enfin, vers la troisième ou la quatrième semaine, que M. de Laverdun fit des observations à sa fille, M^{me} de Laverdun ne lui en faisant aucune et se bornant au strict nécessaire en fait de conversation. Il l'appela donc, un matin, dans son cabinet. — C'était la veille même du jour où l'on devait rencontrer Régis.

— Ma chère Béatrix, lui dit-il, je ne suis pas content de vous.

— De toi, fit la jeune fille en rectifiant sur un ton câlin. C'est convenu, vous savez!

— De toi... si tu veux... Eh bien! je ne suis pas content de toi.

— Bah! vous m'étonnez, mon père. Est-ce que je ne serais pas assez aimable, pas assez accueillante?

— Tu l'es trop.

— Non. J'exécute loyalement nos conventions, ni plus, ni moins.

— D'abord, M. de Triseuil n'a jamais figuré dans nos conventions... dans nos conventions principales.

— Aussi n'est-ce qu'un accessoire. Mais enfin, j'ai stipulé sa présence. Il figure donc au contrat... Il figurera même au contrat de mariage, si je me marie. Car c'est le plus intime ami de M. de Poigny...

— J'avoue ne pas comprendre...

— C'est bien simple, pourtant. Vous voulez que je devienne

princesse de Poigny, c'est-à-dire une des reines de la mode, comme disent les braves gens et les courriéristes... Or, une reine de la mode a toujours un favori. Je m'exerce, voilà tout.

— Béatrix!

Courroucé, M. de Laverdun s'était dressé devant sa fille. Mais, quoique pâle et résolue, celle-ci regardait son père sans bravade. Sous ce regard clair et scrutateur, le comte se calma comme par enchantement.

— Est-il possible, reprit-il d'un ton beaucoup plus conciliant, que quelques mois de la vie de Paris aient suffi, je ne dirai pas pour vous pervertir à ce point, mais pour pervertir à ce point vos idées et votre langage?

— Que voulez-vous, mon père? Une jeune fille choisit, ou l'on choisit pour elle, par le mariage, sa condition. Vous avez répudié mon choix; je tâche de m'habituer au vôtre. Qu'y a-t-il là de surprenant?

— Je n'ai jamais eu l'idée, comme bien vous pensez, de faire de vous une de ces femmes qu'on appelle des femmes lancées, probablement parce qu'on est sûr qu'elles tomberont un jour ou l'autre...

— Pourtant, mon cher père, vous ne pouvez pas me demander, si je fais un mariage mondain pour vous plaire, d'y apporter une soif de respectabilité que je chercherais vainement à satisfaire dans le monde. De quoi sommes-nous convenus? Nous sommes convenus qu'il y aurait une épreuve dont l'issue déciderait du sort de votre projet. Or, il se trouve que, toutes réflexions faites, si je ne puis pas épouser la personne que vous savez, je crois pouvoir m'accommoder de M. de Poigny... mais à la condition de donner libre carrière à des goûts de plaisir que rien ne contre-balancera plus...

— Vous ne savez ce que vous dites, interrompit M. de Laverdun avec emportement, ou vous ne dites pas ce que vous pensez!

— Pardon, mon père. Comme certain personnage historique, je ne dis pas toujours ce que je pense, mais je pense toujours ce que je dis.

— Eh bien! ce mariage ne se fera pas! s'écria le comte avec force.

— Celui-là non plus? dit Béatrix sur un ton d'ironique surprise. Tant pis!.. Mais vous aurez peut-être plus de mal à rompre ce projet que l'autre.

— Au train dont vous allez, il pourra bien arriver que ce soient nos partenaires qui le rompent.

— Soit. Mais moi, je ne le romprai point; et je crois que, en-

gagé comme vous l'êtes, vous trouverez l'initiative peu commode à prendre.

Cet entretien jeta du froid, pour une demi-journée, entre le père et la fille. Mais, dès le lendemain matin, celle-ci avait reconquis le terrain perdu. Seulement, elle avait repris, en même temps, ses affectations de mauvais genre, lesquelles, grâce à l'apparition de Régis sur le grand chemin et au trouble qui en était résulté pour la jeune fille, donnèrent fort à penser à la duchesse de Losne. « J'y suis ! s'écria la bonne dame en forme de conclusion. Cette petite masque veut nous détourner de sa personne. Son jeune Montignan est évidemment de connivence avec elle. Parbleu ! je gage qu'ils s'entendent comme larrons en foire... Ils ne se sont pas seulement regardés en se rencontrant. Comme c'est vraisemblable ! Comme si l'on pouvait passer ainsi à côté l'un de l'autre, sans se voir ou sans se reconnaître... quand on se connaît si bien, et cela tout en devenant, l'un et l'autre, blancs comme des linges !.. Oui, oui, c'est une comédie qu'on nous joue. Une fille de cet âge-là ne se transforme pas ainsi, du jour au lendemain. Elle était très gentille et très convenable, quoique franche... Maintenant, c'est comme une Américaine mal élevée. Pour un peu, je me serais désistée sans tarder, tant j'entrevois sinistrement le sort de mon pauvre fils... Mais, patience ! En l'observant, je finirai bien par la prendre en flagrant délit d'imposture, cette M^{lle} Machiavel ! »

Ainsi fut fait, et pas plus tard que le jour suivant, par suite de la fugue malencontreuse exécutée en cachette vers Montignan par Béatrix et Suzanne. Les deux pauvrettes ne se doutaient guère, en cheminant pédestrement dans la campagne, qu'elles avaient à leurs trousses cette gaillarde duchesse, qui était un fin limier, malgré ses dehors un peu lourds de gendarme et sa verve un peu épaisse de matrone.

— Je la tiens, la bonne pièce ! le petit monstre !

Telle avait été, en sa forme familière et un peu triviale, la première appréciation de M^{me} de Losne après sa découverte. Elle y ajouta bientôt ce commentaire :

— Il y a même deux monstres au lieu d'un. Car, que dire de cette autre demoiselle, de cette benoîte jouvencelle qui accepte un rôle de duègne, à son âge !

Mais, poursuivant le cours de ses réflexions, la duchesse fit la grimace. « Je disais la tenir, pensa-t-elle. Bien au contraire, elle m'échappe. Malgré son nom et son argent, je ne vais pas en faire ma bru, quand je sais qu'elle court les champs pour aller rendre visite aux petits Montignan du voisinage... Sans compter que c'était pour son éducation que je la voulais, non moins que pour le reste...

Ah! la peste soit des éducations champêtres! Décidément, plus on est près de la nature, plus on est loin des convenances, qui ne sont, après tout, que des conventions. A force de regarder les bêtes... Parbleu! il n'y a qu'à ouvrir les yeux pour recevoir le mauvais exemple... C'est égal, je vais toujours prévenir le père. Ce sera ma vengeance... et ma flèche de Parthe. Car, après cela, nous pourrions plier bagage et nous remettre en quête d'une perle ducale. »

Son devoir, et non sa vengeance, comme elle se l'était dit à elle-même, — on ne se dit pas toujours la vérité à soi-même, ni pour le bien ni pour le mal, — son devoir lui avait paru clair comme de l'eau de roche. M. de Laverdun était trompé, bafoué par sa fille. Même sans mettre les choses au pis et sans croire que Béatrix eût avec Régis des entrevues vraiment criminelles, on ne pouvait contester l'étrange perversité, la dépravation précoce de cette péronnelle qui donnait des rendez-vous à son amoureux, non loin de chez elle, pendant que, sous son propre toit, un fiancé agréé par son père l'attendait, la bouche en cœur, — et n'était pas seul à l'attendre, puisqu'il était accompagné de ses parens, venus avec lui en grande pompe! — Donc, il fallait dénoncer la coupable; ne pas le faire, c'eût été trahir l'hospitalité... Et puis, il n'eût pas été commode d'expliquer le départ et la rupture sans révéler les escapades.

Toutefois, la besogne, à mesure que l'instant approchait de l'accomplir, devenait, aux yeux de la bonne M^{me} de Losne, moins ragoûtante et plus scabreuse. A la fin, les scrupules de la duchesse prirent un tel développement que, n'ayant encore rien dit, ni à son mari, ni à son fils, elle résolut de prendre directement à partie d'abord la coupable elle-même.

A la chute du jour donc, ayant séparé Béatrix de son amie Suzanne, elle l'entraîna dans un salon désert du rez-de-chaussée. L'obscurité était presque complète; aussi la jeune fille avait-elle voulu demander une lampe. Mais la duchesse l'en avait empêchée, la faisant asseoir sur un siège d'encoignure. Et là, entre chien et loup, sans chercher à la dévisager :

— Ma chère petite, lui dit-elle, je vois de reste que vous n'êtes pas sous l'influence magique d'une grande passion.

— A quoi voyez-vous cela, madame? demanda en riant Béatrix.

— Vous n'êtes jamais seule, même quand vous n'êtes pas avec mon fils. Et vous n'aimez pas l'obscurité.

— Ah! c'est donc sous l'empire d'une grande passion pour M. de Poigny que je devrais être... et que je ne suis pas?

Puis, cédant à l'envie assez naturelle de taquiner la duchesse,

qui l'assassinait journellement de ses exclamations laudatives sur les mérites de son fils :

— Mais l'influence magique, ajouta-t-elle, opère peut-être sur moi tout autrement que sur le commun des mortels. Je suis communicative, j'ai besoin de parler... Le moyen avec cela de rechercher la solitude et l'ombre!

— Voulez-vous que nous causions sérieusement, mon enfant?

— Sérieusement? fit Béatrix étonnée du ton plus que de la demande. Mais, oui, madame.

— Et vous serez franche?

— Oh! bien franche.

— Aimez-vous mon fils?

— Non.

— A la bonne heure!.. Mais alors, qu'est-ce que nous faisons ici, lui et moi, et son père?

— Dame! je me suis laissé dire que vous désiriez que votre fils m'épousât.

— Et vous-même, que faites-vous?

La voix forte de M^{me} de Losne s'accroissait. Et, à l'entendre, on devinait qu'un orage allait éclater. Béatrix, tout interdite, s'était levée.

— Oui, que faites-vous? répéta la duchesse avec énergie. Que faites-vous, mademoiselle de Laverdun?

— Mais... je tâche d'aimer votre fils, madame, puisqu'on m'a commandé d'essayer.

— Vous tâchez d'aimer mon fils! L'euphémisme est délicieux!.. Et c'est à Montignan, quand il demeure à Laverdun, que vous vous exercez à l'aimer? Et, pour ces essais-là, il vous faut le concours d'un jeune monsieur qui arrive à votre rencontre, porteur d'un trousseau de clés et vous ouvre la porte d'une petite maison où vous disparaîsez avec lui!.. pour n'en ressortir qu'après un temps très long!.. Ah! c'est trop fort, cela, voyez-vous, ma chère petite, c'est trop fort!

Béatrix, un moment démontée, ne tarda pas à se remettre et répliqua :

— Avec lui et avec l'amie qui m'accompagnait... Car, si vous m'avez épiée ou fait épier, madame, vous savez que je n'étais pas seule.

— Oui, un fameux porte-respect! une jeune fille de votre âge!

— Mais, madame, je n'avais nul besoin d'un porte-respect, n'ayant à voir qu'une personne qui m'a toujours fort respectée...

— Et toujours fort aimée!

— C'est vrai.

— Si pourtant j'avais suivi ma première inspiration, qui était de vous dénoncer à votre papa, avouez que j'aurais pu vous attirer bien du désagrément...

— Je ne le nie pas, madame. Mais je n'ai à me reprocher qu'une simple désobéissance. Et ce n'est pas de là que me serait venu le désagrément.

— Et si, maintenant, je persistais à vouloir informer votre père ?

— Je vous demanderais, madame, comme un service et comme une grâce, de n'en rien faire.

La jeune fille avait parlé avec une simplicité, une émotion, et une noblesse qui touchèrent profondément l'excellente femme qu'était la duchesse de Losne. Si bien que Béatrix se sentit attirée, tout à coup, par deux bras vigoureux, qui l'incrustèrent sur une solide poitrine, tandis qu'une voix vibrante, mais très adoucie, lui jetait ces mots dans l'oreille :

— Voyons, mon enfant, confessez-vous... C'est donc un roman bien mystérieux, que le vôtre ? Je me rappelle qu'il y a là-dedans un amour contrarié, et je n'ignore pas que j'ai contribué à le contrarier. Mais, si c'est sérieux à ce point-là, je suis avec vous, vous savez, contre mon fils et contre moi-même... Voulez-vous que je parle à votre père... oh ! sans lui raconter le petit épisode...

— Vous êtes bonne, madame, et je vous remercie. Mais la mention de ce que vous appelez le petit épisode n'est pas ce qui m'effraierait le plus... Je vous en prie, ne dites rien.

— C'est bon, c'est bon... Pourtant, vous avez tort de repousser mon intervention. Je vous regretterai comme belle-fille ; mais cela ne m'empêcherait pas de vous bien servir comme amie.

— Ah ! si vous pouviez quelque chose, malgré l'étrangeté de la situation, je n'hésiterais pas à vous confier mes intérêts, je vous le jure !

— Et vous auriez raison.

Elles se quittèrent sur ces mots, après un baiser. Mais la duchesse avait son idée, qu'elle mit à exécution, le soir même.

— Mon cher monsieur de Laverdun, dit-elle au comte en le prenant à part, je vous suis personnellement fort reconnaissante de votre bon vouloir. Mais il ne faut point s'entêter. Votre fille n'aimera jamais mon fils : il convient que nous en prenions notre parti.

— Ma foi ! répondit avec philosophie le père de Béatrix, si tel est votre avis, je n'y contredirai pas. Il est mauvais de contraindre les sentimens des enfans.

— D'accord... Seulement, quand on les veut respecter, il ne

fait les contraindre en rien... Croyez-moi, mon cher ami, donnez votre fille à ce petit Montignan, qu'elle aime depuis l'enfance...

Que me parlez-vous de M. de Montignan? interrompit le comte avec une subite irritation.

— Et pourquoi ne vous en parlerais-je point?... Voyons, entre nous, qu'avez-vous à lui reprocher? A lui, rien, sans doute. Mais à son père? Pas beaucoup plus : les médisances et les canceans qu'on a repandus sur son infinité avec votre femme... Or il n'y a pas une femme du monde vraiment mondaine, à qui l'on ne prête un ou plusieurs galans... C'est forcé, cela, quand on a des amis ou tout simplement des cavaliers préférés... Et savez-vous à quoi l'on reconnaît qu'une femme du monde est honnête? C'est quand on ne lui prête qu'une seule intrigue de ce genre.

— Il ne s'agit pas de M^{me} de Laverdun en ce moment, riposta le comte qui se dominait. Il s'agit de ma fille. Elle vous a parlé? Elle vous a priée d'intercéder pour elle?

— Ah! Dieu, non! La pauvre petite m'a même bien suppliée de ne vous rien dire.

— Comment cela est-il venu, alors?

— Je m'étais aperçue que nous faisons fausse route... Je l'ai interrogée... et voilà.

— C'est bien, duchesse. Merci... Le reste est affaire entre moi, ma fille et ma femme.

XIV.

Ainsi que se l'était promis M^{me} de Losne, elle ne tarda guère à plier bagage. Son mari, qui finissait toujours par trouver qu'elle avait raison « en principe, » se contenta volontiers de l'argumentation à laquelle elle recourut pour lui démontrer que leur place n'était plus à Laverdun. Les motifs allégués étaient, d'ailleurs, péremptoires : les deux jeunes gens ne se convenaient décidément pas; et, si la position est déjà fausse avant qu'on ait acquis pareille certitude, elle devient intenable après. Tout ce que regretta le duc, qui s'ennuyait à mort et que l'on avait vainement essayé de distraire en lui montrant, au cours de diverses excursions plus ou moins lointaines, — aux grottes de l'Herm et du Mas-d'Azil, par exemple, — des fossiles et des stalactites, des monumens mégalithiques et des fontaines incrustantes, ce fut la perspective d'une série de chasses à l'izard et au coq de bruyère, dans les montagnes voisines, chasses que la saison allait bientôt rendre possibles. Mais il avait assez de gibier sur ses terres du Nivernais et dans ses propriétés de Seine-et-Marne, pour se consoler de l'absence de l'izard

et du coq de bruyère, auxquels on peut reprocher de giter, en général, assez loin du boulevard, des grands cercles, et de l'Opéra.

Quant au jeune prince de Poigny, il fit preuve d'une philosophie supérieure, — supérieure à son âge, — lorsque sa mère lui annonça qu'elle avait questionné M^{lle} de Laverdun et avait reçu de sa bouche même l'assurance que l'inclination attendue ne s'était pas produite ou suffisamment accusée. « Ma foi, tant mieux! s'écria-t-il. Elle m'inquiétait, cette petite, vous savez... Je ne demandais pas mieux que d'essayer de lui plaire, pour vous faire plaisir, puisque vous affirmiez que c'était une occasion unique, l'argent et la naissance se trouvant réunis là par hasard. Mais, vrai! il vaut décidément mieux, en cette matière, n'aller sur les brisées de personne, surtout quand ces brisées ne sont pas toutes fraîches : le gibier virginal n'aurait qu'à ne pas l'être! » M^{me} de Losne, par générosité, et peut-être aussi par amour-propre, crut ne devoir rien révéler de ce qu'elle avait appris outre le manque d'enthousiasme de Béatrix. Et le futur duc de Losne suivit ses parens sans manifester d'autre désespoir. Il s'en alla comme il était venu : indifférent ou résigné.

Les adieux furent d'autant moins pathétiques que chacun mettait plus de hâte à s'en acquitter, la situation ne laissant pas que d'être embarrassante pour tous.

Seul, avec ou après la duchesse de Losne, le comte de Triseuil fut sincèrement marri d'avoir à battre en retraite. L'amitié lui avait fait un devoir de ne se prêter qu'avec une demi-complaisance aux agaceries de M^{lle} de Laverdun; et, plus d'une fois, le voisinage de Suzanne Bernier lui avait été d'un véritable secours en lui procurant une contenance. Peu à peu, il avait pris goût à ce voisinage et à cette contenance : le charme doux et voilé de l'amie de Béatrix l'avait lentement pénétré. Mais il ne pouvait pas se tenir pour assuré que la jeune fille s'en fût aperçue. Et il devait remettre à plus tard le soin de se renseigner.

M. de Laverdun, enveloppé, drapé dans sa hautaine et froide politesse, subit, sans donner aucun signe de gêne ni d'ennui, le cérémonial des adieux. — Depuis son conciliabule avec la duchesse de Losne, il n'avait adressé la parole à sa femme et à sa fille que par nécessité.

Mais tout le monde, à l'exception de Suzanne, étant parti, le moment était venu de régler les comptes arriérés.

Dès le lendemain du départ, M. de Laverdun manda près de lui, dans son petit appartement particulier du second étage, sa femme et sa fille. Béatrix arriva d'abord et entra seule chez son père.

— Mon enfant, lui dit-il sans préambule, vous voilà débarrassée d'un prétendant qui vous importunait. Cela s'est fait sans fracas,

avec décence, M^{me} de Losne ayant pris l'initiative de la chose et ayant reconnu qu'il n'y avait pas lieu de pousser plus loin l'expérience... Fort bien. Mais vous avez à me rendre compte de votre conduite à un double point de vue. Vous avez à me dire, d'abord, pourquoi vous n'avez pas craint de vous compromettre en rebutant, par vos excentricités voulues, ceux que vous étiez libre, à coup sûr, de ne pas séduire, mais que vous n'aviez certes point le droit de scandaliser. Vous avez à m'apprendre, ensuite, comment M^{me} de Losne en est venue à vous interroger et quelle a été la cause déterminante de l'explication que vous avez eue avec elle. Car j'ai peine à comprendre que cette explication se soit produite de but en blanc... et j'ajoute que j'ai des raisons particulières de croire tout le contraire... J'attends.

Béatrix avait écouté, sérieuse et calme. Ce n'était évidemment ni à l'enfant insouciant qu'il avait à peine connue, ni à la jeune fille tour à tour affectueuse et inconsidérée, avec laquelle il venait à peine de faire connaissance, que M. de Laverdun allait avoir affaire. C'était une femme qu'il avait devant lui, une petite femme un peu grave, un peu triste, mais surtout résolue, hardie, fière et courageuse.

— Voici, dit-elle, ma double réponse. J'ai feint des inconséquences de tenue et de langage, qui ne sont ni dans mes habitudes ni dans mes goûts, parce que je voulais, mon père, éloigner vos amis, devenus mes ennemis par le fait seul qu'ils prétendaient confisquer ma personne... Je les ai donc trompés, mais je vous ai surtout trompé vous-même, parce que mon dessein était de vous amener à rompre spontanément ces fausses accordailles dont, seule, votre haine pour celui que j'aimais avait été l'inspiratrice. Mon excuse, c'est que j'ai cru pouvoir compter sur votre affection, péniblement reconquise, et que j'avais conscience d'agir en conformité de vos idées et de vos convictions les plus chères. Je voulais vous mettre en contradiction avec vous-même en vous faisant toucher du doigt le danger auquel j'eusse été exposée, si je me fusse sincèrement prêtée à l'accomplissement de votre projet... Et voici qui me conduit à la seconde partie de ma réponse. Je voulais vous convaincre de contradiction pour vous crier ensuite : Mais l'homme que j'aime est précisément tel que vous l'eussiez pu choisir pour moi ! Il a vos idées, vos principes, vos goûts. Pourquoi donc le repoussez-vous sans le connaître ? Voyez-le, jugez-le... Or, comme, en attendant, je ne pouvais pas le désespérer par le spectacle de ma conduite, pour lui bien inexplicable, j'ai été le rassurer...

— Vous avez vu M. de Montignan !.. Chez lui ?

— Oui ; accompagnée de Suzanne, j'ai été voir Régis. Et M^{me} de Losne, qui me surveillait, paraît-il, m'a surpris...

— Je comprends, alors! fit le comte avec une conviction sarcastique. Je comprends qu'elle ait songé, la première, à se dédire!

— Je vous dis tout, mon père, sans peur et sans honte... même ce que je pourrais vous cacher, parce que je dois tout vous dire pour arriver à ceci: Je veux être la femme de Régis... Je le veux plus que jamais, maintenant que je connais le monde pour l'avoir deviné: ce qu'il coûte ne vaut pas ce qu'il rapporte...

— Vous avez été chez ces gens-là! s'écria M. de Laverdun comme s'il n'avait pas entendu ce que lui avait dit sa fille après cet aveu formidable. Vous!.. Vous êtes partie de chez moi, moi présent!.. Et j'avais la suprême niaiserie de me reprendre de tendresse pour vous!.. Ah! tenez, c'est bien toujours la même duperie, et vous êtes bien la digne fille de votre mère!.. Il était écrit que ce sang-là devait toujours me tromper!..

Le mot lui était échappé dans l'emportement de la colère. Il voulut se rétracter en balbutiant.

— Mais non, interrompit douloureusement Béatrix, vous avez eu raison de le dire... dites-le donc encore, ce mot, qui vous étouffait. J'ai assez vieilli pour l'entendre... Je me doutais d'un terrible malentendu entre ma mère et vous. Qu'importe que mes soupçons se précisent!.. Ah! mon père, vous vous plaignez de nous... mais vous nous aurez fait bien du mal à toutes les deux!

Dégrisé de sa courte fureur, M. de Laverdun baissa la tête comme un coupable, oubliant qu'il avait voulu sévir comme un juge.

— Béatrix, murmura-t-il, mon enfant, vous vous êtes méprise sur le sens et la portée de mes paroles. Votre mère a droit à votre respect...

— Je le sais bien, dit avec fierté la jeune fille. Et je le croirais contre toute vraisemblance même... A plus forte raison, quand les faits me le crient. M'aurait-elle promise à Régis...

Au même instant, la porte s'ouvrit, et M^{me} de Laverdun, se rendant à l'appel de son mari, pénétra, à son tour, dans l'étroit cabinet de travail, sévèrement décoré et soigneusement clos, où le comte aimait à se tenir, loin du bruit et des importuns, près des combles du château.

D'un coup d'œil, la comtesse, sans juger la scène, en sentit la gravité:

— Arrivé-je trop tôt ou trop tard? demanda-t-elle. Et suis-je de trop?

Sa fille lui dit en l'embrassant, après avoir essuyé ses yeux humides:

— C'est moi, mère, qui vais être de trop... Mais que mon père

vous dise ce qui s'est passé entre nous. Il faut que cela serve à quelque chose et que nous sachions si nous devons quitter son toit. Car nous sommes solidaires. Il n'a pas le droit de séparer mon sort du vôtre, de me condamner s'il vous absout, ni de m'absoudre s'il vous condamne.

Béatrix, ayant encore une fois embrassé sa mère, passa devant son père en inclinant légèrement la tête et sortit.

M^{me} de Laverdun, plus émue qu'elle ne l'avait jamais été en face de son mari, interrogeait celui-ci du regard. Mais lui, muet et décontenancé, comme mortifié, ne relevait pas son front, que, depuis un moment, il tenait courbé vers le parquet. Enfin, il se redressa, ayant dans le regard une expression de vague humilité et d'incertaine contrition.

— Il vient de se passer, dit-il, une scène regrettable... et que je déplore du fond du cœur. En voici le point de départ.

Il raconta la démarche et les aveux de Béatrix. Puis :

— Entraîné par une irritation terrible, j'ai laissé échapper un mot qui vous accusait.

M^{me} de Laverdun se tourna vers la porte par où sa fille venait de sortir, et, toute frémissante :

— Vous n'avez pas craint!.. Quelle ignominie et quelle lâcheté ce serait, même si vos griefs ressemblaient moins à des calomnies! Mais, étant ce qu'ils sont, quel forfait!

— C'est vrai... Ce serait vrai, du moins, si j'avais été en possession de moi-même. Mais il y a en moi tout un levain de fureur jalouse dont les bouillonnemens échappent à l'empire de ma volonté, lorsque les circonstances me remettent aux prises avec ce passé qui m'a coûté tant de honte et de souffrances!.. Enfin, tenez, puisque le mal est fait, je vous laisse juge. Si vous croyez encore pouvoir marier votre fille dans les conditions que vous savez, faites-le... Je lève mon *veto* , et je me retire, ce qui équivaut à une rétractation.

La voix sourde et brisée, le regard honteux et presque surnois, M. de Laverdun était méconnaissable. Il semblait se repentir de ce qu'il avait dit, de ce qu'il avait cru, et il guettait encore, il quêta des indices! Sa femme le contempla un instant avec une espèce de pitié, puis s'écria :

— Si je crois encore pouvoir le faire! Mais certainement, **pauvre fou!**.. Que vous ayez douté de la femme, passe encore! Mais de la mère, voilà ce que je ne puis comprendre ni pardonner.

— Hélas! qu'il est tard pour vous croire!

— Bien tard, en effet... Trop tard!

— Yolande, je vous adjure de prendre en considération, pour me juger à votre tour, le souvenir de ce que j'ai enduré jadis,

épiant mon malheur, le guettant pour ainsi dire au passage, en lisant le récit dans tous les yeux, en apercevant le reflet sur tous les visages, en devinant la dérision derrière tous les sourires!.. Rappelez-vous comme vous étiez belle et courtisée, et combien indifférente, en apparence, à tous les hommages, sauf à ceux d'un homme, toujours le même, toujours empressé et radieux...

— Mais cet homme, c'est vous qui m'avez contrainte d'y songer!

— Soit! J'étais autoritaire autant qu'il était docile, maladroit autant qu'il était souple... Mais les circonstances qui expliquent, qui même excusent la faute, ne l'effacent pas, ne la font point disparaître. Le suprême effort de ma justice ne devait donc aller qu'à pallier vos torts... Et je vous aimais! Comprenez que je vous aimais!

— Il fallait me prendre les mains, me regarder au visage en me demandant pardon de vos pensées mauvaises. Vous auriez bien vu que je ne vous trompais point... Les femmes mentent par leurs sourires et par leurs actes comme par leurs paroles, quelquefois; mais à moins d'avoir été dressées au vice et au crime, elles ne mentent jamais quand elles regardent droit... tenez, comme ceci!

— Ah! pardon, pardon!

M. de Laverdun avait fléchi le genou devant sa femme. Et cet homme fier, si faible, avait des larmes plein les yeux. — La jalousie dans un cœur noble et fort est comme une paille dans l'acier bien trempé: elle suffit à lui ôter sa vertu.

— C'est à votre fille qu'il faut porter cette tardive amende honorable, dit tristement M^{me} de Laverdun. Qu'en ferais-je, moi?

— Venez, dit le comte en entraînant sa femme.

Il la conduisit jusqu'au seuil des appartemens du premier étage. Et, là :

— Dites à Béatrix que je consens à tout, que nous nous sommes réciproquement pardonné les torts que nous pouvions avoir l'un envers l'autre, et qui étaient surtout imaginaires... et que je veux l'embrasser avant de partir... Car je vais reprendre ma vie errante. C'est ce que j'ai de mieux à faire, et cela satisfera tout le monde... même moi, qui, tout en vous sachant enfin peu coupable, ne pourrais oublier... Dites à votre fille... ce que vous pouvez lui dire, tout de suite, dites-le en l'arrangeant pour le mieux. J'ai hâte de réparer... ce qui est réparable.

— Attendez-la ici, dit la comtesse. Je vais la chercher.

La jeune fille arriva bientôt dans la chambre de sa mère. Mise au fait en quelques mots très discrets, qu'un seul terme résumait: malentendu d'ancienne date, elle s'élança au cou de son père; puis, gardant une des mains du comte dans les siennes:

— Je disais bien que, si l'on m'eût consultée plus tôt, il n'y eût jamais eu le moindre malentendu!.. Seulement, il faut rester,

mon père, si vous ne voulez pas que le pauvre trait d'union, si longtemps méconnu, redevienne inutile...

D'un coup d'œil involontaire, M. de Laverdun consulta sa femme. Celle-ci, avec un peu d'effort, sourit en prenant la main que lui tendait sa fille, laquelle se trouvait de la sorte entre son père et sa mère, les unissant l'un à l'autre par sa personne. Et :

— Restez, dit-elle simplement, puisqu'on vous retient.

XV.

Le comte de Laverdun resta. Ce fut M. de Montignan qui partit. Il se tint à l'écart, confiné dans son existence parisienne, dont la comtesse n'était plus là pour l'aider à combler le vide tumultueux ou sonore, et se consolant, comme il pouvait, par la pensée que son fils serait heureux et que M. de Laverdun ne le serait jamais.

Suzanne n'a pas épousé M. de Triseuil, qu'en un jour de gaieté elle avait surnommé « le jeune homme frais », par allusion à la mine ronde et rose, poupine et fraîche du jeune comte. C'était une raison comme une autre pour le refuser. Mais la vérité est qu'elle s'était trop intéressée à Régis et de trop près. Sa sœur lui expliqua dans la suite, et à merveille, que l'amitié est impraticable entre personnes de sexe différent, à moins d'obstacles à l'amour, existant des deux parts. Or il n'y avait eu d'obstacle que d'un seul côté. — Suzanne Bernier n'a donc épousé personne. Et M^{me} Amelot, qui couchait entre les deux petits lits de ses fillettes, en fut quitte pour faire placer l'un de ces petits lits dans la chambre de sa sœur.

Mais Régis et Béatrix, eux, se marièrent, — ce qui est assez la fin de toutes les idylles, si c'est aussi le commencement de bien des drames. — Quant à l'épilogue, il fut l'œuvre de la jeune femme elle-même, un soir du printemps suivant, un soir que son mari, longtemps après le premier quartier réglemентаire de la lune de miel, et pendant un court séjour à Paris, lui tendait deux cartes d'invitation pour ce même soir, toutes deux arrivées en leur absence et oubliées dans un coin, quoiqu'elles fussent toutes deux de provenance illustre.

— Il est encore de bonne heure, faisait observer Régis. Vous avez des toilettes toutes prêtes, et c'est votre femme de chambre qui vous coiffe. Ainsi...

— Demandez donc les lampes, interrompit doucement Béatrix en déchirant les deux invitations, et restons chez nous.

CURIOSITÉS

HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

SIR JOHN MAUNDEVILLE.

I.

L'HOMME ET LE CONTEUR.

Le premier aphorisme du vieil Hippocrate est justement célèbre : « l'art est long, le temps est court, l'expérience trompeuse, le jugement difficile. » On pourrait y ajouter « et l'attention souvent absente, » et, ainsi complété, le recommander à l'érudition et à la critique plus particulièrement encore qu'à toute autre branche du savoir humain. Lire beaucoup, en effet, et par conséquent vite y est indispensable, cependant lire vite y est un péril ; tâtonner longtemps y est un devoir, et cependant les longs tâtonnements ne vont pas sans engendrer quelque distraction d'esprit, et toute distraction fausse aisément la piste poursuivie. S'en tenir aux faits extérieurs y est la règle la plus prudente, cependant il se peut aisément

qu'on soit ainsi la dupe des apparences ; la complexité des détails y est infinie, et si on s'y engage trop avant, on ne parvient plus à en saisir l'unité ; c'est le phénomène des arbres qui empêchent de voir la forêt. Cette inattention est presque forcée, quasi fatale, et c'est là sans doute ce qui explique comment l'érudition est amenée à changer ses conclusions tous les vingt-cinq ans. Pour les époques de pleine lumière, ces distractions inevitables n'ont qu'une faible importance ; mais elles en ont une extrême pour les époques de lumière incertaine, de crépuscule ou de première aube, pour les siècles entre chien et loup, comme ont été pour l'Europe moderne les *xiv^e* et *xv^e* siècles. Comme les formes des choses sont encore indecises et tremblotantes à de telles époques, comme l'esprit humain, mal rassuré encore contre les terreurs de la nuit qui s'éloigne, y use de prudence et de retards calculés afin d'attendre le plein jour, avançant d'un pas circonspect pour éviter d'aller à la rencontre d'un péril possible et étouffant le son de ses paroles pour ne pas éveiller un ennemi peut-être tout proche, il se peut très aisément que le critique, s'il ne tient pas assez grand compte de ces précautions, prenne un déguisement pour l'homme véritable, une imposture avisée pour l'expression d'une croyance sérieuse, et une pensée profonde pour une opinion de vieille femme. Nous avons fait tout récemment à cet égard une expérience curieuse dont les résultats nous ont paru assez amusans pour mériter d'être présentés à nos lecteurs, et en même temps assez importants pour mériter d'être proposés à l'examen des érudits en matière de littérature du moyen âge, M. Gaston Paris, M. Léon Gautier, M. Louis Moland, et tels autres que vous voudrez y ajouter selon vos sympathies et vos préférences.

Sir John Maundeville est le nom d'un fort singulier écrivain de la seconde moitié du *xiv^e* siècle, qui fit le pèlerinage de Terre-sainte, et, à la suite d'un séjour prolongé en Égypte et en Syrie, prétendit avoir exécuté dans les autres régions de la vaste Asie des voyages qu'il poussa jusqu'aux portes du paradis terrestre. A son retour, il publia en trois langues (latin, français, anglais), et avec un succès prodigieux, le récit des merveilles qu'il avait vues ; nul livre, nous dit un de ses modernes éditeurs, Thomas Wright, ne fut plus lu à la fin du *xiv^e* siècle, ce qui prouve que les contemporains ont souvent bien de l'esprit. Jusqu'à une date très récente, nous devons l'avouer, nous ne connaissions sir John Maundeville que par extraits, et cet aveu nous est d'autant plus facile que, quel que soit l'intérêt de son livre, il est de ceux qu'il n'est pas indispensable d'avoir lus avant de quitter ce monde ; mais, il y a quelques semaines, notre imagination se trouvant en appétit de

merveilleux, nous eûmes l'idée, pour en émousser la pointe, de nous adresser à lui sur la réputation qui lui a été faite universellement d'être plus crédule que le moine le plus superstitieux du moyen âge. C'est à son égard la phrase consacrée, et les extraits que nous connaissions n'étaient pas pour la démentir. Nous avons donc à peine besoin de dire que notre imagination a trouvé dans son livre toute la pâture qu'elle cherchait; des merveilles, il y en a une par chaque page, bien mieux, par chaque ligne, abondance fort explicable, quand on sait que, non content de celles qui lui appartiennent en propre, il y a ajouté toutes celles qui appartiennent à ses prédécesseurs, plus toutes celles que les compilateurs du moyen âge avaient tirées des naturalistes de l'antiquité. Mais de toutes ces merveilles la plus extraordinaire, assurément, est la surprise qu'il nous réservait. Jugez si elle a été grande, lorsque par derrière cet amas de fables nous nous sommes trouvé en présence d'un homme à la fois hardi et prudent, d'une raison saine et droite, d'une liberté d'esprit presque complète, et qui, s'il est superstitieux, l'est à peu près comme son contemporain Boccace, ou si vous trouvez le nom trop gros, comme son autre contemporain Chaucer, ce qui n'est pas encore l'être beaucoup. Du même coup la raison d'être de cet entassement de choses extraordinaires nous est apparue. Maundeville démontre par des contes, prouve par des fables, insinue par des miracles, suggère par des histoires à dormir debout, appliquant ainsi sous cette forme du récit de voyage, moins usée que les formes de l'apologue et de la parabole, la vieille méthode qu'ont suivie tant de moralistes, prédicateurs populaires, orateurs et philosophes pour se faire entendre des multitudes. Le voyageur s'efface en partie pour faire place à une sorte de Lucien compilateur sans impiété ni irrévérence, ou de Rabelais sans verve comique ni talent d'invention, qui a écrit un livre des plus amusans à l'effet d'insinuer la vérité sous la forme de l'erreur et d'enseigner la vraie religion par le moyen même de la superstition.

Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que cet homme, que des yeux autrement exercés que les nôtres n'ont pas aperçu, n'a pris aucune peine pour se dissimuler. Il ne met, il est vrai, aucune ostentation à s'étaler; mais il reste présent d'un bout à l'autre de son livre, modestement, discrètement, et peut le voir qui veut. L'idée qui fait l'âme de ses récits, idée assez large et assez haute pour avoir suffi, même de nos jours, aux aspirations d'esprits d'une indépendance certaine, circule à travers toutes ces fables en méandres infinis, mais jamais souterraine ou cachée. Maundeville a dit, non pas une fois, mais dix, mais vingt fois ce qu'il pensait, ce qui prouve que ce

qu'on laisse à découvert et à la portée de la vue de tous est souvent ce qui est le mieux à l'abri. Disons tout de suite sommairement quelle est cette idée afin que la valeur en apparaisse clairement. Le genre humain est un, l'esprit humain est un, et, par conséquent, la vérité est nécessairement une. La vérité est donc l'héritage du genre humain par nature et don divin, il n'y a donc pas de race d'hommes qui ne puisse y atteindre ou mériter d'en être privée, et la diversité des religions, loin de contredire cette unité, la confirme au contraire. Assurément il n'y a rien là que le christianisme bien compris n'accepte, et, qui plus est, ne proclame; mais il n'y a rien là non plus dont la philosophie la plus indépendante ne puisse s'accommoder, et opposer au besoin aux intolérances d'un dogmatisme trop étroit ou aux myopies d'une foi trop exclusive. Et puis n'est-il pas vrai que pour les idées tout dépend de l'époque où elles sont prêchées? que telle idée parfaitement orthodoxe de nos jours pouvait être au *xiv^e* siècle de la plus parfaite hétérodoxie? Je crois fort que l'idée de sir John Maundeville était dans ce cas-là, et qu'elle était mieux faite pour être approuvée par un Boccace que par un théologien de la cour d'Avignon, et par un Poggio que par un docteur du concile de Constance.

Je prévois l'objection : comment une idée aussi considérable a-t-elle pu échapper? C'est que, si apparente qu'elle soit, elle n'est pas aisément reconnaissable, si quelque chose ne vous a pas prévenu, et les raisons en sont nombreuses. En premier lieu, l'entassement de merveilles dont elle est flanquée, et qui ne la prouvent qu'en l'étouffant; je répète à dessein l'expression dont je me suis déjà servi : c'est le phénomène des arbres qui empêchent de voir la forêt. Ensuite la prudence et la discrétion que l'époque exigeait; nous allons voir dans un instant que Maundeville a cru devoir prendre la précaution de placer son livre sous le couvert de l'orthodoxie. Autre obstacle, celui-là très fort; l'idée se présente à son premier état de syncrétisme rudimentaire, brut, enveloppé, elle n'a pas traversé l'état analytique, et n'a pas atteint de déduction en déduction sa synthèse dernière. C'est une larve où tous les organes futurs sont repliés, une germination, non une végétation et floraison. Enfin aux époques de transition, surtout lorsque la société déclinante a duré aussi longtemps et aussi puissamment que celle du moyen âge, il se produit un état moral très particulier qui vaut la peine d'être expliqué.

A de telles époques, l'indépendance de l'esprit ne peut jamais être entière, écrasée qu'elle est par le poids des richesses morales de ce passé qui décline, et dont l'individu ne se sépare qu'à contre-cœur, malgré lui, avec déchirements : quelquefois même c'est à son

insu qu'il s'en éloigne, innovant comme M. Jourdain faisait de la prose, et ces indépendans involontaires ne sont pas souvent les moins hardis. C'est là le secret de la faiblesse des premiers réformateurs et de tous les esprits indépendans à cette fin du XIV^e siècle. Cette faiblesse ne vient pas de timidité, mais de ce que l'éducation première reste trop riche et trop encombrante. Songez à ce que le moyen âge avait entassé d'élémens de tout genre dans les esprits et dans quel inextricable filet d'habitudes et de pratiques la vie morale se trouvait engagée. Aussi, à ces dates-là, l'indépendance de l'esprit ne porte jamais sur un ensemble, mais sur un point particulier, qu'on peut facilement ne pas apercevoir, perdu qu'il est dans l'amas de notions transmises et acceptées. Les plus hardis n'y ont point quantité d'idées, ils en ont une seule, et, pour tout le reste, ils gardent celles des siècles qui les ont précédés. Cette idée ainsi isolée et solitaire ne peut se faire jour qu'au moyen des formes du passé, et ces formes se trouvent par la longue habitude si étroitement associées avec des croyances qui n'ont jamais été mises en doute qu'elles trompent sur l'idée qu'elles présentent ou la masquent tout en la montrant. Pour comprendre à quel point est lourd ce poids des richesses du passé, prenez tel autre des illustres de l'époque, Chaucer, par exemple, et voyez au milieu de quel fatras de mauvaise théologie, de leçons apprises par cœur dans les manuels scolastiques, de fausse science et de fausses opinions, d'astrologie, d'alchimie, d'abus des formes allégoriques, de pédanterie syllogistique, de procédés oratoires venus des sermonnaires, cet admirable poète est contraint de se démener; il traîne après lui les habitudes d'esprit de quatre siècles ou davantage. Je ne connais qu'une exception à ce fait au XIV^e siècle, celle des grands Italiens d'alors, et très particulièrement de Boccace. Pour celui-là, par exemple, quel que soit le fardeau dont le moyen âge l'a chargé, il le porte si légèrement ou le secoue de ses mâles épaules d'un mouvement si facile qu'il semble n'en avoir jamais senti le poids. C'est peut-être dans toute l'histoire littéraire le seul écrivain qu'on puisse imaginer se réveillant à la façon d'Épiménide dans une autre société que la sienne sans se sentir dépaysé, ce qu'on ne pourrait pas dire de beaucoup plus grands que lui. Nous le voyons aisément entrant dans un salon parisien de nos jours comme s'il sortait des appartemens de la princesse Marie, causant avec nos lettrés comme il causait avec Pétrarque ou Léon Pilate, offrant sa *Généalogie des Dieux* à M. Leconte de Lisle en exprimant le souhait que ce livre puisse intéresser un esprit aussi éminent et à qui la hardiesse ne coûte pas, ou prenant congé de M. Renan, en l'assurant que tout ce qu'il lui a communiqué l'a d'autant plus intéressé qu'il avait lui-même soup-

çonné vaguement quelque chose de pareil. Il va sans dire qu'une telle souplesse n'est pas dans les moyens de sir John Maundeville, qu'on ne peut le séparer du cadre de son époque, qu'il traîne après lui comme Chaucer, et plus que Chaucer, tout le bagage du moyen âge, et que ce bagage encombrant est l'obstacle qui empêche de reconnaître la hardiesse d'esprit discrète, mais certaine, dont témoigne son livre.

Cette hardiesse d'esprit le sépare nettement de tous les autres voyageurs du moyen âge qu'il nous a été donné de lire, lui crée une place à part, et en fait à la fois mieux et moins qu'un voyageur. Ses prédécesseurs méritent à coup sûr plus de confiance, — encore y a-t-il à faire certaines réserves à cet égard, — mais on concevra sans peine que la valeur de sir John Maundeville comme voyageur n'a plus qu'une importance fort secondaire, si l'idée que nous avons exposée sommairement est réellement l'âme de son livre. Elle y circule, avons-nous dit, en méandres infinis; mais puisqu'on la connaît déjà en substance, qu'il nous soit permis de ne l'aborder directement qu'après avoir suivi quelques-uns de ces méandres. Ils sont si fertiles en surprises amusantes et en curiosités poétiques que ce sera notre faute assurément si notre lecteur se plaint du retard que nous lui imposons.

I.

Quoique né à Saint-Albans, sir John Maundeville est presque pour nous un compatriote. Par l'origine d'abord, — son nom indiquant sans conteste qu'il descendait de quelqu'un de ces Français des provinces de l'ouest venus avec Guillaume de Normandie, ou plus récemment encore avec Henri Plantagenet. Il n'y avait pas assez longtemps que cette noblesse était établie en Angleterre, pour qu'elle eût perdu le langage du pays natal; aussi le français du Nord était-il la langue que parlaient encore entre eux les chevaliers, quoique la moderne langue anglaise fût déjà née. Ce fut si bien, en tout cas, celle de sir John Maundeville, qu'il composa son livre en français en même temps qu'en anglais, et que les érudits les plus compétens considèrent la version française comme la première en date. Enfin dirai-je qu'on découvre en lui quelques vestiges d'amour pour son pays d'origine, quelque chose comme un levain de patriotisme français? Pendant qu'il exécutait son voyage, la guerre de cent ans entre la France et l'Angleterre avait éclaté, et 1356, date de son retour, est aussi celle de la bataille de Poitiers; mais les exploits qui se sont accomplis en son absence ne

semblent lui inspirer qu'une médiocre admiration, car il blâme vertement dans sa préface ces seigneurs temporels qui, au lieu de chercher à reconquérir la terre sainte, héritage commun des chrétiens, se montrent beaucoup plus empressés de déshériter leurs voisins. Voilà bien des titres à notre intérêt ; essayons donc de nous le représenter à peu près. La tâche n'est pas impossible, quoique difficile et aventureuse ; nous ne savons en effet sur lui que ce qu'il nous a appris lui-même, et cela se réduit à peu de chose.

Il est parti de Saint-Albans, nous dit-il, en 1322, le jour de la Saint-Michel, et il est revenu en 1356. Trente-quatre ans ! plus de deux fois le temps que Tacite considère comme un long espace de la vie humaine ! Eh bien ! vraiment, ce n'était pas trop pour les projets très divers qu'il semble s'être proposés au départ. Il se présente à nous sous le triple aspect de pèlerin, d'aventurier militaire, et d'observateur curieux des peuples et des mœurs. Voilà des stimulans bien variés de vie errante, mais il nous a donné indirectement une explication de cet appétit de voir et de savoir qui est trop de son époque pour que nous l'omettions. Maundeville, comme Chaucer, croyait fermement à l'astrologie judiciaire, et parlant des peuples de l'Inde, il donne pour raison de leur amour du repos et de leur inertie presque extatique, qu'ils habitent le premier climat, qui est celui de Saturne. « Saturne est lent et de mouvement insensible, car il traîne trente ans à accomplir sa course à travers les douze signes, tandis que la lune passe à travers les douze signes en un seul mois. Et comme Saturne est si lent de mouvement, le peuple de cette contrée qui se trouve dans son climat n'a ni inclination ni volonté à se mouvoir, et à désirer connaître les étrangers. Notre pays est tout le contraire, car nous sommes dans le septième climat qui est celui de la lune, et la lune se meut rapidement, et est une planète de progression. Pour cette raison elle nous donne une volonté de nous mouvoir activement, d'aller par différentes routes, de chercher les choses étrangères et les diversités de ce monde ; car la lune va autour de la terre plus rapidement qu'aucune autre planète. » C'est la première et non la moins originale explication de l'instinct nomade qui distingue les insulaires de la Grande-Bretagne, et son auteur peut être pris comme le premier en date aussi de ces modernes Anglais qui parcourent la terre en tous sens, sans que leur caractère national en soit altéré, tournant ainsi en éloge et à leur profit le trait philosophique qu'Horace décochait aux esprits inquiets piqués de la tarentule des voyages :

Cælum, non animum mutant, qui trans mare currunt.

Des trente-quatre années qu'il a passées hors de son pays, sir John Maundeville semble avoir employé les dix-neuf premières au service du sultan d'Égypte qu'il aurait assisté dans ses expéditions contre les Bédouins dont il trace en quelques lignes un portrait presque magistral. Le sultan, nous dit-il, l'avait pris en si grande amitié qu'il l'aurait fait marier avec la fille d'un des grands de sa cour s'il avait voulu changer de religion. Ce prince avait dû l'avoir, en effet, en haute estime pour lui tenir dans l'intimité le discours sur l'opposition qui existe chez les chrétiens entre leur religion et leurs mœurs, propos d'une sérieuse importance et qui portent tous les caractères de l'authenticité. Il est probable que, pendant ce long séjour auprès du sultan, il a eu occasion de faire des excursions répétées dans toutes les régions de la Mésopotamie, de la Syrie et de la Palestine, ce qui expliquerait pourquoi la partie de son livre qui se rapporte à ces contrées est moins sommaire, mieux circonstanciée, et, en définitive, moins fabuleuse que le reste. En quittant l'Égypte, il dit être entré par les régions de l'Inde dans les États du grand khan du Cathay auprès duquel il aurait rempli pendant quinze mois les mêmes offices militaires qu'il avait remplis auprès du sultan.

C'est à peu près tout ce qu'il a cru devoir nous apprendre de ses aventures de chevalier errant (1), soit par réelle modestie, soit qu'il ait eu crainte de nuire par trop de détails personnels à l'unité de son récit, car il y a en lui des élémens d'artiste, et le souci de

(1) Il aurait pu cependant nous en apprendre davantage sans manquer aucunement à la modestie, tant certains détails sont naturels à tout voyageur. Ainsi, il est remarquable qu'il n'indique jamais ses *références* dans ces lointains pays, — appuis nationaux ou chrétiens, lieux naturels de refuge, maisons de crédit, — comme l'ont fait ses prédécesseurs et successeurs. Nous n'entendons pas seulement les voyageurs célèbres du moyen âge, Plan de Carpin, Rubruquis, Marco Polo, dont nous connaissons exactement les voies et moyens, mais les voyageurs plus modestes, qui, après et avant lui, ont fait ce pèlerinage de terre sainte qu'il présente comme son premier et principal but. Nous venons d'en lire deux à son occasion, Benjamin de Tudèle et Bertrandon de la Brocquière. Rien de plus aisé à comprendre que le voyage de Benjamin de Tudèle, allant de communauté juive en communauté juive, se renseignant partout où il séjourne, sûr d'avance de son gîte à chaque étape. De même pour Bertrandon de la Brocquière. Nous savons les noms de tous les chevaliers de Bourgogne avec lesquels il a fait voyage, à quels momens il s'est séparé d'eux et pour quelles raisons, à quels marchands français, génois, vénitiens, florentins, catalans, il a eu recours pour les renseignemens, les questions d'argent, quels périls il a courus et dans quelles villes sa qualité de chrétien lui a valu le plus d'insultes de la part de la canaille musulmane. Mais pour sir John Maundeville, nous sommes obligés d'imaginer ses voies et moyens, de supposer que le sultan d'Égypte aura été suffisamment généreux avec lui, ou que le grand khan du Cathay l'aura traité avec un peu de cette libéralité dont son aïeul Kubla-Khan avait été prodigue, au siècle précédent, envers les Polo.

la composition se laisse aisément apercevoir au milieu de beaucoup de gaucheries et d'inexpériences. Malgré la rareté de ces informations, nous avons cependant un moyen indirect de nous le représenter assez exactement dans ce rôle de *condottiere* chrétien. Son contemporain Chaucer, qui, de tous les hommes du xiv^e siècle, fut peut-être le mieux renseigné sur les trois littératures européennes de l'époque (France, Angleterre, Italie), avait certainement lu son livre lorsqu'il écrivit les *Contes de Cantorbéry* qu'on ne peut placer avant 1382, et il n'y a pas grande témérité à supposer qu'il a pu y puiser quelques-uns des principaux traits du plus noble de ses pèlerins, le chevalier qui ouvre la série de ses contes par l'admirable histoire d'*Arcite et Palémon*.

Il y avait un chevalier, un très digne homme qui, du premier jour où il monta en selle, aima la chevalerie, la vérité et l'honneur, la liberté et la courtoisie,.. il avait voyagé aussi loin qu'aucun homme vivant tant en pays chrétien qu'en terre païenne, et toujours honore pour sa parfaite noblesse. Il était à Alexandrie lorsque la ville fut emportée; bien souvent il avait tenu le haut bout de la table en Prusse avant les hommes de toute autre nation, et nul chrétien de sa condition n'avait si souvent voyagé en Lithuanie et en Russie. Dans le royaume de Grenade, il avait assisté au siège d'Algésiras,.. il était à Layaz et à Satalie, lorsque ces villes furent emportées, et dans les mers de Grèce il avait fait partie de plus d'une noble armée. Il avait pris part à quinze batailles meurtrières. Il avait combattu pour notre foi à Tramissene dans trois passes d'armes, et il avait toujours tué son adversaire. Ce digne chevalier avait aussi vécu quelque temps auprès du seigneur de Palatie, encore un autre païen de Turquie, et toujours tenu en souveraine estime. En même temps qu'il était vaillant il était sage, et dans sa façon d'être aussi doux qu'une fille; jamais dans sa vie il ne dit chose vilaine et malséante à son rang. C'était enfin un parfait gentil chevalier,.. il était récemment revenu de ses voyages, et il s'était mis en route pour accomplir son pèlerinage.

Voilà bien sir John Maundeville, tel qu'il se présente à nous, à la fois pieux et aventureux, passant partout sans périls, grâce sans doute à son bon renom, s'introduisant auprès des grands de toutes ces contrées lointaines, et, à coup sûr, le chevalier de Chaucer n'avait pas parcouru plus de pays qu'il ne prétend en avoir traversés. Toute supposition mise à part, le portrait peut être tenu en un certain sens pour celui de notre voyageur, car ce n'est certainement pas une exception que Chaucer a voulu peindre dans son chevalier, et ce portrait prouve que de tels caractères étaient fréquens au

xiv^e siècle. Si donc Chaucer n'a pas peint l'individu nommé Maundeville, il a peint le genre dans lequel il rentrait. Un des bons commentateurs de Chaucer, Tyrwhitt, s'étonne que le poète ait fait venir son chevalier d'Alexandrie et de Lithuanie plutôt que de Grece et de Poitiers : « Cela ne peut s'expliquer, dit-il, qu'en supposant qu'à cette époque le moindre service contre les infidèles était estimé plus haut que les plus splendides victoires remportées sur des chrétiens. » Si l'érudit Tyrwhitt s'était mieux rappelé Maundeville, il se serait dispensé de poser cette question singulière, car le voyageur y a répondu dans la préface de son livre exactement par la raison que suppose le commentateur. Nous avons dit qu'il déplore ouvertement que les princes chrétiens entreprennent de se voler leurs héritages au lieu de conquérir cette terre sainte qui est l'héritage commun des chrétiens. Et puis, pitié à part, il n'y avait pas assez longtemps que les croisades avaient cessé pour que les guerres en pays infidèle ne fussent pas restées les guerres par excellence pour toutes les imaginations aventureuses. Or ces imaginations devaient être fort nombreuses et fort inquiètes à ce moment du siècle où Maundeville partait d'Angleterre. Dix ans, en effet, ne s'étaient pas écoulés depuis qu'avait péri cet illustre et puissant ordre du Temple, qui, pendant deux siècles, avait englobé dans ses rangs tout ce que l'humanité chrétienne contenait d'aventuriers dans la meilleure et dans la pire acception du mot. Cette disposition éternelle de la nature humaine avait-elle donc disparu tout à coup avec le bûcher de Jacques Molay ? Et, si elle n'avait pas disparu, comment pouvait-elle trouver satisfaction si celui qu'elle tourmentait n'allait pas guerroyer avec quelque Lusignan de Chypre ou prendre part avec les chevaliers teutoniques à quelque expédition contre les païens du Nord.

Il y a vraiment beaucoup de choses chez sir John Maundeville. Si le coureur d'aventures ne craint pas de se commettre avec les princes musulmans ou païens, en revanche le pèlerin est sincèrement chrétien, et bien de son époque. Il en représente, avec une ardeur qui atteint souvent presque l'éloquence, un des sentimens les plus élevés. Ce sentiment, qui parcourt tout le xiv^e siècle comme une plainte étouffée, condamnée à rester sans écho, mais auquel tel illustre d'alors, un Petrarque par exemple, n'a pas dédaigné, à certains jours, de prêter sa voix, c'est le regret qu'inspire la cessation des croisades et l'espérance de les voir renaître. Tout autre emploi de l'ardeur belliqueuse et des talens militaires semble illégitime à Maundeville, et il considère comme fratricides les guerres que se font les princes chrétiens, oublieux de la foi qu'ils professent. Il s'afflige cependant plus qu'il ne s'étonne, puisque le

centre commun des âmes chrétiennes, c'est-à-dire les lieux saints, leur manque désormais ; n'ayant plus ce qui réunit, elles tombent fatalement à ce qui divise. Jamais, en effet, on ne sentit plus le besoin des croisades, et elles ne furent plus réellement nécessaires que lorsqu'elles eurent pris fin. Dès que le royaume chrétien d'Asie eut disparu, l'Europe se vit à son tour entamée. Saint-Jean-d'Acre a succombé en 1294, et la disparition de ce dernier vestige de la domination chrétienne coïncide avec l'agression destinée à être si rapidement victorieuse des fils d'Othman. Le temps n'est plus où Constantinople avait pu soutenir victorieusement deux sièges contre les Arabes, encore animés de l'irrésistible ferveur de la première époque de l'islam. Les siècles, en passant, ont usé ses dernières forces ; lorsque hier encore elle applaudissait à la chute de ces maîtres latins qui l'avaient dominée soixante ans et s'était remise sous le joug de ses tyrans grecs, elle avait cru reprendre possession d'elle-même ; en réalité, avec ces maîtres latins, disparaissaient ses derniers soutiens. Maintenant que cet empire n'a plus que des Byzantins pour défenseurs, il se sent mourir chaque jour de son indépendance reconquise. Au moment où sir John Maundeville se mettait en route, les Turcs étaient déjà maîtres de toute l'Asie-Mineure ; et, pendant le cours de son long voyage, Orchan et Amurat s'introduisaient dans les provinces européennes de l'empire et y jetaient les fondemens d'une domination autrement solide que la tyrannie passagère des Mongols de Batou un siècle auparavant. Un passage de son livre rend, avec vivacité de sentiment, relief et couleur, la tristesse de ce fantôme d'empire. « Devant l'église de Sainte-Sophie se dresse la statue, entièrement dorée, de l'empereur Justinien ; il est à cheval, couronne en tête, et primitivement il tenait dans sa main un globe doré ; mais ce globe est tombé, et les gens de là-bas disent que c'est un signe que l'empereur a perdu une grande partie de ses terres et seigneuries, car il était empereur de Romanie et de Grèce, de toute l'Asie-Mineure, de la Judée où est Jérusalem, de l'Égypte, de la Perse et de l'Arabie ; mais il a tout perdu, sauf la Grèce, et plusieurs fois on a essayé de replacer le globe dans la main de la statue, mais elle n'a jamais pu le tenir. Ce globe signifie la souveraineté qu'il avait sur le monde entier, lequel est rond ; l'autre main est levée du côté de l'Orient, en signe de menace contre les agresseurs malfaisans. »

Le monde latin aura-t-il le sort du monde grec ? De toutes parts on se pose la question, et on s'inquiète parfois des moyens de détourner le péril, moyens dont le principal et presque l'unique serait dans le rétablissement de l'unité chrétienne par l'union des deux grandes églises. Aussi est-ce l'époque où commencent les né-

gociations si souvent interrompues et si souvent reprises entre Rome et Constantinople, mais que les haines têtues des théologiens ne laisseront jamais aboutir. On trouve dans Maundeville une expression assez forte de l'insolence de ces haines : « Ils ne sont pas obéissans à l'église de Rome, ni au pape,.. et c'est pourquoi le pape Jean XXII leur envoya des lettres pour leur rappeler que la foi chrétienne devait être une, et qu'ils lui devaient obéissance, comme étant le vicaire de Dieu sur terre et ayant reçu de Dieu le pouvoir de lier et de délier ; mais ils lui envoyèrent diverses réponses disant ceci entre autres choses : « Nous ne pouvons pas souffrir ton grand orgueil, nous n'avons pas envie d'assouvir ta grande convoitise. Le Seigneur soit avec toi, car Notre-Seigneur est avec nous. Adieu. » Et il ne put avoir d'eux d'autre réponse... Ils ne souffrent pas que les Latins chantent à leurs autels ; et, s'ils le font par hasard, immédiatement ils lavent l'autel avec de l'eau bénite. » Les Turcs peuvent donc faire leur œuvre en toute sécurité ; toute la résistance qu'ils rencontreront du côté de l'Occident se bornera, à la fin du siècle, à la croisade des chevaliers français contre Bajazet et à leur glorieuse, mais stérile défaite à Nicopolis.

C'est avec ces sentimens de croisé rétrospectif que Maundeville a fait le voyage de Terre-sainte, et ce sont eux, probablement, qui lui ont inspiré le procédé tout de piété et de respect qu'il a employé pour la décrire. Il parcourt la Palestine pas à pas, bourgade par bourgade, hameau par hameau, et à chacune de ces étapes il nomme le souvenir historique, religieux, légendaire ou fabuleux qui est attaché à la motte de terre sur laquelle son pied est posé. Une impression de grandeur dont on ne saurait se défendre sort de cette nomenclature qui, pour tout autre pays, paraîtrait peut-être aride ; mais la nature particulière de ces souvenirs dissipe toute sécheresse, et peu de choses nous ont fait mieux sentir à quel point l'histoire de ce petit pays est mêlée à notre vie morale que les pages consacrées à cet itinéraire. C'est pour les lieux saints qu'il réserve toute sa ferveur ; mais, dès qu'il sort de Palestine, cette ferveur s'atténue beaucoup, et il se présente sous un aspect quelque peu inattendu. Il a toute sorte de réserves, de sous-entendus, qui sont d'un demi-sceptique. Il décrit sans trop d'étonnement ni même trop d'horreur les idolâtries qu'il rencontre sur sa route, quelque monstrueuses qu'elles soient. Il compare les croyances les unes aux autres ; et, non content d'établir leurs différences, il cherche leurs ressemblances, et il les trouve. Bref, Maundeville devient, dans cette seconde partie de son voyage, un parfait latitudinaire, aussi est-ce surtout dans cette partie qu'apparaît l'idée capitale que nous avons indiquée au début de ces

pages. Il avait si bien conscience du chemin qu'avait fait sa pensée, et se sentait si peu rassuré sur les résultats de son voyage, qu'il nous dit qu'à son retour, en 1356, il passa par Rome (1) et soumit son livre à l'examen du pape, « afin de faire absoudre sa conscience de nombre de points scabreux comme il doit s'en engendrer beaucoup chez les hommes qui ont vu beaucoup de peuples de diverses sectes et de diverses croyances. » Le pape, paraît-il, examina le livre et le couvrit de son approbation; aussi Maundeville le présente-t-il tout triomphant à ses lecteurs en leur disant que, s'il se trouve dans le nombre quelques-uns de ces incrédules réfractaires qui ne croient qu'à ce qu'ils voient de leurs yeux, ils devront se tenir pour avertis que sa véracité est affirmée et prouvée par le saint-père lui-même. Il est permis de croire que sir John Maundeville a soumis son livre à l'approbation du saint-père, un peu avec les sentimens qui furent ceux de Voltaire, lorsqu'il dédia son *Mahomet* à Benoît XIV. La précaution n'était peut-être pas inutile. Le plus ancien manuscrit connu du livre est de 1371; c'est justement l'époque où commençait cette poursuite des partisans de Wicief, qui allait durer si longtemps, et où l'épiscopat anglais devait se montrer si rigoureux. Quoique les idées de Maundeville eussent peu de chose à démêler avec celles de Wicief, il n'eût peut-être pas été sans danger, à un pareil moment, de passer pour entretenir des opinions non orthodoxes, de quelque nature qu'elles fussent. Par cette approbation papale, il obtenait deux résultats : il se mettait à l'abri de tout soupçon et faisait passer ses conclusions philosophiques sous les yeux du public avec l'estampille même du saint-siège.

A noter aussi comme significatif le soin qu'a eu Maundeville de publier son livre en trois langues. A vrai dire, la chose avait des précédens; c'est ce qu'avait fait déjà Marco Polo, mais les raisons que donne Maundeville de cette multiplicité de traductions, tant

(1) Il n'y a pas de raisons de douter que Maundeville ait soumis son livre au pape, seulement nous nous demandons comment il s'y est pris pour le trouver à Rome en 1356, ainsi qu'il le prétend. A cette époque nous sommes en pleine papauté d'Avignon, sous le pontificat du magnifique Clément VI, le premier Rogier de Maumont. A Rome, on est au surlendemain de Rienzi, au lendemain de la visite de l'empereur Charles IV, et il n'y a dans la ville éternelle que les Orsini et les Colonna qui y continuent leur guerre acharnée, et se soucient du khan du Cathay et du sultan d'Égypte beaucoup moins que d'Albornoz ou de tel autre belliqueux légat qui met à profit l'absence de la papauté pour lui constituer son futur domaine temporel. Mais cette difficulté à laquelle nous ne trouvons de réponse dans aucune des éditions qui sont à notre portée tient peut-être à une maladresse de rédaction, et il est probable que la présentation du livre a eu lieu à l'époque du retour définitif à Rome, sous le second Rogier de Maumont, Grégoire XI. Seulement le texte est formel, « a mon retour, j'allai à Rome, et je montrai ma vie à notre saint-père le pape. »

dans la copie française que dans la copie anglaise de son livre, n'en sont pas moins curieuses à citer : « Pour ce que plusieurs entendent mieux français que latin, ai-je mis ce livre en roman à cette fin que chacun l'entende, et les seigneurs et chevaliers et autres qui n'entendent pas le latin, » dit-il dans sa copie française. « Et sachez que j'ai traduit ce livre du latin en français, et que je l'ai traduit encore du français en anglais, afin que tout homme de ma nation puisse le comprendre, et que les seigneurs, chevaliers, et autres nobles et dignes hommes qui connaissent peu le latin, et ont fait le voyage d'outre-mer, puissent voir si j'ai erré par défaut de mémoire, et par suite me redresser et me corriger, » dit-il dans la préface de sa copie anglaise. Une version à l'usage exclusif des cleres en langue latine, une version en français pour la noblesse de tout pays chrétien, et une version en anglais pour les gens de toute condition de son pays natal. Outre le désir d'être lu qui est naturel à tout auteur, il est permis de supposer qu'il s'en cachait encore un autre sous cette multiplicité de versions, à savoir celui de faire à ses idées une propagande aussi étendue que possible par des moyens discrets, mais sûrs. Il semble avoir su très bien que les mêmes choses qui sont exprimées dans une langue savante et morte prennent une tout autre physionomie, révèlent une tout autre portée et vont autrement loin, lorsqu'elles sont exprimées dans une langue vulgaire et vivante.

Tout reste obscur et quelque peu équivoque chez ce singulier personnage. Après son retour, il ne semble pas avoir habité l'Angleterre. Une tradition assez bien établie veut qu'il se soit fixé à Liège où il aurait exercé la médecine, mettant ainsi à profit les nombreux secrets qu'il avait rapportés d'Orient. Le choix de Liège s'explique par son origine française, par les rapports intimes qui existaient alors entre l'Angleterre et les Pays-Bas, peut-être aussi par l'esprit doucement hardi et le mysticisme populaire qui distinguaient alors cette contrée où commençait l'institution des béguinages. C'est dans cette ville qu'il aurait composé son livre, et qu'il l'aurait traduit du français et de l'anglais en latin, ce qui justifie l'opinion que nous avons émise sur l'époque où il le soumit à l'examen du pape. Il y mourut selon quelques érudits en 1371, et selon un des manuscrits du *xv^e* siècle en 1382 seulement.

II.

Maintenant que nous sommes parvenus à apercevoir une ombre de l'homme, arrêtons-nous devant le conteur de fables. Il en vaut la peine à tous égards, d'abord parce qu'il a en ce genre un vrai

talent, ensuite parce qu'il nous permet de reconnaître quelques-unes des provinces de ce vaste royaume de féerie que Michelet appelait si justement le plus puissant du moyen âge, enfin parce qu'il nous semble découvrir qu'il a laissé des traces assez profondes chez les hommes d'imagination de son pays. D'ailleurs, l'examen de ses qualités de conteur intéresse directement la thèse que nous avons soulevée, à savoir qu'il faut moins chercher dans son livre un voyageur qu'un philosophe qui protège ses opinions des mœurs et des croyances des pays qu'il a ou prétend avoir traversés.

Quel degré de confiance convient-il de lui accorder? Il n'y a pas eu à son sujet de question plus controversée parmi les érudits de son pays, les uns le tenant pour plus digne de foi qu'on ne veut bien le dire, d'autres pour un mystificateur habile qui a eu l'art de servir à ses contemporains un plat conforme au goût qu'il leur avait reconnu, d'autres enfin pour un simple imposteur et son livre pour un tissu de mensonges. Crédule et menteur, telles sont les deux épithètes invariablement accolées à son nom; mais quoiqu'il soit assurément l'un et l'autre, il est beaucoup plus délicat qu'on ne le croirait de se prononcer sur la créance qu'il mérite à moins qu'on ne se range à l'avis que nous proposons. Si, en effet, il s'est proposé un but philosophique, tout s'explique. Il importe peu alors que les choses qu'il raconte soient en partie vraies, en partie compilées et en partie inventées, que non content de parler des mœurs des pays qu'il a vus, et de celles des pays où il n'a visiblement jamais mis le pied, il y ajoute des îles de son invention qu'il baptise des noms d'*Oxydrate* et de *Gymnosophe*, en souvenir de ses lectures de Quinte-Curce. Mais si, comme on l'a toujours fait, on le tient pour un simple voyageur, la question devient de solution beaucoup plus difficile, et cette solution, quelle qu'elle soit, restera toujours douteuse et laissera le jugement mal satisfait, — ce que nous allons essayer de montrer.

Si Maundeville est un simple voyageur, on ne voit pas pourquoi on ne le ferait pas bénéficier de ces circonstances atténuantes que l'on accorde libéralement à tous ses prédécesseurs. Il est crédule, mais tous ces vieux voyageurs du moyen âge le sont terriblement, et leur crédulité ne nous choque pas plus qu'il ne faut, parce que nous en comprenons aisément les raisons. Ils sortaient de civilisations naïves où la religion, suprême magicienne, faisait le tout de la vie morale, et les pays qu'ils quittaient pour aller au-devant des merveilles qu'ils racontent avaient eux-mêmes un *stock* de fables, superstitions, croyances traditionnelles assez bien approvisionné. Ils en avaient été nourris, amusés, effrayés: quelque esprit qu'ils eussent, et souvent même en proportion de l'esprit qu'ils avaient,

ils avaient retenu une bonne partie de ces croyances, de là une disposition latente à acquiescer à tout ce qu'on leur racontait de merveilleux. Cette disposition était bien plus forte encore si le voyageur était un religieux, car pour ceux-là le merveilleux était l'élément même dans lequel ils vivaient, et il n'était certes pas de miracle dont ils ne crussent les démons capables pour tenir en leur possession les parties non rachetées de la pauvre humanité. Avec cette disposition invincible est-il bien extraordinaire que Maundeville n'ait pas été mieux protégé par son esprit éveillé d'aventurier militaire que ne l'avait été Marco Polo par son sens pratique de marchand vénitien ?

S'il n'est pas plus crédule que ses prédécesseurs, il est certain cependant qu'il le paraît davantage ; mais cette illusion tient à la nature particulière de cette crédulité qui mérite d'être expliquée. Il est *fabuleux* moins par les choses qu'il raconte que par la manière dont il les raconte. Les pays qu'il prétend avoir parcourus après son départ de Palestine sont les mêmes où Marco Polo avant lui avait vécu de si longues années, l'Arménie, le Turkestan, la Mongolie, le Cathay ou Chine septentrionale. Eh bien ! que l'on compare les deux récits et on verra que celui de Marco Polo ne le cède presque en rien pour le merveilleux à celui de Maundeville. Tout y est, et les esprits invisibles dans l'air des steppes tartares qui vous appellent par votre nom pour vous perdre, et les diables qui parlent par les idoles, et les populations qui, du premier au dernier, sont adonnées à la magie, et le mystérieux prêtre Jean au royaume plus flottant que l'île de Laputa de Gulliver, et les mille particularités étranges des mœurs et des superstitions de ces lointains pays. Il y a même chez Marco Polo des fables dont on ne trouve pas trace dans Maundeville, qui ne les aurait pas omises s'il l'avait plagie autant qu'on le dit, par exemple cette manière de tirer les diamans du fond de vallées habitées par des serpens au moyen de quartiers de viande que des aigles viennent enlever, histoire à la Munchausen, qui est au nombre des aventures de Sindbad le marin (1). Cependant, toutes ces singularités, quand on les lit chez Marco Polo, paraissent presque simples, et l'on en retrouve sans trop de peine la réalité, tandis que la moindre circonstance, et la plus facilement explicable, prend chez Maundeville un air de féerie. C'est qu'il a naturellement le goût des fables, qu'il met à les raconter autant de plaisir qu'il en a eu à les entendre,

(1) Cette histoire est bien plus vieille que Marco Polo et Sindbad le marin, car elle se rencontre dans Hérodote. Seulement chez l'historien grec, le lieu de la scène est l'Arabie et non pas l'Inde, et c'est la récolte du cinnamome et non plus celle des diamans qui se fait par cet étrange moyen.

et que s'il s'en rencontre chez lui en plus grande quantité que chez ses devanciers, c'est qu'il a l'imagination plus forte et la curiosité plus active. Il a la crédulité *volontaire* de l'artiste et du poète, en sorte qu'il est en réalité moins crédule que ses devanciers tout en le paraissant davantage.

Non-seulement cette crédulité est volontaire, mais elle est très souvent feinte. Il a des momens où il laisse très finement entrevoir qu'il n'est pas dupe des choses qu'il raconte, mais qu'il les raconte tout de même, parce qu'elles amuseront le commun de ses lecteurs comme elles l'ont amusé, et que le jugement des plus sagaces saura bien les prendre pour ce qu'elles valent. « Croira qui voudra ce que je vais rapporter et ne le croira pas qui ne voudra pas, » dit-il avant de commencer son récit des merveilles du Cathay. En Arménie, on lui a raconté que souvent, par un temps clair, on voit l'arche de Noé au sommet du mont Ararat, mais qu'il n'y a jamais eu qu'un moine qui ait pu y atteindre, et cela par une faveur particulière de Dieu; il y en a d'autres qui se flattent d'y être montés, mais il ne faut pas croire ces choses-là, ajoute-t-il sournoisement. Son histoire de la génération merveilleuse des barnaches est célèbre; mais quand on la lit attentivement, on s'aperçoit que, loin d'être une preuve de crédulité, elle est une preuve du contraire. « Dans le royaume de Caldilhe, qui est un très beau pays, il croit une espèce de fruits semblables à des grenades. Lorsqu'ils sont mûrs, on les coupe en deux, et on trouve dedans une petite bête en chair et en os, comme qui dirait un petit agneau sans laine. On mange à la fois le fruit et la bête, ce qui est une grande merveille. J'en ai mangé, et je leur racontai qu'il se produit chez nous une aussi grande merveille qui est celle des barnaches. Je leur dis qu'il y avait dans notre pays des arbres qui portent des fruits qui deviennent oiseaux; ceux qui tombent dans l'eau vivent, et ceux qui tombent à terre meurent aussitôt, et ils sont très bons à manger. Là-dessus ils s'émerveillèrent beaucoup à leur tour, tellement que quelques-uns dirent que c'était une impossibilité. » Est-il bien difficile d'apercevoir la discrète ironie cachée sous ce petit récit? Des habitans gausseurs de ce royaume de Caldilhe lui ont fait probablement manger d'un agneau arraché avant terme du sein de sa mère, tout enveloppé de sa membrane protectrice à la manière de l'horrible industrie d'Astrakan, et voulant s'amuser aux dépens de sa candeur d'étranger, ont essayé de lui persuader que c'était un fruit du pays. Avec la politesse naturelle à un chevalier, Maundeville a feint de les croire, et leur a rendu immédiatement la monnaie de leur mensonge, ce que le vieux proverbe anglais appelle rendre un Roland pour un Olivier.

Crédule! il l'est si peu qu'il y a au moins un point pour lequel l'épithète contraire lui convient parfaitement, celui des pratiques ecclésiastiques. Ce n'est pas qu'il s'emporte à ce sujet, ni qu'il s'y étende jamais longuement; une réserve discrète n'abandonne jamais Maundeville, et il ne dit les choses scabreuses que vite, à la derobée, ou comme en cachette, sournoisement; mais il en dit assez pour permettre de reconnaître un véritable contemporain de Wicief, de Chaucer, et du poète de *la Vision de Pierre Ploughman*. Écoutez-le contre la simonie: « Les Grecs disent que l'usure n'est pas un péché mortel, et ils vendent les bénéfices de la sainte église. Et ainsi *font d'autres ailleurs* (que Dieu amende ce vice lorsqu'il en aura volonté), et c'est un grand scandale; car maintenant la simonie est couronnée reine dans la sainte église, que Dieu dans sa grâce y porte remède! » C'est ainsi que parle Wicief, ainsi que va tout à l'heure parler Jean Huss. Lorsqu'il se trouve en face de quelque fait miraculeux qui lui semble difficile à comprendre, la réserve qu'il observe est tout à fait significative. Les moines du Sinaï lui ont raconté que, lorsque le supérieur du monastère vient à mourir, celui qui officie trouve écrit sur l'autel le nom de son successeur. « Un jour je demandai à quelques-uns des moines comment cela se faisait. Mais ils ne voulurent pas me le dire, si bien qu'à la fin je leur dis qu'ils ne devraient pas cacher ainsi la grâce que Dieu leur faisait, mais qu'ils devraient la publier pour donner au peuple plus de dévotion, et qu'il me paraissait qu'ils péchaient en cachant ainsi le miracle de Dieu. Alors ils me dirent que le fait se passait souvent, mais je ne pus en obtenir rien de plus. » Comme tous ses contemporains à tendances réformatrices, il est très ardent contre les fausses reliques et le trafic qui s'en tire. Crédule tant qu'on voudra, mais sur cet article, on ne le trompe pas. On a beau lui montrer les mêmes en divers lieux, il sait où est le bon endroit. Les habitans de Chypre ne prétendent-ils pas qu'ils possèdent la croix de Notre-Seigneur! mais ce n'est pas vrai, et ils savent fort bien que ce n'est que celle de Dismas, le bon larron. « Mais tous ne le savent pas, observe-t-il, et ils font une mauvaise action, ceux qui font croire cela aux gens pour le profit des offrandes. » On trouve le chef de saint Jean-Baptiste en divers pays. « Quelques-uns disent que le chef de saint Jean-Baptiste est à Amiens, en Picardie, et d'autres disent que c'est la tête de saint Jean, l'évêque. Je ne sais laquelle de ces opinions est exacte, mais Dieu le sait, et de quelque façon qu'on l'honore, le bienheureux saint Jean est satisfait. » L'apparence de cette réflexion est très dévotieuse, le fond n'en est-il pas tant soit peu ironique?

Menteur, il l'est certainement plus que crédule ; toutefois il est souvent assez difficile de dire jusqu'à quel point il l'est. La vérité sur ce sujet délicat nous semble avoir été dite par le docteur Chalmers, qui remarque que Maundeville rapporte plus souvent qu'il n'affirme, et qu'on lui a dit plus souvent qu'il n'a vu. Et quels sont ceux qui lui ont dit ? Des moines grecs ou syriens, des Arabes, des Tartares, tous gens qui n'ont pour la vérité qu'un respect superficiel et qui aiment mieux la trouver toute faite que la chercher. Il faut donc tenir le plus grand compte des peuples parmi lesquels il a voyagé et chez lesquels il a trouvé ses informateurs. L'Orient est le pays traditionnel par excellence, et c'est pourquoi il est le pays éternel des beaux contes. Les voyageurs du moyen âge, en Asie, racontent des fables, par les mêmes raisons que longtemps avant eux, Hérodote, qui s'était enquis nécessairement auprès des mêmes peuples, en a fait la substance même de ses incomparables récits. Nos voyageurs modernes ne sont plus crédules, parce qu'ils apportent avec eux leurs lumières d'Europe et qu'ils n'ont plus recours aussi directement aux Orientaux ; mais nous croyons fort qu'aujourd'hui encore, le voyageur qui se bornerait à les interroger et à rapporter leurs témoignages risquerait de faire un récit qui ne serait pas trop éloigné de celui de Maundeville. Au moment même où nous nous occupons de lui, le hasard de nos lectures nous a fait tomber sur les charmantes *Esquisses de Perse* de sir John Malcolm, diplomate anglais de la première partie de ce siècle qui eut son heure de succès mérité, tant pour les services rendus à son pays dans la Perse et dans l'Inde que par ses talens d'écrivain. Ces *Esquisses de Perse* sont la plus complète justification de Maundeville. Il n'est ni crédule, ni superstitieux, ni menteur celui-là, mais comme en vrai gentilhomme qu'il est, il n'attribue pas à sa science un mérite trop supérieur à la naïve ignorance, comme il tient plus à connaître les peuples parmi lesquels il vit qu'à les éblouir de ses lumières, il interroge familièrement les gens qui l'approchent, guides, bateliers, soldats, interprètes, et il s'ensuit qu'en rapportant les histoires et les opinions qui lui ont été ainsi communiquées, il a écrit un livre qui est une véritable annexe des *Mille et une nuits*. Pas de ville dont l'origine ne soit pas quelque peu l'œuvre des esprits, pas de gorge de montagnes qui ne soit le séjour de quelque variété de démons, pas de localité qui n'ait sa légende.

Ce même livre de sir John Malcolm peut aussi nous servir à atténuer quelque peu le reproche de compilation qui est adressé à Maundeville. Il a beaucoup emprunté à ses prédécesseurs, cela est hors de doute ; mais tous les emprunts qu'on signale sont-ils absolument certains ? Il répète certaines choses qui se trouvent chez

Marco Polo, Rubruquis, ou Oderic de Pordenone, mais c'est qu'aussi il est probable qu'on lui a plus d'une fois raconté les mêmes. Il est généralement admis que l'aventure de la vallée périlleuse gardée par des diables est tirée d'Oderic de Pordenone; c'est très possible, mais les vallées de cette nature abondent évidemment en Orient, et pourquoi Maundeville n'en aurait-il pas rencontré quelqu'une, tout comme le franciscain? Sir John Malcolm, cinq cents ans après l'un et l'autre, en a bien rencontré une toute semblable, entre Ispahan et Koom, et pour plus de singularité, cette vallée était précédée d'une longue plaine stérile assez semblable par sa description à la mer de sable dont parle Maundeville deux ou trois pages avant son aventure. Chez sir John Malcolm, la vallée est occupée par des *ghools*, chez Maundeville par des démons, ce qui n'est pas une différence. Même observation pour les histoires qu'il a compilées des naturalistes de l'antiquité. Les choses s'éternisent en Orient, et il ne nous est pas prouvé que, plus d'une fois, il n'ait pas trouvé vivante la tradition de telle ou telle de ces merveilles. Il y a parfois dans le récit qu'il en fait, des variantes qui porteraient à le supposer. Exemple : Élien raconte que, dans une certaine région de la Grèce il y a des serpens qui ont un amour si véhément de la chasteté qu'ils découvrent d'emblée les filles qui ont cessé d'être vierges, et les dénoncent par leurs sifflemens de fureur à leurs parens et amis. La même histoire se rencontre dans Maundeville, mais avec ces différences importantes que le fait, au lieu de se produire en Grèce, se produit en Sicile, et qu'au lieu de fausses vierges, ce sont les enfans bâtards dont ils dénoncent l'engendrement criminel aux pères et maris abusés. Eh bien, pourquoi voudrait-on absolument que Maundeville ait tiré ce conte d'Élien? Est-il bien téméraire de supposer qu'il a pu le rencontrer directement en Sicile, pays grec par l'origine, par la population, par l'histoire, où il a eu toute sorte de commodités pour s'introduire et s'acclimater, et où il s'est quelque peu modifié pour s'associer au caractère jaloux des Siciliens, moins soucieux de virginité que de fidélité matrimoniale?

On peut supposer que l'érudition de sir John Maundeville en matière de merveilleux était déjà considérable avant son départ; mais ce qui est une certitude, c'est qu'il a mis à profit son voyage en Orient pour l'accroître dans des proportions vraiment singulières. Il a évidemment beaucoup interrogé, beaucoup écouté, les preuves que sa curiosité a été aussi ardente qu'infatigable abondent et surabondent. On demeure étonné de la quantité de faits vrais ou faux que contient son livre, et encore davantage de la variété de provenance de ces faits. Qu'il nous dise que l'impératrice Hélène,

mère de Constantin, était fille du roi breton Coil, il n'y a rien là que de très explicable, il a trouvé cette tradition courante chez les lettrés de son pays, ou bien il l'a prise dans Geoffroy de Monmouth : mais il est plus malaisé de comprendre comment il a pu savoir que la ville de Damas « fut fondée par Éliézer Damascus qui était serviteur et intendant d'Abraham avant qu'Isaac fût né, et *qui avait compté d'être l'héritier d'Abraham.* » C'est une tradition qui se rencontre dans le *Talmud*, et le vieux rabbin qui l'y a consignée était certainement un homme d'esprit et un fin connaisseur de la nature humaine, car il nous dit que l'excellent Éliézer, tout attaché qu'il fût à l'enfant, ne fut pas sans une secrète joie quand il le vit partir pour le sacrifice projeté, et eut le nez quelque peu long lorsqu'il le vit revenir. Comme il est évident que Maundeville n'a pas lu le *Talmud*, et qu'il semble avoir interrogé les Juifs beaucoup moins que les gens d'autres religions, l'anecdote a dû lui venir par une conversation avec quelque chrétien d'Orient, Jacobite ou Georgien, ou quelque musulman versé dans les traditions rabbiniques. Voici qui est plus particulier encore. C'est l'époque où les traditions fabuleuses du vieil Orient si longtemps éparses se réunissent pour se condenser sous la forme de récits composés avec art et unité. Que les élémens premiers des célèbres *Mille et une nuits* existent chez Maundeville en couches aussi épaisses que les cailloux d'or et les diamans dans le pays d'Eldorado de *Candide*, et qu'on n'ait qu'à tourner les pages pour les ramasser par poignées à l'état de substances brutes, de minerais vierges, de pierres précieuses dans leur gangue, cela est curieux et instructif sans avoir rien de trop extraordinaire ; ce qui l'est davantage, c'est d'y rencontrer quelques-uns de ces élémens transformés en lingots par le feu de la forge, et ce qui l'est tout à fait, c'est d'y trouver quelques-uns de ces lingots marqués de la main de l'artiste. Parmi les contes des *Mille et une nuits*, il en est un dont Maundeville semble avoir eu positivement connaissance, celui de *Sindbad le marin*. Presque rien ne manque des aventures de Sindbad dans les récits de Maundeville ; voici sous le nom de griffon le fameux oiseau Rock, voici les montagnes d'aimant qui émiettent les navires en attirant leurs ferremens, et les pygmées noirs qui s'assemblent par milliers sur le rivage pour se saisir de Sindbad et de ses compagnons, et les géans anthropophages qui mangent la chair humaine comme chair de mouton, et l'île où les maris sont pieusement enterrés vivans avec leurs femmes mortes ; il n'y a que la récolte des pierres précieuses par le moyen de quartiers de viande que les aigles viennent enlever qui ne s'y trouve pas, et nous avons dit que Marco Polo nous l'a transmise à sa place. A ces rapports, direz-

vous, rien que de naturel; le conte de Sindbad le marin est un conte de voyages, et c'est pourquoi les mêmes aventures se rencontrent logiquement chez Maundeville qui est un voyageur. La réponse serait excellente, s'il ne se trouvait chez Maundeville certains passages qui offrent une ressemblance tellement étroite avec quelques parties du récit arabe, que c'est à croire qu'il les a pillées d'une manière ou d'une autre dans quelqu'une des premières rédactions de ce conte, ce qui s'expliquerait assez aisément d'ailleurs, s'il est vrai que son séjour en Égypte et en Syrie ait été aussi long qu'il le donne à penser. Puisqu'il a été accusé de compilation, en voilà un curieux exemple que les érudits n'ont, je crois, pas encore remarqué. Je me bornerai à deux de ces passages en laissant au lecteur l'amusement de chercher les passages correspondans dans le conte des *Mille et une nuits*, ce qui leur donnera sans doute envie de le relire et sera tout plaisir pour eux. Le premier se rapporte aux montagnes d'aimant qu'il place entre le Cathay et le royaume du prêtre Jean. « Quoiqu'on puisse avoir ces marchandises à bon compte dans l'île du prêtre Jean, les marchands craignent le long voyage et les grands périls de la mer. Car en de nombreux endroits de la mer, il y a de grands rochers de pierre d'aimant, qui de sa nature attire le fer, et c'est pourquoi il n'y passe pas de navire qui ait d'attaches ou de clous en fer, et, s'il en passe, immédiatement les rochers d'aimant les attirent, si bien qu'ils ne peuvent plus s'en délivrer. J'ai moi-même vu un soir dans la mer comme une grande île pleine d'arbres et de buissons, d'épines et de bruyères en grande quantité, et les matelots nous dirent que tout cela venait des vaisseaux attirés par l'aimant à cause du fer qu'ils contenaient. De la décomposition de ces navires et des choses qu'ils renfermaient étaient nés ces buissons, épines, bruyères, herbes vertes, et autres choses semblables, et les mâts et voiles faisaient comme un bosquet ou un grand bois. » L'autre passage, beaucoup plus curieux encore, se rapporte aux coutumes du royaume du prêtre Jean. « Lorsqu'il sort avec sa suite, on porte devant lui un vase d'or plein de terre, en signe que sa noblesse, et sa puissance et sa chair retourneront en poussière, et on porte aussi devant lui un vase d'argent, plein de beaux bijoux d'or et de pierres précieuses en signe de sa noblesse, de sa souveraineté et de son pouvoir. » Cette fois, c'est textuellement, et presque mot pour mot ce que Sindbad nous raconte de son ami, le roi de Ceylan, toujours escorté de deux hérauts dont l'un crie : « le voilà, le possesseur de mille couronnes, plus grand que le roi Salomon et que le roi Mhirage; et l'autre : le maître de tant de couronnes, il faudra qu'il meure, il faudra qu'il meure ! »

Il n'y a pas seulement chez Maundeville des élémens épars ou des fragmens de beaux contes, il y en a d'entiers et qui semblent des résumés de quelqu'un des récits des *Mille et une nuits*, tant ils en ont la couleur, et tant le merveilleux en est identique. Qu'est-ce qui manque, par exemple, à celui que voici pour trouver place dans cette célèbre collection, si ce n'est le développement et la dramatisation de ses diverses parties.

De Trébizonde on passe par la petite Arménie dans laquelle, sur un rocher, est un vieux château qu'on appelle le château du Faucon. Il s'y trouve un faucon sur un beau perchoir, et une belle dame de féerie qui le garde, et à quiconque veillera le faucon sept jours et sept nuits (d'autres disent trois jours et trois nuits) sans compagnie et sans sommeil, cette belle dame donnera, une fois la veillée finie, la première des choses de la terre qu'il désirera, et cela est arrivé quelquefois. Il advint une fois qu'un roi d'Arménie, qui était un digne chevalier, un preux homme et un noble prince, veilla ce faucon, et au bout des sept jours et des sept nuits la dame vint et lui dit de faire son souhait, car il avait bien mérité de l'obtenir. Il répondit qu'il se trouvait un assez grand seigneur, que ses états étaient bien en paix, et qu'il avait assez de richesses terrestres, et que par conséquent il ne souhaitait pas autre chose que d'avoir à son plaisir le corps de cette belle dame. Elle lui répondit qu'il ne savait pas ce qu'il demandait, et qu'il était un fou de désirer ce qu'il ne pouvait pas obtenir, car il ne devait demander qu'une chose terrestre, et elle n'était pas un être terrestre, mais un esprit. Le roi dit qu'il ne voulait pas demander autre chose. Alors la dame répondit : « Puisque je ne puis pas vous détourner de votre impure témérité, je vais vous faire à vous, et à ceux qui sortiront de vous, un don sans que vous ayez besoin de le souhaiter. Sire roi, vous aurez la guerre sans paix, et toujours, jusqu'à la neuvième génération, vous serez soumis à vos ennemis, et vous serez en nécessité de tous les biens. » Et depuis ce temps ni le roi ni le pays d'Arménie n'ont été en paix ou riches, et ils ont toujours été tributaires des Sarrasins. Une autre fois le fils d'un pauvre homme veilla le faucon, et souhaita d'avoir bonheur et succès dans le commerce. La dame le lui accorda, et il devint le marchand le plus heureux et le plus riche qui fut sur terre et sur mer. Il devint si riche qu'il ne connaissait pas la millième partie de sa fortune, et il fut plus sage dans son souhait que le roi. Un chevalier du Temple veilla aussi le faucon, et souhaita une bourse toujours pleine d'or, et la dame la lui accorda : mais elle lui dit qu'il avait demandé la destruction de l'ordre, par la confiance qu'ils auraient en cette bourse, et le grand orgueil qui s'ensuivrait chez eux. Et ainsi en est-il advenu. Par conséquent, que celui qui veille prenne garde, car s'il s'endort, il est perdu, en sorte que personne ne le reverra.

L'allusion à la destruction, relativement récente, de l'ordre du Temple, est à remarquer, et ce passage a dû faire le sujet de bien des conversations parmi les nombreux lecteurs de Maundeville à cette fin du XIV^e siècle.

Une preuve très importante de la veracité de Maundeville à laquelle la critique n'a pas songé, c'est que les fables qu'il raconte ont exactement la couleur et la figure du merveilleux dans les divers pays d'où il prétend les avoir tirées, ce qui conduit à cette conclusion qu'il les a bien trouvées là où il le dit, et pas ailleurs. Chacun de ces contes a une patrie, et il la nomme avec une justesse et une précision irréprochables. S'il ne les avait pas entendus sur place, s'il les avait recueillis au hasard de ses lectures et de ses conversations, les aurait-il *localisés* avec une telle exactitude? Ce château de la dame et du faucon fées se rencontre, nous dit-il, dans la petite Arménie. Vous sommes là dans la région du Caucase, sur la frontière de l'ancien pays des Mèdes, célèbre par ses magiciennes dès la plus haute antiquité, et n'est-il pas vrai que ce conte porte la forme et la couleur du merveilleux persan, qu'il est là ethnographiquement à sa vraie place, et que nous le trouverions quelque peu en désaccord avec le génie des lieux, si le voyageur en avait mis la scène ailleurs au gré de sa fantaisie, en Égypte ou en Palestine, si vous voulez. Les récits qu'il fait de ce dernier pays sont encore un exemple frappant de cet accord entre le génie de la contrée et le merveilleux qui lui convient. Sir John Maundeville donne raison à cette opinion émise autrefois par M. Renan que les sémites de Palestine et de Syrie manquèrent d'imagination dramatique et du don de s'amuser de leurs propres rêves. En dehors des traditions consacrées par les livres saints, nous ne trouvons dans les chapitres concernant la Palestine qu'une seule histoire fabuleuse; mais que le merveilleux de cette histoire est différent de celui dont nous venons de donner un exemple! Ce n'est plus un conte de féerie, c'est un miracle à la façon juive et chrétienne, à portée morale directe. Il s'agit d'une jeune fille condamnée au feu pour avoir été faussement accusée d'impureté, et dont Dieu fait éclater l'innocence en transformant en roses les flammes de son bûcher; quelque chose comme l'histoire de la chaste Suzanne, ayant pour conclusion le miracle des roses de sainte Élisabeth, ou celui des fleurs spontanément nées sur la colline où saint Albans fut décapité (1). Nul autre artisan de miracle que le Tout-Puissant, nulle autre féerie que l'intervention de la divine providence, nul appel à l'imagination

(1) Ce conte pieux de Maundeville n'est vraisemblablement qu'une transformation d'une vieille légende arabe qui raconte que ce même miracle des flammes changées en roses s'accomplit autrefois en faveur d'Abraham, condamné à la fournaise par le roi Nemrod, légende qui n'est elle-même qu'une répétition d'une légende talmudique.

que pour exhorter à la piété et recommander le respect dû à la vertu. Faut-il encore un autre exemple qui paraîtra peut-être le plus probant de tous ? Il y a dans Maundeville plusieurs contes de serpens féés, mais ne croyez pas qu'il les ait placés indifféremment dans n'importe quelle contrée. Il les a places en Grèce, leur vraie patrie, tout comme s'il avait eu notre moderne érudition en matière de *folk-lore*, et qu'il sût que les hommes et femmes cygnes sont tout aussi décidément germano-scandinaves que les hommes et les femmes serpens sont gréco-slaves.

Ces histoires sont trop curieuses et éclairent trop bien sur la provenance première de quelques-unes des plus poétiques traditions de notre Occident, pour que nous ne les mettions pas sous les yeux de nos lecteurs.

Puis on passe par les îles de Colos et de Lango (Cos), dont Hippocrate était seigneur, et quelques-uns disent que dans cette île de Lango habite encore la fille d'Hippocrate, sous la forme et la ressemblance d'un grand dragon de cent pieds de long, à ce qu'ils disent, car pour moi je ne l'ai pas vue, et les gens des îles l'appellent la dame du pays. Elle habite dans un vieux château, au fond d'un souterrain ; elle apparaît deux ou trois fois dans l'année, et elle ne fait de mal à personne à moins qu'on ne lui en fasse. D'une belle demoiselle qu'elle était, elle fut ainsi changée en dragon par une déesse nommée Diane, et on dit qu'elle restera sous cette forme jusqu'à ce que vienne un chevalier qui sera assez hardi pour l'approcher et la baiser sur la bouche ; alors elle reviendra à sa nature vraie, reprendra sa forme de femme, mais ensuite elle ne vivra pas longtemps. Presque tout récemment, un chevalier de Rhodes, qui était un hardi et preux homme d'armes, dit qu'il l'embrasserait : il monta donc sur son coursier et alla au château ; lorsqu'il entra dans la caverne, le dragon leva la tête vers lui, et le chevalier, en la voyant sous cette forme si horrible et hideuse, se prit à s'enfuir. Mais le dragon l'emporta sur un rocher et le jeta dans la mer, où cheval et cavalier périrent. Un jeune homme, qui ne savait rien du dragon, descendit d'un vaisseau et s'avança dans l'île jusqu'au château ; là, étant entré dans le souterrain, il s'y avança tellement qu'il trouva une chambre où il vit une demoiselle qui peignait sa chevelure en se regardant dans un miroir, tout ornée de riches bijoux. Il crut que c'était quelque femme prostituée qui demeurait là pour recevoir les hommes à folie, et il resta jusqu'à ce que la demoiselle vit son ombre dans le miroir ; alors elle se tourna vers lui et lui demanda ce qu'il voulait. Il répondit qu'il voulait être son amant. Alors elle lui demanda s'il était chevalier, et il dit que non. Elle lui dit qu'en ce cas elle ne pouvait pas être sa maîtresse, mais elle lui conseilla d'aller retrouver ses compagnons et de se faire recevoir cheva-

lier, puis de revenir le lendemain, qu'elle sortirait du souterrain pour aller à son avance, et qu'il devrait l'embrasser sur la bouche et n'avoir aucune crainte; je ne te ferai pas de mal, lui dit-elle, bien que sous la forme d'un dragon; car, quoique tu puisses me trouver horrible et hideuse à regarder, sache que cela est fait par enchantement. Je ne suis pas autre que tu me vois maintenant, une femme: ne crains donc rien, et si tu m'embrasses, tu auras tous ces trésors et tu seras seigneur de toute l'île. Il partit, rejoignit ses compagnons, se fit recevoir chevalier et revint le lendemain pour embrasser la demoiselle. Mais lorsqu'il la vit sortir du souterrain sous la forme d'un dragon, il eut si grand'peur qu'il s'enfuit vers le vaisseau, et elle le suivit. Et lorsqu'elle vit qu'il ne revenait pas, elle commença à crier comme un être qui a un grand chagrin: puis elle retourna à son souterrain, et subitement le chevalier mourut. Mais lorsqu'il viendra un chevalier qui sera assez hardi pour l'embrasser, il ne mourra pas, mais il rendra la demoiselle à sa forme vraie et naturelle, et il sera le maître de toutes les contrées et îles ci-dessus nommées.

Dans un second récit, qui, paraît-il, était connu en Angleterre avant Maundeville, le serpent a perdu tout caractère de féerie sous l'empire du christianisme et s'est transformé en une affreuse allégorie du péché.

Cette ville de Sathalie et le pays d'alentour furent perdus par la folie d'un jeune homme qui avait pour maîtresse une belle demoiselle qu'il aimait passionnément: elle mourut subitement et fut placée dans un tombeau de marbre, et, poussé par le grand amour qu'il avait pour elle, il alla de nuit au tombeau et y entra. Au bout de neuf mois il entendit une voix qui lui dit: « Vas à la tombe de cette femme, ouvre-la et contemple ce qu'elle a engendré de toi; et, si tu manques d'y aller, il t'en arrivera grand malheur. » Il alla au tombeau et l'ouvrit, et il en sortit un serpent, hideux à contempler, qui immédiatement s'enfuit à travers la ville et le pays, et bientôt après la ville fut engloutie.

N'est-il pas étrange que ce soit dans la lumineuse Grèce, le pays par excellence de la beauté radiense et du goût impeccable, que les deux superstitions les plus noires du vieux monde barbare, les serpens et le vampirisme, aient élu domicile? Pour la première, du moins, celle des serpens, nous l'y trouvons acclimatée dès la plus haute antiquité. D'où sortait-elle, à l'origine? Est-ce, comme on l'a prétendu, un reste du culte des serpens apporté par les vieux Pélasges? C'est possible; mais ne serait-ce pas plus particulièrement

encore une importation des colons phéniciens, car enfin les légendes qui se rapportent à Cadmus sont d'origine phénicienne, et quel lecteur d'Hérodote ne se rappelle comment le Thébain Hercule, voyageant en Scythie, y fit rencontre d'une femme-serpent qui portait le nom très significatif d'Échidna, s'unit à elle et en eut de beaux enfans, dont le plus jeune fut seul apte à bander l'arc de son père et hérita, par suite de cette circonstance, du gouvernement de ces vastes pays (1)? Une autre remarque importante à faire au sujet de ces serpens merveilleux, c'est que, hors de la Grèce proprement dite, dans tous les pays slaves et gréco-slaves, Macédoine, Épire, Serbie, Bulgarie, Russie, ils sont très intimement associés à des idées de puissance politique, de valeur militaire et de souveraineté. Si intimement et si clairement que c'est à peine s'il leur reste quelque chose de mystérieux, et que, leur appliquant la méthode évhémérique comme la seule qui leur convienne, on a bonne envie de voir en eux, non des mythes ou des allégories, mais des chefs de tribus et de hauts seigneurs scythes dont les noms de dragon et de serpent étaient depuis un temps immémorial les titres préférés, comme nous le voyons chez les peuplades américaines, peut-être même la désignation directe de leur pouvoir. Voyez dans les *bylines* russes, si bien et si complètement analysées par M. Alfred Rambaud dans sa *Russie épique*, quelle fière et martiale figure font tous ces dragons et toutes ces *serpentes*. Ils et elles habitent de belles grottes spacieuses au flanc des montagnes, ou des châteaux fortifiés sur les sommets : ils ont la férocité vaillante des guerriers scythes; elles, l'intrépidité des Amazones, leurs parentes. Les princes les plus nobles et les plus preux les combattent sans horreur, sans mépris et sans haine, à armes loyales, comme on le fait avec des égaux, et il faut bien qu'ils soient des égaux, puisqu'on recherche quelquefois leur amitié et presque toujours leur alliance, car ils ont de belles filles qu'on peut enlever de force ou épouser de gré à gré, comme conclusion d'un combat acharné. Et ce n'est pas seulement durant la période mythique et fabuleuse des peuples slaves et gréco-slaves qu'ils se présentent avec ces caractères de domination, le plein jour de l'histoire est arrivé qu'ils les gardent encore. Cette seconde moitié du *xiv^e* siècle est justement l'époque où les Turcs pénétrèrent dans les provinces européennes de l'empire grec, et notre Maundeville était

(1) Il est vraiment singulier de constater l'importance du serpent dans les histoires fabuleuses qui concernent les races sémitiques. On sait le rôle de premier ordre qu'il joue dans les récits bibliques. Dans le *Shah Nameh* de Firdousi, le roi Zohak, personnage figurant une dynastie arabe qui aurait gouverné la Perse avant les dynasties iraniennes, porte aux épaules deux serpens qu'il faut nourrir chaque jour de chair humaine.

revenu depuis longtemps de ses voyages avant que le tsar serbe Lazare fût vaincu à Kossovo et que Marko Kraliewich eût commencé cette série d'exploits qui en font comme le Cid du monde slave. Eh bien! voyez, dans les chants superbes qui composent l'épopée serbe dont M. Auguste Dozon a donné récemment une belle et élégante traduction, le double rôle amoureux et militaire du dragon. Oui, aussi étrange que cela paraisse, dans le siècle même où Boccace écrivit les réalistes gaillardises du *Décameron* et où Pétrarque inventa l'amour mystique, la femme du tsar Lazare, la belle Militza, était obsédée de l'amour du dragon de l'Iastrebatz. Toutes les nuits il prenait son vol, s'abattait sur la tour où elle habitait et se couchait à ses côtés, après s'être débarrassé de ses vêtemens de feu. Cela dura une longue année, au bout duquel temps Militza prit le courage de faire à son mari la confidence de cet étrange amour; mais aussi vaillant qu'il fût, Lazare ne se jugea pas capable de délivrer sa femme, et l'œuvre ne put être accomplie que par un autre dragon, Vouk, que nous voyons décoré du titre très significatif de despote de Sirmie. La Macédonienne Olympias conçut autrefois d'un dragon le grand Alexandre; mais son histoire s'est répétée bien souvent parmi les princesses de cet Orient européen, vraie patrie d'origine de tous les dragons masculins et féminins que nous trouvons naturalisés ou égarés dans notre Occident. N'était-elle pas, en effet, une des filles d'Élinos, roi d'Albanie, et de la fée Pressina, cette belle Mélusine, qui dut ses malheurs domestiques à la découverte que fit son mari de la fâcheuse habitude qu'elle avait de se déguiser en couleuvre tous les samedis, tout comme si elle eût été une vulgaire lamie, une *serpente* aventurière de l'ordre de celle dont autrefois, à Corinthe, le philosophe Apollonius de Tyane avait délivré un de ses disciples trop épris?

Fabuleux ou véridique, peu de livres anciens donnent une impression plus forte et plus franche de l'Orient. Comme il est avant tout préoccupé de bien faire comprendre à ses contemporains l'infinie diversité des peuples et des mœurs, Maundeville a réussi merveilleusement à faire apparaître les gigantesques contrastes que présente la vaste Asie, les plus puissans et les plus énormes qui se rencontrent sur notre planète. D'immémoriales civilisations obstinément conservatrices accolées à d'immémoriales barbaries non moins obstinément rebelles à toute contrainte; des splendeurs entamées par les moisissures du temps et des laideurs armées de toute la vigoureuse bestialité des instincts primitifs; des cultes très purs qui recouvrent les plus pauvres philosophies, des philosophies admirables qui se sont revêtues de religions puérides ou sanglantes; des flots de parfums et des puanteurs de charogne, des senteurs d'épices et des odeurs de sang toujours fraîchement répandu, voilà

l'ensemble du tableau, mais que de choses y trouvent place qui appelleraient la réflexion! je me contenterai de mentionner la plus curieuse de toutes, la fertilité absolument monstrueuse des combinaisons essayées, adoptées, passées en lois et en coutumes, que le pauvre esprit humain a montrée sur la plus importante des questions concernant notre espèce, celle des rapports et de l'union des sexes. Il n'y a rien de si hideux, de si grotesque, de si abominable, de si ridicule, de si honteux qui n'ait été inventé sans repugnance, et accepté sans hésitation comme conforme à la nature par quelque nation grande ou petite, quelque peuplade ou quelque tribu : bigamie, polygamie, polyandrie, inceste matrimonial à la façon des Parsis, communauté des femmes, servitude de la femme, servitude de l'homme, suppression du veuvage et préservation de la fidélité conjugale par les bûchers brahmaniques, ce qui est un moyen radical d'empêcher que la morale ne reçoive quelque atteinte et que les matrones du Malabar ne déchoient jusqu'au rôle de matrones d'Éphèse, prostitution par religion, par hospitalité, par courtoisie et haut savoir-vivre, prostitution comme moyen d'éducation matrimoniale, ou d'acheminement pratique au mariage par la conquête de la dot probement accumulée par le plaisir donné, non moins qu'agréablement par le plaisir reçu, toutes ces jolies institutions et coutumes se sont pratiquées et se pratiquent encore à la confusion de notre pauvre morale européenne et chrétienne, et comme pour bien lui montrer dans quel petit coin de l'espace elle est reléguée. Lorsqu'au commencement du dernier siècle les premières révélations sérieuses arrivèrent sur l'Orient, le fait de cette infinie variété de coutumes est celui qui frappa tout d'abord nos philosophes. On sait le parti qu'en tirèrent Voltaire et Montesquieu, le dernier surtout, et comment ils s'en servirent pour établir que la morale est affaire de latitude, et qu'il n'y a pas de combinaison si étrange (ce que Fontenelle, du reste, avait indiqué avant eux avec une ingéniosité profonde, mais en l'étendant à l'universalité des mondes) qui ne puisse et ne doive se réaliser sur un point quelconque de l'espace selon les conditions de la matière sur ce point donné. La thèse est fort sérieuse, et elle a été reprise, renouvelée et étendue dans notre siècle; mais pour nous qui ne nous piquons pas de philosophie, nous devons faire cette confession, que, par la faute sans doute de ce qui reste en nous d'atavisme chrétien, nous n'avons jamais pu porter notre attention sur ce sujet sans épouvante et sans horreur. Les détails et particularités fourmillent dans Maundeville sur les rapports des sexes dans les pays orientaux; beaucoup sont connus ou peuvent se rencontrer ailleurs, mais dans le

nombre il en est un plus inédit dont nous nous ferions vraiment scrupule de priver nos lecteurs. « Dans une autre île qui est grande, belle et très peuplée, c'est une coutume que la première nuit du mariage on introduise un autre homme auprès de sa femme pour la délivrer de sa virginité, service pour lequel on lui donne un fort salaire et nombre de remerciemens. Il y a, dans chaque ville, un certain nombre de gens qui ne font pas d'autre travail, et on les appelle *cadeberiz*, c'est-à-dire les fous du désespoir, parce qu'on croit que leur opération est fort dangereuse. » C'est la plume de Voltaire qu'il faudrait pour célébrer congrûment une telle coutume; mais comme à notre grand regret nous ne la possédons pas, nous nous bornerons à quelques réflexions très sommaires. La première, c'est que le peuple de cette île était en toute évidence ennemi de toute peine superflue et aurait compris ce mot célèbre de certain pacha sur le plaisir de la danse : « Nous, danser, pourquoi cette fatigue? nous faisons danser les autres à notre place. » La seconde, c'est que bien décidément les choses ne sont heureuses ou malheureuses, agréables ou douloureuses que selon l'opinion que nous en avons, et que le vieux sophiste Protagoras avait raison lorsqu'il disait que l'homme est la mesure de toute chose. Enfin l'âme humaine est si portée à chercher à ses mécomptes et à ses chagrins des dédommagemens et des compensations de n'importe quelle nature, qu'il y a gros à parier que cette singularité amusante a été pour bien des hommes du XIV^e siècle une source d'*internelle consolation*.

Nous avons dit que Maundeville avait été beaucoup lu à cette fin du XIV^e siècle, mais il est évident que cette période de première vogue passée, il conserva longtemps encore de nombreux lecteurs, car on retrouve sa trace dans la littérature d'imagination de l'Angleterre jusqu'à une époque assez récente. Relever minutieusement ces traces serait une étude intéressante, mais il y faudrait une longue enquête pour laquelle les loisirs nous manquent. Nous nous bornerons à celles que notre mémoire nous permet d'emblée de surprendre, et l'on va voir qu'elles sont encore assez nombreuses.

Pendant la durée du XIV^e siècle, il s'opéra un changement assez considérable dans cette région du lointain, de la perspective rendue féerique par la distance, qui est toujours nécessaire à l'imagination, parce qu'elle y trouve pour ses rêves un asile conforme à leur nature, et ce changement fut en partie l'œuvre des voyageurs qui, depuis Plan de Carpin jusqu'à Maundeville, par derrière l'Orient révélé par les croisades, en avaient montré un second autrement vaste, mystérieux et redoutable, celui du monde mongolique. L'empire du Cathay et le fabuleux royaume du prêtre Jean rempla-

cèrent la Syrie et l'Égypte, et le grand khan de Tartarie prit dans l'imagination européenne la place qu'y avaient occupée, depuis le x^e siècle, le miramolin d'Espagne et le sultan de Bagdad. Et il y eut entre cette petite révolution d'ordre imaginatif et la grande histoire réelle une concordance parfaite ; le grand khan de Tartarie prenait dans l'imagination la place des chefs traditionnels de l'islamisme, comme, dans la réalité, il les avait effacés en les faisant rentrer sous l'ombre noire de sa domination. Cet affreux souverain mongol sorti si récemment des misères de la vie de horde, il va, grâce aux voyageurs, bénéficier dans des proportions inusitées de toutes les grandeurs de ses vassaux et de ses captifs ; il va concentrer en sa personne les splendeurs décoratives de la Chine, la magie de son cérémonial et celle de ses arts mécaniques, la magnificence fastueuse des princes arabes, la majesté dominatrice des Abbassides, la hauteur impérieuse des Seldjoucides. C'est au sein de cette lumière éblouissante qu'il va trôner jusqu'à la fin du xv^e siècle, comme le montrent les épopées de Boiardo et d'Arioste, dont les personnages sont autant tartares que musulmans. Quel lecteur de ces poètes ne se rappelle Ferragus, et Mandricard, et l'Argail, et comment le paladin Roland devint fou par amour pour la belle Angélique, fille du roi de Tartarie, et comment cette même Angélique plaça son bien-aimé Médor sur le trône du Cathay ? La popularité si tardive de ces personnages ne prouve-t-elle pas à quel point ce merveilleux de la lointaine Asie s'était emparé des imaginations ? Cette popularité était dans toute sa force un siècle auparavant lorsque Chaucer écrivait ses *Contes de Canterbury*, comme le prouve le charmant récit, malheureusement inachevé, de son écuyer. A vrai dire, il n'est pas question dans ce conte du grand khan même, mais du khan de Crimée, un Batou quelconque au lieu d'un Gengis khan quelconque : « A Sara, dans la terre de Tartarie, régnait un roi qui guerroyait contre Russie. » A cela près les magnificences de l'état royal de cet excellent Cambuscan sont les mêmes que tous les voyageurs du siècle attribuent à la cour du grand khan du Cathay. Ce qu'ils nous apprennent de la fête de l'anniversaire des souverains, Chaucer ne fait autre chose que le répéter poétiquement. Voici l'immense salle où le souverain trône sous un dais bien haut par-dessus ses convives, et les longues tables chargées de mets recherchés et bizarres autour desquelles prennent place des milliers d'invités, et les *ménéstrels* du roi qui accompagnent le repas de leur musique, et les danses sans fin, et les commentaires des mandarins versés dans la magie et l'astrologie à la vue du cheval de bronze descendu à la porte du palais. Auquel de ces voyageurs Chaucer a-t-il donné la préférence ? Il était certes

assez versé dans la littérature de son époque pour avoir eu connaissance des récits de Marco Polo ; est-il bien téméraire cependant de penser que Maundeville, plus récent, est pour quelque chose dans sa description de ces magnificences mongoliques ?

L'île enchantée de la *Tempête* de Shakspeare, déserte en apparence, mais peuplée d'habitans invisibles, où les naufragés, errans de ci et de là à la merci de voix qui flottent dans l'air, sont endormis par des sons de lyre, éveillés en sursaut par des bruits de tambourin, effrayés par des aboiemens, était certainement en germe dans Maundeville, et le grand poète n'a eu qu'à couvrir ce germe pour l'en faire sortir dans tout son féérique épanouissement. « Dans cette vallée, on entend souvent de grandes tempêtes et de grands tonnerres, et de grands murmures et bruits tant de jour que de nuit, et on y entend aussi des grands tapages comme qui dirait de tambourins, de violes et de trompettes, comme s'il s'y passait une grande fête. » Ailleurs, il rapporte une légende qui reproduit exactement sous une forme chrétienne le vieil antagonisme de l'Iran et du Touran, et, comme ce vieux mythe semble avoir été ignoré des hommes du moyen âge et que Maundeville place sa merveille sur les confins mêmes de la Perse, on peut tenir à peu près pour certain qu'il l'a prise sur place même, ce qui est une preuve nouvelle de ce rapport exact qui existe entre les fables qu'il raconte et les pays où il prétend les avoir trouvées. Il raconte donc qu'un méchant empereur de Perse poursuivant un peuple chrétien pour le détruire, Dieu, sur l'appel au secours de ses fidèles, enveloppa de ténèbres le roi de Perse et son armée, et que depuis lors les persécuteurs habitent cette terre de nuit où personne n'ose pénétrer. « Et les gens du pays disent que souvent on y entend des voix humaines, des hennissemens de chevaux, des chants de coqs, et on sait très bien qu'il y a là des hommes ; mais on ne sait pas quels ils sont. » Comme Marco Polo raconte de certaines steppes tartares quelque chose de tout pareil à la première des deux citations ci-dessus, et qu'il avait été fait en Angleterre une traduction de ses voyages vers la fin du xvi^e siècle, il ne serait pas impossible que Shakspeare fût redevable au Vénitien du premier germe de son île ; mais comme d'un autre côté, les textes de Maundeville serrent de beaucoup plus près la conception de Shakspeare, comme ils contiennent non-seulement le germe de l'île, mais l'indication des terreurs extérieures qui l'enveloppent et en protègent l'accès, tempêtes, tonnerres, ténèbres, il est plus probable que c'est à son compatriote que Shakspeare a emprunté les élémens de son incomparable féerie.

Que John Bunyan ait pu lire Maundeville, cela n'est pour sur-

prendre aucun de ceux qui ont remarqué à quel point cet homme de foi profonde est en même temps littérateur expert, avec quelle habileté il a su choisir ses lectures, de manière à se donner la culture nécessaire pour exprimer dignement ses pensées sans risquer de se détourner des voies d'édification où il marchait, ou de perdre son âme par de vaines curiosités d'intelligence. Qui ne voit assez aisément que son *Pilgrim's progress* est une transformation pieusement familière, volontairement populaire de la grande conception de Dante? Qui ne voit l'influence que Spenser a eue sur son esprit, et que c'est par la *Reine des fées* qu'il a compris la valeur des allégories pour le but qu'il poursuivait? Qu'il se soit souvenu de quelques vieux voyages en écrivant celui de son pèlerin, cela n'a rien que de très probable, et s'il en a été ainsi, Maundeville a été certainement du nombre. Il est un épisode au moins du *Pilgrim's progress* qui offre une étroite ressemblance avec un chapitre de Maundeville. Le passage du pèlerin à travers la vallée de l'ombre de la mort répète presque exactement l'aventure de la vallée périlleuse. Dans les deux récits la vallée est occupée par des diables, et nul ne peut la traverser sans danger s'il n'est sincèrement chrétien et n'a mérité l'appui de Dieu. C'est mieux qu'une ressemblance générale, les détails des terreurs et des périls sont les mêmes. « Dans le centre de cette vallée sous un rocher, est un diable terrible à contempler, qui ne montre la tête que jusqu'aux épaules. De lui il sort une telle fumée, une telle puanteur, et un tel feu qu'à peine on peut l'endurer. Mais les bons chrétiens qui sont stables dans leur foi entrent sans péril; car ils se confessent d'abord et se marquent du signe de la croix, en sorte que les diables n'ont pas de pouvoir sur eux. Mais quoiqu'ils soient sans péril, ils ne sont pas cependant sans crainte lorsqu'ils voient les diables tout autour d'eux qui dans l'air et sur terre les raillent, les menacent et les terrifient par des coups de tonnerre et des ouragans... et dans toute cette vallée, je vis une grande multitude de corps morts, comme s'il y avait eu une bataille entre les deux puissans rois du pays, et que la plus grande partie de leurs armées eût été défaite et tuée. » Voilà la vallée, périlleuse de Maundeville; comparez avec la vallée de l'ombre de la mort de Bunyan. « Au centre de cette vallée, j'aperçus comme la bouche de l'enfer... et la flamme et la fumée en sortaient sans intermittence avec tant d'abondance, tant d'étincelles, tant de cris hideux que Chrétien fut forcé de remettre son épée en place et d'avoir recours à une autre arme qui s'appelle prière... Il marcha ainsi un long temps, mais les flammes continuaient toujours à le poursuivre, et il entendait aussi des voix douloureuses et des pas précipités de côté et d'autre, si bien que

quelquefois il pensait qu'il allait être mis en pièces ou foulé aux pieds comme la boue dans les rues... Au bout de cette vallée il y avait quantité de sang, d'os, de corps d'hommes mutilés, même de corps de pèlerins qui avaient auparavant passé par ce chemin, et pendant que je cherchais d'où cela pouvait venir, je vis devant moi une caverne où habitaient deux géans dont la puissance et la tyrannie avaient cruellement mis à mort les hommes dont gisaient là les ossemens. » La vallée périlleuse de Maundeville est, dit-on, empruntée à la relation du franciscain Oderic de Pordenone; mais à coup sûr Bunyan n'a pas lu ce dernier, et c'est bien à Maundeville qu'il est redevable de son épisode.

Il n'a certainement échappé à aucun lecteur intelligent, qu'en écrivant son *Gulliver*, Swift s'est proposé l'imitation des anciens voyageurs afin de circonscier comme eux ses récits par tous ces détails de temps et de lieux qui donnent à leurs crédulités tant de vraisemblance et à leurs impostures un si grand air de bonne foi. Tout ce qu'il leur doit se borne-t-il à cette imitation générale, et leur a-t-il fait d'autres emprunts? A coup sûr, il n'avait pas besoin d'eux pour l'invention de ses nains et de ses géans, de ses Houyhnhnms et de ses Yahoos, et il lui suffisait pour cela de se souvenir de ses pygmées et de ses cyclopes, de ses Lestrigons et de ses centaures classiques. Et cependant il me semble bien que, pour un au moins des voyages de Gulliver, celui de Brobdingnag, il n'a pas dédaigné de prendre quelques traits à Maundeville. Notre voyageur raconte qu'au-delà de la vallée périlleuse il y a une île dont les habitans sont des géans sauvages qui ont vingt-huit ou trente pieds de haut. « Personne n'ose entrer dans cette île; car, s'ils voient un vaisseau et des hommes dedans, immédiatement ils *entrent dans la mer pour s'en saisir*, et on dit qu'au-delà de cette île il y en a une autre où habitent des géans d'une stature plus grande encore, quelques-uns de quarante-cinq ou cinquante pieds de haut, d'autres disent même de cinquante coudées. Je n'en ai vu aucun, car je n'eus aucun empressement à visiter ces régions, parce que personne ne peut entrer dans l'une ou l'autre de ces îles sans être immédiatement dévoré. Et chez ces géans il y a des *moutons aussi grands que nos bœufs*, qui portent de grande laine très rude. J'ai vu plusieurs fois de ces moutons. Et on dit que souvent ces géans prennent des hommes dans la mer, qu'ils enlèvent de leurs vaisseaux, et qu'ils les portent à terre deux dans une main et deux dans l'autre, et qu'ils les mangent, en s'en allant, tout crus et vivans. » Maintenant, rappelez-vous par quel accident Gulliver fut abandonné dans le pays de Brobdingnag. « Je commençais à être fatigué, et ne trouvant rien pour intéresser ma curiosité, je m'en

retournai à tout petits pas vers la crique; mais lorsque j'eus la mer en vue, j'aperçus nos hommes qui étaient déjà rentrés dans le bateau et qui faisaient force de rames comme pour sauver leurs vies. J'étais sur le point de les hélér, ce qui eût été bien inutile, lorsque j'aperçus un être énorme qui les poursuivait dans la mer aussi vite qu'il pouvait; l'eau ne lui venait pas plus haut qu'aux genoux, et il faisait des enjambées prodigieuses. » Les habitans de Brobdingnag n'étaient pas anthropophages; mais, s'ils l'eussent été, le géant qui poursuivait dans la mer les compagnons de Gulliver n'aurait eu aucune peine à égaler les prouesses d'appétit des insulaires de Maundeville; et, quant à ces montons gros comme des bœufs qu'il prétend avoir vus souvent, les animaux de Brobdingnag auraient facilement soutenu la comparaison.

Daniel de Foë fut un grand lecteur de voyages, et c'est même en ce genre que consiste l'érudition littéraire qui lui est propre. Toutefois, avant la lecture de Maundeville, nous n'aurions pas osé affirmer que cette érudition s'étendit plus loin que les voyageurs du xvii^e siècle et la collection d'Hakluyt; l'anecdote suivante, qui est commune à la fois au romancier et au voyageur, semble prouver que cette érudition était moins restreinte que nous ne le pensions: « Parmi les hommes riches de cette contrée (une province quelconque de la Chine relevant du khan de Cathay) il y a un homme prodigieusement opulent qui n'est ni prince, ni duc, ni comte; mais il a chaque année, comme rente, la charge de plus de trois cents chevaux en riz et diverses céréales; aussi mène-t-il une grande et voluptueuse vie, selon les coutumes de son pays, car il a chaque jour cinquante belles demoiselles, toutes vierges, qui le servent à ses repas. Lorsqu'il est à table, elles lui apportent ses plats successivement, toujours par groupes de cinq, et elles chantent en les portant. Puis elles lui coupent ses viandes et lui mettent les morceaux dans la bouche, car il ne touche à rien et tient toujours ses mains sur la table, parce qu'il a les ongles si longs qu'il ne peut rien saisir ni manier... et les demoiselles chantent tout le temps que cet homme riche mange; et, lorsqu'il ne veut plus du premier service, cinq et cinq autres demoiselles lui apportent le second, toujours chantant, et elles font ainsi chaque jour jusqu'à la fin du repas. C'est de cette manière que s'écoule sa vie, et ainsi ont vécu ses ancêtres, ainsi vivront ses descendans, sans jamais accomplir aucun fait d'armes, ni rien faire d'autre que de vivre à l'aise, comme un cochon qu'on nourrit dans une étable pour l'engraisser. » Cette anecdote est la tout à fait dernière de Maundeville, et, par une coïncidence singulière, elle est aussi la dernière du *Robinson Crusôé*. De Foë, comme Maundeville, a voulu faire

apparaître cette image d'ignoble volupté comme contraste à la vie de travaux, de privations et de fatigues qu'exigent les carrières du voyageur et du noble aventurier. Chez de Foë, comme chez Maundeville, la scène de l'anecdote est en Chine; seulement le personnage, au lieu d'être une manière de prince, n'est qu'une sorte de hobereau, vaniteux et malpropre, qui de la richesse a les apparences plus que la réalité. « Lorsque nous arrivâmes à la maison de campagne de ce personnage, nous le vîmes mangeant son repas dans un petit emplacement devant sa maison. C'était une manière de jardin, mais il nous était facile de le voir, et on nous donna à comprendre que, plus nous le regarderions, plus il serait charmé. Il était assis sous un arbre, une sorte de palmier nain qui le garantissait très efficacement contre le soleil; mais, sous l'arbre, on avait encore placé une large ombrelle qui encadrait sa tête assez convenablement; son pesant et corpulent individu s'étalait à l'aise, renversé dans un grand fauteuil à bras, et son dîner lui était servi par deux femmes esclaves. Il y en avait deux autres dont peu de gentilshommes, en Europe, accepteraient les services: l'une le faisait manger avec une cuillère, et la seconde tenait le plat d'une main et chassait de l'autre ce qui tombait sur la barbe et l'habit de taffetas de sa seigneurie. Cette grosse et grasse brute jugeait au-dessous de lui de se servir de ses mains pour ces offices familiers que les rois et potentats aimeraient mieux accomplir eux-mêmes que se laisser importuner par les doigts grossiers de leurs serviteurs. » Pour être aussi exact que possible, il nous faut ajouter que Marco Polo raconte pareille histoire de je ne sais quel souverain d'une province du Thibet; mais il est plus probable que c'est à Maundeville que de Foë est redevable de cette silhouette de grotesque voluptueux.

ÉMILE MONTÉGUT.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

FIN DU MINISTÈRE DU MARQUIS D'ARGENSON.

I.

L'EXPÉDITION D'ÉCOSSE ET LA PRISE DE BRUXELLES.

Par la paix conclue à Dresde, entre Frédéric et Marie-Thérèse, la France se trouvait de nouveau réduite à un état d'isolement à peu près complet. L'abandon de la Prusse la privait de tout appui dans le nord de l'Europe : elle ne conservait d'auxiliaire qu'au midi, et là, même l'alliance de l'Espagne ne lui prêtait qu'un concours insuffisant, toujours douteux, et que les caprices comme les prétentions d'Élisabeth Farnèse rendaient, à l'occasion, plus incommode que secourable. L'Autriche, au contraire, délivrée désormais de toute préoccupation en Allemagne, allait reparaitre en force soit en Flandre, soit en Italie, soit même aux portes de la Lorraine et de l'Alsace, en choisissant elle-même le lieu où elle croirait pouvoir porter le coup le plus décisif.

Une seule chose atténuait, sinon la gravité, au moins l'imminence du péril. Entre le 26 décembre 1745, date du traité de Dresde, et le moment où, suivant la règle encore en usage, les opérations militaires devaient être reprises, trois mois au moins devaient s'écouler.

En supposant même un empressement qui n'était pas dans les habitudes du temps, et encore moins dans celles de la cour de Vienne, il ne fallait pas un moindre délai pour que des troupes engagées au fond de la Bohême fussent ramenées et prêtes à combattre, au-delà soit du Rhin, soit des Alpes : en attendant, l'Angleterre restait aux prises avec une insurrection qui paralysait toutes ses forces ; et la Hollande, menacée sur sa frontière sans défense, pouvait redouter à tout moment une attaque victorieuse de Maurice de Saxe. Le champ restait donc libre, momentanément, à l'action des armes françaises. C'était un répit de quelques instans, précieux à mettre à profit, et de véritables jours de grâce dont il ne fallait perdre ni une heure, ni une minute.

Celui qui aurait dû sentir le plus vivement cette nécessité d'aller vite et de frapper fort, c'était le ministre de Louis XV, dont la responsabilité était le plus directement engagée, puisque, averti à temps de la defection de Frédéric, il avait négligé l'occasion, sinon d'en tirer vengeance, au moins de profiter de la liberté qui lui était rendue pour conclure de son côté une paix avantageuse avec l'Autriche. Entre la Prusse, qui se retirait, et l'Autriche qui s'offrait, d'Argenson, j'ai dû le raconter, avait fait un choix dont il continuait à s'applaudir. C'était bien le moins qu'il eût prévu et se tint prêt à prévenir les suites inévitables de sa préférence. Loin de là, la résignation, le contentement même qu'il témoignait étaient l'indice qu'il ne se rendait qu'imparfaitement compte de la situation nouvelle qu'il avait laissé faire à la France. Il persévérait à penser que la paix particulière, conclue entre notre allié de la veille et notre ennemi, pouvait servir d'acheminement vers une paix plus générale. L'Autriche, suivant lui, venait de faire preuve de dispositions conciliantes, et la Prusse, d'une puissance dont il ne tenait qu'à elle d'user pour imposer sa médiation.

« Je vais, écrivait-il, le 6 janvier, au chargé d'affaires de France en Bavière, vous confier un grand secret : je connais assez votre prudence et votre discrétion pour juger que vous en ferez usage, conformément aux intentions du roi. Pendant le peu de séjour que le comte d'Harrach vient de faire en Saxe, il a eu quelques pourparlers avec le marquis de Vaulgrenant, sur les conditions auxquelles la paix pourrait être faite, entre Sa Majesté et la reine de Hongrie. La conclusion de l'accommodement entre les cours de Vienne et de Berlin n'empêche pas que ces ouvertures aient été suivies par M. de Vaulgrenant, et comme il compte revenir ici à la fin du mois, nous nous en remettons à vous pour écrire, par quelque voie sûre et secrète, au comte d'Harrach, à Vienne (où nous jugeons qu'il est retourné), que le roi, informé des dispositions

qu'il a témoignées de la part de la reine de Hongrie, sur le désir de cette princesse, de pouvoir traiter avec Sa Majesté, — de cour à cour, sans l'entremise d'aucune autre puissance, — est, de son côté, dans les mêmes dispositions; de sorte que, si la reine de Hongrie voulait faire passer secrètement, à Paris, une personne autorisée pour cette négociation, ce serait le moyen de parvenir à une conclusion, à la satisfaction réciproque des deux cours... La conclusion de la paix, ajoutait-il, du roi de Prusse avec la cour de Vienne, ne change rien au principe d'union intime avec le roi de Prusse; nous estimons, au contraire, qu'il sera plus aisé d'agir de concert dans une négociation que nous ne l'aurions pu dans les opérations militaires (1). » Et le ministre de France à Berlin, Valori, recevait en même temps l'instruction de représenter à Frédéric la gloire qu'il trouverait dans un rôle de médiateur qui le rendrait l'arbitre et l'auteur de la paix du monde. Pour commencer, on devait le presser d'intervenir, afin d'empêcher au moins la guerre de s'étendre, en s'opposant à tout effort que pourrait tenter l'Autriche pour entraîner les puissances secondaires d'Allemagne à sa suite et faire sortir l'empire de sa neutralité (2).

Tant d'illusion est à peine croyable. Il était clair, en effet (et d'Argenson devait être vraiment le seul à ne pas le reconnaître), que, si Marie-Thérèse avait laissé voir une humeur pacifique, c'était dans l'espoir d'éviter une humiliation et un sacrifice, qu'elle conjurait, en quelque sorte, la France de lui épargner; mais après qu'on lui avait laissé boire le calice et que le mal était consommé, ce n'était plus que dans les chances d'une guerre heureuse qu'elle pouvait, pour le moment du moins, trouver la compensation de ses pertes et la consolation de ses douleurs. Quant à Frédéric, il n'était pas moins certain que, s'il s'était cru en mesure, ou s'il avait eu souci de jouer le rôle glorieux et désintéressé dont d'Argenson le croyait digne, c'était dans le cours de sa négociation et non au lendemain du traité conclu qu'il y aurait songé; c'est quand il tenait encore le pied sur la gorge de son adversaire qu'il se serait mis en devoir de dicter les conditions de la paix générale. Mais une fois ses propres intérêts mis à couvert, et l'Autriche ayant respiré et repris haleine, lui demander de se remettre en campagne uniquement en vue du bien public, c'était lui faire à la fois trop de tort et trop d'honneur: il n'avait jamais fait preuve de si peu de prudence et de tant de grandeur d'âme. Des deux côtés, le moment propice

(1) D'Argenson à Renaud, chargé d'affaires de France en Bavière, 6 janvier 1746. (*Correspondance de Bavière*. — Ministère des affaires étrangères.)

(2) D'Argenson à Valori, 24-28 janvier, 10 février 1746. (*Correspondance de Prusse*. — Ministère des affaires étrangères.)

pour agir était passé : il est aussi inutile que puéril de vouloir courir après les occasions qu'on a manquées.

Aussi, la double déception ne se fit pas attendre. Le comte d'Harrach, malgré les bons sentimens dont il avait fait confiance à Vaulgrenant, dans son dernier entretien (et dont nous le retrouverons encore animé dans la suite de ce récit), ou n'obtint pas, ou ne demanda pas lui-même la permission de reparaitre : aucune suite ne fut donnée à l'idée d'envoyer un émissaire autrichien à Paris (1).

A Berlin, Frédéric, sans refuser absolument d'interposer (si on l'en pressait) ses bons offices pour arrêter la reprise des hostilités, en offrant même à Louis XV de *tâter le pouls*, pour savoir s'il y avait apparence de calmer les esprits, témoigna aussi peu de désir que d'espoir de rendre son intervention efficace. A quoi il se montra moins disposé encore, ce fut à tenter un effort sérieux afin d'empêcher la nouvelle impératrice d'user de la dignité qu'il venait de lui reconnaître pour peser sur les déterminations du corps germanique. A Valori qui lui représentait qu'il y allait de son intérêt, comme de sa gloire, de ne pas laisser la nouvelle maison d'Autriche opprimer les libertés de l'Allemagne : — « Oh ! mon ami, dit-il, il faudrait pour cela que le cas se présentât, et s'il se passe quelque infraction de la cour de Vienne, mon ministre clabaudera comme les autres... » — « Enfin, il a fini par me dire, ajouta Valori, qu'il faudrait être bon pour se remettre en avant, après les orages qu'il avait essayés, puisqu'il avait attrapé le port, et qu'il se bornerait à admirer notre gloire et à juger des coups. » En définitive, tout ce qu'il fut possible d'obtenir fut une promesse assez vague que, si la question de neutralité de l'empire était posée dans la Diète à Ratisbonne, le représentant de la Prusse voterait pour qu'elle fût maintenue (2).

Le ministre prussien à Paris, Chambrier, eut ordre de tenir, à d'Argenson lui-même, absolument le même langage. — « Pour ce qui regarde, lui écrivait le roi, les idées de M. le marquis d'Argenson touchant la guerre de négociation que je dois faire à la reine de Hongrie, vous lui direz toutes les fois qu'il vous en parlera, que je n'avais nulle envie de m'embarquer dans une guerre

(1) Le comte d'Harrach à Renaud, 22 janvier 1746. Il lui accuse réception de la communication que celui-ci a été chargé de lui faire et promet de la transmettre à Vienne, mais il ne paraît pas y avoir donné suite. (*Correspondance d'Autriche*. — Ministère des affaires étrangères.)

(2) Valori à d'Argenson, 27 janvier 1746. (*Correspondance de Prusse*. — Ministère des affaires étrangères.) — Frédéric II à Louis XV, 6 février 1746, *Pol. Corr.*, t. v, p. 23.

de chicane qui me conduirait insensiblement à une rupture générale, qu'ainsi je n'y entrerais ni en noir ni en blanc : qu'il ne s'agissait présentement plus de chicaner sur des bagatelles et que, l'élection du grand-duc une fois faite, celui-ci pourrait jouir de toutes les prérogatives qui lui reviennent par la dignité impériale une fois échue sans que je *n'y opposerais* : que si la couronne impériale devenait héréditaire dans la nouvelle maison d'Autriche, la France n'avait à s'en prendre qu'à elle-même : que, quant à mes intérêts personnels, je saurais me soutenir contre tous les mauvais desseins, et contre toutes les mauvaises intentions de la maison d'Autriche ; mais que moi, aussi peu que tous les autres hommes, ne pouvions pas fixer l'avenir par toute notre prudence. et qu'ainsi notre grande application devait être de remplir bien notre tâche pendant notre vie. Si, après ma mort, arrivaient des changemens dans l'état, le sort déciderait en cela du mien comme de tous les autres états qui ont existé depuis qu'il y a eu des règnes en ce monde. » Il ajoutait, en mettant ici tout à fait à découvert le fond de sa pensée : que, « quant à la neutralité de l'empire, elle ne serait pas menacée si la France avait le bon sens de ne pas prendre l'offensive, et qu'il n'avait donc pas besoin de s'en mêler, ce qui le remettrait dans les difficultés avec l'Allemagne. » Enfin, le ministre qu'il envoyait à Dresde, afin de reprendre avec cette cour les relations diplomatiques, recevait pour instruction de se borner, dans ses relations avec le ministre de France, à un simple commerce de politesse, sans chercher à prendre avec lui de liaisons particulières. On voit combien d'Argenson, en recommandant à ses agens une confiance absolue dans leurs collègues prussiens, était loin de pouvoir compter sur la réciprocité (1).

La diplomatie ayant ainsi perdu l'occasion d'agir, c'était à la guerre à reprendre la parole et à se faire entendre ; aussi bien d'Argenson n'était ni seul, ni maître dans le conseil, où son crédit, qui n'avait jamais été très grand, venait de recevoir un rude échec par le démenti si cruellement donné à ses illusions sur la loyauté du roi de Prusse. Le seul des conseillers de Louis XV qui partageât encore ses espérances de paix, c'était Belle-Isle, redevenu tout Prussien et tout pacifique depuis que, rejeté dans l'ombre par les exploits de Maurice, il ne pouvait plus aspirer à jouer le premier rôle sur le champ de bataille ; mais tous les autres, Maurepas, Tencin, Noailles, enfin le roi lui-même avaient un plus juste sentiment de la situation et reconnaissaient la nécessité d'une action militaire aussi prompte que énergique (2).

(1) Frédéric à Chambrier, 27 janvier, 19 février, à Klingkräfen, ministre à Dresde, 30 janvier 1746. (*Pol. Corr.*, t. v, p. 12 et 28.)

(2) Chambrier à Frédéric, 31 janvier 1746. Le ministre prussien, dans cette lettre,

Sur deux points en particulier, la partie déjà entamée, si elle était jouée avec hardiesse et couronnée par un succès rapide, pouvait, avant même que la grande lutte fût reprise, en changer toutes les conditions. Un corps de 11,000 hommes, détaché de l'armée de Flandre, et réuni sur les côtes de la Manche était prêt à partir sous les ordres du duc de Richelieu pour tenter un débarquement en Écosse, et venir en aide au prétendant, Maurice, de son côté, restant au milieu de ses troupes victorieuses, au lieu de venir, suivant son habitude et son goût, jouir pendant l'hiver des plaisirs de la capitale, méditait un coup d'audace, dont le secret, gardé même pour ses amis les plus intimes, attestait toute l'importance.

L'expédition confiée à Richelieu n'ayant pu, comme on va le voir, être menée à fin, d'Argenson se défend vivement dans ses Mémoires de l'avoir jamais conseillée; il assure même que, comme on le voyait hésiter à s'y associer, il « s'éleva contre lui des orages » semblables à ceux de la Manche qui nous sépare de l'Angleterre; c'était, dit-il, « un déchaînement de seigneurs, de valets, de femmes, d'aventuriers, à qui on avait promis de grosses sommes d'argent, qui devaient leur revenir de la conquête de l'Angleterre, et qui demandaient en attendant quelques louis à compte, comme le Fâcheux de la comédie de Molière. » — J'ai cherché vainement la trace de cette résistance de d'Argenson dans ses correspondances, et je ne vois pas comment elle eût pu être bien vive, puisque, comme j'ai eu occasion de le raconter, c'était lui-même qui, trois mois déjà auparavant, avait expédié, auprès du prétendant, un envoyé choisi parmi ses amis personnels. Depuis lors, le marquis d'Éguilles ne quittait pas le camp des insurgés écossais, où il était assez ouvertement traité comme le représentant de la cour de France. La mission de d'Éguilles n'aurait pas eu de sens et ne se serait pas ainsi prolongée, si elle n'avait été accompagnée de la promesse d'un secours effectif que Charles-Édouard, du reste, ne

rend compte d'une visite que lui a faite Belle-Isle, et qui peint à la fois les dispositions particulières du maréchal et l'état d'esprit du conseil de Louis XV. Après que Belle-Isle l'a assuré de son dévouement à Frédéric et du service que la Prusse rendrait en intervenant pour obtenir la paix générale : « Mais peut-être, lui dit Chambrier, tout le monde à Paris ne souhaite pas la paix. » Le maréchal répliqua qu'il m'entendait à demi-mot et qu'il passait bien des idées dans la tête de quelques-uns, que l'intérêt particulier l'emportait souvent sur l'intérêt public et que deux ou trois campagnes de plus pouvaient peut-être convenir aux vues particulières de certains gens, mais qu'il ne se proposait lui, maréchal, que la gloire de son maître et de la France : il croyait penser mieux que ceux qui se laissaient ébranler et séduire par des idées contraires. — (Ministère des affaires étrangères.) Frédéric, informé de ces dispositions de Belle-Isle, l'en fit remercier. (Valori à d'Argenson. — *Correspondance de Prusse.*)

se faisait pas faute de réclamer avec insistance. De plus, pleine autorisation avait été accordée à tous les Anglais ou Irlandais engagés au service de France (ils étaient nombreux, car on sait quel rôle la brigade irlandaise avait joué à Fontenoy), de se rendre auprès du prétendant et de faire campagne avec lui, sans dissimuler leur qualité, ni perdre leur grade. Profitant de cette invitation, le régiment de *Royal-Écossais* et deux escadrons du régiment de Fitz-James, en tout 3,000 hommes, étaient déjà arrivés en Écosse, convoyés par des bâtimens de commerce et conduits par lord Drumond et le brave Lally-Tollendal. Après les avoir poussés en avant, il n'était guère possible de ne pas les soutenir. Enfin, on a vu avec quelle énergie d'Argenson s'était opposé à la prétention qu'avaient émise les Hollandais, de faire servir, pour la défense de la dynastie protestante en Angleterre, les régimens faits captifs à Tournay, qui s'étaient engagés par capitulation à ne pas porter les armes contre la France : une véritable rupture diplomatique avec les États-généraux avait suivi cette controverse dans laquelle d'Argenson, appuyé par le talent de Voltaire, s'était engagé personnellement. Pouvait-on dire d'une manière plus positive que les deux causes de Louis XV et du prétendant n'en faisaient plus qu'une, et comment abandonner ensuite aux chances des combats un client si publiquement adopté?

Ce qui prouverait d'ailleurs que d'Argenson ne fut pas aussi hostile qu'il le dit à l'expédition projetée, c'est que l'auteur de la protestation adressée aux États-généraux fut le même qu'on chargea de préparer un manifeste au peuple anglais, emporté en poche par Richelieu, et destiné à être publié dès que l'escadre française aurait touché la côte britannique. Ce rédacteur fut encore Voltaire et le document figure dans ses œuvres complètes. Le grand écrivain était en même temps un habile homme qui savait ménager son crédit : il n'est pas probable qu'il eût prêté sa plume à la composition d'une pièce de cette importance, s'il n'en avait pas reçu l'ordre formel du ministre dont l'affection l'honorait, ou s'il eût seulement pu craindre de lui déplaire en l'écrivant. Tout fait donc croire que cette fois comme après Fontenoy, les deux patrons de Voltaire s'entendirent, sans contestation, sur le concours qu'ils réclamaient de leur ami commun (1).

En regardant de près même aux termes de ce manifeste, très habilement présenté, il semble qu'on y reconnaît la trace des idées

(1) La résistance de d'Argenson au projet de débarquement en Angleterre, si elle eut lieu, ne fut pas connue. Le duc de Luynes dit au contraire : « Quant aux secours envoyés en Écosse, tous les ministres n'ont pas été du même avis. On prétend que les deux qui ont le plus insisté sont le cardinal de Tencin et M. d'Argenson l'aîné. » (*Journal de Luynes*, t. VII, p. 127.)

propres à d'Argenson. On y retrouve, en effet, à toutes les lignes l'expression du soin scrupuleux qu'il avait mis, on l'a vu dès le premier jour, à bien établir que l'intervention de la France dans les dissensions de la nation britannique n'avait pas pour but de lui faire violence, mais au contraire de rendre à la meilleure et à la majeure partie des citoyens anglais la liberté d'exprimer leur vœu : « Le roi de France, y est-il dit, a cru de son devoir de secourir à la fois un prince digne du trône de ses ancêtres, et une *nation généreuse dont la plus saine partie rappelle enfin le prince Charles Stuart dans sa patrie*. Il n'envoie le duc de Richelieu, à la tête de ses troupes, que *parce que les Anglais les mieux intentionnés ont demandé cet appui*, et il ne donne précisément que le nombre de troupes qu'on lui demande, prêt à les retirer *dès que la nation exigera leur éloignement*. Sa Majesté, en donnant un secours si juste à son parent, au fils de tant de rois, à un prince si digne de régner, ne fait cette démarche *auprès de la nation anglaise*, que dans le dessein et dans l'assurance de pacifier par là l'Angleterre et l'Écosse, pleinement convaincue que le sérénissime prince Édouard met sa confiance dans la *bonne volonté des Anglais, qu'il regarde leurs libertés, le maintien de leurs lois et leur bonheur comme le but de toutes ses entreprises, et qu'enfin les plus grands rois de l'Angleterre sont ceux qui, élevés comme lui dans l'adversité, ont mérité l'amour de la nation*. » — Ce respect des droits d'une nation dans un temps où on ne parlait guère encore que de ceux des rois, exprimé au nom d'un souverain qui ne reconnaissait lui-même pas de limites à son propre pouvoir, est comme la signature du ministre philosophe (1).

Le seul en réalité, parmi ceux qui furent alors appelés à donner un avis, qui ait exprimé ouvertement quelque crainte sur l'issue de l'expédition projetée, ce fut Maurice de Saxe. Tout en donnant ses ordres pour envoyer le détachement de ses troupes qui lui était demandé, il préjugait l'issue probable de l'aventure où on s'engageait, avec ce bon sens pratique qui l'abandonnait rarement, et dont il devait cette année même donner plus d'une preuve : « Vous êtes bon citoyen, mon maître, vous aimez le roi et vous aimez votre patrie (écrivait-il au maréchal de Noailles) ; ne craignez-vous pas que cet embarquement de Dunkerque ne nous engage dans un nouveau roman qui pourrait être long à soutenir ? Le parti protestant subsistera toujours en Angleterre, à cause des biens de l'église qui sont possédés par les seigneurs de la nation, et cette crainte ne les abandonne jamais. Vous diriez peut-être, mon maître, de quoi je

(1) *Journal et Mémoires de d'Argenson*, t. iv, p. 316. Voltaire, œuvres complètes, édition Beuchot, t. xxxvii, p. 543.

me mêle : mais j'aime le roi et son royaume, et quoique je ne dusse demander que plaie et bosse, la vérité m'étrangle toujours (1). »

A dire vrai, si jamais la tentative, — si souvent rêvée par les politiques français, sans qu'ils aient jamais même mis la main à l'exécution, — et dont nos voisins ont pourtant toujours peur, — eut une chance de succès, c'était bien quand un secours militaire était attendu par une insurrection victorieuse, en possession de plusieurs ports de mer. Seulement à la fin de décembre, époque où tout put être prêt pour le passage, il était déjà un peu tard pour se mettre en mer, la mauvaise saison rendant la traversée de la Manche difficile, et la même cause venant d'interrompre momentanément le cours, jusque-là aussi rapide que brillant, des succès de Charles-Édouard. Après une pointe très heureusement poussée au cœur même de l'Angleterre, jusqu'à Derby et Manchester, le hardi guerrier devait rétrograder et regagner l'Écosse ; il n'osait pas laisser venir l'hiver au milieu de populations hostiles, qui ne lui fournissaient rien pour sa subsistance, et craignait d'attendre, sur ce terrain ingrat, l'arrivée des forces supérieures que le duc de Cumberland ramenait de Flandre. Cette retraite volontaire n'était pas une défaite matérielle, mais c'était bien déjà un échec moral, dont l'effet fut sensible par la perte de plusieurs des points importans qu'on croyait acquis à l'insurrection, entre autres le port de Montrose, le lieu le plus naturellement désigné pour le débarquement d'une troupe envahissante.

La célérité, qui était une des conditions du succès, avait donc déjà manqué à l'expédition dont Richelieu allait prendre le commandement : le secret, qui n'eût pas été moins important, fit également défaut. Richelieu, fidèle aux habitudes de vanterie et d'ostentation qui lui étaient familières, donna beaucoup d'éclat à ses préparatifs : un nombreux état-major qu'il attacha à sa personne fit sonner très haut les succès qu'il ne pouvait manquer d'obtenir, on annonça d'avance que le chef ne tarderait pas à rapporter d'Angleterre son bâton de maréchal. — « Nos jeunes officiers qui en étaient, dit d'Argenson, prenaient congé en uniforme à la cour et à la ville comme quand ils partent en avril pour la campagne de Flandre. » De plus, pour assurer les moyens de transport, on dut réquisitionner presque tous les bâtimens marchands des ports de la

(1) Le maréchal de Saxe au maréchal de Noailles ; Gand, 25 décembre 1745. (*Papiers de Mouchy*.) — Cette lettre, comme la plupart de celles du maréchal de Saxe que j'aurai à citer dans la suite de ce travail, est tirée de la magnifique collection des papiers de Noailles, possédée par M. le duc de Mouchy, et dont il a bien voulu me laisser prendre connaissance avec une extrême obligeance. Cette collection a été classée, mise en ordre et cataloguée avec le soin le plus intelligent.

Manche. Cette suspension du mouvement commercial habituel équivalait, pour le gouvernement anglais, à un avertissement public de se mettre en garde : il n'y manqua pas, et, comme, malgré sa gêne intérieure, il conservait la libre disposition de toutes ses forces maritimes, quand Richelieu arriva à Boulogne, le détroit était déjà garde à vue par une escadre anglaise de près de trente-cinq bâtimens, croisant le long des côtes de France.

La conséquence fut que, dès que le présomptueux capitaine eut pris connaissance de la situation, le ton de confiance qu'il affectait la veille baissa sensiblement et fit place, presque sans transition, à l'expression du découragement. Il fut même le premier à signaler (comme s'il n'eût eu aucun reproche à se faire) le double inconvénient de n'avoir pas été prêt à temps et d'avoir été annoncé avec trop d'éclat. « Hier, écrit-il le 29 décembre, il fit vent à souhait, et si mon artillerie était arrivée, j'aurais passé en Angleterre avec toute la facilité imaginable. » — Et deux jours après, le 31 : « Je pense que, si le secret avait été gardé à peu près, comme il devait l'être, il aurait été possible de dérober mon passage et que je n'aurais eu risque que de rencontrer par hasard des corsaires... parce que les vaisseaux anglais qui sont aux Dunes ne se tiennent pas la nuit dans le passage, à cause du risque qu'ils courraient pendant la nuit. »

Mais ces facilités une fois perdues, il ne voit plus que difficultés et l'opération ne peut plus (suivant une expression dont il se sert à plusieurs reprises) être menée à bonne fin sans un véritable *miracle*. « Telles sont les craintes, dit-il, et les assurances qu'on peut prendre sur l'entreprise qui m'est confiée; elle est trop avancée pour se rebuter... Mais je ne dois pas vous laisser ignorer les obstacles tels qu'ils sont, par la conséquence dont ils peuvent être pour les troupes qui me sont confiées. »

Enfin, le 5 janvier, après huit jours de mauvais temps, le désespoir est à peu près complet : — « Je ne sais que faire, dit-il ingénument,.. si le vent ne change pas et quelque miracle ne s'opère pas en notre faveur, comme vous pouvez le voir par le détail de notre situation... Je crois que ceux qui auraient de grands talens militaires ne sont pas plus à l'abri du ridicule que ceux qui en ont moins... Aussi, si je connaissais quelque guerrier intrépide de ce genre, je vous prierais de me l'adresser, car il faut, quoi qu'il arrive, faire contre fortune bon cœur. »

L'attente se prolongea pendant tout le mois de janvier, le départ étant toujours renvoyé d'un jour à l'autre et le moment ne paraissant jamais favorable pour tenter l'aventure. Dans l'intervalle, Richelieu, de plus en plus dégoûté, cherche dans son imagination quelque moyen de se décharger de l'entreprise, sans pourtant oser

encore donner le conseil d'y renoncer complètement. Il propose de changer à la fois le point de départ et le point d'arrivée de l'expédition. Une escadre était préparée dans la rade de Brest, sous le commandement du duc d'Anville, pour aller faire campagne dans l'Atlantique, et reprendre sur les côtes d'Amérique les points dont s'était emparée la marine anglaise : ne pourrait-elle pas, auparavant, jeter les bataillons expéditionnaires sur les côtes du pays de Galles, du comté de Cornouailles ou même en Irlande, partout, en un mot, où les jacobites se vantent d'avoir des amis ? Ou bien, le même service ne pourrait-il pas être rendu par des corsaires fretés dans le port du Havre ? Aucun de ces expédients n'étant agréé à Versailles, le général dans l'embarras, et tout à fait dépité, ne songe plus qu'à mettre sa responsabilité à couvert, en rappelant que ce n'est pas lui qui a eu l'idée première de l'entreprise : — « Ce n'est pas moi, écrit-il, qui ai formé le projet de porter des secours en Angleterre, aussi je ne suis ni acharné à trouver les moyens d'en faire passer, ni enthousiasmé du zèle jacobite... Mais ayant été choisi pour conduire celui qu'on aurait pu y passer, j'ai cru devoir présenter tous les moyens que je croyais qui pourraient le faire réussir... M. le duc d'York (1) et son parti n'auront ainsi rien à nous reprocher. » — Enfin, vers le milieu de février, il tombe ou se dit malade et demande l'autorisation de revenir à la cour, en laissant le commandement à son premier lieutenant, lord Clare. — « Il revint, dit d'Argenson, jetant les hauts cris contre les ministres de la guerre et de la marine, » et raillant les catholiques anglais et leur prince, le duc d'York, qui n'attendaient le succès de l'expédition que de leurs pratiques de dévotion superstitieuse. En revanche, les quolibets du public parisien ne l'épargnèrent pas lui-même, et comme ces plaisanteries dont les chroniqueurs et les chansonniers tiennent note portaient habituellement sur les mœurs de ce héros favori des dames, elles sont d'ordinaire assez peu décentes. La meilleure est peut-être celle qui le représente comme un barbet qui devait aller chercher un *bâton* de l'autre côté d'une rivière et n'a pas même osé se mettre à l'eau (2).

(1) Le frère du prince Édouard qui faisait partie de l'expédition.

(2) Richelieu au comte d'Argenson, ministre de la guerre, 29-30 décembre 1745, 6-17 janvier 1746. — Barbier, *Journal*, décembre 1745. — Voici une des chansons faites sur l'expédition manquée qu'il n'est pas impossible de citer :

Quand je vis partir l'Excellence
De Richelieu,
Je prévis la mauvaise chance,
Hélas ! mon Dieu !
Ce pilote ignore les vents
De l'Angleterre :
Il ne sait qu'embarquer les gens
Pour l'île de Cythère.

L'expédition, sans être officiellement décommandée, était ainsi moralement abandonnée : personne, en France, n'en espérait plus le succès ; et on cessa complètement d'y compter quand deux tentatives de passage, faites par le duc de Fitz-James avec un petit convoi de troupes sur des embarcations isolées, eurent successivement échoué. Il fallut rentrer au port, avant même d'avoir pu prendre le large, afin de ne pas tomber dans les mains des croiseurs anglais.

Mais, même dans de telles conditions, la menace, bien que non exécutée, pouvant toujours l'être d'un moment à l'autre, était loin d'être complètement inutile. Elle tenait le cabinet anglais sur le qui-vive, et la crainte de dégarnir tout à fait sa capitale l'empêchait d'envoyer toutes ses forces à la suite du prétendant en Écosse. Aussi, une première attaque dirigée contre Charles-Édouard à Falkirk, le 4 février, avec des forces insuffisantes, fut-elle repoussée sans peine, et ce nouveau succès, joint à l'attente d'un secours qu'on espérait toujours voir arriver, donna aux vainqueurs la patience de supporter les épreuves d'une campagne d'hiver, que la rigueur du climat et une pénurie pécuniaire à peu près complète commençaient à rendre très rude.

En attendant, à Londres, l'inquiétude se prolongeait, aggravée par les embarras d'une situation ministérielle et parlementaire très compliquée. L'opinion imputait hautement aux ministres (le duc de Newcastle et son frère Pelham) la durée d'un péril qu'ils n'avaient su ni prévoir ni prévenir. Pour regagner la faveur publique qui lui échappait, le cabinet ébranlé eut la pensée de s'adjoindre l'illustre Pitt, l'orateur populaire par excellence, mais l'objet des ressentiments et de l'inimitié personnelle et bien connue du roi. Aussi, dès que la proposition lui en fut faite, George, violemment irrité, crut pouvoir renvoyer, sans autre forme de procès, les ministres qui se permettaient une si insolente exigence et rappeler au pouvoir son ancien favori, Carteret, dont il n'avait d'ailleurs jamais cessé de prendre et de suivre secrètement les conseils. Ce caprice, il est vrai, ne fut que de peu de durée. Carteret, averti de l'impossibilité où il serait de trouver des collègues et de former une administration, dut remettre au bout de quarante-huit heures, au souverain, le mandat qu'il avait reçu, et les Pelham rentrèrent en vainqueurs. Ils assignèrent à Pitt un poste élevé, qui, sans l'associer au ministère, l'en rapprochait et l'y préparait. Mais cette incertitude même, ces brusques allées et venues, cette humiliation infligée à un souverain par ses propres ministres, tout cela était mal compris sur le continent et semblait démontrer l'impuissance où était l'Angleterre, travaillée par des discordes intestines, de venir en aide à ses alliés. L'impression était fâcheuse, surtout en Hollande, et dut

même accroître l'effet de terreur causé par l'entreprise hardie de Maurice, dont le secret venait enfin d'éclater.

Autant Richelieu, en effet, avait fait de bruit de son expédition, autant Maurice avait mis de précaution à dissimuler jusqu'au bout les préparatifs de la sienne. Il est vrai que la publicité donnée à l'une aidait un peu au secret de l'autre, car le seul fait d'avoir laissé détacher une fraction importante des troupes de Flandre, pour la transporter sur les côtes de la Manche, semblait éloigner toute pensée d'employer, contrairement à la coutume, une armée ainsi réduite à des opérations d'hiver. Et quant au soupçon qu'aurait pu faire naître le séjour prolongé à Gand d'un général qui ne passait pas pour aimer la retraite, Maurice avait su employer plus d'un art pour le détourner. Se plaignant qu'un voyage, dans les conditions ordinaires, lui causait, vu son état d'infirmité, d'intolérables souffrances, il faisait construire, sous ses yeux, un carrosse de forme particulière, où il pourrait s'étendre plus commodément et dont il attendait l'achèvement pour se mettre en route. Dans l'intervalle, il ne négligeait aucun moyen de tromper son ennui et de divertir le désœuvrement de son entourage. Il avait mandé auprès de lui sa sœur, la comtesse de Holstein, pour lui tenir compagnie et faire les honneurs de sa maison. Il s'était fait envoyer d'Angleterre des coqs de combat, et semblait prendre un plaisir infini à voir ces animaux se battre sous ses yeux, suivant la mode britannique. Il paraissait, en un mot, si occupé de se procurer tous les genres de divertissement qu'au lieu de lui supposer un dessein caché, on l'aurait plutôt accusé d'oublier ses devoirs dans des plaisirs peu conformes à sa dignité, comme au soin qu'il devait prendre de sa santé.

L'illusion à cet égard était même si complète qu'on la partageait à Versailles, et ses meilleurs amis s'étonnaient de le voir reprendre un train de vie dont il n'avait que trop souffert : « Je souhaiterais, mon cher maréchal, lui écrivait le maréchal de Noailles, que l'on pût vous persuader que vous êtes seulement en chemin de guérison et que vous fussiez assez docile pour vous conduire en convalescent. Si j'avais l'honneur d'être connu de M^{me} la princesse de Holstein, je la prierais de travailler de concert avec M. le docteur Sénac à vous retenir dans les bornes convenables à cet état de convalescence, et je voudrais vous donner quelquefois des inquiétudes en vous faisant envisager des conséquences dangereuses. » Maurice répondait sur le même ton : « Ma santé n'est pas encore assez bonne pour me donner aucune licence que celle que les plaisanteries peuvent fournir. Je suis même d'avis de n'en prendre jamais d'autres : il y a des plaisirs de tout âge, et encore faut-il qu'ils y soient assortis : il n'y a que ceux qu'un bon estomac peut

fournir qui ne soient point sujets à cette variation et qui constamment soient de bonne compagnie. Vous jouissez de ce bonheur, mon cher maître, et, sans vous envier, sans même l'espérer, je désire un si grand bien. Si on me calomnie et si notre docteur Sénac m'accuse de la moindre chose de quelque nature qu'elle puisse être, c'est un méchant homme. Il est inutile qu'il charge le pauvre malade pour se mettre à couvert (1). »

Il ne négligeait rien pourtant et toutes les dispositions étaient déjà prises, au moins dans sa pensée, pour l'exécution du projet dont il ne fit part qu'au milieu de décembre, même à son ministre, le comte d'Argenson. Il ne s'agissait de rien de moins que de compléter la conquête des Pays-Bas, en mettant la main, par une sorte de surprise, sur la capitale où siégeait encore le représentant de Marie-Thérèse, le comte de Kaunitz, avec la qualité de gouverneur-général. La ville de Bruxelles, alors assez convenablement fortifiée, ne pouvait être enlevée que par un siège régulier, mais Maurice avait lieu de croire qu'elle serait faiblement défendue. Tel était, en effet, le dénûment où Marie-Thérèse (tout occupée à pousser sa pointe contre le roi de Prusse) avait laissé ses possessions flamandes que leur chef-lieu ne contenait, en fait de troupes autrichiennes, que deux escadrons de dragons et de hussards de cent cinquante hommes chacun, de sorte qu'en comptant les états-majors des différens généraux qui résidaient dans la ville, on y aurait trouvé, dit Voltaire, plus d'officiers que de soldats. Dix-huit bataillons hollandais formaient la seule force effective, assez considérable à la vérité, car elle se montait bien à 15,000 hommes, mais on pouvait penser qu'ils ne se feraient pas tuer jusqu'au dernier pour l'honneur d'une souveraine qui prenait si peu de souci de se défendre elle-même.

L'essentiel, pourtant, était d'arriver en force et sans être attendu, afin de ne pas laisser le temps aux autres troupes des alliés, encore éparses dans la province, de se concentrer pour faire obstacle aux premières opérations du siège. Le résultat de la campagne précédente avait été, en effet, de diviser les Pays-Bas comme en deux parties à peu près égales, obéissant à des dominations différentes. Toute la partie occidentale jusqu'à la mer était occupée par l'armée française, puisqu'une série de sièges, suivie d'autant de capitulations, nous avait rendus maîtres successivement de Tournay, de Courtray, d'Audenarde, de Menin, d'Ypres, de Furne, d'Ostende, de Bruges, de Dendermonde, en dernier lieu enfin d'Ath et de Gand. Mais à l'est, les places de Malines, de Louvain, de Charle-

(1) Noailles à Saxe, 27 novembre; Saxe à Noailles, 3 décembre 1745. — *Papiers de Mouchy*.

roi et de Namur étaient encore occupées par les forces alliées, qui tenaient sous leur main toute la contrée avoisinante. La ville de Bruxelles était donc aussi découverte d'un côté qu'appuyée de l'autre, et la petite rivière de Senne, qui la traverse, formait comme la ligne de partage des deux régions. C'était ce cours d'eau que Maurice avait formé le projet de faire passer à ses troupes, sur plusieurs points, en amont et en aval de Bruxelles, par des corps d'armée qui, se tendant la main et se rejoignant sur l'autre rive, complèteraient l'investissement. Une division détachée devait rester en observation devant Mons, la seule place forte, située sur la rive gauche de la Senne, qui fût encore en la possession des Autrichiens. Les mesures semblaient si bien prises, et Maurice pensait être tellement sûr de leur succès, qu'il croyait pouvoir promettre au roi que Bruxelles serait cernée et ainsi moralement prise le 1^{er} janvier, pour ses étrennes.

Mais il avait compté sur la durée d'une forte gelée, très habituelle dans la contrée, à cette époque de l'année, et qui devait favoriser le transport d'un gros matériel de siège. Dans la dernière semaine de décembre, de grandes pluies survinrent, suivies d'un dégel complet qui rendit les routes inabordables pour l'artillerie. La contrariété était très grande, car chaque jour de délai pouvait amener un incident qui donnerait l'éveil à l'ennemi ou révélerait à l'armée française elle-même le plan qu'il importait de lui laisser ignorer jusqu'à la dernière heure. Déjà le retour inattendu de plusieurs colonels qui étaient partis en vacances, et qu'il avait fallu rappeler, faisait causer dans les rangs. Afin d'arrêter les commentaires, Maurice dut se séparer de son confident et de son auxiliaire le plus apprécié, le comte de Lowendal, attendu à Paris, le 1^{er} janvier, pour prendre part à la réception des chevaliers du Saint-Esprit nouvellement promus. L'impatience, qui devait être extrême, ne fut pas pourtant visible sur les traits du maréchal : il la dominait même intérieurement assez bien pour garder l'esprit ouvert aux soins les plus variés. Ainsi, c'est pendant ces jours d'attente forcée qu'on trouve plusieurs lettres écrites de sa main et portant sur des sujets de nature très différente, auxquels il semble s'appliquer avec une attention et même une ardeur égales.

La première est une réponse à un avis qui lui était demandé par le comte d'Argenson, sur le plan général des opérations à suivre pendant la campagne prochaine. Le maréchal discute, avec une rare clairvoyance, les éventualités probables ; il conclut qu'il n'y a rien de sérieux à craindre de la part du corps germanique, toujours lent à se mettre en mouvement et trop travaillé par des divisions intérieures pour qu'on puisse le décider à une campagne d'agression : « Moins même, dit-il, on laissera de troupes en face

de la frontière de l'Empire et même en Alsace, et moins on sera exposé à causer des inquiétudes que l'impératrice pourrait exploiter. Il suffit donc de tenir un corps d'armée en observation auprès de Thionville, prêt à se porter sur le Rhin (s'il y avait lieu), mais pouvant aussi se relier aisément à l'armée de Flandre, quand sa présence en face de la frontière allemande ne serait plus jugée nécessaire. » On verra combien ces prévisions et ces précautions devaient être justifiées par l'événement.

L'autre épître, visiblement écrite sous l'empire d'un sentiment de colère, a trait tout simplement à un incident survenu dans l'administration du domaine de Chambord, dont une concession royale avait doté le vainqueur de Fontenoy. Par je ne sais quelle erreur de bureau, la capitainerie des chasses de la vaste forêt qui s'étend autour du château s'était trouvée démembrée; une part en avait été accordée à un châtelain du voisinage, le marquis de Saumery. Maurice l'apprend, et, dans cet arrangement fait à son insu, il voit un piège tendu par ses ennemis. Il prend feu, et l'idée même lui vient de donner sa démission et de laisser tout là : « Bien que je sois au plus fort de ma besogne, écrit-il, cette affaire me donne un tel déplaisir que j'ai pensé d'écrire à ma cour d'en envoyer un autre pour achever cette opération; mais je suis honnête homme, et j'ai la fatuité de croire que personne n'en serait venu à bout. » — Mais, au moins, il ne veut entendre à aucun accommodement : « Ainsi, ne vous appliquez pas à me faire des assurances de la bonne conduite de M. de Saumery. Je sais de quel bois il se chauffe, et l'idée que j'ai du peu de cas qu'on fait d'un général en France, quand on n'en a pas besoin, ne me laisse que peu de choses à espérer sur les différends que j'aurais indubitablement avec M. de Saumery par la suite, si je laissais le moindre jour à contestation (1). »

Enfin, vers le milieu de janvier, le froid a repris : les routes sont séchées, on peut donc se mettre en campagne. Les troupes réunies sur six points différents (pour que leur rassemblement ne parût trop remarquable nulle part) reçoivent, le 27, leur ordre de départ et leurs provisions de route, et c'est ce jour-là seulement aussi que les généraux, chargés de les conduire, apprennent dans quel sens et vers quel point ils ont à se mouvoir. Tout le monde doit partir le 28 au matin, Maurice lui-même, quittant Gand, dont les portes restent fermées toute la journée, pour ne laisser passer aucun porteur d'avis indiscret. Mais voici le ciel qui se couvre de

(1) D'Espagnac : *Histoire de Maurice de Saxe*, t. II, p. 188, 192. — Saint-René Taillandier : *Maurice de Saxe*, p. 282 et suiv. — *Correspondance de Maurice de Saxe*, publiée par Grimoard. (Paris, 1794, t. II, p. 100.) — Cette collection est en général conforme au texte des mêmes pièces que j'ai pu consulter au ministère de la guerre.

nouveau le soir et la température qui s'adoucit. Va-t-il encore falloir s'arrêter? « Non, s'écrie Maurice et puisque les frais en sont faits (écrit-il sans hésiter au ministre), j'entamerai demain mon opération, dùt-il pleuvoir des halberdes, et le cœur me dit que j'aurai bonne issue : je finis sans compliment. » Ne reconnaît-on pas à ce cri du cœur celui qui a dit dans ses *Réveries* : « A la guerre, il faut souvent agir par inspiration ; si l'on était obligé de rendre compte pourquoi on prend un parti plutôt que tel autre, on serait souvent contredit : les circonstances se sentent mieux qu'elles ne s'expliquent, et si la guerre tient de l'inspiration, il ne faut pas troubler le devin. »

Effectivement le 28, le mouvement général s'opère. Pendant que trois corps de troupes, sous les commandemens des marquis de Clermont-Gallerande, d'Armentières et de Brézé, quittent Audenarde, Ath et Tournay, pour aborder Bruxelles sur la haute Senne. c'est vers la basse que Maurice en personne, aidé du comte de Vaux. qui vient de Dendermonde, se porte avec vingt-quatre escadrons de cavalerie, vingt et un bataillons, et vingt-cinq pièces de canon. Il s'était réservé à lui-même ce point d'attaque, parce que de ce côté l'accès de la ville était rendu plus difficile par un canal latéral, tracé parallèlement à la rivière : deux passages étaient ainsi nécessaires au lieu d'un seul. La distance de Gand à Bruxelles ne pouvait être franchie en un seul jour ; il fallut s'arrêter à Alost la première nuit. Mais, en arrivant, on apprit que l'avant-garde d'un régiment venait de rencontrer, en avant de cette petite ville, un gros de cinquante hussards de la garnison de Bruxelles, auquel elle avait dû donner la chasse et dont elle avait fait vingt-cinq prisonniers. Les autres, qui avaient échappé, ne pouvaient manquer d'aller donner avis de l'incident : on ne pouvait donc plus arriver tout à fait inaperçu, et, de plus, il était à craindre que dans les premiers momens d'alarmes, le commandant de Bruxelles ne prît le parti désespéré de mettre le feu aux faubourgs extérieurs de la ville, pour ne pas les laisser tomber au pouvoir des assaillans, qui y trouveraient un abri et des cantonnemens. C'eût été un grave mécompte, car, les troupes n'ayant point apporté de tentes pour ne pas ralentir la marche, le campement à la belle étoile, en plein hiver, dans un pays dévasté, aurait été une épreuve assez pénible à supporter.

Maurice, sérieusement inquiet de ce contre-temps, prit alors un parti très singulier : ce fut d'écrire lui-même, avant de quitter Alost, au comte de Kaunitz pour le détourner d'une résolution extrême dont l'utilité ne serait pas, lui assurait-il, en proportion du dommage qu'elle pourrait causer. Il faut citer tout entière cette lettre véritablement originale : « Comme je fais faire, dit-il, quelques mouvemens aux troupes que j'ai l'honneur de commander dans ce

pays et qui avoisinent la ville de Bruxelles, ce qui, par un usage établi, pourrait engager Votre Excellence à mettre le feu aux faubourgs de cette belle ville, et que je voudrais lui épargner cette perte et ce dommage, j'ai cru que Votre Excellence ne désapprouverait pas la liberté que je prends de lui en écrire, pour l'engager à conserver un si bel ornement à la ville de Bruxelles. La destruction des faubourgs d'Ypres et de Tournay n'en ont pas rendu la prise plus difficile, et c'est une erreur de croire que ces bâtimens au-delà des glacis puissent être de quelque avantage aux assiégés. Ils ne peuvent servir à une place qu'en cas de surprise contre laquelle il y a d'autres moyens de se garantir. Votre Excellence ne doit pas soupçonner cette lettre d'artifice, si Elle veut se souvenir de ce que j'ai fait pratiquer moi-même à Lille dans l'avant-dernière campagne : l'armée combinée était campée dans la plaine de Cissoing ; mon premier soin fut de défendre à l'officier-général qui commandait à Lille, d'en brûler les faubourgs, et, assurément, je n'aurais pas pris sur moi une telle démarche, si contraire à l'usage, si je n'avais cru pouvoir en prouver l'abus (1). »

Je ne sais si, pour se promettre quelque effet d'une telle pièce, Maurice avait compté sur l'étonnement qu'elle causerait : en ce cas, son calcul ne fut pas trompé. Kaunitz, tout étourdi de la menace imprévue dont il venait d'apprendre la nouvelle, et de la communication plus inattendue encore qui en était la suite, convoqua sur-le-champ son conseil de guerre. Kaunitz, d'ailleurs, aussi médiocre militaire qu'il devait se montrer plus tard habile politique, n'avait nulle confiance (M. d'Arnoeth nous l'apprend) ni dans ses propres talens, ni dans la force de résistance des troupes qu'il commandait. Dès le commencement de l'hiver, il avait averti l'impératrice que, si les Français faisaient une attaque sérieuse, avant que de puissans renforts lui fussent envoyés, tous les Pays-Bas seraient emportés en quinze jours. Aussi ne trouva-t-il rien de mieux à proposer à son conseil que de mettre à l'abri la garnison en évacuant sur-le-champ la ville, au lieu de compromettre par une défense impuissante cette dernière ressource de la province abandonnée (2).

Pendant qu'on discutait cette étrange proposition, la brigade de Normandie, vivement poussée en avant, arrivait en vue de la ville,

(1) Le maréchal de Saxe au comte de Kaunitz, 28 janvier 1746. — *Correspondance*, p. 48. — Saint-René Taillandier, p. 284. — Cet écrivain, en citant la lettre, y voit une preuve du *bon sens* et de l'*humanité*, qui sont les traits de caractère de Maurice. — D'Espagnac convient cependant (t. II, p. 131) que Maurice avait compté sur les faubourgs de Bruxelles pour loger ses troupes et que la résolution d'y mettre le feu l'aurait jeté dans un grand embarras. — Le biographe allemand, Weber, prête à Maurice l'intention de faire croire à Kaunitz qu'il n'avait pas l'intention de faire le siège de Bruxelles. Ce moyen de détourner les soupçons eût été singulièrement choisi.

(2) D'Arnoeth, t. VII, p. 213. 455.

jetait des ponts sur le canal d'abord, puis sur la rivière; et le faubourg principal, celui de Laeken, était occupé avant qu'on eût décidé si on le livrerait ou non aux flammes. Maurice y vint prendre ses quartiers le 30, et, dans la journée qui suivit, tous les autres faubourgs reçurent successivement les différens corps exactement arrivés au rendez-vous.

La position n'eût pas été assurée cependant si on ne se fût emparé, sur-le-champ, de quelques points fortifiés, en dehors de la ville, de peu d'importance à la vérité, mais où on ne pouvait laisser l'ennemi logé sur les derrières de l'armée assiégeante. Les forts des Trois-Fontaines, de Grünberghe, et de Vilvorde durent être ainsi enlevés à la baïonnette. La résistance, d'ailleurs, fut presque nulle, les Autrichiens se hâtant de se replier sur Malines, et Maurice, qui ne tenait pas à s'embarasser de prisonniers qu'il n'aurait su comment garder, ayant recommandé qu'on leur facilitât ce mouvement de retraite : « Je sais, écrivait-il en particulier à l'officier chargé de s'emparer de Grünberghe, que présenter un objet sanglant au roi n'est pas lui faire une chose agréable; aussi je voudrais éviter de prendre la garnison de Grünberghe prisonnière en lui laissant cette nuit le chemin libre de se retirer sur Vilvorde. Nous pouvons bien faciliter cette évacion; vous sentez bien que je ne puis faire de capitulation avec eux et que je suis obligé de les réduire en poussière. Aussi je prends sur moi le moyen que vous pourrez trouver de leur faire sentir la clémence du roi sans blesser sa justice. »

Ces opérations préliminaires ayant pris quelques jours, ce n'est que le 8 février que la tranchée est enfin ouverte, et, dès le 11, le courage des assiégés semble défaillir: Kaunitz fait proposer sous main de remettre la place pourvu que la garnison entière puisse sortir librement avec les honneurs de la guerre. Maurice, qui sent son avantage, n'a nulle envie de se contenter à si bon marché; mais pour ne pas pousser à bout des gens qui faiblissent et les entretenir, au contraire, dans les sentimens d'une crainte salutaire, il ne refuse pas de soumettre l'offre à la décision de Versailles, bien entendu, sans interrompre un seul instant le cours de ses opérations et sans répondre de ce qui peut arriver jusqu'au retour du courrier. C'est ce qu'il explique lui-même à Kaunitz dans une nouvelle lettre que le comte d'Argenson qualifie avec raison de chef-d'œuvre, tant les termes en étaient bien choisis pour donner à réfléchir à son correspondant.

« *Au quartier-général de Laeken.*

11 février 1746.

« J'ai reçu la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire hier, et, assurément, la proposition que Votre Excellence

me fait serait acceptable dans d'autres occasions. Je connais les égards qui sont dus à une nombreuse et brave garnison, et je serais approuvé de lui accorder tous les honneurs de la guerre; mais Bruxelles n'est point une place tenable, il ne serait pas possible d'assembler d'armée pour venir à son secours sans courir risque d'une destruction totale: aucuns moyens ne me manquent, je puis les augmenter en artillerie et en tout autant que je le veux: aussi il ne faut qu'un peu de temps et quelques précautions pour vous forcer à demander des conditions honnêtes, quoique un peu dures... J'enverrai pourtant un courrier sur-le-champ à la cour pour savoir ses ordres: je crains seulement mes propres troupes, elles sentent leur supériorité et jusqu'aux soldats connaissent des défauts à cette grande ville que j'ignorais et que peut-être Votre Excellence ignore elle-même: je crains donc que dans une attaque un peu vive, ils ne forent de toutes parts leurs officiers à marcher, et lorsque je les aurai une fois dedans, il faudra bien que j'aie à leur secours. Jugez, monsieur, du désordre et de la confusion d'une telle circonstance. Il me serait triste que ma vie fût marquée par une époque telle que l'est celle de la destruction d'une capitale. Votre Excellence ne saurait croire jusqu'où le soldat français pousse l'indiscipline et la hardiesse. J'ai vu plus d'une fois à la reddition des villes, pendant qu'on réglait les formes de la capitulation, toute la ville se remplir de soldats sans savoir par où ils y étaient entrés. A Philisbourg, cela nous est arrivé, cependant les otages en sortaient par un seul petit bateau. A Ypres, qui est assurément une place avec de hauts remparts, couverts d'ouvrages, et de bons fossés, tous les postes étaient garnis de troupes hollandaises: je fus voir M. le prince de Hesse, que je connais depuis longues années, pendant que j'étais chez lui, toute la ville se remplit de soldats français sans qu'on ait su par où ils y étaient entrés. Cela se passait à dix heures du matin. A cinq heures du soir, il envoya chez moi et me fit dire qu'ils y étaient de nouveau. On y envoya des détachemens pour les chasser. Ils sont comme des fourmis et trouvent des endroits inconnus aux autres. Jugez ce que ce serait, monsieur, dans des occasions où ils auraient le pillage pour but et dans une place mauvaise par elle-même. C'est, je vous assure, ce qui m'embarrasse le plus dans la conduite de cette affaire (1). »

Maurice, en tenant ce fier et habile langage, témoignait plus d'assurance qu'il n'en éprouvait en réalité, car il apprenait à peu près en même temps que le prince de Waldeck, qui était resté à Anvers, toujours en qualité de commandant en chef de l'armée hol-

(1) Maurice de Saxe au comte de Kaunitz, 11 février 1746. — (Ministère de la guerre.)

landaise, sortant de son inaction, faisait mine de rassembler toutes les troupes sous ses ordres pour venir au secours de la place assiégée. Des dispositions avaient même dû être prises pour aller au-devant du prince et lui livrer bataille s'il se présentait. La position (Maurice en convient lui-même) n'eût pas été commode si on avait dû soutenir le combat en ayant à dos les 15,000 hommes de la garnison, qui n'auraient pas manqué de sortir au même moment. Mais Waldeck fut, suivant son habitude (Maurice y avait compté sans doute), assez lent à se mouvoir, et, en attendant, il paraît que le tableau des suites d'une prise d'assaut, et la crainte de voir les *fourmis* leur monter aux jambes, firent, sur le gouverneur et les officiers, toute l'impression désirable : car le 20 février, dès que, l'attaque ayant été dirigée contre l'ouvrage à cornes, qui passait pour le plus fort, des grenadiers français se furent montrés sur le haut de la brèche, le drapeau blanc fut arboré, et des parlementaires vinrent discuter les conditions de la capitulation. Ils essayèrent bien encore d'obtenir quelques ménagemens en alléguant que la ville n'était pas réduite à la dernière extrémité et que des secours pouvaient arriver : « Ah ! vous avez raison, dit Maurice, il n'y a que des gens sans cœur qui se rendent quand ils attendent du secours : rentrez donc et défendez-vous. » Le défi ne fut pas relevé : toute la garnison dut se rendre à discrétion, et tout ce qu'elle put obtenir fut que ses armes seraient déposées en magasin pour être rendues à la paix. Et encore, en accordant cette condition, Maurice savait-il bien ce qu'il faisait, car comme on lui faisait observer quelques jours après que la garnison captive, n'étant pas suffisamment surveillée, pourrait peut-être échapper : « N'ayez pas pas d'inquiétude, dit-il, les armes du soldat hollandais lui appartiennent ; en s'en allant, il nous donnerait droit de les garder, et ne s'exposera pas à les perdre. »

Le siège avait duré trois semaines et ne coûtait pas à l'armée française plus de neuf cents hommes. Le succès matériel était grand : l'effet moral, plus grand encore, fut relevé par la modération que le vainqueur mit dans l'usage de son triomphe. Bruxelles, lieu de réunion de tous les chefs des armées alliées pendant la campagne précédente, regorgeait de richesses qui, étant le bien de l'ennemi, auraient pu être considérées comme de bonne prise. Le duc de Cumberland et le prince Charles de Lorraine y avaient laissé tous leurs équipages. Maurice leur fit restituer le tout sans rien garder : tous les officiers généraux autrichiens reçurent des passeports, et Kaunitz, en se retirant, put emmener les employés civils qu'il désigna. Le seul qui fut menacé un moment d'être retenu était un gazetier de Hollande qu'on avait fait venir, tout exprès,

pour rédiger, sous les yeux des commandans autrichiens, des libelles diffamatoires destinés à être répandus en Europe, contre la France, son souverain, ses ministres et ses généraux. Le pauvre homme, tout effrayé, jurait qu'il n'avait rien écrit que sur des notes transmises et des ordres donnés par ses supérieurs, au nombre desquels il comptait Cumberland et Waldeck eux-mêmes. Maurice fit constater judiciairement sa déposition, après quoi il lui donna son congé. Il n'était pas lâche, laissait-il entendre, de faire voir, à son tour, à quels expédiens des princes et des généraux ne dédaignaient pas d'avoir recours, et à quels ennemis la France avait à faire. Le seul qu'il exceptait de cette réprobation commune, c'était le comte de Kaunitz lui-même, chez qui, une fois la capitulation faite, et dans tous les débats qui suivirent pour en régler l'exécution, il se louait de n'avoir rencontré que des procédés pleins de loyauté et même d'aménité. — « M. de Kaunitz, écrivait-il, m'est venu voir et m'a demandé une quantité de passe-ports... C'est un homme très sage, très aimable et très habile, ou je suis bien trompé; il m'a paru dans le dessein de ne plus servir à cause de sa santé qui est délicate: je voudrais qu'on nous l'envoyât en France, vous en seriez content, car sûrement il plaira à tout le monde. » — Quand on songe que ce vœu, quelques années plus tard, était accompli, et qu'on se rappelle quel parti le même Kaunitz sut tirer de ses relations à Paris, pendant le séjour qu'il y fit comme ambassadeur, ce jugement paraît d'une perspicacité vraiment prophétique (1).

Cinquante-deux drapeaux pris sur l'ennemi avaient été envoyés sur-le-champ, à Paris, pour être portés à Notre-Dame, où un *Te Deum* devait y être chanté: et on ne savait, dit Barbier, quasi où les placer; mais au nombre des trophées militaires si glorieusement conquis, il en était un dont Maurice avait voulu faire un hommage au roi, encore plus solennel: c'était l'oriflamme de François I^{er}, trouvé dans une des salles d'armes de Bruxelles, auquel étaient joints deux étendards du corps des gendarmes et des gardes du corps, pris en même temps à Pavie. — « J'ai fait retirer ces trois pièces, écrit-il, le 2 mars, et si vous l'avez pour agréable, je me propose de vous les faire porter. » — « Le roi n'a pas cru, répond le comte d'Argenson, qu'il fût convenable que les deux étendards de la maison du roi et l'oriflamme de François I^{er}, qui se sont trouvés dans la salle d'armes de Bruxelles, fussent rapportés

(1) Maurice au comte d'Argenson, p. 26-27, 6 février 1746. — (Ministère de la guerre, — et *Correspondance*, t. II, p. 142. — Saint-René Taillandier, p. 294. — D'Espagnac, t. II, p. 143 et 144.)

ici avec éclat, et Sa Majesté aime mieux que vous les rapportiez vous-même, ce que je ne saurais trop vous exhorter à faire le plus tôt qu'il vous sera possible, mais je juge par le silence que vous gardez avec nous sur ce point, que vous êtes bien aise de nous surprendre agréablement. »

Effectivement, il n'était plus question ni de la difficulté de voyager, ni de l'attente du carrosse qui était toujours à Gand en construction ; mais plusieurs semaines furent encore nécessaires pour disposer les troupes de manière à garantir la ville occupée contre un retour offensif des alliés. Enfin le 11 mars, tout étant prêt, le vainqueur se mit en route ; sa rentrée en France fut un véritable triomphe. Dans les moindres bourgades, on se pressait sur son passage ; à chaque relais de poste, des jeunes filles, vêtues de blanc, vinrent lui offrir des bouquets. A l'entrée de Paris, des douaniers, chargés de percevoir les droits d'entrée, voulaient visiter sa voiture. — « Que faites-vous, canailles, s'écria le préposé, est-ce que les lauriers sont contrebande ? » A Versailles, dès que son arrivée fut annoncée, le roi se leva, fit quelques pas au-devant de lui et l'embrassa sur les deux joues ; quoique la salle fût pleine, il dit tout haut qu'il aurait bien voulu qu'il y eût plus de monde encore pour être témoin de son compliment. — « C'est une réception, dit le chroniqueur Barbier, qui aura déplu à plus d'un seigneur de la cour. » Tout ne se passa pourtant pas en paroles : le don des *grandes entrées*, faveur de cour d'un prix tout particulier, qui permettait d'aborder le souverain à toute heure, puis l'octroi de lettres de *naturalité* solennelles qui rattachaient, pour la vie, le maréchal à la patrie dont il venait de porter si haut la gloire, furent des témoignages plus éclatans et plus durables de la reconnaissance royale.

Mais c'était à l'Opéra, bien plus qu'à la cour et dans ce monde de théâtre dont il était le favori dès sa jeunesse, que Maurice était sûr de trouver un accueil enthousiaste qui, là du moins, ne faisait pas de jaloux : « Le vendredi 18, dit encore le même Barbier, M. le maréchal comte de Saxe vint à l'Opéra d'*Armide* ; tout était plus que plein. Il avait fait retenir les deux premiers bancs du côté du roi. Plusieurs de ses aides-de-camp étaient au second banc ; M. le major des gardes françaises avait fait garder ces deux bancs par une sentinelle. Le maréchal arriva avec M. le duc de Biron, colonel des gardes, et M. le duc de Villeroy : il était entre eux, au balcon, à la troisième place... On dit que M. Berger, directeur de l'Opéra, vint au-devant de lui, lui fit compliment, et lui présenta le livre d'honneur, ce qu'il ne fait qu'aux rois et aux princes du sang. A l'arrivée du maréchal, il y eut grands battemens de mains

au parterre, en criant : « Vive M. le maréchal de Saxe ! » Il salua très poliment le public... Ce n'est pas tout : dans le prologue d'*Armide*, qui était fait en l'honneur de Louis XIV, la gloire paraît tenant une couronne de lauriers à la main et chante ces paroles :

Tout doit céder dans l'univers
A l'auguste héros que j'aime.

Ce qui est suivi d'un grand chœur de danse des suivans de la gloire. A la fin du prologue, l'actrice qui faisait la gloire s'avança sur le bord du théâtre, et présenta la couronne à M. le maréchal de Saxe, qui fut surpris et qui la refusa avec de grandes révérences ; mais la *Gloire* insista en lui disant quelque chose de gracieux, et comme le maréchal était trop éloigné dans le balcon pour qu'elle pût lui mettre dans la main, le duc de Biron prit la couronne de la main de la gloire et la passa au bras gauche de M. le maréchal de Saxe. Cette action d'éclat donna lieu à de nouvelles acclamations : vive M. le maréchal de Saxe, à de grands battemens de main et à un bruit général de l'Opéra... Il faut convenir qu'un honneur aussi éclatant vaut un triomphe des Romains. M. le maréchal de Saxe se trouve ainsi couronné par la gloire même, personnifiée, dans un spectacle public et dans la plus belle assemblée de l'Europe, avec l'applaudissement et l'approbation de tout le spectacle. On ne peut rien de plus flatteur. On a été persuadé aussi que cela ne s'est pas fait sans l'agrément et la permission du souverain (1). » — Ce dernier point n'est pas l'avis du duc de Luynes, écho plus fidèle des impressions et des conversations de Versailles, qui, après avoir raconté la même scène, conclut en disant : « M. de Saxe n'a pas été généralement approuvé d'avoir accepté cette couronne. » A quoi il ajoute, non sans quelque malice, que la gloire aussi (personnifiée par M^{lle} Demetz) y avait trouvé son compte par l'envoi d'une paire de boucles d'oreilles en diamans d'une valeur de 10,000 livres, dont le maréchal lui fit don le lendemain (1).

Faut-il s'étonner qu'au récit de pareilles scènes, un des cliens de Maurice crût pouvoir, sans paraître trop familier, lui en faire, dans une lettre presque officielle, son compliment. — « Monseigneur, lui écrivait le chargé d'affaires qui venait de remplacer à Dresde le marquis de Vaulgrenant, vous avez toujours été un héros qui a eu son essor au-dessus des autres. Jouissez longtemps du privilège d'être adoré par une moitié du monde, et regardé par l'autre comme le plus grand homme du siècle. »

(1) Barbier : *Journal*, mars 1746. — Luynes, t. VII, p. 250 à 257.

Cet éloge délicat le touchait sans doute à un point sensible du cœur. J'aime à croire pourtant qu'il fut plus flatté en recevant d'un de ses lieutenans, le marquis d'Armentières, qu'il avait laissé à Louvain, la lettre suivante : — « Il était à croire qu'une manœuvre aussi belle et aussi hardie que celle que vous avez faite donnerait à penser aux Hollandais. La preuve en est par le prompt départ de M. de Wassenaer. Cette opération va donc être décisive, et le militaire seul aura à s'en plaindre, parce qu'ils cesseront de faire leur métier. » — Effectivement, la première conséquence du siège et de la prise de Bruxelles, c'était le départ pour Versailles d'un employé hollandais, chargé par les États-généraux de venir porter des propositions de paix, et dans la circonstance, cette démarche, si on savait promptement en tirer parti, pouvait terminer par une crise décisive la longue guerre qui désolait l'Europe.

On pourrait signaler dans l'histoire de l'Europe moderne plus d'une occasion où les résolutions d'un petit état, peu puissant par lui-même, ont décidé de l'issue d'une grande lutte, et par là même de la direction imprimée au cours général des événemens. C'est le poids léger qui, jeté à droite ou à gauche dans les plateaux d'une balance, suffit pour la faire trébucher dans un sens ou dans l'autre. Tel était le rôle aussi important que périlleux dévolu, dans cet instant critique, à la république hollandaise. Du moment où les Pays-Bas ne contenaient plus un soldat anglais, et où, de Dunkerque à Ostende, toutes les côtes flamandes étaient occupées par les armées françaises, Londres et Vienne ne pouvaient plus communiquer librement qu'à travers la Hollande. Les ports hollandais étaient les seuls où une flotte britannique pût encore aborder sans combat, le jour où l'Angleterre se croirait de nouveau en mesure de reparaitre sur le continent. Le territoire hollandais était aussi le seul point de rassemblement possible pour les troupes alliées et le lieu désigné pour les réunions de leurs chefs. Qu'allait-il donc arriver si la Hollande elle-même, épouvantée par l'essor victorieux des armes de Maurice, perdait courage, demandait grâce à Louis XV et obtenait de lui la permission de rentrer dans un état de neutralité qui, fût-elle même passive et malveillante, l'aurait obligée de fermer les entrées de terre et de mer à tous les ennemis de la France ? Le coup eût été mortel pour la coalition, atteinte par là comme à son nœud vital et séparée en deux tronçons qui ne pourraient plus se rejoindre. C'était la crainte exprimée par les meilleurs juges dans les deux contrées intéressées, où l'on suivait avec une inquiétude chaque jour croissante les progrès des opérations militaires du maréchal de Saxe. — « La France, écrit Horace Walpole

le 7 février, est à la veille de prendre Bruxelles et Anvers, et cette dernière ville est déjà assiégée. En ce cas, je ne vois pas comment nous pourrions envoyer des troupes sur le continent l'été prochain. — Il n'y a point de doute, écrit de Vienne l'ambassadeur vénitien Erizzo, que si les Hollandais, comme on le craint, s'accrochent avec le roi très chrétien, il n'y aura plus moyen de continuer la guerre dans les Pays-Bas (1). »

Mais pour la Hollande elle-même, le concours de circonstances qui, en mettant entre ses mains la clef de la situation politique de l'Europe entière, la désignait en même temps comme le point de mire de la plus redoutable des attaques était la cause d'une grande et véritablement cruelle perplexité. Depuis plus d'un demi-siècle, en effet, le sort des Provinces-Unies était rattaché par un lien étroit à celui de l'Angleterre : l'intimité des deux puissances maritimes était telle que, dans le langage des chancelleries, on ne les nommait jamais l'une sans l'autre. Frédéric a caractérisé cette solidarité des deux états par une image très vive que j'ai déjà eu occasion de citer. — « La Hollande, dit-il, est rangée derrière l'Angleterre comme une chaloupe suit l'impression d'un vaisseau de guerre auquel elle est attachée. » — Fausser compagnie à l'Angleterre, c'était donc couper l'amarre qui reliait la petite embarcation à la grande, au risque de rester ensuite, en pleine mer, isolé au milieu des flots ; aucun politique hollandais n'envisageait de sang-froid une telle résolution, d'autant plus qu'entre la république, fille de la réforme, et la royauté, ennemie du papisme, l'union était affaire de sentimens encore plus que d'intérêt. N'était-ce pas un prince d'Orange qui avait établi à Londres la dynastie protestante ? Désserter cette cause aujourd'hui qu'elle chancelait, quel déshonneur dans le présent, quelle imprudence pour l'avenir ! Et quant à l'Autriche, les descendans de Charles-Quint n'avaient pas, assurément, les mêmes titres héréditaires que ceux de Guillaume III à l'affection des compatriotes des de Witt et de Nassau ; mais depuis les dernières luttes, qu'avait terminées la paix d'Utrecht, on s'était accoutumé à La Haye à considérer la possession des Pays-Bas, par une puissance rivale de la France, comme la seule *barrière* (le mot était même consacré dans les traités) qui pût être opposée à la pression constante exercée sur cette frontière par l'ambition de la maison de Bourbon. Une stipulation expresse obligeait même, on l'a vu, l'Autriche à confier la défense des principales villes fortes des Pays-Bas à des garnisons hollandaises, placées là comme des sentinelles avancées, chargées

(1) Horace Walpole à Horace Mann, 7 février 1746. — (*Correspondance d'Erizzo*, 5 mars 1746. Archives de Venise.)

de veiller à la défense de la république. Une fois ce rempart tombé, l'indépendance hollandaise se sentait à découvert devant l'ennemi. Parce que cette ligne de défense venait d'être forcée, fallait-il, par une capitulation trop précipitée, se résigner d'avance à ne la jamais relever? Que faire pourtant, si on était menacé chez soi, tout à l'heure, dans ses propres foyers, sans que ni Autriche ni Angleterre fussent en mesure de porter secours? Devait-on périr pour ne pas abandonner des alliés qui s'abandonnaient eux-mêmes?

Telle était la question pleine d'angoisse, véritable cas de conscience à résoudre, qui était débattue non seulement dans les assemblées d'états des diverses provinces, mais dans les lieux publics, dans les cafés, dans les brasseries, dans de nombreuses gazettes, usant sans mesure de cette liberté de presse dont ce coin de l'Europe avait seul alors le privilège. Entre une bourgeoisie pacifique, mais épeurée, et craignant toujours d'être accusée de faiblesse, et un parti fanatique, conduit par un chef ambitieux et appuyé par la populace, la lutte était ouverte et constante, et les agens anglais et autrichiens, présens sur les lieux, n'épargnaient rien pour l'entretenir. De graves souffrances matérielles venaient encore aggraver et envenimer la situation. A la suite du dernier conflit diplomatique, un édit royal avait retiré toutes les faveurs faites par les traités de commerce au pavillon hollandais dans les ports de France : des bâtimens, surpris par cette suspension imprévue, avaient été capturés et leurs cargaisons restaient sous séquestre. D'importantes cités qui vivaient de négoce se trouvaient ainsi atteintes dans les sources mêmes de leur prospérité. Un instant, à la vérité, la paix conclue à Dresde entre Frédéric et Marie-Thérèse avait calmé un peu les esprits. On s'était plu à y voir l'aurore d'une pacification générale. Des envoyés, sur-le-champ expédiés à Berlin et à Vienne, étaient allés, les uns supplier Frédéric de profiter de sa victoire pour intervenir en faveur du protestantisme menacé sur les deux rives de la Manche; les autres, prier la nouvelle impératrice d'user de la liberté qui lui était rendue pour prendre souci de ses possessions flamandes, et arrêter le cours des exploits de Maurice. Mais Frédéric faisait la sourde oreille, ne se souciant nullement de rentrer dans une mêlée dont il avait su sortir à temps sain et sauf, et l'Autriche, qui promettait beaucoup, était lente à tenir; en tout cas, elle ne pouvait être prête avant le printemps. En attendant, Maurice avançait toujours : l'hiver, loin de l'arrêter, ne faisait que faciliter ses mouvemens en raffermissant le sol sous ses pas; encore quelques journées de marche et quelques traits d'audace, la frontière était franchie et la

république pouvait tomber, par surprise et sans défense, entre les mains de son vainqueur.

C'est sous l'impression de cette alarme, devenue très générale, et après une décision très orageuse que les États-généraux venaient enfin de se résoudre à envoyer à Versailles un député chargé de porter des paroles de paix : la mission fut résolue le 1^{er} février, sur la nouvelle de l'arrivée de Maurice devant Bruxelles ; et la prise de la ville, opérée plus rapidement encore qu'on ne pensait, ne put que hâter l'ordre du départ (1). Mais, comme c'est ordinairement le cas des résolutions prises par des autorités partagées, incertaines et peu sûres d'elles-mêmes, la démarche, portant la trace des incertitudes qui l'avaient précédée, garda un caractère équivoque. On voulut ménager, à la fois, ceux qui l'avaient provoquée et ceux qui l'avaient combattue. Le comte de Wassenaer (c'était le nom de l'envoyé, le même qui était venu deux ans auparavant trouver Louis XV à son camp devant Lille) ne fut officiellement chargé que d'offrir au gouvernement français les bons offices de la république, pour travailler à poser les bases d'une pacification générale, afin de les proposer ensuite à l'acceptation de l'Angleterre. Des instructions ostensibles furent rédigées en ce sens et dans des termes de nature à pouvoir passer sous les yeux des cours alliées, sans constituer à leur égard un manque de loi, ou même de convenance. Mais une communication plus secrète autorisait l'envoyé à demander un armistice de quelques mois, pendant lequel l'occupation française devrait être contenue dans des limites définies, et qui pourrait être prolongé si le gouvernement anglais refusait d'entrer en négociation. En réalité, le pas était fait, c'était la neutralité réclamée et promise, car dans les momens critiques où chaque heure compte, un arrangement provisoire équivaut à une concession définitive (2). Aussi faut-il croire qu'une recom-

(1) Chiquet, agent français à La Haye, après le départ de La Ville, 28 janvier 1746. — (*Correspondance de Hollande*. — Ministère des affaires étrangères.) — *Droysen*, t. III, p. 99.

(2) Arnim, ministre de Prusse à La Haye, à Frédéric, 1^{er} février 1746. — *Droysen*, t. III, p. 9. — Frédéric à Chambrier, 15 février 1746. — (Ministère des affaires étrangères.) — On voit par une lettre du maréchal de Saxe au maréchal de Noailles, écrite de son camp devant Bruxelles, le 6 février, que Wassenaer avait dû demander au commandant de l'armée française un laisser-passer pour se rendre en France à travers les Pays-Bas. Maurice dut l'accorder, mais il conçut à l'instant l'inquiétude qu'une négociation entamée à Versailles ne lui permit pas d'achever le siège commencé : « Voici le moment, écrit-il à Noailles, où il faut que je sois instruit de ce que vous faites avec M. de Wassenaer; je crains qu'on ne me fasse faire quelque fausse démarche, .. m'abuser sur ce point, ce serait vous tromper vous-même... Si les Hollandais retirent leur troupe des places de la reine de Hongrie, je ferai ce qu'on voudra, et il n'y a qu'à mettre des pantoufles ;

mandation plus secrète encore était faite à Wassenaer, de ne lâcher cette parole décisive qu'à la dernière extrémité, et d'épuiser tous les moyens de prolonger la conversation, afin de laisser à l'Angleterre le temps de sortir de ses embarras, comme à l'Autriche de terminer ses préparatifs.

Personne cependant ne s'y trompait, et dès qu'on apprit l'arrivée de l'envoyé hollandais, suivant de quelques jours la prise de Bruxelles, l'opinion générale fut qu'il apportait aux pieds de Louis XV la soumission complète de ces fiers républicains. — « Les Hollandais, écrit l'ambassadeur de Venise à Paris, vont être forcés de subir les conditions que cette cour voudra leur prescrire : on s'apprete à recevoir M. de Wassenaer avec le même ton de hauteur et de supériorité que, pendant les malheurs de Louis XIV, les plénipotentiaires français ont dû subir à Gertruydenberg. » — C'était bien le droit, en effet, et eût été le fait également, si le petit-fils de Louis XIV eût été un souverain digne de son aïeul, connaissant sa force, usant de ses avantages et doué d'une volonté qu'il sût imposer à ses ministres (1).

Mais si la division régnait à La Haye, elle n'était pas moindre dans les conseils de Louis XV, et là, non plus, d'une autorité debile et flottante que se disputaient des esprits incertains, on ne pouvait attendre une action d'une simplicité énergique. En réalité, pour un homme d'état qui aurait senti le prix d'une occasion à saisir au vol, il n'y avait qu'une seule chose à faire, c'était d'asséner, sur la tête déjà courbée de la république hollandaise, un coup vigoureux, dont la secousse, l'arrachant à l'Angleterre, aurait frappé la coalition à sa jointure. A aucun prix il ne fallait lui permettre, en soulevant des questions qu'elle n'avait ni droit de traiter, ni pouvoir de résoudre, de confondre sa cause avec celle des alliés dont il importait de la détacher. C'était sa paix particulière dont il fallait lui dieter les conditions en se gardant de lui laisser débattre celles de la paix commune.

Au lieu de viser droit à ce point capital, on se mit à discuter autour de Louis XV, d'une façon en quelque sorte theorique, et comme si on eût été à la veille d'un congrès, la nature et le degré des exigences qu'il conviendrait à la France d'élever dans une pacification générale. La France devait-elle persévérer dans le pro-

mais si ceci doit traîner à une négociation, je ne peux point soutenir cette position. » L'alarme de Maurice ne fut pas justifiée, puisque Wassenaer n'arriva à Versailles qu'après la prise de Bruxelles. (Saxe à Noailles, 6 février 1746. — *Papiers de Mouchy*.)

(1) Correspondance de Tron, ambassadeur de Venise à Paris, 28 février 1746. (Cette correspondance est en copie à la Bibliothèque nationale, où elle a été remise par M. de Mas-Latrie.)

gramme de désintéressement absolu proclamé avec emphase au début de la guerre et se borner à prendre en main les intérêts de ses alliés d'Italie et d'Allemagne? ou bien, revenant à des vues moins chevaleresques, réclamer pour elle-même une extension de territoire comprenant tout ou partie des conquêtes que la victoire avait rangées sous sa loi? Une fois la question posée sur ce terrain (que rien ne pressait d'aborder ce jour-là), un débat des plus vifs s'engagea, soutenu de part et d'autre par des raisons spécieuses ou valables, et qui finit par une sorte de prise personnelle entre le marquis d'Argenson et le maréchal de Noailles.

On sait quelle était, au sujet du rôle qui convenait à la France pour assurer sa véritable grandeur, l'opinion consciencieuse et depuis longtemps arrêtée de d'Argenson. Il a pris soin de la consigner dans ses mémoires, en des termes qui ne sont pas dépourvus de noblesse, pour s'en faire honneur devant la postérité. Dans sa pensée, la royauté française était assez forte, son territoire assez étendu, ses frontières assez bien arrondies, pour qu'aucun accroissement matériel lui fût ni nécessaire, ni même désirable. Loin de là, la seule chose qui compromit et menaçait son autorité, c'étaient les vues ambitieuses qu'on ne cessait de lui prêter et qui tenaient toutes les puissances en méfiance devant elle, toujours prêtes à s'armer et à s'unir pour lui résister. Que sa modération fût une fois mise hors de doute, le roi de France s'élèverait sans peine au poste supérieur d'arbitre et de protecteur paternel de l'Europe entière. L'occasion était propice pour donner cours à ces sentiments, puisque la victoire venait à point pour démontrer leur sincérité. D'Argenson, qui s'accuse dans ses Mémoires de n'avoir pas su assez dissimuler ses principes, n'eut garde assurément de les taire ce jour-là. Ne venait-il pas d'ailleurs de les mettre en pratique d'avance par l'indifférence avec laquelle il avait reçu et laissé échapper les offres de cessions territoriales faites par Marie-Thérèse et portées à Dresde par son représentant? De plus, dans les circonstances présentes, il était convaincu (ses dépêches le redisent à plus d'une reprise) que l'établissement de la Prusse en Silésie assurait à la France, par l'affaiblissement de sa rivale séculaire, un profit suffisant pour compenser les efforts et les sacrifices que la guerre lui avait coûtés. C'était une modification déjà apportée à l'équilibre général de l'Europe, tout à son bénéfice et qui pouvait lui tenir lieu, avec avantage, d'un accroissement territorial. Il s'opposa donc très résolument à toute condition mise dans la négociation de la paix future, en vue d'un intérêt particulier ou d'une prétention personnelle à la France. Un puissant appui lui fut apporté dans ce système d'abnégation par le concours du maréchal

de Belle-Isle. En sa qualité d'instigateur principal et presque d'auteur responsable de la guerre dont il s'agissait de constater les résultats, Belle-Isle croyait mieux que tout autre en représenter l'esprit. Aux jours de son entrée triomphale en Allemagne, il s'était épuisé auprès de tous les petits souverains qui s'étaient fiés à sa parole en protestations de désintéressement. Son honneur lui semblait engagé à voir l'effet répondre aux promesses. De plus, il ajoutait (et dans sa bouche, cette allégation avait une certaine valeur), que les visées supposées de la France à une domination universelle étaient, au-delà du Rhin, le fantôme de toutes les imaginations, et qu'il suffirait à Marie-Thérèse d'en dénoncer, de nouveau, les indices pour surexciter le patriotisme germanique, et décider les cercles encore hésitans à sortir de la neutralité et à venir se ranger sous son drapeau. L'Allemagne, ajoutait-il, considérait, tout aussi bien que la Hollande, les Pays-Bas comme le rempart de sa frontière occidentale, et ne mettrait pas moins de prix à en maintenir l'intégrité (1).

Le thème opposé fut soutenu tout aussi nettement par le maréchal de Noailles. On ne pouvait attendre moins du pieux disciple de toutes les traditions de Louis XIV, de celui qui ne prenait jamais la parole (on l'a vu) sans commencer par ces mots : « Sire, votre illustre bisaïeul, » et il est certain que le grand roi aurait été étrangement surpris d'entendre dire que ses armées devaient se battre et ses généraux remporter des victoires, uniquement pour le compte et le profit d'autrui. Noailles était d'ailleurs de ceux (et le nombre en était déjà grand) qui commençaient à trouver qu'entre l'amitié volage du roi de Prusse et l'hostilité avouée de l'Autriche, la différence n'était pas grande, en fait de résultats, et que, ne pouvant plus compter sur personne, la France ne devait plus songer qu'à elle-même. Des raisons morales de d'Argenson, il n'est pas probable que le vieux maréchal tint grand compte, car d'Argenson convient lui-même que le siècle et la nation n'y étaient pas encore préparés. Mais à Belle-Isle, invoquant les paroles données et les engagements pris, il ne devait pas être embarrassé de répondre que la France avait pu faire le sacrifice de tous les avantages matériels,

(1) Les principes de d'Argenson en matière de politique étrangère sont exposés par lui-même dans ses *Mémoires*, t. iv, p. 135, dans les termes que j'ai déjà cités, et on ne pourrait pas compter ni citer toutes les dépêches dans lesquelles il affirme que la conquête de la Silésie par la Prusse était le véritable et suffisant avantage que la France devait tirer de la guerre. Quant à Belle-Isle, ses idées sur les conditions de la neutralité allemande sont exposées dans des lettres adressées à d'Argenson, qui le consulta à plusieurs reprises à ce sujet, et résumées dans une grande épître du 28 juin 1746, qui se réfère à des conversations antérieures. (*Correspondance d'Allemagne*. — Ministère des affaires étrangères.)

tant que, persistant dans le dessein d'enlever aux héritiers de Charles-Quint la dignité impériale, elle poursuivait, à tort ou à raison, un avantage moral qui pouvait en tenir lieu; mais, le but primitif une fois manqué, et la maison d'Autriche remise à la tête du saint-empire, c'était par un accroissement de force et de moyens de résistance qu'il fallait faire tête à sa jeunesse renaissante et à sa vigueur ressuscitée. D'ailleurs, à l'autorité très ébranlée du glorieux vaincu de Prague, Noailles put tout de suite en opposer une autre, plus en mesure de se faire écouter, celle du vainqueur de Fontenoy, dont il était demeuré l'ami, le confident et souvent le conseiller.

Maurice, à peine arrivé à Versailles, prenait, en effet, en mauvaise part, et le disait très haut, la proposition de déclarer par avance que tout le fruit de ses exploits devait s'en aller en fumée. — « Les Anglais et les Hollandais seront, disait-il avec son bon sens énergique, les premiers à *se vîre* (il se servait d'une autre expression) de notre prétendue modération et n'y verront qu'un manque de courage ou le défaut de moyens de continuer la guerre. » — Enfin, qu'est-ce que Noailles n'aurait pas pu ajouter s'il avait su qu'au même moment Frédéric haussait les épaules du rôle de dupe que se donnait la France, en disant aux échos, par avance, qu'elle était prête à se contenter à si bon marché? Ce grand connaisseur en fait de manière de tirer parti de la victoire ne pouvait même se tenir de faire parvenir charitablement son avis à l'oreille de d'Argenson : « M. de Borkh, écrit Valori le 19 février, m'a dit, il y a deux jours, qu'il avait à me gronder de la part du roi, son maître, sur la trop grande modération de la France, qui ne demandait pour faire la paix que la restitution du cap Breton et offrait d'évacuer toutes ses conquêtes. — C'est en vérité trop, et il semble juste au roi, mon maître, que vous gardiez Ypres, Furne et Tournay. » — Quel appui l'avis d'un si bon juge n'aurait-il pas apporté aux réclamations de Noailles et de Maurice, s'ils l'avaient connu ! Et au fait, peut-être ne l'ignoraient-ils pas, car on ne se gênait pas (nous le savons) pour parler tout haut de tout à Berlin (1).

Tels étaient les argumens développés de part et d'autre et que j'ai cru utile de résumer, même au prix de quelques longueurs,

(1) Tron, ambassadeur de Venise à Paris, 14 mars 1746. — Valori à d'Argenson, 19 février 1746. (*Correspondance de Prusse*. — Ministère des affaires étrangères.) — Les divisions du conseil de Louis XV sur le point de savoir si on devait garder les conquêtes sont rapportées aussi par Chambrier, 14 mars 1746. « Les uns disent qu'il faut regagner l'amitié de la Hollande en faisant oublier l'ambition de Louis XIV; d'autres que la Hollande ne nous aimera jamais et qu'il faut lui faire peur en gardant le moyen de lui tomber sur le corps. »

parce que la question devait reparaitre ou le verra périodiquement pendant toute la durée de la guerre, c'est-à-dire plus de deux années encore dans les camps comme dans les conférences, à chaque incident nouveau, survenu dans la diplomatie, ou sur les champs de bataille. Pour le moment, le parti de l'audace et de l'action semblait prévaloir, car Noailles, sentant son avantage, s'enghardit jusqu'à demander que la négociation qui allait s'engager ne fût pas conduite par le ministre seul, mais par le conseil tout entier, réuni en conférence pour discuter avec l'envoyé hollandais. Pour le coup, d'Argenson, visé directement, se fâcha et le prit de très haut : « Je lui demandai, dit-il, comme il osait proposer au roi de changer la forme du gouvernement ; j'ajoutai que le royaume de France ne deviendrait pas république par ses défiances et par son éloquence. Le roi rougit et changea de propos (1). »

Mais pendant que la délibération durait, Wassaenaer était arrivé, et le secret n'est jamais assez religieusement gardé, même dans les plus petites réunions d'hommes, pour que l'écho des discussions un peu vives qui s'y élèvent ne retentisse pas au dehors. D'ailleurs, grâce à un réveil déjà très général de l'esprit public, favorisé par le défaut d'ascendant et d'autorité d'un gouvernement débile, l'habitude s'était répandue dans les cercles de la cour, comme de la ville, de parler tout haut de politique et de trancher, en se jouant, les questions les plus délicates de la diplomatie.

Wassaenaer était très connu à Paris, où il avait longtemps séjourné, était apparenté à de grandes familles, et avait beaucoup d'amis, il n'eut qu'à laisser causer devant lui et à ouvrir l'oreille pour savoir à quelles dispositions il avait à faire. Il faut laisser d'Argenson lui-même décrire, avec la spirituelle vivacité de son style, le manège auquel l'habile agent sut se livrer : — « M. de Wassaenaer, dit-il, est homme d'esprit : il a fait plusieurs voyages en France, il a lu tous nos bons livres français et parle avec assez d'éloquence : il suivit apparemment ses ordres en se répandant beaucoup dans le monde : chacun se piqua de lui faire fête et de lui parler de la paix : on le regarda à la cour et à Paris comme un sauveur : il parla d'affaires avec tout le monde, chacun se crut négociateur important. Il se moqua de la nation et manda à sa cour que nous étions bien plus grands politiques qu'on ne croyait en Europe, qu'il n'y avait ici, ni *dame*, ni *évêque*, ni *chef* qui ne lui parlât de politique, il dit partout qu'il apportait la paix telle que le roi ne la ferait pas meilleure à Amsterdam, il voulait flatter la nation et s'y rendre agréable. On lui avait dit à La Haye que notre gouverne-

(1) *Journal et Mémoires de d'Argenson*, t. IV, p. 389.

ment était tel que la cour et la ville influaient sur les affaires, que le ministère avait peu de crédit pour les résoudre, il crut devoir nous traiter en république, où l'on doit capter les suffrages de la multitude (1). »

Ce tableau, si piquant et pris sur le vif, n'est pourtant pas complètement exact : les causeurs que Wassenauer cherchait à éblouir n'étaient pas tous des partisans de la paix à tout prix ; il y en avait, au contraire, qui, justement fiers des victoires de Maurice, désiraient qu'il poussât sa pointe, et qui n'étaient pas disposés à laisser les bourgeois d'Amsterdam se faire les arbitres du sort du monde. A ceux-là Wassenauer tint aussi un langage approprié à leurs sentimens : il leur laissa entrevoir que, pour peu qu'on lui permit d'offrir à l'Angleterre des conditions sortables, après que la proposition aurait été rejetée, les États-généraux, se croyant dégagés, seraient libres de traiter séparément pour leur compte. C'est en particulier ce qu'il fit entendre au marquis de Fénelon, que d'Argenson lui avait envoyé pour le sonder et qui avait résidé trop longtemps en Hollande, en qualité d'ambassadeur, pour qu'on pût espérer de lui faire illusion sur la vérité de la situation. — « Vous le verrez, écrivait le marquis au ministre, vous attirer dans le principe d'embrasser à la fois la totalité de la paix générale : il en reconnaît cependant la difficulté et ne paraît pas éloigné de pouvoir en venir à penser que, pour y arriver, il faudra commencer par un bout (2). » — L'avis était donné évidemment à d'Argenson pour le mettre en garde contre le piège qu'on s'apprêtait à lui tendre, en substituant à une capitulation particulière, qui devait être enlevée de haute lutte, une négociation générale qui traînerait indéfiniment en longueur.

Effectivement, ce dont Wassenauer était averti d'avance, même en quittant La Haye, et ce dont il ne pouvait manquer de vouloir profiter, c'était des sentimens de modération instinctive dont

1) *Journal et Mémoires de d'Argenson*, t. iv, p. 338.

(2) Fénelon à d'Argenson, 24 février 1716. (*Correspondance de Hollande*. — Ministère des affaires étrangères.) — C'est probablement à cet entretien que d'Argenson fait allusion quand il ajoute au tableau que je viens de citer cette remarque : « Il s'est encore engagé, dans plusieurs conversations sérieuses, à dire que si ses maîtres ne pouvaient déterminer à la paix la cour de Londres, les États-généraux la feraient seuls, ce qui n'était pas vrai. » D'Argenson se trompait au moins sur les dispositions de Wassenauer lui-même ; car il résulte des dépêches de cet agent, publiées à La Haye, que bien qu'obligé, par ses instructions, à ne négocier que sur les bases d'une paix générale, il inclinait lui-même à accepter une paix séparée avec la neutralité au profit de la Hollande, et qu'il engageait son gouvernement à s'y résigner. (Voir Jonge : *Histoire de la diplomatie pendant la guerre de la succession d'Autriche*, publiée à La Haye en 1852, p. 187 et 189.)

était animé le ministre qui portait la parole au nom de Louis XV. Quand il ne les aurait pas appris par le bruit public, d'Argenson en avait trop souvent fait confidence à son ami, le bon et pacifique Van Hoey, ministre ordinaire de La Haye à Paris (dont j'ai eu plus d'une fois occasion de parler), et Van Hoey s'était trop empressé d'en faire part à sa cour dans son langage emphatique et sentimental; il avait trop souvent juré que Louis XV, servi par d'Argenson, n'était pas Louis XIV servi par Louvois, et que nulle pensée de conquête ne hantait l'esprit ni du souverain, ni du ministre, pour que l'on ne sût pas parfaitement, à La Haye, à quoi s'en tenir. Et, bien que Van Hoey fût complètement discrédité, bien que Wassenæer eût ordre de ne pas communiquer avec lui (ce dont le pauvre ministre se plaignait à d'Argenson dans des lettres désespérées), le renseignement, pourtant, avait été utile à mettre en note. Nul doute que Wassenæer l'eût présent à la mémoire en abordant la première audience qu'il reçut de d'Argenson (1).

Tout embarras, d'ailleurs, lui fut épargné : car c'est d'Argenson lui-même qui nous raconte qu'il le mit, dès les premières paroles, sur le terrain où il désirait certainement être placé. — « Dans une première conférence, dit-il, je lui dis que nos affaires avanceraient bien s'il voulait m'avouer une chose, à savoir s'il était ambassadeur seulement de la république de Hollande, ou, en même temps, de Hollande et d'Angleterre, ou de ces deux puissances et de la cour de Vienne? » — Wassenæer n'avait assurément reçu aucun pouvoir ni de Vienne ni de Londres dont il pût se prévaloir, pour répondre directement à cette interpellation : il lui était cependant trop avantageux de se voir traité, non comme le messenger suppliant d'une république aux abois, mais comme le plénipotentiaire officieux des deux grandes cours belligérantes, pour qu'il ne cherchât pas à entretenir cette illusion. — « Aussi, dit encore d'Argenson, il tourna autour de la question, assurant cependant que sa république ne faisait cette démarche-ci que par sa seule volonté et ses seules lumières. » — A travers cette dénégation si peu positive, d'Argenson crut comprendre qu'il venait au moins de l'aveu, sinon de la part de l'Angleterre, et la conséquence, qu'il n'ajoute pas, fut que Wassenæer fut autorisé à mettre par écrit ses idées sur les conditions du rétablissement de la paix en Europe. D'Argenson, à cet endroit même de ses Mémoires, raconte que, plusieurs fois dans le cours des conférences qu'il dut avoir par la suite avec Wassenæer, celui-ci, étonné et charmé de le voir aborder si loyale-

(1) Van Hoey aux États-généraux, 14 février, — à d'Argenson, 20, 21, 23 février 1746. (*Correspondance de Hollande*. — Ministère des affaires étrangères.)

ment toutes les questions, s'écria : « Ah ! monsieur, que vous êtes un honnête homme ! » Il ne nous dit pas si ce fut ce jour-là que, pour la première fois, cette exclamation lui échappa (1).

Ce qui est certain, c'est que Wassenaer sortit tellement encouragé de ce premier entretien, que le projet dont il ne tarda pas à faire remise, non-seulement ne ressembla pas (comme il l'avait annoncé) à la paix telle que la France aurait pu la dicter à Amsterdam ; mais que, si les alliés vainqueurs eussent été à la porte de France, ils n'auraient probablement pas élevé d'autres exigences.

Pour commencer, avant d'entrer même en conversation avec l'Angleterre, la Hollande demandait qu'on lui promît la restitution de la totalité des Pays-Bas à l'Autriche, notamment de toutes les places fortes occupées par l'armée française, et « vous jugerez sans doute (disait la note) que les hautes puissances souhaiteraient que la France voulût bien étendre sa générosité et son affection pour elles jusqu'à rendre ces places en l'état où elles étaient au temps de leur prise, » c'est-à-dire, apparemment, avec leurs remparts relevés et munis d'autant de canons qu'on en avait pris sur les bastions ou dans les arsenaux.

Ce n'était ni tout, ni ce qu'il y avait de plus osé. On sait que, par une stipulation spéciale du traité d'Utrecht, l'un des principaux ports militaires français de la Manche, celui de Dunkerque, d'où l'Angleterre craignait toujours de voir sortir une menace contre elle, avait dû être comblé et ses fortifications rasées, avec défense de les relever. De toutes les conditions subies par Louis XIV dans ses malheurs, il n'y en avait pas de plus douloureuse que cette empreinte d'une main ennemie et victorieuse laissée sur le sol français. La clause étant devenue caduque par ce fait même de la déclaration de guerre, on en avait fait rapidement disparaître les traces, et des travaux venaient d'être opérés à la hâte pour faciliter l'expédition confiée à Richelieu. Wassenaer exigeait que ces travaux fussent détruits, la prohibition remise en vigueur et des commissaires anglais chargés d'en surveiller l'exécution.

Une autre clause du traité d'Utrecht interdisait le séjour de France au chef de la famille déchue des Stuarts. Celle-là aussi devait être non-seulement rétablie, mais étendue du prétendant lui-même à toute sa postérité, afin de bien constater que le prince Édouard était abandonné à son mauvais sort.

L'Espagne, de son côté, devait accepter le rétablissement de ses relations commerciales avec l'Angleterre sur le pied réglé par le

(1) D'Argenson. — Chambrier à Frédéric, 4 mars 1746. — Ce diplomate raconte que d'Argenson lui dit à cette date, probablement le lendemain de la première audience : « Quand je parle à M. de Wassenaer, je crois parler à l'ambassadeur d'Angleterre. »

traité antérieur à la guerre, et dont l'exécution, en donnant lieu à de nombreuses difficultés, avait amené la rupture entre les cours de Londres et de Madrid.

En échange de ces concessions qui constituaient, en réalité, une retraite sur toute la ligne, quelle était l'offre de l'envoyé hollandais? L'espérance (nullement la certitude) de la restitution par l'Angleterre du cap Breton et des points occupés en Amérique, et la promesse d'intervenir pour un établissement quelconque, dont ni l'étendue ni la nature n'étaient spécifiées, en faveur de l'infant don Philippe en Italie.

En lisant ce document, qu'on a peine à croire exact, on n'est pas surpris de trouver à la dernière ligne cette note de la main de d'Argenson : — « J'en ai rendu compte au conseil, et il m'a été ordonné de dire que ce n'étaient pas là des offres. » — Ce qui étonne, au contraire, c'est qu'un autre ordre n'ait pas suivi immédiatement celui-là, et que Wassenaer n'ait pas reçu l'injonction de quitter Versailles sans délai et de repasser la frontière flamande en avertissant sa cour que Maurice n'allait pas tarder à l'y suivre et l'y rejoindre (1).

D'où vient cependant qu'un parti si naturellement indiqué ne fut pas pris et que, quelques semaines après, on retrouve encore le négociateur hollandais à la même place, les pourparlers repris, et quelques-unes même des conditions si justement repoussées acceptées pour y servir de base? Tant de versatilité et de faiblesse ne peut être seulement imputé à l'incapacité ordinaire des conseillers de Louis XV. Il y faut voir la suite de la confusion où furent jetés souverains et ministres par la nouvelle d'un désastre imprévu arrivé à la même heure. Une autre négociation engagée sur un théâtre différent, beaucoup plus heureusement conçue par d'Argenson, et qui honore sa mémoire, échouait misérablement, au moment où elle était sur le point d'aboutir, par une véritable fatalité. C'est du côté de l'Italie que l'orage éclatait et qu'il faut tourner nos regards.

duc de Broglie.

(1) J'ai été arrêté ici par une difficulté que je cherche vainement à résoudre. Les dépêches de l'agent hollandais, publiées à La Haye dans le recueil que j'ai indiqué, ne parlent en aucune manière de la pièce que j'ai trouvée aux archives françaises et qui reçut du conseil du roi un mauvais accueil si bien motivé. Wassenaer affirme, au contraire, que, d'Argenson l'ayant invité à s'expliquer sur les propositions qu'il apportait, il refusa de le faire, attendu que la république *était dans une situation à avoir tout à demander* et rien à offrir; c'était à elle à écouter ce que la France désirait pour en transmettre l'expression à ses alliés. Probablement Wassenaer, craignant de s'être trop avancé et se voyant rebuté, ne voulut pas rendre compte à son gouvernement d'une démarche, qui, ayant mal tourné, pouvait amener une rupture qui lui serait reprochée.

LA CAVALERIE

DANS

LA GUERRE MODERNE

II¹.

Aux époques des longues guerres, l'accord, la cohésion des différents rouages qui constituent les grandes unités de combat, résultent naturellement d'une série d'efforts communs. Sous l'influence de cette action persistante, les troupes se soudent, s'assouplissent, s'entraînent ; les chefs se révèlent, se forment et grandissent. Mais dans la vie des armées modernes, la guerre n'est plus un *modus vivendi*, c'est, de loin en loin, un formidable accident. Plus rares, les campagnes sont aussi plus courtes et plus décisives. On ne peut plus espérer qu'on fera, à la guerre, l'éducation de la guerre ; il faut s'y présenter armé de toutes pièces. Aussi l'axiome en vertu duquel, dès le temps de paix, les armées doivent être organisées et instruites pour la campagne, a pris une force et une extension nouvelles. Il domine l'art militaire. La cavalerie surtout doit s'y conformer, qui, à la première heure, avant les autres armes, ouvre les opérations.

A cette tâche redoutable, par ses institutions du temps de paix, est-elle bien et dûment préparée ?

Un principe défectueux semble avoir présidé à son organisation. De ce qu'elle avait à remplir, en guerre, une double mission, l'exploration générale en avant des fronts de concentration, puis la

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

protection immédiate des armées, on a conclu qu'elle devait être, en paix, constituée en partie double.

On l'a donc divisée en deux portions à peu près égales : en fortes masses capables de lutter avec la cavalerie adverse ; en groupes relativement faibles, destinés à couvrir, à éclairer, à relier les colonnes. De la sorte, nous avons aujourd'hui deux cavaleries distinctes : les divisions indépendantes et les brigades des corps d'armée.

Pourtant, quand nous avons étudié la participation de cette arme à la guerre, sous cette dualité apparente, l'unité de son rôle et de son emploi nous est clairement apparue. Nous avons vu qu'il ne serait pas trop, aux débuts, de toutes ses forces, pour prendre part à ce terrible prélude d'où doivent jaillir les premiers élémens de supériorité tactique et morale : la lumière et la foi ; qu'ensuite, il faudrait encore grouper la cavalerie en masses variables, mais puissantes, pour qu'elle puisse concourir efficacement à la marche, à la collision des armées. Dans cette répartition, on ne pourra prendre pour guide un barème théorique ; on devra se fonder sur une conception clairvoyante des opérations.

L'exemple des guerres napoléoniennes est, sous ce rapport, instructif. La cavalerie était bien divisée en deux parts : l'une, la principale, était massée en *Réserves* ou en *Corps spéciaux* ; l'autre était répartie entre les différens corps de la grande armée. Mais cette organisation n'avait rien de fixe ni d'immuable ; elle variait avec les circonstances de guerre. Elle ne procédait pas d'une proportion rigide, elle découlait naturellement des nécessités de la campagne. Ainsi, en 1809, certains corps d'armée, le 7^e et le 9^e, disposent de cinq régimens de cavalerie ; d'autres, le 2^e et le 4^e, ont seulement deux ou trois escadrons (1).

La guerre moderne exige une application plus large et plus souple du même principe. Dans la mise en jeu considérable des effectifs actuels, les différentes unités de combat ont perdu leur ancienne valeur. Ce n'est plus entre des corps d'armée, mais entre des armées que doit s'opérer la répartition.

Aussi, quand on se demande à quelle éventualité de guerre correspond notre organisation des brigades de corps, la réponse échappe. Nulle part, ni dans la concentration, ni dans la marche d'approche, ni dans la bataille, on ne peut prévoir leur fonctionnement ou leur emploi. Jamais un chef d'armée ne se privera du concours de sa cavalerie pour la laisser, disséminée par groupes impuissans, à la disposition de ses commandans de corps. Quelle que soit leur répugnance à se séparer de leurs brigades, ces der-

(1) Situation de la grande armée au 1^{er} juillet.

niers sont bien obligés de prévoir que, dès l'entrée en campagne, ils devront se contenter des détachemens nécessaires à leur correspondance, à leur liaison, — détachemens qui leur seront fournis par les réservistes et les chevaux de réquisition. Ils sont bien obligés de convenir que l'organisation existante répond davantage aux commodités, sinon aux besoins du temps de paix, qu'aux nécessités de la guerre; elle peut être territoriale, administrative ou simplement agréable, elle ne sera jamais tactique. En somme, soit indépendante, soit rattachée aux armées, la cavalerie tout entière n'a qu'une formule de son emploi : l'action en masses. Tout entière elle est appelée à explorer et à combattre. Dans sa mission, dans ses services, il n'y a pas dualité, il y a succession. Sa constitution du temps de paix ne ressemble donc en rien à celle que lui imposerait la guerre.

A ce vice fondamental, vient s'ajouter un autre inconvénient. La répartition sur le territoire, ou mieux, la diffusion des régimens de corps écarte la possibilité d'une concentration prompte et sûre. Le principal enjeu de la cavalerie se joue en un moment critique et véritablement aigu. Pour s'y présenter dans des conditions avantageuses, ses forces devraient être échelonnées sur les réseaux ferrés de telle sorte qu'au premier signal du télégraphe elles puissent accourir à la frontière. Ainsi, elles pourraient porter un coup retentissant et décisif. Les difficultés de casernement ou d'alimentation devraient seules faire manquer à cette règle; l'organisation tactique n'y devrait point faillir.

Aussi bien, mieux que tous les raisonnemens, un fait établit l'incohérence et la fragilité du système. Le travail de mobilisation prévoit l'endivisionnement des brigades de corps. Leur répartition en arrondissemens d'inspection n'en est qu'une préparation déguisée. L'anomalie d'une organisation du pied de paix qui, aux débuts d'une guerre, serait complètement remaniée, est donc à ce point flagrante qu'on a dû en prévenir les effets. Alors quels puissans mobiles l'imposent?.. Serait-ce l'unique désir de rendre plus étroits, plus intimes, les rapports entre les deux armes? A cela, la communauté des garnisons, la fréquence du contact, les manœuvres combinées suffisent, sans qu'il soit nécessaire de recourir à un expédient dont la gravité n'exclut pas, d'ailleurs, l'inutilité. Cette distinction dans la forme ne change rien au fond de la situation, et la liaison morale entre les deux armes est assez forte pour qu'elles dédaignent un procédé empirique, absolument contraire aux principes essentiels de leur tactique.

Ainsi, *a priori*, une organisation rationnelle repousse un pareil système. L'éducation, au moins, le réclame-t-elle? Mais cette éducation doit être une, puisque le rôle est un. L'idéal d'instruction

qui hante la cavalerie indépendante ne saurait rester caché à la cavalerie de corps ; pas plus, le but poursuivi par cette dernière ne peut demeurer, pour la première, lettre morte... sinon l'une ou l'autre font fausse route, ou bien les deux sont incomplètement préparées. La solution juste ressortira de l'analyse de la question.

Un système d'éducation fortement pensé, fermement suivi, doit être objectif et non subjectif. Il doit procéder d'une notion claire de la guerre et ne pas tendre à lui imposer une formule préconçue. Ces conditions sont, en théorie, acceptées ; en fait, sont-elles remplies ?

La cavalerie couvre, découvre, combat. Les services d'exploration et de sûreté sont les préliminaires, le combat est la conclusion ; ils sont permanens, continus, il est intermittent et bref ; ils réclament des efforts disséminés et quasi-individuels, il exige l'emploi de toutes les forces réunies, l'action d'ensemble. Toute l'éducation de la cavalerie repose sur ces deux manifestations distinctes. Elle doit former à la fois un éclaireur et un combattant : un homme isolé qui apportera son intelligence dans l'exploration, un homme du rang qui apportera son sabre dans la mêlée.

Ce n'est pas tout d'un coup qu'on a distinctement entrevu cette double physionomie du cavalier.

Au lendemain de 1870, une erreur, lentement dissipée, lança la cavalerie entière dans la voie unique du service en campagne. Son activité naissante ne s'étendait pas au-delà de ce cercle restreint. Elle s'épuisait en la répétition d'une pièce jamais complètement jouée, en la recherche d'un problème irréductible ; il manquait la vraie solution : le combat.

L'impression soudaine ressentie après la défaite n'avait d'ailleurs pas permis encore de procéder à une expérience calme et réfléchie. D'instinct on s'était mis à la besogne la plus pressante, mais on s'y était enlisé. Et comme l'emploi tactique de la cavalerie n'était pas formulé, pour tirer parti des masses ainsi réunies, on s'ingéniait à les distribuer en des dispositifs compliqués, capables d'assurer à la fois la clairvoyance et l'impenétabilité, sans prévoir que l'arrangement entier était à la merci d'une concentration puissante, d'une offensive vigoureuse et prompte. Trois règlements successifs (1) préconisèrent à tour de rôle ces dispositifs réputés infailibles, et cependant différents. La recherche exagérée de la formule aboutissait à l'aveu de son impuissance. Il devint

(1) Instruction pratique de 1875 sur le service de la cavalerie en campagne. — Instruction de 1876 sur le service de la cavalerie éclairant une armée. — Instruction provisoire de 1877 sur le service des marches.

évident qu'on ne pouvait ensermer dans des règles fixes des questions d'application ne relevant que des circonstances variables de la campagne. Cependant, de ces tentatives accumulées, la lumière peu à peu se dégagait. La nécessité de combattre pour voir finit par s'imposer. Un enseignement substantiel et solide ressortit : c'est qu'indépendamment de toute formule théorique la cavalerie opère toujours en deux élémens : un ensemble de groupes isolés pour éclairer ou couvrir, une masse compacte et concentrée pour combattre. Toute la cavalerie devait être préparée à ce double rôle.

Dans le service en campagne, l'unité d'éducation résultait clairement de l'unité d'emploi. S'orienter, marcher, voir, rendre compte, sont des actes abstraits et simples, indépendans des circonstances extérieures auxquelles ils se rattachent. Aussi les groupes chargés de les accomplir fonctionnent-ils d'après des règles et des procédés identiques. Leur nombre ou leur éloignement seuls varient. Qu'ils opèrent pour le compte de la cavalerie ou de l'infanterie, qu'ils s'appellent patrouille, reconnaissance ou avant-garde, qu'ils précèdent un escadron ou un corps d'armée, leur service, demeuré le même, exige une éducation uniforme. Quand les deux élémens qui le composent, quand le chef et le cavalier sont instruits, le système entier, alerte et vigilant, est prêt à fonctionner dans tous les sens et sous toutes les formes. En arrière, la masse compacte interviendra pour dicter la solution : pour combattre. Cela, c'est la fonction cardinale de l'arme. On peut en discuter la forme, on ne peut en méconnaître l'unité. En tout cas, son exacte notion permettra seule de se former une opinion raisonnée sur les questions à l'ordre du jour.

De tous les combats que la cavalerie est appelée à affronter, le plus difficile est sans contredit celui qu'elle livre contre sa propre rivale. Quand elle se précipite sur les autres armes, le coup d'œil et la résolution du chef, la bravoure et l'impulsion des cavaliers, sont des facteurs décisifs et parfois suffisans. Contre un adversaire immobile et qu'il s'agit de frapper de terreur, l'audace, la surprise, l'impétuosité sont plus redoutables que l'habileté de la manœuvre. La force principale de l'attaque résulte de son à-propos et de sa vitesse. D'ailleurs, le chef peut à son gré livrer le combat ou s'y soustraire. Et s'il s'agit d'un sacrifice commandé, la difficulté morale seule subsiste. Droit devant elle, la cavalerie s'élançait et frappait. Comme résolution, c'est héroïque ; comme tactique, c'est simple.

Tout autre est la lutte de deux cavaleries. Entre ces deux adversaires de même essence, se ruant avec une égale rapidité et doués d'impulsions identiques, l'espace, le temps, sont supprimés. La vitesse de l'un se double de celle de l'autre ; l'action est brève, fugitive, insaisissable. Les phases du combat : l'approche, la ma-

nœuvre, l'événement, se déroulent et se confondent en une seule et rapide poussée. Mais si toutes les difficultés sont condensées, toutes les facultés du commandement et de la troupe doivent être, en proportion, exaltées. En quelques secondes, il faut accomplir trois actes complexes : prendre une résolution, la transmettre, l'accomplir. C'est le triomphe de la rapidité de conception et d'exécution. Entre ces deux facteurs l'accord doit être intime et instantané. Aussi, quelles que soient les qualités géniales ou acquises des chefs, elles resteraient sans effet si leur outil n'était pas merveilleusement façonné. La lourdeur, l'inertie de l'instrument, paralysant leur initiative, les laisseraient désarmés en face d'adversaires égaux en habileté et en audace, mieux secondés par des troupes plus manœuvrières et plus maniables. En somme, à commandement égal, la lutte de deux cavaleries est une sorte d'escrime, un assaut, où le succès appartient au plus assoupli, au mieux exercé.

Mais s'il est difficile, ce combat aussi est inévitable. De lui dépend toute action ultérieure. Tant que la cavalerie adverse restera debout, elle opposera aux tentatives de l'adversaire la muraille vivante de ses escadrons. En travers de la route, elle surgira, sans cesse renaissante, jusqu'à ce que, démoralisée, épuisée, sentant qu'elle a en face d'elle une volonté supérieure à la sienne, un souffle plus puissant, un bras plus lourd, elle renonce à la lutte ou y succombe.

Ainsi le combat de la cavalerie contre sa rivale est la manifestation suprême et habituelle de son rôle ; c'est aussi la pierre de touche de son aptitude à la guerre. A lui se rattachent non-seulement tous les principes, mais encore toute la puissance, tout l'avenir de cette arme. Quand elle y est bien préparée, elle est, par cela même, prête à tout entreprendre et à tout surmonter.

A ne considérer que l'aspect, cela cependant paraît bien simple : deux masses de cavalerie qui s'aperçoivent et se précipitent. Mais d'où vient que l'une accélère l'allure, tandis que l'autre la ralentit ? Pourquoi celle-ci est-elle victorieuse et celle-là vaincue ? Quel insaisissable élément a fait pencher la balance, quels invisibles facteurs ont fondé le succès ? Pour analyser cet acte fugitif et violent, il faut en découvrir les rouages cachés, surprendre le fonctionnement secret du mécanisme.

L'entité formée par une troupe de cavalerie comprend trois éléments distincts : le chef, le cavalier, le cheval. Chacun possède des propriétés propres et joue des rôles différents. Du commandement dépendent la conception, le coup d'œil, l'habileté, la résolution ; de la troupe, la promptitude et la correction de la manœuvre, l'exécution ; des deux réunis, l'impulsion morale ; du cheval enfin, le fonds et la vitesse, l'impulsion matérielle.

Un système d'éducation rationnel devra combiner ces trois facteurs de manière à en retirer le maximum de rendement.

Le commandement est la clé de voûte. Il constitue le centre de toutes les impulsions. C'est l'élément le plus subtil et le plus fort, — en un mot, c'est l'âme. Dans la cavalerie surtout, son influence est frappante et immédiate. Cette arme ressent vivement. Une étincelle la galvanise ou une contrainte la retient. A la voir passer, on peut deviner qui la commande. Suivant que son chef lui inspire la confiance ou le doute, elle court alerte et vive, sûre du succès, ou bien elle se traîne résignée, par avance vaincue. Cette impression profonde, indéniable, a été ressentie par tous ceux qui ont vu de près des manœuvres de cavalerie. Presque toujours l'entrain ou l'inertie, l'action ou l'inaction, dépendent du caractère du chef; qu'il change, et, sans transition, le découragement succède à la conviction, la passivité à l'enthousiasme. Ces brusques reviremens sont sans doute excessifs; on peut les regretter, mais non les dédaigner; ils ont la force d'un fait.

Si le commandement est l'agent principal, il faut s'efforcer d'en développer la valeur, d'en rehausser le prestige.

Un jour sans doute on reconnaîtra le péril auquel est exposé un corps d'officiers, dans une société où la concurrence, la poussée vertigineuse de bas en haut, sont érigées en règle; où les convoitises constamment surexcitées conduisent au dédain des principes méthodiques d'un avancement justifié. On mesurera la difficulté de former et de maintenir intacte, à l'abri d'une contagion quasi-endémique, une race particulière d'hommes uniquement préoccupés de leur devoir. On sentira le besoin d'apporter la plus rigoureuse impartialité dans l'appréciation des titres et la distribution des récompenses. Pourtant, depuis douze années, l'armée, quelle que soit son apparente vitalité, a profondément souffert de l'influence de notre état social. Elle n'a pu complètement se maintenir en dehors des atteintes de la politique. Sans rappeler des exemples où l'on a pu constater trop clairement qu'il était parfois plus avantageux de faire preuve d'attachement aux idées du jour que de capacité, ne voit-on pas les lois mêmes armer la politique contre le haut commandement, en imposant aux chefs des corps d'armée, après trois années de fonctions, l'épreuve d'un renouvellement de pouvoirs, absolument contraire à toute idée de saine hiérarchie, comme à toutes les traditions de discipline? N'a-t-on pas vu des chefs autorisés, longtemps écartés comme suspects, et dont les concurrents avaient parfois pour principal titre d'appartenir à une nuance mieux assortie? N'a-t-on pas vu des ministres portés au pouvoir par de bruyantes coteries et réduits à se préoccuper

avant tout, dans le choix du haut personnel, de l'effet que pouvait produire sur leurs amis politiques telle ou telle nomination? Quelques-uns furent à ce point même entraînés, qu'ils ne durent leur portefeuille qu'à l'étrange condition d'élever tel général ou d'abaisser tel autre sans qu'aucun motif d'ordre militaire pût être invoqué. Chez les puissances militaires voisines, il suffit, pour se distinguer, de faire preuve de capacité et de talent, ici il faut encore produire un mérite originel et nouveau : il faut plaire. Ce n'est pas seulement un aréopage militaire qui juge; il s'y joint un tribunal politique, assisté de reporters différens. Suivant leurs sympathies ou leurs opinions, ces membres anonymes d'une commission occulte s'appliquent à faire ou à défaire les réputations. Là est le mal profond, latent, en général ignoré, connu seulement de ceux qui en souffrent. Et si une réaction salutaire semble se produire, souhaitons qu'elle s'achève vite. Il est temps d'en finir avec des errements dont on n'a que trop toléré les troublantes manifestations.

L'organisation du commandement ne doit prendre pour base que la valeur militaire démontrée; c'est la première et la plus solide garantie. A ce point de vue, les grandes manœuvres spéciales doivent jouer un rôle décisif. Quand, après une année d'instruction, des brigades sont réunies en divisions, et ces dernières même concentrées, ce n'est plus seulement pour disserter sur des alignemens ou des allures, pour vérifier l'exactitude de l'épure ou de la formule. Ceci, c'est la partie mécanique des manœuvres; c'est l'évolution. Il s'agit surtout d'apprécier l'habile tactique, le tempérament, le caractère, le coup d'œil et l'esprit de décision, de juger enfin de cet ensemble de qualités qui constituent l'aptitude au commandement. Cela, c'est le côté moral, le plus important.

Dans la cavalerie surtout, — arme délicate et coûteuse, — il est nécessaire d'entretenir une pépinière de chefs ardents et jeunes. — jeunes, non pas tant par leur acte de naissance que par leur vigueur physique, leur ressort intellectuel, leur énergie morale. On ne le pourra qu'au prix d'une soigneuse sélection.

Pendant nos institutions sont ainsi faites qu'elles permettent difficilement d'élever les hommes de valeur en écartant les incapables ou les impotens. Le manque de retraite proportionnelle ferme à ces derniers une porte honorable de sortie. On est donc fatalement réduit à un surcroît de rigueur ou à un excès de bienveillance. L'un ou l'autre l'emportent, suivant les tempéramens. Et cette sélection nécessaire, loin de découler uniformément de règles rationnelles et fixes, dépend le plus souvent du caractère variable de ceux qui ont charge de l'exercer. La cavalerie a contemplé ces

reviremens subits ; elle a connu deux systèmes, également remarquables, également animés d'un ardent désir du progrès. L'un, fondé sur une impitoyable énergie, sur un exercice absolu de l'autorité, sur une recherche persistante de la valeur intrinsèque des hommes, faisant volontiers litière des considérations philanthropiques, avait semé dans l'arme entière une activité dévorante et une impulsion vraiment extraordinaire. Le secret mobile était peut-être un enthousiasme mêlé de quelque terreur, mais les effets étaient incontestables et généralisés. L'autre essentiellement bienveillant, circonspect, presque timide, cherchant son point d'appui en la constatation des connaissances purement théoriques, inspirait, il est vrai, une quiétude inaccoutumée, une allure discrète et calme, sous lesquelles ne tardèrent pas à se glisser les principes dissolvans d'une stagnation dangereuse. Ce n'étaient pas là les seules ni les principales différences. Le premier système, sacrifiant l'intérêt des personnes à celui des institutions, agissait par une sélection violente, mais judicieuse, car il ne prenait pas seulement pour base le décevant appareil des formules acquises, mais bien la valeur innée de l'individu, dégagée des qualités manufacturées que peuvent produire le travail et la mémoire réunis. Le second, au contraire, ne s'appliquait pas tant à pénétrer la nature des hommes qu'à apprécier leurs mérites superficiels, par la rigoureuse analyse de leurs travaux et de leurs efforts. L'un s'attachait aux actes et l'autre à l'examen.

L'adoption projetée de la retraite proportionnelle, ou simplement d'une situation nouvelle pour les officiers quittant l'armée avant trente ans de services, permettra, sans doute, de transformer cette élimination jusqu'alors exceptionnelle ou blessante, en une dérivation normale, méthodique et par tous acceptable. Mais qui prononcera sur cette élimination nécessaire ? quelle sera l'épreuve et quels seront les juges autorisés ? Dans les divisions de cavalerie indépendante, dès le temps de paix organisées et instruites en fortes masses, les élémens d'appréciation, de comparaison, de compétence, abondent. Dans les brigades de corps, isolées, disséminées par régimens, livrées à elles-mêmes, sans impulsion centrale, sans réunions annuelles où puiser l'esprit et la note de l'arme, ces élémens font défaut. Une fois par an, un inspecteur général, laissé pendant tout le reste du temps sans commandement effectif, sort de cette retraite anticipée pour venir procéder à des opérations méticuleusement définies, et, pour la plupart, purement administratives. Encore se gardera-t-il de s'élever contre les idées particulières du commandant de corps d'armée, dont il n'est pour ainsi dire que le délégué. Pourtant cette opération sommaire suffit ; c'est la seule sanction et la seule garantie. On con-

viendra sans peine que ce n'est pas là une organisation solide, ni rationnelle. Si ce général-inspecteur doit avoir, en temps de guerre, la conduite et la responsabilité des brigades qu'il examine, il est logique et prudent qu'il ait, en temps de paix, le soin de les préparer. A lui seul appartient de façonner l'instrument dont il devra se servir.

Ainsi l'organisation actuelle des brigades de corps, déjà défectueuse au point de vue de leur emploi à la guerre, porte encore atteinte à la bonne constitution de leur commandement.

Si le commandement représente l'élément moral d'une troupe de cavalerie, le cheval en est le plus important facteur matériel. C'est par excellence l'arme du cavalier; il résume le fonds même de sa tactique : la mobilité et la vitesse.

L'évolution qui, depuis quinze années, transforme notre système de remonte, sera bientôt achevée. A un mode défectueux, encombrant nos escadrons de jeunes chevaux incapables de rendre des services immédiats; à la fluctuation continuelle des effectifs; au manque absolu de règles fixes dans les achats et les réformes, ont succédé, d'abord l'institution des *dépôts de transition*, débarrassant les corps des sujets trop jeunes pour entrer en campagne; puis, par la fixité des achats et des réformes, celle des effectifs. Enfin les régimens ont été exonérés, pour la plupart, des prélèvements périodiques opérés autrefois au profit d'officiers étrangers à l'arme. Les progrès paraissent donc constans et généralisés. Ils le seraient réellement s'ils n'étaient contrariés par des influences politiques d'autant plus nombreuses que le système des remontes se rattache plus étroitement aux questions industrielles et agricoles.

Par une anomalie caractéristique, c'est surtout en vue de satisfaire aux revendications, — d'ailleurs légitimes, — des éleveurs, qu'a été décidée la fixité du chiffre annuel des achats. La cavalerie en a bénéficié dans une large mesure, mais par conséquence, et non à titre d'objectif direct. Ce côté électoral de la question a continué de prédominer. La production chevaline n'est pas égale, en qualité et en quantité, dans toutes les parties de la France. Cette considération aurait dû imposer une répartition rationnelle. Il n'en a rien été. Au lieu de développer les achats là où existe le meilleur cheval d'armes, de les restreindre là où il est défectueux, on semble s'être attaché surtout à offrir aux éleveurs un débouché mesuré à la nuance de leurs opinions encore plus qu'aux mérites de leurs produits. C'est ainsi que le sud-ouest offre une qualité exceptionnelle de chevaux de cavalerie légère dont on est loin de tirer tout le parti possible, alors qu'on achète à profu-

sion, dans le nord-ouest, des animaux très peu propres au service de la selle. Les considérations patriotiques, les efforts des commissions ou des ministres sont impuissans quand ils se heurtent à cette manifestation souveraine du parlementarisme.

Pourtant on a peine à concevoir qu'une partie de cette généreuse race du Midi reste sans emploi, — quand elle n'est pas enlevée par les courtiers de l'Italie, — alors que nombre de nos régimens de chasseurs ou de hussards sont encore encombrés de ce produit hybride, mal équilibré, lymphatique, qu'en termes d'élevage on appelle « le petit normand. » Si on n'achetait des chevaux de cette catégorie qu'après avoir épuisé ceux de la première, du même coup on développerait l'extension des élémens de choix, et on déciderait à faire le cheval de selle certains éleveurs qui semblent réserver pour l'arme leurs sujets defectueux. Dans le même ordre d'idées, il serait à souhaiter qu'un accord plus étroit s'établît entre les remontes et l'administration des haras. Ce dernier service devrait encourager avant tout la production des élémens que lui demande la remonte, et ne pas réduire cette dernière à l'obligation d'accepter, sans réserve, les animaux qu'il a achetés ou primés.

C'est en travaillant pendant de longues années à diriger la production vers les besoins de l'armée que l'Allemagne a pu arriver à créer de toutes pièces une véritable race de chevaux d'armes, et à remonter d'une manière remarquable sa nombreuse cavalerie. Pour l'imiter, il suffirait de s'affranchir du joug électoral dans une question qui n'en relève pas. Et si, à la tribune législative, quelques récriminations intéressées venaient à se produire, la chambre aurait beau jeu à leur imposer silence, en faisant simplement observer que, si l'on veut poursuivre l'idéal de la « nation en armes, » c'est bien le moins qu'on en subisse les plus élémentaires conséquences. Le jour où un fait brutal viendrait à démontrer la fragilité d'une organisation d'armée dans laquelle les motifs d'ordre militaire sont relégués au second rang, ceux-là mêmes qui y poussent le plus ne trouveraient pas de reproches assez lourds pour accabler les éditeurs responsables.

Après le commandement et la remonte, un troisième facteur, indépendant de l'éducation, complète l'outillage de la cavalerie. C'est son armement. Un cavalier qui a confiance en son chef, en son cheval, en son arme, est virtuellement prêt.

L'armement et la tactique sont intimement liés ; en termes scientifiques, ils sont « fonctions » l'un de l'autre. Aussi, le débat que soulève aujourd'hui l'apparition de la lance n'est ni indifférent, ni superficiel. Il touche aux principes mêmes de l'emploi de la cavalerie. Il ne se borne pas à une discussion spéciale ; il doit aller, de la

cuirasse, — ce vestige d'une époque déjà vécue, — à la carabine Lebel, cette expression la plus récente d'un ordre de choses nouveau. Entre ces deux formules y a-t-il une infranchissable distance? Faut-il arrêter un choix exclusif, ou bien, habilement, les concilier? Quoi qu'il arrive, — qu'on se prononce pour le choc ou le feu, ou qu'on les combine; — il est indispensable, *a priori*, de doter la cavalerie de l'engin le plus redoutable. A une arme si coûteuse, dont l'intervention rapide se produit toujours à des momens critiques, on doit donner l'outil de combat le plus perfectionné. Cette nécessité résulte de sa mobilité et de sa vitesse. Pour retirer de ses qualités propres le bénéfice qu'elles impliquent, en quelques minutes la cavalerie doit produire de grands résultats.

Une arme qui porte avec elle tout un passé de traditions, qui évoque l'idée des époques chevaleresques, et dont l'aspect rappelle les plus héroïques annales de la cavalerie, l'arme à la fois la plus imposante et la plus prestigieuse, — la cuirasse, — a failli disparaître.

L'opinion, sollicitée par l'exemple de l'Allemagne qui décuirassait ses régimens de cavalerie lourde, n'était pas éloignée d'en réclamer la suppression. La question même a été soumise au conseil supérieur de la guerre; et il n'a fallu rien moins que l'autorité de cet aréopage militaire pour réagir contre une tendance irréfléchie.

Devant l'armée, le prestige des cuirassiers est resté et restera toujours intact. On y a le culte instinctif des traditions. Une sorte de voix intérieure, que ne recouvre jamais l'écho de dissensions politiques, semble transmettre la légende de régiment à régiment. Ceux d'aujourd'hui croient aussi avoir entendu ce cri si connu, aux momens suprêmes, des soldats de la grande armée : « Voilà les cuirassiers ! » Alors un courant magnétique passait sur le champ de bataille. L'espoir revenait aux cœurs, la terreur glaçait l'ennemi. Cela, c'est un document d'histoire. Lorsque les cuirassiers donnaient, ils faisaient leur trou, comme un boulet. — Wellington, qui les avait vus de près, disait : « Quand je vois un cuirassier français à côté de sa rosse, je ris; quand il est dessus, je l'admire; quand il charge, j'ai peur ! »

Lorsqu'une arme possède une tradition pareille, il faudrait être bien présomptueux ou bien puissant pour la dédaigner. Les traditions portent avec elle une force surhumaine, supérieure à la logique, et dont les effets étonnans sont hors de proportion avec toutes les causes apparentes ou connues. Qui n'a médité ce joli épisode raconté par le colonel de Gonneville? C'était en 1809, près de Culmsec. De Gonneville, alors sous-lieutenant de cuirassiers, était en reconnaissance avec une vingtaine de cavaliers. Tout

à coup, il se voit barrer la route par une nuée de dragons et de hussards prussiens. Sans hésiter, il fait mettre le sabre à la main et commande la charge : « Dans cet instant assez solennel, raconte-t-il, une chose me frappa. — Nous avions nos manteaux et de loin, à cause de nos casques, on nous avait pris pour des dragons. Or depuis quelques semaines, une division de dragons, la division Milhaud, avait eu deux ou trois affaires malheureuses qui avaient discrédité cette arme aux yeux de l'ennemi. — *Mais en mettant le sabre à la main, mes hommes, rejetant sur l'épaule la partie droite de leur manteau, découvrirent les cuirasses, et la réputation des cuirassiers était colossale.* — *Je remarquai alors un mouvement très prononcé d'hésitation dans la tête de colonne (1).* » N'est-elle pas magique et concluante, cette apparition des cuirasses? Depuis, la réputation des cuirassiers a, s'il est possible, grandi. A Borodino, à Waterloo, à Morsbronn, ils ont jeté une lueur d'héroïsme sur le champ de bataille assombri. Même à travers nos désastres, ils sont restés prestigieux et invincibles. Ils respirent la confiance et inspirent la terreur. Ils se croient invincibles, et, par cela même, ils le sont.

Leurs adversaires répètent volontiers que les cuirassiers sont trop lourds pour se plier aux exigences du service actuel de la cavalerie. Encore hantés par les idées en vogue au lendemain de la guerre, ils les déclarent incapables d'exécuter des raids, d'accomplir de longues marches, d'explorer, de garder leurs cantonnemens. Et ils ajoutent, croyant fournir un argument terminal et sans réplique, que cette cuirasse, à laquelle ils sacrifient la plus belle partie de leur rôle, n'est plus qu'un ballast inutile, puisqu'elle ne peut même plus les protéger contre les balles des nouveaux fusils. Cette argumentation est décevante ; les prémisses sont virtuellement exactes, la conclusion est pratiquement fausse. Le principe que la guerre moderne débuttera par une grande lutte de cavalerie n'implique nullement pour cette arme une longue période de chevauchées. Le temps n'est plus où l'on transportait les troupes par étapes, d'un camp de Boulogne à un Iéna. Depuis on a trouvé la vapeur ; — et ceci est un détail important. Au jour de la déclaration de guerre, embarquée le matin, la cavalerie sera le soir à son poste de combat, en face de la cavalerie rivale, contre laquelle la cuirasse aura conservé toute sa valeur. Et le terrain même des premières batailles ne sera pas assez éloigné de celui de sa propre lutte, pour que les fatigues de la marche puissent sensiblement diminuer ses effectifs. S'il faut aller plus loin, s'il faut pénétrer en pays ennemi, .. eh bien ! on jettera les cuirasses dans le Rhin ! — La cavalerie d'une armée victorieuse n'a plus besoin

(1) *Souvenirs du colonel de Gonneville.*

d'armes défensives. Mais ce sacrifice même serait inutile, car il est difficile d'admettre qu'on ait jamais recours aux régimens de cuirassiers pour accomplir l'exploration, pour garder les cantonnemens. Confier de pareilles missions à la cavalerie lourde, alors que les divisions comprennent quatre régimens de cavalerie légère ou de dragons, serait méconnaître le rôle spécial et le caractère de cette arme. Son rôle, — le mot *cavalerie de réserve* l'indique, — c'est d'intervenir, masse compacte et irréfutable, pour briser les suprêmes résistances. Ce sera toujours le marteau terrible qui frappera le coup décisif. Tel, au milieu d'une flotte, le vaisseau cuirassé s'avance imposant et superbe, éclairé par des croiseurs légers et rapides, protégé par d'invisibles torpilleurs.

Il importe donc peu que la cuirasse soit aujourd'hui à l'épreuve de la balle ; elle est à l'épreuve du sabre ou de la lance ; cela suffit. Pourtant l'Allemagne a invoqué ce prétexte pour la supprimer. Est-on bien certain que cette mesure soit définitive ? La cuirasse, en effet, a été déposée dans les magasins d'escadrons. Au pied du lot de ses effets de guerre, chaque cavalier conserve la sienne, soigneusement entretenue. Et comme il doit la prendre pour la tenue de parade, il est encore exercé à la porter. Entre temps, on a expérimenté dans les usines allemandes des cuirasses d'un modèle nouveau, plus légères, à l'épreuve de l'arme blanche seulement. Qu'on prenne garde à une ruse de guerre ! La brusque réapparition de cet engin constituerait une de ces surprises dont nos voisins sont coutumiers. Un autre indice est plus caractéristique. L'ordre impérial du 12 mai 1888, armant les anciens cuirassiers de la carabine, prescrivait aussi pour ces régimens l'essai de la lance. Le 1^{er} octobre, ils en étaient tous munis. Ainsi, de ces hésitations plus ou moins réelles, se dégage nettement l'idéal poursuivi : la cavalerie prussienne se prépare surtout à lutter avantageusement contre sa rivale. C'est une profonde entente d'un rôle considérable et nouveau.

Il fut une époque dans notre histoire où la cuirasse tomba en défaveur. C'était après les guerres malheureuses de la succession d'Autriche ; on avait décidé de l'abolir. Voici comment le premier général de l'époque appréciait cette mesure : « Je ne sais pourquoi, écrivait-il, on a quitté les armures. Rien n'est si beau ni si avantageux. S'il y avait seulement dix régimens comme cela (cuirassés) dans une armée, et qu'ils eussent secoué quelques escadrons ennemis, la frayeur s'y mettrait bientôt parce que tout leur paraîtrait cuirasse. Cet habillement met notre cavalerie en état de ne pas craindre celle de l'ennemi, mais au contraire lui fait naître le désir de la joindre au plus vite parce

qu'elle sait que c'est son avantage (1). » Les cuirassiers du premier empire devaient rendre un éclatant hommage à la perspicacité du maréchal de Saxe. Tant que deux cavaleries rivales seront appelées à se combattre, l'argument gardera sa valeur. Aussi, loin de songer à restreindre les élémens matériels du choc, il est plus que jamais nécessaire de les conserver et de les développer. C'est à cet ordre d'idées qu'on doit la réapparition de la lance.

La lance est le point nouveau et passionnant du débat. Supprimés en 1815, après une existence brillante, mais éphémère, les lanciers avaient cependant rendu de tels services dans les dernières années de l'empire, que l'opinion publique accusa formellement les alliés d'en avoir exigé l'abolition. On sait leurs dernières prouesses, et comment, la veille de Waterloo, à Genappe, les 1^{er} et 2^e lanciers, formant la brigade Colbert, détruisirent presque entièrement, en une seule charge, la brigade des hussards anglais de sir Hussey Vivian; comment encore le lendemain, les 3^e et 4^e lanciers se couvrirent de gloire en écrasant la brigade des dragons écossais de Ponsonby.

Cependant l'apparition des lanciers avait été trop courte pour laisser des souvenirs durables. Lorsqu'en 1870, d'un trait de plume, ils furent supprimés, il ne se trouva personne pour réclamer au moins « l'exposé des motifs » d'un aussi subit abandon. Depuis, dix-huit années ont passé sans que l'idée soit venue d'en réclamer la création. Aussi leur faveur spontanée a de quoi surprendre. On se demande quel ordre de choses nouveau, jusqu'alors ignoré, brusquement les réclame. Sans histoire, sans traditions, la lance doit remporter sur l'opinion une victoire complète, non de surprise, de persuasion.

Lorsque le général Marmon, au lendemain des guerres de l'empire, affirmait : « Que la lance était l'arme principale de la cavalerie et le sabre une arme auxiliaire, » il avait une perception nette de la tactique moderne, — cette tactique qui se résume toujours en une manifestation terminale et unique : le choc. Or, par effet matériel ou moral, soit que le choc ait réellement lieu, soit qu'il se résume à une menace (2), la lance en est l'arme souveraine. Si deux troupes de cavalerie s'abordent, le fait est tangible; car l'efficacité de ce choc résulte surtout de la rencontre d'une ligne continue de pointes. La lance est la première des pointes; c'est la plus sûre et la plus longue. Si l'une des cavaleries s'ar-

(1) Maréchal de Saxe, *Œuvres*.

(2) « Les manœuvres de la cavalerie sont des menaces; la plus forte l'emporte. » (Colonel Ardant du Picq, *le Combat*).

rête, ou fait demi-tour avant la charge, c'est que l'effet moral que produit sa rivale est supérieur; sa résolution l'emporte. Mais cette résolution, fruit de la confiance, ne peut naître, — à égalité de nombre et de commandement, — que de la supériorité de l'armement. Or la lance, au suprême degré, est propre à produire cet effet terrifiant. Rien n'impressionne comme le spectacle de cette forêt de pointes abaissées. En somme, par son aspect, par ses effets, c'est par excellence l'arme du choc. Mais après le choc ou après la menace, il y a mêlée. Dans ce corps à corps, la lance perd ses droits; elle devient un outil médiocre, sinon embarrassant. La plupart du temps, d'ailleurs, cette mêlée prendra la forme d'une poursuite. Pourtant, il faut tout prévoir. Après avoir donné la lance au premier rang, qui menace ou défonce, qui prépare le succès, il faut laisser le sabre au second rang qui l'achève. C'est la solution aujourd'hui acceptée, c'est celle aussi que préconisait Jomini, au lendemain des guerres napoléoniennes : « L'armement et l'organisation de la cavalerie, écrivait-il, ont été l'objet de bien des controverses qu'il serait facile de réduire à quelques vérités. La lance est la meilleure arme offensive pour une troupe de cavaliers qui chargent en ligne, car elle atteint un ennemi qui ne saurait les approcher; mais il peut être bon d'avoir un second rang ou une réserve armés du sabre, plus facile à manier lorsqu'il y a mêlée et que les rangs cessent d'être unis. » Et un peu plus loin il ajoute : « Quelques militaires expérimentés penchent même à armer les cuirassiers de lances, persuadés qu'une telle cavalerie renverserait tout devant elle. » Ainsi, réservant les services d'exploration et de sûreté aux seuls régimens de cavalerie légère, l'illustre tacticien revendiquait la lance pour le premier rang des cuirassiers et des dragons.

Un préjugé cependant s'élève contre cette arme. On dit qu'elle convient surtout aux hommes du nord, plus robustes, mais plus méthodiques et plus froids; que le sabre va mieux au tempérament des peuples du midi, nerveux, souples et alertes. C'est là un inexplicable contre-sens. L'histoire prouve que de tout temps le cavalier français a combattu par la pointe qui est, en définitive, l'arme de l'offensive, de la charge en ligne, de la résolution et de l'audace. Par elle, il s'est rendu redoutable. Ses adversaires, les cavaliers allemands et anglais, frappaient toujours du tranchant. Plus vigoureux, mais aussi plus lents, moins « impulsifs, » ils étaient surtout des sabreurs. Ce qui peut surprendre, c'est qu'une vérité si universellement connue soit aussi souvent dénaturée. D'ailleurs, en dépit de toutes les argumentations de détail, le seul fait que la cavalerie allemande se présentera armée de la lance nous diete la solution. Ce serait courir grand risque que d'exposer nos jeunes

escadrons à la surprise et à l'effet moral saisissant que ne manquerait pas de produire un engin dont l'aspect et les effets leur seraient inconnus.

Mais la question relève de plus haut. Il ne suffit pas, pour justifier son éclosion spontanée, qu'une arme nouvelle réponde à des besoins généraux, à un idéal abstrait. Il faut qu'elle soit en concordance directe avec les tendances qu'elle représente ; elle doit être l'expression précise, et comme la résultante obligée d'une tactique définie. Tel est le caractère et telle la raison d'être de la lance. Elle implique, en effet, l'idée absolue de l'offensive, de l'attaque en lignes compactes, en un mot de cette *cohésion dans la charge* qui est la note caractéristique et originelle des théories récentes.

Qu'est-ce donc que cette question de la cohésion, dont l'apparition a failli diviser la cavalerie en deux camps rivaux ?

Entre ses partisans et ses détracteurs n'existe-t-il qu'une subtilité didactique ; ou bien est-elle vraiment le point de séparation de deux écoles distinctes et de deux principes différents ? L'une et l'autre opinion ont été exprimées ; en réalité, la cohésion dans la charge est la manifestation normale d'une évolution rationnelle.

Entre la pratique exclusive du service en campagne adoptée après la guerre et le concept moderne de la tactique des masses, le règlement de 1876 a posé un échelon intermédiaire. S'il a revendiqué hautement la part d'action de la cavalerie au combat, il n'a point marqué la liaison naturelle qui devait rattacher les services stratégiques d'exploration ou de sûreté à l'intervention tactique sur les champs de bataille. Ce point de raccord, le *Projet d'instruction de 1879* l'a seulement établi, en faisant entrevoir la lutte fréquente et inévitable contre la cavalerie adverse, en créant la formule : explorer, c'est combattre.

Dès lors, ce combat de cavalerie qui, dans le règlement de 1876, n'était que la manœuvre suprême de l'arme, en devint une fonction accoutumée. La charge, de manifestation exceptionnelle qu'elle était, se transforma en exercice cardinal, il est vrai, mais fréquent. Il ne s'agissait plus d'obtenir cet élan foudroyant et désespéré, où les plus braves, se jetant en tête, entraînaient une masse surexcitée et désordonnée. Une forme nouvelle s'imposait ; une impulsion vigoureuse, mais réglée, devait assurer au choc ou à sa figuration, à sa menace, leur maximum d'effet. En avant du rang, les officiers, par essence les plus braves et les mieux montés, devaient imprimer l'élan, régler la vitesse, suivis d'une troupe compacte, cohérente, alignée et soudée comme une barre de fer. Ainsi, le plus souvent, cette démonstration pourrait ébranler le moral de l'adversaire et le maîtriser tactiquement.

Cette évolution terminale fut l'œuvre du règlement de 1882. La

tactique des masses l'imposait. Dans les luttes gigantesques qu'on prévoyait pour l'avenir, c'eût été d'une imprudence incalculable de déchaîner, sans régulateur, de pareils torrens de cavalerie. Leur collision, se réglant par efforts successifs, mais rapides, exigeait que chacun de ces efforts fût calculé, que chaque troupe restât, jusqu'à la minute décisive, dans la main de ses chefs. L'idéal, quelque at-trayant qu'il fût, devait céder le pas à la réalité brutale.

La cohésion, d'ailleurs, n'exclut pas l'idée de la charge à fond, telle que l'exécutait la cavalerie de la grande armée; elle y ajoute l'aspect de cette résolution ferme, qui, moralement, aura toujours raison des galopades désespérées. Napoléon, Maurice de Saxe, Wrangel, Jomini, Frédéric-Charles, von Schmidt, tous les généraux qui ont marqué dans l'histoire de la cavalerie, ont préconisé ce principe (1). Le plus fougueux de tous, le légendaire Lasalle, avait coutume de dire à ses cavaliers, quand il voyait l'adversaire se ruer en un galop désordonné : « Ces gens-là sont perdus ! » Et Jomini, qui cite cet exemple, Jomini qui, de 1804 à 1814, avait suivi pas à pas, en observateur attentif autant qu'en acteur, toutes les campagnes de la grande armée, va jusqu'à affirmer « que le grand trot lui paraît la meilleure allure pour les charges en ligne. »

La lance, procédant directement de la charge alignée et cohérente, est donc bien la résultante naturelle d'une conception méthodique, la représentation tangible d'une tactique voulue.

Contre son adoption, une seule objection subsiste, — déjà élevée à propos de la cuirasse, — c'est qu'elle prive le cavalier d'une arme à feu. Dans cette grave question, le dernier mot n'est pas dit. Tant que la cavalerie possédera la carabine actuelle, on peut hardiment soutenir qu'elle ne devra user de son feu que dans des circonstances toutes spéciales : l'attaque ou la défense d'un défilé, d'un cantonnement, l'occupation provisoire d'un point éloigné. Alors, si l'on réfléchit qu'il faut des cavaliers pour tenir les chevaux haut le pied, pour les protéger; qu'il faut encore une réserve à cheval, on se rendra compte qu'en toutes circonstances il suffira que le deuxième rang, — c'est-à-dire une moitié de l'effectif, — soit armé de la carabine.

Mais la sphère d'action de la cavalerie par l'emploi du feu peut grandir avec un armement nouveau. Quelque partisan que l'on soit de l'idée maîtresse que la principale puissance de cette arme résidera toujours dans la mobilité et l'impétuosité de son choc, on ne peut s'empêcher de prévoir pour l'avenir un facteur nouveau. La

(1) Wrangel (*Instructions pour les manœuvres*). — Frédéric Charles (*Instructions sur les exercices de l'escadron et du régiment*). — Von Schmidt (*Directives pour les régimens de la 2^e division*). — Jomini (*Précis de l'art de la guerre*).

cavalerie armée d'une carabine de petit calibre, — à plus grande portée et à répétition, — pourra produire, par l'emploi rapide et inattendu de son feu en masses, des résultats saisissants. Alors il sera facile de donner la carabine aux lanciers, car cette arme nouvelle, plus puissante, sera encore plus courte et plus légère. D'ailleurs les uhlands, les cosaques n'ont-ils pas à la fois la lance et la carabine, et ne sont-ils pas à juste titre réputés pour des cavaliers hors de pair? Lorsqu'il ne s'agit plus, pour doter la cavalerie de l'arme correspondant à sa tactique, que de résoudre des questions d'arrimage ou de harnachement, on peut dire que la discussion est close et que le problème, virtuellement, est résolu.

La cavalerie moderne sera donc à la fois armée des deux engins les plus redoutables pour le choc et pour le feu : de la lance et de la carabine à répétition. — Cela paraît certain. — Ainsi sa force et son champ d'action seront infiniment agrandis; mais elle conservera intact le fond même de sa tactique si elle veut demeurer une puissante arme de bataille. Car le combat à pied ne pourra jamais donner lieu à une tactique généralisée; il s'appliquera à des circonstances, heureuses peut-être, mais exceptionnelles; en définitive, l'arme blanche seule décidera du dénoûment.

Le danger de l'emploi des feux, danger capital pour la cavalerie, c'est qu'il pourrait l'engager dans la voie funeste de la défensive; compromettre irrémédiablement son esprit d'initiative et d'audace, sa généreuse et vive impulsion. Si une pareille éventualité devait jamais se produire, mieux vaudrait renoncer à une arme qui désormais coûterait trop cher, en comparaison des services qu'elle pourrait rendre. L'expérience ne serait pas nouvelle et les résultats en sont, par avance, connus.

Frédéric II, qui, avant Napoléon, sut le mieux tirer parti de la puissance de la cavalerie, poussait l'horreur du feu jusqu'au paradoxe : « Vous ne sauriez croire, disait-il au comte de Gisors en 1754, ce que ma cavalerie m'a coûté à exercer. Elle avait la fureur de tirer, et le propre feu de la cavalerie est plus dangereux pour elle que celui de l'adversaire! » Il est vrai qu'alors la cavalerie ne se contentait pas de tirer à pied; elle tirait aussi à cheval. Mais l'esprit de l'arme était compromis et c'est ce que Frédéric redoutait le plus. Il sut faire triompher universellement ses idées. Un de ses plus brillants élèves, après Seydlitz et Ziethen, le général Warnery, écrivait : « Les manœuvres défensives sont désavantageuses à toutes les cavaleries du monde. Quelque bien qu'une cavalerie y fasse son devoir, elle succombera tôt ou tard, parce que, à l'exception de celle des Tartares, aucune autre ne fera attention à son feu (1). »

1 Warnery. *Remarques sur la cavalerie.*

En somme, il peut être prudent d'exercer la cavalerie au tir; il l'est bien davantage encore de ne pas lui en enseigner systématiquement les avantages. Ce serait infuser un poison lent qui, brusquement, se révélerait à des indices funestes. On retrouverait un jour de l'infanterie à cheval! Plus l'arme à feu sera perfectionnée, plus la tentation d'y chercher asile, d'échapper à la terrible échéance du choc, deviendra violente. Pour décider des hommes à se lancer dans une course vertigineuse, au bout de laquelle ils se heurtent inévitablement à l'ennemi, — c'est-à-dire à un danger tangible et immédiat, — ce n'est pas trop de leur démontrer l'impossibilité de s'y soustraire. Si on leur découvre une solution nouvelle, ils seront fatalement tentés de s'y réfugier. En somme, le combat à pied est, pour la cavalerie, une arme à double tranchant; on n'en doit user qu'avec des précautions infinies. Il faut s'y préparer, mais n'en point trop parler.

III.

Ainsi voilà notre cavalerie idéale dans les meilleures conditions, commandée, montée, armée. Elle possède tous les élémens de force, il reste à fabriquer un engin dûment soudé et équilibré, compact et souple. L'éducation de détail a été donnée dans les régimens; ces mêmes régimens ont évolué soit isolément, soit groupés par brigades. Il s'agit de les réunir en corps de combat, en divisions, de les faire évoluer d'abord, puis manœuvrer. En un mot, le moment est venu d'aborder la préparation à la *Tactique de masses*. Ce sera l'objet des manœuvres spéciales d'abord, puis des manœuvres d'armes combinées.

Avant tout, on doit mesurer exactement la valeur de deux termes fondamentaux qui, correspondant à deux ordres d'idées différens, ont cependant donné lieu à de fréquentes confusions.

L'évolution et la manœuvre sont des actions simultanées, mais distinctes. L'évolution est le mouvement régulier, le procédé par lequel une troupe passe d'un ordre à un autre. C'est l'intermède entre deux formations. La manœuvre est l'emploi tactique de ces formations. D'un côté, c'est une partie fixe, réglée, mécanique, ne laissant aucun accès à l'improvisation; de l'autre, une partie variable, imprévue, exigeant l'initiative et l'habileté des chefs. En somme, c'est la conception et l'exécution. Dans la bataille, il est indispensable que ces deux actions soient réunies; la troupe doit traduire nettement et sûrement l'idée tactique que le chef a conçue.

C'est parce que cette distinction capitale n'a pas toujours été observée qu'on a vu parfois des manœuvres s'abaisser aux propor-

tions des exercices du Champ de Mars et ne produire, à la place d'un bénéfice solide et durable, qu'un enseignement banal et purement spéculatif.

Un général qui se borne à être un *évolutionneur*, quelque érudit qu'il soit, n'est pas fait pour diriger la cavalerie. Il peut préparer l'instrument, il ne sait pas s'en servir: il peut obtenir l'exécution merveilleuse de mouvemens compliqués; il est incapable d'en faire jaillir l'étincelle utile, l'idée tactique.

La distinction, d'ailleurs, n'est pas nouvelle. Elle est de toutes les époques: elle a été perçue par tous ceux qui ont eu, à quelque degré que ce soit, l'intuition du combat: « On doit une fois pour toutes, écrivait le maréchal de Saxe, établir une manière de combattre que les troupes doivent savoir, ainsi que les généraux qui les mènent. Ce sont des règles générales, comme qu'il faut garder des distances dans la marche, que, lorsqu'on charge, il faut le faire vigoureusement, que s'il se fait des trouées dans la première ligne, c'est à la seconde de les boucher, etc. Il ne faut point discuter pour cela, c'est l'A B C des troupes. Rien n'est si aisé, et le général ne doit pas y donner son attention. Mais ce dont il doit bien s'occuper, c'est d'observer la contenance de l'ennemi, les mouvemens qu'il fait, où il porte ses troupes; de chercher à lui donner le soupçon dans un endroit, pour lui faire faire quelque fausse démarche; de profiter des momens et de savoir porter le coup de la mort où il le faut. Mais pour tout cela, on doit se conserver le jugement libre et n'être pas occupé des petites choses. » Pour tout cela... il faut que les troupes sachent évoluer, et les généraux manœuvrer. — Comment, dans la cavalerie moderne, ces deux conditions se trouvent-elles remplies?

A toutes les époques la cavalerie a combattu par *échelons* ou *lignes*. — c'est-à-dire par une succession d'actions rapides, mais réglées. — C'est le fond même de la tactique des Frédéric et des Napoléon: « Il ne faut pas oublier, écrivait ce dernier, que la cavalerie est plus ou moins sur quatre ou cinq lignes, et que les lignes de derrière, si elles ne sont pas contournées par la cavalerie qui leur est opposée, peuvent la prendre à dos. » Murat, Lasalle, Montbrun, Kellermann, — comme l'avaient fait Ziethen et Seydlitz, — employèrent toujours ce procédé, et lui durent, avec la possibilité de manier des masses, leurs principaux succès.

Pourtant, cet aspect du combat de cavalerie semble peu compris. On paraît trop souvent croire qu'il exige un théâtre spécial, aplani, domesuré. Cette erreur résulte d'une fausse interprétation.

En langage militaire, une « ligne » n'est pas une droite géométrique; — c'est un groupe spécial, quelle qu'en soit la formation

tactique. — La répartition sur plusieurs lignes n'implique donc pas l'idée d'une série de fronts déployés, mais bien d'une succession de forces disposées en échelons. Cette définition était nécessaire pour combattre la légende assez communément répandue, en vertu de laquelle il ne se trouverait pas en Europe, en dehors des camps d'instruction, de terrains propres à l'action de la cavalerie.

Une telle opinion repose sur une notion bien superficielle de la tactique de cette arme. Quelles expériences, quels faits de guerre permettent de conclure à la nécessité de ces fronts étendus, alors que toute l'histoire militaire montre que les combats de cavalerie, loin de se développer en une ligne continue, se sont presque toujours livrés en profondeur, par échelons, par une succession de groupes jetés l'un après l'autre sur l'objectif commun?

Croit-on qu'à Kollin et à Rosbach, Ziethen et Seydlitz aient conduit à la charge l'un 65 et l'autre 48 escadrons sur un seul front? A Prague, l'on vit de part et d'autre 70 et 80 escadrons entrer en lutte; à Aspern et à Eylau, Bessières et Murat chargent à la tête de 40 et de 80 escadrons; à Kœniggratz, deux divisions de cavalerie se précipitent sur l'ennemi vainqueur. Croit-on que ces masses de cavalerie aient combattu en un seul bloc et sur une seule ligne?

De tout temps, le sol a présenté des obstacles, des fossés ou des barrières; de tout temps, cependant, les cavaleries victorieuses ont agi par grandes masses. Le terrain est un facteur commun aux deux adversaires; mais le tacticien saura toujours en tirer parti pour imposer, — et ne pas subir, — le combat; pour n'engager ses troupes qu'au fur et à mesure des besoins; pour se ménager la dernière réserve. C'est tout le secret et toute la force du mécanisme des lignes. Ce caractère du combat, joint à son instantanéité, exige de chaque chef de ligne ou d'échelon une collaboration rapide et constante. Chacun d'eux, par le coup d'œil, par l'à-propos, par la décision, doit se montrer tour à tour, dans la mesure de ses forces, *un tacticien*.

Or si l'aptitude au commandement est plus ou moins géniale, l'habileté manœuvrière s'acquiert. Elle est le fruit d'une longue pratique, d'une sorte de gymnastique particulière qui, en même temps qu'elle exerce l'ouvrier, façonne aussi l'instrument. Alors le mécanisme agit sans efforts, le jeu des rouages fonctionne sans frottement, la masse se meut promptement et aisément dans tous les sens. Un tel résultat ne s'obtient qu'au prix d'exercices répétés. Même les mouvemens les plus simples sont d'une exécution difficile. Tel un tireur prudent, pour porter avec sûreté un coup droit, doit se livrer à de fréquens assauts; telle la cavalerie, pour arriver à l'instantanéité manœuvrière qui doit caractériser son action,

doit être rompue à son escrime spéciale. Napoléon résumait cela d'un mot : « La tactique, disait-il, est plus nécessaire à la cavalerie qu'à l'infanterie. » Et pour expliquer cette sorte d'axiome, il ajoutait : « Ce n'est pas seulement sa vélocité qui assure son succès ; c'est l'ordre, l'ensemble, le bon emploi de ses réserves. »

Mais la cohésion, pour être complète, doit être aussi morale. Un même esprit d'impulsion en avant, de solidarité, de confiance, doit animer les parties de ce vaste corps. Par un accord quasi magnétique, toutes, dès que l'objectif paraît, doivent se ruer à l'attaque. Leurs efforts successifs, mais bien liés, doivent se fondre en une action commune, menée d'une seule traite, en un seul essor.

Telle était la physionomie de ces merveilleux escadrons de la grande armée, à ce point entraînés et « offensifs » qu'ils ne pouvaient apercevoir une cavalerie rivale sans lui courir sus. Leurs chefs, sans doute, étaient par éducation, par tempérament, des entraîneurs. Pourtant, ils n'étaient pas arrivés du premier coup à la sûreté de main qu'ils eurent plus tard. Sous l'impulsion de Napoléon, ils avaient appris, en dix années de guerre ininterrompues, à connaître, dans tous ses rouages, leur outil de combat. Non seulement, ils l'avaient façonné tactiquement, mais encore ils l'avaient moralement pénétré de leur esprit, de leur âme. Ils lui avaient communiqué leur ardeur et leur foi. Pas un général ou un colonel qui ne fût connu d'eux, jugé à sa juste valeur ; qui, en retour, ne fût pétri à leur guise, et n'eût placé en eux toute sa confiance.

Si il ne devait pas en être ainsi, si le lien tactique et le lien moral leur faisaient défaut, ces masses de cavalerie ne seraient plus qu'une force aveugle, ayant pour seul guide et pour seule garantie cette divinité capricieuse et décevante qu'on appelle le hasard !

Il serait téméraire, sans doute, de compter qu'on pourra complètement réaliser, dès le temps de paix, le programme d'éducation de la guerre, — mais au moins les institutions doivent-elles se rapprocher le plus possible de l'idéal entrevu. La cavalerie connaît aujourd'hui sa voie rationnelle : la tactique de masses. Elle y progresse trop lentement.

Les premiers essais remontent à 1876. A cette époque une division de cavalerie fut concentrée pour exécuter des manœuvres d'ensemble. Il s'agissait d'expérimenter le règlement paru cette même année et comportant une *Instruction des corps de cavalerie composés de plusieurs armes*. Mais en raison même de leur nouveauté, en raison surtout des changemens profonds que la théorie nouvelle apportait aux idées reçues, ces manœuvres ne pouvaient être et ne furent qu'une tentative rudimentaire aux résultats provisoires et restreints.

L'instruction des corps de cavalerie, d'ailleurs, était encore à l'état embryonnaire. Elle se bornait à des indications générales qu'aucune règle précise ne venait pratiquement traduire. Les manœuvres s'en ressentirent. L'idée des masses réunies pour combattre n'avait pas encore pris une forme solide et arrêtée. Encore sous l'empire du trouble profond causé par la défaite, la cavalerie cherchait sa route. On hésitait à codifier des principes dont l'application avait été peu ou point étudiée. Le règlement de 1876 entr'ouvrait bien une ère nouvelle, mais il ne s'y engageait pas résolument. Dans la maison neuve, c'était la base et non le couronnement.

Cependant la physionomie des guerres futures commençait à se dessiner. Peu à peu on se dégagea des conceptions générales pour se rattacher à un objectif précis. Le règlement de 1882 consacra cette évolution. Dans l'emploi des masses de cavalerie, il fut plus radical et plus explicite : il ne se contenta pas d'en tracer les règles générales, il indiqua les procédés d'exécution ; il créa les écoles de brigade et de division.

Mais les réglemens sont fragiles alors que leur manque la sanction de l'épreuve ; celui de 1882 devait se heurter à bien des obstacles. A beaucoup d'esprits non encore ouverts aux horizons de la guerre moderne, l'éducation tactique des masses de cavalerie semblait une utopie ; ils n'en pénétraient ni l'utilité, ni l'application. N'entrevoyant dans les combats de cavalerie que le choc de deux fronts démesurés et non l'engagement successif d'échelons accumulés, ils se refusaient à admettre qu'on pût rencontrer des terrains propices à d'aussi considérables engagements. Enfin ils arguaient de l'impossibilité de prévoir tous les cas particuliers de la guerre pour nier l'utilité d'en réglementer quelques-uns, voire à titre d'exercice ou d'exemple. Alors que les auteurs du règlement avaient cherché à forcer tous les cerveaux à travailler, à méditer, à prévoir, on les accusait de formalisme ; alors qu'ils faisaient appel à l'initiative, qu'ils recommandaient de s'attacher surtout à l'*esprit* des théories nouvelles, on s'obstinait à n'en considérer que la *lettre*.

Quelques écrivains militaires se fondèrent même sur cette étrange confusion pour essayer d'une réaction tardive. Ils avaient d'ailleurs un rôle facile, car ils exploitaient des sentimens faits pour plaire. Ils proclamaient que cette tactique compliquée était de provenance allemande, qu'elle était opposée à nos traditions, qu'il fallait avant tout compter sur l'initiative des généraux, sur la fougue des troupes. Et ils appelaient cela la « tactique française. » — Singulière tactique que celle qui consiste à nier même son utilité propre et qui, sous prétexte d'une confiance, — à coup sûr honorable, mais vraiment

trop accommodante, — dans l'inspiration des chefs et dans le cœur des soldats, semble vouloir nous ramener aux procédés héroïques, sans tenir compte des progrès accumulés. Comme si une seule arme aujourd'hui pouvait échapper à la nécessité constante de travailler et d'agir, comme si la cavalerie, particulièrement, ne combattait pas, ne vivait pas par le mouvement, par l'action! Au fond, que réclament donc ces partisans d'une tactique aussi élémentaire? — De dormir en paix? La trompette allemande se chargerait de sonner le réveil!

Donc il fallait multiplier les champs d'expériences, étudier dans leurs détails ces rouages nouveaux, les faire fonctionner dans tous les sens, en un mot acquérir la pratique absolue du mécanisme; puis, l'instrument prêt, créer des ouvriers habiles à son emploi. Tel était le but des manœuvres spéciales. Si l'épreuve a été longue, elle a été aussi concluante.

Lorsqu'en 1881, on réunit des divisions entières pour manœuvrer dans les plaines de Châlons, de Vézelize et d'Avor, on se trouva en présence de masses dont chaque élément, pris isolément, était souple et alerte, dont l'ensemble était lourd, rigide, inerte. Pour mettre en mouvement le mécanisme complet, il fallait passer par une longue série d'efforts et de répétitions. Cependant, pendant cinq années, ces manœuvres se succédèrent; on y convoquait sans distinction les régimens de cavalerie indépendante ou de cavalerie de corps. Un moment, on put croire que toute l'arme allait venir se retremper à ces sources fécondes et y acquérir le complément d'instruction que l'exiguïté des terrains habituels de garnison ne lui permettait pas d'atteindre. Cet espoir fut déçu. Soit que les dépenses eussent paru trop lourdes, soit que le particularisme naissant de la cavalerie eût semblé suspect, on supprima tout à coup les manœuvres spéciales. Elles reprirent, mais modifiées, en 1887.

Si cette interruption fâcheuse a été de courte durée, elle n'en a pas moins permis de mesurer le chemin parcouru. Entre les manœuvres du début et celles des deux dernières années, on a pu remarquer une différence profonde. Tandis, en effet, qu'en 1881 les généraux étaient obligés d'intervenir dans les détails même des évolutions, d'en faire répéter, pièce à pièce, les plus petites phases; en 1888, au contraire, ils pouvaient se borner à la recherche de l'idée tactique. N'ayant plus le souci du choix des moyens, ils se préoccupaient seulement du but. La mise au point était complète. Ainsi ressort, par l'évidence même des progrès accomplis, l'utilité des manœuvres des masses. Des divisions de cavalerie qui y ont pris part, elles ont fait un outil maniable, bien

emmanché, approprié à son but. En plus, elles leur ont communiqué la vitalité et l'entrain: elles les ont amenées à ce point d'envisager avec confiance l'éventualité d'une lutte implacable avec quelque rivale que ce soit. Cette cavalerie possède à la fois l'unité d'organisation, d'éducation et de doctrine. Matériellement et moralement, elle est prête.

Mais, depuis qu'ont été interrompues, puis reprises, les manœuvres spéciales, leur caractère primitif a été dénaturé: elles ne s'étendent plus à toute la cavalerie; les divisions indépendantes seules y sont convoquées. Les 38 régimens répartis dans les brigades des corps d'armée en sont exclus. Voués aux seules évolutions de brigade, auxquelles succèdent des manœuvres d'armes combinées, ces régimens, au point de vue de leur préparation tactique, de leur emploi en masses, sont absolument sacrifiés. Pourtant, c'est réunis en masses qu'en guerre ils devront agir. Espère-t-on que, par un phénomène imprévu, la liaison et l'entente entre ces élémens, jusqu'alors épars, s'opéreront spontanément? que les chefs des différentes unités se trouveront subitement à la hauteur d'un rôle nouveau? Mais l'expérience des dix dernières années prouve surabondamment qu'une telle espérance est vaine. Pour qu'une division de cavalerie puisse intervenir efficacement dans le combat, il faut au moins qu'entre le divisionnaire et les généraux de brigade, entre ces derniers et les colonels, comme entre les régimens eux-mêmes, règnent cette habitude du même commandement, de la manœuvre commune, cette entente mutuelle, cette confiance réciproque d'où jaillira l'exécution rapide et précise. Croit-on, d'autre part, que leurs évolutions particulières suffisent à préparer les brigades à leur rôle dans le combat? Jamais vérité ne fut moins démontrée. Exercées en dehors de toute action d'ensemble, de tout contrôle supérieur, ces brigades sont trop souvent, — il faut l'avouer, — entre les mains de généraux qui, ne provenant pas de la cavalerie, recherchent dans les évolutions un sujet d'étude et n'y voient que matière à leur instruction personnelle. Et ceux mêmes qui sortent de l'arme, après quelques années de cet exil, loin du centre de tout mouvement et de tout progrès, finissent par perdre leur force d'impulsion; heureux encore quand ils ne sont pas réduits à voir leurs escadrons servir de champ d'expériences à des innovations inutiles, sinon nuisibles. Ce ne sont pas là des argumens imaginés pour les besoins d'une cause. On se souvient encore, dans la cavalerie, qu'un ministre de la guerre (1) fut obligé de rappeler certains commandans de brigades à une observation stricte des réglemens. Enfin, l'essai

(1) Le général Campenon.

retentissant qui fut fait, il y a cinq années (1), d'une tactique toute spéciale d'exploration et de sûreté, prouve à quels dangers peut être parfois exposée cette unité de doctrine que nous avons achetée au prix de tant d'efforts ! Les officiers de l'arme qui suivirent ces manœuvres parlent encore avec amertume de la contrainte qu'ils subirent, alors qu'obligés de se plier sans réserve aux barèmes d'entraînement, aux graphiques d'exploration, à tout cet échafaudage scientifique qui leur était imposé, ils se voyaient réduits à l'état de rouages inconscients d'un mécanisme strictement réglé. Tout esprit d'entreprise, toute velléité d'initiative, tout ce qu'il y a de généreux et de vibrant dans le cœur des cavaliers avait été étouffé sous cette codification étroite. Malgré la rigueur qu'avait mise à l'appliquer celui-là même qui en avait été l'inventeur, le système échoua. Mais jamais n'avait éclaté d'une manière plus frappante la nécessité de mettre la cavalerie sous la protection d'institutions fixes, de rompre avec une organisation qui laissait la porte ouverte à de telles entreprises.

Quant aux évolutions des brigades de corps, il suffirait le plus souvent de constater dans quel état d'esprit elles laissent les officiers qui y prennent part pour avoir de leur valeur une juste idée. Au retour, c'est un concert de récriminations et de plaintes, c'est une expression générale de lassitude et d'ennui, sinon une irritation voisine de l'indiscipline. Que dire de manœuvres qui peuvent produire de tels résultats ? L'opinion s'égare parfois ; elle peut trop facilement adopter des idées nouvelles, audacieuses, et par cela séduisantes ; mais qu'importe ! si de cet enthousiasme passager naît une énergie nouvelle. L'excès se corrige et l'équilibre se rétablit. Mais quand l'indifférence, le découragement, le mécontentement, succèdent à l'ardeur et à la foi, le mal est incurable. Les médications ordinaires ne suffisent plus : il faut changer d'air et de climat.

En somme, l'éducation actuelle des brigades de corps vient accentuer le malaise produit par leur organisation ; à un vice de forme elle ajoute une erreur de direction. A ce point défectueuses, l'organisation et l'éducation n'ont pas seulement pour effet de priver les troupes de l'aptitude tactique ; elles leur refusent encore l'aptitude morale. Aux débuts d'une guerre, les masses formées de ces éléments disparates et anémiés manqueraient à la fois de vigueur, d'habileté et d'âme.

On a coutume de tenir grand compte, en France, de ce qui se passe de l'autre côté des Vosges. Ce n'est pas sans raison ; car, outre que nos adversaires se sont depuis près d'un siècle étroite-

(1) Aux manœuvres du 17^e corps, en 1884.

ment attachés — avec une persévérance et un esprit de suite vraiment remarquables — à consolider et à améliorer leurs institutions militaires, aucun de leurs faits et gestes ne doit nous laisser indifférens. Un mouvement de leur part détermine un mouvement de la nôtre, tout comme une attaque appelle une parade. Aussi l'organisation de leur cavalerie a pu servir, en apparence, à justifier celle de la nôtre. La cavalerie allemande est bien, en effet, répartie sur l'ensemble du territoire, et la plupart de ses régimens sont rattachés administrativement aux divisions d'infanterie. Mais cette distribution, purement territoriale et administrative, pour défectueuse qu'elle soit, n'entraîne pas du moins une division correspondante dans l'éducation et l'emploi. Il n'y a pas, comme en France, deux espèces distinctes de cavalerie. Tous les régimens sont imbus du même esprit et reçoivent la même éducation; tous participent à l'unité d'instruction et de doctrine. La notion de notre infériorité, sous ce rapport, n'a pas échappé à la presse allemande, toujours en éveil. Dès le mois de septembre 1885, la *Gazette de Cologne* émettait cette appréciation qui résume assez nettement les inconvéniens de notre système : « La réunion de douze régimens, au camp de Châlons, paraît trop mesquine; car, en n'exerçant pas annuellement une plus forte fraction, six années seront encore nécessaires à la cavalerie française pour la mettre en état de concourir intelligemment à l'œuvre de la revanche. » Quelle qu'en soit la provenance, le conseil est d'autant plus à méditer qu'en ce moment même les Allemands préparent la constitution permanente de deux nouvelles divisions de cavalerie en Silésie et en Alsace. Tous leurs régimens, d'ailleurs, sont exercés, d'après des méthodes uniformes, au même rôle et au même emploi.

C'est que bien avant nous, et plus méthodiquement, la cavalerie prussienne avait parcouru la série des études et des expériences. Ayant traversé les mêmes incertitudes, elle était arrivée aux mêmes conclusions.

Un ouvrage documentaire, — remarquable recueil où sont enregistrés les efforts et les progrès de l'arme (*l'Histoire de la cavalerie prussienne de 1806 à 1876*), — permet de suivre, pas à pas, cette lente évolution. Les premières manœuvres de masses datent de 1843. Le maréchal Wrangel, le plus renommé parmi les généraux de cavalerie de l'époque, en eut la direction. Il conclut « à l'impuissance des corps de cavalerie non exercés aux manœuvres d'ensemble. » L'expérience, plusieurs fois renouvelée, confirma son opinion : « Il me paraît indispensable, écrivait-il, de former des corps de cavalerie, dès le temps de paix et de les exercer tous les ans (1). »

(1) Opinion du général Wrangel sur le développement et l'emploi de la cavalerie prussienne, 1851.

Après 1866, Frédéric-Charles, l'élève de Wrangel, et son successeur à la tête de la cavalerie prussienne, reprit son œuvre. Il professait l'opinion qu'il manquait surtout à la cavalerie, pour être à la hauteur de sa mission, « une préparation suffisante pour l'emploi en grandes masses. »

Malgré son influence et son activité, cette arme n'était pas encore prête en 1870. Et si elle fit preuve d'initiative et d'intelligence dans les services d'exploration et de sûreté, elle fut absolument au-dessous de sa tâche sur les champs de bataille. Tous ses historiens le constatent, non sans amertume : « Les rameaux de laurier qui se penchaient vers la cavalerie prussienne, écrit l'un d'eux, ne purent être cueillis, non qu'on manquât de bonne volonté, mais parce que l'inhabileté nécessaire aux chefs et aux troupes faisait défaut (1). » — « Les attaques de la cavalerie allemande, écrit un autre, ne furent pas entreprises en grand et ne pouvaient l'être, parce que les conditions essentielles manquaient, tant au point de vue des chefs qu'au point de vue de la facilité de manier l'instrument (2). »

L'œuvre de régénération fut vigoureusement reprise après la guerre. Les manœuvres de 1873, 1874 et 1875, exécutées par des divisions entières, eurent pour principal objectif le mécanisme de l'action d'ensemble. Elles aboutirent au règlement de 1876, contenant des règles fixes pour l'emploi des masses. Quelques mois après paraissait notre règlement qui, lui aussi, présentait une codification nouvelle des écoles de brigade et de division. Chez les deux cavaleries rivales, le même travail d'enfantement aboutissait, à la même époque, au même point. Quant au singulier reproche, adressé aux auteurs du règlement français, d'avoir imité les procédés allemands, il tombe de lui-même, si l'on considère que ces derniers sont le fruit de plus de quarante années de recherches et de travaux ininterrompus, sous une autorité toujours stable et respectée, et chez une nation où toutes les considérations politiques ou sociales sont subordonnées à l'idéal d'une organisation militaire puissante et souveraine.

La conclusion s'impose : il est temps de soustraire la cavalerie de corps à une organisation et à une éducation défectueuses. Et si l'on doit procéder par réformes successives, la plus urgente consistera à réunir annuellement ces brigades en divisions de manœuvres, pour les préparer à la première et essentielle partie de leur rôle à la guerre, à la tactique des masses ; sinon on peut légitimement redouter que, constituées aux débuts mêmes d'une

(1) Kœhler, *Histoire de la cavalerie prussienne de 1806 à 1876*.

(2) Becker, *La Division de cavalerie dans la bataille*.

campagne, ces divisions nouvelles ne soient capables de rendre des services qu'au moment où il serait trop tard pour en profiter.

Ainsi, la première phase d'éducation de la cavalerie à la tactique de masses constitue une période d'entraînement, d'exercice, d'escrime du combat. Pour cette répétition à peu près mécanique, on devra rechercher des terrains doux, élastiques, pas trop accidentés, sur lesquels, sans fatigue pour les chevaux, sans danger pour les cavaliers, on pourra recommencer, autant qu'il sera nécessaire, l'exécution des mêmes mouvements. Le camp de Châlons avec sa superficie de 13.000 hectares, ses ondulations lentes, son sol également bon par la pluie ou le soleil, est le modèle des « camps d'instruction. » Une telle expression, — évoquant l'idée de ces réunions surannées et stériles dont la dure expérience a condamné les errements, — pourrait à juste titre paraître suspecte, si cette première préparation n'était elle-même le prélude d'une éducation plus substantielle, dans laquelle la cavalerie préalablement entraînée, devenue manœuvrière et alerte, pourra, dans des conditions analogues à celles de la campagne, s'exercer à son emploi à la guerre.

Alors le moment sera venu de placer ces masses en terrain varié, de les faire marcher, cantonner, vivre, s'éclairer, prendre le contact et combattre. Ce sera l'objet d'une deuxième période, exécutée en dehors du camp, et qui constituera le couronnement nécessaire des manœuvres spéciales. L'application succédera à la préparation. Mais autant la préparation exigeait de méthode, de ménagement et de sollicitude, autant l'exécution impliquera, avant toute autre considération, l'accomplissement habile et vigoureux de la mission reçue, la recherche exclusive de l'idée tactique.

En 1888, au camp de Chalons, le programme des manœuvres comprenait cinq journées d'opération en terrains variés. A la dernière heure, ce projet fut abandonné, l'état peu avancé des récoltes ne permettait pas de le mettre à exécution. Les considérations économiques prirent le dessus. On craignit qu'en face de cette irruption de masses de cavalerie, quelque reporter classique n'évoquât le souvenir des hordes d'Attila dévastant les champs catalauniques ! Cette année on a pu reprendre et appliquer cette deuxième partie des manœuvres ; les résultats obtenus permettent d'espérer qu'à l'avenir, développée et agrandie, elle succédera toujours à la première, tenant lieu à la fois d'épreuve et de sanction.

Pour bien marquer l'importance qu'ils attachaient à cette phase particulière des manœuvres spéciales, les Allemands ont pris soin d'en inscrire l'exécution dans leur *Règlement sur le service de campagne* : « Si plusieurs divisions doivent manœuvrer simultanément,

ment, on établit le programme des manœuvres de manière à joindre aux manœuvres mêmes de cavalerie des exercices du service d'exploration et du service de sûreté à grandes distances et sur un front étendu, dans des conditions analogues à celles qui se présenteraient en temps de guerre pour les divisions de cavalerie appelées à devancer les armées (1). »

En résumé, le programme des manœuvres spéciales de cavalerie ne sera complet qu'à la condition de comporter deux périodes : l'une de préparation dans l'intérieur d'un camp, l'autre d'exécution en terrain varié. Ainsi exercé et éprouvé, l'instrument est prêt. Il reste à le livrer aux ouvriers qui auront charge de l'utiliser. En dehors de l'ensemble, sous l'œil de chefs compétents, la cavalerie s'est longuement et méthodiquement préparée : elle sait éclairer, couvrir, combattre. Il s'agit de la faire rentrer dans le concert, de la restituer aux armées. Ce sera l'objet d'une troisième période pendant laquelle elle prendra part aux grandes manœuvres d'armes combinées. Mais ici, nous abordons un sujet agrandi et nouveau. Il nous faut en esquisser le plan général avant d'y adapter le cadre particulier de la cavalerie.

Au point de vue de la guerre, les grandes manœuvres doivent constituer une triple préparation : physique, morale, intellectuelle. De ces trois conditions, les deux premières sont naturellement remplies : elles résultent de l'exécution même des manœuvres et s'accomplissent, pour ainsi dire, *ipso facto*.

Quel que soit le bénéfice technique qu'on en retire, les manœuvres produisent, en effet, une amélioration matérielle et constante : l'entraînement et la cohésion d'éléments qui, jusqu'alors, n'avaient pas été réunis ; la mise au point mécanique d'une agglomération d'hommes s'accoutumant, dans des circonstances spéciales, quoique bien éloignées encore de celles d'une campagne, à remplir régulièrement les trois fonctions primordiales de la guerre : marcher, vivre, dormir.

L'avantage moral est non moins évident. C'est dans ces rassemblements périodiques que les différents rouages des fortes unités de combat s'agencent et fonctionnent en vue d'une action commune. Ainsi réunies, entrevoyant le but, confondant leurs efforts, ces troupes, hier dispersées et indifférentes, comprennent alors leur admirable solidarité. L'enthousiasme et la confiance leur viennent au cœur quand s'ébranlent les colonnes profondes, quand se déploient les longues lignes, quand s'illuminent les armes et que s'élèvent, en leur troublante harmonie, le grondement du canon

(1) Article 24. — Des prescriptions relatives aux manœuvres d'automne.

et le crépitement des fusils ; quand tout enfin leur révèle la poésie entraînant du combat. Mais est-ce bien là le point essentiel ? Est-ce dans la répétition purement mécanique d'une scène jamais renouvelée que se formera le puissant instrument capable de ramener la victoire sous nos drapeaux ? Cette double préparation encore ne suffit pas. Les forces physiques et morales n'auront toute leur valeur et tout leur effet qu'à la condition d'être mises en jeu et dirigées par une force intellectuelle et supérieure ; en d'autres termes, à la vigueur et au courage doit s'ajouter l'habileté du commandement. — Au-dessus des muscles et du cœur est le cerveau.

Or, si l'entraînement et la cohésion sont des résultantes quasi obligées, le progrès intellectuel, lui, ne peut jaillir que d'un travail incessant et d'un effort continu. Constanment, il doit adapter la stratégie au caractère des guerres futures, et maintenir la tactique au niveau des progrès sans cesse renouvelés. Car, si la stratégie amène les ennemis en bonne position pour livrer bataille, la tactique seule utilise les forces amassées, tranche le nœud gordien habilement noué. L'accord de ces deux facteurs est indispensable au succès ; les plus hautes combinaisons théoriques resteraient sans effet, si le développement régulier des opérations, si la précision des mouvemens ne leur apportaient une sanction matérielle. De nos jours, la tactique acquiert une influence d'autant plus prépondérante que les guerres, accomplies à coups de chiffres et non plus avec les jambes des soldats, renferment pour ainsi dire la stratégie dans cette idée simple d'une accumulation rapide. En 1870, cette puissance de concentration, cette justesse et cette sûreté de manœuvre furent le procédé caractéristique de nos adversaires. Grâce à elles, les armées allemandes purent s'avancer régulièrement, méthodiquement, à la conquête de notre territoire, sans qu'une grande pensée stratégique eût présidé à cette sorte de poussée brutale. Il faut tenir compte d'enseignemens aussi clairs, envisager nettement l'avenir, et bien nous persuader que lorsque 50,000 hommes évolueront avec la même souplesse et la même précision que pouvait le faire, autrefois, une simple brigade, alors seulement l'armée moderne sera à la hauteur de sa mission. Quand on a compris cela, on découvre tout de suite quel est le rôle et quel aussi le point faible de nos grandes manœuvres actuelles. Ce rôle, c'est l'éducation tactique du haut commandement ; ce point faible, c'est qu'on n'exécute pas sur une assez grande échelle les manœuvres de masses.

La tactique des masses, nous l'avons déjà dit, est un résultat direct et inéluctable de la guerre de masses. C'est un ordre d'idées nouveau, mais essentiel ; il serait peu prévoyant d'en méconnaître

la portée. L'évolution est aujourd'hui complète; il n'y a plus à la discuter, mais seulement à l'étudier.

Lorsque furent élaborées, en 1881, les premières règles relatives aux manœuvres d'automne, l'idée de cette tactique de masses n'avait évidemment pas assez mûri. On ne pouvait, sans une certaine hésitation, abandonner un ordre de choses étudié, connu, pour s'aventurer de plain-pied sur un terrain inexploré. Au seuil de la guerre nouvelle, on se rattachait encore à ce qui surnageait du passé. Ce qui s'était produit pour la cavalerie se produisit avec plus d'amplitude pour toute l'armée. Une certaine confusion devait s'établir et s'établit entre les *évolutions* qui sont le mécanisme régulier des différentes formations, et la *manœuvre* qui est l'emploi tactique de ces formations. Aussi, dans l'incertitude où l'on était de poser des règles précises pour le maniement des grandes masses, on prit le parti de décorer du nom de « manœuvres » les mouvemens exécutés par des unités secondaires, sans tenir compte que dans les guerres futures, les unités inférieures aux corps d'armée, n'ayant que très exceptionnellement à jouer un rôle spécial et isolé, se borneraient presque toujours à évoluer.

Ces règles, en effet, portaient que chaque année : « Un tiers des corps d'armée de l'intérieur devrait exécuter des manœuvres de brigade, un second tiers des manœuvres de division, et les six autres corps des manœuvres d'ensemble. » Ces prescriptions sont restées stationnaires; la dernière même n'a pas été observée. Deux corps d'armée seulement exécutent, en effet, des manœuvres d'ensemble; sur tout le reste du territoire, on s'en tient aux manœuvres de brigade et de division. Et cependant quel peut être désormais le rôle de ces dernières unités, sinon celui de simples comparses, noyés dans le flot montant des nombres infiniment agrandis! Dans les effectifs considérables des armées modernes, les différens élémens de combat ont, en effet, perdu leur ancienne et relative valeur. Tout est réduit des trois quarts, et la division, qui, sous le premier empire, apparaissait comme une unité tactique essentielle, ne semble plus destinée à sortir d'un rôle subordonné et secondaire (1). Quant à la brigade, elle disparaît complètement dans l'amplitude de l'ensemble. Seul, le corps d'armée, quoique presque toujours encadré, reste une unité cohérente et forte, seul il peut

(1) Napoléon lui-même n'admettait l'emploi de la division isolée que provisoirement et à courte distance : « Une division de 9 à 12,000 hommes, écrit-il, peut être sans inconvénient laissée pendant une heure isolée; elle contiendra l'ennemi, quelque nombreux qu'il soit, et donnera le temps à l'armée d'arriver. Aussi est-il d'usage de ne pas former une avant-garde de moins de 9,000 hommes, d'en faire camper l'infanterie bien réunie, et de la placer au plus à une heure de l'armée. » (Napoléon, *Mémoires*.)

jeter dans la bataille un appoint personnel et puissant : seul cependant, il n'est réuni et exercé qu'à l'état d'exception !

Il est temps d'aborder un ordre d'idées plus rationnel et plus fécond, de reléguer les manœuvres de division et de brigade au second plan, dans le cadre des manœuvres de garnison. Elles sont accessoires et dépendantes ; elles doivent servir de prélude et non de but. Le décret de 1881 n'a plus sa raison d'être : il faut lui en substituer un autre, dans un esprit nouveau, et donner pour premier objectif aux manœuvres d'automne : *l'Éducation tactique du corps d'armée*. En même temps on doit chercher à constituer, dans le cercle des grandes manœuvres, si restreint qu'il soit, une plus large et plus solide école du haut commandement.

Il est hors de doute, en effet, que c'est là une occasion unique d'exercer les généraux à leur rôle futur. Simples exécutans dans ce vaste concert, les officiers de troupes y jouent leur partition pour ainsi dire par cœur ; à peine les colonels aperçoivent-ils le chef d'orchestre ! Mais les généraux qui toute l'année sont restés dans la coulisse doivent à leur tour entrer en scène, ils sont les personnages de la pièce ; ils en détiennent les rôles principaux. Encore doivent-ils répéter ce rôle dans les conditions mêmes où ils seront appelés à le jouer.

Si les nombres ont grandi, en effet, le champ d'action des unités de combat a proportionnellement diminué. Dans la concentration très dense qu'on entrevoit pour l'avenir, les intervalles se resserrent et chaque groupe apparaît fortement encadré. Les fronts de combat des corps d'armée sont doublement réduits, et par la nécessité de mettre en jeu de formidables effectifs, et par celle d'opposer à des feux plus destructeurs, à une défensive plus puissante, une série d'efforts multiples, rapides, mais successifs, une sorte de *crescendo* offensif qui, du début au dénouement, ne permet pas à l'adversaire de se ressaisir. Pour ces unités, le combat gagne en profondeur ce qu'il perd en étendue du front.

Sans entrer dans des considérations stratégiques qui évidemment reposeraient sur des données fantaisistes, on peut cependant supposer que les armées modernes se composeront, en moyenne, de quatre à cinq corps d'armée, formés sur deux lignes : c'est-à-dire qu'elles présenteront une première ligne de trois ou quatre corps d'armée. Dans ces conditions, il est difficile d'admettre que ces unités continuent, aux grandes manœuvres, d'occuper des fronts de combat supérieurs à 4 ou 5 kilomètres. A quelle hypothèse de guerre un tel développement pourrait-il correspondre, et quel chef d'armée serait capable de diriger l'ensemble d'opérations aussi démesurément étendues ? — Ce n'est pas là une éducation tactique rationnelle. Pour rentrer dans les conditions de la prochaine

guerre, il faut supposer le corps d'armée encadré, faisant partie d'un ensemble, et ramener le développement de son front de combat à 3 ou 4 kilomètres. Si l'on manœuvre avec aisance sur cet espace restreint, alors on se montrera un *tacticien*, non du passé, mais de l'avenir! Du même coup, il faut enfermer dans la collection des exercices du Champ de Mars les manœuvres avec ennemi *figuré* par des fanions, ou *représenté* par des groupes à effectifs considérablement réduits. Ces lignes ou ces colonnes factices se meuvent et se forment avec une aisance et une rapidité invraisemblables. Jamais elles ne produisent un effet correspondant à leur valeur de convention. Trompées elles-mêmes, elles trompent l'adversaire, faussent les idées sur la portée de la menace, sur l'étendue du front de combat, sur la durée de la manœuvre. On peut s'en servir avec fruit dans les manœuvres préparatoires (que nous appellerions plus volontiers évolutions) en les réduisant au rôle de simples plastrons. Mais quand des corps d'armée sont réunis, — on sait au prix de quels sacrifices, — ce n'est plus pour confectionner ces petits tableaux de convention, c'est pour faire utile et grand.

Alors quel programme nouveau permettra d'aborder les manœuvres d'automne dans les conditions les plus rapprochées de la guerre, de les mettre, pour ainsi dire, au point moderne?

A grands traits on peut l'esquisser ainsi.

Une première période, dite *préparatoire*, comprendrait les marches et combats des régimens, brigades, divisions, et servirait en même temps à la concentration de ces différens groupes. Ainsi, le premier jour, les deux régimens de la même brigade, opposés l'un à l'autre, exécuteraient une marche d'approche et livreraient un combat d'avant-garde. A l'issue de la journée, ils se trouveraient naturellement concentrés. Deux exercices analogues réuniraient successivement les brigades en divisions, et les divisions en corps d'armée. Cette période durerait de quatre à six journées.

La deuxième période dite *essentielle* serait uniquement consacrée aux manœuvres d'ensemble des corps d'armée. Deux corps limitrophes, concentrés dans les conditions précédentes, accompliraient, opposés l'un à l'autre, une série d'opérations d'une durée de cinq à six jours, puis, réunis sous le commandement d'un général d'armée, exécuteraient des manœuvres combinées : marches d'approche, déploiemens, changemens de fronts, etc. Et pour donner à cette période une consécration efficace, en même temps que pour en retirer des enseignemens durables, les membres du conseil supérieur de la guerre y seraient convoqués comme arbitres. Réunis, à la fin de la journée, dans des sortes de conférences du plus puissant intérêt, ces futurs chefs de nos armées de campagne

pourraient dès lors échanger leurs observations et leurs idées, mettre en commun leur expérience et rédiger, pour la conduite des opérations de guerre, un corps de doctrine qui, aujourd'hui, nous fait encore défaut.

Ainsi conçues et appliquées, les manœuvres d'automne présenteraient le triple avantage d'exercer les troupes dans les conditions les plus rapprochées de celles de la guerre, c'est-à-dire, par une série de manœuvres à double action, de réaliser l'éducation tactique des corps d'armée et de former les futurs chefs d'armée à l'école de commandement.

Les manœuvres du 6^e corps, exécutées cette année, ont d'ailleurs été une première et éclatante manifestation de l'idée nouvelle de la tactique des masses. Sans doute un tel système ne saurait être généralisé, car les dépenses dépasseraient les prévisions budgétaires. Mais il suffirait de l'appliquer, chaque année, à deux corps d'armée limitrophes. En même temps, si l'orientation était définitivement changée, si les manœuvres actuelles de divisions et de brigades, réduites à leur juste valeur, étaient transformées en évolutions destinées à préparer ces unités secondaires à leur rôle intérieur dans le corps d'armée, il serait possible d'y réaliser quelques sérieuses économies. En somme, en ajustant le cadre des manœuvres aux proportions nouvelles de la guerre, en n'attribuant à chaque unité que la part d'indépendance et le rayon d'action qui lui reviennent, il y aurait méthode là où il y a fantaisie, coordination où il y a diffusion, progrès où il y a stagnation. L'économie serait générale et le bénéfice immédiat : on ne perdrait ni temps ni argent à répéter une pièce qu'on ne jouera jamais ; au lieu de tourner en un cercle, sans but, on suivrait la ligne droite.

Dans ce cadre général, quelle place sera réservée à la cavalerie, quelle part d'action lui sera attribuée ? Le principe de la tactique de masses rejette comme une conception trop étroite et comme une pratique démodée le rattachement accoutumé, dans les manœuvres, d'une brigade de cavalerie au corps d'armée, d'un régiment à une division, de deux escadrons à une brigade. Ce sont là les formes usées d'un ordre de choses terminé. Il faudrait remonter aux premières guerres de la révolution pour retrouver l'exemple d'un pareil morcellement. Alors le système *divisionnaire* était en vigueur. Les régimens de cavalerie, répartis par détachemens dans toute l'armée, participant à la gloire ou à l'effacement des divisions auxquelles ils étaient attachés, étaient bien capables d'enrichir leurs annales de hauts faits individuels, mais ils étaient impuissans à produire un résultat généralisé et décisif. Le génie de Napoléon

opéra la condensation de ces élémens épars, et désormais, en une seule intervention sur les champs de bataille, la cavalerie du premier empire rendit plus de services et récolta plus de gloire que n'avaient pu le faire, en dix années de combats partiels, les héroïques régimens qui avaient servi à la former.

Aujourd'hui, l'idée ne viendrait à aucun général de faire à la guerre un emploi ainsi divisé de la cavalerie. Il est dûment reconnu et admis qu'elle serait réunie en fortes masses. Cependant on continue de l'exercer par petits corps. Personne ne croit plus à l'action des brigades ou des régimens accolés à l'infanterie, et tout le monde paraît trouver naturel qu'on continue de les organiser et de les instruire dans ces conditions. De cette étrange contradiction entre les moyens et le but, nous avons en vain cherché les motifs. Craindrait-on, en enlevant la cavalerie des corps d'armée, de retirer en même temps aux généraux qui les commandent la faculté de s'exercer à leur maniement? Mais ils n'auront à s'en servir que dans des circonstances exceptionnelles. En règle, les commandans d'armée, seuls, devront employer les régimens, groupés en *cavalerie d'armée*. Encore se montreront-ils disposés à lui laisser une indépendance complète dans le choix des moyens, à lui indiquer seulement la mission générale, le but; sinon ils paralyseraient son action; sous prétexte d'en tirer meilleur parti, ils se priveraient des bénéfices qu'elle pourrait, libre et sans entraves, leur procurer. Aussi bien il n'est pas besoin, pour cela, qu'ils pénètrent dans les détails de l'instruction de l'arme. Est-ce que, dans un concert, le chef d'orchestre a la prétention d'enseigner tous les instrumens? Le plus souvent, il ne connaît la pratique que d'un seul de ces instrumens; mais il sait les faire intervenir, tour à tour, dans l'ensemble, — et de leur accord, de leurs notes successives ou mêlées, il obtient l'harmonie. Il dirige et n'instruit pas l'orchestre. De même un général, avec les interventions successives ou simultanées de toutes les armes, livre sa bataille. En somme, un chef d'armée doit savoir employer la cavalerie, — tel Napoléon; — un chef de cavalerie doit l'entraîner et la conduire, — tel Murat. Pourtant les manœuvres des 9^e et 3^e corps, en 1887 et 1888, — dans lesquelles des brigades furent constituées en divisions, — semblent marquer un essai de retour vers un ordre d'idées plus fécond et plus rationnel. Mais à ces divisions provisoires, formées la veille même de leur emploi, il manquait, et un commandement solidement constitué et une préparation suffisante pour l'action d'ensemble; il manquait la période d'assouplissement tactique que, seules, des manœuvres spéciales auraient pu leur offrir. Entre ces différentes unités agglomérées, mais non cohérentes, l'entente devait faire et fit défaut. Chefs et troupe n'avaient pas eu le temps de se connaître, de se

souder, que déjà les manœuvres étaient terminées. La dislocation s'opéra avant même que la liaison eût commencé. Et l'on put à juste titre s'étonner de l'emploi incertain qui fut fait de cette cavalerie, de son inaction ou de son intervention exagérée; en somme, de son impuissance.

Depuis trois années, les Allemands sont entrés résolument dans une meilleure voie. Leur cavalerie n'aborde les manœuvres en liaison avec les autres armes qu'après avoir été exercée à l'action d'ensemble dans sa double manifestation tactique et stratégique. Les ordres du cabinet du 24 février 1887, du 16 février 1888, du 9 février 1889, relatifs à l'exécution des grandes manœuvres, ont en effet prescrit, pour la cavalerie, la division des opérations en deux périodes : une période de manœuvres spéciales de cavalerie, une période de participation aux manœuvres d'armes combinées. Ce programme a été strictement exécuté. En 1887, les troupes de cavalerie stationnées dans le 1^{er} et le 2^e corps, après avoir été, pendant dix jours, rassemblées en brigades et en divisions exercées à la tactique d'ensemble, ont ensuite pris part aux manœuvres impériales. La même progression a été observée, l'année suivante, pour les régimens de cavalerie de la garde et ceux stationnés dans le 3^e corps. Enfin, en 1889, les deux divisions de cavalerie, formées dans les 7^e et 10^e corps, marchèrent avec leur corps d'armée dans les manœuvres exécutées devant l'empereur.

Les efforts de cette cavalerie rivale ne se bornent pas d'ailleurs à l'exécution stricte des programmes officiels. Loin d'assister en spectatrice inactive aux manœuvres d'armes combinées, loin de craindre de s'y compromettre en jouant un rôle trop accusé, elle s'efforce au contraire, par tous les moyens et sous toutes les formes, de ressaisir le rôle traditionnel et glorieux de la cavalerie fédéricienne. C'est ainsi qu'aux manœuvres impériales de 1888, exécutées aux environs de Berlin, on a pu voir les deux divisions de la garde et du 3^e corps, — soit 60 escadrons (1), — réunies sous un commandement unique, intervenir sur le champ de bataille, par une action en masses, d'abord contre la cavalerie adverse figurée, puis contre l'infanterie. Ces deux charges eurent lieu dans la même journée. On peut trouver qu'elles indiquent un excès d'audace assez explicable quand manque le facteur des balles dans les fusils. Mais la seule progression de ces opérations prouve une conception nette de la tactique de l'arme; car c'est après s'être débarrassée de sa rivale, que la cavalerie pourra seulement attaquer l'infanterie. Il en ressort surtout un généreux mouvement d'impulsion en avant, un désir manifeste de revendiquer une part d'action trop long-

(1) Les régimens allemands, depuis 1887, sont constitués, pour les manœuvres, à cinq escadrons.

temps abandonnée. Qui, en la cavalerie allemande d'aujourd'hui, exaltée, surehauffée, « mordante, » reconnaîtrait cette arme dont Napoléon pouvait dire : « Les Allemands ne savent pas se servir de leur cavalerie ; ils craignent de la compromettre ; ils l'estiment au-delà de ce qu'elle vaut réellement ; ils la ménagent trop. » Et l'opinion, en Allemagne, accompagne et soutient les prétentions de la cavalerie. Contrairement à l'avis, trop répandu en France, qu'on ne peut employer utilement en campagne de grands corps de cette arme, on se montre plein de confiance, de l'autre côté des Vosges, en la tactique de masses. L'enthousiasme que suscitèrent ces dernières manœuvres eut un écho retentissant dans la presse allemande ; la *Gazette de la Croix*, avec un peu plus d'orgueil que de compétence, fit même remarquer, « que depuis la guerre de sept ans, on n'avait jamais réuni d'aussi grandes masses de cavalerie sous une direction unique. » Cela peut être vrai pour l'Allemagne ; pour nous, c'est inexact.

Ce que nous contemplons, en effet, dans ces tendances d'une cavalerie rivale, c'est simplement un retour à nos propres traditions. Après Frédéric, et plus efficacement encore, c'est Napoléon qui a été l'éducateur de la cavalerie prussienne. Battue par ses escadrons, au moment même où elle se croyait le plus puissante, elle lui a emprunté et ses principes et ses procédés. Ils ne sont ni obscurs ni compliqués. C'est avant tout une organisation rationnelle, appropriée à la guerre. D'une part, une immense réserve de cavalerie ; de l'autre, des groupes d'effectifs variables distribués entre les différentes unités agissantes de l'armée. La réserve de cavalerie est toujours massée, d'abord par divisions entières, puis, l'objectif grandissant, par corps spéciaux. En 1805, elle comprend cent vingt-huit escadrons (1) ; en 1807, cent soixante-dix (2). En 1812, constituée en quatre corps de deux ou trois divisions chacun, elle présente le total formidable de plus de deux cents escadrons (3). Cette réserve, c'est la part du généralissime. Napoléon seul en dispose. Il donne les indications générales. Murat ou Bessières, et au-dessous d'eux Kellermann, Lasalle, Montbrun, Nansouty, Milhaud, Colbert, exécutent. En dehors de ces fortes masses, le reste de la cavalerie est réparti entre les différens corps, non plus d'après une formule empirique et abstraite, mais d'après les rôles attribués à ces corps, et selon qu'ils sont plus ou moins encadrés, plus ou moins agissans. En 1806, les huit corps de la grande armée ont à leur disposition les uns deux, les autres trois, les autres quatre régimens de cavalerie. En 1809, la distribution est plus nettement

(1) Tableau de la grande armée du 4^{or} au 23 frimaire.

(2) Situation de la grande armée au 1^{er} juillet.

(3) Situation de la grande armée au 30 juin.

appropriée : les corps de Bernadotte et de Lefebvre ont chacun cinq régimens ; ceux d'Oudinot et de Masséna, la moitié d'un seulement (1). D'ailleurs, cette distribution était encore provisoire ; elle variait avec les circonstances de guerre. Plusieurs fois, dans une même campagne, l'empereur puisait dans la réserve pour augmenter les ressources en cavalerie de tel ou tel corps ; inversement, il prenait, dans les corps, des régimens pour grossir la réserve (2).

Dans le commandement, dans l'emploi comme dans l'organisation, le même esprit pratique domine. Napoléon voulait toujours, à la tête de la cavalerie, des chefs jeunes encore, ayant gardé intacte cette impulsion ascensionnelle que donnent l'ambition et le goût de la gloire réunis. Les plaçant toujours dans les meilleures conditions pour vaincre, il leur inculquait ainsi cette confiance en la puissance de leur arme, cette résolution et cette audace qu'eux-mêmes ensuite communiquaient à leurs troupes. C'était toute cette pléiade de brillans généraux dont les noms éclatent comme une fanfare prestigieuse dans les annales de notre cavalerie.

Dans l'emploi, le principe de la concentration régnait, imposant l'action en masse et la tactique de décision. A cette idée maîtresse, Napoléon subordonne tout : le cantonnement et l'alimentation, la conservation des hommes et des chevaux. Le but tactique seul domine. Il veut obtenir de sa cavalerie des effets généralisés et décisifs, et, par ce procédé, il les obtient. En fin de compte, il se trouve que tout le monde y puisait gloire et profit.

Sans doute on ne peut espérer de faire revivre, en temps de paix, les institutions du temps de guerre, ni surtout d'en retirer un égal bénéfice. L'état de campagne implique un mouvement, une sélection, qui s'opèrent d'eux-mêmes, sollicités par le développement naturel des opérations. Mais au moins doit-on s'efforcer de se rapprocher du but.

Par ses traditions, — les plus belles qu'une nation militaire puisse revendiquer, — par son tempérament, par la passion de la gloire, par le goût des aventures et le mépris du danger, le Français est né cavalier. Que manque-t-il à nos escadrons pour être à la hauteur des exigences multiples et agrandies de la guerre moderne? — Simplement ceci : une organisation et une instruction correspondant à leur emploi.

Dans les 74 régimens répartis sur le territoire, 36 seulement jouissent de ce privilège, cependant inaliénable, d'être constituées et préparées au point de vue de leur rôle en campagne. Les 38 autres stationnent dans une situation ambiguë, dans des pratiques surannées

(1) Situations de la grande armée au 1^{er} juillet.

(2) Situations de la grande armée au 1^{er} et au 15 février 1807.

ou superflues, sans orientation définitive, sans objectif précis, sans idéal, sans foi. Exclue de la famille, il leur manque à la fois la force matérielle et la force morale. Il est temps de les émanciper, de leur rendre la place au foyer et à la lumière. En somme, cela revient à constituer, dès le temps de paix, les groupemens prévus pour les brigades de corps et à les exercer, — comme on le fait pour la cavalerie indépendante, — à leur rôle tactique, à l'action d'ensemble.

Plus on considère, en effet, l'organisation existante, plus en éclate l'incomparable illogisme. — Partout on en voit les inconvéniens et nulle part les avantages. Ni la répartition, ni l'éducation qui en résultent ne correspondent au but, à l'emploi en campagne. Elle compromet à la fois la rapidité de concentration et la solidité du commandement; elle laisse la moitié de notre cavalerie languir dans un isolement et une stagnation funestes, exposée à toutes les fantaisies, à tous les hasards; elle lui retire, avec la cohésion, la vitalité et la confiance; elle la prive de l'aptitude tactique et de l'aptitude morale. En regard, ses avantages sont nuls ou illusoire. Ni au point de vue du budget, ni au point de vue de la mobilisation, elle ne procure un bénéfice sérieux. Sauf les états-majors des divisions, tous les élémens du commandement existent; il n'y aurait qu'à les grouper. Enfin, l'organisation de la cavalerie territoriale est absolument indépendante de celle de la cavalerie active. Aucune bonne raison ne peut donc la justifier. D'un trait de plume, sans perturbation, sans dépenses, on pourrait rendre à cette partie anémiée et découragée la vitalité et l'énergie. A la tête de ces divisions nouvelles, il faudrait constamment maintenir des chefs ardens, convaincus de la grandeur de leur mission, de la possibilité de la remplir; au-dessus de tous, enfin, le ministre devrait assurer, par son action directe, — sous quelque forme qu'elle se manifeste, — un centre inattaquable et permanent, un foyer de cohésion et de rattachement, une inébranlable unité d'impulsion et de doctrine.

Alors seulement la cavalerie entière, soustraite aux influences latérales, assurée du but, confiante en sa force, pourrait marcher d'un seul et vigoureux essor vers l'idéal entrevu. A la place des doutes, des discussions, des défaillances, brillerait la foi: cette foi ardente et irréfragable sans laquelle on peut bien affronter la mort, mais rarement conquérir le succès.

A une réforme aussi rationnelle, calculée sur les exigences pratiques de la guerre, on a opposé et on opposera encore des argumens philosophiques, d'autant plus sonores qu'ils sont plus vides. On accusera la cavalerie de viser à une autonomie égoïste, et l'on rappellera que le particularisme fut souvent un indice de dégénérescence. Il est vrai, le particularisme est une faiblesse quand

on en use pour se cantonner dans des pratiques étroites ou surannées, pour refuser son concours à l'œuvre commune, pour demeurer isolés et stationnaires au milieu des efforts incessans et des progrès renouvelés. Mais quand on ne le réclame que pour agrandir un champ d'action trop étroitement mesuré, pour faire la place plus large à toutes les manifestations de son rôle, pour rendre plus de services, supporter plus de fatigues et courir plus de dangers, pour aller à la fois plus loin et plus vite; alors il devient une force. C'est un généreux amour-propre et une ambition légitime.

Aussi bien, on peut trouver, chez une nation voisine et rivale, un exemple saisissant. Les transformations matérielles et scientifiques de la guerre, par la variabilité des causes et des résultats, ne peuvent donner de recettes pour le succès; au contraire, les manifestations morales, par leur immutabilité même, fournissent parfois de lumineux enseignemens.

Il fut une époque où la cavalerie prussienne, aujourd'hui confiante et forte, traversa, comme a fait la nôtre, une période de désillusion et de trouble. C'était au lendemain des guerres napoléoniennes. Après un passé traditionnel, cette cavalerie, du faite des illusions et du prestige, venait de brusquement tomber dans un état d'infériorité et de prostration accablantes. Après Rosbach, elle avait eu Iéna. Tout était analogue dans les situations. Comme la cavalerie française, elle avait un brillant héritage de gloire, comme elle, elle était brave, et, comme elle, elle avait succombé, — succombé à ce point que, des deux cent cinquante-cinq escadrons qui étaient entrés en campagne en 1806, quatre-vingts à peine subsistaient en 1807! La surprise avait été complète et le réveil douloureux, — pas assez cependant pour éteindre jusqu'au désir de renouer des traditions si brusquement brisées. Alors, la paix venue, on rechercha les causes de cette déception soudaine. Le 16 juillet 1816, sur l'ordre du roi, le feld-maréchal Blücher posa à tous les généraux de cavalerie qui n'avaient pas désespéré de l'avenir la question suivante : « Pourquoi la cavalerie prussienne n'a-t-elle pas rendu les services qu'on était en droit d'en attendre pendant les dernières campagnes contre Napoléon? — Par quel moyen faut-il remédier aux inconvéniens qui se sont présentés? » Tous répondirent : « Au lieu de disséminer sa cavalerie dans les brigades ou divisions d'infanterie, Napoléon la groupait en masses aussi fortes que possible. Il en résultait que là où elle rencontrait un de nos régimens, elle pouvait lui en opposer trois; là où nous avions une division, elle en possédait plusieurs. Ceci assurait son succès, et, dans ce succès, la cavalerie française puisa une telle confiance en elle-même que plus tard elle n'hésita pas à nous aborder, n'ayant qu'une cavalerie égale et quelquefois inférieure en

nombre. La cavalerie prussienne a succombé, concluaient-ils, parce qu'il lui manquait l'éducation, l'exercice et une organisation permettant l'emploi en masses. *Ces conditions, ainsi qu'une direction supérieure et unique, devront lui être rendues si à l'avenir on ne veut pas s'exposer aux mêmes échecs* (1). »

N'est-ce pas concluant? Et quand on examine de près l'histoire de cette cavalerie régénérée, on voit qu'elle se résume en trois noms, ceux de trois entraîneurs, Wrangel, von Schmidt, Frédéric-Charles, qui, tour à tour, eurent sur l'arme entière une action et une autorité incontestées. On voit aussi que ses transformations ne sont pas le résultat d'engouemens passagers, mais bien d'une tendance persistante vers l'unité d'organisation, d'éducation et d'emploi.

Certes, l'œuvre fut lente et laborieuse. Commencée après 1815, reprise après Sadowa, elle n'était pas encore terminée au moment de la dernière guerre; — si peu qu'un de ses plus illustres et plus tenaces propagateurs, le général von Schmidt, pouvait, au lendemain de 1870, blâmer à la fois et le manque d'aptitude à la tactique de masses et l'organisation défectueuse de la cavalerie : « Au jour de la bataille, écrivait-il, le Grand Roi (2) réunissait de grands corps de cavalerie et distribuait à leurs chefs des instructions spéciales. Ces corps chargeaient sur plusieurs lignes, que l'on disposât de 30, de 50, de 60 ou de 90 escadrons... Et nous, que faisons-nous? Tout en ayant 84 escadrons à notre disposition, nous les disséminons et nous chargeons avec 4, avec 6, avec 8 escadrons au plus, en une ligne, sans aucune espèce de réserve! Qu'y a-t-il d'étonnant alors si, malgré un dévouement sans bornes, nous n'avons obtenu que de faibles résultats? » Et, plus loin, il ajoute : « Le service de brigades de corps d'armée n'a pas eu une influence bien favorable sur la cavalerie. La vie, l'énergie, l'élan, l'élément vivifiant de l'arme, s'en vont (3). »

Sans parti-pris, sans exclusivisme, sans comparer plus longuement deux cavaleries égales en traditions et en courage, en souvenirs glorieux comme en profonds revers, nous souhaitons que les dures épreuves de nos rivaux en 1806, comme les nôtres en 1870, rapprochées des lumineux enseignemens légués par les Frédéric et les Napoléon, servent à nous faire entrevoir la vérité.

A. A.

(1) Kæhler, *Histoire de la cavalerie prussienne de 1806 à 1876*.

(2) Les historiens et les écrivains militaires allemands désignent toujours ainsi Frédéric II.

(3) Considérations sur la cavalerie après les expériences de la campagne de 1870-1871 (*Mémoire* rédigé en 1871).

JOSEPH CHAMBERLAIN

ET

LE SOCIALISME D'ÉTAT

Un enchaînement singulier de circonstances a fait d'un radical, M. Joseph Chamberlain, l'arbitre et l'inspirateur de la politique intérieure de l'Angleterre sous un gouvernement conservateur. N'eût-il de portée que pour nos voisins, le fait serait assez curieux et assez rare pour suggérer l'envie d'étudier l'homme et la situation : celle-ci dans ses origines et dans ses développemens, celui-là dans ses talens et dans sa doctrine.

Mais nous avons d'autres raisons de nous intéresser à M. Chamberlain. S'il est l'ami des démocrates américains, il est l'élève des démocrates français, un élève qui, en beaucoup de points, dépasse et corrige ses maîtres. Longtemps on l'a pris, ou l'on a feint de le prendre pour un révolutionnaire. En réalité, c'est un législateur-né, un organisateur, un constructeur de sociétés. Par là, il est l'homme de l'heure présente; il marque le second âge de la démocratie, où, après avoir détruit, elle a la mission et le devoir de rebâtir.

L'Angleterre fera-t-elle l'économie d'une révolution? Résoudra-t-elle, sans verser une goutte de sang, la question politique et la question sociale? Une oligarchie, fondée sur la grande propriété territoriale, ayant pour organe un parlement omnipotent, s'évanouira-t-elle sans secousse, usée, amincie chaque jour, et disparaissant enfin comme un rideau de gaze, laissera-t-elle voir un état populaire, vigoureusement décentralisé, se gouvernant lui-même,

où la puissance publique sera d'autant plus forte qu'elle se retrempera sans cesse à sa source et s'exercera sans intermédiaires? Ce n'est pas à un étranger de risquer des prophéties : c'est beaucoup pour lui s'il réussit à poser le problème dans ses termes exacts et à présenter les caractères dans leurs lignes véritables. Ce qui est certain, c'est que la tâche dont je parle est à demi accomplie, et que Chamberlain en est le plus robuste et le plus intelligent ouvrier.

I.

Joseph Chamberlain, l'aîné de neuf enfans, est né en 1836, à Camberwell, qui est un des grands quartiers du sud de Londres. Depuis plusieurs générations, les Chamberlain étaient fabricans de souliers en gros. Un de ses biographes a réussi à découvrir qu'en 1662 un de ses ancêtres maternels, appartenant à l'église d'Angleterre, avait perdu son bénéfice pour refus de serment. Je livre ce fait aux amateurs d'atavisme, en les priant toutefois de remarquer que, pour arriver à ce clergyman récalcitrant, il faut remonter six générations; qu'à ce compte M. Chamberlain a soixante-trois autres ascendans du même degré, dont on ne nous dit rien; que, dans le nombre, beaucoup ont pu jeter leur bonnet en l'air à la rentrée de Charles II et mendier les faveurs du nouveau pouvoir; qu'ainsi la goutte de sang non-conformiste se trouverait noyée dans un flot de loyalisme, sinon de servilité; que le mieux est de laisser à ceux qui en profitent les puérités généalogiques, et d'étudier Joseph Chamberlain en lui-même, sans chercher à l'expliquer soit par la problématique ancêtre de 1662, soit par l'obscur et respectable dynastie de marchands de chaussures d'où il est sorti. Peut-être un jour, à l'âge où l'on se recueille, remontera-t-il vers le passé? Peut-être, à son défaut, quelque témoin survivant de ses premières années nous apprendra-t-il ce que nous aimerions à savoir, ce que fut ce milieu sévère, je pense, à coup sûr laborieux et un peu monotone, où il a grandi, quelles lectures, quelles inclinations, quels spectacles commencèrent sa vie morale.

Nous savons seulement qu'il étudia à *London University College*, qu'à seize ans il entra dans les affaires et, à dix-huit, partait pour Birmingham, où son père et son oncle Nettlesford s'étaient rendus acquereurs d'une fabrique de boulons en bois. Il s'agissait d'exploiter le brevet d'une nouvelle invention, achetée à un Américain. Les débuts ne furent pas heureux et les premiers bilans se soldèrent en perte. Ils se relevèrent lorsque le jeune homme, gagnant de l'expérience et des années, fit sentir son influence personnelle. Par

des améliorations, des agrandissemens successifs, par l'absorption de maisons rivales ou plus petites, l'usine devint la plus considérable, en ce genre, de la région. On n'attend pas de moi que je fasse l'histoire de la maison Nettlefold et Chamberlain, et l'on se contentera de savoir qu'en 1874 Joseph Chamberlain se retirait des affaires, ayant passé, par sa propre industrie, de l'aïssance où il était né à l'opulence où nous le voyons.

C'est à vingt-trois ans qu'il essaya ses talens oratoires dans la société de discussion d'Edgbaston. Là aussi les commencemens furent difficiles. A part quelques cas de *nervousness*, tous les Anglais parlent facilement et mal. Pour eux, parler n'est pas un don, encore moins un art : c'est une fonction de la vie publique, aussi nécessaire à la société que la respiration ou la nutrition au corps humain. S'ils se faisaient de l'éloquence l'idée que nous en avons, ils n'ouvriraient jamais la bouche.

J'imagine que M. Chamberlain ne plaça point d'abord très haut son idéal oratoire. Mettre ses idées dans le meilleur jour possible, remuer parfois certains sentimens de l'âme chez ses auditeurs, égayer, çà et là, sa discussion d'une anecdote ou la fleurir d'une citation poétique, il n'en cherchait pas plus, on ne lui en demandait pas davantage. Peu à peu il apprit à penser à la tribune, à trouver à la fois les idées, leur ordre, leur expression, à concevoir une réplique en écoutant les argumens de l'adversaire. De sèche et d'hésitante qu'elle était d'abord, sa parole devint abondante, nourrie, véhémence, mais elle garda une sorte de rudesse populaire ou plutôt un arrière-goût de cette bourgeoisie non-conformiste qui regarde sévèrement les grâces et les élégances païennes d'Oxford et de Cambridge. « Je ne suis pas né, a-t-il dit un jour, je n'ai pas été élevé dans la phraseologie des écoles. » C'est dans son âge mûr qu'il a appris à sourire, et qu'il a découvert en lui une puissante faculté de moquerie oratoire.

Son *credo* politique était celui des radicaux avancés et se composait de deux articles principaux, le suffrage universel qui, avant la réforme électorale de 1867, paraissait aux uns une utopie dangereuse, aux autres un progrès lointain, et l'éducation obligatoire qui commençait à passionner les esprits et sur laquelle les deux grandes sections du parti libéral différaient d'avis. Les whigs acceptaient l'obligation sans la gratuité. Lorsqu'ils furent au pouvoir avec M. Gladstone, de 1869 à 1874, ils firent voter une loi sur l'instruction primaire, dont feu M. Forster était le principal auteur et qui était un bizarre compromis entre les erreurs de la veille et les vérités du lendemain. Elle posait le principe de l'obligation sans le rendre universel ni définitif. Elle créait dans chaque centre de

population un comité scolaire (*School-board*), élu au scrutin secret par les contribuables, et qui avait pour mission non-seulement de subventionner les écoles religieuses déjà existantes, mais de créer, à côté de celles-ci ou à leur défaut, des écoles laïques, destinées à servir d'étalons et accessibles aux anglicans comme aux dissidens, aux wesleyens et aux baptistes, aussi bien qu'aux quakers et aux catholiques. Ces *School-boards* nommaient des inspecteurs chargés de visiter les écoles et de veiller à l'exécution de la loi. L'impôt qui devait subvenir au fonctionnement de ces services était perçu sous la forme d'une rétribution scolaire, directement exigible du père de famille. Loi bâtarde, loi de transition, nécessaire peut-être pour déblayer le terrain et préparer l'avenir dans un pays où, jusque-là, tout avait été abandonné, en matière d'instruction primaire, à l'initiative des individus ou des congrégations.

M. Chamberlain applaudissait, cela va sans dire, au principe général de la loi Forster, mais il en condamnait amèrement les détails. Il ne lui semblait pas possible de proclamer l'obligation sans assurer la gratuité et la laïcité de l'école. « Je ne me reposerai, disait-il, que quand nous serons débarrassés de cette taxe infâme. » Il collectionnait comme autant de documens les cas où le maître d'école et l'inspecteur, voulant imposer le versement de la rétribution scolaire, s'étaient trouvés en présence d'un dénûment absolu. Là, il n'y avait pas un penny à la maison; ailleurs les enfans n'avaient pas mangé depuis deux jours; ailleurs encore, on avait mis en gage les couvertures de laine et les vêtemens les plus essentiels pour acquitter la « taxe infâme. » Une femme disait : « Mon mari est trop pauvre pour payer et trop fier pour s'adresser à la paroisse. Il est capable de se faire sauter la cervelle. » Tous ceux qui se sont occupés des classes indigentes autrement que dans les journaux ou à la tribune savent combien il est malaisé de distinguer la misère authentique de la misère jouée. Parfois, on reconnaît la seconde à ce fait qu'elle est plus éloquente et plus touchante que la première. Toutes ces scènes de douleur qui émouvaient les auditeurs de M. Chamberlain ne se reproduisent-elles pas au passage des différens collecteurs qui recueillent l'*income-tax*, l'impôt des pauvres, et, dans les villes, les taxes municipales? S'arrête-t-on, doit-on s'arrêter devant ces plaintes lamentables, devant cette mise en scène, plus ou moins sincère, de la détresse populaire? Si l'instruction primaire est gratuite, il faudra que quelqu'un en paie les frais. La rétribution scolaire ne disparaîtra que pour renaître sous la forme d'une taxe anonyme, perdue dans la masse générale des impôts, et dont le poids pèsera principalement sur ceux qui n'envoient pas leurs enfans à l'école primaire. En d'autres termes,

le riche paiera pour le pauvre. Cette conclusion n'est pas pour effrayer M. Chamberlain, et c'est sans doute une des raisons qui le rendent partisan de l'impôt progressif sur le revenu.

La question de la laïcité est encore plus délicate. Veuillez remarquer que le problème scolaire est susceptible de solutions très diverses, suivant les différens pays où il se pose. Autant je m'empresse de blâmer les malfaisans et imprudens promoteurs de la sécularisation des écoles françaises, autant j'hésite à condamner M. Chamberlain qui, en Angleterre, s'est voué à la même tâche. Dans un cas, laïcité veut dire la guerre, sourde et mesquine, faite aux croyances de ses adversaires par l'athéisme d'état : dans l'autre, il ne signifie qu'une neutralité officielle qui assure le respect des minorités religieuses, en ouvrant l'école aux croyans de toutes les nuances comme un terrain commun et un lieu de trêve. Là où il ne trouve point un maître de sa religion, laquelle vaudra mieux pour l'enfant d'un catholique romain, l'école du gouvernement où il ne lui sera point parlé de Dieu ou bien l'école du ministre anglican où il lui en sera parlé contrairement à sa foi ? Le bon sens du lecteur répond. Cependant, pour éviter toute méprise sur l'état de l'opinion, je dois ajouter que le clergé des différens cultes n'envisage pas ainsi la loi de l'instruction primaire. En temps d'élections, les évêques catholiques stigmatisent, dans leurs mandemens, M. Chamberlain et ses amis, et, au cours d'une récente encyclique, Léon XIII a confondu dans une même réprobation l'œuvre qui se poursuit en France et celle qui s'achève en Angleterre.

Quoi qu'il en soit, ce fut cette question de l'instruction populaire qui fournit à M. Chamberlain sa première campagne et le fit sortir de l'obscurité. Membre, puis président du comité exécutif de l'éducation, à Birmingham, il était indiqué pour devenir, dès l'origine, membre du *School-board*, et il finit par y avoir la haute main. En 1869, il était conseiller municipal. Enfin, en 1873, il était nommé maire de Birmingham et, réélu les années suivantes, il signalait son règne de trois ans par une véritable transformation de sa patrie adoptive. Je ne dirai pas qu'il a trouvé un Birmingham de briques et qu'il a laissé un Birmingham de marbre. L'idée d'un Birmingham de marbre ferait sourire ceux qui ont habité ou traversé cette ville de boue, de brume, de bruit et de fumée. Mais de l'immense village, bâti sans plan et sans ordre, mal venu comme les enfans qui ont grandi trop vite, dont le centre n'était qu'un labyrinthe de ruelles infâmes, M. Chamberlain a fait une grande ville moderne, avec de larges artères, des monumens publics spacieux, sinon magnifiques. Il a repris des monopoles dont la ville s'était dessaisie, a fait sentir partout l'autorité municipale, énermée et comme affa-

die, réduite à de vaniteuses parades, à un échange de politesses surannées entre quelques *snobs* provinciaux. Il a déployé à la mairie de Birmingham cette décision énergique et rapide qui avait créé et enrichi la maison Nettlefold et Chamberlain. Il a fait vite, et il a fait grand. Il a montré aux gens de Birmingham ce qui plaît au populaire de tous les pays, l'honnête mélange du dictateur et du tribun, qui sait et qui parle, qui veut et qui agit.

De ce jour date l'affection étrange qui unit l'homme et la ville. Elle ne ressemble pas à ces liens fragiles que noue souvent la popularité politique. Parlez de Chamberlain à un homme de Birmingham: son front s'éclaire, son regard brille. Dans le chef-d'œuvre d'Alphonse Daudet, vous rappelez-vous avec quelle familiarité caressante, quel naïf orgueil de mère ou de propriétaire, les électeurs de Roumestan parlent de leur favori? « Notre Numa! » A Birmingham on dit couramment « notre Joey. »

De son côté, M. Chamberlain éprouve pour cette ville où il est né à la vie publique un sentiment de filiale reconnaissance, auquel se mêle un peu de l'attachement superstitieux du joueur pour son fétiche. Une émotion, qui n'a rien de banal, s'empare de lui lorsqu'il se retrouve au milieu de ses amis de Birmingham: « Même quand je ne connais pas tous les noms, dit-il, les figures me sont familières. » Il y a vingt ans qu'il les revoit, à chaque occasion, ces bonnes faces amicales, épanouies, approbatives, passionnément attentives, qui aspirent ses paroles, clignent de l'œil, hochent de la tête, sourient d'avance à ce qu'il va dire et ne lui ont jamais refusé un *hurray*, ni un grognement pour ses adversaires. Quand il se promène dans les rues, « il lui semble qu'il prend conscience de la pensée intime de Birmingham et qu'il s'en pénètre. » Sont-ce là les vaines flagorneries d'un demagogue habile à caresser la foule? Non, car ce sentiment a inspiré la moitié de sa politique. Il croit aux petites patries dans la grande, et il a peut-être raison. Birmingham le connaît comme Athènes connaissait Périclès, comme Florence connaissait Degli Uberti, Gènes Doria, Florence Medicis. Quelle épreuve décisive pour les caractères et les talents que cette vie locale, au cercle rétréci? L'homme qu'on voit passer chaque jour sur la place, dont on connaît tout le passé, dont la vie privée n'a pas de secrets, pourra-t-il longtemps cacher sa tare secrète, sa médiocrité d'âme ou sa faiblesse d'esprit?

J'étais en Angleterre à l'époque où M. Chamberlain n'était encore qu'un grand homme de province. On se moquait de lui, et beaucoup, car il était le premier de son espèce. Les gens du monde colportaient, sur lui, de ces anecdotes où se complait, dans tous les pays du monde, l'ineffable bêtise des salons réactionnaires. Les

reporters et les caricaturistes lui avaient fabriqué, de toutes pièces, une sorte de légende moitié effrayante, moitié grotesque. Birmingham et son Joseph étaient l'objet de *lazzi* sans fin et surtout sans sel. Athée, républicain et partageux, c'est sous ce triple aspect qu'on le montrait aux bourgeois conservateurs. Je ne serais pas étonné d'apprendre que, dans les *manseries* aristocratiques, les sous-nourrices de quelque jeune lord récalcitrant lui aient dit plus d'une fois : « Si Votre Seigneurie continue, je la donnerai à Chamberlain! »

Vers ce temps, — c'était, pour préciser, en novembre 1874. — le prince de Galles annonça sa visite à Birmingham. Qu'allait faire le prétendu *leader* républicain? Fermer au nez du royal visiteur les « portes » de Birmingham? Mais Birmingham, l'heureuse ville, n'a point de portes. Se retirer sous sa tente et protester par son absence? Ou bien organiser un charivari dont il serait le chef d'orchestre et, au passage du Présomptif, enfoncer son chapeau sur ses yeux, avec un : « Vive l'Irlande, monsieur! » qui eût agréablement rappelé d'autres temps et d'autres lieux? Le public s'attendait à quelque solennelle incongruité.

On dira du prince de Galles tout ce qu'on voudra, on ne peut méconnaître un trait charmant de son caractère : la crânerie avec laquelle il marche droit à l'ennemi, c'est-à-dire à l'homme politique, excentrique et rétractaire, qu'il veut apprivoiser. Dans ces moments-là il est vraiment prince. Beaucoup de tact caché sous beaucoup d'aisance. Son abord est si simple! Sa poignée de main si naturelle, si chaude, si engageante! Le regard de son œil bleu indique une si franche et si cordiale curiosité! Les supériorités intellectuelles l'attirent; auprès d'elles, son air amusé et charmé suffirait à inspirer, à mettre en verve : notre Gambetta en a su quelque chose, et, avant lui, Joseph Chamberlain.

De son côté, le maire de Birmingham ne montra ni embarras, ni raideur. Une chose lui rendit son rôle facile, c'est qu'en Angleterre, pays d'aristocratie, on se trouble moins, on s'incline moins bas devant les grands qu'en France, pays démocratique. M. Chamberlain reçut son hôte avec une parfaite convenance, et l'on m'a assuré que le prince eut conscience, ce jour-là, d'avoir serré la main de son futur premier ministre.

II.

Il paraîtra tout simple au lecteur français que les dignités municipales acheminent un homme vers les honneurs parlementaires. Dans notre hiérarchie, en forme pyramidale, un degré mène à l'autre. Mais il n'en va pas ainsi chez nos voisins. Non seulement

les magistratures locales ne conduisent pas à Westminster, mais elles en éloignent. En réalité, le parlement et les conseils municipaux se recrutent dans des classes différentes, le parlement parmi les cadets de famille noble, les grands propriétaires ruraux, les membres du barreau ou de l'église établie, les professeurs des universités, les industriels de premier ordre, les représentans de la banque et du haut négoce; les assemblées municipales parmi les marchands de biens, les maîtres d'école, les négocians au détail et les médecins. Les conseils généraux (*county-councils*), qui datent d'un an à peine et qui sont, pour ainsi dire, la création de M. Chamberlain, amèneront la formation d'un personnel mixte. Les politiciens de Westminster et les politiciens locaux s'y croiseront, si je puis dire, et produiront, dans tout le corps social, une circulation plus active et plus libre de la vie politique. Mais, il y a quinze ans, rien n'était venu combler l'abîme entre les deux classes que j'ai indiquées. Les mairies de province étaient des impasses; elles n'avaient d'autre utilité que de procurer, de temps à autre, à un vieil épicier le plaisir de porter la santé de la reine dans un banquet et d'être appelé *Your Worship* par ses cliens.

M. Chamberlain, en se présentant au parlement, tentait donc une sorte de révolution non contre les lois, mais contre les mœurs. Tout d'abord, il ne réussit pas : il semble que ce soit la destinée de cet homme d'état de commencer toujours par l'échec et de finir par le succès. A Sheffield, où il se porta en 1874, il avait pour concurrent un vieux comique parlementaire appelé Ræbuck. Tory radical à une époque où ce n'était pas la mode, M. Ræbuck était toujours seul de son opinion et eût immédiatement cessé d'en être si quelqu'un s'était avisé de la partager. Bonhomme, mais caustique, il avait effarouché de ses audaces inoffensives deux générations de députés. Bien qu'un peu momifié en 1874, les électeurs de Sheffield y tenaient encore et ne voulurent pas du grand homme que leur prêtait Birmingham. Mais, en 1876, une vacance s'étant produite dans sa ville même, M. Chamberlain fut envoyé à Westminster par ses compatriotes d'adoption. Le parlement où il entra est ce parlement de Disraëli que j'ai décrit l'an dernier à propos de lord Randolph Churchill. Car le petit-fils de Marlborough faisait ses débuts dans la vie parlementaire en même temps que le manufacturier de Birmingham, seulement l'un avait vingt-six ans, l'autre quarante.

A Westminster, M. Chamberlain commença par se taire. D'abord ce grand parlement, où ont retenti des voix si éloquentes, où se discutent de si vastes intérêts, impose à un nouveau-venu. Là-bas, on était tout, ici, rien : du moins, rien qu'une monade parlemen-

taire, isolée et sans attraction. On entre et on sort inaperçu, on a quelque peine à se faire connaître des *messengers* qui gardent la porte et distribuent les lettres. Il faut s'initier peu à peu au règlement, qui n'est écrit nulle part, et faire une connaissance sommaire avec ces *Standing orders*, dont quelques-uns remontent plus loin que le règne d'Édouard 1^{er}, et qui n'ont jamais été réunis, si ce n'est dans la tête du vénérable Erskine May, aujourd'hui défunt. Il faut se familiariser avec le couloir des *oui* et le couloir des *non*, s'habituer à saluer le *Speaker* en entrant et en sortant; savoir, à point nommé, à quel moment il convient d'ôter son chapeau et en quelle circonstance il est prescrit de le remettre; s'étudier à ne jamais passer entre le fauteuil présidentiel et l'orateur; s'efforcer à « saisir le regard du *Speaker*, » puisque c'est la seule manière de demander la parole; apprendre par cœur la liste des circonscriptions et la profession de ses six cent soixante-dix collègues, car il est interdit, à la chambre, de les appeler par leur nom, et, en les désignant par le lieu qu'ils représentent, il ne faut pas oublier de donner l'épithète de *learned* aux professeurs et aux gens de loi, de *reverend* aux ministres et de *gallant* aux officiers, sans oublier le *Right honourable* des membres du conseil privé, ni l'*honourable*, sans épithète, des fils de barons et de vicomtes et la « seigneurie » qu'on accorde, par politesse, aux fils de ducs et de marquis. Surtout, il faut bien connaître la fameuse ligne rouge au-delà de laquelle un orateur doit se garder de marcher dans le feu de l'improvisation : tout le monde sait, en effet, que, cette ligne rouge franchie, la Constitution est en péril et le lion britannique n'a plus qu'à se voiler la face avec sa crinière.

Quand M. Chamberlain sut toutes ces belles choses, il parla. Dans son *Journal de deux parlemens*, M. Lucy veut que ce début ait eu lieu en février 1877, à propos d'une loi sur les prisons. Mais M. Skottowe, auteur d'une biographie digne de foi et en quelque sorte autorisée, rétablit la vérité. C'est le 4 août 1876 que M. Chamberlain prononça son *maiden speech* sur le bill de lord Sandon, relatif à l'instruction populaire.

Parfaitement froid, poli, correct, maître de lui-même, sans un éclat de voix, sans un geste, il prit un plaisir intime à désappointer ceux qui s'attendaient, ou feignaient de s'attendre, à une éruption de volcan ou à une explosion de dynamite. « Après tout, il est très bien, Chamberlain; c'est un gentleman, vous savez! » Une chose stupéfiait : son air d'extrême jeunesse. A quelques pas, on ne lui eût pas donné plus de vingt-cinq ou trente ans. Sa taille mince, la rapidité juvénile de ses mouvemens, l'élégance presque recherchée de ses vêtemens, la fleur de prix qui ornait sa bou-

tonnière, tout aidait à l'illusion. On ne peut dire qu'il soit beau : ses traits, pris à part, ne sont pas réguliers ni d'une proportion qui flatte l'œil, mais l'ensemble attire par une belle expression d'audace réfléchie, de vigueur calme, d'autorité intelligente. Le menton est plein et fort, le front large, carré, aplani ; on sent qu'un ordre peut et doit tomber de cette bouche ferme, aux contours arrêtés : on devine qu'il sera bref, clair, précis. Point de moustaches pour nous dérober les mille plissemens qui se creusent ou se comblent autour des lèvres, suivant le jeu des émotions de l'orateur. La face, rasée, sauf deux minces favoris, qui ont disparu récemment, se livre franchement tout entière. Elle ne grimace pas comme celle d'un mime, mais, par le sérieux, l'intensité de l'expression générale, elle impose à l'auditeur un sérieux égal, une intensité correspondante de l'attention. Les cheveux sont noirs, coupés assez court, rejetés en arrière ; les yeux, d'un bleu d'acier, assez voisins l'un de l'autre, ont une pointe qui, par momens, en rend le regard difficile à soutenir. Pourtant M. Chamberlain est myope, et fait usage, pour aider sa vue, d'un carré de verre fiché sous l'arcade sourcilière par un effort qui, à la longue, a creusé une ride entre les yeux. Ce monocle ne ressemble guère au lorgnon fantaisiste avec lequel jouait Disraëli et qui se retrouvait invariablement dans son dos, où les collègues complaisans du second gradin s'empressaient à le ressaisir. Le monocle de M. Chamberlain est un monocle utilitaire, toujours à son poste quand on a besoin de lui. Ses chutes périodiques amènent un changement immédiat dans la physionomie de celui qui le porte, surtout quand il écoute. La tension des muscles s'efface, le sourire, imperceptiblement ironique, devient vague ; le regard se brouille et se voile, l'œil se referme à demi. L'intérêt qui s'attachait aux choses voisines se reporte sur une pensée intérieure ou lointaine ; on sent confusément, derrière l'homme d'action et d'autorité, une autre nature, affective, rêveuse, indéterminée. Sans cette duplicité du moi, M. Chamberlain serait-il un véritable Anglais ?

J'ai dit qu'il parlait sans remuer les bras, le corps presque immobile. Point de tics, point de mouvemens spasmodiques et involontaires. L'articulation est facile et distincte ; la voix bonne, agréablement timbrée. S'il s'agit de remplir de grands vaisseaux, comme l'immense salle du *Town-hall*, à Birmingham, elle monte, s'élève peu à peu, atteint des sonorités de clairon qui donnent à ses péroraisons, malgré la virile sobriété des mots, je ne sais quelle entraînante et héroïque vibration.

On devinait dans lord Randolph Churchill, à ses débuts, l'aplomb de l'enfant gâté, qui se met à l'aise et lâche la bride à son inspira-

tion. M. Chamberlain montrait, en tout, la circonspection de l'homme mûr qui se sent épié, surveillé par tous les regards, et qui s'avance au milieu de ses ennemis, armé de prudence et cuirassé de sang-froid. Un seul jour, on l'a vu en colère.

C'était au temps où lord Hartington était censé diriger le parti libéral. Il s'agissait de l'abolition du fouet. La modération somnolente du noble *leader* fit perdre patience à l'orateur radical. Au cours d'une vigoureuse improvisation, il désigna le marquis de Hartington comme « l'ancien chef du parti libéral. » Rien de plus, mais c'était assez. Il y avait dans ce seul mot une révolte, comme il y avait une punition dans le *Quirites* du général romain. Ce jour-là, le calme de lord Hartington fut à la hauteur de la violence de M. Chamberlain. Aujourd'hui, ils marchent la main dans la main. M. Chamberlain va faire le boniment devant les électeurs du marquis, et le marquis écrit à l'orateur de Birmingham des lettres approbatives qui commencent par : *my dear Chamberlain*. Quel politicien se rappelle une insulte vieille de dix ans?

En 1876 et en 1877, nous voyons M. Chamberlain occupé surtout de la question des *public-houses*. Il faut un certain courage à un homme politique pour rompre en visière aux cabaretiers, surtout dans un pays où l'ivrognerie a été longtemps un des principaux facteurs électoraux. Tout le monde sait, en Angleterre, qu'une des causes de la chute de M. Gladstone a été le bill de son ministre Bruce (lord Aberdare) qui a fait passer aux mains des magistrats le pouvoir d'accorder ou de refuser les licences, c'est-à-dire d'ouvrir ou de fermer les cabarets. Chez nos voisins, le marchand de *spirits* est naturellement réactionnaire, comme, de notre côté de la Manche, le marchand de vin est, non moins naturellement, un radical avancé. La liberté à outrance fait les affaires de celui-ci; pour celui-là, il s'agit de conserver un monopole. Mais, en 1874, l'influence des *licensed victuallers*, de molle et d'incertaine qu'elle avait été, devint soudain énergique et décisive. Ils se tournèrent comme un seul homme contre ceux qui avaient tenté de limiter et de moraliser leur industrie. Ce sont les cabaretiers qui ont ramené au pouvoir le plus lettré, le plus aristocratique, le plus dédaigneux des Anglais, et on donnait au parlement de Disraeli le surnom significatif de « parlement de la bière. » Donc, avec sa perspicacité ordinaire, en attaquant la question des *public-houses*, M. Chamberlain frappait au point vulnérable, au point vital. Il déchirait en deux ce parti qui s'appuie d'une part sur les *clergymen*, de l'autre sur les marchands de bière, et qui ne peut vivre sans les uns ou sans les autres. L'Ivrognerie bénie par la Religion, quel plus beau sujet d'allégorie... pour le *Punch*!

Sur ce terrain, si bien choisi par M. Chamberlain, deux radicaux l'avaient précédé, un libéral l'y suivit. M. Cowen réclamait la création d'un *licensing board*, assemblée élective, spécialement chargée de donner ou de refuser les permissions de débit. Sir Wilfrid Lawson reproduisait d'année en année, avec un certain bruit, son *Permissive bill* qui devait autoriser chaque ville ou chaque paroisse, après une consultation solennelle et directe des contribuables, à permettre ou à proscrire d'une façon absolue la vente au détail des boissons enivrantes. En face de ce terrible champion de la sobriété, se montra M. Lowe, l'ancien chancelier de l'échiquier sous Gladstone, qui, depuis, est allé s'éteindre à la chambre des lords comme une fusée dans un étang, mais qui alors mettait au service de ses paradoxes une malice bourrue, une raison subtile et des connaissances infinies. Selon lui, le seul moyen d'en finir avec l'ivrognerie, c'était... de multiplier les cabarets et de donner toute liberté aux cabaretiers. Il prouvait son dire avec l'aide de la statistique, personne complaisante, qui a des chiffres au service de tous ceux qui lui en demandent. C'était justement dans les villes où il y avait le moins de débits de boissons qu'on avait arrêté le plus de gens ivres. D'où, par induction, cette loi comique : le nombre des ivrognes est en raison inverse de celui des marchands de vin.

M. Chamberlain prit place dans une position moyenne, à égale distance de tous ces exagérés. Le *licensing board* de M. Cowen avait le défaut d'ajouter un nouveau corps électif à ces assemblées locales déjà trop nombreuses. Le *Permissive bill* ruinait les débiteurs sans leur offrir aucune compensation. Là où les contribuables l'auraient repoussé, le mal subsisterait dans toute sa force ; là où il serait adopté et mis en vigueur, comme toutes les lois draconiennes, il ferait naître la fraude et la contrebande. Quant aux fantaisies de M. Lowe, M. Chamberlain, avec tout le public, s'en égayait. Que proposait-il donc ? Le système de Gothembourg.

Vous rappelez-vous le système de Gothembourg, qui a failli devenir une légende, un des « contes de ma mère l'Oye » de l'économie politique, tout comme ces fameux « pionniers de Rochdale » dont on nous a rebattu les oreilles quand nous étions de pauvres petits jeunes gens sans expérience, sans défense contre la statistique ? Dans la ville maritime et commerçante de Gothembourg, en Suède, une compagnie s'est formée en 1865 pour racheter et exploiter les cabarets au profit de la commune. M. Chamberlain, avec son ami et collègue Jesse Collings, se rendit en Suède pendant l'automne de 1876, visita les débits de boissons de Gothembourg, interrogea les gérans de ces maisons, le surintendant de police et

les notables. Ce voyage eut pour résultat un article de la *Fortnightly Review*, où M. Chamberlain racontait son enquête avec une parfaite sincérité (1), et une proposition de loi, déposée sur la table du parlement en mars 1877. Ce bill donnait aux villes le pouvoir de racheter les *licenses* et de les exploiter directement, comme le service de l'eau et du gaz, si elles y étaient autorisées par la majorité des *ratepayers*. « Quoi! dit-on à M. Chamberlain, vous voulez que la commune se fasse marchande de bière et marchande de vin? » — « Pourquoi pas? répliqua-t-il. On reprochait, un jour, au révérend Spurgeon ses excentricités de parole. Savez-vous ce qu'il répondit? Je prêcherais la tête en bas et les pieds en l'air si je croyais, dans cette posture, ramener plus d'âmes à Dieu. — Moi, messieurs, continuait M. Chamberlain, je mettrais un tablier et j'irais servir au comptoir, si j'espérais, par ce moyen, réduire de quelques cas le nombre des ivrognes, à Birmingham. » La curiosité de voir M. Chamberlain dans le costume et dans les fonctions de sommelier du peuple ne prévalut pas sur les idées de la majorité. La proposition n'eut aucun succès. Ces formes plebiscitaires, cet empiètement sur le terrain de l'industrie privée, ce monopole créé en faveur de la commune, tout cela effarouchait le parlement. Il ne paraissait pas moral d'inscrire l'ivrognerie, restreinte, mais conservée et en quelque sorte légalisée, comme une recette régulière du budget municipal. Depuis, le mal s'est atténué, non par la mise en pratique de quelque expérience législative, mais par l'effort patient et continu des apôtres du peuple, des femmes et des dislérens clergés. Ces influences morales qui sont sans cesse à l'œuvre, mais qui n'ont point de place dans les belles colonnes verticales et horizontales des tableaux statistiques, sont, après tout, les plus puissantes. Je donnerais tous les *Permissive bills* et tous les systèmes de Gothembourg pour un seul père Matthews qui fait sangloter les coupables et leur arrache un serment trempé de larmes.

M. Chamberlain ne s'était pas borné à visiter les cabarets de Gothembourg. De Stockholm il était remonté en steamer jusqu'au fond du golfe de Bothnie et s'était enfoncé jusqu'aux confins de la Laponie suédoise. Dans le récit que publia la *Fortnightly Review*, je vois reparaitre, à chaque ligne, l'administrateur, le réformateur populaire qui examine l'état des routes, pèse les truites, mesure de l'œil le diamètre des arbres et s'inquiète du mode d'exploitation des bois et des cours d'eau, qui se penche curieusement sur le pot-au-feu perpétuel du Lapon où vient tomber tour à tour tout ce qui

(1) *Fortnightly Review*, 1^{er} décembre 1876. Voir aussi les nos du 1^{er} mai 1876 et du 1^{er} février 1877.

peut se cuire et se manger. Mais il cherche aussi à deviner ce qui se passe dans les petites maisons de bois et surtout dans l'âme des colons qui les habitent pendant la nuit froide de ce long hiver. Le charme, à la fois sauvage et solennel, de ces solitudes, placées hors des voies de la civilisation, le silence de ces forêts primitives, si étrange et si doux à une oreille encore remplie des rumeurs de Londres et de Birmingham, éveillent en lui des impressions nouvelles, et il les rend, bien qu'avec la sécheresse d'une plume un peu novice.

Il a fait beaucoup de voyages semblables, toujours en compagnie de M. Jesse Collings. On les a vus en Allemagne, en Suisse, en Espagne. Un jour, à Malaga, voulant se rendre par mer à Gibraltar, ils prirent passage à bord d'un petit caboteur. Le capitaine avait cédé son lit à M. Collings : « Quant à ce garçon, dit-il en désignant le grand orateur, il s'arrangera du sofa. » M. Chamberlain « s'arrangea du sofa, » comme d'un hommage rendu à ce que Justin Mac-Carthy appelle son « éternelle jeunesse. »

Le train du samedi emportait chaque semaine M. Chamberlain qui allait se reposer de ses fatigues parlementaires dans le paisible cercle de la famille. Nous pouvons le suivre dans sa belle et opulente résidence, dans ce cabinet de chêne et de cuir vert, où les biographes et les *reporters* s'efforcent, sans succès, de trouver quelque chose à décrire. Les *débats parlementaires* de Hansard remplissent la bibliothèque, avec d'innombrables volumes de références, de politique, d'histoire, d'économie sociale. Beaucoup de romans français, mais ne vous hâtez pas de triompher : la plupart ne sont pas coupés.

M. Chamberlain a deux passions, les enfans et les fleurs. Ce dernier goût, poussé très loin, lui a valu beaucoup de moqueries et beaucoup d'attaques. Dans un pamphlet de M. Marriott, un collègue et un ennemi, il est dit que le prix consacré à l'entretien de ses serres « ferait vivre bien des familles pauvres. » M. Lucy raconte, à ce sujet, l'anecdote suivante. C'était à Paris, sur le quai aux fleurs. M. Chamberlain aperçoit un spécimen rare d'orchidée. « Combien ? » — « Cinq cents francs, monsieur : c'est le seul de cette espèce qui existe en France. » — « Voici les cinq cents francs. » M. Chamberlain prend la fleur, la déchire, en foule aux pieds les débris et s'écrie : « Je l'ai dans ma collection, mais je ne veux pas qu'un autre que moi, un Français, en possède une semblable ! »

Si l'histoire est vraie, Chamberlain le collectionneur d'orchidées est un homme différent de Chamberlain le démocrate. L'un déteste la France et l'autre l'aime ; l'un veut répandre partout la vérité et le bien-être, et l'autre veut monopoliser les belles choses ; l'un est

un raisonneur et l'autre un passionné. Mais ne nous mettons pas en frais d'antithèses : il est probable que l'histoire est fautive.

III.

Les élections générales de 1880 ramenèrent les libéraux au pouvoir. M. Gladstone fit la part des radicaux, et personne ne la trouva exorbitante. Sir Charles Dilke reçut la sous-secrétairerie d'état aux affaires étrangères, où il allait déployer les plus rares talens. On offrit à M. Chamberlain une simple place dans le ministère, il réclama un siège dans le cabinet. « On céda, car il était moins à craindre dedans que dehors, » nous assure M. Marriott dans la brochure que j'ai citée, et où il amalgame, dans un plaisant désordre, les théories économiques, les préjugés de classe, les critiques personnelles et les « potins » de couloir, où il accuse à la fois M. Chamberlain de saper la monarchie et de trop aimer les orchidées. Est-il vrai que M. Gladstone ait fait entrer M. Chamberlain dans le cabinet, pour l'annuler, à peu près comme M. Jules Ferry, au 4 septembre, escamota M. Rochefort en le précipitant dans la salle où se tenait le gouvernement ? Le cas est, à coup sûr, bien différent. M. Rochefort était aussi dangereux qu'il était nul. M. Chamberlain était difficile à conduire, mais capable de faire beaucoup de bien. M. Gladstone le savait, car il peut apprécier les hommes et il n'a jamais eu peur des radicaux. Il ne me démentira pas si j'affirme que son aile droite lui a donné, dans son long commandement, plus de tracasseries que l'aile gauche.

Quant aux sentimens de Joseph Chamberlain pour son chef, les chercherai-je, avec le même M. Marriott, dans des articles de la *Fortnightly Review* qui remontent à 1873 et à 1874 ? Dans ces articles, M. Chamberlain accusait le premier ministre de faiblesse, de pusillanimité, d'égoïsme ; il le traitait de « leader sans programme, d'homme d'état sans principes. » C'était au moment où M. Gladstone venait d'accomplir des merveilles, vers la fin de ce grand et mémorable ministère qui marquera dans l'histoire d'Angleterre plus que la révolution de 1688. Je serais porté à blâmer les expressions de M. Chamberlain, si je ne me rappelais avec quelle ingratitude et quelle injustice parlaient alors du *grand old man* ses lieutenans favoris. J'étais au *Reform-Club* le jour où on le déposa en quelque sorte : les paroles les plus sévères du publiciste de la *Fortnightly Review* étaient des douceurs, comparées à ce que j'entendis sur l'escalier de la bibliothèque et dans l'*atrium* du

Club. Retournant un mot célèbre, j'en appellerai de Chamberlain à jeun à Chamberlain rassasié, c'est-à-dire du tribun ambitieux, encore vierge d'honneurs publics, au ministre rassis et agissant. Or voici comment il parlait de son *leader* en 1885. Il sera, disait-il, « lorsqu'il paraîtra devant la postérité, moins grand par son éloquence extraordinaire, son habileté politique, son énergique volonté et sa puissance créatrice que par son caractère personnel et par l'élévation morale qu'il a introduite dans la politique. » Voilà de belles paroles : je les cite avec joie. Elles définissent bien M. Gladstone et elles font connaître M. Chamberlain. Car nous nous peignons par le bien que nous disons de nos maîtres et par le blâme que nous infligeons à nos adversaires ; nous indiquons clairement par là et ce que nous croyons être, et ce que nous voulons n'être pas.

Mais enfin, voici M. Chamberlain ministre du commerce sous le nom de président du *Board of Trade*. Étudions-le dans ce nouveau rôle. Il faut l'isoler de l'action générale du cabinet, où il a peu de part. Le ministère est d'abord occupé à liquider la politique funeste de ses prédécesseurs, en attendant qu'il puisse commettre des fautes pour son propre compte. Et il n'y manque pas. La tragédie égyptienne se déroule : le bombardement d'Alexandrie, Tell-el-Kébir, la perte du Soudan et l'aventure lamentable de Gordon. Sur ce sujet, tous les politiciens anglais, sans distinction de parti, ont prononcé, à leur heure, la même phrase : « Nous nous retirerons de l'Égypte dès que nous le pourrons. » Toute la politique anglaise tient dans cette phrase, que je ne qualifierai pas très cruellement en la taxant de demi-sincérité. M. Chamberlain l'a répétée comme les autres. Glissons sur ce point : nous y trouverions peut-être de bonnes raisons pour nous frapper la poitrine. Glissons aussi sur la question des tarifs. Elle est trop controversée et, en même temps, trop vitale pour être traitée ici sans une compétence et une autorité particulières. Je dirai simplement qu'il n'a pas dépendu de M. Chamberlain de maintenir les traités de 1860. Lorsqu'il s'est trouvé, dans le parlement, en présence d'un parti protectionniste renaissant et chaque jour plus audacieux, il a repoussé tant qu'il a pu l'idée des représailles économiques, plus nuisibles, parfois, à celui qui les exerce qu'à celui qui les subit.

M. Chamberlain a fait voter deux lois, l'une sur les brevets (*patent law*), l'autre sur les faillites (*bankruptcy law*). La première loi laisse la durée du brevet d'invention fixée à quatorze ans, mais en réduit le coût de 177 livres sterling à 154. Une concession plus importante fait descendre de 10 livres à 4 livres le prix du brevet provisoire valable pour quatre ans. De ces quatre livres, une seule

est exigible immédiatement. De sorte que, pour vingt-cinq francs, tout inventeur peut, sous la protection de l'état, commencer l'exploitation de son idée et la conquête des millions. La loi sur les faillites a plus d'envergure. Elle pose, ou plutôt elle rétablit un principe que la loi précédente avait renversé. En effet, en 1869, après une longue enquête, le parlement avait cru devoir donner aux créanciers et aux débiteurs le droit de s'entendre directement. Quatorze années d'expérience avaient démontré les inconvéniens du nouveau système et surtout l'abus des *proxies* (votes par écrit des créanciers absens) (1). La loi Chamberlain n'a pas fait revivre l'ancienne bureaucratie oppressive et tracassière, mais elle a créé, entre les débiteurs et les créanciers, des intermédiaires indispensables, sur un plan analogue à celui de nos institutions françaises. Leur autorité n'est, d'ailleurs, qu'arbitrale et reste soumise au contrôle supérieur du *Board of Trade*.

En somme, de ces deux lois auxquelles M. Chamberlain a attaché son nom, l'une perfectionne ce qui est, l'autre est un retour intelligent au passé. Quoi de moins révolutionnaire ?

Bien autrement important était l'*Acte sur la marine marchande*, si les préjugés et les passions avaient permis à M. Chamberlain de le mener à bonne fin.

Deux mots d'explication sont nécessaires pour faire connaître les origines de la question et les termes où se posait le problème.

Lorsqu'un navire devient, par sa vétusté et son délabrement, impropre au service, l'armateur auquel il appartient n'a que deux partis à prendre. Dépecer ce navire et le débiter comme bois à brûler : dans ce cas, le capital initial est perdu. Ou bien l'envoyer à la mer jusqu'à ce qu'un gros temps en disjoigne les planches et envoie au fond de l'eau l'équipage et la cargaison : dans ce cas, le capital est sauvé. Ce n'est pas assez dire. Un naufrage est une bonne affaire, un coup de fortune, grâce aux lois qui permettent d'assurer un navire et son chargement au delà de leur valeur. On a ri de la formule cynique : « Enfin, nous avons fait faillite ! » Que de larmes a coûtées cette autre formule, effrontément tragique, qui pourrait être celle des armateurs anglais : « Enfin, nous avons fait naufrage ! »

Certes, tous les armateurs ne sont pas coupables de ces affreux calculs, car ils seraient pires que ces misérables, qui, au moyen âge, allumaient des feux pour conduire les vaisseaux sur les récifs, dans l'espoir de recueillir les épaves, et « la corde, comme l'a dit

(1) Voir Gotobed, *Remarks on Mr Chamberlain's bankruptcy act*. London, 1882; Macmillan.

M. Chamberlain, serait trop bonne pour eux. » Mais tous profitent de ce scandaleux état de choses.

En 1875, un membre du parlement, nommé Plimsoll, entreprit de dénoncer cet abus. Seul, sans autre appui que sa rude parole, il alla à travers le pays, dénonçant les coupables, soulevant les colères, organisant le pétitionnement et les protestations : partout la conscience publique lui répondit. Un jour, dans le parlement, il s'oublia jusqu'à nommer, jusqu'à menacer des collègues... Le *Speaker* intervint, lui commanda de se rétracter. Il refusa, et sortit, l'œil fulgurant, blême d'une rage d'honnête homme, pareil à un prophète de l'ancienne loi qui vient de défier un roi d'Assyrie.

Puis, il réfléchit. A quelques soirs de là, Plimsoll, repentant, parut à la barre et s'humilia. J'assistais à cette scène et je ne l'oublierai pas. Mon sang se soulevait en voyant à leurs bancs, dans la joie du triomphe, ces hommes que tant de naufrages avaient enrichis. Je songeais à ces cadavres immobiles dans l'obscur profondeur des eaux, à ces veuves sans foyer et sans pain, à ces jeunes filles errantes, le soir, sous le vent et la neige, dans les ruelles douteuses de Liverpool et de Newcastle!... Et je m'indignais de cette rétractation comme d'une lâcheté... Tout à coup, je compris que le pauvre Plimsoll ne demandait point pardon à ces assassins, mais au parlement, insulté dans la personne de quelques-uns de ses membres, au parlement, incarnation suprême de la puissance populaire, source sacrée des lois, principe de toute autorité, image vivante de la patrie! Je compris tout cela, et en un instant, mon émotion changea de nature. Par un revirement soudain, la colère était devenue du respect. Jamais le peuple anglais ne m'avait paru si grand.

L'agitation Plimsoll n'aboutit à aucun résultat pratique. Le gouvernement promit d'étudier la question, « de faire quelque chose : » on s'en tint là. M. Chamberlain, une fois au ministère, reprit en main la cause des marins. Il essaya de séparer les armateurs honnêtes des coquins, et ne put y réussir. Il obtint des aveux utiles, mais point de concours. Alors il connut la vérité de ce mot de Napoléon III à Cobden : « Les intérêts sont disciplinés et marchent comme des régimens ; les grandes idées de justice et d'humanité n'ont pour elle que des individus isolés et l'âme des foules. » En effet, les armateurs se levèrent tous ensemble contre l'ennemi. Très audacieusement, ils prirent l'offensive et vinrent se plaindre des excès du droit de visite, exercé par les inspecteurs du *Board of Trade* à bord des navires en partance. Peut-être croyaient-ils intimider le ministre. C'était mal connaître M. Chamberlain. Il les reçut, les écouta poliment, mais froidement, leur fit entendre de

nobles et sévères paroles, accueillies par un silence maussade. Après de longues et patientes études, il proposa un projet de loi au parlement et, en réclamant la seconde lecture, parla longuement dans les communes.

Les discours « de mylord Carteret et du chevalier Wyndham » faisaient songer Voltaire aux beaux jours de Rome et d'Athènes. De notre temps, il n'eût pas refusé son admiration à cette belle harangue de M. Chamberlain. Ce n'est pas que la forme en soit achevée, ni qu'elle fasse appel aux émotions de l'âme, comme on pouvait l'attendre d'un orateur ordinaire en un tel sujet. Le mérite de ce discours est d'avoir écarté les personnalités et les violences, d'avoir dédaigné la sentimentalité vulgaire, d'avoir, en un mot, traité cette loi d'humanité comme une loi d'affaires. « Je sais, dit-il, qu'il n'y a pas de plus puissant mobile que l'intérêt : c'est pourquoi je trouve mauvaise une législation qui place l'intérêt en contradiction avec l'humanité, et je veux essayer de mettre l'égoïsme du côté du bien. » Parole indulgente et profonde qui donne toute la philosophie du discours.

Si j'avais encore l'honneur d'être professeur de rhétorique, j'aimerais à expliquer et à commenter ce discours devant des jeunes gens, tout autant et mieux que la Milonienne et le *Pro calio*. Je le ramènerais à un syllogisme ou plutôt à un sorite, c'est-à-dire à une succession de syllogismes. J'y ferais admirer, non les beautés littéraires ou les grâces académiques de l'expression, mais l'enchaînement, la progression, ces milliers de faits rangés à leur place, ces objections réfutées en leur temps, ce crescendo formidable de faits, de preuves et de raisons. Le temps n'a point passé sur cette harangue comme sur celles de l'antiquité. Il n'a point répandu sur elle ce prestige de la vétusté, cette « patine » des vieux ors et des vieux marbres, si chère aux amateurs, cette tranquille beauté classique des choses qu'on ne discute plus. Mais à tous ceux qui veulent bien se résoudre à admirer leur temps, je l'offre comme un modèle de la nouvelle éloquence qui convient à un âge de démocratie et d'affaires, où les questions de sentiment prennent un caractère d'utilité publique. Je sais que bien des gens voudraient bannir entièrement l'éloquence des parlemens. Mais qu'ils y prennent garde : le jour où ils en auront chassé la bonne rhétorique, c'est la mauvaise qui se glissera en sa place, cette fausse rhétorique, dont William Hamilton, pour s'amuser et se venger, a posé les principes, et que M. Joseph Reinach nous a fait connaître avec tant de malice et d'à-propos. La dialectique de l'erreur serait, encore une fois, pratiquée, sinon professée; ce serait un talent d'être obscur, un art d'être ennuyeux et plat avec préméditation,

d'étouffer les bonnes raisons sous les mauvaises, de noyer une goutte de bon sens dans un torrent de sophismes. Jamais une grande pensée, une émotion généreuse ne traverserait cette atmosphère raréfiée et appauvrie, des intérêts chétifs et des passions naines. Le public, dont l'encouragement et le contrôle sont si nécessaires, se dégoûterait de suivre ces arides débats et cesserait de voir clair dans ses affaires. Comme les actionnaires de certaines compagnies, il apprendrait que tout va mal, le matin même de la catastrophe, juste à temps pour assister à sa ruine.

M. Chamberlain, dans ce grand discours, aboutissait à cette conclusion pratique : il fallait remanier les lois relatives à l'assurance maritime de telle sorte qu'un naufrage ne pût jamais être un gain pour le propriétaire, et il fallait étendre aux armateurs les stipulations de la loi sur la responsabilité des patrons. On aura peine à croire et on a honte d'écrire que ces conclusions, si fortement motivées, ne furent pas agréées du parlement. Il se trouva une majorité d'honnêtes gens pour couvrir les agissements de quelques coquins. Sentant le nombre contre lui, M. Chamberlain dut retirer la loi. On enterra la question décevantement en la confiant à une commission parlementaire, chargée de faire pousser un rapport sur sa tombe au printemps suivant. Les « naufrageurs » continuent à tenir un rang distingué dans la société anglaise. J'ai pu suivre la carrière de l'un d'eux, que M. Chamberlain a nommé en toutes lettres. C'est un homme né sous une bonne étoile : il a, en peu d'années, perdu onze bateaux sur douze. Sa fortune est faite de ces ruines et de ces deuils. On le salue, on lui serre la main, on vante sa charité, et la petite ville où il habite reçoit ses dons avec une abjecte reconnaissance.

Après ce revers, M. Chamberlain avait voulu quitter le cabinet ; le premier ministre réussit à le garder auprès de lui. Mais le *leader* radical, plein de déférence pour son chef et de ménagemens pour ses collègues, à la table du conseil et dans l'enceinte parlementaire, donnait à sa pensée un libre essor lorsqu'il se retrouvait devant les électeurs. Sa parole, autrefois agressive et froidement violente, presque haineuse, avait pris de l'ampleur et de la sérénité ; mais ses idées, à part le progrès qu'apportent la maturité de l'âge et l'expérience du pouvoir, n'étaient pas sensiblement différentes de celles que soutenait le jeune Chamberlain dans le club d'Edgbaston.

Entre le parti tory qui représentait le principe monarchique et le parti whig qui personnifiait l'Angleterre aristocratique, quel était donc le défenseur des intérêts du peuple, si ce n'est le parti radical ? « La politique était la science du bonheur social, comme

l'économie politique, sa demi-sœur, est la science de la richesse sociale. Jusqu'à ce jour n'avait-on pas sacrifié constamment la première à la seconde, fait consister le progrès dans l'accroissement du chiffre total de la fortune publique et non dans l'amélioration du sort des individus? La prospérité de l'Angleterre augmentait chaque jour, et chaque jour augmentait, dans un même rapport, la détresse des classes qui sont les ouvrières de cette prospérité. Était-ce logique? Était-ce juste? Cela pouvait-il durer? »

Ainsi Birmingham se posait comme l'antagoniste de Manchester; la démocratie humanitaire s'affirmait à l'encontre de l'utilitarisme bourgeois.

Tout d'abord il fallait faire entrer dans la cité ces millions de laborieux parias, leur donner une place et une voix dans l'État : « Une minorité de la population, disait M. Chamberlain, possède le droit de suffrage; grâce à la répartition vicieuse des circonscriptions électorales, une minorité parmi la minorité, — un cinquième environ, — crée la majorité de la chambre des communes. Et quand cette minorité dans la minorité a réussi à faire passer une mesure utile dans les communes, vient une minorité imperceptible, infinitésimale, que personne n'a élue, qui ne représente personne et qu'on appelle la chambre des lords. Elle met son veto, et la mesure proposée et votée tombe dans le néant. » Voilà la meilleure définition que je connaisse de l'oligarchie anglaise, telle qu'elle existait encore il y a quatre ans : c'est le gouvernement des minorités. La voilà, en quelques traits énergiques, cette constitution tant vantée vers laquelle, pendant un siècle et demi, de Voltaire à Tocqueville et à Montalembert, nous avons poussé des soupirs de convoitise!

Mais déjà les deux partis s'étaient presque mis d'accord pour opérer la grande et double réforme : l'extension du droit électoral, presque équivalente à l'établissement du suffrage universel et le remaniement des circonscriptions d'après le chiffre de la population. Restait à réformer le parlement lui-même. Il ne suffisait pas de définir et de fortifier l'autorité du président, d'introduire l'ordre dans les débats et d'en simplifier la forme, de mettre le parlement à l'abri d'une poignée d'obstructionnistes qui troublaient ses délibérations. Il fallait, par une décentralisation vigoureuse, saigner le parlement qui mourait de pléthore, transporter la besogne dont il était encombré, écrasé, à des conseils locaux, qui réuniraient dans leurs mains les attributions maladroitement disséminées, par une série de créations inintelligentes, entre une foule de petites assemblées électives, sans solidarité, sans prestige et sans avenir. Il fallait ouvrir plus largement les portes de Westminster à toutes les classes

en attribuant une indemnité au mandat parlementaire... « Mais vous allez naturaliser en Angleterre les politiciens de profession? — He bien, pourquoi pas? Pourquoi la politique serait-elle abandonnée à ceux qui en font une distraction et une distinction, aux simples amateurs?... »

Est-ce tout? Non, ce n'est rien encore. Ici se dresse la question sociale, la question de la misère. D'abord que de réformes réclamées par les libéraux et même par plus d'un conservateur! En premier lieu, l'impôt. Combien d'anomalies dans la répartition des taxes de consommation! Lord Randolph Churchill l'a signalé comme M. Chamberlain, le tabac du pauvre homme paie 1,400 pour cent, les cigares du riche six ou sept. Avant tout, considérez de quel poids pèse l'impôt direct sur les familles des travailleurs. D'après les calculs du professeur Leone Levi, les classes riches et les classes moyennes paient six et demi pour cent de leur revenu, les classes pauvres sept et demi. Mais si, avec l'économiste Giffin, on retranche du revenu des prolétaires les 12 livres sterling (300 francs) nécessaires à la vie de chaque individu, la moyenne se relève à 13 1/2. Ce qu'il faut établir, ce n'est pas l'égalité d'impôts, mais l'égalité de sacrifices entre tous les citoyens. Or il n'y a qu'un système qui puisse l'assurer, c'est l'impôt progressif et proportionnel sur le revenu.

Les vieilles lois qui régissent la propriété foncière doivent être successivement remaniées, en commençant par les abus les plus criants et par les réformes partielles. Les propriétaires de redevances emphytéotiques doivent être soumis à l'impôt; les artifices légaux qui permettent d'é luder la loi générale des successions doivent être déjoués. Le droit de substitution doit disparaître non seulement, comme le demande lord Randolph Churchill, dans le cas des existences à venir, mais dans tous les cas. Le droit de primogéniture doit être aboli, lorsqu'il y a absence de testament. Le transfert de la terre sera simplifié, rendu à la fois plus facile et moins coûteux. Les lois sur la chasse seront sévèrement révisées, dans un esprit opposé à celui qui les a inspirées. Enfin, les terres usurpées depuis un demi-siècle seront reprises et rendues à l'usage public. On les a volées au peuple: qu'on les lui rende!

« Volé! » l'expression était dure, et ceux qu'elle atteignait regimbèrent sous l'outrage. Par malheur pour eux, elle était strictement et historiquement vraie. Ceux qu'il avait appelés voleurs avaient beau répondre en le traitant de socialiste, il était visible que, pour les gens sérieux, ce mot avait perdu quelques-unes de ses terreurs. En s'enfonçant dans l'histoire, chez les Aryens comme chez les Semites, chez les Celtes comme chez les Saxons, on retrouve,

à l'origine des sociétés, ce seul et unique mode de propriété. On le revoit encore, alternant avec la propriété individuelle dont il corrige les excès, à l'époque où la pensée catholique gouvernait le monde, avant les abominables sécularisations du xvi^e siècle. Enfin, il reparait partout de nos jours, sous la forme de l'association que les économistes bourgeois ont prônée et encouragée de toute leur force. Quant au socialisme d'état, est-ce une nouveauté? Pour rester en Angleterre, la loi des pauvres, déjà ancienne, la loi sur la gratuité de l'enseignement, n'est-ce pas du socialisme d'état? La conception même de l'état n'est-elle pas socialiste?

Mais les penseurs auraient pu longtemps agiter ces questions dans l'enceinte fermée des écoles ou dans les gros livres érudits qui préparent, patiemment et obscurément, la voie des siècles à venir, si la crise aiguë de la terre n'exigeait impérieusement une solution. Que voyait-on! Une minorité infime de propriétaires en face d'une multitude de travailleurs mercenaires; les salaires agricoles tombés si bas qu'ils n'assuraient même plus le pain des paysans. Contraste inattendu et lamentable: la terre manque de bras et le laboureur manque de travail. La fortune vient, en dormant, au riche *landlord* par la plus-value de son domaine, et nulle compensation n'est assurée au fermier qui, par son industrie ou son capital, a produit cette plus-value. En quinze ans, huit cent mille paysans ont quitté les campagnes et sont venus grossir la foule des ouvriers de l'industrie; ils ont, par leur compétition, fait baisser le prix des salaires en même temps que leur affluence dans les villes faisait hausser le prix des denrées. Ainsi le peuple tout entier est atteint, et il souffrira tant que la question de la terre ne sera pas résolue.

Comment la résoudre? En écrasant le *landlordism*, comme le veut M. George, le grand socialiste américain, d'un impôt supérieur au revenu? Ou en décrétant une brutale confiscation, comme le conseillent des théoriciens encore moins scrupuleux? Les adversaires de M. Chamberlain auraient bien désiré faire croire qu'il inclinait vers ces moyens violens. Mais il ne se lassait point de leur donner des démentis: « Je ne suis pas un communiste, quoique certaines gens le prétendent. » Et encore: « On parle de confiscation, de pillage! c'est de la poussière qu'on soulève pour empêcher les gens de voir clair. Ceux qui me disent avec de telles expressions sont trop prévenus pour me lire ou trop stupides pour me comprendre. » Il ne veut pas de la confiscation « parce qu'elle détruirait le désir d'acquérir » et « la sécurité attachée à la propriété. » Que veut-il donc? Simplement ceci: donner aux assemblées locales, existantes ou à créer, les pouvoirs nécessaires pour racheter, sur expertise, des terres qui seront distribuées aux cultivateurs et dont ils devien-

dront propriétaires par le paiement d'un certain nombre d'annuités. Ce plan est-il financièrement impraticable, ainsi que lord Randolph Churchill essayait de le démontrer aux électeurs de Norwich dans un discours resté célèbre? Je ne risquerai point d'opinion sur ce point, je ferai seulement remarquer que, dans la pensée de M. Chamberlain, de M. Collings et de leurs amis, il ne s'agit point d'un vaste système qui entrerait en application partout, le même jour et à la même heure, mais d'une expérience facultative, que les assemblées locales tenteraient à leur moment, après avoir consulté les circonstances et les ressources, et dont elles seraient libres de limiter ou d'étendre le champ à leur discrétion. Pris en lui-même, ce plan a-t-il rien d'effrayant pour nous, Français? N'est-il pas le contraire du socialisme que nous redoutons? Ne tend-il pas à l'institution d'une démocratie de paysans-propriétaires, semblable à la nôtre? M. Chamberlain ne serait-il pas le premier à reconnaître que l'utopie des « trois acres et une vache, » caressée par les radicaux anglais, est, en France, une belle et bonne réalité, et que, là où le paysan possède le sol nécessaire à sa subsistance, — à part la vieille querelle du capital et du travail, — il n'y a pas de question sociale?

IV.

En juin 1885, le ministère tombait, mis en minorité dans la discussion du budget, à propos des droits sur la bière. Décidément la bière était une auxiliaire inestimable pour les tories. Elle avait ramené Disraeli en 1874; elle donnait, en 1885, le pouvoir à lord Salisbury. Cependant le pays ne paraissait pas lassé des libéraux, ni même des radicaux. Une campagne vigoureuse s'engagea et se poursuivit pendant tout l'automne; M. Chamberlain y grandit en influence et en talent. Une circonstance le servait, sans qu'il l'eût désirée et, j'oserais dire, malgré lui. Le seul homme qui, dans le parti radical, eût partagé avec lui l'attention publique et dont la notoriété balançait la sienne, sir Charles Dilke, venait de quitter momentanément la vie publique à la suite d'un de ces procès ridicules où l'on voit la justice anglaise, tout emperruquée, coller son œil au trou des serrures et compulser, avec un grave et surnois plaisir, le linge sale des hôtels garnis. Les naufrageurs pouvaient se carrer impunément sur les banquettes parlementaires; Westminster ne devait plus donner asile à un homme convaincu d'avoir eu pour maîtresse une courtisane mariée. La démocratie anglaise perdit un serviteur éminent, la France son meilleur ami au-delà du détroit.

Resté seul sur la brèche, M. Chamberlain montra une infatigable énergie. Son attitude était, comme toujours, nette et franche. Son programme ne s'opposait pas au programme de M. Gladstone, il s'y ajoutait pour le compléter et pour l'accentuer. L'un était un minimum de réformes nécessaires, l'autre un maximum de réformes possibles. On devait passer et on passerait par le premier pour arriver au second, mais on serait contraint d'y venir, et plus vite qu'on ne pensait. En route, il y aurait à vaincre de grandes difficultés. « Mais à quoi servent les gouvernemens, si ce n'est à surmonter les difficultés? » Au surplus, si les libéraux triomphaient, et si son programme n'était pas accepté, il ne serait pas ministre. Dans ce cas, il prêterait loyalement son concours au cabinet pour l'exécution du programme restreint. Ce qu'il ne pouvait admettre, c'est qu'on niât l'existence d'un problème à résoudre, d'un mal à guérir, d'une catastrophe à conjurer. « Les moyens que je propose sont insuffisans, j'en ai le triste sentiment. Ils sont peut-être illusoirs. Qu'on m'en suggère de meilleurs : je les accepterai avec joie. Mais je proteste contre l'égoïste apathie qui refuse de voir la misère fourmiller sous notre opulence et se contente de marmotter des platitudes sur les lois éternelles, l'identité des causes et l'appropriation des moyens aux fins. »

On se souvient que les libéraux obtinrent sur leurs adversaires une majorité considérable. M. Chamberlain reprit sa place dans le ministère. En d'autres temps, ce portefeuille offert et accepté eût équivalu à l'endossement ou, tout au moins, à la prise en considération des réformes radicales. Mais, en ce moment, la question irlandaise occupait toutes les pensées du gouvernement aussi bien que celles de l'opposition. Tout s'effaçait devant elle, au grand déplaisir de M. Chamberlain, qui en voyait la solution dans un ensemble de mesures communes à l'île sœur, à l'Angleterre propre, à l'Écosse et au pays de Galles. Très peu de temps après son entrée aux affaires et après l'ouverture de la session, M. Gladstone proposait au parlement deux lois, l'une politique et administrative, l'autre financière. La première rétablissait le parlement de Dublin, supprimé, en 1800, par l'acte d'union. La seconde rachetait la terre à ses propriétaires anglais pour la rendre aux Irlandais. Opération gigantesque qui ne comportait pas, d'après les calculs les plus modérés, un capital inférieur à trois milliards de francs. La somme devait sortir tout d'abord des poches du contribuable anglais, mais le remboursement en était garanti par certains revenus du futur gouvernement irlandais. L'Irlande allait vivre de sa vie propre, puisque ses représentans étaient désormais exclus de Westminster.

Néanmoins, elle ne devenait pas une nation, puisqu'elle n'aurait d'autre politique extérieure, d'autre armée, d'autre marine que celle de la Grande-Bretagne. Les deux lois, dans la pensée de M. Gladstone, étaient connexes. Soit amour-propre d'auteur, soit bizarre logique et entêtement de vieillard, soit engagements pris envers un inspirateur occulte, le premier ministre ne permettait pas la disjonction des deux mesures. Il fallait les accepter ou les rejeter en bloc.

Quelques jours après, M. Chamberlain quittait le ministère et suivait le marquis de Hartington dans son schisme. Scission mémorable, moins dramatique dans ses circonstances extérieures que la séparation de Fox et de Burke (M. Chamberlain n'est ni un homme d'effusion, de premier mouvement, comme Charles-James Fox, ni un tragédien parlementaire comme Burke); mais qui aura peut-être plus d'importance dans l'histoire. La démarche avait lieu de surprendre. Passe pour lord Hartington. Ce grand seigneur semblait un peu dépaycé au milieu du parti libéral, depuis que ce parti, auquel l'attachent des traditions de famille plutôt que des goûts personnels, est devenu le représentant de la bourgeoisie et du peuple. Un vieux whig, d'ailleurs, n'est-il pas plus conservateur qu'un jeune tory? Mais M. Chamberlain, le radical, le socialiste, l'homme de l'impôt progressif et de la loi agraire, quel bond invraisemblable lui faudrait-il faire, par-dessus tout le parti libéral, pour rejoindre la queue de lord Salisbury, de ce lord Salisbury, dont, hier encore, il dénonçait amèrement « l'ignorance, la présomption, la jaunisse politique! » « Renégat! » criaient les uns. « Maladroit! » murmuraient les autres. « Vous avez tué votre avenir politique, lui disaient ses amis, vous vous suicidez. »

M. Chamberlain n'était ni un maladroit, ni un renégat. Il y a, dans les existences d'hommes d'état, une crise d'action, comparable à la crise des croyances chez le penseur. C'est l'heure décisive, ou, comme disent les Anglais, le *point tournant* de leur vie. S'ils aiguillent mal, la collision ou le déraillement ne sont pas loin. C'est le moment de les étudier, de regarder leur âme au microscope. Les uns réfléchissent longuement, les autres se fient à leur instinct. Pour les premiers, c'est une agonie d'incertitude dont ils s'efforcent de nous dérober le spectacle. Les autres vont droit leur chemin, avec une sorte d'innocence, — si le mot peut s'appliquer à un homme politique; — on dirait qu'ils n'ont pas vu le danger, le doute, les deux routes ouvertes. Et pourtant, du parti qu'ils prennent, dépend leur sort, souvent le nôtre. Du second rang ils passeront au premier ou redescendront au troisième, et pour jamais. Deux popularités restèrent debout, en France, après la fatale

guerre de 1870: Thiers et Gambetta. Thiers, parce qu'il avait, seul et contre tous, condamné cette guerre; Gambetta, parce que, follement, mais patriotiquement, il avait voulu la continuer jusqu'à la mort. Chacun, dans sa crise, avait vu le rôle à jouer, bien qu'en sens contraire. Chamberlain eut, au printemps de 1886, une vision de ce genre; non-seulement il désarma les méfiances, mais il attira vers le radicalisme un immense courant de sympathie en montrant qu'il était plus anglais que le vieux libéralisme. Cette manœuvre, ou cette inspiration, allait mettre la politique du pays entre ses mains.

D'abord, il protestait contre la solidarité arbitraire, établie entre les deux mesures, l'une politique, l'autre fiscale. « Mon opposition au *home-rule* n'est que relative et conditionnelle; mon opposition au *land bill* est absolue. » Il ne veut point faire d'un seul coup, en Irlande et au profit du paysan irlandais, avec l'argent du contribuable britannique, l'expérience qu'on ne lui permet pas de tenter en Angleterre, isolément, graduellement, prudemment, en faveur de ses propres compatriotes, les cultivateurs anglais. Sur quoi donc est garanti le remboursement de cette dette de trois milliards? Sur le futur budget irlandais? Mais l'Irlande devra suffire d'abord à l'entretien de son gouvernement et de sa police, au paiement de sa part proportionnelle dans les dépenses militaires et navales et dans l'amortissement des emprunts d'état. En somme, le remboursement est gagé sur le loyer de cette terre qui ne paie plus, qui ne peut plus et ne veut plus payer de revenu. C'est un prêt de trois milliards sur troisième ou quatrième hypothèque fait à une nation étrangère, car c'est là ce que veut être, ce que va devenir l'Irlande. Les Irlandais ne cachent point leur rêve: ils ne se reposeront que quand ils auront obtenu la séparation pure et simple, rompu le dernier lien qui rattache l'une à l'autre les deux îles. Ainsi, pour obtenir son indépendance, l'Irlande cessera d'être co-propriétaire de l'empire britannique, mais prononce-t-on la dissolution d'une telle société? Liquide-t-on un empire qui compte plus de deux cents millions de sujets et qui est l'œuvre des siècles? Qui rendra à l'Irlande sa part des sacrifices accomplis, du sang versé sur les champs de bataille, de la gloire conquise en commun?

Telles étaient, en substance, les critiques de M. Chamberlain. Cependant il ne niait pas la nécessité d'un grand effort pour résoudre la question irlandaise. N'avait-il pas défini le gouvernement de l'Irlande par l'Angleterre « un système fondé sur cinquante mille baïonnettes, le système de centralisation bureaucratique avec lequel la Russie gouverne la Pologne, avec lequel l'Autriche gouvernait Venise? » N'avait-il pas ajouté: « Un Irlandais ne peut, à

l'heure actuelle, faire un pas, lever le doigt pour s'occuper des choses de la paroisse, de la ville, de l'école, sans se heurter à un fonctionnaire étranger, choisi par le gouvernement et sans l'ombre d'autorité représentative? » N'est-ce pas encore lui qui avait dit : « Il est temps d'en finir avec cette absurdité irritante qui s'appelle le château de Dublin? »

Oui, il avait dit tout cela et le pensait encore. On lui offrait le choix entre l'Irlande entièrement livrée à elle-même et l'Irlande conduite au bâton. Il repoussait ces deux systèmes. La force, il la détestait : *I hate coercion*. Que proposait-il? D'accorder à la patrie de Grattan non le *home-rule* de Parnell, mais le *home-rule* d'Isaac Butt; de lui assurer une large part de libertés locales qui mettraient l'Irlande hors de la portée des tracasseries britanniques et l'Ulster à l'abri de la tyrannie irlandaise; de donner à ces deux moitiés inégales de l'île *sœur* des parlemens provinciaux, au-dessus desquels s'élèverait, dans son majestueux isolement et dans sa souveraineté indiscutable, le parlement impérial de Westminster, à peu près comme le parlement central d'Ottawa s'élève au-dessus des assemblées particulières et subordonnées qui forment la fédération du *Dominion*.

Cette suggestion ne fut pas discutée, ni même sérieusement écoutée. L'été se passa en discussions presque ridicules entre M. Gladstone et les libéraux dissidens. Le premier ministre fit des concessions partielles qui rendaient sa loi encore plus boiteuse et illogique. Il proposa de soumettre l'Irlande à la douane et à l'excise anglaises, en sorte qu'elle devrait obéir à des lois sans les avoir votées, payer des impôts qu'elle n'aurait point consentis. C'était la violation du principe primordial de la constitution anglaise, et c'est d'une violation analogue, — le souvenir était de fâcheux augure, — qu'était sortie l'indépendance des États-Unis d'Amérique. Pour donner une demi-satisfaction à ses critiques, M. Gladstone imaginait des députés irlandais qui paraissaient et disparaissaient à Westminster suivant les questions en jeu, entrant et sortant comme les jeunes filles qu'on envoie chercher une broderie oubliée sur un banc du jardin lorsqu'on se prépare à raconter une histoire scabreuse. C'était là ce que M. Thiers a appelé des chinoiseries. Les énoncer, c'est les condamner sans appel.

On proposa plusieurs transactions : toutes furent acceptées de M. Chamberlain et rejetées par M. Gladstone. On sait ce qui s'ensuivit. La loi fut repoussée et les conservateurs rentrèrent au pouvoir, appuyés sur le nouveau parti unioniste, formé des amis de lord Hartington et des amis de M. Chamberlain.

Le pays, par les élections de juin-juillet 1886, s'était prononcé

contre le « grand vieillard, » et la parole de M. Chamberlain avait contribué, dans une large mesure, à ce résultat. Son talent oratoire était à l'apogée. Jamais il n'avait été plus maître de lui-même, plus lucide, plus animé et plus calme tout à la fois. Il était si sûr d'avoir raison que le sourire ne quittait plus ses lèvres : il avait la gaieté de la force. Ses discours de ce temps sont ponctués par de grands rires mêlés d'applaudissemens. Non-seulement il avait appris à supporter les interruptions, mais il s'en servait, il les provoquait. Dans le parlement, vers la fin de son discours contre le bill du *home-rule*, il trouve moyen de rappeler que M. Gladstone, en 1862, a prédit la séparation des États-Unis en deux nations distinctes. Un *hear! hear!* sonore du premier ministre fait connaître qu'il admet l'exactitude historique de ce souvenir. « Hé bien ! crie M. Chamberlain, qui vous dit qu'il ne se trompe pas aujourd'hui en prédisant que l'Angleterre et l'Irlande resteront unies ? » Est-ce que cette interrogation victorieuse ne vaut pas le fameux : *Ἀκούεις ἃ λέγουσι*, de Démosthène à Eschine ? Un autre jour, il place devant ses collègues d'Irlande la déclaration faite par l'un d'eux en Amérique, il les somme de dire si ce député a traduit leur pensée en affirmant qu'ils ne voulaient rien de moins qu'une séparation totale, définitive, absolue. Et voilà que ces hommes, si ardens à l'interrompre, deviennent silencieux. « Pourquoi ne parlez-vous pas ? » demande M. Chamberlain de sa voix la plus pressante, la plus impérieuse, et la Chambre salue de ses acclamations enthousiastes ce silence qui vaut un aveu. Hors du parlement, l'orateur ose plus encore. Il saisit un adversaire qui a lancé un mot agressif, joue avec lui, le pousse, le harcèle et le laisse ahuri, risible, écrasé d'un dernier coup : « Allez apprendre votre histoire : vous en avez besoin. » Ce puissant maître des foules ne craint pas d'employer l'interrogation socratique avec un auditoire de quatre mille personnes. Il dialogue avec le peuple et le questionne : « Le bill est-il encore vivant ? — Oui... Non. — Vous avez raison de dire oui et raison de dire non. Le bill n'est ni vivant ni mort. Si nous disons qu'il est encore vivant, les gladstoniens sont indignés, et ils entrent en fureur si nous disons qu'il est déjà mort. » Dans une autre réunion, il se félicite d'avoir été interrompu. Il va jusqu'à dire : « S'il y a quelque chose que vous ne compreniez pas, arrêtez-moi. » C'est là un mot de professeur, et, en effet, M. Chamberlain, l'homme aux paradoxes sociaux, s'est trouvé, finalement, n'être qu'un professeur de bon sens politique.

Tout espoir de réunion n'était pas perdu. Les conférences dites de la Table ronde commencèrent à la fin de 1886 et se prolongèrent dans l'hiver de 1887. L'ultimatum des unionistes, formulé par

lord Hartington, contenait les quatre articles suivans : « 1° la présence des députés irlandais à Westminster ; 2° la suprématie du parlement imperial maintenue ; 3° l'indépendance de l'Ulster garantie ; 4° l'ordre et le respect de la loi assurés en Irlande. Les conférences n'aboutirent pas. Pourquoi ? M. Morley explique cet échec par quelques mots amers échappés à M. Chamberlain dans un article de revue. M. Chamberlain attribue la rupture des négociations à un veto de M. Parnell. La vérité est que, de part et d'autre, la défiance croissait chaque jour, et, malgré la rondeur de la table, la ligne de démarcation était de plus en plus nette entre les deux partis. Les déclamations passionnées de M. Redmond à Chicago, surtout le fameux plan de campagne de M. Dillon (ce nom porte malheur) et les excès qui en furent la suite, avaient achevé d'ouvrir les yeux à M. Chamberlain et à ses amis.

Au printemps de 1887, il annonça le désir de visiter le nord de l'Écosse et les îles voisines. Aussitôt des lettres menaçantes lui parvinrent. L'un de ces correspondans lui promettait, s'il mettait le pied dans l'île de Skye, « qu'une royale volée d'œufs pourris y saluerait son débarquement. » Un autre, plus exalté, jurait que l'apostat ne sortirait pas vivant du territoire écossais. M. Chamberlain vint, n'essuya aucun outrage, ne courut aucun péril et ne se vit offrir que des œufs frais. Il étudia sur place et par lui-même la question des *crofters* et parla aux libéraux de Glasgow de façon à leur faire entendre que le véritable Chamberlain existait encore et n'avait pas abdiqué ses théories. Il leur donnait encore quelque vague espoir de réconciliation. Rien de semblable dans ses discours d'automne, lorsqu'il parcourut en triomphe l'Ulster.

Vers ce moment, il acceptait de lord Salisbury la mission d'aller, en qualité de commissaire spécial, régler la question, toujours pendante, des pêcheries du Canada. « Il fuit la lutte, crièrent ses anciens partisans, devenus ses adversaires ; il n'oserait se montrer à Birmingham ! » Dès le lendemain, il paraissait devant ses électeurs, le front haut, et obligeait les membres du fameux *Caucus* radical à saluer d'un grognement le nom de Gladstone, à applaudir des paroles courtoises et modérées sur lord Salisbury.

Si le « cousin Jonathan » n'est pas très expert à caresser et à flatter, il faut convenir que ses filles et ses sœurs s'en acquittent à souhait pour lui. La haute société de Washington choya M. Chamberlain de mille façons. Entre temps, il négociait avec M. Bayard un traité dont il annonça la conclusion à lord Salisbury avec la satisfaction naturelle à un diplomate débutant. Dans un banquet de trois mille couverts, offert par la Société des Fils de Saint-George, il caractérisa complaisamment son œuvre. C'était mieux qu'une

convention de pêche, c'était un traité d'alliance et d'amitié entre la Grande-Bretagne et la « plus grande » Bretagne, un véritable pacte de famille entre la fille et la mère. Il serait cruel de rappeler ce qui advint du traité Bayard-Chamberlain. Une seule union devait résulter de ce voyage diplomatique-sentimental : celle du grand orateur, veuf depuis quelques années, avec miss Endicott, fille du secrétaire d'état de la guerre, la grâce et le charme des salons de Washington.

N'est-il pas singulier, et même significatif, que lord Randolph Churchill et M. Chamberlain aient épousé tous deux des Américaines ? Les milieux d'origine sont, d'ailleurs, tout différents. Miss Jerome est la fille d'un spéculateur de New-York. Miss Endicott descend d'une longue lignée de colons puritains. On sait qu'il y a une sorte d'aristocratie aux États-Unis : elle consiste à pouvoir revendiquer un ancêtre sur la *Mayflower* qui amena, en 1628, sur les dunes du Massachusetts, une élite immortelle de proscrits. J'ignore si miss Endicott avait un ascendant direct sur le bienheureux bateau. Mais elle se rattache par une filiation certaine à cette forte race qui peupla le rivage oriental de l'Amérique et fut, cent cinquante ans plus tard, le plus énergique agent de son émancipation.

Le mariage fut célébré le 15 novembre 1888, M. Chamberlain ramena sa femme en Angleterre. Birmingham la reçut comme une jeune reine ; après quoi, elle parcourut l'Écosse au bras de son mari, au milieu des hurrahs, prenant avec un sourire les bouquets que lui apportaient les jeunes filles, tandis que M. Chamberlain remerciait en quelques mots sobres et graves. Ainsi, de meeting en meeting, d'ovation en ovation, le tribun promena sa lune de miel. Ce fut pour lui, sans doute, une heure très douce, une joie profonde de pouvoir montrer à la femme aimée combien il était grand dans son pays et de lui offrir ces fêtes de la popularité que les empereurs et les rois ne connaissent plus.

V.

Au printemps précédent, M. Chamberlain était revenu en Europe pour assister à un curieux spectacle : la mise en pratique de ses propres idées par le parti qu'il avait combattu toute sa vie. Puisque M. Parnell était devenu le mentor de M. Gladstone, pourquoi donc M. Chamberlain n'aurait-il pas été l'inspirateur de lord Salisbury ?

Ce n'était pas là, — qu'on le comprenne bien en France, — une de ces coalitions honteuses qui se nouent sans scrupule à la veille

du combat et se dénouent, sans vergogne, au lendemain de la défaite. Dans nos parlemens français, on a vu de petits groupes, formés de politiciens douteux qui louvoyaient sur les confins de tous les partis, vendre leurs votes au moment décisif et devenir, pour quelques heures, les arbitres de la politique. Vous les reconnaîtrez à ce signe, qu'ils se disputent des places au lieu de négocier pour des principes. Ici, rien de semblable. L'appoint des quarante ou cinquante voix que M. Chamberlain apportait en dot au parti tory était précieux sans doute, mais non indispensable. Ce qu'on voulait surtout de lui, et ce qu'il pouvait prêter sans bassesse, c'était son nom, son éloquence, sa puissance populaire, seule capable de balancer celle de Gladstone auprès des masses libérales ; c'était enfin son programme de réformes, plus social que politique, et compatible, par conséquent, avec le vieux *credo* conservateur. L'emprunt n'était ni illogique, ni immoral ; ce n'était même pas une nouveauté. Deux fois déjà, dans ce siècle, le parti tory s'est retrempe et rajeuni par ces transfusions de principes. Salisbury ne faisait que suivre l'exemple de Robert Peel et de Beaconsfield. Mais c'est à Randolph Churchill que revient l'honneur, — car c'en est un ! — d'avoir préparé cette brillante évolution.

Dès 1885, M. Chamberlain l'avait prévue et prédite. Il s'écriait : « Voilà les torics au ministère et les radicaux au pouvoir ! » Les conservateurs, n'ayant pas de programme, devaient fatalement prendre celui de Birmingham : « Ils m'ont volé ma politique, disait-il gaiement à ses électeurs ; me voici nu et dépouillé, jusqu'à ce que j'en invente une autre... qu'ils me voleront encore ! » Il disait dans une autre circonstance : « Jusqu'où iront-ils ? Si je demande la séparation de l'église et de l'état, l'abolition de la pairie héréditaire, la laïcité des écoles, me les donneront-ils ? L'autre jour un membre de la chambre est venu à moi et m'a dit : « Mon cher ami, faites bien attention à ce que vous demanderez : car si vous critiquez les commandemens de Dieu, Balfour déposerait immédiatement un bill pour les supprimer. »

Ce n'était alors qu'une piquante plaisanterie. Aujourd'hui que ces paroles traduisent l'exacte situation des choses, M. Chamberlain se garderait bien de les prononcer. Il est trop habile pour se vanter de cette dictature impalpable et insaisissable. Mais voyons comment il l'a exercée.

Il n'a pas « critiqué » les commandemens de Dieu, comme beaucoup de ses contemporains, il les pratique sans y croire. Sagement il laisse mûrir le problème de l'impôt progressif et celui de la séparation de l'église et de l'état. Quant à la chambre des lords, dont il réclamait énergiquement la suppression il y a dix-huit ans,

il semble avoir pitié de sa décrépitude. Il a dit un jour dans le parlement : « Je regrette d'avoir à discuter les idées de lord Salisbury en son absence. Mais il ne peut descendre vers moi, et, *quand je le pourrais, je ne voudrais pas monter jusqu'à lui.* » Remarquez ces paroles par lesquelles il se ferme à jamais les portes de la haute assemblée. La vanité d'une jeune femme, tendrement aimée, pourrait le faire changer d'opinion. Mais non, au plaisir de timbrer ses lettres d'un tortil de baronne ou d'une couronne comtale, M^{rs} Chamberlain ne sacrifiera pas le nom glorieux du parvenu de Birmingham, ni cette belle lignée d'ancêtres puritains, pure de toute mésalliance patricienne, et qui vaut mieux que les seize quartiers d'une chanoinesse allemande.

Ou la chambre des lords vivra et prouvera ainsi qu'elle méritait de vivre ; ou elle s'éteindra dans une pompeuse léthargie qui nous dérobera la vue de son agonie. Elle n'a pas eu John Bright ; elle n'aura ni Gladstone, ni Chamberlain. La sève populaire, le sang jeune et chaud n'arrivera plus à ses veines. Embaumée dans ses honneurs nominaux, sa rigidité majestueuse fera longtemps illusion, et on la croira vivante qu'elle aura, depuis bien des jours, cessé de respirer. Quand on viendra pour l'achever, on ne trouvera plus qu'un squelette sous la pourpre et l'hermine, et on n'aura qu'à lui décerner d'imposantes funérailles.

Donc M. Chamberlain, laissant de côté les problèmes irritans que le temps se charge de résoudre, est allé droit au plus pressé, à la constitution des assemblées de comté et de district, qui correspondent à nos conseils généraux et à nos conseils d'arrondissement, et qui centraliseront dans leurs mains les attributions éparses des divers corps électifs locaux, en y joignant des pouvoirs empruntés à l'omnipotence pléthorique du parlement. Ces conseils fonctionnent depuis un an à peine : il serait prématuré de porter un jugement sur leur vitalité et sur leur avenir. Plus que toutes les autres, et en Angleterre plus qu'ailleurs, les institutions représentatives veulent du temps pour s'implanter, fleurir et porter fruits. Dans un quart de siècle, si nous sommes encore là, nous saurons si l'enfant de M. Chamberlain était viable, si les conseils de comté et de district ont créé une nouvelle classe de politiciens, transformé une aristocratie de seigneurs terriens en une démocratie de petits propriétaires. Car c'est à ce grand rôle que les destine celui qui les a créés. Tâche bien difficile à remplir avec un gouvernement tory ! M. Chamberlain le sait, et il a dit, si je me souviens bien, que « charger les conservateurs d'exécuter la réforme de la propriété foncière, c'était donner la crème à garder au chat. » Mais, à son tour, il garde le chat.

Déjà cette révolution sociale commence. La mise en pratique de la loi sur les *allotments*, de M. Jesse Collings, qui est comme le préambule des lois agraires de M. Chamberlain, va être remise aux mains des conseils de district. Les terrains usurpés par les particuliers sur les communes seront repris, divisés en lots, remis aux travailleurs qui les occuperont dans une situation mixte entre celle des locataires et celle des propriétaires. L'esprit anglais et l'état de la législation permettent ces compromis que repousse notre esprit latin, absolu et symétrique. Ce sont des étapes qui rendent plus facile la marche d'une société, de l'erreur à la vérité, du privilège à la liberté et de l'abus au droit.

On comprendra maintenant la place que tient M. Chamberlain en Angleterre, surtout si j'ajoute que les esprits se sont lentement convertis à la solution qu'il indiquait, dès le début, à la question irlandaise. Que M. Parnell et ses amis y consentent, cette question sera réglée demain. L'Irlande aura son autonomie administrative ; elle sera maîtresse chez elle, sans cesser d'exercer à Westminster sa part légitime de souveraineté.

Un homme a singulièrement aidé, qu'il l'ait voulu ou non, au triomphe des idées de M. Chamberlain, c'est lord Randolph Churchill, dont j'ai essayé d'esquisser, l'an dernier, la curieuse physionomie. Le député de Birmingham, toujours équitable et courtois envers son jeune collègue, même quand celui-ci perdait la mesure, l'a défini un « tory démocrate, plus démocrate que tory. » La situation actuelle disparaîtra, chacun reprendra sa place naturelle, son rôle logique : ces deux hommes resteront ce qu'ils sont, et, si Dieu leur prête vie, alternent au pouvoir comme ont alterné Disraëli et Gladstone. Et le pays ne sentira point cette effroyable secousse qu'éprouverait la France si le comte de Mun succédait à M. Jules Ferry, ou M. Clémenceau à M. Paul de Cassagnac. L'un restaurera, l'autre réformera : deux manières d'agir qui aboutissent quelquefois au même résultat. M. Chamberlain croit à la raison humaine et au progrès, lord Randolph Churchill est un chrétien ferme et déclaré. M. Chamberlain a confiance dans l'efficacité des principes plus que dans l'infaillibilité des hommes : *Measures, not men!* Lord Randolph est plutôt de l'école de Carlyle : « cherchez l'homme capable, *the able man*, et donnez-lui carte blanche ! » Mais, quelles que soient leurs divergences, apparentes ou réelles, jamais l'un de ces deux hommes ne se donnera pour mission de détruire l'œuvre accomplie par l'autre.

Que seront-ils pour la France ? Il est permis d'espérer en lord Randolph et il est logique de compter sur Chamberlain.

L'orgueil anglais est à la fois une force et une faiblesse : vous

n'en trouverez chez M. Chamberlain que les côtés admirables et non les côtés ridicules. Ce n'est certes pas lui qui méprise les étrangers et les croit indignes d'imitation. Il connaît, je pense, ce beau passage où Montesquieu nous montre Rome empruntant quelque chose à tous ses ennemis, soit une arme de guerre, soit un outil de gouvernement. Ainsi a fait M. Chamberlain avec ses amis d'Amérique et de France. Récapitulons tout ce qu'il nous doit. Sans parler d'emprunts insignifiants, comme la loi sur les faillites, chez qui a-t-il trouvé le suffrage universel, l'instruction populaire obligatoire et gratuite, l'unification des pouvoirs locaux? Où a-t-il vu ce puissant organisme d'une nation de paysans propriétaires, qui défie la révolution sociale parce qu'elle l'a devancée? Quels charmes peuvent avoir le caporalisme et le piétisme prussiens pour ce grand disciple de la pensée française, dont nous revendiquons avec fierté la sympathie? Il se souvient de Thiers avec respect; il a salué, d'une phrase émue et vibrante, la mémoire de Gambetta, dont il a été l'ami; il a parlé de l'Alsace-Lorraine comme en eût parlé un Français. Peut-être, lorsque le traité de Francfort, qui nous lie les mains, ne sera plus qu'un morceau de papier historique, est-il réservé à sa vieillesse de reprendre, avec nos hommes d'état, l'œuvre de la liberté commerciale, la grande œuvre de Cobden et de Napoléon III. Mais, quoi qu'il arrive, j'ose en répondre, Joseph Chamberlain ne sera pas un second Crispi!

AUGUSTIN FILOX.

LE

CONGRÈS ANTIESCLAVAGISTE

La façon dont les puissances européennes ont procédé au partage d'une grande partie du continent africain ne pouvait soulever de difficulté. En matière d'expropriation de ce genre, il ne s'agit, pour les hommes habiles dont un congrès se compose, que de bien s'entendre à l'avance sur ce qui convient le mieux aux pays qu'ils ont l'honneur de représenter.

Quant aux expropriés, qu'ils le soient de gré ou de force, nul scrupule à leur sujet ne saurait venir à l'esprit de personne.

Le sultan de Zanzibar, par exemple, Sa Hautesse Saïd-Bargash, a bien murmuré contre le sans-gêne avec lequel on lui a pris « en fermage » des villages et des centaines de lieues de côte, mais ses plaintes n'avaient pas plus de chance d'être entendues que celles d'un malheureux pigeon aux serres d'un vautour. Ce souverain a donc fini par vouloir tout ce qu'on voulait de lui et surtout de ses biens; il a eu même l'esprit de se montrer satisfait, d'envoyer une ambassade en Europe, et c'est ce qu'il avait de mieux à faire. En somme, il doit s'estimer heureux qu'on ne l'ait pas entièrement dépossédé, car on n'avait pas plus le droit d'enlever à Bruxelles un grain de sable à ses domaines que de lui prendre ceux-ci tout à fait.

Une seule fois, il y a quelques années, l'opinion publique a eu raison d'une entreprise par trop brutale, c'est lorsque l'archipel des Carolines, un instant dérobé, fut restitué, après arbitrage du vénérable Léon XIII, à ses légitimes propriétaires.

Donc en dehors des lamentations de Saïd-Bargash et des regrets peu motivés qu'éprouve M. Crispi de nous voir à Carthage, je ne sais personne ayant à se plaindre du partage qui s'est fait à Berlin de l'Afrique. Qui donc aurait pu mettre opposition à la création d'un état libre du Congo par Sa Majesté le roi des Belges, d'un autre Congo non moins libre par la République française, et à l'ouverture de comptoirs portugais, allemands, italiens et anglais sur les rivages de l'Océan-Indien, de l'Océan-Atlantique et de la Mer-Rouge? Personne que je sache; ceux qui, comme les madhistes ou les Abyssins, ont osé le faire, en ont été punis par une répression sanglante.

Tout le monde est donc d'accord pour tolérer certains actes arbitraires, vu qu'il y a urgence à porter la lumière jusque dans les profondeurs du continent noir, de même que l'Angleterre et la France se trouvèrent d'accord, il y aura bientôt trente ans, pour forcer sans excuse valable les portes de la Chine et du Japon; mais on est unanime aussi pour déclarer que de très grands devoirs, de très sérieuses obligations s'imposent aux gouvernemens ayant fait acte de souveraineté dans leurs récentes acquisitions. Un engagement solennel avait été pris de s'opposer à la vente et aux transports des esclaves, aux hideux trafics dénoncés au monde chrétien par des hommes comme Livingstone, Gordon, le commandant Cameron, Pinto, Speke, l'aventureux Stanley, et par ces pères blancs d'Afrique, dont le témoignage, selon une magnifique expression de Pascal, ne peut être suspect puisqu'il est attesté par le martyre de ceux qui ont témoigné. L'a-t-on fait? La traite est-elle morte? Non. A l'heure où j'écris ces lignes, des noirs, courbés sous le fouet et de lourds fardeaux, s'acheminent-ils encore vers le port où ils doivent s'embarquer pour un exil éternel? Oui, et par milliers.

De mesquines rivalités entre puissances par trop industrielles, des guerres sans merci faites par des officiers sans mandat sérieux à des Arabes qui, en somme, combattent pour garder un sol qui leur appartient, ont mis en contradiction de solennels engagements, les belles théories qui servaient d'excuse aux entreprises africaines. Que l'on y prenne garde si l'on ne veut pas entendre dire que l'intérêt que l'on a porté dans ces derniers temps aux nègres esclaves n'est qu'un masque sous lequel se cachent de tristes complicités et des rivalités de boutique.

Il est une politique appelée la politique de l'extension coloniale, celle dont avec un succès non interrompu s'est servie l'Angleterre depuis le commencement du siècle et que l'Italie, la France et l'Allemagne s'efforcent d'imiter. De toutes les politiques, c'est la moins honnête, s'il en est une qui le soit, car elles ne péchent toutes

qu'en eau trouble. La politique coloniale a presque toujours été victorieuse au-delà des mers, parce que, à ses fusils à tir rapide, aux vaisseaux cuirassés qu'elle a à son service, il ne lui a été opposé que des flèches et des lances, des fortins en torchis et couverts de paille comme ceux que l'exposition nous a montrés. Son excuse est en ce qu'elle obéit et cède inconsciemment à cette loi inéluctable, mystérieuse, qui veut que la lumière triomphe des ténèbres, la civilisation de la barbarie.

Que cette politique réussisse à supprimer en Afrique les marchés à esclaves, qu'elle en fasse disparaître la vente, l'achat et le transport, et alors il lui sera beaucoup pardonné, car des millions d'êtres humains lui devront la vie et la béniront au lieu de l'accuser; personne n'osera plus lui dire ce qui lui a été reproché tant de fois, c'est qu'elle n'asservit que des êtres faibles, incapables de lui résister, et dont elle n'a eu cure ni souci dès qu'elle les a vaincus. Tout pour l'envahisseur, rien pour l'indigène, telle paraît être trop souvent la devise égoïste des vainqueurs.

I.

A diverses époques très distinctes de l'histoire, deux grands assauts ont été donnés à l'esclavage, lequel, sans aucun doute, remonte au jour où la terre compta jusqu'à deux habitants d'inégale force. Dans la Rome primitive, un fils pouvait être déjà vendu par son père jusqu'à trois fois, et, bien plus tard, c'est-à-dire 72 ans avant Jésus-Christ, si nombreux étaient les captifs dans la capitale du monde, que Spartacus, qui les commandait, ne craignit pas de se mesurer à des légionnaires réputés invincibles. « Au 1^{er} siècle de Rome, dit Montesquieu, les maîtres vivaient avec leurs esclaves; ils avaient pour eux beaucoup de douceur et d'équité. Les mœurs suffisaient pour maintenir la fidélité; il ne fallait pas de lois; mais lorsque Rome se fut agrandie, que les esclaves ne furent plus les compagnons de travail de leurs maîtres, mais les instrumens de leur luxe et de leur orgueil, il fallut des lois terribles pour établir la sûreté de ces maîtres cruels qui vivaient au milieu de leurs serviteurs, comme au milieu de leurs ennemis. »

C'est l'évangile de Jésus, prêché par ses apôtres, qui porta le premier coup à l'esclavage païen. Des gladiateurs captifs, dressés pour les sanglans combats du cirque, apprirent de la bouche de martyrs chrétiens qu'il y avait plus de gloire à mourir pour un obscur crucifié que pour un César romain. C'était l'époque où Néron enveloppait les briseurs d'idoles de peaux d'animaux pour mieux les faire déchirer

par ses chiens, et où leurs corps, enduits de résine, éclairaient de sinistres lueurs les jardins de ses palais. D'année en année, de siècle en siècle, la religion nouvelle progressa de ce que la servitude perdait, jusqu'au jour où celle-ci disparut du monde chrétien. Rome, au temps de sa toute-puissance, avait regorgé de captifs, et cependant, au v^e siècle de notre ère, rien n'eût été plus facile que de faire le dénombrement de ceux qui s'y trouvaient encore.

C'est en débarquant en Terre-sainte que les croisés apprirent, — quelques-uns à leurs dépens, — qu'un assez grand nombre de leurs semblables, fidèles à leurs croyances, vivaient dans une étroite servitude chez les musulmans. Ils en furent surpris à faire croire que le christianisme avait effacé de leur esprit jusqu'au mot avilissant d'esclavage. Ce qu'il y eut d'attristant par la suite, c'est que, les croisades terminées, les Vénitiens, qui n'avaient plus de pèlerins soldats à transporter d'Europe en Palestine et de Palestine en Europe, imaginèrent d'aller acheter des captifs en Tunisie, puis de les revendre dans divers ports d'Asie, ports qui, alors comme aujourd'hui, sont les meilleurs débouchés pour ce genre de négoce. Les papes fulminèrent contre ces odieux traitans, mais sans aucun succès. Les Portugais et les Espagnols, alors les maîtres de la mer, et qui avaient, eux aussi, des bateaux à utiliser, s'abattirent comme des oiseaux de proie sur les rivages africains, en dépeuplèrent les villages et remplirent Lisbonne et Séville de nègres asservis. C'est le prince Henri de Portugal qui se signala le plus par l'habile et implacable direction qu'il sut donner à l'exploitation des côtes d'Afrique. Longtemps avant la découverte du Nouveau-Monde, on pouvait voir à Séville beaucoup de noirs qui, quoique baptisés, étaient tenus en dehors de la population blanche; ils y cultivaient la canne à sucre, importée par les Maures; relégués dans une sorte de *ghetto*, ils avaient une église à eux, une police et des lois particulières. Leur existence n'avait rien de pénible.

On a accusé un homme vraiment bon, l'évêque de Chiapa Bartolomé de Las Casas, d'avoir transporté en Amérique le germe de l'esclavage.

La façon dont les conquérans espagnols traitèrent les malheureux Indiens, le dur travail des mines auquel ils étaient attachés sans trêve ni repos, donna au saint évêque l'audace d'accuser le roi d'Aragon et de Castille de faire anéantir par des lieutenans très à propos à la curée ses sujets du Nouveau-Monde. Il remontra à son royal maître que la race caraïbe était menacée d'extinction si l'on ne venait charitablement à son secours. Pour ne pas la voir disparaître et continuer l'extraction de l'or, l'évêque conseillait de rem-

placer les Indiens aux mines par des nègres robustes qui végétaient sans grande utilité pour personne à Séville. Le cardinal Ximénès, à cet époque régent d'Espagne, répondit avec raison qu'il lui paraissait peu logique de soumettre les noirs aux travaux forcés pour en préserver une autre race. En 1517, Charles-Quint fut moins scrupuleux : un gentilhomme des Flandres obtint l'autorisation d'introduire 4,000 Africains à Hispaniola, aujourd'hui Saint-Domingue. Il est certain, pourtant, qu'un certain nombre de noirs avait été envoyé dans cette île de 1501 à 1506, avec l'étrange condition d'enseigner aux Caraïbes le catéchisme qu'ils avaient appris à Séville.

L'autorisation accordée par l'empereur Charles-Quint fut donc le point de départ du commerce des esclaves ; il doit peser sur sa mémoire et laver celle de Las Casas de l'accusation qui pesait injustement sur elle.

Lorsque les Espagnols des Antilles et du Mexique eurent constaté qu'un nègre des côtes d'Afrique faisait quatre fois le travail d'un Indien, le nègre fut très demandé. Les rois, et quelquefois même les reines d'Espagne, ont eu des favoris besogneux ; c'est donc à des hommes de cour que furent accordées les *reales asientos* ou royales autorisations de s'enrichir en faisant ouvertement un commerce réputé infâme aujourd'hui.

Les Portugais, les Génois, les Anglais, les Français, les Danois et les Hollandais, qui avaient également des bateaux à voile à utiliser, demandèrent à leurs gouvernemens, qui la leur accordèrent, une autorisation que l'Espagne ne refusait plus à aucun de ses voiliers. La France jeta son dévolu sur les côtes du Sénégal et de la Gambie ; les Hollandais s'installèrent dans le voisinage de cette rivière ; les Anglais, ne pouvant tout absorber, se contentèrent du littoral de la Guinée septentrionale, de la côte d'Ivoire, de la côte d'Or et des baies de Bénin et de Biafra. Les Brésiliens s'adjugèrent la Guinée, avec les ports d'Ambriz, Loanda, Benguela, Zaïre et Cabinda. Les Portugais avaient leurs établissemens dans la Guinée méridionale, aux royaumes d'Angola et de Benguela ; leur pavillon flottait encore des îles du Cap-Vert à Sierra-Leone, de l'archipel de Bissaos aux embouchures du Rio-Nunez et du Rio-Pongo. Sur la côte orientale d'Afrique, ces habiles navigateurs avaient de plus Mozambique et deux autres refuges dont les noms m'échappent. Le Portugal est de toutes les nations celle qui, assure-t-on, a prêté à la traite le plus constant appui. C'est peut-être pour cela que les Brésiliens, — des Portugais émancipés, — ont été les derniers à affranchir leurs serviteurs. La loi d'émancipation, ou la « loi dorée, » comme on l'appelle au Brésil, date en effet d'hier.

Pour l'Espagne, s'il est vrai qu'elle ait la première mis en pratique « l'iniquité monstre, » ainsi que Livingstone nomme la traite, elle fut aussi la première qui ait songé à faire participer au bienfait des institutions quelques-uns des déshérités dont nous nous occupons. Bonaparte fut bien moins tolérant ; après avoir rétabli la servitude abolie dans nos colonies par un décret du 18 pluviôse an II, il crut devoir interdire le territoire français aux gens de couleur, « pour prévenir un mélange contraire à notre race. » Il y eut les exceptions que chacun connaît. D'autres griefs, à ce point de vue, peuvent être formulées contre nos gouvernans. Bien avant Bonaparte, le grand Colbert, qui voulait encore plus une marine que des colonies, employa toute son influence pour que la France obtint le monopole du transport des noirs au Nouveau-Monde, mais il ne put y parvenir. Nos colonies ont néanmoins regorgé d'esclaves, et Louis XIV décréta cette monstruosité, que les enfans nés du commerce des blancs avec les négresses seraient captifs comme leurs mères. Tous les emplois leur furent fermés : « Dans un pays où il y a quinze noirs contre un blanc, on ne saurait tenir trop de distance entre les deux espèces. » Autre immoralité : Louis XV défendit le mariage entre les deux races, et pourtant les enfans dits « de couleur » naissaient par milliers dans nos possessions. Inconséquence bien extraordinaire chez des souverains qui légitimèrent en si grand nombre leurs fils naturels.

Ces anomalies, un nombre infini d'ordonnances touchant à la servitude, la publication du code noir, dans lequel il était dit que le nègre était la propriété absolue de son maître, quelque vague connaissance de la façon dont se faisaient les recrutemens sur la côte d'Afrique, et enfin l'état misérable dans lequel les esclaves débarquaient en Amérique, éveillèrent l'attention de quelques esprits, et plus particulièrement de deux grands philosophes, Montesquieu et Voltaire ; c'est une de leurs gloires d'avoir été des premiers, dans les lettres, à stigmatiser « l'iniquité monstre. » Plusieurs pontifes, — alors des souverains, — réclamèrent aussi contre le trafic criminel et le frappèrent d'anathème. Mais ni les lettres apostoliques de Paul III, en 1537, ni celles d'Urbain VIII, en 1639, du pape Benoît XIV, en 1711, ne furent prises en considération par les rois très chrétiens, ou qui, du moins, se qualifiaient de la sorte. Il est difficile de se faire une idée de l'activité qui se déployait pour dépeupler l'Afrique. Je n'en donnerai qu'un aperçu. Lorsque les Anglais, qui, pendant un demi-siècle, gardèrent le monopole de l'odieux commerce, s'emparèrent de l'île de Cuba, en 1762, il n'y avait à La Havane que très peu d'esclaves. A leur départ, on en comptait 60,000. Les descendans de Cham sont, très heureusement

pour eux, plus prolifiques que les descendans de Japhet; sans ce privilège, le centre du continent africain, qui perd encore tous les ans 500,000 de ses enfans, — c'est le chiffre donné par M. le cardinal Lavigerie et ses pères, — serait aussi dépeuplé que le Sahara.

II.

L'opinion devenait chaque jour de plus en plus attentive aux récits des drames maritimes et terrestres que faisaient les capitaines négriers et leurs armateurs, et cela malgré le silence qui régnait à Baltimore, Savannah, Charleston et la Nouvelle-Orléans, lorsqu'on sommait ces villes de dire si elles traitaient leurs serviteurs avec bonté et comme des créatures de Dieu devaient l'être. Par les négriers on sut que les roitelets d'Afrique se battaient sans répit, afin de se procurer les noirs qui leur étaient demandés, ce qui permettait de dire aux esclavagistes que beaucoup de prisonniers, s'ils n'avaient été achetés par eux, auraient été sacrifiés aux fétiches ou mangés. Mais ce que les ennemis des nègres ne disaient pas, c'est que la traite alimentait la guerre; ce qu'ils ignoraient alors, c'est que les mangeurs d'hommes étaient aussi rares en Afrique qu'en Océanie, et qu'il n'y avait guère que les rois de Dahomey ou les rois des Achantis qui se donnaient le luxe des grandes lécatombes.

Comme aujourd'hui encore, les esclaves n'arrivaient pas tous à leur port d'embarquement. C'est ainsi qu'il advint, un jour, qu'une caravane de captifs formée en Nigritie pour être dirigée sur le littoral, et n'ayant pas rencontré de l'eau dans une oasis où d'habitude il s'en trouvait, périt tout entière de soif. Elle se composait de 2,000 individus et 1,800 chameaux. D'une autre caravane de ce genre, comptant 1.000 prisonniers, il ne s'en sauva que 21. La façon de faire voyager les noirs était identique, ainsi qu'on le verra, à celle en usage à notre époque: colliers de cuir, carcans de fer, fourches, jougs, la jambe droite de l'un enchaînée à la jambe gauche de l'autre; les conducteurs à cheval; coups de lanières ou de fouets pour accélérer la marche; mort violente pour ceux qui, à bout de forces, ne peuvent suivre le sinistre convoi. Résultat: 40 noirs sur 100 périssent dans le trajet.

Par les armateurs, on sut qu'en échange d'une pièce d'andri-nople ou de cotonnade bleue d'une valeur de 100 francs, leurs capitaines avaient un nègre qu'ils revendaient 1,000 francs aux planteurs de Cuba. Une pétition d'armateurs français apprit au

monde indigné que tous les ans il était jeté à la mer un chiffre approximatif de 1,500 moribonds. C'était lorsque le capitaine découvrait qu'un nègre esclave ne pouvait supporter la traversée qu'il s'en débarrassait de cette façon sommaire. Les capitaines déclaraient « sur l'honneur » à des compagnies d'assurances, constituées à cet effet, que l'homme noyé n'aurait pu vivre, et les assurances payaient un prix convenu d'avance. Un autre document semi-officiel fit savoir qu'un quart des Africains embarqués sur un bateau à voile périssait en route.

« La plupart des esclaves, a écrit un ancien chirurgien de négrier, semblaient en proie à un abattement insurmontable, à une morne mélancolie. De temps en temps des sanglots leur échappent, ou bien ils déplorent, dans un chant plaintif, la perte de leur famille et de leur patrie; et tel est sur eux l'empire du chagrin que beaucoup cherchent à se donner la mort, soit en se jetant à la mer, soit en se heurtant contre les parois du navire, ou en s'étranglant avec leurs chaînes. D'autres refusent obstinément de manger; et, quand on veut les forcer à prendre de la nourriture, soit par le fouet, soit par tout autre moyen violent, ils regardent en face les négriers en leur disant dans leur langage : « Laissez-nous; que ce soit fait de nous. » L'accablement de l'esprit produit chez eux une langueur générale et une faiblesse qu'accroît l'obstination insurmontable qu'ils mettent à ne point manger, obstination due soit à la bouderie, soit à la maladie. Il en résulte bientôt la dysenterie, qui se propage dans la cargaison et enlève les malheureux par douzaines, sans que la puissance de la médecine puisse arrêter le fléau. »

On pourrait supposer que les noirs installés dans les plantations pouvaient se créer un foyer, une famille, et qu'ainsi leur exil eût été plus léger, moins douloureux. Une femme, des enfans, un père et une mère à vénérer, eussent peut-être, à la longue, fait germer dans leurs âmes des sentimens que leur triste condition d'esclaves les empêchait de connaître. Mais sans tendres liens était-ce possible? Or, ces liens leur étaient inconnus, n'existaient pas pour eux. La famille est le fondement des sociétés; mais, pour que la famille existe, il faut que ceux qui en font partie ne puissent être soudainement séparés et vendus selon le caprice d'un maître.

Naufragé aux îles du Cap-Vert, je fus témoin de la vente d'un groupe d'esclaves ayant appartenu à une vieille dame portugaise morte sans héritier. La vente se fit sur la place publique de Boa-Vista, par autorité de justice, et je vis toute une famille de noirs dispersée au vent des enchères. Il n'y eut aucune scène déchirante, de celles qui, au moment d'une séparation, éclatent entre gens qui

s'aient et se connaissent depuis longues années. Une personne présente me dit qu'on s'était bien gardé d'éveiller dans le cœur de ces infortunés des sentimens qui eussent pu nuire à l'autorité de ceux qui en disposaient. Le dernier lot se composait de deux enfans, le frère et la sœur : l'un fut vendu à un planteur de San-lago, l'autre à un colon de l'île de San-Vicente. L'adjudication faite, on sépara les deux petites créatures, qui se regardaient en souriant, comme confuses de l'attention qui s'était portée sur elles, mais sans paraître comprendre qu'elles étaient à l'heure d'une séparation sans doute éternelle.

De telles iniquités, de pareilles infractions aux lois de l'humanité, devaient soulever des protestations indignées chez les nations civilisées. J'ai dit déjà qu'elles avaient été flétries, pour la première fois en France, par des écrivains de grand renom. En Angleterre, en 1780, un membre de la chambre des communes voulut que le parlement déclarât que la traite des noirs était contraire aux lois de Dieu et aux droits des hommes. Un petit et vaillant royaume, le Danemark, prit contre le transfert des noirs par les bâtimens de sa nationalité de sérieuses mesures, et, le premier des états européens, il interdit ce négoce par décret royal. La Convention, comme jalouse de cette généreuse initiative, se hâta de l'imiter. En 1794, les Américains, réunis en congrès, condamnèrent aussi l'infâme commerce; mais, bien entendu, sans abolir l'esclavage. Celui-ci était pour la marine marchande des ports anglais une source de profits énormes, aussi est-ce chez nos voisins que les plus ardens antiesclavagistes, Thomas Clarkson et Wilberforce au premier rang, Pitt, Fox, Shéridan, lord Grey et le marquis de Lansdowne à la suite, rencontrèrent une violente opposition. De 1787 à 1807, c'est-à-dire pendant vingt ans, à chaque nouvelle session du parlement, Wilberforce déposa une motion d'abolition de la traite. Il triompha finalement, et dès lors, il faut le reconnaître à la gloire de l'Angleterre, les négriers de toute catégorie, de toutes les nationalités, n'eurent pas d'ennemis plus acharnés qu'elle.

La philanthropie des Anglais devint proverbiale, et c'est dans la campagne entreprise par eux contre l'esclavage qu'il faut chercher l'origine du bruit qu'on en faisait. Cette philanthropie a paru parfois bien surfaite et très souvent elle a été accusée de servir de prétexte à des intérêts où l'amour de l'humanité n'avait que faire. Ainsi, au temps des croisières, une partie des cargaisons humaines saisies par nos voisins ne retournait pas dans leurs tribus; au lieu de leur faciliter les moyens de s'y rendre, on les transportait dans des établissemens de la côte d'Afrique, où des colons anglais, protégés par leur marine de guerre, louaient pour vingt et trente

ans les pauvres noirs. De tels engagements imposés à des gens qu'on vient d'affranchir se passent de commentaires.

Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que les Allemands accusaient, il y a très peu de jours, les Anglais de violer le blocus de Zanzibar, d'y importer des armes et d'acheter, à marché ouvert, pour 40 shillings par tête, tous les esclaves mis à la côte. Sauf l'importation des armes, dont les Anglais sont coutumiers, — ils en importaient en Chine étant en guerre avec les Chinois, — il est permis d'émettre quelque doute sur cette monstrueuse accusation d'acheter des noirs à marché ouvert, et, probablement, il n'y faut voir que le dépit éprouvé en Allemagne à la nouvelle que l'amiral Freemantle avait saisi et mis en pièce un de leurs bateaux, le *Néera*.

III.

Quoi qu'il en soit, l'Angleterre à Paris en 1814, à Vienne au Congrès de 1815, à Vérone en 1822, prit constamment et avec ardeur la défense des noirs opprimés. L'abolition de leur trafic fut la préoccupation constante de ses hommes d'état et de ses philanthropes, réussissant ainsi à obtenir de tous les pouvoirs européens la promesse qu'ils réuniraient leurs efforts. Les prières, les menaces ne suffisant pas toujours auprès de ceux qui se montraient hésitants et de mauvais vouloir, elle achetait leur adhésion. Celle du Portugal fut payée. L'Angleterre offrit la Guadeloupe à la Suède, mais à la condition expresse que celle-ci adhérerait à son programme. Elle donna 10 millions de francs à l'Espagne pour qu'elle ne tolérât plus la traite dans ses colonies des Antilles, et Dieu sait si l'Espagne s'en priva jamais. Elle fit partout et pour son propre compte la police des mers, se déclara la protectrice de tous les noirs. La première, elle défendit que la peine du fouet fût appliquée aux femmes noires.

Les négriers, gens de sac et de corde, car on les pendait s'ils étaient pris, soutinrent dès lors contre les marines de guerre des états antiesclavagistes une lutte à outrance. Ceux-ci établirent partout des croisières qui coûtèrent la vie à des millions de noirs jetés à la mer quand le bateau qui les transportait était serré de trop près par un navire de chasse. Chose monstrueuse, on vit les plus riches armateurs de Boston, de New-York, de Charleston et de la Nouvelle-Orléans se former en société au prix de 5,000 fr. par action pour continuer le trafic défendu. Leurs bateaux portaient ostensiblement chargés de barriques de rhum pour l'île de Cuba, mais cachant à fond de cale de mauvais fusils, des menottes et des fers destinés à la cargaison vivante qu'ils allaient prendre à Mozam-

bique ou en Guinée, le but réel de leur voyage. Ils y avaient établi des agens qui allumaient de grands feux sur le rivage lorsqu'un bâtiment des croisières naviguait dans leurs parages. Les risques étaient grands, car, généralement, sur trois négriers un seul parvenait à tromper la surveillance des croiseurs. On juge si elle était active des deux côtés: pour l'un, la pendaison en perspective; pour l'autre, une forte prime par chaque noir délivré. Tout à fait au début de la traite, les compagnies d'assurances prenaient 11 pour 100 seulement de prime sur une cargaison de nègres. Avec l'interdiction de la traite, le droit de visite de tout bâtiment suspect, elles exigèrent 40 pour 100 à l'aller comme au retour. Le prix d'un bon Africain variait de 7,000 à 15,000 francs. Un chargement se composait de 650 esclaves, qui, nuitamment embarqués, étaient dirigés sur La Havane, où les autorités espagnoles, de connivence avec les armateurs américains, visaient, moyennant une redevance, tous les papiers du bord qu'on leur présentait. Des bateaux pêcheurs, en permanence dans les ports de l'île de Cuba, prenaient finalement les Africains et allaient les débarquer aux États-Unis. Le *Wonderer*, le plus célèbre des clippers américains, y mettait moins de façon; il chargeait dans le sud son contingent de noirs et le débarquait à New-York, toujours échappant avec un bonheur merveilleux aux croisières qui le surveillaient. Du 1^{er} janvier 1839 au 9 mars 1840, les Anglais saisirent 82 navires avec 5,458 nègres. Croit-on que le transport des noirs aux États-Unis en diminuât? En aucune façon, car, en 1858, dans les deux seuls mois de mars et d'avril, 50 clippers partirent des ports des États-Unis à destination de La Havane ou plutôt pour le littoral africain. Pendant bien longtemps, en dépit du droit de visite, de l'assimilation de la traite à la piraterie, des échanges de notes diplomatiques et d'incessantes croisières, 40,000 esclaves furent chaque année débarqués à Cuba. Ils s'y rendaient ouvertement dans des marchés publics appelés *barracouns*. D'ailleurs, leur débarquement était si bien toléré que les gouverneurs de l'île y envoyaient des commissaires pour veiller à ce qu'on ne les oubliât pas. Les contrebandiers payaient à ces hauts fonctionnaires une once d'or ou 80 francs par tête de nègre. De 1835 à 1840, les gouverneurs se firent par ce moyen 1 million de piastres ou 5 millions de francs.

Les rigueurs exercées contre la traite ne l'avaient donc rendue que plus active. Les enfans noirs, en prévision d'un arrêt complet du trafic par mer, étaient surtout très recherchés par les planteurs. Dans son livre, *un Hiver aux Antilles*, M. Garney raconte qu'il assista au débarquement de plusieurs centaines de petits nègres: « Maigres, décharnés, écrit M. Garney, la plupart portaient encore

sur leur peau des traces de meurtrissure et de contusion provenant, selon toute apparence, du frottement de leurs corps contre les parois du bâtiment où ils avaient été entassés comme des harengs dans une caque. »

L'Angleterre, entraînée par un parti puissant, le parti religieux abolitionniste, marchait vers une solution, la seule qui fut pratique, celle de l'abolition absolue de la servitude dans ses colonies. Elle s'y décida en 1838, en émancipant solennellement plus de 700,000 de ses noirs et en donnant, à titre d'indemnité, à ceux qui en étaient les maîtres, un demi-milliard de francs.

Un fait curieux et auquel ne s'attendaient guère les sociétés religieuses abolitionnistes, se produisit. Le développement du commerce anglais et le perfectionnement de ses machines obligèrent la Grande-Bretagne à demander aux États-Unis des quantités plus considérables de coton que par le passé. Le besoin d'un textile que les noirs seuls cultivaient fut cause que les Américains s'acharnèrent plus que jamais à demander à la traite les travailleurs noirs qui manquaient à leurs plantations.

On a vu que la France, au cours de la Révolution dont elle célèbre cette année-ci le centenaire, avait à la fois flétri le trafic des noirs et aboli l'esclavage dans ses colonies. Mais l'arrivée de Bonaparte au rang suprême ne lui permit pas d'appliquer ses vues généreuses. Une autre révolution, celle de 1830, appela de nouveau l'attention publique sur les esclaves de nos colonies, mais on ne se mit pas en grands frais de charité à leur intention. Je vois qu'on fit le recensement des noirs et que, lorsqu'ils mouraient ou naissaient, on avait la condescendance de coucher sur un livre officiel le jour de leur entrée dans ce monde et le jour de leur sortie dans l'autre. En 1833, on décida de ne plus les marquer avec un fer brûlant sur l'épaule lorsque, après avoir joui clandestinement de quelques heures de liberté, ils étaient repris et reconduits à la plantation. En 1835, on eut la naïveté de demander aux conseils coloniaux leur opinion sur la possibilité d'abolir l'esclavage. C'était d'une candeur à nulle autre pareille. Les uns répondirent qu'en raison des instincts de soumission de la race noire, de son abaissement moral irrécusable, il n'y avait qu'à la laisser croupir telle qu'elle croupissait; d'autres affirmèrent que l'histoire des nègres n'était qu'un long récit d'oppression et de servitude et la conséquence logique de la condamnation lancée par la Bible contre les enfans de Cham. M. Granier de Cassagnac, esclavagiste, appuyait ces cruelles théories en disant dans un journal alors fort influent que la traite se réduisait à un simple déplacement d'ouvriers avec un incontestable avantage pour ceux-ci.

« Qu'on mette des moutons en liberté, disait encore un esclavagiste, on n'aura que des moutons... Que l'on mette des nègres, on n'aura que des nègres. » En 1834, il se créa à Paris une association négrophile qui prit le titre de *Société pour l'abolition de l'esclavage*; M. le duc de Broglie en fut nommé président, et M. Passy, secrétaire. « L'abolition de l'esclavage, disait-elle dans son programme, ne pouvait plus donner lieu à une discussion de principes. Il reste une tâche à remplir : ramener fréquemment l'attention sur tant de milliers d'hommes qui souffrent d'horribles maux et que nous oublions parce qu'ils sont loin de nos yeux; intéresser l'opinion à leur sort, et enfin rechercher le meilleur moyen d'abolir la traite. »

Tous ces beaux sentimens n'aboutirent qu'à un projet de loi présenté aux chambres françaises en 1845. On y demandait que la condition des esclaves fût améliorée. On osa, un peu plus tard, grâce à M. Schœlcher, faire un essai timide d'émancipation à Mayotte. Enfin, une troisième révolution (celle de 1848) triompha de toutes les hésitations. Le premier décret de Lamartine, le premier usage que le noble poète fit du pouvoir, fut d'émanciper en masse les esclaves de toutes les colonies françaises. Leur rachat coûta 126 millions de francs. C'était peu de chose comparé au 1/2 milliard des Anglais et aux 12 milliards qu'eussent dû payer les États-Unis sans la guerre de sécession, qui, chez eux, supprima tout à la fois les indemnités et les rachats d'esclaves. Ce ne fut qu'en 1835 que se forma, à Boston, le parti abolitioniste. Un nommé William Lloyd, directeur d'un petit journal, le *Liberator*, osa imprimer le premier, et en plein pays d'esclavage, que la vente et l'achat des noirs étaient une infamie. Il fut traîné en prison la corde au cou, et s'il ne paya pas son audace de la vie, c'est parce que des amis dévoués, abolitionnistes comme lui, le sauvèrent. En 1850, la population de couleur des états du sud ne s'en éleva pas moins à 3,591,000 personnes, dont 3,204,000 esclaves, et, en 1860, elle atteignit le chiffre formidable de 4,490,000. En suivant cette progression, fait remarquer M. Élisée Reclus, elle eût été dans cent ans de 42 millions.

Une réaction violente ne pouvait manquer de se produire dans un pays où chaque jour débarquaient des hommes nouveaux imbus des idées libérales de l'Europe, là où la religion des presbytériens de la Nouvelle-Angleterre jetait de profondes assises, où le rigorisme des quakers de la Pensylvanie n'admettait aucune transaction avec les devoirs d'une philanthropie éclairée. L'activité si connue des hommes du nord ne s'accommodait pas non plus de la nonchalance des Africains. L'expérience leur avait dé-

montré que le cultivateur qui travaille pour lui, ou l'ouvrier blanc qui travaille librement pour un autre moyennant salaire, produisent moitié plus que le blanc travaillant pour son maître sans intérêt personnel. Il en était de même du nègre esclave et les Américains du nord, plus pratiques, plus policés, plus religieux que ceux du sud, préférèrent une guerre fratricide à la honte de voir perpétuer dans leurs états l'odieuse exploitation du noir par le blanc.

IV.

On crut que le triomphe des états du nord sur les états du sud portait à l'esclavage un coup formidable, et que c'en était fait de cette institution qui, remontant aux premiers jours de l'humanité, se confondant parfois avec son histoire, allait, en disparaissant à jamais, être comme le couronnement des grandes gloires de notre siècle.

Comment supposer, en effet, qu'à une époque où tout se publie, se voit, se dénonce, quand les mœurs, en dehors de celles des hommes politiques, sont devenues d'une douceur extrême, il pouvait se perpétuer sur des continents où flottaient tous les pavillons européens, un négoce où des femmes, des hommes, des enfans se vendaient comme bétail en foire? Il se fit donc comme une accalmie, en France surtout, dans l'esprit de ceux qui saluaient avec joie l'entrée dans les rangs de la famille humaine de noirs successivement émancipés à Cuba, à Mozambique, aux îles du Cap-Vert et finalement au Brésil. De son côté, la race jaune, à l'étroit dans son immense empire, se mit à envahir les grandes îles de la Sonde, l'Australie, la Californie, les républiques du sud américain, s'offrant, comme à souhait, pour suppléer aux vides causés dans les rangs des travailleurs par l'émancipation de la race noire.

En Angleterre, les sociétés antiesclavagistes, dont l'*Anti-Slavery Reporter* est le principal organe, ne partageaient pas la quiétude des philanthropes français. Mieux renseignés que nous, ils savaient que l'esclavage sévissait encore en Tripolitaine, en Égypte, en Turquie, en Arabie, à Madagascar, au nord de Bornéo sous l'œil bienveillant de sir John Brooks, un de leurs compatriotes devenu sultan, dans l'île de Mindanao, malgré les canonnières espagnoles, et, beaucoup plus près de nous, en vue des côtes d'Espagne et de la citadelle anglaise de Gibraltar, c'est-à-dire au Maroc. Oui, chose incroyable, il y a très peu d'années, des marchés à esclaves se tenaient à ciel ouvert dans les villes du littoral marocain, à Mogador, à Tanger surtout. M. Allen, secrétaire de l'*Anti-Slavery Reporter*, leur fit une telle guerre, qu'ils ont disparu des cités riveraines, mais pour se continuer dans l'intérieur.

Les lettres de Livingstone entretenaient chez nos voisins l'irritation contre les oppresseurs des noirs, et, tout bon Anglais qui à l'abbaye de Westminster, ce Panthéon de la Grande-Bretagne, lisait l'épithaphe gravée sur le tombeau de l'illustre missionnaire, se considérait comme l'héritier de la haine vigoureuse que Livingstone avait montrée contre l'esclavage. « Je ne puis rien faire de plus, y lit-on, dans l'abandon où je vais mourir, que de souhaiter que les bénédictions les plus abondantes du ciel descendent sur tous ceux, quels qu'ils soient, Anglais, Américains, Turcs, qui contribueront à faire disparaître du monde la plaie affreuse de l'esclavage. »

Comment se fit-il que, au congrès de Berlin, en 1878, quand jamais plus belle occasion ne s'était présentée pour traiter la question de l'esclavage, l'Angleterre, oubliant la lutte qu'elle avait soutenue contre cette institution pendant quatre-vingts ans, son attitude militante au congrès de Vienne en 1815, et à la conférence de Vérone en 1822, s'opposa absolument à ce qu'il en fût question ! Hélas ! un traité secret la liait alors avec la Turquie, et elle se trouvait dans l'impossibilité de lui dire qu'avec des harems et un millier d'enuques dans ses palais d'Europe et d'Asie, il lui fallait bien recruter des esclaves pour cette inqualifiable domesticité. Chacun sait cela aussi bien à Londres qu'à Constantinople, mais il n'est pas toujours aisé de parler de ce qui crève les yeux. Nul, non plus, ne sait mieux ceci que l'Angleterre : l'esclavage ne se maintient que dans les pays où le croissant est le maître, et tant que les fils du prophète seront convaincus qu'un noir ou un blanc qui ne partage pas leur croyance doit les servir, l'Afrique sera exploitée par leurs agens. Les sociétés antiesclavagistes de la Grande-Bretagne comptaient triompher par des moyens moraux d'un caractère pacifique et religieux. Cela eût été pour le mieux s'ils avaient réussi, mais j'ai étudié sur place et sous bien des latitudes le caractère des sectateurs de Mahomet et je reste persuadé que les sociétés religieuses européennes et de toute nature se trompent grossièrement si elles espèrent assouplir ce caractère. Voilà déjà plus de cinquante ans qu'elles y travaillent et sans jamais aboutir. C'est à Constantinople qu'est la solution qu'elles cherchent ; elles s'en apercevront le jour, — mais pas avant, — où la politique anglaise, plus libre de parler qu'en 1878, leur permettra d'y voir clair.

Le *Blue book* publié à Londres en 1888 ne peut être suspect, car il n'a en vue aucune propagande, et son rôle se borne à raconter les faits. Il a donné un léger aperçu des pays où l'esclavage sévissait en cette année-là ; rien de plus navrant, mais aussi rien de plus instructif. On y apprend que les nègres mis en vente au Maroc viennent du Soudan ; quoique ayant traversé le désert, et par

conséquent, quoiqu'ils soient exténués par suite des privations et des fatigues de la route, on les conduit immédiatement au marché. S'il y a dans ce bétail à vendre des hommes, il y a aussi beaucoup de jeunes négresses, et des enfans âgés tout au plus de six ou sept ans. La société antiesclavagiste de Londres a bien écrit au sultan du Maroc pour lui dire que, si l'esclavage était reconnu par Mahomet, il ne l'était que pour les captifs pris dans la guerre et que le prophète enjoint strictement de bien traiter tous les esclaves, de même qu'il recommande comme un acte spécialement agréable au ciel, celui de leur rendre la liberté. Le Coran n'approuve pas non plus la séparation du mari d'avec la femme ou des enfans d'avec leurs parens, comme cela se fait ouvertement dans les marchés du Maroc, et enfin, que la mutilation des enfans pour les harems, telle qu'elle se pratique d'une manière si fréquente dans les domaines de Sa Hautesse, est un crime contre Dieu et la nature humaine et que le Coran ne peut justifier. La majesté chrétienne répondit que les Maures traitaient les esclaves différemment des autres peuples, et que l'institution de l'esclavage telle qu'elle était au Maroc n'avait besoin ni de réforme, ni de changement. Le *Blue book* nous apprend que dans ce même empire du Maroc, à Messfoua, se trouve un vaste établissement destiné à la préparation des eunuques pour le sérail de cette majesté. « J'y vis, dit le correspondant du *Blue book*, une grande quantité d'enfans nègres, dont la plupart avaient l'air extrêmement malades, et le soir, je demandai aux Maures qui étaient venus me voir dans ma tente, la raison de leur état de souffrance, si on devait l'attribuer au climat ou à l'eau ; mais je ne pus obtenir aucune réponse. Quand ils se furent retirés, je fus informé confidentiellement que c'était parce que là étaient préparés les eunuques pour le sultan et que, si le caïd apprenait que ce secret avait été divulgué, la vie du révélateur serait sacrifiée. Je fus aussi informé que sur trente de ces enfans opérés, il en meurt au moins vingt-huit. »

Dans la Tripolitaine le commerce des noirs n'est ni public, ni même officiel ; il n'est pas, en un mot, autorisé, mais ce qui se passe là n'en est pas moins odieux. C'est encore le Soudan qui fournit des esclaves, et, d'après le consul Wood, à Bengazi et dans ses alentours seulement, il en était venu plus de vingt mille en quatre ans. Dans cette proportion on arrive à un total pour la Tripolitaine de cent mille esclaves. « Aux yeux des musulmans, dit le consul Nachtigal, le commerce des noirs n'a pas cessé d'être légitime, et toutes les fois qu'un chef de province peut le faire impunément, il *ferme les yeux sur ce chapitre*, favorisant même les contraventions pour peu que son intérêt le lui commande. Les

gouvernemens de là-bas, toujours obérés, paient peu ou point leurs fonctionnaires : n'est-il pas naturel que ceux-ci recherchent un supplément de profit dans une branche d'affaires qui s'accorde avec leurs convictions religieuses? Le gouverneur du Fezzan, pour chaque esclave importé, reçoit, suivant une vieille règle, la somme de 9 fr. 45 environ, ce qui, naguère, lui faisait au bout d'un an un casuel de 50,000 francs.

On a des preuves, et par centaines, que la Tripolitaine est une des grandes portes par lesquelles le Soudan envoie ses esclaves en Crète, à Smyrne et jusqu'à Constantinople. En voici une des plus authentiques. L'année dernière, le schooner turc *Mahroussa* était poussé par une tempête dans le port de Fokia, non loin du golfe de Smyrne. Pendant qu'il était à l'ancre, un matelot mécontent descendit à terre et informa les autorités que le schooner était parti de Bengazi en Tripolitaine avec vingt-six esclaves, dont huit avaient été déjà débarqués dans la baie de Vaalah et le reste était caché à bord. Le kaimakan de Fokia envoya un homme de la police accompagné par le dénonciateur, et, sur la déclaration de ce dernier, le ballast ayant été soulevé, on vit une trappe qui fermait un compartiment s'étendant tout le long de la cale. Dans ce réceptacle furent trouvées, entassées les unes sur les autres, dix-huit négresses, sales, dégoûtantes, réduites à l'état de squelettes et mourant de faim. Les malheureuses furent descendues à terre où les autorités leur donnèrent les soins nécessaires. L'équipage cependant ne fut pas arrêté, et le maître du port se borna à retenir les papiers du navire, pensant que cela suffirait pour prévenir son départ, mais le capitaine du schooner leva l'ancre et fit voile pendant la nuit vers des rivages plus hospitaliers.

Pour en finir avec la Tripolitaine, il a été constaté qu'un nombre considérable d'esclaves embarqués à Bengazi et à Tripoli de Barbarie ont été débarqués du paquebot ottoman *Kiamil-Pacha*, le plus souvent à Constantinople même, et cela, sous les yeux des autorités musulmanes. Si, en 1888, au Caire, je n'ai plus retrouvé le marché où j'avais vu vendre des hommes et des femmes, j'y ai rencontré dans les rues des eunuques et des harems que ces eunuques escortaient. Ce fut suffisant pour me convaincre qu'il y avait encore des captifs en Égypte, plus qu'on ne se le figure généralement, et cela à la barbe des Anglais. Le khédive, un homme simple, vertueux, n'a qu'une femme, laquelle est elle-même une exception entre toutes par sa beauté et sa modestie, et pourtant l'usage, la tradition, le rang obligent l'un et l'autre à avoir un nombre considérable de domestiques, et dans ces domestiques il y a forcément des esclaves et des eunuques. Des Égyptiens et

des Européens devenus musulmans, quelques-uns de ceux-ci taillés sur le modèle de l'oncle Barbassou, sont restés fidèles aux anciens usages, et ces apostats les pratiquent avec une licence qui scandalise parfois les Turcs de vieille roche.

Le colonel Schæffer, chargé de veiller sur les agissemens ténébreux de certains traitans en Égypte, s'est efforcé de procurer, — et il y a pleinement réussi, — aux femmes qu'il a pu faire rendre à la liberté une situation leur permettant de gagner leur vie d'une façon honnête. Une société intitulée : *The Cairo home for freed women slaves*, dont S. M. la reine d'Angleterre est protectrice et l'inévitable sir E. Baring président, a déjà réuni quatre cents de ces malheureuses créatures dans une maison de refuge, où, sous la direction d'une dame anglaise, très maternelle pour ses enfans d'adoption, elles apprennent ce qui peut en faire d'utiles servantes, mais servantes absolument libres de leurs actes en dehors d'un service bien rétribué. La population musulmane du Caire, qui sait qu'aucune tentative de prosélytisme ne sera faite auprès des libérées, n'y trouve rien à redire; on dit aussi que le khédivé lui donne sa haute approbation, ce qui ne surprendra personne.

Djeddah, sur la Mer-Rouge, ne dépend pas du khédivé; cela n'a pas empêché le colonel Schæffer, tout dévoué à sa mission, d'affirmer, par une certitude acquise sur les lieux, que cette ville est un grand entrepôt d'esclaves. En excursion dans ces parages, il envoya un de ses officiers à terre en lui disant d'opérer comme s'il y allait pour acheter un domestique. En route, l'officier demanda au batelier, d'un ton dégagé, où il pourrait se procurer un nègre, et le batelier, sans défiance, lui offrit de le conduire au dépôt du principal marchand. Lorsqu'on sut dans la ville qu'un étranger, — il était accompagné d'un officier égyptien, — désirait un esclave, plusieurs personnes vinrent à lui dans la rue et lui proposèrent de le conduire là où elles en savaient en dépôt. Il entra ainsi dans dix-huit maisons de marchands où il trouva des nègres et des Abyssins, au nombre de six à quatorze dans chaque habitation.

Un de nos jeunes compatriotes, M. George Grimaux, que n'ont pas rebuté les difficultés d'un voyage à Massaouah et à Hodeida, m'a raconté que, malgré les croisières de l'Océan-Indien et de la Mer-Rouge, la marchandise noire continuait à affluer sur les côtes d'Arabie. Le gouvernement ture, plus aveugle qu'un quinze-vingt, ne veut rien voir, et, grâce à sa tolérante complicité, on vend des nègres un peu partout. Si dans une ville comme Hodeida, m'a dit M. Grimaux, où il y a deux consuls européens, le commerce des noirs se fait clandestinement, il se pratique ouverte-

ment ailleurs. A Loheïa, petite bourgade située au nord d'Hodeïda, on crie encore quelquefois sur les places le prix d'un esclave mis aux enchères; le sous-gouverneur reçoit deux talaris par tête d'esclave vendu; de plus, il en choisit pour lui un ou deux à chaque nouvel arrivage. Avec de tels fonctionnaires, on comprend que les marchands en question puissent continuer à se livrer en toute sécurité à leur trafic. Tout ce que la Turquie fait contre eux, m'a dit M. George Grimaux, ne sert qu'à donner un semblant de satisfaction aux puissances européennes; ainsi, tout dernièrement, un bâtiment de guerre ottoman saisissait deux barques avec cent soixante nègres, et la Porte s'en est longtemps autorisée et s'en autorise encore pour répondre victorieusement aux accusations qui sont portées contre elle. Mais ce n'est qu'un cas isolé et ne suffisant pas à détruire ce qui se passe tous les jours à l'abri du pavillon ottoman. On estime à plus de mille les Africains qui sont vendus annuellement à Hodeïda. C'est peu, il faut le reconnaître, comparativement à ce qui se passe à Djeddah, où les ventes se font par dizaine de mille.

On se souvient peut-être d'un étrange pari dont toute la presse s'occupa il y a environ un an. Un haut fonctionnaire russe soutint à un fonctionnaire anglais, en résidence à Constantinople, que, malgré toutes les précautions prises par la Turquie et l'Angleterre contre le commerce des nègres, il se faisait fort de lui procurer, sur l'heure, une esclave blanche et chrétienne. Le fonctionnaire anglais accepta le défi et perdit son pari.

Il reste donc établi, indéniable, que des esclaves, après avoir traversé la Mer-Rouge et après s'être montrés sur les marchés d'Arabie, sont ensuite transportés par caravane jusqu'en Syrie et embarqués de nouveau sur la Méditerranée. Le fait est encore attesté par le consul anglais Dickson, dont le poste officiel est à Damas; d'après lui, ce sont des pèlerins venant de la Mecque qui en introduisent le plus, car on ne se défie pas des marchands d'esclaves qui pénètrent par la voie de terre en Turquie; il en vient aussi par eau à l'île de Crète et à Smyrne. Si les nègres, hommes et femmes, sont actuellement plus recherchés comme domestiques que par le passé, c'est parce que les esclaves du pays des Tcherkesses n'arrivent plus qu'en très petits nombres en pays musulman; les quelques districts dont les habitans, des Circassiens, étaient encore sujets turcs, ont été annexés par la Russie.

Est-ce la connaissance de ce qui se passait dans la Méditerranée, dans des eaux baignant des côtes européennes, qui a motivé le biocus de Zanzibar? Il y a de cela sans doute dans cette mesure extrême. On vient de le supprimer à la date du 10 octobre dernier,

et cette suppression termine sans résultat une mortelle campagne qui, à son début, fut pourtant bruyamment acclamée par l'Allemagne, l'Italie et l'Angleterre. La France, il est vrai, y fut représentée par le *d'Estaing*, le *Bouret* et le *Boursaint*, mais simplement pour empêcher que des étrangers prissent un droit de visite sur des bateaux battant pavillon français.

La première des trois puissances nommées plus haut a dépensé en blocus des sommes énormes, et perdu en croisières très fatigantes beaucoup de braves gens. Quel a été, en définitive, le résultat de ces sacrifices? Se saisir de quelques boutres suspects. C'est que, paraît-il, les arraez arabes s'entendent fort bien à dissimuler dans leur dahous une marchandise vivante, en entassant sur elle sacs, toiles à voiles et fûts vides. Dans la Mer-Rouge, où le trafic des enfans est des plus considérables, les négriers, en cas d'alerte, font tout simplement descendre ces petits malheureux dans une île, et ils les tiennent cachés, tant que la croisière est en vue, dans des cavernes dont l'entrée est masquée avec soin. Ce qui rend la répression plus difficile encore, c'est la situation faite aux esclaves. Les voilà libres, mais après? Qui leur donnera à manger? Sous quel joug vont-ils retomber? Et à terre, les aidera-t-on à regagner leur village? Beaucoup aiment mieux rester avec un maître qu'ils connaissent, que de courir le risque de mourir de faim sur une plage désolée, d'avoir à travailler sous les ordres d'un Européen qu'on leur a dit être mangeur de noirs. Oui, les Arabes ont persuadé, aussi bien aux négrillons qu'aux grands nègres, de grands enfans aussi, que nous trouvions leur chair savoureuse. Quelle ne doit pas être la terreur de ces infortunés et comment ne se prêteraient-ils pas au mutisme, aux mesures de prudence qui leur sont imposées, lorsqu'on leur signale au loin, rayant largement l'horizon, un panache de fumée ou plutôt la chevelure de l'ogre géant qui fouille les mers pour les prendre et les dévorer?

Autrefois, les nègres étaient vendus en place publique ou sur des marchés *ad hoc*; aujourd'hui les ventes se font dans des maisons particulières. C'est le seul résultat qui ait été obtenu. Fermez les harems, et la solution sera tout autre, car il n'y a pas seulement des hommes faits sur les marchés de Hodeida et de Djeddah : il y a aussi des enfans et de jolies Abyssines au teint clair et aux beaux types européens. Mais c'est demander l'impossible aux mahométans : ils se contenteront comme nous d'une femme le jour où, par la suppression de la traite, ils en seront réduits à la portion congrue.

V.

Comment se pratique sur place, c'est-à-dire en Afrique, et je ne parle pas ici, bien entendu, de l'ouest du continent, le recrutement de tant d'êtres voués à une vie de misère? C'est Livingstone qui, l'un des premiers, nous l'a appris et par l'attention qu'il força l'Europe à lui accorder, son nom doit figurer au nombre des grands bienfaiteurs de l'humanité. Malgré de nombreuses missives à ses amis d'Angleterre, combien de fois s'est-il plaint de se trouver dans l'impossibilité de donner une peinture exacte des horreurs de la traite de l'homme, de ne pouvoir fournir un total même approximatif des existences qu'elle détruisait chaque année. Il était persuadé que, si la moitié des horreurs commises en Afrique étaient connues, l'indignation, la pitié qu'elles éveilleraient, seraient telles, que « le trafic infernal disparaîtrait bientôt, quelques sacrifices qu'il en pût coûter pour l'anéantir. »

C'est la grande consommation de l'ivoire en Europe qui a le plus contribué au développement de l'esclavage. Des marchands arabes, des métis plus cruels que ces marchands, se sont servis, à défaut d'autres moyens de locomotion, des épaules des nègres pour transporter l'ivoire jusqu'au port d'embarquement où il leur était demandé. Les noirs n'y auraient jamais consenti, même contre salaire, s'ils n'avaient été vendus aux traitans à la suite de guerres de tribu à tribu ou de ruses qui les ont traîtreusement arrachés à leurs villages par de véritables chasseurs d'hommes.

Des marabouts fanatiques, de ceux que l'on rencontre dans les rues du Caire ou sur la place de la Casbah à Alger, aussi ardens propagateurs du Coran que les Anglais le sont de la Bible, ont, il faut le reconnaître, donné à beaucoup d'Africains qui ne l'avaient pas, l'habitude du travail, celle de se vêtir qu'ils ignoraient; ils leur ont inculqué des notions religieuses dont ils n'avaient jamais eu idée, et les ont forcés, bon gré mal gré, à transformer en villages où se rencontrent l'aisance et la propreté, les misérables agglomérations des noirs idolâtres. Malheureusement, ils leur ont donné en outre leur cruauté et leur fanatisme. Les missionnaires, appartenant à n'importe quelle doctrine, n'ont jamais pu obtenir de pareils résultats, la grande majorité des noirs persistant à considérer comme péché véniel la possession de plusieurs femmes. La suppression de la polygamie imposée aux tribus africaines a été la grande cause de l'insuccès des disciples du Christ, et le triomphe des sectateurs de Mahomet.

Les néo-mahométans sont, d'ailleurs, les plus durs, les plus barbares des maîtres, et malheur à qui devient leur esclave. Les récits de Livingstone, de Baker, de Stanley, de Pinto, de Gordon, du commandant Cameron, des pères blancs d'Afrique sont remplis de faits attestant leur cruauté. Que dit Speke dans ses *Sources du Nil*? « Voici déjà quelque temps que j'habite à la « cour nègre » de l'Ougamta, et les usages de cette cour ne sont plus pour moi lettre close. Me croira-t-on cependant si j'affirme que, depuis mon changement de domicile, il ne s'est pas passé de jour où je n'aie vu conduire à la mort, quelquefois une, quelquefois deux et jusqu'à trois de ces malheureuses femmes qui composent le harem de Mtesa? Une corde roulée autour du poignet, traînées ou tirées par le garde du corps qui les conduit à l'abattoir, ces pauvres créatures, les yeux pleins de larmes, poussent des gémissemens à fendre le cœur: *Hai minungé!* ô mon seigneur; *kbakka*, mon roi; *hui n'yavio!* ô ma mère; et malgré ces appels déchirans à la pitié publique, pas une main ne se lève pour les arracher au bourreau, bien qu'on entende çà et là préconiser à voix basse la beauté de ces jeunes victimes. »

Quant aux métis, nous apprend le cardinal Lavignerie, ils sont pour la plupart les chefs des grands marchands d'esclaves: par une coïncidence douloureuse, il y a vingt-cinq ans, ces affreux traitans pénétrèrent aussi pour la première fois, à la suite des explorateurs et des missionnaires, dans les régions où ceux-ci venaient apporter la civilisation et la morale chrétienne. C'est une race horrible, issue d'Arabes et de noirs du littoral, musulmane de nom, juste ce qu'il en faut pour professer la haine et le mépris de la race nègre qu'elle met au-dessous des animaux, et à qui, pour lui donner ce qui lui est dû, elle ne doit que l'esclavage, et, si elle résiste, les supplices et la mort. « Hommes affreux, sans conscience sans pitié, également infâmes pour leur corruption bestiale et pour leur cruauté, ils justifient le proverbe africain: « Dieu a fait les blancs, Dieu a fait les noirs, c'est le démon seul qui a fait les métis... »

Ce qu'on apprenait de l'Afrique chaque jour en Europe par les lettres et les récits des voyageurs redoublait le zèle des négrophiles, zèle qui se traduisait en grosses souscriptions dont une partie était employée en diffusion de bibles. Mais ce beau feu ne donnait aucun résultat. Et comment en eût-il pu être autrement avec les contradictions qu'on signalait chez les chefs? Le plus héroïque des Anglais, la victime la plus pure d'une politique inqualifiable, Gordon, n'avait-il pas rétabli l'esclavage après l'avoir combattu à outrance? Lui aussi, avait compris qu'il n'y avait pas à lutter contre l'esclavage dans l'Afrique elle-même et que la solution de

cette grande question n'était pas à Khartoum. « Il n'y a que deux moyens, écrivait-il à Londres, deux moyens sérieux pour empêcher la traite : le premier, de tarir la source en établissant la tranquillité dans les territoires de chasse au gibier humain ; le second, *de fermer les débouchés en Égypte, en Turquie et en Perse.* »

D'autres récits que ceux des explorateurs et missionnaires anglais vinrent jeter aussi en France une sinistre clarté sur ce qui se passait sur les rivages des grands lacs africains, je veux parler des lettres écrites par des missionnaires, nos compatriotes. Par une circonstance toute providentielle pour l'abolition de l'esclavage, l'évêque de Nancy, devenu depuis le cardinal Lavignerie, avait été nommé à l'archevêché d'Alger. L'éminent prélat se dit aussitôt qu'envoyé en pays musulman, c'est-à-dire à un poste de combat en quelque sorte, il lui fallait des auxiliaires sur lesquels il pût compter, propres aux missions qu'il comptait bien leur confier. Il créa donc, en 1878, un séminaire où l'étude et la connaissance de la langue était particulièrement obligatoire. On devait y porter le costume de laine blanche aux plis flottans, autrement seyant, certes, que la noire soutane des lazaristes, s'habituer aux longues marches, et à la sobriété des nomades du désert. Le séminaire de Kouba fut donc fondé, et c'est de là que sont sortis et sortent encore ces missionnaires que l'on rencontre avec un vif intérêt un peu partout, à Biskra, c'est-à-dire au pays des oasis, sous les ombrages parfumés de Blidah, dans l'Oranais avec Figuig pour objectif, sur les hauteurs neigeuses du Djurdjura, à Carthage où ils sont à la fois gardiens du poste télégraphique et du peu qui nous reste de la rivale de Rome. Mais ces pères parcourent des régions saines, et suivent des routes largement ouvertes. Il en est d'autres dont la tâche est plus ardue ; pour les voir exercer un apostolat plutôt de charité que de propagande religieuse, il faut aller jusqu'au Zambèze et sur les rives des grands lacs. Et ils ne sont pas les seuls : dans d'autres régions du continent noir, on trouve des lazaristes, des pères du Saint-Esprit, des missions de Lyon et de vénérables sœurs de charité vouées à une mort certaine loin de leur patrie. Tous combattent, répandant autant que possible la morale de l'Évangile dans les tribus nègres, mais s'efforçant par-dessus tout de les arracher à leur triste condition et à relever leurs esprits.

C'est le 25 mars 1878, aussitôt après avoir obtenu l'approbation de Léon XIII, que les premiers pères blancs au nombre de dix partirent pour le centre de l'Afrique. « Marchez donc, leur dit M^{gr} Lavignerie, au nom et avec l'aide de Dieu ! Allez relever les petits, soulager ceux qui souffrent, consoler ceux qui pleurent, guérir ceux qui sont malades. Ce sera l'honneur de l'église de vous voir révéler de proche en proche, jusqu'au centre de cet immense conti-

ment, les œuvres de la charité; ce sera l'honneur de la France de vous voir achever son œuvre, en portant la civilisation chrétienne bien au-delà de ses conquêtes, dans ce monde inconnu dont la vaillance de ses capitaines a ouvert les portes. »

Un an après ce premier départ, dix autres pères blancs prenaient la route des Hauts-Plateaux. Ainsi que l'a dit M. Jules Simon au cours d'une conférence faite à la Sorbonne en février dernier, le spectacle de ces missionnaires consolera un peu des misères qui se passent en Afrique, si on pouvait jamais s'en consoler. « Mais enfin, a-t-il ajouté, plus on est malheureux de savoir qu'elles existent, et plus on sent le besoin et le devoir d'exprimer la profonde admiration et la profonde reconnaissance que méritent ces jeunes hommes qui partent à vingt-quatre ans, abandonnant leurs parents, leurs amis, presque leurs idées et leurs sentimens, laissant tout ce qu'ils ont de grand et de cher derrière eux, et allant au loin affronter de tels maux et guérir ou consoler de telles souffrances. Oh! que nous nous servons mal de notre admiration et de notre reconnaissance! Nous avons de l'admiration pour des actions qui en méritent bien peu et de la reconnaissance pour des bienfaits qui souvent tournent contre nous. Mais les voilà, les âmes généreuses, les âmes compatissantes, celles qui sont remplies d'éternité! Les voilà! Si jamais de cette réunion quelque bruit pouvait sortir, je voudrais qu'il passât, sans s'arrêter, par-dessus la France et par-dessus l'Europe, et qu'il allât dans quelques-uns de ces pays inconnus, dont nous savons à peine le nom, où ils sont quatre ou cinq, vivant de privations inouïes, ayant de temps en temps le spectacle de ces horreurs et, semblables aux nègres de Zanzibar, entendant toute leur vie le cri de la mère quand un coup de pistolet a tué son enfant dans ses bras. »

C'est sur les bords des lacs Nyanza et Tanganyika que se sont établis les missionnaires ayant dans leur voisinage d'autres collègues anglais et protestans attachés comme eux à la grande œuvre d'émancipation et de charité. Parfois, ils se prêtent une mutuelle assistance, car, à cette distance de la mère patrie, des hauteurs où la foi les porte, les mesquines dissidences disparaissent. Des lacs, les pères blancs écrivent à leur chef spirituel, entretenant ainsi en lui cette ardeur de propagande qui en fait un Pierre l'Érmite moderne; ils lui disent leurs travaux, leurs espérances et ce qui se passe autour d'eux. Lisez leurs lettres, si, toutefois, vos larmes vous le permettent, et après les avoir eues sous les yeux vous n'hésitez pas à donner votre obole et à prêter votre aide aux mesures qui doivent faire cesser de telles atrocités.

On pourrait supposer que ce qu'écrivent les pères blancs est

poussé trop au noir comme les tableaux de certains peintres. Il n'en est rien. Le commandant Cameron, un Anglais qui, par état et par nature, n'a pas la sensiblerie que l'on est sûr de rencontrer presque toujours chez les apôtres modernes, nous prouvera que rien n'a été exagéré. Durant le très récent séjour que le cardinal Lavignerie fit à Londres, le commandant Cameron lui écrivit : « ... Pendant les trois ans que j'ai employés à traverser l'Afrique, j'ai été souvent témoin des maux causés par le commerce des esclaves, et, auparavant, j'avais passé quatre ans à faire la chasse aux dahous arabes qui portaient des esclaves en Asie. La plupart de ceux qui pensent encore aujourd'hui aux horreurs de la traite croient que cette question n'intéresse que le transport des esclaves par mer, et que, sur terre, ils ne sont ni si maltraités ni si malheureux. J'ai vu les esclaves à bord des dahous arabes, accroupis, leurs genoux au menton, couverts de blessures et de plaies, mourant par manque de boisson et de nourriture, les morts liés aux vivans, et la petite vérole ajoutant sa funeste contagion aux misères dont ils étaient accablés. Mais cela n'est rien comparativement aux horreurs que l'on voit à terre ; des villages brûlés, des hommes tués en défendant leurs foyers, des provinces entières dévastées, des femmes violées, des petits enfans mourant de faim, ou, si quelque mère a obtenu d'emporter avec elle son enfant et que le négrier brutal trouve que la pauvre femme ne peut plus porter à la fois son fardeau et l'enfant, c'est ce dernier qui est jeté à terre et qui a la tête brisée d'un coup de feu sous les yeux de sa mère.

« L'Allemagne vient de devenir maîtresse d'une grande région de l'Afrique, mais jusqu'à présent elle ne témoigne aucune volonté de soulager les maux de ceux dont elle est devenue la souveraine. J'espère que vous, monseigneur, vous réussirez à exciter un vif intérêt pour cette question de la traite, et que vous parviendrez à trouver le moyen de la supprimer... L'homme qui assurera la liberté à la race nègre sera le plus digne serviteur de Dieu que le monde aura jamais vu. »

Le commandant Cameron, signataire de cette lettre, l'un des hommes d'Angleterre les mieux informés sur ce qui se passe en Afrique, affirme que 500,000 noirs y étaient déjà vendus annuellement à l'époque où il s'y trouvait, et qu'aujourd'hui, ce chiffre s'est encore augmenté. Parait-il, en vérité, possible que les états européens qui se sont arrogé des droits de souveraineté sur le continent noir laissent à quelques misérables marchands la liberté de le dépeupler ?

VI.

J'ai dit que l'on croyait assez généralement que les esclaves dont disposent les Arabes trafiquans étaient des prisonniers de guerre qui leur avaient été vendus, comme cela se faisait au siècle dernier, par des rois africains bataillant entre eux. Ce n'est même plus cela. Les esclaves actuels sont de pauvres êtres arrachés violemment à leurs villages. Les missionnaires ont raconté comment les traitans s'emparaient de leur bétail humain, et M. H.-H. Johnston, vice-consul d'Angleterre à Cameroons, a envoyé au *Graphic* des dessins qui ont vulgarisé leurs récits. C'est ainsi que tous les ans, des chasseurs d'hommes, musulmans du nord, de l'est et du centre, s'évertuent à découvrir des provinces où la traite soit encore inconnue. Ce qu'il y a de profondément attristant, c'est que, à la suite d'explorations nouvelles faites par des Européens, et, en quelque sorte à leur suite, apparaissent presque toujours d'infâmes marchands avec leur cortège de chevaux, d'ânes, de chameaux, d'armes à feu et de vices. Des bandes venues du Maroc, du pays des féroces Touaregs, de la Tunisie, font irruption dans Tombouctou, et dans les contrées qui entourent le Niger; d'autres, venues de l'Égypte et de Zanzibar, règnent, comme certains carnassiers, dans la région des lacs; on les rencontre aujourd'hui au-delà du Haut-Congo et presque aux confins des possessions anglaises et des colonies du Cap. C'est dans les régions fertiles où les nègres ont jusqu'à présent vécu heureux, menant l'existence des pasteurs bibliques, n'ayant jamais eu pour armes que l'arc et la flèche, pour vêtement que leur nudité, que se commettent les raptés les plus imprévus, les plus douloureux. C'est là que les chasseurs, se dissimulant comme le tigre le long de la lisière des forêts ou au centre de hautes moissons, se jettent sur la femme ou l'enfant isolé qui passe à leur portée. « Auprès des grands lacs, dit le père Moinet, toute créature qui s'éloigne à dix minutes de son village n'est pas sûre d'y revenir. » S'il arrive que la tribu dont ils veulent s'emparer est trop forte pour être attaquée de front, ils séduisent par de riches présens, ils corrompent par de l'or quelque chef inférieur, et, grâce à la trahison de celui-ci, ils attaquent la tribu par surprise et parviennent ainsi à la réduire en esclavage. Pour compléter tant de misères, la guerre civile éclate dans ces malheureux pays, et pendant que les indigènes sont occupés à se combattre, les Arabes ne songent qu'à une chose, rassembler ce qui leur est demandé d'esclaves. Si la corruption ne peut être employée, alors rampant et se dissimulant comme des fauves dans l'herbe haute, les ravis-

seurs s'élancent soudainement sur un village dont les hommes sont partis pour la chasse ou pour la pêche. La décharge de leurs fusils, les clameurs, le feu mis à des huttes de paille, terrifient les femmes, les enfans et les jeunes hommes qui sont restés au logis. On leur attache les mains derrière le dos, et leurs cous sont introduits dans de larges fourches. Le joug ne suffisant pas, les hommes valides sont attachés par des liens faits de lianes entrelacées. Les petits enfans serrés par leur frayeur contre leurs mères ne songent guère à s'en séparer, aussi se dispense-t-on de les lier.

C'est lorsque le butin vivant est dirigé vers la côte ou vers le dépôt des marchands, que commencent les véritables horreurs de la traite. On marche toute la journée. Le soir, lorsqu'on s'arrête pour prendre du repos, on distribue quelques grammes de sorgho cru. C'est toute la nourriture, et le lendemain, de bonne heure, il faut repartir! Si grande au début est la fatigue que la mortalité parmi les esclaves s'élève à 50 pour 100. C'est le chiffre que donne M. Johnston. Les femmes, les vieillards, les enfans, sont les premiers qui, exténués par la marche, s'arrêtent tout à coup sur le chemin brûlant. Pour terrifier les hommes qui seraient tentés d'en faire autant, les conducteurs s'approchent, armés d'une barre de fer pour épargner la poudre, de ceux qui paraissent les plus épuisés, ils en assènent un coup terrible sur la nuque des victimes qui poussent un grand cri et se roulent dans les convulsions de la mort. D'autres fois on les laisse périr de faim et de soif, sous les morsures répétées des hyènes. La caravane est presque toujours suivie dans sa marche par un cortège de chacals et par des vols hardis de vautours et de marabouts, de même qu'en mer, les requins suivent le sillage des bâtimens sur lesquels se trouvent des malades et des mourans. « J'ai rencontré en suivant la trace des marchands d'esclaves de Swahili, raconte M. Johnston, des corps d'esclaves à demi rongés et ayant encore attachées à leurs cous des fourches. J'ai ramassé et rendu à la santé trois d'entre eux que j'avais trouvés au dernier degré de l'épuisement et encore tout sanglans des morsures des hyènes. »

Quand le soir arrive, à l'heure des haltes, les marchands d'hommes qui ont acquis de l'expérience devinent d'un seul coup d'œil quel est celui de la caravane qui succombera le lendemain à la fatigue. Pour épargner le sorgho, ils passent derrière lui et l'abattent d'un seul coup de barre. Et l'on marche longtemps ainsi, des mois entiers, quand la chasse s'est faite loin du littoral. Si nombreuses sont les victimes que, si l'on perdait la route qui conduit de l'Afrique équatoriale au marché des esclaves, on pourrait la re-

trouver aisément par les ossemens des nègres dont elle est blanchie. Je me souviens qu'avant l'ouverture de la voie ferrée du Caire à Suez, une caravane dont je faisais partie n'eut pour se guider dans le désert que les squelettes de dromadaires morts de fatigue ou de soif. C'était un spectacle peu récréatif, mais après tout, assez insignifiant, comparé aux débris humains rencontrés par le vice-consul de Camerouns. Avant d'arriver aux marchés des esclaves, il se fait des haltes à Tabora, Nyanza, Kano et Tombouctou. Là, les marchands passent une dernière inspection de leur troupeau, et ceux des hommes qui dénotent une trop grande faiblesse sont portés moribonds aux cimetières et abandonnés sur le sol. La nuit venue, les chacals et les hyènes se les disputent. C'est encore dans ces haltes que l'on procède aux mutilations des petits garçons que l'on veut transformer en futurs gardiens des séraïls. Après une brutale opération, ces enfans sont jetés sanglans sur un sable torride, ils s'y roulent dans la douleur, n'échappant à la mort que si les rayons d'un soleil incandescent cautérisent leurs plaies. Sultans, pachas puissans, qui prétendez sortir du sein d'Allah, lui dites-vous comment les pourvoyeurs de vos harems mutilent d'innocentes créatures?

Arrivés à leur destination, ou plutôt sur quelque marché du littoral africain, les captifs sont soumis au minutieux examen de l'acheteur. Tout amateur a le droit de les visiter des cheveux jusqu'aux talons. En 1860, au Caire, j'ai été conduit dans un marché couvert où se trouvaient à vendre, 50 jeunes Nubiennes à peine revêtues de quelque lambeau d'étoffe. Le spectacle de la « revision » à laquelle je les ai vues se soumettre ne parut choquant qu'aux Européens qui se trouvaient avec moi. Comme aux îles du Cap-Vert, pas une de ces femmes ne paraissait avoir la moindre notion des pudeurs et des délicatesses des femmes d'Occident. Toutes pourtant ne sont pas ainsi, et il en est qui protestent par le suicide contre les violences qui leur sont faites. En lisant le livre du commandant Cameron *A travers l'Afrique*, on y verra qu'une jeune fille du Barotsé, très belle, ayant refusé de se prêter aux désirs d'un chef qui lui répugnait, fut donnée par celui-ci, dans un accès de colère, à des traitans venus de Benguela. Quand elle vit qu'elle était vendue et livrée, elle saisit la lance de ceux qui voulaient l'emmener, s'en frappa et tomba morte. Quand de nobles instincts du cœur se révèlent avec une telle violence dans une race réputée barbare, ne peut-on espérer qu'elle se relèvera un jour! C'est affaire à ceux qui, s'emparant d'une province sous le prétexte de la civiliser, ont le strict devoir d'en moraliser et d'en rendre heureux les habitans.

Lorsque des bateaux allemands, anglais et italiens croisaient, — comme ils l'ont fait jusqu'au 10 octobre de cette année, — de Zanzibar à Souakim, les esclaves transportés d'Afrique en Asie avaient de longues et tristes heures à passer. Les dahous ou boutres arabes qui les transportent ordinairement vont jusqu'au nord de l'Inde, au Golfe-Persique, en Asie, en Arabie, et même dans certaines îles de l'Océan-Indien ; ces voyages sont très courts, comparés à ceux qu'avaient à faire autrefois les noirs lorsqu'ils partaient de la côte occidentale pour d'Afrique débarquer aux États-Unis ; mais actuellement, comme les boutres sont petits et les passagers nombreux, on entasse ceux-ci comme des harengs dans un tonneau ; suffoqués, asphyxiés faute d'air pur, mourant de soif et de faim, les vivans restant attachés aux morts, ils arrivent tant bien que mal à destination. On les débarque dans de petites baies bien cachées, toujours à une certaine distance des grandes villes, où ils sont conduits par petites escouades, puis internés dans des bazars où les pourvoyeurs des harems savent bien les trouver.

VII.

Comprend-on, maintenant, l'active campagne antiesclavagiste faite à Londres, à Bruxelles, à Paris, par le cardinal Lavignerie et ses émules, leurs appels répétés, leur besoin de réunir autour d'eux ceux qui ont dans l'âme quelque chose de la pitié que Livingstone avait pour les pauvres noirs, une étincelle du feu qui brûle dans l'âme des missionnaires dont en Sorbonne M. Jules Simon a fait l'éloge d'une façon si éloquente ? C'est qu'il y a vraiment urgence à courir au secours de ceux qu'on opprime, des malheureux dont une partie de l'Europe a pris charge d'âme et de corps. N'est-il pas douloureux de songer que chaque minute de retard prive de la vie, et cela par notre indifférence, des milliers d'êtres humains ?

Le 4 août de cette année, un congrès devait se tenir à Lucerne, et l'on jugera de quelle importance il eût été par les problèmes qu'il avait à élucider. Ce congrès n'a pas eu lieu, mais comme son programme comprend toutes les difficultés à vaincre, il est indispensable de le connaître.

On devait donc y traiter :

1^o De l'esclavage au point de vue du droit naturel et du droit public. — Du nombre des victimes de la traite et des cruautés commises soit dans les classes, soit dans l'esclavage domestique. — Des milliers d'enfans mutilés tous les ans pour les harems ;

2^o En Afrique action pacifique. — Soutien et développement des missions religieuses. — Moyen de répandre l'instruction parmi les

noirs. — Substitution de travaux et d'un trafic honnête à la traite des esclaves. — Empêcher l'introduction des armes et des munitions par les Arabes. — Empêcher l'introduction des spiritueux pour les noirs. — Emploi de la force par les gouvernements. — Est-elle nécessaire? — Chaque état doit-il se borner à agir sur les territoires placés dans sa sphère d'influence? Vaudrait-il mieux combiner sur certains points une action collective? — Emploi de la force par l'initiative privée? — Chefs volontaires isolés, avec troupes indigènes? — Corps de volontaires? — Milices religieuses chargées de protéger les routes commerciales et d'ouvrir des asiles fortifiés et approvisionnés?

3° De l'action en Europe : moyens pratiques d'amener le gouvernement musulman à supprimer le marché d'esclaves. — Mesures pour procurer aux associations antiesclavagistes les moyens nécessaires. — Quête universelle comme autrefois pour les Lieux-Saints et les Croisades. — Constitution d'une commission permanente.

4° Opinion publique : moyens les plus efficaces d'agir sur l'opinion, revues et journaux existans; publications existant en dehors des bulletins de la Société. — Conférences spéciales. — Concours littéraires.

Ce programme si chargé n'a pu être discuté à Lucerne pour divers motifs : maladie subite de l'Éminence, état des esprits en France aux approches des élections législatives. Il y avait d'autres raisons qu'on n'a pas dites et que chacun soupçonnait. Il y eût été certainement parlé de ce qui s'est passé de grave en Afrique depuis un an environ. On y eût récriminé contre le blocus de Zanzibar, qui a ruiné le peu de commerce honnête qui s'y faisait, laissé le sultan sans autorité sur la terre ferme, et mis en péril de mort les Européens qui se trouvent sans protection dans l'intérieur. On se serait plaint de la façon dont les nègres, capturés par les Anglais à bord des boutres arabes, avaient été dirigés sur l'île de Pemba avec interdiction d'en sortir, et cela, pour faire profiter les sujets indiens de l'Angleterre du grand commerce des giroffes qui se fait dans cette île sur une grande échelle. Les représentans de l'Allemagne au congrès auraient fait remarquer avec aigreur que l'Angleterre ne s'était immiscée au blocus que pour mieux gêner l'action des Allemands, et que son intrusion avait changé une grande idée, celle de l'abolition de la traite, en une mesquine question de rivalité coloniale. Les Anglais auraient répliqué que la flotte allemande, bombardant sans nécessité quelques villages arabes du littoral, à seule fin sans doute d'exercer le tir de son artillerie, avait eu grand tort, et que la campagne du capitaine Wissmann

était des plus impolitiques. Elle n'aurait eu, d'après eux, d'autre résultat qu'un redoublement de haine contre les Européens, une mortalité très grande chez ceux qui la faisaient, car les Arabes, cruellement éclairés aujourd'hui sur l'insuffisance de leur armement, se mettent pendant le jour à l'abri des fusils à longue portée et à tir rapide, sauf à revenir pendant la nuit pour attaquer le campement de leurs ennemis. Le but de l'audacieuse marche de Stanley y eût été dévoilé probablement, car il saute aux yeux que sa recherche d'Émin-Pacha n'a été que le prétexte d'une nouvelle extension de l'empire britannique au centre de l'Afrique. Quant aux Français, tout en disant que cela leur était parfaitement indifférent, ils auraient indiqué qu'ils étaient loin d'ignorer que la société anglaise de l'est africain avait pris à ferme « pour cinquante ans et contre dédommagement » l'administration des parties méridionales des côtes du territoire qui appartient au sultan, et que la société allemande de l'est, de son côté, avait fait la même bonne affaire; qu'elle a agi sur la côte dans les limites de la sphère des intérêts allemands, sans trop savoir quelles sont ses limites, et la société anglaise dans les limites également de fantaisie de la sphère des intérêts anglais. Conformément à la convention de Londres, et à une déclaration concordante du gouvernement français, l'Allemagne, l'Angleterre et la France ont garanti, il est vrai, les possessions du sultan de Zanzibar. Mais, comme disait ces jours-ci un journal semi-officiel de l'Allemagne, ce n'est là qu'une formalité, puisque, quand les conventions relatives à la ferme de l'administration du pays expireront, les fermiers ne disparaîtront pas. En réalité, une pareille convention équivaut à une prise de possession dans le sens le plus strict du mot. Aurait-on ajouté méchamment que l'Italie, en récompense de sa croisière, du grand zèle qu'elle a mis à seconder l'Angleterre et l'Allemagne, avait aussi voulu et non sans raison sa part d'un si large gâteau? Rien n'eût été plus naturel, et pourtant elle a dû restituer le lopin de terre qu'elle avait pris avec trop d'empressement; comme la restitution s'est faite de force en quelque sorte, le pavillon italien a exigé des excuses, une réparation, un salut de vingt et un coups de canon. Tout a été accordé; néanmoins, c'est peu; mais tel n'était pas l'avis de ses deux compagnons des croisières, plus maîtres de Zanzibar que le souverain lui-même.

N'est-il pas permis de penser qu'en présence d'une telle déviation des motifs qui avaient conduit dans les eaux de Zanzibar les escadres allemande, anglaise, française et italienne, le congrès de Lucerne eût risqué, lui aussi, de dévier? C'est sans doute ce que l'organisateur du congrès avait pensé lui-même. Qui sait

même si l'on ne nous y eût pas accusés, comme l'a fait la presse allemande et anglaise, d'avoir favorisé par dessous main la traite en autorisant les insulaires des Comores à arborer sur leur légère embarcation le pavillon tricolore? voulait-on que, sujets français, ils y missent un pavillon étranger? Et pourtant il est avéré que leurs bateaux ont été visités non pas une fois, mais trois et quatre fois avec une insistance marquée par les navires de guerre allemands et anglais. Il n'est pas jusqu'aux bateaux à vapeur des messageries maritimes allant de Marseille à Madagascar, qui n'aient été soumis à des questions humiliantes et déplacées. Les imputations ont été si loin à notre égard, qu'on nous a accusés de favoriser le commerce des esclaves du Mozambique à Madagascar. Pour les faire cesser, le premier ministre de cette île, sur la demande de M. Le Myre de Villers, a publié une loi aux termes de laquelle tous les esclaves qui désormais débarquent dans l'île seront affranchis de droit. « Ainsi, dit le décret royal que j'ai sous les yeux, si des Mozambiques venant d'au-delà de la mer sont introduits à Madagascar sur n'importe quel point pour être esclaves, ils ne seront pas esclaves, mais sujets libres. »

Le décret est daté du 8 mars 1889. Il y a malheureusement des esclaves à Madagascar, mais ils y sont d'ancienne date, et pour les libérer, il faudrait indemniser ceux qui en sont les possesseurs, et les finances du trésor malgache ne permettent pas cette libéralité. Du reste, m'a affirmé l'honorable gouverneur de Madagascar, les esclaves d'Émyrne tiennent plus à leurs maîtres que les maîtres tiennent à leurs esclaves. Il faut que les maîtres les nourrissent; quant à travailler, les esclaves mozambiques ne le font que lorsque l'envie leur en vient, et jamais cette envie n'a germé chez eux.

Ce qui ne s'est pas dit à Lucerne se dira peut-être à Bruxelles, où des représentans des nations antiesclavagistes se trouvent en ce moment réunis. Dans l'intérêt des Africains, il vaudrait mieux qu'il n'y eût pas de récrimination, car si quelqu'un avait le droit de se plaindre, ce serait le nègre, qui n'y sera certainement pas. Pour que chaque membre du congrès reste dans de sages limites, il n'aura qu'à se répéter ces mots de l'acte constitutif du Congo : « Les puissances s'engagent à ce que les territoires sur lesquels elles ont de l'influence ne servent ni de marché, ni de voie de transit à la traite des esclaves, de quelque race que ce soit. »

Et c'est là, en somme, qu'est pour elles la solution, mais en étendant cette influence sur les pays musulmans afin d'en obtenir l'abrogation du statut de l'esclavage. Une action collective armée n'aurait aucune chance de réussite, car, une troupe ne pouvant agir, combattre d'une façon entièrement indépendante, elle porterait

ombrage à qui ne l'aurait pas sous sa direction. Ce qu'il faudrait renouveler sur une très grande échelle, ce serait une quête générale dans toute la chrétienté comme au temps des croisades. Le cardinal Lavigerie a recueilli près d'un million de francs, à quel chiffre n'atteindrait pas une quête universelle faite par le saint-père? Il faudrait de l'argent, beaucoup d'argent, non pour gagner à notre cause les métis dont on devra se défaire par n'importe quel procédé, mais pour désintéresser d'honnêtes Arabes qui possèdent des esclaves acquis aux mêmes titres que les colons américains, les créoles des Antilles et autres avaient acquis les leurs, c'est-à-dire contre argent comptant ou par héritage. Il ne faut pas ignorer que dans les conditions où, depuis des siècles, se trouvent certaines régions de l'Afrique, l'esclavage est entré profondément dans les mœurs et les coutumes et qu'on ne gagnerait absolument rien à vouloir les réformer par la violence. Les Arabes ne font aucune difficulté, du reste, à vendre leurs esclaves dès qu'on leur en offre un prix raisonnable; c'est ainsi qu'à la station de Rabaï, appartenant à des missionnaires anglais, il se trouve un village qui ne comprend pas moins de 1,500 noirs libérés. Nos missionnaires ont aussi les leurs, mais l'argent leur manque pour en émanciper autant qu'ils le voudraient. A Ferdoyo, petit village qui est dans la sphère des terres « protégées » par les Anglais, on peut voir actuellement 3,000 nègres fugitifs; leurs maîtres ont le droit de venir les reprendre, mais ce serait avec empressement qu'ils les céderaient à bas prix. La quête universelle produirait à coup sûr de bons effets, des résultats vraiment pratiques.

Ainsi que je l'ai dit au début de cette étude, il a été livré deux assauts à l'esclavage, le premier, lors de la propagation et du triomphe de l'Évangile, le second, quand, en Amérique, les états du nord vainquirent ceux du sud. Tous les deux ont été des assauts heureux. En sera-t-il de même pour le troisième? J'en ai le ferme espoir, car si de grands peuples comme les Anglais, les Allemands, les Français, les Italiens, les Belges, se liguent pour imposer une idée généreuse, défendre une grande cause, cette idée et cette cause ne peuvent sûrement finir que par un éclatant triomphe.

EDMOND PLAUCHUT.

REVUE DRAMATIQUE

La Lutte pour la vie, pièce en 5 actes et 6 tableaux, de M. Alphonse Daudet.

Qui dira le pouvoir d'un titre mal choisi? Si M. Alphonse Daudet avait intitulé son mélodrame : *un Scandale dans le grand monde*, ou : *le Divorce de la duchesse*, ou encore, et tout simplement : *Paul Astier*, nous en eussions parlé, négligemment et obligeamment, comme du *Maître de Forges*, par exemple, ou comme des *Deux Orphelines*. Mais il l'a intitulé : *la Lutte pour la vie*; et, en le faisant, puisque ces mots expriment une idée, il a voulu prouver quelque chose; et quelques moyens qu'il en ait pris, ils sont mauvais, s'ils ne prouvent rien; et, s'ils ne prouvent rien, quoi que l'on puisse dire d'ailleurs en faveur de sa pièce, elle est manquée. Les exigences de la critique se règlent pour une part sur les intentions ou prétentions des auteurs; et les chutes, en général, sont d'autant plus chutes qu'on tombe de plus haut. Cette vérité banale peut passer pour nouvelle, aujourd'hui que l'intentionisme a envahi tous les arts, et qu'en musique, en peinture, en littérature, au théâtre comme dans le roman, il suffit d'avoir voulu faire quelque chose pour s'entendre acclamer comme si l'on l'avait fait. Nous voyons trop clairement, dans la pièce de M. Daudet, qu'il a voulu faire quelque chose, et qu'il ne l'a pas fait.

Mais aussi, quelle rage a-t-il, — lui, l'auteur de *Jack*, du *Nabab*, de *Numa Roumestan*, de *Sapho*, l'auteur non-seulement applaudi, mais aimé, — quelle rage de faire du théâtre? et, n'y ayant réussi qu'une fois en vingt ans, grâce à la musique de Bizet, quel n'est pas son aveuglement d'imputer on ne sait à quelle cabale imaginaire des échecs dont il ne devrait s'en prendre qu'à lui-même? Pour n'avoir point écrit de romans, je ne sache pas que l'auteur de l'*Aventurière* ou des *Effrontés* en ait tenu dans la littérature contemporaine une place moins considérable; et, si M. Feuillet ou M. Dumas ont également réussi au théâtre et dans le roman, ce n'est pas sans doute une raison pour que M. Daudet y réussisse après eux et comme eux. Il n'a ni l'œil, ni

l'esprit, ni la main d'un auteur dramatique; il gâte lui-même, comme à plaisir, ses meilleurs romans lorsqu'il essaie de les accommoder à l'optique de la scène; et, quand au lieu de tirer la pièce du roman, comme dans *les Rois en exil* ou dans *Numa Roumestan*, il fait la pièce avant le roman, comme dans *la Lutte pour la vie*, l'épreuve est plus décisive encore : ses qualités de romancier, gênées ou rendues inutiles par les conventions d'un art qu'il ne connaît point, s'y dénaturent, s'y tournent en défauts, et, finalement, y périssent.

Que, par exemple, le jeune mari d'une vieille femme, qu'il a ruinée, veuille divorcer d'avec elle pour en épouser une plus jeune, et une plus riche; qu'à cet effet il prenne une maîtresse parmi les « protégées » de sa femme; et que, son calcul s'étant trouvé faux, l'empoisonnement de la première lui suggère l'idée d'empoisonner lui-même la seconde, j'aimerais mieux un autre sujet. Mais, après tout, il en vaut un autre, et, dans le roman, la longueur des préparations et des explications, la subtilité de l'analyse, la variété des épisodes, la vérité des descriptions, la grâce savante et négligée du style, en atténueraient la grossièreté, la masqueraient peut-être, et la sauveraient en tout cas. Malheureusement, tout ce qui la sauverait dans le roman, et tout ce qui est le triomphe du talent de M. Daudet, c'est ce qui s'évanouit au théâtre, et c'est ce qu'il a vainement essayé d'y transporter. Sur la scène du Gymnase, le temps, l'espace et généralement tous les moyens lui manquent pour y développer des qualités purement livresques, si je l'ose ainsi dire; et de son sujet, quel qu'il soit, il ne reste que le mélodrame. Car si dans le roman, et dans le roman contemporain surtout, l'intrigue est devenue presque indifférente; s'il y a mille manières d'en déguiser l'insignifiance ou la brutalité; de faire même qu'à moins d'être averti, le lecteur ne s'en doute pas, il en est autrement au théâtre, où, l'on aura beau faire, on ne remplacera jamais, ni par aucun moyen, le plaisir de la curiosité savamment provoquée, inquiétée, contrariée et satisfaite.

Il n'y a pas jusqu'à cette sensibilité frémissante, — et un peu malade sans doute, mais si contagieuse, — qui est l'une des meilleures parties du talent de M. Daudet, dont on ne puisse, dont on ne doive dire qu'elle dégénère au théâtre en une fade sentimentalité. J'ai vu louer « l'intérieur des Vaillant, » ce tableau de mœurs bourgeoises, évidemment destiné, dans la pensée de l'auteur, comme dans celle du directeur du Gymnase, à « nous tirer les larmes des yeux. » On y déjeune, on y mange des cerises, « pépère » y fait risette à « fille, » et le bon chimiste Antonin s'y élève jusqu'à l'éloquence. Mais, pour ma part, et en dépit du talent des acteurs, de M^{lle} Darlaud, de M. Lafontaine, de M. Burguet, — un débutant, aussi naturel, aussi vrai qu'on le puisse être à la scène, — tous ces personnages m'ont eu l'air de sortir, je ne dis pas d'un roman de Dickens, je dis d'une moralité de

Berquin ou de Bouilly. Ils sont trop bons, d'une bonté trop banale ou trop moutonnaire ; et, je sais bien, comme dit l'autre, que pour être assez bon, en ce monde, il faut l'être trop, mais eux, ils sont surtout trop conformes à un certain modèle de bonté, « poncif » et convenu. Comparez maintenant à « l'intérieur des Vaillant » celui des Joyeuse, dans le *Nabab*, et pour relever, pour « accentuer, » pour renouveler ce que les Joyeuse ont eux aussi d'un peu conventionnel et de plus voulu que d'observé, voyez les facilités que le roman procure. Direz-vous d'ailleurs à ce propos qu'il ne les procure pas à tout le monde ? Ce sera donc une preuve de plus que l'auteur de *la Lutte pour la vie* est chez lui dans le roman, mais qu'il n'est qu'en visite, ou en passage, ou en voyage, au théâtre.

Quant à la thèse que ce titre ambitieux implique, l'intention de la traiter était louable sans doute, et, — pour faire plaisir à M. Jules Lemaitre, — nous la louerions bien davantage encore, si nous ne l'avions louée suffisamment naguère en parlant du *Disciple*. Puisque M. Daudet pense donc avec nous que de certaines doctrines, prétendues scientifiques, ne le sont pas, premièrement ; et, secondement, quand elles le seraient, qu'il y a plus d'une façon de les interpréter : la bonne, la moins bonne, et la mauvaise, nous sommes heureux de cette rencontre ; et si quelque chose devait faire un jour vaciller la solidité de sa conviction, nous espérons qu'au moins ce ne sera pas les argumens de M. Albert Wolff. Mais la doctrine qu'il attaque, il me paraît que M. Daudet l'a mal prise. Il a donné trop beau jeu pour le contredire, — d'iversement, il est vrai, mais non moins vivement des deux parts, — et à tous ceux qui ont lu Darwin, et à tous ceux qui ont ouï dire que deux mille ans avant *l'Origine des espèces*, un poète, qu'on appelait Lucrèce, avait assez éloquemment dépeint « la lutte pour la vie. »

Je ne suis pas un naturaliste, et, si j'insiste sur ce point, on entend bien que ce n'est pas pour le vain plaisir de reprocher à M. Daudet une erreur d'interprétation que les vrais savans, s'ils me lisent, me reprochent peut-être à moi-même. Mais c'est qu'il me semble que la vraie question n'était pas où M. Daudet l'a mise ; et que, s'il l'eût mise où je la crois voir, son drame n'en eût pas mieux valu, mais il eût prouvé davantage. Le vrai danger de la doctrine, en effet, c'est qu'en raison de la connexité de la « lutte pour la vie » et de la « sélection naturelle, » avec la « persistance du plus apte, » la cause du progrès a l'air aujourd'hui de se trouver enveloppée dans le droit du plus fort ; — et c'est à ce sophisme qu'il fallait s'attaquer. Ne lisais-je pas récemment encore, dans un endroit que je ne dirai point, cette phrase étonnante : « Les adultes travaillent et reproduisent ; quant aux enfans et aux vieillards, leur âge les force à vivre aux dépens des adultes, *ils constituent le poids mort de la société?* » Le même écrivain dit ailleurs : « Plus les naissances sont nombreuses, plus est actif le combat pour

la vie, combat douloureux, mais nécessaire, et d'où les plus intelligents ont toutes les chances de sortir victorieux. » On peut tirer, on a tiré de là d'étranges conséquences.

Dostoïevsky l'avait bien vu, dans ce roman célèbre : *Crime et châtiment*, où je ne veux pas dire que M. Daudet a pris l'idée de sa pièce, mais enfin dont nous savons que l'obsession l'a longtemps hanté. « Cette vieille femme est inutile à la société, disait le Raskolnikof du romancier russe, elle encombre la vie publique, c'est un *poids mort*, elle coûte plus qu'elle ne rapporte, elle ne dure et elle ne détient sa fortune qu'aux dépens et aux détrimens d'un plus jeune, d'un plus intelligent, d'un meilleur, que je suis; je la supprime; et, en la supprimant, je rends service à la société, puisque je libère en ma personne une force capable d'aider pour sa part au progrès futur. » Voilà la question comme il faut la poser, et voilà le danger du nouveau droit du plus fort. Il n'a sans doute encore autorisé ni le meurtre, ni le vol, ni, généralement, aucun des crimes dont les nécessités de la préservation sociale empêcheront toujours qu'aucun sophisme réussisse à changer l'abominable caractère. Qui niera toutefois que déjà, dans notre âge de fer, il ait rendu le faible encore plus faible en face du plus fort? qu'il en excuse l'écrasement, s'il ne l'autorise pas? et qu'à la pitié de l'homme pour son semblable, pour son égal devant la mort et devant la souffrance, il doive bientôt substituer le tranquille mépris du vainqueur pour le vaincu du combat de la vie? C'est donc par là qu'il fallait attaquer la doctrine; l'incarner dans un personnage qui couvrit, sans pres que s'en douter lui-même, du prétexte spécieux de l'intérêt public, les démarches de son égoïsme: et dans la « lutte pour la vie » nous faire voir enfin la force, au nom du progrès futur, essayant d'éteindre en nous la pitié, de corrompre la morale, et de renverser la justice.

Une telle pièce était-elle faisable? et comment? C'est une autre question, que nous n'avons point à résoudre, dont nous ne pouvons, pour notre part, que déléguer modestement la réponse aux auteurs dramatiques. Mais, faisable ou non, tout ce que nous disons, c'est que la tentative en eût singulièrement honoré M. Daudet; et que, n'eût-elle rien prouvé, elle eût du moins justifié le titre qu'il avait choisi. Peut-être alors eussions-nous trouvé son Paul Astier « plus fort; » — car il ne l'est guère, en vérité, quoique l'on le lui dise tout le long de la pièce; et, avec son secrétaire, que l'on nous donne comme plus « fort » encore, plus libre de préjugés, ce ne sont l'un et l'autre que deux criminels assez vulgaires. Il faut bien le dire à M. Daudet: si M. Marais, dans ce rôle, a généralement paru fort au-dessous de lui-même, l'auteur du drame en est la cause. Le rôle est faux d'un bout à l'autre, ce qui s'appelle faux, plus digne, — de qui dirai-je, pour ne blesser personne? — mettons de Guibert de Pixérécourt que de M. Daudet, de la

scène de l'Ambigu que de celle du Gymnase, et de feu Castellano que de M. Marais.

Qu'est-ce encore que ce coup de pistolet qui termine la pièce, avec la vie de Paul Astier ? S'il y a des morts qui sont des dénouemens, il y en a, comme celle-ci, qui ne sont que des expédiens, un moyen de se tirer d'affaire, un fâcheux aveu d'impuissance. A moins toutefois que M. Daudet n'en ait cru l'effet sûr. Car j'admire la complaisance avec laquelle M. Daudet, comme d'ailleurs M. de Goncourt et comme M. Zola, se soumet aux pires conventions d'un art dont ils vont se plaignant que les conventions les empêchent d'écrire des chefs-d'œuvre. Situations violentes, plaisanteries usées, artifices de mise en scène, M. Valabrègue ou M. d'Ennery sont plus habiles à ce jeu : ils n'en abusent pas davantage. Faire faire, par exemple, à M. Marais sa toilette sur la scène, l'y faire se laver les mains, et friser sa moustache, M. Daudet prétendra-t-il que ce soit imiter la vie ? Non ; c'est tout simplement émoustiller la curiosité du parterre, lequel est ainsi fait, qu'on est sûr de l'intéresser en lui montrant des acteurs qui mangent de vrai potage ou qui découpent de vrai gigot. *La Lutte pour la vie* est pleine de ces inventions pseudo-réalistes qu'on ne pardonne à M. Daudet qu'en songeant combien il a dû souffrir d'être obligé de les y introduire. Il aura cru qu'elles feraient passer ses « hardiesses,.. » en en détournant l'attention.

Malgré tout cela, pourtant, il faut convenir que la pièce n'est pas ennuyeuse ; on l'écoute sans fatigue ; on la suit avec intérêt. Est-ce le romancier dont la juste popularité protège et soutient l'auteur dramatique ? Ou plutôt encore, — ôtez la thèse, oubliez Darwin et surtout Berkeley, rappelez-vous *le Nabab* et *Numa Roumestan*, — ne serait-ce pas qu'à défaut d'un vrai drame il y a dans *la Lutte pour la vie* un roman, un vrai roman, dont l'intérêt vaguement entrevu fait celui de la représentation ? C'est une erreur que *la Lutte pour la vie*, mais c'est l'erreur d'un romancier. D'ailleurs, la pièce, adroitement mise en scène, est aussi fort bien jouée. J'ai déjà dit deux mots de M. Lafontaine, de M. Marais, de M. Burguet : le premier serait parfait, dans un rôle qui rappelle les romans qu'il écrit, si sa simplicité était moins théâtrale ; je voudrais que le second, s'il le pouvait un jour, cessât de jouer les Marais, qu'il joue bien, mais qu'il joue trop souvent ; et, pour ne pas achever d'ébourdifier le troisième, je n'ajouterai rien aux éloges dont on l'a comblé, mais je n'en retrancherai rien. J'ai moins aimé que je ne faisais jadis le jeu toujours sûr de M^{me} Pasca : je l'ai trouvée trop mélodramatique, avec des intonations cavernieuses et des gestes excessifs, elle, qui fut la mesure et la sobriété mêmes. Les autres, la maréchale de Sélény, le comte Adriani, et l'aimable M. Chemineau, m'excuseront aisément si je ne dis rien d'eux ni des rôles d'opérette qu'on leur a donnés dans cette sombre histoire.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 novembre.

Maintenant que les jours de fête ou d'émotion sont passés, que le beau rêve de l'Exposition s'est évanoui, et que les ardeurs de la dernière lutte électorale sont plus qu'à demi éteintes, il faut compter avec ce qui reste, avec la réalité. Il faut revenir aux affaires du moment, aux problèmes qui naissent des circonstances, au choix d'une conduite, à la politique qu'on devra suivre; il faut vivre avec les faits.

Jusqu'ici, tout s'est passé en discours, en projets, en commentaires, en conversations où chacun dit son impression et porte son témoignage ou propose son programme. C'était peut-être le préliminaire inévitable. Aujourd'hui, la chambre nouvelle, élue il y a six semaines, a déjà fait son entrée dans le monde; elle est réunie depuis hier au palais Bourbon. Les questions se pressent, on va être à l'œuvre réelle, pratique, et tout peut dépendre d'un premier pas, des dispositions avec lesquelles majorité et minorité, partis de toute sorte, vont se rencontrer dans le parlement, de l'idée qu'on se fait des instincts, des vœux, des aspirations du pays. Il est certain que dans cette chambre qui vient de s'ouvrir, il n'y a pas seulement une foule d'hommes nouveaux, il y a aussi, il doit y avoir un esprit nouveau. Il y a une signification dans ces élections récemment accomplies. Il y a eu un vote pour la république, pour les institutions régnantes, c'est désormais presque universellement entendu; il y a eu, en même temps et du même coup, un vote pour une direction nouvelle, pour une politique de conciliation libérale, de réparation, de pacification morale, substituée à une politique malfaisante de parti et de secte. On le sent, et c'est ce sentiment qui doit passer maintenant dans la réalité. Comment, dans quelle mesure, par quelle série de combinaisons, d'évolutions ou de transactions, cela s'accomplira-t-il? C'est la question à laquelle on ne peut échapper, qui

renaitra sous toutes les formes, à tout propos, dans toutes les délibérations et dans toutes les résolutions, qu'il s'agisse d'un vote parlementaire ou d'un simple acte administratif, du choix d'un président ou de la vérification des pouvoirs.

C'est toujours une difficulté sans doute de faire entrer dans la réalité, dans la pratique des choses ce que tout le monde pense ou sent, ce qui a été comme le mot d'ordre d'un grand mouvement public. C'est surtout une difficulté avec des partis qui, la veille encore, se combattaient violemment et qui le lendemain se retrouvent en présence dans une assemblée, tout pleins de leurs ressentimens, de leurs animosités et de leurs défiances. Non, assurément, ce n'est pas facile; mais ce n'est pas impossible, puisque c'est nécessaire, et la première condition pour ceux qui ont le sentiment de cette situation nouvelle, c'est de rester dans la vérité de leur rôle, de ne pas laisser une idée simple et juste s'égarer ou s'é mousser dans les subtilités et les équivoques des tactiques intéressées. On résistera, on se débattrra, on se débat encore, et, au bout de tout, il faudra bien y venir; il faudra bien arriver à ce concordat nécessaire de la raison, de l'équité libérale, du patriotisme, parce qu'on ne peut pas faire autrement, parce que c'est le pays qui l'a voulu. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que, dans le premier moment, les républicains eux-mêmes, la plupart des républicains du moins ne méconnaissaient pas le caractère des élections dernières, la signification intime et profonde de cette manifestation d'opinion. Ils le sentaient, ils le disaient; encore émus de la crise à laquelle ils venaient d'échapper, ils étaient les premiers à convenir que ce n'était plus le moment de recommencer une expérience qui avait failli coûter un peu cher, qu'il fallait se hâter de satisfaire et de désintéresser le pays. Ils ne parlaient que de conciliation, de tolérance, d'apaisement, d'une politique d'affaires. C'était le commencement de la sagesse! Ils se sont rassurés depuis et ils sont revenus à leurs illusions, à leurs préjugés de parti. Ils ne parlent plus maintenant que des lois républicaines, de la politique républicaine, de la concentration républicaine. La conciliation, ils la pratiquent avec les radicaux en se hâtant de nommer M. Floquet président de la chambre nouvelle. On dirait qu'ils n'ont plus aujourd'hui d'autre préoccupation que de maintenir les vieilles divisions des partis et de rassurer leurs alliés les radicaux, pour les amener à la sagesse, — que toute leur crainte est de paraître se désavouer, d'avoir l'air de rechercher l'alliance des conservateurs, de traiter avec eux ou de subir leurs conditions. Les habiles tacticiens de l'opportunisme se débattent dans d'étranges contradictions. Ils veulent faire du gouvernement et de l'ordre avec les radicaux, destructeurs de tout ordre et de tout gouvernement. Ils veulent faire de la conciliation en excluant les conservateurs. Ils bataillent contre des chimères et se perdent dans tous

les subterfuges de la passion de parti pour se dérober à la vérité des choses, pour éluder des nécessités qu'ils ont eux-mêmes reconnues.

Est-ce qu'il s'agit de faire ou de subir des conditions, de signer des traités avec les conservateurs, d'entrer avec eux en partage du pouvoir, de décider en un mot de la direction des affaires publiques par des arrangements personnels ou même des arrangements de parti? Il s'agit avant tout de se mettre en face du pays, d'interroger ses vœux, de savoir ce qu'il a voulu, et d'adopter la seule politique qui puisse répondre à cet état nouveau, sans se préoccuper des alliés ou des adversaires qu'on rencontrera. M. Léon Say, qui a ouvert la campagne au nom de la république modérée et qui la poursuit avec une ferme persévérance, le disait récemment dans un discours familier qui, sans être un programme, trace quelques-unes des conditions de la politique nouvelle. L'essentiel n'est pas de se jeter à travers les lois qui existent, de tout changer ou de tout réformer au plus vite. Le plus pressé est de réformer d'abord l'esprit de l'administration, de faire pénétrer partout l'esprit de tolérance et de modération, de ne pas craindre de consulter les conseils municipaux, les pères de famille, dans toutes ces affaires irritantes des écoles et des laïcisations. Il s'agit en d'autres termes d'une politique qui mette la paix là où l'on a mis la guerre, l'ordre et l'équité là où l'on a mis la désorganisation et la lutte, — qui applique, avec une intelligente et tolérante mesure, des lois dures par elles-mêmes et décourage les excentricités radicales partout où elles se produisent. Les républicains qui sont des modérés intermittens prétendent, dans leurs bons jours, qu'ils sont disposés à suivre cette politique, — mais à la condition que tout soit fait par une majorité républicaine. Soit! Qu'ils l'essaient, qu'ils le fassent s'ils le peuvent: c'est tout ce qu'on leur demande depuis longtemps, ce qu'ils n'ont malheureusement pas fait jusqu'ici. Qu'ils rétablissent la paix morale et religieuse! Qu'ils rassurent les croyances et les intérêts! Qu'ils mettent la prévoyance et la conciliation libérale dans leurs actes, dans les lois, dans l'administration; qu'ils commencent d'abord par donner le gage le plus sensible et le plus efficace de leur modération dans cette première opération de l'examen des pouvoirs qui va s'ouvrir, qui peut décider de la fortune de la session, peut-être de la législature!

C'est, en effet, au seuil de cette ère nouvelle, une épreuve aussi sérieuse que délicate, et si elle a pris ce caractère, il faut le dire, c'est que cette vérification des pouvoirs a été dénaturée par les précédentes chambres républicaines dans un intérêt de parti, pour assouvir des ressentimens de parti. Il est bien clair, et cela a été toujours entendu ainsi, que par lui-même cet examen des pouvoirs est l'acte le plus simple. Il n'a d'autre objet que de vérifier la correction et la légalité d'un scrutin, les conditions d'éligibilité d'un candidat, la régularité des

opérations électorales. Au-delà, on tombe dans l'inconnu, dans un arbitraire illimité dont la seule règle est la passion d'une majorité. C'est l'intervention de l'esprit de parti abusant de son pouvoir d'un moment, interprétant des faits souvent douteux, exerçant des représailles, invalidant quelquefois une élection pour le bon plaisir d'un candidat malheureux. C'est une sorte d'épuration frauduleuse, tout au moins équivoque du suffrage universel. Ces invalidations abusives et imprévoyantes dont les républicains ont les premiers donné deux ou trois fois le triste exemple, sont de plus un précédent redoutable, une arme meurtrière que la majorité d'aujourd'hui laisse à la majorité de demain, sans profit pour la dignité des institutions ni même pour la paix publique. Que, dans les élections dernières, la lutte ait été violente, que les partis se soient livrés un combat sans mesure et sans merci, ce n'est point certes ce qui est douteux. La question, pour ceux qui ont vu de près, avec quelque sang-froid, cette lutte, serait de savoir quel est le parti qui a été le plus violent. On pourra sûrement, si l'on veut, recueillir des faits, des témoignages, et surtout des commérages, sur les élections conservatrices, mettre en doute la pureté des scrutins d'où sont sortis les élus de l'opposition, décréter des invalidations décidées d'avance. C'est possible; mais l'opposition provoquée, irritée, ne se fera faute à son tour de présenter le dossier des élections officielles, et ce dossier pourra être aussi instructif qu'édifiant. Car enfin, s'il est un fait avéré, c'est que jamais, même sous l'empire, pour dire les choses telles qu'elles sont, l'influence officielle ne s'est déployée avec une telle hardiesse et dans de telles proportions; jamais le gouvernement n'a pesé d'un poids plus lourd sur les élections et n'a plus savamment usé et abusé de son autorité, de ses fonctionnaires, de ses subventions, de ses faveurs, — même des bons de pain! M. le ministre de l'intérieur est un habile homme qui a su agir sans bruit, mais sans scrupule, et beaucoup de républicains peuvent saluer en lui leur grand électeur!

Chose bizarre! Jusqu'ici, dans le langage des partis et des polémiques, le gouvernement seul avait le monopole de l'abus des influences. Aujourd'hui, pour certains républicains, il est convenu que la candidature officielle est un devoir, que tout est permis contre les adversaires de la république, que les oppositions seules peuvent abuser des influences. Mettons, si l'on veut, que candidats indépendans et officiels soient à deux de jeu. Les républicains, s'ils cèdent à leurs passions, provoqueront les représailles, les révélations des conservateurs; qu'en résultera-t-il? On aura éclairé d'une étrange et triste lumière les corruptions du suffrage universel, l'avilissement des mœurs électorales, les faiblesses du régime parlementaire; on aura déshonoré l'origine de la chambre, la source de la souveraineté publique. Voilà un beau résultat! Mais il y a un autre danger plus immédiat. On aura ravivé toutes les passions de la lutte, envenimé les rapports des partis,

créé des scissions irréparables, compromis pour longtemps, peut-être pour toute la législature, une situation où bien des rapprochemens utiles restent encore possibles. Ce qu'il y a de mieux, évidemment, dans l'intérêt de la paix intérieure, des institutions, de la république elle-même, c'est de traverser rapidement cette épreuve de la vérification des pouvoirs pour en arriver à ce qu'on peut appeler les questions nécessaires; et, si on le veut, ces questions sont assez nombreuses, assez sérieuses, pour suffire à l'activité d'une assemblée en ralliant toutes les bonnes volontés.

On parle souvent, sans doute, pour en finir avec les agitations stériles, d'une « politique d'affaires; » mais il ne faudrait pas que cette politique d'affaires fût, selon le mot spirituel de M. Léon Say, un euphémisme commode, le déguisement d'une « mauvaise politique » ou de l'absence de toute politique. La vérité est que tout se tient, qu'on ne peut s'occuper utilement des finances, des réformes économiques ou administratives qu'avec un gouvernement de modération libérale et prévoyante fixé sur les points essentiels de la politique, résolu à rassurer le pays, à rétablir l'ordre dans les esprits comme dans les faits, et, pourquoi ne pas le dire? à faire cesser cette anomalie d'un conseil municipal de Paris se mettant tous les jours en rupture ouverte avec les lois. Pour ce conseil municipal qui rentre aujourd'hui en scène et reprend ses représentations interrompues, on dirait que l'illégalité est une habitude ou une passion ou même une manie. Lorsqu'il attribue à chacun de ses membres un traitement ou indemnité, qu'il vient d'élever sans façon à 6,000 francs, il se moque audacieusement des lois qui sanctionnent la gratuité des fonctions municipales. Lorsqu'il vote, comme il vient de le faire, des secours et des encouragemens aux grévistes du nord, il sort manifestement de ses attributions et il dispose sans aucun droit de l'argent des Parisiens. Lorsque M. le préfet de la Seine se morfond à la porte de l'Hôtel de Ville sans pouvoir y entrer, humiliant l'autorité publique devant un veto du conseil, c'est là un de ces faits qui n'ont été possibles que par la complaisance obstinée de tous les ministères et qu'on ne peut pourtant laisser se prolonger dans un ordre régulier.

Ainsi, ramener le conseil municipal de Paris à la loi, raffermir les institutions ébranlées ou faussées par les partis, rétablir la paix morale, réorganiser les finances, rassurer les intérêts, c'est ce qu'on pourrait appeler dégager la politique des élections, faire entrer dans la réalité l'esprit des derniers scrutins. Les républicains, qui par euphémisme se donnent le nom de républicains de gouvernement, se décideront-ils à suivre cette politique, au risque d'avoir à braver l'hostilité des radicaux? C'est toute la question. Si les républicains ont assez de résolution pour se prêter à cette politique de raison, de modération libérale, d'apaisement, qui n'a été jusqu'ici qu'un mot ou un programme,

il est certain désormais qu'ils peuvent trouver des alliés parmi les conservateurs : témoin le langage tenu récemment par M. Piou et bien d'autres. S'ils ont la faiblesse de tout sacrifier à leur alliance avec les radicaux, ils vivront peut-être puisqu'ils ont une majorité; ils recommenceront leur histoire, ils repasseront par cette série de crises, d'agitations, d'efforts impuissans qui ont failli mettre la France hors d'elle, qui ne peuvent plus suffire à une nation impatiente de retrouver sous un gouvernement sensé la paix civile et la sécurité.

Les affaires de l'Europe, il faut le croire, sont désormais destinées à être traitées et décidées sur les chemins, puisque les visites, les entrevues et les voyages ont une si grande place dans la politique. Souverains, princes, chanceliers ou ministres sont toujours en mouvement, et entre tous, l'empereur Guillaume II d'Allemagne est évidemment le plus errant, le plus agité des grands de la terre. Il porte partout avec lui sa puissance, la puissance d'un grand empire : c'est ce qui tient le monde en éveil sur la signification, sur les conséquences éventuelles de ses voyages. Il porte aussi partout sa jeunesse, son impatience de vivre, avec son goût de l'apparat et de la cérémonie : c'est ce qui met du piquant, de l'imprévu et de la nouveauté dans ses excursions.

Il a paru récemment à la tête d'une escadre allemande, sur son cuirassé le *Kaiser* dans les eaux du Pirée : c'était bien naturel puisqu'il allait conduire sa sœur, la jeune princesse Sophie, aujourd'hui mariée au prince héréditaire de Grèce et appelée à porter un jour la couronne hellénique. Il a peut-être étonné les Grecs par la variété de ses costumes, par l'impétuosité de ses allures; il ne paraît pas les avoir absolument conquis, et on ne dit pas que le compagnon de ses voyages, son conseiller, le comte Herbert de Bismarck, ait capté les Athéniens par la bonne grâce et l'affabilité de ses manières. Les Grecs sont fins, ils saluent la puissance de leurs complimens et quelquefois ils la jugent. L'empereur Guillaume, à peine échappé aux plaisirs et aux cérémonies d'Athènes, s'est fait une joie de franchir les Dardanelles par un « temps superbe, » qu'il faut probablement appeler un temps impérial. Il est arrivé à Constantinople, où depuis des siècles n'avait paru un empereur d'Occident, et il a peut-être encore plus étonné le sultan et ces braves Turcs peu accoutumés à cette vivacité de jeunesse. Il a été sûrement reçu comme il devait l'être. Pendant quelques jours, il a tout vu, tout visité, sauf le sérail, où l'impératrice seule a été admise. Il a parcouru la ville, déguisant un touriste sous l'empereur. Une de ses originalités, en effet, a été d'écrire ses impressions un peu sommairement peut-être, mais avec une curieuse spontanéité, sous la forme de télégrammes adressés au chancelier. Évidemment le jeune voyageur couronné a traversé ces régions privilégiées en prince sensible aux beautés de la nature, aux splendeurs du ciel et des mers d'Orient,

émerveillé de la Corne d'or comme de l'Acropole. Il a appelé lui-même son voyage un rêve !

Quant aux résultats réels, pratiques, de cette visite à Athènes et à Constantinople, c'est une autre question, il faut attendre. Il est provisoirement douteux que Guillaume II ait changé au passage l'état des affaires helléniques, qu'il ait pu promettre aux Grecs une protection qui les dispense de la sagesse dans leur politique, et il est encore plus douteux qu'il ait réussi à entraîner le sultan dans une alliance continentale, si tant est que ce fût l'objet de son voyage. Les Turcs, avec cette sagacité de diplomatie qui est chez eux une tradition et une force, savent bien que, dans toutes ces alliances où l'on pourrait chercher à les attirer, ils auraient un rôle effacé, sacrifié, qu'ils ne seraient qu'un appoint dans des combinaisons où l'empire ottoman ne trouverait ni avantages, ni garanties pour sa sécurité, pour ce qui lui reste d'intégrité. On n'a pas besoin de connaître les secrets des chancelleries, c'est la nécessité qui fait la sagesse du divan. Et voilà pourquoi il est infiniment probable que les conversations intimes de Guillaume II avec Abdul-Hamid aussi bien que les conférences du comte Herbert de Bismarck avec le grand-vizir n'ont produit rien de précis, de positif. Il n'a pu, il n'a dû y avoir que des témoignages de courtoisie et de bonne volonté, accompagnés de présens dignes de la magnificence d'un sultan à l'égard d'un souverain européen, — mais peut-être un peu lourds pour les finances turques.

Aujourd'hui, l'empereur Guillaume est sorti de son « rêve » oriental, il rentre dans les brouillards de l'occident. Il va, il est vrai, faire une halte en Italie. Il trouvera, à Venise des ovations, à Monza des chasses préparées, il y a un mois déjà, pour lui faire fête et ajournées par suite de la mort du roi de Portugal. A Monza d'ailleurs, l'empereur Guillaume peut se croire un peu chez lui. Puis, avant de regagner Berlin, il doit encore, à ce qu'il paraît, rencontrer à Inspruck l'empereur François-Joseph. Pendant ce temps le chancelier d'Autriche, le comte Kalnoky, a fait son pèlerinage à Friedrichsruhe. Or de tous ces déplacements et de ces rencontres qui se suivent et coïncident, de tout ce mouvement qui semble n'avoir jamais été plus actif que depuis le passage du tsar à Berlin, que peut-il sortir ? On ne le voit pas bien ; on distingue tout au plus un travail qui recommence et se déplace sans cesse, une agitation perpétuelle, qui, sans avoir de grands résultats, peut n'être pas sans inconvéniens. Certainement les chefs des grands états, souverains et ministres, ont le droit et même le devoir de suivre avec vigilance la marche des affaires, de se concerter, de se prémunir contre le hasard des événemens ou des incidens, d'où dépend quelquefois la paix du monde ; ils ont le droit de se promener, de se rencontrer, de se visiter. Qu'on réfléchisse un instant toutefois, qu'on remarque bien que le plus

souvent, depuis quelques années, ce sont ces voyages, ces rencontres, ces agitations qui ravivent les suspensions, créent les paniques factices, mettent l'Europe sur le qui-vive, en entretenant la crainte de crises imminentes, — si bien qu'on finit par trouver quelque lueur de vérité dans ces paroles récentes du député socialiste Bebel devant le reichstag de Berlin : « Les peuples veulent la paix, ce sont les gouvernements qui poussent à la guerre... » Si les gouvernements ne poussent pas à la guerre, ils s'exposent du moins, sans le vouloir probablement, à paraître toujours la préparer par leurs combinaisons mystérieuses, par des démonstrations propres à tenir l'opinion dans un état maladif d'excitation et d'inquiétude. C'est le dernier mot et pour ainsi dire la moralité de cette humeur de locomotion perpétuelle et indéfinie qui domine souverains et ministres, qui semble être entrée dans la politique du jour.

Il y a tous les ans, à cette époque, en Angleterre, une occasion que les ministres de la reine saisissent volontiers pour exposer leur opinion ou leurs pronostics sur les affaires britanniques et même sur les affaires de l'Europe et du monde : c'est le banquet du lord-maire. En dépit des autres assemblées locales qui ont pu être créées, qui ont un caractère plus moderne, la cité garde ses privilèges qui datent de sept siècles. Elle a célébré, il n'y a que peu de temps, le sept centième anniversaire de sa fondation, de l'inauguration de ses franchises, et cette année encore, comme tous les ans, un nouveau lord-maire, sir Henry Isaacs, succédant à M. Whitehead qu'on a vu récemment à Paris, est entré dans ses fonctions avec la procession et les cérémonies traditionnelles. Cette année aussi, comme les années précédentes, le chef du cabinet, convive-né du lord-maire, a fait le discours traditionnel à l'usage de l'Angleterre et du monde. Il y a eu parfois de ces discours prononcés à Mansion-House, notamment ceux de lord Beaconsfield, qui ont eu un singulier retentissement. Celui que lord Salisbury a prononcé l'autre jour, sans manquer assurément d'importance, ne semble pas destiné à remuer l'Europe. A part les affaires d'Irlande et les réformes intérieures qui intéressent l'Angleterre, il n'y a guère que deux points sur lesquels le chef du cabinet a cru devoir s'expliquer plus ou moins.

Le premier est l'état de l'Égypte, et le voyage que le prince de Galles a fait dernièrement au Caire, à son retour d'Athènes, était un prétexte tout trouvé. A dire vrai, lord Salisbury ne s'est pas beaucoup compromis. Il n'a pas décliné l'engagement qu'a pris l'Angleterre de quitter les bords du Nil; seulement, il a encore une fois ajourné l'exécution de cet engagement à des temps meilleurs. Sans doute, l'Égypte a fait de grands progrès dans ses finances, dans son administration; mais elle ne peut pas encore se suffire à elle-même, elle reste exposée aux troubles, aux incursions des Soudanais. Elle ne peut pas se passer de

protection, et, tout compte fait, l'Angleterre reste seule juge du moment où l'occupation ne sera plus nécessaire, où les habits rouges pourront être rappelés de la vallée du Nil. C'est ce que le premier ministre de la reine appelle la « politique invariable » de l'Angleterre ! Quant au second point, à l'état de l'Europe, lord Salisbury n'attache pas visiblement une grande importance à tout ce mouvement de voyages et de négociations qui excite toujours la curiosité du continent, pas plus qu'à la Bulgarie ou aux affaires de Grèce. Il a parlé en homme plein d'une confiante sérénité et n'a pas craint d'annoncer la bonne nouvelle que, dans ces derniers temps, « le baromètre de la paix a sensiblement monté. » S'il en est ainsi, rien certes de plus heureux. Par exemple, le premier ministre de la reine n'a pas dit les raisons particulières qu'il avait de croire à cette hausse rassurante du « baromètre de la paix, » et il s'est encore moins expliqué sur une question souvent agitée jusque dans la chambre des communes, celle des engagements qu'aurait pris l'Angleterre dans les éventualités qui pourraient se produire en Europe. Lord Salisbury s'est sans doute tiré habilement d'affaire en déclarant que l'Angleterre n'avait pas pu s'engager pour des événemens inconnus, qu'elle était pour la paix, pour l'état territorial fixé par les traités, pour l'état existant dans la Méditerranée ; mais c'est précisément la question de savoir ce qu'on entend par l'état territorial, par l'état de la Méditerranée, jusqu'à quel point l'Angleterre s'est liée sur tout cela avec d'autres puissances par ses explications, par une entente éventuelle, et, si lord Salisbury a cru répondre victorieusement aux doutes récemment manifestés par M. Gladstone, par lord Derby, il s'est peut-être trompé. Il a laissé subsister une équivoque contre laquelle la seule garantie est le bon sens du peuple anglais, qui ne se laisserait pas sans doute facilement entraîner dans les querelles continentales.

La saison des vacances, du repos ou des voyages est passée en Espagne, comme elle commence à passer un peu partout. La reine régente, après sa paisible villégiature autour de Saint-Sébastien, est revenue depuis quelques jours à Madrid, et avec elle sont rentrés les ministres, ses conseillers. Les membres du parlement, sénateurs ou députés, qui ont visité leurs provinces ou ont voulu venir voir l'Exposition de Paris, en faisant une station à Biarritz, ont regagné de leur côté la capitale espagnole.

C'est le moment où la politique se réveille, où les cortès, qui étaient ajournées depuis l'été, viennent de se réunir. Le bon temps est peut-être passé pour le ministère, pour le président du conseil, M. Sagasta, qui, à vrai dire, est depuis longtemps tout le ministère espagnol. Le chef du cabinet libéral de Madrid a pu vivre pendant quelques mois sans être trop troublé, sans avoir à compter avec les embarras intimes de gouvernement, les dissidences de majorité ou les assauts d'une op-

position momentanément réduite au silence. Aujourd'hui la trêve est finie! A peine les cortès sont-elles réunies, le ministère se voit plus que jamais pressé et harcelé, assailli déjà d'interpellations, menacé par des adversaires de toute sorte qui semblent décidés à ne pas lui laisser un moment de repos, à profiter de ses fautes ou de ses faiblesses. Le fait est que, dès les premiers jours de la session, la situation ministérielle et parlementaire paraît assez critique à Madrid. Si M. Sagasta, qui s'est montré souvent un temporisateur adroit et heureux, a compté sur l'influence bienfaisante des vacances, s'il a cru que les passions s'apaiseraient, que les dissidences s'émousseraient, que quelques-uns des libéraux qui l'ont abandonné lui reviendraient, il s'est visiblement trompé. M. Martos, l'ancien président du congrès, que le ministère a fait exécuter assez brutalement il y a quelques mois par sa majorité, M. Martos semble plus vif et plus ardent que jamais dans son hostilité. Le général Lopez Dominguez, le général Cassola, qui ont pris position contre le cabinet Sagasta, loin de désarmer, sont disposés à reprendre et à continuer la lutte. Un autre dissident du camp libéral, un ancien ministre, M. Gamazo, sans être un ennemi déclaré, combat ouvertement les projets économiques et financiers du ministère. Les conservateurs, dirigés par M. Canovas del Castillo, restent ce qu'ils sont, des adversaires de principe. Ils ont longtemps évité dans un intérêt supérieur, pour le bien de la monarchie, de créer des difficultés à M. Sagasta; ils croient aujourd'hui le moment venu d'accroître leur opposition, et ils sont aidés par un de leurs orateurs, M. Romero Robledo, qui, après s'être séparé pendant quelque temps de M. Canovas del Castillo, vient de se rapprocher, avec ses amis, de son ancien chef pour combattre sous le même drapeau. Conservateurs et dissidents libéraux de diverses nuances se confondent dans une opposition commune et font campagne ensemble. Ils ont engagé le feu dès l'ouverture de la session.

Cette opposition, disent le ministère et ses amis, n'est qu'une coalition incohérente et artificielle qui sera impuissante devant une majorité libérale disciplinée et résolue. Il se peut. Malheureusement, le ministère et son parti ne sont, eux aussi, qu'une coalition, et même cette coalition, pour rester une majorité, est obligée de s'étendre jusqu'à une certaine fraction des républicains, que le chef du cabinet ménage habilement. De sorte que, s'il y a coalition, elle est de toutes parts. On est à deux de jeu, et la situation devient d'autant plus difficile qu'on approche de la fin de la législature, c'est-à-dire des élections. La question est de savoir qui fera les élections, dans quelles conditions elles se feront, si la reine gardera jusqu'au bout le ministère qu'elle a depuis quatre ans, en lui remettant le droit de dissolution, ou si elle appellera d'autres hommes au pouvoir. Au fond, qu'on l'avoue ou qu'on ne l'avoue pas, c'est là toute la question qui s'agite, dans le

débat qui va s'ouvrir prochainement sur le suffrage universel, comme dans les discussions financières qui sont déjà engagées. Qu'en sera-t-il? Le ministère, il faut le dire, n'a pas été heureux pour son début dans ces discussions financières qui ont éclaté pour ainsi dire dès l'ouverture de la session et où il devait rencontrer l'opposition la plus vive. Avant d'en venir au budget de 1890-1891, qui a été récemment proposé par le gouvernement, les conservateurs représentés par un ancien ministre des finances, M. Cos-Gayon, ont demandé au congrès de valider par une loi le budget de 1889-1890, qui a été promulgué simplement par un décret royal, il y a quelques mois, au moment de la séparation des chambres. Pour ne rien exagérer, le ministère était strictement dans son droit constitutionnel en prorogeant par un décret de nécessité, pour 1889-1890, le budget de l'année précédente. Les conservateurs étaient aussi manifestement dans leur droit en demandant qu'on donnât la sanction de la loi à un acte nécessaire peut-être, dans tous les cas exceptionnel et temporaire. Au premier moment, le ministre des finances, homme des plus sérieux, M. Gonzalez, a paru tout disposé à accepter la proposition; il n'a élevé ni objection ni difficulté. Bientôt cependant, comme s'il soupçonnait quelque piège ou comme s'il ne voulait pas paraître céder à des adversaires, le gouvernement, au risque de se désavouer, a rétracté son adhésion et n'a plus rien accepté. De là des discussions violentes, acerbes, où le ministère a eu tous les désavantages d'un pouvoir indécis, flottant dans les contradictions, se désavouant lui-même du jour au lendemain.

C'était, à dire vrai, mal commencer la session, préluder assez médiocrement aux discussions qui vont s'ouvrir soit sur les affaires financières du pays, soit sur le suffrage universel, pour lequel le ministère s'est engagé et qu'il aura peut-être quelque peine à faire accepter. M. Sagasta est sans doute un habile tacticien qui, par sa dextérité, par ses temporisations, a su jusqu'ici se tirer de bien des embarras et pourrait s'en tirer encore. On ne distingue pas moins, dans ces cortès aujourd'hui ouvertes au-delà des Pyrénées, des présages de prochains orages parlementaires et tous les signes d'une situation difficile. Après cela, au milieu de ces confusions intérieures, quelle signification particulière pourrait avoir ce voyage de l'archiduc Albert d'Autriche à Madrid, qui a été tout récemment dans le congrès l'objet d'une interpellation assez vive? L'incident le plus simple sans doute a été interprété de toute façon. On a dit bien des choses, on a dit surtout que l'archiduc Albert avait été envoyé au-delà des Pyrénées pour tenter de gagner l'Espagne à la triple alliance. Le plus vraisemblable est que l'archiduc, oncle de la reine régente, est allé visiter sa nièce et qu'il n'avait aucune autre mission diplomatique. Ce qu'il y a de plus certain encore, c'est que, sous le ministère de M. Sagasta comme sous le ministère conservateur qui pourrait lui succéder, l'Espagne n'a rien à voir

avec la triple alliance ; elle n'a qu'à s'inspirer de ses plus évidens intérêts pour rester fidèle à la politique de neutralité indépendante qui est sa sauvegarde et sa force.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Il avait été dit longtemps à l'avance que le marché financier sortirait de sa torpeur après les élections générales, si ces élections aboutissaient à un résultat rassurant pour la tranquillité du pays et pour la politique générale.

Ce n'est pas que cette période de torpeur ait été aussi réellement vide d'événemens financiers que la dénomination pourrait le faire supposer. En une année, la rente française a monté de près de cinq unités, hausse considérable due au grand succès de l'Exposition, à l'affirmation, cent fois répétée par tous les gouvernemens, de leur volonté de maintenir la paix, enfin à la décadence progressive du boulangisme.

Avec la rente française ont monté également les titres représentatifs des dettes de presque toutes les nations européennes. Mais la hausse des fonds d'États n'intéresse et n'occupe qu'une partie de la spéculation. D'ailleurs, ces fonds sont tous parvenus à des cours qu'il leur est bien difficile de dépasser. En tout cas, la marge de hausse est courte désormais, et les risques restent grands, quelque aspect rassurant que les derniers événemens politiques aient donné à l'état général des affaires européennes.

Aussi les sociétés de crédit, qui vivent surtout de la création et de l'émission de nouvelles valeurs et tirent de ce genre d'opérations le principal élément de leurs bénéfices, se sont-elles préparées à l'envi, pendant la période d'attente, pour entrer dans la carrière dès que s'ouvrirait la campagne d'affaires tant de fois annoncée.

Il faut donc s'attendre à voir pendant quelque temps les fonds d'États reculer au second plan sur la scène financière et les valeurs, surtout les valeurs nouvelles, se présenter en première ligne.

Déjà le défilé a commencé, et une animation insolite règne sur le marché de la coulisse qui pendant de longs mois avait eu un aspect morne et désolé.

C'est, en effet, sur ce marché spécial dont l'existence est en quelque sorte toute de tolérance, que viennent faire leurs premiers pas les créations nouvelles des établissemens de crédit. Pour certaines de ces créations, il ne s'agit là que d'un stage; c'est le passage obligé pour pénétrer ensuite, après un délai plus ou moins long, dans le domaine réservé de la cote officielle, au milieu des titres négociés par l'intermédiaire des agens de change. Pour d'autres, au contraire, le marché en banque est un domicile définitif, la forme même des titres dans la plupart des cas ne permettant pas l'inscription à la cote officielle.

La Banque de Paris a donné le signal, dès le mois dernier, par l'introduction des actions de la Banque nationale du Brésil, établissement qui a commencé à fonctionner à Rio-de-Janeiro le 1^{er} octobre, et dont l'opération principale doit consister au remplacement, par ses propres billets, du papier-monnaie de l'état brésilien. Un contrat, passé avec le ministre des finances du Brésil, assure de ce chef, à la Banque des bénéfices considérables que notre marché escompte en ce moment en maintenant une prime de 140 à 145 francs à ces titres, dont le pair nominal est de 566 fr. 50, et qui ne sont encore actuellement libérés que de 20 pour 100 de ce montant.

La Banque russe et française a suivi, en offrant au public français des actions d'une Compagnie de mines d'or du Transvaal, *the Robinson*. Le capital de cette Compagnie se composait primitivement d'actions de 1 livre sterling ou 25 francs. En trois années, les résultats de l'exploitation furent tels et l'engouement, à Londres, prit des proportions si extraordinaires, que ces actions de 1 livre sterling s'élevèrent à 60 livres sterling. Le capital fut alors remanié; chacune des anciennes actions de 1 livre sterling fut échangée contre dix nouvelles de 5 livres sterling ou 125 francs, et ce sont ces nouveaux titres qui se négocient actuellement chez nous entre 130 et 136 francs, soit avec une prime variant de 5 à 11 francs. L'entreprise est d'ailleurs très prospère et peut encore, même dans les conditions actuelles du capital, donner aux intéressés un revenu fructueux. On ne peut s'empêcher, toutefois, de constater que les développemens éventuels de cette prospérité sont déjà largement escomptés.

Le Comptoir national d'escompte a offert à sa clientèle un « certain nombre » d'obligations 4 pour 100 des chemins de fer russes de Koursk-Charkow-Azow. Cette valeur semble très bonne, ayant la garantie absolue du gouvernement russe. Remboursable à 617 fr. 50, elle produit un intérêt annuel de 24 fr. 70, net d'impôts. Le prix de souscription était 563 fr. 50. Le Comptoir national a annoncé, au bout de quelques jours, que la quantité de titres dont il pouvait disposer était

à peu près entièrement épuisée. Le stock à placer était, paraît-il, de 50 millions de francs au moins. Les titres se négocient maintenant à 567 fr. 50.

L'établissement qui vient d'obtenir ce succès va procéder, le 23 courant, au doublement de son capital social, conformément à la décision prise par l'assemblée générale des actionnaires tenue au commencement du mois. Bien que le Comptoir national d'escompte, créé en remplacement de l'ancien Comptoir, dont la catastrophe en mars dernier est encore dans toutes les mémoires, ait à peine un semestre de fonctionnement, il a déjà reçu de sa clientèle plus de 125 millions de francs de dépôts. Son capital nominal de 40 millions, libéré de moitié seulement, ne répondait plus à de telles responsabilités. Les actionnaires ont un privilège de souscription aux nouveaux titres émis avec une prime de 30 francs. L'action actuelle est cotée 670 francs.

Le Crédit mobilier a lancé récemment un lot d'obligations du chemin de fer espagnol de Linarès à Almeria et se prépare bientôt à offrir au public des actions d'une Banque nationale de Saint-Domingue. La Banque d'escompte va émettre, le 26 courant, 40,000 actions des établissements Decauville, transformés en société anonyme.

En même temps qu'apparaissent toutes ces créations, on voit se réveiller d'anciennes valeurs, laissées depuis plus ou moins longtemps dans un profond oubli, par exemple le Phénix espagnol, qui valait, il y a six mois, 540 francs et en vaut aujourd'hui 677.50, le Rio-Tinto, tombé après le krach du cuivre à 260 et qui vient d'être porté en moins de quinze jours de 305 à 390, les Alpines, Société métallurgique autrichienne, ancienne création de l'Union générale, qui valut longtemps de 60 à 80 francs et se négocie aujourd'hui à 210 francs.

Telles sont les valeurs, et la liste en pourrait être encore allongée notablement, dont s'occupe principalement la spéculation moyenne, mise en mouvement par l'ouverture de la campagne d'affaires. Il y a, dans cette masse de titres offerts aux convoitises de l'épargne avec l'appât, soit d'une plus-value éventuelle, soit d'un gros revenu, du bon grain et de l'ivraie. C'est affaire aux capitalistes d'user de discernement et de ne pas prendre pour parole d'évangile toutes les affirmations des prospectus.

La liquidation de fin octobre n'a pas confirmé les craintes de renchérissement excessif des reports. Mais elle a été accompagnée de livraisons de titres qui ont fait reculer un instant le 3 pour 100 de 87.25, cours de compensation, à 86.80. Mais la reprise s'est faite promptement, et depuis plusieurs jours les cours oscillent entre 87.30 et 87.45. L'amortissable s'est avancé de 25 centimes à 90.80, le 4 1/2 de 10 à 105 francs.

La haute banque allemande a fait un vigoureux effort pour enlever les cours de la rente italienne à l'occasion de l'ouverture de la sous-

cription, le 1/4 courant à Berlin, à 250,000 obligations des chemins de fer d'Italie, garanties par l'État. Le syndicat anglo-allemand, qui a pris au Trésor italien 422,000 de ces titres, n'en offre donc qu'une partie au public. Le cours d'émission est de 291 francs, le revenu net annuel 12 fr. 64, soit du 4.3 1/4 pour 100. La souscription est ouverte également en Angleterre, en Belgique, en Hollande et en Suisse. Les achats de rente italienne ont porté ce titre de 9 1/4 à 94.60, mais le recul a été immédiat; on cote 94.10.

L'Extérieure a baissé de 74 1/2 à 74 sur la présentation aux cortès d'un budget dont l'équilibre est trop factice pour faire illusion.

Le Hongrois, le Portugais n'ont pas varié. Le Turc a été porté de 17.10 à 17.50. Il a été détaché un coupon de 10 francs sur l'Unifiée au cours de 474. Ce titre vaut maintenant 460. Il a été détaché également un coupon semestriel sur le 4 pour 100 russe 1880 au cours de 94 1/2; dernier cours 92 1/2.

La Banque de Paris a baissé de 10 francs à 843.75; le Crédit lyonnais de 5 francs à 693.75, le Crédit mobilier de 6.25 à 482.50.

Le Crédit foncier a gagné 6.25 à 1,300, la Banque d'escompte 8.75 à 533.75.

Sur les Chemins français et nos grandes valeurs industrielles, les affaires ont été très limitées et les cours à peu près immobiles.

Les Autrichiens et les Lombards ont monté d'une dizaine de francs à 527.50 et 288.75.

Malgré cet élan imprimé aux transactions sur notre marché par l'apparition de valeurs nouvelles et par la hâte que mettent les syndicats à profiter d'un concours favorable de circonstances, on n'est pas absolument rassuré, dans les hautes sphères financières, sur la possibilité de soutenir l'allure actuelle.

D'un côté, l'argent reste très cher à Londres, et surtout à Berlin; à Vienne, la Banque austro-hongroise a dû élever d'un point son taux d'escompte. D'autre part, la situation spéciale du marché berlinois inspire de sérieuses inquiétudes. La spéculation sur valeurs industrielles y commet des exagérations manifestes, et le caractère artificiel, peu solide, de cette hausse est nettement accusé par le fait que les fonds d'états allemands et prussiens ont baissé de deux, trois ou quatre unités depuis l'ouverture de cette période d'engouement pour les valeurs à revenu variable.

Le directeur-gérant : G. BULOZ.

CHANTE-PLEURE

PREMIÈRE PARTIE.

I.

On finissait de diner chez Martin, rue Dauphine ; diner de thèse et diner d'adieux. Pendant que le fiacre du nouveau docteur stationnait en bas, chargé de la malle en bois noir de l'étudiant pauvre, plus lourde de l'empilement, au fond, des bouquins professionnels, que du poids du linge et des habits, on avait toasté là-haut, on avait vidé nombre de grands et de petits verres à la santé du diplômé, de Pierre Lortal, qui, accoudé à la nappe, écoutait à peine, et de cet air en allé, déjà loin, de ceux qui vont partir, les propos de ses amis.

On causait maintenant, et à voix très animées, de l'événement du jour et du lendemain : un concert monstre que les internes de la Charité organisaient pour la mi-carême, et dans lequel devait figurer un des convives ; et ces projets, ces inventions bouffonnes de rôles et de costumes, au lieu d'amuser Pierre, l'agaçaient presque, l'attristaient même, comme si ces préparatifs d'une fête qu'il ne verrait pas lui faisaient pressentir l'indifférence future de ses camarades, la fragilité des souvenirs qu'il laisserait après lui.

Distrait, il regardait vaguement gesticuler devant lui l'ami Béléa, qui, les mains croisées derrière le dos, la bouche remontée avec

un clignement de l'œil gauche, monologuait, mimait en charge une leçon de son chef, le docteur X...

« Vous mettez à nu la membrane occipito-alloïdienne... » Ces mots, — et rien que ceux-là, — arrivaient jusqu'à lui et, pour les accompagner, le refrain d'une chanson qu'une inconnue d'à côté, une dinéuse à voix aigre, à accent canaille, envoyait à travers la cloison trop mince :

C'est le p'tit bleu, p'tit bleu, p'tit bleu...

Mais, brusquement, le camarade Caldagnès levait la séance. Sept heures et demie ! et je dois prendre la garde à huit heures. Et toi aussi, Lortal, si tu ne veux pas manquer le train...

On sortait, on s'empilait dans le fiacre ; et, pendant que la bande joyeuse entonnait, à pleine voix, la ronde des Microbes, le clou du futur concert, Pierre, qui chantait aussi, mais sans faire attention à la musique ni aux paroles, écoutait les bruits, regardait les images de la rue qui entraient à secousses par la glace laissée ouverte du sapin.

C'était un lambeau de voiture filant tout près, et d'autres à la suite, un écoulement sans fin de véhicules, des éclairs de roues, des flambées de lanternes, des grappes de gens oscillant en l'air, perchés sur une impériale d'omnibus ; puis, le long des trottoirs, vite, un retroussis de jupes, une main qui saluait, l'emboîtement et le déboîtement continu d'une mosaïque en marche.

Et ces ombres fugitives de passans, ces silhouettes de maisons, Pierre les voyait plus vivantes, plus expressives que d'habitude, comme animées de l'intérêt qu'il prenait, ce soir-là, à sa propre vie, solennisées presque par la mélancolie du départ.

Des têtes, dans le nombre, venaient à lui, entraient profondément dans ses yeux : une fille battant son quart à l'entrée d'une ruelle noire, une pas jeune, à figure de larve, anxieuse sous le plâtre, et qui remontait outrageusement une loque noire effilée sur un bas rouge de sorcière au sabbat ; et, plus loin, bord à bord, dans le brusque arrêt d'un embarras de voitures, au tournant de l'Odéon, dont la colonnade pétillait, enguirlandée de becs de gaz, un profil à travers la glace d'un coupé de maître : le nez mince et l'œil clair d'une mondaine en toilette de théâtre, du satin crème avec une large tache de chair au milieu ; et à côté, perdu dans l'étalement de la jupe, un monsieur chauve, une tête pâle, fatiguée, cravatée d'un ruban rouge de commandeur...

Le p'tit bleu, p'tit bleu, p'tit bleu...

On traversait le boulevard Saint-Michel en plein allumage de bal masqué; sous les feux croisés des cafes dégorgeant leur trop-plein de consommateurs sur les trottoirs. une bande en partance pour Bullier, bras dessus, bras dessous, beuglant et se trémoussant; des folies, des pierrettes; du blanc, du rouge, du vert, passaient réverbérés, multipliés dans les flaques d'eau tremblantes perpétuellement agitées par le piétinement de la foule, le roulement ininterrompu des fiacres et des omnibus :

Le p'tit bleu, p'tit bleu, p'tit bleu...

Tout à coup le silence, la longue percée noire du boulevard Saint-Germain s'enfonçant dans la solitude des quartiers morts, des trottoirs vides où flambaient de loin en loin, comme pour rendre l'obscurité plus épaisse, la solitude plus morne, les kiosques lumineux portant les affiches multicolores des spectacles, avec les noms en vedette des grands artistes; des noms lumineux aussi, imprégnés de l'éclat des ors et des pourpres, radieux des clartés du lustre et des feux de la rampe...

Le p'tit bleu, p'tit bleu, p'tit bleu...

Un ivrogne laissait échapper comme un vomissement le refrain tortillé qu'il syncopait à sa manière, et, à force de l'entendre, il semblait à Pierre que ce fût comme un air de marche accompagnant son départ de Paris, de la musique pour lui, étroitement liée à son existence.

Mais devant la glace ouverte du fiacre, un grand trou d'ombre s'élargissait tout à coup au bord du boulevard; tout un labyrinthe de ruelles en contrebas, une masse confuse d'où sortaient, en plus noir, les clochers de Saint-Nicolas. Et un souvenir aussitôt l'accrochait, le mordait au cœur. Il se revoyait plus jeune de cinq ans, et avec lui, deux par deux en longue file, quelques centaines d'étudiants de première année, néophytes de l'amphithéâtre et de l'hôpital, venus là pour faire la dernière conduite à un camarade, un compatriote de Pierre, le petit Noguès, emporté en quelques heures par une piqûre anatomique. En même temps que l'église et le cortège, l'ancien élève retrouvait ses émotions de la journée, la bouffée d'orgueil professionnel qu'il avait eue à coudoyer les maîtres, les célébrités de la science, mêlés avec eux et que les badauds de la rue montraient du doigt en les nommant. Et enfoncée encore plus au vif de sa mémoire, il retrouvait aussi l'angoisse ressentie à la pensée des risques à courir du métier de carabin, de cette horreur de *bidoche*, de la pourriture humaine à travailler, d'où le scalpel,

une fois ou l'autre, pouvait faire jaillir la mort. Pour le rassurer, pour le désassombrir de cette perspective du retour au pays entre quatre planches de sapin avec des couronnes dessus et une pincée d'éloquence, ça n'avait pas été trop de ce bonheur de vivre presque involontaire qui accompagnait toute cette jeunesse et qui planait au-dessus de la cérémonie funèbre avec la gaité des lilas blancs jetés sur le cercueil.

Ce souvenir revenu en appelait d'autres : des amusans, des tristes, des insignifiants même, des heures, des journées au hasard dans ses années d'étudiant, des noms de camarades, des sons de voix, des ties, situés, encadrés, avec un angle de trottoir en perspective, ou la table de marbre d'un café, ou le coin de feu pauvre d'une chambre d'hôtel, et en même temps l'odeur aigre du caboulot, la chaleur du soleil sur l'asphalte, le tintement fêlé de la pendule sur la cheminée.

De cette poussière de vie, des restes de sentimens se levaient aussi ; l'impression fanée quelquefois, d'autres fois vivace, laissée par des commencemens ou des fins d'amitiés, des frôlemens d'existences rapprochées ou désunies, il ne savait plus ni quand, ni pourquoi...

Le fiacre avait touché le quai de la gare ; après les recommandations dernières, après les dernières poignées de mains toujours très expressives, comme pour cacher le vide de la pensée, souvent absente à cette heure, Pierre, installé dans son coin de troisième, regardait s'en aller à droite comme à gauche, noyées dans les lueurs tremblantes du gaz avivées par endroits du flamboiement colorié des signaux, les longues, les interminables files de wagons alignés, comme attendant la fuite, la migration d'un peuple ; et, sur ce décor étrange, le rêve de sa vie ancienne flottait encore un moment, puis s'effaçait, usé, semblait-il, par l'effort d'une résurrection pourtant si brève. Et une mélancolie ennuageait, comme une vapeur morbide, cette évocation de choses plutôt gaies que tristes en elles-mêmes ; un regret poignant attachait Pierre à des souvenirs d'incidens futiles, à d'à peu près riens qui, dans la réalité, l'avaient laissé parfaitement froid. Un attendrissement le gagnait après coup à la pensée de sa vie de là-bas, des années consumées, dévorées par cette grande mangeuse d'existences, l'énorme ville qu'il voyait lentement disparaître, sombrer comme un astre rouge dans les vapeurs de l'horizon.

II.

De Paris même, de la vie qu'on y mène, des plaisirs qu'on s'y donne, dans de certains coins d'inités, Pierre Lortal n'en pouvait

pas regretter grand'chose ; il les connaissait si peu, ces coins-là ! De l'école à l'hôpital, de l'hôpital à la pension, toujours en ligne droite, ses heures étaient aussi réglées, ses habitudes aussi casanières que celles du manœuvre limousin parqué entre le chantier et le gargot. Pour l'apprenti médecin, aussi bien que pour le compagnon du tour de France, c'était comme le même fil à la patte et qui les tenait de court l'un et l'autre : la pensée constante du retour au pays, de la terre à acheter, de la position à prendre, aussitôt ramassé le magot de science ou la pelote d'argent.

Pierre n'était pas, d'ailleurs, le seul étudiant de son espèce. Rare, soit ; unique, pas tout à fait. Ils étaient bien quelques-uns à l'école de conduite à peu près aussi correcte ; quatre ou cinq, entre autres, grands amis de Pierre : des camarades, des pays, tous sortis plus ou moins, comme lui, de derrière les moutons, fils de cultivateurs aisés ou de bourgeois de campagne, élevés au même collège de prêtres, un petit collège en pleins champs, où ils avaient pioché le grec et le latin comme qui laboure, avec des bruits et des odeurs de nature autour d'eux, des meuglemens de bœufs qui entraient par la fenêtre ouverte de la classe, accompagnant la cadence imitative d'un vers des *Géorgiques*.

Égoux d'âge, pareils de goûts, ils avaient vécu sans se quitter, logés au même hôtel, inscrits aux mêmes cours, travaillant et s'amusant toujours ensemble, — travaillant surtout. En bande, les coudes serrés à la façon de ces jouvenceaux de village qu'on voit bras dessus, bras dessous, couper d'un seul bloc la tassée humaine d'une fête rustique, ils avaient, tête haute, et sans trop d'éclaboussures, traversé la mêlée autrement redoutable des plaisirs parisiens. Les uns tout à fait sages, les autres presque, gardés, celui-ci par le manque d'argent, celui-là, par la passion de l'étude, cet autre par un reste de croyance religieuse, tous par une certaine prudence native, moitié timidité, moitié vertu, qui les faisait reculer, méprisans et peureux, devant la femme et devant la dette, ces deux monstres !

C'était un peu tout cela qui avait retenu Pierre ; c'était aussi une délicatesse de cœur, encouragée par le souvenir très cordial d'une cousine de là-bas, la fille de son oncle et tuteur Lortal, une petite avec qui il se trouvait lié par des fiançailles un peu vagues et une amitié assez solide pour le mettre à l'abri des tentations grossières, des œillades arivées au crayon noir, ou des appels, le soir, au coin des rues, des marchandes d'amour.

Cinq ou six fois par an, — et encore ! — à l'issue de quelque repas de corps, d'un de ces dîners mensuels où les gens de la même province : cigaliers, compagnons de la pomme ou du tourin,

se donnent rendez-vous autour du symbole ou du plat national, il s'était laissé entraîner, grisé de musique locale et de camaraderies patoisantes, dans une de ces brasseries du Quartier où s'exhibent, sur un fond de bibelots truqués et de japonaiseries à quatre sous, des serveuses peintes comme des idoles et parfumées d'odeurs à migraine.

Drôles d'endroits et drôles de femmes! d'anciens modèles de peintre, immobilisés dans la coiffure et le costume de quelque tableau célèbre : Salomé, Dalila;.. une tragédienne sans ouvrage qui entrecoupait d'alexandrins macabres des scies hurlées dans le plus pur argot faubourien.

Puis ç'avait été un compatriote, le mosaïste Lasnier, qui l'avait convié à pendre la crémaillère dans son nouvel atelier de l'impasse du Maine, et il en avait rapporté, comme une courbature d'intelligence, les débris épars d'une certaine définition chimique de l'âme formulée discrètement par l'inventeur, un matérialiste imberbe, et, plus douloureux encore, le souvenir confus d'une série de strophes à treize pieds le vers, des charogneries rose pâle et vert tendre, débitées à voix morte par un monsieur à figure d'halluciné qui se disait décadent.

Avec quelques jeudis pas bien folâtres chez son député, au troisième, rue de Madame, dans un salon en reps jaune maigrement décoré de gravures professionnelles : *le Serment du jeu de paume*, *l'Appel des Girondins*;.. avec un très petit nombre de soirées de théâtre, aux Français ou à l'Opéra-Comique, les jours du répertoire, ç'avait été à peu près tous les divertissemens de Pierre Lortal.

Vraiment, après cinq ans de séjour presque ininterrompu au Quartier, le garçon n'avait guère le pied plus parisien que le soir de novembre où, nouveau débarqué de son village, il avait posé sur l'asphalte ses souliers épais façonnés pour résister aux chemins rocheux du pays natal.

Et cependant, il s'était bien quelque peu affiné pendant ces années d'école; il avait perdu de sa rudesse native à l'user des fréquentations de l'hôpital; et même au dehors, rien qu'à respirer l'air de la grande ville, si léger, si excitant, si vibrant à la parole humaine, rien qu'à regarder, à écouter ce qui saute à l'oreille ou aux yeux dans le coudoisement d'une promenade par les rues : le chiffonné délicat d'un ajustement de femme, l'harmonie savante d'une toile de maître exposée en vitrine, le parler à demi-mot d'une conversation mondaine saisie au vol, la sensibilité de ce rural, qui voyait clair et entendait juste, s'était singulièrement aiguisée.

Du demi-monsieur, du paysan frotté de grec et de latin, la ville

avait fait un bourgeois, un être d'imagination et de nerfs; d'imagination paisible, il est vrai, de nerfs équilibrés. Ce qui lui manquait pour devenir vraiment Parisien, ce n'était pas tant certaines qualités que certains défauts; tout au moins ses qualités paraissaient-elles d'une étoffe un peu grosse, comme tout ce qui se fabrique en province. Pierre Lortal avait gardé de son éducation première, de la gravité de la vie rustique, une droiture d'esprit, une ingénuité de cœur, une façon de parler sérieusement des choses sérieuses et tendrement des choses tendres, qui était au rebours de l'air et du ton de là-bas. Et il avait la figure de son genre d'esprit : quelque chose de robuste et de tranquille, une mine de santé, une fraîcheur de teint qui parmi ses camarades, citadins pour la plupart de race et d'habitudes, flétris déjà par la corruption de la ville, trahissait son origine rustique aussi sûrement que les quelques particularités de locution ou d'accent qui lui restaient de son enfance paysanne.

Du reste, Pierre avait pris facilement son parti de ces misères. Il ne rougissait pas de sa petite patrie; même il se permettait de l'aimer plus étroitement que la grande.

L'éloignement, au lieu de l'amortir, avait plutôt avivé cette tendresse; cela allait jusqu'à l'enfantillage. Un mot de patois entendu dans la rue, un nom du pays remarqué en passant sur une enseigne, suffisaient à de certains momens pour lui mettre les larmes aux yeux. Et ç'avait été une grosse émotion, une joie presque religieuse, le jour où, traversant en partie de plaisir les cavées feuillues du bois du Meudon, il avait découvert, largement étalés, les branches ployées jusqu'à terre, de vrais châtaigniers, des arbres en tout pareils à ceux qui ombrageaient, mêlés aux chênes, les ravins abrupts de Saint-Jean-des-Grèzes, aux frontières du Quercy.

III.

La boule d'eau chaude avait tinté, secouée dans l'arrêt du train enrayé brusquement. A moitié réveillé, Pierre souleva la couverture où il s'était enveloppé pour dormir, et se mit sur pied lestement. Un peu de clarté venait du dehors, à la bordure du store tiré pour faire l'obscurité du wagon plus épaisse; il le remonta, et encore engourdi, les paupières lourdes, il se pencha sur la vitre.

L'aube naissait, étonnée, lointaine; une lueur tombait de haut au fond d'une tranchée taillée dans le roc; le train ralenti frôlait des ronces humides, des verdure pâles de pariétaires accrochées aux fentes, et parmi ces végétations confuses, ces frères existences

décolorées par l'hiver, une branche de figuier, reconnaissable à la blancheur de l'écorce, sortait en avant comme pour annoncer au voyageur son arrivée au pays...

La tranchée franchie, c'était devant lui la vallée de Fénéô, étroite, longue, encore vague, avec des vapeurs vertes épanduës qui étaient des blés, et des fumées grises qui étaient des saules, un chaos de choses mouillées, indistinctes, comme flottantes, et au-dessus la silhouette très nette, très arrêtée, du roc vif qui de toutes parts et à presque égale hauteur emmurillait l'horizon.

Vers l'est seulement, la rigidité de la ligne faitière s'infléchissait échanerée dans la coupure d'un ravin. Saint-Jean-des-Grèzes gîtait là; là, les bois, les terres de la Glanderie et de Fontbrune. Pierre les devinait, épars dans l'ombre des pentes, et, plus haut, dans la brèche de l'Aligné, il reconnaissait à leur feston noir les futaies de la Ramade, la grande forêt domaniale dont les crêtes les plus hautes regardent en même temps les plaines blanches de l'Albigeois et les *causses* inhabités du Quercy.

« Fénéô! Fénéô! » annonçait le conducteur du train, et déjà la mécanique, un moment enrayée, se remettait en marche; le dernier wagon disparaissait au tournant d'une courbe, laissant la station à peine agitée retomber à son calme, à son air sommeillant de chose rustique, sans autre mouvement de vie qu'un peu de vapeur que la machine avait oublié après elle, des flocons blancs qui s'en allaient tout de suite alanguis, mêlés aux froides grisailles du matin.

Pierre était descendu.

Soul, — car il n'avait averti personne de son arrivée, — ses bagages consignés à la gare, il s'avançait allégrement, faisant sonner son bâton d'étudiant aux arêtes calcaires qui çà et là, un peu partout, déchiraient l'écorce du sol natal. C'était à la montée du ravin, un chemin charretier étroitement resserré entre des murs de pierres, et, quand les pierres manquaient, bordé de saules marceaux ou de chênes bizarrement coudés et enchevêtrés en forme de claie, un vrai chemin du pays, revêché, avec des mousses noires rongéant la pierre et des verdure de buis, des broussailles en espalier, de rugueuses broussailles tonduës par les troupeaux et qui les tondaient à leur tour, retenant des lambeaux de toison à leurs épines. Le roc saillait à chaque pas, ou bien une racine d'arbre crispée en travers, pareille à un tendon mis à nu; quelquefois c'était aussi, sabrant tout, l'entaille profonde d'un sentier adjacent: une coulée de pierraille blanchie par les pluies d'hiver qui escaladait en casse-cou, vers quelque pauvre mesure, une grange à feuilles plantée à l'orée des bois.

Au-dessus, au-dessous, des bouquetaux de chênes espacés, des

pacages troués de carrières à l'abandon, des vignes herbeuses, des guérets de terre grenue, raboteuse, presque aussi dure que le roc.

Le tendre mystère du matin était sur ces choses : les bouquets, les pacages, les rangs de vigne, le chemin aussi qui coupait au travers, tout cela plongeait à moitié dans les vapeurs aurorales. L'un après l'autre les arbres défilaient, pleurant de rosée, pommiers, pruniers chétifs, tristes fantômes d'arbres déjetés, penchés en avant, qui portaient tous, comme une enseigne de misère soudée à leurs branches, la verdure parasite du gui. L'ombre les reprenait aussitôt passés, plus épaisse au fond de la combe où luisait par intervalles, entre les écorces grises des trembles, la fuite du ruisseau.

Pierre grimpaît, et le brouillard s'en allait peu à peu ; déjà un morceau de la vallée se découvrait à ses pieds dans la coupure du ravin. Désensevelis, dévêtus à moitié du linceul nocturne, les hameaux, les maisons, jusqu'aux plus petits arbustes et aux herbes des champs se levaient, montaient lentement dans le clair.

Tout à fait en bas, ce coulant d'eau soulevé à fleur de prairie, ces ombres minces de peupliers sans feuilles, allongées sur l'herbe givreuse comme de noires épées, ce toit où les pigeons serrés en grappe attendaient, tournés tous vers la porte entr'ouverte de l'aube, l'arrivée du soleil, c'étaient les peupliers, c'était le moulin de Vernède. Et à la remontée, plus loin, de l'autre côté de l'Aveyron, ces mesures grises parmi la rocaille et les pâtes caillouteux, c'était le hameau de Saint-Irech-le-Pauvre : le pays de naissance de Taton, la nourrice de Pierre, — le pays de la peur pour l'enfant qui, même en plein soleil et longtemps après qu'il avait fini d'y croire, voyait toujours étendue sur l'endroit, la nuit noire des contes de revenans et de loups-garous que lui récitait pour l'endormir la superstitieuse paysanne.

Mais ce qui prenait surtout ses regards, c'était avec leurs figures étranges, leurs visages de marbre si profondément enfoncés dans sa mémoire, les têtes levées des sommets calcaires qui encerclaient la vallée : la proue éperonnée de Sabar, labourant l'azur, la haute terrasse de Jabrun et ses érables, ses alaternes inclinés au bord qui frissonnaient comme pris de vertige...

Portée juste en face de Pierre sur une muraille blanche que le sillage séculaire des pluies avait marbrée de larmes noires, toujours ennuagée du vol triste des choucas logés dans les cavités de la corniche, une bâtisse s'exhaussait, se soulevait en plein ciel : Pechagos, le vieux donjon crevé qui épiait toujours par les baies de ses fenêtres vides comme des yeux de mort, les mesures effondrées gisant au-dessous.

En automne, chassant l'outarde ou la perdrix rouge à travers les friches de Sesquières-Hautes, il avait souvent tiré la guêtre des journées entières sans voir personne que cette autre solitaire, la tour curieuse, montant sa faction illusoire au seuil du village inhabité.

Démesurées jadis pour l'enfant, ces choses restaient grandes encore, émouvantes pour le jeune homme; il avait beau les toiser à la mesure de sa science nouvelle, déterminer l'époque géologique des rochers, fixer l'âge de la ruine, l'impression première persistait, quelque chose de la vision d'autrefois flottait devant lui, l'empêchait de regarder avec ses yeux d'à présent.

Était-ce beau vraiment, était-ce laid, cette ligne raide des montagnes surplombantes, cette silhouette naïve des chênes émondés sans tête et sans bras selon la mode du pays? Pierre eût été bien en peine d'en juger. C'était lui-même, c'étaient ses sensations d'enfant qui le charmaient retrouvées à travers le paysage.

Ainsi, de ce bruit d'eau vive qui venait depuis un moment de l'obscurité du ravin. Bien grêle, bien peu de chose cette musique! Oui; mais il avait été si longtemps à n'entendre qu'elle.

Les pierres roulées en travers, qui faisaient chanter le ruisseau, il les avait soulevées plus d'une fois pêchant aux écrevisses ou bâtissant une chaussée pour rire en travers du courant. Et cette plainte un peu plus haut, ce grincement de machine fatiguée qui sortait de tout près, d'une maison blottie au ras du chemin, — et une ombre en même temps passait, repassait d'un mouvement automatique sur la vitre éclairée en blanc de la toute petite fenêtre, — Pierre savait ce que cela voulait dire. Chaque matin c'était ainsi; à l'heure où là-haut defaillaient les astres, en bas, dans le noir de la combe, comme une autre étoile, la lampe du tisserand s'allumait; la plainte monotone du métier montait avec les premiers appels des coqs devinant le jour. Depuis des années, le docteur connaissait le logis et l'ouvrier; c'était lui, ce Testoris des Frugères qui travaillait tout le fil qui se filait à la Glanderie chez l'oncle Lortal, comme autrefois chez ses parens à Fontbrune. Les draps dans lesquels il dormait si copieusement à la Glanderie étaient tissés de ses mains, et ceux aussi, hélas! où reposaient pour toujours son père et sa mère...

Le lumignon du tisserand pâlisait dans la clarté matinale; la vie s'éveillait; des voix parlaient: commandemens de bouviers, appels de pâtre, des coups de gosier âpres, rugueux, qui déchiraient comme avec la pointe d'un couteau le velouté de l'aube...

Et Pierre reconnaissait les voix, nommait le berger, le laboureur.

Sébal, celui-ci, cet homme en tablier de cuir, énergiquement

implanté dans un ratouble en pente et qui menait ses bœufs, le bras droit appuyé au mancheron de la charrue; Tout-en-Jambes, celui-là, ce vieux braconnier couleur de terre, qui se coulait plié en deux, le dos rond, le compas allongé, rapide et circonspect, à la lisière d'un fourré; et Finette, la briquette à poils roux, mince et futée qui traquait devant lui dans la brande mouillée, tout écla-boussée d'or par le soleil naissant.

Pierre se rappelait : cette touffe d'herbe à plume penchée en bouquet blanc au bord du chemin, il avait cueilli la pareille, enfant, à la même place; et plus loin, cet écreuil en fuite à travers le lacis violet des frênes, il avait eu le semblable à la Glanderie, un naïf qui pendant des années avait trompé son chagrin en ramant des jambes dans sa cage tournante.

Où qu'il posât le pied, l'arrivant emboîtait le pas à un souvenir. Il avait fréquenté ce sentier, il avait grimpé à cet arbre, il avait bu à cette source.

Tout ce qu'il voyait, tout ce qu'il entendait, près ou loin, lui parlait du beau jadis, de son enfance d'orphelin, abandonnée, éparse aux quatre vents du ciel, et dont il rencontrait les lambeaux accrochés, colorés encore et vibrans de l'émotion ancienne, aux pierres, aux ronces du chemin.

IV.

Et à chaque souvenir ressaisi, un autre souvenir se mêlait, à chaque lambeau, le lambeau d'une autre vie, d'une autre enfance étroitement unie à la sienne.

Une tête brune, des yeux fous : c'était Cécile sa cousine, la fille de son oncle et tuteur, le cadet de Lortal, — Cilotte, — comme on disait à la Glanderie, une endiablée qui, plus jeune que lui de six ans, ne le quittait pas d'une semelle, allongeant les jambes, retroussant les jupes, se faisant garçon pour jouer aux mêmes jeux.

Oh! les belles journées ensemble! les journées à quatre pattes dans la société des bêtes, cheveux et toisons mêlés, les journées de paresse, couchés tous deux à plat ventre, à regarder pousser l'herbe, à écouter s'en aller les heures lentes qui tombaient l'une après l'autre dans la sérénité des campagnes, comme des châtaignes mûres dans le silence d'un bois; et les journées de folie après, les frénésies de mouvement, les galopades, le poing dans les crins d'une poulinière, avec le torrent d'air qui vous sillait aux oreilles!

Est-ce qu'il l'aimait alors, cette cousine? Un peu, oui, à sa ma-

nière; mais elle l'aimait certainement. elle, et à fond. Pierre n'avait pas oublié... Cécile un peu grandette déjà, encore plus garçon, encore plus diable. gâtée par la croissance, anguleuse et rêche, la figure mangée par les yeux, des yeux trop luisans, trop noirs. Et des gestes, des cris! des gestes maladroits. des cris rauques! Ils revenaient, elle et lui, de la messe paroissiale en compagnie du monde de Chante-Pleure, des nobles de campagne, avec qui l'on voisinaît à l'occasion. Il y avait là une petite Urgèle de Fabry, une gamine assortie d'âge avec Pierre, et le garçon s'amusait avec elle sans s'occuper de sa cousine. Ce fut une belle scène; de la colère d'abord, et, la colère passée, une explosion de tendresse, des baisers, des sanglots, de l'amour.

Pierre revoyait encore une autre Cécile, une Cécile retour du couvent en robe longue et en pèlerine d'uniforme, correcte, matée, avec des gestes conventuels et des phrases apprises par cœur, le jargon mystique et mondain en usage chez les dames des Cinq-Plaies du chef-lieu, les yeux baissés tout le temps et la bouche cousue, une Cécile en sucre et qui avait peur de se casser, évitant les regards, fuyant les contacts, toujours prête à se dérober ou à rougir. Sournoise avec cela. Elle et Pierre ne se parlaient plus; lui en chasse du matin au soir, levé avant l'aube, couché avant la nuit; elle au presbytère, à l'église, occupée à décorer les chapelles, à dresser les reposoirs; un mot en passant, bonjour, bonsoir, comme des étrangers. Et puis voilà qu'à table, au diner d'adieu, — elle rentrait le lendemain au couvent, et Pierre partait pour Paris, — toujours impassible en dessus, en dessous, elle avait cherché la main de son cousin, et l'avait serrée de telle façon, d'une étreinte si longue, si brûlante, que, ma foi, ç'avait été son tour de rougir.

Rien de bien fautif, cependant. N'était-il pas convenu qu'ils devaient s'épouser plus tard? Personne ne le leur avait dit; ils n'en avaient jamais parlé l'un à l'autre; et cependant ils en étaient sûrs tous les deux.

A sa majorité, le jour même où l'oncle cadet lui avait rendu ses comptes de tutelle, oh! sans notaire et sans papier marqué, en trois mots, sur le pouce! — ils allaient ensemble chasser le lièvre au bois de Mujole, et déjà les chiens tenaient la matinée, — quand le brave homme, après lui avoir prouvé clair comme le jour qu'il avait été de sa poche à le tenir au collège, lui avait offert de l'envoyer en partie à ses frais étudier à Paris pour être médecin, lui promettant de l'établir au retour, Pierre n'avait pas eu de mal à deviner avec qui. Il avait souri simplement, l'oncle avait cligné de l'œil, et ils s'étaient compris: « Tu te presseras si tu m'en

crois, avait ajouté le père de Cécile. Ces choses-là, il ne faut pas que ça traîne. D'ici cinq ans, la personne aura quitté le couvent ;.. tâche de ne pas la faire languir. »

L'oncle aurait peut-être continué ; un individu qui les attendait venir, penché par-dessus le mur de pierre de son héritage, coupa le fil de ses confidences. C'était un vigneron du hameau de Toutes-Aures, qui était en difficulté de bornage avec son beau-père ; ils perdirent une heure à le suivre, à écouter ses raisons... Jamais depuis, ni ce jour-là, quand l'homme les eut lâchés, ni plus tard à la Glanderie, l'oncle et le neveu n'avaient repris la conversation. Pierre avait quitté le pays peu de temps après, et dans les lettres assez rares, péniblement élaborées, pesamment écrites, qu'il lui avait adressées à Paris, le père de Cécile n'avait pas eu une fois la pensée de revenir là-dessus.

Et l'étudiant n'avait plus revu sa cousine. Soit que ça l'ennuyât de surveiller les promis pendant les vacances, soit qu'il eût vraiment hâte de voir son neveu passer docteur, Lortal avait insisté pour que le carabin ne quittât son quatrième, rue de l'Arbalète, qu'avec son diplôme en poche, et comme c'était lui qui tenait les cordons de la bourse, Pierre avait passé cinq ans, cinq longues années sans retourner à Saint-Jean-des-Grèzes.

Toujours amoureux, paisiblement amoureux de la petite. Seulement avec le temps, avec la distance, l'idée, la figure même de Cécile, s'étaient confondues avec l'idée, avec la figure du pays. Il ne pensait pas une fois aux yeux noirs sans revoir aussitôt l'horizon de la Glanderie, la ligne courbe des bois de Mujole cernés par la corniche blanche de la Randèche. Et il s'attendrissait sans savoir au juste pour qui, du paysage ou de la payse.

Même maintenant, au moment de revoir sa fiancée, ses deux désirs se confondaient ensemble, et c'était bien vers Cécile qu'il allait, mais au fond, il était presque aussi content d'épouser avec la terre.

V.

La Glanderie. Plus que le bois à traverser et la treille allait apparaître au coin du jardin, la treille antique portée sur ses piliers de grès. Pierre se hâtait. Mais voilà que, le bois passé, le verger franchi, le jeune homme hésitait, étonné. La treille avait disparu. Et que de changements autour ! Maison, jardin, tout était méconnaissable. Adieu les anciennes allées droites, la charmille taillée où nichait le rossignol et les carrés de choux bordés de lavande et de

saugé dont on cueillait la bonne odeur imprégnée aux doigts en passant ! Adieu les grands lis nourris des eaux de l'évier, et les hampes rigides des tournesols, dont la face énorme, sidérale, rayonnait auparavant parmi les herbes basses, amollies par les brumes automnales. Arrachés les oignons des lis, sabré l'espoir des tournesols ! Au lieu des carrés de choux, des planches de salades, c'était maintenant une pelouse étriquée, des massifs d'arbustes grêles dont les noms, comme des inscriptions mortuaires, pendaient en étiquettes blanches secouées au vent du matin !

Le jardin avait l'air tout neuf, et la maison aussi, ou plutôt le logement des maîtres, passé au lait de chaux, couvert d'une couche uniforme de crépi, dont la blancheur criait, juxtaposée à la couleur vétuste de la ferme et des étables laissées dans leur état primitif. Avec les croisées à carreaux larges et les contrevens d'un vert trop tendre, avec la toiture nouvelle en tuile à crochets d'un rouge ardent, la Glanderie avait pris un aspect de bâtisse bourgeoise, très comme il faut, sans doute, et même magnifique pour l'oncle cadet et pour les gens du pays, mais un peu déconcertant aux yeux de Pierre, qui demeurait là désappointé, se demandant si dans ce cadre aussi changé, les figures étaient restées les mêmes et quel accueil l'attendait dans ce logis nouveau, presque étranger.

Un bruit de paroles, une conversation à deux voix, pas loin de lui, dans le cabinet de buis resté debout à l'angle de la terrasse, le cloua sur place au moment où il entra dans le jardin. Cécile était là, mais une Cécile si peu ressemblante à celle qu'il avait laissée encore chétive, inachevée, le corsage plat, le visage obscur, dans son fourreau de pensionnaire, que Pierre ne finissait pas de la dévisager. Les traits pareils cependant ; toujours les grands yeux noirs fendus en long, la bouche sinueuse et mobile ; mais le regard ! mais le sourire ! ce battement des cils très allongés, presque lourds, ce frémissement des lèvres violemment arquées, duvetées d'ombre ! Elle était mieux ainsi, la future mariée ; et cependant, il semblait au futur qu'elle n'était plus autant sienne ; ces aïts de tête, ces mouvemens déliés, fondus, où les avait-elle appris, et pour qui ? La demoiselle n'était pas seule ; un jeune monsieur se tenait assis près d'elle ; citadin ? campagnard ? un peu de l'un, un peu de l'autre ; un individu pas facile à classer au premier abord avec son complet de couleur voyante et sa chemise à col très ouvert, d'où sortait, en désaccord avec l'habillement tant soit peu frivole, une tête de jeune lévite, une physionomie grave, un air important, un son de voix onctueux.

Un brin d'herbe au bout des doigts, élégamment pincé entre le

pouce et l'index, le jeune homme expliquait on ne sait quoi à Cécile, qui suivait appliquée, avec un allongement de son cou tendu en avant, les mouvemens du démonstrateur.

Qu'est-ce que cela voulait dire ?

Pierre s'était arrêté, surpris... Mais Cécile l'avait aperçu. Elle se mit sur pied en jetant un cri, ne pensant plus au livre posé sur ses genoux et qui glissa à terre en compagnie du brin d'herbe que le jeune monsieur, surpris aussi, laissait échapper de ses doigts.

— Pierre, c'est toi ! s'exclamait-elle en se jetant au-devant de son cousin... Sans avertir, continuait-elle excitée, parlant très vite... et mon père qui ne t'attendait pas avant huit jours!.. En voilà une aventure ! Et ta malle?.. A la gare!.. Tu es donc venu à pied de Fénéô jusqu'ici ? Quelle idée ! Nous qui pensions aller te prendre avec le break neuf ! Enfin tu es ici ; tant mieux... Seulement je ne sais pas si le charpentier aura fini d'arranger ta chambre chez toi, à Fontbrune ; c'est que... tu ne sais pas ? ton oncle ne t'a donc pas écrit ? rien n'est prêt ici pour te recevoir, les peintres en ont pour la semaine prochaine ; et puis, si tu logeais avec nous, tu comprends... les gens pourraient jaser, à cause... à cause de notre...

Le mot resta dans la gorge de Cécile ; mais ses yeux parlaient allumés tout à coup. En même temps elle se souvenait de l'autre, du professeur qui demeurait là, ne sachant trop que faire ni que dire, grimaçant un sourire enfariné qui ne voulait pas sortir de sa moustache...

— Monsieur Caviol, pardonnez-moi, s'excusa-t-elle, je crois que pour aujourd'hui, la botanique... Et se tournant vers Pierre : Monsieur, expliqua-t-elle, est le nouvel instituteur : il me prépare au brevet ; trois leçons par semaine ; oh ! très courtes ! Une idée de mon père, ce brevet ; et il y tient !

— Avec raison, n'est-il pas vrai, docteur ? intervint doucereusement le jeune homme, s'inclinant d'un geste subalterne et prétentieux devant le neveu, le futur gendre du maire de Saint-Jeandès-Grèzes. Ce serait vraiment dommage, continua-t-il, grand dommage, avec la facilité de mademoiselle pour la science... Il avait une façon de bêler ce mot science, une extension des mâchoires, un prolongement de la voix ; et en même temps la tête se redressait, encensait, avec un mouvement dont la solennité s'arrangeait mal avec l'air petit garçon de toute sa personne.

— Oh ! moi ! sourit Pierre ; pourvu que ma cousine sache faire les confitures...

Un peu agacé, il envoyait ça par-dessus l'épaule à l'intrus qui tombait de son haut et se relevait tout de suite, affable et conciliant.

— Sans doute, monsieur Lortal ; les confitures...

Cécile l'interrompit :

— Tu ne me fais pas compliment du jardin, dit-elle en se suspendant au bras de Pierre. Qu'en dis-tu? C'est moi qui ai tout arrangé... avec les conseils de M. Caviol cependant ; j'avais bien mon idée ; mais pour métrer, pour lever le plan...

— Trop bonne, mademoiselle, protesta l'instituteur, vous vous seriez bien passée de mes lumières... de simples notions d'arpentage et d'arboriculture...

C'était dit à voix basse, modestement, dans les talons de Pierre et de Cécile, qui avaient pris les devans, remplissant à eux deux l'allée ridiculement étroite qui se tordait comme un ver coupé, repliée sur elle-même sous le vain prétexte de reculer la perspective.

Le goût de M. Caviol se montrait d'ailleurs dans les moindres détails du nouveau jardin. Pour la plantation surtout, il s'était surpassé : pas un seul arbre du pays ; rien que des exotiques, des exilés, voués à une mort certaine dans cet âpre terroir ! M. Caviol en faisait les honneurs comme un savant de sa collection, présentant les individus les plus rares, les élèves sur qui l'on fondait le plus d'espérances ; il y avait le *sequoia gigantea*, le colosse de l'Australie, haut pour le moment de trois pieds et quelques pouces, et d'autres encore, des noms compliqués, des figures rêches, funèbres à voir, blessantes à toucher, d'arbres ou d'arbustes toujours verts.

Le pareil est chez M^{me} de Vore... ou bien : il n'y en a que deux dans le pays ; l'autre est à la préfecture, .. commentait Cécile. — Puis brusquement : Je bavarde, dit-elle, et voilà l'*Angelus* de midi qui sonne à Saint-Jean. S'il ne trouve pas la table mise en rentrant, que va dire ton oncle? Et je l'entends déjà qui arrive.

VI.

On l'entendait. De la route, franchissant les murs, des éclats de voix descendaient vers Pierre, des morceaux de jurons, des bribes d'insultes. Pourquoi et contre qui? on ne comprenait pas bien ; mais ça ronflait ! L'oncle était à jeun ; bon moment pour s'encolérer à fond, pour y aller de la gorge, des bras, de tout, sans craindre le coup de sang ou l'apoplexie. L'oncle y allait ; à pleins poumons, à poings fermés ! Et cela reconfortait Pierre, un peu mortifié des embellissemens de la Glande iz, de retrouver le maître tel quel, pas émondé, pas apprivoisé, en toute sa verdeur de rusticité gogue-narde et brutale : « Bien gueulé, l'oncle ! » avait-il envie de dire en saluant au passage les jurons familiers avec lesquels avait été bercée son enfance sans mère.

L'homme était lancé si raide qu'il se retint une seconde à peine,

juste le temps d'embrasser son neveu qui, d'un bel élan, lui avait sauté au cou. Sitôt arrêté, sitôt reparti; sa figure n'avait pas fini de se rasséréner en recevant l'accolade de l'arrivant, elle se re-fronçait déjà, les sourcils remontés, la lippe dehors, pendant qu'il se tournait vers l'autre, vers le patient, un malheureux valet de ferme, un vieux pâtre qui recevait l'averse, courbé en deux, ne laissant voir qu'un peu de sa figure entre le feutre rabattu sur les yeux et le collet relevé de sa limousine.

C'était un nommé Francille, un ancien serviteur de la Glanderie que Pierre avait connu jadis bouvier-chef, le premier en grade de la domesticité de la ferme et qui, déclinant en autorité à mesure que baissaient ses forces, était tombé sur sa fin à cet emploi de gardeur d'ouailles qui est celui des presque inutiles, des tout petits ou des très vieux.

Ce jour-là, tout à l'heure, l'œil investigateur du maître l'avait surpris sommeillant au creux d'un châtaignier fendu, tandis que les brebis répandues à la maraude tondaient les pousses d'un champ de blé. Et ce terrible homme l'insultait depuis; le berger ramenant ses ouailles à coups de fouet, le maître fouettant le berger à coups d'injures, ils étaient rentrés ensemble à la ferme; et la colère de l'oncle avait monté en route, exaspérée par la lenteur de la marche réglée sur le pas des animaux.

— Si tu crois que je suis f... pour te tenir du pain à manger pendant que tu laisses dévorer mon blé en herbe! Mon meilleur blé, double Dieu! un champ où il y a autant de fumier que de terre! Voleur! voleur!

Honteux d'être ainsi malmené en public, ahuri du bruit encore plus que de la signification des insultes dont le cinglait son maître, le malheureux berger se coulait à la suite du troupeau sous la porte basse de l'étable, et l'oncle ne désarmait pas; il pestait contre le mur, il invectivait contre la porte!

— Faites donc de l'agriculture avec ces brutes! finissait-il en se tournant vers son neveu. — Et comme si quelque reste de mauvaise humeur le poussait: — Toi, l'apostropha-t-il, qu'est-ce qui te prend d'arriver sans nous avertir? justement le charretier était à Fénœë ce matin; maintenant il faudra qu'il retourne chercher ta malle. Et j'avais besoin de lui pour charrier le fumier à mes emblavures d'avoine... Puis se radoucissant: Enfin, tant pis! ça ne nous empêchera pas de déjeuner, pas vrai, vous autres? — Et flattant de la main l'épaule de son neveu, — une caresse à lui désarticuler le bras: — Ah çà! regarde-moi voir un peu qu'on examine quelle espèce d'homme tu es devenu depuis cinq ans! Eh! un individu pas trop mal planté, qu'en dis-tu, Cécile? Du rable, de l'encolure!

Domage pour les Parisiennes, ce morceau-là, eh! fille? Allons, attellez-vous là tous deux bras dessus, bras dessous, qu'on vous reluque un brin! Le nez en l'air, toi, poulette, et toi, la crête haute, mon jeune coq; hardiment, là; comme si nous partions pour la noce. Bien, bien; ça va. Crédié! la jolie paire! hein! monsieur Caviol, qu'en pensez-vous? Des pur-sang, mon cher! Race du pays; durs comme le roc d'Anglar, fibreux autant que les chênes de la Ramade... L'oncle Lortal s'extasiait; puis brusquement: — Maintenant, suffit, articula-t-il, assez vu comme ça, mes enfans! Ça réchauffe le cœur de vous admirer, mais ça ne remplit pas les boyaux. A la soupe, jeunesse! Peut-être bien qu'il n'est que midi; mais mon estomac marque deux heures! A table, à table! Vous êtes des nôtres, monsieur Caviol, si, si;.. vous n'êtes pas de trop; tranquillisez-vous; il n'y a pas d'exemple que personne soit mort de faim à la Glanderie. »

L'instituteur restait. Cécile disparue du côté de la cuisine, les hommes entraient dans la galerie ouverte, le *bailet*, qui, selon la coutume du pays, encadrait la maison. Soigneusement reblanchie depuis peu, elle avait été meublée, en manière de véranda, de fauteuils et de chaises de jardin, inutilement, d'ailleurs, l'oncle n'ayant jamais pu se façonner à ces sièges de structure un peu frêle, tandis que la volaille, violemment expulsée et revenue la minute après, insistante et malapprise, finissait, avec la complicité de la servante, par reconquérir le terrain perdu et, insolemment, s'accommodait des chaises en guise de juchoirs. Peu à peu, l'endroit à peine transformé était revenu à son emploi primitif; des outils, des baquets pour les canards, des mues destinées aux pondeuses s'entassaient péle-mêle dans les coins; du linge séchait pendu à des ficelles, et, de la cour voisine, les animaux enhardis, une vèle échappée de l'étable, une truie en gésine, envahissaient, venaient meugler jusqu'à la porte du salon. Cécile avait jeté les hauts cris, mais qu'y faire? La récolte des pommes de terre ayant été, cette année-là, plus abondante que de coutume, n'avait-elle pas dû se résigner à les loger un peu partout, même dans les appartemens neufs?

Des sacs de toile imitaient les housses, jetés sur les fauteuils de la chambre d'honneur; et les Quatre-Saisons, un quadrille symbolique de chromolithographies représentant la même jolie fille en blond ou en brun, de face ou de profil, avec des attributs appropriés: un manchon pour l'hiver, un nid de colombes pour le printemps, assistaient souriantes et impassibles à cette profanation.

— Eh bien! Parisien, que dis-tu du changement?

Ravi, avec un gros rire qui secouait son menton, l'oncle promenait Pierre à travers les somptuosités de la Glanderie:

— Ça, c'est le salon, expliquait-il; ici, votre chambre; le papier, regarde; le goût de Cécile, mon ami; un goût qui me ruine (cinquante sous le rouleau), et encore le marchand écoulait-il son fond à perte. Admire un peu d'ici ce reflet, on jurerait de l'or... Un fameux nid que tu auras là, mon gaillard, et qui ne t'aura pas donné de peine à bâtir, sais-tu? Des beaux-pères comme moi, sans me flatter, il ne s'en trouve pas à la douzaine; hein! monsieur Caviol?

L'instituteur acquiesçait d'un balancement de tête très expressif, tandis que Pierre, sincèrement ému, le brave garçon, serrait énergiquement la main tendue vers lui, la main robuste et hâlée qui avait su tirer à elle et garder entre ses doigts noueux et poilus, terres et argent, l'aisance de la maison.

Cécile interrompit ces effusions; la soupe était sur la table. Une soupe de saison où le printemps tout proche, en train de naître, se présentait déjà dans la saveur parfaitement confite et mitonnée à point des jeunes poireaux, des premiers oignons si tendres! Un charme, cette soupe! et, pour l'arroser, le claret du cru, un tantinet âpre et léger de couleur, mais droit de goût et même assez capiteux sans en avoir l'air. Un ami, ce petit vin, et le pain aussi, le bon pain de maison, récolté, travaillé sur place, pétri par les mains rougeaudes de la servante, encore une connaissance: la petite Bièbe, une sauvageonne de par-là, qui s'oubliait, plantée devant la table, à dévisager le Parisien.

Pierre était heureux; heureux d'être rentré au pays, heureux d'être assis à la table de famille entre ce brave homme d'oncle, ce bon vivant, luisant de joie et de santé et se fâchant quand même entre deux éclats de rire, pestant et sacrant pour rien, pour ne pas en perdre l'habitude, et cette belle plante de Cécile, épanouie, bonne à cueillir et qui ne rechignerait pas sans doute, à en juger par les coups d'œil de fiancée ingénument effrontés qu'elle décochait à son promis. Et ce qui le charmait encore à voir, c'était par-dessus l'épaule de l'instituteur, à travers les vitres sans rideaux de la fenêtre, ce grand morceau de pays, les labours en pente plongeant vers les profondeurs du ruisseau, et, en face, sur le versant opposé au-dessous de la corniche blanche de la Randèche, le bois de Mujole, une montée d'arbres sans feuilles, des têtes rondes tassées, mêlées ensemble, flottant dans une vapeur violette d'une presque immatérielle douceur.

VII.

Pierre était heureux; pas autant cependant qu'il aurait dû l'être. Non, ce n'était pas tout à fait ainsi que de loin il avait imaginé les

choses. Chaque fois qu'en idée il s'était vu à ce moment, à ce déjeuner du retour, ils n'étaient que trois à table, et maintenant ils étaient quatre. Un de trop. A tort ou à raison, il ne lui allait pas, ce quatrième, ce joli cœur à mine de pédant qu'il avait trouvé dès son arrivée installé, implanté, semblait-il, dans la maison. Que venait-il chercher à la Glanderie, ce botaniste à veston court? Un instituteur, ça!

Très injustement peut-être, Pierre en voulait au nouveau maître de Saint-Jean-des-Grèzes de ne pas ressembler à l'ancien, à ce bon M. Diffre, un régent d'autrefois, — le dernier, — en redingote noire, en chapeau noir; un vrai magister, celui-là, respectueux de la règle quand même et de l'autorité quelconque, dévot à Chapsal, fidèle à l'Église, subordonné à l'État, un peu ridicule à sa manière, mais d'un ridicule ingénu, bon enfant. Et la répugnance de l'arrivant s'accroissait à mesure que, la liberté du déjeuner aidant, et la chaleur du vin vieux débouché en l'honneur du Parisien ayant fait craquer écaille par écaille le masque d'obséquiosité qu'il portait par prudence appliqué sur sa figure, le vrai Caviol se développait, s'épandait à plein, enflait sa voix, sortait ses gestes, se laissait voir enfin ou plutôt s'exhibait de pied en cap. A quoi bon se gêner et pour qui? Le docteur ne l'intimidait plus; sur deux ou trois mots de réserve modeste, de simplicité familière, il l'avait promptement toisé et jugé à sa valeur; un garçon pas fort, un brave homme tout uni, tout simple, facile à mettre au pli s'il le fallait. Et il partait là-dessus, il allait, il allait, d'autant plus bavard et plus fat que l'autre se tenait plus silencieux et boutonné.

Est-ce qu'il ne s'avisait pas à présent d'en remonter au Parisien, et sur Paris encore! Il avait tout vu, il connaissait tout : les lignes d'omnibus et la hauteur exacte du Panthéon, le petit nom des actrices à la mode et l'heure où les animaux étaient visibles au Jardin des plantes; tout, jusqu'aux jours des cours de la Sorbonne, jusqu'au prix d'entrée de Bullier et de l'Alcazar!

Pas moyen de le prendre une petite fois en défaut, ce gaillard-là! et il collait les autres. A plusieurs reprises, au grand ébahissement de Cécile qui le regardait opérer, il avait embarrassé Pierre, qui ne se souvenait plus,.. qui n'était allé que le soir dans ce quartier...

L'oncle à la fin s'impatientait.

— Mais, voyons, Caviol, mon neveu a habité Paris cinq ans; vous combien? Quatre jours! En train de plaisir, n'est-ce pas? Et vous prétendez...

Et comme le neveu, n'y mettant aucune vanité, continuait à se laisser battre, le vieil homme, agacé, rompait les chiens, mettait

le propos sur la vie d'étudiant en médecine; histoire de mettre le docteur sur son terrain...

Les questions pleuvaient, et Cécile allait tout de suite aux détails les plus osés.

Pour disséquer, comment s'y prenait-on? Et accoudée à la nappe, avec un frisson de peur qu'elle savourait, recueillie, les yeux demi-fermés, elle écoutait les explications de l'ex-carabin.

— Quoi, tout nus, les cadavres?

— Sans doute.

— Les femmes aussi?

— Parfaitement.

— Quelle horreur!

Elle se détournait, comme pour ne pas voir. Puis, à un détail d'opération chirurgicale un peu raide, elle mettait la main sur la bouche du démonstrateur, l'obligeait à finir, n'en pouvant plus, disait-elle. Et pour changer, brusquement, elle interrogeait Pierre sur la toilette, pressée de savoir ce qui se portait à Paris, des mantelets garnis en jais ou des visites en peluche, et si le réséda était encore la couleur à la mode pour les chapeaux; à quoi l'interrogé répondait évasivement, « n'étant pas bien sûr... » tandis que Caviol détaillait complaisamment les costumes des dames du directeur des contributions, des élégantes, qu'il avait admirées de très près au chef-lieu, quelques jours avant, à la sortie du concert.

Mais l'oncle en avait vite assez de ces fariboles; à son tour il s'emparait de Pierre, s'informait de la politique.

Que pensait-on là-bas, de l'exécutif? Et il s'étonnait que son neveu ne fût pas plus au courant des faits et gestes de la Présidence; qu'il n'eût pas assisté à une réception de l'Élysée, pas même à une séance de la Chambre ou du Sénat. — Tu ne t'occupais donc pas de politique? lui demandait-il. Lui, l'oncle, le maire de Saint-Jean-des-Grèzes, tenait toujours pour la République; mais il l'aurait voulue sage et modérée, comme du temps de M. Thiers. L'avenir l'effrayait; il trouvait Grévy un peu trop vieux. Clémenteau, en revanche, était bien jeune.

— Cependant, le progrès... réclamait M. Caviol.

— Le progrès! le progrès! Est-ce qu'on ne vous a pas augmenté de deux cents francs? répliquait l'oncle. Eh bien, alors...

Et secouant la tête, il déplorait l'absence d'un gouvernement sérieux, d'un gouvernement ami de l'ordre, assez énergique pour contenir les rouges tout en faisant marcher droit les nobles et les curés. De ceux-là, par exemple, il n'en voulait à aucun prix. — Chacun son métier, est-il pas vrai, Caviol? Que les marquis dansent la polka; ils ne sont pas bons à autre chose; et que les *vobiscum*

braillent leur latin ; ils sont payés pour ça et assez cher, les faïnéans ; et que les paysans gouvernent. C'est bien juste, puisque ce sont eux les maîtres. Voilà mon opinion, est-ce aussi la tienne, docteur ?

Non ; ce n'était pas tout à fait l'avis de Pierre ; pourquoi n'y aurait-il pas place au soleil pour tout le monde, pour les marquis aussi bien que pour les simples paçans ?

— Ce qui veut dire, si je te comprends bien, qu'il te serait indifférent que le seigneur de Chante-Pleure fût maire de Saint-Jeandès-Grèzes à ma place ! répliquait l'oncle.

— Pas précisément ; et pourtant, ne vous ai-je pas entendu dire à vous-même que ce M. de Fabri était une bonne pâte d'homme ?

— Dis plutôt un gourmand, un avale-tout, qui finira un jour ou l'autre d'engloutir son bien et peut-être celui des autres...

Une fois lancé sur cette piste, l'oncle Lortal ne s'arrêtait pas de clabauder. Lui, à voix très ample, tayauté comme il sied à un chien de tête, le roquet Caviol, en fausset, jappant à la suite, ils donnaient tous les deux à pleine gueule contre les châtelains de Chante-Pleure. De tristes sires à les entendre, ces de Fabri ! L'ainé, le vieux garçon, un juponnier fini, malgré ses airs dévots, un infatigable trousse-bergère qui avait semé de la graine de noble à tous les vents du pays. Et le cadet, le marié, ne se gênait pas davantage ; plus délicat seulement à contenter ; il lui fallait, paraît-il, du gibier de choix à ce seigneur ; des cataus de la ville avec des robes de velours et du linge parfumé sur la peau... Jolie famille ! Et pendant que monsieur courait la gueuse, madame se consolait avec le colonel, un carliste réfugié, un grand pantin qui passait sa vie à pincer de la guitare et à roucouler aux pieds du beau sexe... Quant à M^{lle} Urgèle, rien de précis encore sur son compte. Et cependant il courait des bruits déjà, certaine histoire de rendez-vous, sortie on ne savait d'où et colportée on ne savait par qui ; sans doute un caquet en l'air, supposait charitablement Cécile ; car enfin, si c'était vrai...

— Ce qu'il y a de sûr, articulait Caviol, c'est qu'on l'a rencontrée à l'*Angelus*, à peine jour, décampant de chez la Bouziguette ; oh ! toujours avec sa boîte de remèdes, la fine mouche, et ses habillemens de paysanne ; un déguisement de folle, pourrait-on croire ; non pas, mais une invention très commode pour se glisser inaperçue aux heures louches, quand les loups sortent du bois et que les amoureux y entrent. Pas si bête, la demoiselle, concluait le narrateur ; m'est avis que le particulier qu'elle avait été soigner de si grand matin chez son amie la Bouziguette avait dû trouver du plaisir à ses remèdes...

— Mais qui, ce particulier ? demandait Pierre incrédule.

— Ah ! voilà ; celui qui par hasard avait vu s'envoler l'oiselle aurait bien voulu le surprendre aussi, l'autre ; blotti derrière une yeuse, il demeura deux grosses heures à guetter ; pour rien. De grand matin, sans doute, avant la femelle, l'oiseau avait déniché !

— Et on ne soupçonne personne ?

— C'est-à-dire qu'on a l'embarras du choix parmi tous ces jeunes godelureaux, ces fringans saute-marquis qui papillonnent autour de la demoiselle...

— Ce qui ne l'empêche pas d'avalier son bon Dieu tous les dimanches, ricanait l'oncle.

VIII.

Pierre étouffait. Accoutumé à l'air léger, généreux, qu'on respire à Paris, il ne pouvait pas se faire du premier coup à cette atmosphère épaisse de la Glanderie, à l'étroit horizon de l'âme villageoise. Prisonnier de ce déjeuner qui n'en finissait pas, enlisé dans le flot vaseux des commérages, il se soulevait, regardait par-dessus l'épaule des convives le ciel de mars qui étincelait aux vitres, un ciel humide d'un bleu si tendre, si jeune, au-dessus des futaies mortes !

De là-bas, du fond des combes invisibles, des abois montèrent tout à coup ; un coup de gorge prolongé, et d'autres après, plus pressés, plus brefs.

Tout de suite, Ronflô, le briquet à poil fort, occupé à chercher sa vie sous la table, avait dressé l'oreille ; agité, frétilant de la queue, il gambadait autour du maître en jetant des gémissemens d'impatience.

— Voyez s'il connaît la musique, le gaillard ! s'exclamait l'oncle. Paix là ! Ronflô ! on y va, attends un peu, mon petit ! Leste, il décrochait le fusil couché en travers de la cheminée :

— Et les gendarmes ! objectait Pierre. La chasse n'est donc pas fermée...

— Nigaud ! répondait l'autre en secouant une épaule ! à quoi donc que ça servirait d'être maire ? Et toi aussi, va, si le cœur t'en dit et si tes jambes le veulent, en avant, marche ! commandait-il à Pierre. Ton fusil est là ; des cartouches, prends-en dans mon carnier. C'est aujourd'hui jeudi ; M. Caviol aura le temps de tenir compagnie à Cécile...

La porte entre-bâillée, le chien partait des quatre pieds, roulait à travers les jeunes blés jusqu'au fond de la combe, et l'oncle

planté sur le seuil de la maison l'appuyait en frappant dans ses mains :

— C'est la Tambelle de Girma qui a lancé au fond des Roumègues, prononçait-il. Si c'est le lièvre, il va monter ; va vite te poster à la croisière de Trabuc ; moi je cours au pas de Cayriech pour lui couper le chemin de la Ramade.

La croisière de Trabuc est à l'orée des bois levés et des taillis de Mujole ; un pays noir comme la gueule du loup, pris dans la brouillée des branches, voilé par l'haleine des ruisseaux et des sources qui fument ensevelis dans le profond des ravines ; un trou avec à peine une percée de jour au-dessus, entre l'obscurité humide des arbres et l'ombre immense de la Randèche, une corniche surplombante de rochers calcaires qui cernaient de leur courbe rigide l'enceinte vaporeuse des chènes.

Pierre s'était posté au bord de la clairière ; le fusil couché sur son bras gauche, accoté d'une épaule à un mur de pierres sèches, il attendait venir. A ses pieds, comme deux puits obliques finissant dans du noir, deux chemins charretiers s'enfonçaient, plongeaient à pic dans les taillis.

Pierre écoutait. Comme le pétitement d'un incendie, les abois des chiens ameutés éclataient, éveillant le morne silence des arbres, tantôt plus clairs quand la chasse traversait le découvert des petits prés enclavés çà et là dans le bois, tantôt assourdis au passage des fourrés. Ils s'espacèrent bientôt et se ralentirent pour reprendre la minute après et se perdre de nouveau, évanouis cette fois pour longtemps.

La chasse avait disparu et Pierre écoutait encore. Des mouvements, des bruits frémissaient près de lui, loin de lui, si légers ! Un moment effarouchée par les abois des chiens, la vie recommençait, la vie sourde, mystérieuse, des solitudes forestières. Un ruisseau chantonait, pas bien loin, sous les feuilles mortes ; et plus au fond, balancée à la cime d'un peuplier dont le bouquet, déjà gonflé de sève, émergeait du noir de la combe, illuminé des clartés déclinantes du jour, une grive ramageait, tirelirait d'un accent rude et joyeux, illuminé aussi, semblait-il, allumé aux tièdes du soleil.

Puis ce fut, venant du ravin des Roumègues, un bruit de pas, le choc d'un sabot heurtant le chemin, et presque en même temps l'individu apparaissait, ou plutôt la hotte large et profonde sous laquelle le piètre charrieur s'affalait, écrasé, disparu. Raide et lent, d'un effort terrible qui le faisait hésiter, butter presque à chaque pas, il montait. Bientôt, sous l'osier, une broussaille de poils gris sortait et sous les poils, au fond, tout au fond de la figure cave,

trouée d'ombre, des yeux de pauvre, des regards morts où se voyait toute la souffrance de la carcasse étique, usée jusqu'à l'os, consumée par l'abstinence et le travail.

Et Pierre reconnaissait le vieux Calé, Calé le possesseur, — non sans peine, — des vingt ou trente rangées de vigne qui végétaient, là tout près, parmi la pierraille, entre la Randèche et le bois.

Triste vigneron, triste vigne! Ce n'était, quand Calé l'acheta, pas bien cher! qu'une misérable friche, moins encore, un éboulis de pierres dégringolées de la corniche. juste de quoi nourrir quelques genévriers qui se tordaient obstinément accrochés, comme pendus à la raideur de la montagne. Un endroit où il n'y avait rien à récolter que du soleil! Il en avait fallu de ces hottées de terreau charriées d'en bas, de la vallée, pour amender la ruinaïlle, la transformer en une vigne de rapport. La patience de Calé avait opéré ce miracle; sa passion surtout, la passion âpre, entêtée, du paysan pour la terre, et plus entêtée, plus âpre, sa passion pour la vigne, pour la bonne terre à vin assez rare et d'autant plus convoitée dans ce pays inclément d'entre Rouergue et Quercy, sous ce ciel violent, inégal, où tout est danger pour le bourgeon, pour la fleur si frêle, aussi bien la morsure de la bise hivernale que la caresse desséchante du soleil d'août. Des années durant, de longues années, Calé avait travaillé à sa vigne. Plus d'une fois, enfant, chassant les cèpes dans les brandes de Mujole, Pierre l'avait vu passer plié sous la charge, mais solide encore et le pas leste, enlevant sa montée comme qui boit un coup de pur — d'un seul trait.

Maintenant c'était lui encore; ce n'était plus le même homme; les reins cassés, les jambes molles, il allait lourdement, touchant presque de la tête les pierres du chemin.

— Allons, Calé, tu arrives! lui criait le docteur.

Le vigneron n'eut pas la force de répondre. Tête basse, remontant un peu ses sourcils aussi pesans à soulever que des sourcils de pierre, il envoya à celui qui venait de lui parler, le salut d'un regard terne, sans idée, puis se hissant avec un ah! désespéré jusqu'au sol enfin uni de la croisière, il se laissa tomber, lui et sa hotte, sur un quartier de roc à sa portée, un ami qui, plus d'une fois sans doute, lui avait rendu le même service.

Inerte, le dos renversé sur la charge qui le tirait en arrière, les bras ballans, Calé soufflait, cherchait l'air avec une trépidation qui faisait trembler la peau crevassée de ses joues et tantôt se hausser, tantôt descendre ses épaules.

Puis le souffle revenu, essayant du revers de sa main osseuse la sueur qui gouttait à ses tempes :

— Vous, monsieur Pierre? Depuis quand au pays? interrogeait-il.

— Depuis ce matin; et pour longtemps cette fois, repartit le docteur.

— Bonne nouvelle ça; il tardait bien à tout le monde, allez! On en avait assez par ici d'aller chercher M. Bissol à Paour; un bon médecin, je ne dis pas; mais trop loin. Une heure pour aller, autant pour revenir; si le malade était bas, il avait le temps de passer dix fois avant qu'on eût les remèdes.

— Toi, toujours à charrier à ta vigne! Des gourmandes, ces souches! et qui coûtent cher à nourrir, est-il pas vrai, l'ami?

— Las, monsieur, plus cher que vous ne pensez; car je vois bien que vous ne connaissez pas mon malheur. Le mur, là, vous empêche de voir; mais ici, tenez entre ces pierres, regardez...

Un large morceau de vigne arraché, déraciné par les pluies de l'hiver, avait coulé, crevant le mur de pierre, jusqu'au bas de la pente, à la lisière du pré de la Glanderie, et, à la place, on ne voyait qu'une brèche nue, de la semence de rochers.

— Mon meilleur plant, gémissait le vigneron: tout *négrette et bouchalés*; ça me donnait un vin noir, épais; du vin à manger! Maintenant, avant que j'ai fini de terrer, de replanter... Pauvre Cale! si jamais tu en tâtes du vin de ta vigne!

— Mais ce terreau, remarqua Pierre, pourquoi le charrier de si loin, quand tu l'as à ta portée, sous la main, là où les pluies l'ont entraîné, dans le pré de la Glanderie?

— Pourquoi? demandez à votre oncle. Ah! si c'était vous le maître! Mais le cadet de Lortal! Un honnête homme, oui, incapable de prendre un sou dans la poche du voisin, mais parlez-lui un peu voir de lâcher de la terre qui s'est donnée à lui, qui s'est incorporée à son fonds, du bon engrais tombé du ciel qui va d'ici trois mois lui doubler sa récolte d'herbe!

— Pas si bête, en effet, le cadet de Lortal; tu as raison, Cale! pas si malappris, quand il plaît au bon Dieu de lui rendre un service, que de refuser sa politesse...

C'était dit brutalement et joyeusement, sans ombre de colère; et l'homme presque aussitôt se montrait hors du chemin creux qu'il remplissait de sa puissante encolure...

— Finie la chasse; continuait-il en s'adressant à Pierre. La bourrue m'a mis dedans; pendant que je l'espérais à Cayriech, elle a sauté à Terrabus, et la voilà sous la protection du gouvernement en pleine forêt de la Ramade. Toi, tu ne t'ennuyais pas trop ici: Cale! te tenait compagnie. Et il pleurnichait à son habitude, Cale! Toisant le bonhomme d'un regard de côté: Vicille bête, va, pro-

nonça-t-il entre les dents; puis, subitement encoléré, le sang au visage, il marchait sur lui, le secouait comme un prunier: on m'a répété, je sais, gueulait-il; j'en ai assez de tes criaileries; expliquons-nous à la fin. Voyons, est-ce la faute à Lortal, si ta vigne, fatiguée de demeurer là-haut suspendue, a pris fantaisie de se promener dans mon pré! On t'avait prévenu, rappelle-toi; on te l'avait dit et chanté sur tous les tons. Et toi tu bâtissais tes murs, tu charriais ton terreau. Imbécile! tu n'as que ce que tu mérites. Et après cette leçon, voilà que tu recommences. A ton âge! sans jambes, sans souffle, à moitié perclus, crevé aux trois quarts, tu bâtis, tu charries encore. Faut-il être enragé! Et tu voudrais que je te laisse reprendre la terre qui a coulé dans mon champ. Non, cent fois non. Pour qu'une fois remontée, elle descende une seconde fois, qu'elle aille se perdre on ne sait où peut-être, sans servir à rien. Ce serait bien dommage! Ta terre savait bien ce qu'elle faisait en se donnant à moi, en descendant à la Glanderie, au lieu de s'ennuyer là-haut à nourrir les cigales et les chardons!

Patiemment, sans sourciller, sans protester d'un mot ou d'un geste, le vigneron avait avalé la semonce.

— Tu es riche, donc tu as raison, Lortal, répondit-il résigné: ma terre est chez toi; c'est comme si elle était tienne... garde-la. Puisque tu as mis la main dessus, serre fort. Ce n'est pas moi, pauvre diable, qui essaierai de te desserrer les doigts. Et pourtant il faudra bien les ouvrir un jour... Quand? Bientôt peut-être. Prends garde, Lortal; il y a quelque chose qui court après toi; ne te laisse pas attraper; prends garde!

Calel passait le bras dans la bricole, et, penché en avant, d'un coup de reins, il enlevait la hotte et se mettait en marche...

— Prends garde! envoyait-il encore en guise de salut au maître de la Glanderie.

IX.

Lortal ricanait.

— Ah ça, docteur, ne moisissons pas plus longtemps ici, commandait-il; l'ombre gagne et la journée s'avance. Pendant qu'on y voit encore, je veux te montrer mon vignoble; oh! quelque chose de plus conséquent que la vigne à Calel; allons, viens-tu?

Affectueusement, il entraînait Pierre, qui, très ému, fâché de n'avoir pas intercédé pour Calel, regardait dévaler le vieil homme perdu sous la hotte qui ne laissait passer que le bas des jambes

et les sabots au bout, énormes, lents à quitter le sol et qui forgeaient, frappaient à chaque pas l'un contre l'autre comme les fers d'un cheval fourbu.

Le vigneron disparu, les deux Lortal partaient, cheminaient côte à côte, Pierre, silencieux, ruminant en lui-même, au fond de sa conscience, la malédiction énigmatique du pauvre homme, l'oncle parlant haut comme d'habitude, fouettant l'air calme du moulinet de ses gestes et des vibrations de son verbe qui allait très loin, ricochant aux rochers, réveiller les échos accoutumés à répéter uniquement chaque jour aux mêmes heures les appels des pâtres ou des servantes cornant la soupe, debout au seuil des maisons.

Le pays changeait devant eux. Quittant le couloir étroit de la Randèche et les fumées violettes des bois de Mujole, le chemin chevauchait une arête calcaire décharnée, épineuse, rompue tantôt à droite, tantôt à gauche par des crevasses, des cassures à pic; puis, l'arête s'élargissait en forme de croupe; des terres cultivées, des vignes, des emblavures accompagnaient la route élargie à son tour, taillée à la mesure des chariots de ferme dont les roues, rudement cloutées, avaient laissé leur empreinte dans la glaise durcie des ornières. La montée bientôt s'alentissait; les guérets s'étendaient en pente douce, découvrant la crête de la montagne, une ligne raide bastionnée, que les chênes de la Ramade hérissaient çà et là de leur feston noir.

Au-dessous, vers la pente vaguement arrondie en cirque, des reins de montagne dégringolaient, ébréchés, mutilés par les hasards de la perspective, ne montrant des choses que des angles : le pignon d'une borde, la pointe d'un clocher, et plus bas, dans l'infléchissement d'un col, la silhouette pâle de Péchagos et le village en ruine, une découpure noire flottant sur la houle figée des rochers, comme un récif sur un océan mort.

Et les pays montaient, s'entassaient au-delà; échafaudées sur les falaises verticales qui plongent dans la vallée torrentueuse et serpentante de l'Aveyron, des terrasses s'étageaient, des plateaux nus, déserts, sans autre relief sur leur écorce poudreuse, que des broussailles maigres, une vermine d'arbres.

La douceur attendrie du soleil d'hiver déjà déclinant qui envoyait de loin, pareils à un bouquet de chrysanthèmes jaunes, ses rayons d'or fluide, mollement allongés, peut-être aussi la mélancolie latente dont s'enveloppent à la longue, comme d'un voile, les pays à figure invariable : landes, montagnes ou forêts, quelque chose d'étranger, d'hostile à l'homme, pesait sur ces étendues si plates que la silhouette levée d'un dolmen y mettait la saillie d'un clocher, si vastes qu'on ne savait si le jet de fumée qui montait à

l'horizon venait d'une ville lointaine ou d'un feu de berger allumé entre deux pierres.

Les Lortal s'étaient arrêtés.

— Tu regardes et tu ne te reconnais pas? interrogeait l'oncle. Tu cherches la châtaigneraie de Ginibrède et le pré des Vimes? Défoncés, mon ami, désherbés, épierrés, fumés! Et, à la place, du vin, du bon vin qui pousse! Un plantier de quatre ans. Descendons, veux-tu? ça vaut la peine d'être suivi de près. Vingt arpens de vigne d'un seul tenant, sais-tu que cela ne se voit pas tous les jours! La plus belle pièce de mon héritage, monsieur mon futur gendre. De quoi siroter à la santé de l'oncle ou au repos de son âme quand il aura fait couic, le pauvre! Oh! je ne suis pas pressé; sois tranquille! Eh bien, qu'en dis-tu?

D'un geste circulaire, l'oncle montrait, enfermée dans l'ombre allongée de sa main, le vaste enclos où les ceps pointaient à peine, noyés dans l'ombre des sillons.

— Et pas un rocher dans tout ça, continuait-il très excité, pas un pied de chiendent, tu peux fouiller, va!

En même temps, il se baissait vivement vers le sol où son regard, perçant l'obscurité commençante, avait découvert une repousse vivace et vite extirpée, il la broyait encore dans ses doigts, il l'écrasait sous son talon, furieux comme s'il avait tenu en son pouvoir quelque bête malfaisante.

Puis, doucement :

— C'est égal, reprenait-il, ça va bien; la vigne marche; si tu avais vu ça l'été dernier; des mises de cinq emfans et pas une manque. Tous les ceps décidés à vivre, la feuille large et luisante, des vrilles comme pour monter au ciel.

Pierre admirait le travail, louangeait le travailleur. Cette bonne humeur agissante, cette vaillance à maîtriser la terre, à faire suer le vin au sable et au rocher réveillait en lui la fibre pas tout à fait morte du paysan, la passion héritée des tâcherons ses ancêtres, de l'ouvrage soigné, de la conquête agricole adroitement et vigoureusement poursuivie.

Pourtant le phylloxera l'inquiétait :

— Vous ne craignez donc pas? insinuait-il, se retenant de lâcher le mot, comme s'il portait toute la contagion imprégnée dans ses quatre syllabes.

Mais l'oncle avait deviné.

— La maladie? Allons donc! riposta-t-il; qu'elle y vienne si elle ose. Nous sommes trop coriaces par ici, vois-tu? Pas de danger qu'on nous mange. Sérieusement, comment veux-tu que cette sale vermine puisse mordre à notre glèbe argileuse alors que nos fortes

charrnes attelées à deux paires ont de la peine à l'éventrer? Pas de danger! Et puis la maladie attaquerait-elle Saint-Jean-des-Grèzes, qui te dit qu'elle mordrait aux terres de la Glânderie? C'est comme le typhus d'il y a cinq ans, toute la commune y est passée; nous, rien. Ce que la chance veut!.. D'ailleurs, j'ai pris mes précautions: ceci de toi à moi, inutile de le confier à ce fendant de Caviol; il se moque de tout, cet être-là; et moi aussi, parbleu, je m'en moque; ce qui n'empêche pas qu'au premier cep planté j'ai lié moi-même une médaille de Notre-Dame de Lourdes. On dit que ça a préservé ceux de l'Albenque. Et puis si ça ne fait pas de bien, ça ne peut pas faire de mal...

X.

Suivant jusqu'à son extrémité l'allée charretière qui coupait en deux le vignoble, les deux Lortal s'étaient arrêtés devant un empiècement énorme, tassé en muraille, assez haut pour mettre le plantier à l'abri du vent de bise, mortel à cette altitude pour les jeunes bourgeons. C'était un endroit très retiré, un coin de silence où les bruits de la montagne, amortis comme le vent par l'obstacle des pierres, n'arrivaient qu'en morceaux, émiettés, confus.

D'autant plus saisissant, vibra tout à coup aux oreilles des promeneurs un cri venu on ne savait trop d'où, à travers la solitude des campagnes déjà presque désertes. Cri de détresse, de douleur, impossible de s'en rendre compte à cette distance, mais à coup sûr le cœur de celui ou de celle qui l'avait jeté devait battre à se rompre et la sueur d'angoisse baigner ses cheveux et son front!

L'oncle lui-même en avait eu le fil coupé pour une seconde; puis, comme sachant à quoi s'en tenir, — et sans doute que ça ne valait pas de se déranger, — il secoua la tête, et, sans plus tarder, se remit à discourir. Mais Pierre n'y était plus. Le cri! Il l'entendait encore; il l'entendait plus effrayant dans le silence un moment déchiré et qui s'était refermé plus compact sur la vibration dernière. Dernière? Non. Un second cri, puis un troisième jaillirent coup sur coup, mais râlés ceux-là, exténués, comme si la distance maintenant était plus longue, ou plus affaiblie la résistance de la victime.

Tout comme le premier, ces cris s'en allèrent sans éveiller un seul bruit en réponse, pas même le cri d'une bête effrayée, le jaccasement accensateur de la pie ou du geai, ces éternels espions des crimes rustiques; ils expirèrent étouffés dans la complicité muette des campagnes.

Pierre secouait l'oncle.

— Là-bas, qu'est-ce donc? que se passe-t-il?

— Rien. C'est encore la Margasse des Nivoliers qui fait ses farces.

— Pauvre femme ! toujours assommée par cette brute de Margas !

— Margas ? Tu ne sais donc pas ! Il y a bon temps que ce paroissien-là a dit bonsoir à la paroisse. Plus une miette à gratter par ici ; tout mangé, tout bu, les terres, les outils, tout ! Alors ils défilèrent un beau matin, le forgeron et la forgeronne et la suite ; une portée de morveuses et de morveux ; en route pour Capdenac où l'homme comptait travailler de son état, — et comme il était joliment leste et découpé, le scélérat, il fut embauché presque en arrivant dans les ateliers de la Compagnie. Bonne maison, fructueuses journées ; rien ne l'empêchait de gagner honnêtement sa vie comme les camarades. Mais le vin ! mauvaise affaire quand ça vous entreprend un homme. Ce fut pour une engueulade avec un contremaître, un jour qu'il en tenait une pointe, et il n'avait pas le vin commode, le Margas ! La langue partit, puis la main et finalement on vous le mit dans la rue. Le revoilà en marche avec toute sa nichée ; pour très loin, cette fois, pour Saint-Dié, un endroit tout noir de forêts et de forges, au diable, là-bas, dans les Vosges. Si jamais ils reviennent de là ! pensions-nous ici ; et personne ne les regrettait : ni parens, ni voisins, personne ! Eh bien, il est resté, lui, mais elle est revenue, elle, la Margasse. A pied, mon ami ; à pied de Saint-Dié jusqu'ici, et ses deux petits derniers avec elle ; un pendu à la mamelle, l'autre cramponné à sa jupe. A pied, en mendiant son pain. Il faut qu'elle ait l'âme chevillée au corps, cette femelle ! Elle nous tomba donc ici l'an passé, vers les vendanges. Dans quel état ! Des loques sur le dos et de la vermine : un fumier ! Abrutie, avec ça, idiote. Elle arrive et s'en va droit aux Nivoliers, à la forge vendue par eux avec le reste et fermée depuis, abandonnée par le Grassian, l'acquéreur. Et une fois là, gîtée avec ses petits, impossible, ni par persuasion ni par force, de la renvoyer chez elle... sur le grand chemin ! Les contrats de vente passés, les signatures données par-devant notaires, elle ne sait pas ce que ça veut dire : « C'est ici que je fus engendrée et mise au monde, affirme-t-elle ; vous ne m'en tirerez que les pieds devant ! » Et gare à qui tenterait de la violenter. Une bête folle alors, une bête qui mord, une bête qui ruc ! Le Grassian qui s'y est frotté une fois en a gardé les marques... Pire qu'une laie en sa bauge, qu'une renarde en son terrier ! Enfumée une nuit, incendiée, — on n'a jamais su par qui, — au risque de la grillade, la gueuse a tenu bon ; roussie aux trois quarts, elle a maté le feu, raccommodé tant bien que mal le taudis en ruines. Elle est là, toujours enfoncée dans la misère et dans l'ordure, mendiant quand on la re-

garde, voleuse si on ne peut pas la voir, déterrânt les pommes de terre, coupant les raisins sur pied dans les champs qui étaient siens autrefois, — ce qu'elle appelle lever sa récolte ! C'est une honte, un dégoût pour tout le monde ; et s'il arrivait jamais qu'un voisin moins endurant que les autres, la prenant en flagrant délit de maraude, lui cassât les reins à coups de fourche, jusqu'à ce qu'elle eût fini de crier...

— Assassinée, alors ! C'est monstrueux, protestait Pierre.

L'oncle se récriait. Assassinée ! pour qui le prenait-on ? Non, ce n'était pas ce qu'il avait voulu dire. Seulement il lui tardait, à lui comme aux autres de Saint-Jean-des-Grèzes, d'être débarrassé de la citoyenne.

— Qu'elle disparaisse d'une manière ou d'une autre ; que son mari la reprenne à sa charge, ou qu'elle aille se faire pendre ailleurs ; ça nous est égal, pourvu qu'on ne la rencontre plus. Et ce serait déjà fini ; depuis longtemps on en serait délivré par la famine, si de bonnes âmes, de saintes personnes, monsieur le curé, la demoiselle de Chante-Pleure, un gâte-métier, une embrouilleuse, n'avaient, sous prétexte de charité, ravitaillé la place prête à se rendre. Mais patience...

XI.

Pierre allait riposter. La voix, la voix même de la martyre répondit à travers l'espace. Non plus un cri, mais un appel : « A l'assassin ! à l'assassin ! »

Et Pierre, cette fois, s'était mis à courir.

L'oncle après lui, haletant au premier pas, et entre deux souffles :

— Pas de bêtise, hein ; ne t'emporte pas, mon ami, nous arriverons à temps ; plus de bruit que de mal, je t'assure, et d'ailleurs, depuis dix ans qu'on la bat, une fois de plus ou de moins... Laisse, va ; elle a la peau dure, la coquine !

Pierre courait, sans s'arrêter d'une haleine, droit à travers les cultures.

Vite, plus vite encore. La voilà maintenant !

Sur la pente vaguement assombrie de ce guéret, cette chose écroulée à terre, après laquelle un homme s'acharnait, fourche en l'air, c'était elle ; et tantôt la tête de la victime apparaissait, soulevée, avec ses crins au vent et sa bouche ouverte, criant l'épouvante, tantôt l'homme et sa fourche levée, qui faisait comme un éclair noir sur la pâleur du ciel...

D'un seul choc, d'un coup d'épaule, avant qu'il eût le temps de se reconnaître, l'homme roulait, bousculé par Pierre et tout de

suite maintenu par l'oncle, qui jetait son fusil à terre. L'empêchait à bras-le-corps ; et, tout en le tenant ferme, il l'amadonnait de bonnes paroles :

— Doucement, mon garçon ! à bas les pattes, Grassian ! Ah ça, tu veux donc aller en cour d'assises, malheureux ! Tiens-toi donc tranquille, sacré rageur ! C'est Pierre, mon neveu, le médecin, et toi, tu t'occupais à lui donner de l'ouvrage. Oui, j'entends bien, une voleuse, mais ce n'était pas une raison pour... Un fameux service que nous te rendons là, Grassianot ! Quand tu seras de sang-froid, tu nous diras merci...

L'autre, furieux, se débattait, ruait, balbutiant, crachant des doubles D., des insultes à la Margasse, aux Lortal...

— Lâche-moi ! lâche-moi, capon, que je lui règle son compte à ce sale carcan. Quand je te dis qu'elle m'a mordu à la main, regarde, tiens, le sang coule.

— Petit bobo, ripostait l'oncle ; tu ne mourras pas de celle-là, j'en réponds. Allons, calme-toi, que diable ; tu lui as assez travaillé la peau pour aujourd'hui, à la Margasse !

— Deux côtes rompues et la cheville foulée, et je n'ai peut-être pas tout vu, prononça rudement Pierre, qui, sans plus s'occuper de l'homme, soulevait, examinait la malheureuse.

— Sans rancune, Grassian ! Il ne sera pas dit que des camarades comme nous, deux vieux amis qui ont toujours marché ensemble, se soient brouillés pour une bêtise...

Le cadet de Lortal tendait la main au maître des Nivolières, lequel, désentortillé de son étreinte, le plantait là, rageusement, et gagnait au large, avec sa fourche, qu'il brandissait d'un air menaçant.

— Salut, Lortal, grognait-il à distance ; nous nous retrouvons. Puisqu'un honnête homme ne peut pas se faire justice chez lui, sur sa terre, sans qu'on vienne se mettre entre lui et les voleurs, c'est bien ; on verra plus tard...

— Ce n'est pas toi, c'est ta colère qui parle. Des fichaises, tout ça ; je ne t'écoute plus, bonsoir, Grassian ! concluait l'oncle.

Et l'individu, une fois hors de portée, se tournant vers Pierre :

— Mon compliment, mon cher ; tu me l'as proprement allongé, ce brutal. Un coup d'épaule, et allez ! donnez-vous la peine de vous asseoir ! Bien envoyé ! mon gaillard ; va bien, va bien, tu es un vrai Lortal et un bon ! Dommage seulement que ton coup d'épaule nous coûte un peu cher. Cent cinquante voix de moins pour toi à ta prochaine élection : les Nivolières et Terrabus ; c'est lui, le maire, et il a toute sa commune dans la main. Bon enfant, l'animal, mais

têtu comme une mule. Enfin, d'ici six mois, les choses ont le temps de s'arranger.

— Aïou ! Aïou ! geignait la Margasse, toujours allongée à terre, inerte.

— Que vous semble, mon oncle ? Cette femme n'aura jamais la force de se traîner chez elle ; il faut la porter à nous deux. Tu entends, Margasse ? ne te chagrine pas ; on va te ramener à la forge.

— Les raves ! Où sont mes raves ? geignait la créature ; et elle se tordait, soulevée sur le coude pour ramasser à terre les quelques raves arrachées à la pointe de ses ongles, — misérable larcin qui avait mis la fourche à la main de Grassian.

— Vous, prenez-la par les pieds, doucement, à cause de la cheville malade ; moi, je la tiendrai sous les aisselles, .. ordonnait Pierre.

L'oncle n'y allait pas de trop bon cœur. Toucher ça ! Lui, le maire de Saint-Jean-des-Grèzes, charrier une mendicante ! Il rechignait ; pas longtemps, cependant. Subjugué par l'air d'autorité du médecin, il obéissait, il s'attelait quand même, et le convoi partait, avançait lentement, à travers champs d'abord, puis dans le chemin pierreux, bordé de murs, qui conduisait à la forge, ou, pour mieux dire, à ce qui était resté debout de la bâtisse incendiée. Tout noir encore, crassé du haut en bas par la fumée, clôture, là où le feu avait fait brèche, par un torchis de glaise et de chaume battu ensemble et maçonné par la Margasse, le logis, très bas, se soulevait à peine au bord de la route, accroupi dans les ronces.

Des gémissemens en sortaient, une plainte à deux voix, toujours la même : « Mâma ! mâma ! » C'étaient les petits Margassots, enfermés par leur mère, et qui, ne la voyant pas revenir, criaient la faim et la peur.

Le verrou tiré, dès le seuil une puanteur prenait les Lortal à la gorge ; et il leur sembla que ça sentait plus mauvais encore, la chandelle allumée, quand le taudis apparut dans toute sa hideur. Rien que les quatre murs ; un endroit vague, étable ? hangar ? où les araignées habitaient en haut, où des êtres rampaient en bas, dans la boue. Une tassée de genêts, c'était le lit ; deux grosses pierres, avec une marmite à cheval dessus, servaient de foyer ; quelque chose de fétide, qui pouvait être de l'eau, croupissait dans des flaques ; et dans les coins des restes de nourriture, des immondices fermentaient, animés par la vermine.

Les enfans étaient là, hérissés, rencoignés ; un tas de loques et de cheveux, une broussaille où flambaient des yeux très clairs, comme des prunelles de félins. La Margasse à peine allongée sur

sa litière, ils s'étaient jetés sur elle, et, apaisés tout de suite au toucher de leur mère, insoucians, ils s'étaient mis à dévorer les raves tombées de son giron.

Assisté de l'oncle, qui penchait sur la blessée la clarté rouge de la chandelle de résine, Pierre, agenouillé dans la boue, avait ausculté la créature qui s'abandonnait, livrait, sans un mouvement de pudeur, comme une bête malade, la nudité de ses jambes, de sa poitrine.

Avec des lambeaux déchirés de son mouchoir, délicatement, le docteur liait, bandait les morceaux cassés de la patiente ; et elle le regardait, étonnée, comprenant à peine, ne s'expliquant pas bien, avec ses idées toujours vacillantes, obscurcies encore, embrouillées par la fièvre, pourquoi celui-ci la soignait, lui voulait du bien, pas plus qu'elle ne savait peut-être exactement pourquoi l'autre l'avait assommée à coups de fourche.

La plaie du corps était pansée ; mais l'autre, la blessure de dedans, qui la guérirait ? Ému, Pierre cherchait le mot à dire pour calmer, pour rasséréner cette maudite.

— Dis donc, toi ? si tu trouves que ça sent bon, ici ! grognait l'oncle. Ouf ! J'en ai assez, à la fin, de te tenir la chandelle. Très bon enfant, l'oncle Lortal ; mais faudrait pas lui en demander trop le même jour. Et puis voici que le soleil est tombé ; et, quand il ne fait plus clair, tout de suite il fait faim. M'est avis qu'il serait temps de retourner à la Glanderie.

— Je reviendrai, Margasse, dit Pierre en mettant une pièce blanche dans la main de la pauvre brute, qui ferma les doigts d'un mouvement instinctif. Et ce fut sa seule réponse.

— Et tâche qu'on ne te repince pas à voler des raves, entends-tu, carogne ? cria l'oncle en forçant la voix, comme pour faire peur à un enfant. Et, la menaçant de son doigt levé, il ajoutait : « Sinon, gare les gendarmes ! »

XII.

L'oncle Lortal criait encore et ils étaient loin déjà, seuls sous le ciel crépusculaire, enveloppés tous deux, et à côté d'eux les murs de pierres, les chardons aussi et les ronces, jusqu'à l'herbe rase piétinée par les troupeaux, tout également caressé, baigné dans les rougeurs diffuses du soleil tombé tout à l'heure, mais vivant encore dans l'incendie du couchant, dont les braises ensanglantaient l'horizon.

L'air fraîchissait, annonçant la froideur nocturne ; et les deux hommes, cinglés au visage, filaient d'un bon pas sur le chemin

qui mène, en contournant par de brusques ressauts la naissance des ravins obscurs, des grands réservoirs d'ombre creusés au flanc de la montagne, jusqu'à l'entrée du vallon de la Glanderie, et plus haut encore, à l'orée de la combe de Fontbrune.

L'oncle parlait, caecanait sur l'un, sur l'autre, narrait par le menu les événemens de Saint-Jean-des-Grèzes : brutales histoires d'amoureuses lâchées, abandonnées en mal d'enfant, de galans en bataille, s'attrapant comme des animaux en rut devant la porte de leur femelle; échos de guerres électorales, de trahisons soigneusement préparées, de vengeances tenacement poursuivies... Et tout cela, hurlé comme toujours, mais plus retentissant encore à cette heure, dans le recueillement ouaté de brume des espaces noyés de crépuscule...

Un malaise prenait Pierre, à l'entendre. La déconvenue qu'il avait eue, le matin, en arrivant à l'improviste à la Glanderie, la mauvaise impression qui lui avait gâté la joie du retour, un moment dissipée, évaporée au grand air, lui retombait sur le cœur, mais singulièrement aggravée, plus lourde, plus amère. Et cependant il ne se plaignait de rien, il n'en voulait à personne; ce n'était pas ceci qui lui déplaisait, ni cela, c'était tout : c'était le goût même, la saveur tant aimée de la vie paysanne qui ne s'accommodait plus à son estomac... Trop âpre, ce goût; trop brutale, cette vie! Jusqu'à l'oncle Lortal, qui ne l'enchantait plus comme autrefois. Et pourtant il était identiquement le même homme qu'il avait toujours connu, cordial et rude, gueulard et avisé, un individu pas trop commode, mais amusant quand même, appétissant à regarder vivre; l'oncle Lortal, enfin! Est-ce que par hasard, après s'en être contenté pendant vingt ans, après l'avoir aimé ainsi fait, il aurait fantaisie d'y corriger quelque chose maintenant?

Non, il n'y prétendait rien changer, il aurait voulu l'oublier seulement, oublier la réalité blessante d'aujourd'hui, et ressaisir son rêve, revivre les yeux fermés cet ancien bonheur de Saint-Jean-des-Grèzes, dont l'image nostalgique l'obsédait depuis cinq ans à Paris.

Mais la réalité parlait plus haut que ses souvenirs. Telle qu'il l'avait entendue tantôt à la croisière de Trabuc, la malédiction du vieux Calel, de cette cariatide vivante écrasée sous sa hottée de terre, retentissait encore, vibrait en lui distinctement, et par-dessus les imprécations du pauvre homme, il percevait les appels de bête aux abois de la Margasse, et le bruit de fléaux battant l'aire des coups de fourche du Grassian défonçant sa poitrine.

Impossible d'oublier, et pourtant...

La blessée, là-haut, sur sa litière de feuilles pourries, sans

doute ne se tracassait pas tant que lui. Une goutte d'eau têtée à la cruche pour amortir sa fièvre, une caresse aux petits, elle s'était endormie, elle avait oublié le chagrin de vivre.

Que n'oubliait-il comme elle, comme tous ces gens qu'il apercevait de loin, cheminant leur outil sur l'épaule, l'allure raide, l'esprit lent, le cœur dur, dur à eux-mêmes autant qu'aux autres, façonnés aux cruautés de la vie, guère plus sensibles aux gémissements d'une femme battue, — si le vent les portait jusqu'à eux, — qu'au bruit du marteau frappant l'enclume : les enclumes et les femmes étant fabriquées pour recevoir des coups et pour se plaindre — chacune à leur façon ? Vraiment il avait de la bonté de reste de se rendre malheureux pour des affaires qui ne le regardaient pas, pour des injustices auxquelles il n'était pas en son pouvoir de remédier. Un malheureux, ce Calel ! une misérable, cette Margasse ! Mais quoi ? Est-ce qu'il n'y avait pas eu de tout temps des souffredouleur, des crève-la-faim à Saint-Jean-des-Grèzes ? Est-ce qu'il n'avait pas déjà entendu geindre les damnés de cet enfer des campagnes, aussi hideux peut-être que l'enfer des villes, quoique d'apparence moins sinistre, enveloppé qu'il est, voilé de la grande innocence de la terre ? Et jusque-là, cependant, jusqu'à son départ pour Paris, ce qu'il avait pu voir, ce qu'il avait pu entendre ne lui avait pas fait perdre un coup de dent, comme on dit, ni une heure de sommeil.

Pourquoi si tranquille alors, si ému, si bouleversé maintenant ?

Si rien n'avait changé autour de lui, c'était donc lui qui n'était plus le même ?

Pierre s'interrogeait ; anxieux, il s'enlaçait comme à un piège au fil de sa pensée repliée sur elle-même, inextricable.

— Comment, non ? Tu ne crois pas à mes chiffres ?

L'oncle, qu'il n'écoutait plus depuis un moment que d'une oreille, fermant d'un oui ou d'un non, sans conviction, les trous de silence que l'impitoyable raconteur laissait entre les mailles serrées de son bavardage, l'oncle le rappelait à son devoir.

— Je vous crois, se hâtait-il de répondre ; cependant...

— Il n'y a pas de cependant. Toutes les voix de l'administration et quelques-unes en sus dont je fais mon affaire, cela te donne déjà plus de cent cinquante de majorité à Paour ; et je ne compte pas Saint-Jean-des-Grèzes. Le curé n'osera pas bouger, sois tranquille ; trois ans que je le tiens le bec dans l'eau pour un crépissage à passer à l'église, les fonds votés, les devis approuvés ; s'il vote bien, nous crépirons. A Mespel, les Carendié sont pour nous ; à Bartas...

Il s'agissait d'une élection au conseil d'arrondissement, et l'oncle développait son plan de campagne.

Ami de toute la bourgeoisie paysanne du canton, à tu et à toi avec l'autorité, le bonhomme Lortal avait arrhê la place pour son neveu et il la lui tenait toute prête, toute chaude. Rien qu'à lever le bout du doigt : tu dis oui, et ça y est... Au dessert, le soir de la noce, je veux qu'on t'offre la candidature...

Et comme Pierre, étonné, hésitait à répondre :

— Ah çà ! reprenait le maire de Saint-Jean-des-Grèzes, fais attention, eh ? Je t'ai mis en avant, j'ai parlé de toi au sous-préfet ; c'est une affaire dans le sac ; tu ne vas pas renaecler à présent ! Conseiller d'arrondissement ! eh, eh, le morceau n'est pas assez gros pour toi peut-être ? C'est la députation qu'il fallait à monsieur !

— Ni la députation, ni le reste, rien, mon oncle ; je ne demande qu'à demeurer tranquille.

— Tranquille ! à ton âge ! avec l'instruction que tu as reçue ! Un docteur ! Tu te moques de moi, mon neveu. Eh ! t'imagines-tu que je me sois saigné aux quatre veines, que j'aie mis un bon billet de mille de ma poche tous les ans à t'entretenir à Paris, tout ça pour que tu viennes ici tâter le pouls à ton oncle et faire des enfans à ta cousine ? Non, vrai, tu me chagrines, mon ami. Comment, je te ménage une rentrée superbe à Saint-Jean-des-Grèzes ; je combine, je manigance, et quand la poire est mûre, quand tu n'as qu'à allonger la main pour la cueillir, tu refuses. Mais comprends donc, nigaud ; conseiller d'arrondissement, ce n'est que le pied à l'étrier. Une fois en selle, un garçon comme toi, qui sait où tu iras ? Ah ! si j'étais à ta place ! Si le grand-père Lortal, que Dieu repose, m'avait poussé dans les écoles !

— Voyons, ne vous fâchez pas, mon oncle. D'ici au renouvellement, nous avons le temps de voir venir...

Le cadet de Lortal allait insister. Pierre l'arrêta, la main posée sur sa manche... Avançant toujours, ils étaient arrivés au Pas-des-Mimois, d'où se précipite, aussitôt dévoré par l'ombre du ravin, le sentier qui plonge vers la Glanderie.

— Demain, si vous voulez, nous recauserons de notre affaire. Je vais y réfléchir dans mes draps. Pour ce soir, permettez-moi de ne pas souper à la Glanderie... Vrai, je n'en puis plus, je n'ai faim que de sommeil. Et puisque mon lit est préparé à Fontbrune, bonsoir, mon oncle.

— Bonsoir, neveu. Cécile va être bien attrapée de ne pas te revoir. Enfin, si l'envie de dormir te tient...

— A demain, donc !

XIII.

Comme un caillou qui tombe au fond d'un puits, le bruit des souliers ferrés de l'oncle s'en allait, diminué peu à peu dans les lointains de la descente.

Pierre était seul.

Devant lui, derrière lui, le silence des campagnes déjà sombrées dans le crépuscule; des choses effacées, vagues, et dont la figure s'anéantissait, se détruisait encore! Des voiles noirs flottaient, se tissaient en l'air, et de minute en minute, les buissons, les arbres, perdaient leurs contours, entraient dans l'existence illusoire, immatérielle de la nuit. Une poussière d'obscurité montait des grands espaces vides; à peine quelques parcelles de couleur tremblaient au-dessus, des couleurs légères, frissonnantes: un peu de rose du couchant posé sur l'aile d'un oiseau, une goutte de clarté, tel un œil ouvert, palpitant dans l'eau d'une ornière; et pendant que Pierre les regardait, la clarté s'éteignait, le rose de l'aile s'évanouissait comme si on avait soufflé dessus.

Tout était mort maintenant; une douceur de sépulchre planait sur la décomposition lente où s'abîmaient les êtres; des lacs noirs, des lacs silencieux, s'ouvraient, s'élargissaient, engloutissant peu à peu comme une marée d'ombre, les haies, les murs de pierres, allégés tout à coup, comme débarrassés de leurs corps.

Seule, très loin, sur la pâleur du ciel occidental, une procession d'arbres se levait; des silhouettes dures, raidies dans des attitudes si expressives qu'elles avaient l'air de regarder debout, comme des personnes immobiles au-dessus du grand mystère.

Immobile aussi, Pierre se laissait pénétrer par le calme de cette tombée de nuit, — la nuit si paisible des rochers et des arbres. Quelle paix autour de lui! Cris de colère ou de douleur, la vie humaine avait fini de se plaindre, et, à la place, c'était la voix si pure, délicieusement brisée, d'une source filtrant à travers les mousses, et encore, comme une caresse, là-haut, à la cime des branches, la musique errante d'un souffle d'air qui passait. Enveloppé de la sérénité ambiante, Pierre oubliait les contradictions, les déchirements de tantôt; les misères, l'âpreté des mœurs paysannes, s'abolissaient dans la sensation de bonheur intense que lui versaient la beauté de la nature, l'harmonie des campagnes endormies dans l'unité profonde du non-être. Cette douceur matérielle lui donnait l'illusion d'une bonté diffuse; une maternité vague émanait du visage obscur de la terre, qui le remuait jusqu'à pleurer.

Un bruit d'ailes à côté de lui, dans la broussaille, le frôlement amical, le cri léger d'un rouge-gorge qui voletait tout près, à portée de la main, comme pour se rassurer en sa compagnie contre les frayeurs de l'obscurité commençante, achevèrent de l'attendrir. Il lui semblait entendre dans ce chétif appel la bienvenue envoyée par les humbles des champs, les petites existences cachées sous les feuilles, blotties au creux des sillons; et cette amitié le rassurait. lui aussi, cette camaraderie imaginaire l'empêchait de se sentir seul.

Apaissé, reconsolé, Pierre s'était remis en marche. Laissant le chemin qui biaisait à gauche, s'attardait aux maisons, aux hameaux, avant de se jeter dans le gouffre noir de la Ramade, il s'avancait au découvert, coupant en ligne à peu près droite les guérets et les friches vaguement étalés entre le ravin et la forêt. Sans trop hésiter, mené par l'habitude, il suivait les foulées blanches ouvertes aux limites des héritages par le sabot fourchu des brebis; et tantôt il broussait à travers la brande mouillée de rosée, tantôt il franchissait à gué sur des pierres plates les ruisseaux qui fuyaient mystérieux, se tordaient, blancs d'écume, sous la noirceur des arbres.

En avant, un rien de clarté flottait encore; ce qui restait en l'air du crépuscule agonisant se mêlait à la pâleur confuse de l'aube lunaire qui naissait, à peine distincte, bleuissait le ciel au sommet de la montagne. La nuit, à moitié tombée, reculait, hésitante; des frissons faisaient osciller la masse des ténèbres, pénétrée peu à peu, traversée de reflets qui traînaient languissamment au ras du sol. Aurore malade d'un astre défunt, bientôt une blancheur triste parut au bord de l'horizon; elle monta, s'élargit comme une tache, s'épanouit en plein ciel; puis ce fut, l'espace d'une minute, une teinte d'un safran brouillé; et tout de suite après, soulevée d'un mouvement insensible, l'énorme face jaune se hissait, toute proche, semblait-il, cognant du front aux branches d'un chêne dont la silhouette anguleuse se découpait en noir sur le disque de métal; puis encore, laissant couler dans l'espace ses langes dorés, elle s'élançait, toute blanche, versant à larges nappes sur la campagne sa clarté froide, ensorecelante!

Écartant de la main les branches basses d'un pommier sauvage, Pierre franchissait l'échelier pratiqué dans le mur qui clôturait les terres de Fontbrune. Le vallon natal était devant lui; à travers les branches du pommier, les pignons aigus de la maison familiale luisaient, suspendus plus bas, accrochés comme un nid de cornilles à une fente du rocher; et autour, dans l'éparpillement humide des clartés et des ombres, des prairies apparaissaient noyées

de rosée, des clos de fruitiers maigres encerclés de murailles, et au-dessus, au-dessous, des faitages de châtaigniers étagés en l'air, vaporeux, pareils à des funées noires.

Tout cela vague, incertain, vu plutôt dans la réalité des souvenirs qu'à travers les mensonges de la nuit ; mystérieux aussi, comme les endroits habités depuis longtemps, dont la figure vous regarde de loin, reculée, tremblante dans la profondeur des âges.

Une race avait vécu là, nichée dans ce creux de rocher. Depuis quand ? Les pierres de la bâtisse étaient bien ruinées, bien épaisse la toison de lierre qui pendait aux murailles ! Combien de fois la pleine lune sortant des bois à la même échancrure de l'horizon avait-elle baigné ces murs, mouillé ce lierre ? Des générations de Lortal avaient habité, étaient morts sur ce lambeau de terre. Dans ce pré qui blanchissait sous la lune, de petits Lortal insoucieux avaient mené leurs ouailles, et d'autres, adolescents, avaient jeté leur premier soupir d'amour au bord de cette fontaine, donné ou rendu leur premier baiser d'amour à quelque retour de veillée, dans l'obscurité de ces châtaigniers aux branches retombantes. Par ce chemin pavé de rochers, argenté par l'eau des sources, de jeunes épousées étaient venues en habits de jadis, droites dans la charrette à côté de l'armoire nuptiale ; et plus tard les filles, les petites-filles de celles-là, mariées à leur tour, parées de même, s'en étaient allées dans la charrette, tournant le dos à la maison paternelle, droites, tristes, par le même chemin. Et les lèvres des amoureux s'étaient flétries, les jeunes épousées étaient devenues des vieilles femmes, des figures ridées de fileuses tirant l'étaupe au seuil du logis ; les beaux jeunes hommes avaient perdu leur sève ; cassés par l'âge, ils s'étaient rencoignés, les sabots dans les cendres ; chantant à voix chevrotante les chansons de leur jeunesse et du pied balançant le nourrisson au berceau.

Et tout ce monde n'était plus. Vieux ou jeunes, tous avaient quitté, les pieds devant, l'étroite enceinte du clos ancestral pour habiter le clos plus étroit, l'enceinte plus solitaire où dorment, ombragés par le clocher de pierre, les défunts de Saint-Jean-des-Grèzes.

L'orphelin songeait aux derniers partis, au père, à la mère. Tendrement, il se remémorait le peu de chose qui lui restait d'eux, au plus lointain de sa mémoire.

Des cheveux blonds, un regard candide, c'était sa mère : des cheveux fins échappés du bonnet et qui le chatouillaient quand elle se penchait sur lui pour l'embrasser, des yeux clairs tout près de ses yeux ; presque rien, et cependant, une impression forte, une sensation de douceur qui l'enveloppait.

Il n'aurait pas reconnu le son de sa voix, — pauvre musique en allée ! — et il retrouvait la caresse en son cœur des mots inconnus, des mots de tendresse, dont elle le câlinait, tout petit. Et ses gestes, ses sourires, il ne les voyait pas, il les sentait ; il sentait les attouchemens délicats de ses mains adroites à le coucher, à le vêtir, il sentait sur sa joue la tiédeur des baisers reçus : des baisers appuyés, claquant à pleine bouche, et d'autres, âcres, fiévreux, des baisers de malade, jusqu'au dernier, inoubliable celui-là, jusqu'au souffle tombé des lèvres moites du froid de l'agonie.

Des couleurs sombres de courtines, d'habillemens rustiques, des luisans de meubles ou de faïences, dans le demi-jour de la chambre éclairée en vert par les carreaux étroits, accompagnaient la chère figure, et, autour, comme émanant d'elle, un parfum cordial de linge frais et de pommes mûres, l'odeur de l'armoire d'où la ménagère implorée, tirée par le pan de la robe, sortait des friandises pour l'enfant.

Après la mère morte, c'était le père mort qu'il revoyait, et si vivant, en pleine santé, en pleine force, la voix grave, le geste puissant. Une image surtout lui revenait de lui : dans la vapeur dorée d'un couchant d'automne, la silhouette de l'homme tel qu'il l'avait aperçu un soir, menant la charrue à la crête d'un guéret. Lui, tout menu, regardait, agenouillé dans un sillon au bas de la pente, et, dans la vastitude du terrain nu, dans la brouillée confuse où s'effaçait la campagne, le guéret, le laboureur, tout lui apparaissait immense, démesuré.

Comment cet homme si robuste avait-il été terrassé par la maladie ? Si grand, comment avait-on pu l'enfermer dans la boîte étroite et courte qu'il accompagnait un peu plus tard au cimetière ? Et Pierre revoyait aussi le petit clos ceinturé de murs, le clos d'herbes et de ronces où se soulevait, çà et là, comme un sillon tronqué, le pli d'une tombe. Il y avait là des gens en noir, le curé en surplis blanc ; tête nue, tous les yeux à terre ; un grand silence ; le clergé s'en allait, les parens un à un défilaient devant la fosse, et l'orphelin, sa petite main abandonnée dans la rude étreinte de l'oncle, se retournait attiré par le trou d'ombre où la caisse au fond se tenait un peu de travers, très tranquille.

Pierre songeait ; et les douces figures revenues lui semblaient toutes proches, comme réelles, là, sous la clarté suggestive de la lune, cette douce évocatrice de l'impossible. Le cœur gros de sa joie déçue, de sa tendresse rentrée, l'orphelin aurait voulu les interroger, leur demander secours : « Maman ! oh ! maman ! » prononçait-il, exalté tout à coup, les mains tendues vers le vide...

Et troublé du son de sa voix, n'osant plus avancer, il écoutait

comme si, de l'obscurité de la nuit, il pouvait lui venir une réponse.

XIV.

Mais ce n'était pas une ombre, c'était bien une créature vivante qui se mouvait au-dessous de lui dans le chemin... Une femme, une vieille, à l'allure incertaine, penchée jusqu'à terre et se relevant aussitôt pour se baisser et se relever encore; une glaneuse de bois mort sans doute... L'ombre se retourna brusquement, presque un fantôme, quelque chose de flottant, une figure passée, éteinte, et des branches sèches dans des mains decharnées. Mais les mains se mettaient à trembler tout à coup, les yeux morts s'éclairaient.

— Pierrillou! Pierrillou! C'est vous, monsieur Pierre! s'exclamait la créature; on m'avait prévenue, mais je ne vous attendais pas d'une grosse heure. Par où êtes-vous passé qu'on ne vous ait pas vu? Par-dessus le mur, par le chemin des voleurs! C'est vous, c'est vous! répétait-elle encore, et elle serrait entre ses doigts osseux la main tendue de l'arrivant.

— Que t'ai-je fait que tu me dises vous et que tu ne m'embrasses pas, ma vieille Taton? ripostait Pierre, attirant à lui les joues tannées et rugueuses qui se détournaient comme honteuses de l'accolade.

Et, l'embrassant, il revoyait la robuste femme de trente ans, qui l'avait allaité lui second, pour soulager sa mère malade et qui, sa mère morte, l'avait gardé longtemps encore tout en besognant dur à la maison et aux champs. Pauvre nourrice! Ses maîtres défunts, elle était restée tout de même à Fontbrune, ne sachant pas s'en aller, attachée aux pierres de la maison, aux arbres du jardin ou plutôt à ce qui demeurait pour elle, à tout ce qui vivait de l'ancien temps, épars autour des arbres et des pierres...

Côte à côte, la vieille et l'enfant descendaient, arrivaient au seuil de Fontbrune. La maison se taisait endormie, morte, semblait-il, enveloppée comme d'un linceul des froides clartés lunaires. Pas un aboiement de chien autour, pas un rais de lumière, aucun des bruits, aucun des signes de vie qui sortent le soir des maisons habitées, ne venait au-devant du maître.

Pierre soulevait le loquet d'une main hésitante, et, la porte ouverte, il s'arrêtait encore sur le seuil, interrogeant l'ombre, écoutant le silence.

— On ne mène pas grand tapage chez vous, est-il pas vrai?

expliquait Taton, en réponse au regard étonné du maître, qui cherchait vainement dans la salle les bouviers, les pâtres, le personnel de la ferme qui aurait dû à cette heure se trouver attablé autour de la soupe. — Personne, mon ami, continuait la servante en soufflant sur les braises mourantes du foyer. Gervais et Gervaiset, Ramoundil, Tinette, tout le monde est parti, voici tantôt deux ans, — ne le saviez-vous pas! — parti en compagnie des bœufs et des moutons, que ce diable d'homme, — vous entendez qui, — voulait tenir sous sa coupe à la Glanderie. Et si les terres avaient pu suivre! Ah! pauvre monsieur Pierre; elles languissent de vous, les terres, elles crient la faim, mal nourries qu'elles sont depuis des années, mal tenues, sans fumiers et sans labours! Elles vous appellent, vos terres. Si bon médecin que vous soyez, il vous faudra du temps pour les remettre. Enfin, puisque la Glanderie doit être vôtre, ça n'y fait rien, est-ce pas? Et moi j'ai peut-être tort de bavarder. Les terres auraient bien parlé toutes seules!

La lampe de cuivre à trois bees, — le calel, — allumée et accroché au manteau de la cheminée, Taton s'était mise à vaquer à ses besognes de ménagère, assistée d'une chatte jaune qui, tête levée, épiait ses gestes, la suivait pas à pas, l'échine frottée à ses jupes. Et tout en pendant la crémaillère, en coupant à tranches minces le pain bis de la soupe, elle continuait à parler, s'informant du voyage de son maître, du temps qu'il avait mis à venir à Paris. Si vite! Sainte Vierge! Si vite! Et après un silence :

— Ah ça, dis-moi, petit? c'est pour bientôt la noce? questionnait-elle, plantée devant le jeune homme, qui tisonnait au coin de lâtre, assis sur le coffre au sel.

Au choc de la pince à feu, massive, grossièrement dressée par un forgeron de village, qu'il tourmentait d'une main nerveuse, une volée d'étincelles jaillit tout à coup de la braise et s'épanouit en bouquet d'or sur le noir de la suie. Et les regardant fuser en l'air et s'évanouir presque aussitôt éteintes dans les cendres :

— La noce? je ne sais pas; il n'y a rien de décidé, répondit Pierre.

ÉMILE POUVILLON.

UN

PRÉCURSEUR

DUPONT-WHITE.

L'auteur de deux livres qui resteront, *l'Individu et l'État*, et *la Centralisation*, Dupont-White, n'a pas obtenu, pendant sa vie, la place que ses écrits auraient dû lui assurer dans l'estime publique. Économiste, il eût mérité d'être de l'Institut, et écrivain politique, de l'Académie. Si j'ose m'exprimer ainsi, c'est que je puis invoquer une autorité que nul ne contestera, celle de Stuart-Mill, qui, peu de temps avant sa mort, me disait qu'il plaçait notre ami commun au tout premier rang parmi nos contemporains. Sa haute valeur n'a pas été reconnue, parce que ses idées étaient en opposition avec celles des différentes écoles qui se partageaient l'opinion de son temps. C'était le moment où le libéralisme, plein de confiance en la doctrine du laissez-faire, exaltait l'individu et voulait enlever à l'État presque toutes ses attributions, ne lui reconnaissant plus guère d'autre fonction que celle de préparer sa destitution. Dupont-White prétend prouver que, tout au contraire, plus la civilisation progresse, plus s'étend le rôle du pouvoir. Il était aussi de mode alors d'accuser des maux, parfois imaginaires, dont on se plaignait, l'excès de centralisation légué par l'empire, et l'on se plaisait à citer comme contraste et comme modèle à imiter l'Angleterre et l'Amérique. Dupont-White soutient une thèse tout opposée. C'est à la centralisation que la France doit sa gran-

deur et les qualités particulières qui la plaçant en tête des nations. La race anglaise a les siennes, sans doute, très grandes et très favorables à l'accumulation de la richesse et à l'accroissement de la puissance : mais elles n'ont nullement pour source le gouvernement local, lequel, d'ailleurs, n'existe pas en Angleterre.

On attribue généralement aux professeurs des universités allemandes l'invention de cette nouvelle forme de la science économique qu'on appelle tantôt « socialisme d'état, » tantôt, rappelant sa prétendue origine, *Katheders-Socialism* (socialisme de la chaire) ; c'est à tort. Le mérite, dans la mesure où on l'admet, en revient à Dupont-White. Tout en repoussant les utopies des réformateurs qui voulaient reconstruire la société de toutes pièces, sur de meilleures bases, Dupont-White admettait la plupart des griefs qu'ils faisaient valoir contre l'ordre de choses actuel, et, ainsi, il était amené à demander que le gouvernement portât remède aux souffrances des classes laborieuses et redressât les inégalités excessives. Il ne voulait ni de l'État-gendarme des économistes, ni de l'État-providence des socialistes, mais il prétendait que le pouvoir doit être, comme il l'a été dans le passé, l'instrument du progrès et l'organe de la justice sociale, tâche immense, dont il était encore impossible de fixer les limites. Il traçait, dès 1846, le programme de la nouvelle école économique qui occupe aujourd'hui presque toutes les chaires universitaires, non-seulement en Allemagne, mais en Angleterre, aux États-Unis et en Italie. On peut donc l'appeler un précurseur dans toute la force du terme.

Son premier livre porte le titre de : *Essai sur les relations du travail avec le capital*. Il considérait comme démontrées ce que l'on appelle les lois de Ricardo concernant le salaire, la rente et la population. Ces principes fondamentaux de l'économie politique étaient alors généralement acceptés, et Stuart-Mill venait de leur donner une autorité nouvelle, en les émondant de ce qu'ils avaient de trop absolu, de trop mathématique, et en leur prêtant toute la rigueur de sa logique et toute la clarté de son style. La population tend partout à s'accroître, tandis que l'étendue du sol cultivable est limitée. Il s'ensuit que, dans tout pays qui prospère, le prix des denrées alimentaires doit augmenter et la rente du sol s'accroître en proportion. Le bénéfice du progrès se condense donc aux mains des propriétaires fonciers, qui, jouissant d'un monopole, s'enrichissent, même sans rien faire. D'autre part, le nombre des ouvriers augmente : pour trouver à subsister, ils sont forcés d'offrir leurs bras au rabais, et ainsi se réalise cette maxime si souvent répétée de Ricardo, que les socialistes allemands qui l'invoquent ont appelé « la loi d'airain » : le salaire finit toujours par se réduire au minimum de ce qui est indispensable aux ouvriers pour vivre et

se reproduire. Dans ce sujet encore, c'est en France que nous trouvons des précurseurs en deux grands esprits qui furent aussi de grands ministres, Turgot et Necker. « En tout genre de travail, dit le premier, il doit arriver et il arrive, en effet, que le salaire de l'ouvrier se borne à ce qui lui est nécessaire pour lui procurer sa subsistance. » (*Réflexions sur la formation et la distribution des richesses*, édit. 1788, p. 12.) Quant à Necker, il s'exprime ainsi : « Les propriétaires de subsistances, usant de leur pouvoir et désirant multiplier le nombre de leurs serviteurs, forceront toujours les hommes qui n'ont ni propriété ni talent à se contenter du simple nécessaire. » (*Sur la Législation des grains*, édit. 1771, p. 312.) C'est donc l'accroissement de la population qui apporte aux uns la gêne et même l'indigence, aux autres le bien-être et l'opulence, et ainsi heureux les peuples où elle n'augmente que lentement!

Bastiat, en 1848, dans ses *Harmonies économiques*, et, récemment, M. Paul Leroy-Beaulieu, dans son excellent livre : *la Répartition des richesses*, ont battu ces propositions en brèche, avec beaucoup de force et d'éclat, mais en méconnaissant, à mon avis, la part de vérité que renfermait la doctrine des anciens maîtres de la science économique. Dupont-White, en la prenant pour point de départ de son livre, y fait cependant déjà de curieuses réserves. Ainsi, à la hausse progressive du prix des grains annoncée par Ricardo, il signale plusieurs obstacles : le perfectionnement des méthodes de culture, l'amélioration des routes et l'importation des grains étrangers. Il semble prévoir l'arrivée des blés américains, qui, à l'élévation progressive des fermages, a fait succéder, depuis 1875, une baisse si rapide. Il constate aussi que la condition des ouvriers s'est beaucoup améliorée, surtout en France, mais il fait ressortir avec force tout ce que l'organisation actuelle de l'industrie leur fait parfois souffrir : le dur labeur dans des ateliers surchauffés, la durée excessive de la journée de travail, le père et souvent la mère de famille arrachés au foyer domestique, le chômage en temps de crise. Il emprunte aux écrits des socialistes l'énumération de ces griefs, comme le font aujourd'hui les réformateurs de l'école catholique en Allemagne, avec l'évêque Ketteler, et en France avec M. de Mun.

C'est pour porter remède à ces maux, qui sont la conséquence du progrès de l'industrie, que Dupont-White réclame l'intervention de l'État. Oui, dit-il, nous avons l'égalité devant la loi : les castes privilégiées n'existent plus. Nous acquérons chaque jour plus de liberté et une plus large part à la collation et à la direction du pouvoir ; mais ce qui manque à la réalisation du programme, résumé en trois mots fameux inscrits en tête de nos constitutions,

c'est l'emploi de ce pouvoir pour le bien du plus grand nombre. La fraternité qu'importe au peuple, si le droit du plus fort, banni des institutions, peut revivre et se déployer à l'aise dans le domaine économique. Les institutions libres, le laissez-faire universel, le prodigieux accroissement de la production des richesses, devaient apporter satisfaction à tous. Mais il n'en est rien : l'âge d'or, qui, d'après Saint-Simon, est devant nous, n'a pas commencé ; parmi les masses, le mécontentement est plus grand que jamais. « De cet espoir trompé, ajoute notre auteur, une science est née, qui n'est point la politique, car elle n'a nul souci de l'équilibre et de la division des pouvoirs, ni l'économie politique, car la distribution des biens n'est qu'une de ses voies... Qu'on l'appelle science sociale ou autrement, qu'on lui conteste même le nom de science, toujours est-il que la *charité dans les lois* est une donnée qui, de nos jours, doit faire école ; car, en dehors même des sectes socialistes, elle a mis dans tous les cœurs un trouble, un souci, une émotion inconnue au sujet des classes souffrantes, et en quelque sorte un cas de conscience publique. »

J'ai tenu à reproduire les termes mêmes de ce passage, parce que c'est bien là aujourd'hui le mot d'ordre des « socialistes de la chaire. » L'économie politique doit être une science « éthique, » c'est-à-dire soumise aux prescriptions de la morale et du droit, voilà la thèse que développe M. le professeur Gustav Schönberg dans l'introduction à l'œuvre collective considérable (*Handbuch der politischen Oeconomie*), à laquelle ont contribué les principaux économistes de l'école nouvelle. Après 1848, Dupont-White renonça à ces attaques, parfois acerbes, contre la société, et surtout contre la concurrence, dont les écrits de Louis Blanc, d'Eugène Sue et de George Sand avaient pour ainsi dire imprégné le langage du libéralisme avancé. Mais il resta fidèle, en principe, à ses aspirations. Il m'écrivait plus tard : « Souvenons-nous du mot du marquis de Posa dans le *Don Carlos* de Schiller : « Respectons les illusions de notre jeunesse. »

C'est dans son œuvre capitale, *l'Individu et l'État*, qu'il donna la mesure de ce qu'il valait, et il en avait conscience. Quand il me donna son portrait photographié, il y inscrivit : « l'État, c'est moi. » Sa thèse de l'extension nécessaire du rôle de l'État en proportion des progrès de la civilisation est exposée dans ce livre avec une force de raisonnement, un luxe de citations et une abondance de faits historiques qui doivent faire réfléchir même les partisans les plus convaincus de l'opinion opposée. A chaque instant s'y rencontrent des traits qui frappent et des mots à retenir. Son style a une saveur relevée qui fait penser à Saint-Simon et aux lettres du mar-

quis de Mirabeau, « l'Ami des hommes. » Plus d'une fois il y éclate des éclairs qui illuminent le sujet jusqu'au fond (1).

La doctrine que rencontrait alors Dupont-White chez tous les amis de la liberté peut se résumer ainsi : si les hommes voyaient clairement que leur intérêt se confond avec l'intérêt général ; s'ils savaient ce qu'ils doivent faire en toute circonstance, la contrainte que l'État est appelé à exercer sur eux pourrait disparaître. Parmi des êtres parfaits, tout gouvernement serait superflu. « L'anarchie » régnerait. Il s'ensuit que plus la civilisation progresse et plus les hommes s'améliorent, plus doit se réduire le rôle de l'autorité. « C'est aujourd'hui une remarque vulgaire, dit Guizot, qu'à mesure que la civilisation et la raison font des progrès, cette classe de faits sociaux qui sont étrangers à toute nécessité extérieure, à l'action de tout pouvoir public, devient de jour en jour plus large et plus riche. La société non gouvernée, la société qui subsiste par le libre développement de l'intelligence et de la volonté humaine va toujours s'étendant à mesure que l'homme se perfectionne. Elle devient de plus en plus le fonds social. » Telle est la thèse de l'école libérale « anti-interventioniste, » dont Dupont-White s'efforce de montrer l'erreur, en invoquant tour à tour l'histoire, les tendances permanentes de notre espèce et les faits contemporains.

Il en appelle d'abord à l'histoire. Elle nous montre en tout pays, dit-il, l'activité et la compétence de l'État s'accroissant en même temps que s'élève la civilisation. Partout, au début, la liberté est

(1) Il ne m'appartient pas à moi, étranger, ne maniant qu'avec grand labeur la langue française, de juger du style d'un écrivain français, mais je voudrais cependant, pour donner une idée de celui de Dupont-White, reproduire ici ce qu'il dit de Pascal, afin de prouver que le pessimisme est un mauvais conseiller en fait de réformes politiques : — « Je m'en tiens aux *Pensées* de Pascal, qui n'aurait garde de toucher à quoi que ce soit, parce qu'il méprise tout abus de réforme. Voilà un contempteur, un désespéré ! Les plus fameux mélancoliques de notre temps, les plus incompris, les plus ulcérés contre la nature, la Providence et le reste n'atteignent pas cette hauteur, cette vérité de dégoût. Au fait, ils n'ont pas commencé par trouver la géométrie ; il leur manque les ailes de Pascal pour voir les hommes si petits. Lui, il use de son droit quand il met tout au monde sous ses pieds : lois, traditions, monarques et jusqu'à la propriété. Sur quoi ne marche-t-il pas ? On dirait le cheval d'Attila. Il fait litière et carnage des idoles sociales ; puis, ayant regardé son arme, Samson la rejette et conclut paisiblement à souffrir ces choses, la raison humaine qui voudrait les changer étant aussi méprisable que le reste. Et tout finit par ce mot : *cor comminutum, sentiment chrétien*. A la bonne heure, voilà qui est logique. Oui ! réduisez votre cœur, écrasez-vous, écrasez-vous (contrition ne veut pas dire autre chose) ou plutôt mourez ; c'est ce que vous avez de mieux à faire de la vie, un cas désespéré dès qu'elle n'a pas en elle de quoi se gouverner. » *La Centralisation*, 1^{re} édit., p. 152. A lire dans le même ouvrage (chap. xi, § 2) le portrait de Louis XI faisant la France par la centralisation, un chef-d'œuvre de verve et d'évocation historique.

absolue. C'est la lutte de tous contre tous, et le plus fort triomphe. « Tout est en proie. » On peut voir ce qu'est cette forme de société dans les campemens des squatters du far-west de l'Amérique. Point de lois, point de réglemens, point de police, point de tribunaux. Le revolver est le seul souverain; la pendaison à la mode de Lynch le seul moyen de repression. Plus tard, dans cette époque de transition qu'on retrouve partout sous le nom de moyen âge, l'autorité se constitue, des pouvoirs publics se forment, mais ils sont aux mains des castes ou attachés à la propriété. Le meurtre n'est pas une atteinte à l'ordre public, mais un dommage personnel qui se rachète à prix d'argent; la composition n'est définitivement abolie en France que par l'ordonnance de 1350. Les contestations juridiques se décident les armes à la main : le plus fort gagne le procès. C'est le jugement de Dieu. Tout seigneur a sa cour de justice; c'est un droit de la terre féodale. Tout grand baron a aussi ses bandes armées; l'abolition des guerres privées ne date que de 1478; c'est la guerre contre les Anglais, qui peu à peu crée l'État en France. L'État, grandissant et se fortifiant, dit aux dynastes : « Vous ne ferez plus la guerre à vos voisins; vous vous soumettez aux décisions de mes juristes. Vous ne lèverez plus de troupes; le souverain disposera d'une armée nationale. » Des services publics et des réglemens interviennent dans ce domaine illimité où se déployaient, à titre de droits individuels, la juridiction seigneuriale, l'autorité absolue du maître sur ses serfs, le commandement militaire.

A partir du xvi^e siècle, la centralisation se constitue. A chaque règne, le champ d'intervention du gouvernement s'étend. Ce ne sont, d'année en année, que lois, réglemens et fonctions nouvelles, à l'usage d'une société avide d'ordre et de sécurité.

La machine administrative se construit pièce à pièce, acquérant chaque jour de nouveaux engins pour des nécessités nouvelles et s'armant de plus de force pour vaincre toutes les résistances. Cet accroissement des pouvoirs publics atteint son apogée sous Louis XIV, où il aboutit à un despotisme qui entend tout conduire, tout régler et qui, à cet effet, crée cette légion de fonctionnaires dont on connaît le prodigieux tableau. De cet excès inouï, naît au xviii^e siècle une réaction qui a pour principal organe les économistes et qui se traduit par la maxime fameuse : « l'État chancre. » Il semble que la Révolution française, faite au nom de la liberté naturelle, va réduire presque à rien les attributions du pouvoir. Ce fut le rêve d'un instant. On sait trop qu'il n'en fut rien. Auéantissant les provinces, les autonomies locales, les castes, les parlemens, les corporations, les corps privilégiés et laissant ainsi l'individu isolé en face de la toute-puissance de l'État, elle exagéra l'activité du pouvoir, afin

d'imposer à la société une organisation nouvelle. L'empire profita des lois révolutionnaires pour créer la machine administrative la plus parfaitement oppressive qui fut jamais. Le pli fut pris par la nation : l'instrument de gouvernement était trop commode pour que la royauté rétablie s'en dessaisit. On parla de réformes; et en attendant, des interventions nouvelles réclamées par le public s'ajoutaient aux anciennes.

Mais, dira-t-on, cette fureur de tout régler est une maladie gallicane. Le défaut d'initiative individuelle en est la conséquence. Nous voulons y porter remède et imiter cette race anglo-saxonne, où l'État a des pouvoirs restreints, mais où l'activité des particuliers, même pour les objets d'intérêt général, accomplit des merveilles. — Il faut voir avec quelle verve et quelle connaissance des faits Dupont-White répond à l'objection; il écrit à ce sujet un chapitre, le quatrième de son livre, où s'accumulent les documents, les citations, les énumérations de lois et de décrets. En Angleterre, il est vrai, le moyen âge et son régime individualiste s'est perpétué; l'œuvre du progrès s'est faite par les castes; mais ce n'était qu'un retard momentané. Pour faire face aux nécessités créées par la civilisation moderne, les lois se multiplient, les attributions du pouvoir central sont augmentées bien plus rapidement qu'en France, car il faut rattraper le temps perdu. On y fait du règlement, de la centralisation, de la tutelle avec fureur, et avec des *bills* d'une véhémence parfois féroce. L'auteur cite, avec leur date, tous les actes qui ont pour but de brider et d'organiser l'activité individuelle. Et afin qu'on ne l'accuse pas d'obéir à un esprit de système, il invoque les témoignages de deux autorités incontestées : « Notre confiance dans l'intérêt privé a baissé, dit le principal organe de l'école individualiste, l'*Economist*. Devons-nous imiter nos voisins du continent et nous confier à l'État plus que nous ne l'avons fait? C'est une sérieuse question que la théorie résout négativement et la pratique affirmativement. L'expérience nous dit bien ce que l'on risque à placer sous le contrôle des lois l'industrie créatrice de la richesse; mais le public demande impérieusement et incessamment l'intervention de la législature. » Et Vivien dit dans ses *Études administratives* : « L'Angleterre elle-même, à mesure que ses pouvoirs locaux échappent davantage aux mains de l'aristocratie, sent la nécessité de se rapprocher du système de centralisation. »

Depuis que Dupont-White a écrit le livre que nous analysons, l'Angleterre a marché d'un pas de plus en plus décidé dans la voie de l'intervention de l'État. Pour énumérer tous les cas, il faudrait un volume. Si on veut en connaître l'interminable catalogue, il suffit de lire les publications de la *Ligue pour la défense de la liberté et*

de la propriété, sous la présidence de lord Wemyss, constituée uniquement pour combattre ce que l'on appelle aujourd'hui le socialisme d'état (1). Je ne citerai qu'un exemple : les lois agraires que M. Gladstone a fait voter pour l'Irlande, et que l'on trouve déjà insuffisantes, portent au principe de la propriété et du libre contrat une atteinte plus radicale que ne l'ont fait la Révolution française et même la Terreur. Le propriétaire de terres ne peut expulser son locataire sans lui payer une indemnité si forte que son droit en devient illusoire. Il n'a plus le droit de fixer à son gré le prix du fermage : le tenancier peut en appeler à des tribunaux spéciaux qui fixent ce qu'ils considèrent comme la « rente juste, » *fair rent*. En Angleterre, la stipulation faite par le propriétaire qu'il entend se réserver le droit de chasse sur les terres qu'il loue est considérée comme nulle. A moins de confiscation, on ne peut guère aller plus loin. Aux États-Unis, autre pays de non-intervention, le code des lois et des réglemens prend des dimensions inouïes. Chaque année, dans les 38 états, on vote plus de 20,000 *bills*. Inutile de rappeler le développement croissant du socialisme d'état sur le continent. Il frappe tous les yeux. Pour ne rappeler que quelques faits récents, l'Allemagne vient de voter la loi sur l'assurance obligatoire des ouvriers, qui s'appliquera à treize millions d'entre eux ; la Suède va plus loin encore : elle propose l'assurance universelle pour tous ; enfin, en ce moment même, la Suisse convoque à Berne les différens états pour s'entendre sur une réglementation internationale du travail.

Ainsi donc, pour le bien ou pour le mal, les prévisions de Dupont-White se réalisent. L'intervention de l'État dans la sphère de l'activité individuelle s'étend chaque jour. Il en avait donné par avance les raisons. Je les résumerai brièvement.

Le progrès a pour conséquence d'augmenter le nombre des habitans et de rendre leurs relations plus compliquées, plus exposées aux conflits. Il faut donc à l'État un surcroît de puissance, chargé qu'il est d'un plus grand devoir de tutelle et d'organisation. Voyez que de réglemens de toute sorte dans les grandes villes, où tant d'éléments de désordre fermentent et menacent. Le progrès met au monde des forces nouvelles de l'ordre physique et de l'ordre économique, qu'il faut discipliner et soumettre à l'empire du droit : les manufactures où il faut protéger la vie et la santé de l'ouvrier,

(1) Cette société vient de publier un livre où la thèse individualiste est exposée et défendue avec le plus grand talent : *Individualism*, by Wordsworth Douishorpe. Dans un écrit intitulé : *Municipal socialism*, le secrétaire de la Ligue, M. W.-C. Crofts, cite des exemples très curieux de réglementation municipale dans un grand nombre de villes, adoptée en vertu des *Improvements Bills*. Ici encore, Dupont-White a été prophète, en annonçant qu'en fait d'intervention des pouvoirs publics, l'Angleterre devancerait la France.

les chemins de fer qu'il faut exploiter ou tout au moins surveiller, les sociétés commerciales, les banques, le crédit, dont il faut régler l'existence et réprimer les abus, la grande navigation, où il faut empêcher que la prime d'assurance n'engage les armateurs à faire de leurs navires des « cercueils flottans » (loi Plimsoll); la vapeur, l'électricité, dont il faut contrôler l'emploi et ainsi de suite, à n'en pas finir.

Le progrès développe dans la société la conscience morale et le sentiment du juste; de là, naturellement, des lois nouvelles pour sanctionner le devoir plus détaillé et plus impérieux qui apparaît aux âmes. On défend ce qui était considéré comme indifférent, on incrimine ce qui paraissait très naturel. L'ivresse publique, qui était un rite des cultes orgiaques et plus tard le péché mignon du bon vivant, est aujourd'hui punie de l'amende et de la prison. Autrefois tuer un homme était un acte rachetable; maintenant brutaliser un âne est un délit. Jadis le père disposait librement de ses enfans, qu'il pouvait exposer ou même supprimer, comme à Sparte et à Rome; aujourd'hui on l'oblige à les entretenir, à leur donner une instruction suffisante, et on leur interdit l'entrée des ateliers jusqu'à un certain âge. Tout ceci est cité à titre d'exemples.

Le progrès est une plus grande diffusion parmi les hommes de moralité, de dignité, de savoir, de bien-être. Jetez les regards autour de vous, vous verrez quelle part énorme en revient à l'État, par ses écoles, par ses académies, par l'appui qu'il prête aux religions. Civilisation signifie accroissement de vie dans tous les sens. A une vie plus intense il faut plus d'organes; à plus de forces il faut plus de règles. Or l'organe et la règle de toute société ordonnée est l'État. La liberté est le déploiement souvent déréglé de la volonté; c'est au pouvoir à en formuler la loi et à l'imposer.

L'État n'est pas l'adversaire de la liberté; au contraire, il en est souvent l'allié et même l'auteur, en mettant plus de justice dans les relations humaines. N'est-ce pas l'État qui a aboli l'esclavage, le servage et créé la petite propriété, condition essentielle de tout affranchissement réel, par des procédés révolutionnaires en France, par voie de rachat en Russie, en Autriche, en Prusse, en Roumanie, et bientôt, sans doute, en Irlande?

L'État est non seulement la contrainte pour le bien et le juste, mais il est aussi un grand enseignement de morale et de droit, rien que par ses commandemens. Un cas entre cent: en France autrefois, comme en Angleterre aujourd'hui, toute famille noble ou riche voulait faire un aîné. La loi décrète le partage égal, et, du coup, il entre à ce point dans les mœurs qu'il n'est fait nul usage de la quotité disponible, sauf pour rétablir l'égalité, quand l'un des enfans a été avantage d'ailleurs. On peut accorder à Le Play la

réforme qui doit, prétend-il, sauver la société, c'est-à-dire la liberté du testament : elle sera de nul effet. De même la loi, en s'occupant de la protection des ouvriers, prêche d'exemple; elle fait comprendre à chacun de nous notre devoir de nous efforcer d'améliorer leur sort. « Les grandes passions font les grandes nations, » a dit Carnot. Jamais une passion ne possède un peuple sans qu'elle se traduise dans son gouvernement; donc un gouvernement inerte est la marque d'un peuple sans avenir.

Ainsi va Dupont-White, confirmant sa thèse. Il ne manque pas non plus de répondre à ses adversaires : la dernière partie de son livre y est consacrée. C'est énerver les hommes, disent ceux-ci, que de les habituer à l'intervention de l'État; le meilleur moyen de développer l'initiative individuelle est de la laisser agir librement, sans nul secours. A ce propos, un souvenir de Bunsen me revient à la mémoire. Revenant d'Amérique, il est nommé ambassadeur à Rome. Un incendie éclate sous ses yeux : la foule regarde, nul ne bouge. Vite de l'eau, des échelles! s'écrie-t-il. On lui répond : *Toca al governo.*—Voici ce que répond à cela Dupont-White : « Supposez un pays peuplé d'apathies et gouverné par l'apathie; les sujets naturellement paresseux, l'État inerte par nature et par principe; il se garde d'énerver le peuple en l'aidant ou en l'obligeant à agir. Abstention générale, torpeur de haut en bas. Il naîtra peut-être de grandes choses de cette inertie universelle; mais on ne voit pas bien comment, et le secret de l'avenir est bien gardé. » J'ai vu ce tableau en Turquie, où tout s'en va en ruines. Il était pourvu à quelques services d'intérêt général, grâce à l'esprit religieux et aux vakoufs. On prend une partie de leurs revenus, et l'eau pour les ablutions n'arrive même plus aux mosquées de Constantinople. Qu'on vende les biens vakoufs, comme le veulent les progressistes occidentaux, et rien d'utile au public ne se fera plus.

L'instruction élémentaire est une nécessité bien évidente, et pourtant on n'a vu nulle part, pas même en Angleterre, l'initiative privée y pourvoir convenablement, c'est Guizot qui l'affirme. Vous pouvez compter sur l'intérêt individuel pour la création de la richesse, quand celle-ci est la récompense proportionnelle des efforts de l'individu. Mais celui-ci s'abstient des choses qui lui sont les plus avantageuses, quand, ne pouvant les faire à lui seul, il ne peut contraindre les autres à en faire autant que lui. Allez donc lui demander de paver les rues, de faire des routes, de créer des ports! Je me rappelle un étudiant de l'Amérique centrale qui suivait le cours où mon savant confrère à l'Institut, M. de Molinari, prêchait la non-intervention, au point de vouloir remettre à une compagnie l'organisation de la défense nationale, comme à l'époque des condottieri en Italie. Devenu plus tard président de la république dont il était

citoyen, ce disciple convaincu de l'orthodoxie économique s'empresse d'appliquer les doctrines de son maître. Il supprime le budget de l'instruction publique, des cultes, des travaux publics; et les contribuables d'applaudir, car les impôts diminuent d'autant. L'État est presque aboli, l'initiative individuelle peut se déployer à l'aise. Mais, hélas! nul n'agit. Les écoles se ferment, les églises s'écroulent, les routes sont envahies par les jungles, les ports s'ensablent, c'est le retour à l'état de nature, c'est-à-dire à la sauvagerie. Il fallut rendre à l'État maudit ses essentielles attributions.

Pour compléter l'exposition des idées de notre auteur en cette matière, je citerai un extrait de sa correspondance : « Quant à votre objection que la moralité croissante des hommes doit se résoudre en une réduction croissante de gouvernement, je réponds que le progrès moral et intellectuel est le fait d'une élite, et il ne peut devenir celui des foules que sous le poids d'une forte contrainte. Au début, tout progrès doit s'imposer, et ensuite, tout progrès accepté donne lieu à la conception d'un progrès nouveau parmi les natures supérieures. Autrement à quoi servirait leur supériorité? Tel est le jeu des inégalités dont le monde est fait. »

Je ne discuterai pas ici les conclusions parfois trop absolues de Dupont-White. La thèse opposée à la sienne a été exposée récemment dans la *Revue* avec toute l'ampleur qu'elle comporte, par M. Paul Leroy-Beaulieu. Mais je ne puis quitter ce sujet, sans dire un mot de l'aspect nouveau qu'a pris la doctrine individualiste aux mains de la sociologie maniée par Herbert Spencer. Pour lui, le laissez-faire est élevé à la hauteur d'une loi naturelle. Ce n'est qu'en la respectant que se fait le progrès, par la « survie des plus aptes » et par la sélection au sein de l'espèce. Voyez, dit-il, comment s'y accomplit le perfectionnement. « Les animaux carnivores, non-seulement suppriment, dans les troupeaux des herbivores, les individus qui vieillissent, mais ils extirpent aussi ceux qui sont malades ou mal conformés, c'est-à-dire les moins forts et les moins rapides. Par ce procédé de purification et aussi par les combats si fréquents à l'époque de l'accouplement, l'appauvrissement de la race par la multiplication des exemplaires de qualité inférieure se trouve empêché; est assurée, au contraire, la préservation des constitutions complètement adaptées aux circonstances environnantes et faites, par conséquent, pour produire la plus grande somme de félicité. » Telle est la loi naturelle qui doit être aussi appliquée, sans entraves, au sein de l'espèce humaine. Sans doute, dans la famille, l'aide gratuite des parents doit être en proportion des besoins de l'enfant et de son incapacité à se suffire à lui-même. Mais, dans la société, l'adulte ne doit être rémunéré qu'en raison de son mérite, c'est-à-dire de son aptitude à remplir toutes les conditions de l'existence.

En compétition avec les animaux, puis avec d'autres hommes, il sera éliminé, ou se développera et se propagera, suivant qu'il sera bien ou mal armé pour la lutte. Si, au contraire, les avantages obtenus étaient en proportion de ses besoins et de son infériorité et si, par conséquent, la multiplication des moins bien doués était favorisée et celle des mieux doués entravée, il s'ensuivrait une dégradation progressive de la race, qui, dans le combat pour la vie, ne manquerait pas de céder, peu à peu, la place aux autres races où l'ordre naturel serait mieux respecté. « La pauvreté des incapables, la détresse des imprudens, l'élimination des paresseux et cette poussée des forts qui met de côté les faibles et en réduit un si grand nombre à la misère sont le résultat nécessaire d'une loi générale, éclairée et bien aisante. » Quand l'État, guidé par une philanthropie mal inspirée, met obstacle à l'application de cette sage loi, au lieu de diminuer les souffrances de l'humanité, il les augmente, car il tend à remplir le monde d'êtres pour qui la vie sera une peine et à en écarter ceux pour qui l'existence serait une joie et une bénédiction. Il augmente parmi les hommes le contingent des souffrances et diminue celui du bonheur.

Voilà la thèse individualiste, magistralement exposée dans toute sa force, et aussi, osons-le dire, dans toute sa ferocité. Elle se résume en ceci : Place aux forts, car la force est le droit, le droit à vivre et à se développer, aux dépens des faibles. Spencer et Darwin ont emprunté l'idée à Malthus, et aujourd'hui certaine école économique entend qu'on respecte les lois darwiniennes. Est-il besoin de montrer qu'elles sont en contradiction flagrante avec l'esprit et avec les préceptes du christianisme ? Cette opposition a été parfaitement mise en relief dans une sorte de roman biographique, naguère très lu en Angleterre et intitulé *The true history of Joshua Davidson*. Le héros, un ouvrier piétiste, a étudié les livres des économistes, et on lui a dit que c'était là *la Science*. Alors, désespéré, il s'écrie : « Si les doctrines de l'économie politique sont vraies, si les lois de la « lutte pour l'existence » et de la « survie des plus aptes » doit s'appliquer aussi rigoureusement à la société humaine qu'aux plantes et aux animaux, alors, disons-le nettement, le christianisme qui vient en aide aux pauvres et aux faibles et qui tend la main aux pécheurs est une folie ; renonçons franchement à une croyance qui n'influence ni nos institutions politiques, ni nos arrangemens sociaux et qui ne doit pas les influencer. Si la sociologie contient la vérité, alors Jésus de Nazareth a parlé et agi en vain ou plutôt il s'est insurgé contre les immuables lois de la nature. » Ainsi que le dit M. William Graham, dans son beau livre, *The Creed of Science*, ce redoutable problème, déjà débattu dans la *République* de Platon et aux origines du christianisme, commence

seulement à être compris comme s'appliquant aux questions de l'organisation sociale actuelle.

En fait, l'individualisme absolu de Spencer n'est pas admissible dans les sociétés civilisées, et c'est le christianisme qui a raison. Ce qui y fausserait complètement l'application des lois darwiniennes, c'est tout d'abord le régime de l'accumulation et de l'hérédité des biens. Parmi les animaux, la survie des plus aptes a lieu, parce qu'à chaque génération nouvelle, l'individu se fait sa place et se perpétue, en raison de ses qualités propres. Le même « procédé de purification » agit encore parmi les barbares, où les plus forts et les plus braves l'emportent et éliminent les plus faibles. Mais, dans l'ordre social des civilisés, le rang et la fortune, souvent obtenus par héritage, l'emportent sur les aptitudes personnelles. L'héritier d'un grand nom jouira de son opulence et fera souche, fût-il mal constitué et malingre, et si un Apollon ou un Hercule veut lui enlever ses écus ou sa femme, pour appliquer la loi spencérienne de la sélection et de « la survie des mieux doués, » il sera envoyé au bagne ou à l'échafaud. La marine et l'armée accaparent les sujets les plus vigoureux et les exposent aux causes exceptionnelles de mortalité des casernes, des expéditions et des grandes guerres. Dans la concurrence sur le terrain économique, ceux qui arrivent aux premiers rangs ne sont pas les plus laborieux et les plus forts, mais les plus riches, les plus habiles et souvent, aujourd'hui, les moins scrupuleux. Si donc on veut que dans les sociétés humaines s'appliquent les lois qui assurent le progrès de l'espèce dans le monde animal, il faut supprimer la plupart de nos institutions et entre autres notre régime successoral. Le laissez-faire absolu n'amènerait donc pas les bons résultats qu'en espère la sociologie.

L'État doit se borner, dit-on, à faire justice. Soit, mais outre la justice distributive, il y a, comme l'a bien montré M. Fouillée, la justice « réparative. » La situation actuelle des individus n'est nullement le résultat de leur mérite ou de leur démerite. Elle est la conséquence d'une longue série de faits historiques, des spoliations anciennes, du servage féodal, des privilèges héréditaires, de nombre de lois iniques qui toutes n'ont pas été réformées. Quand donc l'État intervient en faveur des déshérités et des faibles, comme le prescrivent toutes les religions dignes de ce nom, il ne fait que « réparer » le mal commis autrefois. Le seul non-interventionniste, absolument logique, a été Fourier, au nom de son principe : « Les passions viennent de Dieu, les lois viennent des hommes. » Les crimes et les délits qui troublent la société soi-disant civilisée ne sont, prétendait-il, que l'insurrection légitime contre des réglemens répressifs absurdes. Au lieu de comprimer les passions et les appétits, il faut en faire des ressorts et des roues de la machine

sociale, de façon que chacun, en poursuivant la satisfaction de ses goûts, agisse au profit de tous. Mettez en œuvre l'attraction passionnelle, et elle produira l'harmonie dans la société, comme le fait la gravitation dans l'univers physique. Une fois la pendule sociale bien ordonnée, elle marchera toute seule en vertu des lois divines, et tout gouvernement deviendra superflu.

Après *l'Individuel l'État*, Dupont-White publia la *Centralisation*, qui en est la suite. Ce volume est formé principalement d'articles parus dans la *Revue* de 1861 à 1863. Les échecs successifs des révolutions de 1830 et de 1848 et le rétablissement de l'empire avaient fortifié cette idée que la France n'était pas mûre pour la liberté et que la faute en était à la centralisation. La centralisation, allait-on répétant sans cesse, est l'anéantissement de toute virilité politique chez une nation; la véritable école d'un peuple libre est la gestion des intérêts locaux; une démocratie sans institutions provinciales ne possède aucune garantie ni contre le désordre, ni contre le despotisme; le gouvernement, en agissant partout et d'après les mêmes règles, énerve la vie dans les communes et brise chez elles toute initiative. Et l'exemple qu'on ne cessait de citer était celui de l'Angleterre et des États-Unis, où la liberté et la prospérité les plus grandes ont pour fondement les institutions locales. Telle est la thèse que Dupont-White essaie de réfuter, et il le fait avec un éclat, avec une originalité et une diversité de vues qui éclairent le problème d'une lumière toute nouvelle.

Et d'abord, il n'admet pas la supériorité de l'Angleterre, même sur le terrain politique. Chaque peuple a suivi sa voie pour arriver au même point. Les Anglais ont conquis d'abord la liberté, parce que l'aristocratie et les communes ont eu devant eux, de bonne heure, le souverain absolu; aujourd'hui, pas à pas, ils fondent la centralisation. En France, on a eu d'abord la centralisation, parce que c'est au moyen de cet indispensable instrument que les rois ont fait l'unité du territoire et la Révolution, l'unité nationale. On n'a pas eu aussi vite la liberté politique, parce que la royauté a d'abord favorisé le peuple aux dépens de l'aristocratie, puis l'aristocratie aux dépens du peuple. Mais maintenant que la souveraineté de la nation est reconnue, les Français arriveront à jouir des mêmes droits que les Anglais.

D'ailleurs, il faut ne rien connaître aux institutions locales de l'Angleterre pour y voir le berceau des libertés politiques. Jusque hier encore, nul peuple n'a été plus privé d'autonomies communales ou provinciales. Comme le montre bien Dupont-White, Guillaume le Conquérant établit un despotisme absolu et une centralisation excessive. A la tête des comtés, il plaça des préfets, les *vice-comes*, qui devinrent plus tard les shérifs. Chose sans exemple ailleurs, la

commune, remplacée par le manoir (*manor*) et par la paroisse (*parish*), disparut si complètement, qu'il n'y a même plus de mot en anglais pour la désigner. La France a toujours conservé des états provinciaux. L'Angleterre n'avait rien de pareil. Dans les provinces, tous les pouvoirs judiciaires, administratifs, financiers, étaient aux mains de certains grands propriétaires, les juges de paix, nommés par le roi. Seuls, les bourgs incorporés jouissaient d'une sorte de *self-government*, sous l'empire des lois générales. Ce n'est que l'an dernier (1888) que l'on a accordé aux provinces un corps représentatif, « le conseil de comté, » pour gérer leurs intérêts. Il faudra une loi nouvelle pour restituer aux Anglais le *tunseip* anglo-saxon, la corporation communale, qu'on trouve dans le monde entier. Si donc ils ont eu avant les autres grandes nations des libertés politiques, ils le doivent à la race, à la religion, à la caste, à l'histoire, non aux autonomies locales qui n'existaient pas.

M. Dupont-White s'élève avec véhémence contre cette idée si répandue, que c'est dans la gestion des intérêts communaux que se forme l'esprit politique. Ce qu'enseigne, ce que suggère la commune, dit-il, aura toujours les bornes des vues locales. Ce n'est pas là qu'on apprendra à gouverner un grand pays! Richelieu ou Colbert, Turgot ou Necker, Thiers ou Guizot en France; Chatham ou Pitt, Peel ou Gladstone en Angleterre n'ont pas dû pour être de grands ministres passer par l'école d'un conseil municipal.

Le plus grand danger des démocraties, ce sont les abus de pouvoir que peut commettre la majorité à l'égard de la minorité; or nulle part ce danger n'est plus à craindre que dans l'enceinte étroite d'une commune. Là, les hostilités de parti se transforment en inimitiés personnelles et en luttes corps à corps. Voyez, dans les cités grecques et dans les républiques italiennes, les plus brillants exemples que nous possédions de communes souveraines: quelles luttes constantes et souvent sanglantes! Quelles proscriptions, quelle extermination des vaincus! Il y a une manière péremptoire d'apprécier ce que vaut la centralisation pour le droit, pour l'équité: voyez l'ordre judiciaire. Là, vous avez un merveilleux moyen de redressement: l'appel. Or la raison de l'appel, c'est que le juge distant est supérieur au juge voisin. En fait d'administration, l'appel est aussi indispensable qu'en fait de justice. Donc le pouvoir central doit avoir un droit de contrôle sur les affaires locales.

Les institutions robustes et nécessaires se reconnaissent à ceci qu'elles ne cessent de grandir à travers et malgré tout. Telle a été la fortune de la centralisation en France: « Là tout est faveur et acclamation. Il y en a pour les mauvais rois, dès qu'ils se mettent à cette œuvre. Les monarques passent, les monarchies mêmes disparaissent, mais la centralisation reste. Si vous la prenez pour une

croix, il faut en dire comme les chartreux : *Stat crux dum volvitur orbis*. Point de révolutions qui ne la respectent. Que dis-je, les révolutions de toute provenance ne se lassent pas de la développer, de l'exalter. Ce n'est pas tout; le pays a les fortunes les plus diverses dans sa formation territoriale, dans ses rencontres avec l'étranger. Ici encore tout est profit pour la centralisation. Détresse ou prospérité, tout lui est occasion de croître sur ce sol français qui a tant souffert d'être découpé et fractionné. » Et alors faisant un emploi merveilleux de l'histoire, il nous montre que la centralisation est une tendance immémoriale, que c'est elle qui a formé le territoire et y a fait régner le droit commun, malgré les résistances égoïstes des corporations et des castes. Puis il résume ainsi sa thèse : « Sécurité, gloire, pensée, succès d'esprit et d'épée, essor des arts et de l'industrie, chez nous tout a marché du même pas que la centralisation. »

Mais n'y a-t-il donc point de contre-poids et de correctif à cette force qui embrasse tout et dont on peut dire : *in illo sumus et movemur*? Oui, il y en a un; et c'est une capitale. Et dans un chapitre étincelant de verve, mais qui laisse bien des doutes, surtout aujourd'hui, Dupont-White expose ce que peut une capitale pour garantir la liberté. Elle est, dit-il, une force en dehors et au-dessus des pouvoirs constitués. On l'a vue armer et désarmer les puissances officielles. C'est ainsi qu'elle a mis fin à l'ancien régime. Son procédé est fort simple. Elle enfante les idées; les idées s'emparent des esprits qui finissent par désarmer les résistances. Quand la France était une monarchie tempérée par des chansons, c'est à Paris qu'elles naissaient. Aujourd'hui le pouvoir est redressé par des révolutions qui sont aussi parisiennes. « Paris est la capitale entre toutes. Ce grain de salpêtre qui est au fond du tempérament français, c'est là qu'il prend feu à certaines étincelles, dont la périodicité n'est pas encore bien déterminée. » Ébloui par l'éclat de la vie supérieure qui se développe à Paris, Dupont-White prend en pitié l'existence bourgeoise des états fédératifs, comme la Suisse et les États-Unis.

Mais ne peut-on lui répondre que s'insurger n'est pas vivre libre, que le bonheur des peuples ne se mesure pas au rayonnement des lettres et des arts, et que mieux vaut richesse et lumière répandues partout que concentrées en un seul centre, où elles provoquent des explosions trop fréquentes?

Malgré certains paradoxes parfois excessifs, ce que son livre me paraît avoir démontré sans réplique, c'est que, pour fonder d'une façon stable des institutions libres et démocratiques, il ne suffit pas d'accroître l'autonomie des autorités locales. C'est aux mœurs, aux traditions, aux idées religieuses qu'il faut demander le secret de la liberté.

En même temps que Dupont-White publiait les deux volumes dont nous avons indiqué l'importance, Stuart-Mill faisait paraître, presque sur les mêmes sujets, deux livres, qui, avec ceux de Tocqueville, constituent la contribution la plus instructive que notre siècle ait apportée à la science politique : *la Liberté et le Gouvernement représentatif*. Dupont-White s'empressa de les faire connaître en France, d'abord en les signalant dans la *Revue* (1^{er} novembre 1861), ensuite en publiant une traduction, que fit sous ses yeux sa fille aînée, aujourd'hui M^{me} Sadi-Carnot. Il y ajouta des préfaces que Stuart-Mill goûta fort. Tout en louant, comme ils le méritent, et la liberté et le régime représentatif, il en montre clairement les écueils. Peut-on, se demande-t-il, amender la démocratie par l'adjonction d'éléments intellectuels, à tel point qu'elle ne viole pas la justice contre les minorités ? A ce propos, il invoque la fameuse lettre de Carlyle (*Times*, 7 avril 1860), si souvent citée depuis, où le grand historien anglais annonce en prophète les dangers du socialisme aux États-Unis, que n'avait pas entrevus Tocqueville :

Il est certain, dit-il aux Américains, que votre gouvernement, tout démocratique, ne sera pas capable de contenir une majorité souffrante et irritée, car chez vous le gouvernement est la majorité, et les riches, qui forment la minorité, sont à sa merci. Un jour viendra dans l'état de New-York, où la multitude, entre une moitié de déjeuner et la perspective d'une moitié de dîner, nommera les législateurs... Alors, ou quelque César, quelque Napoléon, prendra, d'une main puissante, les rênes du gouvernement, ou votre république sera aussi affreusement pillée et ravagée au x^e siècle que l'a été l'empire par les Barbares au v^e, avec cette différence que les dévastateurs de l'empire romain, les Vandales et les Huns, venaient du dehors, tandis que vos Barbares seront les enfans de votre pays et l'œuvre de vos institutions.

Dupont-White a toujours eu le goût des spéculations philosophiques ; « un abîme qui m'a toujours fasciné depuis l'âge de dix-huit ans, » m'écrivait-il. Il y revenait sans cesse. Son premier travail à ce sujet, à propos du positivisme de Comte et de Littré, a paru, et à une place d'honneur, dans la *Revue* (1^{er} et 15 février 1865), et dans le dernier de ses écrits (1879), il examine cette question que Bayle et Voltaire avaient traitée déjà, mais à laquelle il donne une réponse toute différente : un peuple peut-il vivre et surtout vivre libre, sans religion ? Mais, s'il s'occupait de métaphysique, c'était surtout en vue de son sujet de prédilection, l'organisation politique des sociétés. Ainsi, il s'efforce de faire voir que le succès du positivisme et de la sociologie vient de ce que la philosophie n'a rien su nous apprendre relativement aux formes de gouvernement et de ce

que la religion ne nous offre que des solutions contraires à l'amour des peuples pour la liberté. « La liberté politique, dit-il, est-elle oui ou non le pouvoir des peuples sur eux-mêmes, ou, pour mieux dire, le gouvernement par les gouvernés? Alors que la philosophie nous dise ce que vaut l'homme pour la liberté ainsi comprise, ce qu'il porte en lui pour résister ou pour suffire à cette besogne, de quelles ressources il dispose, naturelles ou acquises, contre l'apparente contradiction de ce problème. » Parmi les modernes, il ne voit que Joseph de Maistre et avant lui, de façon bien plus profonde, Hobbes qui aient abordé le sujet par les sommets métaphysiques. « Hobbes, ajoute-t-il, était à la fois politique et psychologue politique: mais pour ce qu'il enseigne: méchanceté naturelle de l'homme, son asservissement désirable, le droit et le bienfait du despotisme, il aurait aussi bien fait de n'être ni l'un ni l'autre. »

La sociologie positiviste a la prétention de nous apporter des lumières nouvelles et suffisantes, en se bornant à observer les faits et en s'interdisant tout essai de pénétrer dans le domaine de *l'Inconnaissable*. « cet océan, ainsi parle Littré, qui vient battre notre rive et pour lequel nous n'avons ni barque ni voile, mais dont la claire vision est aussi salutaire que formidable. » Notre auteur montre, en des pages émues et éloqu岸tes, que l'infériorité du positivisme est précisément de n'avoir rien à nous dire sur les points qui déterminent, pour une si large part, la conduite des individus et des peuples. L'humanité veut croire; elle a besoin de croire; il lui faut une assurance « contre cette peine de mort, contre le froid calice du néant, dont les matérialistes menacent la personne humaine. » En réalité, ce qui le préoccupe, ce qu'il demande à la philosophie et à la sociologie, c'est comment il faut organiser la démocratie. L'égoïsme est le fond de notre nature et la condition de la conservation de notre espèce; la répression des égoïsmes, c'est la société; cette répression confiée aux égoïsmes, c'est le peuple se gouvernant lui-même, c'est la démocratie. Voilà un problème qui semble contenir des données contradictoires. Il faut le résoudre pourtant, sous peine d'avoir à revenir au despotisme ancien. A cet effet, il faut s'adresser à la psychologie, qui devrait nous enseigner quels sont les besoins, les instincts et les passions de l'homme, dont il faut tenir compte, en réglant nos institutions, et aussi à l'histoire, qui nous apprend quels peuples ont vécu libres, comment, à quelles conditions, et aussi sur quels écueils d'autres ont échoué. Tel est le magnifique programme qu'il s'était tracé et dont il préparait les matériaux. Ses livres n'en étaient que des chapitres. Il rêvait de faire pour notre temps ce qu'Aristote avait essayé de faire pour l'antiquité, dans son livre si plein d'enseignement, *la Politique*, dont malheureusement tant de parties ne nous sont point parvenues. Il aurait voulu créer

une science presque nouvelle ; la psychologie politique, c'est à-dire une étude de l'homme considéré comme citoyen et comme capable de bien gouverner la cité.

Les événemens de 1870 l'atteignirent jusqu'au fond de l'âme et imprimèrent une direction entièrement différente à ses travaux. Que signifiait cet écrasement de la France dont il avait, en des pages si brillantes, montré la prééminence ? Était-ce une chute définitive ? Comment et sous quelle forme de gouvernement allait-elle se relever ? Il crut de son devoir de quitter le domaine paisible des spéculations scientifiques, pour appliquer tout ce qu'il avait de connaissances et de talent à l'étude des problèmes de politique pratique que la gravité des circonstances imposait à tout bon citoyen. Il m'écrivait en juillet 1871 : « J'ai passé tout le temps de ces affreux événemens à Trouville, sans parens, ni amis intimes. On continue à vivre cependant ! Je suis fort élastique, paraît-il, oui, mais la France l'est-elle ? « J'ai la conviction profonde, me disait M. Guizot, que ce pays est impérissable. » — Moi aussi, mais n'est-ce pas du mysticisme ? Sur cette objection, M. Guizot m'a professé une magnifique théorie du mysticisme comme principe de loi... et de conduite. C'est trop de la moitié. »

Quoique très hostile à l'absolutisme, dont il disait « qu'il éprouverait toujours en notre temps cette difficulté suprême, dont se plaignait Fontenelle âgé d'un siècle, la difficulté de vivre, » et quoique républicain de principe, il n'était pas rassuré sur la durée de la république nouvelle. Ce qu'il aurait voulu, c'est le gouvernement attribué à une élite, à une aristocratie dans le sens grec du mot. A chaque instant, dans ses livres, il montre, à grand renfort de citations et de faits, tout ce que lui doit la civilisation. C'est elle, répète-t-il, qui a fait l'éducation du caractère français, au moyen âge ; au *xvi^e* siècle, elle alla au protestantisme et à la Renaissance ; au *xvii^e* siècle, elle forma la langue et le goût, et au *xviii^e*, elle adopta l'esprit de réforme qui aurait accompli la révolution sans ses violences.

Toutefois il voyait clairement qu'on ne pouvait demander le salut ni à cette élite de la nation qui n'était point constituée ni reconnue, ni à la monarchie dont les partisans se divisaient en trois groupes hostiles. Il crut donc devoir défendre la république, comme tant de conservateurs libéraux, M. Léonce de Lavergne, par exemple, dont le vote à Versailles décida l'adoption de la constitution républicaine, et il le fit avec d'autant plus de dévouement que, dès avant 1848, il en avait été partisan. Voici comment il s'explique à ce sujet : « La sécurité, un produit tout monarchique, est le premier besoin des peuples, parce que la prévoyance est le plus haut attribut des hommes ; mais la monarchie

peut-elle la donner à la France? Tant de chutes qu'elle a faites depuis 1789 prouvent peut-être quelque chose contre sa valeur, mais surtout mettent un véritable obstacle à son retour. Chaque dynastie, en tombant, a laissé ses héritiers, qui sont autant de candidats au trône, autant de partis capables, au besoin, de guerre civile. Comment faire une monarchie parmi ces monarchistes, dont chacun veut la sienne, sans compter les républicains qui n'en veulent d'aucune sorte. »

Cela étant, ce qu'il croyait urgent de chercher, c'est comment on pouvait constituer un gouvernement qui rendit à la France ce dont elle avait le plus besoin, la confiance en l'avenir. Il écrivit à ce sujet plusieurs études très utiles à relire, surtout en ces jours d'incertitude que la France traverse actuellement : *République ou monarchie, République conservatrice, Réflexions d'un optimiste*. Il les publia en volume, en 1875, sous le titre de *Politique actuelle*.

Contraste fréquent sous l'ancien régime et encore aujourd'hui en Angleterre, par ses idées il appartenait au groupe radical et jusqu'à un certain point socialiste et, d'autre part, par ses habitudes, il ne se plaisait que dans les mondes les plus choisis. Dès sa jeunesse, républicain de principe, il avait pris part aux combats de juillet 1830; plus tard, sous Louis-Philippe, il ouvrait sa bourse et ses salons à tous les « avancés » honnis ou persécutés; en 1848, il fut nommé membre du gouvernement provisoire; mais il avait conservé toutes les traditions d'un gentilhomme du XVIII^e siècle (1). Éléphant de manières et de costume, aimant la société, où il était très recherché, raffiné dans ses goûts, amoureux de tout ce qu'il y a d'exquis dans la culture parisienne, aristocrate jusqu'au bout des ongles, un républicain en gants jaunes, comme disaient ses amis, il avait horreur du règne de la médiocrité et de l'ignorance et de la grossièreté des foules. Il acceptait le triomphe de la démocratie, parce que, comme Tocqueville, il la croyait inévitable, mais il ne l'aimait pas et il en voyait tous les périls. La démocratie, disait-il, c'est-à-dire le gouvernement du peuple, était chose naturelle chez les anciens, parce que les hommes libres, une minorité d'élite entretenue par les esclaves, n'avaient guère à s'occuper que de la chose publique; mais chez nous elle est une chimère ou une absurdité; une chimère, si le peuple se laisse guider par César ou par Catiлина; une absurdité, si réellement la plus difficile des fonctions, qui

(1) M. Gaston David, de Bordeaux, qui a épousé la seconde fille de Dupont-White, m'écrit qu'il prépare une notice biographique sur son beau-père. Ce qu'il faudrait, c'est une biographie complète, comme les Anglais en consacrent à leurs écrivains, avec nombreux extraits de livres et de correspondances, d'autant plus que Dupont-White écrivait ses lettres avec soin et non sans recherche, comme on le faisait au XVIII^e siècle.

est de gouverner, est exercée par ceux qui en sont le plus incapables. Cette tentative est périlleuse en France plus que partout ailleurs, parce que la démocratie y est née d'une passion, d'une colère, et d'une haine plutôt que d'un développement historique.

Désespérait-il de la liberté ou de la France? Nullement. Il était, comme le lui disait alors Guizot, parlant de son état d'esprit, « un optimiste inquiet. » Il en appelait d'abord aux classes supérieures pour qu'elles eussent l'énergie de se défendre, sans avoir recours de nouveau à la dictature, dont la chute récente avait eu pour résultat la défaite et le démembrement du pays. Il demandait tout d'abord que le suffrage ne fût accordé qu'à ceux qui sont capables d'en faire usage dans le véritable intérêt du peuple tout entier. Il voulait ensuite une chambre haute renfermant les hommes les plus distingués dans toutes les branches, non comme un moyen de conservation et de réaction, mais comme l'agent du progrès fondé sur la science et l'expérience. Il recommandait aussi avec insistance le scrutin d'arrondissement, afin de donner plus d'influence à la propriété, dont il attendait le salut, et le renouvellement de la chambre par cinquième, afin d'éviter un changement brusque qui peut être un saut dans les ténèbres et rien moins qu'une révolution. Cette mesure lui paraissait nécessaire, très spécialement en France, où « le caractère national est facile aux exaltations et aux entraînemens, tel enfin qu'il convient d'y modérer le courant momentané de l'opinion. »

Ce qu'il combattait surtout avec une éloquence pleine d'angoisses, c'est l'idée de réunir une constituante : « Pourquoi, dit-il, quand les Français ne demandent qu'à produire et à réparer, les remettre en quête de théories dont ils sont gorgés? Il faut songer aux plaies et surtout aux haines du pays. Le convoquer solennellement quand il saigne et rage de partout; prendre ce moment pour l'interroger sur la forme de gouvernement, sur les principes sociaux, sur les gouvernans qui lui plairaient, ce n'est pas le moyen d'apaiser tant d'irritation; c'est un dernier incendie qu'il faut lui épargner. » Ces sages paroles ne sont-elles pas encore de mise aujourd'hui, plus peut-être que le jour où elles ont été écrites, il y a quinze ans déjà?

Dans la dernière lettre que je reçus de Dupont-White (Plombières, 3 août 1878), il m'annonçait qu'il revenait à son étude favorite, la psychologie politique. Il venait d'achever un travail sur le *Matérialisme en Angleterre*, à propos d'Herbert Spencer; mais peu de temps après, en décembre 1879, il fut enlevé brusquement, en pleine jouissance de ses forces et du corps et de l'esprit. Ce fut une grande perte pour la science et pour les lettres. Il se proposait de grouper ses études sur les formes de gouvernement

de la démocratie moderne, en un corps de doctrine scientifique, dont il avait si bien indiqué les principaux problèmes et même tracé l'esquisse. Jamais ouvrage pareil n'a été plus nécessaire que de nos jours.

Quand Tocqueville a parlé dans le sien des progrès de l'égalité, il entendait par là l'égalité civile et l'égalité politique, nullement l'égalité économique. Or, c'est l'égalité des conditions que par-tout, avec plus ou moins de violence et de netteté, les masses réclament aujourd'hui. Dès l'abord, Dupont-White avait vu que là était le péril principal et le grand problème de notre temps. Il y a, dit-il, une attraction naturelle entre la propriété et la souveraineté. Autrefois les vrais souverains étaient les propriétaires. Jadis, en théorie, le sol appartenait aux rois. Maintenant on a proclamé souverains un grand nombre d'hommes qui ne possèdent rien. Comment ces hommes n'useraient-ils pas de cette force qui est le gouvernement, pour acquérir le premier des biens qui est la propriété? Le suffrage universel doit donc un jour, semble-t-il, imposer une forme nouvelle à l'ordre social?

Sur un autre point encore, les vues de Dupont-White eussent été les bienvenues. A l'époque où il écrivait ses premiers livres, les peuples qui aspiraient à vivre libres et à gérer eux-mêmes leurs affaires avaient devant les yeux un idéal de gouvernement qui devait, espéraient-ils, combler tous leurs vœux : c'était le régime parlementaire et représentatif à la façon anglaise. Presque toutes les nations civilisées l'ont conquis aujourd'hui, et toutes s'en plaignent à l'envi, même l'Angleterre. Que faire donc? Quelles réformes adopter? Comment organiser les pouvoirs publics, de manière que le but des gouvernans soit vraiment le bien général et non le triomphe d'un parti, que les dépenses soient limitées, que la direction des affaires appartienne à la sagesse, à la prévoyance, au bon sens, non à l'esprit d'intrigue et aux habiletés des coteries? Ce que nous apprennent Aristote, Locke, Montesquieu, Tocqueville, ne suffit plus en présence d'une situation sans précédens; même les ouvrages de Stuart Mill, si pleins d'enseignemens, ne peuvent plus servir de guide. Pour ne point échouer sur cet océan qui s'ouvre devant nous, avec ses obscurités et ses tempêtes, il nous faudrait, comme l'ont les marins, un livre signalant les courans et les écueils qui peuvent nous perdre. S'il avait vécu, ce livre, Dupont-White l'eût écrit sans doute, car il y était admirablement préparé.

CURIOSITÉS

HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES

SIR JOHN MAUNDEVILLE.

II¹.

LE PHILOSOPHE.

I.

« Au nom du Dieu glorieux et tout-puissant! Celui qui veut aller à la ville de Jérusalem peut y arriver par nombre de routes tant de terre que de mer; par divers chemins on arrive à une même fin. » C'est par ces paroles que sir John Maundeville ouvre le récit de ses voyages. La première phrase répète l'invocation religieuse qui précède chaque chapitre du Coran, et la seconde est le titre même d'un des chapitres de Montaigne.

Par divers moyens on arrive à semblable fin, telle est bien l'opinion que Maundeville a déposée dans son livre. Il y enseigne que les choses les plus éloignées sont encore voisines, que les plus con-

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre.

traires se rejoignent, que les plus ennemies se concilient, et qu'en un mot toutes choses se ramènent à l'unité. Au premier abord cependant il semblerait que ce livre prêche surtout le triomphe de la diversité. Jamais, en effet, ce Montaigne dont nous venons de rappeler le nom n'a énuméré avec plus de complaisance l'infinie variété des choses humaines que ne le fait Maundeville; mais les conclusions qu'il tire de cette variété sont exactement à l'opposé de celles de notre grand sceptique, car, loin de ruiner les fondemens de la certitude, elles les affermissent au contraire, et loin de conduire au mépris de la raison par le spectacle de ses contradictions, elles conduisent à l'estimer dans le présent et à espérer en elle dans l'avenir. Toutes ces différences de mœurs, d'institutions, de croyances, ne sont que les efforts plus ou moins vigoureux, plus ou moins languissans de l'âme humaine vers la vérité. Partout le but est le même, et ce que nous appelons diversité n'est pas autre chose que les degrés inégaux de la force ou de la faiblesse de cet effort toujours identique.

Avant de nous donner cette haute leçon de philosophie, le tableau de cette diversité peut nous en donner une plus particulière et plus modeste, car n'est-il pas bien fait pour nous guérir de toute folle présomption, de toute sottise estime de nous-mêmes, de toute naïve crédulité en notre sagesse de petit village et nos perfections de clocher? Nous nous croyons très volontiers en possession des plus sages coutumes et des meilleures institutions; mais ainsi pensent tous les peuples que moi, Maundeville, j'ai visités dans ce long espace de trente-quatre ans. Si nous ne sommes pas en peine de justifier nos opinions, ils ne le sont pas davantage de justifier les leurs; il ne s'en trouve pas un seul qui ne sache alléguer d'assez bonnes raisons en faveur de ses pires folies. Et il ne sert de rien de répondre, comme nous le faisons, qu'ils sont dans l'erreur, puisque c'est précisément ce qu'ils disent de nous. Il nous faudrait apprendre une bonne fois que nous sommes contenus dans l'univers et que l'univers n'est pas contenu en nous. N'est-ce pas la plus insigne des folies d'imaginer que la sagesse, au lieu d'être éparse dans le monde, s'est rapetissée au point de se condenser tout entière dans le petit coin de terre que nous nommons notre pays en ne laissant à tout le reste que le mensonge et l'erreur? — Rappelez-vous quelle était la force de l'esprit local au moyen âge, combien était grand l'attachement du paysan pour sa paroisse, du chevalier pour son comté, du citoyen pour sa ville, et jugez des effaremens, des doutes, des hardiesses négatrices, des tristesses, des rêveries, des crédulités et des chimères que des livres comme ceux de Marco Polo et de Maundeville engendrèrent nécessairement chez les âmes encore si naïves du xiv^e siècle.

Certes, nous possédons la vérité, mais ils n'ont pas toujours aussi grand tort que nous le pensons de croire qu'ils la possèdent aussi. Cette diversité qui est si bien faite pour nous étonner jusqu'à l'effroi est beaucoup plus grande dans les choses de la nature et de la race, que dans les choses de l'âme et de l'esprit. Oui, il existe dans la nature des différences inconciliables, des pygmées et des géans, des hommes qui marchent à quatre pattes et des hommes qui n'ont qu'un pied, des peuples qui n'ont pas de nez et des peuples qui ont des têtes de chien, des femmes qui ont la lèvre supérieure si longue qu'elles s'en servent comme de parasol pour se garantir du soleil, et des femmes qui ont pour yeux des pierres précieuses dont l'éclat fascine ceux qui les regardent; mais il en est autrement dans l'ordre moral où la diversité est souvent plus apparente que réelle, et plus à la surface qu'au fond. On peut dire qu'à cet égard les divers peuples sont plutôt séparés par des cloisons que par des murailles, et les cloisons sont quelquefois si minces que les voix peuvent s'entendre des deux côtés aussi distinctement que possible.

Maundeville appuie ses opinions sur une sorte de système cosmographique où il se montre en avance de Colomb et de Copernic. La terre est ronde, c'est un globe entouré d'eau. Embarquez-vous sur un point quelconque de ce globe, naviguez aussi longtemps que vous voudrez, et il y aura toujours un moment où vous reviendrez à votre point de départ. « C'est ce qui arriva, lorsque j'étais jeune, à un digne homme qui partit de notre pays pour découvrir le monde. Il alla dans l'Inde, et dans les îles au-delà de l'Inde, qui sont au nombre de plus de 5,000, et il voyagea si longtemps par terre et par mer, qu'à la fin il arriva dans une île où il entendit les gens parler son propre langage, et crier aux bœufs à la charrue les mêmes mots qu'on leur criait dans son pays. Ce lui fut un grand étonnement, et il ne comprit pas comment cela se pouvait faire. Il s'en retourna donc, et perdit en ce faisant beaucoup de temps, comme il le confessa plus tard, car il arriva qu'étant allé en Norvège, une tempête le rejeta dans une île, et il reconnut que c'était celle où il avait entendu parler son propre langage, et crier ainsi aux bœufs à la charrue. » Il en est de même dans le monde moral. Allez aussi loin que vous voudrez dans le domaine des idées et des croyances, écarter-vous autant que vous le voudrez de votre point de départ, et il y aura toujours un moment où vous y serez ramenés, et vous entendrez nommer Dieu et le diable comme dans votre pays.

Non-seulement toutes les doctrines finissent par aboutir à un même point, mais elles ont toutes une certaine ressemblance entre elles, ressemblance d'abord vague, incertaine, confuse, mais

qui va s'accroissant à mesure qu'on les regarde davantage et qu'on en considère un plus grand nombre, ce qui conduit à admettre que, par nature, les hommes sont enclins à penser tous la même chose. Cela ne serait pas déjà fort extraordinaire, puisqu'ils sont tous soumis aux mêmes conditions générales, et qu'ils ont tous alternativement le jour et la nuit; mais il y a une raison plus forte pour qu'il en soit ainsi. C'était une opinion généralement accréditée au moyen âge que Jérusalem était le centre du monde. Maundeville adopte cette opinion et en déduit des conséquences remarquables. « Celui qui veut publier une chose et la faire ouvertement connaître la fera etier et proclamer dans la place qui est au milieu d'une ville, afin que la chose ainsi proclamée et annoncée puisse atteindre à tous les quartiers de cette ville également; c'est ainsi que celui qui était le créateur du monde voulut souffrir pour nous à Jérusalem, à cette fin que sa passion et sa mort qui y furent proclamées pussent être connues également de toutes les régions de l'univers. » Cette lumière centrale doit donc rayonner, et rayonne en effet, jusque dans les pays qui en sont le plus éloignés; de là, les parts inégales de vérité et d'erreur que nous rencontrons chez les divers peuples. Chez ceux qui sont proches de ce centre de lumière, la part de vérité a été si forte qu'elle embrasse presque la révélation tout entière. Chez ceux moins favorisés qui ne sont atteints que faiblement de ces rayons, cette part a été moins grande, d'autres n'ont eu que des reflets, ou des clartés de crépuscule, ou des lueurs d'aube à peine perceptibles dans la nuit. Il s'ensuit que ce que nous nommons erreurs dans les diverses croyances ne le sont pas absolument, mais relativement; ce sont des erreurs en quelque sorte de degré et de distance, équivalant à des vérités obscurcies et tronquées.

II.

Mettons à l'essai cette opinion par l'examen des diverses doctrines religieuses, et commençons par celles des sectes chrétiennes qui ne s'accordent pas avec nous sur les choses de notre foi commune. Voici d'abord les Grecs. Ils ne reconnaissent pas le pape ni l'église romaine, et l'empereur de Constantinople est à la fois souverain temporel et spirituel de ses sujets. Ils croient que le Saint-Esprit procède du Père et non du Fils. Ils rejettent le purgatoire, et croient que les âmes n'auront ni peines ni récompenses jusqu'au jour du jugement. Ils n'administrent pas le baptême et l'extrême-onction exactement comme nous. Ils pensent qu'on ne doit se marier qu'une fois, ne jeûnent pas de la même manière que nous et aux mêmes jours, et estiment que nous commettons

péché en ne portant pas la barbe. En Orient, parmi les Sarrasins, habitent de nombreuses communautés chrétiennes, séparées les unes des autres par des différences si minimes qu'il ne vaut presque pas la peine d'en parler. Tous admettent le baptême, et croient au Père, au Fils et au Saint-Esprit, il y en a qui s'appellent Jacobites parce qu'ils disent que c'est de l'apôtre saint Jacques même que leurs pères ont reçu la doctrine chrétienne. Ceux-là n'admettent pas la confession, prétendant que c'est à Dieu seul, et non à un homme, qu'il faut se confesser ; quand ils veulent le faire, ils jettent de l'encens sur le feu, et se confessent à Dieu au milieu de cette fumée. Les Syriens pensent sur la confession comme les Jacobites, comme les Grecs pour tout le reste, et portent la barbe. Les Georgiens qui disent avoir été convertis par saint George portent tous la tonsure, les clercs en rond, les laïques en carré ; puis d'autres encore qu'on appelle Nestoriens, Ariens, Nubiens, et tous ont la plupart de nos articles de foi. A Jérusalem, il y a des prêtres des régions de l'Inde qui opèrent le sacrement de l'autel en récitant le *Pater Noster*, c'est-à-dire, selon la manière la plus ancienne, parce qu'ils ne connaissent pas les additions que les papes ont faites depuis à cette consécration, mais ils chantent avec beaucoup de dévotion. Il y a enfin le fameux prêtre Jean ; il n'a pas tous les articles de notre foi, mais seulement les principaux ; en revanche, si grande est sa vénération pour Notre-Seigneur, que lorsqu'il sort en temps de paix, il est toujours précédé d'une croix de bois, en mémoire de la Passion. Voilà bien des sectes, mais elles sont plus nombreuses que dissemblables, et si elles sont séparées de nous sur bien des points, ce n'est jamais sur rien d'absolument essentiel. Maundeville aurait pu au moins les appeler hérétiques et schismatiques, puisqu'en effet ces sectaires sont tels pour l'église catholique ; il est remarquable qu'il ne l'a pas fait une seule fois, et je n'ai pas souvenir qu'aucun de ces deux mots soit prononcé dans son livre. Si cette abstention n'est pas calculée, il faut avouer qu'elle est singulière.

Lorsqu'il veut désigner quelque peuplade ou quelque secte qui est chrétienne aussi peu que ce soit, Maundeville emploie invariablement la même formule. Ils croient au Père, au Fils et au Saint-Esprit, dit-il, sans mention d'autre dogme. C'est qu'il a vécu trop longtemps en Orient pour n'avoir pas appris que le dogme de la Trinité est le *Shibboleth* auquel se reconnaît le chrétien, celui qui le sépare nettement des autres croyances, et l'empêche de se confondre avec les juifs et les musulmans. A l'égard de ces derniers, ses opinions sont absolument éclairées et libérales, et je ne sais où certains annotateurs ont pu voir tant d'erreurs et de préjugés dans ce qu'il dit de la doctrine et des croyans de l'Islam. A la vérité, ce

qu'il raconte de Mahomet n'est qu'un tissu de fables recueillies dans ses conversations avec les musulmans, mais il n'en est pas de même pour ce qu'il dit du Coran, qu'il prétend avoir lu, et dont il montre, en effet, une connaissance suffisante pour qu'on l'en croie sur parole (1). Ce n'est pas trop s'avancer que de dire que sur l'islamisme Maundeville pense exactement comme son grand contemporain Boccace. Se rappeler le conte des trois anneaux. Il y avait dans une famille un anneau d'un tel prix qu'il ne pouvait, étant unique, être compris dans les partages des héritiers et passait toujours du père à l'aîné; mais il arriva qu'à une certaine génération le père eut trois fils qu'il aimait également, et ne pouvant se résoudre à laisser à aucun le précieux anneau, il en fit faire, pour tourner la difficulté, deux autres tout semblables. Ces trois anneaux, dit le personnage narrateur du conte, sont le judaïsme, le christianisme et le mahométisme, qui ont entre eux une ressemblance si étroite qu'on ne saurait dire lequel des trois peuples qui professent les trois religions est le véritable héritier de Dieu. De même Maundeville marque avec précision les dogmes communs aux deux religions, dogmes qui rapprochent tellement l'islamisme du christianisme qu'il considère les musulmans comme aisément convertissables. « Ce livre (le Coran) dit que Jésus fut envoyé par le Dieu tout-puissant pour être un miroir et un exemple à tous les hommes. Il dit aussi du jour du jugement que Dieu viendra pour juger toute l'humanité, qu'il placera les bons à son côté et leur donnera le bonheur éternel et qu'il condamnera les méchants aux peines de l'enfer... Ils reconnaissent que les œuvres du Christ sont

(1) Il connaît le Coran non-seulement dans ses dogmes essentiels, mais dans sa partie légendaire. Il n'est pas une seule des traditions de ce livre concernant Jésus qu'il ait omises dans le résumé qu'il en a fait. Or ces traditions, toutes respectueuses qu'elles soient pour les personnes saintes du christianisme, n'en sont pas moins fort choquantes pour les croyans sincères et pieux, et Maundeville les raconte avec une complaisance et une indulgence singulières. Il sait que la personne réelle de Jésus n'a pas souffert sur la croix et que les juifs n'ont crucifié qu'un fantôme. Il sait que, lorsque Marie eut enfanté sous un palmier, elle eut grand'honte, se lamentait et souhaitait d'être morte; mais que l'enfant qui venait de naître se prit soudain à parler et la consola en lui disant : « Mère, n'aie pas de crainte, car Dieu a caché en toi ses secrets pour le salut du monde. » Sur ce sujet de l'incarnation, il sait encore quelque chose de plus particulier qui n'est pas dans le Coran, c'est que, lorsque Marie vit l'ange Gabriel pour la première fois, elle eut très grand'peur : « Car il y avait alors dans la contrée un enchanteur nommé Teknia, qui, par ses enchantemens, pouvait prendre la ressemblance d'un ange, et qui, sous ce déguisement, dormait souvent avec les vierges. C'est pourquoi elle conjura l'ange de lui dire s'il était ou non Teknia, et l'ange la rassura et lui dit qu'elle ne devait avoir aucune crainte de lui. » Maundeville a si réellement lu le Coran qu'en citant cette dernière tradition il fait remarquer qu'elle ne s'y trouve pas. En ajoutant cette légende à celle qui nous montre Jésus parlant aussitôt après sa naissance, on aura au complet l'histoire de la conception et de la naissance de Merlin l'Enchanteur.

bonnes, que ses paroles, que ses actes, sa doctrine, contenus dans les Évangiles sont véridiques, et que ses miracles aussi sont véridiques, que la Sainte-Vierge Marie fut vierge avant et après la naissance de Jésus, et que tous ceux qui croient parfaitement en Dieu seront sauvés... Si on leur demande quelle est leur croyance, ils répondent : Nous croyons en Dieu créateur du ciel et de la terre, et de toutes les autres choses qu'il a faites, et sans lui rien n'a été fait. Nous croyons au jour du jugement, et que chacun sera récompensé selon ses mérites. Nous tenons pour vrai tout ce que Dieu a dit par la bouche de ses prophètes... Et lorsqu'on leur parle du Père, du Fils et du Saint-Esprit, ils disent que ce sont trois personnes, mais non un Dieu, car leur Alcoran ne parle pas de la Trinité. Mais ils disent que Dieu parle, et qu'ils savent bien qu'il est esprit, car sans cela il ne serait pas vivant... Et ils disent que quiconque ne connaît pas la parole de Dieu ne connaîtra pas Dieu... Ils ont donc nombre d'articles importants de notre foi, quoiqu'ils n'aient pas en perfection la loi et la foi comme nous chrétiens l'avons, et c'est pourquoi ils sont aisément convertis, spécialement ceux qui comprennent les Écritures et les prophéties. » Songez que l'homme qui parle ainsi a fait le voyage de terre-sainte avec le regret que Jérusalem soit aux mains des infidèles, et dites s'il est possible de juger ses adversaires avec plus de tolérance, d'équité et de loyale intelligence.

Maundeville ne se contente pas de rendre justice aux musulmans, il a pour eux de l'estime et presque de la tendresse. Il les aime pour le respect pieux avec lequel ces ennemis de notre loi religieuse en honorent les souvenirs et en protègent les monumens, respect qui est vraiment à honte à plus d'un chrétien. « Les Sarrasins montrent beaucoup de respect pour le temple, et disent que le lieu est vraiment saint. Et lorsqu'ils y entrent, ce n'est que pieds nus, et ils s'agenouillent une infinité de fois. Et lorsque mes compagnons et moi nous vîmes cela, nous enlevâmes nos souliers et nous entrâmes pieds nus, jugeant que nous ne pouvions montrer moins de respect et de piété, et avec une moindre componction de cœur que n'en montrait un quelconque de ces mécréans. » Le saint sépulcre n'existerait plus, grâce au zèle trop irrévérencieux dans son emportement des pèlerins chrétiens, si le sultan n'y avait mis bon ordre. « Il n'y a pas encore bien longtemps que le sépulcre était tout grand ouvert, en sorte que tous pouvaient le voir et le toucher. Mais comme les pèlerins qui le visitaient l'endommageaient à l'envi pour en emporter des petits fragmens ou de la poudre, le sultan a fait élever un mur tout autour afin que personne ne puisse le toucher. » Mais il admire encore davantage les musulmans pour la conformité qu'ils établissent entre leur vie et leur loi religieuse,

pour la stricte observance des pratiques que cette loi leur impose, et il remarque avec une éloquente amertume que les chrétiens sont bien loin de cette rigide obéissance. Ici un autre conte de Boccace se présente au souvenir. C'est l'histoire d'un marchand juif qu'un de ses compères chrétiens sollicitait si fréquemment de se convertir qu'à la fin il y consentit, mais voulut faire auparavant le voyage de Rome pour mieux juger de la sainteté de notre religion. Il exécuta son projet, et il vit, à sa grande surprise, qu'aucun chrétien, ni petit, ni grand, ni ecclésiastique, ni laïque, ne vivait conformément à sa loi, mais au contraire se rendait coupable de tous les péchés qu'elle défendait. La conclusion, paradoxale en apparence, qu'il tira de ce spectacle, c'est qu'il fallait vraiment que cette religion fût divine non-seulement pour continuer à vivre, mais pour faire toujours de nouveaux prosélytes, alors que ses sectateurs faisaient tout pour la discréditer et la détruire. Eh bien, une leçon fort analogue fut donnée à Mamdeville par le sultan lui-même, dans une conversation particulière qu'il prétend avoir eue avec lui. Le passage est vraiment trop curieux pour n'être pas mis tout entier sous les yeux de nos lecteurs :

Les Sarrasins disent que les juifs sont maudits parce qu'ils ont souillé la loi que Dieu leur envoya par Moïse. Et les chrétiens sont maudits aussi, disent-ils, parce qu'ils ne gardent pas les commandemens et les préceptes de l'Évangile que Jésus-Christ leur a donnés. A ce sujet, je vous rapporterai ce que le sultan me dit un jour dans sa chambre. Il congédia tous les assistans, seigneurs et autres, parce qu'il voulait me parler en particulier. Et alors il me demanda comment les chrétiens se gouvernaient dans notre pays. Je répondis : Très bien, grâce à Dieu. Et il me dit : Non, vraiment, car vous, chrétiens, n'avez aucun souci de la manière infidèle dont vous servez Dieu. Vous devriez donner l'exemple au bas peuple pour bien faire et vous lui donnez l'exemple de mal faire. Les gens du peuple, les jours de fête, lorsqu'ils devraient être à l'église pour servir Dieu, vont aux cabarets, et là se livrent à la glotonnerie tout le jour et toute la nuit, mangent et boivent comme des bêtes qui n'ont pas de raison, et ne savent jamais quand ils en ont assez. Et les chrétiens s'encouragent aussi les uns les autres par tous les moyens qu'ils peuvent à se battre et à tromper. Et ils sont si orgueilleux qu'ils ne savent jamais comment s'habiller, tantôt l'habit est court, tantôt il est long, tantôt il est serré, tantôt il est large, tantôt il s'accompagne de l'épée, tantôt de la dague, bref, toute sorte de déguisemens. Ils devraient être simples, doux, véridiques, pleins de bonnes œuvres comme l'était ce Jésus en qui ils croient, mais ils sont tout le contraire, toujours enclins au mal et à faire le mal. Et ils sont si cupides que pour un peu d'argent ils vendent leurs filles, leurs

sœurs et leurs propres femmes pour les œuvres de la paillardise. Celui-ci séduit la femme de celui-là, et aucun n'a foi dans un autre; mais ils violent perpétuellement la loi que Jésus-Christ leur a donnée pour leur salut. Aussi ont-ils perdu par leurs péchés cette terre que nous occupons. Pour leurs péchés Dieu les a remis entre nos mains; ce n'est pas seulement par notre puissance que cela s'est fait, mais par leurs péchés. Car nous savons en toute vérité que, lorsque vous servirez Dieu, Dieu vous servira, et que, lors qu'il sera avec vous, personne ne sera contre vous. Et nous savons parfaitement par nos prophéties, que les chrétiens arracheront encore cette terre de nos mains lorsqu'ils serviront Dieu plus dévotement. Mais aussi longtemps qu'ils mèneront, comme maintenant, des vies impures et souillées, nous n'aurons aucune crainte d'eux, car Dieu ne les aidera pas. Alors je lui demandai comment il connaissait l'état des chrétiens. Il me répondit qu'il le connaissait par ses messagers qu'il envoyait dans tous les pays déguisés en marchands de pierres précieuses, d'étoffes d'or, et autres choses pour s'enquérir des mœurs de chaque peuple parmi les chrétiens. Alors il rappela tous les seigneurs qu'il avait fait sortir de sa chambre, et il m'en présenta quatre de très considérables qui me parlèrent de mon pays et de beaucoup d'autres contrées chrétiennes, comme s'ils avaient été de ces mêmes pays; et ils parlaient français en toute perfection, et le sultan aussi, ce qui me fut grande merveille. Hélas! c'est un grand scandale pour notre foi et pour notre loi lorsque des gens qui ne les ont pas nous reprochent nos péchés. Et ces gens qui devraient être convertis au Christ et à sa loi par nos bons exemples et par notre vie, qui devrait être acceptable aux yeux de Dieu, sont au contraire encore plus éloignés de nous par notre perversité et notre mauvaise vie, et ce sont eux, étrangers à notre sainte et vraie croyance, qui nous accusent d'être des hommes de mauvaises mœurs et des maudits. Et ils disent positivement vrai, *car les Sarrasins sont pieux et fidèles, et gardent entièrement les commandemens de leur saint livre Alcoran, que Dieu leur envoya par son messager Mahomet, auquel, disent-ils, l'ange saint Gabriel révéla souvent la volonté de Dieu.*

Les dernières lignes soulignées laissent assez clairement, ce nous semble, transparaître la vraie pensée de l'auteur. Il serait peut-être téméraire d'affirmer que Maundeville tenait l'islamisme pour une véritable révélation, toujours est-il qu'il s'exprime comme si c'était bien là son opinion.

Tant que les religions ont des rapports aussi directs et aussi étroits que le christianisme et l'islamisme, la thèse de Maundeville se prouve avec une telle évidence et une telle simplicité qu'elle pourrait passer pour un *truisme*, n'était la liberté d'esprit qu'il a fallu cependant à un homme du xiv^e siècle pour reconnaître carré-

ment des frères en croyances dans ces musulmans si longtemps combattus, frères bâtards sans doute, mais tout aussi rapprochés de nous qu'Ismaël le fut d'Isaac. Ces ressemblances vont sans doute cesser avec les religions païennes qui offriront à notre auteur plus de résistance. Eh bien, pas du tout ; c'est là au contraire qu'il en découvre en plus grand nombre, ce qui d'ailleurs n'est pas pour surprendre outre mesure quand on songe que ces paganismes sont les diverses formes du brahmanisme et du bouddhisme qu'il a pu observer dans l'Inde, à Ceylan, à Java, en Birmanie, en Chine, et autres lieux qu'il prétend avoir visités. Quelque bizarres ou révoltans que soient les spectacles qui lui sont présentés, il ne s'abuse pas un seul instant ; mais avec une perspicacité naïve vraiment singulière, il va droit au sens caché sous toutes ces monstruosité extérieures, et il découvre qu'il peut les expliquer par telles et telles choses que son éducation chrétienne lui a fait connaître depuis longtemps. Les païens, croyez-vous, adorent des dieux de métal et de bois ; mais non, il adorent les puissances, les énergies créatrices, les principes de vie et d'action morale dont ces statues sont les représentations. Ces représentations, Maundeville, avec beaucoup d'ingéniosité, les divise en deux classes, les simulacres et les idoles. Les simulacres sont de simples effigies de personnes qui ont laissé une grande réputation de noblesse ou de sainteté, comme étaient les effigies d'Hercule et autres héros dans l'antiquité, comme sont chez nous les statues de nos saints, ou bien encore des effigies de choses bienfaisantes par excellence, comme le soleil, la lune, le feu, etc. Si nous adorons nos saints, ce n'est pas parce que nous les regardons comme des dieux, mais parce que, leurs actions ayant été de celles qui sont les plus agréables à Dieu, nous supposons qu'ils sont en rapport plus direct avec lui et plus capables d'intercéder pour nous. Tel est à peu près le raisonnement que Maundeville prête à ses adorateurs de simulacres, et qu'il étend, avec beaucoup de logique, des représentations de personnes à celles de choses matérielles. « Ils disent qu'ils savent fort bien que ce ne sont pas des dieux, car ils savent qu'il n'y a qu'un Dieu qui est dans le ciel, mais ils savent aussi que ces hommes n'auraient pas pu faire les merveilles qu'ils ont faites sans un don spécial de Dieu, et c'est pourquoi ils disent qu'ils étaient en bon rapport avec Dieu, et ils les adorent en conséquence. C'est aussi ce qu'ils disent du soleil qui change les saisons, donne la chaleur, et nourrit toutes choses ; ils savent bien que, s'il est de si grand profit, c'est que Dieu l'a aimé plus que toute autre chose, et puisque Dieu lui a donné une si grande vertu sur le monde, il est juste, disent-ils, qu'on l'adore. C'est ce qu'ils disent également des autres planètes, et du feu, qui est si profitable. » Les idoles, au

contraire des simulacres, sont des images formées par les imaginations déréglées des hommes, images dont les semblables ne se trouvent pas dans la nature, comme une statue ayant quatre têtes, une de cheval, une de bœuf, etc. Eh bien, ces adorateurs d'idoles ne raisonnent pas moins bien que les adorateurs de simulacres. Ce n'est pas qu'ils croient qu'il y a en réalité de telles monstrueuses divinités; mais c'est qu'ayant fait effort pour se représenter les qualités divines, ils ont été obligés d'emprunter les figures qui pouvaient le mieux atteindre leur but, le bœuf, l'éléphant, le serpent, etc. Ce sont des symboles concrets de l'invisible, des signes des choses spirituelles pour les yeux de la chair. Nos modernes docteurs en symbolisme ont-ils dit mieux et plus que cela?

Ce sont de fausses religions. Oh! oui, sans doute, bien fausses; si par hasard, cependant, elles avaient la vertu d'opérer les mêmes miracles que la seule vraie, ou des miracles analogues? Eh bien, cette vertu, elles la possèdent, plus probablement, il est vrai, par la puissance du diable que par celle de Dieu, quoiqu'il fallût encore se garder d'être souvent trop affirmatif à l'égard de l'une ou de l'autre influence; mais, quelle que soit celle de ces deux influences que l'on choisisse, ce qui est certain, c'est qu'une action surnaturelle est là, infernale ou divine, et que par conséquent il est compréhensible que ces idolâtries révèlent une part de vérité et produisent quelques-uns des effets de la vraie religion. De même que les musulmans mettent entre leur foi et leur loi religieuse un accord que les chrétiens n'y mettent pas, ces idolâtres portent à leurs dieux un dévouement qui est inconnu aux adeptes de la vraie foi. Nos martyrs que nous adorons par-dessus tous nos autres saints ne l'ont jamais été volontairement; mais à ces païens toute occasion est bonne pour s'infliger un martyre volontaire, un pèlerinage, une procession, la dédicace d'un temple, car toutes ces cérémonies et coutumes se rencontrent dans leurs cultes. Il y a dans le Malabar une certaine idole qui est l'objet d'un pèlerinage perpétuel, absolument comme les chrétiens vont à Saint-Jacques de Compostelle et autres sanctuaires vénérés. Les uns y vont en s'imposant de tenir les yeux toujours baissés contre terre, les autres en s'agenouillant de trois pas en trois pas, quelle que soit la longueur de leur voyage; d'autres en se portant sur les membres de violens coups de poignard. Après les pèlerinages, les processions. A certains grands jours on sort l'idole richement vêtue et on la promène sur un char précédé de toutes les vierges du pays et suivi du cortège des pèlerins, et nombre d'entre eux se jettent sous les roues du char qui les broie et les mutile; enfin, lorsque l'idole est rentrée en place, son retour est salué par une foule de morts volontaires. « Ils pensent que plus de peines et de tribulations ils souffrent pour l'amour de leur

Dieu, et plus de joie ils auront dans l'autre monde. En un mot, ils souffrent tant de peines et de si durs martyres pour l'amour de leur idole, qu'un chrétien n'oserait pas prendre, je le crois bien, la dixième partie de ces souffrances pour l'amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ. » Les hommes qui se tuent ainsi sont réputés saints. « Et comme on tiendrait chez nous à grand honneur d'avoir un saint dans sa famille, ainsi pensent-ils aussi; et comme chez nous on écrit dévotement les vies et les miracles des saints personnages et on sollicite leur canonisation, ainsi font-ils pour ceux qui se sont tués volontairement pour l'amour de leur idole. Ils disent que ce sont de glorieux martyrs et des saints; ils les placent dans leurs écrits et leurs litanies, et se vantent, en se disputant entre eux, à propos de ces parens bienheureux, disant : j'ai plus de saints dans ma famille que toi dans la tienne. » Maundeville donne la formule d'une des prières par lesquelles les assistans accompagnent ces pieux suicides, et soit hasard, soit intention de la part du voyageur, il se trouve que cette prière a les formes, le tour, l'accent des prières chrétiennes. « Grand Dieu, contemple ce que ton véritable serviteur a fait pour toi; il a quitté sa femme, ses enfans, ses richesses, tous les biens de ce monde, et sa propre vie pour l'amour de toi, et pour t'offrir en sacrifice sa chair et son sang. Par conséquent, saint Dieu, place-le parmi les plus bien-aimés dans ton bienheureux paradis, car il l'a justement mérité. » Le culte des reliques ne leur est pas non plus inconnu. « Ensuite ils font un grand feu et brûlent le corps, et alors chacun de ses parens et amis prend une certaine quantité de cendres et les conserve en guise de reliques, disant que c'est une sainte chose, et ils ne craignent aucun péril tant qu'ils ont sur eux ces cendres. » Les rapprochemens que Maundeville établit ainsi en tapinois entre les rites, coutumes et pratiques des cultes idolâtriques et ceux du christianisme sont en nombre vraiment considérable, en voici un dernier exemple. « Et comme nous disons nos *Pater Noster* et nos *Ave Maria* en comptant les grains du chapelet, dit-il en parlant d'un certain roi idolâtre, ainsi ce roi récite-t-il dévotement chaque jour trois cents prières à son Dieu avant de manger. » Notez que cette dévotion, idolâtrique ou non, est évidemment de bon aloi, puisque le roi qui la pratique est tellement droit et équitable dans ses jugemens que ses sujets n'ont rien à craindre pour leurs biens, car personne n'oserait commettre un vol. La dévotion au plus vrai des cultes serait-elle plus fertile en bons effets?

Ce sont erreurs d'un zèle fanatique; mais n'avons-nous pas aussi les nôtres? devait infailliblement se dire le bon lecteur du XIV^e siècle, en pensant à tout ce qu'il avait lu, entendu raconter, ou vu de ses yeux. Maundeville se garde bien d'émettre ce doute;

seulement il s'arrange toujours de manière à le suggérer. Il se gêne moins avec les simples superstitions, et il dit, à cet égard, nettement leur fait à ses compatriotes et coreligionnaires. Les idolâtres de certaines régions ont, rapporte-t-il, une coutume singulière; la première bête qu'ils rencontrent le matin, ils en font l'objet de leur culte de la journée. Parmi ces bêtes, il y en a qui sont d'heureuse rencontre, et d'autres de malheureuse: ils disent qu'ils ont été amenés à reconnaître ce fait par une expérience longtemps répétée, et qu'il est pieux d'honorer les bêtes qui sont d'heureuse rencontre, car cette rencontre n'a pu avoir lieu sans une grâce de Dieu. « Mais il ne se manque pas de chrétiens qui disent qu'il est bon de rencontrer certaines bêtes le matin, et mauvais d'en rencontrer d'autres, qu'ils ont fait souvent l'expérience qu'il est malheureux de rencontrer le lièvre, le porc et autres; que lorsque l'épervier et autres oiseaux carnivores se saisissent de leur proie devant des hommes armés, c'est bon signe, et mauvais signe, au contraire, lorsqu'ils la laissent fuir, également qu'il est malheureux de rencontrer des corbeaux. Or puisque les chrétiens qui sont instruits chaque jour dans la sainte doctrine croient à de telles choses, est-il bien étonnant que des païens qui n'ont pas de bonne doctrine, mais qui se dirigent d'après leur nature, y croient d'autant plus largement que leur simplicité est plus grande? »

Les sous-entendus de Maundeville vont parfois très loin. Ces ressemblances ne s'arrêtent pas aux rites, cérémonies ou pratiques dévotieuses; elles apparaissent souvent entre les dogmes de ces idolâtries et ceux de notre sainte religion. Que votre pensée s'arrête un instant sur le curieux, amusant et édifiant tableau que voici :

De cette ville (Kin-sai, dans la Chine méridionale), on va par eau jusqu'à une abbaye de moines qui sont des hommes profondément religieux selon leur foi et leur loi. Dans cette abbaye il y a un grand et beau jardin où croissent nombre d'arbres porteurs de diverses sortes de fruits, et dans ce jardin il y a une petite colline pleine d'arbres plaisans à voir. Sur cette colline et dans ce jardin il y a divers animaux tels que singes, babouins et autres en grand nombre, et chaque jour, lorsque les moines ont mangé, l'aumônier porte les restes du repas dans le jardin et frappe à la porte avec une clé d'argent qu'il tient à la main. Immédiatement toutes les bêtes de la colline et des diverses parties du jardin sortent, au nombre de trois ou quatre mille, et elles viennent à la manière des pauvres gens, et des serviteurs leur donnent les restes dans de beaux vases d'argent doré. Lorsqu'elles ont mangé, le moine frappe de nouveau sur la porte du jardin avec la clé, et toutes les bêtes retournent là d'où elles étaient venues. Ils disent que

les bêtes qui sont belles sont des âmes d'hommes vertueux, et que les bêtes qui sont laides sont les âmes de pauvres gens, et c'est pourquoi ils leur donnent à manger pour l'amour de Dieu. C'est ce qu'ils croient, et personne ne peut les tirer de cette opinion. Ils prennent ces bêtes lorsqu'elles sont petites, et les nourrissent ainsi d'aumônes, en aussi grand nombre qu'ils peuvent en prendre. Je leur demandai s'il n'aurait pas mieux valu donner ces secours aux pauvres qu'aux bêtes. Ils me répondirent qu'ils n'avaient pas de pauvres parmi eux dans ce pays, et que, quand bien même il y en aurait, ce serait une plus grande charité de donner à ces âmes qui font ici-bas leur pénitence.

Il est impossible, en lisant ce passage, de ne pas penser aux âmes du Purgatoire. Certes, si on ne regarde qu'à l'enveloppe, nous sommes loin de la pureté, de la noblesse et de l'idéalité du dogme chrétien ; mais sous ces formes grotesques, caricaturales, ridicules, transperce la même idée d'expiation temporaire et de pénitence purificatrice.

La vérité est si naturelle aux hommes qu'on peut dire qu'ils l'ont en eux de naissance et par le seul fait qu'ils ont une âme. La révélation est en eux, cachée, obscure, latente, mais agissant sourdement, sans participation de leur volonté, pour éclater dans toute sa lumière et les tirer hors des ténèbres. Selon qu'ils ont compris plus ou moins complètement, plus ou moins purement cette révélation naturelle, les peuples sont plus ou moins libres, plus ou moins heureux, plus ou moins puissans. Voyez plutôt les Tartares. Ils ont des idoles, cela est vrai, mais ces idoles se rapportent à un culte qui n'est chez eux que secondaire, le culte du dieu de la nature, lequel est subordonné au Dieu un, éternel, pur esprit qui a créé toutes choses. C'est dans cette croyance au Dieu unique que consiste leur véritable religion, et c'est dans cette religion, toute de l'esprit, qu'il faut chercher le fondement de leur puissance. Le grand khan du Cathay ne reconnaît pas d'autre base à son pouvoir que la volonté de Dieu même, et c'est de Dieu même qu'il la tient vraiment, si les récits que l'on fait sont véridiques. Un ange apparut en effet à Gengis-Khan, et lui dit que c'était l'ordre de Dieu qu'il unit les tribus éparses des Tartares et qu'il les poussât à la conquête du monde. Il est remarquable que Maundeville, qui admet volontiers l'action des démons pour expliquer en partie les cultes idolâtriques, ne fait aucune réserve de ce genre pour les cultes théistes des musulmans et des Tartares, et qu'il raconte les visites de l'ange à Gengis-Khan et de Gabriel à Mahomet sans mettre en doute l'identité de ces célestes personnages, ou les supposer des démons déguisés. Pourquoi auraient-ils été de faux anges, puisque les messages qu'ils portaient impliquaient une

croissance que les démons combattent partout et toujours? Gengis-Khan accomplit les volontés divines, et s'en trouva bien. Aussi, lorsqu'il eut réuni tous les Tartares en un même corps de nation, son premier soin fut-il de promulguer un code dont le statut initial leur prescrivait « de croire et d'obéir au Dieu immortel qui est tout-puissant et les délivrerait de l'esclavage, et d'invoquer son secours dans tous les momens de nécessité. » Puisque son pouvoir avait eu pour point de départ l'ordre même de Dieu, il voulut qu'il fût fait à son image, et puisqu'il n'y a qu'un Dieu dans le ciel, il voulut qu'il n'y eût qu'un roi sur la terre. C'est ce que disent en termes exprès ses lettres et ses sceaux : « Le khan, fils du Dieu très haut, empereur de tous ceux qui vivent sur la terre, seigneur de tous les seigneurs. » Et encore : « Dieu dans le ciel, le khan sur la terre. » Aussi nombre de ces princes ont-ils été chrétiens, et ce n'est qu'assez récemment qu'ils sont revenus à leurs anciens errements ; mais, bien qu'ils aient cessé d'être chrétiens, ils n'en honorent pas moins ceux qui le sont. « Il a dans sa cour nombre de barons et de serviteurs qui sont chrétiens, ayant été convertis à la bonne foi par des religieux chrétiens qui habitent avec lui, et il y en a nombre d'autres qui ne veulent pas qu'on sache qu'ils sont chrétiens. » Et plus loin, après avoir décrit les processions et cérémonies dont les moines nestoriens, ou d'autres dénominations, honorent l'entrée du souverain dans telle ou telle de ses villes : « C'est grand dommage qu'il ne croie pas fidèlement en Dieu. Néanmoins il écoute parler de Dieu avec bonheur, et il permet libéralement aux chrétiens de vivre sous sa seigneurie, et aussi aux hommes de sa religion de devenir chrétiens, s'ils le veulent, dans toutes les parties de son empire, car il n'interdit à personne de professer telle foi qui lui convient. » Tout ce que nous dit Maundeville du grand khan et de ses Tartares se tient, en somme, très près de ce que la véridique histoire nous rapporte de ce pur déisme, qu'elle nous représente comme propre à tous les grands conquérans mongoliques, et particulièrement à Gengis-Khan, et de cette effrayante tyrannie qui s'accordait avec une tolérance religieuse si large, comme pour dire que les corps étaient la part du souverain, et les âmes la part de Dieu (1).

Ne remarquez-vous pas cependant comme, pas à pas, insensiblement, cette Jérusalem, objet premier du voyageur, s'est éloignée et effacée des préoccupations de son intelligence? Assurément nous sommes toujours sur le terrain du christianisme ; car, qu'est-ce

(1) Consulter à ce sujet les admirables chapitres de Gibbon sur les conquérans mongols.

que cette disposition native par laquelle l'homme tâtonne après la vérité et la saisit souvent, — inconsciemment, obscurément, et pour la déformer ou la comprendre de travers, mais toujours avec un sincère désir de la connaître, — sinon le Verbe de l'évangéliste, lequel est la vie, lumière des hommes qui luit dans leurs ténèbres? Mais de cette idée, comme d'ailleurs des versets de l'évangéliste, il est facile, sans la presser bien fort, de faire sortir nombre d'hérésies embarrassantes, et Maundeville n'en a pas évité quelques-unes. En premier lieu, il se peut dire que, puisque cette révélation primitive est en nous, nous sommes tous des incarnations du Verbe, et que, par conséquent, autant de fois il arrive que le Verbe triomphe des ténèbres de manière à laisser à la vie toute sa perfection, autant il y a parmi les hommes de nouvelles incarnations du Christ, ou, nuance plus grave encore, de Christs nouveaux. J'ai à peine besoin de dire que l'excellent Maundeville n'a rien de commun avec cette hérésie, bonne pour un sectaire russe ou un disciple de David Strauss. Il y en a d'autres dont il se rapproche davantage. Par exemple, si cette disposition native existe, il faut admettre que l'homme est naturellement un animal religieux, ce qui conduit à ces conséquences que l'idée de religion en elle-même est séparable des diverses formes qu'elle a revêtues et qu'elle leur est antérieure, et que, par conséquent, la révélation par le Verbe incarné n'a pas créé la religion parmi les hommes, mais seulement apporté son expression la plus parfaite et la seule qui préserve cette disposition native de s'égarer, par l'accord absolu qu'elle établit entre cette nécessité de notre nature et la vérité. Si ce n'est pas là tout à fait la manière de penser de Maundeville, on peut dire qu'il n'en est guère éloigné. Nous voyons partout, en effet, dans son livre, qu'il établit une différence marquée entre l'idée même de religion et le christianisme. On est religieux, d'après lui, sans aucune lumière de la révélation; les musulmans sont croyans à leur loi avec ferveur, le grand khan et ses sujets ont une foi très pure qu'ils ont servie avec un zèle ardent; les épithètes de pieux, de dévot, sont accordées aux pires idolâtres; « ce sont gens très religieux selon leur loi » est une expression qui revient chez lui sans cesse, qu'il s'agisse des santons arabes ou des moines bouddhistes. Enfin, dernière hérésie, la plus simple, mais la plus grave de toutes, il n'est pas bien difficile d'identifier cette disposition naturelle avec la raison humaine, de manière à découvrir en nous-même et à établir sans aucun secours extérieur et divin les dogmes fondamentaux que la révélation se vante d'avoir apportés, et c'est ce que les apôtres de la religion dite naturelle, théistes et déistes, n'ont jamais manqué de faire.

Maundeville les a réellement précédés, ou plutôt, disons hardiment qu'il est en date le premier de tous.

Maundeville a beau faire étalage de son christianisme, il ne peut empêcher un œil clairvoyant de reconnaître que, par la manière dont il comprend cette disposition religieuse naturelle, il circonscrit et réduit singulièrement le champ de la révélation. Voilà qu'il nous a fait reconnaître successivement que les idolâtries n'étaient que symboliques de la vérité, que toutes les religions étaient créatrices de vertus particulières, souvent dignes d'admiration, et quelques-unes possèdent, sans aucun secours de la révélation, plusieurs de ses dogmes les plus fondamentaux et les plus essentiels, l'existence de Dieu et l'unité de Dieu, l'âme et son immortalité, le jugement comme sanction de la vie avec ses peines et ses récompenses. Eh bien, Maundeville va plus loin encore, car il enlève à la révélation la morale chrétienne même, ou pour parler encore plus nettement, il enlève à cette morale les vertus qui en découlent pour les rendre à la nature, et cela est plus grave que tout le reste. Si la morale en elle-même est chose naturelle, il n'en va pas ainsi de celle qui a été prêchée par telle ou telle doctrine, car cette morale n'est alors qu'un écoulement des dogmes établis par cette doctrine, et nous devons logiquement considérer qu'elle leur est adhérente et n'existerait pas sans eux. Si donc nous rencontrons les vertus essentiellement chrétiennes chez des peuples qui n'ont jamais connu le christianisme, même de nom, nous sommes fondés à croire et à dire que la nature humaine les trouve en elle-même, ou les produit d'elle-même par sa propre action. L'homme peut donc atteindre aux vertus issues de la révélation sans la révélation même. Écoutez plutôt cette description morale des habitans d'une certaine île relevant de la souveraineté du fameux prêtre Jean :

Au-delà de cette île, il y en a une autre, grande et riche, habitée par un peuple vertueux et véridique, de bonnes mœurs et de foi sincère selon leur croyance. Quoiqu'ils ne soient pas baptisés, *par loi naturelle* ils sont pleins de toute vertu et évitent tout vice; car ils ne sont ni orgueilleux, ni cupides, ni envieux, ni colères, ni gloutons, ni impudiques; ils font à autrui ce qu'ils voudraient qu'autrui leur fit, et sur ce point ils remplissent les dix commandemens de Dieu. *Ils n'ont souci ni de possessions, ni de richesses; ils ne mentent pas et ne jurent pas, mais disent simplement oui et non*, car ils disent que celui qui jure veut tromper son voisin, et c'est pourquoi, *tout ce qu'ils font, ils le font sans serment*. Cette île est appelée l'île de Bragman, et quelques-uns l'appellent la terre de la foi, et à travers cette île coule un grand fleuve appelé Thebe. En général, tous les habitans de ces îles, et des terres

limitrophes, sont plus honnêtes et plus justes en toutes choses que les peuples des autres contrées voisines. Dans cette île il n'y a ni voleur, ni meurtrier, ni femme prostituée, ni pauvre mendiant, et jamais personne n'y fut tué. Ils sont aussi chastes, et mènent une vie aussi pure que s'ils étaient moines, et ils jeûnent tous les jours. Et comme ils sont si véridiques, si justes, si pleins de vertueuses conditions, ils ne sont jamais affligés par les tempêtes, le tonnerre, la grêle, la peste, la famine, la guerre, ou toute autre tribulation, comme nous le sommes souvent pour nos péchés, *par quoi il paraît évident que Dieu les aime pour leurs bonnes actions*. Ils croient fermement en Dieu qui a créé toutes choses et l'adorent; ils ne tiennent à aucun prix les richesses terrestres et ils vivent avec une telle régularité vertueuse, et tant de sobriété pour le boire et le manger, qu'ils vivent longtemps.

Si Maundeville est chrétien, comme il prend soin de s'en glorifier presque à chacune de ses pages, c'est avec une couleur très marquée qui suffit pour le retirer du giron de l'orthodoxie de son temps et le placer dans le camp des réformateurs. Considérez attentivement ce petit tableau auquel il est visible que les béguinages des Pays-Bas et les lollards d'Angleterre ont fourni plus d'un trait, et dites s'il ne vous semble pas lire la description anticipée de quelque une des sectes qui naitront de la réformation. En quoi ces habitants de l'île de Bragman diffèrent-ils d'un conventicule de puritains zélés pour la vie selon Dieu, ou ce qui est plus particulier encore, d'un *meeting* de quakers ennemis du serment par amour et respect de la vérité? Serait-il possible d'identifier réellement cette île de Bragman avec quelque portion de notre planète, nous ne savons; mais il est bien plus probable qu'il faut voir dans cette description une allégorie pieuse à l'adresse des contemporains pour les exhorter à cette réformation des mœurs que Maundeville ne perd pas une occasion de leur recommander et qu'il leur fait prêcher par tous les infidèles et tous les idolâtres, par le sultan d'Égypte, par le Khan du Cathay, par le prêtre Jean. Par cette préoccupation constante, il appartient au parti de Wicléf et de Jean Huss, comme par sa curiosité d'esprit, son appetit de connaître, sa largeur de vues et son équité envers tous les peuples, il appartient au courant de la renaissance. Ainsi que son contemporain et compatriote Chaucer, il réunit en lui les deux tendances, et chacune dans leur entier, sans chercher à les fondre ni les concilier; il a l'humeur prêcheuse et gémissante d'un *piagnone* réformateur, tout comme s'il n'avait pas en même temps le goût de dissenter brillamment d'un érudit philosophe.

J'ai laissé Maundeville expliquer lui-même ses opinions, m'abstenant d'intervenir autrement que pour les éclairer et les préciser,

dans la crainte d'être accusé, soit de me substituer à lui pour lui prêter les miennes propres, soit de découvrir dans son livre par fantaisie d'imagination autre chose que ce qu'il contient réellement. Nous pousserons la précaution jusqu'au bout, et nous le chargerons de conclure à notre place. Il a pris ce soin lui-même dans une de ses dernières pages où il a résumé les opinions éparses dans son livre de manière à lever les derniers doutes que les lecteurs défiants pourraient conserver encore :

Et vous comprendrez que de tous les divers peuples dont je vous ai parlé, il n'en est aucun qui n'ait dans ses lois et ses croyances quelque raison et quelque intelligence, aucun qui n'ait certains articles de notre foi, et quelques bonnes parties de nos croyances. Ils croient en Dieu qui créa toutes choses et fit le monde, quoiqu'ils ne puissent pas à cet égard s'expliquer ses perfections (car il n'y a personne pour les enseigner), mais seulement parler comme leur intelligence naturelle le leur permet. Ils n'ont pas connaissance du Fils et du Saint-Esprit, mais ils peuvent tous parler de la Bible, surtout de la Genèse, des lois des prophètes et des livres de Moïse. Et ils disent très bien que les créatures qu'ils adorent ne sont pas des dieux, mais qu'ils les adorent pour les vertus qui sont en elles. Quant aux simulacres et aux idoles, ils disent qu'il n'y a pas de peuple qui n'ait des simulacres. Ils disent que nous chrétiens nous avons des images auxquelles nous rendons un culte, comme celles de Notre-Dame et des autres saints, et que ce ne sont pas les images de bois et de pierre que nous adorons, mais les saints aux noms desquels ces images sont faites...

III.

On n'abuse pas des adversaires intellectuels, a dit quelque part M. Guizot, — à propos de l'hérésiarque Bérenger de Tours, si ma mémoire est bonne. Le mot est vrai, cependant la chose qu'il nie est arrivée fort souvent. Cela dépend beaucoup de la forme sous laquelle les idées sont présentées. A peu près impossible, lorsque les idées sont produites *a priori* et sous forme dogmatique, la duperie est au contraire aisée lorsqu'elles se présentent *a posteriori*, par le moyen de faits et comme conséquence de faits, ou que, protégées par des formes allégoriques, elles donnent à deviner leur nom ou leur secret. Dans ce dernier cas, les œuvres peuvent être susceptibles des interprétations les plus diverses et même les plus contraires, et Maundeville en est un exemple mémorable. Veut-on, en effet, à toute force, que son livre soit catholique, on le peut, et il est certain que le pape lui-même a pu s'y tromper, bien qu'il eût dû être averti, non-seulement par ces exhortations à la réforme

des mœurs chrétiennes qui reviennent à chaque instant dans le livre, mais par ce fait remarquable que Maundeville, qui traite tout le temps de matières religieuses et fait à chaque page profession de christianisme, n'a pas trouvé un seul mot à dire sur l'autorité papale et la foi qui lui est due, et ne semble s'être souvenu de lui que pour se jouer de sa confiance en lui présentant son livre. Qu'y a-t-il en apparence dans le livre que le catholicisme repousse ou qui ne soit l'objet de ses ambitions les plus hautement avouées, les plus saintement légitimes, les plus patiemment et, selon les temps, les plus ardemment poursuivies? A le prendre dans le sens littéral, que réclame le livre de Maundeville, sinon l'expansion du christianisme sur l'univers, et que cherche-t-il en apparence à prouver, sinon que cette expansion est facile autant que désirable? Rien n'empêche donc que le pieux pontife n'ait été absolument enchanté du cadeau de notre voyageur et même qu'il ne l'en ait remercié par quelque paternelle allocution que nous pouvons imaginer à peu près conçue dans les termes que voici : « Nous vous remercions, mon cher fils, des grands services que votre livre est appelé à rendre à la cause de la sainte église en montrant combien il est vrai qu'elle est destinée à être universelle puisqu'on trouve disjoints dans le monde entier les élémens de notre foi, et que grâce à ces élémens, les peuples les plus recules et les plus sauvages ont une disposition naturelle à la comprendre et à l'embrasser. Ainsi les idolâtres, et surtout ces musulmans infidèles sont à votre avis aisément convertissables; c'est ce que nous avons souvent pensé dans notre sollicitude et notre désir de voir se multiplier le nombre des croyans à la vraie foi, et votre livre vient nous confirmer dans notre espérance. Ah! que ne puis-je voir le jour de cette conversion! quels admirables chrétiens pourraient devenir ces infidèles qui suivent leur fausse loi avec une si parfaite soumission et exercent les devoirs de charité qu'elle leur prescrit avec une si scrupuleuse conscience! Et si grands que soient les services qu'ont rendus à la cause de la religion et de l'église les talens militaires de nos Albornoz et de nos Du Puget, que sont-ils à côté de ceux que pourrait rendre, s'il était chrétien, ce khan du Cathay, dont vous nous tracez une si noble image, et qui comprend si bien la doctrine de l'unité qu'il ne se trompe que sur les termes par lesquels il convient de l'exprimer. » Malheureusement pour cette interprétation, la contraire est encore plus facile, et rien n'est plus logique et moins conjectural que de voir dans le livre de Maundeville la larve de quelque une des plus hardies hérésies philosophiques qui vont bientôt s'épanouir au soleil caniculaire du plein été de la renaissance, celle de ce Giordano Bruno, par exemple, dont l'Italie fêtait récemment la mémoire, au scandale très justifié, il faut l'avouer, du pape Léon XIII. La ré-

demption est contenue dans l'univers, ou plus nettement encore, l'univers est plus grand que la rédemption, et quelque petit que soit le monde par rapport à l'infini, il ne l'est pas tant toutefois qu'il ne puisse nous servir à mesurer la grandeur de Dieu : telle est à peu près la formule par laquelle on pourrait résumer l'hérésie philosophique de Bruno, et il ne faut pas une grande dose d'attention pour découvrir que s'il ne parle pas avec la même ampleur de voix, Maundeville zézaie, balbutie, bégaie, dans son langage enfantin encore, quelque chose d'à peu près semblable.

Ce que nous avons voulu en parlant si longuement de Maundeville, c'est détruire une erreur qui s'est accréditée sur son compte, le rétablir dans ce que nous croyons être son vrai caractère, et le placer dans le groupe d'esprits auquel il appartient naturellement. Si nous avons touché juste, notre but est atteint, et il y aura chance pour que désormais on ne prenne plus un libre penseur véritable pour la doublure d'un moine obscurantiste et superstitieux. Quant à savoir si ses opinions sont bonnes ou mauvaises, cela ne nous regarde plus, et nous n'avons à exprimer à cet égard ni désapprobation, ni approbation. La critique, et, davantage encore, l'histoire littéraire ont été créées pour juger des œuvres et non pas des doctrines. Déterminer le caractère *vrai* des œuvres, dire ce qu'elles ont été réellement, et non pas ce que nous voudrions qu'elles eussent été, ou ce que nous aurions désiré les trouver, voilà le devoir strict du critique et de l'historien littéraire, et lorsqu'ils ont à louer ou à condamner, il faut que ce soit pour des considérations tout autres que des préférences d'idées ou des attachemens de doctrines. C'est là la part de vérité qui leur appartient légitimement et dont ils doivent se contenter. Cela ne veut pas dire que la vérité n'ait pas d'autres parts, plus sévères, plus importantes, plus utiles, et en tous temps plus actuelles ; cela veut dire que la critique de polémique, qui se comprend fort bien pour les œuvres du présent, est parfaitement oiseuse pour les œuvres du passé devant lesquelles les regrets sont vains et les indignations inutiles, et qu'on ne peut la porter dans l'histoire littéraire sans la fausser et la dénaturer, sans faire acte de sectaire ou de partisan ergoteur, et preuve d'incurable étroitesse d'esprit. Que penseriez-vous d'un critique libre penseur qui, ayant à parler de Dante, s'indignerait qu'il ait été catholique, d'un critique catholique qui, voulant parler de Richardson et de Defoë, regretterait de les trouver protestans, et d'un critique protestant qui, se proposant de juger Goethe, gémirait qu'il ne soit pas resté fidèle à l'orthodoxie luthérienne ?

LA

PROPRIÉTÉ DES MINES

I.

LES ORIGINES DE LA PROPRIÉTÉ SOUTERRAINE.

I.

Malgré les ajournemens, malgré les diversions de la politique, la question des mines demeure à l'ordre du jour. Sitôt que l'attention distraite ou lassée s'en détourne, il surgit quelque incident nouveau pour la ramener au premier plan. Et les récriminations reprennent, de plus en plus acerbes, contre les compagnies, l'État, ses ingénieurs, surtout contre la législation minière, qu'on accuse de tout le mal et que, volontiers, on rendrait responsable des explosions et des grèves. Au lendemain des troubles d'Anzin, on avait parlé de déposséder en masse tous les concessionnaires; l'idée d'un remaniement complet de la législation des mines a surgi sous le coup des événemens de Decazeville. On n'a pas oublié comment, dans la séance du 13 mars 1886, le ministre des travaux publics, appelé à la tribune par une interpellation de M. Laguerre, dut prendre l'engagement de faire préparer d'urgence un nouveau code minier, dont le projet, élaboré en quelques semaines, fut déposé sur le bureau de la chambre, le 25 mai 1886. Le ministère avait été devancé dans cette voie de refonte par M. Francis Laur. Puis à côté

de ces deux premiers projets, l'initiative parlementaire avait suscité, dans la session suivante, un certain nombre de propositions parallèles. Enfin, la commission appelée à les examiner avait rédigé à son tour un contre-projet en 67 articles. Par suite, un certain malaise a pesé sur l'industrie minière pendant toute la dernière législature. Les modifications proposées, — nous pouvons aujourd'hui plus librement le dire, — n'avaient pas rencontré grande faveur. La préparation un peu rapide des lois nouvelles et les circonstances qui l'avaient précipitée, la perspective d'un débat général, où tout est remis en question, où les utopies séduisantes peuvent se produire, donnaient des craintes ; le principe même de la revision se heurtait à des préventions de toute nature. Ces inquiétudes n'ont pas tout à fait cessé avec les pouvoirs de la chambre issue des élections de 1885, puisque, de par la procédure parlementaire, le projet ministériel de 1886 survit au cabinet qui l'a déposé, à l'assemblée qui l'a vu naître et à la commission qui en a été saisie. Au premier jour il pourrait donc venir en discussion et prendre la chambre nouvelle au dépourvu.

Le péril est là. S'il ne s'agissait que de régler à nouveau le travail souterrain, de précautions à prescrire contre les abus et les dangers des exploitations mal conduites, on risquerait d'un cœur plus léger une expérience législative ; on pourrait se dire que la condition de l'ouvrier, particulièrement celle du mineur, le plus intéressant de tous, vaut bien qu'on tente quelque chose pour l'améliorer ; que toutes les considérations cèdent dès que la vie humaine est en jeu, et qu'après tout des mesures de surveillance et de police, essentiellement subordonnées aux circonstances qui les ont fait prendre, n'engagent pas irréparablement l'avenir. Mais cette loi organique du 21 avril 1810, à l'abri de laquelle l'industrie des mines a jusqu'à présent vécu et qu'il est question de remanier de fond en comble, n'est pas un simple règlement de police administrative ; elle a constitué la propriété souterraine, elle a réglé ses relations incessantes avec la propriété du sol ; ces deux ordres de dispositions en ont fait un véritable code foncier, la charte territoriale « du dessus et du dessous, » partout où se pratique l'extraction des substances minérales. Elle tient ainsi à la législation civile, un peu comme les constructions appuyées à nos vieilles cathédrales ; il n'y faudrait porter la main qu'avec des précautions infinies. Que deviendront, sous une nouvelle loi, les conventions conclues, les droits constitués sous l'empire des dispositions actuelles ? Sans doute, les préambules des divers projets de revision contiennent à cet égard des déclarations tranquilisantes ; mais, à cette reprise en sous-œuvre du monument législatif de Na-

poleon, la main d'un juriconsulte consommé serait plus nécessaire encore que la science technique de l'ingénieur; et cependant, ni le projet n'a été communiqué au conseil d'État, ni la cour de cassation n'a été consultée, comme nous l'avons vu faire dans des circonstances moins importantes. Faut-il donc s'étonner si les nombreux intérêts financiers, industriels, commerciaux, dont le sort est lié à celui de la loi, ne se montrent pas absolument rassurés? La chambre nouvelle tiendra certainement à leur redonner confiance. L'éclatant désaveu de la politique d'agitation et d'aventures invite à l'étude approfondie des lois d'affaires: c'est donc ou jamais le moment de dégager les fondemens essentiels de toute législation des mines. On verra ainsi en quoi notre loi organique a pu s'en écarter, et jusqu'à quel point les modifications proposées l'y ramèneraient. Les difficultés d'application, les conflits d'intérêts qu'elle a fait naître, les solutions apportées par la jurisprudence, — tout cela, les traités spéciaux nous l'ont appris, et, parmi les meilleurs, l'excellent *Code des mines et des mineurs* de M. Féraud-Giraud (1), l'ouvrage pratique par excellence, ou le livre récent et très complet de M. Aguilhon, résumé de son enseignement à l'école supérieure des Mines (2). Mais l'heure n'est plus aux commentaires. Ramenés par les discussions présentes jusqu'au point de départ de la loi, il nous faut refaire, en sens inverse, le chemin parcouru depuis trois quarts de siècle, nous replacer en face des divers systèmes, discuter les préférences du législateur de 1810, reconnaître, en un mot, le terrain et éclairer la route. C'est encore le meilleur moyen, peut-être, de prévenir de nouveaux mécomptes.

II.

Et d'abord, comment l'idée est-elle venue, quelle est la raison d'être d'une législation spéciale en cette matière? « Il faut à l'industrie minière un régime exceptionnel, disent l'ingénieur et l'économiste: le rôle souverain auquel l'ont appelée les découvertes de ce siècle ne lui permettrait pas de se plier à la loi commune. » L'exception, pourtant, a devancé de plusieurs centaines d'années le règne de la vapeur et de la houille. L'ancienne monarchie enlevait déjà les mines au propriétaire du sol; l'Assemblée constituante les a maintenues en dehors du droit normal, et Napoléon en a fait une classe de biens à part. De cette apparente conformité de vues, l'historien, à son tour, est tenté de conclure qu'une tradition qui résiste

(1) Pedone-Lauriel, Paris, 1887.

(2) *Traité de la législation des mines*. Paris, 1886; Baudry.

aux vicissitudes de la politique et aux transformations de la science procède nécessairement de la nature même des choses. Mais l'extrême diversité des solutions qui ont successivement prévalu avertit presque aussitôt l'homme d'État qu'en se réservant la haute main sur les mines, chaque gouvernement n'a fait qu'obéir à ses préoccupations propres, parmi lesquelles l'intérêt public, toujours mis en avant, n'a pas toujours tenu la première place. Légendes populaires du moyen âge sur la formation mystérieuse des métaux dans le sein de la terre, morcellement de la propriété féodale à proportion des différens usages que le sol peut comporter, abus de pouvoir du roi et des seigneurs, toujours enclins à grossir leur patrimoine au moyen de leurs attributions de suzeraineté et de police, puis, chez les hommes de la Révolution, parti-pris d'enrichir la nation des dépouilles du souverain, — les assises de notre droit minéral sont faites de tous ces débris du passé, et pareillement sa langue, où des mots d'un autre âge, *tréfonds*, *superficie*, *droit régalien*, reparaissent à chaque instant sous la phraséologie moderne, éclairant d'un jour inattendu l'origine des choses, et nous reportant brusquement de plusieurs siècles en arrière. Un coup d'œil rétrospectif confirmera ce premier aperçu.

Les phases successives de la législation minérale ont été retracées dans de savantes études de M. Lamé-Fleury, dont les lecteurs de la *Revue* n'ont certainement pas perdu le souvenir (1). On les cite encore aujourd'hui comme le travail le plus complet qui ait paru sur la question. Ce tableau du régime legal des mines avant 1789 fait peu d'honneur à la monarchie. Partout ailleurs lente et progressive, parfois interrompue, mais toujours reprise et poursuivie en dépit des obstacles et de passagères défaillances, l'action du pouvoir royal ne procède ici que par soubresauts. De Charles VI à Louis XVI, elle s'exerce, tantôt sous forme de concessions individuelles, tantôt par voie de prohibitions de police, tantôt au moyen d'une dîme imposée à l'exploitant, dont la liberté d'extraction et de recherche n'est pas d'ailleurs autrement limitée, tantôt par la constitution, au profit de quelque favori, d'un monopole général sur toutes les mines d'une province, voire du royaume. Nous trouvons même, sous Louis XI, le système de l'adjudication publique pratiqué pour les mines royales. Pendant quatre siècles, on n'aperçoit ni tradition constante, ni évolution suivie. Cependant, à travers ces variations incessantes, deux faits persistent, qui ont servi de base à une théorie fort accréditée : 1° la propriété de la mine n'est pas liée à celle du sol, — et l'on en a conclu que la reunion « du dessus

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre 1857.

et du dessous » date seulement du code civil; 2^o l'exploitation des substances minérales est toujours autorisée par le roi, — et l'on y a vu la preuve que les mines appartenaient autrefois à la couronne. C'est aller un peu vite en besogne. Dans les conditions toutes spéciales du travail souterrain, la mine n'a pu en aucun temps échapper au contrôle de l'autorité. Mais toutes les entreprises privées en sont là, pour peu qu'elles intéressent la sécurité des personnes ou simplement le bon ordre. De tous côtés, la législation établit des servitudes, constitue des zones de protection dans le voisinage des places fortes, des cimetières ou des dignes, oblige les propriétaires à se clore, fixe la hauteur des constructions, réglemente le travail des manufactures, assujettit à des précautions certaines industries, sans que personne s'avise de parler de « droit régalien » ou de « domaine éminent. » Que le roi ait eu de tout temps pouvoir sur la propriété souterraine, on n'a pas à nous l'apprendre; mais à quel titre? comme seigneur et maître, ou comme dépositaire de la puissance publique? S'agit-il d'un droit de disposition ou d'une simple attribution de surveillance? Tutelle ou propriété, tout est là, et nous touchons au nœud même de la question. Au point de vue de l'histoire, c'est toujours d'après la nature du droit attribué au souverain ou à l'État sur la mine qu'on reconnaîtra l'esprit d'une législation minérale; au point de vue du présent, c'est encore ce droit qu'il importe de définir dans le passé, car nous aurons à nous demander tout à l'heure ce qui a survécu de l'ancien régime, en d'autres termes, ce qu'à la Révolution l'État français a trouvé dans la succession du roi de France.

III.

L'étude des institutions d'une époque n'est vraiment concluante qu'autant qu'on les a rétablies, par la pensée, dans le milieu social et politique où elles fonctionnaient; nous ne voyons pas cependant que, pour le droit des mines, personne se soit suffisamment préoccupé de cette reconstitution historique. Qu'on veuille donc bien se représenter la condition de la propriété foncière et l'organisation des pouvoirs publics à l'époque, — d'ailleurs contemporaine des premiers réglemens miniers, — où le roi, soutenu par les légistes, commence son œuvre de reconstitution nationale. Par une suite d'usurpations de toute sorte, parfois aussi en vertu de contrats consentis librement, la propriété territoriale s'est démembreée; elle est affectée d'une sorte de promesse et d'équivoque. « Nulle terre sans seigneur; » autrement dit, plus de propriété foncière indépendante et complète. Toute parcelle du sol est réputée tenue en

fief de quelqu'un ; le propriétaire primitif n'a pas aliéné son droit, il l'a délégué seulement par une sorte de bail perpétuel, toujours accompagné de charges et de réserves. Au-dessus du « domaine utile » du possesseur, réduit à la condition de tenancier ou de vassal, plane le « domaine direct » du seigneur féodal, attentif à ressaisir ce qui n'a pas été expressément concédé. Même perturbation profonde dans les principes du droit public. Les pouvoirs de juridiction et de police, tombés dans le patrimoine des particuliers, ne sont plus qu'un objet de lucre et de commerce. Pour chacun des actes de la vie civile, pour l'exercice des droits les plus légitimes, le justiciable doit obtenir congé et payer redevance : le justicier trafique de ses attributions, il les baille à cens ou les inféode. Et comme il est arrivé à se faire reconnaître propriétaire de sa justice, de même il finit par s'approprier les choses sur lesquelles elle lui donne directement autorité. Parce qu'on ne peut chasser ou pêcher sans son agrément, il s'est attribué la chasse et la pêche ; et parce que la chasse et la pêche lui sont réservées, il s'est emparé des forêts et des cours d'eau.

Il est facile de concevoir que, dans une société ainsi organisée, le tréfonds minéral ne pouvait être abandonné comme accessoire du sol au possesseur du fonds. Par-dessus sa tête, de plus puissans que lui se disputent la mine : pour le seigneur féodal, le gîte nouvellement découvert est un bien exclu du contrat de fief par prétérition (1) ; pour le justicier, la « mine et fortune d'or » est une aubaine ; elle va de pair avec le trésor, les épaves, les biens vacans, avec le droit d'emprisonner, de torturer et de pendre ; car, dans les idées du temps, tous ces attributs de la justice seigneuriale ne sont qu'une seule et même chose, le moyen de battre monnaie ; et les coutumes les mettent ingénument sur la même ligne... « Haute justice et seigneurie, — disaient les chartes générales du Hainaut, — s'entend et comprend de faire emprisonner, pilorier, échafauder, faire exécution par pendre, décapiter, mettre sur roue, bouillir, ardoir, enfouir, flétrir, exoriller, couper poing, bannir, fustiger, torturer, lever corps morts, droits d'aubanités, bâtardise, biens vacans, épaves, *avoir en terre non extragé* :.. et, par *avoir en terre non extragé*, sont entendues choses trouvées en terre, comme charbons, pierres et semblables. » Entre ces prétentions rivales de la justice et du fief, force était au propriétaire

(1) Dans la langue du moyen âge, *tréfonds* est synonyme de seigneurie féodale, de domaine éminent. « Les dis religieux avoent en tout le treffons par reison de la seigneurie. » (Cartulaire de l'abbaye de Saint-Wandrille, 1309.) « *Seigneurs trefonciers dicuntur ii quorum propria sunt decimæ, redditus, census, justitiæ prædium, licet alii sint usufructuarii.* » (Du Cange.)

du sol de se tenir coi; et voici venir le roi, « souverain fiefieux, et souverain justicier en son royaume, » qui va mettre tout le monde d'accord, en s'adjugeant l'objet du litige.

C'est, comme l'on sait, par les justices locales que Philippe le Bel et ses successeurs commencèrent le siège de la féodalité. Ne se sentant pas de force à supprimer les tribunaux de leurs feudataires, ils s'érigèrent en juges d'appel et évoquèrent les causes. Leurs baillis s'en furent dans les geôles seigneuriales chercher les délinquans, non pour les sauver de la potence, mais pour les pendre au nom du roi, ou, s'ils trouvaient la chose faite, pour réclamer du moins le pendu, et l'accrocher au gibet royal. Comme le droit de punir emportait plénitude de juridiction et, par là, tous les profits de l'administration et de la police, la justice criminelle reconquise entraîna à sa suite la surveillance des chemins, cours d'eau et marchés, les monnaies et péages, les droits de déshérence et d'aubaine; c'étaient les attributs naturels de la souveraineté qui faisaient retour à la couronne. Mais en reprenant, du même coup de filet, les mines aux justiciers, le roi perpétuait à son profit l'usurpation séculaire des seigneurs sur la propriété foncière. On dirait que le sentiment de cette origine suspecte se trahit dans les scrupules de la première heure, car sous Charles VI et Louis XI, le droit des « maîtres de très-fonds des mines » est admis et, jusqu'à un certain point, protégé. Plus tard, les juriconsultes attitrés du souverain s'efforcèrent de faire oublier ces timides débuts. On s'avisera que la découverte de la mine est généralement postérieure à la première transmission du sol, qu'ainsi le titre originaire n'a pu l'attribuer au premier acquéreur, d'où l'on conclura qu'elle doit appartenir au roi par droit de vacance. Avec cette raison décisive et deux constitutions de Constantin et de Théodose habilement détournées, les gens du roi échafauderont, sous les successeurs d'Henri II, leur théorie du droit régalien (1).

L'établissement des monopoles lui donna presque aussitôt la consécration pratique. Mais, malgré ce baptême du fait, elle ne parvint jamais à se faire accepter comme axiome de droit

(1) Lettres patentes de François II, du 29 juillet 1560, octroyant privilège général au seigneur de Saint-Julien de rechercher toutes sortes de mines par tout le royaume, de les exploiter à perpétuité, lui et les siens. — Lettres patentes de Charles IX, du 16 mai 1562, instituant, au profit d'Étienne Lescot, privilège général pour rechercher et exploiter toutes les mines par toute la France. — Autres lettres patentes du 28 septembre 1568, accordant à Antoine Vidal le droit de recherches et d'exploitation pour toutes mines, par tout le royaume, avec attribution du dixième royal sur les mines exploitées par autrui. — Il semble bien que l'attribution du droit d'exploiter nes'appliquait qu'aux mines à découvrir, et non aux mines déjà ouvertes; pour ces dernières, le roi déléguait seulement sa redevance du dixième.

public. Sans contester le moins du monde la prérogative royale, les plus grands jurisconsultes la rattachèrent toujours à l'ordre de la police. Merlin, Hervé, Guy Coquille, Domat lui-même, dont on invoque aujourd'hui le témoignage en faveur du droit de l'État, n'ont jamais considéré le roi comme propriétaire ni du tréfonds, ni du gîte (1). En fait, la faculté d'interdire ou d'autoriser souverainement l'extraction l'a rendu maître absolu des mines; elle lui a permis de les faire exploiter directement, à plus forte raison d'en concéder l'exploitation moyennant finance; les publicistes contemporains, cependant, n'ont vu là qu'un pouvoir de surveillance et de contrôle: surveillance équivoque, arbitraire, intéressée, dégénérant parfois en mainmise, telle, en un mot, qu'on peut la concevoir sous une monarchie absolue, — mais procédant, malgré tout, de l'exercice de l'autorité publique, nullement d'une propriété régaliennne.

IV.

Si nous avons bien fait saisir l'esprit de l'ancienne législation, s'il est tel que nous l'avons montré, la conclusion va de soi. Les obstacles interposés entre le propriétaire de la surface et la mine étant tous inhérens à l'ancien régime, tous devaient disparaître avec lui. Pour que le possesseur du sol pût considérer comme siennes les substances minérales découvertes sous son champ, il suffisait que son droit de *domaine utile* ne rencontrât plus sur son chemin le *domaine direct*, la co-propriété du seigneur féodal; pour qu'il l'exercât dans toute la liberté compatible avec le bon ordre, il suffisait que la surveillance administrative fût débarrassée de ce que la justice seigneuriale y avait apporté d'abusif. Du moment que le propriétaire ne relevait plus que de la loi et des pouvoirs publics, du moment que les pouvoirs publics étaient ramenés dans leurs justes limites, la mine faisait d'elle-même retour à la surface, par droit d'accession. Aussi, l'Assemblée constituante n'eut pas plus tôt détruit la féodalité qu'on la somma d'appliquer au régime légal des mines les conséquences du nouvel ordre de choses,

(1) Voici le passage même de Domat : « *Il est de l'ordre de la police* que le souverain ait sur les mines un droit indépendant de celui des propriétaires des lieux où elles se trouvent... Les lois ont réglé l'usage des mines, et laissant au propriétaire du fonds ce qui a paru juste, elles y ont aussi réglé un droit pour le souverain. » Lefebvre de La Planche est plus explicite encore : « Dans les autres mines (que celles d'or et d'argent), le roi ne prétend point de propriété, puisqu'il ne revendique qu'un dixième qui forme le prix de la protection et des secours qu'il donne à l'exploitation, et la reconnaissance de sa seigneurie souveraine. » (*Traité du Domaine*, III, p. 35)

c'est-à-dire de révoquer, au profit des propriétaires fonciers, les anciennes concessions royales. Les comités législatifs s'élevèrent de toutes leurs forces contre cette prétention, non par souci des droits acquis, mais en considération des prérogatives de l'État. Ils auraient voulu que la nation se substituât purement et simplement au roi, comme le roi s'était jadis substitué aux seigneurs justiciers. Il est curieux de retrouver, à deux siècles de distance, la thèse des légistes de Charles IX traduite dans la langue du *Contrat social* : « Les mines sont des bienfaits de la nature : tous les hommes y ont un droit égal ; elles ne peuvent donc appartenir qu'à tous, et la nation a le droit d'en disposer et d'en régler l'usage... Conser-vons-lui ce droit imprescriptible (1). »

Mais ces idées rétrogrades ne pouvaient triompher. Vainement Mirabeau les appuya du poids de son crédit, et du suprême effort de sa parole expirante ; il avait contre lui la logique irrésistible de la Révolution. Lorsqu'il s'écriait à la tribune que la société n'a conféré la propriété du sol qu'à charge de culture, qu'elle n'a garanti que ce que les premiers occupants ont pu s'approprier, que l'intérieur de la terre n'est pas susceptible de divisions correspondantes à celles de la surface, il raisonnait comme si les lois civiles avaient restreint la propriété privée aux couches supérieures du sol et réservé le surplus à l'État. Le vieux droit germanique décidait quelque chose d'approchant : jamais la législation française n'avait rien imaginé de semblable. L'Assemblée constituante, pour fermer la bouche aux réclamans, allait-elle donc opérer, entre la nation et les citoyens, ce partage horizontal de la terre, dont n'avaient voulu ni les coutumes, ni la loi romaine ? Allait-on décréter que la propriété s'arrêterait à 20 toises de profondeur, à peu près comme, dans la physique du moyen âge, la nature n'avait horreur du vide que jusqu'à 32 pieds ? Alors, il aurait fallu interdire aux propriétaires l'extraction des sables et des marbres tout comme l'exploitation des mines, leur défendre de creuser des fondations, de forer des puits, de capter des sources au-dessous de la distance réglementaire ; en un mot, reprendre aux ci-devant vassaux, censitaires et tenanciers, une partie des droits utiles dont ils jouissaient librement avant la destruction de la féodalité, et cela au moment même où l'on venait de consolider entre leurs mains la propriété territoriale. C'eût été mentir ouvertement aux promesses de 1789 et rencherir sur le droit régalien. Au fond, personne n'y songeait. Malgré leurs exagérations de lan-

(1) Rapport de Regnaud d'Épercy à l'Assemblée constituante. Procès-verbaux, t. 49, p. 596.

gage, Mirabeau et les comités voulaient seulement que les mines restassent à la disposition de la nation, pour être concédées par elle; ils n'entendaient nullement les ranger dans le domaine national (1); l'Assemblée n'eut donc pas à s'arrêter un instant à cette idée; la question ne se posait devant elle qu'entre la réunion de la mine à la surface et le système des concessions, renouvelé de la monarchie. Mais, tirillée en sens contraires, et ne sachant à quoi se résoudre, elle arriva à une combinaison faite de compromis et de moyens termes, la pire de toutes. Pour rendre hommage à la mémoire de Mirabeau, mort entre la discussion et le vote, on mit les mines à la disposition de la nation; par respect pour la propriété, on mit la nation à la discrétion du propriétaire de la surface. La loi du 12 juillet 1791 déclara solennellement que les substances minérales ne pourraient être exploitées que du consentement et sous la surveillance de la nation; elle interdit les concessions de plus de cinquante ans et ramena à ce terme les concessions antérieures: elle défendit aux particuliers de se livrer à l'extraction sans une concession régulière, mais elle se hâta d'ajouter que cette concession ne pourrait leur être refusée s'ils la demandaient. Ainsi, à l'État, le pouvoir de concéder, moins la liberté du choix; au maître du fonds, le droit d'exploiter, moins la faculté d'exploitation, — sauf dans une zone de cent pieds de profondeur, où par une contradiction singulière les fouilles pouvaient être pratiquées librement par le propriétaire, tant à ciel ouvert qu'« avec fosses et lumières, » sans aucune des précautions de police que commande la protection du travail souterrain.

On aurait voulu pousser à la ruine de l'industrie minérale qu'on n'aurait pas autrement procédé. L'allure irrégulière du gîte le fait toucher, dans un court espace, à un grand nombre de propriétés différentes; tantôt il s'enfonce profondément, tantôt il vient affleurer la surface. En le traitant comme une dépendance du sol, on le morcelle: c'est là le seul sérieux inconvénient du système de l'accession. Au lieu d'y remédier, — et la chose était, jusqu'à un certain point, possible, — l'Assemblée s'était comme ingéninée à aggraver le mal. Non-seulement le même gîte métal-

(1) « Ce serait une absurdité de dire que les mines sont à la disposition de la nation dans ce sens qu'elle pût ou les vendre, ou les faire administrer pour son compte, ou les régir à l'instar des biens domaniaux, ou les concéder arbitrairement. Personne n'a proposé cela... La nation a droit à l'exploitation des mines; si elles ne sont pas exploitées, la nation doit en provoquer l'exploitation. » (Mirabeau, 2^e discours sur les mines, 27 mars 1791.)

lique se divisait entre les propriétaires de la superficie correspondante, « chacun sous soi, » mais, sous une même propriété, il se trouvait soumis à un double régime, suivant sa profondeur. A partir de cent pieds, nécessité d'une concession et surveillance administrative; au-dessus, plus de formalités ni de contrôle. Et comme c'était justement sur les affleuremens des couches que l'extraction avait été rendue libre, les propriétaires se trouvaient encouragés, en quelque sorte, à procéder à des travaux superficiels hâtivement conçus, destinés le plus souvent à l'abandon, et qui créaient parfois des difficultés sérieuses pour l'avenir de la mine.

De grandes richesses minérales furent ainsi gaspillées (1), certaines exploitations irrémédiablement compromises (2). Les choses en vinrent à ce point qu'en 1801 le ministre de l'intérieur Chaptal prit sur lui de rétablir le système des concessions dans la zone de cent pieds. Néanmoins, lorsqu'en 1804 les rédacteurs du code civil abordèrent le titre de la propriété, ils n'hésitèrent pas à proclamer l'union intime de la surface et du tréfonds : il fallait bien que la propriété foncière, reconstituée et affranchie pour la première fois depuis dix siècles, fût rétablie dans sa plénitude normale. Quant au régime spécial des mines, il ne leur parut pas qu'il fit échec au principe. Dans leur esprit, la loi de 1791 n'enlevait rien au propriétaire du sol. « La propriété serait imparfaite, dit l'exposé des motifs, si le propriétaire n'était libre de mettre à profit, pour son usage, toutes les parties extérieures ou intérieures du sol ou du fonds qui lui appartient, et s'il n'était le maître de tout l'espace que son domaine renferme. Cependant, comme il est des propriétés d'une telle nature que l'intérêt particulier peut se trouver facilement et fréquemment en opposition avec l'intérêt général, dans la manière d'user de ces propriétés, on a fait des lois et réglemens pour en diriger l'usage; tels sont les domaines qui consistent en mines, forêts, etc., etc. » Diriger l'usage de la propriété : la disposition du code civil qui permet au propriétaire de faire chez lui toutes les fouilles qu'il lui plaît, « sauf les modifications résultant des lois et réglemens relatifs aux mines, » n'a pas d'autre portée. Placée là comme une pierre d'attente, en vue de la future loi spéciale projetée dès cette époque, elle en fixait par avance les grandes lignes : la propriété minérale devait demeurer dans les mains du propriétaire du sol, réglementée seulement dans son usage et soumise au contrôle de l'administration.

(1) Telle est l'origine du feu qui couve depuis le commencement du siècle dans le bassin houiller de l'Aveyron.

(2) Les travaux superficiels ont fait affluer dans certains cas les eaux en telle abondance qu'il a fallu renoncer à l'exploitation des couches voisines.

V.

Par quel concours de circonstances les choses tournèrent-elles tout autrement? Il faudrait chercher le mot de l'énigme dans la discussion du conseil d'État, par malheur l'une des plus confuses dont les annales législatives aient conservé la trace. Elle se traîna pendant quatre années, interrompue à tout moment, reprise à bâtons rompus, au retour d'Éna, de Friedland, de Wagram. Sur la proposition de Boulay de la Meurthe, on avait décidé d'écarter de la loi toute définition théorique, pour s'en tenir à des articles d'application. Il semblait qu'en évitant de s'expliquer, on arriverait plus aisément à s'entendre, et l'on s'entendit, en effet... à la manière des casuistes de Pascal, chacun gardant son opinion et s'efforçant de la faire passer subrepticement dans le texte. Cambacérès, Berlier, les rédacteurs du code civil tenaient pour le droit d'accession; les savans comme Fourcroy, les administrateurs comme Regnault de Saint-Jean d'Angély, entendaient replacer les mines sous la main du gouvernement. La direction intermittente de l'empereur n'eut jamais complètement raison de ces dissidences; il imposa sa manière de voir, sans pénétrer toutefois de sa pensée les collaborateurs chargés de la traduire. Il faut dire que, jusqu'à la dernière heure ou peu s'en faut, son esprit, d'ordinaire si prompt et si ferme, avait flotté dans une indécision singulière: tout convaincu qu'il était que l'industrie des mines ne prospérerait qu'entre les mains des concessionnaires de son choix, il n'entendait pas qu'on touchât à la théorie classique de la propriété, restaurée par le code civil. La solution du problème lui apparut, à la fin, dans le rachat de la mine, suivi d'une sorte d'association entre le propriétaire du sol et le concessionnaire. « Personne, disait-il, ne soutiendra que le propriétaire de la superficie ne soit pas aussi propriétaire du fonds. Dans la rigueur des principes, le propriétaire du sol devrait être libre de laisser ou de ne pas laisser exploiter; mais puisque l'intérêt général oblige à déroger à cette règle, que du moins le propriétaire ne devienne pas étranger aux produits que sa chose donne, car autrement, il n'y aurait plus de propriété... Mais au delà, la propriété des mines doit rentrer entièrement dans le droit commun. Il faut qu'on puisse les vendre, les donner, les hypothéquer, d'après les mêmes règles qu'on engage ou qu'on aliène une ferme, une maison, en un mot, un immeuble quelconque. » Racheter le tréfonds minéral, convertir les droits antérieurs en une redevance sur les produits, constituer ainsi la mine en propriété distincte, l'attribuer à titre perpétuel à un propriétaire nouveau

choisi par le gouvernement et exploitant sous sa surveillance, telle est, à grands traits, l'économie de notre législation minière.

Cette conception originale et vraiment séduisante était faite d'une idée féconde et d'un expédient arbitraire : l'un et l'autre a porté ses conséquences. Il était bon que la mine appartint à l'exploitant, comme au meunier son moulin, comme à l'agriculteur sa terre ; — il était fâcheux que cette propriété nouvelle fût détachée de la surface et constituée d'autorité à ses dépens. Selon qu'on l'envisagera par l'un ou par l'autre côté, l'œuvre de 1810 nous apparaîtra, tour à tour, comme une construction mal ordonnée ou comme le monument du génie.

Pensée géniale, assurément, que celle d'attendre de l'initiative privée ce qu'on avait demandé vainement jusqu'alors à l'intervention du souverain ; pensée d'autant plus profonde qu'elle allait à l'encontre de l'opinion reçue, d'autant plus inattendue qu'elle coïncidait avec les aberrations et les violences du blocus continental. En un pareil moment, l'entourage de l'empereur avait beau jeu pour pousser aux mesures radicales. La guerre maritime en permanence, la perspective de prochaines campagnes sur le continent, n'étaient-elles pas une raison péremptoire de mettre à la disposition de l'administration toutes les richesses minérales du pays ? La France, en lutte avec tous les peuples et forcée de se suffire à elle-même, pouvait-elle se reposer sur les intérêts particuliers du soin d'amener au jour les substances indispensables à sa production industrielle, à sa défense même ? Puisque l'État, par ses attributions de police, avait déjà un pied dans la mine, puisqu'il ne lui restait plus qu'un léger effort à faire pour s'y installer en maître, n'était-ce pas le cas d'aller jusqu'au bout, quand l'incurie ou l'incapacité pouvaient laisser la nation désarmée en face de ses voisins ? Pour l'homme de guerre et pour l'autocrate, l'occasion était tentante, le prétexte plausible.

L'empereur résista pourtant, sachant bien que le seul témoignage efficace de sollicitude qu'il pût donner aux mineurs était de faire la plus large part à la responsabilité et à l'initiative individuelles. C'est ici que se montrait l'habituelle sûreté de coup d'œil du maître. Connaissant mieux que personne, pour en avoir reforgé de sa main les maîtresses pièces, le vaste mécanisme administratif, dans lequel la notion abstraite de l'État vient prendre corps, il savait les services publics incapables de tirer des mines un bon parti. Non pas qu'il appréhendât la force d'inertie des bureaux ; — un gouvernement fort en aura toujours raison, — mais parce qu'il tenait pour absolument incompatibles la condition du fonctionnaire et celle du chef d'industrie. La gérance du bien d'autrui, qu'elle se

nomme tutelle, régime dotal ou fonction publique, est par-dessus tout prudente et ménagère, ennemie jurée des aventures, condamnée parfois à sacrifier de sérieuses chances de gain à la crainte d'une perte légère, plus soucieuse de conserver que d'accroître le dépôt commis à sa garde, retranchée, par toutes ces raisons, derrière une triple enceinte de formalités et de garanties, et, pour la caractériser d'un mot, essentiellement défensive. Que ceux qu'elle protège s'y trouvent souvent à la gêne, personne ne le nie, et personne néanmoins ne proposera sérieusement de faire tomber ces barrières; car le jour où l'on attribuerait, par exemple, au ministre des travaux publics le monopole de l'exploitation des mines avec pleins pouvoirs, il y aurait la même raison d'autoriser le ministre des finances à faire la banque pour le compte de l'État avec les fonds du Trésor. On pourra réformer certains abus, économiser les forces et les mieux répartir, imprimer, à tous les degrés de la hiérarchie, une impulsion plus énergique et plus rapide; on n'arrivera jamais à établir la situation de l'État vis-à-vis de ses représentans sur le pied de confiance presque absolue d'une commandite. Il le faudrait pourtant, si l'on voulait assurer aux fonctionnaires la liberté d'esprit, la rapidité de décision, l'initiative hardie que réclame une entreprise industrielle et, plus que toute autre, la direction d'une mine, où les plus graves difficultés techniques viennent se compliquer des risques d'une exploitation commerciale.

Propriété nationale, la mine est fatalement frappée de stérilité; propriété publique ou collective, elle serait une cause permanente de troubles. Nous voyons ce qu'en ferait une administration d'État. Si l'on veut savoir ce qu'elle deviendrait entre les mains d'une communauté d'habitans, de curieuses révélations vont nous l'apprendre. Il s'agit des mines de fer de Rancié, attribuées, depuis 1293, aux habitans des huit communes de la vallée de Vicdessos, dans l'Ariège, par une charte de Roger, comte de Foix, leur seigneur. L'autorité seigneuriale s'était complètement désintéressée de l'exploitation du minerai, qui fut ainsi livré au pillage. Pendant cinq cents ans, la mine ne connut d'autre régime légal que l'anarchie absolue, tempérée de temps à autre par des exécutions sommaires, lorsque les désordres, devenus intolérables, appelaient l'intervention du seigneur. A la Révolution, les droits des mineurs de Rancié furent respectés; la législation de l'empire n'y porta pas non plus atteinte. Pour la forme, on régularisa la situation par une concession nominale au profit des communes de la vallée; en fait, l'extraction collective des habitans s'est continuée comme devant. En 1835, l'État, pour mettre un terme aux abus, a pris la direction des travaux et les fait diriger par le service des mines. M. Fougerousse, qui a visité l'exploitation en 1883, en a rapporté

l'impression la plus attristante : des procédés rudimentaires, une réglementation despotique, la tyrannie de l'égalité; pour l'entreprise, nul progrès possible; pour les mineurs, une existence de servitude et de misère. Comme le droit au minerai appartient également à tous les communistes, le nombre des heures de travail accordées à chacun et les quantités qu'il peut enlever journalièrement sont rigoureusement limités; mais, en haine des privilèges, les ouvriers actifs qui ont fini les premiers leur tâche quotidienne sont tenus d'attendre, les bras croisés, les retardataires, pour remonter tous ensemble. A la sortie, chacun fait vérifier sa charge; tout le minerai extrait en excédent des quantités réglementaires est impitoyablement confisqué au profit du fonds commun (1).

Avec un pareil régime, la situation des ouvriers ne peut être que déplorable. Les mineurs de Rancié n'ont, par mois, qu'une vingtaine de journées de travail productif, le surplus étant employé aux réparations et au boisage. Le produit de la journée est de 2 fr. 60; c'est la seule ressource du mineur, car la nature du pays ne lui permet pas d'employer aux travaux des champs ou à une industrie quelconque le temps que lui laisse la limitation des heures de travail; aussi, beaucoup émigrent périodiquement, comme font les Lucquois à l'époque de la moisson. L'extraction reste alors en souffrance, et, pour conjurer le mal, l'administration, paraît-il, a pris un arrêté qui permet de retenir sur place la totalité des mineurs valides, « dans les circonstances où leur présence est nécessaire pour mettre la production journalière de la mine en rapport avec les besoins des forges. » Les réquisitions, la corvée, le servage de la glèbe, voilà donc le dernier mot du système. C'est fatal et logique, le point de départ une fois admis. On prétend placer les mines dans le domaine public, parce que la société a un intérêt majeur à ce que les richesses minérales ne restent pas inexploitées; il faut alors que l'exploitation soit assurée coûte que coûte. On attachera donc le mineur à sa fosse, comme le manant jadis à son sillon; et ce qu'on fera pour la mine, on devra le faire, à plus forte raison, pour les objets de première nécessité, pour la culture des céréales et de la vigne, pour l'industrie des textiles, — la nourriture et le vêtement étant aussi indispensables à l'homme que les métaux et les combustibles. Telle est la riante perspective offerte aux classes laborieuses.

L'action administrative ne profite pas mieux à la mine qu'au mineur. A Rancié, le peu d'initiative que laisse aux agens de l'État l'étrange coutume locale est encore paralysé par la centralisation et par la mobilité du personnel. Tous les travaux doivent, suivant leur

(1) Fougère, *la Mine au mineur*. Paris, 1884.

importance, être autorisés par le ministre ou par le préfet; c'est le préfet qui veille à ce que l'exploitation réponde aux besoins de la consommation locale; c'est lui qui taxe le prix du minerai et qui fixe le nombre des tombereaux à extraire. Tout se traite par correspondance, avec Paris ou avec la préfecture. Les ingénieurs des mines, placés dans cette situation subalterne, ne peuvent guère prendre goût à l'exploitation qu'ils dirigent, et comme, par lui-même, le séjour de Rancié n'a rien qui les retienne, leur unique ambition est d'en sortir. De 1813 à 1883, on a calculé qu'il est passé par ce poste vingt ingénieurs, sur lesquels cinq sont restés en fonctions moins d'un an, quatre moins de deux ans, deux moins de trois ans. Il est probable que, pendant la même période, la préfecture de l'Ariège n'a pas changé moins souvent de titulaire. Aussi les projets restent à l'étude pendant des années avant d'aboutir. Tel était, du moins, l'état des choses en 1883. Ici, notons-le bien, rien qui soit imputable au régime spécial de Rancié, cette institution féodale respectée par la civilisation moderne; rien que le fonctionnement normal de notre organisme administratif. Ces circuits, ces hésitations, ces retards, on les retrouverait dans toutes les exploitations minières le jour où on les aurait enlevées à l'industrie privée: partout il faudrait s'attendre à voir la direction changer fréquemment de mains et procéder avec une lente régularité, car l'administration publique ne tient debout que par la hiérarchie, l'avancement et le contrôle.

Toutes ces combinaisons n'iraient qu'à ruiner la production nationale. L'extraction en commun par un groupe de mineurs travaillant chacun pour son compte est forcément désastreuse, avec ou sans surveillance administrative, dès qu'elle s'exerce sur une grande échelle; l'exploitation en régie par l'État est condamnée par la science économique. Une entreprise industrielle ne prospérera jamais que sous la direction d'une personne privée agissant à ses risques et périls.

Sur l'intuition de ce simple aperçu, Napoléon, imposant silence aux théoriciens qu'il n'aimait guère, pouvait donc prendre parti, sans qu'il valût la peine de pousser plus avant la discussion métaphysique du droit domanial. Quelle utilité, en effet, d'attribuer à la nation un bien qu'elle est hors d'état d'exploiter directement? Et, du moment qu'elle doit se substituer un simple particulier, pourquoi lésiner et retenir? Les concessions temporaires, l'affermage, on les avait vus à l'œuvre sous les précédens régimes, et l'expérience les avait condamnés. Dans l'industrie des mines, la part de l'imprévu est si large, le travail si longtemps stérile, les frais tellement considérables, qu'on ne peut ni laisser à l'exploitant trop d'indépendance, ni lui assurer un trop long avenir, ni

trop alléger ses charges. De tous les droits reconnus par la législation civile, le mieux défini, le plus complet, le plus énergique et le plus durable, la propriété, en un mot, est le seul qui réponde aux exigences et au caractère de l'exploitation minière. Donc, pour la mine, plus de situation précaire et équivoque, mais le régime normal de tous les fonds de terre : « Une propriété à laquelle toutes les définitions du code civil puissent s'appliquer, » cette idée revient sans cesse dans la bouche de l'empereur. S'il avait pu la faire passer complètement dans sa loi, les entreprises de mines étaient désormais à l'abri. Le droit commun, c'était la propriété souterraine faisant cause commune avec la propriété territoriale et participant de son inviolabilité. Mais pour pouvoir la mettre sous la protection du code civil, il fallait l'y rattacher, avant tout, par ses conditions d'origine, faire, de la réunion de la mine à la surface, la base de la législation minière. En reculant devant cette conséquence, on compromet l'application du principe : une propriété conférée par l'État, une propriété née d'une éviction, ne sera jamais une propriété de droit commun.

VI.

Il est surprenant que, partisan déclaré comme il l'était de la propriété privée des mines, et reconnaissant, d'autre part, le maître du fonds supérieur pour propriétaire originaire du tréfonds minéral, Napoléon n'ait pas jugé tout naturel de le maintenir en possession, sauf à l'assujettir, comme exploitant, à des règles spéciales, au lieu de le dépouiller en l'indemnisant. Sans doute, l'exploitation des mines par les propriétaires du sol n'avait donné jusqu'alors que des résultats déplorables ; mais on aurait dû se dire que précisément ce qui avait manqué au droit de tréfonds constitué par la loi de 1791, c'était la perpétuité et le contrôle, — les concessions ne pouvant, d'après cette loi, dépasser le terme de cinquante années, et l'exploitation n'étant soumise à aucune surveillance jusqu'à cent pieds de profondeur. Une combinaison aussi vicieuse ne pouvait rien contre le rattachement pur et simple de la mine à la surface avec l'exploitation soumise à une réglementation spéciale. Au vrai, la raison décisive des prédilections de l'empereur pour les concessions administratives, c'est qu'elles devaient plus étroitement inféoder les propriétaires de mines à l'administration, tout en leur laissant les risques : un concessionnaire, en effet, restera toujours, quoi qu'il fasse, l'obligé du pouvoir qui lui a donné l'investiture ; il lui doit foi et hommage : bons rapports avec les autorités publiques de tout ordre et de tout rang, respectueuse déférence aux injonctions, aux désirs mêmes des ingénieurs de l'État.

Jusque-là, rien que de très naturel, et Napoléon n'entendait pas exiger davantage ; au début de la discussion, il s'en était nettement expliqué. Ses idées sur le rôle du corps des Mines dépassaient même en libéralisme celles de la Restauration et du gouvernement de Juillet. Faire régenter par de jeunes fonctionnaires frottés de théorie des praticiens expérimentés qui risquaient leurs capitaux lui semblait, disait-il, le comble du ridicule. Hors le cas d'infraction à la loi ou de péril imminent, il voulait que l'administration se bornât à conseiller et à avertir. Mais c'était un terrain glissant, et ni Fourcroy, ni Regnault de Saint-Jean d'Angély n'étaient gens à l'arrêter sur la pente. Eh quoi ! l'on venait d'enlever la mine au propriétaire du sol, à seule fin de l'attribuer au plus capable ; on corrigeait le hasard par une sélection intelligente ; était-ce donc pour immédiatement abdiquer entre les mains d'un nouveau-venu sans qu'il eût fait ses preuves, pour assister les bras croisés à des caprices ruineux pour l'avenir de la mine ? Le gouvernement, moralement responsable de son choix, pouvait-il se désintéresser des agissements du concessionnaire ? Son devoir étroit n'était-il pas, au contraire, de prévoir tout ce que la situation, la nature de chaque gisement, réclamaient de précautions spéciales ? L'empereur se rendit, et si complètement que, par crainte de désarmer l'administration, il finit par lui donner toute autorité sur le concessionnaire. L'article 49 de la loi déclara que : « Si l'exploitation est restreinte ou suspendue, de manière à inquiéter pour la sûreté publique *ou les besoins des consommateurs*, les préfets, après avoir entendu les propriétaires, en rendront compte au ministre de l'intérieur, *pour y être pourvu ainsi qu'il appartiendra.* »

Le régime du bon plaisir n'avait pas d'autres formules. Donner d'une main, reprendre de l'autre, cette double tendance, tour à tour autoritaire et libérale, est le trait physiologique de Napoléon législateur : respect absolu et protection aux droits des citoyens, oui ; mais tant qu'ils ne feront point échec à la toute-puissance du gouvernement. Un préfet, des bureaux, juges en dernier ressort de l'état du marché, des besoins de la consommation et des moyens d'y satisfaire, c'est quelque chose de plus grave encore que les monopoles et que la loi du maximum. Pour l'exercice de ce pouvoir exorbitant, on vit surgir, à côté de chaque décret de concession, un volumineux cahier des charges réglant l'extraction dans ses plus minutieux détails, fixant les rapports du concessionnaire et du propriétaire de la surface, parfois même attribuant à des tiers une quote-part des substances à extraire (1). Et comme, après tout, il

(1) Les concessions de mines d'anthracite dans les Hautes-Alpes établissent, au profit des communes, une sorte de droit d'affouage sur les produits.

vaut mieux prévenir que réprimer, comme, en toutes choses, le pire des maux est encore l'incertitude, j'imagine que les intéressés y trouvèrent une garantie. Dans cet acte, par lequel l'administration disposait, en somme, du bien d'autrui, elle affecta de plus en plus les allures d'un propriétaire qui, par convention, se dessaisit de sa chose, qui dicte ses conditions à son acquéreur ou donataire, avec le redoutable sous-entendu de la révocation pour le cas où il viendrait à y faillir. La déchéance était au bout, — cette sanction suprême de tous les contrats de l'État. L'empereur avait eu beau rayer de sa main le titre qui la consacrait, — en 1838, elle s'établissait dans la loi. Quand des jurisconsultes imbus du respect des droits acquis protestèrent, quand ils représentèrent la mesure comme en opposition flagrante avec l'esprit du droit minier, on leur ferma la bouche avec ces mots draconiens de l'article 49 : « Pour y être pourvu ainsi qu'il appartiendra. » De ce jour, la propriété du concessionnaire retomba dans la condition subalterne d'où Napoléon avait voulu la sortir.

VII.

Elle trouvait, dans sa séparation de la surface, une nouvelle cause de précarité et de trouble; et c'était là encore une conséquence du système bâtard qui avait prétendu concilier le droit commun et le privilège. Quand on eut décidé que la mine serait une véritable propriété, mais une propriété conférée par l'État, il fallut savoir ce qu'on mettrait dans le lot du concessionnaire. On pensa tout d'abord à lui faire racheter le sol, mais cette idée fut abandonnée presque aussitôt; la charge aurait été trop lourde, et l'atteinte à la propriété foncière trop flagrante. On se contenta donc de déclarer que le dessus et le dessous formeraient deux propriétés séparées, en laissant à la pratique le soin de fixer leurs limites respectives. C'était lui demander l'impossible. Sans la couche de terre qui la contient, la mine n'est qu'un être de raison, un pur concept philosophique, « un fief en l'air. » La concession emporte donc, au profit de celui qui l'obtient, attribution d'une partie du sol; mais laquelle? Ni la loi, ni les cahiers des charges ne sauraient nous répondre, et la raison en est simple : c'est le gisement qui forme le noyau de la nouvelle propriété conférée par l'État; cependant l'allure et la configuration d'un gisement métallique ne peuvent être exactement connues avant le moment où on l'exploite; ce qu'il occupe du tréfonds, l'autorité qui le concède l'ignore. Tréfonds, superficie, ces mots n'ont d'ailleurs par eux-mêmes aucune signification précise. Où le tréfonds commence, où la superficie s'arrête, on n'en sait rien; tout dépendra de l'allure et de la

profondeur du gîte. C'est pourquoi, dans l'acte de concession, la mine n'est désignée que par le nom ou le numéro des parcelles sous lesquelles elle s'étend : c'est sur le plan terrier qu'on trace son périmètre (1). Cette propriété foncière où l'élément foncier est l'accessoire, ce domaine souterrain qui ne peut être délimité qu'à la surface de la terre, — autant d'anomalies qui se traduisent, en pratique, par des controverses presque insolubles. A qui, par exemple, appartiendront les couches intermédiaires du sol? Au concessionnaire de la mine ou au propriétaire de la superficie? Même question pour la portion du tréfonds située sous la mine. Sera-t-elle rattachée à la concession ou demeurera-t-elle réunie à la surface? L'État pourra-t-il faire des concessions nouvelles, soit au-dessus, soit au-dessous de la première, et dans ce cas, à qui reviendront les redevances et les indemnités d'occupation? Il y a quelque cinquante ans que la discussion reste ouverte. Tout cela, pour s'être engagé témérairement dans le labyrinthe des abstractions du droit; on prétendait créer, on n'arriverait même pas à définir.

Le coup de baguette qui faisait deux propriétés d'une seule ne pouvait rompre les attaches de la surface et de la mine; la loi les a dissociées sans parvenir à les disjointre : comme la nature en ses jours de monstrueux caprices, elle a donné deux têtes à un même corps. Une délimitation plus ou moins exacte, plus ou moins arbitraire, des deux propriétés, — superficielle et souterraine, — les rendrait d'ailleurs distinctes, mais non point indépendantes. Entre des mains différentes, elles demeurent vis-à-vis l'une de l'autre dans un état perpétuel d'assujettissement et de gêne. La surface doit l'accès à la mine; la mine doit « le support » à la surface. Investis de droits égaux, les deux propriétaires ne peuvent les exercer sans se contrecarrer et se nuire. En minant le sol, on ébranle les constructions; en construisant, on surcharge le plafond et l'on risque d'effondrer la mine. Va-t-on défendre au « tréfoncier » de creuser pour permettre au « superficière » de construire, ou, à l'inverse, mettra-t-on la surface en interdit dans l'intérêt de l'exploitation souterraine? Question capitale, à laquelle on n'entrevoit pas de réponse satisfaisante, car, quoi qu'on fasse, l'un des deux intérêts est sacrifié forcément. La liberté laissée au propriétaire du sol, c'est l'extraction paralysée ou compromise; l'interdiction des constructions nouvelles, c'est la surface à jamais dépréciée. Au demeurant, mieux vaudrait encore cette dernière alternative, qui n'enlè-

(1) « L'étendue de la concession sera déterminée par l'acte de la concession; elle sera limitée par des points fixes pris à la surface du sol et passant par des plans verticaux menés de cette surface dans l'intérieur de la terre à une profondeur indéfinie. » (Loi du 21 avril 1810. art. 29.)

verait au propriétaire qu'une faculté dont il n'a pas encore fait usage; mais comment imposer le *statu quo* à la surface sans l'imposer en même temps à la mine? Et pour la mine, ce serait l'arrêt fatal. Ne faut-il pas, en effet, dès que l'extraction se développe, ouvrir de nouveaux puits, installer de nouvelles machines, donner de nouvelles issues aux eaux souterraines? On a donc dû non-seulement laisser le concessionnaire exploiter librement, mais encore lui permettre de prendre ce dont il a besoin à fleur de sol, et cela non pas une fois pour toutes au début de l'entreprise, mais, au fur et à mesure de ses besoins, pendant la durée indéfinie de la concession. C'est à quoi l'article 44 de la loi de 1810 a largement pourvu. Il n'y a d'exception que pour le terrain situé dans le voisinage immédiat des habitations ou des enclos y attenant. « l'asile des jouissances domestiques, » — auquel la loi de 1810 accorde un rayon de protection de 100 mètres, réduit à 50 par la loi du 27 juillet 1880. A cette réserve près, le droit d'occupation est attribué d'une manière presque illimitée : pour l'établissement de magasins et d'ateliers, pour la préparation métallique des minerais et le lavage des combustibles, pour l'ouverture de routes d'accès, même de chemins de fer, quand ils ne doivent pas modifier le relief du sol.

Dépossession immédiate du tréfonds, occupation éventuelle de la surface, tout cela, en dépit des réticences, des artifices de langage, n'est en définitive que l'expropriation, et, qui pis est, l'expropriation fonctionnant au profit d'un particulier, — puisqu'aux yeux de la loi le concessionnaire de mines est un propriétaire comme un autre. Nouvelle inconséquence, et nouvelle cause aussi de tiraillemens et de disputes. En quoi? va-t-on dire. Le propriétaire du sol n'est pas lésé : la loi lui accorde, en cas d'occupation, une indemnité double de la valeur de son terrain, et, pour ce qui est des dommages accessoires, de l'interdiction de bâtir, de la dépréciation de l'immeuble, de la menace d'occupation, la redevance assise sur la mine en est une compensation suffisante. Simple question d'argent. Oui, mais bien délicate et complexe dans la situation mal définie des deux propriétés rivales, avec les données conjecturales de la science sur la consistance et la richesse des mines à ouvrir, et qui rendent la difficulté inextricable. Le propriétaire du dessus est troublé par un acte de l'autorité publique; on serait donc porté, dans le doute, à le traiter favorablement. Mais, pour peu qu'on fasse pencher de son côté la balance, le concessionnaire va se plaindre qu'on aggrave ses charges financières déjà si lourdes. Ce n'est pas tout. Comme si l'on avait voulu compliquer encore les choses, on interdit aux intéressés de s'entendre; la loi tient pour non venus leurs arrangemens amiables; c'est au gouvernement qu'elle réserve le droit sans appel de fixer la redevance, avant la

concession, au moment, par conséquent, où les conditions du gisement sont encore un problème.

Et puis, plus ou moins onéreuse, plus ou moins équitablement réglée, cette redevance perpétuelle, ce tribut imposé à la mine, — pour prix, disait-on, de son indépendance, en est la négation même. Par cette condition constitutive, le tréfonds relève du fonds supérieur, et plus durement qu'aucun fief au moyen âge. Supposez la redevance proportionnelle à l'extraction, — toute autre base est, en effet, arbitraire et divinatoire; — voilà, du coup, le propriétaire du sol investi du droit de surveiller l'exploitation; il pourra vérifier les livres, au besoin même enjoindre au concessionnaire de pousser ses travaux avec plus d'activité. Et qu'on n'aille pas croire que j'exagère; le cahier des charges général du bassin houiller de la Loire l'y autorise expressément: autre contradiction des auteurs de la loi, qui rêvaient d'une propriété parfaite et qui ont ressuscité, sans le savoir, la rente foncière ou le bail à champart. N'allons pas pourtant, de dépit, supprimer la redevance, la réduire à une somme insignifiante; elle est, pour le propriétaire foncier, la compensation obligatoire de tout ce que le dédoublement de sa propriété lui enlève; comme Napoléon le faisait remarquer, si l'on ne prenait rien au possesseur du sol, il ne lui serait absolument rien dû: dès lors qu'on le dépouille, il faut l'indemniser loyalement. Mais, en fait, les tendances régaliennes, reprenant presque aussitôt le dessus, ont dérangé l'économie et détruit l'équilibre de la loi. Sauf dans le bassin de la Loire, la redevance imposée au profit de la surface est purement nominale; ce n'est plus qu'un hommage au principe de la propriété, « une politesse à l'article 552 du code civil. »

Au surplus, et même avec la perspective d'un dédommagement raisonnable, la découverte d'une mine sera toujours envisagée avec effroi par le propriétaire, du moment que cette bonne fortune n'est pas pour lui. Il n'est pas sûr que la redevance couvrira le préjudice matériel dont il se sent menacé; le sacrifice, d'ailleurs, de ses convenances et de ses habitudes passera souvent, et de beaucoup, la réparation pécuniaire qu'on lui promet. Il fera donc tout au monde pour entraver les recherches sous son domaine. Il a fallu commisionner, en quelque sorte, les explorateurs, et organiser une procédure spéciale pour leur mettre la sonde en main. Après la délivrance des concessions, c'est le même mauvais vouloir: on paralyse, par constructions nouvelles, le droit d'occupation du concessionnaire; l'esprit de spéculation trouve le moyen d'exploiter contre lui les salutaires prohibitions légales, sans lesquelles la propriété du sol ne serait qu'un vain mot. Pour mettre un terme à cette situation intolérable, les propriétaires de mines se résignent souvent à subir la

loi de leurs incommodes voisins et à racheter la surface à prix d'or; la propriété, malencontreusement demembrée, rassemble ainsi ses tronçons épars : elle cherche à se reconstituer, de bas en haut. Mais ici encore, le législateur de 1810 a comme pris à tâche de perpétuer l'antagonisme. Il décide que, même réunies dans une seule main, la mine et la surface resteront néanmoins distinctes. Bien plus, malgré la concession de la mine au propriétaire de la surface, la redevance n'est pas écartée; on la fixe pour maintenir en principe et rendre toujours possible en fait, la division des deux propriétés superposées. On voit à quel point Napoléon s'était épris de sa chimère, l'importance qu'il attachait à ce dualisme imaginé par lui pour le malheur commun de la surface et de la mine.

VIII.

Les conséquences ne pouvaient manquer de se produire. Les fonctionnaires de l'empire avaient vu avec dépit l'industrie minière échapper à leur tutelle, et ne dissimulaient nullement le dessein de ressaisir, au premier moment, leurs anciennes prérogatives. Au cours de la discussion, un jour que l'on se préoccupait des garanties à donner à la nouvelle propriété souterraine, Cambacérès avait laissé échapper en plein conseil d'État cet aveu : « Qu'arrivera-t-il si le système ne marche pas? On élaguera par des décisions, des instructions, des avis, toutes les dispositions qui gênent, c'est-à-dire toutes celles qui sont en faveur de la propriété; ainsi la propriété sera ruinée, précisément pour avoir été trop protégée. » L'impatience des autoritaires n'attendit même pas que l'événement eût justifié les préventions. Dès le 3 août 1810, la circulaire ministérielle, donnée pour l'application de la loi, représentait les mines comme des propriétés publiques, et déclarait qu'en cas d'abandon elles feraient retour à l'État comme biens vacans et sans maître. Trois ans plus tard, le gouvernement demandait au conseil d'État d'organiser une procédure de déchéance. L'inondation des houillères de Rive-de-Gier fournit, en 1838, un prétexte à renouveler la tentative, avec plein succès cette fois. Ce fut la commission de la chambre des pairs qui proposa la mesure et la fit adopter par voie d'amendement au projet ministériel. Du même coup on astreignit les co-propriétaires de mines à se soumettre à une direction unique. De 1847 à 1852, les projets de réformes se succèdent presque sans interruption : c'est d'abord le système de l'adjudication publique que les ministres de Louis-Philippe proposent de substituer aux concessions administratives; en 1848, le régime de l'exploitation directe par l'état est mis en avant; en 1852, Louis-

Napoléon interdit, par simple décret, la réunion des concessions à peine de déchéance. Puis le silence se fait jusqu'aux dernières années de l'empire; — une tentative isolée de M. Dalloz, vers 1860, ne mérite d'être citée que pour mémoire; — en 1866, cependant, le nouveau régime économique inauguré par les traités de commerce amène l'abrogation de la législation spéciale sur le minerai de fer. La crise houillère de 1872-1873 réveilla la question. On sait comment le gouvernement ouvrit une enquête et les plaintes qu'y firent entendre les exploitans : les redevances tréfoncières et les indemnités pour occupations à la surface grevaient lourdement leur budget; il y avait nécessité de restreindre la servitude de protection établie dans un rayon de 100 mètres autour des habitations et des clôtures murées; ils réclamaient, en outre, la faculté d'établir leurs voies d'accès, — routes, canaux, chemins de fer, — non-seulement au-dessus de la concession, mais au besoin à travers les propriétés voisines. La loi du 27 juillet 1880 leur donna satisfaction sur ces deux derniers points. Et cependant six ans à peine avaient passé, que de nouveau l'idée d'une refonte de la législation des mines revenait sur le tapis.

Cette instabilité, ces conflits sans cesse renaissans, nous en avons montré la cause. Démembré de la superficie et protégé de l'administration, équivoque dans ses rapports avec le fonds supérieur et précaire vis-à-vis de l'État, mal dégagé de ses anciennes attaches régaliennes, et en même temps réfractaire aux définitions du code civil, le droit des concessionnaires de mines ne peut fonctionner dans des conditions absolument normales. Est-ce un motif suffisant pour renoncer à un régime qui, malgré tout, a fait ses preuves? Le conseil d'État s'est toujours prononcé en sens contraire. A toutes les époques et sous tous les régimes, en 1878 comme en 1848 et en 1866, — il s'est mis à la traverse, et ses représentations avaient, jusqu'ici, fait abandonner l'idée d'un remaniement général dont il lui paraissait que les inconvéniens dépasseraient de beaucoup les avantages. Les auteurs des récentes propositions de réforme se défendent d'ailleurs de porter atteinte aux bases de notre droit minier. Tous, sans exception, protestent qu'il s'agit seulement d'améliorations de détail. Nous avons voulu montrer, en interrogeant les traditions et l'histoire, dans quel esprit cette revision, respectueuse des principes actuels, devrait être tentée, si elle a lieu. Quant aux théories beaucoup plus radicales auxquelles la préparation du nouveau code général des mines a donné l'occasion de se produire, elles seront l'objet d'une prochaine étude.

LA RÉFORME

DE

L'ORTHOGRAPHE FRANÇAISE

Le silence ne servirait plus à rien : la question de la réforme orthographique est de nouveau soulevée. Ce débat qui dure, avec des alternatives de repos, depuis trois siècles, vient de se rouvrir bruyamment. Une véritable agitation est commencée. Un savant professeur du Collège de France, M. Louis Havet, s'est mis à la tête du mouvement : deux sociétés le soutiennent (1) ; une pétition habilement rédigée est adressée à l'Académie française. Dans la discussion, à côté des anciens argumens, — les mêmes que produisait Perrot d'Ablancourt ou Beauzée, — nous en voyons figurer de nouveaux, tirés les uns des progrès de la science, les autres de notre état social, des intérêts de notre enseignement ou de l'extension de notre influence dans le monde.

Je ne sais trop si les hommes d'expérience ont vu avec plaisir se rallumer cette querelle. Comme pour ces vieux édifices où l'on craint de commencer les réparations, car on ne sait, une fois les architectes en train, où s'arrêteront les remaniemens, les gens sages, en présence des projets de réforme, ont dû secouer la tête. Je suppose qu'ils ont considéré sans aucune satisfaction pétition et pétitionnaires. Mais, puisque l'opinion publique est saisie, le mieux est encore d'examiner les choses posément. Tout n'est pas à

(1) *La nouvelle orthographe*, journal encyclopédique. Rédacteur en chef : M. Paul Passy. — La Société philologique française. Président : M. Pierre Malvezin.

rejeter parmi ces demandes : certaines réclamations sont légitimes. On ferait croire qu'elles le sont toutes, en ayant l'air de ne pas entendre.

Ce qui, dans cette affaire, déroute un peu les spectateurs, c'est l'attitude des philologues et des érudits. L'homme du monde, raisonnant d'après ses souvenirs de collège, s'attendait à trouver en eux les défenseurs de la tradition. Ne s'agit-il pas des origines latines de notre langue? N'est-ce pas aux savans de protéger cet héritage du passé? Ainsi, le français *corps* ne rappelle-t-il point par son *p* le latin *corpus*, le nom de nombre *vingt* n'a-t-il pas gardé fidèlement le *g* du latin *viginti*, dans l'*au* de *taureau* ne retrouvons-nous pas la diphthongue du latin *taurus*? On considérerait avec complaisance ces prétendus restes de construction romaine : on supposait qu'une filière ininterrompue rattachait une orthographe à l'autre. Grande fut donc la surprise, quand les philologues de profession déclarèrent que ces caractères ne faisaient que les gêner, que l'orthographe non étymologique serait de beaucoup la meilleure, et qu'il vaudrait mieux écrire *cors*, *vint* et *toreau*; que telle était d'ailleurs la mode du XII^e siècle, c'est-à-dire du temps où la France possédait l'orthographe la plus exacte et la plus rationnelle.

« Il y a des braves gens, dit l'un des plus actifs promoteurs de la réforme, qui voudraient voir respecter l'orthographe actuelle pour ses velléités étymologiques : qu'il leur soit dit, avant qu'ils ouvrent la bouche, que le seul emploi de cet argument serait un brevet d'ignorance... » Voilà une déclaration qui a le mérite au moins de la netteté. Personne n'a envie de concourir pour ce brevet. Ainsi, au moment où l'on croyait trouver un soutien chez les étymologistes, ceux-ci retournaient contre l'orthographe leurs armes de précision et la criblaient d'argumens historiques. Il n'est pas jusqu'au vieux nom d'orthographe (assez mal formé d'ailleurs) qui n'ait été mis à l'index : ortho — a été trouvé trop dogmatique. Il a été remplacé par le nom de *graphie*, tiré du grec, ou par celui d'*épel*, imité de l'anglais *spelling*.

Dans cette guerre il est d'usage qu'on se renvoie réciproquement le reproche de pédantisme, les uns trouvant ridicule qu'on touche à de petites choses depuis longtemps établies et n'ayant aucune importance par elles-mêmes, les autres ne comprenant pas qu'on défende avec ténacité une érudition sans valeur, de pures chinoïseries et des erreurs tant de fois constatées. A continuer de ce ton, on peut craindre que le public du dehors, prenant au mot les uns et les autres, ne se débarrasse des deux dossiers en les mettant dans un même sac et sous une seule et même étiquette. Il vaut

mieux envisager cette discussion sans en surfaire ni en diminuer la portée. Le dédain serait injuste : un débat auquel se sont mêlés de leur personne Ronsard, Corneille, Bossuet, Voltaire, n'est au-dessous de l'attention de qui que ce soit. L'orthographe française, c'est aussi une parcelle de la France, et quand les mots de notre langue se répandent dans le monde, le vêtement sous lequel ils se présentent n'est pas absolument indifférent. Ce qui n'a pas moins d'importance à nos yeux, c'est que ces vétilles forment l'occupation et trop souvent le tourment de la jeunesse : s'il est possible d'alléger quelque peu ce fardeau, nous n'aurons pas perdu notre temps.

I.

Avant tout, il faut connaître les réclamans. Nous allons donc les présenter successivement au lecteur, en procédant par ordre, c'est-à-dire en commençant par les modérés, en allant ensuite aux radicaux, et en finissant par les révolutionnaires.

Par modérés, il faut entendre ceux qui, sans parti-pris général, sans projet de bouleversement, trouvent qu'il y a dans notre orthographe bien des bizarreries, et qui voudraient les voir disparaître. Il n'est pas difficile de fournir la preuve de ces bizarreries et le seul embarras est de choisir. On nous dit, par exemple, que *chanceler* doit s'écrire au présent *je chancelle*, mais que *modeler* doit faire *je modèle*. Pourquoi? La conformation de ces deux verbes est exactement la même. On nous apprend que *contraindre* prend un *a*, mais que *restreindre* exige un *e* : c'est cependant le même verbe. Une des premières choses qu'on enseigne aux enfans, ce sont les sept noms en *ou* qui, au lieu de prendre un *s* au pluriel, veulent un *x* : *genoux*, *bijoux*, etc. Mais pour quelle secrète raison ne se plient-ils pas à la règle commune? Personne n'a jamais pu le découvrir. *Deux* forme *deuxième*, qui conserve l'*x* du primitif; mais *dix* fait *dizaine*, qui change l'*x* en *z*. Qui peut pénétrer les motifs d'une réglementation si décousue?

Un casse-tête particulier de notre orthographe, véritable piège tendu aux commençans, ce sont les lettres doubles : il faut écrire *apporter*, *apprendre*, *appauvrir*, mais on écrit *apercevoir*. Même contradiction pour *aggraver* et *agrandir*. *Canonier* a deux *n*; mais *timonier* n'en a qu'une. Pourquoi *coureur* et *courrier*? Le nom propre *Courier* a conservé le souvenir d'une orthographe plus simple et plus rationnelle.

Ce sont là des inconséquences qui frappent à première vue. Mais pour peu que nous y regardions de plus près, les contradictions vont aller se multipliant. *Extension* et *prétention* ont la même ori-

gine : ils devraient donc s'écrire pareillement. Pourquoi d'une part *dortoir* et d'autre part *réfectoire*? Pourquoi *clientèle* et *tutelle*? Pourquoi écrivons-nous *quelqu'un*? L'orthographe *quelcun* semblait exigée par la logique, du moment qu'on a *chacun* et *aucun*.

Venons maintenant à cette querelle des lettres étymologiques qui dure depuis le temps des derniers Valois et qui, on le voit bien, n'est pas près de finir. La cause du fait est aujourd'hui connue de tous; à côté des mots que le français a directement hérités du latin par l'usage populaire, il en est d'autres que les clercs ont tirés des livres. Ceux-ci nous sont arrivés en quelque sorte tout crus et avec toutes les lettres qu'ils avaient en latin. La différence entre *ruide* et *rigide*, entre *frêle* et *fragile*, entre *métier* et *ministère* montre bien la différence de provenance. Mais non contents d'une langue ainsi enrichie de termes savans, les érudits du xv^e et du xvi^e siècle, tout remplis de leurs lectures, se sont complu à donner un aspect latin aux mots populaires. En souvenir des origines, on écrivit *niépce* au lieu de *nièce*, *nuirt* au lieu de *nuît*, *beaulté* au lieu de *beauté*. Même les noms propres n'y purent échapper : ainsi *Lefèvre*, qui est le latin *faber*, devint *Lefèbrre*. La ville d'Orléans, qui au moyen âge s'appelait *Orlien*, redevint *Aurelians*. Les lecteurs de Rabelais connaissent bien cette verbocination latiale, dont l'auteur de *Pantagruel* s'est gaiement moqué, mais qu'il a trop fidèlement suivie dans son écriture. On orthographia au xvi^e siècle *un escript*, *un phantosme*, *recevoir son deub*. « Des groupes de consonnes, dit M. A. Darmesteter, vinrent de toutes parts s'abattre sur l'orthographe. » Si le xvii^e et le xviii^e siècle ont réagi contre cette manie, si la plupart des lettres inutiles ont été peu à peu éliminées, il en reste cependant assez pour que les partisans d'une simplification, renforcés sur ce point par les amis du pur moyen âge, aient largement de quoi exercer leur critique.

Une circonstance particulière leur a encore fourni des armes. Grâce au progrès de la philologie, on a constaté qu'un certain nombre de ces lettres prétendues étymologiques portaient à faux et indiquaient une origine qui n'était pas la vraie. Nous écrivons le mot *poids* avec un *d* qui a la prétention de rappeler le latin *pondus* : mais il vient du participe *pensum* et devrait s'écrire *le pois*. L'adjectif *forcené* n'a rien de commun avec la force : il désigne un homme hors de lui, *fors-senè*, en italien, *forsemato*. Il n'y a aucune raison pour écrire *vermisseau* avec deux *s* : c'est un diminutif comme *lionceau* ; on n'a qu'à penser à l'italien *vermicello*, d'où le français *vermicelle*. Au contraire, *morceau*, qui s'écrit avec un *c*, devrait avoir un *s* : au moyen âge, on disait *morsel*, lequel a passé en anglais ; c'est un diminutif de l'ancien participe *mo:s*,

qui signifiait lui-même « une bouchée, un morceau. » Le français *secul* s'est enrichi, au xvi^e siècle, d'un *c*, qui a l'intention de rappeler vaguement le latin *sigillum* : mais on écrivait au moyen âge *secl*, et la lettre ainsi insérée doit être regardée comme de pure contrebande. Quelquefois la graphie officielle est un véritable nonsens : comment peut-on écrire au masculin *absous*, *dissous*, quand le féminin est *absoute*, *dissoute*? l'étymologie, non moins que la régularité de la langue moderne, exigerait un *t*.

Disons tout de suite qu'il faut expulser à tout prix les lettres qui doivent leur présence à une erreur d'état civil. Autrement, on se servirait sans relâche de ces confusions, d'ailleurs peu nombreuses, comme argument contre tout l'ensemble de l'orthographe. Quelques fausses lettres étymologiques suffiraient pour jeter le discrédit sur toutes les autres. Nos pères n'ont pas été moins résolus : mieux instruits, ils n'ont point hésité à écrire *savant* au lieu de *scavant*, qu'on avait fait venir de *scire*, ou *arrêt* au lieu de *arét*, quoique les parlementaires fussent flattés de l'origine grecque qu'on supposait à ce terme de procédure (1).

Ce sont là quelques spécimens des reproches qu'on peut adresser à notre orthographe : reproches fondés, il faut l'avouer, et dont plusieurs pourraient être évités sans grand'peine. Ceux qui élèvent ces objections ne demandent aucun remaniement de fond : quelques retouches sagement entendues les contenteraient. Ce ne sont point des hommes à système : ils voudraient que l'état de choses actuel présentât plus d'harmonie, ils en désirent donc implicitement le maintien. Nous reparlerons plus loin de ce qui pourrait être fait pour les contenter.

II.

Après ces premiers critiques, dont les observations portent sur tel et tel mot, sur telle et telle règle, nous allons en trouver d'autres qui étendent leur regard plus loin et qui voudraient réformer l'instrument lui-même, c'est-à-dire l'alphabet et le système d'écriture. C'est pour cette catégorie que nous réservons le nom de néographes, dénomination qu'on a quelquefois employée d'une façon un peu vague et un peu au hasard. Je m'empresse de dire que cette épithète ne doit éveiller *a priori* dans l'esprit du lecteur aucune idée défavorable. La néographie a d'illustres ancêtres : nous lui devons l'alphabet dont nous nous servons. Les plus hardis de tous les néographes ont été les Grecs, quand, par une sorte de coup

(1) « Que dirons-nous d'arrêt du parlement? Vient-il du grec ἀρεστόν, où il n'y a qu'une *r*, et qui revient si bien à *placitum*? » (Bossuet.) — En réalité, *arrêt* est un nom verbal tiré de *arrêter*.

d'état, ils ont dépossédé de leur valeur un certain nombre de consonnes phéniciennes pour en faire des voyelles. Ceux qui ont été aux prises, ne fût-ce qu'en passant, avec l'alphabet arabe ou hébreu, où c'est le lecteur qui est chargé d'éclairer le mot, en y introduisant les voyelles nécessaires, peuvent apprécier la grandeur du service qui fut ainsi rendu aux langues de l'Occident. Un néographe français a été Pierre Corneille, qui employa son autorité à faire adopter par le public le dédoublement si nécessaire de *l'u* et du *r*, de *l'i* et du *j*.

Notre système d'écriture n'est pas encore si parfait qu'on n'ait le droit de désirer pour lui des améliorations. A côté d'évidentes surcharges, il présente des équivoques et des lacunes. Nous avons des lettres à double et triple emploi, et, d'autre part, des lettres surérégatoires. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer les mots *eu* et *feu*, *en* et *bien*, *femme* et *dilemme*, *filles* et *villes*, ou bien l'on n'a qu'à comparer les lettres finales des mots *faim*, *moyen*, *dessein* et *larcin*. La même sifflante forte se trouve exprimée de cinq façons différentes dans *santé*, *nation*, *race*, *scène* et *Bruvelles*; la même sifflante douce, de trois manières dans *raison*, *lézard*, *sixième*. Des articulations simples sont représentées par deux lettres, comme on le voit par *ch*, *qu*. Toutes les mères qui ont montré à lire à leurs enfans pourront aisément allonger cette liste. Arrive-t-on du moins, au prix de tant d'inconséquences, à quelque chose de toujours parfaitement clair? Non : car nous avons *les portions* et *nous portions*, *négligent* et *ils négligent*, *expédient* et *ils expédient*.

Si l'on est d'accord pour constater le mal, les dissentimens commencent au moment d'appliquer le remède. Les uns proposent la création de lettres nouvelles ou l'adjonction de signes distinctifs aux lettres anciennes. Ainsi M. Ambroise-Firmin Didot, qui fut à la fois imprimeur et érudit, et qui est l'auteur d'un excellent livre sur l'histoire de l'orthographe, a l'idée de mettre une cédille sous le *t* dans les mots comme *démocratie*, *initiation*. M. Malvezin fait une proposition analogue pour le *g* : cette dernière lettre est sûrement une de celles qui exigeraient quelque perfectionnement; des graphies comme *bougeoir*, *gueule*, ne sont pas dignes d'une orthographe civilisée. D'autres voudraient une nouvelle répartition des caractères existans, ce qui ne laisserait pas que d'entraîner d'assez forts remaniemens. M. Darmesteter conseille d'introduire l'*s* partout où l'on entend la sifflante forte : on écrirait donc *sosité*, *obéisansé*, le *c* restant réservé pour marquer toujours le son du *k*; la sifflante douce serait partout représentée par un *z*, ce qui fait qu'on écrirait *phyzique*, *prézage*.

Nous n'examinons point en ce moment le mérite et la valeur de ces propositions : il est plus facile, en cette matière, d'énoncer

des principes excellens que d'en faire accepter les applications. Si l'on proposait un seul changement, l'œil n'aurait sans doute pas trop de difficulté à s'y habituer; mais comme nos néographes arrivent d'ordinaire avec tout un ensemble de réformes, et comme un mauvais sort trop fréquent veut qu'un seul et même mot soit simultanément atteint en plusieurs de ses parties, il en résulte qu'il est défiguré. Selon le système de M. Darmesteter, *la science* deviendra *la sianse* et l'adverbe *sciemment* s'écrira *siamant*.

Plus altérés encore seraient les monosyllabes comme *ce*, *cerf*, *cent*, *cens*. Je dirai à ce propos que les monosyllabes sont d'un caractère particulièrement réfractaire : ces petits mots, si nombreux en français, ont donné de la tablature à tous les novateurs, et ils ont même tenu en respect les plus hautes autorités. Le professeur de Lausanne dont nous parlerons plus loin a dû s'arrêter devant quelques-uns d'entre eux, qui devenaient trop méconnaissables. Quand l'Académie française, au XVIII^e siècle, se mit à enlever les *y*, changeant *celuy* en *celui*, *essay* en *essai*, elle passa le niveau partout, sauf sur le seul adverbe *y*, qui n'a pourtant aucun droit à cette lettre grecque, puisqu'il représente le latin *ibi*. Tout le monde est plus ou moins de l'avis de cette inspectrice des écoles dont on a pu lire récemment la déclaration naïve : elle demandait qu'on ramenât l'orthographe à des principes rationnels sans modifier la physionomie des mots. Les autres nations sont tout aussi sensibles que nous à ces petits inconvéniens : nos lecteurs ont peut-être entendu parler d'une commission allemande qui fut convoquée, il y a treize ans, à Berlin, tout spécialement pour purger les mots de la langue allemande des *h* qui s'y étaient indûment introduits; elle s'acquitta bravement de sa tâche, mais elle n'alla pas jusqu'au bout de son mandat quand elle vit qu'il faudrait écrire de la même manière (*Rum*) la gloire et le rhum.

Il est vrai que M. Darmesteter, dont une des qualités était le tact et la prudence, explique que ces simplifications ne doivent pas se faire toutes à la fois, mais s'échelonner sur un assez long espace de temps. Une première substitution ayant été adoptée en 1900, on pourra passer à une autre en 1930, et ainsi de suite. Rien n'est plus judicieux : c'est de la sorte, en effet, qu'il faudrait procéder; mais peut-être alors sera-t-il plus à propos de ne pas exhiber dès à présent tout le programme. On réussira plus sûrement en produisant chaque demande à part et comme s'il n'était question de rien autre.

Pour venir à quelque chose de plus général, je dirai que le principal tort de ces projets est de nous arriver un peu tard. C'est un reproche qui s'adresse, non aux auteurs, cela est clair, mais aux générations qui nous ont précédés. On accuse les Français

d'être un peuple avide de nouveautés : notre défaut ne serait-il pas plutôt de laisser trop durer les choses ? Ce qui nous manque, pourrait-on croire, c'est cette dose moyenne de décision qui permet d'intervenir au moment voulu et de redresser les déféctuosités à mesure qu'elles se déclarent. Voltaire, dans son *Dictionnaire philosophique*, faisait ranger à la lettre *f* l'article PHILOSOPHE, et disait : « Écrivez *filosofie* ou *philosophie*, comme il vous plaira. » Nous avons toujours notre *ph*, dont les Italiens et les Espagnols sont heureusement débarrassés.

Il semble que ce soit vers 1750 ou 1760, quand les esprits, disposés au nouveau, n'étaient pas encore détournés des petites améliorations par l'idée des grandes, c'est au temps de Voltaire et de Duclos que l'orthographe française aurait pu, sans trop d'obstacles, être retouchée et simplifiée. Nos auteurs classiques n'étaient pas encore répandus par certaines d'éditions. Des milliers d'instituteurs n'enseignaient pas encore la grammaire d'après des règles sévères et méticuleuses. Le journalisme, aujourd'hui multiplié au-delà de toute idée, n'avait pas encore pris les esprits et les yeux dans les liens de l'habitude. A mesure qu'augmente le nombre des gens sachant lire et écrire, l'effort exigé pour une réforme devient plus grand. Chaque nouveau dictionnaire est un poids ajouté dans la balance au plateau de la conservation. Duclos, en 1754, comptait sur l'appui des femmes. « L'ortographe des fames, écrit-il, que les savans trouvent si ridicule, est plus raisonnable que la leur. Quelques-unes veulent apprendre l'ortographe des savans ; il vaudrait bien mieux que les savans adoptassent cèle des fames, en y corigeant ce qu'une demi-éducation y a mis de déféctueux, c'est-à-dire de savant. » Aujourd'hui il est trop tard : les femmes ont appris l'orthographe, elles la savent trop bien, et si on faisait voter, si on décrétait le *referendum*, je crois bien qu'elles mettraient des *non*. Joignez cette circonstance qu'à l'envers de ce qui se passe en politique, il y a fatalement des divergences dans le parti du changement, au lieu que celui de la conservation présente la plus complète unité.

Il est juste d'ajouter que nous ne sommes pas seuls à lutter contre ces difficultés. La commission de réforme orthographique convoquée à Berlin, en 1876, dont nous parlions plus haut, a abouti, après de laborieuses délibérations, à un si faible résultat, qu'il peut être considéré comme un échec. En Angleterre et aux États-Unis, plusieurs sociétés se sont établies pour le même but ; mais leur action positive ne s'est pas encore fait sentir. Il y a là, sans doute, quelque raison plus profonde : quand un peuple a produit une littérature, quand il a donné des œuvres classiques et

fourni sa part au patrimoine intellectuel de l'humanité, il est jusqu'à un certain point enchaîné par son passé : la solidarité s'impose aux générations nouvelles. Les peuples sans histoire sont, à cet égard, plus libres : c'est la raison aussi pour laquelle on écrit les patois selon la prononciation du jour. Mais les nations qui n'ont pas attendu jusqu'au moment actuel pour paraître sur la scène du monde sentent qu'elles ont des obligations spéciales : gêne ou soutien, il faut qu'elles en prennent leur parti et qu'elles y fassent honneur.

III.

Il nous reste à présenter la troisième catégorie de critiques : ceux qui veulent qu'on écrive exactement ce qu'on entend, et rien de plus. On les appelait autrefois les phonographes ; mais depuis qu'Edison a illustré et confisqué ce nom en le donnant à son appareil, — lequel est effectivement et au plus haut degré l'écrivain phonographe par excellence, — force est bien de chercher une autre dénomination pour cette secte de réformateurs. Nous les appellerons les *fonétistes*. Avec eux, nous allons nous trouver en pleine révolution.

Eux aussi, du reste, ils peuvent se mettre à couvert sous de nobles aïeux. Le plus connu est Louis Meigret, l'inventeur ou le propagateur de plusieurs signes dont nous nous servons encore aujourd'hui dans notre écriture. Meigret disait en 1542 : « Les voix sont les elemens de la prononciation, et les lettres les marques ou notes des elemens... Puisque les lettres ne sont qu'images de voix, l'écriture deura estre d'autant de lettres que la prononciation requiert de voix ; si elle se treuve autre, elle est faulse, abusive et damnable. »

Jusque-là il se bornait à une profession de foi. Mais six ans plus tard il publie le *Tretté de la Grammere francoeze*, où il applique ses idées et introduit une orthographe de son invention. Cette entreprise, qui était bien d'accord avec l'esprit aventureux du XVI^e siècle, trouva des approbateurs parmi les poètes de la Pléiade ; Ronsard, Du Bellay, Baïl, y donnèrent leur assentiment. Il faut dire, pour être vrai, que l'écriture phonétique de Louis Meigret passerait à présent pour une écriture étymologique très acceptable. Nous en avons vu d'autres depuis.

Un de ceux dont le souvenir, quoique remontant à plus d'un demi-siècle, est resté le plus vivant, est M. Marle, qui fit scandale, vers 1830, par son *Apel o Fransè*, et par la publication de certaine lettre d'Andrieux, *membre de l'Académie française*, qu'il avait, contre tout droit des gens, transcrite en fonétique :

« Mosieu,

« Il è d'un bon èspri de dezirè la réforme de l'ortografe française aqtuèle, de vouloir la randre conforme, ôtan qe possible, à la prononsiasion ; il è d'un bon grammèriin é même d'un bon sitioiin de s'ocupé de sète réforme... »

On se figure l'indignation de l'auteur du *Meunier de Sans-Souci*. L'Académie française partagea les sentimens de son secrétaire perpétuel ; elle fut si irritée qu'elle se jeta dans la réaction, et que, publiant en 1835 sa nouvelle édition du Dictionnaire, elle ne voulut entendre à rien et repoussa tous les changemens proposés.

Mais, à son tour, M. Marle s'est trouvé dépassé par M. Édouard Raoux, professeur à l'Académie de Lausanne, qui donna, en 1865, son *Orthographe rationnelle*. Voici, comme spécimens, deux sentences de M. Raoux :

« Tan qe l'ijiène publiqe é la morale universèle ne seron pa sériüzeman t anségnée dan toute lè z èqole primère, le flò du mal montera toujours. »

« Lè jeune z èntellijanse son qome dè bouton de fleur qe lon orè plongé dan lô boullante ; èle z on perdu leur forse vitale dan le chòdron fuman de la moderne éduqasion. »

Lors des premiers prospectus de M. Raoux, des comités s'étaient organisés dans les cantons de Vaud, de Neuchâtel, de Berne et de Genève, pour appuyer le mouvement. Mais, après la publication de son livre, il faut croire qu'un refroidissement se produisit, car l'auteur eut le regret de constater lui-même que la phonographie venait de subir un échec.

Faut-il considérer comme un successeur de M. Raoux le directeur du journal : « Lø mæ:tr fœnetik, òrgan dø l asøsjasjø fœnetik de prøfæsør dø lãg vivãt, katriem ane, » M. Paul Passy? Le numéro d'octobre de ce journal commence ainsi : « Dø sykse. Nuz avø a årzistre, s mwa si, dø sykse èpørtã. l œ ε l vøt rãdy a l ynanimite par lø kõgrø d l aljãs frãsez, dã sa seãs dy 7 au, syr la prøpozisjø d mesjø R. Fourès, L. Havet e J. P. Martìn, dømãdã k tut latityd swa lè:se o mæ:tr ki dezirre s servir d ãn alfabe fœnetik kòm prøsedede pedagøzik... »

On pourrait être tenté de voir en M. Paul Passy le fonétiste par excellence, la gauche révolutionnaire extrême. Mais ce serait, je crois, faire tort au jeune et ardent professeur. Il a effectivement, en orthographe, des idées avancées, qu'il soutient tous les mois avec conviction. Mais les spécimens que nous venons de donner se rapportent à une entreprise d'une autre sorte, parfaitement sérieuse et digne d'attention. Il s'agit d'une méthode particulière

pour enseigner les langues étrangères, en figurant exactement la prononciation, et en mettant le témoignage des yeux d'accord avec celui de l'oreille. Ceci n'a qu'un rapport indirect avec la réforme de l'orthographe, et il y aurait erreur à confondre les deux tentatives.

Ainsi qu'on devait s'y attendre, puisque c'est la loi des révolutions. M. Paul Passy a trouvé des imitateurs qui ont outrepassé son système. Il annonce lui-même un traité qui vient de paraître à Lausanne, et qui est ainsi intitulé : « J. Ferrette, Trété d'ekritür fonetik : præmièr luèr dœ la siàs fonetik proprœmà dit, e èstrumât èdispàsàbl dœ twt rœcere filolojik serüèz, kom dœ l'æseuimâ regulie dœ twt lög, eträjer w maternel; 3^e éd. (40 p. in-8° : Lausanne, Duvoisin, 1889; 0 fr. 60.) »

Mais l'auteur, paraît-il, a mêlé des questions qui, pour être voisines, n'en sont pas moins distinctes : « s et æ travaj a rvwar. »

Que faut-il penser de l'école fonétiste?

Il serait inutile d'invoquer l'histoire et la tradition avec des hommes qui veulent être modernes et dont le désir est précisément de rompre avec le passé. Il serait vain aussi de leur demander ce que deviendraient les vers : la poésie n'est pas ce qui les préoccupe; on étudiera Corneille et Racine, Lamartine et Musset comme on fait de Sophocle et de Pindare. Mais nous pourrions appeler leur attention sur quelques points qui rendent l'expérience particulièrement difficile et le succès plus que douteux en français.

Il n'est point de langue qui ne sorte défigurée de la main des fonétistes : mais de toutes les langues, la moins propre à subir cette épreuve, c'est la nôtre. Ni l'italien, ni l'espagnol n'auraient à souffrir au même degré. Qu'on veuille d'abord songer à ces lettres finales qui, muettes à certains momens, se font entendre à d'autres : on pourrait les appeler des lettres assoupies, parce que, inertes à l'ordinaire, elles se réveillent à certains momens et reprennent vie dans la phrase. Il suffit de comparer le *t* dans *saint François* et dans *saint Eugène*. Le *g* final ne s'entend pas dans *un sang généreux*; mais il s'entend, et il se renforce même en *c*, dans *un sang impur*. On n'entend pas le *c* dans la locution : *jouer franc jeu*; mais on l'entend dans *courir à franc étrier*. Comment feront donc les fonétistes? Le mot sera-t-il écrit de deux manières, selon la place où il se trouve? Il y a des langues qui procèdent ainsi, par exemple le sanscrit; mais ce ne sont pas les plus claires, ni les plus faciles à apprendre. Ou bien, suivant la méthode de M. Raoux, isolera-t-on les lettres finales quand elles sont perceptibles à l'oreille, de manière à semer l'écriture de caractères qui n'auront l'air d'appartenir à aucun mot? Notre langue est la plus discrète des langues romanes : elle réduit les mots au strict né-

cessaire et supprime tout ce qui peut être omis. Mais à cause de cela elle ne peut rien perdre : telle lettre a l'air d'être une fibre morte ; mais si vous voulez la retrancher, aussitôt vous sentez que vous coupez dans le vif. Vous pouvez trouver que le *d* de *piéd* est superflu, et en effet au xvii^e siècle on écrivait souvent le *pié* : mais la consonne finale reparait et s'impose dans *un piéd-à-terre*. Aussi longtemps que nous garderons l'habitude de lier les mots en parlant (et c'est l'un des caractères distinctifs du français), il y aura dans notre orthographe des lettres qui, à certains momens, auront l'air de lettres inutiles.

Une autre source de difficultés vient des *e* muets, qui tantôt sonnent faiblement à l'oreille, tantôt comptent seulement dans la phrase à la façon des silences en musique. Avec les phonétistes, l'*e* muet, « cette bulle d'air sonore qui donne à notre langue tant de charme, de légèreté et de douceur, » aurait bientôt fait de disparaître. Tout le monde connaît ces publications plus ou moins populaires, scènes de comédie, chansons, caricatures, où les mots sont raccourcis et comprimés à plaisir : ce sont des échantillons intéressans de langue rustique ou militaire. Quelques pessimistes y voient le français de l'avenir. Mais si cette prédiction doit se réaliser, il n'y a pas lieu de devancer l'œuvre des siècles et d'imposer cette phonétique à la langue littéraire d'aujourd'hui.

Une fois entré dans cette voie, on constaterait que l'*e* muet n'est pas la seule lettre qui doit tomber ; nous ne savons pas nous-mêmes combien nous abrégeons les mots en parlant. Un linguiste a sagement démontré, il y a peu de temps, que dans la conversation familière les syllabes finales *le*, *re* ne se prononcent plus. C'est ainsi que *Vauvres* est devenu *Vauvres*. L'écriture, se tenant au courant des découvertes de la science, devra donc enregistrer des épêls comme *un simp soldat*, *un memb de l'Institut*, sous peine d'être accusée de nous ramener à la langue académique. Mais c'est M. Paul Passy qui nous fait, sur ce chapitre, les révélations les plus cruelles : ne nous a-t-il pas appris l'autre jour que nous ne disons plus *celui-ci*, mais *suisi* (1) ? Nous ne sommes pas loin de la langue bien connue où *peut-être* devient *p'têt* et où *seulement* se réduit à *s'ment*. Ceux qui ont lu en anglais les désopilantes lettres d'Artemus Ward, le montreur de bêtes américain, savent à quels irrésistibles effets de rire on peut arriver au moyen de cette photographie auditive : mais le spirituel auteur ne prétendait pas en faire un système d'orthographe.

Et les séparations de mots, n'est-ce pas aussi un emprunt fait à la tradition savante ? Où voyons-nous que, dans la parole vivante,

(1) *Les sons du français*, deuxième édition. Didot. 1889.

les articles soient séparés des substantifs? Toute la phrase, au contraire, forme une chaîne plus ou moins serrée dont il nous serait difficile de distinguer les anneaux, si nous n'y étions pas préparés et instruits depuis l'enfance.

Il n'est sorte de méfaits qu'il ne soit de mode d'attribuer aujourd'hui à l'écriture. Elle est en retard sur la langue, elle déguise la vraie prononciation, elle maintient d'apparentes exceptions qui masquent la régularité des lois du langage, elle le pervertit même en substituant une uniformité de mauvais aloi à la variété et à la souplesse de la parole. Il y a sans doute quelque vérité dans ces reproches. Mais qu'est-ce que ces défauts, dont plusieurs ne sont visibles qu'à l'homme du métier, en regard des services que l'écriture rend tous les jours à la conscience linguistique de chacun? Sans elle, le *mot*, c'est-à-dire l'unité irréductible de tout langage, n'existerait qu'à l'état vague et flottant. Les fonétistes sont des ingrats et des barbares qui, si on les écoutait, nous feraient perdre le bénéfice de vingt-cinq siècles de culture. Si on les laissait agir à leur guise et s'ils étaient conséquens avec eux-mêmes, ils feraient rapidement du français une sorte de conglomérat fossile où les seuls linguistes pourraient encore démêler les mots et découvrir la trace d'une ancienne grammaire.

IV.

Avant de chercher quelles modifications de détail pourraient être introduites, il faut examiner les raisons d'utilité qu'on allègue pour une refonte d'ensemble. Ces raisons sont de diverses sortes : économie d'argent, facilité plus grande fournie aux étrangers, commencemens aplanis pour l'enfant, plus large diffusion assurée à la langue française.

L'économie d'argent est un motif fait pour frapper les calculateurs. Un statisticien a reconnu qu'avec le système de M. Raoux, on épargnerait un tiers, ou au moins un quart des lettres. « Si l'on admet que sur 35 millions de Français, 1 million, en terme moyen, consacrent leur journée à écrire; si l'on évalue le prix moyen de ces journées à 3 francs seulement, on trouve un milliard, sur lequel on économiserait 250 millions par année. La librairie dépense bien une centaine de millions en papier, composition, tirage, port, etc., sur lesquels on gagnerait encore 25 millions. Mais le nombre des gens sachant lire et écrire décuplerait... De sorte que ce profit de 275 millions serait doublé ou quadruplé et l'économie imperceptible d'une lettre par mot donnerait un bien plus grand bénéfice que les plus beaux progrès de la méca-

nique (1). » Je crains qu'il n'y ait là quelque fantasmagorie. Je ne répondrai pas avec un mauvais plaisant qu'on n'y gagnera rien et qu'au bout de l'année il y aura autant de papier noirci. Mais puisqu'il est question de journées d'ouvrier, la qualité du travail ne doit-elle être estimée pour rien? la malfaçon n'a-t-elle pas toujours été comptée comme une perte sèche? Une seule obscurité dans le texte peut coûter plus cher que beaucoup de lettres économisées.

Assurément, il faut souhaiter que la plus grande facilité soit offerte aux étrangers pour apprendre notre langue. Tout ce qu'on pourra faire en ce sens doit être approuvé. Je rappellerai néanmoins, et personne ne le sait mieux que les représentans du phonétisme, qu'une langue s'apprend surtout en l'entendant parler et en la parlant : les moyens de communication, devenus plus rapides et plus nombreux, sont à cet égard le meilleur auxiliaire. Je suppose que, toutes choses restant égales, les difficultés grammaticales qui n'ont arrêté autrefois ni Leibniz, ni Walpole, et qui plus près de nous n'ont pas été un obstacle pour Alexandre de Humboldt, ne décourageront pas les hommes distingués du *xx^e* siècle. Mais c'est précisément à cause des étrangers que je recommanderais aux réformateurs la plus grande prudence, et que je voudrais les mettre en garde contre tout changement trop soudain. Il existe à l'heure actuelle un bon nombre d'étrangers qui savent notre langue, qui l'aiment et qui s'en font honneur : serait-il utile de les déconcerter et de les troubler dans leur possession? Est-il bon de donner aux spectateurs du dehors, sur ce terrain qui n'a pas bougé jusqu'à présent, le sentiment de l'instabilité? Une altération trop soudaine dans l'air extérieur de notre langue pourrait faire croire à quelque gros ébranlement interne. Il serait à craindre qu'à ce moment une partie de nos cliens littéraires ne profitât de la circonstance pour nous abandonner. Non-seulement on apprend le français au-delà de nos frontières, mais on écrit, on imprime des journaux et des livres français. Rien ne prouve qu'une révolution radicale serait reconnue : quelques-uns, plus fidèles que nous au passé, pourraient maintenir l'ancienne observance ; d'autres, une fois lancés sur cette piste, nous trouveraient trop timides et nous dépasseraient. Au lieu de constater un succès, *l'Alliance française*, qui tient avec raison à notre influence linguistique, aurait peut-être à combattre le danger d'une dislocation.

Je parle en ce moment de l'Europe et non de l'Orient, non de la France coloniale, à laquelle je viendrai tout à l'heure.

Aplanir à nos enfans les commencemens de l'étude, débarrasser

(1) Féline, cité par Didot, p. 354.

l'école primaire des broussailles qui l'encombrent, voilà enfin un motif qui a une réelle valeur. Si une réforme de l'orthographe doit amener ce bienfait, quelles que soient les objections qui pourront venir d'ailleurs, il faudra y souscrire sans retard. Mais là encore prenons garde de rien exagérer : je ne crois pas qu'il y ait aucune orthographe, — même phonétique, — qui dispense nos maîtres d'école d'avoir du bon sens et de la modération. Tout deviendra entre leurs mains matière à examen et à concours, si leur esprit est orienté de ce côté : les tours de force en chronologie vaudraient-ils beaucoup mieux ? La nouvelle orthographe n'aurait-elle pas bientôt elle-même ses arcanes et ses pièges ? Il appartient à ceux qui instruisent et qui dirigent nos maîtres, de leur faire comprendre que tous les enfans ne doivent pas être élevés comme s'ils étaient destinés à devenir instituteurs. Les raffinemens de l'orthographe n'auraient jamais envahi l'école, si l'école avait eu dès l'origine ses patrons s'intéressant à l'éducation populaire, la voulant sobre et solide. On ne voit pas ce que l'irruption de la néographie changerait aujourd'hui à cet état de choses. Elle y ajouterait sans doute un nouvel élément de confusion, et elle ferait perdre, en doutes et en disputes, un temps déjà trop envahi par des occupations d'une utilité contestable. C'est en ôtant dans les examens à la dictée sa valeur prépondérante et éliminatoire, c'est en pesant les fautes au lieu de les compter, et en ayant toujours devant les yeux le but général de l'examen, qu'on parviendra à diminuer peu à peu la force du préjugé orthographique.

A plus forte raison doit-on épargner les subtilités de l'orthographe aux nouveaux Français de la Cochinchine, du Tonkin et du Sénégal. Ce n'est pas l'orthographe seulement, mais c'est la langue qu'il faut simplifier à leur intention. Le général Faidherbe a consacré les dernières forces de sa vie à cette cause. J'ai vu, comme tout le monde, à l'Exposition de l'esplanade des Invalides, les cahiers des petits écoliers annamites et cambodgiens. Quelques maîtres ont déjà compris qu'il y a un choix à opérer dans la civilisation qu'on leur apporte. Ils n'ont que faire du détail de nos règles grammaticales, comme j'espère aussi qu'on leur fera grâce de nos rois mérovingiens, de nos quatre-vingt-six départemens et des affluens de nos rivières de France. L'école sera un puissant agent d'assimilation à condition d'offrir des connaissances d'une application immédiate : il me semble que des ateliers où l'on apprendra à travailler le bois et le fer avec les outils perfectionnés de l'industrie moderne seront d'excellentes annexes de l'école, et rempliront heureusement le temps qu'on pourra gagner en sacrifiant une partie de notre savoir scolaire.

V.

Revenons à ces amis de l'orthographe française qui, sans désirer pour elle une refonte totale, s'étonnent de ses fantaisies et lui voudraient un peu plus de conséquence et de logique. Voici d'abord ce qu'on peut dire, non pour légitimer, mais pour expliquer les contradictions dont ils sont offusqués.

Une langue n'est pas, comme on le suppose trop souvent, un système. Elle n'est pas davantage, comme on le répète trop de nos jours, un organisme. Elle est un ensemble de signes accumulés par les siècles et qui n'ont ni le même âge, ni la même provenance. Ces signes ont été emmagasinés à des époques éloignées les unes des autres par des hommes qui différeraient entre eux de culture, d'idées et d'habitudes. Quoi d'étonnant qu'il y ait quelque bigarrure dans un assortiment ainsi créé par acquisitions successives et sans dessein préconçu ? Ce qui serait surprenant, ce serait l'uniformité. On parle aujourd'hui d'orthographe historique et l'on nous propose de prendre pour modèle celle du XII^e siècle : mais il n'y a aucune raison pour que le haut moyen âge fasse la loi aux siècles qui ont suivi et qui mériteraient sans doute aussi d'être respectés en leur individualité. La langue est un bien héréditaire que chaque âge cultive, aménage, transforme selon ses besoins et ses moyens : nous appliquerons la vraie méthode historique en nous attachant au dernier état, pour en comprendre la formation et pour en tirer à notre tour le meilleur parti.

Si l'on examine l'œuvre de nos prédécesseurs immédiats, on y peut trouver sans doute des défauts : mais, en somme, on doit reconnaître qu'ils n'ont manqué ni de soin, ni de rectitude. Ils ont administré l'orthographe française en bons pères de famille, dans des vues d'utilité pratique. En fait de langage, il est une loi qui prime et domine toutes les autres : la nécessité d'être clair et le devoir d'être compris. Plutôt une inconséquence qu'une obscurité ! Telle est la règle qui, dans les cas douteux, paraît avoir guidé nos pères. Ils n'ont ni l'envie de faire vivre un passé mort, ni le désir de l'effacer à tout prix. Ils ont voulu façonner un instrument, et non produire un travail scientifique, ni mettre au jour une œuvre d'art.

Il est intéressant de consulter à ce sujet les cahiers que les membres de l'Académie française avaient couverts de leurs notes lors de la première édition du dictionnaire (1). On y voit l'opinion

(1) *Cahiers de remarques sur l'orthographe française pour être examinés par chacun de Messieurs de l'Académie*, publiés par Ch. Marty-Laveaux.

d'hommes tels que Bossuet, Pellisson, Mézeray, Regnier des Marais. C'est l'utilité qui leur sert de règle : ils sont à mille lieues de toute idée de système ou de dilettantisme. A côté d'eux, quelques esprits plus subtils proposent des finesses qui sont aussitôt repoussées. Ainsi l'académicien Doujat penchait fort pour les distinctions. A l'occasion du mot *dauphin*, voici le dialogue qui s'engage :

« Je voudrais *dauphin*, dit Pellisson. — Ne pourrait-on pas, insinue Doujat, apporter ici quelque distinction entre *dauphin*, poisson, et *daufin*, homme. — Non, » répond brusquement Régnier.

« On pourrait, dit encore Doujat, retenir le *c* pour faire différence entre *un lit* et *il lit*. — Il faut, reprend Régnier, le *c* partout où il se prononce ; hors de là, point. — J'en suis d'accord, ajoute Bossuet. Personne n'écrit plus autrement que *saint, sainte, droit, toit, effet, préfet*, etc. Pour *infect*, il me semble qu'on le sonne un peu comme à *respect*. Ainsi je le retiendrais. »

Mais ces mêmes hommes consentent à des distinctions d'orthographe lorsque, entre deux mots primitivement identiques, l'usage a introduit quelque différence un peu profonde et sérieuse. C'est ainsi qu'après discussion ils ont laissé passer *dessin* et *dessein*, *compter* et *conter*, *anoblir* et *ennoblir*.

Ennobler, j'en doute (Talleyrand).

Je doute d'*ennoblir* (Segrais).

On écrit *annoblir*. Il a été décidé dans la compagnie qu'*anoblir* est rendre noble et *ennoblir* rendre illustre (Doujat).

Je doute un peu d'*ennoblir*, mais je me rends à l'autorité de la compagnie (Bossuet).

J'appelle *ad majus concilium* sur la distinction prétendue d'*anoblir* et *ennoblir*. Je crois le dernier mauvais (Pellisson).

La distinction a fini par passer, et il n'y a pas lieu de la regretter, puisque la nuance existe dans la réalité.

Une telle manière de procéder est bien éloignée de celle de nos réformateurs. Mais s'il est une vérité qui ressort de ce qui précède et qu'enseigne l'expérience du passé, c'est qu'il est impossible de se tenir à un principe exclusif et unique. Comme ces organes du corps humain qui doivent répondre simultanément à plusieurs fins, l'orthographe est obligée de remplir des conditions diverses, simplicité, clarté, élégance, fidélité à l'usage. On voit d'époque en époque reparaître cet axiome, que l'écriture doit être l'image de la parole. Sans doute elle est l'image de la parole, mais elle est encore quelque chose de plus. Elle doit apporter à la parole un surcroît de limpidité, car nous voyons les mots en même temps que nous les entendons, et le trait complète ce que le son ne fait qu'ébaucher. C'est ne pas faire de l'écriture l'estime qu'il convient, de la mettre sur le rang d'une simple sténographie. Quoique inti-

mement unie à la parole et ne pouvant exister sans elle, l'écriture est jusqu'à un certain point un art ayant ses règles à lui et ses obligations spéciales. C'est ainsi qu'en rédigeant on nous demande d'autres qualités qu'en parlant, exigence légitime et fondée, puisque en écrivant nous avons à la fois plus de temps pour réfléchir et moins de facilité pour nous reprendre (1).

Je suis obligé, à ce propos, de dire à mes confrères les linguistes que notre point de vue n'est pas tout à fait celui du reste des hommes : il en est même quelquefois l'opposé. Le linguiste étudie par profession les changemens que l'usure et le temps apportent aux mots : la régularité des lois phoniques est pour lui un spectacle intéressant, dont il désire ne rien perdre. Il observe, par exemple, comment des mots très différens à l'origine se sont peu à peu, sous l'influence de lois connues et nécessaires, rapprochés l'un de l'autre jusqu'au point de se confondre. Ce n'est jamais sans une sorte de satisfaction qu'un homme de science constate la vérification d'une loi : il demandera donc qu'on la mette dans tout son jour, et qu'on éloigne tout ce qui pourrait en déguiser les effets. Mais la préoccupation du grand nombre n'est point là : la masse des hommes, sans chercher plus loin, se sert de l'écriture pour être comprise ; elle se résoudra plus facilement à ajouter un signe de convention qu'à laisser subsister le doute. Ce n'est pas la première fois qu'on voit le grand nombre juger les choses d'une autre façon que les spécialistes : comme il est question ici d'un intérêt général, c'est évidemment le grand nombre qui est dans le vrai et c'est le spécialiste qui devra lui faire le sacrifice de ses préférences. Ne lui reste-t-il pas, pour se dédommager, la consolation de la critique et le plaisir de voir plus loin que la foule ?

VI.

En prenant pour base l'état actuel, qu'il s'agirait de conserver, quels changemens de détail serait-il utile d'introduire ? Il s'est fait là-dessus, en ces derniers temps, un certain échange de vues. Des esprits réservés et sages se sont fait entendre (2). Ce n'est pas ici, on le conçoit, le lieu d'introduire une discussion sur un tel sujet. Je me bornerai à donner brièvement mon avis.

Plutôt que de faire la guerre à quelques mots isolés, il vaudrait

(1) Théodore de Bèze disait déjà au xvi^e siècle : « Une autre raison qui me semble bien à propos, est que l'écriture doit toujours avoir je ne sais quoi de plus élaboré et plus acoutré que la prolation (la prononciation), qui se perd incontinent. »

(2) Voir entre autres un travail de Ch. Lebaigue, *la Réforme orthographique et l'Académie française*, où la question est étudiée avec soin et savoir.

mieux porter l'effort sur certaines règles grammaticales, telles que la formation du pluriel, parce que ces règles trouvent leur application à tout instant, et parce qu'avec leurs exceptions, qui souffrent elles-mêmes des exceptions, elles sont tout particulièrement le cauchemar des écoliers. Des pluriels comme *châteaux*, *cheveux*, *cailloux*, *cieux*, n'auraient rien de trop étrange. Les romanistes assurent que l'*x* s'est introduit dans ces pluriels par une erreur de lecture : faisons donc disparaître l'erreur, ce qui aura l'avantage de ramener un assez grand nombre de mots dans la règle générale. Je ne réclame point pour ce changement un commandement exprès, avec arrêt de proscription contre l'ancienne orthographe : je voudrais qu'une période de transition pût s'établir, pendant laquelle les deux manières seraient admises sur le pied d'égalité. C'est ainsi que peuvent se faire les changemens, car les yeux et l'esprit ont alors le temps de s'habituer aux nouveautés, et quand la confirmation définitive arrive, elle ne déroute ni ne surprend personne.

Un autre point de la grammaire qui a causé bien des naufrages, ce sont les noms composés. Nos manuels se montrent sur ce chapitre singulièrement pointilleux. Ils veulent qu'on orthographie *des porte-plume*, parce que dans chacun il n'y a qu'une plume : mais ils demandent qu'on écrive *un porte-cigares*, parce que l'étui contient ou peut contenir plusieurs cigares. Ils prétendent qu'il faut écrire *des arcs-en-ciel* : mais en même temps ils sont assez honnêtes pour prévenir qu'on ne doit pas faire entendre *fs*. Ce sont là de pures subtilités, qui n'ont pas été imaginées, je le veux bien, pour tracasser le monde, mais qui témoignent chez leurs inventeurs d'un excès de scrupule. Une chose qui devrait les rassurer, c'est que nous employons sans y penser quantité de composés de même sorte, que nous traitons comme mots simples : nous écrivons *des plafonds*, *des vinaigres*, *des vauriens*, *des tocsins*, *un portefeuille*, sans que la grammaire ni la logique en soit autrement compromise. On abuse des traits d'union : quand un mot composé est devenu assez familier à notre esprit pour que nous cessions de faire attention aux élémens dont il se compose, le moment est arrivé d'opérer la soudure.

Les participes ont une réputation proverbiale qu'ils doivent à leurs allures capricieuses et difficiles à comprendre. Il faut avouer que la langue n'est pas la seule coupable, mais que les règles de la grammaire officielle y ont quelque peu ajouté. On nous dit, par exemple, qu'il faut écrire : *la maison que j'ai vu construire* et *la maison que j'ai vue tomber* : mais dans les deux cas la syntaxe est la même, *vu* a pour vrai régime l'infinitif et devrait rester invariable. Il serait bizarre, dans une phrase ainsi orthographiée : les

vaisseaux que j'ai vus arriver, de faire sentir l's; c'est la preuve que cette lettre est de trop.

Voilà, selon moi, dans quel sens on devrait surtout travailler à la simplification de notre orthographe, plutôt que de reviser les mots un à un pour leur retrancher quelque lettre. Je ne crois pas que cette révision du vocabulaire pourrait être conduite jusqu'au bout sans faire aucune concession à l'usage ou à la clarté, de sorte qu'on supprimerait d'anciennes inconséquences pour en créer de nouvelles. Je n'en citerai qu'un seul exemple, que j'emprunte aux lettres doubles. On pourrait, aux mots d'origine populaire, enlever les lettres doubles, ce qui mettrait l'écriture d'accord avec la prononciation : on écrirait donc *home, honneur, amée, apporter, acorder, innocent*. Mais il serait impossible de faire la même opération sur certains mots d'origine savante; il faudrait, pour orthographier comme on prononce, écrire : *appétence, acclamer, amanté, innovation*. On aurait donc obtenu cet avantage de mettre l'écriture d'accord avec la langue parlée; mais on serait encore loin de cette parfaite simplicité que rêvent quelques esprits rectilignes. Ajoutez cette circonstance que la prononciation n'est pas la même dans toutes les parties de la France, qu'elle n'est pas aujourd'hui ce qu'elle était il y a cinquante ans, et que sans aucun doute elle est appelée à changer encore. Notre orthographe actuelle ne gêne point la parole, parce que personne ne lui demande une fidélité rigoureuse : avec une graphie nouvelle, qui prétendrait peindre le langage, on verrait aussitôt commencer les discussions. Au temps d'Etienne Pasquier, on reconnaissait à l'orthographe de quelle province chaque écrivain était originaire. Quand une nation est répandue depuis un millier d'années sur un grand territoire, c'est surtout la langue écrite qui fait son unité : n'y touchons donc pas à la légère.

J'ai laissé de côté à dessein des argumens d'une nature particulière, qui ont été donnés, non sans vivacité, en faveur de la conservation. Ces projets de réforme tombent dans une époque de raffinement où règnent simultanément les penchans les plus divers et où, à côté des plans utilitaires de simplification, on rencontre les besoins et les imaginations d'une culture de serre-chaude.

Nous sommes devenus capables de voir et de sentir quantité de choses dont nos aïeux étaient loin de se douter. Après tant de siècles de littérature, les mots existent pour les yeux presque plus encore que pour les oreilles. On s'est habitué à un certain groupement de lettres, lequel forme comme une manière d'hieroglyphe qui représente directement l'idée. Plus ce groupement est singulier et rare, plus l'idée qu'il éveille semble avoir de distinction. En enlever ou y modifier quelque chose revient à diminuer ou à tron-

quer la pensée elle-même. Ce sont surtout les poètes qui ont ces délicatesses de sentiment. On a pu lire la lettre de l'un des plus brillans, qui déclare que supprimer les *y*, les *ch* et les *th*, ce serait cuever aux mots « leurs lettres de noblesse. » Ce disciple de l'école d'Alexandrie écrirait volontiers sans doute des *rhoses* et des *cutarrhactes*. En y pensant un peu, il y a, au fond, quelque chose de légitime dans ce sentiment. Il est naturel que le poète aime jusqu'à l'apparence des mots qui lui rappellent ses lectures, qui ont été les confidens de ses émotions et qui ont été associés à ses triomphes. C'est ainsi que l'officier aime jusqu'à la dragonne de son épée et jusqu'aux boutons de son uniforme. Pour comprendre cet ordre d'idées, il suffit de songer aux noms propres : n'avons-nous pas tous dans la mémoire quelque nom chéri dont nous ne voudrions pas altérer ni perdre le moindre trait ?

Nous n'avons parlé jusqu'à présent que d'impressions intelligibles au commun des hommes. Mais on nous a appris en ces dernières années que les mots ont une couleur, une forme, un parfum, avec lesquels l'écrivain agit sur nos sens de façon matérielle et tangible. Ici il faut avouer que la question de l'orthographe se complique terriblement : est-elle pour quelque chose dans cette transposition des perceptions ? Je serais porté à le croire, car le secret de cette esthétique me paraît devoir être cherché dans l'effet des souvenirs personnels, dans l'action plus ou moins consciente des associations d'idées. Mais je ne voudrais pas me risquer parmi les détours d'un système aussi malaisé à vérifier. Il était utile de le mentionner, pour montrer comment on retrouve, jusque sur un domaine si étroit et si peu fait pour la fantaisie, les incertitudes d'une civilisation qui, sollicitée de côté et d'autre, a peine à reconnaître sa voie parmi tant d'entraînemens contraires.

VII.

En tout ce qui précède, nous n'avons pas beaucoup parlé jusqu'à présent de l'Académie française. C'est cependant l'Académie qui est censée avoir en ces matières un pouvoir souverain : n'a-t-elle pas été instituée pour donner « des règles certaines » à la langue ? Tous les réformateurs s'adressent à elle et la mettent en demeure d'agir. M. Louis Havet, dans la pétition qu'il a lancée, se tourne vers elle. Tout ce qu'elle fera, dit-il, sera ratifié par la pratique universelle. D'autre part, des conservateurs inquiets envoient une contre-pétition pour engager l'Académie à ne pas céder. Confiance digne d'éloge, louable empressement, qui doit faire songer l'un des membres de la compagnie à cette Sagesse suprême dont les

pauvres humains, dans les événements de la vie, ne se lassent point d'invoquer la volonté!

Nous avons ici le spectacle singulier d'un grand corps jouissant d'une autorité en apparence sans limites. En ce pays, qu'on dit si difficile à gouverner, c'est déjà une étrangeté. Mais la surprise augmente, quand on considère que cette autorité, l'Académie ne l'a jamais brigüée ni réclamée, et qu'elle l'exerce en quelque sorte malgré elle. Dans le dictionnaire qu'elle réédite de temps à autre, elle n'édicte jamais d'arrêts, personne, au contraire, n'est plus accommodant. « On écrit *je payerai* ou *je paierai* ou *je païrai*... *Remerciement* ou *remerciment*... *Terrein* ou *terrain*... *Zéphire* ou *zéphyr*... Quelques-uns écrivent de cette manière... Plusieurs suppriment le tréma... » Ces formules de doute et ces alternatives laissées au lecteur abondent. Tel a toujours été le langage de l'Académie. « La première observation que la compagnie a cru devoir faire est que, dans la langue française, comme dans la plupart des autres, l'orthographe n'est pas tellement fixe et déterminée qu'il n'y ait plusieurs mots qui se peuvent écrire de deux différentes manières qui sont toutes deux également bonnes; et quelquefois aussi il y en a une des deux qui n'est pas si usitée que l'autre, mais qui ne doit pas être condamnée. » Ainsi débute le cahier de remarques dont nous avons déjà parlé. Mais l'Académie avait beau prêcher la tolérance : le public voulait avoir une règle. Il la veut aujourd'hui plus que jamais, et il se plaint quand on ne l'impose pas de façon nette et impérative. Si vous le laissez dans le doute, il croit que vous lui cachez la vérité. Ce même Ambroise-Firmin Didot, que nous avons trouvé en projet d'humeur assez entreprenante, demande à l'Académie de fixer une bonne fois comment on doit, à la fin des lignes, séparer les groupes de consonnes, et s'il faut diviser en *sous-criteur* ou en *sou-scripteur*, en *coléop-tère* ou en *coléo-ptère*. Ici le théoricien disparaît, le praticien se montre.

J'avoue avoir été longtemps parmi les partisans d'une honnête liberté en orthographe. Un caractère naturellement tolérant m'y portait. La curiosité du linguiste, qui fait son profit de toutes les anomalies (car elles sont en grammaire ce que sont les monstres en histoire naturelle), ne pouvait qu'y trouver son compte. Mais c'est là une utopie à laquelle, devant les réalités de la vie, on est obligé de renoncer. Autre chose est pour un pays de n'avoir jamais eu d'orthographe, autre chose est de renverser celle qui existe depuis une suite de générations. Ce qui est la liberté dans un cas devient l'anarchie dans l'autre. Ni l'enseignement, ni l'administration, ni l'imprimerie ne pourraient s'accommoder de la liberté.

L'avantage d'une règle uniforme et incontestée est un de ces bienfaits dont on ne se doute pas aussi longtemps qu'on en jouit

en paix, mais qu'on réclame avidement aussitôt qu'on en est privé. Je me souviens d'avoir lu la brochure d'un employé supérieur de chemins de fer allemand qui raconte comment, après avoir appris successivement dans ses classes trois orthographes différentes, celles de Heyse, de Becker et de Jacob Grimm, il s'en était ensuite formé, pour son usage personnel, une quatrième éclectique dont il était assez satisfait, quand il reçut tout à coup de ses chefs hiérarchiques une admonestation sévère avec ordre d'écrire selon la norme officielle. Ayant ensuite passé du service de Brunswick à celui de la Prusse, il fallut de nouveau changer, ce qui ne le dispense pas de devoir en connaître encore deux ou trois autres pour ses fils, dont il surveille les devoirs et qui sont placés dans des classes différentes. Chaque fois qu'il leur vient en aide, il ne manque pas de leur recommander de ne pas écrire comme leur père, mais comme le veut le professeur du jour et la science du moment. Transportez ceci en France, où ne manquent ni les chefs de bureau, ni les commissions d'examen, ni le goût des paperasses symétriques, et vous aurez une idée des tracasseries, des pertes de temps, des polémiques creuses et des récriminations inutiles auxquelles nous avons échappé.

Voilà le service que nous a rendu l'Académie française il y a deux siècles, non par esprit d'usurpation et par le désir de nous régenter, mais parce que le public le lui demandait et parce que les conditions d'un grand état moderne l'exigeaient. On ne peut pas soutenir qu'elle se soit mal acquittée de sa tâche, puisque le but qu'on avait en vue, c'est-à-dire l'ordre, a été pleinement atteint.

Mais telle est l'action réciproque des choses de ce monde, que la haute autorité dont jouit l'Académie française est devenue à son tour un embarras. Ceux qui s'adressent à cette compagnie pour lui demander de décider, de sa pleine autorité, tel ou tel changement, attendent d'elle une chose qu'elle n'a jamais faite et dont, à vrai dire, elle n'est pas capable. Elle s'est toujours contentée de choisir entre deux usages celui qui lui paraissait le meilleur. Elle a rempli son rôle de « greffier » sans jamais prétendre en savoir plus que le public. Elle suit l'usage, elle ne le précède jamais. « Comme il ne faut point se presser de rejeter l'ancienne orthographe, dit la préface de 1718, on ne doit pas non plus faire de trop grands efforts pour la retenir. » Quand, en 1740, elle supprima les *s* et les *d* étymologiques dans les mots comme *aspre*, *avocat*, il y avait longtemps que dans l'usage des nouvelles générations ces lettres étaient omises. « L'Académie, dit d'Olivet, n'a fait que suivre le public, qui est allé plus vite et plus loin qu'elle. » Lorsqu'en 1762, elle remplaça l'*y* par un *i* dans les mots comme *roi*, *foi*, le

changement était déjà fait en quantité de livres. Quand, en 1835, elle se décida à écrire : *ils venaient* au lieu de : *ils venoient*, il y avait quarante ans que *le Moniteur* imprimait de cette façon. C'est à cette réserve, à cette prudence, à cette déférence que tient son immense autorité : les étrangers seuls s'imaginent qu'elle exerce sur notre langue une sorte de tyrannie volontaire. Mais aujourd'hui, comment se déciderait-elle entre deux usages? Depuis longtemps aucune dissidence ne s'est produite, aucune nouveauté ne s'est montrée. L'Académie subit la peine de tous les pouvoirs absolus : après qu'on lui a demandé l'uniformité et qu'elle l'a créée, on réclame d'elle le progrès, que l'uniformité a pour effet ordinaire de retarder et d'étouffer. Les novateurs exigent d'elle avec une insistance croissante ce qu'elle est de moins en moins en état de donner.

C'est alors que les impatiens scrutent les origines d'un pouvoir qu'on avait accepté de confiance jusque-là, relèvent dans ses actes des erreurs et des contradictions, et, dressant la liste de ses fautes, mettent en doute sa compétence. Il ne faut pas espérer l'équité chez des opposans. Nous avons pu lire des articles de journaux où l'on reproche à Pellisson et à Mézeray d'être restés étrangers aux leçons de la philologie moderne. La critique, n'ayant pas à se préoccuper des besoins multiples auxquels il s'agissait de répondre, se place à un point de vue exclusif et unique, et traite de haut, condamne comme ignorance et comme faute tout ce qui ne cadre pas avec ses visées du jour.

Voilà le point où nous en sommes aujourd'hui : d'une part, un corps littéraire un peu étonné de ce qu'on attend de lui, et demandant les indications du public pour modifier son œuvre; d'autre part, le public, surpris d'entendre contester des directions qu'il est accoutumé à suivre, mais dépourvu par lui-même de lumières et d'initiative. Comment sortir de ce *statu quo*?

Quand l'engourdissement s'est emparé d'un membre ou d'une institution, il faut rétablir l'activité par des mouvemens modérés et gradués. Je demanderais d'abord aux réformateurs de vouloir bien montrer un commencement d'initiative. Pourquoi ne feraient-ils pas eux-mêmes l'application et la preuve de leurs idées en choisissant un point particulièrement évident et en pratiquant dès à présent ce qu'ils conseillent? De cette façon, l'opinion se familiariserait avec la possibilité d'un changement, le sommeil seculaire serait interrompu. Il n'est pas jusqu'aux protes, dont on accuse l'esprit de résistance, qui seraient plus faciles à mettre en mouvement si l'on se bornait à un seul changement (1).

(1) Donnons ici une bonne note à la *Revue* où nous écrivons, qui a empêché la prescription et prouvé son désir d'indépendance, en continuant d'orthographier à sa ma-

En choisissant pour ses débuts une réforme qui en vaille la peine et qui soit une vraie simplification, le parti du progrès mettrait le public de son côté. L'Académie saurait alors où elle doit porter son attention; pas plus que dans le passé, elle ne s'obstinerait à « retenir l'ancien usage. » Quel que soit le haut rang qu'elle occupe dans le monde des idées, quelles que soient les autres obligations qui sont venues se joindre à sa destination première, elle se montrerait encore prête à trancher ces menus différends. Pour reprendre cette portion de son rôle, elle attend seulement que le moment utile soit venu : car les mêmes censeurs qui accusent son inertie lui adresseraient peut-être, en cas d'initiative prématurée, le reproche de présomption et d'intervention indiscrette.

Une dernière réflexion pour finir. On aura remarqué, sans doute, avec quelle extrême lenteur les moindres changemens se font sur ce domaine, lenteur qui contraste avec la rapidité dont se précipitent parfois les idées et les mœurs. La langue elle-même marche d'un pas plus accéléré que sa représentation écrite. Nous sommes ici sur un terrain où la tradition règne en maîtresse : nulle part ailleurs on ne voit aussi bien la continuité d'une œuvre humaine. Nos enfans apprennent encore l'a b c exactement dans l'ordre où Palamède, selon la fable, pour charmer les ennuis de la guerre de Troie, enseignait aux guerriers grecs les lettres de l'alphabet phénicien. Qui peut dire combien de siècles celui-ci comptait déjà par devers lui quand les marchands de Sidon l'apportèrent aux Hellènes? C'est que l'écriture est une de ces acquisitions élémentaires qui, par sa diffusion autant que par la peine qu'elle coûte, se dérobe aux brusques transformations. Tout le monde connaît l'histoire de ces empereurs, de ces rois, qui avaient imaginé d'ajouter une lettre nouvelle à l'alphabet, et qui ont échoué dans leur tentative. Les hommes de 89 et de 93, si hardis contre toutes les formes du passé, qui ont rompu avec les vieilles méthodes de mesurer l'espace et de diviser le temps, n'ont pas touché à ces humbles, mais nécessaires et indestructibles instrumens de civilisation. Il y a là pour les novateurs un avertissement et une leçon : les réformes proposées devront se faire petites et imperceptibles, elles devront se glisser une à une, pour être admises à s'annexer au capital de savoir qui est à la base de toute éducation.

MICHEL BRÉAL.

nière, contrairement au modèle académique, les pluriels comme *enfans*, *élémens* : c'est l'ancienne façon, encore attestée par *gens*, *lous*. Nous avons tellement perdu le sens de la liberté, que j'ai vu des littérateurs se moquer de cette modeste, mais respectable protestation.

LES

GRANDS COMITÉS PARLEMENTAIRES

L'EXPÉRIENCE DE 1848.

La chambre des députés élue le 6 octobre 1889 est à peine réunie qu'on l'invite déjà à entrer dans la voie des agitations et des empiétements. Une demi-douzaine de députés, MM. de Lanesan, Henry Maret, Siegfried, Bourgeois, Letellier, se sont épris subitement de l'idée de revenir au système des grands comités parlementaires de la première révolution et de 1848. Il paraît que la chambre n'occupe pas, dans les pouvoirs publics, une place assez considérable, et, qu'intéressante victime, elle a besoin de se défendre contre les tendances dominatrices du gouvernement. Il serait nécessaire de grandir ses moyens d'action, d'en faire un gardien plus sévère des prérogatives parlementaires, un surveillant plus vigilant des administrations publiques. On estime en plus que, chargée de renouveler l'ensemble de nos institutions économiques et financières, il lui faut, pour cette œuvre géante, les cent yeux d'Argus et les cent bras de Briarée.

Nous cherchons vainement dans quelles manifestations de l'opinion et dans quels incidens de la dernière législature les auteurs de ces projets ont cru découvrir l'urgence d'une pareille révolution dans l'organisme législatif. Si, dans ces dernières années, on s'est plaint de quelque chose, ce n'est pas, à coup sûr, de l'efface-

ment de la chambre et du tempérament autoritaire du pouvoir exécutif. Il ne nous paraît pas davantage qu'aux dernières élections le suffrage universel ait demandé à ses futurs députés de faire grand. Il est bien vrai qu'il a reproché aux anciens de s'être beaucoup agités et d'avoir peu produit, d'avoir touché à toutes les questions sans en résoudre aucune, d'avoir préparé le césarisme en multipliant les crises ministérielles et en rendant toute administration impossible. Mais quel lien peut-il y avoir entre la danse de Saint-Guy dont la chambre de 1885 était atteinte et les articles du règlement relatifs aux commissions? Ce règlement n'a-t-il pas suffi aux besoins des assemblées précédentes, dont la tâche était aussi considérable, et qui ont laissé derrière elles une œuvre législative plus importante et plus pratique? Et en supposant, — ce que nous ne contestons pas, — qu'il y ait quelques modifications de détail à apporter dans ce règlement, que le travail des commissions soit trop émietté, les compétences trop dispersées, l'initiative parlementaire laissée trop libre et traitée avec trop d'indulgence, est-il nécessaire, pour cela, d'aller chercher dans l'arsenal de la révolution les armes redoutables qu'elle avait forgées pour résister à l'Europe et centraliser dans une assemblée tous les pouvoirs et toute la vie d'une nation?

Et d'ailleurs il serait facile de démontrer que les conditions d'existence des assemblées uniques sont toutes différentes de celles des assemblées qui légifèrent en collaboration avec d'autres. Il serait non moins facile d'établir qu'à l'heure présente le plus pressé n'est pas de grandir le rôle et la puissance du pouvoir législatif. On prouverait également sans peine que nos institutions politiques, administratives et financières, en dépit de leurs nombreux abus, ne commandent point de telles révolutions qu'une convention ou une constituante soit nécessaire. Mais le suffrage universel vient de s'exprimer à cet égard d'une façon particulièrement nette et ce serait entrer dans un débat de doctrine étranger à notre sujet. Nous ne voulons écrire qu'une page d'histoire.

A côté des esprits attardés qui vivent exclusivement des traditions historiques et y puisent, au gré de leurs passions ou de leurs intérêts personnels, il en est qui ne se tiennent point d'ordinaire dans le domaine des illusions, mais qui sont volontiers amoureux du nouveau. Quelques-uns de ceux-ci croient voir dans le système des grands comités un moyen d'action parlementaire plus énergique et pouvant se concilier avec les nécessités du principe de la séparation des pouvoirs. C'est pour ces derniers que nous avons songé à écrire l'histoire des grands comités de l'assemblée constituante de 1848, dont ils prétendent restaurer utilement l'insti-

tution. Ils pourront constater les déplorables résultats que ces comités ont donnés dans la pratique, combien ils ont reçu les espérances de ceux qui les avaient imaginés. Ils verront comment la constituante a été amenée, à bref délai, à les destituer de leurs fonctions ou à rétrécir leur domaine, devant la double certitude que les comités n'accéléraient point le travail parlementaire et qu'ils étaient un grave obstacle aux bons rapports entre les pouvoirs publics. Nous avons multiplié les faits et les citations afin de ne laisser aucun doute sur l'exactitude de nos conclusions. Le travail est peut-être un peu touffu, mais nous avons l'espérance que les arbres ne cacheront pas la forêt.

I. — ORIGINES DE L'INSTITUTION DES COMITÉS.

Ce serait une grave erreur de croire que les constituans de 1848 ont obéi à des motifs exclusivement doctrinaux ou techniques lorsqu'ils ont renoncé au règlement qui, depuis 1814, avait présidé aux travaux de nos assemblées parlementaires. Ce règlement était loin d'être parfait, mais il avait suffi à huit assemblées dont quelques-unes avaient fait bonne figure devant l'histoire. Les chambres de la restauration et de la monarchie de juillet avaient parfois montré à l'égard du pouvoir une docilité excessive et malheureuse. Quelques-unes avaient été fort médiocres. On ne peut pas oublier, toutefois, que plusieurs d'entre elles ont laissé des monumens législatifs absolument remarquables, et que la tribune française a vu, sous leur règne, des débats d'une ampleur et d'une élévation comme elle en a rarement revu depuis.

Le règlement de 1814 s'était perpétué, avec de légères modifications, pendant trente-quatre ans. Il fractionnait un peu trop le travail législatif et n'opposait pas, dit-on, une barrière suffisante aux excès de l'initiative parlementaire; mais ce ne fut point le reproche qui lui fut adressé par les nouveaux députés. Il ne fut presque pas question de lui, de ses qualités et de ses défauts dans la grande et importante discussion qui eut lieu en mai 1848. On l'abandonna systématiquement, non point comme défectueux dans ses détails, mais parce qu'il se heurtait directement à la situation et aux préoccupations nouvelles.

La commission du règlement nommée par la constituante se composait, en grande majorité, d'anciens membres de l'opposition constitutionnelle de la chambre de 1846. On y remarquait les noms de MM. Dufaure, Vivien, Gustave de Beaumont, Duvergier de Hauranne, de Corcelle, Pagès de l'Ariège, Dupin, Havin, Jules de Lasteyrie, Crémieux, Billault, Stourm. L'assemblée avait pensé que

son nouveau règlement devait être élaboré par des hommes ayant l'expérience et les traditions législatives. Elle n'avait pas été fâchée, en même temps, d'en confier la rédaction, c'est-à-dire l'interprétation et l'organisation de ses pouvoirs, à des membres de la minorité. N'était-on pas en présence d'un gouvernement qui n'avait pas la confiance de l'assemblée, ou tout au moins y comptait un grand nombre d'adversaires ?

La nomination de la commission du règlement fut un des premiers incidens de la lutte qui s'engagea, dès l'ouverture de la constituante, entre les membres du gouvernement provisoire et l'assemblée. Il s'agissait de savoir comment celle-ci se débarrasserait des hommes que la révolution de février avait portés au pouvoir, et dont les doctrines et la politique étaient en contradiction avec les sentimens et les intérêts de la majorité de l'assemblée nouvelle. Cette aspiration était vague, parce que l'assemblée ne se connaissait pas elle-même et que ses partis étaient encore en formation, mais elle existait et se traduisit dès la première séance.

La constituante tendait à absorber tous les pouvoirs. D'abord, première émanation du suffrage universel, elle avait de ses origines populaires une très haute et très légitime idée ; en second lieu, élue sur des programmes qui touchaient à tout, elle se croyait appelée à renouveler de fond en comble les institutions de la France. Enfin, le plus grand nombre des personnalités de l'ancien parti monarchique, et même du parti républicain modéré, craignaient de voir le gouvernement provisoire s'appuyer sur Paris pour se maintenir aux affaires contre la volonté de l'assemblée. Il n'en fallait pas tant pour que la commission du règlement prit comme base de ses travaux la souveraineté absolue de la constituante et son droit d'exercer un contrôle de tous les instans sur le pouvoir exécutif. La conclusion nécessaire de ces prémisses était la création de grands comités centralisant l'examen de tous les projets, intervenant, sous prétexte de surveillance, dans les détails de l'administration, formant une sorte de gouvernement occulte destiné à diriger l'assemblée, à la discipliner et à lui permettre de ramasser tous les pouvoirs. Cette préoccupation hanta certainement la commission, et elle n'était point pour déplaire à la majorité.

La commission du règlement ne fit d'ailleurs que s'inspirer des principes qui avaient été posés, dès l'ouverture de la session, par les premiers orateurs de la constituante. Dans la séance du 8 mai, le président Buchez s'écrie, aux applaudissemens de ses collègues : « L'assemblée est souveraine, souveraine d'une manière absolue. Elle n'est pas arrêtée, même par les règles qu'elle a

faites elle-même ! » Le lendemain, Peupin, le rapporteur de la commission chargée d'examiner les projets relatifs à la nomination d'une commission exécutive, dit dans son rapport : « L'assemblée nationale réunit tous les pouvoirs, l'exécutif aussi bien que le législatif et le constituant. » Le même jour, de vieux parlementaires, qui n'avaient pas l'excuse d'ignorer les conditions normales du gouvernement, demandaient la nomination des ministres par l'assemblée. Un homme des plus modérés, futur membre du centre gauche, Charamaule, s'exprimait ainsi : « Si l'assemblée nationale pouvait constituer, gouverner et administrer, l'assemblée nationale devrait constituer, gouverner, administrer : elle ne peut pas tout faire, elle peut et doit constituer, elle constituera. Elle doit gouverner intérimairement, elle gouvernera. Est-ce que, dans le pays de France, on dénierait la possibilité de gouverner à une assemblée, après les traditions que soixante années de révolution nous ont laissées ? » Odilon Barrot tenait le même langage, et un professeur de droit, Gatien Arnould, s'écriait : « Qu'est-ce qui règne aujourd'hui ? C'est le peuple. Qu'est-ce qui gouverne ? C'est l'assemblée. Je vote pour que la chambre nomme elle-même et directement ses ministres. »

Il est de toute évidence que ni Odilon Barrot, ni Vivien, ni Dufaure, ni Gustave de Beaumont, ni Charamaule, ne pensaient à conserver la dictature d'une assemblée unique comme gouvernement définitif de la France. Ils voulaient simplement substituer au gouvernement provisoire sorti de la révolution de février un gouvernement provisoire nouveau, intérimaire, émané de l'assemblée et étroitement placé sous sa dépendance. La constitution viendrait ensuite organiser d'une façon régulière les institutions politiques nouvelles.

Le règlement de la constituante de 1848 et les grands comités parlementaires qui en sont la caractéristique, ne sauraient se comprendre si l'on ne tient pas compte des circonstances et de l'état d'esprit que nous venons de signaler. Ce règlement a eu pour but de grandir les pouvoirs de l'assemblée et de mettre le gouvernement sous sa régence immédiate. Cette préoccupation ne fut jamais avouée nettement par les membres de la commission, qui sentaient tout le provisoire et les dangers de leur œuvre et tenaient, en hommes de gouvernement, à réserver l'avenir ; mais elle fut signalée, à diverses reprises, par les adversaires du nouveau règlement ; et, si elle fut reniée, les dénégations eurent toujours peu d'énergie et rencontrèrent peu de créance.

Deux autres préoccupations se firent jour qui avaient un caractère plus pratique et plus exclusivement législatif. Une assemblée

de 900 membres, comptant plus de 700 hommes nouveaux, devait naturellement se distinguer par un excès d'initiative et par une surabondance de propositions singulières ou insuffisamment étudiées. Cette tendance devait encore s'accroître sous l'impulsion d'événemens imprévus et de faits révolutionnaires de nature à troubler les esprits les mieux équilibrés. Il importait donc d'avoir un crible assez solide pour retenir au passage bon nombre de propositions et les empêcher d'absorber sans profit le temps de l'assemblée. Les comités devinrent, dans la pensée de leurs auteurs, des commissions d'initiative. Ils n'eurent pas seulement à préparer les lois, mais encore à en diminuer le nombre, à épargner à l'assemblée des délibérations superflues et souvent tumultueuses.

Concentration des pouvoirs dans l'assemblée et dans sa fraction la plus expérimentée et la plus conservatrice ; préparation rapide et éclairée des lois : limitation de l'initiative parlementaire dans ce qu'elle pourrait avoir d'excessif ou de mal conçu, tel était le triple but que la commission du règlement de 1848 s'était imposé.

L'entreprise n'était pas sans difficulté, car elle devait se heurter d'abord aux résistances du gouvernement, en second lieu, aux inquiétudes d'un certain nombre de députés qui ne voyaient pas sans effroi centraliser le pouvoir législatif dans une douzaine de conseils des dix où l'influence appartiendrait fatalement aux anciens parlementaires et aux jeunes ambitions qui se grouperaient autour d'eux.

La discussion du règlement fut cependant relativement courte. Le chapitre relatif aux comités donna seul lieu à un vil débat dans lequel intervinrent Vivien, Stourm, Dufaure, Odilon Barrot, au nom de la commission, Flocon et Cremieux au nom du gouvernement, Ferdinand de Lasteyrie, Vignerte, Guérin au nom de la minorité de l'assemblée restée fidèle au système des bureaux et des commissions.

Le rapport présenté par Stourm avait été fort habilement rédigé. Après un hommage rendu à la souveraineté de l'assemblée, il développait l'avantage qu'offrait le système des comités de permettre à tous les membres de l'assemblée d'apprendre les affaires de la république et de s'initier aux faits et détails de l'administration. « La commission du règlement avait voulu, disait-il, non-seulement que tous les représentans qui ont des droits égaux fussent appelés à apporter chacun dans les discussions des affaires nationales le contingent de leurs lumières, mais qu'ils fussent distribués dans les comités, non pas suivant le choix aveugle du sort, mais d'après la vocation, d'après l'aptitude, d'après la spécialité de chacun d'eux. Chaque comité serait ainsi composé des hommes les plus compétens

et dont l'esprit serait le plus propre à traiter les affaires spéciales renvoyées à chacun de ces comités. »

Le rapporteur indiquait ensuite le troisième principe sur lequel la commission s'était appuyée. Il s'agissait d'imposer à l'assemblée une règle l'obligeant à étudier les affaires avec des vues d'ensemble et l'esprit de coordination et non pas de les étudier séparément et sans connexion des unes avec les autres.

L'assemblée constituante, pouvoir unique, émané tout fraîchement du suffrage universel, composé en grande majorité d'hommes jeunes, sans expérience des difficultés du travail législatif, animé d'un vif et profond esprit de réforme, accepta avec empressement l'idée de se former en comités. Tous ses membres auraient la connaissance des affaires et une part de collaboration au travail de rénovation légale qui emportait alors les esprits, tous pourraient prétendre à une part du gouvernement et de la grande œuvre législative à accomplir. La difficulté était de déterminer d'une manière plus ou moins nette le nombre et les attributions des comités et de trouver un mode pratique de recrutement.

La commission proposa de diviser l'assemblée en quinze comités permanens de 60 membres : comités de la justice, des cultes, des affaires étrangères, de l'instruction publique, de l'intérieur, de l'administration départementale et communale, du commerce et de l'industrie, de l'agriculture et du crédit foncier, de la marine, de la guerre, de l'Algérie, des colonies, des finances, des travaux publics, de la législation civile et criminelle.

Cette classification avait donné lieu dans le sein de la commission même à des observations. On avait fait remarquer que la liste des comités était trop nombreuse, que plusieurs n'auraient rien à faire ou seraient difficiles à composer. Mais deux préoccupations l'avaient emporté. L'une était de ne pas laisser de députés hors des comités, afin de ne mécontenter personne, l'autre de ne pas avoir un nombre de comités fondé sur la même division que les départemens ministériels, crainte de justifier les accusations d'ingérence administrative et gouvernementale qui ne manqueraient pas de se produire.

Stourm traduisit avec adresse dans son rapport le premier de ces sentimens : « Nous vivons, dit-il, sous un gouvernement qui nous donne, à nous représentans du peuple, un droit de souveraineté que nous avons reçu de nos électeurs. Ce droit de souveraineté, nous ne pouvons l'exercer qu'en exerçant nous-mêmes sur tous les actes du pouvoir exécutif une surveillance continue et surtout une surveillance éclairée. Notre surveillance ne peut être éclairée qu'autant que chacun de nous aura connu les détails de l'administration, aura touché les dossiers, aura vu les faits, aura vu les pièces. Il est

donc essentiel que chacun de nous soit introduit dans les comités dans lesquels les affaires se traitent dans leur ensemble et dans leurs détails. »

On ne pouvait rien dire de plus agréable à une assemblée animée de la passion ardente, à droite de changer les détenteurs du pouvoir, à gauche, de modifier profondément l'organisme économique et social. Cependant, pour atténuer ce qu'avait de brutal cette confusion des pouvoirs, Stourm avait soin d'ajouter : « En formant des comités spéciaux et surtout des comités permanens, vous porterez atteinte, dira-t-on, à l'indépendance du pouvoir exécutif, vous diminuerez la responsabilité ministérielle. L'objection pourrait être fondée si nous vous demandions la formation de comités composés d'un petit nombre de membres ; mais il est évident que des comités, composés de 60 membres, contiendront toujours des esprits si divers, des opinions si variées que l'indépendance ministérielle ne pourra en recevoir aucune atteinte. »

La commission s'était bien gardée de prévoir que la partie agissante et ambitieuse de l'assemblée ne tarderait pas à rester seule dans les comités ; qu'elle s'emparerait des plus importants et qu'elle dissimulerait si mal ses desseins de prépondérance que l'assemblée serait la première à se fatiguer de sa domination.

La commission et son rapporteur avaient, du reste, reconnu la nécessité d'une soupape de sûreté. L'assemblée gardait le droit de nommer des commissions dans certains cas particuliers, « dans les cas, par exemple, où la matière en discussion toucherait aux objets dont plusieurs comités sont saisis, ou bien dans le cas où la matière en discussion paraîtrait tellement grave que l'on croirait devoir y appliquer des formes plus solennelles. »

Pour le recrutement des comités, une série de difficultés se présentaient. Les comités seraient-ils élus par l'assemblée, au scrutin de liste, ou dans les bureaux ? Seraient-ils renouvelables tous les trois mois, tous les six mois ou tous les ans, par moitié ou par tiers ? Ces questions étaient d'autant plus difficiles à régler que l'assemblée ne se connaissait pas et que, sauf 150 membres des anciennes chambres de la monarchie, journalistes et anciens fonctionnaires, les nouveaux représentans étaient des personnalités locales dépourvues de toute notoriété.

La commission du règlement s'arrêta à un procédé très défectueux, dont l'application donna lieu promptement à des surprises désagréables, mais qui, dans les circonstances, paraissait le plus praticable. On avait décidé que tous les membres de l'assemblée siègeraient dans les comités. On ne trouva rien de mieux que de leur laisser le soin de connaître de leurs aptitudes et de désigner les comités particuliers pour lesquels ils se sentaient une vocation.

Toutefois, comme chaque député avait la faculté de désigner plusieurs comités et qu'il était à prévoir que certains comités seraient encombrés et d'autres laissés vides, on confia au président et aux vice-présidents le soin d'opérer la répartition. Dans le cas où le nombre des premières inscriptions ne serait pas en rapport avec celui des membres dont chaque comité devait se composer, le bureau de l'assemblée placerait les représentans dans les autres comités pour lesquels ils se seraient inscrits subsidiairement.

Pour les commissions spéciales, plus de latitude était laissée. Ces commissions devaient être nommées soit par le président, soit par l'assemblée générale en séance publique, soit dans les comités par scrutin de liste.

Tout cela était un peu incohérent, on sentait dans ces dispositions vagues et contradictoires une grande incertitude. Les parlementaires qui avaient inspiré la rédaction de ce règlement bizarre, les Dufaure, les Vivien, les Dupin, les Beaumont de la Somme, avaient sans doute le sentiment qu'ils accomplissaient une œuvre légèrement révolutionnaire et contraire à leur tempérament. Dans la procédure nouvelle qu'ils adoptaient, ils n'étaient soutenus, en réalité, que par le désir de discipliner et de maîtriser une assemblée dans laquelle ils voyaient le seul pouvoir solide, régulier, en état de résister aux tempêtes populaires. L'étrangeté et la caducité de leur travail leur apparaissaient si bien que pour le justifier ils n'hésitèrent pas à se placer sous l'égide des principes démocratiques et des souvenirs de la révolution. Quelques mois plus tard, ils avouaient sans aucun ambage que ce règlement était une pure œuvre de circonstance destinée à disparaître avec la situation politique qui l'avait fait naître.

La discussion du règlement commença, le 13 mai, par les observations de quelques députés amis du gouvernement provisoire, Vignerte, Guérin, qui reprochèrent au rapporteur d'avoir désigné les comités comme devant surveiller les ministères et d'avoir créé des comités techniques qui répondraient à des intérêts trop particuliers. Mais la véritable discussion fut entre Odilon Barrot, Ferdinand de Lasteyrie, Crémieux et Dufaure, qui prononcèrent dans des sens divers des discours à sensation.

On savait que le gouvernement et ses amis personnels étaient favorables au système des bureaux. Odilon Barrot s'efforça de calmer leurs craintes en montrant que le règlement laissait l'assemblée libre de renvoyer chaque question, suivant son désir, soit aux comités, soit aux bureaux. Après cette précaution oratoire, il fit une critique très vive et très exagérée de la vie des bureaux, sans

rechercher, bien entendu, si les comités ne seraient pas promptement victimes d'erremens semblables. « Ces bureaux dans lesquels on ne se rencontre qu'un instant, dans lesquels peuvent se trouver réunies accidentellement toutes les spécialités, dans lesquels on fait de tout, sont exclusifs du grand principe qui gouverne tout travail humain, qu'il soit intellectuel ou autre, le principe de la division du travail. La formation des bureaux est insuffisante dans une assemblée législative quelconque, à plus forte raison dans la vôtre. Vous ne pourrez pas renvoyer indistinctement toutes les questions qui sont portées à cette tribune, à des bureaux, assembler avec appareil vos bureaux, suspendre la séance de la Chambre, interrompre ses travaux pour que les bureaux délibèrent préalablement sur toutes les questions qui seraient portées, dans l'exercice plein et libre du droit de chacun, à cette tribune. »

Ce tableau très chargé eût fort surpris une chambre au courant de la vie parlementaire et légiférant en temps normal. Il répondait au contraire assez bien aux préoccupations d'une assemblée inexpérimentée qui se réunissait dans des circonstances difficiles avec tous les pouvoirs en main et la perspective d'avoir à brève échéance à lutter contre l'émeute ou contre les anciens partis.

Odilon Barrot sentait que la résistance à l'idée des comités partait de la gauche, dont les hommes clairvoyans étaient loin d'être rassurés. Il comprit la nécessité de s'adresser aux sentimens républicains de cette partie de l'assemblée et de faire appel à sa défiance pour tout ce qui rappelait la monarchie.

« Sous l'ancienne monarchie, dit-il, quand il y avait un gouvernement permanent, qu'il était nécessairement, forcément, en dehors de la chambre, on ne voulait pas de comités spéciaux, mais c'est parce que l'exécutif craignait toujours que le législatif entreprit sur ses attributions. Il aimait mieux l'impuissance du pouvoir législatif, il aimait mieux le tenir en tutelle permanente que de lui permettre de prendre connaissance utilement, par des hommes spéciaux, des affaires sur lesquelles les chambres avaient à se prononcer. Êtes-vous dans la même situation? Y a-t-il le même ombre entre vous, pouvoir constituant, et le pouvoir exécutif que vous avez délégué? Êtes-vous condamnés à la même impuissance? »

Il était difficile de caresser plus habilement les tendances dictatoriales d'une assemblée dont la plupart des membres avaient appartenu aux partis d'opposition et ignoraient les nécessités de gouvernement.

Ferdinand de Lasteyrie, qui succéda à Odilon Barrot, sortit des généralités et ramena la discussion sur le terrain des faits précis, mais, à côté d'excellens argumens, il en produisit qui n'avaient qu'une valeur hypothétique des plus douteuses. Il démontra que,

loin d'instruire l'assemblée et de développer sa science politique, comme le prétendait le rapporteur, le système des comités enterrait chacun de ses membres dans une spécialité et retrécissait son horizon.

Ferdinand de Lasteyrie indiquait un autre inconvénient du système des comités spéciaux, c'est leur tendance naturelle à écarter avec un profond dédain tout ce qui n'émane pas des spécialistes et à fermer l'oreille aux meilleurs conseils sous le prétexte qu'ils viennent du vulgaire et qu'ils n'émanent pas d'une bouche compétente et autorisée. Il abordait ensuite, mais sans oser entrer dans les développemens qu'il comportait, le sujet des conflits qui ne manqueraient pas de s'élever entre le pouvoir exécutif menacé dans ses attributions et les comités dont les personnalités éminentes tendraient naturellement à viser les ministres en place et à provoquer l'ouverture de leur succession.

Ferdinand de Lasteyrie releva également avec beaucoup de sens et de clarté les exagérations du tableau que le rapporteur avait tracé de la vie des bureaux dans les anciennes chambres. Il montra que le système des bureaux réserve presque toujours des nominations aux minorités, à moins que celles-ci ne soient insignifiantes. « Dans le système des grands comités au contraire, dit-il, les minorités seront absolument exclues des commissions pour les projets de loi importants. Dans chaque comité il y aura des membres qui commenceront par être les meneurs de ces comités et qui par contre-coup deviendront les meneurs de cette assemblée. » L'orateur termina par une critique du registre d'inscription qui n'était pas un mode de recrutement éclairé et où chaque député viendrait, sous sa seule signature, certifier sa propre compétence.

Stourm répliqua en quelques mots par une nouvelle critique des bureaux qui « sous la monarchie ne nommaient jamais les membres de l'opposition et sacrifiaient les droits des minorités. » Il revint sur les avantages que le système des comités offrirait « aux hommes timides et modestes qui ne se révèlent que lorsqu'on les met au travail. » Cet argument était de ceux qui devaient porter le plus sur l'assemblée. Il était pour plaire aux hommes nouveaux qui redoutaient la prépondérance des anciens parlementaires et n'étaient pas assez expérimentés pour comprendre qu'on les livrait au contraire pieds et poings liés à cet élément.

Crémieux, ministre de la justice, essaya de revenir sur les conditions d'un bon travail législatif que Lasteyrie avait déjà exposées. Il fit remarquer que les deux tiers des membres des comités n'assisteraient pas à leurs séances, que les minorités y seraient promptement omnipotentes et y mèneraient les majorités. Crémieux insista en terminant sur le danger des propositions adoptées trop rapi-

dement sur le simple avis d'un comité. Son improvisation, où les contradictions ne manquaient pas, trahissait l'embarras du ministre ayant vécu jusque-là dans l'opposition et mal préparé à défendre à la tribune les nécessités de la politique gouvernementale.

Le vote de l'assemblée fut enlevé sans peine par une réplique de M. Dufaure où le système des comités fut représenté très spécieusement, mais en termes très habiles comme la sauvegarde des minorités et comme une école d'apprentissage du pouvoir pour les oppositions. L'argumentation eut un grand succès. La constituante ne se connaissait pas, personne n'y voyait de majorité déterminée, et chaque parti en formation était animé de la juste crainte d'être opprimé par les autres et de ne pas obtenir sa part de pouvoir.

L'ancien ministre de Louis-Philippe commença par rappeler que la proposition avait été empruntée au règlement de l'assemblée constituante, et par évoquer le souvenir des admirables travaux sortis des comités de cette époque. Puis, il attaqua vigoureusement les commissions nommées dans les bureaux, commissions dont les travaux préparatoires sont élaborés, dit-il, sans la maturité, la rapidité et l'impartialité nécessaires. Il affirma que souvent les bureaux manquaient d'hommes compétens, qu'en quarante-huit heures, des hommes spéciaux pouvaient apporter un rapport très approfondi pour lequel des hommes non spéciaux demanderaient quinze jours.

Abordant ensuite le côté politique de la question, M. Dufaure s'exprimait ainsi : « Il y a une autre question qui me touche beaucoup plus, c'est la question d'impartialité. Il est nécessaire que dans nos délibérations, la minorité puisse avoir constamment son mot, qu'elle puisse à la fois étudier et parler. Dans les assemblées précédentes, tantôt par esprit de parti, tantôt par un motif qui paraît plus louable, par condescendance pour des amis politiques, on ne nommait que des membres de la majorité. Alors vous aviez des commissions en très grand nombre, dans lesquelles non-seulement la minorité n'était pas entendue, mais n'étudiait pas. La minorité ne pouvait pas connaître, et quand la question se discutait à la tribune, la minorité n'apportait pour réponse que certains principes généraux ; quant aux faits, aux détails, aux raisons spéciales, elle ne pouvait pas les faire valoir, elle ne les connaissait pas. Il en résultait de très grands inconvéniens, il en résultait un inconvénient pour la majorité elle-même, qui n'a qu'à gagner à ce que, avant la discussion publique, la minorité lui fasse connaître ses objections.

« Dans notre gouvernement populaire, les majorités et les minorités sont changeantes, le pouvoir passe fréquemment d'une main à l'autre ; quand la minorité n'a pas étudié les affaires du pays

dans les détails, elle ne peut leur donner, si elle arrive au pouvoir, la suite qu'il est nécessaire de leur donner.

« J'entends parler de pression sur l'assemblée et le gouvernement. Pression sur l'assemblée? Que veut-on dire? Est-ce que vous vous sentirez opprimés parce qu'on vous apportera un travail mieux élaboré, plus approfondi, plus impartialement étudié, plus rapidement présenté? Sera-ce là une oppression?

« On parle de pression sur le gouvernement? Et quelle est la crainte du gouvernement? Votre comité de soixante membres ira-t-il, par hasard, faire une invasion dans le ministère de la justice, accaparant le personnel, prenant toutes les décisions, donnant des ordres au ministre de la justice, substituant le pouvoir législatif au pouvoir exécutif? Vos comités auraient ce pouvoir; ce serait au ministre à résister, à en appeler à l'assemblée elle-même, contre la pression qu'on voudrait exercer sur lui. Non, ne craignez rien, ce sont de vains fantômes, il n'y aura rien de pareil. »

Si l'assemblée avait été hésitante, cette savante apologie des droits des oppositions et des minorités aurait suffi à enlever le vote. La constituante se leva presque tout entière pour décider qu'elle se partagerait en comités. Tous ces hommes jeunes, pleins d'enthousiasme, rêvaient de prendre part à l'œuvre de transformation pour laquelle ils avaient été élus, et les comités leur apparaissaient comme un moyen d'action réformatrice plus puissant et plus rapide. Quant aux anciens parlementaires, ils sentaient bien que ces comités seraient pour eux, seuls expérimentés dans l'art législatif, le moyen le plus sûr de lâcher et de serrer les freins à volonté, soit qu'ils voulussent agir comme opposition, soit qu'ils prissent la direction d'une majorité de gouvernement.

La liste des comités élaborée par la commission du règlement fut l'objet d'un très court débat. Le système n'ayant pas été pratiqué depuis plus d'un demi-siècle, personne n'était en état d'en signaler les lacunes ou les défauts. L'assemblée se borna, sur la demande de Portalis, à fondre en un seul comité les comités de la justice et de la législation civile et criminelle que, quelques jours plus tard, elle devait de nouveau séparer. On rejeta l'idée d'un comité des beaux-arts et d'un comité des pétitions, mais en revanche on décida la création d'un comité du travail chargé d'examiner les questions concernant les classes ouvrières. Sur ce point tous les partis furent d'accord, et la proposition, faite par Emmanuel Arago, fut appuyée par Stourm, Lasteyrie et Bastiat.

Le recrutement des comités par l'inscription des députés et la distribution par le bureau de l'assemblée, en cas d'excès d'inscriptions, soulevèrent des objections dont la pratique vérifia promptement la justesse, mais qui n'eurent aucun succès. Flocon fit observer

l'inconvénient qu'il y avait à cantonner exclusivement dans une spécialité un homme qui pouvait donner de très utiles avis sur un autre ordre de questions. Un membre de la droite, Bouhier de l'Écluse, signala que pour les inscriptions il y aurait course au clocher et que le président et les vice-présidents de l'assemblée manqueraient de lumières pour apprécier les aptitudes de leurs collègues. Il proposa de tirer au sort pour les comités où il y aurait excès d'inscriptions. Babaud-Larivière insista pour l'élection, mais Vivien, au nom de la commission du règlement, combattit le sort comme aveugle, l'élection parce que les membres de l'assemblée ne se connaissaient pas. Bouhier de l'Écluse avait indiqué avec raison que, si l'argument était vrai pour les députés, il l'était à un égal degré pour leur bureau; mais l'assemblée, devant toutes ces propositions contradictoires, préféra naturellement s'en tenir au système de la commission.

Le docteur Gerdy et Léon Faucher seuls réussirent à faire adopter deux modifications au projet. Le premier demanda que tout membre de l'assemblée pût assister aux séances des comités sans voix délibérative ni consultative. Léon Faucher, appuyé par Odilon Barrot, parvint à faire maintenir l'existence des bureaux, que Vivien voulait complètement supprimer. L'article 4 du projet porta que l'assemblée pourrait renvoyer les projets et propositions à des commissions spéciales nommées soit par le président, soit par l'assemblée générale, soit par les comités, *soit par les bureaux qui sont au nombre de quinze et qui sont renouvelés chaque mois par voie de tirage au sort.*

Cette disposition, qui modifiait gravement l'économie du projet de la commission, eut, comme on le verra, des conséquences très importantes et très heureuses. Au bout de quelques mois, l'assemblée, fatiguée de la domination de certains comités et de la médiocrité des autres, renvoyait plus de la moitié des propositions à l'examen des bureaux et des commissions spéciales.

Il fut décidé également, par interprétation, que chaque député ne pourrait faire partie que d'un seul comité, mais qu'il pourrait changer de comité au bout d'un mois, s'il trouvait un de ses collègues disposé à permuter.

Le règlement des attributions des comités, qui devait donner lieu par la suite à tant de conflits, ne souleva point de difficultés. Flocon demanda seulement quelques explications sur l'article 3, qui était ainsi conçu : « Les comités sont chargés, à moins que l'assemblée n'en décide autrement, de l'examen des propositions et des pétitions qui concernent leurs attributions respectives. Ils **chargent un** rapporteur de rendre compte à l'assemblée des résultats de leurs travaux. »

Dans les questions diplomatiques, fit observer Flocon, les propositions sur la diplomatie seront renvoyées au comité des affaires étrangères. Le comité fera un rapport. Ce rapport contiendra des conclusions ou proposera des résolutions. Pendant ce temps-là, comment le ministre traitera-t-il la question pendante, s'il s'agit d'une affaire en cours de négociations avec des puissances étrangères?

La question était fort sage devant une assemblée qui arrivait avec des idées très turbulentes en matière de politique extérieure et qui allait se trouver aux prises avec la question polonaise et la question italienne. Vivien n'y répondit pas. Il se borna à déclarer que les comités ne pourraient agir que sur l'ordre de l'assemblée et sur les questions qui leur étaient renvoyées. « Les comités, dit-il, ne sont qu'un pouvoir réfléchi, ils ne saisissent pas, ils sont saisis. »

La thèse était vraie en théorie. Dans la pratique, il en fut promptement d'une autre manière. Les comités n'avaient pas le droit d'initiative, mais ses membres le prirent indirectement comme simples représentans, par voie d'interpellation, et armés des documens administratifs ou diplomatiques qu'ils avaient pu se procurer comme membres des comités.

Le reste du règlement fut adopté presque sans discussion. Les événemens se précipitaient autour de l'assemblée et en Europe, et la pensée des neuf cents nouveaux élus était ailleurs. La constituante avait cru par une centralisation vigoureuse fortifier sa souveraineté d'assemblée unique, et rendre ses travaux plus rapides et plus éclairés, elle n'en demandait pas davantage. Nous allons voir dans quelle erreur elle était tombée et comment les calculs de la commission du règlement furent déçus.

II. — RECRUTEMENT ET FONCTIONNEMENT DES COMITÉS.

Nous avons montré les embarras qui avaient assailli la commission du règlement quand il s'était agi de déterminer le mode de nomination des comités et comment elle s'était résolue à recruter ces derniers par inscription volontaire, et en cas d'excès d'inscriptions pour un comité, par la désignation du bureau de l'assemblée.

Les difficultés prévues se produisirent. Trois jours plus tard, le 16 mai, Sénard, vice-président de l'assemblée et membre de la commission, vint rendre compte de ce qui avait été fait. Quatre cent soixante-dix-sept membres, c'est-à-dire plus de la moitié de la constituante, s'étaient fait inscrire aux deux comités de l'agri-

culture et de la justice; la majorité se composait de grands ou petits propriétaires et d'avocats. Les comités des finances et des affaires étrangères, visés par les anciens parlementaires, étaient à peu près au complet. Les autres avaient à peine la moitié des inscriptions nécessaires.

En présence de cette situation, le bureau avait dû se livrer à un travail des plus difficiles et des plus délicats, distribuer entre les comités pauvres l'excès de clientèle des comités riches, départir nombre d'agriculteurs et d'avocats aux comités de la marine, de la guerre, de l'instruction publique, du commerce et du travail. Cette distribution avait été faite avec une hâte fâcheuse. Le bureau ne connaissait pas les aptitudes de la plupart des membres de l'assemblée. Il avait, d'autre part, été l'objet de sollicitations très vives de la part des anciens députés qui invoquaient leur compétence spéciale pour telle ou telle matière et qu'il convenait de ménager en raison de leur influence.

Des réclamations s'élevèrent de tous les côtés. On se plaignit que plusieurs comités eussent été habilement envahis par certains groupes et fermés à d'autres. Des manufacturiers qui avaient demandé à être du comité du travail signalèrent qu'on leur avait préféré M. de Falloux, dont la place était ailleurs. Des gens qui ne s'étaient jamais occupés que de procédure reprochèrent au bureau de les avoir envoyés à la marine, pour laquelle ils n'avaient aucune compétence.

Sénart avoua avec humilité que le bureau avait été obligé de faire ses exclusions dans l'inconnu, mais qu'il avait été pressé par le temps. Un grand nombre de propositions de décrets et de lois déjà déposées attendaient. On avait couru au plus pressé et constitué les comités de législation, d'agriculture, de finances et du travail. Pour les autres, qu'on avait dû composer tant bien que mal, Sénart demandait du temps, la liberté d'ouvrir une sorte d'enquête dans les bureaux, et provisoirement, au moins pour un ou deux mois, la faculté de ne pas imposer aux comités le nombre de soixante membres.

La question fut renvoyée à la commission, qui, deux jours plus tard, sans même observer les propres prescriptions de son règlement, vint proposer d'arranger l'affaire en dédoublant le comité de justice et de législation, ce qui permettait de contenter cent vingt députés avocats et en réunissant au contraire l'Algérie et les colonies dans un seul comité.

Cet expédient ne répondait à aucun des reproches adressés au système de recrutement adopté, mais il enterrait la question. Comme les personnages les plus importants avaient obtenu d'être

placés dans les comités de leur choix et que, d'autre part, l'attention de l'assemblée était sollicitée par des événemens autrement graves, il n'y eut point de débat.

Cette précipitation dans le recrutement des comités fut une des principales causes du discrédit qui ne devait pas tarder à frapper la nouvelle institution.

La grande majorité des députés qui s'étaient vus enfermer dans des comités pour lesquels ils n'avaient aucune aptitude et aucun goût, et où ils ne pouvaient acquérir aucune influence, se désintéressèrent de leurs travaux. Certains comités furent, dès les premiers jours, dépourvus d'autorité ou tenus en suspicion comme animés d'un esprit de coterie, et peu à peu l'idée s'introduisit de revenir dans la pratique au système des commissions spéciales.

Les comités de législation, de finances et du travail furent parmi les plus laborieux, les plus chargés de besogne, et se virent contraints parfois d'augmenter leurs effectifs en faisant appel aux députés de bonne volonté qui venaient assister à leurs travaux. Le règlement fut ouvertement violé sans que personne songeât à protester. Dans la séance du 5 août, Victor Lefranc signala des comités qui comptaient plus de soixante-dix membres, tandis que d'autres n'en comptaient que trente-six et quarante.

Force était bien d'agir ainsi, car l'assemblée constituante était au moins aussi féconde que nos chambres actuelles en propositions de toute sorte, et les comités étaient encombrés de projets dont la plupart, d'ailleurs, ne méritaient aucune faveur. Certains comités prirent donc l'habitude de se diviser en sous-commissions entre lesquelles étaient répartis les projets du gouvernement et les propositions émanées de l'initiative parlementaire. Le comité des affaires étrangères se divisait au mois d'août en vingt sous-commissions. Le comité du commerce eut, à un moment, dix-huit sous-commissions. Le comité de législation suivit la même règle. Ces sous-commissions variaient comme nombre suivant l'importance et l'urgence des projets, elles comptaient généralement de trois à cinq membres. Elles étudiaient l'affaire, puis la rapportaient verbalement devant le comité général qui la discutait, et souvent la renvoyait pour nouvelle étude à la sous-commission. Ces renvois étaient d'autant plus fréquens que les sous-commissions, composées de trois ou quatre membres, n'avaient qu'une compétence et une activité douteuses.

Des plaintes furent portées plusieurs fois à la tribune sur le défaut de zèle de certains comités. Luneau et Victor Lefranc exposèrent que des comités ne comptaient fréquemment que huit ou dix membres à leurs séances sur soixante, et montrèrent tous les in-

convéniens de ce défaut d'assiduité. Le comité des travaux publics fut plusieurs fois l'objet d'attaques très vives à ce sujet. Il convient de dire, à la décharge des comités incriminés, qu'ils étaient accablés, que la besogne échéant sans cesse aux mêmes hommes, les forces de ceux-ci étaient dépassées.

Le double système des comités et des bureaux auquel la constituante s'était arrêtée aggravait encore la confusion et les pertes de temps. On se réunissait à huit heures du matin dans les commissions ou les sous-commissions, à dix heures dans les comités, souvent à onze heures dans les bureaux. Il fallait être à deux heures à l'assemblée. Une vie pareille excédait les limites des forces humaines. Les grands travailleurs seuls résistaient, et, comme ils faisaient souvent partie de commissions et de comités qui se réunissaient parfois aux mêmes heures, ils étaient obligés presque toujours de renoncer à une partie de la tâche qu'ils avaient acceptée. La plupart des hommes actifs s'étaient enfermés, d'ailleurs, dans les travaux de la commission de constitution, du comité de législation et du comité des finances, et n'en sortaient guère.

D'autres comités, notamment ceux de la justice, de l'intérieur, de l'agriculture, de l'instruction publique, se réunissaient fort rarement, n'ayant presque rien à faire. Ils disparurent virtuellement vers le milieu de la session, l'assemblée ayant manifesté une grande indifférence à leur égard et leur ayant retiré les principaux projets de loi sur lesquels ils pouvaient compter. Le comité de l'instruction publique tint cependant des séances où il y eut de fort belles discussions sur l'autorité et la liberté de l'enseignement. Ces discussions furent d'ailleurs académiques et superflues, car l'assemblée, qui redoutait l'esprit trop démocratique de ce comité, renvoya à une commission spéciale le projet de loi sur l'enseignement primaire préparé par le gouvernement.

Ajoutons qu'il en fut de même pour le comité de la justice, qui avait consacré de longues études à des propositions de réorganisation de la magistrature dont il fut dessaisi, le ministre Odilon Barrot et la majorité de l'assemblée ne partageant pas les tendances réformatrices de ce comité.

Le comité d'administration communale et départementale échappa à cette loi. Il resta pendant toute la durée de la constituante chargé de l'examen des projets d'intérêt local. Cette tâche modeste et peu enviée le préserva des déliances qui atteignirent ses confrères.

Parmi les autres causes qui contribuèrent au discrédit de l'institution des comités, il convient de citer la difficulté de répartir entre eux nombre de projets et de propositions qui touchaient aux

sujets et aux intérêts les plus divers. Les propositions un peu importantes intéressaient généralement plusieurs comités. Le comité de législation les réclamait au nom de la nécessité de maintenir les textes des nouvelles lois en harmonie avec les anciennes. Le comité des finances invoquait les droits du trésor. Un autre comité sollicitait l'examen au nom des intérêts spéciaux que la proposition visait, agriculture, commerce, travail, marine, guerre, etc. Lorsque la question ne faisait pas doute, c'était le président de la chambre qui désignait les comités chargés de l'examen. Lorsque les auteurs de la proposition n'étaient pas d'accord avec le président ou l'assemblée, ils élevaient au contraire des discussions qui passionnaient et qui ont occupé parfois jusqu'au tiers d'une séance. Le débat prenait en apparence un caractère technique et l'on discutait longuement si les côtés financiers du projet avaient plus d'importance que le côté administratif ou le côté industriel. En réalité, la question était purement politique, et il s'agissait de donner l'examen et surtout le rapport au comité qu'on supposait le plus favorable ou le plus défavorable, suivant qu'on approuvait ou condamnait le projet.

L'assemblée constituante fut saisie d'un très grand nombre de propositions relatives au crédit hypothécaire, projets de banques foncières, de banques départementales, de crédit au travail, d'ateliers nationaux pour défrichement et construction de canaux d'irrigation. Elle fut saisie également d'un grand nombre de propositions relatives aux questions de salaires, d'organisation du travail, etc. Au début, les comités, saisis de ces projets, se mirent tous à la besogne avec une réelle bonne volonté ; mais peu à peu certains comités s'enfermèrent dans des travaux qui les intéressaient particulièrement ; quelques-uns, comme celui des finances et celui de législation, assiégés de propositions urgentes à rapporter, délaissèrent les travaux de longue haleine ou ne donnèrent que de simples avis généralement négatifs. Les comités techniques inclinaient naturellement à ne voir que le côté spécial et l'intérêt particulier qui les touchait. On se renvoyait ou l'on se disputait le rapport par des motifs qui étaient loin d'être élevés et favorables à une bonne solution de la question.

Dès le début de l'assemblée, les inconvéniens de cette méthode vicieuse et de ce choc des spécialités apparurent. A l'occasion de la proposition de Montreuil, qui demandait un crédit de 300 millions de francs pour défrichement et colonisation de l'Algérie, Perrée signala le danger de charger un seul comité du rapport : « Il est bien évident, dit-il, que si un seul comité est chargé d'étudier une question complexe, il l'étudiera à son point de vue spécial. Il viendra faire à l'assemblée un rapport très net, très clair, très étu-

dié; mais les autres comités qui auront également en dehors de lui étudié la question à leur point de vue seront obligés de venir la débattre devant l'assemblée non pas par l'organe d'un rapporteur, mais par chacun des membres de ce comité qui se croiront le droit, le devoir même d'apporter leurs observations à la tribune. Il en résultera une grande confusion dans le débat et surtout une grande longueur. » Perrée concluait en demandant qu'on chargeât du rapport une commission mixte choisie dans chacun des comités auxquels le projet avait été renvoyé.

La conclusion n'allait à rien moins qu'à la destruction des comités. La commission du règlement, saisie de la question, intervint et proposa la disposition suivante :

« Lorsqu'une proposition est renvoyée à plusieurs comités, un seul est chargé de faire le rapport. Si les propositions émanent du gouvernement, le rapport est présenté par le comité correspondant au ministère dont la proposition émane. S'il s'agit de la proposition d'un représentant, l'auteur de la proposition indique le comité par lequel il est d'avis que le rapport soit fait. L'assemblée prononce sur cette demande et désigne le comité chargé du rapport. La proposition est transmise à ce comité et communiquée immédiatement aux autres comités. Ils en délibèrent et adressent leur avis écrit et motivé au comité chargé du rapport, qui procède à l'instruction de l'affaire et joint les avis au rapport présenté à l'assemblée. »

La commission du règlement tranchait la question, mais elle ne résolvait pas la difficulté qui était l'antagonisme des spécialités, la complication et la lenteur de la procédure. Lasteyrie, qui était l'adversaire résolu des comités, proposa de faire nommer des commissions spéciales qui, au lieu d'être formées par le choix des bureaux, seraient désignées par les comités. Cette idée fut combattue par Vivien. Il déclara que le système proposé serait plus compliqué, moins expéditif et dénaturerait la destination des comités, qui doivent se livrer par eux-mêmes directement sans intermédiaire au travail qui leur est confié. Il cita l'exemple du conseil d'état, où plusieurs comités sont saisis, mais où il n'y en a qu'un qui fait son rapport à l'assemblée générale. Vivien oubliait que le conseil d'état est un corps administratif où les partis et les passions politiques n'existent pas ou ont peu d'action, tandis que, dans les assemblées législatives, la politique et les passions personnelles interviennent sans cesse.

Brunet (de la Haute-Vienne) appuya le système de commissions spéciales proposé par Ferdinand de Lasteyrie, en citant ce fait que le projet de rachat des chemins de fer renvoyé aux comités des

finances et des travaux publics restait en suspens depuis des mois parce que le premier était hostile au projet et le second favorable. Il montra que le gouvernement choisirait toujours le comité qu'il supposerait le mieux disposé pour le projet et que ce serait s'exposer à des travaux longs et finalement stériles. Mais l'adoption de la proposition Lasteyrie était la mort des comités. L'assemblée n'eut pas le courage de démolir après plusieurs mois seulement d'expérience une institution dans laquelle elle avait mis toute sa confiance. La proposition de la commission du règlement fut adoptée. Nous verrons plus tard comment la commission fut amenée à en demander elle-même la suppression.

La question n'était pas résolue; les conflits entre les comités recommencèrent promptement sous des formes diverses. Des débats s'engagèrent, à chaque dépôt de proposition, pour réduire ou pour augmenter le nombre des comités à consulter suivant que le projet à examiner était bien accueilli ou suspecté. La loi sur le renouvellement des conseils municipaux fut disputée par le comité de l'intérieur et la commission de constitution, qui était en réalité le seizième et le plus important des comités. On régla le litige en attribuant le projet à un troisième comité, celui de l'administration départementale et communale. Pour la loi sur le jury, l'assemblée changea sa procédure et renvoya le projet aux comités de justice et de législation en les invitant à se réunir. Il en fut de même pour la loi sur le reboisement, dont le rapport fut lu et discuté, avant d'être soumis à l'assemblée, par les quatre comités réunis de l'agriculture, des finances, de législation et des travaux publics, soit une petite assemblée de deux cent quarante personnes!

À côté des comités qui se disputaient les projets, il y en avait d'autres qui les dédaignaient et refusaient officiellement de les examiner, tel fut le cas du comité du travail, qui demanda que le projet de loi sur la police des manufactures ne lui fût pas renvoyé, parce qu'il n'avait pas de temps à y consacrer. Tous les comités n'avaient pas la même franchise. Des députés vinrent se plaindre à la tribune que le comité des travaux publics ne voulait pas examiner la loi relative aux associations ouvrières. D'autres signalèrent que le comité de l'agriculture n'avait pu obtenir, après deux mois, que les comités de législation et de finances consentissent à examiner le projet de loi sur le crédit foncier. Ces faits ne furent point contestés, et pour ce dernier projet la constituante décida de passer outre et de mettre en discussion le projet sans attendre l'avis des comités récalcitrans ou retardataires.

Un dernier fait des plus curieux parmi les conflits et les embarras de toute sorte que provoquait le fonctionnement des grands comités fut l'histoire de la proposition Dezeimeris sur le recrute-

ment et les traitemens des fonctionnaires publics. Tous les comités la réclamèrent et elle fut renvoyée à tous les comités. Inutile de dire que la plupart ne s'en occupèrent point, elle fut rapportée tardivement par le comité des finances, qui s'en empara pour en demander le rejet. Une très vive discussion s'éleva et finalement on termina par où l'on aurait dû commencer, le renvoi à une commission spéciale.

L'erreur de la constituante avait été de croire qu'une assemblée parlementaire pouvait se sectionner comme un conseil d'état en une assemblée administrative et technique dépourvue de toute ambition politique et uniquement occupée de trancher des questions spéciales en vue des intérêts particuliers que celles-ci pouvaient toucher. Les comités, avait-on dit, ne seraient là que pour préparer, pour offrir les garanties de compétence et de vues d'ensemble; l'intérêt général, les intérêts nationaux trouveraient toujours assez de défenseurs et d'interprètes fidèles dans la masse de la constituante, qui jugerait en dernier ressort.

Dans la pratique, il n'en pouvait aller ainsi, parce que les partis n'abdiquent pas et que, pour la lutte continuelle à laquelle ils sont destinés, ils usent nécessairement de tous les moyens à leur disposition et cherchent des armes et des citadelles partout où ils peuvent en trouver. Le renvoi aux comités aurait dû, dans la plupart des espèces, être réglé par des questions de compétence, comme l'avait voulu le règlement. Or très souvent et dans presque toutes les occasions importantes, ce fut l'intérêt politique qui intervint et eut le dernier.

Deux ou trois courans se partageaient l'assemblée. Les uns avaient voulu faire des comités une toute-puissance absorbant celle de l'assemblée. Les autres s'en défiaient et voulaient les tenir en échec. La majorité se prononça contre les premiers, et leurs diverses tentatives échouèrent. L'assemblée repoussa une proposition de Dabeaux, un futur préfet de l'empire qui était alors un ardent révolutionnaire, en administration du moins, et qui demandait que tous les décrets ou projets fussent renvoyés aux comités. Elle repoussa également une proposition de Bureaux de Pusy qui réclamait pour les comités non pas le droit de rapport définitif sur tous les projets, mais un droit d'examen sommaire. La même proposition revint plus tard, émanant de la commission même du règlement, mais elle ne fut adoptée qu'avec une disposition additionnelle qui en détruisait toute l'économie. Cette disposition, proposée par Tassel, admettait, en effet, le renvoi de toutes les propositions aux comités ou aux bureaux. C'était reprendre d'une main ce que l'on donnait de l'autre.

Les partisans des comités, ne pouvant obtenir officiellement pour

ceux-ci la toute-puissance qu'ils rêvaient, cherchèrent à la conquérir plusieurs fois par voie détournée. Victor Grandin se plaignit que les membres des comités ne pouvaient pas obtenir dans les ministères les renseignemens qu'ils demandaient et réclama pour eux l'entrée des bureaux. Billault, qui était pressé de jouer un rôle et qui cherchait une crise ministérielle, déposa au nom du comité des finances, sans y être autorisé par aucune proposition de l'assemblée, un rapport sur l'état des finances du pays. Et pour mieux établir le droit d'initiative et d'administration des comités, il donna pour sanction à son rapport un projet de décret demandant la conversion des bons du trésor et des livrets de caisse d'épargne en rentes 5 pour 100.

La tentative était audacieuse. Elle ne tendait à rien moins qu'à transporter le pouvoir exécutif au sein même de l'assemblée. Elle pouvait cependant réussir, car les projets financiers du cabinet avaient obtenu peu de succès, et le ministre lui-même avait beaucoup d'adversaires sur les bancs de la majorité. Duclerc défendit avec énergie les droits du gouvernement et fit reculer son adversaire.

Après avoir examiné le projet de décret dans le fond et dans la forme, Duclerc attaqua la question constitutionnelle et réglementaire en ces termes : « Une dernière observation qui ne vous paraîtra peut-être pas sans gravité. Le droit d'initiative est absolu. Il appartient aux représentans du peuple, à chacun d'eux aussi en particulier, il appartient au gouvernement. Appartient-il aux comités ? La chambre ne l'a pas décidé. Quant à moi, jusqu'à ce que la question ait été réglée, je vois là un danger. C'est tout simplement la subversion de la forme du gouvernement que vous avez établie. En venant vous apporter directement des propositions dont vous n'avez été saisis ni par un membre de la chambre, ni par le gouvernement, je ne voudrais pas me servir d'un mot trop fort, mais je crois pouvoir dire cependant que le comité des finances usurpe une attribution qui ne lui appartient pas. »

Le mot *usurpe* provoqua une très vive agitation dans l'assemblée, où les partisans de la toute-puissance des comités étaient encore nombreux et ardents. Duclerc reprit : « Si le mot ne vous paraît pas juste, messieurs, je suis prêt à le retirer ; mais je maintiens complètement l'idée. Quand un membre apporte ici une proposition, elle a l'importance que lui donnent la valeur personnelle, ou les études spéciales, ou la position de l'auteur. Quand le gouvernement apporte une proposition, elle a également l'autorité que lui donnent les méditations probablement approfondies du conseil. Mais lorsqu'un comité introduit spontanément une question, cette

initiative pèse évidemment d'un poids considérable. Outre cela, il y a un premier degré de délibération qui est complètement supprimé. Quand un membre fait une proposition, votre président vous demande si vous voulez la prendre en considération, vous pouvez dire : oui ou non. Quand une commission, au contraire, vous saisit directement d'une proposition, vous êtes obligés de délibérer immédiatement, et ce premier degré de délibération est supprimé.»

Duclerc conclut à la nécessité de trancher cette question d'une manière définitive, délibérée, et non d'une manière incidente. Billault dut sentir que l'assemblée donnait raison au ministre, car il n'insista pas. La constituante reprit son ordre du jour, et il ne fut plus question du projet de décret imaginé par le comité, pas plus que de la demande de Duclerc de faire résoudre la question réglementaire. Billault avait gravement compromis l'institution des comités et particulièrement exposé le comité des finances. A partir de ce moment, celui-ci devint suspect à l'assemblée, on le dépouilla de la plupart des propositions importantes qui auraient dû lui être renvoyées.

A la séance du 30 juin, le gouvernement avait déposé un projet tendant à faire rentrer dans le domaine de l'État les assurances sur l'incendie et sur la vie. Pour faire face aux embarras du trésor, on cherchait tous les moyens d'emprunter à la richesse privée. Une très vive discussion s'engagea sur le renvoi aux bureaux, ou au comité des finances. De Larcy, Léon Faucher réclament au nom de ce comité « qu'on veut détruire, » disent-ils. Pascal Duprat et de Tillancourt demandent, au contraire, le renvoi aux bureaux, qui est voté. Au cours du débat, Pascal Duprat fut très amer pour le comité des finances. « Il est vrai, disait-il, que des questions financières se trouvent mêlées au projet, mais il y aurait un très grand inconvénient pour nous à renvoyer le projet, qui est essentiellement politique, au comité des finances, car vous donneriez à ce comité une importance qu'il ne peut et qu'il ne doit pas avoir dans la constitution de vos comités. Vous créeriez dans ce comité une espèce de gouvernement qui viendrait vous proposer ses opinions et ses idées sur des questions politiques qui intéressent l'assemblée tout entière. » (*Oui! oui! très bien!*) Le gouvernement ne prit pas la parole dans la question, mais si l'on se rappelle les relations étroites qui unissaient Pascal Duprat à son compatriote Duclerc, il est évident que le député des Landes parlait au nom du ministre des finances.

Cette lutte du comité des finances et du gouvernement dura plusieurs mois et se termina par la défaite définitive du comité. Un peu plus tard, l'assemblée le dessaisissait d'un projet de crédit pour

les fonds secrets dont il s'était emparé sans l'autorisation du président. Enfin lorsque le budget de 1849 fut déposé sur le bureau de la constituante, le comité des finances réclama en vain le projet comme lui appartenant. Le budget fut renvoyé à une commission spéciale de trente membres nommés dans les bureaux.

Les autres comités entreprirent peu sur les attributions gouvernementales pour deux raisons. La première est que la plupart des personnalités remuantes de l'assemblée s'étaient réunies dans le comité des finances, la commission de constitution et le comité de législation. La seconde est que l'issue du conflit maladroitement engagé entre le comité des finances et le ministère porta un coup sensible à l'influence des comités. Les comités de législation et de la guerre essayèrent deux ou trois fois de se livrer sans autorisation à des enquêtes dans des établissemens de l'Etat, dans les prisons et à l'hôtel des Invalides. Ces tentatives n'eurent pas de suite. Vers le mois de janvier 1849, Creton, Dutier et quelques autres députés inconnus déposèrent une proposition tendant à donner aux comités le droit d'initiative. La commission du règlement, saisie de la proposition, ne crut pas devoir la discuter, tant elle était contraire aux sentimens de l'assemblée et aux indications de la situation parlementaire.

Nous aurons résumé l'histoire des comités de la constituante en rappelant l'interminable série des projets et propositions de loi qui leur furent enlevés pour être attribués à des commissions spéciales. Le nombre de ces projets et de ces propositions dépassa le chiffre de cent vingt, et, en examinant cette liste, on constate que ce sont de beaucoup les plus considérables parmi ceux qui avaient été déposés. Il nous suffira d'en citer les plus importans :

Loi sur la presse, loi sur les clubs, loi sur les rapports du pouvoir exécutif avec l'assemblée, loi pour les travaux publics d'amélioration des canaux, loi sur les incompatibilités, loi sur le divorce, loi sur les assurances, loi relative aux successions et donations entre-vifs, loi sur l'achèvement des chemins vicinaux, loi sur l'instruction primaire, loi sur les pensions militaires, loi de l'impôt sur le revenu mobilier, loi sur les monts-de-piété, loi sur l'organisation des musées nationaux, loi sur l'école d'administration, loi sur l'état de siège, loi sur l'organisation judiciaire, loi sur les coalitions, loi sur la création des banques départementales, loi pour le chemin de fer de Chartres, loi pour le chemin de fer de Lyon, loi sur l'abolition des taxes dans les ports du Havre et de la Rochelle.

Si l'on parcourt cette liste, on voit qu'à côté de propositions radicalement politiques comme les lois sur l'état de siège, sur les déportations, sur les ateliers nationaux, sur les clubs ou sur la presse

et pour lesquelles le renvoi devant les bureaux était indispensable, figuraient nombre de propositions qui revenaient naturellement aux comités de législation, de finances, de justice, d'instruction publique, des travaux publics, du commerce et de l'agriculture. Il ne faudrait pas en conclure que les comités se laissèrent dépouiller sans protester. Nous avons vu plus haut avec quelle énergie Billault, de Larcy et Léon Faucher défendirent les droits du comité des finances. Le comité de l'instruction publique réclama non moins bruyamment lorsqu'on demanda le renvoi du projet de loi sur l'instruction primaire aux bureaux. Le ministre Vaulabelle avait proposé le renvoi au comité spécial qui était présidé par Jean Reynaud et favorable au projet gouvernemental. Salmon invoqua la composition de ce comité, qui réunissait les plus hautes spécialités de la science et du corps enseignant. Il fut combattu par Denjoy, de Falloux et M. de Kerdrel, qui invoquèrent les intérêts de la famille, de la liberté d'enseignement, de la liberté des cultes, des finances de l'état et des communes. L'assemblée était républicaine, mais animée en majorité de l'esprit religieux, elle se prononça contre le gouvernement et pour le renvoi aux bureaux.

Il en fut de même pour le comité de la justice, qui avait consacré de nombreuses séances à la discussion de l'organisation judiciaire et auquel on enleva l'examen du projet de loi sur la réorganisation de la magistrature. Le 18 octobre, Marie, ministre de la justice, dépose son projet en demandant le renvoi au comité compétent. Crémieux l'appuie en faisant observer que le comité s'est longuement occupé de la question, et qu'il est d'accord avec le gouvernement sur plusieurs points importants. Rouher tire au contraire de ces faits la conclusion que le comité est suspect et qu'il est préférable de nommer une commission spéciale. La question politique l'emporta sur la question de compétence, et le projet fut renvoyé aux bureaux.

Les mêmes faits se produisirent plusieurs fois pour des projets qui devaient être attribués aux comités du commerce et des travaux publics. Il arriva même que des comités reçurent des projets de lois pour les examiner, qu'ils en délibérèrent longuement à la demande de l'assemblée et que plus tard celle-ci les dessaisit du projet pour le renvoyer à une commission spéciale. C'est ce qui eut lieu notamment pour le projet de loi sur les coalitions. Après avoir entendu le rapport des comités de justice et de législation sur cette question, la constituante considéra qu'elle n'était pas suffisamment éclairée, que son opinion n'était pas faite et qu'une discussion dans les bureaux était nécessaire avant la discussion en séance publique. Finalement une commission spéciale fut nommée.

Ajoutons que lorsque la constitution eut été votée et que l'assemblée résolut de mettre à l'étude les sept à huit lois organiques qui devaient compléter son œuvre, elle refusa d'en donner la préparation aux comités compétens qui ne lui semblaient plus imbus de son propre esprit et qui eussent élaboré des projets absolument en opposition avec les désirs de la majorité. C'est ainsi que la loi relative au conseil d'état, la loi électorale, la loi sur la responsabilité des dépositaires de l'autorité publique, la loi sur l'organisation de la force publique furent renvoyées à des commissions spéciales nommées dans les bureaux.

La constituante avait à peine dépassé la moitié de sa courte carrière que l'institution des comités permanens était jugée et condamnée. Dès le mois de décembre 1848, une pluie de vingt et une propositions demandant des modifications au règlement s'abattit sur l'assemblée. Ces propositions, émanées des bancs les plus opposés, avaient généralement pour but de mettre plus d'ordre dans le travail parlementaire, et d'accorder l'ancien règlement avec la nouvelle constitution ; les unes proposaient de supprimer les comités, d'autres de les renouveler et de les faire nommer par les bureaux.

La commission du règlement se tira sagement de ce pas difficile et du labour considérable qu'on prétendait lui imposer. Elle fit observer que l'assemblée approchait du terme de ses travaux et qu'il était bien tard pour modifier radicalement sa constitution intérieure. Pour calmer les susceptibilités des auteurs des propositions, le rapporteur, Bravard-Veyrières, professeur de droit, esprit avisé, se livra dans son rapport à un double éloge des comités et des commissions spéciales, exaltant la compétence des uns et l'esprit politique des autres. Il proclama que le double système était parfait, non sans reconnaître que la composition des comités laissait à désirer et que leur mode de recrutement avait été des plus defectueux.

La minorité de la commission, se séparant de la majorité, proposa tout un contre-projet. Les comités étaient réduits de quinze à neuf. Ils ne comptaient plus que trente membres. Ils étaient élus par les bureaux et renouvelés par tiers. Cette proposition, destinée à rendre la vie aux comités, n'eut aucun succès, et conformément au vœu de la majorité de la commission, toutes les questions relatives à l'organisation intérieure furent ajournées. L'assemblée avait le sentiment qu'elle approchait de sa fin, et, malgré tout son désir de prolonger son existence, elle n'osa ni changer un organisme dont elle comprenait l'imperfection, ni même essayer d'en modifier les rouages et d'en améliorer le fonctionnement.

En juin 1849, après un an et vingt jours d'existence, la constituante cédait la place à la législative et la première préoccupation de celle-ci était de supprimer les comités. La législative arrivait sans doute avec un esprit tout différent de celui de l'assemblée disparue et avec un faible respect pour son œuvre. Elle n'était point et ne se considérait point comme souveraine. Bien que la constitution de 1848 eût maintenu le redoutable système de l'assemblée unique, elle avait organisé à côté de cette assemblée un pouvoir exécutif qui avait tous les élémens d'une vie propre et qui n'entendait pas se laisser supprimer. Il ne pouvait donc convenir ni à ce pouvoir, ni à l'assemblée nouvelle de garder au sein du parlement une institution qui, l'année précédente, avait été un obstacle à l'action administrative et qui pouvait servir de citadelle à l'ardente et double opposition de la Montagne et de la rue de Poitiers. Enfin l'expérience avait démontré qu'au point de vue de la bonne préparation des lois, les commissions spéciales choisies par les bureaux présentaient de plus sérieuses et plus constantes garanties.

Le rapporteur de la commission du règlement, Corne, expliquait en ces termes les motifs qui conseillaient la suppression des comités :

« Les comités permanens sont de l'essence des assemblées constituantes qui ont en elles la plénitude des pouvoirs et qui, pour exercer la souveraineté qu'elles tiennent du peuple, ne font pas seulement des lois, mais des actes de gouvernement. Les comités permanens, sous une assemblée restreinte au pouvoir législatif, seraient une occasion incessante d'empiétemens et de conflits.

« Dans la pratique législative, l'élaboration des lois par le conseil d'état, leur appréciation d'ensemble par les bureaux, leur examen approfondi par les commissions, présentent des avantages plus réels, plus solides que celui de la spécialité préconisée par les partisans des comités. Cette spécialité même des membres composant les divers comités a plus d'une fois révélé ses dangers. L'assemblée constituante de 1848 n'a-t-elle pas souvent senti la nécessité de corriger, par le sens droit des hommes en dehors de l'esprit de système, les préoccupations trop exclusives des hommes spéciaux? Il n'est pas bon d'ailleurs que dans une assemblée où tous doivent prendre part à la délibération et au vote, l'examen préparatoire soit absolument concentré entre quelques-uns et que la grande majorité de l'assemblée arrive à la discussion complètement étrangère aux délibérations préliminaires des projets qui lui sont soumis. Cette majorité alors ou s'abandonne ou se défie; les délibérations courent le risque ou de n'être pas suffisamment éclairées

rées par la contradiction, ou de n'aboutir, après des débats irritans, qu'à des résultats négatifs.

« Enfin l'existence simultanée des comités et des bureaux et commissions introduit dans les travaux une complication et une surcharge fâcheuses. Bientôt arrivent la fatigue, le relâchement, les absences multipliées, au grand détriment du prompt et sérieux examen des lois. »

Larabit parla en faveur des comités. Il les recommanda comme un crible utile qui arrêtaient les mauvaises propositions de loi et ne laissait passer que les bonnes. Charras prononça quelques mots pour regretter les services que les comités rendaient dans l'examen des pétitions. Après cette courte oraison funèbre, qui n'éveilla aucun écho dans l'assemblée, et une réplique du rapporteur, on passa au vote; à une très grande majorité, la législative supprima l'institution des grands comités permanens.

III. — CONCLUSION.

En instituant ses grandes commissions permanentes, l'assemblée constituante avait obéi à l'esprit révolutionnaire et aux circonstances exceptionnelles qui avaient présidé à sa naissance. La constituante de 1848 n'était pas seulement l'assemblée unique; on peut dire qu'au mois de mai, lorsqu'elle se réunit, elle était le pouvoir unique. Le gouvernement provisoire disparaissait; et, quelques mois plus tard, une constitution nouvelle devait régler l'existence et les conditions du nouveau gouvernement de la France. Entre le 4 mai et le 40 décembre, le pouvoir exécutif était donc condamné à n'être qu'un pouvoir intérimaire subordonné à toutes les volontés et à tous les caprices de l'assemblée, qui résumait en elle la souveraineté nationale. La commission exécutive ne fut guère autre chose. Si, après les journées de juin, une apparence de dictature fut remise entre les mains du général Cavaignac, les événemens ne tardèrent pas à montrer que cet honnête homme n'était pas de ceux qui usurpent sur les droits des représentans de la nation.

C'est à cette situation révolutionnaire que correspond l'institution des comités, et les juger, sans tenir compte de cette origine, c'est s'exposer à ne pas les comprendre. Le caractère anormal de cette situation était tel que des esprits aussi modérés, des parlementaires aussi prudents que Vivien, Gustave de Beaumont, Dufaure et Duvergier de Hauranne ne furent pas choqués de prêter les mains à cette restauration des formes jacobines, à cette confusion des deux pouvoirs. Ils y étaient d'ailleurs aidés par les arrière-pensées monarchiques de M. de Falloux et de la droite et par les

illusions de la Montagne, qui se voyait déjà renouvelant l'ordre politique et social. Comme nous disait un des derniers survivans de la constituante, « monarchistes et républicains, nous étions tous convaincus que nous allions faire de grandes choses et qu'il nous fallait emprunter à la révolution ses plus puissans moyens d'action. L'entraînement était général. »

La déception fut prompte. Les comités, recrutés au hasard des caprices individuels ou des combinaisons de deux ou trois coteries, émanés d'une assemblée qui ne se connaissait pas et où luttaient des courans contraires, manquèrent de la cohésion et de la pondération indispensables. Les plus ambitieux voulurent empiéter sur les attributions gouvernementales, et même sur les droits de la constituante. Tel fut notamment le cas du comité des finances. Ils succombèrent rapidement dans cette lutte. Les autres, composés de médiocrités, se virent sans crédit. Tous se trouvèrent, au bout de peu de temps, en conflit les uns avec les autres, se disputant les projets, se contrecarrant dans leurs travaux, soit jalousie de parti, soit divergence de doctrines.

Le maintien de l'institution des bureaux et des commissions spéciales (qui étaient indispensables pour les projets d'ordre purement politique) contribua également, dans une certaine mesure, à la déchéance morale des comités. Les nombreux représentans qui n'avaient pu obtenir de places dans les comités où leur compétence les attirait étaient bien aises de sortir de ceux où on les avait placés et où ils ne pouvaient ni rendre des services ni grandir en influence. Ils se rejetaient sur les commissions spéciales et profitaient de toutes les occasions pour en faire multiplier le nombre. Les membres influens des comités, voyant à leur tour les projets les plus importans leur échapper, se portaient candidats dans les bureaux pour les commissions. Peu à peu les comités furent ainsi désertés par ceux qui ne pouvaient y être utiles, faute de trouver l'emploi de leur spécialité, et par les spécialistes éminens qui se voyaient dépouillés de l'examen des questions auxquelles ils s'intéressaient.

La permanence des comités était pour ceux-ci une autre cause de faiblesse redoutable. Elle leur assurait les bénéfices de l'esprit de tradition et de la compétence, mais elle en faisait en quelque sorte des corps isolés, ayant perdu les liens qui les unissaient à l'assemblée. Ne se renouvelant pas, ne pouvant appeler à eux des forces nouvelles, immobilisés dans leur composition et dans leurs tendances premières, ils restaient inertes et comme figés au milieu des événemens qui changeaient tout autour d'eux. Ce ne fut pas un des moindres vices de leur organisation.

La constituante avait pris, après les événemens de juin, un tout

autre esprit que celui qui l'animait à ses débuts, lorsqu'elle sortait souveraine, confiante et enthousiaste, des entrailles du suffrage universel. Aussi flottante et agitée qu'elle fut demeurée, elle avait acquis le sentiment qu'un gouvernement était nécessaire et que ce gouvernement méritait une certaine liberté et devait avoir ses organes au complet. Les comités n'avaient déjà plus leur principale raison d'être; l'omnipotence de l'assemblée et leurs conflits incessans, en même temps que les lenteurs de leur procédure, achevèrent d'ébranler leur crédit. Les inventeurs de l'institution n'étaient point responsables des défauts de leur œuvre. Si les comités n'avaient pas été permanens, s'ils avaient été soumis aux fluctuations du tirage au sort ou de l'élection, ils se fussent peut-être maintenus en harmonie avec l'esprit politique de la constituante, mais ils eussent promptement perdu les qualités de science et de spécialité qui faisaient leur principal mérite.

Lorsqu'on examine dans son ensemble l'œuvre de l'assemblée de 1848 et la part que les comités eurent dans cette œuvre, on est amené à constater que le tout se réduit à bien peu de chose. La constituante toucha à beaucoup de questions, remua beaucoup d'idées, elle ne laissa guère d'autre monument remarquable que la constitution de 1848, dont chacun connaît la courte et lamentable histoire. Les quelques centaines de lois qu'elle vota, presque toujours avec une précipitation malheureuse, furent des lois de circonstance et de réaction, comme celles sur l'état de siège, sur la presse, sur l'interdiction des clubs, sur les attroupemens, sur la contrainte par corps et sur la transportation; ou des décrets-lois sans importance pour l'expédition des affaires courantes. Ces comités n'ont laissé, en réalité, comme œuvre propre que les quelques crédits votés pour encouragemens aux associations ouvrières, et des lois qui n'ont pas eu de durée, la loi sur le jury, la loi sur l'enseignement agricole et la loi sur les concordats amiables. Les tentatives faites pour renouveler l'organisation de nos grandes institutions de la justice, de l'enseignement, de l'armée, de l'administration échouèrent toutes à l'exception d'une loi sur le conseil d'état. Le comité de législation fut le seul qui put revendiquer quelques succès personnels dans cet ensemble de travaux. Les comités ne rendirent, en réalité, d'autre service que d'arrêter au passage quelques centaines de propositions de loi ridicules ou insuffisamment étudiées, tâche que les commissions d'initiative (ou de propositions, comme on les appelait) remplissaient auparavant d'une façon aussi satisfaisante.

La vérité est que les grands comités peuvent avoir leur raison d'être et leur puissance réelle dans les assemblées uniques, mais

lorsque ces assemblées enferment dans leur sein tous les pouvoirs comme la Convention ou lorsqu'elles ont reçu un mandat constituant bien déterminé comme l'Assemblée nationale de 1789, répondant à des circonstances et à des nécessités exceptionnelles, ils sont alors soit des formes révolutionnaires du pouvoir exécutif, comme le comité de salut public de 1793, soit de véritables sections de conseil d'état comme les comités de la première constituante où siégeaient les Mirabeau, les Sieyès, les Talleyrand, les Thouret, les Chapelier et les Treillard. Hors de ces cas exceptionnels, ils n'ont pas de raison d'être, ils sont une source permanente de conflits avec le pouvoir exécutif, une cause continue d'embarras pour l'assemblée même où ils s'agitent. Puissans pour gouverner ou pour constituer, ils sont impuissans à faire des lois. On peut affirmer qu'ils sont de véritables corps étrangers au milieu d'une chambre purement législative, élue en temps normal et dont l'unique fonction est de légiférer paisiblement en collaboration avec les autres pouvoirs publics.

Instituer de grandes commissions permanentes dans la chambre élue le 6 octobre 1889 serait particulièrement un anachronisme. Rarement pays a été aussi justement las des agitations parlementaires et des crises ministérielles. Or le système préconisé par M. de Lanessan, Siegfried, Bourgeois, Letellier, loin d'éviter le retour des fautes commises par la chambre de 1885, ne ferait que les ramener plus graves et plus nombreuses. Le palais Bourbon ne tarderait pas à se diviser en une dizaine de petits comités de salut public où l'on ne forgerait ni armées ni guillotines, mais où l'on tiendrait en permanence fabrique de candidats ministres et de candidats sous-secrétaires d'état. Ce genre de produit n'est point, on le reconnaîtra, de ceux qui nous fassent défaut. Depuis une douzaine d'années, sa fabrication a pris une extension considérable, et l'énorme stock d'anciens ministres et d'anciens sous-secrétaires d'état dont nos assemblées sont encombrées constitue un de nos plus grands embarras. On ne compte jamais moins de trois ou quatre cabinets en expectative, formés d'avance, prêts à prendre le pouvoir et naturellement à le rendre vacant pour s'y introduire.

Ce n'est donc pas à affaiblir, mais à fortifier le pouvoir exécutif que la chambre doit songer, et c'est dans son désintéressement, dans son esprit pratique, dans sa résolution de rester modestement et laborieusement à sa tâche qu'elle doit chercher les moyens d'aboutir et de laisser d'utiles traces de son passage.

LE ROMAN

DE

LA NOUVELLE RÉFORME

EN ANGLETERRE

Robert Elsmere, by M^{rs} Humphry Ward. 3 vol. London, 1888; Smith and Elder.

De tous les romans qui ont paru depuis la mort de George Eliot, *Robert Elsmere* est certainement celui qui a fait le plus de bruit, et non pas seulement comme œuvre littéraire; il a été d'abord et surtout un témoignage hardi de l'évolution de la pensée anglaise au point de vue des croyances; ce témoignage a produit d'autant plus de scandale en de certaines régions qu'il était porté par une femme.

M^{rs} Humphry Ward, l'auteur d'une traduction du *Journal d'Amiel* et d'un roman assez peu connu, *Miss Bretherton*, devint célèbre du jour au lendemain; son nom fut mêlé à d'ardentes polémiques, le *Times* et beaucoup d'autres journaux dénonçant son œuvre comme une attaque impie contre la religion révélée, quelques-uns y voyant au contraire le signal d'un réveil de la foi, — de la foi vivante et véritable opposée à cette prétendue foi qui n'est que l'inertie d'un sommeil pire que celui de la mort. Nous reprocherons pour notre part à *Robert Elsmere* d'être tout ensemble un roman et un traité de théologie, c'est-à-dire de n'être propre à satisfaire ni les théologiens ni les amateurs de fiction, aucun d'eux

n'y trouvant ce qu'il cherche qu'à une trop faible dose malgré l'insupportable longueur des trois gros volumes.

En revanche, ce livre hybride nous intéresse singulièrement comme signe des besoins spirituels de ce temps-ci chez nos voisins d'Angleterre. Sans être d'avis que leur pays soit « le seul en Europe qui pour le moment possède une religion et une liberté bien comprises, » nous reconnaissons que nulle part le sentiment religieux n'a poussé de racines aussi profondes et qui résistent mieux au vent de la discussion. La Bible y est encore le pain quotidien pour une majorité considérable, et les âmes qui ne s'en contentent plus ne cessent pas néanmoins d'être préoccupées d'elle. Au milieu des agnostiques de toute nuance, des positivistes plus ou moins mitigés, des théoriciens plus ou moins respectueux de l'inconnaissable, le nombre augmente là-bas tous les jours de ces néo-chrétiens qui cherchent à mettre d'accord la science moderne et l'évangile, dont ils gardent la morale, tout en repoussant ses miracles. Le *Robert Elsmere* de M^{rs} Ward est un théiste de cette espèce. Il est entré dans les ordres avec une vocation ardente, mais qui, à son insu, ne reposait que sur le sentiment. Plus tard, des études périlleuses le conduisent au doute. Son angoisse lorsqu'il se rend compte du chemin qu'il a parcouru et de l'impossibilité de revenir sur ses pas, les conséquences poignantes pour lui et pour d'autres de sa rupture avec l'église, tel est le véritable sujet du roman, car ce qui suit, sur la fondation d'une religion nouvelle, distille un tel ennui que la presse orthodoxe pouvait se dispenser, semble-t-il, de le signaler comme dangereux. Ce n'est pas la première fois qu'une controverse, fût-elle menée avec beaucoup de talent, n'aura servi qu'à grandir outre mesure l'importance de l'œuvre attaquée. Les considérations émises, en style de prédicateur, par l'honorable M. Gladstone, sous ce titre : le *Combat des croyances* (1), prouvent l'inextinguible intérêt pris en Angleterre à tous les sujets religieux, autant que peut le prouver la vogue même d'un roman de propagande sans événemens et sans émotion dramatique. Mais les esprits superficiels tels que le sont, c'est établi sans conteste, nos esprits français refuseront absolument d'admettre que le plus grand défaut de *Robert Elsmere* soit d'être insuffisamment didactique, de prêter une trop grande puissance d'argumens à la libre pensée, tandis que le christianisme révélé reste dans toutes les discussions d'une faiblesse lamentable. C'est le droit, après tout, et presque le devoir du roman d'être passionné. Imaginez *Mademoiselle de la Quintinie* ou *l'Histoire de Sibylle* épluchées à ce point de vue, M. Oc-

(1) *Robert Elsmere and the Battle of Belief*, by the Right Hon. W-E. Gladstone, — the Nineteenth century n° 135.

tave Feuillet accusé d'avoir distribué inégalement les armes, d'en avoir fourni de trop faibles à son athée, George Sand mise en demeure d'expliquer pourquoi une grande croyance, avec le consentement de dix-huit siècles derrière elle, ne trouve pas des arguments plus solides pour répondre à ceux de la philosophie! Ne serait-ce pas le comble du pédantisme?

M. Gladstone a pourtant procédé ainsi envers M^{rs} Ward. Il lui a reproché de n'avoir pas permis à la doctrine chrétienne de se défendre en opposant la parole de ses apologistes aux attaques de leurs adversaires, il lui a démontré qu'elle ne pouvait que par une insoutenable utopie expulser les élémens surnaturels du christianisme et en détruire la structure dogmatique sans compromettre du même coup ses résultats moraux et spirituels; il est remonté au commencement de notre religion en vue de défendre la possibilité des miracles, il a conclu, très-éloquemment d'ailleurs, qu'il y avait folie à supprimer l'autorité des Écritures, celle du clergé, les sacremens, tous les rouages de la machine existante, tout ce que cinquante générations successives ont considéré comme les ailes de l'âme, et à vouloir ensuite que, privée de ces ailes, l'âme pût voler aussi haut que jamais.

En citant M. Gladstone, nous donnons l'antidote ayant le prétendu poison. Certes, si Robert Elsmere avait été aussi solidement appuyé au rocher de la foi que l'éminent homme d'état qui juge et condamne son apostasie, il ne se serait pas laissé influencer par un certain squire qui apparaît à ses côtés comme l'incarnation même de la science implacable, sapant au nom de la vérité, sans hésitation et sans remords, les éternels points d'appui du genre humain. Nous renverrons au beau morceau de critique du *Nineteenth century* ceux qu'auront émus les conclusions radicales de ce disciple de Mommsen, pour que l'investigation historique guérisse les blessures qu'elle leur a faites. Mais la plupart des lecteurs de M^{rs} Ward estimeront sans doute avec nous que, la vocation d'Elsmere n'ayant jamais mérité d'être prise au sérieux, le funeste squire a trouvé tout préparé à recevoir de nouvelles impressions cet être malléable et versatile, que par conséquent il n'y a pas lieu d'insister sur les imprudences d'un tel prêtre et sur sa trop facile défaite. Ce qui nous importe, c'est beaucoup moins la résolution téméraire qui le sépare de l'église, que l'effet de cette résolution sur un autre cœur resté fidèle, parce que dans cet effet réside la vraie valeur du livre, sa grande signification, celle du moins qui éveille en nous des sympathies profondes. M^{rs} Ward touche là au drame secret qui se joue dans tant de ménages, la désunion plus ou moins accusée de l'homme et de la femme sur le terrain religieux, l'impossibilité de l'accord absolu entre des époux qui, n'ayant pas

la même vie intérieure, sont deux, là où il faudrait être un pour que le vrai mariage existât. Seule, cette partie du récit pourrait intéresser ailleurs qu'en pays protestant, et, comme il n'y a aucun moyen de la dégager du reste, *Robert Elsmere* semble destiné à n'être jamais traduit. Du moins essaierons-nous d'en donner, d'après un système qui nous a réussi quelquefois, le résumé succinct en démontrant que les meilleures pages sont, comme il arrive presque toujours, celles où la thèse soutenue se fait le moins sentir.

I.

La toile se lève sur un paysage du Westmoreland dont M^{rs} Ward a parfaitement rendu la physionomie morale : « Dans l'aspect de ces vallées vertes et nues, il y a une sorte d'austérité, même durant la belle saison ; le souvenir de l'hiver semble encore flotter à travers ces champs balayés par la bise, autour de ces fermes dont les murs solides et rudes ont emprunté leurs pierres aux roches voisines, parmi les éboulemens de ces ravins où chante la musique des ruisseaux encaissés. Le pays est gai, mais d'une gaieté sage et tranquille ; la nature s'y rend aimable sans être absorbante ni enivrante ; l'homme peut se défendre contre elle, y vivre sa vie indépendante de travail et de volonté, y développer cette force voilée de sentiment, cette intensité de résolution qui lui est si souvent ravie par les magiques délices du midi. » Telle est l'atmosphère fortifiante qui baigne Burwood Farm où a été élevée Catherine Leyburn, la véritable héroïne du livre, n'en déplaise à l'auteur. Burwood Farm ne diffère pas à première vue des fermes environnantes, mais on s'aperçoit qu'elle est devenue depuis des années déjà longues le gîte d'une race cultivée, raffinée, aux goûts délicats, attestés par un certain luxe de fleurs au dehors, par une élégance relative à l'intérieur, surtout par les sons de ce violon qui sous une main d'artiste envoie aux échos dès le début un magnifique andante de Spohr. Le milieu n'exerce pas un effet égal sur tous les tempéramens ; si les influences graves et douces de Long Whindale Valley ont contribué à former Catherine, une puritaine au visage de madone qui joint l'humble et incessante activité de Marthe aux vertus contemplatives de Marie, elles n'ont que médiocrement modifié l'âme toute différente d'une autre des misses Leyburn, Rose, jeune beauté aux allures esthétiques. Sous les chiffons prétentieux qui ne réussissent pas à l'enlaidir, cette Cendrillon virtuose attend l'apparition de la marraine-fée dont le coup de baguette doit la délivrer de l'obscurité, la transporter dans un monde digne de ses charmes et de son talent. Du reste, Cendrillon ne se laisse point tyranniser par ses deux sœurs, Catherine et Agnès ; tout au contraire. Elle est fort occupée

pour le moment à dresser des plans de conquête, car le lendemain il y a soirée chez le vicaire M. Thornburgh, et M^{rs} Thornburgh, qui a la manie des mariages, tient à ce que ses voisines se montrent sous l'aspect le plus avantageux à un jeune prêtre d'avenir, venu en visite chez elle. Même elle a fait recommander à Catherine de se coiffer d'une certaine façon qu'elle a récemment adoptée et qui lui sied. Rose, à qui la commission a été confiée, s'en acquitte avec un peu de malice. Assurément elle admire sa sœur aînée, dont la vie se passe à soigner les malades, à visiter les pauvres, à exercer une sorte d'apostolat auprès duquel pâlit celui de M. Thornburgh ; mais, tout en l'aimant, elle craint que cette sœur aînée, malgré ses toilettes de matrone, son absence complète de coquetterie, ne lui fasse un certain tort.

— Il n'est pas sans inconvénient, dit-elle à Agnès, d'avoir pour sœur une sainte Élisabeth.

Et Catherine, quoiqu'elle n'ait pas entendu ce mot, a compris son devoir. Rentrée la nuit dans sa petite chambre semblable à un sanctuaire, où la Bible et d'autres livres légués par un père vénéré lui rappellent les heures les plus intenses de sa vie spirituelle, cette puritaine consciencieuse se décide sans balancer à un sacrifice dont les femmes sentiront tout le prix. La petite glace éclairée par une seule bougie reflète son pur et sérieux visage couronné de cheveux bruns tressés très haut sur le front, à la noblesse duquel ce diadème naturel ajoute encore. Catherine voit très bien qu'elle est belle, mais son miroir ne reçoit aucun sourire en échange de cette information. Pour toute réponse elle se détourne et, des deux mains, commence à défaire ses nattes avec impatience ; puis, éteignant la lumière, elle se jette à genoux et prie longtemps à la clarté des étoiles. Quand elle descend déjeuner le lendemain, ses cheveux sont tordus de la façon la plus simple en un nœud lisse derrière la tête, comme lorsqu'elle avait douze ans. Sa mère, une veuve, languissante et douce, éprise du mérite de ses filles dont elle ne cesse de faire l'éloge en tout temps et à tout le monde, sa mère, la plaintive M^{rs} Leyburn, se récrie :

— C'est plus commode, chère mère, et cela prend moins de temps, dit en rougissant Catherine. — Puis, avec une étincelle de gaieté dans ses yeux clairs qui se posent sur les boucles torturées de sa jeune sœur : — Rose dédommagera M^{rs} Thornburgh.

Ce trait caractéristique, qui rappelle le sacrifice des bijoux fait par Dorothee Brooke au commencement de *Middlemarch*, nous montre, mieux que beaucoup d'explications, combien fort est le dévouement chez cette sœur de charité. Tandis qu'elle aide Rose dans les détails archaïques d'une toilette préraphaélite à laquelle ont travaillé tant bien que mal les petites ouvrières du village, le

thé se prépare au presbytère, un thé abondant et solide accompagné de merveilles culinaires qu'exécute la bonne M^{rs} Thornburgh tout en se berçant d'un espoir délicieux, celui de faire bientôt un mariage. Le héros de l'aventure est là, rétabli depuis peu d'une fièvre maligne qui a momentanément effacé les couleurs de son teint de jeune fille, — non pas beau peut-être, mais singulièrement agréable, sympathique dans toute la force du terme. Robert Elsmere a entendu déjà plus d'une fois l'éloge de la famille Leyburn :

— Une sainte, une beauté, une femme d'esprit, à votre disposition, en ces lieux sauvages! s'écrie Robert. Vous êtes trop favorisés!

Et il s'informe de l'événement qui a pu amener, du sud où elles demeuraient autrefois, ces trois jeunes filles.

C'est qu'en réalité elles sont du Westmoreland même, sorties d'une race de paysans ivrognes qui ont fini par boire toutes leurs terres. Le père de Catherine, Richard Leyburn, s'est élevé seul au-dessus de cette vie grossière : une bourse lui a permis de faire ses études au collège, puis de pousser jusqu'à Oxford. Entré dans les ordres, il a été d'abord directeur d'une école, puis il est revenu dans le pays, il a racheté à un frère aîné perdu de dettes la vieille maison de famille où s'étaient passées tant de scènes brutales, mais qui, depuis lors, n'abrita plus que l'étude et les bonnes œuvres. Catherine avait quinze ans à cette époque, elle accompagnait déjà partout son père, le secondait en toutes choses; quand il lui manqua, elle prit à tâche de le remplacer de son mieux, exerçant sur les siens une autorité douce, visitant les pauvres, considérée par la vallée tout entière comme un ange de dévouement.

Les récits qu'on lui fait rendent Robert Elsmere très curieux de rencontrer cette sublime Catherine; aussitôt qu'elle vient rejoindre le groupe de provinciaux réunis chez M^{rs} Thornburgh, il sent que celle-ci n'a rien exagéré. Nous voyons naître entre les deux jeunes gens un attrait réciproque, au milieu des détails passablement comiques de la soirée.

En esquissant les silhouettes de l'épouse majestueuse du recteur Seaton, de sa vieille fille de sœur, du *clergyman* robuste qui joue de la flûte et des autres invités à cette soirée toute cléricale, M^{rs} Ward a évidemment imité George Eliot, dont la rapprochent volontiers certaines admirations, excessives selon nous. George Eliot avait plus d'*humour*, marquait d'un trait plus incisif ses personnages d'arrière-plan. Son emule est loin de posséder au même degré la puissance de faire vivre la foule de comparses qu'elle se plaît à évoquer. C'est la prolixité de George Eliot, sans ses meilleures excuses; le style abondant, un peu lourd, n'est pas

ici surchargé de pensées seulement, mais de citations; il y a une tendance fatigante à revenir aux mêmes épithètes; exemple : les mots *eager*, *eagerness*, *eagerly* sont répétés presque à satiété à propos de Robert Elsmere, comme si l'on craignait que le lecteur n'eût pas compris encore que c'est une nature vive, ardente, impressionnable; les incidens de son histoire, jusqu'à ce qu'il ait rencontré Catherine, suffiraient pourtant à le prouver.

Le père défunt de Robert appartenait à la branche cadette d'une vieille famille du Sussex et devait sa situation de recteur de Murewell au patronage d'un oncle qui continua de protéger son fils orphelin, malgré l'antipathie que lui inspirait la mère de celui-ci, une Irlandaise, ennemie de toutes les conventions qui peuvent être chères à un vieux baronnet anglais. Non-seulement cet oncle inscrivit Robert pour un legs sur son testament, mais encore il enjoignit à l'héritier de ses biens, sir Mowbray Elsmere, de faire en sorte que le jeune homme, s'il devenait prêtre, succédât au bénéfice de Murewell, appartenant à la famille. L'ouverture fut assez mal reçue par M^{rs} Elsmere, qui n'était nullement cléricale pour son propre compte, quoique veuve d'un ecclésiastique.

— Il n'est pas de ceux, pensait cette mère idolâtre, qui ont besoin de privilèges. Le monde est devant lui. Qu'il y marche librement.

Entre la bouillante Irlandaise et son fils, il y a des rapports semblables à ceux qui existèrent entre Goethe et sa mère, une tendre camaraderie, une parfaite similitude de goûts, une même activité d'imagination. M^{rs} Elsmere n'a jamais quitté Robert, suivant de près ses études, partageant ses plaisirs, lui composant à elle seule une société amusante et variée, car elle adore la vie et possède tout ce qu'il faut pour la rendre agréable aux autres, malgré ses bizarreries de toilette et de manières. Oxford les sépare pour la première fois : Robert entre en contact avec l'imposante organisation de l'université, et là il subit de nouvelles influences. D'abord, celle de son *tutor*, Edward Langham, qui, plus âgé de sept ans, exerce sur lui une sorte de fascination par le prestige de ses talens exceptionnels, de sa belle figure et de son incurable tristesse.

Cet homme, doué merveilleusement au point de vue intellectuel, a été pénétré de bonne heure de l'inutilité de l'effort, de la futilité de l'enthousiasme, de l'impossibilité où nous sommes de réaliser nos rêves. Idéaliste quand même, il souffre, « victime de ce sens critique qui dit *non* à toutes les impulsions et qui, cependant, sans relâche et sans espérance, cherche l'avenir à travers le présent dédaigné. » Il a interrompu de très brillans travaux littéraires pour se mettre à étudier des textes au microscope et pour

contribuer à quelques dictionnaires, sans aucun intérêt supérieur à celui d'exercer les forces de son esprit, comme il lui eût fait casser des pierres. Langham, le désenchanté, l'indifférent, se laisse gagner, en vertu de la loi des contrastes, par la sympathie spontanée de ce garçon de dix-huit ans, né pour la confiance, pour la volonté, pour l'action. Il l'aime autant qu'il peut aimer, jusqu'à craindre de lui communiquer le scepticisme qui est en lui à l'état morbide. Pour en contre-balancer l'effet, il livre Robert aux leçons d'un professeur, qui l'encouragera dans la disposition où il est de prendre la vie au sérieux. M. Grey passe pour une des lumières de son temps. Oxford traverse alors une phase de réaction : le grand mouvement libéral qui a suivi les exagérations contraires du tractarianisme et renouvelé en vingt années l'esprit de l'université, commence à tourner ; on reconnaît qu'après tout, Mill et Herbert Spencer n'ont pas encore dit le dernier mot sur toutes les choses du ciel et de la terre ; un flot de romantisme religieux monte, un grand changement se produit, et quelques-uns des facteurs du changement ne sont même pas chrétiens de nom ; ils n'en ont pas moins contribué au triomphe de l'idée chrétienne. Grey est un de ceux-là. Ses conférences philosophiques sont suivies assidûment par des disciples enthousiastes. On sait qu'après s'être préparé pour l'église, cet homme, éminemment sincère, y a renoncé parce qu'il lui était impossible d'accepter les miracles ; on sait que, spiritualiste et hégélien, il a rompu avec le christianisme populaire en n'acceptant d'autres réalités que Dieu, la conscience et le devoir ; mais aucune des formes du matérialisme n'échappe à son défi, et, comme il respecte en revanche les convictions encore naïves de la jeunesse qui l'écoute, il est facile de ne tirer de son enseignement qu'une grande ferveur. C'est ce qui arrive pour Elsmere : les sermons laïques de Grey l'intéressent passionnément aux choses religieuses, et, « comme Grey l'eût fait vingt ans plus tôt, il met cette passion, ainsi stimulée, au service de la grande tradition positive qui l'entoure. » Le zèle du salut des âmes l'embrasant, il se décide à devenir prêtre. Son maître ne l'en détourne pas ; il lui dit simplement : « Vous ne sentez pas de difficultés sur votre chemin ?.. Eh bien ! vous serez heureux sans doute... L'église a besoin d'hommes de votre sorte. »

Elsmere, cependant, n'a aucune envie de s'ensevelir à Murewell ; il ne s'accordera, dit-il, le luxe d'une paroisse de campagne qu'après avoir lutté longtemps d'abord contre le vice et la misère au plus fort de la bataille, en évangélisant la populace des grandes villes. Mais sa santé, très frêle, s'oppose à ces projets héroïques ; pendant trois années, il doit se borner à l'enseignement. Comme il y entremêle l'exercice de la plus active charité, se donnant corps

et âme, jusqu'à épuisement complet de ses forces, la maladie finit par avoir raison de sa répugnance pour la vie trop douce et trop facile qui lui est offerte; ses amis lui représentent qu'une paroisse de douze cents habitans n'est pas, après tout, une sinécure, qu'il y a des âmes à sauver hors des villes; sa mère lui répète avec une affectueuse brusquerie que, pour faire du bien en ce monde, il ne s'agit pas de commencer par se tuer; bref, au sortir d'une longue convalescence, il accepte à contre-cœur le bénéfice de Murewell. C'est sur ces entrefaites qu'il rencontre Catherine et qu'il se sent attiré irrésistiblement vers cette jeune fille qui s'est, elle aussi, consacrée à une tâche tout évangélique dans le cercle étroit qui lui est assigné. Elle est l'héritière des idées de son père, le plus doux des fanatiques, qui avait en lui du quaker pour les scrupules et qui faisait passer avant toutes choses la nécessité de la foi, au point de se refuser à toute relation, même fugitive, avec un incrédule. Richard Leyburn a élevé ses filles selon ces principes; il les a reléguées dans une campagne lointaine pour les préserver des périls du monde; il a nourri la croyance mystique que, par leurs vertus, elles expieront les péchés des ancêtres, ces rudes paysans aux passions sans frein. Les deux plus jeunes ont perdu ce guide austère trop tôt pour se rappeler beaucoup les préceptes paternels, mais Catherine y conforme rigoureusement sa conduite. Il semble que tout pasteur doive ambitionner une telle compagnie.

C'est l'opinion de M^{rs} Thornburgh, qui met les *picnics* et les promenades au service de sa diplomatie, comme il convient dans ce pays pittoresque, où l'on ne peut offrir à ses invités de meilleures distractions. Elle s'est assuré facilement la complicité d'Agnès et de Rose, car toutes les jeunes filles s'intéressent à la moindre apparence de roman, même quand il s'agit du roman d'autrui. Mais Robert réussirait bien à se rapprocher de Catherine, sans le secours de pareils manèges: il la guette sur les chemins qu'elle prend pour aller voir les malades; il l'accompagne au chevet de ces pauvres gens, qu'il exhorte et console devant elle, gagnant ainsi chaque jour davantage son estime, sa confiance. Catherine en vient à causer avec lui plus ouvertement qu'elle ne l'a jamais fait avec personne, lui confie ses perplexités, prend ses conseils. Le grand problème de la vie de cette sœur aînée, c'est Rose et son violon: elle se demande s'il est permis à une chrétienne de passer les quelques années accordées au combat de l'existence terrestre en vains efforts pour acquérir un talent qui ne sert qu'au plaisir des sens; elle se reproche d'avoir permis les visites de Rose, à Manchester, chez des parens qui lui procuraient l'occasion d'étudier. C'est de Manchester que l'enfant a rapporté ces allures, ces cli-

ions d'esthète, ces aspirations à une carrière d'artiste, ce dégoût pour la vie solitaire que leur père avait choisie. Et doucement, Robert apaise son zèle un peu farouche. Rose lui devra la permission tardive de retourner dans la grande ville dont Catherine a peur, et non sans raison... Tant de responsabilités pèsent sur elle! Son père ne lui a-t-il pas recommandé en montrant sa mère si malade, ses sœurs si jeunes?... Ne lui a-t-il pas dit : — Tu as une âme pure, une volonté de fer; soutiens les autres; amène-les saines et sauvées au jour du jugement.

Catherine a répondu : — Oui, mon père, avec l'aide de Dieu.

C'est le souvenir de cet engagement sacré qui longtemps l'a empêchée de favoriser les fantaisies de Rose, et le même motif lui fait repousser Elsmere quand bientôt après il lui demande de devenir sa femme. Elle ne s'appartient pas, elle n'a pas le droit de disposer d'elle-même. — Nous ne sommes pas en ce monde, dit-elle, seulement pour être heureux. — Puritaine, elle a une pieuse crainte de la joie, qu'elle croit condamnée par le Seigneur.

La lutte de Catherine contre son propre cœur est d'autant plus méritoire, que celles-là même auxquelles si complètement elle s'est dévouée blament son refus, s'indignent d'en être cause, et ont peine à cacher l'impatience qu'elles éprouvent d'échapper à sa trop constante sollicitude. Il y a là quelques pages d'observation intime, bien finement touchées. Nous n'avons vécu que pour une tâche, nous lui avons tout immolé, soutenu par la pensée que nous étions utile, indispensable peut-être à l'objet de nos soins, et puis tout à coup nous découvrons que l'on peut, — si aisément parfois, — se passer de nous; notre rêve héroïque se trouve soudainement rétréci, diminué, presque ridicule; personne ne se soucie de l'abnégation qui nous a coûté tant de silencieux efforts. Mais Catherine n'a jamais agi dans l'espoir d'être appréciée ni récompensée; elle lève les yeux au ciel en se disant avec l'auteur de l'*Imitation* que l'homme s'approche de Dieu d'autant plus qu'il s'éloigne de toute consolation terrestre. N'importe, la forteresse de ce cœur inabordable cèdera bien à la fin.

Le triomphe de Robert s'entremêle à un épisode où l'auteur s'est surpassé parce que, là, il oublie un instant son but de propagande philosophique pour être simplement un romancier ému.

Malgré les torrens de pluie qui ont gâté quelques-uns des *picnics* de M^r Thornburgh et qui nous forcent à nous représenter Catherine une fois pour toutes armée d'un parapluie ou d'un waterproof, l'été suit son cours et la Saint-Jean approche, le *midsummer* anglais. En tout pays, la nuit de la Saint-Jean est une nuit magique, féconde en prodiges. Par exemple, ce point particulier du Westmoreland voit régulièrement revenir certaine apparition sinistre depuis

qu'un suicide a été commis sur les falaises sourcilleuses qui marquent l'extrémité occidentale du High Fell. Le spectre parcourt la route solitaire de Shanmoor, sous la forme d'une femme portant entre ses bras un enfant qui gémit. Malheur à celui que le fantôme interpelle, il mourra infailliblement avant la Saint-Jean suivante. Or, la plus intéressante des protégées de Catherine, une fille séduite et délaissée, Mary Backhouse, a reçu, le 24 juin de l'année précédente, cette condamnation sans recours possible. Qu'a-t-elle vu en réalité? Un effet de clair de lune ou de brouillard, l'éclat blanchissant d'une cascade parmi les rochers obscurcis? Qu'a-t-elle entendu? Le salut d'un passant, jeté de quelque sentier de la montagne, des voix lointaines dans l'enclos de quelque ferme sous ses pieds ou simplement ces chuchotemens bizarres qui hantent les lieux solitaires? Quoi qu'il en soit, elle se meurt, minée par une idée fixe qui précipite l'action de la phthisie. Sa délirante agitation augmente, le jour qui doit être le dernier, et surtout vers la fin de ce jour quand la lumière baisse :

« Le temps devenait orageux, un grand vent secouait la maison et la silhouette du High Fell était presque cachée par les nuages chargés de pluie... Les branches d'un frêne planté tout près du mur frôlaient les vitres par intervalles et, dans le silence, les moindres sons, même lointains, étaient singulièrement perceptibles.

— Il doit être huit heures, dit la voix étouffée, huit heures...

L'heure de l'apparition !

— Oh ! s'écria Catherine, tombant à genoux auprès du lit et saisissant l'une des mains brûlantes, ne pouvez-vous repousser cette pensée loin de vous ? Nous ne sommes pas le jouet des mauvais esprits, nous sommes les enfans de Dieu...

« Toute son âme suppliante se reflétait sur son beau visage couvert de pâleur. La mourante ne répondit que par un regard d'exaltation sinistre. Elle l'emportait,.. elle avait repoussé les remèdes ; en vain avait-on essayé de la faire dormir. Malgré *cur*, le moment venu, elle était en possession de tous ses sens et elle attendait, elle attendait que, dans un coup de vent, le fantôme l'emportât au cœur même de la tempête.

Une soudaine inspiration vint à Catherine :

— Mary, dit-elle de sa voix persuasive, que diriez-vous si j'allais en ce moment même jusqu'à la route de Shanmoor pour pouvoir vous dire au retour que je n'ai rien vu là-haut, rien ?.. Je vous promets de rester jusqu'à la nuit noire. Me croirez-vous alors, si je vous répète qu'il n'y a rien que nos montagnes et la puissance divine qui se manifeste partout ? Me croirez-vous, et voudrez-vous essayer de dormir ?

La folle vit un moyen de se débarrasser de sa gardienne, de son geôlier, de l'une des forces adverses qui l'entouraient.

— Allez, dit-elle en la repoussant, allez donc, allez vite... Il n'y a rien à craindre pour ceux qui vous ressemblent.

Catherine se leva.

— Je n'ai pas peur, répliqua-t-elle doucement, Dieu est partout.

Elle aurait peur cependant, si elle savait, .. peur de Robert que son refus a mis au désespoir, et qu'elle aime, et qu'elle fuit. Justement elle le rencontre durant cette promenade fantastique et, au lieu des paroles meurtrières du fantôme, elle entend de nouveau des paroles d'amour. L'amour dans de pareilles conditions, avec l'accompagnement solennel d'une nuit de tempête, doit parler un langage auguste, digne des oreilles d'une sainte. Catherine sent toutes ses résolutions faiblir; Robert réussit à lui persuader qu'il la laissera aux devoirs d'autrefois, qu'il sera un fils pour sa mère, un frère pour ses sœurs, que sa vie à lui deviendra meilleure, si elle consent à en être l'inspiratrice.

Vingt minutes après, les deux fiancés retournent chez Mary Backhouse. Ils la trouvent haletante sur ses oreillers; le bouleversement des couvertures et le désordre de ses cheveux montrent qu'elle a lutté pour se lever, pour fuir... Maintenant, elle en est à l'épuisement complet. Catherine s'agenouille au chevet du lit. Tout son cœur va vers cette épave humaine avec une inexprimable pitié. Pour celle-là il n'y aura plus de lendemain, plus d'aurore; tout est fini, la vie est vécue... manquée à tout jamais. L'heureuse fiancée de Robert se sent comme blessée par sa propre joie.

— Mary, dit-elle en appuyant son visage contre l'oreiller, tout près de cet autre visage déjà glacé. Mary, j'y suis allée... Il n'y avait rien de mauvais... Comment vous faire comprendre?... Je voudrais tant vous amener à sentir que Dieu et l'amour seuls sont réels! Pensez-y. Dieu ne veut pas que vos terreurs durent... il vous aime, il vous consolera, il va vous délivrer de toute souffrance et il vous envoie par ma bouche ce témoignage...

Et elle reprend, tandis que le regard profond et scrutateur de la moribonde reste fixé sur elle :

— Vous m'avez envoyée, Mary, chercher quelque chose dont la pensée vous effrayait; vous avez pu croire que Dieu laisserait une âme perdue vous tourmenter et vous ravir à lui... vous, son enfant qu'il a créée et qu'il aime. Écoutez... tandis que vous me chargiez d'aller affronter le Mal, vous étiez sans le savoir mon ange gardien, une messagère de Dieu, m'envoyant à la rencontre du bonheur de ma vie entière. Dieu a mis dans votre main la grande joie qu'il me donne. Soyez bénie. Oh! Mary, la vie d'ici-bas est si

courte... Rien ne compte, ni nos péchés, ni nos chagrins, mais Dieu seul et notre amour pour lui.

Elle se releva et contempla longuement avec une pitié passionnée la forme étendue qui s'effaçait dans l'ombre. Oh ! réponse bénie du cœur au cœur ! Il y avait des larmes sous les lourdes paupières, toute la physionomie s'était adoucie et lentement la faible main cherchait la sienne.

— Embrassez-moi, murmura la mourante.

L'heure des spectres était passée. Au dehors, la lune étendait son empire dans les cieux éclaircis...

C'est ainsi que se sont conclues les fiançailles de Catherine, dans de solennelles circonstances, en face de la mort et sous les auspices de la charité sans qu'elle soit descendue de son rêve mystique.

Il n'y a dans son consentement au mariage aucune déchéance ; ce caractère, un peu étroit peut-être, mais d'une singulière élévation, reste intact, et nous nous figurons sans peine quelle divine influence il pourra dans l'avenir exercer sur les âmes. La paroisse du Surrey, qui possède un pasteur du mérite de Robert Elsmere et une vivante patronne digne de sa grande homonyme d'Alexandrie, peut se flatter d'être privilégiée. N'est-ce pas d'ailleurs le paradis que ce joli presbytère de Murewell situé dans le comté de l'Angleterre qui ressemble le plus à un parc immense et varié à l'infini, avec ses bois, ses fleurs, ses lacs en miniature, la douceur de son climat, la grâce accueillante de ses paysages ? Et cependant, nous ne sommes pas tranquilles. M^{rs} Ward nous a trop souvent fait sentir le péril en insistant sur les raisons purement émotionnelles de la vocation religieuse d'Elsmere et en rappelant ensuite ces paroles de Grey : « Les événemens décisifs se produisent dans l'intelligence... » Robert n'a franchi encore que les premières étapes de la poésie et du sentiment ; il lui reste à penser, à réfléchir, à recevoir les leçons de l'expérience ; le grain, jeté par un maître qu'il n'avait jusqu'ici compris qu'imparfaitement, est dans son cœur, prêt à germer, et il a un dangereux voisin en la personne du squire, Roger Wendover.

Avant d'aborder la seconde partie du roman, admirons, presque sans réserve, tout ce commencement qui mérite vraiment qu'on le rapproche des *Scènes de la vie cléricale* et d'*Adam Bede*. Aussi bien Catherine est-elle quelque peu parente de Dinah Morris, dont même à un certain moment le souvenir lui fait du tort, car Dinah, l'inspirée, n'est jamais ennuyeuse, tandis que nous sommes bien forcés de reconnaître que la femme irréprochable de Robert Elsmere le devient un peu à la longue. On est tenté de comprendre les boutades de la jeune Rose contre l'excès des principes ; ou

pardonne presque à cette ingrate l'exaltation de sa joie quand elle apprend les fiançailles de sa sœur et sa propre délivrance :

— Elle nous abandonne!.. Enfin, nous sommes libres!

Rose usera de cette liberté enivrante pour aller à Londres, à Berlin, se perfectionner dans son art, et briser tous les cœurs par la même occasion.

M^{rs} Ward a imité George Eliot jusque dans son principal défaut, qui est de faire marcher deux actions côte à côte, d'entremêler plusieurs romans distincts, contrairement aux lois ordinaires de la composition. Du reste, on ne s'en plaint qu'à demi; les amours du sceptique Langham et de la jolie musicienne nous distraient agréablement de la thèse de plus en plus envahissante à mesure que nous avançons. Cette thèse commence à percer avec l'apparition du squire, le grand propriétaire du pays, le maître de Murewell Hall, une merveille architecturale du temps des Tudors. Il vient jouer dans la seconde partie de *Robert Elsmere* un rôle de démon tentateur en offrant au jeune prêtre, non pas la pomme légendaire, mais la clef non moins dangereuse de sa bibliothèque. L'immense bibliothèque de Murewell Hall est célèbre dans toute l'Angleterre, et son excentrique possesseur, un savant doublé d'un ermite, mais d'un ermite singulièrement laïque, n'est que trop connu lui-même par deux livres qui ont porté un choc révolutionnaire au cœur même de la société anglaise. Les premiers rapports du nouveau recteur avec ce Roger Wendover seront donc assez difficiles. La terre, dans toute son étendue, appartient au squire; ce n'est que par suite d'un accident d'héritage remontant à plusieurs générations qu'il n'est pas en même temps le patron du bénéfice ecclésiastique accordé à Robert. Or celui-ci, qui a embrassé ses nouveaux devoirs avec l'ardeur d'un apôtre moderne, armé, non seulement de charité, mais de science, est indigné de l'état misérable dans lequel un homme aussi riche et chargé de responsabilités aussi graves laisse vivre ses nombreux tenanciers. Cloîtré dans la science, absent le plus souvent, d'ailleurs, Roger Wendover confie à un intendant rapace l'administration de ses biens; peu lui importe, pourvu que les fermages soient régulièrement payés, que ses paysans vivent dans des gîtes malsains où l'humidité fait mourir les enfans de la diphtérie, où les vieillards sont perclus de rhumatismes. Il y a un hameau en particulier qui, bâti sur des marais qu'il serait urgent de drainer, est devenu un lieu pestilentiel. Robert s'adresse en vain au gérant, qui lui répond que les propriétaires d'aujourd'hui n'ont pas le moyen d'être des philanthropes, et, quand il va jusqu'au squire lui-même, l'accueil dédaigneux qu'il reçoit semble mettre fin une fois

pour toutes à des relations qui, avec cet athée au cœur dur, ne sauraient être que pénibles.

Mais bientôt une terrible épidémie éclate, favorisée par des pluies qui ont noyé absolument Mile-End, — c'est le nom du hameau. Les Elsmere, mari et femme, soignent les malades avec un dévouement infatigable, Catherine allant jusqu'à se séparer pour cela de son enfant à peine sevré. Le bruit de cette généreuse conduite arrive enfin aux oreilles du squire, dans sa sublime solitude de Murewell ; il condescend pour la première fois à voir les choses par lui-même et, sans que son cœur s'ouvre à la pitié (l'intelligence chez lui a pris toute la place et ne permet pas ces faiblesses), il se rend compte qu'une injustice a été commise, chasse l'agent qui l'a trompé, fait rebâtir entièrement Mile-End sur un point plus salubre, et accorde à Elsmere de larges subventions pour les œuvres qu'il juge utiles à la paroisse. L'intérêt même de son troupeau ordonne désormais au recteur de ménager cet homme ; en outre, le squire, qui est un juge très fin des caractères et qui a pris du goût pour lui, met à sa disposition les trésors de la faucuse bibliothèque. Comment Robert résisterait-il, lui qui a justement besoin d'aller aux sources pour un grand ouvrage historique ? Cet ouvrage, il l'a entrepris sous l'impulsion des forces qui le dirigent en toutes circonstances, forces d'imagination et de sympathie ; ce qui l'a d'abord enchaîné à cette étude, ce n'est pas l'amour patient d'ingénieuse accumulation qui révèle un tempérament scientifique, mais plutôt le sentiment passionné des problèmes humains gisant sous les secs et poudreux détails de l'histoire, le désir de sauver un peu plus de vie humaine des eaux profondes du passé. Le voilà, grâce au squire, en contact avec ce qu'ont produit dans tous les pays et dans tous les temps la philosophie, la théologie, la philologie ; il va creuser ce sol si riche ; qu'en rapportera-t-il ?

En premier lieu il découvre que le principal intérêt de l'histoire réside dans le témoignage ; quelle est la nature et la valeur du témoignage à un temps donné ? En d'autres termes, l'homme du *iii^e* siècle comprenait-il, rapportait-il, interprétait-il les faits de la même façon qu'un homme du *xvi^e* ou du *xix^e* ? Sinon, quelles sont les différences et quelles déductions en tirer ? Justement le squire est absorbé de son côté dans une œuvre de géant qui a été celle de sa vie tout entière ; il a entrepris par un examen approfondi des documens humains, en s'appuyant sur la science moderne, de découvrir les conditions physiques et mentales qui gouvernent la correspondance plus ou moins grande entre le témoignage et les faits qu'il enregistre. Tout en limitant beaucoup la tâche qu'il avait d'abord conçue, le squire a dû, pour la mener à bien, apprendre plusieurs langues orientales, y compris le sanscrit,

ontre l'hébreu; puis, pendant trente années, il a étudié la masse des annales existantes, comparant et choisissant. Déjà, il en a fini avec l'antiquité classique : l'Inde, la Perse, l'Égypte et la Judée; il achève maintenant une histoire du témoignage depuis l'ère chrétienne jusqu'au xvi^e siècle. Elsmere a l'imprudenc d'amener cette encyclopédie vivante sur un terrain que d'un commun accord ils avaient évité jusque-là, le squire, en homme bien élevé, ménageant son caractère de prêtre, et insensiblement le doute s'ensuit pour lui, bien que dans la discussion contre Wendover il apporte une force qui souvent surprend et intéresse ce dernier.

Quel terrible adversaire que ce vieux squire ! Usé par la maladie et par l'excès du travail, il n'est plus qu'un cerveau, pour ainsi dire; mais ce cerveau loge des connaissances universelles. Roger Wendover a commencé par le *Tractarianisme* à Oxford, du temps de Newman, puis il a passé d'une extrémité à l'autre, il est entré dans la plus violente réaction et, délivré de ce qui lui semblait un esclavage, il a émigré à Berlin en quête du savoir qu'il ne pouvait acquérir dans son pays, où il est revenu, après s'être pénétré du ferment spéculatif de l'Allemagne et du scepticisme français, pour porter des coups terribles à l'orthodoxie anglaise. Tandis que l'audace de sa méthode scandalisait le public religieux, le prestige de son style caustique lui assurait des lecteurs dans tous les camps; la tempête de controverse soulevée contre lui ne faisait qu'exciter la curiosité générale, et il était reconnu depuis longtemps que la publication de son premier livre avait marqué une époque. On devine sans peine combien la pensée des rapports presque quotidiens de son mari avec un esprit de cette trempe afflige une croyante telle que Catherine; elle n'en montre rien cependant, comprenant qu'Elsmere ait besoin de quelque compagnie intellectuelle, et persuadée d'ailleurs qu'il est solidement armé contre toute influence mauvaise. Elle ne donne que bien tardivement son sens véritable à la tristesse qui augmente chez le recteur; elle ne voit pas s'écrouler une à une les barrières de sable qu'avec une puérilité enfantine il oppose à l'action de la mer qui monte de plus en plus, engloutissant toutes ses anciennes convictions. Ce n'est pas la moindre des souffrances de Robert que d'avoir à cacher à sa femme la révolution qui s'accomplit en lui : d'abord, aux momens difficiles, il a plié les genoux devant le divin maître de Catherine en disant avec humilité : « Fixe ici ta demeure, ô mon âme ! » Mais bientôt il n'en est plus là; les pensées d'autrefois s'évanouissent en lui, remplacées par l'image d'un Christ purement humain, par l'idée d'un christianisme explicable et cependant toujours merveilleux.

Son cœur se brise en songeant que Catherine ne voudra, ne

pourra pas comprendre la beauté de ce nouveau spectacle qui s'impose à sa raison : — Qu'elle ne sache pas encore ! se dit-il avec effroi. — Mais tôt ou tard elle saura ; et après plusieurs mois de lutte cruelle se produit une confession qui est peut-être la scène la plus belle et la plus forte du livre tout entier. Robert revient d'Oxford, où il a vu Grey, le premier qui ait laissé tomber dans son oreille des paroles alors inintelligibles, mais qui lui sont revenues depuis sur « les origines de la mythologie du christianisme, » il a tout dit à son ancien maître, les commencemens de son travail historique, l'élargissement graduel des horizons de son esprit, l'ascendant exercé sur lui par le génie et la science du squire ; il aime encore, et autant que jamais, ce qu'il a aimé, mais il a de nouvelles vues et il se trouve de nouveaux devoirs ; rien au monde ne le déciderait à prêcher un sermon de Pâques aux fidèles qui ont le droit de lui demander une foi absolue au miracle matériel. Il sait que plus d'un prêtre, arrivé au même point que lui, est resté dans l'Église d'Angleterre ; mais de pareils compromis lui feraient horreur. Et naturellement Grey l'approuve, l'encourage. Il revient épouvanté de ce qui lui reste à faire dans la petite maison, si heureuse jusque-là, où sa jeune femme l'attend, penchée sur un livre. — « A la clarté de la lampe, elle fut frappée de la pâleur grise de son visage. Ce qu'elle lui dit en ce moment, il ne le sut jamais ; mais jamais non plus il n'oublia son regard. Il mit un bras autour d'elle et tandis qu'il la tenait pressée contre lui, elle sentait le trouble qu'il ne pouvait contenir la pénétrer :

— Robert ! cher Robert ! s'écria-t-elle en s'attachant à lui. Quelque mauvaise nouvelle ?.. Tu me caches quelque chose... Qu'est-ce ?

On aurait cru entendre la plainte d'un enfant. Les sourcils du recteur se contractèrent plus douloureusement encore :

— Ma chérie ! ma chérie ! ma bien-aimée femme ! — Et il baisait ses cheveux, avec un mélange déchirant de pitié, de remords et d'amour.

— Dis-moi tout, Robert !

Il la guida doucement à travers la chambre, loin des lumières, jusqu'à un siège bas où il l'assit, puis, tombant à genoux devant elle, ses mains dans les siennes :

— Ma femme, ma chère femme, tu m'as aimé, n'est-ce pas, — tu m'aimes ?..

Elle ne put répondre que par une pression suppliante de ses doigts glacés.

Alors il continua, toujours à genoux :

— Catherine, tu te rappelles un soir où tu es venue dans mon cabinet, un soir où je t'ai dit que j'étais dans la peine. As-tu deviné ce que cette peine pouvait être ?

— Oui, répondit-elle en tremblant. j'ai pensé que tu étais tourmenté... par des questions de foi.

— Et je sais, ajouta-t-il avec émotion, je sais que tu es allée dans ta chambre prier pour moi, mon ange. Mais ensuite ce trouble a augmenté, la nuit s'est faite de plus en plus noire, tu étais à mes côtés et tu ne pouvais pourtant me secourir; je n'osais te rien avouer, je devais combattre seul, si terriblement seul parfois!.. Et maintenant je suis vaincu, vaincu! Et je viens te demander de m'aider... Oui, aide-moi, Catherine, à être un honnête homme, à écouter ma conscience, à dire la vérité.

— Robert! murmura-t-elle mortellement pâle, je ne comprends pas...

— Oh! ma pauvre chérie! s'écria-t-il. Puis, la tenant toujours, il ajouta, les yeux fixés sur ce visage austère et délicat :

— Depuis six ou sept mois, Catherine,.. beaucoup plus longtemps même,.. mais je ne savais pas,.. j'ai lutté contre le doute,.. oui, je doutais de ce que l'Église enseigne, de ce que j'aurais à prêcher chaque dimanche. D'abord ces doutes se sont glissés en moi à mon insu, puis leur poids est devenu plus lourd. D'autres, dans ma position, les auraient foulés aux pieds, comme des tentations criminelles en s'imposant le devoir d'y songer le moins possible, en se fiant pour les dissiper au temps et à Dieu... Je ne pouvais agir ainsi. La pensée de discuter les croyances sacrées que toi et moi nous avons en commun m'était odieuse, mais, d'autre part, je me connaissais, je savais que je ne pouvais pas plus continuer à vivre avec toute une région de mon esprit volontairement fermée au reste de moi-même qu'avec un secret pour toi, Catherine. Ma foi ne pouvait être retenue par aucune tyrannie, par aucune crainte; une foi qui n'est plus libre, qui n'est pas la foi de tout notre être, corps, âme, intelligence, me semble indigne de Dieu et de l'homme.

Catherine le regarda, saisie de stupeur, le monde semblait tourner autour d'elle; plus effrayans que les paroles étaient l'accent, le ton, le geste, — oui, l'accent de l'irréparable. Enfin, la force de résister et de condamner se réveille peu à peu chez la jeune femme, elle va droit à la source du mal :

— Un prêtre devrait-il discuter des questions religieuses avec un ennemi de la religion?

— Où s'arrêtent, où commencent les questions religieuses? demande Robert.

Averti par un instinct subtil qu'il lui faut faire appel à autre chose qu'à son amour, il se lève et commence, en s'adressant à cette figure perdue dans l'ombre, la confession complète de sa vie intérieure durant les derniers mois. Tout en parlant, il éprouve une nouvelle sorte de désespoir. A quoi bon tout ce qu'il dit? Peut-elle

comprendre ce langage? Que lui importent toutes ces considérations critiques et littéraires? La rigidité du silence de Catherine lui prouve que sa sympathie n'est pas avec lui, que tout ce qu'il peut alléguer pour sa défense est rabattu au rang de puérité.

Un instant d'explication tumultueuse ne peut faire entrer en elle ce qui a été pour lui le résultat de tant d'études et de réflexions complexes desquelles dépend la force de tous ses argumens. Oh! l'épouvantable séparation que creuse l'expérience! Il le sent et cependant il continue, lui décrivant avec angoisse, dans un langage de feu, son naufrage spirituel. L'objet de ce plaidoyer, c'est moins sa propre cause que celle de leur amour. Quand il en vient aux conseils qu'il est allé chercher auprès de Grey, Catherine se redresse brusquement, un cri aux lèvres :

— Je devais savoir la première... Il n'avait pas le droit!..

Elle a joint les mains autour de ses genoux, les lèvres serrées, les yeux hagards. Tandis qu'elle se penche en avant, un rayon de lune effleure ses traits et révèle leur altération profonde. Il lui tend les mains avec un sourd gémissement, ne trouvant point de paroles pour répondre à cet éclat de jalousie involontaire, craignant de torturer davantage ce cœur blessé. Mais elle ne voit pas son mouvement, elle s'est couvert le visage en silence comme pour essayer de se retrouver dans ce désastre.

— Je ne puis suivre tout ce que vous venez de dire, reprit-elle presque durement. J'ai si peu lu,.. je ne puis donner aux livres la place que vous leur accordez. Vous dites que vous avez acquis la certitude que les Évangiles sont remplis d'erreurs, qu'ils reflètent la crédulité des gens de ce temps-là et que, par conséquent, vous ne pouvez les prendre comme vous les preniez autrefois; mais qu'est-ce que tout cela signifie? Oh! je ne suis pas savante,.. je ne vois pas clairement mon chemin d'une chose à une autre comme vous le faites. Mais en admettant qu'il y ait des erreurs, qu'importe, après tout? Pensez-vous que rien ne soit vrai parce que quelques détails peuvent être faux? Jésus en a-t-il moins vécu, en est-il moins mort pour ressusciter ensuite? Pouvez-vous douter qu'il soit Dieu, que nous devions le voir un jour?

— Je ne crois plus à l'incarnation ni à la résurrection, répondit-il lentement, mais avec fermeté. Le Christ est ressuscité en nous, dans la vie de charité, qui est la vie chrétienne. Le miracle est le produit naturel de la sensibilité et de l'imagination humaines; Dieu était en Jésus au plus haut degré, comme il l'est dans toutes les grandes âmes, mais pas autrement,.. pas autrement de fait qu'il n'est en vous et en moi.

Elle devenait de plus en plus pâle :

— Ainsi, selon vous, mon père, quand j'ai vu cette lumière sur

son visage avant qu'il ne mourût, quand je l'ai entendu crier : « Maître, je viens... » mon père s'en allait trompé, dans l'illusion... Peut-être même, — et elle se mit à trembler, — peut-être croyez-vous que notre vie, que notre amour finisse ici-bas?

C'était une torture pour lui que cet interrogatoire. Sa mémoire lui représenta soudain la scène immortelle entre Faust et Marguerite; ils l'avaient lue ensemble l'hiver précédent. S'emparant malgré elle de ses mains étroitement jointes, il les appuya, si froides, sur ses yeux et sur son front brûlans, dans un silence désespéré.

— Le croyez-vous, Robert? répéta-t-elle.

— Je ne sais rien, répondit-il, les yeux toujours cachés, mais je confie à Dieu tout ce qui m'est le plus cher, notre amour avec notre âme, qui est son souffle, son œuvre accomplie en nous!

La pression du désespoir de Catherine le forçait à définir des choses qu'il avait laissées volontairement jusque-là dans l'obscurité.

— Et la fin, Robert, la fin de tout cela?

Jamais il n'oublia l'accent de cette question désolée, l'indéfinissable changement de ton qui l'entraîna à répondre avec une sorte de rudesse :

— La fin... si je veux rester un honnête homme... la fin, c'est qu'il faudra que je renonce à ma paroisse, que je renonce à compter parmi les ministres de l'Église d'Angleterre. Ce que sera notre vie, après cela, dépend de vous absolument.

Elle reprit son souffle avec effort. Le cœur de Robert s'élançait douloureusement vers elle, mais quelque chose dans sa manière d'être repoussait les caresses, arrêtait les paroles. — Tout à coup cependant il la vit s'agenouiller devant lui, l'entourant de ses bras, le visage appuyé contre sa poitrine :

— Robert, mon mari, mon bien-aimé, cela ne peut pas être! Dieu t'éprouve, Dieu nous éprouve tous les deux! Tu ne peux pas former le projet de l'abandonner, de renier le Christ, tu ne le peux pas. Viens avec moi, loin de tes livres, dans quelque lieu tranquille où sa voix réussira à se faire entendre. Tu t'es surmené, tu es à bout de force... Ne travaille plus. Un peu de patience, et il reviendra se donner à toi. Que nous font les livres et les argumens? Ne l'avons-nous pas connu et senti tel qu'il est, dis, Robert?... Viens!

Elle renversait son visage, lui souriant avec une tendresse exquise, les larmes ruisselaient sur ses joues. Et les yeux de Robert aussi étaient humides, mais il tint ferme. Serrant Catherine contre lui, il lui dit d'une voix entrecoupée :

— Si tu le veux, j'attendrai... J'attendrai jusqu'à ce que tu me permettes de parler. Mais je t'en avertis : il y a quelque chose de

mort en moi, quelque chose de brisé, de disparu. Ce quelque chose ne peut plus vivre, sauf dans des formes que tu ne saurais accepter. Ce n'est pas que je pense différemment sur tel ou tel point, je pense différemment sur la vie, sur la religion tout entière... Ce que Dieu a voulu m'apparaître dans d'autres proportions, le christianisme me semble quelque chose de restreint et de local. Derrière lui, autour de lui, l'enveloppant, je vois le grand drame du monde qui se poursuit, mené par Dieu, d'acte en acte. Je ne dis pas que le christianisme soit faux, mais il n'est qu'un reflet humain et imparfait, une portion de la vérité. La vérité n'a jamais été, ne sera jamais contenue dans aucune croyance ni dans aucun système.

Elle entendit, mais à travers son épuisement, à travers l'extinction de sa dernière espérance; elle ne comprit qu'à demi. Seulement elle se rendit compte qu'elle et lui étaient également abandonnés, en lutte avec quelque force inexorable, inéluctable, en dehors d'eux, qui les maîtrisait. Robert sentit l'étreinte de ses bras relâcher, il sentit le poids de son corps presque inerte... Relevant Catherine, il la soutint, il la porta jusqu'à sa chambre; elle était près de s'évanouir. Lorsqu'elle fut étendue sur le lit, sa tête fléchit de côté et ses lèvres prirent une couleur de cendre. Il la secourut de son mieux; elle n'était pas tout à fait sans connaissance, car elle attira autour d'elle en frissonnant le châle dont il l'avait couverte... Ses yeux se rouvrirent lentement, mais quand ils eurent rencontré ceux de Robert, les paupières appesanties tombèrent aussitôt.

— Préfères-tu être seule? lui demanda doucement son mari.

Elle fit un faible signe affirmatif, et la main glacée qu'il avait essayé de réchauffer se retira...

Quand dans la nuit il revient s'assurer qu'elle ne dort pas, elle répond silencieusement à l'appel le plus tendre par un regard grave et triste, lointain pour ainsi dire, comme celui d'un être qui vient de traverser un océan de misère, seul avec Dieu. Ce divorce de deux âmes, étroitement unies jusque-là, durera-t-il? Si l'auteur avait voulu être parfaitement logique et laisser dans son intégrité cette âme de diamant, ce caractère si ferme et si entier de puritaine, il faudrait répondre oui; mais M^{rs} Ward force à transiger la sévère orthodoxie de Catherine. C'est ce que nul ne peut admettre. Certes on conçoit que l'horreur du premier instant fasse place à une résignation dans laquelle il entre encore beaucoup d'amour, non plus l'amour enthousiaste d'autrefois, mais cette affection indulgente qui survit à tout; on conçoit même que peu à peu la droiture des intentions de Robert l'empêche de juger le déserteur et finisse par atténuer entre eux bien des différences. Mais de là à se partager entre le christianisme révélé que prêchait son père, qu'elle a enseigné elle-

même et la religion nouvelle que va fonder son mari, la distance est infranchissable. Ce sont les concessions attribuées à Catherine qui font la faiblesse d'un dénoûment si inférieur de toutes façons aux premières parties du livre. Nous n'en sommes pas là, du reste; il y a encore à lire quelques pages superbes où la fille de Richard Leyburn se montrera digne de lui et d'elle-même, quand par exemple, le lendemain de la confession de Robert, après avoir fui son mari toute la matinée, elle revient se jeter dans ses bras :

— J'étais partie, parce qu'à mon réveil tout m'avait paru trop horrible pour être vrai... Je n'ai pu rester là tranquille à le supporter... Où ai-je été tout le temps? Je le sais à peine... Mais j'ai pensé à ce que tu m'avais dit hier soir, j'ai rassemblé ces choses, j'ai tâché de comprendre... Grand Dieu! j'ai pensé à ce que ce serait d'avoir à te cacher mes prières, mon espérance du ciel. J'ai pensé à l'éducation de notre fille; comment tout ce qui était pour moi d'une importance vitale serait à tes yeux autant de superstitions supportées par indulgence. J'ai pensé à la mort, — et elle frissonna, — et comment ce changement survenu chez toi creuserait entre nous deux un abîme. Et puis j'ai pensé au malheur de perdre moi-même la foi. Un cauchemar enfin... Je me voyais sur une longue route avec ma petite Mary dans mes bras, cherchant à t'échapper. Oh! Robert, ce n'était pas seulement pour moi!.. j'étais torturée par la pensée que je ne m'appartenais pas, que moi et mon enfant nous étions au Christ. Pouvais-je exposer ce qui était à lui? D'autres sont morts, ont tout donné... N'y a-t-il plus personne d'assez fort pour souffrir des tourmens en son nom, pour tuer même l'amour en soi plutôt que de renier Jésus, plutôt que de le crucifier de nouveau?

« Elle s'arrêta palpitante. Les terribles émotions de la veille la ressaisissaient, se communiquant à lui :

— Et puis, acheva-t-elle dans un sanglot, je ne sais comment cela se fit. Au moment même où je songeais sans miséricorde à ce que, pour le moins, je devais faire, même si... si nous restions ensemble, à toutes les dures conditions que je devrais t'imposer, te jugeant tout le temps d'une longue distance et croyant sentir que j'avais enseveli l'ancien *moi*, sacrifié mon ancien cœur pour jamais, au moment même je me suis mise à te rappeler, Robert... La pâleur de ton visage, si las, si tiré, quand je l'avais vu la dernière fois, m'était revenue... Oh! comme je me haïssais! Avoir cru que la volonté de Dieu pût me forcer à te quitter, à te torturer, mon pauvre cher mari! Je n'avais pas seulement été cruelle envers toi, j'avais offensé Dieu. Et je n'entendais plus à mon oreille que la sainte parole : — Mes petits enfans, aimez-vous les uns les autres... Oh! mon bien-aimé, — et le plus solennel, le plus tendre sourire éclaira

ses traits marbrés par les larmes, — je ne renoncerai jamais à l'espérance, je prierai pour toi jour et nuit. Dieu te ramènera, tu ne peux te perdre. Non, non, sa grâce est plus forte que nos volontés. Mais je ne prêcherai pas, je ne persécuterai pas, je vivrai seulement près de toi, et je t'aimerai. Oh! comment ai-je pu avoir de pareilles pensées!

Elle s'interrompit encore en pleurant comme si pour ce cœur tendre et déchiré le seul crime impardonnable eût été son propre tort, un tort contre l'amour. Quant à Robert, il demeurait muet. Si jamais il avait pu perdre la vision de Dieu, l'amour de sa femme la lui eût rendue en cet instant.

— Je ne me plaindrai pas, dit-elle, pressée par la pieuse impatience de réparer, — et je ne te demanderai pas d'attendre. Je m'en rapporte à ta parole que cela ne remédierait à rien. Mon unique espoir est dans le temps et dans la prière. Je souffrirai, cher, je serai faible quelquefois, .. pardon... embrasse-moi, Robert, je resterai ta femme fidèle jusqu'à la fin.

Il l'embrassa, et de ce triste baiser, plein de pitié, naquit leur nouvelle vie.

Voilà bien Catherine tendre et forte et doucement inflexible; c'est bien elle encore qui, au milieu d'une telle crise, vaque, sans rien oublier, aux préparatifs d'une fête pour l'inauguration de cet Institut des ouvriers dont Robert a doté le village; c'est elle toujours qui, avec les sentimens d'une Ève innocente chassée du Paradis, quitte la paroisse où elle s'était fait bénir. D'ailleurs, la malheureuse ne soupçonne pas que Robert lui demandera encore d'autres sacrifices: il compte s'établir à Londres pour y achever son livre après avoir rompu avec l'église, voilà tout ce qu'il lui a dit.

Un détail très piquant, très humain, très bien observé, c'est la mauvaise humeur que cause au squire cette rupture dont il devrait pourtant s'attribuer la responsabilité.

— Pourquoi briser votre vie de cette façon absurde? dit-il à Elsmere qui vient prendre congé de lui. A qui feriez-vous tort, je vous le demande, en gardant votre bénéfice? C'est l'affaire du penseur de débarrasser son esprit des toiles d'araignée qui l'obstruent; mais l'affaire d'un homme pratique, c'est aussi de vivre. Si j'avais votre tempérament d'altruiste, je n'hésiterais pas une seconde. Ces expressions historiques d'une tendance éternelle chez les hommes me seraient tout à fait indifférentes. Vous avez secoué les sanctions de l'orthodoxie, traitez maintenant les mots selon leur mérite. Vous aurez toujours assez d'Évangile en vous pour le prêcher.

— Non, répond Robert, mon point de vue n'est nullement le vôtre. Les mots, si vous entendez par des mots les formules chré-

tiennes spécifiques, ne me laissent point indifférent. Je n'ai pas déraciné les produits les plus sacrés de ma vie comme un enfant étourdi dévaste un jardin. Il y a de certaines choses qu'un homme doit faire parce qu'il le faut.

En somme, toute la colère du squire n'est que le chagrin très vif de perdre un tel élève, un tel compagnon, l'unique amitié qu'ait depuis longtemps ressentie cet homme étrange qui n'a voulu vivre qu'intellectuellement et chez qui les facultés aimantes prendront une tardive revanche, sans qu'il en convienne jamais. Son père s'est suicidé, il appartient à une race de maniaques, sa sœur est presque idiote; chez lui cette absence d'équilibre s'est manifestée par le génie, phénomène qui n'est pas sans exemple. Malheureux au milieu d'une énorme opulence et de toute la célébrité que peut espérer un savant, il n'attache d'importance à sa grande *Histoire du Témoignage* que parce qu'elle l'a aidé à supporter la vie pendant un demi-siècle. Il en légua le manuscrit à Elsmere pour qu'il la publie ou qu'il la brûle, à son gré; une dernière fois ces deux amis qui se sont fait tant de mal l'un par son influence, l'autre par son abandon, se retrouveront à Murewell dans des circonstances tragiques, — longtemps après, ... le jour où le vieux squire, victime des fatalités héréditaires, finit comme un damné dans le plus terrible accès de démence furieuse.

Que devient Robert, cependant? Un voyage en Suisse et en Italie avec sa femme lui a permis d'ignorer en partie le bruit soulevé par sa démission officielle; certaines lettres, certains paragraphes rencontrés dans les journaux sont venus quand même ajouter à la souffrance de Catherine, mais elle n'en a rien montré. A cette époque de sa vie, cette fibre puritaine, indépendante, si forte chez elle dès la jeunesse et que son heureux mariage semblait avoir atténuée, reprend une nouvelle vigueur dans l'isolement spirituel où elle se trouve. Jamais elle n'a cru avec autant d'intensité que lorsque l'époux qui était devenu le guide de sa vie religieuse a renié les pratiques anciennes. Une sorte de terreur nerveuse tout instinctive la rend plus rigide que jamais par opposition.

Elle se rattache passionnément à la foi, elle veut la garder intacte pour son enfant, pour son mari, qui lui sera rendu si elle sait être patiente... Mais cette égide bénie, lui restera-t-elle? Les qualités persuasives de Robert, qu'elle a si souvent vu agir sur d'autres, l'effraient; comment résister à ce nouveau zèle dont il a l'âme remplie, comment, — sauf en dressant des remparts autour du trésor de ses croyances chrétiennes? De sorte qu'avec une douce persistance, elle retire à Robert certaines parties de son âme, évitant tels sujets et tout ce qui peut y conduire, ignorant les livres qu'il lit, ne le questionnant plus sur ses travaux... toujours

seule. Un pareil changement dans leur vie, naguère si parfaitement unie, ne peut s'effectuer sans que l'impressionnable Elsmere sente perpétuellement des liens se rompre entre eux et sans que les griefs et les blessures se multiplient des deux côtés. Durant une nuit d'été, aux Avants, où ils ont fait halte, Robert, qui n'y peut plus tenir, aborde le sujet périlleux tant de fois évité.

— Catherine, ne me laisserez-vous jamais vous dire comment les choses d'autrefois m'affectent, à un nouveau point de vue? Chaque fois que j'essaie, vous m'arrêtez, il semble que j'aie tout rejeté, mais non... une grande partie des Évangiles, qui ne me paraît plus vraie dans le sens historique, est encore pour moi pleine d'une vérité idéale...

Il y eut un silence. Puis Catherine prononça d'une voix contrainte :

— Si les Évangiles ne sont pas vrais de fait, en tant que réalité, je ne vois pas quelle vérité peut être en eux ni qu'ils puissent avoir la moindre valeur.

Robert se tut un moment encore, puis il la prit dans ses bras :

— Chérie, comptez-vous toujours me tenir à distance, refuser d'entendre ce que j'ai à dire pour la défense de cette chose qui nous a tant coûté à tous les deux ?

— Oh ! Robert, je ne peux pas... Vous devez voir que je ne peux pas... Ce n'est point dureté de ma part, mais parce que je suis faible. Comment vous résisterais-je ? Si vous n'étiez pas vous-même, mon mari...

Et Robert comprit qu'au fond de sa résistance il y avait une terreur de ce que l'amour pourrait faire d'elle, si une fois elle lui ouvrait la moindre issue. Il se vit cruel et brutal, mais le sentiment pressant de tout ce qui était en jeu le força néanmoins de parler :

— Je ne voudrais pas vous tourmenter, Dieu le sait, mais rappelez-vous, Catherine, qu'il m'est impossible d'éloigner ces pensées. J'ai un instant espéré que je pourrais me rabattre sur mon travail historique et laisser de côté les questions religieuses envisagées au point de vue de la critique. Non, elles me remplissent l'esprit de plus en plus ; je me sens de plus en plus poussé à chercher et à conclure. Resterons-nous donc étrangers l'un à l'autre sur tout ce qui concerne le meilleur de notre vie ? Dites, Catherine ?

Elle se détourna et reprit tout bas :

— Ne pourriez-vous travailler à autre chose ?

— Non, je sens brûler en moi, comme un commandement de Dieu, la volonté d'éclaircir ce problème... pour moi-même et pour tous, ajouta-t-il délibérément.

Ces derniers mots firent pressentir à Catherine un avenir de controverses et de publicité. Le cœur lui manqua.

— Vous savez ce que j'éprouve, dit-elle, je n'ose risquer ce qui n'est pas à moi.

— Vous êtes-vous jamais demandé, Catherine, quel rôle doit jouer dans notre vie la faculté du raisonnement, cette faculté qui nous distingue des animaux? Supposez-vous que Dieu nous l'ait donnée pour la fouler aux pieds?

Elle ne répondit que par la mélancolie d'une résolution invincible.

Et cependant ces jours de vacances sont encore d'heureux jours, bien que les promesses de leur mariage aient fait défaut à Robert et à Catherine Elsmere, bien qu'ils doivent se résigner à une sorte de pis-aller. Après tout ils sont jeunes et constamment ensemble, la saison est belle, et quoiqu'ils se blessent souvent réciproquement, ils sont toujours passionnément intéressés l'un par l'autre. L'influence charmeresse, les suggestions païennes de l'Italie réussissent à adoucir même le protestantisme de Catherine, et Robert est distrait malgré lui des grands problèmes qui le hantent. Mais c'est à Londres que les difficultés de leur situation commenceront à se dessiner plus nettement. Jamais par la suite Catherine ne put penser sans horreur à leur premier logis de Bedford-Square, la masse imposante du British Museum remplaçant mal, en guise d'horizon pour cette fille de la nature, ses chères montagnes du Westmoreland, ou les paysages riens du Surrey, le choc incessant de l'horrible misère et de la richesse sans âme des grandes villes broyant son cœur si largement ouvert à la pitié. Certes, les choses extérieures l'affectent assez peu; Catherine ne vit guère que de la vie morale; si Elsmere avait voulu exercer le saint ministère dans une paroisse de Londres, elle l'eût suivi sans regret, en s'accommodant de l'entourage le plus sordide, pourvu qu'elle pût faire du bien; mais son zèle religieux, resté sans emploi, ne peut lutter contre une invincible nostalgie; elle s'est jointe, solitaire, à une église évangélique, tandis que son mari publie dans les Revues certains articles qu'elle ne lit pas sur des points discutés de la Bible. De temps en temps, Robert la met en rapport avec telles ou telles gens qui lui déplaisent, avec les Wardlaw, avec M^{me} de Netville. Les Wardlaw sont un ménage de positivistes qui baptisent leur enfant selon les rites de la religion de l'humanité dont Elsmere n'est nullement disposé à devenir l'adepte, mais il admire l'esprit de secours social qu'Auguste Comte contribua si puissamment à développer, et Wardlaw l'aidera avec zèle dans l'entreprise d'Elgood Street dont nous aurons à parler plus tard. Quant à M^{me} de Netville, la reine d'un salon parisien qui s'est depuis transporté à Londres, elle brille au premier rang des relations mondaines que le squire a très amicalement imposées à Robert. Lui-même avait

été conduit chez elle par M. Renan, dont le nom revient si souvent au cours de ce livre. Il a répété plusieurs fois à son jeune ami avec quelque malice :

— Ayez soin de cultiver M^{me} de Netteville.

Optimiste par tempérament, sensible à l'esprit, indulgent pour le monde où il trouve l'occasion précieuse d'échanger des idées, Robert n'a rien remarqué d'abord de ce qui choque Catherine dans les allures de cette beauté sur le retour, et l'on se remémore ici tout naturellement une certaine phase de l'histoire du ménage Carlyle. Les conférences qui le rendent populaire dans les quartiers misérables de l'Est attirent en même temps sur Elsinere l'attention des salons du West-End, et de belles dames voilées vont d'aventure l'écouter dans la salle d'Elgood Street où il parle aux ouvriers. Par une étrange perversité, M^{me} de Netteville tourne contre le jeune réformateur le feu de ses coquetteries ; elle a découvert que cette espèce de quakeresse qui vient chez elle gêner la liberté de la discussion est absolument incapable de comprendre son mari, et là-dessus elle essaie de consoler ce dernier d'une telle façon, qu'il n'a qu'à imiter Joseph dans sa résistance. A partir de ce moment, le trop confiant Robert se méfie davantage de l'enthousiasme des mondaines ; du reste, son œuvre n'a rien de commun avec elles. Il s'occupe tout spécialement de la classe la plus obstinément fermée aux influences religieuses, la plus hostile à toute agence spirituelle, celle des ouvriers intelligens ; d'abord il les attire par des causeries dont ils ne peuvent démêler le but, racontant avec la verve qui lui valait jadis les suffrages des enfans de Murewell d'amusantes histoires empruntées à Dumas, à Walter Scott, à Cooper ; puis un jour, à propos d'une affiche impie, il leur explique l'action que peut avoir Jésus sur la vie moderne, il leur apprend dans un discours dont nous avons des extraits abondans à *reconcevoir* le Christ, un Christ humain, le meilleur d'entre les hommes, notre modèle pour tous les temps. Avec une force dramatique étonnante, une audacieuse *modernité*, il rattache la vie de Jésus à nos existences, à nos aspirations, à nos besoins actuels, et peu à peu les pots de bière, les pipes, sont abandonnés par l'auditoire attentif qui encombre la salle du club, une grande pièce nue, éclairée au gaz, décorée de portraits politiques, de gravures à bon marché où la figure de Jésus de Nazareth alterne avec celle du Bouddha, de Socrate, de Moïse, de Shakspeare, etc. Chacun a le droit de répondre à son tour, de discuter très librement. — La géographie vient au secours de l'orateur. Il fait une conférence populaire sur l'état politique et social de la Palestine et de l'Orient en général lors de la naissance de Jésus-Christ, et les cartes, les photographies dont il s'entoure contribuent, paraît-il, à son succès : « Rien, dit-il, ne réussit mieux

à renverser la barrière que les hommes ont élevée autour de cette partie de l'espace historique, à y faire entrer l'air et la lumière de la pensée scientifique, rien ne prépare mieux la voie à une série de conceptions nouvelles. »

Tout ce christianisme déguisé, modernisé, n'a pas trompé cependant le vieux squire; il a dit de Robert et de son maître Grey : — Ils s'appellent des libéraux, ils croient être des réformateurs, et tout le temps, ils ne font que jouer le jeu du parti noir. Toute cette philosophie théiste ne sert, en somme, qu'à envoyer de la farine à son moulin.

Mais tel n'est pas l'avis de M^{rs} Ward. La différence vitale, nous fait-elle observer, entre le théisme et le christianisme, c'est que, comme explication des choses, le théisme ne peut être contredit avec preuves. Au pis-aller, il reste toujours dans la situation d'une hypothèse acceptable pour l'homme de science. L'auteur donne donc, on le sent, approbation pleine et entière à la doctrine d'Elsmere, qui se résume en deux mots : respecter la conscience intellectuelle autant que la conscience morale, selon l'axiome favori de M. Grey : la conviction est la conscience de l'esprit. Il n'y a rien de bien nouveau dans le pseudo-christianisme que professe l'ancien recteur de Murewell ; nombre de gens conservent ce reste de croyance sans avoir jamais songé à en faire la base d'une église à part ; mais chez Elsmere le prêtre subsiste ; il ne peut se contenter d'être l'idole d'un club, il faut que le club devienne secte. Pour cela, il suffira de lui trouver un nom, d'écrire au-dessus d'une porte : *The New Brotherhood of Christ*, de distribuer aux frères des insignes spéciaux, une plaque d'argent portant la tête du Christ, et de proclamer deux articles de foi, deux articles uniques : — En toi, ô Éternel, j'ai mis ma confiance. — Faites ceci en mémoire de moi. — Ces dernières paroles prononcées au commencement du repas avec la réponse : — Jésus, nous nous souvenons de toi toujours, — représenteront la communion. Quant au service, il sera très simple : un acte d'adoration récité par tous les frères debout, quelque passage de la vie du Christ, lu au point de vue critique et historique, une hymne choisie parmi les sept qui, alternant avec un nombre égal de psaumes, composent tout le rituel, une courte prière recommandant à Dieu l'individu, l'association, la patrie et le monde entier, le Notre Père. Puis Elsmere renvoie son troupeau sur ce mot : — Allez en paix, dans l'amour de Dieu et dans la mémoire de son serviteur Jésus. — La prière doit être reprise et continuée chez soi, devenir une partie de la vie de chaque jour.

Nous ne connaissons pas le tempérament des ouvriers anglais ; chez nous, toutefois, ceux qui ont rejeté les vieilles religions ne se soucieraient pas davantage de cette religion nouvelle ; il faut croire

M^{rs} Ward sur parole quand elle nous raconte les merveilles que produit le *New Brotherhood*, quand elle nous assure que, malgré le tort que lui a fait la disparition prématurée d'Elsmere, il prospère, il grandit et qu'un jour le bon grain semé par les morts trouvera des moissonneurs ; mais nous ne pouvons nous empêcher de signaler ici la parfaite inconvenance de ces détails à la place qu'ils occupent. Si M^{rs} Ward écrivait tout de bon la biographie d'un réformateur quelconque, si elle proclamait ouvertement ses propres opinions, nous pourrions nous intéresser aux tentatives faites pour donner *au vin nouveau des outres neuves* ; leur présence dans un roman est au contraire profondément choquante. Ces coups portés à la révélation, à la divinité du Christ, au milieu des duos d'amour entre Rose et Langham, des scènes galantes chez M^{me} de Netteville, de tout ce que l'auteur a plaqué sur sa thèse pour la rendre attrayante, ne sauraient être acceptés comme le serait dans un ouvrage de philosophie ou de critique historique la thèse toute nue. Nous lirions peut-être volontiers les sermons laïques de feu le professeur Green ou Grey, mais à la condition qu'ils fussent à leur place ; leur présence débordante est ici tout au moins une faute contre l'art et le bon goût ; elle répand une intolérable froideur à travers ce livre d'un genre mal défini qui s'achève sur le ton prophétique : « Le combat n'est pas seulement celui d'Elsmere ; son effort ne représente qu'une fraction de l'effort de la race. Dans cet effort et dans la force divine qui est derrière lui, nous mettons notre confiance comme il y mettait la sienne. »

A quoi les frères d'Elgood Street doivent répondre *Amen*, tandis que le commun des lecteurs bâille. La fin est complètement manquée. Si Elsmere devait mourir tué par son zèle, dévoré par la charité, il fallait placer l'événement avant l'inauguration solennelle de la nouvelle église et laisser dans l'ombre, où se dérobent les inconsolables, Catherine séparée de lui par quelque chose de plus fort et de plus navrant que la mort. Quel chef-d'œuvre l'auteur d'*Amos Barton* aurait fait de ce divorce de deux âmes qui n'ont pu concevoir l'amour conjugal sans une parfaite union en Dieu ! M^{rs} Ward a faussé sciemment le caractère de Catherine en nous montrant cette inflexible puritaine réduite aux concessions. Elle ne devait pas prêter sa qualité favorite, la tolérance, à une personne de cette trempe. Jamais nous ne nous représenterons la Catherine du premier volume comprenant à la fin « que les mots ne sont rien, que l'esprit est tout, que Dieu ne se borne pas à un seul langage, qu'il en a beaucoup d'autres. » — Jamais nous ne l'entendrons dire à son mari : « Reprenez-moi dans votre vie ; j'écouterai deux voix, la voix qui vous parle à vous et celle qui me parle

à moi. » Puis s'en aller, là-dessus, le matin à son église, et dans l'après-midi à celle de Robert. Comment le prodige s'est-il opéré? D'abord à son insu. Tandis qu'elle se croyait encore tout entière à l'ancienne foi, elle était déjà dans un état d'esprit « aussi différent de celui des premiers temps de son mariage que la philosophie chrétienne de nos jours peut l'être de la philosophie chrétienne du moyen âge. » Et, sur ces entrefaites, la religion nouvelle, pour qu'il ne lui manquât rien, a eu ses martyrs; Catherine a entendu raconter la mort sublime d'un petit employé au gaz, disciple de son mari. Elle a été comme foudroyée par l'apparition de la vérité; elle a pu s'écrier : « Je sais, je vois... je suis désabusée. Je crois à tout, à mon Dieu et au Dieu des autres, pourvu qu'il conduise au bien, notre seul but ici-bas. » — Même elle a accepté la direction des femmes et des jeunes filles que Robert pourra désormais recevoir, grâce à elle. Catherine va gagner des âmes à la cause maudite. Impossible, encore une fois, impossible!.. Elle devient ici, par la volonté de l'auteur, un être amoindri, artificiel, qui cesse de nous intéresser, et de fait personne ne nous intéresse plus à la fin, pas même cette séduisante Rose qui, avec son violon magique, son individualité envahissante, ses aspirations sans frein et ses amours de tête, nous avait tant de fois sauvés du découragement et de l'ennui au milieu des interminables expériences d'Elgood Street. Si largement pourvue qu'elle soit de tous les petits défauts inséparables des grands dons de l'artiste, nous lui pardonnions sans peine parce qu'elle était délicieusement naturelle; mais il fallait jusqu'au bout, faute d'autre boussole, lui laisser la fierté. Tout son roman avec Langham s'en fût ressenti; elle ne serait pas prise et quittée une seconde fois par ce désenchanté sec et taciturne, elle ne se consolait pas avec Flaxman, ce type froidement aimable du parfait *gentleman*, qui réussit à faire un cœur tout neuf des débris d'un cœur deux fois brisé. A quoi bon le violon, à quoi bon l'art, à quoi bon tant de combats pour arriver au développement que chacun de nous a le droit de rechercher et d'atteindre, s'il faut, après tout, aboutir au mariage, et à un mariage qui nous intéresse si peu, avec un être fabriqué de toutes pièces ni plus ni moins que Grandisson, avec un enthousiaste du grand monde, à la fois excentrique et sage, affilié au *New Brotherhood* pour l'achever! — Et le tort suprême de Flaxman est d'être un personnage de plus dans ce livre encombré déjà de figures innombrables parmi lesquelles le lecteur ne se retrouve qu'avec un grand effort d'attention.

M^{re} Ward a voulu entourer Elsmere de toutes les variétés du prêtre : Newcome, le clergyman de la haute église, le ritualiste

inflexible, l'ennemi juré de la tolérance religieuse, qu'il traite de trahison et de lâcheté, l'adversaire de la science moderne, l'ascète qui ne voit dans les ministres de Dieu qu'autant de soldats obéissant à un ordre inflexible sans discuter : Vernon, le *broad churchman*, qui appartient au mouvement de la réforme, mais qui mène ce mouvement avec prudence, ne prêchant pas ce qu'il ne croit plus et ne prêchant ce qu'il croit qu'autant qu'il le faut absolument, obligé à beaucoup de compromis par suite de ce manque de franchise, pratiquant « la politique des omissions et interdisant l'attaque, » bref, en contradiction perpétuelle et forcée avec lui-même ; Murray Edwards, le ministre unitarien qui a renouvelé « la plus illogique peut-être de toutes les sectes et la moins susceptible de fournir une religion aux pauvres ; » il se borne à donner l'exemple d'une vie pure, à enseigner sans relâche et à réunir sous sa direction, pour l'aider à éclairer et à moraliser les masses, des hommes de professions et de croyances diverses, mais possédés du désir d'ouvrir des sentiers nouveaux à l'humanité ; c'est ainsi qu'il a aidé aux débuts de conférencier de Robert Elsmere. — Ajoutez à ceux-là l'entourage du squire, les habitués du salon de M^{me} de Netteville, la famille et les invités de cet autre bel esprit, lady Charlotte, les paysans de Murewell et du Westmoreland, les professeurs d'Oxford, que domine la grande figure de Grey, le vieux médecin Meyrick, qui joue auprès du squire mourant le rôle de Gloucester auprès du roi Lear, tant d'autres encore fourmillant à travers plus de onze cents pages, et vous aurez la sensation presque étourdissante de tout ce monde qui ne nous donne pas toujours l'illusion de la vie, car l'action, entrecoupée, décousue, surchargée, est conduite vers un seul but, le triomphe des idées de Grey soutenues par Robert Elsmere et approuvées par M^{rs} Ward. Un caractère bien justement observé jusqu'au bout, c'est celui de Langham ; nous laissons cet enfant du siècle au fond de sa retraite d'Oxford, figé pour ainsi dire dans les habitudes minutieuses et ridicules d'un valétudinaire que l'égoïsme a rongé jusqu'aux moelles. Il a eu cependant son heure de séduction, il l'a eue à deux reprises auprès de Rose, cette fille ardente et affamée de bonheur que le plus aveugle des entraînemens jette entre les bras d'un pessimiste de profession. Mais déjà celui-ci ne savait plus aimer, ne savait plus vouloir ni se résoudre ; il restait tout juste capable de s'enivrer, dans un transport aussitôt refroidi, du parfum de la fleur qu'il finit par ne jamais cueillir. On le plaint et on le déteste ; on l'a rencontré dans des circonstances diverses à de nombreux exemplaires, on le rencontrera encore et de plus en plus à mesure que s'accroîtra le règne envahisseur du *moi*. Par bonheur, M^{rs} Ward ne lui donne à

dévoré qu'une victime qui, si elle n'est pas du même tempérament, est de la même école et qui se gardera d'en mourir. Il y a sans cela bien assez de morts au cours du roman : celle de M^{rs} Elsmere, qui n'existait apparemment que pour nous faire comprendre le caractère irlandais dont elle a passé quelques traits à son fils et pour nous donner l'impression qu'elle eût été la première convertie à son église ; celle de Charles Richard, l'ouvrier écrasé par un haquet fort à propos pour décider de la conversion de Catherine, un hors-d'œuvre en somme, ni plus ni moins que l'agonie, si belle d'ailleurs, de Mary Backhouse ; la fin tourmentée du squire, bien rigoureusement puni d'avoir laissé loin derrière lui, dans ses explorations sur la mer sans fond de la pensée spéculative, le point précis où M^{rs} Ward prétend que l'on fasse halte... Il est de bonne foi autant qu'Elsmere lui-même : des travaux désintéressés ont rempli sa vie laborieuse ; ne suffirait-il pas que son orgueil fût châtié par la découverte, après ce grand passage, que l'âme est immortelle, comme l'espère et le désire l'ex-recteur de Murewell, récompensé, quant à lui, par la mort du juste, de ses aspirations assez vagues ? Voilà une distribution quelque peu arbitraire, convenons-en.

Grey, lui aussi, s'en va paisible et consolé, bien que, jusqu'au dernier instant, il se défende de parler de la vie future, non pas qu'il la nie, mais parce qu'il semble que ce soit la volonté de Dieu que nous ne soyons ici-bas certains de rien que de *Lui*. Si jamais un homme fut *gottbetrunken*, selon l'énergique expression allemande, ce fut ce philosophe, et pourtant « il ne hasarde pas un mot au-delà de ce qu'il sait être la vérité, au-delà de ce que l'intelligence peut concevoir. » Cette réserve, toute scientifique, prévaudra tôt ou tard, M^{rs} Ward en est persuadée, contre les aberrations du sentiment. Il faudrait peut-être s'entendre sur ce mot de sentiment, toujours opposé sous sa plume à la raison. Oui, certes, la religion, telle que nous l'avons comprise et pratiquée jusqu'ici, n'est qu'un sentiment, mais un sentiment mêlé à la trame de notre vie et qui tient beaucoup plus au fond intime de l'être que toute affection et tout désir humain. On ne doit pas le confondre avec des émotions plus ou moins passagères, ce sentiment qui n'est autre que la conscience de ce que nous sommes tous les jours, de ce que nous ne pouvons nous empêcher d'être, sans cesse remués par des impressions particulières et mystérieuses qui ne dépendent pas de notre volonté, qui nous font sentir partout une puissance invisible dont nous dépendons. Le jour où le squire, si coutumier qu'il soit de la négation raisonnée, jette involontairement ce cri : « Mon Dieu ! » devant la vision terrible qui s'impose à ses

sens dans une heure d'abandon et de désespoir, il éprouve, malgré toute sa science, que nous vivons au milieu de choses étrangères à nous-mêmes, qui restent fermées aux investigations des plus forts et représentent, en somme, le miracle, le miracle objet des contradictions de M^{rs} Ward, comme si ce n'était pas un miracle, et l'un des plus invraisemblables, que les conversions rapides et nombreuses accomplies par son héros! Pourquoi, s'il s'agit d'offrir à l'imitation du monde un Christ purement et simplement humain, l'unitarisme ne réussit-il pas aussi bien que l'*elsmerisme*? Pourquoi veut-elle que l'une des sectes soit illogique et impopulaire, tandis que l'autre se fait accepter comme le dernier mot de la sagesse? Il y a là une inconséquence. L'apôtre d'Elgood-Hall ne s'entendra ni avec les vrais chrétiens, ni avec les esprits aventureux, qui, plutôt que de se bâtir une demeure à mi-côte de la montagne, préféreraient ne point commencer l'escalade, et s'il s'agit en particulier du peuple, des ouvriers incroyans, combien parmi ceux-là ne verront dans la seconde réforme « qu'une arme de plus aux mains des bourgeois! »

Non, *Robert Elsmere* ne fera rien pour précipiter l'avènement d'une nouvelle révélation, en admettant que cette révélation approche, préparée par toutes les forces de l'histoire et de l'esprit moderne. M^{rs} Ward n'a pas la fièvre d'éloquence qu'il faudrait pour cela, aucune des qualités, en somme, qui permirent à M^{rs} Beecher Stowe de remuer le monde avec un livre. La froide érudition qui la distingue convient surtout aux articles spéciaux qui lui valent l'admiration du professeur Huxley, si vivement engagé lui-même dans les débats à la mode entre l'agnosticisme et le christianisme. Peut-être l'auteur de *Robert Elsmere* comprendra-t-il pourtant, malgré un premier et périlleux succès, qu'il ne faut pas mêler deux genres tout opposés.

Nous avons fermé le dernier des trois volumes sur le souvenir de cette leçon faite à Jean-Jacques : *Lascia le domo, e studia la matematica*. Il serait bien fâcheux que M^{rs} Ward optât pour les mathématiques, c'est-à-dire pour la théologie, après avoir montré quelque chose de plus qu'un grand talent littéraire dans la peinture des luttes suprêmes qui peuvent s'engager entre la conscience et l'amour, après avoir fait vivre des caractères tels que Catherine, le squire, Langham et Rose. Attendons son prochain roman pour décider si vraiment George Eliot a trouvé un successeur.

DEUX LIVRES SUR L'ALSACE

Un riche et beau pays, notre très proche voisin, qui de tous les pays de l'Europe est le plus près de notre cœur, le plus présent à notre imagination et à nos pensées, est aussi le plus éloigné de nous ; de jour en jour il nous devient moins accessible. On a juré de nous en fermer la porte, et cette porte est bien gardée. L'article 2 du traité de Francfort contient une clause portant « que les sujets français originaires des territoires cédés seront libres de conserver leurs immeubles situés sur le territoire réuni à l'Allemagne. » Quand les Français, propriétaires en Alsace, allèguent qu'ils ont besoin d'y séjourner pour exploiter leurs biens, on leur répond qu'ils n'ont qu'à s'en défaire ou à prendre des régisseurs. Il n'y a de sacré, paraît-il, dans le traité de Francfort que les clauses qui sont à notre charge. « Les mesures prohibitives appliquées à la frontière, a dit un Alsacien, ne sauraient avoir d'autre but que celui d'écartier le plus possible les Français de l'Alsace. Depuis la mort du maréchal de Manteuffel, l'idée en a germé dans les officines de nos maîtres. Elle se manifesta d'abord par des tracasseries. Puis, après les élections du 21 février 1887, on refusa le port d'armes aux Français et on leur défendit de louer des chasses. Peu après, survint l'obligation du permis de séjour. A partir du 10 avril 1887, tout Français fut astreint à demander ce permis. On entraît encore librement, mais on ne pouvait plus, sans permission, coucher à l'auberge ou chez un parent ; à la rigueur, on pouvait dormir à la belle étoile. De telles facilités parurent excessives ; à partir du 1^{er} juin 1888, l'obligation du passeport fut imposée, sur la frontière française, à tous les étrangers. »

Pour qu'un Français puisse pénétrer en Alsace, il faut que l'ambas-

sade d'Allemagne appose un visa à son passeport. Au préalable, l'ambassade transmet la demande au ministère de Strasbourg, et le ministère ordonne une enquête. La réponse se fait attendre d'habitude trois ou quatre semaines, et la plupart du temps cette réponse est un refus. C'est une affaire de caprice, de nerfs, et les nerfs excitables de nos voisins sont souvent agacés. Leurs hauts fonctionnaires sont pleins de méfiance : les agens subalternes, qui exécutent leurs ordres, ont un zèle excessif pour leur service : ils savent que les abus de pouvoir et les brutalités trouvent facilement grâce auprès de leurs chefs, et que le zèle, fût-il immodéré, est le secret de l'avancement. L'entrée en Alsace a été refusée à des nourrissons, parce qu'on avait oublié de donner leur signalement sur le passeport de leur nourrice. « On a tant fait que les Allemands qui se respectent, a dit le même Alsacien, ont dû rougir d'actes odieux ou ridicules, inspirés par le zèle effréné de la consigne, et M. Miquel, bourgmestre de Francfort, a blâmé ces actes en plein parlement. Ce n'est pas qu'il condamne le système d'oppression établi sur l'Alsace ; mais il voudrait plus de correction et de décence dans les formes, en quoi il fait paraître assurément des sentimens très louables, mais non pas, j'ai regret à le dire, aussi judicieux qu'ils sont méritoires... N'est-ce pas nous rendre un grand service que de barrer les routes du côté de l'Occident, où le diable chauffe sa fournaise, pour nous rejeter vers l'Orient, où l'ange de lumière, sous les traits du chancelier, nous ouvrira la porte du paradis quand nous nous déciderons à être sages ? Voilà ce qu'on nous répète sans cesse sur tous les tons. »

Quand l'empereur Guillaume II visita les provinces annexées, les simples, les naïfs pensèrent qu'il tiendrait à leur laisser un bon souvenir en leur octroyant quelque grâce ; que, comme don de joyeux avènement, il consentirait non à retirer l'ordonnance des passeports, mais à l'adoucir dans l'application. Cette espérance a été trompée. Il a passé quarante-huit heures à Strasbourg ; et, comme il aime à changer souvent de costume, pendant ces deux jours on a pu le voir en tenue blanche de garde-du-corps et dans l'uniforme de hussard rouge, de général d'infanterie et d'amiral. Mais, hussard rouge ou garde-du-corps, il est demeuré sourd à toute requête : il avait, lui aussi, sa consigne, et sa consigne lui interdisait de rien accorder.

Les membres de la délégation d'Alsace-Lorraine avaient chargé leur bureau de faire une démarche auprès de lui, et le bureau avait demandé par écrit une audience ; cette audience a été refusée, le jeune souverain a fait répondre que ses momens étaient comptés. M. Sennewald, président de la chambre de commerce de Strasbourg, qui eut l'honneur de lui être présenté, se permit d'insinuer discrètement « que les communications de l'Alsace avec ses voisins n'étaient pas

aussi libres qu'elles devraient l'être, que l'industrie et le commerce en souffraient. » Le bruit courut qu'il avait tourné le dos à M. Sengenwald; on le calomniait, ce fut les yeux dans les yeux qu'il lui répondit : « En vérité, monsieur le président, il n'y a rien à changer là : *la, Herr President, da ist halt nichts zu ändern.* » Un journal important de Berlin déclarait, peu de temps après, « que l'obligation du passeport est une mesure permanente, destinée à faire comprendre aux Français qu'ils ne sont plus chez eux en Alsace. » Hélas! il y a bien longtemps déjà que nous nous en doutons; et, s'il nous arrivait de l'oublier, M. Crispi n'est-il pas là pour nous le rappeler? La feuille officieuse ajoutait : « Il est certain que les familles alsaciennes en souffrent; mais c'est précisément ce que nous voulons. Il a fallu élever une barrière pour démontrer à la jeunesse des deux sexes que son avenir se trouve de ce côté, non au-delà de la frontière. » Les puissans de la terre, qui sentent leur force, dédaignent quelquefois les petites précautions; mais le gouvernement allemand joint à la force du lion la prudence malicieuse du serpent. Il dispose d'une formidable armée, que toute l'Europe admire, et, au surplus, le fils du roi Victor-Emmanuel lui garantit la possession de l'Alsace-Lorraine. Ce n'est pas assez et la sûreté de l'empire serait compromise si les nourrissons étaient exemptés de l'obligation du visa.

Plus l'Alsace nous est fermée, plus les livres qui nous parlent d'elle nous sont précieux. Les éditeurs qui ont publié le bel in-quarto intitulé *l'Alsace, le pays et ses habitans*, n'ont rien négligé pour que ce volume de 1,000 pages, accompagné de 386 gravures et de 17 cartes, fût vraiment digne du sujet (1). Ils avaient bien choisi leur auteur. Né à Turckheim en 1842, M. Grad aime passionnément son pays; c'est en amoureux qu'il le décrit et le raconte. Il a voyagé en Angleterre, en Pologne, en Italie, en Espagne, en Orient; il a visité le nord de l'Afrique jusqu'au Sahara, l'Égypte jusqu'au Soudan. Mais son Alsace est pour lui le vrai paradis terrestre, l'endroit qu'on ne quitte que pour avoir la joie d'y revenir, le seul où le cœur s'enracine, le seul où l'on veuille vivre et mourir.

Quand on est à la fois un très chaud patriote alsacien et un des membres les plus en vue de la délégation d'Alsace-Lorraine, un correspondant de l'Institut de France et un député au Reichstag, on est tenu d'être circonspect, et M. Grad s'y applique; encore ne l'est-il pas assez. Ne s'est-il pas permis un jour d'avancer que les sous-officiers de l'armée allemande se font payer la goutte par leurs hommes? Il lui en a coûté 500 marks d'amende. Depuis lors, il se surveille beaucoup.

(1) *L'Alsace, le pays et ses habitans*, par Charles Grad, membre correspondant de l'Institut, député au Reichstag. Paris, 1889; Hachette et C^e.

Lorsqu'il fit une excursion à la fromagerie de Steinlebach, il avait formé le projet d'y coucher en plein air, enveloppé dans son manteau, sous une cèpée de hêtres. Il ne craint pas les rhumatismes, mais il craint son sous-préfet, son *kreisdirektor*, qui a l'œil sur lui. Si ce fonctionnaire vigilant et perspicace avait appris qu'un député au Reichstag, en tournée dans les Vosges, passait ses nuits à la belle étoile, il aurait prêté sans doute à cet excentrique de sinistres intentions. M. Grad se ravisa, il se résigna à coucher sous la toiture de l'étable, où il fut mangé des puces.

L'Alsace est un pays très varié, très divers, et ses habitans sont aussi habiles à inventer ou à faire marcher des machines qu'à tirer de la terre tout ce qu'elle peut produire. Personne n'était mieux fait que M. Grad pour la peindre sous toutes ses faces ; il est également versé dans l'histoire naturelle et dans les sciences industrielles et économiques. Il y a de tout en Alsace. La plaine basse qui, de Bâle à Lauterbourg, borde le Rhin sur une longueur de 200 kilomètres est en été toute jaune de moissons, et on y trouve des villes et des vallées si industrielles qu'elles font vivre une population double de celle que pourraient nourrir ses récoltes. Cette plaine est adossée à des montagnes riches en pâturages comme en forêts, dont la neige blanchit cinq mois durant les plus hautes cimes. Au pied de ces montagnes s'échelonnent des coteaux onduleux, couverts de vignes justement vantées, qui faisaient dire à un professeur de droit romain : « Que nos vins sont excellens ! comme ils chauffent nos têtes ! » Ce jurisconsulte avouait toutefois que quelques-uns d'entre eux sont « de redoutables brise-mollets, *wadebrecher*. »

Quel que soit le goût dominant des lecteurs de M. Grad, ils trouveront à se satisfaire en l'accompagnant dans ses excursions méthodiques à travers son beau pays, et en lisant les copieuses et instructives dissertations qu'il a cousues à ses descriptions et à ses récits. Aimez-vous les montagnes et les fleurs, il vous conduira dans les gazons du Hohneck, où foisonnent avec le myosotis, l'arnica jaune, la renoncule dorée, l'adamante au parfum subtil, l'angélique des Pyrénées, le gnaphale de Norvège, ou il vous fera faire l'ascension du Grand-Ballon, et vous apprendra, chemin faisant, que vous ne devez pas vous prendre aux significations apparentes des mots, que les sommets des Vosges ne ressemblent point à des aérostats, qu'on les nomme *belch* ou *ballons* parce qu'ils furent jadis consacrés au culte de Bel ou Belen, dieu-soleil des Celtes. Êtes-vous pêcheur, M. Grad vous révélera les secrets de la pêche du saumon dans le Rhin ou de la truite dans les ruisseaux des Vosges. Êtes-vous chasseur, il vous fera connaître une plaine dans laquelle il suffit d'une seule traque pour coucher sur le carreau 400 lièvres, 30 chevreuils, tous broquarts, 80 faisans, tous coqs, et d'où l'on

ramène, après un jour de battue, trois ou quatre voitures chargées de gibier. Il vous enseignera aussi l'art de chasser le coq de bruyère, dont il nous décrit les mœurs. Tschudi, si je ne me trompe, a prétendu que cet oiseau célèbre adorait le soleil à son lever; c'était une erreur. Lorsqu'au point du jour, perché sur une branche de pin, il chante à tue-tête, c'est pour appeler autour de lui ses nombreuses sultanes, auxquelles il se révèle dans sa gloire, se hérissant, s'ébouriffant, déployant sa queue en éventail comme un paon. La religion que professe le tétras est celle du printemps et de l'amour, qui est la seule vraiment universelle.

Les amateurs de beaux-arts trouveront dans le livre de M. Grad la description détaillée et savante de tous les monumens, châteaux et églises, qui abondent en Alsace, et du Musée des Unterlinden, à Colmar, où l'on peut étudier mieux qu'ailleurs les vieux maîtres allemands, précurseurs de Dürer et de Holbein. Ceux qui s'intéressent davantage à la peinture des mœurs lui sauront gré de tous les renseignemens qu'il nous donne sur la vie de l'ouvrier dans les cités industrielles, sur les schlitteurs, qui, du haut des montagnes, transportent dans leurs traîneaux jusqu'aux chantiers de vente accessibles aux voitures le bois abattu et coupé, sur ces pâtres nommés marcaires, qui, vêtus d'une veste en toile de chanvre, coiffés d'une calotte de cuir ronde, fabriquent les fromages dans les pâturages élevés des Vosges.

Ces marcaires sont d'un tempérament peu communicatif; mais si vous réussissez à vous gagner leur confiance, ils vous raconteront beaucoup d'histoires. Ils vous diront qu'aujourd'hui encore toutes les sorcières de la vallée se donnent rendez-vous sur le grand Wurzelstein, qu'on les y voit arriver, le mercredi et le vendredi de chaque semaine, chevauchant à travers les airs sur leurs manches à balai. Le diable les y attend au coup de minuit, la plate-forme du rocher se transforme en salle de fête, et sorcières et démons dansent des rondes jusqu'au premier chant du coq. M. Grad est monté au Wurzelstein, mais il n'y a point rencontré de sorcières. Il n'a pas vu non plus les nains du Kerbholtz, grands amis des marcaires. Quand, leur saison finie, les pâtres redescendent dans la vallée, ces mystérieux petits bonshommes les remplacent et se livrent, à leur tour, à la fabrication des fromages. Leurs vaches laitières, invisibles à l'œil nu, paissent des herbes aromatiques, à l'abri des neiges, jusqu'à la Saint-George, et c'est ainsi que de temps immémorial les censes sont exploitées en été par les hommes, en hiver par les nains.

Dans le massif du Grand-Ballon, on vous dira l'histoire de Poldine Géfione, changée en truite. Quand l'orage éclate, quand le tonnerre gronde, elle apparaît à la surface de son lac, le dos couvert de mousse et surmonté d'un sapin; aussitôt la tempête s'éloigne et

s'apaise. M. Grad a joué de malheur, il n'a jamais vu la grande truite du lac du Ballon, et quand il a visité le château de Schwarzenbourg, il n'a pas aperçu dans une vieille tour ruinée le fantôme d'un moine transformé en hibou et qui ne reprendra son visage d'homme que le jour où le baiser d'une jeune fille obtiendra sa délivrance. Jusqu'aujourd'hui, il ne s'en est trouvé aucune, laide ou jolie, qui ait eu le courage d'embrasser un hibou. Sans doute, le miracle se serait opéré depuis longtemps si le hibou avait des rentes.

L'Alsace est le pays des contrastes. Après avoir passé quelques jours dans les fromageries de ces marcaires qui content de vieilles légendes comme des histoires d'hier, redescendez dans la plaine, allez au Logelbach, à Mulhouse : c'est un autre monde, un autre siècle. Les grands industriels alsaciens se distinguent entre tous par leur goût pour les nouveautés utiles, et personne ne les surpasse en esprit de progrès et de perfectionnement. Ajoutons qu'ils ont donné de grands et nobles exemples en s'occupant les premiers d'améliorer le sort des travailleurs, de créer des caisses de secours, des cités ouvrières. C'est en Alsace aussi que l'œuvre des cercles catholiques a rendu le plus de services aux classes laborieuses, a le plus fait pour leur relèvement et leur éducation. Le principal propagateur de cette œuvre fut le cure Winterer. Collègue de M. Grad au Reichstag et dans la diète d'Alsace-Lorraine, orateur éloquent, protestataire intrépide et résolu, ce digne prêtre est aussi le plus ingénieux des philanthropes ; il a le génie du bien. Ses décisions font autorité dans tous les débats sur les questions sociales, et son dévouement pour les petits, ses vertus, qui sont des passions, son absolu désintéressement, lui ont assuré depuis longtemps les faveurs du suffrage universel. Faut-il en conclure qu'il y a moins d'ingrats en Alsace qu'ailleurs ?

Après nous avoir promenés dans les cités ouvrières de Mulhouse, M. Grad nous conduit à Oehlenberg, dans une colonie de moines cultivateurs, qui partagent leur vie entre les offices et le travail manuel. Sur la porte de leur couvent se lit cette inscription : *Solitudo janua cœli*. Près de l'escalier, le général Geramb, devenu membre de la communauté, a peint un squelette, avec une faux et ces mots : « Cette nuit peut-être. » Ces trappistes couchent dans des lits semblables à des cercueils. Leur ordinaire se compose d'une soupe ou d'un laitage, d'une portion de légumes et d'un cruchon de bière ; les œufs et le beurre leur sont interdits. Ils travaillent et ils se taisent ; nul ne peut parler sans une autorisation spéciale de l'abbé. Ils pensent que pour jouir un jour de l'éternelle lumière, de la vision béatifique, il faut aimer le silence et rentrer avec joie dans sa cellule : *de cella ad cœlum*. Leur devise fait penser à celle de sainte Odile, sur la montagne de laquelle on se rend encore en pèlerinage : « *Non solum, sed cœlum ; je cherche le ciel, je laisse la terre à qui la veut.* »

M. Grad parle avec sympathie des trappistes d'œblenberg, il leur rend justice comme aux sœurs de Niederbronn et aux hospitalières de la Toussaint. Mais on peut être certain qu'il ne finira pas ses jours à la Trappe. Ceux qui le connaissent assurent qu'il est étranger à toute exaltation, qu'en morale comme en politique il incline pour les accommodemens, pour les partis mitoyens, et il appartient à la race des doux entêtés. On lui persuaderait difficilement qu'il faut employer sa vie à se détacher de son corps par la mortification. Il respecte les ascètes, il a peu de goût pour l'ascétisme. Outre de nombreuses digressions sur les auberges de l'Alsace, il a consacré deux chapitres à célébrer les chefs-d'œuvre de la cuisine alsacienne. Vous apprendrez, en les lisant, que les raffinés font cuire leur choucroute dans du vin de Champagne de bonne marque et la réchauffent dans des croûtes de pâté de foie d'oie, encore imprégnées de leurs sucs. Vous apprendrez aussi que le pâté de foie d'oie fut inventé à Strasbourg par un grand artiste culinaire, natif de Normandie et nommé Close. Ce Close était au service du maréchal de Contades, commandant militaire de la province d'Alsace au siècle dernier. Ce fut Close qui comprit ce que l'art et la science pouvaient faire d'un foie d'oie; ce fut Close qui imagina d'en affermir la substance en la concentrant, de l'entourer d'une douillette de veau haché, de la recouvrir d'une fine cuirasse de pâte dorée : à ce corps, il donna une âme en y mêlant la truffe de Périgueux. Lorsqu'en 1788 le maréchal quitta l'Alsace, Close lui faussa compagnie. Il resta à Strasbourg, ouvrit boutique rue de la Mésange. Il fit fortune, et j'en suis bien aise; il y a dans ce monde tant de fortunes moins bien acquises !

Je regrette que M. Grad n'ait pas ajouté à son livre un chapitre de psychologie où il aurait fait le portrait de l'Alsacien. Il a laissé ce soin à ses lecteurs; il les informe, il les renseigne, c'est à eux de conclure. Je ne crois pas trop m'avancer en affirmant que l'Alsacien ne dira jamais avec les trappistes : *Solitudo janua cœli!* — que jamais il n'aspirera à passer d'une cellule dans le ciel. Peuple éminemment sociable et peu enclin au mysticisme, il a l'amour du bien-vivre, des réunions joyeuses, des longs repas et des longs propos. Il ne dit pas non plus avec sainte Odile : *Non solum, sed cælum*. Nul ne savoure plus que lui le plaisir de posséder et l'orgueilleuse satisfaction du bourgeois qui se sent maître chez lui; nul n'est plus convaincu que, pour être, il faut avoir, que la propriété est le signe, la marque visible de la personne.

Il adopterait plutôt pour devise cette inscription qu'on lit sur la façade d'une maison de Colmar : « *Accrescat domui simul res et devus!* Puisse cette maison croître en honneur comme en richesse ! » Un moraliste l'a dit, l'honneur sans fortune est une chose triste, la fortune sans honneur est une chose infâme, et si l'Alsacien ne cherche pas la tristesse, il déteste l'infamie. Habitant une terre féconde et grasse dont il

a centuplé la richesse par son industrie, le bonheur ne l'a jamais engourdi, pas plus que le malheur ne le décourage. Au milieu de ses jouissances, le désir du mieux le point, l'aiguillonne. Devenu riche, il travaille encore, et non seulement il travaille beaucoup, il travaille bien. Qu'il soit administrateur ou soldat, industriel ou commerçant, peintre ou sculpteur, il éprouve le besoin de faire en conscience tout ce qu'il fait et de s'honorer dans l'œuvre de ses mains. D'autres sentent davantage le prix de l'inutile; utilitaire dans le sens le plus noble du mot, il fait volontiers servir son bonheur à celui d'autrui, il assure à l'Alsace une part dans ses joies et il paie son impôt à la félicité publique. Aucun peuple ne possède plus que lui ces fortes vertus bourgeoises qui sont le fondement le plus solide de la prospérité des états. Les nations qui ne les ont pas sont capables d'éclatantes prouesses, d'héroïques folies; aujourd'hui on chante leur gloire, demain on racontera leurs chutes et leurs misères. *Res et decus!* L'Alsacien ne sépare jamais ces deux choses. Il fait cas de la richesse, mais il exige qu'elle se rende estimable.

En vain affirme-t-on de l'autre côté du Rhin que l'Alsacien est une race essentiellement allemande; c'est faire abstraction de l'histoire. Par son tempérament, par sa constitution morale, par ses idées, par les habitudes de son esprit, l'Alsacien est un peuple essentiellement mixte. Le prix qu'on attache à la pureté de la race est une superstition; c'est par d'heureux croisemens que s'améliore l'espèce humaine. Comme on l'a dit, l'Alsace, celtique dans l'origine, fut *welche* jusqu'au ix^e siècle, et elle revint à ses destinées primitives lorsque deux cents ans durant, le Rhin la sépara de nouveau de l'Allemagne. Comme on l'a dit aussi, l'annexion de l'Alsace à la France fut un chef-d'œuvre de politique intelligente et généreuse. Jamais conquérant n'eut plus de ménagement pour les libertés, pour les habitudes d'une population conquise. « Une noble province, profondément attachée à ses traditions, comprit dès le premier moment qu'elle pouvait devenir française en restant elle-même. » Louis XIV mit son honneur à ne pas toucher aux institutions républicaines de Strasbourg.

La révolution assimila l'Alsace aux autres provinces françaises, et l'Alsacien s'y prêta sans peine, tant les principes de 1789 étaient entrés rapidement dans sa tête et dans son sang. On ne le prit pas, il se donna. Comme tout autre Français, il était devenu égalitaire dans l'âme; il s'était converti à la nouvelle justice sociale, il détestait les privilèges, les droits personnels et les prérogatives de classes, tout ce qui déshonore l'obéissance et la change en servitude. Au surplus, la révolution respectait sa langue. La France a de dangereux défauts, elle a aussi des vertus qui lui sont propres, et elle a fait plus d'une fois ce qu'aucun autre peuple ne pourrait faire. Par l'éducation qu'elle lui a

donnée, l'Alsacien est devenu un Français qui parle allemand. Mais cette méthode française, qui se confie dans l'action du temps et dans la force d'attraction, les nouveaux maîtres de l'Alsace n'ont eu garde de l'appliquer, et on a pu dire « qu'il en est de certains vainqueurs comme des parvenus de la finance, qu'il leur faut du pouvoir comptant et de l'obéissance immédiate, comme aux autres de l'amour tout fait. »

Ce que souffrent et endurent aujourd'hui les Alsaciens, nous le savons tous; mais ce sont les Alsaciens eux-mêmes qui le disent le mieux, et personne ne s'en est si bien expliqué que l'auteur d'un petit livre intitulé *la Question d'Alsace*, et signé Jean Heimweh (1). Ce petit livre, dont on ne saurait trop recommander la lecture, est destiné à nous faire comprendre pourquoi l'Alsace a tant de peine à accepter sa nouvelle condition. Si lourd que soit le joug étranger et quelques sombres chagrins que puisse éprouver un peuple dont on dispose sans le consulter, il se résigne plus facilement à son sort quand le conquérant lui apporte des idées politiques ou sociales qu'il peut croire supérieures aux siennes. L'apprenti écoute son maître, et il devient maître à son tour. Malheureusement, quoiqu'ils le traitent en écolier, l'Alsacien regarde ses nouveaux professeurs comme les représentants d'une politique surannée, auxquels il pourrait en remontrer. Ils lui enseignent le dogme du droit divin, qu'il a rejeté depuis longtemps, et ils lui prêchent le militarisme, qui répugne à ses mœurs, à son caractère, à ses habitudes, à ses goûts. Le militarisme ne consiste pas à entretenir une grande et puissante armée, dont la prospérité est un des premiers intérêts de l'état; il consiste à introduire l'esprit et la discipline militaires dans les administrations civiles, et l'Alsacien croit rêver quand on lui apprend qu'à Berlin le plus grand honneur qu'on puisse faire à un ministre de la justice, âgé de cinquante-cinq ans, est de le promouvoir au grade de sous-lieutenant.

L'empereur d'Allemagne, comme le remarque M. Heimweh, est un tout autre personnage qu'un chef d'état français du XIX^e siècle, fût-il un Bourbon ou un Napoléon. Dans le cri de guerre de sa nation, il est nommé après Dieu et passe avant la patrie. Il est par-dessus tout le chef de l'armée; ministres et généraux tiennent de lui toute leur autorité et doivent service à sa personne. En même temps il est le père de ses peuples, un vrai père de famille, revêtu d'une majesté toute patriarcale. Il accepte des conseils, il ne souffre pas qu'on discute ses droits, et tour à tour c'est Jacob gouvernant ses tentes et ses troupeaux ou César commandant à ses légions. « Loin de moi, dit M. Heimweh, la pensée de dénigrer des souverains qui presque tous ont fait leur métier en conscience. Je voudrais seulement donner à entendre

(1) *La Question d'Alsace*, par Jean Heimweh. Paris, 1889; Hachette et C^e.

qu'ils nous paraissent d'un autre âge ou plutôt, si je puis ainsi parler sans irrévérence, d'une autre faune. Nous nous émerveillons de la robuste conviction avec laquelle ils disent : Mon peuple, mon armée, de l'assurance avec laquelle ils parlent de leurs droits héréditaires et historiques. »

L'Alsacien se soumet facilement aux règles établies par la loi; mais, allât-il volontiers en pèlerinage sur la montagne de Sainte-Odile, on aura bien de la peine à lui persuader que la loi s'incarne dans un homme et que son souverain est un être à demi divin. Il se plaint que, parvenu à l'âge de raison, on lui raconte des fables, qu'on lui enseigne une mythologie politique qu'il avait désapprise, et qu'il désespère de rapprendre jamais. « Le régime allemand tend à ramener l'Alsace en arrière. Quel que soit son degré de culture, chaque Alsacien a conscience de cet effet. Il nous semble à tous que nous soyons, par l'opération du traité de Francfort, revenus à quelque existence antérieure, dont nous aurions gardé le souvenir confus. On nous réintègre petit à petit dans la dépouille de nos aïeux, si bien que la révolution, que nous avons l'habitude de regarder dans le passé, commence à poindre pour nous sur l'autre bord, du côté de l'avenir. Il serait dur, cependant, d'avoir à la recommencer et de devenir le levain qui fera fermenter un jour le peuple allemand. Dieu nous épargne un rôle aussi ingrat ! »

L'Alsacien est un peuple très gouvernable. Il rend à César ce qui appartient à César; mais il demande à ses gouvernans de ne pas s'ingérer dans sa vie privée, de le laisser tranquille dans sa maison, où César n'a rien à voir, de se mêler le moins possible de ses affaires et de ses joies. Il déteste les tracasseries et les vexations inutiles. Aucun régime ne lui est plus insupportable que celui d'une police indiscrète, méfiante et chagrine, qui flaire partout des complots, qui multiplie comme à plaisir les enquêtes, les chicanes, les difficultés, les incidens fâcheux, et le régime policier auquel il est désormais soumis joint à l'intolérance l'esprit de minutie et la pédanterie des vétilles.

D'autre part, s'il consent à se laisser gouverner, il désire qu'on ne l'administre pas trop. Une feuille humoristique de Berlin racontait qu'un étranger de passage dans cette ville s'était plaint de n'y point trouver de décrotteurs. « De quoi vous étonnez-vous ? lui fut-il répondu. Ils sont tous sous-préfets, directeurs de cercles en Alsace-Lorraine. » On affirme pourtant que ces directeurs sont pour la plupart des gens corrects, appliqués à leur tâche et capables de s'en acquitter avec intelligence. Mais quoi ! leur consigne est d'administrer à outrance, et ils exécutent leurs instructions avec un zèle désespérant. Comme ils sont deux fois plus nombreux que ne l'étaient jadis les sous-préfets, comme chacun d'eux est doublé d'un assesseur et qu'assesseurs et directeurs se donnent au

moins cinq fois plus de peine qu'un fonctionnaire français, jugez du repos que ces bergers laissent à leurs brebis, qu'ils sont chargés de ramener dans la bonne voie, en les guérissant de leurs inclinations dangereuses et de leurs appétits criminels. « Deux multipliés par deux font quatre, qui, multipliés par cinq, font vingt. Nous sommes, au bas mot, vingt fois plus administrés qu'autrefois, sans compter la police et les gendarmes. Il nous semble être retournés au collège; de nouveau nous marchons en rang, nous faisons des devoirs et surtout des pensums, et l'on nous astreint au silence, même pendant les récréations. »

Les gouvernans de l'Alsace-Lorraine blessent l'Alsacien dans toutes ses idées françaises et aussi dans ce que ses mœurs et ses habitudes ont conservé de germanique. L'Allemand se passe en une certaine mesure des libertés constitutionnelles. Jusqu'ici du moins, il n'a pas témoigné que le système parlementaire fût nécessaire à son bonheur; il souffre que ses princes choisissent leurs ministres en ne consultant que leurs convenances, sans se mettre en règle avec l'opinion publique et avec les votes des chambres. En revanche, il y a deux choses auxquelles il tient beaucoup: ce sont ses libertés communales et le droit d'association. Grâce à la nouvelle loi des maires, votée en juin 1887, c'en est fait des franchises municipales dans les provinces annexées. Qu'une commune passe pour être animée d'un mauvais esprit, on lui donne à ses frais ce qu'on appelle un maire professionnel; est-elle pauvre, ne peut-elle pourvoir à l'entretien de ce fonctionnaire, on associe à son triste sort une ou plusieurs communes voisines, qu'on charge de parfaire le traitement. Ce maire, qui devient seigneur d'un nouveau fief, est un Allemand, officier en disponibilité ou sous-officier en retraite, client nécessaire de quelque puissant personnage de Berlin. « Il vivait maigrement dans son pays, on l'engraisse à nos dépens. Le seigneur d'autrefois traitait rudement ses vassaux, mais il lui arrivait quelquefois de les protéger; notre sire commissionné attaque les siens à coups de notes secrètes et de rapports confidentiels; jamais il ne prend leur défense. » S'avise-t-il de se laisser apprivoiser, de s'humaniser, d'avoir des procédés et des égards, on le remplace bien vite, et la commune doit payer à la fois sa pension et les émolumens de son successeur.

Quant aux associations, quel qu'en fût l'objet, sociétés chorales, sociétés de gymnastes, le cercle mulhousien et ses neuf sections, orphéon, chœur de demoiselles, union musicale, fanfare, école de musique, sociétés de zoologie, de botanique, section dramatique, elles ont été dissoutes les unes après les autres. Des sociétés de prévoyance et de secours mutuel ont eu le même sort; il y a partout du poison et partout du danger. « Bientôt, disait *le Journal d'Alsace*, il ne restera

plus chez nous aucune trace des anciennes associations qui n'avaient qu'un but social, récréatif et artistique. Le vide et la tristesse étaient déjà très grands, mais il paraît que ce vide et cette tristesse, il les faut plus complets encore. » Ce n'est pas l'Allemagne qui gouverne l'Alsace-Lorraine, c'est la Prusse, et le caractère de la Prusse est de ne rien faire à demi.

« — Vous nous avez répété bien souvent, disent les Alsaciens à leurs maîtres, que nous étions une race essentiellement allemande, des frères détachés de la grande famille par la violence et l'astuce du Gaulois. Traitez-nous comme des Allemands; nous ne demandons qu'à jouir des droits que possèdent les Wurtembergeois, les Saxons et les Prussiens eux-mêmes. — N'y comptez pas, leur a-t-on répondu. Longtemps encore vous ne serez pour nous que des Allemands de troisième classe, et la dictature est le seul régime qui vous convienne. » — Les professeurs d'universités et les poètes très romantiques affectent de considérer l'Alsace comme une province allemande. Mais pour le général prussien, c'est le bastion, le glacis de l'empire, un vaste camp retranché, qu'il faut gouverner militairement et soumettre à toutes les servitudes qui accompagnent l'état de siège. Pour les fonctionnaires d'outre-Rhin, c'est un pays de promission; les employés nécessiteux y touchent de hautes payes et s'y refont de leurs misères. Pour *la Gazette de l'Allemagne du Nord*, c'est un endroit où M. de Bismarck expérimente un nouveau système fort curieux, fort intéressant, la méthode du régime cellulaire appliquée à la politique et à l'éducation des peuples, dont on mate les passions perverses par l'isolement et la tristesse. Pour *la Gazette de la Croix*, c'est une terre souillée par l'adoration des idoles, où des missionnaires éperonnés et bottés rétablissent le vrai culte, « celui du dieu-soldat qu'on glorifie au jour anniversaire de Sedan et qu'on mobilise avec l'armée. »

Une des plus belles fresques alsaciennes du xiv^e siècle représente Catherine de Sienne, à qui le Christ donne le choix entre une couronne d'épines et une couronne d'or, et qui refuse l'or, réclame les épines : « Je t'ai livré ma volonté, mon doux Seigneur, et je demande à te suivre à travers les souffrances. » Comme cette sainte, l'Alsace a généreusement choisi les épines. Ce ne sont pas les pays les plus puissans, ni les plus riches, ni même les plus libres, qui forment la véritable aristocratie des nations; ce sont les peuples qui savent souffrir et espérer.

REVUE LITTÉRAIRE

Les Artistes littéraires, par M. Maurice Spronck. Paris, 1889; Calmann Lévy.

Disons d'abord deux mots du titre de ce livre, qui est obscur, et de son objet, qui pourrait bien n'être pas aussi nouveau qu'arbitraire. Dans l'œuvre ou dans la vie de ceux qu'il appelle du nom d'*Artistes littéraires*, et qui ont pour trait commun et pour air de famille d'avoir non-seulement écrit, mais vécu, comme si leur art était à lui-même son origine, son moyen, et sa fin, ou encore sa raison d'être, son objet, et son but, M. Maurice Spronck s'est donc proposé de chercher l'expression de notre vie « intellectuelle contemporaine, et surtout sensorielle et sentimentale, à son degré suprême d'intensité. » C'est un peu ce qu'avaient fait, voilà déjà quelques années, M. Paul Bourget, dans ses *Essais de psychologie contemporaine*; et M. Taine, longtemps avant lui, mais pour toute une grande nation, dans son *Histoire de la littérature anglaise*. Il y a seulement une nuance; et M. Spronck ne reconnaît qu'une sorte de littérature dont on puisse dire qu'elle soit « l'expression de la société : » c'est la littérature « artiste, » épurée, pour ainsi parler, de toute intention morale ou utilitaire, et n'ayant d'autre mesure de sa valeur que la beauté, ou plutôt la rareté des sensations qu'elle nous procure. M. Taine avait cru qu'autant au moins que *David Copperfield* et que les *Idylles du roi*, les *Histoires* de Macaulay et la *Logique* de Stuart Mill reflétaient, comme on dit aujourd'hui, l'âme anglaise contemporaine. M. Bourget, dans ses *Essais*, à côté de Flau-

bert et de M. Leconte de Lisle, de Charles Baudelaire et des frères de Goncourt, avait encore fait une place considérable à M. Taine lui-même, à M. Renan, à M. Dumas. M. Spronck, lui, n'admet plus à l'honneur de témoigner de la vie « intellectuelle, sentimentale, et sensorielle » de leur temps, que les artistes littéraires : Gautier, Baudelaire, MM. de Goncourt, M. Leconte de Lisle, Flaubert et M. Théodore de Banville ; et, sans doute, c'est ce qui fait l'originalité de son point de vue, mais c'est ce qui en fait aussi l'étroitesse ; — et, comme nous disions, l'arbitraire.

Il l'a d'ailleurs bien senti lui-même ; et ce n'est pas pour une autre raison que, dans le premier chapitre de son livre, il nous a proposé toute une *Théorie de l'art en général*, quelque peu superficielle, vague et flottante encore en son contour, mais enfin, telle quelle, dont l'objet est de servir d'excuse à ses omissions. Elle ne les justifie point ; et ici même, tout récemment, nous avons essayé de montrer qu'assurément M. Taine et M. Dumas n'ont pas exercé sur les transformations de la pensée contemporaine une moindre influence que Gustave Flaubert. Si nous n'avons pas ajouté qu'ils en ont exercé tous les trois une beaucoup plus grande que les auteurs de *Ruée Mauperin* et de *Germinie Lacerteux*, c'est que nous avons cru que tout le monde en était convaincu comme de l'évidence. Pour être, en effet, vides ou dépouillées de toute « arrière-pensée scientifique, politique ou morale, » c'est une question, que de savoir si les créations du roman ou de la poésie en sont plus conformes au véritable objet de l'art. Mais ce qui n'en fait certainement pas une, c'est que, dans un siècle comme le nôtre, agité d'une infinité de préoccupations « scientifiques, politiques ou morales, » les œuvres où l'avenir n'en retrouvera pas quelque trace, n'exprimeront pour lui, comme pour nous, que la moindre part de l'esprit de ce siècle. M. Spronck n'a pas démontré, et, il aura beau faire, il ne démontrera pas qu'une œuvre d'art soit d'autant plus expressive ou significative qu'elle est plus curieuse, si même ce ne sont là des qualités assez différentes pour n'avoir peut-être entre elles aucune commune mesure. Allons encore plus loin. Où l'on retrouve l'esprit d'un siècle et d'une génération, c'est constamment dans les œuvres les moins curieuses, les moins personnelles, par conséquent, qu'ils nous aient léguées, c'est dans le roman de Frédéric Soulié, c'est dans le théâtre d'Eugène Scribe, c'est dans les poésies de M. Auguste Vacquerie ; ce n'est déjà ni dans les *Feuilles d'automne* ou dans les *Méditations*, ni dans les proverbes ou dans les comédies de Musset, ni dans les romans enfin de Stendhal ; mais c'est encore bien moins dans l'œuvre de ces « artistes littéraires » dont j'ai craint bien souvent pour eux, que l'originalité ne fût savamment élaborée de quelque singularité naturelle d'esprit, de beaucoup de parti-pris, et d'un peu de charlatanisme.

Mais, si je voulais insister, je m'éloignerais trop du livre de M. Spronck, ou du moins je donnerais le change, et l'on ne verrait pas ce que j'en apprécie. C'est qu'étant l'œuvre d'un nouveau-venu, — car je ne me rappelle pas avoir rien lu de M. Spronck, — son livre nous apporte, sur l'auteur des *Fleurs du mal* ou sur celui de *Madame Bovary*, le témoignage ou l'écho des opinions et des conversations, comme dirait M. Daudet, du « bateau » qui nous suit. Depuis plus de vingt-cinq ans, en effet, que nous lisons pour la première fois, dans le lourd silence de l'étude du soir, à l'abri d'un *Quicherat*, les vers de Baudelaire ou les romans de Flaubert, c'étaient alors des contemporains, et ils sont devenus des anciens maintenant : M. Spronck dirait volontiers des *classiques*. Aussi, quand nous les relisons, quelque effort que nous fassions sur ou contre nous-mêmes, nous avons nos idées préconçues, et notre impression se mélange ou s'altère du ressouvenir des impressions d'autrefois. Mais, historiens ou critiques, s'il nous est arrivé, non pas une fois, mais dix fois, mais vingt fois de parler d'eux, quelles difficultés alors, quelle peine, si nous en reparlons, pour ne pas abonder comme involontairement dans notre propre sens ! Tout change autour de nous, on nous le dit, et nous le voyons bien, et nous sentons que nous changeons nous-mêmes : il n'y a précisément que nos préjugés qui ne changent guère ; et, dans la fuite universelle des choses, nous nous y attachons comme aux plus sûrs témoins de notre identité. De loin en loin, et même plus souvent, il est donc bon que ceux qui nous suivent, nous avertissent ; et, qu'en nous irritant au besoin, ils nous obligent non pas peut-être toujours à refaire nos opinions ou notre siège, mais à revoir les unes et à corriger l'autre. De nouveaux points de vue, qui contrarient les nôtres, nous obligent à trouver de nouvelles raisons d'y persister, plus détaillées et plus démonstratives, ou, au contraire, quelque moyen de les ajuster tous ensemble et de les concilier sous un point de vue supérieur. C'est l'utilité que nous avons trouvée pour notre part dans le livre de M. Spronck. Voilà donc ce qu'on pense aujourd'hui, parmi les jeunes gens, — et M. Spronck est un jeune auteur, du moment qu'il écrit ou qu'il imprime pour la première fois, — de Baudelaire et de Flaubert, de Théophile Gautier et de M. Théodore de Banville. Ou, si M. Spronck était peut-être moins jeune que nous ne le supposons, voici, sur les *Odes funambulesques* et sur *Made-moiselle de Maupin*, sur les *Paradis artificiels* et sur la *Tentation de saint Antoine*, l'opinion désintéressée d'un homme à qui n'ont pas suffi les opinions des autres, qui s'est fait à lui-même la sienne, et qui se l'est faite pour écrire son livre. Elle vaut la peine d'être enregistrée ; et signalée à tous ceux que l'histoire de la littérature n'a pas encore cessé d'intéresser.

Sur Théophile Gautier, M. Spronck n'a rien dit de bien neuf ni de

très personnel : il s'est efforcé seulement de nous faire mieux connaître l'homme, et surtout de montrer qu'en somme l'auteur d'*Émaux et Camées* avait peut-être moins manqué d'idées qu'on ne l'a bien voulu dire. Ce serait un phénomène en effet trop extraordinaire, et un miracle d'impuissance que, dans « la formidable masse de livres, de brochures, ou de chroniques qui représentent son œuvre, » un écrivain de la valeur de Théophile Gautier, pendant un demi-siècle, n'eût pas déposé quelques idées au moins, d'une « essence particulière et peu répandue, » mais des idées pourtant ; et nous, là-dessus, nous partagerons d'autant plus aisément l'opinion de M. Maurice Spronck qu'il nous souvient de l'avoir exprimée avant lui. « Sous l'abondance, sous la richesse, l'étrangeté même des métaphores dont il aime à se servir, disions-nous en ce temps-là, les idées de Gautier ne sont pas seulement plus nettes qu'on ne l'a bien voulu dire, elles sont plus profondes ; » et nous le faisons voir. Mais si d'ailleurs on nous opposait que les idées de Gautier sont plastiques, c'est-à-dire à peu près uniquement relatives à la matière et à la forme de son art, M. Spronck a très bien montré que sa conception de l'art, — si peut-être elle ne l'impliquait pas d'abord, — a fini par devenir toute une conception de la vie. Qui donc a dit que ce qui caractérisait éminemment l'esprit de la renaissance italienne, c'était d'avoir conçu la vie même comme une œuvre d'art, et l'art comme la raison d'être ou l'objet de la vie ? Il y a quelque chose de cela dans Théophile Gautier, quoi que l'on puisse d'ailleurs penser d'*Albertus* ou de *Fortunio*, du *Roman de la Momie* ou d'*Émaux et Camées* ; — et c'en est assez pour que sa mémoire soit assurée de vivre.

Faut-il aussi voir en lui, comme le veut M. Spronck, « l'un de ces grands désespérés qui nous ont redit si douloureusement leur incurable tristesse ; » et, quand un jour on étudiera de plus près qu'on ne l'a fait encore *le mal du siècle*, — je crois que quelqu'un s'en est donné la tâche, — *Mademoiselle de Maupin* passera-t-elle pour un « document » de la même valeur que *René*, qu'*Oberman*, que *Lélia*, que la *Confession* de Musset ? J'en doute ; mais je conviens que de ce roman fameux, et réputé uniquement scandaleux ou obscène, M. Spronck a fait des extraits, sinon « révélateurs, » mais en tout cas qui donnent à penser. « J'ai vécu dans le milieu le plus calme et le plus chaste... Mes années se sont écoulées, à l'ombre du fauteuil maternel, avec les petites sœurs et le chien de la maison. Eh bien, dans cette atmosphère de pureté et de repos, sous cette ombre et ce recueillement... au sein de cette famille honnête, pieuse, sainte, j'étais parvenu à un degré de dépravation horrible. » Sans doute il faut faire ici la part, non-seulement de la fiction, mais aussi de la rhétorique. Il faut la faire plus grande encore dans cette *Comédie de la mort* dont on dirait que M. Spronck oublie

qu'elle est dans l'œuvre de Gautier ce que *Notre-Dame de Paris* est dans celle de Victor Hugo : un portail, un vitrail, une rosace, la *Danse macabre* mise en vers, et un souvenir aussi de Villon, que Gautier sortait alors de lire :

Quand je considère ces têtes
Entassées en ces charniers,
Tous furent maîtres des requêtes
Au moins de la chambre aux deniers...

Mais, après tout cela, il ne reste pas moins que Gautier n'a pas débuté dans la vie ni dans l'art par cette impassibilité dont il est devenu plus tard le théoricien, et dont quelques pièces d'*Émaux et Camées* demeureront les modèles. Et je sais bien que c'est comme si l'on disait qu'avant d'être parnassien Gautier fut romantique, mais il y a manière de dire les choses, et M. Spronck les a dites ici d'une manière assez ingénieuse.

Plus indulgent encore pour Baudelaire que pour Gautier, M. Spronck n'hésite pas à l'appeler « le caractère peut-être le plus original qu'ait produit notre époque. » N'est-ce pas beaucoup dire ? et l'originalité de Baudelaire n'aurait-elle pas consisté, pour une bonne part, dans son charlatanisme ? Qu'est-ce donc que M. Spronck trouve de tellement original à vivre autrement que tout le monde ; et, si l'on découvre en soi quelque principe morbide, que l'on connaisse pour tel, qu'y a-t-il de si rare à le « cultiver, comme Baudelaire, avec jouissance et terreur, » pour s'en faire un moyen de réputation ou un instrument de vie ? C'est ce que font les monstres de la foire. Il est vrai que M. Spronck lui, voit en Baudelaire, « de tous les écrivains de notre siècle le moins occupé de la réclame et le plus dédaigneux du succès ; » mais, de le dire, cela ne suffit pas, et il faudrait l'avoir prouvé. C'est ici l'un des points où je ne puis me rendre. Je serai bien vieux, ou je serai devenu un bien plat courtisan de la mode et de l'opinion quand je verrai dans Baudelaire un poète sincère ; et plus tôt que de cesser de voir en lui le roi des mystificateurs, on me fera dire que *Bouvard et Pécuchet* est un chef-d'œuvre d'esprit parisien, de grâce légère, et d'aimable ironie. J'accorde donc seulement à M. Spronck qu'en même temps qu'un mystificateur Baudelaire fut un malade, et peut-être le commencement d'un fou.

En revanche, et après avoir encore une fois relu les *Fleurs du mal*, avec le livre de M. Spronck sous les yeux, il me semble que je vois mieux qu'autrefois, comment, par quel dangereux prestige, elles ont, depuis une trentaine d'années, séduit et corrompu tant d'imaginations. Je n'en trouve pas les vers moins prosaïques, ni surtout moins laborieux ; quelques beautés ou plutôt quelques curiosités m'y paraissent toujours chèrement payées ; les thèmes habituels m'en déplaisent autant, ceux-

ci pour leur banalité, ceux-là pour leur ignominie; mais M. Spronck a peut-être raison, et l'on sent, à travers tous ces poèmes, sous cette perpétuelle affectation, circuler en quelque manière la recherche active de la nouveauté. « D'autres artistes, dit M. Spronck, se sont faits les chanteurs de la nature ou de l'humanité, de la beauté plastique ou de la beauté morale, de l'amour terrestre ou de l'amour divin. Quant à Baudelaire, le but suprême qu'il indique, le seul vers lequel il ait tendu avec une énergie continuelle et absorbante, ce fut cette abstraction, — où il faisait tenir tout ce qui n'est pas humain, terrestre, réel, déjà vu et déjà senti. » Qu'est-ce à dire? sinon qu'il a enseigné la manière de se procurer, à défaut de la vraie, dont on manque, l'air au moins et les apparences de la fausse originalité? Peut-être est-ce la pire leçon que l'on puisse donner à la jeunesse; car, voulez-vous être nouveau? Ne tâchez pas de l'être. Il y en a bien des raisons, dont celle-ci n'est pas l'une des moindres, que l'imitation de la nature et de la vérité, qui sont le commencement de l'art, en sont aussi le terme. Avec sa théorie de l'artificiel, avec son idée « d'une création, due tout entière à l'art, et dont la nature serait complètement absente, » je comprends donc, et je déplore d'ailleurs l'influence qu'a exercée Baudelaire. Mais j'aurais alors voulu qu'en expliquant la théorie M. Spronck en fit voir, — je ne dis pas le danger, ce n'était pas de son dessein, ni de l'objet de son livre, — mais ce qu'elle a d'artificiel elle-même, ou plutôt d'illusoire. Si l'on presse les termes, qu'est-ce qu'une « création due tout entière à l'art; » et comment d'une œuvre d'art, si compliquée soit-elle, la nature peut-elle être complètement absente?

Une formule heureuse, expressive et spirituelle, c'est celle dont M. Spronck s'est servi pour caractériser les frères de Goncourt: « Le développement exagéré de la sensibilité artistique les a menés tout droit à l'impuissance dans l'art; » et, si je ne me trompe, il serait difficile de mieux concilier ce que les admirateurs de *Germinie Lacerteur* ou de *Renée Mauperin* ont loué, louent encore dans l'œuvre des deux frères avec ce que nous avons, nous, toujours regretté de n'y pas trouver, c'est à savoir: une exécution dont la valeur d'art soit égale à leurs prétentions. Vous rappelez-vous cette *Préface* où le survivant des deux frères, il y a quelques années, revendiquait pour eux l'honneur d'avoir précédé Flaubert même dans les voies du naturalisme, et se plaignait à ce propos, non sans quelque amertume, qu'on les eût injustement frustrés du plus éclatant de leurs titres de gloire? Mais il en faisait valoir aussi deux autres: ils avaient découvert le xviii^e siècle, disait-il, et ils avaient, en quelque sorte, inventé le japonisme. C'était justifier tout ce qu'on leur a jamais adressé de critiques. Si du xviii^e siècle ils n'ont connu que les boudoirs, les théâtres et les cafés, les peintres des fêtes galantes et ceux des élégances mondaines, comment auraient-ils porté,

dans le roman naturaliste, ce sens du naturel et de la vérité qu'il exige avant tout? ou encore, pour apprendre à rendre et à voir la nature, quelle école que l'art japonais, quoi qu'on en ait pu dire! et, pour des Occidentaux, quelle éducation de l'œil et de la main! Tirillés qu'ils étaient entre des tendances contraires, les frères de Goncourt n'ont donc jamais su prendre leur parti d'en sacrifier une seule, et peut-être qu'ils ne l'eussent pas pu. Bien loin, en tout cas, de connaître leur intérêt, j'entends leur intérêt d'artistes, qui était de faire l'éducation de leur sensibilité, ils se sont donnés ou livrés à leurs sensations, dans la multiplicité fugitive desquelles ils ont fini par ne plus pouvoir se ressaisir ou se retrouver eux-mêmes. « Leur *moi* ne persiste pas dans leurs œuvres, » dit avec raison M. Spronck, « ni même dans leurs confidences ou dans leurs souvenirs. » Et comme la force leur manquait, ainsi qu'à tous les dilettantes, pour se déprendre de leur plaisir, ils n'ont pu qu'ébaucher, dans tous les genres, — au prix de quel labeur, leur *Journal* nous l'a dit! — les chefs-d'œuvre qu'ils avaient rêvés. « Le développement exagéré de la sensibilité artistique les a menés tout droit à l'impuissance dans l'art. » Personne encore ne le leur avait dit aussi nettement que M. Maurice Spronck; et je crains bien que son jugement sur eux ne ressemble déjà beaucoup à celui de la postérité.

C'est qu'aussi bien, s'il peut suffire de l'imagination ou de la sensibilité pour concevoir une œuvre d'art, c'est la volonté seule qui l'exécute. M. Leconte de Lisle en est un exemple. Il ne s'est pas donné son talent; il a même failli, si nous en croyons ce que nous raconte M. Maurice Spronck, l'égarer un moment dans des voies qui n'étaient pas les siennes : « A côté du penseur nihiliste, il y a chez lui un autre penseur d'une intelligence très moyenne, celui-là, assez étroit dans ses utopies d'humanitarisme candide et de libéralisme intransigeant; derrière le grand génie plastique se cache un versificateur larmoyant et poncif, une sorte de faiseur de romances prétentieuses et sentimentales. » Et effectivement ce « versificateur, » M. Spronck le retrouve dans quelques ballades, dans quelques chansons, dans quelques historiettes, moitié musulmanes, moitié chevaleresques, telles que *la Fille de l'Émir*; et, cet « autre penseur, » il nous le montre dans le *Catéchisme républicain* et dans *l'Histoire populaire de la Révolution*. Nous avons oublié le second; et, pour être franc, dans les *Poèmes barbares*, nous n'avions pas aperçu le premier. Il y est cependant, et, avertis par M. Spronck, nous en convenons maintenant. Mais pour qu'ils ne reparussent plus l'un et l'autre qu'à de lointains intervalles, ce fut assez que l'Inde antique se révélât au poète qui ne se connaissait pas encore, et dans ces thèmes légendaires, préhistoriques et métaphysiques, lorsque M. Leconte de Lisle eut trouvé la matière

de sa poésie, on peut dire que sa vie n'eut plus d'objet que de se l'assimiler. Il en prit même des moyens qui nous ont paru toujours un peu puérils, comme de transcrire littéralement les noms sanscrits, grecs ou scandinaves, ce qui rend quelquefois ses vers difficiles à lire et terribles à prononcer. La « couleur » en est-elle pour cela plus authentique? et la substance des *Pouranas* a-t-elle passé tout entière, comme le dit M. Spronck, dans l'œuvre du poète? C'est une question secondaire, si son œuvre est là, debout devant nous, unique, incomparable en son genre, et aussi supérieure à tant d'imitations qui l'ont suivie, que différente en tout de cette *Légende des siècles* à laquelle on l'a trop souvent et indûment comparée.

Quant à la signification plus intérieure de l'œuvre, et quant à la pensée qui circule sous ces formes magnifiques, je ne crois pas que M. Spronck ait ajouté ni changé grand'chose à ce qu'en avait dit M. Bourget dans ses *Essais*. Tout au plus semble-t-il que cette impassibilité dont on faisait jadis un reproche à M. Leconte de Lisle, et dont M. Bourget s'efforçait de le disculper, on serait tout proche aujourd'hui de lui en faire au contraire un mérite. « On peut parler de l'œuvre de M. Leconte de Lisle, dit ingénieusement M. Spronck, comme du marbre grec connu sous le nom de la Vénus de Milo. Que représente-t-il exactement? Nul ne le sait, et les érudits en sont réduits à des conjectures plus ou moins vraisemblables. Mais que l'artiste ait voulu modeler une Aphrodite, une Victoire Aptère ou une Polyxène,.. ce qui est certain, c'est que dans ce corps de femme aux lignes admirablement pures et aux contours harmonieux, dans ce visage d'une sérénité plus qu'humaine, il a laissé à travers les âges une des expressions les plus hautes de la Beauté idéale. » C'est en effet une idée qui gagne et qui se répand tous les jours davantage, que, comme le sculpteur et comme le peintre, le poète a le droit de ne se préoccuper dans son œuvre que de la réalisation de la beauté. *Bajazet* ou *Andromaque* n'ont pas de signification morale, et le moindre défaut de *Ruy Blas* ou de *Marion Delorme* n'est pas d'en avoir une. On le saurait depuis longtemps, si, sous prétexte d'élargir la critique, on ne l'avait pas faussée plutôt en étendant à la poésie les conditions ou les lois des genres en prose. La théorie de l'art pour l'art, inacceptable dans le roman, et discutable au théâtre, ou tout au moins dans la comédie, est défendable dans la poésie pure; et si l'on n'admettait pas, avec M. Bourget, que, sous son apparente impassibilité, l'auteur des *Poèmes antiques* et des *Poèmes barbares* n'est demeuré insensible ou indifférent à aucune des misères de son temps, alors, dans notre littérature, la théorie n'aurait pas de plus éclatante justification ou de plus solide et de plus inébranlable support que *le Rêve du jaguar*, ou *le Sommeil du condor*, ou *Khiron*, ou *Qaïn*.

Tout en les discutant, j'inclinerais volontiers, on le voit, à partager en

général les opinions de M. Maurice Spronck ; et il est vrai que lui-même, sauf peut-être sur l'article de Baudelaire, a gardé généralement la mesure. Mais quand il arrive à Flaubert, il la passe ; et quand, non content de l'avoir appelé « prodigieux par la pensée, prodigieux aussi par la forme impeccable du langage, » il l'appelle encore « le représentant peut-être le plus achevé de la prose française dans notre littérature tout entière, » on relit la phrase, et on se demande si on l'a bien lue. Les admirateurs outrés de Flaubert veulent-ils donc enfin nous le faire prendre en haine ? « Elle ne croyait pas que les choses pussent se représenter les mêmes à deux places différentes, et *puisque la portion vécue avait été mauvaise, sans doute ce qui restait à consommer serait le meilleur.* » Cette phrase est tirée de *Madame Bovary*. Pour être juste, empruntons-en une à *l'Éducation sentimentale* : « Il lui découvrait enfin une beauté toute nouvelle, *qui n'était peut-être que le reflet des choses ambiantes, à moins que leurs virtualités secrètes ne l'eussent fait épanouir.* » J'ose bien assurer M. Maurice Spronck que des « représentans moins achevés de la prose française » n'ont jamais pourtant écrit de ce style. Flaubert, et je l'ai fait plusieurs fois observer, bronche, et tombe dans le galimatias, aussi souvent qu'il essaie d'exprimer des idées, ce qui doit être la grande épreuve des « représentans de la prose française. » Je crois d'ailleurs, tout récemment encore, avoir fait à Flaubert une part assez considérable dans l'histoire de la littérature contemporaine pour qu'on ne m'accuse pas ici de parti-pris. Mais enfin, il n'est pas le seul ; on savait écrire avant qu'il eût paru ; et je veux bien qu'on l'appelle « étonnant » ou « surprenant, » mais non pas « prodigieux, » ni surtout « impeccable. » Quand, en effet, ce ne serait pas mal servir sa mémoire, ce serait encore fourvoyer la légion de ses imitateurs.

A part cela, je n'ai rien trouvé de curieux ni d'inattendu dans le chapitre de M. Maurice Spronck sur Gustave Flaubert, et je ne le lui reproche pas : on a tant parlé de *Madame Bovary* ! Dans l'homme qui demeure, en dépit des frères de Goncourt, je ne dirai pas le pontife, mais l'initiateur et le maître incontesté du naturalisme contemporain, M. Spronck n'a pas eu de peine à retrouver le romantique impénitent. M. Maxime Du Camp, qui l'avait connu dès l'enfance, nous avait appris à l'y voir ; et, depuis lors, tout ce qu'on a publié de *Lettres intimes* ou de confidences de Flaubert nous l'a montré toujours identique à lui-même, extrême en ses propos, outré dans ses sentimens, extravagant en ses rêves, et cependant, quand il écrivait, — que ce fût au surplus *la Tentation de saint Antoine* ou *l'Éducation sentimentale*, — précis dans ses observations, minutieux ou méticuleux dans le choix de ses mots, aussi maître enfin de sa plume qu'il l'était peu de ses discours. « Si l'imagination chez Flaubert était immense, dit M. Spronck à ce propos, il faut se souvenir que le don d'invention chez lui fut toujours à

peu près nul. » Pareillement, dans ce romantique, il n'a pas eu plus de peine à nous faire voir, si je puis ainsi dire, le vaudevilliste énorme ; et il lui a suffi pour cela d'analyser l'un après l'autre, dans leur suite logique et chronologique, *Madame Bovary*, *l'Éducation sentimentale*, *Bouvard et Pécuchet*. Et dans cet artiste enfin si convaincu de l'unique dignité de son art, aurait-il eu beaucoup plus de peine, s'il l'avait essayé seulement, à nous obliger de reconnaître un « bourgeois, » — je veux dire une espèce d'homme dont l'horizon n'était pas moins étroitement limité que celui même de son Bouvard ou de son Pécuchet ? Il y a de cela quelque dix ans quand nous eûmes l'audace de poser la question, les amis de Flaubert crièrent au scandale, pour ne pas dire au blasphème. On y a répondu depuis lors ; et la réponse ne diffère pas de celle que nous avons proposée.

Ces contradictions, ou, comme il les appelle un peu bien doctement, ces « antinomies » du goût personnel et du tempérament littéraire de Flaubert avec la nature de ses œuvres, M. Spronck les explique par la terrible « névrose, » dont on sait qu'encore jeune, et presque avant d'avoir rien écrit, l'auteur de *Madame Bovary* ressentit les atteintes. Et je ne l'ai point encore dit, mais c'est l'occasion de dire : non-seulement chez Flaubert, mais chez les frères de Goncourt, chez Baudelaire, chez Théophile Gautier, tout ce qu'il a pu rassembler d'indices ou de symptômes de la « névrose, » M. Spronck les a si soigneusement notés qu'on a pu prendre, et non pas sans raison, ses *Artistes littéraires* pour un commentaire, pour une application, ou une illustration de certaines théories bien connues sur les rapports du talent et de la folie. Je ne conseille pas aux lecteurs qui voudraient approfondir cette obscure question de s'aider pour cela de l'un des derniers livres auxquels elle ait donné lieu, mais, s'ils sont curieux de savoir ce que le nom respecté de la science peut couvrir de puérilités, alors je les renvoie au livre du professeur Lombroso : *Génie et Folie*. Critiques ou historiens de la littérature, il est possible que la matière, comme le fait justement observer M. Spronck, ne soit pas de notre compétence ; mais il semblerait résulter de ce livre qu'elle est bien moins encore de celle des aliénistes. Si peut-être ils connaissent l'un des termes du problème, c'est nous qui tenons l'autre ; et nous sommes fort ignorans, je l'avoue, des mystères de la pathologie mentale, mais en revanche ils ne le sont pas moins des exigences de la critique, de l'histoire et de la psychologie.

Quoi qu'il en soit, et sans vouloir examiner si vraiment « la névrose, sous ses multiples aspects, a presque toujours accompagné, comme cause ou comme effet, les grandes surexcitations cérébrales, » ce qui n'est pas démontré, ni peut-être démontrable, — car qu'est-ce que prouvent des statistiques ? l'ingénuité de celui qui les dresse, ou sa

mauvaise foi? — j'aurais voulu que M. Spronck, puisqu'il touchait à la question, et pour la poser comme elle doit être posée, la renversât. Je m'explique en quelques mots. Dans l'œuvre d'un artiste de qui l'on sait, par ses confidences ou par le témoignage de ses amis, qu'il était ce que nous appelons un « névropathe, » on cherche, avec une curiosité malsaine, les traces ou les preuves de sa « névropathie. » Je voudrais que l'on fit précisément le contraire; et, dans sa « névropathie, » que l'on nous fit voir avant tout le danger, la fausseté, l'illégitimité de sa conception de l'art et de la vie. Par exemple, ce qu'il y a de durable et d'admirable dans *Madame Bovary*, c'est ce que Flaubert y a mis quand, entre deux attaques du mal, entièrement maître de lui-même, sain de corps et d'esprit, il écrivait comme on doit écrire; mais ce qu'il y a d'extravagant et de fou dans *la Tentation de saint Antoine*, inversement, c'est ce que le névropathe y a comme insinué malgré lui des formes de sa maladie. Ou encore, et si nous généralisons, ce qu'il y a d'étrange, d'insolite, et de contradictoire au bon sens dans la conception que les Baudelaire et les Flaubert se sont faite de l'art, n'est-ce pas justement ce qu'ils y ont mis quand ils étaient malades? et, d'y faire consister leur originalité, n'est-ce pas changer les vrais noms des choses, confondre la fièvre avec l'inspiration, « la surexcitation cérébrale » morbide avec le fonctionnement normal de l'intelligence? et enfin et surtout, à la suite de quelques « névropathes, » n'est-ce pas lancer leurs imitateurs dans une voie dangereuse, et l'art lui-même sur la pente au bout de laquelle nous l'avons vu tomber du réalisme dans le naturalisme, du naturalisme dans le symbolisme, du symbolisme dans le décadentisme, et du décadentisme dans... « la privation de la vie, où l'aura conduit sa folie? »

Voilà quelques questions que M. Spronck eût pu sans doute examiner, et dont je ne puis m'empêcher de croire que la discussion attentive aurait diminué quelque chose de la sympathie qu'il témoigne pour les « artistes littéraires. » S'il y a certainement une petite part de vérité dans la doctrine de l'art pour l'art, par exemple quand on l'applique à la peinture ou à la musique, on peut craindre qu'en littérature la « névropathie » de ceux qui l'ont professée n'en fasse pour la plus grande part l'illusion ou le rêve d'un malade. Et il est humain de soigner les malades, et, pour les guérir, on peut affecter d'entrer dans leurs manières: il ne faut pas se mettre à leur remorque et substituer en soi leurs conceptions délirantes à l'exacte vision de la nature, de la vérité, de la vie. Mais M. Spronck pourra répondre qu'en fait de questions difficiles il en a déjà trop touchées dans son livre, et qu'il en a surtout trop tranchées. Tout tient à tout, nous ne l'ignorons pas; et, de la critique en particulier nous pouvons dire qu'elle n'a de nos jours, en cette fin de siècle, d'autre limite à ses ambitions que celle même de ses forces.

Mais peut-être qu'il n'était pas indispensable, pour parler des frères de Goncourt, d'ébaucher une théorie générale de la « sensibilité dans la production artistique, » ou, pour louer convenablement les *Poèmes antiques* et les *Poèmes barbares*, d'exposer en quelques pages le système général de la métaphysique indoue. Oserai-je ajouter que de ces deux théories, telles que je les trouve dans le livre de M. Spronck, si la seconde est bien incomplète, bien confuse, et bien peu conforme à l'exactitude historique, la première est bien superficielle? A plus forte raison, parce que la question est encore plus difficile, sont-elles bien incomplètes et bien superficielles aussi, les quelques pages de ce livre où M. Spronck nous a donné sa *Théorie de l'art en général*. M. Spronck a des idées, mais je crains qu'elles ne soient pas encore assez mûres, qu'il n'en ait pas vu toutes les liaisons, toutes les conséquences, qui vont parfois à l'infini, comme dans la question de l'art pour l'art, et je crains encore qu'il ne soit assez sûr ni de leur vérité, ni de ce qu'il en pensera lui-même « dans quelques années, dans quelques mois, demain peut-être. » C'est d'ailleurs un assez beau défaut que d'avoir trop d'idées, pour que nous le signalions sans crainte ni scrupule de nuire au livre de M. Spronck ; et si le livre en est moins bon peut-être, l'auteur, au contraire, n'en est que plus intéressant.

Puisqu'il est évident que ce siècle est en train de régler ses comptes, et si j'ose employer cette expression familière, de faire le tri de ses gloires, nous espérons donc que M. Spronck n'en restera pas sur ce premier début. Quelques défauts que nous ayons pu signaler dans *les Artistes littéraires*, c'est un livre curieux, et que nous ne craignons pas de recommander. Le style en est sans doute un peu pénible, la phraséologie trop embarrassée de termes scientifiques ou philosophiques. Pour la rendre plus facile, plus humaine, M. Spronck n'aura d'ailleurs qu'à faire une de ces *transpositions* dont il a lui-même ingénieusement parlé. Dans la bonne langue de tout le monde, il trouvera sans peine des équivalens littéraires à ces locutions abréviatives dont les savans peuvent bien user dans leurs laboratoires, ou les philosophes dans leurs écrits, mais qu'il faut laisser à la cabale. Et rien alors n'empêchera d'apprécier à leur juste prix les qualités d'impartialité critique, d'indépendance réelle d'esprit, et de pénétration dont il a fait preuve dans ces *Études sur le XIX^e siècle*.

F. BRUNETIÈRE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 novembre.

Les jours passent, les mois passeront peut-être inutilement, c'est fort à craindre. Ce ne sera pas sans peine, dans tous les cas, qu'on en viendra à se faire une idée nette des choses, que cette assemblée qui vient d'entrer pour quatre ans au palais Bourbon arrivera à se débrouiller, à savoir ce qu'elle veut, à prendre son équilibre.

On en est encore aux tâtonnemens, aux inconséquences, aux oscillations des consciences indécises. On fait de l'expectative et de la contradiction une politique. On rétracte le lendemain ce qu'on a voté la veille et le malheur est que, faute de se sentir en terrain sûr, de peur de n'être pas suivi, personne ne se hasarde à trancher dans le vif, à dire le mot décisif de la situation. Le règne des banalités de parti ou des ambiguïtés continue. Jusqu'ici il n'y a eu que deux manifestations qui auraient pu avoir une signification et après lesquelles on n'est pas plus avancé. La première est l'allocution que M. Floquet, ramené à la présidence de la Chambre après ses malheurs de chef de cabinet, a prononcée en montant à son fauteuil. Ce n'était pas, il est vrai, à M. le président de la Chambre de tracer un programme. M. Floquet s'est borné à promettre à ses collègues l'impartialité, la fermeté avec la courtoisie, et à faire un appel un peu mélancolique à cette concentration républicaine dont il a lui-même tiré un si brillant parti. La seconde manifestation est la déclaration que le ministère s'est cru obligé de porter aux Chambres. C'était ici le cas de parler. Malheureusement cette déclaration se ressent de l'incohérence du ministère et de ce qu'il y a d'obscur dans la situation même. Elle dit tout ce qu'on voudra. Elle propose d'écarter « les questions qui divisent et irritent, » mais sans oser les désigner. Elle parle d'apaise-

ment, de conciliation, de modération, d'un gouvernement ouvert et généreux; mais en même temps elle laisse entrevoir la menace, l'esprit exclusif de parti. Elle sourit aux modérés sans désespérer les radicaux. Elle trace un programme d'affaires pour se dispenser de préciser une politique. Bref, elle ne donne aucune direction, elle traite les choses délicates par allusion ou par prétérite; elle n'est pas faite, en définitive, pour assurer l'autorité et la force du ministère qui, sans avoir d'ennemis, peut disparaître à l'improviste, au plus léger choc, parce qu'il n'est que l'image vivante d'une situation indécise.

Est-ce donc que dans cette chambre telle qu'elle est, mêlée, tirailée et un peu ahurie, il n'y ait pas des élémens de raison, de modération, qu'on pourrait, si on le voulait, rassembler et coordonner pour en faire une force de gouvernement? C'est précisément la question. Eh! sans doute, cette chambre en est encore à s'essayer, à se reconnaître; elle est divisée, incohérente, accessible aux préjugés et surtout irrésolue. Au fond, cependant, elle a visiblement d'honnêtes instincts, une certaine bonne volonté, une certaine sincérité d'intentions; il y a des points sur lesquels elle semble assez décidée. Lorsqu'un nouveau député du radicalisme le plus impétueux a cru pouvoir lui proposer du premier coup la revision, elle n'a point hésité, elle a nettement résisté. Lorsque les derniers élus du socialisme ont prétendu lui faire accepter, sous prétexte de réformes ouvrières, le minimum des salaires, la fixation des heures de travail ou des subventions aux grévistes du nord, elle s'est détournée, elle a résolument désavoué toutes ces propositions. Si elle se contredit quelquefois, c'est qu'elle n'est pas dirigée, et qu'à défaut de la direction du gouvernement qui attend, il ne s'est pas trouvé encore parmi les modérés des hommes pour régler la marche en ralliant toutes les bonnes volontés. Même dans cette question des invalidations qui reste toujours ouverte, qui ne cesse pas d'être un grand piège, la chambre a visiblement commencé par se montrer sensée et tolérante. Malheureusement, on ne sait quel vent a soufflé, elle s'est arrêtée. Il y a le parti des flottans, des pointus, des modérés, qui n'osent pas être des modérés jusqu'au bout. Ceux-là disent un jour oui, et non le lendemain; ils rachètent une validation par une invalidation, pour ne pas trop se brouiller avec les radicaux, et, le plus souvent, c'est la raison des interventions cléricales qui sert de prétexte, qui a le plus grand rôle dans cette stratégie.

Il faudrait pourtant bien en finir une bonne fois avec ces banalités, avec ces faiblesses ou ces hypocrisies de parti, et savoir quelle condition on prétend faire au clergé dans les élections, dans la vie publique. Si les membres du clergé commettent des délits, s'ils transforment leur église en club, rien n'est plus simple, ils ne sont pas à l'abri de la loi, on peut les poursuivre. S'ils ne font qu'exprimer une opinion

ou même exercer moralement leur influence, ils usent d'un droit dont aucune loi ne les a dépouillés. Est-ce qu'il est bien extraordinaire, par exemple, que là où il y a un candidat réclamant la suppression du budget des cultes, les laïcisations à outrance, la guerre à tout ce qui est religieux, des prêtres préfèrent d'autres candidatures et le disent ? Est-ce qu'il est bien surprenant que là où l'on voit de petits employés, même de simples gendarmes frappés parce qu'ils vont à l'église ou envoient leurs enfans chez les frères, les populations croyantes écoutent leurs prêtres ? Qui peut être juge, quand il n'y a pas une falsification matérielle du vote, de la mesure dans laquelle l'influence religieuse sera exercée, des raisons pour lesquelles le suffrage universel s'est décidé ? Il s'est décidé, voilà tout ! On ne voit pas que procéder par des invalidations de tendance, par des coups de majorité, c'est d'abord dépasser le droit parlementaire ; c'est de plus prolonger un état violent contre lequel les élections dernières ont été une protestation au moins partielle. Que les radicaux qui sentent le pouvoir leur échapper se croient intéressés à rallumer sans cesse et à perpétuer les conflits religieux, c'est tout simple, ils jouent leur jeu ; on ne voit pas bien ce que peuvent gagner des modérés à se faire les alliés intermittens, les auxiliaires d'une politique qui, en créant entre eux et les conservateurs d'irréparables scissions, les livre sans condition aux radicaux. Ces modérés, ils croient naïvement se distinguer, se créer une position particulière et indépendante : ils ne font qu'ajouter, par leurs fluctuations et leurs dissidences, aux obscurités d'une situation où cette chambre nouvelle a déjà assez de peine à trouver son chemin.

Le fait est que, même à part des invalidations, qui deviendraient un danger si elles prenaient un caractère systématique, avec lesquelles on devrait se hâter d'en finir, la situation n'est rien moins que claire, rien moins que facile. On aurait beau se faire illusion, on se trouve en présence de confusions, d'incohérences, de désordres accumulés depuis dix années, légués par le règne de l'esprit de parti à une Chambre nouvelle. Tout dépendra de ce que sera la majorité, qui est encore à se former, et de la politique qu'on suivra pour rendre à la France ce que la France a demandé par ses élections : la stabilité des institutions, la paix morale, l'ordre dans l'état, dans les finances, dans l'administration. Ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'il y a des républicains qui, sans méconnaître absolument la gravité des choses, mais sans aller au-delà des apparences, croient remédier à tout avec de petits moyens, avec des expédiens. Pour les uns, tout le mal est venu de la mauvaise organisation des travaux parlementaires, qui a fait la stérile anarchie de la dernière chambre : il n'y a qu'à réorganiser le travail parlementaire par la constitution de comités permanens. Pour les autres, c'est la presse qui, avec ses déchainemens et ses excès, est la

grande coupable : il faut réformer le régime de la presse ! Et du coup, un des jeunes députés les plus impatiens d'entrer en scène, M. Joseph Reinach, s'est mis à l'œuvre : il a trouvé la vraie réforme, qui consisterait à ramener la presse de la légalité spéciale sous laquelle elle vit, au régime du droit commun, du code pénal.

Que la presse, — une certaine presse, — ait abusé, depuis quelque temps, jusqu'à s'avilir elle-même, de l'outrage, de la diffamation, de toutes les excitations, et que la loi de 1881, celle qui existe encore, ait été impuissante ou insuffisante, c'est possible, c'est même certain ; mais enfin, cette loi de 1881, contre laquelle on s'élève maintenant, qui donc l'a faite ? Que ne disait-on pas, alors, des lois monarchiques et de leurs vaines répressions ! On les traitait avec dédain. La loi nouvelle devait être la charte républicaine de la presse ! La république seule pouvait donner la liberté complète et absolue ! On ne voulait rien écouter. Il paraît, aujourd'hui, que l'expérience a ses amertumes, et les nouveaux réformateurs, effrayés de leur œuvre, cherchant partout protection, ne trouvent rien de mieux que de revenir aux anciennes répressions en les confondant et en les aggravant. Il ne faut pas s'y tromper, en effet : ce qu'on appelle le droit commun, ici, n'est qu'un mot spécieux, une étiquette assez décevante. Le plus clair est que ce retour au droit commun n'a d'autre objet que de rendre au jugement de la police correctionnelle tous les délits de presse. Et quand cette prétendue réforme serait accomplie, qu'en serait-il de plus ? Il y aurait quelques répressions de plus, quelques journalistes condamnés. Ce serait menaçant pour la presse, compromettant pour la magistrature, dangereux pour le gouvernement ; la situation en serait-elle meilleure ? — Le remède des grandes commissions parlementaires ne serait certainement pas plus heureux et plus efficace. D'après les projets qui sont présentés, ces commissions se composeraient de cinquante membres, se recruteraient librement et correspondraient aux diverses administrations publiques. En réalité, elles offriraient moins de garanties que les commissions élues aujourd'hui et elles finiraient par être des comités omnipotens opposés à tous les ministères, annulant le pouvoir exécutif. Ce ne serait pas un remède, ce serait l'aggravation du mal.

On parle sans cesse de raffermir les institutions et ce qu'on propose ne servirait qu'à fausser encore plus ces institutions. On veut remettre l'ordre dans les esprits et on ne trouve rien de mieux que des subterfuges de répression. On parle d'apaiser, d'éviter « les questions qui irritent, » et on craint d'adoucir la politique qui a allumé les plus vives querelles ; il y a même aujourd'hui des républicains qui prétendent identifier la loi scolaire, la loi militaire, toutes les lois de guerre avec la constitution, en les déclarant inviolables comme la constitution

elle-même. On veut faire une majorité, et, en attendant la réalisation du programme tout pratique que le ministère lui a promis, on ne lui offre que des expédients, des confusions, des obstinations de parti. Il y a décidément encore à faire avant que cette chambre bien intentionnée, on peut le croire, née évidemment d'un mouvement modéré et conciliateur du pays, trouve un gouvernement pour la conduire en conduisant avec profit les affaires de la France.

Ce n'est pas non plus sans peine et sans effort que l'Europe finit par prendre ses quartiers d'hiver, retrouvant par degrés une certaine sécurité, momentanée peut-être, au demeurant suffisante pour la circonstance, en attendant de nouvelles alertes. Maintenant, on peut dire que la campagne des entrevues et des voyages est close. Il y a longtemps déjà que l'empereur Alexandre III est rentré à Saint-Petersbourg après ce court passage à Berlin, qui a été l'objet de tant de commentaires. Le comte Kalnoky est revenu de Friedrichsruhe, où il était allé probablement chercher le secret des conversations de Berlin. L'empereur François-Joseph est revenu d'Inspruck, où il était allé saisir au passage le jeune empereur d'Allemagne pour savoir à quoi s'en tenir. Guillaume II lui-même est rentré à Potsdam, après son voyage légendaire aux rives du Bosphore, et ce souverain sans repos n'a plus d'autres distractions que quelques parties de chasse.

Que reste-t-il de tout ce mouvement d'automne, de ces entrevues où les affaires de l'Europe ont dû être agitées et sont censées avoir été réglées souverainement? Les commentateurs, il est vrai, ne manquent pas. Il y a même d'habiles observateurs qui ont découvert le grand secret et ne l'ont point gardé pour eux, qui ont révélé récemment que tout avait été arrangé à Berlin au plus juste prix, — moyennant la liberté laissée à la Russie en Bulgarie, l'annexion définitive de la Bosnie et de l'Herzégovine à l'Autriche et la cession du Trentin à l'Italie! C'est ce qui s'appelle traiter lestement les affaires! Le plus clair est que les choses restent ce qu'elles sont aujourd'hui comme hier, qu'on s'est vraisemblablement entendu pour ne rien faire, que l'Autriche a pu être engagée à ne point accentuer sa politique dans les Balkans, que la Russie ne demandait, pour le moment, rien de plus, et que la paix demeure assurée autant qu'elle peut l'être. Lord Salisbury l'a dit à Londres. Le tsar, dans une fête militaire toute récente, à Saint-Petersbourg, a tenu le langage le plus pacifique. On est provisoirement, un peu partout, à la paix. Aussi bien les cabinets qu'on met en jeu ont leurs affaires, qui ne sont pas toujours faciles. Le gouvernement de Berlin ne peut arriver à faire voter sa loi contre les socialistes, et il est engagé avec son parlement dans des discussions où, ces jours derniers encore, le comte Herbert de Bismarck s'est fait vertement relever comme un conserit. L'Autriche a des embarras presque

partout : à Prague, avec les jeunes Tchèques ; à Budapesth, où M. Tisza a de la peine à se défendre contre une opposition plus que jamais acharnée à poursuivre sa chute ; à Trente même, où les Tyroliens ont leurs revendications, comme toutes les autres nationalités de l'empire. Quant à l'Italie, la troisième alliée de la grande ligue, elle aurait certes, si elle le voulait, de quoi s'occuper pour son repos et pour son bien, sans chercher un rôle dans les aventures.

Pour le moment, l'Italie en est à l'ouverture de son parlement qui vient de reprendre sa session à Rome, et le discours que le roi Humbert a prononcé ne laisse pas d'être curieux. Le roi est toujours sûr d'être bien reçu comme il l'a été l'autre jour, et cela se conçoit. Le discours qu'il a prononcé, qui est moins son œuvre que l'œuvre de M. Crispi, est réellement un morceau assez singulier de littérature lyrique et retentissante, où manquent la sobriété et la mesure qui caractérisent d'habitude le langage prêté à un souverain. C'est un discours plein d'optimisme où l'on ne se fait que des compliments. L'Italie a fait en trente ans ce qui a été le travail d'un siècle pour d'autres nations ! Si la paix est assurée à l'Europe, c'est l'œuvre du gouvernement italien et de ses alliés ! l'agriculture sort du marasme et des crises dont elle a souffert ! le développement de l'industrie est solidement établi ! Tout est pour le mieux sous le consulat de M. Crispi ! A y regarder de plus près, peut-être la réalité ne ressemblerait-elle pas à ce séduisant tableau ? Peut-être les agriculteurs des Pouilles et les commerçans de la Lombardie trouveraient-ils assez étrange la prospérité dont on se flatte de les combler. Il y a du moins dans un passage de ce discours une bonne intention. Le cabinet de Rome annonce le projet de supprimer les droits différentiels dont il a frappé les relations commerciales de l'Italie avec la France. Malheureusement la difficulté n'est pas dans une surtaxe de guerre toujours transitoire ; elle est dans ce qui a précédé et préparé la complication des rapports commerciaux entre les deux pays. Le jour où l'on voudra s'adresser à la France avec des intentions réellement conciliantes et libérales, ce n'est certainement pas la France qui les repoussera. Jusque-là on se paie de mots, on ne fait qu'é luder ou déguiser la question. Il a plu à M. Crispi de s'engager à outrance dans une certaine politique ; s'il convient au parlement de suivre M. Crispi jusqu'au bout et s'il convient au pays de suivre son parlement, de laisser compromettre ses intérêts, ses finances, son commerce, son industrie, pour des armemens ruineux, pour une politique d'agitation stérile, c'est l'affaire du parlement italien et de la nation italienne. La France n'a rien à y voir, elle attendra. Tout ce qu'on peut dire, c'est que la politique conseillée au roi Humbert et pratiquée par M. Crispi n'est certes plus la politique de Victor-Emmanuel et de Cavour. On sait ce qu'a produit cette dernière politique, on pourra voir quels seront les résultats de la politique nouvelle pour l'Italie.

Quelque sérieuses que soient les affaires de la vieille Europe, elles ne sont plus les seules, et le monde est aujourd'hui un vaste théâtre où se déroulent bien des scènes qui intéressent tous les peuples. Il n'y a que quelques jours, au banquet de Guildhall, lord Salisbury prétendait qu'il étonnerait peut-être ceux qui l'écoutaient en leur apprenant que depuis quelques années les affaires d'Afrique intéressaient le *Foreign-Office* plus que celles de l'Europe; que l'Afrique, si longtemps négligée, occupait désormais plus que nulle autre partie du globe les ministres des affaires étrangères des grandes puissances. Il y avait, sous une apparence humoristique, une part de vérité dans ce langage.

Le fait est que de tous côtés aujourd'hui l'Afrique est assiégée; par la France au nord et au Sénégal, par l'Italie dans la Mer-Rouge et en Abyssinie, par l'Angleterre au sud et sur le Zambèze, qu'elle dispute au Portugal, par l'Angleterre encore et par l'Allemagne à Zanzibar, sans parler de l'état nouveau du Congo placé sous le protectorat belge: Pendant ce temps un congrès se réunit à Bruxelles pour attaquer l'esclavage en combattant la traite, et à cette heure même se dénoue un drame africain des plus émouvans qui rappelle les hasardeuses et héroïques expéditions de la découverte du Nouveau-Monde. On sait qu'il y a quelques années un homme à l'esprit aventureux, Allemand d'origine et converti à l'islamisme sous le nom d'Émin-Pacha, s'est enfoncé au cœur de l'Afrique par le Soudan, par Khartoum et Wadelaï, marchant sur les traces de l'infortuné Gordon et reprenant son œuvre. Qu'était devenu Émin-Pacha? Était-il tombé dans ses luttes contre les mahdistes ou sous les coups de ses propres soldats? Était-il encore vivant? avait-il été rejeté plus avant dans les déserts africains? On ne le savait plus, lorsqu'un homme, non moins hardi, de race américaine, M. Stanley, de son côté, entreprenait de se jeter dans l'intérieur de l'Afrique pour se mettre à la recherche d'Émin-Pacha. Qu'était devenu à son tour Stanley? Pendant longtemps on ne l'a pas su davantage. On sait aujourd'hui que depuis deux ans il a traversé les espaces inexplorés de ce continent noir, reconnaissant sur son chemin ces vastes et impénétrables contrées, ayant à soutenir des combats meurtriers contre les tribus sauvages, à se défendre des influences d'un climat mortel, à demi vaincu quelquefois par la maladie, puis se relevant par son courage, dominant les fatigues et les dangers. Et, de fait, Stanley a fini par rejoindre Émin; il est revenu avec lui à travers le continent africain, et ces deux hommes, qu'on croyait perdus, n'étaient plus tout récemment qu'à quelques journées de Zanzibar. Ils reviennent de loin! C'est à coup sûr un des plus curieux et des plus saisissans épisodes de notre temps. Peut-être, à la vérité, ce voyage héroïque à travers l'inconnu n'est-il pas destiné à avoir des résultats sensibles et immédiats; il peut du moins fournir des données précieuses sur ces régions de l'esclavage noir qu'on attaque aujourd'hui de toutes parts.

C'est justement, en effet, au moment de la réapparition de ces intrépides explorateurs de l'Afrique, c'est à ce moment que se réunit à Bruxelles la conférence dont le roi des Belges a pris l'initiative, où se trouvent représentées toutes les puissances qui ont pris part à la constitution du Congo. Qu'est-ce que cette conférence? Ce n'est qu'un incident de cette croisade nouvelle contre l'esclavage, qui est devenue comme le point d'honneur des nations civilisées. Toutes les puissances peuvent ne pas avoir les mêmes intérêts, les mêmes vues; elles peuvent transporter leurs antagonismes jusque dans leurs entreprises coloniales en Afrique: elles sont au fond unies par la même pensée de cerner dans ses derniers refuges un fléau que M^{re} Lavigerie, un des premiers depuis quelques années, a signalé d'un accent ému dans ses descriptions pathétiques des misères de ces populations livrées à la servitude, des barbaries de ce trafic de créatures humaines. Les éloquens appels de M^{re} Lavigerie n'ont pas peu contribué sans doute à préparer la conférence de Bruxelles. Malheureusement, si l'on est d'avance d'accord sur l'existence du mal, sur l'iniquité et le danger de cette offense à l'humanité, il n'est pas aussi facile de s'entendre sur les moyens sérieux, pratiques et efficaces de combattre ce mal. La conférence à laquelle préside le roi des Belges, qui s'ouvre du moins sous ses auspices, a, en apparence, un objet modeste qui est dans tous les protocoles depuis plus d'un demi-siècle: la répression de la traite. En réalité, c'est l'esclavage qu'on veut atteindre dans tout ce qui l'alimente et le propage; mais c'est ici que la question devient épineuse, qu'elle se complique de toute sorte d'autres questions: droit de visite, mesures de police pour arrêter au passage le trafic des esclaves. L'écueil, pour cette conférence de Bruxelles, est de trop se restreindre à des détails, à des moyens partiels et inefficaces ou de trop s'étendre et de se perdre dans des combinaisons chimériques. Elle a dans tous les cas cet avantage supérieur d'être une sorte de terrain neutre où toutes les puissances civilisées peuvent se rencontrer en dehors de tout ce qui les divise.

L'esprit de révolution souffle où il veut; s'il ne souffle pas pour le moment en Europe, il vient de souffler au-delà de l'Atlantique, dans le seul état de l'Amérique du Sud qui eût le privilège d'avoir échappé à l'épidémie des révolutions et des coups d'état depuis son émancipation. Il y a quelques jours encore, cet état privilégié, le Brésil, était un empire, une monarchie, la dernière monarchie existant au milieu de toutes les républiques sud-américaines; aujourd'hui, il y a une république de plus dans le Nouveau-Monde. L'empire et l'empereur ont disparu dans une sédition improvisée ou préparée, dont la ville de Rio-de-Janeiro semble avoir été la spectatrice presque indifférente encore plus que la complice.

Tout s'est passé d'une façon aussi soudaine que bizarre. Pendant que la famille impériale était tranquillement à Pétropolis, une résidence d'été, qui est dans les montagnes, à quelques lieues de la ville, un mouvement semi-militaire, semi-républicain, a éclaté brusquement à Rio. Tout ce qui est autorité publique s'est évanoui devant la sédition qui s'est emparée du pouvoir. On est allé à Pétropolis pour signifier sa déchéance à l'empereur dom Pedro, en le priant respectueusement de s'en aller. Si l'empereur a fait quelque opposition, on ne le sait pas encore : on sait seulement qu'il s'est embarqué ou qu'il a été embarqué avec sa famille, avec l'impératrice, avec la princesse impériale et son mari, le comte d'Eu, avec tout ce qui représente la dynastie. Il est parti pour l'Europe, et l'insurrection est restée maîtresse à Rio-de-Janeiro, sans rencontrer une résistance sérieuse, sans combat, sans apparence d'intervention populaire. Elle avait son gouvernement tout prêt, un gouvernement provisoire comme toujours, dont les chefs principaux paraissent être un officier de l'armée, le général da Fonseca, et un officier de marine, le contre-amiral van den Cock. Les autres sont un professeur de l'école polytechnique de Rio et des journalistes qui ont pris les ministères. La révolution n'a eu qu'à paraître pour triompher. Elle s'est aussitôt mise à l'œuvre : elle a dissous la chambre des députés ; elle a aboli la constitution, le sénat, le conseil d'état. Elle s'est hâtée de donner à la république nouvelle un nom fait pour plaire aux instincts fédéralistes du pays : « Les États-Unis du Brésil » Ce qui s'est passé ou ce qui a été fait à Rio n'a pas été contredit par les provinces qui semblent avoir adhéré, au moins provisoirement, à la révolution, à la république. Et c'est ainsi que finit au Brésil l'ère impériale, la domination des Bragance, par la disparition soudaine et l'exil de cet empereur dom Pedro II qui s'était fait dans ses voyages à travers l'Europe une juste et universelle popularité.

C'est peut-être la fin d'une dynastie, on ne peut pas dire ce que l'avenir réserve ; c'est, dans tous les cas, la fin d'un règne de plus d'un demi-siècle qui avait commencé dans les agitations et les crises de l'émancipation brésilienne. Dom Pedro II est le fils du premier dom Pedro, du prince autrefois renommé, qui, après les guerres de l'empire, avait été laissé comme régent à Rio par son père Jean VI, qui avait été conduit, en 1822, à proclamer l'indépendance de la grande colonie portugaise sous la forme impériale, et qui, à l'époque où il était revenu en Europe, vers 1831, pour soutenir les droits de sa fille, dona Maria, au trône de Portugal, avait laissé à son tour la couronne brésilienne à son fils, encore enfant. Cet enfant, c'était dom Pedro II, qui avait à peine six ans. Le jeune souverain régnait d'abord avec des régences changeantes, et ce n'est que peu après 1840 qu'il arrivait à la direction personnelle des affaires par une proclamation

anticipée de sa majorité. On ne peut pas dire assurément que les premières années des régences contestées et même du règne personnel de dom Pedro aient été toujours paisibles. Le jeune empire a été longtemps et souvent agité. Il a eu à faire face à des insurrections, même à des insurrections républicaines dans les provinces: il a eu aussi des querelles avec les républiques voisines, et la plus grave, la plus récente de ces querelles a été cette longue, meurtrière et coûteuse guerre que le Brésil a soutenue pendant des années contre le Paraguay. Depuis longtemps cependant le Brésil a retrouvé la paix, et, avec la paix, il a eu des années de prospérité sous le plus libéral des régimes. Le règne de dom Pedro, ce règne de plus de cinquante ans, a été, à n'en point douter, une époque florissante, une ère de développement moral et matériel pour l'empire. L'empereur lui-même aimait à s'occuper de toutes les améliorations, de tous les progrès, des écoles, des institutions de bienfaisance, des chemins de fer. C'était un esprit éclairé et bienveillant, ami des sciences, un peu philosophe, très philanthrope, et c'est lui surtout, qui, par une action aussi généreuse que prévoyante, avait longuement préparé cette grande, cette libérale et humaine mesure de l'abolition de l'esclavage, proclamée l'an dernier pendant une de ses absences. Il avait créé, à ce qu'il semblait, une assez grande sécurité pour se permettre ces voyages qui l'ont plusieurs fois conduit à Paris, et on ne pouvait pas croire en Europe qu'un prince à l'esprit si libre, aux intentions si droites, pût être menacé dans son empire.

Comment donc cette révolution d'hier s'est-elle accomplie si aisément? Il faut bien qu'il y eût quelque décevant mirage dans ces affaires brésiliennes et que, sous des apparences spécieuses, il y eût des malaises, des fermentations. Dom Pedro, dit-on, s'occupait trop peu de l'armée; il n'avait aucun goût pour l'esprit militaire et il a laissé se développer des habitudes, des instincts d'indiscipline dont les ambitions déçues et impatientes ont pu se servir contre lui. Certes, la libération des esclaves est un acte généreux, prévoyant, de l'empereur, et on n'oserait pas avouer que l'abolition de l'esclavage a été une des causes de la révolution; il n'est pas moins vrai que cette mesure émancipatrice a suscité parmi les anciens propriétaires d'esclaves, atteints dans leur fortune, des irritations, des mécontentemens dont les chefs du dernier mouvement ont profité. Peut-être aussi a-t-on laissé l'opinion s'accoutumer un peu trop à ne voir dans l'empereur qu'un souverain viager et à se détacher de la dynastie, des princes destinés à hériter de la couronne, de la princesse impériale et du comte d'Eu. De sorte qu'au dernier moment, tout s'est réuni pour faciliter ce mouvement militaire et républicain qui a emporté l'empereur et l'empire. Maintenant c'est fait, la révolution est accomplie, la république est proclamée à Rio. Malheureusement, au Brésil comme partout, c'est tou-

jours le lendemain qui est la dangereuse énigme. La difficulté pour les révolutions est dans les crises d'anarchie ou de réaction qu'elles provoquent, dans les questions de toute sorte qu'elles soulèvent.

On va voir ce qui sortira de cette révolution brésilienne, si elle réussira à s'organiser ou si elle ressemblera à toutes les révolutions de l'Amérique du Sud. Le nouveau gouvernement ne manque pas sans doute d'une certaine diplomatie dans ses premiers actes. Il évite de se compromettre. Il abolit la constitution; mais il se garde d'inquiéter les fonctionnaires, il s'étudie au contraire à les rassurer. Il se déclare prêt à remplir toutes les obligations de l'ancien gouvernement. Il s'efforce de tranquilliser la banque, les financiers, les intérêts étrangers. Il promet l'ordre. Il n'est pas moins certain que dans une aussi vaste étendue qui égale presque celle du vieux continent, entre des provinces séparées par d'immenses espaces du nord au sud, il y a de vieux antagonismes qui ont éclaté plus d'une fois même sous l'empire, qui peuvent se déchaîner encore plus sous la république. C'est une difficulté intérieure; mais il y a une autre question qui intéresse l'Europe, qui ne peut du moins la laisser indifférente. Par une coïncidence singulière, cette révolution de Rio s'est accomplie au moment même où se trouve réuni à Washington un congrès de tous les états américains sous les auspices des États-Unis. La pensée invariable des États-Unis, on le sait bien, est de créer une sorte de vaste fédération économique, même politique, de tous les états du Nord et du Sud de l'Amérique, de les lier par un système de rapports concertés, pour opposer le Nouveau-Monde au vieux monde. Jusqu'ici le cabinet de Washington avait trouvé un certain obstacle dans le Brésil, qui était assez puissant pour avoir sa politique commerciale. Aujourd'hui le Brésil entre dans les vues des États-Unis. Ce qui en résultera n'est pas l'affaire d'un jour. On peut prévoir toutefois que cette révolution, qui n'est peut-être pas sans péril pour la paix intérieure de l'état brésilien, peut aussi n'être pas sans conséquence pour l'avenir des relations de l'Europe avec le Nouveau-Monde.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.¹

La révolution brésilienne a surpris étrangement le monde financier européen. La soudaineté de l'entreprise républicaine, l'absence de toute velléité de résistance, la résignation apparente de la famille impériale et de ses adhérens au fait accompli, tout a contribué à dérouter les prévisions, à rendre mystérieux et énigmatique l'avenir de ce pays, le plus considérable, par l'étendue et par la population, de toute l'Amérique du Sud.

Le Brésil a contracté de nombreux emprunts en Europe, sa dette extérieure atteint environ 750 millions de francs. Il a de plus une dette intérieure dont les titres sont, pour une bonne part, dans des portefeuilles européens, surtout anglais. Les engagements pris sous forme de garanties et de subventions aux chemins de fer s'élèvent à 500 millions. Un très grand nombre de compagnies, soit financières, soit industrielles, ont été fondées avec des capitaux d'Angleterre et de France. Six semaines avant la chute de dom Pedro, la Banque de Paris venait de fonder à Rio-de-Janeiro une Banque nationale, au capital de 250 millions de francs, sur la foi d'un contrat avantageux passé avec le ministre des finances pour le retrait du papier-monnaie brésilien.

La confiance dans les ressources et dans l'honnêteté financière du Brésil était complète. Le crédit du gouvernement impérial s'était élevé à tel point que sa dette $4\frac{1}{2}$ dépassait le pair et que le dernier emprunt de conversion en 4 pour 100 était coté 92. Une longue fidélité aux engagements, un demi-siècle passé sans *pronunciamiento*, avaient créé cette situation.

A quel taux va s'établir maintenant le crédit du Brésil? C'est l'inconnu. Le premier effet de la révolution a été de faire tomber le 4 $\frac{1}{2}$ pour 100 de 102 à 93, le 4 pour 100 de 92 à 84. Cette baisse est-elle exagérée et l'ancien niveau sera-t-il vite reconquis? ou bien les cours actuels sont-ils le point de départ d'une dépréciation lente qui doit conduire beaucoup plus bas?

Il est à remarquer qu'on ne sait rien encore de l'événement que son résultat sommaire et brutal, que l'Europe n'en a appris jusqu'ici que ce qui a été transmis par le télégraphe sous le contrôle du pouvoir provisoire installé par l'insurrection victorieuse. Il se peut que la ve-

rite, cachée soigneusement jusqu'ici, éclate dans quelques jours, et qu'il apparaisse alors que le Brésil est au seuil d'une longue période d'agitation et d'anarchie, que cet immense territoire, presque aussi vaste que l'Europe, avec sa population de 14 millions d'habitans, dont un quart à peine de race blanche, soit voué fatalement à une dislocation entre plusieurs républiques indépendantes, et que dans ce naufrage politique sombre la prospérité financière avec la possibilité de faire face aux engagements contractés à l'égard de l'Europe.

Il n'est pas besoin de dire ce qu'il adviendrait alors des fonds brésiliens. Mais il est possible, d'autre part, que le prochain courrier ne nous apprenne rien que n'ait déjà dit le télégraphe, que la révolution n'ait en effet suscitée aucune résistance, et que toutes les provinces se rallient au projet d'établissement d'une république fédérative. Dans ce cas, la situation financière du Brésil peut rester bonne, les recettes fédérales suffire aux charges assumées, et le gouvernement républicain se montrer aussi scrupuleux que l'empire dans ses relations avec ses créanciers, extérieurs ou intérieurs.

Même en ce cas, il n'est pas permis de prévoir un retour immédiat, ni même un retour complet, à échéance plus ou moins éloignée, de l'ancienne confiance. Les cours reprendront, mais les capitalistes européens ne verront dans cette reprise qu'une occasion propice de réaliser leurs placements en fonds et autres valeurs du Brésil. Les prix actuels ne seront donc guère dépassés, et s'ils le sont passagèrement, il sera prudent de prévoir une nouvelle dépréciation.

Dès les premières nouvelles de la révolution, la prime de la Banque nationale du Brésil était tombée de 150 à 75 francs, et la Banque de Paris avait reculé de 845 à 795 francs. Sur les assurances réitérées par télégrammes que le nouveau ministre des finances était résolu à maintenir tous les engagements de son prédécesseur, la première de ces valeurs a repris à 110 francs de prime, ce qui, ajouté au pair de l'action, 566 fr. 50, donne le cours de 676 fr. 50, et la seconde s'est relevée à 815 francs.

Les rentes du Portugal et de l'Espagne ne pouvaient que subir, dans une assez forte mesure, le contre-coup de l'événement brésilien. Il y a des républicains à Lisbonne et à Madrid, si petit que soit leur nombre, et l'on pouvait craindre la contagion de l'exemple. Le 3 pour 100 portugais a fléchi d'une unité et demie, le 4 pour 100 extérieur d'une unité. Ajoutons que le Portugal s'engage, en ce moment même, dans un conflit avec l'Angleterre à propos de la possession du bassin du haut Zambèze, et que le gouvernement espagnol se trouve aux prises avec de très grosses difficultés budgétaires.

Tandis que surgissait dans le Nouveau-Monde cette cause imprévue d'inquiétude pour les capitalistes de l'Europe occidentale, on n'a cessé, pendant la seconde quinzaine de novembre, d'observer avec une atten-

tion non exempte de sollicitude l'état du marché de Berlin. Cette place supporte depuis plusieurs mois des engagements considérables à la hausse sur une quantité de valeurs industrielles locales, principalement des actions de houillères et d'entreprises métallurgiques. De plus, elle s'est chargée de fonds argentins, mexicains, chiliens, et aussi de titres turcs, portugais et espagnols; nous ne parlons ni des fonds russes, ni des valeurs austro-hongroises auxquels elle est restée intéressée. Enfin, elle a assumé la défense du crédit de l'Italie en absorbant successivement ses émissions d'obligations de chemins de fer et en soutenant énergiquement les cours de sa rente.

Les journaux anglais ont prédit depuis longtemps qu'à se charger ainsi toujours davantage, la spéculation berlinoise marchait à un krach, et plusieurs n'étaient pas éloignés de croire que la catastrophe ne pourrait être évitée lors de la liquidation de novembre. Ces fâcheux pronostics ne se sont pas réalisés, et les faits depuis deux ou trois jours leur donnent un démenti formel. Les banques allemandes sont venues largement en aide à la spéculation, et, bien que les taux de report aient été fort élevés, atteignant 7, 8 et 9 pour 100, les acheteurs ont maintenu leurs positions, et la hausse a prevalu contre tous les obstacles. L'Italien, en trois ou quatre bourses, a été porté de 94 à 95 francs et au-dessus. Les fonds russes avec les roubles ont suivi, entraînant à leur tour le Hongrois, et soutenant même le Turc et l'Unifiée. Les valeurs houillères et métallurgiques restent à leurs cours les plus élevés, grâce à l'élévation croissante des prix du charbon et du fer. Ainsi a été enrayée toute dépréciation sur l'ensemble de la cote.

Comme la place de Londres, de son côté, avait fait déjà très bonne contenance, le marché de Paris, délivré de ses appréhensions, a suivi l'impulsion donnée, mais sans tomber dans aucune exagération. La rente française 3 pour 100 et le 4 1/2, après avoir reculé de 0 fr. 15 à 0 fr. 20 sur l'affaire du Brésil, ont simplement repris leurs cours du milieu du mois, 87.70 et 105.25. L'Amortissable a été un peu plus agité et reste à 91.45 après 91.80 et 91 francs.

La Banque de France, sur laquelle s'était établie une spéculation fort aventureuse, visant soit des bénéfices exceptionnels fondés sur une élévation du taux de l'escompte qui ne s'est pas produite, soit un prompt renouvellement du privilège, a reculé de 4,275 à 4,140. C'est la seule institution de crédit, avec la Banque de Paris, qui ait été l'objet de variations d'une certaine importance. Le Crédit foncier a baissé de 1,310 à 1,301.25 et revient à 1,308.75. Le Gaz, à 1,437.50, gagne environ 15 francs. Le Nord, après avoir reculé à 1,762.50, s'est relevé à 1,777.50, cours où il se tenait il y a quinze jours.

Le Comptoir national d'escompte a doublé son capital conformément

à la décision prise par l'assemblée du 5 novembre. Les 80,000 actions nouvelles ont été mises en souscription, le 23, et prises intégralement à 530 francs par les porteurs des 80,000 actions anciennes auxquels était réservé un droit de préférence. Les souscriptions non privilégiées ont atteint un total de 160,000 titres. Il n'a été possible de leur faire aucune répartition. Les actions anciennes ont valu 642.50 au plus haut et restent à 635. Les nouvelles valant 625, les primes réunies des deux titres représentent 230 francs qui viennent atténuer la perte primitive pour le porteur d'actions de l'ancien Comptoir, s'il a eu les moyens de souscrire pour un montant égal au premier et au second capital du Comptoir national.

Le prix de l'action de l'ancien Comptoir s'est lui-même bien amélioré cette semaine et se tient à 132.50, à cause de la conclusion d'un nouvel arrangement entre les liquidateurs et les anciens administrateurs. Ceux-ci offrent une indemnité de 25 1/2 millions pour l'abandon de toutes poursuites par les liquidateurs. Une circulaire de M. Moreau a expliqué aux actionnaires que les gages donnés lors du krach pour les avances faites au Comptoir suffiraient probablement à couvrir tout le passif, et que les 25 1/2 millions d'indemnité ont toute chance de revenir entièrement aux actionnaires. Cette somme représente 156 fr. 25 par action de l'ancien Comptoir. Le projet de transaction sera soumis à une assemblée générale des actionnaires convoquée pour le 28 décembre.

La Banque d'escompte est toujours à 530, quoiqu'elle ait mené à bien pendant cette quinzaine la souscription publique aux 40,000 actions de 500 francs des établissemens Decauville aîné, transformés en société anonyme. L'émission avait lieu au pair.

Le Crédit lyonnais a été offert pendant quelques jours, sur une modification de son bilan faisant disparaître un tiers de la réserve spéciale créée en 1882 pour parer à des pertes éventuelles sur le portefeuille de titres. Cette modification ne pouvant être une cause de baisse, l'action s'est relevée à 690.

Cet établissement, uni au Crédit mobilier espagnol, a émis pour le compte du Gaz de Madrid 53,000 obligations 4 pour 100 destinées à la conversion ou au remboursement des anciens emprunts 5 pour 100 de cette compagnie.

La hausse du cuivre à 49 et 50 livres sterling par tonne a porté le Rio-Tinto au-dessus de 400 francs, ex-coupon de 12 fr. 50. Les journaux anglais ne cessent de dénoncer le caractère factice de ce mouvement et de prévoir, à bref délai, une prompte chute. La hausse, à Paris, semble au contraire inspirée par des argumens sérieux en faveur de la durée probable des prix nouveaux du cuivre.

Le directeur-gérant : C. BULOZ.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

FIN DU MINISTÈRE DU MARQUIS D'ARGENSON.

II¹.

AFFAIRES D'ESPAGNE ET D'ITALIE. — PROJET DE CONFÉDÉRATION ITALIENNE

Je demande aux lecteurs de la *Revue* la permission d'interrompre ici pour un moment la suite de ce récit pour les entretenir d'un incident qu'il n'est pas sans intérêt de faire connaître, afin que je ne sois pas accusé de m'être volontairement mépris sur le caractère des faits que je vais avoir à rapporter.

Appelé à raconter des actes du gouvernement du roi de Sardaigne, Charles-Emmanuel III, qui sont très diversement appréciés par les historiens italiens et même sévèrement condamnés par plusieurs d'entre eux, j'avais cru ne pas pouvoir me confier exclusivement aux renseignements tirés des documens de la diplomatie française. Je désirais en contrôler l'exactitude en les comparant avec les documens italiens ayant trait aux mêmes événemens, et je m'étais adressé à la direction supérieure des archives royales de Turin pour obtenir communication des pièces que je croyais de na-

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre.

ture à m'éclairer. J'avais déjà fait, dans des cas analogues, des demandes de ce genre aux archives de Dresde, de La Haye et de Londres; partout j'avais trouvé l'accueil le plus empressé et le plus bienveillant. Ce souvenir m'encourageait à espérer que ma prétention ne paraîtrait pas plus indis-crète cette fois que dans les occasions précédentes.

Ce qui m'encouragea encore davantage, ce fut la réponse pleine de courtoisie que je reçus, le 2 janvier de cette année, de M. le directeur des archives piémontaises. Il m'annonçait qu'il avait bien voulu faire les recherches que je sollicitais de lui, que les correspondances qui pouvaient répondre à ma curiosité, et dont il m'indiquait le nombre, la date et la nature, avaient été mises de côté pour m'être expédiées en copie, aussitôt qu'il en aurait obtenu l'autorisation de M. le président du conseil, ministre des affaires étrangères et de l'intérieur. Il ne paraissait pas mettre en doute l'assentiment de M. Crispi, et de fait, l'approbation, nécessaire en tout pays, de l'autorité supérieure pour les communications diplomatiques n'est en général qu'une simple formalité, quand aucune objection n'est élevée par le directeur spécial à qui le dépôt des archives est confié.

J'attendis plusieurs mois l'envoi qu'on m'avait fait espérer. Enfin, le 5 août dernier, M. le directeur m'a fait savoir, dans des termes toujours très obligeans, son regret de ne pouvoir y donner suite. Un nouvel examen avait fait reconnaître, me dit-il, que les documens que j'avais indiqués étaient de nature *confidentielle* et *se-crete*, et que, d'après les réglemens en vigueur, on ne pouvait en laisser prendre ni communication ni copie.

J'avoue que cette déclaration, à laquelle je ne m'attendais pas, m'a causé une légère surprise. Comment le caractère *confidentiel* et *secret* des documens, inaperçu en janvier, était-il devenu visible huit mois après? Et comment des pièces relatives à une époque éloignée de la nôtre de près d'un siècle et demi, et antérieure à toute la série des révolutions qui ont changé la face de l'Europe, peuvent-elles renfermer encore des secrets d'état?

Quelques personnes ont voulu me faire croire que l'interdiction qui m'était opposée m'était personnelle et avait pour cause la liberté de certains jugemens que j'avais pu porter dans mes écrits précédens sur la politique suivie, dans différentes occasions, par l'illustre maison de Savoie. On se serait méfié du parti que je pouvais tirer des pièces qu'on m'aurait laissé voir.

Je ne puis admettre un instant une telle supposition. Ce serait attribuer au gouvernement italien actuel des égards posthumes pour la mémoire de Charles-Emmanuel III que je n'ai trouvés ni en Saxe pour celle d'Auguste III, ni en Angleterre pour celle de George II,

et que personne de nous, j'en suis sûr, n'est tenté d'avoir pour la bonne renommée de Louis XV et de ses ministres. Que deviendrait la vérité historique, si elle devait à jamais rester voilée par des susceptibilités héréditaires de cette nature?

En tout cas, jamais précaution n'aurait été moins avisée et n'aurait été plus directement contre son but. Que pouvais-je trouver, en effet, dans les documens émanés du souverain et des ministres piémontais, sinon la justification (présentée à leur point de vue) de leur conduite, et la réponse aux incriminations que je voyais portées contre eux dans les correspondances françaises? C'était la défense que je voulais opposer à l'accusation. Je regrette qu'on ne m'en ait pas fourni les moyens, et qu'on ne m'ait pas mis en mesure d'atténuer moi-même la sévérité de mes appréciations.

Pour suppléer pourtant en une certaine mesure à ce qui m'était refusé, j'ai appelé à mon aide les correspondances des archives anglaise et autrichienne, le gouvernement britannique et celui de Marie-Thérèse ayant été, à cette époque, les alliés du gouvernement piémontais et devant par là même le juger avec plus de faveur que des ennemis comme l'Espagne et la France. Je n'ai pas besoin de dire que là, du moins, toutes les portes m'ont été ouvertes. M. le chevalier d'Arneth en particulier, le célèbre historien de Marie-Thérèse (à qui est confiée la garde des archives de Vienne), a bien voulu répondre, par une lettre toute de sa main, à une interrogation que je lui avais posée. Je suis heureux de lui en adresser ici tous mes remerciemens.

I.

Il y a, pour une puissance engagée dans une grande guerre qui se prolonge, telle alliance dont les conditions deviennent onéreuses, à ce point qu'elle gêne au lieu de servir, et que l'isolement absolu serait encore préférable. C'était le cas, au moment où ce récit est parvenu, de celle qu'un traité conclu à Fontainebleau, trois ans auparavant, avait établie entre le roi de France et le roi d'Espagne pour assurer la communauté de leur action en Italie. C'est à l'origine, déjà éloignée, de ce traité qu'il faut remonter pour bien apprécier le caractère d'un acte imprudent et excessif, dont les conséquences ne s'étaient jusqu'à ce moment fait que faiblement sentir, mais allaient exercer sur l'issue de la grande lutte européenne une influence très fâcheuse pour les intérêts de la France.

Le traité de Fontainebleau était, on peut se le rappeler, l'œuvre de Louis XV lui-même : c'était le monarque qui en avait personnellement réglé tous les détails et préparé l'exécution pendant le court intervalle de temps où, épris du désir de régner, il voulait tenir lui seul, dans ses propres mains, les rênes de la politique.

Jusqu'à-là, en effet, c'est-à-dire pendant les premières années de la guerre, bien que les armées françaises et espagnoles combattissent ensemble, — travaillant en commun à soustraire l'Italie à la domination autrichienne, — aucune stipulation n'était intervenue pour disposer d'avance, après la victoire, de la dépouille du vaincu. Philippe V prétendait encore à tout l'héritage de Charles VI, et Louis XV n'avait pris aucun engagement précis de lui en faire obtenir telle partie plutôt que telle autre. Cet état de vague et d'incertitude avait été même maintenu avec soin par la politique française tant que l'ambitieux et déjà puissant souverain qui gardait l'entrée des Alpes, le roi de Sardaigne, ne s'était pas prononcé définitivement et mettait son concours aux enchères entre les amis et les ennemis de Marie-Thérèse. Toutes les provinces italiennes conquises ou à conquérir pouvant servir d'appât à ses convoitises, on tenait à les garder toutes en réserve pour lui permettre de faire son choix. Mais quand Charles-Emmanuel III, cédant aux instances de l'Angleterre, se fut enfin ouvertement, par le traité de Worms, déclaré pour l'Autriche, Louis XV, dépité d'avoir vu ses avances repoussées, avait cru devoir répondre en resserrant ses nœuds avec l'Espagne. Le traité de Fontainebleau était la revanche du traité de Worms; un article spécial assurait à l'infant Philippe, dernier fils du roi d'Espagne, la souveraineté du Milanais, à laquelle devaient être joints les deux duchés de Parme et de Plaisance, sous la seule condition d'en laisser l'usufruit viager à sa mère, la reine Élisabeth. L'infant ayant épousé la fille aînée de Louis XV, l'amour paternel avait pu contribuer à dicter une promesse aussi libérale.

D'ordinaire, ces engagements pris d'avance pour escompter des conquêtes à venir n'ont pas, aux yeux de ceux qui les prennent, ni de ceux qui les reçoivent, une grande valeur : ces provinces, dont on dispose sans les posséder, ressemblent à la dépouille de l'ours de la fable, et il demeure convenu (sans qu'on le dise) que la fortune des combats décidera, à la dernière heure, dans quelle mesure il sera possible et utile de donner suite à ces paroles en l'air. Mais ce n'est point ainsi que l'entendait l'impérieuse et impétueuse Élisabeth. Dès qu'elle tint en main la promesse de Louis XV, ce fut à ses yeux comme un billet à ordre qu'elle était décidée à ne laisser ni protester ni réduire. La possession du Milanais par l'infant devenait, suivant elle, à partir de ce moment, le principal, sinon le seul objet de la guerre, et la première clause, la condition *sine qua non* à insérer en tête d'un traité de paix. Les armées françaises ne durent plus combattre qu'en vue de ce but unique, et le ministère français dut y sacrifier toute autre prétention. La France, en un mot, s'était rangée derrière l'Espagne et devait rester à ses ordres. Aussi, dans la crainte que Louis XV ne tentât de s'échapper,

il était surveillé et tenu à l'œil par son oncle et sa tante, comme un débiteur dont le créancier met en doute la solvabilité et la bonne foi. Jamais amitié ne fut plus orageuse : tout était matière à soupçons et à reproches. Les victoires mêmes que Maurice remportait en Flandre donnaient ombre, et on n'y applaudissait, à Madrid, que pour la forme ; car, une fois maître des Pays-Bas, le beau-père n'allait-il pas préférer son agrandissement personnel à celui de son gendre ? Puis, dès que, sur un point quelconque de l'horizon, une conversation diplomatique était engagée par les agens français, leurs collègues espagnols accouraient, dressant l'oreille et exigeant d'être admis en tiers. Si on parlait devant eux à voix basse, c'est que la trahison était méditée, sinon déjà consommée. La méfiance, d'ailleurs, était appuyée et entretenue, il faut le dire, par le sentiment commun des Espagnols, toujours malveillans pour ce qui venait de l'autre côté des Pyrénées et, depuis qu'ils obéissaient à un petit-fils de Louis XIV, plus jaloux que jamais de se défendre de la domination française.

Les difficultés, sans cesse renaissantes, produites par une telle disposition d'esprit, sont peintes avec vivacité dans une dépêche de l'ambassadeur de France à Madrid, Vauréal, évêque de Rennes : — « Je trahirais mon devoir, écrivait-il à d'Argenson, si je déguisais la vérité dans une matière aussi importante ; je vous l'expose en particulier, afin que vous en rendiez compte au roi, si vous ne jugez pas à propos de le faire en plein conseil. Ce serait se tromper que d'espérer de faire sentir ici le prix de ce que la France fait pour l'Espagne ; tout ce que nous faisons, nous y sommes obligés, ou nous ne le faisons que pour notre intérêt particulier : si les succès sont mauvais, ce sera toujours notre faute ; s'ils sont bons, nous n'y aurons contribué que faiblement, et on croira toujours que nous aurions pu faire beaucoup davantage : tout ce que nous aurons fait sera non avenu, et ce que nous aurions pu faire sera infailliblement matière à reproches. En un mot, monsieur, avarice, jalousie, ingratitude, c'est tout ce que nous devons attendre de l'Espagne tant qu'elle sera gouvernée comme elle l'est présentement... Depuis que le roi a pris des engagements, il a déclaré la guerre à tous les ennemis de l'Espagne ; il n'y a marque d'amitié et de confiance que Sa Majesté ne lui ait donnée... Qu'en est-il arrivé ? Les prétentions ont augmenté en proportion des faveurs reçues : l'insensibilité, pour tout ce qui a rapport à la France, s'est montrée à découvert. Les succès du roi en Flandre et en Allemagne ont causé la douleur la plus amère : la défiance et les soupçons ont augmenté... Tel sera toujours l'effet des complaisances, quand on ne sera pas bien sûr ici qu'elles sont accompa-

gnées de la plus grande fermeté!.. Enfin, monsieur, nous devons compter que jamais le cœur ne sera pour nous (1.) »

A ce tableau si bien tracé de la situation, l'évêque ajoute, dans le cours de sa correspondance, des portraits esquisés de main de maître, et qu'il appelle lui-même des miniatures, des différens personnages auxquels il avait affaire. C'est d'abord le roi lui-même, ce petit-fils de Louis XIV et ce frère du duc de Bourgogne, si peu digne de telles parentes, qu'on avait vu autrefois, quand il arriva en Espagne, animé d'un certain feu de jeunesse, mais sans être jamais soutenu (disait déjà son précepteur Louville) par ce ressort intérieur qui fait les hommes. L'évêque nous le montre maintenant alourdi, et comme hébété, sous le poids de l'étiquette espagnole. Toujours partagé, d'ailleurs, entre une sensualité ardente et une dévotion scrupuleuse, ce mélange a fait de lui à deux reprises, dans ses deux mariages successifs, un esclave de l'amour conjugal et le tient encore en adoration devant sa seconde femme, à un âge où ce genre de séduction semblerait ne plus pouvoir exercer son empire. A côté de lui voilà la reine qui tranche sur tout, décide de tout, de la politique comme du militaire, sans se connaître à rien. Insinuante autant qu'irascible, elle passe, pour se faire obéir, de la colère aux supplications, et des larmes à la rage, et elle connaît si bien le secret de sa puissance sur son époux que, pour faire excuser ses étourderies et ses emportemens, elle se vante, à tout propos et pour tout mérite, de sa chasteté. — « Au moins, s'écrie-t-elle, on ne peut pas dire que je suis une p.... »

Rien n'est piquant comme la peinture faite par l'évêque de ces vieux époux ne se quittant ni jour ni nuit, donnant leurs audiences avant leur lever, dans leur chambre commune, la reine prenant la première la parole, puis entrant en fureur à la moindre contradiction et se retournant brusquement vers le roi, qui tremble et se tait, en s'écriant : « Eh bien! monsieur, parlez donc, vous m'impatientez, il faut que ce soit toujours moi qui parle, je ne fais que vous obéir, et vous laissez tout tomber sur moi. Moi, je ne suis qu'une bête qui ne m'entends à rien et ne me mêle de rien. »

Autour de ces deux physionomies qui tiennent le centre du tableau, se groupent les ministres et les principaux agens, tous également bien drapés par le même crayon : c'est l'ambassadeur espagnol à Versailles : « Campo Florido, l'homme le plus méprisé qu'il y ait dans ce pays-ci, » voler pour donner et donner pour voler, « voilà les deux points cardinaux de son âme et de sa poli-

(1) Vauréal à d'Argenson, 8 avril 1715. (*Correspondance d'Espagne. — Ministère des affaires étrangères.*)

tique... » Puis le ministre Scotti, « fou et visionnaire à l'excès, vendeur de mithridate, sans talent pour le débiter, géographe, mathématicien, politique : en un mot, il est de tous les arts et de toutes les professions, il commence des discours de toute sorte et finit par des ordures sur ses bonnes fortunes. » — Le seul qui soit un peu ménagé, c'est le « comte de Montijo, honnête homme que la reine a fait grand maître parce qu'elle ne pouvait pas ne pas le faire... à qui elle accorde juste une demi-heure de conversation entre une heure et minuit ; ce qui pèse un peu au grand maître parce qu'il aime à se coucher de bonne heure. » — « En voilà assez pour aujourd'hui, dit enfin l'évêque à la fin d'une de ses piquantes saïres, sentant sa verve s'épuiser, lisez et brûlez (1). »

« En vérité, s'écrie d'Argenson en recevant ces petits chefs-d'œuvre épistolaires, vos miniatures sont plus de la manière de Figaud et de Rembrandt que de celle de Massé : le maître seul les verra, il aime les vérités, j'ai presque dit les nudités (pour suivre votre figure de peinture) ; mais l'idée serait peu propre pour le peintre et pour le cabinet où je les destine... Votre ouvrage ne sera pourtant pas perdu, pour la postérité : car cela ira ensuite au dépôt du Louvre d'où, après deux siècles, on les portera à la Bibliothèque du Roi (2). »

Le compliment du ministre n'est pas déplacé, car cet artiste qui fait si bien le portrait des autres est lui-même un type original, et quand il décrit ses entretiens avec le couple royal, du trio qu'il met en scène, il n'est pas la figure la moins intéressante. Il importe même de s'arrêter un instant pour l'étudier, si l'on veut bien démêler tous les fils de l'intrigue à laquelle il va se trouver mêlé. J'ai déjà eu plus d'une occasion de faire remarquer combien étaient rares et variés les mérites des agens diplomatiques que la France avait alors à son service : excellens instrumens dignes de ceux qui avaient secondé les grandes vues de Richelieu et de Louis XIV. et qui, pour être aussi utilement mis en œuvre, n'auraient demandé qu'à être guidés par des mains aussi fermes et aussi habiles. On a pu voir dans Valori le bon sens plein de finesse d'un vieux soldat, perçant à jour les artifices de Frédéric, et lui tenant souvent tête, sans cesser de se faire aimer de lui. Chez Chavigny comme chez l'abbé de La Ville, c'est une solidité de jugement, formée et comme aiguisée par les fortes traditions d'une excellente éducation professionnelle. Vauréal nous fait voir un caractère tout différent : c'est le diplomate resté courtisan qui, malgré l'éloignement et la diffi-

(1) Vauréal à d'Argenson, 15 février, 19 novembre 1715 et *passim*. (*Correspondance d'Espagne*. — Ministère des affaires étrangères.)

(2) D'Argenson à Vauréal, 18 janvier, 28 février 1715. (*Correspondance d'Espagne*. — Ministère des affaires étrangères.)

culté des correspondances, sait se tenir au courant de tout ce qui s'agite autour de son roi et des ministres, a des sentinelles aux aguets dans tous les couloirs du palais, des amis de tout rang et de tout sexe habiles à pénétrer dans les cabinets les plus secrets, pour l'avertir des rivalités ou des coups fourrés qui le menacent, comme des caprices et des faiblesses qu'il peut utilement flatter et servir. L'évêque qui ne réside jamais à Rennes est, de Madrid même, toujours présent à Versailles. La gravité de son état ne le gêne dans le choix ni de ses confidens, ni des moyens de faire sa cour. N'est-ce pas lui (nous l'avons vu) qui, gardant en qualité d'aumônier du roi, même pendant son ambassade, un appartement à Versailles, l'a mis gracieusement, sur la demande de la duchesse de Brancas, à la disposition de M^{me} de la Tournelle pour faciliter ses premiers entretiens avec son royal amant? Et à partir de ce moment, les lettres de la vieille duchesse, placée à la tête de la maison de la dauphine, après avoir joué ce rôle honnête d'intermédiaire, et devenue la correspondante habituelle de l'ambassadeur, figurent à leur date avec sa grosse écriture à peine lisible, et son orthographe à la mode du temps, dans la série des dépêches d'Espagne. En remerciement du service qu'il a rendu, elle tient Vauréal au courant de tous les incidens de la cour. Mais c'est bientôt avec le roi lui-même que le complaisant prélat sait se mettre en relation directe sur les sujets les plus délicats. Le mariage du dauphin avec l'infante (qu'il est chargé de négocier) lui permet d'aborder avec le roi des détails de la nature la plus intime. Le père libertin s'amuse de la candeur et de l'innocence du jeune marié. L'évêque répond par des plaisanteries du même goût sur le compte de la future dauphine et des leçons qu'elle a dû recevoir de sa mère, le tout sur le ton le moins décent et le plus éloigné de toute gravité tant épiscopale que paternelle (1).

Avec les ministres et les gens en puissance, Vauréal n'était pas moins empressé, ni moins habile à se mettre en bonnes relations. On le trouve en correspondance familière avec Belle-Isle pendant le grand éclat de la mission du maréchal en Allemagne. Il n'y a rien là qui surprenne; d'ambitieux à ambitieux, quand on suit des voies différentes où la concurrence n'est pas à craindre, l'accord peut s'établir assez aisément. Mais on est plus étonné de trouver la même trace d'intimité familière dans la correspondance de d'Argenson. Entre le prêtre à l'humeur souple et à l'esprit délié, et le philosophe un peu rogue, et (sauf sur l'article des bonnes mœurs) d'une honnêteté puritaine, on ne voit pas trop quel rapport de sen-

(1) Le roi à Vauréal, 5 janvier. — Vauréal au roi, 16 janvier 1745. (*Correspondance d'Espagne*. — Ministère des affaires étrangères.)

timent pouvait exister. L'amitié régnait pourtant entre l'ambassadeur et le ministre, et, si on ne savait qu'elle fut plus tard cruellement trompée, on la croirait des deux parts également vive et sincère. Il n'est aucun de ses agens à qui d'Argenson parle plus à cœur ouvert qu'à Vauréal, et Vauréal répond avec la même liberté. Cet échange de lettres privées, insérées entre les dépêches officielles, en forme le commentaire souvent le plus amusant. Si même, après avoir eu le regret de constater les fautes trop réelles dues au tour chimérique de l'esprit de d'Argenson et à la candeur parfois naïve de son âme, on veut, pour être équitable, apprécier aussi ce que cet esprit avait parfois de charme et cette âme d'élevation, c'est dans la lecture de ses lettres à Vauréal qu'on peut se donner le plaisir de rendre cette justice. D'Argenson fait à son ambassadeur, qu'il croit son ami, la confiance (dont celui-ci n'est vraiment pas digne) de tous les dégoûts qu'il éprouve à la cour, *sa nouvelle patrie*, dit-il, *si tant est qu'il y en ait une dans cet endroit-là*. Il décrit en termes touchans la douleur que lui causent les prodigalités, les frivolités qui l'environnent, mises en contraste avec les maux de la guerre et l'accroissement constant de la misère publique; et son désir de paix, qu'il laissait peut-être trop voir pour un diplomate, part d'un sentiment si sincère pour les maux des peuples qu'on ne peut se défendre d'en être ému. — « J'ai tant de pitié, dit-il, pour ce qu'il en coûte (de faire la guerre) que le moindre bout de chandelle me semble à ménager : j'ai vu en ce genre tant de belles choses depuis deux mois que je défierais des Pandours de n'en pas pleurer... Je sens que je deviens Fleury. Épargnons, économisons, faisons la paix, reposons-nous sur nos conquêtes. » — Puis quelle bonne grâce à convenir des petites faiblesses dont les malins s'amusaient à l'OEil-de-bœuf! — « L'excellent tabac d'Espagne que vous m'avez envoyé, écrit-il, je l'ai donné à M. le Premier, qui m'a cédé en échange deux bons chevaux, bien doux, ne craignant pas le bruit. Vous savez que je ne monte pas trop bien à cheval (c'est à la veille de Fontenoy). » — Enfin quelle finesse d'observation dans une remarque comme celle-ci : « Continuez vos fatigues de corps et d'esprit. Les unes remédient aux autres. L'esprit distrait le corps : et l'esprit fatigué dans le repos du cabinet nous tue ordinairement (1). »

Le point sur lequel le ministre était le plus disposé à s'entendre avec son représentant, c'était assurément la sévérité du jugement à porter au sujet de la cour et surtout de la reine d'Espagne; seulement leur impression, pareille au fond, s'exprime sous une forme différente. Les mauvais procédés, les soupçons injurieux, la cupi-

(1) D'Argenson à Vauréal, 28 février, 21 mars, 25 avril 1745 et *passim*. (*Correspondance d'Espagne*. — Ministère des affaires étrangères.)

dité égoïste que Vauréal constate et nous décrit avec un sang-froid ironique, son supérieur (ce vrai galant homme que la mauvaise foi indignait, toutes les fois qu'il n'en était pas dupe) en éprouve une impatience qu'il ne peut contenir. L'idée qu'on met, sous son ministère, la loyauté de la France en doute le fait absolument sortir des gonds. — « Depuis quelques jours, écrit-il, il a plu d'Espagne un vent de tracasseries dont j'ai vu peu d'exemples : le roi de Sardaigne, que nous ne connaissons ni d'Ève ni d'Adam, qui ne nous dit rien, à qui nous ne disons rien... on nous accuse d'une négociation singulière et si avancée (avec lui) qu'on date et on articule un traité de nous avec Turin. On sème la division entre Versailles et Madrid... Nous sommes des traîtres, nous nous vendons, nous qui sacrifions nos troupes, nos généraux, nos conquêtes pour établir D. Philippe.

Je ne t'ai point aimé : cruel, qu'ai-je donc fait ?

« Ou l'on radote, en Espagne, ou on assassine... Vous avez des traîtres parmi vous autres grands (1). On dit que vous avez un ministère ennemi de la France et des roués qui cherchent à nous tromper : nous mériterions bien qu'on en usât autrement ; c'est le moyen que tout aille mal... Je ne résiste pas à l'évidence de l'affectation qu'il y a à jeter tant de défiance de nos négociations... Le roi de Prusse, tout hérétique qu'il est... se fie à nous comme à lui-même et davantage... La cour du roi (d'Espagne) nous mésestime-t-elle davantage? »

D'Argenson, d'ailleurs, était dans son droit de maudire ces conséquences fâcheuses du traité de Fontainebleau, car cet acte diplomatique avait été conclu avant son ministère ; il en avait toujours condamné l'imprudence et il considérait l'alliance espagnole, payée au prix de telles promesses, comme un boulet qu'on s'était mis au pied. Aussi, pour s'en délivrer, son imagination, toujours en travail, s'épuisait à chercher des expédients sans craindre même d'aborder les idées les plus hasardées. C'est ainsi qu'on le voit un jour proposer sérieusement à Vauréal de pousser sous main l'Espagne à faire sa paix particulière avec l'Angleterre, afin que, dégagée par cette défection, la France pût, en guise de représailles et en sûreté de conscience, se dispenser de tenir sa parole. Il est vrai que peu de jours après, passant d'une extrémité à l'autre, il l'autorise à aller trouver la reine et à la rassurer une fois pour toutes, en lui faisant la *galanterie* (c'est son expression) de l'assurer par avance que le roi ne considère ses conquêtes de Flandre que comme un objet à échanger pour assurer l'établissement de l'infant. Vauréal, étonné, et souriant de se voir ballotté entre ces instructions

(1) Vauréal avait obtenu la grandesse à l'occasion du mariage de la Dauphine.

contraires, lui fait observer d'abord que, si Londres s'entend avec Madrid, la marine et le commerce français perdront un appui précieux contre les croiseurs britanniques, puis que, fût-on même bien décidé à offrir en hommage à l'enfant tout le fruit de nos victoires, il faudrait encore éviter de s'y engager d'avance, pour garder jusqu'à la dernière heure la liberté et le mérite du sacrifice. Le ministre, alors dépité de ne trouver aucune issue pour sortir d'une situation qui le gêne, n'a de ressource que de s'écrier avec un gros soupir : « Ah ! cette reine d'Espagne ! cette reine d'Espagne (1) ! »

L'écho de cette impatience trop mal dissimulée arrivait rapidement à Madrid : car entre les deux familles royales, désormais si étroitement unies par un double mariage, c'était un échange constant de correspondances, qui, de l'une à l'autre, ne laissaient rien ignorer. La reine était donc parfaitement informée des sentimens que lui portait le ministre dirigeant de la politique de Louis XV, et, ne se piquant pas elle-même de ménager ses termes, elle lui rendait avec usure ses expressions d'irritation et de dédain.

L'incompatibilité d'humeur, devenant ainsi chaque jour plus prononcée et plus aiguë entre les deux cabinets, avait un contre-coup plus fâcheux encore sur le terrain militaire. Là, l'effet se faisait sentir par des conflits constans entre les généraux commandant les armées alliées. Un différend de cette nature, provenant de cette origine et d'une extrême gravité, venait même de s'élever à la fin de la dernière campagne, au moment où l'hiver devait en interrompre les opérations. De pareils débats sont fréquens entre des généraux chargés de faire accorder ensemble les mouvemens de troupes marchant sous divers drapeaux. Mais, d'ordinaire, c'est dans l'adversité que la discorde éclate, alors que chacun des associés trouve intérêt à se disculper, aux dépens d'autrui, des conséquences de ses fautes ou des trahisons de la fortune. Cette fois, au contraire, c'était de la victoire même, de l'excès de confiance qui en était la suite, et à propos du parti qu'on en pouvait tirer, que naissait la dissidence. Jamais campagne, en effet, n'avait été plus heureuse que celle que venaient de soutenir, pendant tout l'été de 1745, les armées espagnole et française que, dans la langue militaire du temps, on désignait sous le nom commun de *Gallispanns*. Les succès de Maillebois, moins éclatans que ceux de Maurice, n'avaient été ni moins complets, ni moins continus. Le vieux maréchal paraissait retrouver sur ce théâtre des exploits de sa jeunesse les réelles qualités qui avaient fait sa réputation et dont la détaillance

(1) D'Argenson à Vauréal, 29 mai, 13 juillet, 6 août 1745. — Vauréal à d'Argenson, 29 juin, 20-27 août 1745. (*Correspondance d'Espagne*. — Ministère des affaires étrangères.)

s'était fait si tristement sentir dans son ingrate expédition de Prague. Par une manœuvre, aussi bien combinée au point de vue politique que militaire, il avait réussi à concentrer toute la lutte dans le champ, d'ailleurs assez vaste, qui s'étend entre la rivière de Gênes et le cours supérieur du Pô. Il pensait avec raison que, tant que Marie-Thérèse était occupée en Allemagne, le véritable ennemi à poursuivre était le roi de Sardaigne, qui, mal secondé par son alliée, pouvait être écrasé par un vigoureux effort. L'événement justifia sa combinaison : un mouvement de concentration très bien conduit réunit entre Gênes et Alexandrie les troupes espagnoles venant de Bologne et de Modène et les troupes françaises entrées en Italie par la Provence et suivant le littoral de la Méditerranée. Devant leur attaque vivement poussée, toutes les places fortes qui garnissaient cette contrée et dont plusieurs, comme Acqui et Tortone, avaient une véritable importance, durent successivement capituler. Charles-Emmanuel, accouru pour prendre la tête de ses troupes, mais faiblement secouru par un détachement autrichien, dut reculer jusqu'à un angle étroit de terrain formé entre le Pô, le Tanaro et la petite rivière du Scrinio, où, forcé enfin de livrer la bataille, il la perdit complètement. Rien ne put résister à l'admirable élan des colonnes françaises, franchissant le Tanaro sous le feu de l'armée, le soldat ayant de l'eau jusqu'à la ceinture. Ce combat de Bassignano, demeuré un des plus beaux faits d'armes de nos annales, mériterait (on l'a justement observé) d'être tiré de l'oubli où les imprudences et les malheurs qui suivirent l'ont malheureusement trop tôt laissé tomber. Charles-Emmanuel repassa le Pô en pleine déroute, ne songeant plus qu'à couvrir Turin, et laissant en la possession des vainqueurs Asti, Valence et Casal ; le seul point qui fit encore résistance sur la rive droite du fleuve était la citadelle d'Alexandrie, la ville elle-même étant occupée par des bataillons français et espagnols. Les Autrichiens, non moins déconfits, se réfugièrent à Novare.

Le bon sens disait que, l'opération ayant si bien réussi, il convenait avant toutes choses de la mener à fin. On tenait le pied sur la gorge du roi de Sardaigne : en appuyant, on le forçait de demander merci. Le projet de Maillebois fut donc de maintenir, pendant le repos forcé de l'hiver, les troupes des deux armées réunies sur le terrain qu'elles venaient de conquérir, achevant d'assurer la soumission d'Alexandrie par un blocus étroit, et menaçant ainsi Charles-Emmanuel de fondre sur lui, au premier jour, avec une force irrésistible et de le faire prisonnier dans sa capitale. Mais ce plan, qui était la sagesse même et auquel adhéraient le commandant de l'armée espagnole, le comte de Gages et l'infant lui-même qui l'accompagnait, dut être envoyé à Madrid, où toutes les questions (même

de tactique et de stratégie) étaient remises à la souveraine décision de la reine, et n'eut pas la chance de lui agréer. La raison de son déplaisir était simple et elle n'en fit pas mystère. Le territoire occupé par les Gallispans ne faisait pas (sauf quelques parcelles de peu d'importance) partie des provinces dont le traité de Fontainebleau avait promis la souveraineté à l'infant Philippe : or c'étaient ces possessions (dont elle se croyait déjà la maîtresse légitime) sur lesquelles Élisabeth voulait avant tout mettre la main, persuadée qu'une fois qu'elle les détiendrait, personne ne saurait plus l'en faire départir. Elle entendait donc qu'on ne perdît ni un jour, ni une heure pour s'en emparer. Déjà, avant même le plein succès obtenu par la victoire de Bassignano, informée que les duchés de Parme et de Plaisance ne renfermaient plus que de faibles garnisons autrichiennes, elle avait exigé qu'un détachement de l'armée espagnole fût expédié immédiatement pour s'en rendre maître, et aux représentations que Vauréal lui faisait sur le danger d'affaiblir, ainsi, à la veille d'un engagement décisif, le corps principal de ses troupes : « Parme est ma patrie, lui avait-elle répondu, l'infant y sera comme chez lui : les habitans s'y souviennent de leur ancienne maîtresse; vous verrez comme nous y serons reçus. »

La prévision s'étant trouvée justifiée (puisque la ville de Parme et celle de Plaisance ouvrirent leurs portes presque sans résistance), la reine se trouva encouragée à exiger qu'au lieu de prendre ses quartiers d'hiver sur la rive droite du Pô, son armée franchît hardiment le fleuve, entrât dans le Milanais et vint, malgré la rigueur de la saison, mettre le siège devant la capitale de ce duché. Cette fois l'imprudencé était évidente et la déraison palpable, la résistance du général français sur place, et des deux frères d'Argenson (l'un chargé de la diplomatie et l'autre de la guerre) à Paris, fut des plus vives. Il y eut, entre les deux cours, un échange de correspondances très amères, et Vauréal dut emprunter les couleurs les plus vives de sa palette pour peindre les scènes violentes qu'il eut à subir : « J'ai trouvé la reine, écrit-il dans un de ses récits, dans un si grand degré d'exaltation qu'il me fut impossible de dire deux mots suivis : la reine ne me laissait pas parler : il n'y eut guère plus de suite dans ses discours. Ce n'étaient que des phrases commencées et non achevées... Nous savons ce que nous avons à faire,.. on veut nous mener comme des enfans,.. il faut bien que chacun songe à soi... Enfin elle se leva une demi-heure plus tôt qu'à l'ordinaire (l'audience était donnée au lit, suivant l'habitude), le roi d'Espagne lui dit qu'il était trop tôt; elle répondit : « Je veux m'en aller, restez si vous voulez. » Le roi d'Espagne me paraissant embarrassé, je crus devoir me retirer. » Bref, il n'y eut moyen de rien obtenir, et l'ordre fut envoyé au comte de Gages de marcher

sur Milan (*dût-il être battu*). On ne laissait à Maillebois qu'un faible contingent espagnol pour continuer, sous ses ordres, l'occupation de Valence et le blocus de la citadelle d'Alexandrie. De son côté, le ministère français fit défense à Maillebois de suivre cette course imprudente. Ainsi, la désunion était patente : la concentration, cette sage manœuvre qui avait assuré le succès, était détruite : les armées alliées, répandues sur une ligne d'opération d'une étendue démesurée, ne pouvaient plus s'appuyer ni se seconder l'une l'autre. L'armée française, laissée seule et obligée, pour maintenir ses communications, de conserver des corps détachés en observation sur les rives de la Méditerranée et en vue des passages des Alpes, ne pouvait plus elle-même pourvoir qu'insuffisamment à la défense des points occupés. En un mot, la situation, tout à l'heure si forte, redevenait très précaire ; si l'ennemi reprenait ses sens, on était à la merci d'un coup de surprise ou d'audace.

II.

D'Argenson avait plus d'un motif pour être vivement contrarié de l'envahissement du Milanais, fait si imprudemment par les généraux espagnols. Car, quelle que fût la conséquence de cette téméraire entreprise, — qu'elle fût couronnée de succès et aboutit à mettre entre les mains d'Élisabeth la moitié de la Lombardie, ou bien que Charles-Emmanuel, averti de l'imprudenc, en profitât pour rétablir lui-même ses affaires désespérées par un acte de vigueur, — l'une et l'autre hypothèse contrariaient également un vaste plan auquel le ministre français travaillait au même moment avec ardeur et dont il attendait, en même temps que le bien de l'Europe et de la France, l'éternel honneur de son nom. Ce projet, très largement conçu, comme on va le voir, consistait à détacher le roi de Sardaigne de l'alliance de Marie-Thérèse pour le faire entrer dans une ligue de tous les princes italiens tendant à affranchir la péninsule de la domination autrichienne. Aussi, quand il affirmait à Vauréal (comme nous venons de l'entendre dire tout à l'heure) qu'il ne connaissait le roi de Sardaigne *ni d'Ève ni d'Adam* et n'échangeait avec lui aucune parole, ce langage, qui n'était qu'à moitié conforme à la vérité en août, ne l'était déjà plus du tout trois mois après, en décembre. A ce moment, au contraire, une négociation était bien engagée à Turin, même très vivement poussée et à la veille de réussir.

Avec tout autre qu'un fils de Victor-Amédée, la proposition de passer, en pleine guerre, d'une alliance à la contraire aurait été embarrassante à faire et sûrement repoussée. Mais à l'héritier du prince qui avait dû son titre royal à plus d'une transaction et d'une transition de ce genre, l'offre pouvait être faite

avec une chance suffisante d'être, sinon accueillie tout de suite, au moins écoutée sans répugnance. C'était, je l'ai déjà dit, la tradition de la politique piémontaise (et ne survit-elle pas encore aujourd'hui avec quelques changemens de mots et de noms?) de tenir constamment la balance égale entre les maisons de Bourbon et d'Autriche, afin de pouvoir, à chaque moment, la faire incliner au gré de son intérêt, en faveur de l'une ou de l'autre des deux puissances rivales. Et pour conduire d'une main plus sûre ce jeu délicat d'équilibre, et ne jamais manquer l'occasion d'un changement de front opportun, la noble famille de Carignan avait soin d'avoir toujours, ou l'une de ses branches résidant auprès de chacune des deux cours, ou l'un de ses membres engagé au service de chacune des deux armées. C'étaient autant d'observateurs bien informés, prêts à devenir au premier jour des porteurs de paroles officieuses. C'est ainsi que, pendant toute la guerre de la succession d'Espagne, tandis que l'illustre prince Eugène (lui-même fils, comme on sait, d'une nièce de Mazarin), était à la fois le défenseur et le conseiller du saint-empire, à Versailles, la duchesse de Bourgogne, à Madrid, la reine, première femme de Philippe V, entretenaient avec Victor-Amédée, leur père, une correspondance dont la tendresse filiale ne faisait pas toujours tous les frais. Et depuis la mort de Louis XIV, pendant que le cabinet piémontais continuait à se livrer à ces alternatives d'hostilité et d'amitié pour la France, on n'avait pas cessé de voir à Paris un hôtel de Carignan, occupé avec éclat par un prince, proche héritier du trône. Le prince Thomas (c'était son nom), banni de sa patrie, parce qu'il y était criblé de dettes, était venu refaire sa fortune à Paris, en obtenant l'autorisation d'ouvrir et d'affermir une maison de jeu. Le prince venait de mourir; mais la princesse sa femme, qui lui survivait, tenait de plus près encore que lui à la maison régnante, car elle était la fille légitimée de la belle M^{me} de Verue, noble demoiselle de la maison de Luynes, qui avait régné pendant de longues années sur le cœur de Victor-Amédée : elle se trouvait ainsi la propre sœur de Charles-Emmanuel et la propre tante de Louis XV. Avec les biens que son époux lui avait laissés, accrus par une large pension que son royal neveu lui assignait sur le trésor français, elle tenait un grand état de maison; elle avait confié l'administration de ses revenus à un conseiller d'état du Piémont, le comte de Montgardin, qui habitait en cette qualité auprès d'elle. Personne ne doutait que cet intendant, de haute volée, ne fût un agent secret dont la correspondance avec Turin traitait de tout autre chose que des affaires privées de la princesse (1).

(1) Sur la situation du prince et de la princesse de Carignan à Paris, consulter *Saint-Simon*, t. x, ch. xv, et t. xviii, ch. 1^{er}. — *Luynes*, t. III, p. 262. — *Barbier*, août 1741. — *D'Argenson* lui-même dit dans ses *Mémoires*, t. IV, p. 275 : « Le roi de Sardaigne

D'Argenson avait donc là un moyen tout trouvé d'avance pour entrer en conversation avec le roi de Sardaigne; aussi (quoi qu'il en eût dit) dès le milieu de l'été, il avait déjà cherché à sonder le terrain par l'intermédiaire d'une dame de compagnie de la princesse. — « La France et la Sardaigne, disait-il, dans une lettre qui ne tarda pas à passer sous les yeux du comte de Montgardin, ne pourraient-elles pas s'entendre sans intermédiaire? Nous commencerions entre nous la symphonie; si les instrumens ne pouvaient s'accorder, on jetterait la musique au feu et il n'en serait plus question. » L'ouverture, sans être écartée, fut reçue avec froideur, le roi faisant répondre qu'en aucun cas il ne pouvait rien conclure sans le concours de ses alliés d'Autriche et d'Angleterre. C'était le prendre de haut, mais la déroute de Bassignano fit promptement baisser le ton, et ce fut le ministre des affaires étrangères de Piémont, Gorzegue, successeur de d'Ormea, qui engagea Montgardin à frapper lui-même à la porte restée entr'ouverte. Montgardin fit demander qu'on lui désignât une personne de confiance qu'il pût entretenir en liberté et en secret.

D'Argenson fit choix pour cette mission confidentielle du résident de France à Genève, Champeaux, alors de passage à Paris, mais qui, vivant habituellement dans le voisinage de la Savoie, pouvait avoir plus d'une affaire à traiter avec l'intendant de la famille de Carignan. Les deux négociateurs officieux se rencontrèrent en octobre 1745, dans le jardin des Capucins de la rue Saint-Jacques.

Dans les dispositions pacifiques qui paraissaient communes, et sous la pression de telles circonstances, s'il ne se fût agi que d'un arrangement diplomatique ordinaire à conclure entre les deux cabinets de Versailles et de Turin seulement, suivi ou précédé d'un armistice local, les choses auraient pu marcher assez vite, et la négociation tenue, pour ainsi dire, terre à terre, aurait avancé sans rencontrer d'obstacle. Mais l'esprit de d'Argenson, qui tendait au grand, ne s'enfermait pas dans des vues si étroites. Il ne se contentait nullement ni d'une nouvelle délimitation de frontières, ni d'un nouveau partage (pareil à ceux qui avaient été faits à tant de reprises depuis deux siècles) des provinces septentrionales de l'Italie. Ce qu'il méditait, c'était la reconstitution de la Péninsule tout entière, sur des bases rationnelles et d'après un type idéal. C'est ce qu'il définit lui-même dans ses mémoires en ces termes : *Former une république et association éternelle des puissances italiques, comme il y en a une germanique, une batavique et une helvétique.*

Le point capital de cette conception était de repousser pour ja-

connait notre cour, il y a d'excellens espions, nous les souffrons à l'hôtel de Carignan; ils sont très clairvoyans et l'instruisent de tout ce qui se passe ici. »

mais, au-delà des Alpes, toute domination étrangère afin d'établir ensuite entre les souverains de nationalité italienne un lien fédéral. C'était un plan que d'Argenson disait tenir de son maître en politique, le ministre Chauvelin, dont il s'était préoccupé dès le lendemain de son entrée au ministère, et dont il avait à plus d'une reprise, dans des méditations solitaires, essayé de tracer les grandes lignes et d'esquisser en quelque sorte l'ébauche (1).

L'idée était généreuse et le temps a fait voir qu'elle était conforme au vœu des populations. Mais à l'époque où nous sommes, le vœu des peuples, dont ils n'avaient eux-mêmes qu'une conscience assez confuse et qu'ils n'exprimaient qu'à voix basse était rarement consulté dans les délibérations dont dépendait leur destinée. Et quant aux souverains d'Italie, l'idée de d'Argenson était trop étrangère à leurs habitudes pour pouvoir être facilement agréée par eux. Peut-être même qu'un ministre moins prompt que d'Argenson à s'élever au-dessus des faiblesses de l'humanité, et plus attentif à étudier les ressorts vulgaires de la politique, aurait deviné que de tous les princes italiens qu'il appelait à concourir à son dessein, celui qui devait s'en montrer le moins séduit, c'était précisément celui auquel il allait le proposer avant tout autre, le roi de Sardaigne.

C'eût été la première fois, en effet, qu'on aurait vu les hommes d'état piémontais, gens habiles et pratiques avant tout, se vouer avec une loyauté chevaleresque à la poursuite d'une idée patriotique. Les petits louveteaux de Savoie, comme les appelait le cardinal d'Ossat, avaient bien des dents très aiguisées pour défendre leur bien; mais quand les avait-on vus jouer le rôle de chiens de garde pour l'indépendance de la patrie italienne? Aux temps héroïques où Florence et Milan défendaient leur liberté républicaine contre l'oppression de l'empire, les ducs de Savoie avaient toujours passé avec indifférence, suivant l'occasion du moment, des rangs des Guelfes à ceux des Gibelins. Puis je viens de

(1) C'est ce qu'atteste une pièce de sa main insérée dans les correspondances de Turin du ministère, sous la date évidemment fautive de février 1746. Il doit y avoir dans cette indication une erreur, au moins d'une année; car, en février 1746, la négociation avec Turin était déjà engagée et presque menée à fin sur des bases tout à fait différentes de celles qui sont indiquées dans ce document. Plusieurs passages, d'ailleurs, indiquent que la pièce a été rédigée antérieurement à la mort de Charles VII, c'est-à-dire dans les deux premiers mois du ministère de d'Argenson. Elle est suivie d'une sorte d'allocution adressée au pape, afin de le décider, au nom des souvenirs de la lutte des Guelfes et des Gibelins, à se ranger du côté de ceux qui voudraient affranchir l'Italie de la domination autrichienne. Rien de plus curieux que de voir d'Argenson ultra-gallican, et imbu de tous les préjugés parlementaires, invoquer l'exemple de Grégoire VII et d'Innocent III.

rappeler que, quand les deux grandes puissances ultramontaines avaient choisi les rives du Pô pour le théâtre habituel de leurs combats, bien loin de se plaindre de la double invasion étrangère, on s'en était souvent applaudi à Turin, comme d'un moyen de faire acheter son alliance au plus offrant. Aussi, quand bien même il se fût réellement agi, dans le plan de d'Argenson, de chasser d'Italie toute influence extérieure sans distinction, Charles-Emmanuel aurait probablement vu avec regret disparaître une concurrence dont ses aïeux avaient si largement profité. Mais la proposition ne se présentait pas même avec ce caractère d'impartialité, car deux choses étaient également impossibles au ministre français : l'une de faire descendre, au midi de l'Italie, l'infant don Carlos du trône de Naples où il régnait paisiblement; l'autre de ne pas réclamer, au nord, une part quelconque (fût-elle réduite) de la dépouille de l'Autriche en faveur de l'infant Philippe, le gendre de Louis XV, pour qui les armées françaises venaient de combattre et de vaincre. En sorte que, dans le conseil fédéral où on offrait à Charles-Emmanuel d'entrer, il se serait trouvé assis à côté de deux princes de la maison de Bourbon, passant, à tort ou à raison, pour intédés à la France, soit par le souvenir de leur origine, soit par un lien étroit de parenté. L'idée d'aliéner sa liberté en faveur d'un conseil ainsi composé aurait fait reculer même un souverain moins connu pour la recherche âpre et égoïste de ses intérêts personnels. Il était certain d'avance qu'elle ne serait même pas sérieusement discutée, et c'est ce que ne se font pas faute de représenter les historiens piémontais de nos jours, quand leurs nouveaux compatriotes s'étonnent que l'Emmanuel du XVIII^e siècle se soit montré moins pressé que celui du XIX^e de concourir à un plan qui portait l'étiquette de l'indépendance italienne (1).

Était-ce donc sous l'empire d'une véritable illusion ou simplement pour ne pas laisser tomber une négociation qui lui donnait un rôle important que Champeaux, revenant du jardin des Capucins de Saint-Jacques, rendait compte dans les termes suivans de son entretien avec son interlocuteur piémontais : — « Je lui ai proposé le beau et grand projet de soustraire l'Italie à la tyrannie et à l'avarice des Allemands. Je lui ai expliqué en même temps que le roi se proposait de procurer aux princes d'Italie une indépendance dont les princes allemands ne les ont jamais laissé jouir : qu'il se proposait aussi de prendre des mesures pour que ces princes ne fussent plus obligés à l'avenir de prendre part malgré eux à des guerres qui leur sont étrangères et pour qu'ils ne fussent plus exposés à voir leur pays ravagé à l'occasion de ces guerres; il m'a

(1) Carutti, *Storia di Carlo Emanuele III*, t. 1, p. 300 et suiv.

paru qu'il sentait toute la beauté de ces idées et m'a marqué de l'empressement pour être informé des moyens que le roi prendrait pour les exécuter (1). »

La satisfaction que ce compte-rendu flatteur causa à d'Argenson ne devait pas être de longue durée. Encouragé ainsi à s'expliquer plus nettement, il rédigea lui-même et fit remettre à Montgardin un projet de confédération, où, donnant carrière à son imagination, et traçant des lignes de démarcation à sa fantaisie sur la carte de la péninsule, il faisait à son gré une répartition idéale des territoires. Le roi de Sardaigne devait recevoir la plus grande partie du Milanais, mais céder en échange toute une lisière du territoire piémontais longeant la rive droite du Tanaro à l'infant Philippe, dont la part serait complétée par les duchés de Parme et de Plaisance. La république de Venise aurait Mantoue, et celle de Gènes tout le littoral de la Méditerranée, jusqu'à l'entrée de la Provence ; enfin la Toscane serait attribuée au prince Charles de Lorraine.

Bien entendu que ni le beau-frère de Marie-Thérèse, ni l'infant, ni sa mère, n'avaient été consultés sur le partage et qu'il n'y avait pas la moindre raison de supposer qu'aucune des parties prenantes fût, ni satisfaite de son lot, ni pressée de le recevoir. Le tout était pourtant terminé par une déclaration que devaient signer les futurs confédérés italiens, où il était exposé qu'il y a longtemps que « l'Italie gémit sous les prétentions des Allemands, qu'enfin les princes italiens sont résolus de se soustraire à l'autorité que l'Allemagne prétend exercer sur eux, en vertu de titres imaginaires ; qu'ils protestent de ne vouloir plus reconnaître que l'empire ait droit de seigneur suzerain sur aucune portion de l'Italie ; qu'ils sont décidés à l'avenir de jouir d'une indépendance absolue, telle qu'ils la tiennent de Dieu et de leur naissance ; qu'enfin la dénomination de l'empire romain ne peut avoir, selon eux, d'autre sens que de désigner la religion des empereurs d'Allemagne. Le roi de France déclarerait, de son côté, sa résolution de prêter main-forte à ces revendications, il faudrait tâcher d'amener le pape à adhérer à ce traité (2) ».

La réponse ne se fit pas attendre, et fut aussi sèche que précise. Tout l'échafaudage de d'Argenson était détruit dès les premières lignes comme si on eût souillé dessus : « Le principe, disait un mémoire remis dès le 1^{er} novembre par Montgardin à Champeaux, de mettre les Allemands hors de l'Italie et de ne plus leur laisser aucune autorité, serait si odieux à toute l'Allemagne, sans exclu-

(1) Champeaux à d'Argenson, 27 octobre 1745. (*Correspondance de Turin*. — Ministère des affaires étrangères.)

(2) Carutti, vol. I. *Appendice A*. Cette pièce est également citée dans l'écrit de M. Eugène Rendu, intitulé *l'Italie et l'empire d'Allemagne*, p. 148.

sion, qu'il pourrait plus aisément attirer la guerre en Italie qu'assurer sa sécurité, car le corps de l'empire, qui se réunirait tôt ou tard, ne voudrait pas souffrir une telle diminution : surtout l'acte qui est proposé à l'article 9 (la déclaration d'indépendance) abolirait tous les titres anciens et primitifs de la maison royale (de Sardaigne) et renverserait les lois fondamentales du pays. De plus, cet acte serait criminel et donnerait à perpétuité aux empereurs un droit légitime pour dépouiller le roi et ses successeurs (1). »

Après une déclaration préalable de cette nature, qui ruinait le fondement même du projet français, il n'était pas besoin de discuter en détail les dispositions territoriales proposées. Aussi le mémoire se bornait à exprimer le doute que la prudente république de Venise (qui depuis le début de la guerre ne songeait qu'à se tenir à l'écart et à se mettre à l'abri de tous les coups) voulût se charger de l'*odiosité* et de l'engagement que lui donnerait l'acquisition de Mantoue contre le gré de ses possesseurs. Enfin, et comme conclusion, « le roi souhaite sincèrement, était-il dit, la réconciliation avec la France... il sait que Sa Majesté très chrétienne la souhaite aussi; mais, comme elle ne pourrait jamais se faire sans détruire en grande partie le système du projet dont il est question, Sa Majesté espère que la cour de France n'y insistera pas davantage, mais qu'elle voudra bien s'expliquer sur les autres points plus favorables qu'elle a fait espérer. »

On était donc très loin de compte : mais d'Argenson, épris de la grandeur de son dessein, n'était pas homme à se décourager pour un premier échec, et Champeaux, déçu dans les espérances qu'il avait fait concevoir, ne voulait pas non plus se résigner à sa déconvenue. L'un et l'autre se persuadèrent aisément que, s'ils étaient mal appréciés, c'est qu'ils étaient mal compris, et qu'une traduction infidèle avait défigurée leur pensée. Champeaux offrit (et d'Argenson se prêta facilement à ce projet) d'aller lui-même entretenir directement Charles-Emmanuel et son ministre de ce que le plan d'une confédération italienne avait de *beau en soi* et d'avantageux pour la dynastie de Savoie. La difficulté était de pénétrer en terre ennemie sans être reconnu et arrêté. De plus, il importait d'aller très vite pour que le dessein ne fût pas ébruité, et surtout qu'aucun indice n'en arrivât aux oreilles de la reine d'Espagne, qui ne pourrait manquer d'entrer en fureur à la seule pensée de se voir frustrée de la possession déjà presque acquise du Milanais et remuerait certainement ciel et terre, si elle était prévenue à temps, pour faire tout échouer.

(1) Carutti : *Appendice*. — Cette pièce n'est pas citée dans l'ouvrage de M. Rendu.

Toute une série de précautions était donc nécessaire, et le roi, en propre personne, ne dédaigna pas de régler le détail. Louis XV, en effet (qui s'y serait attendu?), si lent à s'émouvoir et si indifférent d'ordinaire, avait pris cette fois l'affaire singulièrement à cœur. C'était lui, nous assure d'Argenson, qui avait tracé de sa main la future répartition des territoires, se montrant très bon géographe, au fait de la nature et de l'importance de toutes les positions topographiques, et très flatté de faire voir ses connaissances. Je suis tenté de croire aussi que ce qui lui plaisait le mieux dans cette opération occulte, c'était précisément le mystère dont il convenait de l'envelopper, car, par un penchant vraiment étrange pour un souverain presque absolu, il aimait à agir dans l'ombre, à faire mouvoir des ressorts cachés : penchant qu'il garda jusqu'à la fin de ses jours et qui le conduisit (j'ai eu occasion de le raconter ailleurs) à organiser toute une diplomatie secrète, opérant à l'insu, et souvent à l'encontre de sa diplomatie officielle. Pour le moment, il se bornait à conspirer avec un de ses ministres, en cachette de tous les autres ; car il avait sévèrement défendu à d'Argenson d'entretenir du projet en question aucun de ses collègues, et d'Argenson, flatté de se trouver ainsi en tête à tête avec le maître et seul confident de sa pensée, n'en était que plus attaché à l'heureuse idée qui lui faisait faire un si grand pas dans la faveur royale (1).

« Je trouve bon, écrivait le roi, que Champeaux aille à Turin. qu'il soit bien déguisé, car il doit être connu dans ce pays-là, et qu'il n'y demeure que quatre jours, après quoi toute négociation sera rompue. » — Champeaux dut donc prendre un habit ecclésiastique, éviter les routes ordinaires, où des rencontres fâcheuses eussent été possibles. Le soi-disant abbé Rousset partit ainsi de Paris, le 5 décembre, franchit à cheval le grand Saint-Bernard, par un froid intense, à travers des précipices et des fondrières, et le 20 au soir, il débarquait à Turin, sans que rien eût trahi son incognito (2).

Cette fois, les précautions étaient prises pour éviter les malentendus et dissiper les méfiances. Le négociateur clandestin apportait trois propositions qui, bien que liées l'une à l'autre et formant un tout complet, pouvaient être débattues séparément. La première n'avait évidemment pour but que de séduire, et, si on peut ainsi parler, d'allécher le roi de Sardaigne, car on ne lui parlait que de ses intérêts, de ses droits au duché de Milan, dont il avait

(1) *Journal et Mémoires de d'Argenson*, t. iv, p. 285.

(2) *Journal et Mémoires de d'Argenson*, t. iv, p. 286, 287. — Champeaux à d'Argenson, décembre 1715. (*Correspondance de Turin*. — Ministère des affaires étrangères.)

ajouté, mais non pas abandonné la revendication par le traité de Verms, et auxquels la France se montrait prête à apporter son appui. Elle ne demandait en échange qu'un établissement pour l'infant Philippe en Italie, et pour elle-même une rectification de territoire peu importante sur les frontières de la Provence et du Dauphiné; de plus, la réintégration de son protégé, le duc de Modène (époux d'une princesse française), dans le petit état dont la guerre l'avait dépossédé; enfin, quelques faveurs pour la république de Gènes, que les dernières conventions avaient maltraitée. A ce prix, France, Espagne, Naples et Gènes marcheraient de concert, — on osait l'assurer, — à une véritable croisade pour assurer à Charles-Emmanuel la souveraineté de la Lombardie.

Le second projet avait peu d'importance : il ne s'agissait que de régler le sort du duché de Mantoue, enlevé à l'Autriche, dans le cas où le sénat de Venise refuserait de le recevoir en don.

Mais c'était dans le troisième document, élaboré et développé avec un soin tout particulier et portant l'empreinte du talent comme de l'ordre d'idées favori de d'Argenson, que le ministre français avait déployé toute son éloquence. En tête venait un véritable réquisitoire contre la tyrannie exercée en Italie par la domination allemande : — L'empereur d'Allemagne, y était-il dit, se prétend des droits sur l'Italie, et c'est en vertu de ces droits prétendus, qu'il foule les peuples sans pitié et les pousse aux plus grands excès par une série *d'extorsions et de violences* : il traite les souverains italiens *ignominieusement*. Les princes d'Italie sont en droit de réclamer *contre ces prétentions et de les faire déclarer nulles* : ils sont *foudés à prétendre qu'ils sont absolument indépendans et ne dépendent que de Dieu seul.* » Suivait alors le plan d'une confédération à établir en Italie, et dont l'organisation était prévue et décrite dans ses moindres détails. *Nulle atteinte n'y serait portée à la souveraineté illimitée de chacun des contractans.* On leur demandait seulement de se regarder comme *un seul et même corps dont chacun d'eux n'est que membre, et d'agir par un même esprit pour soutenir leur indépendance.* Des garnisons entretenues à frais communs défendraient les places frontières et les passages des Alpes. Un contingent, fourni par chaque état, entretiendrait une armée fédérale, qui ne s'élèverait pas à moins de 80,000 hommes, et dont le *roi de Sardaigne, comme le plus puissant prince d'Italie, aurait le commandement, s'il lui convenait de le prendre.* Une assemblée, composée sur le modèle de la diète germanique, réunirait les représentans des divers états et déciderait tous les points relatifs aux intérêts communs. Enfin, un article spécial établissait qu'en aucun cas les possessions assignées aux deux princes de la maison de Bourbon (don

Carlos au midi et don Philippe au nord) ne pourraient être réunies sur une même tête (1).

Vains efforts : les séductions comme les précautions vinrent échouer contre l'humeur égoïste et méticuleuse du cabinet piémontais. Champeaux, reçu par le ministre Gorzegno, en secret et dans l'ombre, se mit inutilement, pendant les quatre jours qui lui avaient été assignés pour remplir sa mission, en frais de rhétorique. Au bout du cinquième entretien, un mémoire lui fut remis, reproduisant les mêmes considérations que Montgardin avait déjà été chargé de communiquer à Paris. Ce n'était presque pas la peine d'avoir fait tant de chemin. Même crainte de blesser le corps germanique et de réunir toute l'Allemagne contre soi, si on semblait contester des droits reconnus depuis des siècles au saint-empire, et sur lesquels étaient appuyés ceux de plusieurs princes italiens, le roi de Sardaigne lui-même ne possédant certaines parties de ses états qu'à titre de fief impérial. Ce serait faire *une trop grande impression de nouveauté*, et il n'était pas sûr, ajoutait le mémoire, non sans une nuance d'ironie, que la France elle-même eût à s'en applaudir, car les droits de l'empire sur l'Italie étaient reconnus en plusieurs endroits dans le traité de Westphalie, dont le roi de France était garant. *Il semble donc que la France ait plus d'intérêt à conserver ce même empire dans toutes ses prérogatives que de l'en priver*. N'avait-elle pas, à plus d'une reprise, cherché, et tout dernièrement encore, réussi à prendre part à l'élection de l'empereur dans un sens conforme à ses intérêts?.. Il pourrait donc arriver tel cas où elle *regretterait d'avoir diminué le bénéfice qu'elle procurerait à quelque prince qui lui serait uni ou d'alliance ou de sang*.

Revenant à un argument plus sérieux, le ministre piémontais concluait en disant qu'après tout, ce qui importait à l'indépendance des princes d'Italie, c'était, non de contester le droit, mais d'affaiblir, en fait, la puissance de leur voisin, attendu que, dès que *l'empire et son chef n'auraient plus de force en Italie, l'autorité qu'il pourrait y conserver ne se réduira plus qu'à une pure formalité et cérémonie, qui ne peut faire du tort et de la peine à aucun prince, et moins à ceux qui y sont accoutumés depuis longtemps*. L'essentiel était donc de passer à la discussion des conditions effectives de l'alliance proposée et des avantages matériels que chacun en pouvait tirer. C'était le langage du sens pratique et de l'intérêt bien entendu, allant droit au solide, au lieu de se payer de paroles et de se nourrir de viande creuse (2).

(1) Rendu, p. 151 et suiv. — Mémoire remis par M. de Champeaux au cabinet de Turin en décembre 1745.

(2) Rendu, p. 157, 158.

J'ai de la peine à croire qu'en baissant ainsi de plusieurs tons le diapason auquel s'était élevée la dépêche française, le rusé Savoyard n'ait pas involontairement souri. — « Si le roi de Sardaigne, dit d'Argenson dans ses *Mémoires*, eût pensé avec plus de hauteur, il eût embrassé mon système avec plus de chaleur et moins de défiance, il ne s'en fût pas découragé si facilement; mais on ne saurait pénétrer l'âme de ceux avec qui on traite... Il gagnait à cet affranchissement général, à proportion de son petit état, plus que n'a jamais fait aucun conquérant, il obtenait le Milanais et devenait chef des princes d'Italie : il y était à peu près ce qu'ont été les empereurs de la maison d'Autriche en Allemagne. Plus aguerri, plus puissant que les autres princes, il aurait eu le principal ascendant à leur diète : il n'aurait trouvé que trop d'occurrences pour s'agrandir encore. L'indépendance féodale qu'il acquerrait sur les empereurs d'Allemagne était un pur gain pour lui, car il n'aurait pas trouvé les Allemands moins disposés à le secourir contre nous, si nous y avions donné lieu. Ainsi, ce lien de féodalité si vanté pour son appui n'a jamais été qu'un mauvais prétexte : la peur et la défiance l'ont seules mis en avant dans le cours de la négociation. Tout le monde y gagnerait, l'empire même y eût applaudi; son tyran seul l'eût regretté et eût été furieux de cette perte. Le pape Jules II a dit avec toute raison que l'Italie ne redeviendrait jamais heureuse et florissante qu'elle n'eût chassé les barbares (c'est-à-dire les étrangers) hors de chez elle. Tôt ou tard cela doit arriver, à en juger par l'évidence et la raison; mais le temps n'est donc pas encore arrivé (1). »

On ne saurait, en vérité, ce qu'il faut le plus admirer ici, ou de la hauteur des vues prophétiques qui révélaient à d'Argenson un avenir encore voilé de tant de nuages, ou de l'art souverain avec lequel la maison de Savoie, cheminant à pas comptés et par un progrès continu à travers les âges, a su toujours proportionner son ambition à la possibilité pratique des résultats qu'elle était à portée d'atteindre. En 1745, tout appel fait au patriotisme italien fût resté sans écho : le grand dessein de d'Argenson devançait de plus d'un siècle le cours des révolutions et de l'esprit public. En s'y associant prématurément, Charles-Emmanuel lâchait la proie pour l'ombre; le moindre pouce de terre à gagner lui sembla, comme le grain de mil de la fable, avec raison préférable. Cent ans après, les grandes maximes de droit populaire et d'indépendance nationale, dont d'Argenson avait le pressentiment, s'étaient assez répandues pour servir de puissant levier à la plus haute ambition. La présidence d'une confédération italique alors n'a plus suffi : c'est sur la

(1) *Journal de d'Argenson*, t. iv, p. 224.

souveraineté de la Péninsule entière que l'heure a paru venue de mettre la main. Ce qui était trop à une époque a semblé trop peu à la suivante, et à chaque fois la fortune, secondant l'habileté du politique, a justifié sa prudence ou récompensé son audace.

Le temps pressait cependant, et le délai fatal allait expirer; le pire eût été de retourner à Paris les mains vides. Aussi dans la nuit du 25 au 26 décembre, on finit par se mettre d'accord : Champeaux remettant en poche tous les papiers qu'il avait apportés et abandonnant toute la partie théorique et grandiose des idées qu'il était chargé de défendre : le roi de Sardaigne, en échange, consentant à quelques cessions territoriales auxquelles il s'était d'abord refusé, entre autres à l'annexion de la ville d'Oneglia à la république de Gènes. Séance tenante, les chevaux étant déjà mis au carrosse qui devait emmener l'envoyé français, un acte fut signé dont la forme assez peu régulière se ressentait de la précipitation et du trouble de ses rédacteurs. Ce n'était ni une convention proprement dite, ni même un préliminaire de paix, mais un simple memorandum signé de Gorzegue et contresigné par Champeaux.

Avec quelque hâte cependant qu'il fût procédé à la signature de ce singulier document, Gorzegue trouva encore moyen d'y faire insérer dans les dernières lignes et comme en *post-scriptum* un engagement auquel Champeaux fut bien obligé de consentir, quoique rien dans ses instructions ne paraisse lui en avoir donné l'autorisation expresse. Il dut promettre que, comme le but du traité était, non de jouir de la paix, mais de continuer la guerre, la France et l'Espagne fourniraient des subsides égaux à ceux que Charles-Emmanuel avait, jusque-là, reçus de l'Angleterre (1).

Par une singulière coïncidence, ce même jour, 26 décembre, était signée à Dresde la paix de Frédéric et de Marie-Thérèse qui allait permettre à l'Autriche d'envoyer en Italie toute la masse de ses troupes, délivrées de toute préoccupation en Allemagne. Il n'est pas sûr que si, comme de nos jours, le télégraphe eût fait connaître cette nouvelle à l'heure même, Charles-Emmanuel, informé du se-

(1) Rendu, p. 163. On voit qu'à partir de la signature de cet acte du 26 décembre, il ne fut plus question du plan d'indépendance et de confédération italienne. Les historiens de nos jours (Michelet et Henri Martin entre autres) sont donc absolument dans l'erreur quand ils attribuent l'abandon de ce projet généreux à l'opposition de l'Espagne et à la faiblesse de Louis XV pour son gendre et sa belle-fille. C'était la volonté du roi de Sardaigne qui réduisait toute la transaction à un vulgaire traité de partage territorial. Deux choses sont également dignes de remarque : c'est que dans la négociation qui eut lieu à Dresde entre le ministre de France et le représentant de Marie-Thérèse (et qui ne put aboutir), l'impératrice défendait avec persistance les intérêts du roi de Sardaigne, qui la sacrifiait sans ménagement au même moment, et l'envoyé de d'Argenson soutint avec obstination les droits de l'infant d'Espagne dont le même ministre faisait bon marché à Turin !

cours puissant qu'il pouvait désormais attendre, eût été si pressé de lâcher la partie.

L'impatience était grande à Paris, et Champeaux, reçu par d'Argenson à son débotté, fut emmené sur-le-champ à Choisy, où le roi l'attendait. Au premier moment la satisfaction fut très vive et le succès, si rapidement obtenu, semblait passer les espérances. Le roi, aussi exalté que son ministre, examina avec soin les modifications opérées dans le projet de partage, débattit chaque point avec une connaissance des faits, une précision de termes, et résuma le débat, avec une ardeur qui s'élevait jusqu'à l'éloquence, dont Champeaux (avait dit d'Argenson) resta dans la stupéfaction : il *ordonnait en maître, et discutait en ministre*. A la réflexion pourtant, ce beau zèle subit quelque refroidissement, et des difficultés apparurent qu'en conscience il n'était pas impossible de prévoir (1).

Ce n'était pas seulement d'Argenson qui ne se résignait pas sans peine à voir s'évanouir la plus brillante partie de son beau rêve : ce n'était pas seulement la forme insolite du document qui, laissant plusieurs points obscurs, pouvait donner lieu à de grands malentendus. Mais un courrier, parti le même jour que Champeaux, portait à Montgardin les pouvoirs nécessaires pour conclure un armistice entre les trois armées belligérantes, et Montgardin avait ordre d'insister pour que cette suspension d'armes fût signifiée sans délai aux trois armées en campagne. C'était une conséquence naturelle de l'accord intervenu, et la plus précieuse aux yeux de Charles-Emmanuel, très pressé à son tour d'aller vite en besogne pour sortir de la situation critique où il se croyait réduit. Cette demande, très explicable à son point de vue, n'en jetait pas moins son nouvel allié dans un extrême embarras.

Rien n'était définitivement arrêté, en effet, tant que l'assentiment de l'Espagne n'était pas obtenu : on s'en était porté fort d'avance, sans qu'on eut même essayé de le réclamer, d'Argenson pensant que la vraie manière de venir à bout d'Élisabeth était de la mettre en face d'une décision prise et d'un fait accompli. Fort de la confiance et de l'entrain qu'il voyait au roi, il s'était senti prêt à braver sans sourciller des fureurs impuissantes : résolu, si la reine criait trop haut, à la réduire au silence en la menaçant de passer outre sans elle et d'abandonner l'Espagne, son armée et son prince à leur mauvais sort. Au moment d'agir pourtant, et de déchaîner un orage qui allait avoir des échos dans l'intérieur royal, l'épreuve paraissait plus rude et le succès moins certain qu'à distance on ne s'en était flatté. En tout cas, d'ailleurs, il fallait au

(1) *Journal et Mémoires de d'Argenson*, t. iv, p. 285.

moins quelques semaines pour envoyer la nouvelle à Madrid, l'y faire prendre en douceur et attendre le retour du courrier. Et dans l'intervalle, comment suspendre les opérations militaires, quand aucun engagement ferme n'était encore pris et que tout pouvait d'une heure à l'autre être remis en question? Comment promettre qu'on pourrait arrêter la marche des Espagnols qui s'avançaient au même moment à fond de train à travers les plaines de Lombardie, et, déjà maîtres de tout le plat pays, s'apprétaient à mettre le siège devant le château de Milan? Et la France elle-même, pouvait-elle, sans avoir obtenu aucune garantie interrompre le blocus de la citadelle d'Alexandrie? « C'était là, dit d'Argenson dans ses *Mémoires*, une grande difficulté... la citadelle était aux abois... Accordant l'armistice, il fallait lever le siège, et le roi de Sardaigne jouissant de cette réalité pouvait nous lâcher ensuite, et nous nous exposions à un éternel reproche de la part de l'Espagne... ne levant pas le siège, il n'y avait plus d'armistice. J'avoue que je n'ai rien vu de si embarrassant que le parti à prendre sur cela (1). » D'Argenson n'ajoute pas que l'embarras était encore accru par ce fait, qu'à Alexandrie, pas plus qu'ailleurs, on ne pouvait rien faire sans le consentement des Espagnols, puisque les opérations du siège étaient conduites, de compte à demi, par les deux armées alliées, et que le commandant qui y présidait, en vertu de la supériorité de son grade, était le comte de Lasçi, officier au service de don Philippe.

La question étant, à tout prendre, plus militaire que diplomatique, force était de recourir au jugement d'une autorité compétente. Persistant dans son système de mystère, le roi aurait voulu pourtant éviter encore de s'ouvrir avec son ministre de la guerre. Il proposait de consulter le vieux maréchal de Coigny, qui avait autrefois commandé des armées en Italie. D'Argenson éprouva plus de scrupule et força en quelque sorte la main au roi pour que le comte, son frère, fût averti d'un point qui mettait sa responsabilité si fort en cause et appelé à se prononcer (2).

La surprise du comte, en apprenant l'état des choses et le point où elles étaient déjà avancées, fut extrême et son mécontentement visible. D'heure en heure, il attendait la nouvelle de la reddition de la citadelle où la famine commençait déjà à se faire sentir. La pensée de lâcher prise sur la foi d'une parole en l'air et d'un papier en partie inintelligible lui causa une sorte d'indignation, qu'il ne cacha pas. D'Argenson croit devoir imputer le déplaisir qu'il laisse voir à la jalousie du succès fraternel. Il n'y a vraiment pas lieu d'aller chercher si loin pour comprendre quelle répugnance un

(1) *Journal et Mémoires de d'Argenson*, t. VII, p. 290.

(2) *Journal de d'Argenson*, t. VII, p. 294.

ministre de la guerre devait éprouver, à la pensée de compromettre le fruit d'une longue opération, à la veille de la voir réussir, et de faire déposer les armes à des troupes victorieuses.

Pour gagner du temps et sortir d'embaras, on aurait voulu décider le comte de Montgardin à entrer en discussion afin de convertir pour le moment, sinon en traité définitif, au moins en préliminaires de paix réguliers l'acte informel du 26 décembre. Le délai nécessaire pour opérer cette transformation aurait été employé à demander et à laisser revenir le consentement de Madrid. Mais Montgardin, alléguant qu'il n'avait d'autre pouvoir que celui de signer un armistice, se refusa absolument, même à engager la conversation sur ce terrain. Le parti fut pris alors dans le petit conseil royal de rédiger soi-même ces préliminaires, en prenant pour base le partage des territoires tel qu'il venait d'être convenu à Turin et de renvoyer Champeaux demander au cabinet piémontais une adhésion à laquelle dans de telles conditions (si son désir de paix était sincère) il ne pourrait guère se refuser. Entre temps, on enverrait à Madrid le même texte, et toutes les signatures nécessaires pour faire un acte parfait pourraient être réunies le même jour. Tout se trouva prêt le 19 janvier pour cette double expédition.

Même réduit à ces proportions, le retard n'était pas sans inconvénient. Pendant ces allées et venues, en effet, la nouvelle du traité signé à Dresde, entre la Prusse et l'Autriche, venait d'éclater et se répandait avec bruit en Europe; chacun comprenait que Marie-Thérèse, affranchie de ce prix de toute crainte en Allemagne, allait porter tous ses efforts sur l'Italie pour y chercher une revanche des tristes nécessités qu'elle subissait en Bohême. En même temps, le prince Édouard perdait du terrain en Écosse, et les menaces de l'expédition maritime confiée au duc de Richelieu s'évanouissaient en fumée. L'horizon, si sombre naguère, s'éclaircissait ainsi de tous côtés autour de Charles-Emmanuel, qui pouvait se voir secouru à la fois par les armées autrichiennes et par la marine anglaise. Dans ces conditions nouvelles, allait-on le retrouver animé des mêmes sentimens pacifiques? Serait-il fidèle à la parole donnée, et en hésitant à en prendre acte, le ministre français ne lui offrait-il pas lui-même la facilité de la retirer? Privé du soulagement immédiat qu'il attendait d'une suspension d'armes, Emmanuel ne préférerait-il pas laisser continuer des hostilités dont il ne pouvait arrêter le cours et attendre le secours effectif qu'on voyait déjà apparaître de l'autre côté des Alpes? C'est ce que Montgardin fit comprendre à Champeaux au moment de le laisser mettre en route; n'y aurait-il pas moyen, ajouta-t-il, pour faire prendre le retard en patience, de convenir que pendant la durée de la négociation ainsi malheureusement prolongée, les armées en présence éviteraient

d'en venir aux mains, et le ministère français ne pourrait-il pas, par exemple, recommander à ses généraux de s'abstenir de tout acte d'agression (1)?

C'était une demande assez étrange et qui revenait à accorder à Charles-Emmanuel, en fait, une partie des avantages que l'armistice lui aurait assurés. D'Argenson, cependant, redoutant avant tout de laisser échapper le succès qu'il croyait tenir, ne pensa pas devoir fermer l'oreille à cette ouverture; mais, se doutant bien que son frère ferait autant d'objection à la demi-mesure qu'à la concession complète, il hésita à lui en faire l'aveu. Il était en relations personnelles avec le maréchal de Maillebois, dont le fils avait épousé sa fille. Il se décida à lui faire tenir sous main, à l'insu du ministre de la guerre, le billet ci-joint, qu'il faut citer textuellement pour bien faire comprendre les conséquences fâcheuses qui devaient en sortir : « Une négociation est fort avancée avec Turin, mais le plus difficile est à Madrid. Nous le prenons sur un ton qui pourra être efficace; c'est le plus grand secret du monde, tout est ici entre le roi et moi. On l'a voulu ainsi; en attendant, le roi de Sardaigne voulait que l'armée de France le ménageât. Je n'ai aucun ordre à vous donner sur cela. Pour les Allemands, ils ne sont point à ménager, bien au contraire. *Ce serait à mon frère à vous envoyer ses ordres; mais il ne sait rien encore, non plus que monsieur votre fils. J'espère que bientôt j'aurai la bouche ouverte avec eux. En attendant, ils travaillent ferme à la prochaine campagne, dont j'espère que toute l'opération consistera à se porter promptement au Tyrol et au Trentin, comme en 1735, pour interrompre l'Italie d'avec l'Allemagne.* — P.-S. Si, dans ces circonstances, on entreprenait quelque chose contre Lichtenstein (le commandant de l'armée autrichienne à Novare), il pourrait arriver que le roi de Sardaigne laissât faire, mais il nous soupçonnerait de mauvaise foi et de vouloir abuser de la conjoncture délicate et secrète où nous sommes. Ainsi c'est aujourd'hui la simple défensive et la tranquillité jusqu'à ce que le traité soit signé (2). »

(1) Champeaux à d'Argenson, 17 janvier 1746. (*Correspondance de Turin.* — Ministère des affaires étrangères.)

(2) Note autographe de d'Argenson, 19 janvier 1746. (*Correspondance de Turin.* — Ministère des affaires étrangères.) — Cette note est insérée par d'Argenson dans la partie de ses mémoires qui contient le récit de toute sa négociation avec le Piémont (t. IV, p. 302), mais avec de notables différences et de graves omissions. J'ai souligné les passages qui ne se trouvent pas reproduits dans le journal. La raison de la plus importante de ces suppressions est facile à comprendre. D'Argenson écrivant à Maillebois, à l'insu de son frère, devait lui expliquer pourquoi une aussi grave recommandation ne lui était pas transmise par la voie officielle du ministère de la guerre: c'est ce qui le décidait à affirmer (contrairement à la vérité) que le ministre de la guerre

C'était, en termes un peu vagues mais au fond très clairs, condamner l'armée française à l'inaction absolue, puisque le corps de la lettre recommandait de ménager les Piémontais et que le *post-scriptum* donnait le même conseil pour les Autrichiens. Dans ces conditions, un armistice, régulièrement établi, eût été bien préférable, car l'engagement eût été au moins réciproque. En donnant pleine sécurité aux Piémontais, la France eût aussi garanti la sienne; resignée à ne pas agir, elle n'aurait pas laissé la liberté d'agir contre elle.

La concession n'ayant pour but que de calmer l'impatience du roi de Sardaigne, Champeaux fut naturellement autorisé par ses instructions à lui en faire part, et ce ne fut pas la seule précaution qu'on lui permit de prendre pour assurer sa bienvenue. Il dut également laisser entendre que, si l'Espagne refusait son adhésion aux points convenus, on donnerait au maréchal de Maillebois l'ordre de rentrer en France avec son armée et de priver l'infant de tout secours. Au dernier moment cependant, le rédacteur de ces instructions semble effrayé lui-même de la gravité d'un pareil engagement, car il ajoute entre parenthèse : « Cette assurance ne devra être donnée que de bouche et non par écrit (1). »

Laissons repartir maintenant pour Turin avec ces instructions compromettantes Champeaux, déguisé cette fois non en ecclésiastique, mais en marchand hollandais, et tournons nos yeux vers Madrid, où la bombe allait enfin éclater.

DUC DE BROGLIE.

ignorait l'existence même de la négociation. Mais dans son journal, il se fait honneur, au contraire, d'avoir forcé le roi à mettre le ministre de la guerre au courant. Il fallait donc faire disparaître cette contradiction. Du reste, dans tout le récit de d'Argenson, la suite des faits est confusément établie et difficile à accorder avec les dates des correspondances.

(1) Voici le pas-âge des instructions données à Champeaux, qui ne laisse aucun doute sur la double communication faite confidentiellement à Charles-Emmanuel et dont celui-ci devait si tristement abuser : « Le roi donnera cependant des ordres secrets au maréchal de Maillebois afin que ce général use, en attendant l'acquiescement de l'Espagne, de tous les ménagemens convenables à l'égard des troupes du roi de Sardaigne; M. de Champeaux ne doit pas lui laisser ignorer que, dans le cas où la cour de Madrid ne voudrait pas adhérer au traité qui aurait été conclu entre le roi et le roi de Sardaigne, Sa Majesté se déterminerait à rappeler sur-le-champ l'armée que commande M. de Maillebois. (Cette assurance ne devra être donnée que de bouche et non par écrit.) » — De plus, une lettre écrite par Champeaux avant son départ de Paris (17 janvier) fait voir que c'est à la demande de Montgardin que fut faite la recommandation adressée au maréchal de Maillebois pour lui interdire tout mouvement.

AMSTERDAM ET LA HOLLANDE

VERS 1630

- I *Het Land van Rembrandt*, par Busken-Huet, 3 vol. in-8°. Harlem, 1886. — II. *Geschichte der niederländischen Litteratur*, par L. Schneider, 1 vol. gr. in-8°. Leipzig, 1888. — III. *Archief*, recueil périodique fondé par M. Obreen en 1877. — IV. *Oud-Holland*, recueil périodique fondé en 1883 et dirigé par MM. N. de Roever et A. Bredius.

A mesure qu'on étudie de plus près l'art hollandais, on reconnaît que ses attaches avec la vie et les mœurs de la nation elle-même sont très nombreuses et très étroites, et que, pour le bien comprendre, il est nécessaire de se faire une idée de ce peuple et des diverses manifestations de son activité. Plusieurs publications récentes nous permettent aujourd'hui de mieux en juger l'ensemble. Deux recueils périodiques ont surtout contribué à remettre en honneur le passé intellectuel et artistique de la Hollande : l'*Archief*, fondé par M. Obreen, le directeur du Ryks museum, et *Oud-Holland*, confié à la savante direction de M. de Roever, archiviste d'Amsterdam, et de M. A. Bredius, le critique bien connu, nommé depuis peu directeur du musée de La Haye. De son côté, dans une *Histoire de la littérature néerlandaise*, parue en 1888, M^{lle} L. Schneider a utilisé non-seulement les travaux de ses prédécesseurs, mais aussi les matériaux recueillis par M. F. de Hellwald et dont une mort prématurée l'avait empêché de tirer parti. Peut-être aurions-nous à faire quelques réserves à propos du germanisme un peu exclusif qui, en plus d'un endroit, anime cet ouvrage ; mais, sans vouloir l'apprécier en lui-même, nous nous sommes contenté d'y puiser quelques-unes des indications qui nous ont paru se rapporter plus particulièrement à notre sujet. Enfin, une autre publication, à la fois plus originale et plus importante, et à laquelle nous ferons

de plus larges emprunts, est due à un Hollandais, M. Busken-Huet, qui n'a survécu que peu de temps à l'achèvement de l'ouvrage. Son titre seul : *le Pays de Rembrandt*, nous prouve que dans la pensée de l'auteur l'art de sa patrie ne pouvait être séparé du mouvement général de son histoire. Telle était déjà d'ailleurs l'opinion du regretté Vosmaer dans son *Rembrandt*, et, en cherchant à replacer le maître dans son vrai milieu, il s'était appliqué à mettre mieux en relief l'originalité de son génie. Amené par nos propres études sur Rembrandt à profiter de tous les travaux de nos devanciers, il nous a paru intéressant de relever ici quelques-uns des traits les plus saillans qu'un grand nombre d'informations nouvelles nous ont offerts sur la vie et les mœurs en Hollande, à l'époque où le jeune artiste allait quitter Leyde, sa ville natale, pour se fixer à Amsterdam, alors dans tout l'éclat de sa prospérité.

I.

A voir la situation d'Amsterdam se déployant en éventail en face de la mer, son vaste port, ses canaux concentriques, qui la mettent en communication avec le reste du pays, on sent que c'était là une place marquée d'avance pour une ville dont le commerce allait s'étendre au monde entier. Cependant, les commencemens de cette Venise du Nord ont été bien modestes et ses accroissemens marqués par une lutte persistante contre des difficultés de toute sorte. Pendant longtemps, simple bourgade de pêcheurs dispersés sur les flots que forment les alluvions de l'Amstel, elle demeure comme un des témoignages les plus significatifs de cette industrieuse intelligence et de cette ténacité héroïque auxquelles la Hollande elle-même doit sa naissance, sa conservation et sa grandeur. On a souvent comparé ce pays à une immense place forte, créée par l'homme, incessamment défendue par lui contre des ennemis toujours menaçans, conjurés entre eux afin de la surprendre et de l'anéantir. Toutes les forces de la nature semblent, en effet, coalisées ici pour une œuvre de destruction. C'est la mer dont le niveau, sur une grande étendue de cette contrée, est supérieur à celui de la terre qu'il faut protéger contre ses assauts furieux. C'est cette terre elle-même, friable, sans consistance, délayée par le courant des fleuves, minée par la couche profonde des eaux. C'est le vent qui du large souffle presque sans relâche et sans obstacle, qui soulève et disperse le sable des rivages à travers les vastes solitudes de la dune, tandis que plus loin il ploie violemment les arbres sur son passage et tord ou arrache leurs ramures convulsées.

Le Hollandais a triomphé de tous ces ennemis ; biaisant avec eux ou les attaquant de front, leur cédant sur un point pour accumuler

sur d'autres ses moyens de défense, il est arrivé à les maîtriser et les contenir. Bien plus, en les mettant aux prises les uns avec les autres, il parvient à les faire travailler à son profit. Par sa vigilance, la mer reste suspendue au-dessus de ses plaines ; les côtes basses sont protégées contre elle, ici par de simples amas de fascines, là, aux endroits les plus vulnérables, par des digues gigantesques dont les blocs de granit arrachés au loin ont été amenés à grands frais et entassés par monceaux. Des canaux creusés de main d'homme assurent à l'eau des fleuves un écoulement, et des chasses établies leur donnent une profondeur suffisante pour permettre la navigation. Judicieusement réparties sur tout le territoire, ces grandes artères aquatiques deviennent les moyens de transport les plus économiques ; les plus petites servent de clôture aux propriétés, elles emprisonnent dans leurs pâturages les troupeaux qui se gardent ainsi eux-mêmes. Quant au vent, sa fureur est amorti et comme usée par une série de plantations ingénieusement combinées, entretenues avec soin pour résister à ses assauts. Ce sont d'abord des herbes chétives, repiquées une à une, puis des arbrisseaux rampans dont les racines fortement cramponnées au sol fixent peu à peu la dune. Derrière ces écrans méthodiquement disposés, croissent des végétations de plus en plus élevées qui se prêtent un mutuel appui, s'étagent et finissent par s'épanouir en magnifiques ombrages. Mais c'est peu d'avoir ainsi dompté les violences du vent ; le Hollandais a fait de lui un collaborateur toujours disponible. Des moulins innombrables guettent ses moindres souffles pour ébranler leurs grandes ailes et accomplir les tâches les plus variées : la mouture des grains de toute sorte, l'exhaussement ou le dessèchement des eaux, qui sont épuisées ou déversées dans les canaux voisins.

Dans ce pays qui tout entier est le produit du labour humain, l'établissement des villes amène des problèmes plus compliqués encore. Le sol mouvant ne saurait supporter des constructions, pour lesquelles d'ailleurs la pierre fait absolument défaut. Des briques suppléeront à la pierre, et grâce à une forêt de pilotis profondément enfoncés et serrés les uns contre les autres, on obtiendra à force de travail et d'argent le fond solide sur lequel pourront s'élever des édifices considérables. On connaît le propos d'Érasme qui, parlant d'Amsterdam même, la signale comme une ville singulière « où les habitans vivent perchés sur des arbres, à la manière des corbeaux. »

On le voit, pour se procurer des biens et une sécurité que la nature a largement dispensés à d'autres contrées, il a fallu ici de longs efforts, un courage et une opiniâtreté prodigieux. Mais une situa-

tion si menaçante maintient l'énergie et stimule l'intelligence. Comme chacun a besoin du concours de tous et que chacun aussi ne doit, à l'occasion, compter que sur lui-même, avec l'esprit d'association se développe l'exercice de la volonté individuelle, et la nation qui, aux prises avec une nature si inclemente, a su la dompter, acquiert à la longue une trempe morale qui assurera sa supériorité sur des peuples plus favorisés. Ce sol façonné par elle et déjà conquis sur les élémens, elle achèvera de le rendre sien en se donnant ses croyances, sa liberté, sa politique, son commerce et ses industries. Imprimant un remarquable essor au mouvement scientifique, elle se fera en même temps, et de toutes pièces, un art nouveau, qui, sans s'inquiéter des traditions, sera conforme à ses aspirations et à ses goûts.

De bonne heure, elle a joui d'une culture générale très élevée et surtout très répandue. Au xv^e siècle, Guicciardini s'étonne déjà que « les gens les plus ordinaires y connaissent les règles de la grammaire et sachent presque tous, même les paysans, lire et écrire. » Avec l'habitude de penser par eux-mêmes et le besoin d'indépendance qui est en eux, la plus grande partie des habitans avait embrassé la réforme. Les cruautés auxquelles leurs dominateurs eurent recours pour déraciner l'hérésie ne purent que faire pénétrer plus fortement dans ces âmes énergiques des croyances que les persécutions leur rendaient plus sacrées encore. L'héroïsme de la résistance s'accrut avec les horreurs de la compression. Sous le coup des violences qui leur sont faites, de simples bourgeois proclament leur droit et leur devoir avec un langage d'une simplicité et d'une noblesse admirables. Dans le compromis de 1566, les négocians de Deventer jurèrent « par solennel et inviolable serment à Dieu, qu'à l'avenir ils n'endureront, en façon que ce soit, qu'aucune moleste ou recherche leur soit faite pour le fait de leur religion... Prenant Dieu pour témoin de leur intégrité, ils le prient de les vouloir pourvoir de conseil, force et dextérité pour la maintenir non-seulement d'écrits et paroles, mais y employer leurs propres corps et biens. » C'étaient là, en effet, mieux que des paroles, et ils le firent bien paraître. D'un bout du pays à l'autre, le signal du soulèvement contre l'étranger avait été donné, et dans cette armée improvisée par les rebelles, tous les moyens étaient bons : on les voyait à l'envi harceler l'Espagnol, le chasser de leurs villes, ouvrir contre lui leurs dignes, soutenir des sièges héroïques. Des Flandres, où la résistance avait été moins vive, les protestans les plus attachés à leurs croyances émigraient vers le nord, et une grande quantité de ces émigrés d'Anvers était venue se fixer dans les principales villes de la Hollande, surtout à Amsterdam. Accueillis avec sympathie, ils allaient mettre au service de leur nouvelle patrie leur énergie

et leur expérience des affaires et ils s'y faisaient bientôt leur place en contribuant à sa prospérité.

Vers 1630, Amsterdam avait pris un développement considérable. Plus heureuse que bien d'autres villes, elle n'avait pas eu à souffrir, comme Alkmar, Leyde ou Harlem. Presque sans effusion de sang, elle renvoyait les oppresseurs et attendait l'issue de la lutte à l'abri de ses digues. Mais du moins elle avait activement participé au succès de la guerre maritime. C'est là que se formaient, c'est de là que partaient les flottes, qui allaient pour un temps assurer la suprématie navale de ce petit pays et mériter à ses intrépides marins, à ses amiraux, à ses colonisateurs une gloire immortelle. Il nous suffira de citer à cet égard les noms de J. van Heemskerck, de van der Doës, de Linschoten, de Gerrit de Veer, de Barentsz. de Tocht, de Pieter Hein, de Tromp, des de Ruyter, de Jan Pietersz Coen, le héros de la colonisation, et de son lieutenant, ce Pieter van den Broeck, le fondateur de Batavia, dont Hals peignait en 1633 le portrait (1). Déjà, à la période guerrière succédait une ère de sécurité relative, utilement employée à l'extension du commerce et à la conquête de possessions lointaines. Le besoin comme le génie de la race y poussait les Hollandais. Ainsi que le disait dès 1532 le comte Antoine de Lalaing, gouverneur des Pays-Bas pour le compte de Charles-Quint, ils avaient compris « qu'ils ne pouvaient subsister ni s'entretenir sans la navigation et qu'il n'y avait pas d'autre moyen d'aider les habitans du pays, car il y a peu de terre et beaucoup de peuple (2). » Plus tard, cette situation ne frappait pas moins le chevalier Temple, ambassadeur de l'Angleterre, et dans ses *Remarques sur l'état des Provinces-Unies* (La Haye, 1682), il constatait que « la république, étant sortie de la mer, en a aussi premièrement tiré la force par laquelle elle s'est fait considérer et ensuite ses richesses et sa grandeur... On doit croire que l'eau a partagé avec la terre et que le nombre de ceux qui vivent dans les barques ne le cède pas à celui des hommes qui vivent dans les maisons. »

La population sédentaire avait, il est vrai, cherché à tirer tout le parti possible de la terre. Avec ce bon sens pratique qu'elle montre en toutes choses, elle apprenait à fumer la viande et à saler le beurre que lui procurait son bétail, sa principale richesse, et ses fromages et son beurre faisaient l'objet d'une exportation considérable. De leur côté, les marins avaient aussi trouvé le moyen de conserver le saumon et la morue et d'enceaquer le hareng qu'ils

(1) C'est ce portrait, connu sous le nom de *l'Homme à la came*, qui a été récemment acheté 110,500 francs à la vente Secrétan.

(2) Altmeyer : *Relations commerciales et diplomatiques des Pays-Bas avec le nord de l'Europe au commencement du XVI^e siècle*. Bruxelles, 1840 ; p. 207.

allaient pêcher au loin. Mais ces ressources, en somme, étaient peu de chose au prix de celles que son commerce allait bientôt fournir à cette nation en la mettant au premier rang. En Danemark, en Suède et en Norvège, d'où elle tirait ses métaux et ses bois de construction, elle supplantait peu à peu les villes hanséatiques, qui jusque-là y avaient eu le monopole du commerce. Ses relations avec ces contrées étaient devenues si fréquentes que beaucoup de familles originaires des Pays-Bas s'y étaient établies et y avaient ouvert des débouchés, non-seulement à l'industrie, mais encore aux arts de leur patrie. L'excellent livre de M. Olof Granberg, sur les *Collections privées de la Suède* (1), nous a révélé le grand nombre de tableaux de l'école hollandaise qui s'y trouvent, et plusieurs peintres néerlandais ont fait dans ces régions des séjours plus ou moins prolongés ou même des établissemens définitifs, comme le fils de van Mander et J. Glauber à la cour de Danemark, ou G. Camphuysen, Ab. Wuchters, David Beck et T. Gelton à celle de Stockholm.

Mais des traversées plus audacieuses, plus fertiles en résultats, marquent cette époque. Avec la fin du xiv^e siècle commencent ces expéditions polaires qui donneront la mesure du courage et de la fermeté stoïque dont sont capables ces hardis navigateurs. Pous-sant vers l'extrême nord, au Spitzberg, à la Nouvelle-Zemble (1596), en quête du passage depuis si souvent tenté vers le pôle Nord, surpris et enfermés dans les glaces, où ils sont contraints d'hiverner, ils affrontent, sous des latitudes jusque-là inconnues et presque sans ressources, la rigueur et les longues obscurités de ces rudes climats. Dans leur mâle concision, les journaux de bord de ces capitains héroïques nous font connaître la sublimité de leur foi religieuse, l'appui charitable qu'ils se prêtent mutuellement, la force d'âme avec laquelle ils supportent les privations et les périls auxquels ils sont exposés. Sans courir des dangers pareils, ces explorateurs infatigables trouvent vers ce même temps sur d'autres mers des conquêtes plus fructueuses. C'est le 2 avril 1595 qu'étaient partis d'Amsterdam les quatre bateaux qui pour la première fois abordèrent aux Grandes-Indes; deux ans après, trois seulement rentraient au port, laissant derrière eux des relations nouées, des comptoirs établis dans des parages où les Portugais seuls avaient eu accès jusqu'alors. Enhardis par ces succès, les armateurs avaient équipé d'autres navires, et des compagnies s'étaient formées, d'abord isolées, puis fondues en 1602 dans la grande compagnie des Indes orientales. En 1621, celle des Indes occidentales activait encore l'accroissement du commerce de la Hollande, dont les vaisseaux couvraient les mers

(1) 1 vol. gr. in-8°; Stockholm; Samson et Wallin, 1886.

et qui possédait à ce moment presque la moitié de la marine marchande de tout l'univers. De Java, de Bornéo, du Brésil, ses navires revenaient chargés de café, d'épices, de bois rares, d'animaux, de plantes et d'une foule d'objets précieux qui rendaient l'Europe sa tributaire. Avec le commerce se développaient aussi les moyens de transaction et les banques destinées à faciliter le mouvement des fonds. L'argent affluait de toutes parts à Amsterdam ; sa Bourse était le siège des opérations financières les plus lucratives, et le cours de l'argent y était réglé pour le monde entier. En même temps, l'utilité d'informations précises sur la politique, sur la production des divers pays, sur la valeur variable des marchandises et sur toutes les particularités dont la communication peut intéresser le public, donnait naissance au journalisme, et la *Gazette de Hollande*, avec le crédit dont elle jouissait en Europe, inaugurait la puissance de la presse.

Amsterdam restait le centre d'un mouvement et d'une expansion de vie dont l'histoire a rarement offert le spectacle. L'activité qui y régnait frappait tous les étrangers, et nous avons sur ce point le témoignage de Descartes, bien placé pour l'observer. On sait que, venu une première fois en Hollande en 1617, le philosophe y avait ensuite séjourné sans interruption pendant dix ans. Installé d'abord à Amsterdam, de 1629 jusqu'au milieu de 1632, il était heureux des facilités de travail qu'il y rencontrait, vivant dans un isolement complet et pouvant à sa guise suivre ses idées ou se livrer à ses recherches scientifiques. Pendant un hiver entier, il y étudie l'anatomie et se fait apporter par son boucher les portions de bêtes qu'il voulait « anatomiser plus à loisir. » D'autres fois, il est en relations avec les fabricans de verres à lunettes, pour se rendre compte des conditions de la vision et des lois de l'optique. Il trouve autour de lui des savans qui s'intéressent aux problèmes les plus variés de l'acoustique, ou bien il envoie en France des graines de plantes exotiques cultivées dans les jardins botaniques des universités voisines.

C'était là, pour ce curieux et ce solitaire, un lieu de recueillement privilégié. Parmi cette population affairée, il goûtait le charme de sa retraite. Dans une lettre écrite à Balzac et datée d'Amsterdam le 15 mai 1631, il exprime l'émerveillement que lui cause ce spectacle : « En cette grande ville où je suis, n'y ayant aucun homme, excepté moi, qui n'exerce la marchandise, chacun est tellement attentif à son profit que j'y pourrais demeurer toute ma vie sans être jamais vu de personne. » Il ne saurait trop vanter les avantages et les ressources de ce séjour, et dans la satisfaction qu'il éprouve à y vivre, il ajoute : « S'il y a du plaisir à voir croître les fruits de nos vergers, pensez-vous qu'il n'y en ait pas bien

autant à voir venir ici des vaisseaux qui nous apportent abondamment tout ce que produisent les Indes et tout ce qu'il y a de rare en Europe? Quel autre pays pourrait-on choisir au reste du monde où toutes les commodités de la vie et toutes les curiosités qui peuvent être souhaitées soient si faciles à trouver qu'en celui-ci? Quel autre où l'on puisse jouir d'une liberté si entière?» Il revient sur ce sujet en publiant six ans après son *Discours sur la méthode*, et s'applaudit « d'être perdu parmi la foule d'un grand peuple fort actif et plus soigneux de ses propres affaires que curieux de celles d'autrui; chez lequel, sans manquer d'aucune des commodités qui sont dans les villes les plus fréquentées, il a pu vivre aussi solitaire que dans les déserts les plus écartés (1). Quarante ans plus tard, bien qu'il dut éprouver un jour l'intolérance de ses concitoyens, Spinoza rendait un hommage pareil à cette ville d'Amsterdam, « aujourd'hui au comble de la prospérité et admirée de toutes les contrées... où tous, à quelque nation, à quelque secte qu'ils appartiennent, vivent dans une concorde extrême (2). »

Avec la richesse croissante, l'aspect d'Amsterdam s'était peu à peu modifié. Si c'est là qu'aboutissaient les trésors du monde, c'est là aussi qu'ils étaient dépensés. Les grands commerçans qui avaient fait fortune avaient à cœur, comme autrefois les marchands de Florence, de se distinguer par l'élevation de leurs goûts. Plusieurs étaient à la tête du mouvement intellectuel; ils encourageaient les arts ou cultivaient eux-mêmes les lettres. L'intelligence, l'honnêteté qu'ils apportaient dans la conduite de leurs affaires, ils les montraient dans la gestion des intérêts publics. Un même sentiment de solidarité unissait entre elles les diverses cités, et dans chacune d'elles tous les habitans, pour travailler au bien général. Aussi la politique n'était pas en Hollande, ainsi que chez la plupart des autres peuples, un apanage réservé par la naissance à quelques familles patriciennes. Tous ceux que leur mérite propre désignait aux suffrages de leurs concitoyens y avaient accès, et c'est avec un sentiment de modestie personnelle et de fierté patriotique qu'un homme tel que Olden Barneveldt pouvait dire : « La science politique chez nous n'est pas un mystère confié à un petit nombre, le privilège de quelques-uns seulement. Nous traitons nos affaires à portes ouvertes, et il appartient à la moindre de nos villes de prendre part à la politique et de s'associer à des décisions qui peuvent intéresser le sort de la patrie. »

Entrés tard dans le concert des nations, les Hollandais n'y figuraient pas comme des parvenus. Avec leur rectitude d'esprit et leur

1 *Discours sur la méthode*, 3^e partie.

(2) Spinoza : *Tractatus theologico-politicus*; c. xx.

sagesse pratique, leurs diplomates savent s'y faire une place. Ils commandent l'estime par leur sûreté et démêlent avec une rare perspicacité l'attitude qu'il leur faut tenir en face d'hommes rompus aux finesses du métier. Ils prennent leur rang parmi eux sans jactance, sans fausse humilité. C'est ainsi que Ter Borch les a représentés dans son célèbre tableau du *Congrès de Munster*. L'orgueil en cette circonstance leur serait pourtant bien permis : ils sont arrivés à leurs fins, et après une lutte héroïque, ils ont forcé leurs anciens dominateurs à consacrer leurs droits par un traité solennel. Leur maintien cependant reste grave, recueilli, plein de dignité et de courtoisie ; n'étaient leurs costumes plus sévères, on aurait quelque peine à distinguer les vainqueurs des vaincus.

Le dévouement à la chose publique est la règle de tous. Ce sentiment de solidarité qui règne entre les citoyens donne à la personne même et aux traits du visage une noblesse naturelle. Les simples particuliers semblent des personnages ; on les sent capables de grandes choses. A voir ces hommes vêtus de noir que Rembrandt nous montre réunis autour d'une table, vous diriez les premiers magistrats de la nation, conférant entre eux de ses destinées, dans une de ces occasions solennelles qui décident de la vie d'un peuple. Ce sont simplement les syndics des drapiers d'Amsterdam qui s'occupent des menus intérêts de leur corporation. Mais ces intérêts touchent par plus d'un point à ceux mêmes du pays tout entier, et ces hommes sont aptes à juger dans quelle mesure ils peuvent s'accorder avec ceux-ci. A l'ordre, à la probité la plus scrupuleuse, à une constante vigilance, ils joignent l'intelligence et la décision ; toutes ces qualités ne font-elles pas la sécurité et la grandeur d'un état où, sans se payer de chimères, ni d'abstractions, l'on vise des résultats positifs ? Ces détails professionnels bien compris, et cette expérience des transactions donnent à ceux qui seront appelés dans les conseils de la nation des vues plus étendues, et ces esprits actifs, solides, pondérés, se préparent ainsi à traiter les affaires publiques. A certains momens d'ailleurs, et bien qu'ils sachent compter et qu'ils se montrent sagement économes des fonds qu'ils administrent, ces petits bourgeois sont magnifiques et s'il s'agit, au nom de leur ville ou de la république, de recevoir des princes ou des souverains, comme les ducs de Holstein et de Brunswick et le roi de Bohême, ou de rendre hommage à Marie de Médicis à son arrivée en exil, ils n'épargneront ni leur peine, ni leur dépense, et leur hospitalité sera digne de leurs hôtes. Aussi, suivant la remarque de M. Springer (1), même

(1) *Bilder aus der neueren Kunstgeschichte*, par Ant. Springer, 2 vol. in 8° : Bonn, 1886. T. II, p. 171 et suiv.

quand les modèles appartiennent à la condition la plus modeste, les portraits de cette époque ont-ils la valeur de documens historiques. L'esprit de ces temps glorieux y revit, et, en reproduisant fidèlement la ressemblance de leurs modèles, les peintres de l'école hollandaise ont exprimé quelque chose de la grandeur attachée à la vie même de la nation.

II.

La sagesse pratique et l'esprit de conduite de ce peuple, nous les retrouverons dans tous les témoignages de son activité. L'exercice de la raison est maintenu chez lui par un sens moral très élevé qui dérive de sa façon de comprendre la religion, car celle-ci a également revêtu en Hollande une forme très particulière. Tout ce qui peut éveiller et développer ce sens moral fait partie de la religion. Sans doute, là aussi, nous rencontrons des théologiens ardents à la controverse, continuateurs attardés de la scolastique, féconds en raisonnemens subtils et en vaines dissertations, et à côté d'eux, des politiques désireux de perdre leurs adversaires comme fauteurs d'hérésie ou d'impiété, qui ne répugnent à aucun moyen et vont de préférence aux plus violens. Mais en dehors de ces meneurs, au fond de toutes ces questions de grâce et de prédestination qui passionnent certains esprits, la seule chose nécessaire, le salut, comporte moins de formules et de rites, il s'accommode d'un idéal moyen de doctrines sensées ; la continuité et le sérieux des efforts remplacent les raffinemens et les élans du mysticisme. Ce sont des gens de sens rassis, contenus, qui n'ont pas besoin de beaucoup d'expansion et qui, même en ces questions, cherchent à ne pas perdre pied. Soucieux avant tout de voir où ils vont, ils ne veulent pas s'égarer en visant trop haut. Leurs sectes, il est vrai, sont innombrables : luthériens, calvinistes, remontrants, contre-remontrants, mennonites, anabaptistes et bien d'autres encore, plus ou moins directement engagés dans ces disputes. Mais le plus grand nombre a surtout en vue un but pratique, une vie droite et foncièrement honnête, la chasteté, la fidélité aux engagemens pris, les vertus de famille, un christianisme qui développe la charité et qui règle les devoirs prochains des hommes les uns envers les autres. D'ailleurs, une élite s'est formée d'esprits tolérans qui, bien que professant des croyances différentes, s'estiment mutuellement, restent unis par la plus tendre affection et apprennent mieux encore en se pratiquant, qu'avec des convictions très opposées on peut avoir des vies également exemplaires.

Ce n'est pas que l'enseignement dogmatique de la religion et les recherches qui y ont trait soient délaissés. Mais là encore on re-

trouve les exigences de ces esprits nets et méthodiques. Ils s'efforcent de trouver un terrain solide, acceptable pour tous, et ils ne négligent rien pour l'établir. Comme les livres sacrés constituent le fond même sur lequel sont édifiées leurs croyances, il importe d'en fixer avec soin un texte définitif, qui fasse foi, ou du moins qui puisse être proposé aux masses avec des garanties suffisantes. Dans ces questions d'exégèse, ils sont aidés par les membres de la colonie israélite qui ont été libéralement accueillis en Hollande. C'est à Amsterdam surtout qu'ils ont reçu asile, et avant le milieu du XVII^e siècle, on n'y compte pas moins de 400 familles juives venues pour la plupart du Portugal. Elles vivent réunies dans un quartier à part, mais ce n'est point, comme à Rome ou à Francfort, un *ghetto* où elles sont cantonnées et dont elles ne peuvent s'écarter. En 1657, ces émigrés arriveront à une complète émancipation, civile et religieuse, et ils joueront un rôle important dans les destinées du peuple juif. De leur « nouvelle Jerusalem, » ils ne cessent pas d'entretenir des relations avec les communautés issues de la leur en Angleterre, en Danemark et à Hambourg. Quelques-uns d'entre eux se distinguent par leur instruction et leur caractère. Plusieurs se sont adonnés à l'étude de la médecine, comme cet Ephraïm Bonus dont Rembrandt et son ami Lievens ont tous deux fait le portrait, et c'est à eux qu'est due l'introduction de quelques-uns des moyens thérapeutiques usités chez les Arabes. D'autres s'occupent de commerce et vont sur des vaisseaux hollandais établir des comptoirs à Surinam ou au Brésil. Enfin, parmi leurs rabbins, on compte des hébraïsans, qui fraient avec les ministres les plus éclairés de la Hollande et sont souvent consultés par eux. L'un d'eux, Joseph Athias, le savant imprimeur, reçoit l'approbation des professeurs de l'université de Leyde pour la publication d'une Bible en hébreu, et en 1677 les États-généraux le gratifient d'une chaîne d'or. Bientôt, du reste, dans cette patrie d'adoption où ils ont été heureux de s'établir, on les voit s'entre-déchirer et, à peine échappés à la persécution, tourner contre eux-mêmes cet esprit d'intolérance dont pendant des siècles ils ont été les victimes. Poussés par le vain désir de maintenir leur orthodoxie aux yeux de leurs nouveaux compatriotes, ils se disputent et se condamnent mutuellement.

Deux d'entre eux, et des plus illustres, devaient plus particulièrement être en butte aux violences qui régnaient alors dans les luttes religieuses. Le premier, Uriel Acosta, avait apporté de Portugal l'illusion qu'il rencontrerait à Amsterdam un judaïsme moins formaliste; il allait, au contraire, retrouver une synagogue encore plus strictement attachée aux traditions du Talmud et disposée à combattre toutes les dissidences. Les anathèmes prononcés contre

lui et qui, pendant plus de vingt ans, le mirent au ban de la communauté, dépassaient la mesure de ce que son âme inquiète pouvait supporter, et, accablé sous le poids de ces outrages publics, il avait mis fin à ses jours en se tirant un coup de pistolet. Quant à Spinoza, on sait quelle fut plus tard sa destinée et les persécutions qu'eut à subir le philosophe qui, avec Rembrandt et comme lui méconnu de ses contemporains, est aujourd'hui une des gloires les plus hautes de la Hollande. En regard de ces ardeurs et de ces excès des rabbins, on aime à signaler la modération d'un pacifique comme ce Menasséh-ben-Israël qui, tout en rêvant pour « le peuple de Dieu » une ère de prospérité et de concorde, ne voulait pas du moins recourir à d'autres armes que la persuasion (1).

Dans le protestantisme tel qu'il était pratiqué en Hollande, la bienfaisance tenait une large place. La façon dont elle y est comprise témoigne de cet esprit de charité chrétienne qui unit entre elles toutes les classes de la nation et qui, chez elle, s'exerce sous toutes ses formes. Distributions de secours, hôpitaux, maisons de lépreux, orphelinats, hospices de vieillards, ces diverses œuvres de miséricorde ont pris, en s'acclimatant dans ce pays, une physionomie particulière. Qu'elles soient fondées ou soutenues par des particuliers ou des municipalités, toutes ces nombreuses institutions sont administrées avec une telle sagesse et une si intelligente prévoyance que leurs réglemens fonctionnent encore aujourd'hui. Les citoyens les plus éminens, les patriciennes les plus considérées tiennent à honneur de faire partie de leurs comités, vérifient scrupuleusement les dépenses et couvrent, à l'occasion, les déficits par les dons les plus généreux. Partout règnent l'ordre et la propreté la plus minutieuse. A côté des régens ou des régentes auxquels est réservée la haute direction, la directrice effective de ces établissemens reçoit le nom de *mère*. Dans la salle de réunion du conseil figurent les portraits des administrateurs ou des personnes qui sont venues en aide à la fondation, portraits peints parfois par d'anciens pensionnaires, assistés pendant leur enfance, ou par des artistes célèbres. Ce sont comme autant de petits musées, dont quelques-uns subsistent encore maintenant et possèdent des œuvres très remarquables. C'est de la fondation Beresteyn à Harlem que proviennent les portraits de Hals, achetés il y a quelques années pour le Louvre, et le charmant portrait de jeune fille de cette famille, acquis précédemment par M^{me} de Rothschild de Francfort pour

(1) Médecin, théologien, érudit, Menasséh était en même temps un homme de goût, lié avec Rembrandt, à qui il commanda quatre estampes pour un de ses ouvrages : *La Piedra gloriosa*, et ami de Grotius, de Vossius et de van Baerle. Ce dernier, rendant hommage à sa tolérance et à sa charité, disait de lui : *Si sapius diversa, Deo vicamus amici*.

211,500 francs. A l'orphelinat municipal de la Kalverstraat à Amsterdam, on peut encore voir des toiles de premier ordre de Jacob Backer, Juriaen Oyen, Ab. de Vries, etc., et dans cette même ville, dans la salle de la communauté des Remonstrans, un beau portrait par Th. de Keyser et un autre de J. Eysenbogaert par J. Backer. Qu'il ne se mêlât pas quelque vanité à ces représentations et que, comme d'ordinaire, l'amour-propre n'y trouvât pas son compte, nous ne le prétendons pas ; mais sans trop nous arrêter aux motifs qui déterminaient les donateurs, leur générosité tournait au profit des indigens, dont le budget bénéficiait d'autant.

Ce sens pratique que les Hollandais apportent dans l'exercice de la charité se manifeste aussi dans les études de l'ordre le plus élevé. On l'a remarqué d'ailleurs avec raison, les hautes spéculations philosophiques ne sont pas leur affaire et, si c'est chez eux que trois des plus grands penseurs du xvii^e siècle ont conçu et édifié leur système, ils ne sont guère en droit d'en revendiquer aucun : Descartes est Français, Locke est Anglais, et bien que né à Amsterdam, Spinoza appartenait en réalité à la colonie des Juifs portugais. Mais lors même qu'ils s'occupent des sujets en apparence les plus abstraits et les moins susceptibles d'un intérêt direct, leurs savans aboutissent à des résultats d'une utilité immédiate. Chez un tel peuple, et c'est là sa force, les intérêts sont en accord avec les principes. Cherchez le royaume de Dieu, a dit l'évangile, et le reste vous sera donné par surcroît ; ce reste n'a pas manqué aux Hollandais. Nous les voyons des premiers s'efforcer d'établir en Europe une conscience publique dans les relations des peuples les uns avec les autres. Seule la force brutale plus ou moins déguisée y avait présidé jusque-là, et ce n'est pas aujourd'hui qu'il conviendrait de dire qu'un tel état de choses a pris fin. Mais en regard de cette prédominance de la force matérielle, les juristes hollandais s'appliquent à édifier la puissance du droit. Puisque, suivant le vieil adage, la guerre reste la dernière raison des rois, ils essaient de régler la guerre, d'introduire parmi les violences dont elle est faite, quelques principes qui soient admis par les nations civilisées ou qui se piquent de l'être. C'est vers ce but que tendent les écrits et les publications de Hugo de Groot (Grotius) sur le *Droit des gens*, sur le *Droit de paix et de guerre*, sur le *Droit maritime*. Si les principes qu'il propose ne sont point acceptés de tous, du moins ils pourront être invoqués désormais à l'appui des causes justes, et les plus déloyaux, les plus impudens chercheront à se couvrir de leur ombre ; même en les violant, ils seront obligés d'en tenir compte et de paraître leur rendre hommage.

Ce sont là des prescriptions qui visent l'extérieur ; à l'intérieur, l'état a des devoirs formels vis-à-vis des sujets qui composent la

nation : mettre de l'ordre dans les finances, y établir une comptabilité exacte, assurer l'équité dans la répartition des impôts, l'équilibre dans les budgets, et cette probité, cette régularité qui est la règle de la conduite privée, l'introduire dans l'administration. Tels sont les bienfaits auxquels le nom de Simon Stevin est resté attaché et ses *Considérations sur les mathématiques* (*Wisconstige gedachtenissen*) ont exercé à cet égard la plus utile influence non-seulement dans son pays, mais dans l'Europe entière.

Ainsi qu'il était naturel de le penser, l'esprit de liberté devait également faire sentir dans le domaine de la science son heureuse action. Affranchi des contraintes qu'il avait subies jusqu'alors, l'esprit humain allait étudier la nature sans idées préconçues, chercher les lois qui la régissent sans autre préoccupation que celle de la vérité. Au fond de ces âmes droites et loyales on sent la légitime confiance que les conquêtes de l'intelligence, loin d'affaiblir la foi religieuse, ne peuvent que la raffermir, et qu'une pénétration plus intime des lois de l'univers ne fera qu'augmenter leur admiration pour son créateur. Vous ne trouverez donc pas chez eux ce libertinage de la pensée que vous rencontrerez ailleurs; mais ils ne mêleront pas non plus le nom de Dieu, ils n'engageront surtout pas la responsabilité divine dans l'exposé de leurs théories particulières. Il semble, au contraire, que leurs vues soient bien modestes et que dans cet ordre d'idées encore, ils ne s'attachent qu'à des réalités prochaines. Grâce à eux cependant, les méthodes expérimentales entrèrent dans des voies nouvelles. Ils s'appliquent à isoler les uns des autres les phénomènes emmêlés dans la matière; à les placer à leur portée, pour les reproduire ou les modifier à leur gré, afin de les étudier de plus près. Cette matière même, ils la soumettent à leurs observations directes afin d'en mieux connaître, s'il se peut, la structure et les transformations. Pour y parvenir, ils ont recours aux procédés les plus ingénieux et ils imaginent ou perfectionnent des instrumens qui accroissent le pouvoir d'investigation de l'homme. Le sens qui trompe le moins, la vue, est grâce à eux fortifié, augmenté; en tenant compte des lois de l'optique, ils fabriquent des verres qui donneront à la science une base d'opérations à la fois plus vaste et plus sûre. Avec le télescope ils fouilleront le ciel et reculeront les bornes de l'étendue perceptible, ajoutant ainsi aux immensités déjà connues la révélation de myriades d'autres mondes semés dans l'espace. Inversement, le microscope va leur permettre de constater la profusion infinie de la vie dans la nature et la complexité imprévue, la structure merveilleuse d'êtres qui par leur exiguïté échappaient à nos regards. C'est là un précieux auxiliaire mis à la disposition de la médecine qui tendra de plus en plus en Hollande à devenir une science exacte, car elle

sera désormais à même d'apprécier les différences de composition des tissus qui entrent dans l'organisme et les altérations qu'ils peuvent subir.

En même temps, les dissections opérées dans les amphithéâtres des universités font avancer l'anatomie et amènent une connaissance plus complète de la conformation du corps humain, du jeu de ses organes et des relations qui existent entre eux. C'est à Leyde que ces dissections sont d'abord pratiquées, et bien que le droit accordé à cet égard par Philippe II (1555) soit limité aux cadavres des criminels, il rencontre au début des adversaires acharnés, même parmi les hommes les plus éclairés et les plus savans de cette époque. Grotius parle à ce propos de profanation, et s'élevant avec force contre « ces cruautés inutiles des vivans contre les morts, » il remarque que les anciens Grecs, pourtant si habiles médecins, n'avaient pas connu ces « chambres de torture des morts. » Mais bientôt ces vaines réclamations se taisent devant l'intérêt supérieur de la science. D'autre part, la thérapeutique s'enrichit des progrès de la botanique. Le professeur Pieter Paauw, qui a renouvelé l'enseignement de la médecine, dirige trois ou quatre fois par an des excursions botaniques vers les pres, les collines et les marais des environs de Leyde, et de Bondt se livre à une étude plus attentive des simples dont les propriétés sont peu à peu mieux définies. Son fils pousse jusqu'aux possessions hollandaises de l'Inde pour accroître ces précieuses ressources, et les plantes qu'il en rapporte sont recueillies et classées avec soin dans ce jardin de l'université de Leyde dont Descartes vante l'ordre et la bonne tenue. Enfin le docteur Tulp, — on sait que c'est le professeur de la *Leçon d'anatomie* de Rembrandt, — après avoir été à Amsterdam, comme Paauw à Leyde, un des plus ardens promoteurs des dissections anatomiques, provoque une réforme de la pharmacie dans cette ville qui, en 1637, ne compte pas moins de cinquante-huit médecins, sans y comprendre les chirurgiens, et soixante-six apothicaires.

C'est de ce temps aussi que datent dans l'industrie de nombreux perfectionnemens qui contribueront puissamment à la richesse de la Hollande. La fabrication de ses toiles, celle de ses draps et de son papier sont à bon droit renommées dans toute l'Europe, et quelques joailliers d'Amsterdam, en améliorant dans cette ville l'outillage de la taille des diamans, lui ont assuré le monopole d'un commerce qu'elle possède encore de nos jours.

III.

L'étude des lettres ne restera pas non plus stationnaire. Attentifs à tout ce qui regarde l'éducation, les Hollandais attirent chez eux

par des avantages pécuniaires et par la considération dont ils les entourent les professeurs les plus réputés. C'est comme une émulation de générosité et de libérales dépenses entre les différentes villes de ce petit pays. Scaliger, alors en pleine célébrité, est reçu comme un souverain à son arrivée à l'université de Leyde, où on lui accorde un traitement supérieur à celui des autres professeurs.

Comme lui, Saumaise se décide à quitter la France et Juste Lipse les Flandres. Gronovius et Groevius viennent d'Allemagne grossir le nombre de ces érudits. Ainsi recruté, le personnel des universités donne au mouvement général des esprits une vive impulsion. L'instruction de la jeunesse y est l'objet des soins les plus intelligens et, comme toujours, les côtés pratiques ne sont point négligés.

La calligraphie, alors considérée comme un art, compte des virtuoses dont les noms sont connus de tous, et les nombreuses éditions de leurs œuvres se succèdent rapidement. A en juger par les grimoires à peu près indéchiffrables des époques précédentes, la réforme qu'ils avaient à accomplir n'était pas de médiocre importance. Grâce à eux, les écritures deviennent peu à peu plus lisibles et, pour des commerçans, des hommes d'état ou des diplomates, ce progrès est capital; en facilitant les relations, il sert au bon renom de la nation. Les exemples d'écriture proposés aux écoliers aident, du reste, à leur éducation, car ils contiennent des leçons morales, des maximes versifiées à la façon de ces quatrains du sieur de Pibrac qui, vers cette époque, jouissaient en France d'un crédit général. On insiste d'ailleurs sur l'enseignement religieux, sur la connaissance de la Bible, sur tout ce qui peut munir les jeunes générations de solides principes. Mais, en même temps, on se préoccupe de développer chez elles la vigueur et la souplesse du corps. Dans une série de gravures représentant les diverses dépendances de l'université de Leyde, à côté du jardin botanique et de la bibliothèque, — dont les volumes classés par catégorie sont prudemment retenus, au moyen de chaînes, aux pupîtres sur lesquels on peut les consulter, — nous voyons une grande salle couverte dans laquelle les étudiants se livrent aux exercices les plus variés : l'escrime, l'équitation, la gymnastique et le maniement des armes, conformément au programme tracé par l'antique dicton : *Mens sana in corpore sano*.

Avec l'étude de la langue hollandaise qui commence à être en honneur, celle des langues vivantes est depuis longtemps répandue, et déjà Guicciardini était frappé de voir « des gens qui ne sont jamais sortis de leur pays qui y parlent, outre leur langue maternelle, un grand nombre de langues étrangères, le français, l'allemand, l'italien et d'autres encore. » Quant à ceux qui veulent être

initiés aux chefs-d'œuvre des écrivains grecs ou latins, des éditions excellentes, soigneusement revues et accompagnées de savans commentaires, les mettent entre leurs mains sous un format commode, imprimées en caractères dont la netteté et l'élégance sont encore aujourd'hui réputées. Il n'est guère de contrée où les libraires fassent mieux leurs affaires, car il n'en est pas où on lise davantage, et Leyde semble une vaste imprimerie à laquelle la dynastie des Elzevier assure une célébrité universelle.

Cette passion de l'antiquité est restée très vive chez les esprits cultivés ; elle constitue entre eux une sorte d'aristocratie intellectuelle. Aussi voyons-nous l'usage d'écrire en latin persister pendant longtemps en Hollande. On continue à y composer des vers latins, ainsi qu'avait fait Jean Second, et les hommes les plus sérieux s'y exercent. Dans leur correspondance ils visent aux grâces cicéroniennes du langage, et avec une ingéniosité un peu subtile ils s'appliquent à exprimer dans cette langue morte des idées ou des façons de vivre tout à fait modernes. C'est pour eux l'occasion de recourir à ces tours de phrase laborieux qui rappellent le jargon de nos précieuses. Mais, si prisés qu'ils soient, ces raffinemens des beaux esprits jurent avec le temperament vigoureux de la nation. Il y a trop de distance entre ces deux modes de civilisation, les différences y sont trop tranchées, les points de contact trop peu nombreux, pour qu'une assimilation complète de l'antiquité soit possible, et la force même du génie national s'y oppose. Même chez les plus déliés, à ces élégances factices se mêlent bien des traits d'un goût douteux, et dans cet étalage d'erudition et ces réminiscences un peu forcées on sent l'affectation et le pédantisme.

Peu à peu, la littérature suivra le courant général. Poussée par la vitalité puissante qui anime ce peuple, elle sortira des abstractions et du convenu pour s'associer à toutes les passions qui le remuent. Avec lui elle s'occupera de religion et de politique ; elle s'intéressera à sa vie nouvelle, à cette grande cause de l'affranchissement pour laquelle il s'est levé tout entier. Les revoltes ont ramassé pour s'en glorifier ce surnom de *gueux* par lequel leurs dominateurs avaient prétendu les flétrir. Ils l'ont pris pour devise et ils se sont fait des armes parlantes de l'écuelle et de la besace. Ces gueux auront leurs poètes, et c'est au bruit de leurs terribles chansons, grosses de menaces et de cris de vengeance, qu'ils chasseront les oppresseurs. Le théâtre aussi viendra bientôt en aide à l'esprit patriotique et donnera aux aspirations nationales une saisissante expression. Formé sous le patronage des anciennes chambres de rhétorique, il se contentait autrefois de préparer, à l'occasion de visites princières, des représentations destinées surtout à célébrer, à grand renfort d'allégories, les hôtes de marque qui honoraient la

citée de leur présence. Sous la pression des circonstances, il va entrer dans des voies plus vivantes. Coster introduit dans ses compositions académiques des traits empruntés à la vie familière et des allusions aux événemens contemporains. C'est ainsi que dans sa *Polyxène*, représentée en 1630, il cherche à fletrir le fanatisme religieux. Il n'hésite pas, d'ailleurs, à mettre sous les regards du spectateur les actions les plus horribles : sur la scène elle-même, Hecube crève les yeux du roi de Thrace Polymnestor, et elle est ensuite lapidée par le peuple. Dans sa tragédie d'*Isabelle*, l'héroïne de la pièce, après avoir persuadé à Rodomont qu'elle est invulnérable, reçoit de lui un coup si violent que sa tête détachée roule par terre, et le meurtrier involontaire déplore en termes d'une naïvete ridicule sa crédulité. Ces grossièretés, ces fautes de goût s'allient cependant chez Coster à des progrès de style évidens et même, çà et là, à des éclairs d'inspiration. Brederoo, son contemporain et son ami, s'avance plus loin dans ces voies : il essaie de transporter sur les planches la vie même de tous les jours et trouve ses modèles parmi les rues et les marchés d'Amsterdam, sans rien retrancher des hardiesses de leur langage ; mais il meurt prématurément, avant d'avoir pu donner sa mesure.

Pieter Cornelisz Hooft, au contraire, appartient à l'aristocratie par sa naissance et son éducation, et il contribuera plus efficacement à assouplir la langue. Il reste en Hollande le plus fidèle représentant des doctrines classiques. D'un voyage fait en Italie, il avait rapporté l'admiration de ces fades pastorales qui alors y avaient cours, et ses premières œuvres ne sont, à vrai dire, que des pastiches de l'*Aminta* du Tasse ou du *Pastor fido* de Guarini. Vers ce temps, d'ailleurs, ces bergeries étaient aussi chez nous dans le goût du jour, ainsi qu'en font preuve le succès de d'Urfé et plus tard celui de M^{me} Deshoulières. Des lettres elles devaient, en Hollande comme en France, faire irruption dans la peinture. A l'exemple de certains seigneurs de la cour de Louis XIV, il n'était pas rare de voir de bons bourgeois et d'honnêtes ménagères d'Amsterdam, ridiculement affublés en pères et en bergères, poser devant les portraitistes à la mode. Dans les premières pièces de Hooft, la langue est encore gauche, molle et sans relief ; les *concelli* et l'affectation y abondent ; elle gagne en grace et en naturel dans les tragédies qui suivent, mais en somme l'invention y est pauvre, la vulgarité y coudoie à chaque instant le pathétique, et sans respect pour l'action, les hors-d'œuvre y tiennent une place démesurée. C'est ainsi que dans son *Gerard van Velzen*, représenté en 1613, l'auteur met dans la bouche d'un fantôme apparaissant au milieu d'un songe, une tirade qui ne compte pas moins de 266 vers uniquement destinés à prophétiser la grandeur future d'Amsterdam

Malgré tout, Hooft exerce une influence considérable sur la littérature hollandaise, autant par sa haute position que par son talent et la noblesse de son caractère. Esprit tolérant, il compte des amis dans tous les partis, et nommé en 1609 bailli de Muiden, près d'Amsterdam, il ne cesse pas d'attirer, dans le château qui lui est assigné pour résidence, le cercle d'hommes distingués (*Muider-Kring*) qui a mérité un nom dans l'histoire littéraire de cette époque.

Vondel cependant l'emporte de beaucoup sur Hooft par l'originalité et la puissance de ses conceptions; mais, si apprécié qu'il ait été par ses contemporains, pas plus que Rembrandt et Spinoza, il ne devait connaître le repos et la fortune, et après des épreuves nombreuses, il était, comme eux, destiné à finir dans la misère. S'il cherche à évoquer les souvenirs de la tragédie grecque, c'est que mieux qu'aucun autre en son pays il en a compris les beautés. Il n'y était cependant guère préparé par son éducation, car, élevé dans la boutique de son père, il s'est instruit lui-même, et à vingt-six ans il ne connaissait encore rien de la littérature classique. Mais plus encore que l'écrivain, l'homme apparaît dans les œuvres dramatiques de Vondel; qu'elles soient inspirées par la Bible ou par l'histoire de la Hollande, elles sont bien l'expression de ses convictions politiques ou religieuses. Sans s'inquiéter des inimitiés qu'il soulève, il veut, avec une entière indépendance, servir ce qu'il croit la vérité et la justice. Aussi est-il poursuivi par les rancunes des fanatiques de tous les partis. Dans son *Palamedes* ou le *Meurtre de l'Innocent*, joué vers la fin de 1625, il flettrit avec une courageuse indignation les violences et les persecutions qu'engendrent les haines religieuses. Sous les noms des personnages grecs qui y figurent, ce sont en réalité ses contemporains, le prince Maurice, ses ministres et les meurtriers de Barneveldt, qu'il met en scène, et les allusions sont si nombreuses et si transparentes (1) que Vondel, mis en demeure d'aller se justifier à La Haye, est obligé de se réfugier déguisé chez des parens et des amis et ne doit qu'à l'intervention du magistrat d'Amsterdam de voir sa condamnation limitée à 300 florins d'amende.

Esprit fécond, Vondel découvre avec une sagacité extrême les sujets qui conviennent le mieux à la poésie : il compose son *Hippolyte* quarante-neuf ans avant la *Phèdre* de Racine; en 1654, il donne son drame religieux le plus remarquable, *Lucifer*, auquel quatorze ans plus tard Milton empruntera plus d'un trait dans son

(1) Le nombre et la précision de ces allusions ont été relevés récemment dans une intéressante étude de M. J. H. W. Unger, *Oud-Holland*; 1888, p. 51.

Paradis perdu; enfin sa *Marie Stuart* (1641) offre avec celle de Schiller de nombreuses analogies. Pour avoir dans cette dernière pièce laissé trop paraître ses sentimens en faveur de l'église romaine et peint son héroïne comme une victime innocente et martyre de sa foi, il se voit de nouveau mis en cause sur les instances du gouvernement anglais et condamné à une amende. Cependant, quand il s'agit d'inaugurer le nouveau théâtre d'Amsterdam, sa popularité le désigne pour cet honneur. Jusque-là les représentations avaient eu lieu dans un méchant bâtiment en bois, mal aménagé, tout à fait insuffisant. Mais en 1634 la chambre de rhétorique l'*Églantier* ayant fusionné avec l'académie néerlandaise, fondée en 1617 par Coster, — tandis que le poète Krul créait sous le nom de *Chambre de musique* une espèce d'opéra, — le conseiller van Campen faisait décider l'érection d'un édifice plus spacieux et plus convenable sur l'emplacement occupé par l'ancien. A la fin de 1637, la construction du grand théâtre (Schouwburg) étant terminée, le *Gysbrecht van Amstel* de Vondel fut choisi pour la première représentation (3 janvier 1638). Bien que tiré d'une manière un peu forcée de l'*Énéide*, le sujet était vraiment national, et comme dans le *Gerard van Velsen* de Hooft, l'auteur y annonçait sous forme de prophétie la grandeur future d'Amsterdam. Mais plus que Hooft, Vondel possédait le sens lyrique, la vie, la couleur, un patriotisme chaleureux, des convictions religieuses vives et profondes. Son libre esprit s'exhalait avec une verve inépuisable dans des satires pleines de mouvement et dont les traits caustiques frappaient fort et juste. Il allait dans sa vieillesse expier cruellement son humeur indépendante. Jamais il n'avait eu de Mécènes et vers la fin de son existence sa gêne devenait toujours plus pressante. Vivant à grand-peine d'une rente viagère très modique, sombre et accablé d'infirmités, affligé par la perte d'une épouse chérie, affecté plus profondément encore par la conduite d'un fils indigne, le plus grand poète de la Hollande s'éteignait le 5 février 1679, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Quoique fort inférieur à Vondel, un de ses contemporains était appelé à une destinée bien différente de la sienne. Avec le réalisme minutieux de ses observations portant sur la vie familière, Jacob Cats avait à la fois les qualités et les défauts qui sont faits pour plaire aux foules et, vers 1630, il était à l'apogée de sa réputation. Dans chaque famille, à côté de la Bible, on pouvait voir les œuvres du « père Cats. » Son poème du *Mariage* (*Formulier van den houweelycken Staet*), publié en 1619, était suivi, en 1632, du *Miroir des temps anciens et modernes* (*Spiegel van der ouden en nieuwen tyd*), dans lequel il cherche à démontrer que la réunion des proverbes populaires constitue pour l'homme un vrai réper-

toire de philosophie pratique. Les sujets les plus vulgaires y sont traités avec un luxe de détails qui touche souvent à la trivialité. Ce sont des leçons de prudence, d'ordre et d'économie qui procèdent d'une morale un peu terre à terre. Dans son *Anneau nuptial* (*Trouwring*), daté de 1637, il conte avec une simplicité cynique des anecdotes conjugales d'une convenance plus que douteuse, et il est curieux de voir cet homme, qui occupe déjà une des charges les plus importantes de l'état, se complaire en des inventions dignes de Jan Steen. Il conservera jusque dans l'extrême vieillesse ce ton de badinage, et son dernier ouvrage : *Biographie d'un octogénaire* (*Twee eutachtigjarig leven*) ne laisse guère supposer que Cats a rempli les fonctions de grand-pensionnaire, et qu'en des temps difficiles il a été mêlé aux plus grandes affaires. C'est pour le peuple, au surplus, que Cats a écrit, et il ne peut guère être compris que dans son pays. Mais la popularité de ses œuvres, à laquelle contribuèrent aussi sans doute les illustrations d'Adriaen van de Venne, y fut telle que, dans la seule année 1655, un éditeur de ses poésies en vendait à Amsterdam 55,000 exemplaires. Cependant en Hollande même, dans ces derniers temps, une réaction s'est élevée contre un auteur qui manque par trop d'élévation, et ce n'est pas sans raison qu'on lui dénie aujourd'hui la place qui, pendant longtemps, lui avait été accordée dans le triumvirat littéraire, à côté de Hooft et de Vondel.

On le voit, les écrivains favoris de la nation étaient ceux qui, travaillant exclusivement pour elle, se sont étroitement associés à ses idées, à ses croyances et mêlés de plus près au courant de sa vie familière. Ils n'y forment pas, du reste, une caste séparée, uniquement absorbée par le culte des lettres; pour la plupart, ils exercent en même temps une industrie ou ils remplissent un emploi public : Huygens est homme d'état et secrétaire des princes d'Orange; Vondel est chaussetier dans la Warmoesstraat, le poète Krul forgeron, et, avant d'arriver aux grandes dignités qu'il a occupées, Cats a fait office d'avocat et professé le droit. Plusieurs aussi sont des réfugiés venus du dehors et appartiennent à des familles flamandes. Mais la force d'expansion de cette nation est telle que les étrangers qu'elle attire à elle participent presque aussitôt de la façon la plus complète à sa vie. C'est même l'infériorité de cette littérature qu'elle est restée trop spécialement hollandaise et ne peut être goûtée que par des Hollandais. Elle conserve des étrangetés et un goût de terroir qui ne lui permettent pas de franchir les frontières entre lesquelles la langue est comprise. Historiquement, du moins, elle a eu son importance: elle aide à l'intelligence de cette époque, et il faut essayer d'en pénétrer l'esprit

pour apprendre à connaître ce peuple au moment le plus glorieux de son passé.

IV.

Le succès si répandu de ces écrivains parmi leurs compatriotes atteste le degré de culture auquel était alors arrivée la Hollande. Les universités qui y avaient été fondées contribuaient puissamment à cette diffusion : après celle de Leyde, établie en 1575, étaient venues celles de Franeker en 1585, de Groningue en 1614, et plus tard celles d'Utrecht, en 1636, et de Harderwyck en 1648. L'*École illustre*, créée en 1630 à Deventer, avait servi de modèle à celle d'Amsterdam en 1632. C'étaient comme autant de foyers allumés à travers la contrée, dont l'éclat et la chaleur rayonnaient de proche en proche. Aussi, avec le temps, les mœurs s'étaient adoucies, et l'éducation que les enfans recevaient dans certaines familles pourrait être proposée comme exemple. Chez les Huygens, la distinction était en quelque sorte héréditaire. Constantin Huygens, homme d'état et poète satirique très remarquable, professait pour Corneille une telle admiration, que celui-ci lui dédiait, en 1650, son *Don Sanche d'Aragon*. Lui-même avait publié, en 1644, chez les Elzevier, une édition du *Menteur*, en tête de laquelle il mettait des vers latins et français de sa façon. Musicien plein de talent, il s'intéressait aux arts et devait, pendant de longues années, servir d'intermédiaire entre les artistes et la maison d'Orange. Malgré ses nombreuses occupations, il avait voulu diriger lui-même l'éducation de ses fils. Ces enfans, doués de facultés merveilleuses, avaient appris très jeunes le grec et le latin et montraient de grandes dispositions pour les mathématiques. On sait que Christian, le cadet, devait être un des premiers géomètres et l'un des plus célèbres astronomes de son temps. Il s'exerçait, non sans quelque talent, à la peinture, et, dans une lettre à son frère Louis, il lui dit qu'il a si fidèlement copié une tête de vieillard par Rembrandt, qu'il est difficile de discerner l'original de la copie (29 juin 1645) (1). Quant à l'aîné, qui s'appelait Constantin, comme son père, et qui devait également, après lui, exercer les fonctions de secrétaire des princes d'Orange, il faisait pendant ses voyages des croquis à la plume pleins de facilité et d'esprit. Tous deux, d'ailleurs, devançant sur ce point l'*Émile* de Jean-Jacques, étaient en possession de plusieurs métiers manuels, et bons musiciens, danseurs et cavaliers accomplis, ils excellaient dans la plupart des exercices du corps. De bonne heure en contact avec les hommes

(1) *Œuvres complètes de Christian Huygens*. La Haye, 1888; M. Nijhoff.

les plus éminens de leur pays, ils avaient voyagé à l'étranger, et tout ce qu'une bonne éducation peut ajouter à des qualités natives, ils l'avaient acquis. Avec cela, modestes, d'une urbanité parfaite, très attachés à leurs princes, ils les servaient avec une intelligence et un dévouement qui tournaient au bien et à la grandeur de leur patrie.

A côté de cette famille, combien d'autres mériteraient d'être citées pour l'élévation de leurs goûts, pour leur amour de l'étude et leur souci constant d'être utiles à leurs concitoyens ! On comprend le prestige que devait avoir une élite d'hommes pareils, la plupart unis par une étroite amitié, et guidés dans leurs déterminations par les motifs les plus nobles. Parmi cette élite, les femmes tenaient leur place avec honneur. Déjà, pendant la période héroïque, elles avaient joué un grand rôle et, lors de la guerre de l'indépendance, elles s'étaient montrées les dignes compagnes des défenseurs d'Alkmar, de Leyde ou de Harlem. Le nom de Kenau Hasselaer était désormais immortel, et c'est aux applaudissemens de tous que Vondel, dans sa tragédie de *Gysbrecht van Amstel*, mettait sur les lèvres de l'intrépide Badeloch l'expression des sentimens héroïques dont elles étaient animées. Les chansons populaires exaltaient à l'envi les jeunes filles hollandaises qui demandaient à porter les armes contre l'ennemi et à servir sur les vaisseaux comme des matelots. Après avoir ainsi concouru à la délivrance, elles avaient contribué à former la société polie. Entre toutes, les filles de Roemer Visseher étaient renommées ; et, dans ces derniers temps, un grand nombre de publications ont été consacrées à l'étude de leur vie et de l'influence qu'elles ont exercée. Elles aussi avaient reçu une éducation raffinée. Leur père, un négociant catholique originaire d'Anvers et fixé à Amsterdam, était, comme son compatriote et ami Hendrik Spieghel, un homme instruit, ami des lettres, poète même à ses heures, qui, par ses propres écrits, avait aidé à la correction et à l'assouplissement de la langue. Sa maison était le rendez-vous de tous les esprits distingués de ce temps, et son affabilité, son libéralisme, y attiraient également protestans et catholiques, assurés les uns et les autres de la cordialité d'un accueil pareil. De ses trois filles, deux surtout sont connues, Anna et Maria (1). Curieuses de toutes les choses de l'esprit, excellent dans la broderie, la calligraphie, la musique, assez habiles à modeler, elles étaient en même temps charmantes de grâce et d'amabilité. Les hôtes de la maison paternelle étaient leurs admirateurs, et parmi eux Heins, Coornhert, Hooft, Cats, Huy-

(1) Cette dernière, née l'année même où un désastre maritime en vue de l'île de Texel avait causé des pertes assez sérieuses à son père, avait reçu par suite de cette coïncidence le surnom bizarre de *Tesselschade*.

gens, Coster, Reael, Van Baerle, entretenaient avec elles un commerce de lettres dans lequel les allusions mythologiques et les flatteuses allégories n'étaient pas épargnées. Vondel avait surnommé Anna la *Sapho hollandaise*, et d'autres poètes la chantaient comme la *Nymphe d'Amsterdam*. Elle peignait agréablement, et, dans une lettre adressée à Rubens en 1621, elle lui parle d'une copie qu'elle fait de son *Assomption*. Le grand maître, d'ailleurs, lui avait dédié, l'année d'avant, « comme un rare exemple de chasteté, » la gravure de Vorsterman, d'après son tableau de *Suzanne et les vieillards* (1).

Catholique comme les filles de Roemer Visscher, Anna-Maria von Schurman avait reçu aussi comme elles une éducation très soignée, et elle devait avoir une célébrité égale. Issue d'une famille noble originaire d'Anvers, elle était connaisseuse en fait d'art, peignait et gravait un peu, et l'on conserve encore aujourd'hui à l'hôtel de ville de Franeker des ouvrages de broderie très finement exécutés par elle. Mais elle se distinguait surtout par son instruction et le sérieux de son esprit. Ses goûts la portaient vers les études théologiques. « L'objet de mon amour est sur la croix, » disait-elle avec saint Ignace, et, quoique très courtisée, elle avait voulu rester fille. En passant à Utrecht, en 1640, Descartes la trouva lisant la Bible en hébreu, et, dans une lettre écrite au père Mersenne, il se plaint un peu de son pédantisme. « Ce Voëtius a gâté aussi la demoiselle de Schurman ; car, au lieu qu'elle avait l'esprit excellent pour la poésie, la peinture et autres telles gentillesses, il y a déjà cinq ou six ans qu'il la possède si entièrement, qu'elle ne s'occupe plus qu'aux controverses de la théologie, ce qui lui fait perdre la conversation de tous les honnêtes gens. » (Leyde, 11 novembre 1640.) Avec le temps, ce beau zèle et ces austères dispositions ne firent que s'accroître, et les prétentions de la dame s'étaient, paraît-il, montées d'autant ; car, dans une excursion qu'il fit en Hollande en 1663, un autre Français, grand voyageur de son état, M. de Monconys, se trouvant à Utrecht, essaya d'y voir M^{lle} de Schurman, attiré qu'il était par sa réputation ; mais la servante de celle-ci lui dit qu'elle ne pouvait le recevoir, « étant empêchée à une assemblée de ministres. » Sur quoi l'hôte de M. de Monconys lui assura « qu'elle ne voulait permettre qu'on la vît, à moins que ce ne fût des Saumaise ou des personnes de telle réputation. »

Comme on peut le croire, ce n'étaient là que des exceptions. En dehors de ces personnes très en vue dans le monde des lettres, la

(1) Rédigée en latin, la dédicace, très pompeuse, vante « cette jeune fille accomplie, astre glorieux de la Batavie, excellent en beaucoup d'arts et cultivant la poésie avec une perfection qui dépasse celle de son siècle. »

plus grande partie des femmes hollandaises menait une vie plus retirée et plus modeste. Les nombreux portraits qui nous en ont été conservés nous montrent en général des visages ingénus, au teint vermeil, au regard franc, avec un maintien honnête et réservé. Quelques-unes sont charmantes de grâce et de distinction ; mais, d'ordinaire, la force et la santé priment chez elles la beauté. La sévérité de leur costume confirme d'ailleurs cette impression. A les voir ainsi emprisonnées dans leurs vêtements sombres, les cheveux tirés avec soin sous leurs coiffes, le cou dissimulé par leurs collerettes raides et régulièrement tuyautées, on devine la correction, l'uniformité de leurs existences. Ce sont de bonnes ménagères, sachant bien tenir une maison et élever leurs enfants, raisonnables sans beaucoup d'imagination, plus sensées que raffinées, mais contentes de leur sort et capables de dévouement. Avec l'âge, leur droiture constante met son empreinte sur ces physionomies calmes et sereines, éclaire leurs yeux, communique à leurs traits, à leur être tout entier une expression d'individualité très particulière. Combien, parmi elles, de vieilles excellentes, chez lesquelles l'expérience de la vie, tout en développant la finesse, n'a pas détruit la bienveillance, et dont l'aspect seul commande le respect ! Plus tard, avec le luxe, les mœurs pourront changer ; mais pendant longtemps, chez certaines familles, même chez les plus élevées, on retrouvera quelque chose de cette simplicité primitive, de cette fidélité à tous les devoirs, de cette vigilance à surveiller de près le train de leur maison et à présider aux soins les plus humbles sans croire déroger à leur dignité. Dans une lettre à Guillaume III, Constantin Huygens, lui rendant compte d'une visite faite en son nom à la veuve de l'amiral de Ruyter, s'exprime en ces termes : « Aussi m'apprit-on à la ville que depuis quelque temps la bonne femme avait fait une chute comme elle était occupée à sécher et à étendre elle-même son linge. Votre Altesse peut juger quelle sorte de douairière ce peut être qui, encore depuis la mort de son mari, a toujours continué sa coutume d'aller au marché le panier au bras (1). »

Ces habitudes simples, ces vies droites et volontairement renfermées, contribuaient à faire une race forte et saine. Un grand nombre des hommes remarquables de ce temps conservèrent intacte, jusque dans l'extrême vieillesse, une activité singulière. Les exemples abondent à cet égard. Maurice de Nassau, sexagénaire, demeure à la tête des armées, après avoir supporté les fatigues d'une lutte prolongée et sans trêve ; de Ruyter compte cinquante-huit ans de services effectifs à la mer, pendant lesquels il a assisté

(1) Lettre du 21 mars 1677. *Oud-Holland*, 1883, p. 74.

à cinquante grandes batailles navales et commandé en chef dix d'entre elles; Cats, nous l'avons vu, rime encore à quatre-vingt-deux ans, et Hals tient le pinceau à quatre-vingts. Le professeur Fr. Ruysch, âge de près de quatre-vingt-dix ans, continue à faire un cours de médecine très suivi, à côté de son collègue Tulp, qui n'en a pas moins de quatre-vingt-un, et la fille de Ruysch, Rachel, l'artiste bien connue, peint vaillamment des tableaux de fleurs à soixante-dix ans, après avoir mis au monde dix enfans.

Est-il besoin de le dire, cette force de tempérament et cette richesse de santé ne vont pas toujours sans quelque grossièreté. Même dans la bonne société on peut relever çà et là certains écarts de ton ou de tenue. Chez les plus raffinés, le langage est parfois d'une liberté excessive, et, à côté de prétentions à la délicatesse la plus subtile, il offre des allusions choquantes et plus que risquées. On est un peu étonné de voir Brederoo dédier à Maria Tesselschade une comédie dont la lecture devait causer quelque embarras à une honnête femme; on s'explique moins encore qu'un homme grave dans la situation de Cats puisse parler des mœurs conjugales avec un cynisme pareil au sien, ou qu'un personnage aristocratique tel que Hooft énumère les beautés de sa première femme avec la même complaisance et le même luxe de détails que s'il s'agissait de la *Danaé* du Titien (1). Il ne faut pas oublier, cependant, que ce manque de retenue n'était pas, en ce temps, un privilège de la Hollande. Chez nous aussi, bien que la société fût depuis plus longtemps polie, on ne se faisait pas faute de ces gaillardises, à en juger par les contes qu'entendaient les belles dames à la cour de nos rois ou par les livres qui trouvaient place dans leurs bibliothèques.

Si même chez les gens cultivés et qui visent à la distinction, on rencontre ces anomalies ou ces restes de grossièreté, on peut penser qu'ils seront plus fréquens et mieux marqués parmi les masses. Bien que d'ordinaire les allures de ce peuple soient calmes et lentes et qu'au milieu même de son activité il ne semble pas qu'il se presse, on dirait qu'à certains momens il sort de lui-même pour se livrer à de véritables debauches de mouvement et d'agitation. Pendant les longs jours de réclusion de l'hiver, quand par hasard survient une après-midi de soleil, il y a comme un enivrement qui pousse citadins et paysans à sortir de leurs demeures pour se répandre en foule sur la glace des rivières ou des fossés des villes. Patineurs, glisseurs, promeneurs en traîneaux, s'y pressent dans tous les sens et offrent un spectacle plein d'animation et de gaieté. Ce spectacle, qui bien souvent a défrayé le talent de peintres hollandais, tels que

(1) Busken-Huet; t. III, p. 204.

Van der Neer, Avercamp, Adriaen van de Velde et bien d'autres encore, faisait l'étonnement des étrangers. Dès 1514, un Milanais, venu dans les Pays-Bas, en était frappé : « Que peut-on voir de plus extraordinaire, disait-il, que toute la contrée des Bataves comme solidifiée par le froid de l'hiver et sur les canaux glacés ces essaims d'hommes, de femmes, d'enfans s'élançant rapides avec leurs chaussures de fer (1)? » Qui n'a pas assisté aux fêtes des kermesses dans les villages ou dans les villes ne peut comprendre quelle frénésie prend alors à ces flegmatiques, leurs gesticulations, leurs cris sauvages et les sarabandes tumultueuses auxquelles des spectateurs inoffensifs sont forcés, malgré eux, de s'associer quand ils se trouvent sur le passage de ces troupes débridées. D'autres divertissemens populaires n'étaient pas moins désordonnés. Battues également en brèche par les catholiques et par les calvinistes dont le rigorisme s'accommodait mal d'un passe-temps réputé profane et dangereux, les représentations théâtrales ne purent s'établir d'une façon régulière en Hollande à cette époque, et Amsterdam est la seule ville où un théâtre permanent ait subsisté, encore n'y jouait-on que deux fois par semaine ; mais ce ne fut jamais là qu'une distraction peu choisie, réservée à un public de condition plus que médiocre et dont la composition aurait suffi à éloigner la bonne compagnie. Le parterre y offrait le fouillis le plus bizarre d'enfans, d'adultes, d'hommes et de femmes dont la tenue n'avait rien d'exemplaire. On s'y donnait des rendez-vous, on y buvait, on y fumait, on y criait à qui mieux et les spectateurs échangeaient entre eux les projectiles les plus variés.

La rudesse de ces mœurs n'était que trop explicable au lendemain d'une lutte qui avait si profondément bouleversé le pays. Ce n'est ni dans les camps, ni sur mer, que la génération qui y avait été mêlée aurait pu apprendre la retenue ou les belles manières. Aussi à côté de l'austerité feinte ou réelle des puritains, le dévergondage des soudards et des gens de plaisir s'étalait très librement, et libertins, ivrognes et joueurs n'étaient point rares en ce temps, à en juger du moins par le nombre des tableaux qui nous les montrent. Plusieurs des peintres à qui nous les devons menaient d'eux-mêmes une existence assez aventureuse, et si le talent de quelques-uns a fini par s'y pervertir, on peut s'étonner d'en rencontrer qui, tout en continuant à traiter de pareils sujets, ont su se maintenir et demeurer de vrais artistes. C'est d'après nature et sur le vif qu'ils nous ont représenté les passe-temps plus ou moins distingués, plus ou moins décens de leurs contemporains, depuis les rustiques ébats et les sôûleries des paysans dans leurs

(1) *Batavia illustrata*. 1609, p. 122.

misérables taudis jusqu'aux débauches élégantes des fils de famille. A côté du *sieur Ramp et sa maîtresse*, dont Frans Hals, avec son brio magistral, a retracé le couple épique, voici Steen et les plaisanteries épicées de ses tabagies ou des mauvais lieux dans lesquels, après boire, on dévalise les naïfs qui s'y laissent attirer ; plus loin, c'est Pieter de Hooch et Vermeer de Delft et le personnel équivoque des intérieurs où ils nous mènent ; ou enfin, même chez de plus réservés, comme Ter Borch et Metsu, les manèges suspects et les pourparlers peu avouables des coquettes de haut bord. Avec les œuvres de ces peintres et de leurs émules ou de leurs imitateurs, — Dirk Hals, Pieter Codde, Palamedes, J. Kick, J. Duck, Pieter Potter, W. Duyster, Molenaer et bien d'autres encore, car ils sont légion, — il est possible d'assister aux transformations successives de la galanterie à ce moment ; de voir, chez les primitifs, des soldats pillards et maraudeurs s'appropriant de vive force des faveurs que plus tard ils paieront à beaux deniers ou qu'ils partageront avec les riches désœuvrés.

On dirait que ceux-là mêmes dont la vie d'ordinaire est correcte éprouvent quelquefois le besoin de montrer ce que leur coûte leur sagesse et jusqu'où ils peuvent aller quand ils s'en affranchissent. Des gens habituellement sobres et tempérans deviennent à l'occasion des buveurs et des mangeurs d'une capacité pantagruélique. A certaines noces ce qu'on vide de bouteilles et ce qu'on consomme de viande est effrayant. Hooft trouve ces excès dignes des animaux les plus immondes, et il compare à ce propos Amsterdam « à l'île de Ciréé où les hommes sont changés en pourceaux. » Dans les premiers temps, aux jours de fête des corporations militaires ou artistiques, les repas étaient d'une frugalité extrême : quelques harengs, quelques pots de bière en faisaient tous les frais. Par la suite, ce sont des ripailles qui se prolongent outre mesure : à Harlem, pour le tirage des loteries organisées par la Gilde de Saint-Luc, les associés passent trois jours pleins à table, et les grandes toiles de Van der Helst nous édifient sur les dimensions des cornes à boire que vident les membres de la garde civique et sur la contenance des tonneaux qui sont défoncés pour eux. Aussi, après de telles libations, les yeux de ces braves gens sont-ils singulièrement allumés et leurs carnations luisantes et rubicondes.

Du moins, on ne les accusera pas d'hypocrisie ; tout cela se passe au grand jour. Ce sont des écrivains hollandais qui nous racontent ces prouesses et des peintres hollandais qui en ont transmis le souvenir à la postérité. Si nombreuses, du reste, que soient ces images, elles ne tiennent cependant qu'une place assez restreinte en regard de l'énorme quantité de portraits, — ceux-là pleins de convenance et irréprochables, — qui ont été peints, gravés ou dessinés en Hol-

lande à cette époque. Jamais, en aucun lieu du monde, on n'arriverait au total qu'ils ont atteint dans ce petit pays. Toutes les classes, toutes les professions figurent dans cette vaste iconographie, et ce qui peut servir à caractériser les modèles, leurs goûts, leurs occupations y est soigneusement noté, mis en lumière. Il ne faut pas qu'on puisse avoir la moindre incertitude à cet égard. Le marchand, assis à son comptoir, est entouré de ses livres de compte; le calligraphe, en face de son papier, taille sa plume; l'ingénieur ou le constructeur de navires sont occupés à tracer leurs plans; l'architecte tient une équerre à la main; à côté de l'orfèvre se voient des ouvrages sortis de son atelier; le prédicateur appuie de son geste ses argumens théologiques; l'amiral exerce son commandement sur son vaisseau, et une des batailles navales auxquelles il a pris part sert de fond au tableau. Le plus souvent encore ces portraits ne sont pas isolés; ceux des femmes font pendans à ceux de leurs maris ou bien les deux époux sont ensemble sur la même toile comme pour témoigner de l'union du ménage. Parfois même toute la famille est groupée autour des parens, les enfans mariés avec leurs compagnes, d'autres dessinant ou faisant de la musique, les plus jeunes avec leurs jouets. A l'occasion et afin de compléter la ressemblance, la nourrice du dernier né ou quelque vieux serviteur dont les cheveux ont blanchi au service de la famille, prennent place à côté d'elle, dans le salon qu'elle occupe ou dans la campagne, en vue du domaine qui lui appartient. Avec plus ou moins de goût dans l'ordonnance, l'image du moins est très sincère, très exacte et d'une vérité absolument irrécusable.

V.

On le voit, cet art est bien la représentation fidèle de la nation et de sa vie, et ses peintres en ont traduit avec une fidélité scrupuleuse les différens aspects. Nous avons montré ici même (1) qu'il serait possible de constituer avec leurs œuvres et celles de leurs graveurs les élémens d'une histoire figurée où tous les événemens un peu saillans seraient retracés. On sait aussi que chez ce peuple, où l'esprit d'association a tenu une si grande place et fait de si grandes choses, les toiles importantes exécutées pour les salles de réunion des diverses corporations forment en quelque sorte une suite ininterrompue de documens officiels où l'on retrouve le passé de chaque ville, le souvenir de ses institutions et des hommes marquans qu'elle a produits. Les artistes, d'ailleurs, n'avaient plus d'autres patrons que les municipalités ou les particuliers. Avec la disparition du clergé catholique, les commandes

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 août 1886, *Van Mander et son Livre des peintres*.

de tableaux destinés à orner les édifices religieux avaient cessé. Les princes de la maison d'Orange n'étaient pas non plus de grands protecteurs pour les arts, et Frédéric-Henri, qui commença à s'y intéresser, fut le premier qui s'occupa de bâtir, de meubler et d'orner ses palais. Encore ses goûts le portaient-ils plutôt vers les Flamands que vers ses compatriotes. C'est par Van Dyck qu'il voulait faire exécuter son portrait, et quand Amélie de Solms, la veuve de ce prince, se proposa dans la décoration de la *Maison du Bois* d'honorer la mémoire de son mari, elle se crut obligée d'associer aux peintres hollandais des artistes d'Anvers, comme Van Thulden et Jordans, en attribuant à ce dernier la plus grosse part. Comme elle, les riches bourgeois et les lettrés inclinaient de ce côté. Huygens, Hooft, Vondel lui-même, ne voient rien au-dessus de Rubens, et aucun d'eux n'a compris Rembrandt, qu'ils ne nomment même pas dans leurs écrits. Comme s'il avait honte de le faire, Vondel se contente de le désigner dédaigneusement sous l'appellation de « fils des ténèbres. »

Avec les Flamands, les amateurs qui se piquaient de distinction préféraient collectionner des tableaux italiens ; c'était comme un brevet de supériorité en matière de goût qu'ils s'attribuaient ainsi. Les ouvrages des écoles italiennes étaient donc recherchés et assez abondans à Amsterdam dès le commencement du xvii^e siècle. Mais les connaisseurs en ce genre étant assez rares, les marchands qui faisaient ce trafic vendaient souvent des copies pour des originaux et il arriva plus d'une fois qu'après des fraudes pareilles ceux des artistes hollandais qui avaient séjourné en Italie furent appelés à vérifier leurs attributions fantaisistes, dans des expertises provoquées par les tribunaux. Ces *italianisans* étaient, au surplus, parmi les Hollandais le plus en vogue, ceux qui plaçaient le mieux leurs tableaux. Aux gens incapables d'apprécier le mérite de la peinture elle-même, ils offraient des sujets plus nobles, plus en rapport avec les traditions reçues et des épisodes historiques ou littéraires prêtant à des commentaires qui leur permettaient de faire parade de leur propre instruction. De même pour les paysagistes, ceux qui avaient été chercher au loin leurs inspirations étaient les plus goûtés. En regard des sites accidentés, des perspectives savantes, des ruines et des figures empruntées à la mythologie ou à la Bible qu'ils introduisaient dans leurs ouvrages, la nature hollandaise paraissait trop simple, trop humble pour mériter d'être reproduite ; pour ceux qui n'en comprenaient pas les beautés, c'était déjà trop de l'avoir sous leurs yeux. Comme toujours, du reste, les talens les plus vulgaires rencontraient des admirateurs parmi ces prétendus connaisseurs, qui, en fait d'art, apprécient surtout l'exécution polie et minutieuse à l'excès, les trompe-l'œil et toutes les vaines parades

d'une virtuosité banale qui leur semble le triomphe de la peinture. Grâce à eux, la fortune des *petits-maitres* de l'école de Leyde était assurée, et les anecdotes sur leur conscience, sur la merveilleuse habileté de leurs imitations, sur tous les prétendus prodiges de difficultés vaincues, stimulaient la vanité des possesseurs de leurs tableaux et haussaient d'autant les prix qu'en pouvaient demander leurs auteurs. Après Gérard Dow allaient venir les Mieris, les Van der Werff et les Lairese. Quant aux artistes sincères, originaux, qui, avec plus de talent, avaient des aspirations plus élevées, ils éprouvaient quelque peine à se tirer d'affaire.

On s'étonne parfois de voir dans les tableaux de genre hollandais la grande quantité de peintures qui garnissent les intérieurs les plus modestes et les publications les plus récentes d'inventaires de cette époque nous prouvent qu'il n'était pas rare de rencontrer de véritables collections même dans les maisons de simples bourgeois. Il semblerait qu'à ce compte tous les artistes pussent trouver à vendre avantageusement leurs productions. Mais les prix tout à fait dérisoires auxquels sont estimés la plupart de ces ouvrages et ceux auxquels ils sont adjugés dans les ventes publiques accusent tristement la réalité. Pour quelques florins on pouvait se procurer des toiles signées de J. Steen, de P. de Hooch, de Vermeer de Delt ou de paysagistes tels que Van Goyen, A. Van der Neer, J. Van Ruisdael, Hobbema et d'autres encore, tandis qu'un seul de leurs tableaux est souvent payé de nos jours plus cher que le total des gains que chacun d'eux a pu faire pendant toute son existence. Aussi, besogneux et délaissés de leurs contemporains, la plupart de ces peintres vivent et meurent misérables. Les plus avisés cherchent à s'assurer un gagne-pain en exerçant à côté de leur art quelque profession qu'ils jugent plus rémunératrice. Van Goyen spéculait sur les tableaux anciens, sur les maisons et sur les tulipes ; Steen, son gendre, exploite deux brasseries qu'il a prises en location ; Hobbema est jaugeur-juré pour les liquides débarqués à Amsterdam ; Jan Van de Cappelle, le célèbre peintre de marine, est teinturier ; P. de Hooch vit dans un état de quasi-domesticité chez un maître qui se réserve la propriété d'un certain nombre de ses tableaux ; Vermeer donne les siens en gage chez son boulanger et son tailleur ; enfin, beaucoup d'entre eux, et des plus grands, comme Rembrandt, Hals et Ruisdael, finissent à l'hôpital ou figurent sur la liste des insolubles.

C'est l'honneur de ces peintres d'avoir persévéré dans leurs voies en dépit du goût public. Vivant entre eux, ils se soutenaient mutuellement et trouvaient dans la pratique de leur art des satisfactions supérieures aux approbations de la foule. Leur patrie qui les a méconnus leur doit aujourd'hui ses renommées artistiques les

plus hautes. N'accusons pas trop, du reste, leurs contemporains. Comment auraient-ils pu apprécier des formes d'art si nouvelles? Loin de se rattacher aux traditions, elles semblaient faites pour dérouter toutes les opinions reçues. Ce n'est que peu à peu, avec le temps, que l'école hollandaise a conquis la place qu'elle occupe aujourd'hui, et il est bon de rappeler ici que c'est un critique français, Thoré, qui, par son enthousiasme passionné, a le plus contribué à la lui donner.

Pour ce qui touche Rembrandt, en particulier, nous ne devons pas nous étonner outre mesure de la situation misérable où il était tombé vers la fin de sa vie. Il ne faut pas oublier que cet homme, qui, pendant longtemps, a été représenté par la légende comme un avare étroit, en réalité, un prodigue, toujours prêt à s'endetter pour satisfaire sa curiosité de collectionneur; que, sans compter et avec l'imprévoyance d'un enfant, il continuait à contracter des engagements qu'il était incapable de tenir. C'en était assez pour éloigner de lui tous ceux de ses contemporains qui, jugeant sa conduite à un point de vue strictement commercial, ne croyaient pas que son talent lui conférât le droit de ne pas s'acquitter vis-à-vis de ses créanciers. Joignez-y son humeur casanière, son caractère un peu ombrageux, ses goûts et sa manière de vivre, qui, aux yeux des gens corrects, passaient pour des excentricités, enfin la nature même de son talent et son dédain pour le genre de peinture qui tendait de plus en plus à prévaloir autour de lui. Il n'en fallait pas tant pour expliquer des disgrâces qui, à distance, nous paraissent incompréhensibles, notre admiration pour son génie nous poussant à charger ses contemporains de responsabilités que seul il doit encourir. Peut-être même, à le bien prendre, a-t-il mieux valu pour lui-même que, curieux comme il l'était, toujours disposé à augmenter ses collections, ses manies fussent un peu tenues en bride. Obligé, après la vente de ses biens, de se replier sur lui-même, il allait, dans l'austère nudité de son atelier, mettre un peu moins à contribution les oripeaux et les turqueries auxquels il s'était complu jusque-là, viser de plus en plus à l'expression des sentimens et atteindre dans ses derniers ouvrages une élévation qui leur assure un prix inestimable. Il n'est que juste de reconnaître, à son honneur, qu'en dépit des épreuves et des tristesses qui accablèrent la fin de sa vie, son énergie et son opiniâtreté au travail demeurèrent entières, et que, par ce côté, du moins, il est resté profondément Hollandais.

Grâce à lui et à quelques-uns des maîtres que nous avons déjà cités, — et, entre tous, il convient de nommer Ruisdael, dont la destinée, aussi douloureuse que celle de Rembrandt, fut certainement encore plus imméritée, — aucune gloire n'aura manqué à

l'École hollandaise. A côté des artistes posés, irréprochables, qui, avec une exécution accomplie, répondent à la moyenne du goût qui dominait alors, ces indépendans apportent à l'École un appoint d'imprévu et d'originalité qui complète un ensemble où tous les genres, comme tous les talens sont représentés, où la suprême poésie et le génie lui-même jettent un si radieux éclat. Ainsi qu'on l'a remarqué d'ailleurs, cette riche floraison s'épanouit un peu partout en Hollande, presque simultanément, et il n'est pas d'époque, ni de pays où, dans un intervalle aussi restreint de temps et d'espace, on en ait vu paraître d'aussi abondante, ni d'aussi variée. A cet égard encore, Amsterdam, ainsi qu'elle l'avait fait pour son commerce, devait recueillir le bénéfice d'efforts antérieurs tentés à Utrecht, à Harlem, à Leyde, à Alkmar, à Delft ou à La Haye. Sa gilde de Saint-Luc n'avait jamais eu l'importance, ni l'activité, ni la cohésion que les associations artistiques de plusieurs de ces villes avaient montrées. Le mode même de recrutement de son personnel en fait foi. Jusqu'au 21 octobre 1654, sa composition était restée assez bigarrée, et à côté des peintres et des sculpteurs, les vitriers, les tapissiers, les brodeurs et d'autres corps de métiers y étaient admis. Mais, avec le temps, l'*Athènes du nord*, comme l'appelaient ses lettrés, avait successivement attiré à elle la plupart des artistes éminens qui s'étaient formés dans d'autres centres. Il n'en est guère, en effet, qui n'y aient fait un séjour plus ou moins prolongé et qui n'y aient cherché la consécration de leur renommée. C'est là que la population était la plus nombreuse et la plus riche, c'est là aussi que dans les édifices publics ou parmi les amateurs qui y abondaient, on pouvait espérer un résultat plus fructueux de son travail. Aujourd'hui encore, malgré tant d'œuvres intéressantes qui lui ont été enlevées pour être dispersées dans toute l'Europe, à Amsterdam mieux qu'ailleurs, on comprend que la peinture a été par excellence l'art national de la Hollande, celui qui a le mieux traduit ses aspirations et sa vie. Elle reste une des manifestations les plus glorieuses d'un peuple qui, à tant de titres, s'est fait une grande place dans l'histoire. La justice que nous rendons à ses peintres, nous la devons aussi à ses graveurs, car à côté de ceux qui se sont appliqués avec autant de conscience que de succès à reproduire les œuvres de leurs confrères, on compte en nombre au moins égal des artistes originaux qui ont exprimé avec leur pointe leurs propres créations, à commencer par Lucas de Leyde. Il n'est pas besoin de rappeler ici que Rembrandt, aussi inventif, aussi fécond, aussi puissant dans ses eaux-fortes que dans ses tableaux, a renouvelé les conditions de la gravure et prodigieusement agrandi son domaine.

En comparaison de ces deux arts, les autres pâlissent ou s'effa-

cent. Après avoir été autrefois très en honneur dans les Pays-Bas et avoir produit sous les ducs de Bourgogne des maîtres qui jouissaient d'une légitime célébrité, la musique était bien déchue de son ancienne splendeur. Tandis qu'en Allemagne la réforme lui donnait une vie nouvelle, elle se trouvait en Hollande à peu près réduite au seul chant des Psaumes. C'est en vain que Voëtius, à l'inauguration de la *Haute école* d'Utrecht en 1636, représentait cet art comme un don de Dieu et que Huygens s'appliquait à en relever l'exécution dans les temples protestans; elle déclinait peu à peu, à ce point qu'on ne trouvait même plus dans tout le pays un seul imprimeur pour publier les productions musicales. Tout « en se mêlant de ce beau métier jusqu'à la composition, » Huygens s'excuse de « n'être qu'un roi borgne au milieu des aveugles (1), » et il est obligé de recourir à un imprimeur de Paris pour éditer ses ouvrages. On citait bien encore, il est vrai, à Leyde, l'organiste Cornelis Schuyt, auteur de plusieurs recueils de madrigaux; à Harlem, le compositeur Albert Ban, dont Descartes dans ses lettres au père Mersenne discutait les théories, et à Amsterdam les trois générations des Sweelinck; mais c'était à peu près tout. Si elle ne produisait presque plus de maîtres originaux, la musique du moins comptait toujours comme un passe-temps assez répandu. Les hôtes des tripots et les désœuvrés des compagnies galantes qu'ont représentés les peintres de société n'y prêtent pas, il faut l'avouer, une bien grande attention, et les exécutans avinés qui y figurent ne font guère que grossir le vacarme de ces réunions équivoques. De même, dans les tableaux de Ter Borch ou de Metsu, comme dans la scène du *Malade imaginaire*, la musique n'est souvent qu'un prétexte à de tendres propos entre le professeur et l'élève. Mais parfois aussi ces peintres nous montrent un jeune homme avec une guitare ou une basse, une jeune femme à son clavecin ou avec son luth, charmant leur solitude en jouant une gavotte, ou accompagnant quelque chanson française à la mode du jour: *le Petit sot de Bordeaux*, *la Mostarde nouvelle*, *la Boïsrinette* ou *Belle Iris*.

Quant à la sculpture, elle compte à peine en Hollande. Cet art y est trop peu favorisé par le climat, par les habitudes; il ne s'y accorde ni avec le parti-pris de réalisme qui domine en peinture, ni avec le rigorisme de la religion. Le choix des formes et les études du corps humain qu'il suppose, comment s'en assurerait-il le bénéfice? Sans crainte d'un scandale public, il eût été bien difficile, presque impossible de se procurer des modèles, et quels modèles! Les artistes revenus d'Italie avaient bien essayé de modifier à ce sujet les usages régnans, mais sans pouvoir de longtemps y par-

(1) Lettre à de Villiers, 20 octobre 1656.

venir. Dans ces conditions, les sculpteurs ne trouvaient ni juges, ni occasions d'exercer leur talent. Aussi la Hollande n'en a-t-elle produit qu'un très petit nombre. Artus Quellinus, qui travailla à Amsterdam, était originaire d'Anvers, et de Jansz Vinckenbrinck, sur lequel M. Franken a récemment publié une intéressante notice (1), à part sa chaire à prêcher de la Nieuwe Kerk (1620), on ne connaît guère que de petits ouvrages qui relèvent plutôt de l'ornementation que de la statuaire. Le plus en vue des sculpteurs hollandais, Hendrick de Keyser, est encore plus connu comme architecte. Ses *Renommées* du tombeau de Guillaume le Taciturne à Delft (1621) dénotent cependant une certaine entente du style décoratif. Quant à son *Érasme* de Rotterdam (1622), c'est la seule statue de lui où l'on puisse signaler un sentiment personnel. Cette fois, du moins, il a accepté franchement les élémens que lui fournissait la réalité, et il a su en tirer parti en représentant le sceptique érudit, avec ses traits fins et sa physionomie un peu narquoise, vêtu d'une robe de docteur, la barrette sur la tête et un livre à la main.

Les architectes n'étaient guère plus favorisés que les sculpteurs; tandis que les modèles manquaient à ceux-ci, c'est la matière elle-même, la pierre et le bois, qui faisait défaut aux premiers. Aussi, en dehors des constructions privées, n'ont-ils rien produit de bien original. La plupart des églises ou des couvens qui avaient été élevés en Hollande au moyen âge ont, il est vrai, été ravagés ou détruits pendant la tourmente de 1566; mais ceux de ces monumens qui subsistent encore, comme la cathédrale d'Utrecht, celles de Gouda et de Rotterdam et Saint-Bavon de Harlem, ne sont guère remarquables que par leurs dimensions; ils n'ont rien, en tout cas, de la légèreté ni de la richesse de décoration de certaines églises des Flandres. Au moment de la renaissance, les formes s'étaient modifiées et plusieurs édifices construits alors, telle que la halle des bouchers et l'hôtel de ville de Harlem, celui de Middelbourg, le palais des états à Hoorn et la maison du Poids à Deventer, sans être d'un style bien pur, présentent du moins de la diversité et quelque invention. La brique y tient généralement la plus grande place et les bandeaux, les moulures et les encadremens des baies sont seuls en pierre de taille. Plus tard, la construction de l'hôtel de ville d'Amsterdam devait montrer l'impuissance à laquelle était réduite l'architecture hollandaise. Quand cette construction fut décidée, les magistrats résolurent d'en faire un monument en rapport avec l'importance et la richesse de la cité. Les doctrines ita-

(1) *Oud-Holland*; 1887, p. 73.

liennes étaient alors à la mode, et la traduction des œuvres de Serlio avait contribué à les répandre. Hendrick de Keyser, qui fut chargé de ce travail, eut à sa disposition un crédit considérable, et les dépenses montèrent au total de 7,825,000 florins (1). Tous les matériaux furent tirés du dehors : on abatit en Norvège des forêts entières pour les pilotis ; les blocs de pierre venaient de Bentheim ou de Brème et les marbres d'Écosse. Mais il faut bien le reconnaître, ce cube énorme, régulièrement percé de fenêtres, sans divisions ni saillies bien marquées, dépourvu de jardin, de cour d'honneur et d'entrée principale, constitue un édifice d'une simplicité architecturale par trop élémentaire, qui manque absolument de style et ne répond guère à la dépense faite.

En revanche, à Amsterdam même, on peut signaler dans un grand nombre d'habitations particulières des spécimens d'un art local ayant un caractère mieux accusé. Il semble à première vue que ces maisons de hauteur généralement égale, rangées symétriquement de chaque côté des canaux, sont toutes pareilles. Mais on dépit de cette similitude apparente, quand on y regarde de plus près, chacune a sa physionomie particulière et nous révèle quelque chose des habitudes ou des occupations de celui qui y demeure. Sur les façades historiées qui découpent sur le ciel la silhouette de leurs pignons taillés en gradins ou arrondis en volutes, des ornemens, des devises, des attributs variés rappellent sa profession, ses goûts, ses opinions politiques ou ses croyances religieuses. Entrez dans ces logis, généralement de proportions assez restreintes, même dans les quartiers aristocratiques ; vous serez frappé du bon parti qu'on a tiré de leur emplacement et du confortable qui y règne. Avec une certaine analogie dans leur distribution, vous remarquerez la propreté de tous et le luxe sans ostentation de quelques-uns, ces cuivres toujours reluisans, ces marbres variés qui garnissent les parois ou qui forment le dallage des antichambres, ces escaliers dont les rampes sont sculptées en plein dans le palissandre, l'acajou et les bois les plus précieux. Les peintres d'intérieur nous ont familiarisés avec le mobilier de ces appartemens où chaque chose est en ordre, à sa place habituelle. Les tableaux en font le principal ornement. Placés un peu haut, au-dessus des boiseries, des cuirs gaufrés ou des carreaux de faïence dont sont revêtues les murailles, ce sont des peintures de dimensions moyennes, lumineuses et claires pour être bien vues sous une lumière avare, encore tamisée par les arbres du quai voisin. D'ordinaire, leur exécution est soignée, et leur fini précieux, bien digne de la patrie de Leuwenhoeck et de Swammerdam, est tel

(1) Un peu plus de 16.500,000 francs ; chiffre énorme pour cette époque.

que le possesseur a toujours chance en les regardant d'y découvrir quelque détail nouveau qui n'avait pas encore frappé ses regards. Ceux qui, malgré la modicité du prix des tableaux, n'ont pu s'en payer le luxe ont du moins quelques gravures. Plus souvent encore des cartes géographiques sont étalées aux murs. Le commerçant peut à loisir y étudier les pays ouverts à son négoce, choisir la place des comptoirs qu'il veut établir ou chercher sur la route indéfinie des mers la marche de ses vaisseaux. Dans chaque famille, d'ailleurs, il y a toujours quelque fils, quelque parent, quelque ami qu'on aime à suivre pendant qu'il navigue au loin, peut-être dans ces régions glacées dont les mystérieuses étendues restent encore vides d'indications. Le long des parois, des chaises correctement espacées, ou bien une de ces solides armoires aux moulures noires et saillantes; sur les dressoirs, des aiguières ou des vases d'argent ciseles par quelque habile orfèvre du pays, tels que J. Lutma ou Adam van Vianen, et çà et là des objets précieux rapportés des Indes, des laques, des ivoires finement travaillés, des tapis de Perse, des porcelaines de la Chine ou du Japon qu'on commence à collectionner et à côté desquelles les faïences de la fabrication de Delft ne feront pas trop mauvaise figure. En somme, peu d'inutilités et encore moins d'encablement. Le jardinet attenant à l'habitation est, comme elle, propre, bien tenu, garni de fin gravier dans les allées, avec quelques arbustes aux feuilles lustrées et des fleurs, des tulipes, des anémones, des narcisses, toutes ces plantes bulbeuses auxquelles convient si bien le sol de la Hollande et dont elle faisait dès lors un important commerce.

Ces maisons, dont Van der Heyden a si fidèlement reproduit l'aspect, sont incessamment lavées, peintes et repeintes chaque année, avec cette propreté minutieuse, proverbiale, dont le souci semble exagéré, mais qui, en réalité, est commandée par l'expérience et les conditions mêmes de la vie dans ce pays. Tout, on le voit, indique l'ordre, le soin, la prévoyance; tout porte la marque de cet esprit net, sensé, pratique dont nous nous sommes appliqué à relever ici les nombreux témoignages. Ces façades alignées, ces rangées d'arbres plantés régulièrement le long des quais, ces canaux sur lesquels glissent sans bruit les bateaux qui apportent devant chaque demeure les objets nécessaires à la vie, tout cela aux yeux de l'étranger peut respirer l'ennui et la monotonie. Le Hollandais n'est pas blasé sur ce spectacle, et cette uniformité dont il s'accommode est l'image de sa vie elle-même. Ces biens dont, par un trop facile usage, ceux auxquels la nature les a dispensés ont désappris la valeur, c'est à lui-même qu'il les doit, ils sont son ouvrage; il sait ce qu'ils lui coûtent et ce qu'il a fait pour les mériter. Ce sol sur lequel il vit, ces constructions qui l'abritent, cette mer dont il

a tiré sa richesse, cette indépendance dont il jouit, tout lui rappelle une longue suite d'efforts opiniâtres ou de luttes héroïques, et tout cela, il faut encore à chaque instant le conserver, le défendre, ainsi qu'il se le propose dans sa modeste devise : « Je maintiendrai. » En s'efforçant de se suffire et en ne comptant que sur lui-même, il a donné au monde de grands exemples. C'est pour lui et pour lui seul qu'avaient travaillé des artistes qui font aujourd'hui l'admiration de l'univers civilisé et dont on se dispute les œuvres à prix d'or. De même, en ne cherchant la vérité et le bien que pour lui seul, il a mis sa marque dans la politique, dans les sciences, dans sa façon de comprendre la bienfaisance et la religion.

Tout cela ne se découvre pas au premier coup d'œil ; mais qui-
conque a étudié un peu l'histoire de ce peuple et cherché à péné-
trer ses mœurs et les conditions mêmes de son existence, reste
frappé de sa grandeur. Jamais les qualités qui l'ont faite n'apparais-
sent plus évidentes qu'à ce moment de son passé ; jamais elles
n'ont amené des résultats plus féconds, plus considérables. Après
lui avoir acquis son affranchissement, elles l'ont rendu possesseur
d'un empire colonial le plus vaste qui fut alors et dont la domina-
tion s'étendait sur près de 30 millions d'habitans. Des richesses
qui lui venaient en même temps, il a fait le plus noble usage en
les consacrant à la charité, à l'instruction populaire, aux grandes
entreprises de ses ingénieurs, aux encouragemens donnés aux
sciences et aux arts. C'est là un beau spectacle, un des plus con-
solans qui puissent être proposés à l'homme, puisque dans cette
prospérité tout se tient et qu'elle est de tout point conforme à la
logique et à la justice. Chez nous, surtout, et au temps où nous
sommes, il n'est peut-être pas inutile de reconnaître ce que valent
pour un pays la concorde, la solidarité entre les citoyens et ces
vertus morales qui demeurent, à le bien prendre, le plus réel sou-
tien d'un état. La fortune prodigieuse à laquelle les Hollandais étaient
alors parvenus, ils n'en semblaient eux-mêmes ni fiers, ni éton-
nés ; mais c'est avec un sentiment de religieuse gratitude qu'ils se
plaisaient à en rapporter à Dieu tout l'honneur. Aux approches de
1630, Amersfoort était prise, la Frise venait d'être délivrée et l'éva-
cuation de Bois-le-Duc allait achever la libération complète de leur
territoire. Le dernier jour de décembre de l'année 1629, le Conseil
des États, rendant compte des succès qui en avaient marqué le
cours, déclarait aux applaudissemens de tous la clôture de la ses-
sion par ces paroles vraiment mémorables : « Ainsi se termine cette
bienheureuse année ! Gloire et honneur en soient rendus, non à nous,
mais au Dieu tout-puissant, avec notre éternelle reconnaissance ! »

CHANTE-PLEURE

DEUXIÈME PARTIE (1)

XV.

Paisible, à son pas de labour, la Pécharde de l'oncle, tirant après elle un véhicule informe, moitié jardinière, moitié break, finissait de gravir la côte qui, par d'interminables lacets, tantôt surplombant des précipices boisés, tantôt coupant à travers des *grèzes* nues gazonnées d'immortelles, s'élève de la vallée de l'Aveyron, jusqu'au seuil de la Ramade. Un dernier coup de collier, un raidillon à franchir, et par la brèche largement ouverte de l'Aligné, entre les pins silvestres qui escaladent à main gauche les pentes du Pech-Agudet, et les futaies de charmes et de rouvres plantées sur les contreforts de Périllac, la forêt se découvrait tout entière. — Immense! — En long, en large, aussi loin que la vue pouvait aller, rien que des arbres! Cela tombait, se précipitait en entonnoir du haut d'une enceinte circulaire de falaises; et dans ce tourbillonnement d'abîme, les verdure naissantes des taillis, les têtes encore dépouillées des vieux hêtres, se dissolvaient, fondues en une vapeur violette, une poussière d'arbres qui flottait. C'était énorme et très doux. Plus de sol; la rugueuse ossature des montagnes, les déclivités abruptes des ravins, l'arête saillante des

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} décembre.

promontoires, disparaissaient, enveloppées comme d'une caresse dans la fluidité de la vie végétale. C'était, au sortir des âpres terroirs environnans, comme un autre élément en perspective, une étendue de mer ou de ciel, sans une déchirure, sans un relief à travers, toujours pareille ! Et cette douceur continue était presque inquiétante ; on sentait devant soi l'unité d'un être mystérieux, étranger à l'homme, hostile peut-être...

A peine si, dans l'infléchissement d'un col, apparaissait la ligne mince, tremblante, d'un pays très lointain, ou suspendue au bord des falaises, à des lieues d'intervalle, l'imperceptible enclave d'une maison de garde, ou bien, plus humble encore, comme une respiration bleue, la fumée d'une charbonnière blottie sous les futaies... Et ce peu d'humanité devinée çà et là faisait la solitude plus profonde.

Brusquement, la jardinière des Lortal s'engloutissait dans la pente, emportant Pierre et Cécile et l'oncle, planté de côté sur le siège, très crâne, avec sa blouse bleue qui ballonnait au vent de la descente.

La jardinière semblait et une autre aussitôt pointait au sommet du Pas de l'Aligné ; on la voyait osciller un moment et chuter à son tour, avalée par la gueule noire de la Ramade. L'un poussant l'autre, breaks et charretons plongeaient dans l'abîme avec une résonance de vie humaine, un bruit régulier, monotone, aussi doux à entendre et pas plus fort à distance que la voix des coulans d'eau, du Rieumort, de la Béoune, qui chantaient dans l'obscurité des cluses.

On fêtait la Sainte-Urgèle, ce jour-là, et les gens des villages riverains, de Paour, d'Excelsi, de Saint-Jean-des-Grèzes, se rendaient, qui à pied, qui en carriole, à la vieille chapelle cachée loin de la route, au plein cœur de la forêt.

Les plus dévots, deux par deux, en procession paroissiale. On entendait comme un piétinement étouffé leur marche lente sous les arbres ; les voix montaient, lentes aussi, par intervalles, et les bannières se balançaient, rouges, vertes, chargées de visions d'or brodées, de figures d'anges dont les ailes symboliques, frôlant les taillis, effraient, faisaient s'envoler les oiseaux.

Ainsi tout le matin ; puis les ruisseaux humains peu à peu avaient tari ; les pèlerins, cheminant comme d'imperceptibles fourmillières à travers les branches, étaient arrivés à la chapelle, et là, tassés entre les murs trop étroits ou debout sur le seuil, ils chantaient leurs prières, aussi peu entendues dans l'immensité du silence que, bruissant dans le creux d'un chêne, la musique légère d'un essaim...

Le ciel paisible remplissait la brèche, vide, à présent, de la fa-

laise ; les ronces, foulées aux pieds des processions, se redressaient, obstruant les sentiers déserts... Même la forêt était plus seule ce jour-là, abandonnée par les charbonniers et les bûcherons, affranchie de la plainte sourde de la cognée, qui, répercutée au loin, prolongée par le multiple écho des ravins, fait communiquer entre elles les ventes isolées, hors de portée de la voix ! Inhabités, les chantiers ne vivaient que par la fumée des charbonnières ; les chênes abattus gisaient autour, la tête en bas, dépecés à moitié : étranges cimetières d'arbres que gardait comme une ombre inquiète un charbonnier malade, tremblant la fièvre, accroupi devant sa hutte.

Un peu de fumée, presque un fantôme, et puis rien ; des êtres plus chétifs, un grimpereau, — diminutif de bûcheron, frappant du bec le bois mort, — une pauvre âme de mésange voletant autour d'un nid commencé, un coucou et son appel mystérieux voyageant de combe en combe, moins encore, l'ombre portée, tournant en rond sur les futaies, d'une buse ou d'un laucou...

Et la forêt travaillait à côté, au-dessus, toute à sa besogne de forêt, à la poussée obscure de la sève...

Le printemps venait ; les neiges dernières avaient fondu ; les eaux couraient, délivrées, filtraient sous la mousse avec une musique enfantine, une balbutiement de voix frêles, virginales. Et la forêt désengourdie s'était remise à vivre. Trop rugueux, trop durs d'écorce pour ressentir ces premiers effluves, les chênes, les hêtres gardaient leur aspect d'hiver, rigides encore, impassibles dans la douceur attendrie du ciel d'avril.

Mais plus pressées, en bas, les plantes s'éveillaient, les fleurs commençaient à sentir bon. Tout un petit peuple se hâtait de vivre, de fleurir, avant que se fermât sur lui, pareille à un sépulchre d'ombre, la voûte épaissie des ramures. Un instinct soulevait cette multitude d'êtres, les faisait s'ériger en l'air, vers le soleil, droits comme des volontés, élancés comme des désirs. C'était comme une montée de tendresse, quelque chose de si délicat, de si jeune ! Pas de feuilles encore, rien qu'un peu de couleur, un frisson vert qui tremblait à la cime des taillis, un brouillard rose qui pointait au-dessus des tilleuls et des frênes. Et des odeurs parmi, des odeurs de miel et des pollens, comme des particules de vie, des semences qui s'en allaient secouées par le vent, charriées par les abeilles.

Dans les fonds abrités du nord, ouverts au soleil, le printemps fermentait comme dans une cuve. Une langueur en émanait ; et le ciel au-dessus paraissait trouble, alourdi d'une vapeur laiteuse qui traînait, mêlée à la bourre blanche des trembles, aux bouquets blancs des cerisiers en fleur.

XVI.

C'était loin des routes, en pleine solitude, après qu'on avait marché pendant des heures le long des chemins forestiers, des chemins sans bords, interrompus de carrefours vagues où des mares croupissaient verdies du reflet de l'herbe, coupés de sentiers minces et d'autres plus étroits encore, simples foulées de bêtes aussitôt disparues dans l'épais des taillis; très loin à l'extrémité d'une échine de montagne broussailleuse; un promontoire en surplomb sur une combe où de l'eau luisait à travers les branches, et surplombé lui-même, regardé de très haut par des pics aigus, des murailles d'arbres que dépassaient encore bleuies dans le recul de l'horizon, des découpures de falaise : la Serre de la Fage, le roc de Pech-Agudet.

Les traces finissaient là sur une plate-forme boisée, à peu près ronde, un ancien oppidum encore encerclé de douves jadis profondes, maintenant nivelées à moitié par l'humus; un trou s'ouvrait au fond; des marches descendaient entaillées dans la pierre, et sous une avancée de grès rouge fendue grossièrement en forme de cintre, gouttait à bruit de cristal la source fée, la fontaine miraculeuse de Sainte-Urgèle. L'oratoire était juste au-dessus, l'autel établi sur le roc d'où s'échappait la source : un tout petit édicule bâti en pierres sèches sans autre ouverture que la porte, une claire-voie faite de madriers de chêne non équarris, par où pleuvaient les feuilles mortes en automne, et se glissait la nuit le regard de la lune, cette dernière curieuse des choses abandonnées, des tombes et des ruines.

Depuis un long temps déjà, la maison de prières où l'on ne priait plus qu'une fois l'an, le jour de la fête patronale, avait commencé de s'en aller en morceaux. La forêt la reprenait comme elle avait, quelque mille ans avant, repris l'oppidum celtique. Lentement. Rien que l'ombre, d'abord envoyée de loin, l'obscurité malsaine mère des pourritures, des lèpres qui mordent, des mousses qui délitent, puis les arbres avaient marché; accotés aux fondations, arc-boutés aux murailles qu'ils ébranlaient à chaque pousse nouvelle, les chênes, les hêtres avaient entrecroisé leurs branches au-dessus de la toiture qui crevait écrasée de bois mort. Et dangereux aussi, la grimpée silencieuse, le doux étranglement du lierre agrippé de ses ongles aux interstices des pierres, et l'invasion par en haut des giroflées dont les bouquets d'or fleurissaient l'agonie de la bâtisse...

Mais en attendant le coup de grâce de la fin, la chute de la voûte

descellée, des murs qui faisaient ventre, la chapelle s'était parée pour un jour, endimanchée du haut en bas, depuis les dalles raclées au vif, lavées de leurs moisissures, jusqu'à la statue de la sainte, une idole caduque, mangée des vers, mais astiquée à fond, passée à la cire, aussi luisante qu'une armoire.

Et du luminaire là-dessus, une douzaine au moins de cierges étoilant la profondeur du sanctuaire, confusément éclairé par le peu de jour qui arrivait du dehors, assombri en passant sous la voûte extérieure, l'ogive des hêtres et des chênes qui continuait l'autre voûte.

C'était ainsi, chaque année, comme un rajeunissement du culte antique, un renouveau naïvement symbolisé dans une touffe de primevères que la piété de quelque jeune fille, — une petite Urgèle peut-être, — avait mis cette fois-là encore entre les doigts raides de la sainte.

XVI.

Debout entre Cécile et l'oncle, pas loin de l'entrée, à l'endroit de la nef assigné de temps immémorial aux paroissiens de Saint-Jean-des-Grèzes, Pierre suivait, très attentif, presque recueilli, la liturgie de la fête, et, par delà ce qui était devant lui, il recensait ses souvenirs d'enfant et de jeune homme, l'être religieux qu'il avait été, dix ans, vingt ans avant, à pareil jour, à la même place.

C'était, ces impressions premières, quelque chose de très matériel à la fois et d'insaisissable : la figure de l'officiant, les accessoires du culte, observés de près avec les yeux cruels des tout petits, le nez rougeoyant du prêtre, les tares, les mutilations de l'idole en pleine lumière; mais autour, une sensation de mystère, l'attente d'on ne sait quoi, l'essor d'un rêve ignorant de l'impossible.

Et cette émotion confuse, jointe à la saveur très précise d'une tarte ménagère, dévorée sur le pouce en revenant du pèlerinage, le docteur n'avait pas retenu davantage de sa religion de ces années-là.

Plus tard, le catéchisme, et à la suite, le grand trouble, le coup au cœur de la première communion : un dimanche suprême; l'âme blanche et la veste neuve; un recueillement, une béatitude de tout l'être, — et en même temps, la peur de laisser couler de la cire sur l'habit...

L'attendrissement passait, mais le pli était pris. Pierre était en-gainé dans la régularité des exercices, des pratiques pieuses exactement suivies dans le collège de prêtres où il faisait ses classes, toujours confessé ou communiqué de frais, de plain-pied avec le sur-

naturel, et des versets d'évangile, des couplets d'hymne, des mots de douceur bourdonnant à son oreille avec le ronron d'une berceuse.

Paris le secoua bien un peu. Désorienté, désheuré, tout à son hôpital, à ses cours, l'étudiant finit par se déshabituer du confessionnal, plus tard même de l'église. Sans malice, d'ailleurs, sans aucune velleité d'indépendance. Un sien camarade, zélé propagandiste à sa manière et grand déniaiseur d'intelligences, lui avait bien donné à lire un gros bouquin évolutionniste, — le manuel de l'incroyance à la mode du jour, — mais il avait lâché ça au premier chapitre, pas du tout fasciné par l'hypothèse, épouvanté surtout des six cents pages à la suite. L'idée au fond ne le passionnait guère; il portait moins d'intérêt à la science qu'aux examens.

Et puis, même à ses heures de doute, quelque chose résistait en lui, moins encore le sentiment que l'instinct catholique, la foi endémique rapportée de là-bas, du pays noir, couleur de prêtre, où chaque maison garde précieusement accrochée à la cheminée, comme un fétiche, la photographie d'un parent à soutane ou d'une parente en cornette, d'une nonne ou d'un curé! Après des interruptions de pratique, des mois d'indifférence, Pierre s'étonnait, à la première occasion, à une messe de mariage ou de mort où il avait été par bienséance, de se trouver subitement d'accord avec les attitudes de prière qu'il avait prises sans y penser; le geste appelait la volonté; les genoux fléchissaient tout seuls, prosternant l'âme qui se laissait faire.

Et comme aujourd'hui, à cette messe de pèlerinage où il s'était rendu pour voir, en curieux, le carabin se mettait à prier pour tout de bon.

XVIII.

Autour de lui aussi, les gens priaient; des figures calmes fixées dans cette immobilité ruminante qui est le recueillement des rustiques. Une surtout à sa droite : c'était le vieux Cael, tout le corps tendu, le cou allongé, les mains jointes, dans l'effort de l'imploration, aussi appliqué, aussi raide à sa besogne que s'il avait labouré sa vigne ou défoncé son champ. On priait, pas tout le monde cependant. A côté des pèlerins en posture de dévotion, des hommes debout, les bras croisés, les yeux levés vers l'autel tous à la fois avec la régularité machinale d'un troupeau, des femmes accroupies sur les dalles, coiffes baissées, le chapelet écrasé entre les doigts, certaines contenance sortaient du rang, négligées, indifférentes, des nez en l'air de jeunes filles, des bavardages étouffés de jeunes gens qui se dandinaient en riant dans leur chapeau, et

leur donnant le ton, tout près de Pierre, le poing sur la hanche et l'air agressif du sieur Cayiol qui regardait ça de haut, les sourcils remontés dans une expression de mépris d'un satanisme enfantin.

Peu de chose, en somme, ces irrévérances, mais le commencement de quelque chose, la toute première poussée arrivant après combien d'ondulations, combien! à ce coin reculé de province, du mouvement irrésistible qui emporte l'âme moderne hors de ses anciennes frontières religieuses, vers des rivages inconnus!

Pas tout à fait émancipés, détachés seulement, déjà frondeurs, ils étaient là quelques-uns devant les mystères du culte, gênés encore par un vague respect, mais se poussant du coude, s'encourageant à tirer la barbe aux idoles.

En contraste avec ces airs nouveau régime, les figures très correctes des châtelains de Chante-Pleure dominaient, planaient au-dessus de la foule, encadrées dans la boiserie antique du banc seigneurial, où la famille avait trôné de tout temps et qui portait encore, sculptées en relief dans le panneau central, les armes patrimoniales, mutilées en 1792 et demeurées telles quelles comme un avertissement donné à la vanité par l'envie.

M. de Fabri l'aîné tenait la tête en qualité de chef de famille : une figure pointue et tirillée de vieux garçon maniaque, les lèvres marmottantes, l'œil baissé sous des sourcils excessifs, et la bouche, les yeux plongeant dans un agenouillement à fond de dévot, une attitude mystique contre laquelle protestait par moment, comme une revanche de la matière, un bâillement aussitôt comprimé, étouffé en soupir, en oraison jaculatoire. Religieux aussi à sa manière, mais d'une dévotion plus aisée, presque mondaine, son frère se tenait debout près de lui, la main appuyée à la pomme de sa canne, avec ce rien de cambré dans la taille, cette désinvolture un peu raide où se marquait le lieutenant de dragons qu'il avait été avant son mariage et l'homme de cheval et de plein air qu'il était encore, toujours occupé à courir le lièvre ou à faire sa ronde de propriétaire autour du château. Puis, c'étaient les grimaces à l'espagnole du colonel, du vieux carliste, désarticulé par de subites gémissements ou par des signes de croix compliqués et frénétiques qu'il indiquait du pouce à la volée sur son front, sur sa bouche, sur ses épaules.

M^{me} de Fabri venait ensuite, accoudée au banc d'œuvre : un front étroit, des yeux endormis, des bandeaux gris appuyés dans des mains fluettes, quelque chose de fin, d'allongé, de fatigué aussi, mais d'une usure très délicate! et répandu sur elle, du regard au sourire, cet air candide, presque insignifiant des visages de reli-

gieuses, qui semble à la fois un reflet d'âme incolore et de coiffage blanc...

M^{lle} Urgèle, enfin, l'ancienne petite Urgèle avec qui Pierre avait joué enfant sur le mail du château, les dimanches. Changée, elle aussi depuis ces derniers cinq ans, affinée, d'une grâce plus nuancée, plus subtile, au moins lui paraissait-elle ainsi, et il croyait la voir pour la première fois, sans doute parce que, s'étant affiné lui-même, il pouvait mieux saisir l'expression de vie intellectuelle et nerveuse qui rayonnait d'elle, comme une autre beauté.

Agenouillée, le buste plié un peu, assoupli dans un mouvement d'abandon, le regard si vif de ses yeux noirs attendri par instans, agrandi par une montée de langueur, elle aspirait sans doute dans un frémissement de tout l'être la mysticité vague répandue sous les voûtes de l'antique oratoire, avec l'odeur de nature, l'âpre senteur forestière qui flottait mêlée au parfum liturgique de l'encens.

XIX.

Regardée après elle — et dans la perspective de Pierre, les deux têtes s'offraient ensemble, brunes et pâles toutes les deux, d'ailleurs, et d'un galbe à peu près pareil comme pétri dans l'argile du même terroir, mais plus finement modelé, d'une ligne plus sinuée, d'un coloris plus délicat chez Urgèle, le menton pas si en avant, les pommettes moins larges, les lèvres plus mobiles, — Cécile, malgré son chapeau fleuri, chargé à la mode de ce printemps-là d'une profusion de coques et de nœuds, malgré aussi une certaine fraîcheur de teint soigneusement entretenue comme une attestation de sa vie enfermée de bourgeoise, Cécile avait bien l'air d'une paysanne.

La dureté du type sortait à plein sous la chair veloutée dont l'enveloppait la jeunesse; la robuste ossature, la coupe à plans droits, heurtés, élémentaires du front et des joues, tout marquait la race, la parenté étroite avec les têtes voisines de filles ou de femmes, coiffées celles-là de l'indienne rouergate, et qui, d'une rudesse de plus en plus accentuée avec les dégradations, le coup de pouce sournois ou brutal dont les avait marquées la maturité ou la vieillesse, avaient toutes entre elles un air de famille, comme les feuilles d'un même arbre.

Et ce n'était pas seulement la forme extérieure, l'avancement du menton, le relief des pommettes qui faisaient de Cécile la semblable de ces rugueuses pastoures accroupies à côté d'elle; sauf certaines minauderies de surface, sa physionomie ne différait guère

des physionomies d'à côté, également vides de pensée, animées par les mêmes poussées d'instincts, d'un petit nombre d'instincts, de passions spéciales à la vie rustique.

Paysanne elle était née et paysanne elle était restée, quoi qu'elle en eût ; paysanne riche, éduquée, brochant au crochet et lisant dans le fin ; paysanne malgré tout. Ce n'était pas la chronologie des rois et des reines de France, apprise par cœur au couvent, ni *la Pluie de perles*, fantaisie brillante pour piano, qu'elle jouait de mémoire, à la grande admiration de la famille ; ce n'étaient pas davantage les conversations anodines des dames religieuses, ni les confidences des petites amies, des rurales comme elle, ou des filles de petits employés de la préfecture, qui avaient pu lui donner des idées, élargir son horizon.

A respirer l'air de la ville, le peu d'air qui passait par-dessus les murs du couvent, elle avait perdu la naïveté, la simplicité d'âme, toute la poésie de sa première éducation campagnarde, sans rien acquérir en échange ou si peu !

Ce qu'elle avait vu de la vie bourgeoise ne lui avait appris qu'à la copier mal, à l'envier de plus près.

Pierre savait à quoi s'en tenir là-dessus. A la désillusion du premier jour, d'autres s'étaient ajoutées, pas graves assurément, assez pour lui donner à réfléchir. Et il réfléchissait. Maintenant même, debout à côté d'elle, coude à coude dans l'entassement de la chapelle trop petite, pendant que, correcte, elle suivait attentivement en apparence les prières du livre de messe, il prenait un plaisir amer à observer ses mines, à étudier ses coups d'œil, d'âpres coups d'œil qui inventoriaient la robe ou le chapeau des dames châtelaines : un corsage déjà vu, un chapeau maigre sans un brin de plume, avec une garniture de dentelles qui avait servi déjà ; et quand elle avait fini d'expertiser la toilette de ces dames, il fallait voir son sans-gêne à détailler les affiquets de ses voisines, leurs innovations timides, leurs velléités d'élégance ! Puis, c'était sur elle-même, à la dérobée, sur la soie chiffonnée de sa jupe qu'elle aplatissait sur les côtés, à petits coups, sur la fine pointe de ses souliers lacés, sur ses gants trop justes où les mains se gonflaient, congestionnées, sur le paroissien à fermoir d'argent qu'elle exhibait négligemment, le doigt passé entre les feuillets, c'était un regard épanoui, fervent, presque amoureux. Et elle se tenait debout tout le temps, au lieu de s'agenouiller comme les autres, dans la crainte d'abîmer ces magnificences.

Avare et vaniteuse ! Et que serait-ce plus tard, la fleur de jeunesse tombée, les travers exaspérés par l'habitude, l'avarice sans frein, la vanité sans excuse ! Une jolie vie qu'ils auraient alors tous les deux : aigre, abrutie, crasseuse ! Tout résigné qu'il fût ou à

peu près à la mener. Pierre en avait la nausée d'avance. Il imaginait le train de leurs journées, la vilénie de l'épargne quotidienne, le jupon en guenilles, la savate eculee de la menagère, payant le luxe ridicule, la soie raide et l'empesage du dimanche. Une jolie vie !

XX.

Pierre réfléchissait, et un mouvement autour de lui soulevait l'assistance. La messe venait de finir. Pendant que l'officiant dépouillait l'étole, le carillonneur et le sacristain de Saint-Jean-des-Grèzes, deux solides gaillards, empoignaient, descendaient de sa niche au-dessus de l'autel, la statue de sainte Urgèle, et la déposaient avec précaution sur une table, au pied des marches de l'autel ; et la cérémonie du baisement commençait. Le prêtre, d'abord, le vénérable M. Cize, en aube maintenant, le manipule au bras gauche, appliquait fortement ses lèvres sacerdotales à la place consacrée, sur le pied nu qui, aminci au bout et luisant des adorations séculaires des fidèles, dépassait du pouce la robe traînante de la sainte ; les prêtres assistans après lui, les servans de même ensuite, et, accédant deux par deux à la porte du sanctuaire, la foule des pèlerins. Hommes et femmes, tous y passaient, ou presque tous ; huit ou dix jeunes gens en tout résistaient au torrent, s'obstinaient à leur place et ricanaient entre eux, s'étant mis par groupes afin de se donner du courage.

Caviol, bras croisés, tête haute, les appuyait de son exemple. L'oncle Lortal, catéchisé par lui de longue main, ébranlé par les objurgations suprêmes qu'il lui soufflait à l'oreille, hésitait un moment ; mais Cécile, ennuyée du scandale en perspective, le tirait par la manche, et son neveu Pierre ayant délibérément emboîté le pas aux fidèles, le maire de Saint-Jean-des-Grèzes, trompant pour cette fois les espérances de l'instituteur, coupant sans le savoir le principal effet de la correspondance qu'il se disposait à envoyer au journal républicain du chef-lieu, se décidait à suivre son monde, à imiter « ces populations ignorantes, encore abruties sous le joug de l'obscurantisme,.. » comme le disait élégamment l'instituteur.

La superstition triomphait ; le charme opérait encore, la naïve légende de jadis faisait, comme autrefois, venir à elle ce monde, naît comme elle, de charbonniers et de bûcherons.

Pris dans la file entre Cécile et l'oncle, Pierre regardait s'avancer vers lui, sortant la dernière du banc seigneurial, la délicate figure d'Urgèle. La tête penchée un peu sur l'épaule, elle allait, machinale, les yeux ennuagés de rêves, — de rêves mystiques sans doute, à moins que... — Les misérables cancanes débités sur le

compte de l'enfant par les mangeurs de nobles de la Glanderie lui revenaient tout à coup, et, si peu prouvés qu'ils fussent, c'était tout de même comme une ombre jetée sur ce pur visage de jeune fille.

Mais les yeux de la petite châtelaine, éveillés tout à coup, rencontraient les siens, et les vilaines idées de Pierre s'en allaient aussitôt. Pas moyen de résister à la franchise de ce regard, à la cordialité du léger sourire de bienvenue qui saluait de loin le Parisien de retour au pays. La bonne créature de jadis s'y manifestait telle qu'il l'avait toujours connue, expansive, attirante.

Et Pierre s'en voulait d'être demeuré si longtemps sans penser à son ancienne camarade des dimanches, il se promettait de la revoir, de bavarder avec elle, de s'offrir de bonnes parties de rire comme autrefois. Puis, à la réflexion, il ne trouvait plus cela si commode. Le voudrait-elle, d'abord? Et ses parens? De braves gens, sans doute, très abordables; du monde un peu haut pour lui, tout de même. Il faudrait voir. Et sa pensée revenait encore à Urgèle. Quel âge? Il calculait vingt-quatre; non, vingt-cinq ans. Qui sait? fiancée déjà, peut-être prête à se marier. Et il imaginait les circonstances, la demoiselle de Chante-Pleure en toilette nuptiale, et le décor de la fête autour d'elle, le blanc de la robe sur les tapisseries anciennes du grand salon.

Finalement il trouvait étrange de s'appesantir là-dessus. Et pour changer d'idée, il se remémorait ce qu'il avait à faire après la messe, son premier malade, un pneumonique double qu'il avait laissé en mauvais état le matin même, et encore le rendez-vous très important pris pour le lendemain avec ce vieux Bissol. Achille Bissol, l'officier de santé de Paour avec qui l'oncle était en marche pour acquérir sa clientèle.

Mais un remous de la foule, la poussée en avant des gens de Labéjo, qui, forts d'un ancien droit de préséance, refoulaient les paroissiens de Périllac, séparait le cousin de la cousine et l'envoyait sur la demoiselle du château, si près d'elle qu'il était obligé de respirer le parfum imprégné au linge de la jeune fille, un parfum qu'il reconnaissait; toujours la même essence rustique fabriquée au château avec les lavandes du parterre. Et l'odeur lui ressuscitait les allées droites et le cabinet de buis au bord de la terrasse, où Urgèle et lui se blottissaient serrés l'un contre l'autre et retenant leur souffle, quand on jouait à cligner.

La foule cependant montait, accédait lentement au sanctuaire. Pierre toujours sur les talons d'Urgèle qui, son tour venu, fléchissait le genou, mettait ses lèvres sur l'orteil décoloré de la sainte, et le docteur après elle, à la même place, mal essuyée par le linge

que l'officiant un peu las passait distraitement après chaque baiser.

Et le baiser cette fois ne fut pas tout à fait pour la sainte.

XLI.

La chapelle se vidait maintenant ; avec un bourdonnement confus, un caquetage de voix étouffées sous la voûte et qui éclataient à la sortie, s'éparpillaient dans la clarté du jour, les fidèles se répandaient au dehors : des groupes stationnaient ; les gens de la même paroisse se cherchaient, s'appelaient autour de la bannière patronale ; les rangs se formaient pour la procession qui, tous les ans, ramène de la chapelle forestière à l'église de Saint-Jean-des-Grèzes, la statue de la sainte : des infirmes, des enfans malades portés sur les bras de leur mère descendaient à la crypte souterraine, puisaient une gorgée d'eau à la source miraculeuse, et, ayant bu avant de remonter, se signaient dévotement. D'autres, pressés de déjeuner, allaient détacher le mulet, la poulinière qui, toute harnachée, retenue par une longe à la branche d'un chêne, tondait les menthes au bord de la route, et attelaient pour repartir.

Les Lortal de ce nombre ; et tout en passant la bride, en bouclant la sous-ventrière, l'oncle et Caviol bavardaient ensemble, amis comme devant, d'accord sur tout, l'oncle plus radical, plus mange-prêtres que jamais, blaguant le culte, gouaillant le curé avec une violence de renégat, et le verbe si haut, que Cécile scandalisée le priaît de se taire... Et il en débitait alors de plus raides.

Pierre, après avoir donné un coup de main, remercié d'un : « Laisse ça tranquille... » affectueux et brutal, attendait à l'écart, assis sur le talus du fossé, presque aux pieds de sa cousine, qui debout, paquetée dans sa toilette dominicale, un pan de la précieuse robe relevée entre ses doigts, envoyait à son fiancé des sourires chargés d'une coquetterie vague, une coquetterie de belle personne qui fait la roue, et peu lui importe qui l'admire ! Il y en avait pour Pierre, il y en avait pour Caviol ; le même sourire servait pour tous les deux, et il en restait encore pour le premier venu, pour les passans qui traversaient la route...

— Les voyageurs pour la Glanderie, en voiture ! commandait l'oncle déjà installé avec l'instituteur sur le siège de la jardinière. Et dans un large coup de fouet détaché à la Pécharde qui buttait, le jarret mou, l'estomac détrempe par les nourritures vertes broutées à même le taillis, la carriole s'enlevait, secouée aux empierremens raboteux, inégalement écrasés par les charrettes

de charbonniers, les seules qui descendent à cette profondeur de la Ramade.

XXII.

Les cahots à tout moment jetaient l'un sur l'autre, faisaient se toucher des genoux ou du front les promis, et chaque fois Cécile se rejetait en arrière, mignarde, avec un petit air de frayeur presque aussitôt démenti par un rude et frais éclat de rire. Car on était là pour s'amuser après tout; et l'enfant y allait de bon cœur, matée seulement, découragée par le calme imperturbable du fiancé, — un fiancé grave, respectueux, sans élan! C'est qu'il n'avait vraiment pas l'air de s'occuper d'elle, ce vilain garçon. Lui, si gai jadis, si animé, et même trop quelquefois si on l'avait laissé aller; et maintenant qu'il avait la permission, maintenant que c'était son devoir d'être aimable, plus rien; un éteignoir! Si c'était ça qu'on lui avait enseigné à Paris! Non, ma foi! il en prenait trop à son aise, le cousin! Parce qu'ils se connaissaient depuis longtemps, ce n'était pas une raison pour la mettre au rancart comme une vieille personne. S'ils en étaient déjà à n'avoir plus rien à se dire, ça lui promettait bien de l'agrément pour plus tard! Cécile enrageait. Pensez que, depuis son retour, Pierre l'avait embrassée une fois en tout, à son arrivée, et devant tout le monde encore, comme s'ils avaient été frère et sœur! On n'avait pas idée d'une pareille conduite! Et, pas un cadeau, ni une bague, ni un médaillon, rien à sortir le dimanche, pas même un bouquet à exhiber sur la cheminée du salon, un de ces bouquets blancs engainés de papier dentelle avec une poudre diamantée par-dessus, comme elle en avait vu un chez Léocadie Fage, une amie de Paour mariée l'année d'avant... Non, décidément il n'était pas gentil, le cousin! Ce n'était pas comme un autre qu'elle connaissait, un pas riche malheureusement, mais aussi joli garçon que Pierre et qui savait vivre, celui-là, sans avoir étudié à Paris! Ah! ce Firmin Caviol! Les bons momens qu'elle avait passés avec lui! Toujours quelque chose pour rire, et de l'amitié, oh! pour ça! Cécile se souvenait. Pas grand'chose, des folâtreries, des tendresses dans les coins...

Mais c'était déjà loin tout cela! De bonne foi, maintenant que c'était fini entre eux, Cécile se félicitait d'avoir tenu le galant à distance... Et comme l'instituteur, averti par la froideur de Pierre, avait lâché le morceau, en apparence du moins, et se tenait effacé, au second plan, ne se prévalant aucunement des privautés anciennes, il était resté à la petite un souvenir presque tendre du

galant éconduit et discret qui se contentait de lui décocher en passant des regards malheureux, et elle, compatissante, l'aumônait à la dérobée de quelque charitable sourire.

Pauvre Firmin! Chaque cahot de la carriole, après avoir envoyé Cécile sur les genoux de son cousin, la rejetait sur l'épaule de l'instituteur assis du même côté qu'elle sur le siège de l'oncle, et le choc appuyé peut-être, prolongé plus qu'il n'était nécessaire, devenait une caresse pour le jeune homme : une caresse qu'il rendait, qu'il prolongeait à son tour.

A qui la faute? A la carriole d'abord. Et puis ne fallait-il pas s'amuser à quelque chose pendant cette interminable montée de la Ramade, puisque ce nigaud de Pierre, aveugle et sourd à toutes ses invites, s'obstinait à rêvasser, aussi raide, aussi endormi que les frênes et les ronces qui défilaient au bord du chemin?

XXIII.

Plus endormi peut-être! Car à cette fin de matinée, sous le soleil déjà capiteux de onze heures, la forêt, presque hivernale à la pointe du jour dans les glacis de l'aube, s'animait à présent, se dilatait, éjouie, printanière... Des bourgeons éclataient, des sèves pleuraient aux branches, des poussées de vie soulevaient çà et là le linceul des feuilles mortes. A peine visibles jusqu'à ce moment, roulées en cornet sous les halliers, les belles frileuses, anémones ou pervenches, respiraient dépliées, tête haute, les calices tournés tous ensemble comme des regards, vers la clarté du jour. Il y en avait par troupeaux, grim pant ou dévalant la pente des cluses; les décompositions, les mines végétales accumulées par les pluies de l'hiver disparaissaient sous la vivante jonchée; et c'était pendant des centaines et des centaines de pas, devant la carriole, la blancheur étalée des anémones, l'azur délicat des pervenches...

Quelquefois aussi c'était dans toute une combe, dans la solitude immense d'une vente, rien qu'une fleur, rien qu'un parfum : la goutte de lait d'une stellaire, l'odeur d'une violette, qui faisaient à elles seules tout le printemps!

Timide encore, inégale, retardée ou précoce selon l'orientation de la montagne, cette renaissance des plantes! mais là où la végétation manquait, où les fleurs tardaient à venir, là où l'on ne pouvait pas voir le printemps, on l'entendait. Sauvages et veloutés, très hardis, comme un peu ivres, les coups de flûte des merles vibraient, s'en allaient à saccades, et d'autres leur répondaient adoucis, mélancoliques, comme le son d'un bonheur lointain.

Puis tout se taisait; et de nouveau, pour un moment, la solitude

muette des bois. Des fûts de chênes plongeaient à droite, fusaient à gauche de la route, les premiers espaces, en colonnade, et des arbustes entre eux, des luisans de houx, des palmes fléchissantes de fougères; puis, après quelques pas, les vides se bouchaient, les fûts entrecroisés, serrés à mailles toujours plus étroites, disparaissaient en un tissu, une épaisseur grise et verte qui n'était plus des arbres, mais cette chose énorme et diffuse, la forêt!

XXIV.

La route grimpaît, coupait en biais les ravins où de l'eau trouble s'en allait à travers la pierraille des grès rouges, contournait un épaulement rocheux, longeait une coupe, un grand espace où se trahissait à nu, âpre et gauche, la structure de la montagne, un morceau d'escarpement, la tombée d'une combe; et après la vente, c'était encore la sinuosité d'un lacet, encore la pente d'un ravin, et toujours ainsi pendant plus d'une heure, sans autre changement que, sous chaque pont, la chute du ravin plus profonde, les arbres plus petits, plus abîmés dans l'infiniment loïn de la descente.

La monotonie, la solennité latente de ces choses pesait à la longue sur les gens de la carriole; la verve de l'instituteur tarissait; aussi, l'envie de rire de Cécile; celui-ci laissait s'éteindre sa blague, celle-là sa gaîté; le sommeil de la forêt les gagnait l'un après l'autre; jusqu'à l'oncle qui fouettait mollement la Pécharde avec un juron amorti, sans ressort, et ce juron, le claquement du fouet et encore le grincement des roues écrasant le gravier, c'était tout ce qu'on entendait de bruit dans la sonorité des précipices.

Tout à coup, à l'orée du ravin des Mugles, — l'oncle avait enrayé un moment pour faire souffler la bête, — une rumeur venait jusqu'à eux, un éclat de voix accompagné d'un roulement de cuivre : la procession! Les voix partaient, s'arrêtaient pour repartir et s'arrêter encore à des intervalles à peu près égaux, et la voiture, remise en marche, montait en même temps que le cortège, plus lent à évoluer, mais qui, gravissant un sentier de piétons plus direct, gagnait à chaque pas du terrain sur les Lortal.

— Vivement! conseillait alors Caviol, ils sont déjà au Pont-de-Guerle; pour peu qu'ils se pressent, ils toucheront avant nous à la Coupée-de-Fontfrède.

— Je m'en fiche, ripostait l'oncle; si vous croyez que je vais crever la Pécharde pour vous donner le plaisir de pincer les gardes en flagrant délit de procession!

Et tout de même, sur la prière de Cécile qui insistait, curieuse

de voir défilér ce monde, Lortal fouettait la bête jusqu'à la croisière de la grand'route. Une fois là, inutile de se presser; plus qu'une centaine de pas pour gagner la Coupée, une arche ouverte sous les futaies, l'aboutissement d'un vieux chemin, le plus ancien peut-être de la Ramade, plus ancien que les arbres riverains, morts et ressuscités combien de fois, depuis que des pas humains avaient les premiers ouvert ce passage à travers les cépées, plus ancien même que le sol, alluvionné ici par l'entassement des détritns, rongé là, mordu par les ornières aussi profondes maintenant que des ravins, un chemin plein d'autrefois, où plus de monde était passé qu'il n'en devait passer encore, un chemin où les souliers ferrés des pèlerins appuyaient peut-être aux mêmes places où s'étaient posés jadis les pieds de la sainte, les pieds blancs de la légende.

XXV.

Ils étaient là, les pèlerins, au fond de la pente; dans les ajoumens de la futaie sans feuilles, des morceaux du cortège remuaient, le bleu, le rouge des bannières se balançaient avec la dissonance un peu criarde des couleurs inventées, des couleurs humaines, sur l'harmonie fondue des teintes de la forêt...

Enboitant le pas sans le savoir aux vieilles empreintes ensevelies sous la mousse, frôlant le talus herbeux d'un oppidum, la pierre écroulée d'un dolmen, la théurgie catholique s'avavançait, rêve après d'autres rêves; les supplications monotones des litanies montaient, à voix traînante, sous les hautes colonnades, comme sous les arbres de jadis les hymnes des peuples défunts, et sourde à ceux d'aujourd'hui comme à ceux d'autrefois, éternellement indifférente, la Ramade, avec la musique du vent dans les branches, avec les flûteries des merles au bord des fourrés, célébrait sa fête à elle, la fête du printemps.

Une grande fête; un grand mystère! L'autre, la jolie légende catholique disparaissait presque à travers, comme sous la majesté des chênes s'anéantissait le défilé d'en bas, l'imperceptible procession de bonshommes qui cheminaient en chantant du latin.

Les pèlerins eux-mêmes oubliaient sainte Urgèle, distraits, ensorcelés par ils ne savaient quoi de puissant et de tendre qui était dans l'air. Les vieux respiraient avec la tiédeur de la journée, comme une odeur de germination, la promesse de récoltes futures; les tout petits, collés aux jupes de leurs mères, s'amusaient aux fleurs, bayaient aux oiseaux; et les jeunes garçons, les jeunes filles, se regardaient, vaguement excités, tourmentés de désirs assez peu

d'accord avec les chastes invocations qu'ils poussaient, sans le comprendre, à pleine gorge.

Pas plus que ceux de son âge, Pierre n'échappait aux influences printanières, alangui comme les autres, troublé par la douceur ambiante. Quelque chose de nouveau l'agitait depuis la messe, quelque chose d'aussi frêle, d'aussi peu sûr de vivre, qu'un de ces bourgeons qu'il voyait se gonfler près de lui, sur les branches. Pas même une espérance, à peine une impression de bonheur, et tout de suite cependant, un élan de tout son être au-devant de ce quelque chose si lointain ! si vague !

Mais la procession déjà défilait... En face du break arrêté, accoté à un tas de cailloux, la tête du cortège apparaissait dans l'ouverture montante de la Coupée, comme dans l'ogive d'une porte... Et d'abord un trio d'enfants de chœur : deux garçonnetts, ensoutanés jusqu'aux talons, les mains disparues dans l'ampleur des manches, et, entre ces deux-là, un gaillard, déjà monté en graine et qui allait débordant son costume, le surplis crevé, la soutane en dérouté, débraillé, dégingandé, solide quand même sur ses quilles : et, dans ses mains durcies par la charrue, la croix paroissiale, long emmanchée, qu'il portait, comme par bravade, devant lui, à bras tendus...

Les paroissiens de Saint-Jean-des-Grèzes sortaient à la suite : les femmes, pour commencer, les coiffes d'indienne plates des vieilles, les bonnets blancs enrubannés des jeunes, et la dernière de toutes, la seule pour Pierre qui avait reconnu de loin le chapeau de paille noire et la touffe de primevères blanches, M^{lle} Urgèle, en plein air maintenant, et plus grande qu'elle ne lui avait paru dans la tassée obscure de la chapelle, plus attirante aussi, souple et expressive d'attitude presque autant que de visage, la démarche légère, comme envolée dans l'élan de la prière, et toujours la douceur tendre des yeux noirs, le regard en dedans, distrait, comme penché sur des rêves...

— *Rosa mystica!* imploraient les litanies.

— *Rosa mystica!* invoquait la voix fraîche, ingénue de la jeune fille en passant devant le véhicule des Lortal. Et Cécile lui décochait quelque malice à voix basse, penchée sur l'instituteur.

Mais Caviol n'avait pas le temps de l'écouter, occupé maintenant d'affaires plus sérieuses, à l'affût du scandale administratif qu'il était venu cueillir ce jour-là en forêt.

« M. de Mège, le garde-général, ce forestier à mine de congréganiste, frais émoulu de la jésuitière de la rue des Postes, aurait-il l'audace de prêter à la mômerie du pèlerinage le prestige de son uniforme et l'autorité de sa fonction ? Verrions-nous, — spectacle blessant pour les yeux d'un patriote, — ces vétérans échappés aux

balles autrichiennes et aux obus des Teutons courber leurs épaules, accoutumées au poids glorieux du chassepot rectifié, sous la charge humiliante d'une idole ? »

L'instituteur se récitait à demi-voix ce morceau d'éloquence, destinée au *Vigilant de la Haute-Vère*, et, tout en se gargarisant de sa prose, il ne s'arrêtait pas de compter les pèlerins hommes qui, deux par deux, avec leurs figures de bois, leurs yeux trop clairs, comme vides, surgissaient de la Coupée au grand jour de la route.

— Cent deux, cent trois...

Ils passaient quelques-uns, l'oreille basse, gênés, sous le regard inquisiteur du maître d'école, qui s'interrompait de nombrer pour leur envoyer quelque mauvais compliment au passage. C'étaient des pratiquans honteux, radicaux tous les jours de la semaine, bien pensans le dimanche : ceux-ci par un reste d'habitude, ceux-là pour ne se brouiller avec personne...

Caviol reprenait sa statistique : cent quatre, cent cinq, et sa colère montait avec les chiffres. Elle éclatait à cent dix.

— Nom de nom ! c'est trop fort ! Déjà quatre de plus que l'année dernière. Quels crétins !

— Pas plus que nous qui retardons notre déjeuner pour les devisager, répliquait l'oncle. Avec ça que ça nous fera une belle jambe de savoir si le général des arbres suit ou non la procession de sainte Urgèle. Et pendant que nous l'espérons ici, le ventre creux comme des barricades de l'année dernière, le monsieur est peut-être chez lui en train de se remplir les boyaux... Gageons qu'il ne paraîtra pas ! Un cafard, le citoyen, je ne dis pas non, mais les piécettes avant tout ; si vous croyez qu'il a envie plus que vous de perdre sa place !

— Chut ! les voilà ! prononçait l'instituteur.

Portée sur un brancard enguirlandé de papier d'argent, que soutenaient quatre gardes en grand uniforme, la statue émergeait à son tour, souriante, les yeux blancs dans une figure noire de vieillesse, et, sur sa robe à fond d'or, des fleurs peintes, des bleus passés de mugnets ou de véroniques ; une double rangée de gardes l'escortait en serre-file, la plaque au bras et le sabre au clair, et le garde-général lui-même, majestueux et printanier en sa tunique vert dragon, brodé, galonné d'argent sur toutes les coutures, dans toute la splendeur de sa dignité forestière, suivait à son rang, selon l'usage, la patronne de la Ramade et des forestiers.

— Oui, oui, fais le beau, pousse-toi du col, mon gentilhomme ! grommelait l'instituteur ; demain je te ferai danser sur un autre air.

— A moins que ce ne soit lui qui ne vous fasse danser, insinuait

l'oncle. Qui sait? Il a peut-être le bras plus long que vous ne pensez, ce M. de Mège; un garde-général! le morceau est un peu gros à avaler pour vous, mon garçon...

Ce disant, le maire de Saint-Jean-des-Grèzes tirait un grand coup de chapeau à sainte Urgèle et à son servent, au vieil abbé Gize, qui, ployé en deux, écrasé sous les vêtemens sacerdotaux, sous la chape en drap d'or des grandes fêtes, s'obstinait à officier, ne voulant céder à personne l'honneur de reconduire sa grande paroissienne.

L'ombre du prêtre, mince, vacillante, disparaissait à peine, et déjà l'oncle Lortal avait tourné bride brusquement: si brusquement, que Cécile, debout, appuyée à l'épaule de Caviol pour voir passer le monde, tombait, chavirée presque sur la banquettes, et, dans la bousculade, un bout de papier glissait à terre, échappé de son paroissien, peut-être, ou des poches, toujours farcies d'écritures, de l'instituteur, Pierre ne savait pas au juste; mais Caviol se trahit, penché vivement en arrière, avec un mouvement, comme s'il allait sauter du break pour reprendre son bien qui courait déplié, roulé par le vent au bord de la route. Puis, l'oncle fouettant toujours, il se ravisait avec un haussement d'épaules. La voiture filait, et le papier, attentivement épié par Cécile, distraitemment accompagné de l'œil par Pierre, fuyait, accroché par un tas de pierres, écrasé par la roue d'une jardinière, et, finalement enlisé dans l'herbe, avalé. — chétif secret humain, — dans le grand mystère des arbres!

XXVI.

— Voyons, toi, Lortalou; pardon, vous, mon cher confrère, vous êtes assez raisonnable pour comprendre... Ce n'est pas les pièces de cent sous que j'en tirerai; entre nous, ça peut se dire, et votre oncle ne m'en donnera pas le démenti: les Fabri ne sont pas très bons payeurs; non, vrai, ce n'est pas une question d'honoraires. Mais une maison où je vais depuis quarante ans, une maison où je suis comme chez moi; du monde si bon enfant, si aimable, c'est dur de ne plus les voir comme médecin... Un bon mouvement, mon cher successeur; que diable! c'est bien assez que je consente à vous passer ma clientèle, laissez-moi le plaisir de formuler une fois par an. Toi, cadet, je te prie de te taire; fiche-nous la paix! Tiens, repique au gigot, si tu le trouves assez bon pour toi...

— Succulent, mon brave; mais si tu crois me fermer la bouche avec tes nourritures! Pierre est libre; ça le regarde! Il est majeur.

après tout; mais je sais bien ce que je te répondrais à sa place. Non, c'est trop bête ce que tu nous proposes; tu gardes le meilleur, tout simplement, et tu nous offres le reste. Merci bien! Et que penseraient les gens, s'ils te voyaient toujours attitré au château? Que les Fabri aiment trop leur peau pour la fier à mon neveu. C'est ça qui lui ferait une belle réclame! Qu'en dis-tu, Pierre?

C'était à Paour, chez le docteur Bissol, avec qui les Lortal trafiquaient de la cession depuis longtemps promise, et toujours différée, de sa clientèle. Et l'accord, décidé en principe, était long à s'établir. Entamée dès le potage, dès la rentrée, cahin-caha, du vieil officier de santé, porté comme dans un fauteuil sur sa selle à la française toute paquetée de manteaux et sonnante de la ferraille professionnelle, lancettes et forceps, la discussion, coupée, étouffée à de certains momens par la mangeaille, mais aussitôt et plus ardemment reprise, n'était guère avancée au rôti. Bissol contre l'oncle Lortal, les tenans étaient d'égale force, entêtés tous les deux, rageurs, durs à la détente, chacun d'ailleurs avec ses comportements à lui, selon ses nerfs et son estomac : l'oncle, brutal et gouailleur comme toujours, le verbe abondant, le geste large, si rouge de figure, quand il s'emportait, que la colère avait l'air de lui sortir par la peau, Bissol, âpre et retors, tout en dedans, bref et sec, et l'air de ce qu'il était, les lèvres rentrées, le nez coupant, la parole sillante, et pas d'autre signe de l'émotion intérieure qu'un peu plus de jaune, par momens, une montée de bile au visage, et encore un tapotement nerveux des doigts tambourinant au bord de la table.

Des deux côtés, au fond, on avait intérêt à s'entendre : Pierre et l'oncle, pas fâchés d'éteindre une concurrence qui aurait été pour quelque temps désastreuse, l'autre, enchanté de vendre à un prix raisonnable ce que les rhumatismes, un peu plus tôt, un peu plus tard, l'auraient contraint à céder gratis; amoureux, d'ailleurs, à la passion, — une passion de soiffeur plus violente à mesure que l'âge le privait de ses autres vices, — amoureux fou d'une vigne aux Lortal, le Clos-Landier, le meilleur cru du pays, à vrai dire, et qui avait été l'appât, adroitement manœuvré par l'oncle, du marché à conclure. Un simple échange. Mais, avant d'avoir arrêté la balance, d'avoir estimé la terre, jaugé la clientèle, quel travail! Chacun, d'abord, vantait sa marchandise.

— Mille écus d'honoraires, une année dans l'autre, affirmait Bissol, quinze cents, l'année de la typhoïde.

— Trente-cinq barriques, année moyenne, cinquante avec la comète; et quel vin!

— Croyez ça et buvez de l'eau! ripostait Bissol en vidant à

petits coups une bouteille de cet ineffable Clos-Landier, que l'oncle Lortal lui avait sournoisement offerte afin d'allumer sa convoitise. Ah! si j'étais seulement assuré de récolter trente hectolitres! concluait-il.

— Avec ça, qu'il n'est pas plus facile de faire suer du vin à une vigne que des honoraires à un paysan! répliquait l'oncle. Mille écus en paroles, dis-moi, Bissol, combien ça donne-t-il de pièces de cent sous en vie?

— Il y a mes registres heureusement, et bien en règle; pour peu que tu y tiennes, on va te les mettre sous le nez. Tu y verras, rien que pour les abonnés, plus de cent cinquante cliens. A deux sacs de blé par tête, tirez le compte! Et la clientèle bourgeoise! Les bonnes consultes à cinq, à dix francs, à Labéjo, à Excelsi, hier encore à Saint-Vergondin. Et la pharmacie dont vous ne parlez pas, les drogues achetées en gros et revendues à quatre-vingt-dix pour cent de bénéfice! Ah! c'est une fameuse métairie que je vous donne, en échange de vos malheureux arpens de vigne! Il faut bien que vous soyez le neveu de votre oncle, de ce brave cadet, un camarade, un ami de cinquante ans!

— Bon, voilà qu'il s'attendrit à présent, ce saigne-chrétiens. Méfions-nous, Pierre, tenons-nous droits; il va nous fichier dedans. — Et attaquant une nouvelle tranche de gigot moins large que la seconde, mais plus épaisse:— Avoue donc, grand farceur, continuait-il, que si tu nous cèdes la clientèle, c'est que la clientèle commençait à te quitter, avoue-le; depuis l'arrivée de ce grand frisé, comment l'appelles-tu? qui exerce à Saint-Salvi-l'Albigeoise, tes affaires ont baissé, j'en suis sûr; ce n'est pas pour son plaisir que l'homme et son tilbury neuf se promènent à tout moment sur nos routes. Le bon temps est passé, n'est-il pas vrai, l'ami? Et puis, soit dit sans t'offenser, tu n'es plus tout à fait jeune.

— Pare donc le bras un peu, retrousse la manche, nous verrons si je te manque la veine! le défiait Bissol...

Ainsi, depuis une heure et plus, réplique sur riposte et riposte sur réplique, le marchandage allait son train, et tantôt le tonnerre de l'oncle prenait le dessus, tantôt l'âpre fausset de l'officier de santé. Très animés tous les deux, excités par la bonne chère, par les vapeurs des viandes et du vin. Mais le bouquet légèrement capiteux du Clos-Landier que le Bissol ingurgitait toujours à fortes doses, en nourrissant sa verve, fouettait en même temps son envie d'acheteur, allumait sa folie de posséder, de tripoter à sa guise le vignoble, et, tirillé de la sorte, partagé entre son avarice et sa gourmandise, le terrible homme faiblissait à la longue, lâchait ses prix...

XXVII.

Pierre, à tout instant mis en cause, attesté par l'un, pris à partie par l'autre, intervenait mollement, gêné, avec ses façons de monsieur, sa déférence involontaire pour le vieux confrère, déplacé dans ce débat entre paysans. Vaguement attentif, il s'amusait, entre deux apostrophes, au tableau nouveau pour lui d'un intérieur de médecin de campagne, à l'inspection en détail de ce mobilier composite, assemblé, non pas artificiellement et en bloc à la mode des bourgeois qui montent leur maison, mais successivement, pièce à pièce, selon les exigences ou les occasions d'une vie dont il trahissait les secrètes accoutumances.

Cela sautait aux yeux d'abord que la belle chambre où l'on avait dressé le couvert des invités ne servait pas quotidiennement à cet usage. La couleur seule du plâtre intérieur de la cheminée l'indiquait, à peu près vierge des souillures de la fumée, alors que le trumeau portait, comme un certificat de naissance, des arabesques neo-gothiques sur fond bleu du plus pur style troubadour.

Le ménage évidemment prenait ses repas à la cuisine, économisant ainsi le feu et la chandelle, — et même la cuisinière; car M^{me} Bissol, si l'on en jugeait par ses allées et venues continuelles de la table à manger aux fourneaux, devait faire habituellement son tripot elle-même, assistée seulement pour les gros ouvrages par la Marion, une goujate de ferme, qu'on avait décorée pour la circonstance du tablier blanc professionnel.

Année par année, l'histoire des conjoints, une histoire bien courte, bien étroite, se lisait écrite un peu sur chaque meuble, depuis l'armoire paysanne héritée des parens et qu'on devinait bourrée de vieux linge de famille filé par les grand'mères, jusqu'à la commode et au lit en acajou massif, premier luxe qu'avaient complété dans la suite l'achat de fauteuils Voltaire, et plus tard encore, sous le troisième empereur, du temps que le docteur Bissol était maire de Paour, l'installation à la place d'honneur d'une armoire à glace destinée à quelque hôte illustre de passage, à M. l'inspecteur primaire, au préfet lui-même en tournée de revision.

La photographie en pied, ornée d'un autographe, du célèbre baron Bouïs, l'ancien député bonapartiste de l'arrondissement, un monsieur à barbiche raide, à cheveux ramenés sur les tempes, ressuscitait ces années de gloire. Et à gauche, à droite du portrait, c'étaient, encadrés ou enfermés sous globe, d'autres souvenirs: une vitrine où finissait de se dissoudre en poussière bleue, en poussière jaune, une collection de coléoptères entreprise à l'arrivée

du docteur dans le pays, pendant les loisirs que lui laissait la clientèle; à côté, bien en vue au-dessus de la commode, une médaille de médecin-vaccinateur; et, çà et là, accrochés aux murs, posés sur la cheminée, des cadeaux de cliens, une théière en métal anglais, une cigogne empaillée et qui perdait ses plumes, un presse-papier, en simili-bronze, représentant un lézard...

Mais la bibliothèque surtout intéressait Pierre : des volumes à reliure ancienne, quelques-uns la tête en bas, d'autres consultés jadis dans des cas graves et portant encore leurs signets en papier; et, sur la tranche des volumes, sur les signets aussi, de la poussière accumulée, une couche qui aurait pu, exactement mesurée, dire l'époque juste à laquelle le docteur Bissol avait cessé d'ouvrir ses bouquins.

Les livres abandonnés, empilés en tas dans un compartiment, avaient cédé la place aux boîtes, aux bocaux de remèdes : quels bocaux ! des terrines, des pots à confiture, le rebut du ménage : le tout en désordre et d'une saleté peu encourageante pour les malades...

Avec les abréviations latines écrites à la main sur les étiquettes pharmaceutiques, avec les titres imprimés au dos des traités, des dictionnaires, Pierre arrivait à déterminer l'âge scientifique du Bissol, contemporain et grand admirateur d'un certain Lallemand, petit vitaliste montpelliérain, dilué de Barthès, un oublié dont il ressuscitait à tout propos les prétendus aphorismes.

XXVIII.

— A toi de parler, Pierre, insistait l'oncle..; oui ou non, veux-tu laisser au docteur la clientèle du château ?

Non, certes, Pierre n'entendait pas de cette oreille, et il se prononçait carrément cette fois; ni le château, ni le presbytère, ni personne; le confrère prendrait sa retraite tout à fait ou il ne la prendrait pas du tout...

— La vigne et pas un patard en sus, insistait l'oncle...

Un coup de marteau l'interrompit, frappé à la porte sur la rue. Encore un malade, le troisième depuis qu'on s'était mis à table. Et chaque fois le docteur s'impatientait.

— Pas moyen de causer tranquillement ici...

Mais l'oncle hochait la tête, clignait de l'œil au neveu, incrédule à ce flot de cliens qui tombait là sur la conclusion du marché avec l'à-propos d'une réclame.

Cette fois pourtant, c'était pour tout de bon : un commissionnaire de Chante-Pleure ; on priait le docteur de passer le lendemain : rien

de grave, d'ailleurs, le genou de M. Fabrice qui enflait... le vieux rhumatisme.

Le commissionnaire parti, Bissol se taisait, perplexe; une goutte de Clos-Landier était restée au fond du verre et il la faisait rouler, chatoyer au soleil; puis brusquement :

— Il faut donc en passer par ce que vous voulez, conclut-il en tendant la main au jeune confrère. A quelle heure voulez-vous que je vous prenne demain pour aller au château? Deux heures, ça vous va-t-il? — Et sur l'acquiescement de Pierre: — Décoiffe la malcoïllée, Régina, commandait-il à sa femme; nous allons écraser un grain de muscat à la santé de la médecine.

— Autant dire à la santé de la sciatique et du typhus! Que le diable vous emporte! grognait joyeusement l'oncle. Et dire que je vais donner ma fille à un de la confrérie! Imprudent! Allons, encore un grain et de la sauce avec; que ça nage! Attention, nous allons trinquer ensemble, voulez-vous? A la santé du Clos-Landier!

XXIX.

A cheval, le lendemain, botte à botte, le docteur Bissol sur sa Truitée, une aïeule à l'allure mécanique, qui s'arrêtait d'elle-même, comme un animal savant, aux portes de la clientèle, Pierre, pas trop mal monté sur un double bidet bai brun un peu court du garrot et trapu de l'encolure, mais lesté malgré tout et même trop ce jour-là, toujours en avance sur l'amble que battait, avec la régularité d'un pendule, la rosse du vieux praticien, les deux confrères, finissant une tournée de présentations et de visites promenée de haut en bas et de bas en haut à travers combes et *pechs*, descendaient la rampe sinueuse taillée à vif par endroits dans la roche calcaire, qui mène de la Ramade à la vallée de la Veyre et au cirque de Chante-Pleure...

Toute voisine encore, la forêt se levait à leur gauche au sommet de la montagne: une bordure d'arbres hérissée, compacte; et à la droite des voyageurs, c'étaient d'autres solitudes, des plateaux, des friches pierreuses, de larges vacans que dominaient de haut, aiguisés, et rêches comme des dents de marbre, une ligne de pics dénudés dont les pentes verticales emmuraient le levant.

Terre pauvre, pays mort; les causses! un hameau çà et là, un mas: des murs de clôture, un toit gris, et autour, le vert tendre d'une emblavure, la silhouette anguleuse et brève d'un chêne, l'enclave d'une vigne où des figuiers se soulevaient, délicats et blancs au-dessus des souches noires.

Et sur les figuiers, sur les vignes, sur les clos de seigle ou d'herberase, sur toutes ces choses loqueteuses et tristes, la lumière d'avril luisait, étincelait, si vive, que c'était comme de la beauté répandue, un charme qui faisait sourire les pierres et chanter le silence ! Le printemps était là ; un printemps à peine perceptible, plus retardé qu'en forêt, visible seulement à la tache jaune d'une primevère en fleur sur le talus d'un fossé, moins encore, au reverdissement léger de l'herbe morte d'une *grèze*, et dans les endroits où il n'y avait ni fleurs ni herbe, uniquement trahi par la tiédeur de l'air sur la joue, comme une caresse.

Une huppe chantait très loin dans les genévrières ; des perdreaux rappelaient à la lisière d'un bois, et ces musiques de la saison en éveillaient d'autres plus anciennes dans le souvenir de Pierre ; les printemps défunts lui revenaient vus à la même place, quand ils traversaient les causses, Cécile et lui et Taton, assis tous les trois, jambes pendantes, sur la charrette qui portait la lessive à laver à la fontaine de Chante-Pleure. Et c'était toute son enfance qui remontait à la fois, qui ressuscitait dans une de ces sensations troublantes où s'exprime l'unité mystérieuse de l'être ; et nous nous attendrissons sur ce presque inconnu qui émerge pour une seconde devant nous, du torrent des phénomènes.

XXX.

— Un maniaque, mon cher ; méfiez-vous, expliquait le docteur Bissol en donnant de son unique éperon au ventre de la Truitée. — Et la bête ne se dérangeait pas pour si peu, accoutumée à la manœuvre contradictoire du bonhomme qui prudemment, à peine l'avait-il aiguillonné du pied, la retenait en tirant à pleines mains sur la bride. — Un vrai maniaque, insistait-il ; pas plus malade au fond que vous et moi ; l'estomac d'un charretier, le sommeil d'un enfant ; et à l'entendre, il ne passerait pas la journée : il souffre de ceci et encore de cela, de tout enfin, et il vous décrit les symptômes, la marche du mal, il suggère le traitement. Très ferré sur le codex, d'ailleurs, et aussi bien outillé qu'un apothicaire. Il vous montrera sa pharmacie ! Au grand complet, mon cher : un régiment de fioles, et des simples autant que chez un herboriste. Est-ce qu'il ne s'était pas avisé l'an passé de se déclarer végétarien, et il prétendait convertir tout le château. Après, ç'a été l'or potable, et il en prenait des cuites ! Ah ! ces riches ! Le seul morceau de son individu qu'il ne traite pas, et Dieu sait qu'il en aurait besoin, c'est sa cervelle. Un toqué ! mon cher. Toujours quelque nouveau dada, quelque invention de l'autre monde ! Vous avez entendu parler de ses faucons ! Il en a plus de vingt ; vingt élèves à qui il tait

la classe du matin au soir. C'est d'un comique!.. Au reste, ils ont tous quelque chose au château; oh! pas grand'chose! Une pointe. Le père, c'est la chasse; la mère, la dévotion.

— Et M^{lle} Urgèle? interrogea Pierre.

— Comme les autres. Ne serait-ce que cette idée de se coiffer à la paysanne, qu'en dites-vous?

Pierre regardait.

C'était devant lui maintenant, à sa droite, comme une fenêtre ouverte dans la muraille calcaire qui bordait la route, une brèche par où la vue plongeait à pic sur le château de Chante-Pleure, et plus bas, dans la fente du ravin, sur la vallée transversale de la Veyre, dont on n'apercevait qu'un filet d'eau, un bout de prairie, de l'herbe nouvelle ombragée par la verdure naissante des peupliers. Le ravin, de là-haut, paraissait tout petit, arrondi presque régulièrement en hémicycle avec comme de vagues linéamens d'architecture, des semblans de terrasse, des gradins écroulés, des fragmens de corniches où, çà et là, pareille à une baie dans un mur, s'ouvrait la bouche violette d'une grotte. Des buis géans, des yeuses centenaires, croissaient parmi, et au-dessus, griffés à la paroi de marbre de la falaise, le jet rouge d'un térébinthe, le feuillage noir d'un alaterne pendaient, se cabraient sur le vide...

Une odeur sauvage, très forte ce jour-là, comme excitée par le soleil, émanait de ce chaos d'arbustes: odeur de feuilles, odeur de faves.

Si rapproché que fût, en effet, le château, l'endroit se ressentait plutôt de l'autre voisinage, de la proximité des causses, du grand désert de pierres qui commençait au revers de la montagne et s'en allait, presque sans une interruption de culture, jusqu'au désert de feuilles de la Ramade... La race malfaisante des renards, des blaireaux, habitait la partie la moins accessible du cirque, là où finissaient les arbres de la garenne, où les allées, contrariées par la pente, se diminuaient en sentiers, et les sentiers se perdaient à leur tour, renonçaient à monter... Entre deux blocs, dans les fentes, des entrées de terrier se creusaient, et en l'air, accroché aux saillies, le peuple noir des corneilles coassait peureusement, donnait l'écho aux bruits d'ailleurs assez rares qui venaient de la vallée...

Château et châtelains ne menaient pas un grand tapage; des gens si tranquilles, une bâtisse si peu voyante! Les murailles, les toits, tout l'extérieur se détachait à peine de la couleur ambiante du pays, les murs en calcaire rose ou gris, extrait sur place, les pignons engrisaillés des mêmes mousses qui habillaient les rochers voisins. Et les murs avec leurs larges fenêtres espacées, les grands toits un peu infléchis par l'âge, les ifs taillés et les

allées droites du parterre, le cadran solaire sur sa borne, et les ramiers dans leur volière, tout ce petit monde régulier, paisible, se reflétait, apaisé encore, atténué, dans l'eau claire de la douve qui bordait la terrasse et chutait dans le pertuis du ravin avec un roulement de chaussée en miniature, d'une monotonie familiale, attendrissante.

XXXI.

— Le vent d'autan va se lever : avez-vous senti l'odeur des cuisines ? observait le docteur Bissol.

Les cavaliers avaient dépassé la brèche et contournaient le ravin dont l'escarpement s'abaissait à leur droite jusqu'au niveau de la vallée. Les restes de l'ancien château, une tour tronquée, une croisée à meneaux, des giroflées dessus, des sureaux en bas mêlés aux ruines, s'élevaient à l'extrémité de la falaise.

En descendant encore, c'étaient des vignes étagées, soutenues par des murs de pierres sèches, et bientôt le hameau de Chante-Pleure, un tout petit chaos de rocs éboulés, de ruelles en pente, d'escaliers branlants, de galeries à jour où des régimes de maïs séchaient, pendus à des ficelles, deux ou trois boutiques parmi, une forge, un étalage d'épicerie rudimentaire, une enseigne de barbier peinte en bleu sur le crépi d'un mur ; tout cela, gai et pauvre, animé et calme ; des bâillemens de chiens allongés au soleil, des gazouillemens d'oiseaux en cage, des caquets de vieilles, quenouilles au poing, filant au seuil des portes, et une bonne odeur répandue, une odeur paysanne de fumiers de ferme et de pain chaud.

Une placette inégale servait d'avant-cour au château ; les communs en bordure, très rustiques ; les étables confinant aux écuries, le hangar à deux fins, grange à droite, remise à gauche, des outils çà et là, et au milieu un dallage de pierres, le carré de l'aire où les gens de la ferme battaient le blé à la saison. La grille, au fond, une grille ancienne en fer forgé d'un style Louis XV un peu détortillé, élégant quand même, donnait accès dans la cour d'honneur, ample et unie, sans autre ornement qu'une pelouse, un rectangle d'herbe où les paons, en guise de fleurs, promenaient leur arc-en-ciel.

Pas un visage humain là dedans ; des chiens, par exemple, un peu partout, dans la paille de la grange, sur l'herbe de la pelouse, au soleil sur les marches du perron : un terrier, un dogue danois, plusieurs lévriers et les fils et les petits-fils de ceux-là, des croisés, des pur-sang, des bêtes de tout poil et de tout âge. — La meute de madame, raillait le docteur Bissol, qui, descendu de cheval, s'es-

crimait de la cravache sur le dos de ces bavards, plus prompts que les sonnettes et les timbres à signaler l'arrivée des visiteurs.

Escorté à la façon d'un lièvre par ces aboyeurs impitoyables, le docteur allait prendre langue à la cuisine, une fenêtre basse en retrait, sur laquelle se mouvait, auréolée du reflet des chaudrons rangés au mur en bon ordre, la figure immuable, telle au départ de Pierre, telle au retour, de la vieille Thrésil.

Informations prises, M. Roger était en chasse depuis le matin, mademoiselle à son piano, madame sur la terrasse. Quant à M. Fabrice, il n'était pas descendu pour déjeuner; « mais il doit aller mieux, affirmait la servante; je l'ai entendu tout à l'heure qui criait après ses oiseaux; le colonel est avec lui; vous pouvez monter, » concluait-elle. Et Bissol ne se pressait pas, en arrêt devant les fourneaux, flairant les mystères en train de s'accomplir dans les casseroles.

A voix basse, montant tous les deux l'escalier, il faisait part de ses découvertes à son confrère.

— Bonne aubaine, mon cher, si on nous invite; je crois que Thrésil prépare une daube, et si vous saviez ce que c'est, une daube de Thrésil!

Ils allaient entrer chez le malade, Pierre, la main déjà allongée pour heurter à la porte; Bissol l'arrêta. Quelque chose d'extraordinaire se passait de l'autre côté de la cloison. Un bruit de voix leur arrivait, un commandement bref, un cri rauque, inarticulé; cri d'homme, d'oiseau?

— Nous tombons sur la leçon; ça va être drôle, disait l'officier de santé; tâchez de ne pas leur éclater de rire à la figure!

XXXII.

Dans la chambre, très vaste, haute de plafond, presque vide, sans autres meubles qu'une bibliothèque et un trophée d'armes, c'est-à-dire trois ou quatre rayons de vieux bouquins et une demi-douzaine d'épées anciennes fixées n'importe comment sur une verdure en loques, deux personnages se tenaient, l'un, M. Fabrice, assis sur un canapé, la jambe gauche en paquet, entortillée de flanelle, et portée sur une pile de coussins, et devant lui, sur un pupitre bas, un in-folio ouvert qu'il déchiffrait, le nez dessus, la figure animée, ardente, et debout à côté de lui, l'air appliqué et sévère, l'œil triste enfoncé sous un front haut et fuyant de visionnaire, le colonel Pepillo, la main droite fourrée d'un gant d'es-

crime, que griffait, oscillant, battant de l'aile, un gros oiseau chaperonné d'écarlate.

Un salut de la main aux arrivans, un geste les invitant à s'asseoir, et le salut et le geste répétés en plus large, en plus emphatique par le colonel, M. Fabrice s'excusait :

— Rien qu'une minute, messieurs, pardonnez-moi, monsieur Lortal; avec votre permission nous allons terminer la leçon devant vous.— Et il indiquait le faucon :— C'est mon nouvel élève, ajoutait-il, le tiercelet hagar d dont je vous avais parlé. Bissol : un sujet qui promet, regardez-le de près : la couleur des mains, la force du bec; nous l'avons chaperonné hier seulement, et il nous a donné un mal! Et maintenant nous l'exerçons au *past*, selon la méthode de Jean de Franchières. Je continue, n'est-ce pas? Y êtes-vous, colonel?

Assujettissant son pince-nez, le fauconnier plongeait de nouveau dans le grimoire :

« Et si premièrement que l'oyssel sera découvert, lui servirez le *past* de sénestre, l'incitant par telles paroles ou cris que trouverez à propos. »

A mesure que M. Fabrice lisait, le colonel, toujours grave, exécutait les mouvemens prescrits, déchaperonnait le faucon, lui offrait le *past*, autrement dit un morceau de viande crue, et il accompagnait son action de : oh! oh! et de : ah! ah! qui prenaient, en passant par son nez très busqué et pincé du bout à l'espagnole, une résonance de clarinette tragique.

Le faucon désaveuglé, la tête libre, secouait ses plumes et se jetait sur le *past*.

« Et sitost qu'aura le diet oysel amorcé l'object, aurez garde le despartir, lui octroyant sans plus une ou deux bécades de viande... »

Ainsi ordonnait Jean de Franchières, c'est-à-dire M. Fabrice.

Mais les instructions n'étaient pas commodes à suivre. Mis en goût par la bécade unique, le faucon s'acharnait sur sa proie du bec et des griffes, non sans dommage pour les doigts du colonel, qui, touché au vif, poussait des : oï! oï! et des : aï! aï! cette fois au naturel.

Une immersion, la tête en avant, dans un baquet d'eau froide, disposé pour cet usage, finit par mater le jeune élève qui, soigneusement bouclé et chaperonné, fut de nouveau juché sur son perchoir.

M. Fabrice se tournait en même temps vers ses visiteurs, familier avec le Bissol, cordial pour le voisin de Fontbrune. Très honore de lui souhaiter la bienvenue à Chante-Pleure. De tout temps les

Lortal et les Fabri avaient fait amitié ensemble. Un Fabri avait tenu le père de Pierre sur les fonts baptismaux.

— Et quel brave homme, votre père! ajoutait le fauconnier: pas aussi entendu en affaires que son cadet, mais un si bon cœur, une nature droite, loyale, un paysan d'autrefois, — un cultivateur, veux-je dire, — se reprenait M. Fabrice.

Mais Pierre insista pour paysan, le mot ne le gênait pas, ni la chose; il savait d'où il sortait et n'en rougissait point.

— Et vous avez raison, mon ami; il n'est de bon outil dans la main d'un homme que la poignée d'une épée ou le soc d'une charrue...

— Vous oubliez la lancette, monsieur Fabrice, intervint le docteur Bissol. Ce n'est pas le moment, quand la goutte vous tient, de vous brouiller avec la faculté, et avec la faculté de Paris, qui pis est. Gare à vous, aujourd'hui: nous serons deux contre un. Voyons, voulez-vous nous montrer votre jambe?

Délicatement manipulée par le colonel, d'aide-fauconnier promu subitement garde-malade, — et il s'acquittait de sa besogne avec la gravité hiératique d'un vassal assistant son suzerain, — le genou apparut, délié de ses langes de flanelle, aussitôt soumis aux investigations des deux médecins, qui palpaient, examinaient l'un après l'autre, se repassaient l'enflure et diagnostiquaient, Pierre discrètement, en brèves formules, l'officier de santé verbeusement, avec un luxe de technologie destiné sans doute à éblouir le confrère, et qui ne servait qu'à exaspérer le patient.

Raisonneur de son naturel, accoutumé d'ailleurs à tenir tête à celui qu'il appelait « son Esculape, » M. Fabrice partait brusquement en guerre contre le docteur Bissol, s'escrimait de toute sa science d'amateur, acquise à méditer les réclames où s'enveloppent les spécialités pharmaceutiques.

Bissol ripostait, argumentait, à cheval sur les principes, et une discussion s'instituait, bizarre, incohérente, coupée d'un: « N'est-ce pas, docteur Lortal? » ou d'un: « Qu'en dites-vous, colonel? » Et Pierre s'en tirait avec des demi-réponses, anodines et conciliantes, tandis que le colonel, imprudemment lancé à la rescousse du maître, se faisait attraper par cette mauvaise pièce de Bissol, lequel, pas du tout respectueux des grandeurs déchues, mimait, contrefaisait, avec sa rude verve paysanne, les grands gestes et le nasillement héroïque du vieux monsieur espagnol, jusqu'à obliger M. Fabrice lui-même à rire aux dépens de son féal défenseur.

XXXIII.

Pauvre colonel! Il en avait vu de grises depuis le temps, — très loin, oh! très loin, ce temps-là! — où, recommandé par le comité

royaliste du chef-lieu, léger de bagage et chargé d'honneurs, nimbé de la double auréole de la bravoure et du malheur, ainsi qu'il était écrit dans les feuilles henriquinistes, il débarquait à Chante-Pleure. La mode était alors aux exilés : martyrs polonais à gauche, réfugiés carlistes à droite, il n'y en avait que pour eux dans les journaux comme dans les salons. Le colonel s'était laissé choyer. Gratteur applaudi de chaconnes et de séguédilles, narrateur écoulé de sa propre gloire, il s'exhibait, se pavanait de fête en fête, de triomphe en triomphe.

Une vie de prince ! Mais depuis ! oh ! la longue, l'inévitable déchéance ! Inconsciente, d'abord. Comment l'amitié des hôtes était-elle tombée peu à peu au sans-gêne ? Ni lui, ni eux, n'y avaient pris garde ; eux, le verbe plus haut sans le vouloir, lui, l'échine plus souple sans s'en rendre compte. Et l'échine avait plié plus bas, jusqu'à la domesticité mal déguisée d'à présent, aux besognes multiples dont il était chargé dans la maison, infirmier ou quatrième au whist à volonté, apprivoiseur de faucon, s'il plaisait à monsieur, racleur de guitare s'il plaisait à mademoiselle ; et pour tout salaire, la vieille défroque des maîtres à finir sur son dos, et encore quelques miettes de l'ancienne amitié qu'on lui servait de-ci de-là, comme des reliés à un pauvre !

Triste fin ! Mais quoi ? l'habitude était prise. Où aller d'ailleurs, à son âge ? Le joli retour d'enfant prodigue au pays avec de la barbe blanche au menton, et pour fêter son arrivée, la platée quotidienne de pois chiches au lieu du veau gras traditionnel ! Mieux valait, certes, la cuisine de Chante-Pleure avec toutes ses conséquences : avec les tontous de madame à médicamenter et les quintes de M. Fabrice à subir.

Ces gens-là étaient ses bienfaiteurs, après tout ! puis, entre gentilshommes, on se passe bien des choses. Ce qui humiliait à fond le vieux guerrier, ce qui surexcitait les derniers atomes circulant en ses veines, de la fierté castillane, c'étaient les nasardes à empêcher du petit monde qui fréquentait au château, en particulier du docteur Bissol, un ennemi, celui-là, un brutal, toujours prêt à mordre, et à chaque coup, il enlevait le morceau ! Pas d'autre secours à espérer, une fois que ce vilain homme avait fait la prise, que le sourire apitoyé de M^{me} de Fabri ou de M^{le} Urgèle, demandant grâce ; et certes elles le devaient bien à leur œuoyer cavalcadour, au très galant caballero qui ne manquait jamais, quel que fût le temps ou la saison, de leur offrir chaque matin, du bout de ses doigts tremblotans, un bouquet de fleurs champêtres, tardives ou premières, cueillies à leur intention quelquefois assez loin et assez haut dans la montagne au risque de se rompre le cou, son long cou d'échassier.

XXXIV.

Ce jour-là, encore, M^{lle} Urgèle arrivait à propos dans la chambre de l'oncle Fabrice pour tirer son vieil ami des griffes du Bissol. Elle eut tôt expédié ce féroce individu à l'office où la Thrésil demandait à manipuler sous ses yeux certain saupiquet dont il avait tout nouvellement porté la recette à Chante-Pleure.

— Une invention dont vous nous direz des nouvelles tout à l'heure, monsieur Pierre, disait-elle, en tendant la main au docteur, — si toutefois il ne vous déplait pas d'être des nôtres, ajoutait-elle encore avec un bon sourire espiègle.

Et comme il s'excusait, alléguant l'inquiétude où l'on serait, si on ne le voyait pas rentrer à l'heure habituelle à la Glanderie...

— Vos objections étaient prévues, insistait-elle encore, appuyée par un grognement approbatif de l'oncle Fabrice, aussitôt répété en plus creux par le colonel; notre petit Louiset tient ses jambes toutes prêtes pour aller prévenir votre monde... Vous pouvez donc être tranquille... à moins que, insinuait-elle en souriant, vous n'ayez peur de vous brouiller avec M^{lle} Cécile, — je dis mademoiselle, parce qu'elle n'est pas venue me voir depuis un an...

Pierre se récriait, un peu confus; mais elle :

— Oh! je n'ai pas oublié, vous savez bien, cette scène un dimanche en revenant de la messe. Elle est vive, votre cousine... A moins qu'elle n'ait beaucoup changé! Mais croyez-vous qu'on change, docteur? moi pas; au moins si j'en juge par votre servante. Telle j'étais à sept ans, telle vous me voyez aujourd'hui.

Là-dessus une révérence, une pirouette, un éclat de rire...

Elle continuait : — Ce que j'en dis n'est pas, croyez-le bien, pour faire la modeste. J'étais déjà très bien à sept ans; n'est-ce pas, oncle Fabrice?

Tout en parlant; elle s'était agenouillée, et, assistée du colonel, elle rebandait la jambe du malade.

— Tâchez de le guérir au moins, et vite, ce goutteux. C'est qu'il est très méchant quand il a ses crises. Oui, oui; un monsieur qui ne pense seulement pas à embrasser sa nièce; oh! le vilain oncle...

Elle se relevait en même temps, offrait la joue à l'infirme, tendait sa main au colonel, envoyait une cliquenaude au faucon, et moitié embrassée, moitié grondée par le digne homme qui l'appelait : « grande étourdie » et, « tête folle, .. » elle quittait la chambre en emmenant Pierre, qu'elle s'était chargée de présenter à « man-
man. »

XXXV.

En chemin :

— Vous vous reconnaissez ici, n'est-ce pas ? interrogeait Urgèle. La baraque est la même... Ce n'est pas comme à la Glanderie ! on y va en grand chez vous, monsieur Pierre, en très grand ! Votre bâtisse se voit à présent d'Hermelix, par-dessus les causses de Peïre-Lane ; toute blanche et les contrevens verts. C'est superbe !

Et sans laisser à Pierre le temps de renier les embellissemens de l'oncle Lortal, elle poursuivait :

— Moi, c'est au rebours ; je ne permets pas qu'on touche rien ici ; ça ira tant que ça pourra, tant que les planches nous porteront et que les plafonds ne tomberont pas sur nos têtes. Des ouvriers ? merci bien ! On sait quand ils arrivent ; on ne sait pas quand ils partent. Et quand ils sont partis et que tout est neuf, quelle horreur ! Il semble qu'on n'est plus chez soi ! Ici, tout est vieux, tout est fané, mais chaque chose a sa figure à part ; c'est Chante-Pleure, c'est la maison !

Urgèle expliquait, et les décorations, les mobiliers des galeries, des appartemens qu'ils traversaient à la recherche de la chatelaine, défilaient en commentaire.

Pas banals en effet, pas prétentieux non plus. Ni encombrement, ni étalage ; aucun bibelot. Tout était là pour l'usage. Les bahuts et les coffres alignés le long des corridors gardaient évidemment sous leurs hauts reliefs, le linge, les étoffes précieuses de jadis, les robes de soie ou de brocart contemporaines des meubles et que l'on conservait telles quelles, soigneusement pliées, au lieu de les chiffonner en façon de draperie pour habiller une cheminée ou un piano, selon cette mode du jour qui fait ressembler les salons au « décrochez-moi ça » de quelque juiverie cosmopolite...

Pas seulement décorative, elle aussi, utile à sa manière, une fontaine en vieille faïence d'Ardu, logée dans une niche en face de la porte de la salle à manger, remplissait son emploi de naïade domestique, et accotée à un angle du vestibule, une pendule à gaine, en bois de rose marqueté et fileté de cuivre, le cadran arrondi à la Louis XVI, s'occupait à battre les secondes et à tinter les heures, et d'un battement grêle, d'un tintement adouci où vibraient comme un écho des secondes, des heures d'autrefois.

Et la pendule, la fontaine, les bahuts, tout paraissait si bien en place, si naturellement ajusté à la vie de chaque jour !

Pierre avait, à coudoyer ces choses, la sensation d'unité profonde que donne à un logis de paysans le mobilier chétif, mais bien en main, rangé selon l'utilité des maîtres, et dont le fouillis,

aussi expressif que les traits d'un visage, révèle en un coup d'œil la particularité d'un ménage rustique...

-- Comment peut-on se prendre d'amitié pour si peu de chose? Est-ce que ça ne vous paraît pas drôle à vous qui sortez des splendeurs de Paris? s'excusait Urgèle.

-- Les splendeurs de mon cinquième, rue de l'Arbalète? vous voulez rire, mademoiselle. Si vous saviez comme il me tardait de m'en aller, de ne plus voir cet horizon de cheminées et de murs! Paris me pesait; je ne pensais qu'au bonheur de me remettre au large, d'entendre sonner sous mes pieds les rochers de Saint-Jeandès-Grèzes.

Urgèle battait des mains :

-- Bien vrai, les rochers, les arbres, vous aimez ça aussi? Vous ne le dites pas par politesse? Un homme sérieux, un docteur, voyons, est-ce bien sûr? Eh bien, topez là, camarade, nous sommes de la même confrérie. Une confrérie pas nombreuse, par exemple! C'est assez mal vu ici, je vous en préviens, les rochers et les arbres. Si vous saviez ce qu'on me chicane là-dessus; papa, maman, ils sont tous après moi. Tous!.. mais je suis têtue; et puis maintenant, nous serons deux; car vous me défendrez, n'est-ce pas? j'y compte, vous ne me renierez pas devant le monde...

Toujours en quête de l'introuvable M^{me} de Fabri, les jeunes gens traversaient le salon d'été, une grande salle en hémicycle lambrissée clair, avec une galerie à l'italienne qui se développait en pourtour à la hauteur du premier étage... Et Urgèle tout à coup :

-- Que je suis sotte! pendant que nous errons de chambre en chambre et d'étage en étage, occupés à ouvrir et à refermer les portes, ma mère se promène peut-être tranquillement au soleil avec M^{me} de Vore. Voulez-vous que nous allions voir? Il fait si beau! Une vraie journée de printemps! s'exclamait-elle en poussant à deux mains les volets de la porte à vitres du salon.

Un pied sur le seuil, elle s'arrêtait un moment comme ébloui, la tête auréolée des feux du soleil horizontal, qui s'écrasait comme sur une enclume au rebord de la falaise calcaire dressée en muraille au-dessus de la Veyre.

Des coulées d'ombre tombaient de là-haut sur la vallée assoupie déjà, les pics, les labours abîmés dans la décomposition lente du crépuscule avec seulement deux ou trois cimes de peupliers, comme une fumée jaune qui flottait. Mais en face, à la montée de Chante-Pleure, le château, le jardin, la garenne et, au-dessus, la combe tout entière, étincelaient transfigurés dans la lumière rose du couchant...

Et ce rose était plus rose ce soir-là; plus tiède, l'odeur émanée des jacinthes; plus fraîche, en revanche, plus égayante à entendre,

la musique de la source au bord de la terrasse, — une pluie de gouttes tombant de la roche mère avec le bruit si particulier du chante-pleure, qui avait sans doute donné son nom à la fontaine et au château.

XXXVI.

— Ma mère ! dit Urgèle en étendant la main.

Deux robes noires glissaient à pas réguliers, quasi conventuels, sous la charmillle nouvellement feuillée; et en avant, en arrière, gambillant et jappant, des chiens de toute taille, une bande tapageuse que gouvernait, fonet en main, un long jeune homme, une figure terne et glabre, un corps mince, étriqué dans une blouse à plis de touriste, l'air maladif et délicat.

— Mesdames, articulait Urgèle, notre ami et convive le docteur Pierre Lortal. — Monsieur Pierre Lortal, mon cousin Michaël de Vore.

Pierre s'inclinait; pas aussi correctement, toutefois, que le jeune monsieur, immobile, la tête secouée subitement de haut en bas et de droite à gauche, comme tirée par un fil. Raide aussi, mais d'une raideur étoffée, majestueuse, appesantie par les fourrures qui capitonnaient son deuil de veuve et de dévote. M^{me} de Vore, la mère, toisait tranquillement le nouveau-venu du haut de son face-à-main en écaille, tandis que, très douce, comme confite, M^{me} de Fabri souriait du fond de sa figure éteinte de bonne femme et murmurait de vagues complimens.

— Attendez donc, mère; permettez, monsieur Lortal, je n'ai pas fini mes présentations, intervint Urgèle; et, flattant de la main la tête allongée et serpentine d'un sloughi de grande race qui était venu se frotter à sa robe: « Sidi-Kadour! » annonçait-elle, le janssaire de maman! — Elle claquait des doigts en même temps, la main haute, appelant le lévrier, qui bondissait comme un clown, les quatre pieds en l'air. Puis, se baissant: — Monsieur Toto, continuait-elle, un terrier plein d'avenir, à moins qu'il ne meure du gras fondu, le pauvre! — Signalement: un bouchon sur quatre allumettes. — Et Ki-ki! vous n'avez pas vu Ki-ki, le mignon, l'adoré Ki-ki! Ne regardez pas à terre, mon camarade; au ciel, pas encore; il habite là, sur ma mère, le cher ange, dans le manchon. Allons, montrez-vous, monsieur, exhibez votre museau édenté et vos yeux en boule de loto; paraissez, irascible vieillard, jappez. C'est ça, montrez votre affreux caractère, essayez de mordre la main de votre sœur, vilain fils à maman!

Frileux, convulsif, les yeux éraillés, la voix canaille, le minus-

cule havanais se repliait, rentrait dans sa niche, et Urgèle tournait les talons, toute secouée de rire :

— Maintenant que vous êtes en pays de connaissance, je vous quitte, monsieur Pierre; vous dînez avec nous, il ne faut pas vous laisser mourir de faim.

Urgèle partie, M^{me} de Fabri se fondait en excuses auprès de son hôte, et pour le mauvais dîner qu'il allait faire, — on a si peu de ressources à la campagne, — et pour le bavardage de sa fille, une étourdie, une enfant qui racontait tout ce qui lui passait par la tête; et elle s'interrompait de geindre pour apaiser de la main le ki-ki invisible qui grognonnait, reculé dans les profondeurs du manchon.

Le docteur s'apitoyait à l'entendre, à pénétrer sous ce parler fatigué, sous ces gestes mous, la misère de l'être usé, sans ressort. Elle avait joliment baissé, depuis ces derniers cinq ans, la bonne dame! Encore plus enfoncée dans l'insignifiance de la vie de campagne qu'elle menait un peu malgré elle, assommée par la société de ces grands muets : les rochers et les arbres, si maussades pour ceux qui ne savent pas les comprendre. L'horizon, plus bas chaque jour, l'effort plus lent, l'activité plus étroite, si piètrement employée d'ailleurs; la bonté à gâter son entourage de chiens, la piété à réciter des chapelets sans nombre ou à colliger les menus incidents de sa vie spirituelle, qu'elle expédiait chaque samedi, sous forme d'épître, au R. P. de Clamouse, jésuite expulsé, mais résidant, qui, de loin ou de près, dirigeait les consciences armoricées du diocèse, laissant aux bonshommes de curés, comme l'abbé Cize, les basses œuvres du sacerdoce, la corvée de confesser et d'absoudre, l'administration matérielle des sacrements.

M^{me} de Fabri s'excusait encore; elle tomba subitement en oraisons, genoux en terre, aussitôt imitée par M^{me} de Vore, qu'imitait à son tour le long Michaël. L'*Angelus* sonnait à l'église de Saint-Jean-des-Grèzes. La *Salutation*, récitée posément, à voix haute, le soleil avait disparu; un air plus vif montait du fond de la vallée où rampaient, dessinant les sinuosités de la Veyre, de légères vapeurs.

— Ton foulard, mon ami, et rentrons bien vite! commandait M^{me} de Vore. Cette fraîcheur du soir ne vaut rien pour les bronches, n'est-il pas vrai, docteur? — Et, sur la réponse affirmative de Pierre, elle se plaignait, non sans un peu d'aigreur, comme si elle en voulait à la médecine, de la santé délicate de son fils. — Je n'ai plus que lui, concluait-elle, et il est le seul de son nom, le dernier de sa race. Quelle responsabilité pour une mère! — Déraidissant quelque peu la solennité de son allure, la dame responsable de l'hérédité future des de Vore se hâtait vers le château.

XXXXVII.

Au salon, les chasseurs, arrivés depuis un peu, attendaient; Urgèle, pendue au bras de son père, câline et riense; et, dans ce côté à côté, avec leur cordialité semblablement accueillante, avec quelque chose de presque identique dans les attitudes, dans les gestes, commencés quelquefois par l'un et achevés par l'autre, l'air de famille sautait aux yeux de Pierre, entraîné vers le père et vers la fille par une presque irrésistible sympathie. Mais, en l'observant plus serré, le docteur ne trouvait pas tout à fait son compte à l'humeur de M. de Fabri. Ce n'était plus le même homme. Fatigue, désillusion, usure de la vie, qui sait? Peut-être les embarras d'argent, dont on parlait dans le pays, y étaient-ils aussi pour un peu. Et ce peut-être devenait très probable, si l'on s'avisait de prendre garde au compagnon que le maître de Chante-Pleure ramenait avec lui ce jour-là, à ce citoyen Capespine, un banquier de Saint-Vergondin, un peu maquignon, usurier beaucoup, un triste sire, une figure de Judas, fausse, avec un extérieur de rustaude bonhomie, la grimace d'un éclat de rire perpétuel qui le secouait du menton jusqu'au ventre, et, dans cette explosion de toute sa personne, un regard froid, impassible, comme fixé ailleurs ..

Ce n'était certainement pas pour le plaisir de courre un lièvre en Ramade que ce pataud, large d'échine et bas sur jambes, arpentait, depuis le déjeuner, la glèbe rocheuse de Chante-Pleure. Sans doute quelques billets de mille à négocier, et il était venu étudier ça sur place, inspecter son gage.

Cependant la présence du personnage n'avait pas l'air de faire événement au salon; ni les invités, ni les hôtes, personne ne paraissait s'en émouvoir; lui-même, parfaitement à l'aise, lâchait son mot, bavardait avec l'un, avec l'autre, et, le dîner annoncé, offrait son bras à M^{me} de Fabri avec la désinvolture d'un habitué de la maison.

Assis à table à l'opposé d'Urgèle, entre M^{me} de Vore et M. Fabrice, charrié à bras, lui et son fauteuil, de sa chambre à la salle à manger, Pierre, un peu revenu du trouble où l'avait mis la camaraderie inattendue et quelque peu capiteuse de la jeune châtelaine, essayait de se reprendre, de juger froidement ce monde, encore nouveau pour lui, de Chante-Pleure.

De braves gens, à coup sûr, ces de Fabri; encore était-il prudent d'y regarder à deux fois avant de se donner à eux tout à fait.

De braves gens, oui, mais de fiers originaux ! Son voisin le fauchonier, par exemple ! Qu'il eût, orphelin à vingt ans, tout sacrifié pour s'occuper de son jeune frère, l'éduquer, le doter, lui faire la place plus large au soleil, le procédé n'était pas d'une âme vulgaire. Mais il avait aussi. — Pierre était obligé de le reconnaître, — le dévouement bien grognon !

Toujours à rebrousse-poil, le cher homme ! Pas la peine de tout abandonner d'une main, s'il retirait tout de l'autre, chicanant, mortifiant, contrecarrant à plaisir ce frère qu'il avait mis au rang d'aîné, lui laissant toute sa fortune en viager, et qu'il traitait en cadet et en très petit cadet, au vu et au su de toute la maison.

Pierre avait bien quelque idée de ces difficultés ; l'oncle Lortal en avait jasé devant lui ; une fois, à propos de certaine machine, faucheuse ou faneuse, que M. Roger venait d'introduire à la ferme, et M. Fabrice, ennemi juré du progrès et de l'agriculture scientifique, ne se gênait pas pour se gausser de ces inventions du diable jusqu'à amener contre l'inconsciente mécanique, et, par ricochet, contre son frère, la routine haineuse et les préjugés paysans ; plus tard, en tournée électorale, quand le père d'Urgèle, poussé, mis en avant par son aîné, se portait au conseil général candidat conservateur, mais d'un conservatisme ouvert, qui n'effrayait personne, et ce terrible aîné avait tout gâté, tout perdu, tenant la campagne à sa façon, plumet en tête et bannière au vent, haute et large, et attirante pour les masses rurales à peu près comme le vinaigre pour les mouches.

Maintenant il s'agissait d'un étang artificiel pour irriguer les prairies de la montagne.

— Excellente idée ! approuvait le banquier Capespine, bailleur de fonds de l'entreprise.

— Projet saugrenu ! ricanaient M. Fabrice. Du foin ? au prix où se vend le bétail ? D'ailleurs, tes prés seront ensablés au premier orage, .. à moins que la digue ne crève !

L'agriculteur se défendait, alléguait les expériences faites, citait les rendemens obtenus ; quant à la digue, M. Fabrice pouvait dormir tranquille : ni lui, ni sa nièce, ni ses arrière-neveux, n'en verraient la fin.

— Tant pis pour nous, alors, intervenait Urgèle : avec cette ligne raide de la chaussée, en travers de la pente, vous m'avez gâté la plus jolie combe du domaine !

— Mes excuses, ma fille, souriait M. Roger ; c'est vrai, je n'avais pas songé au paysage. — M. Roger ne souriait qu'à moitié. Tandis que l'aîné, sa bile une fois dégorgée, sa goutte sortie dans quelque véhémence apostrophe, se requillait, allègre et dispos, son frère, plus intelligent, mais de volonté plus débile, s'usait, s'épuisait au choc de ces mesquineries contradictoires.

Personne, d'ailleurs, pour le soutenir; M^{me} de Fabri, trop faible elle-même, enlisée dans sa béatitude de dévote; Urgèle, trop capricieuse, toujours tendre à la personne de son père, mais cruelle à ses idées chaque fois qu'elles ne s'emboîtaient pas avec sa très particulière et intransigeante esthétique. Personne; et, par surcroît, le brave homme avait encore le chagrin d'être à tout moment en désaccord avec lui-même.

Actif, instruit, d'une portée d'esprit supérieure à celle de son entourage, émancipé par une éducation scientifique très complète, — il aurait visé la grande carrière et les hautes recherches, si les amicales exigences de son frère ne l'avaient pas dévolu à Saint-Cyr, — émancipé, mais jamais affranchi, M. de Fabri, comme plusieurs autres de sa génération et de sa caste, pauvres âmes tiraillées, impuissantes, inutilement occupées à marier les extrêmes, souffrait d'un défaut d'équilibre entre sa tête et son cœur, entre ses idées acquises et ses sentimens traditionnels. Ainsi qu'il arrive en pareil cas, les sentimens à la longue avaient pris le dessus. Comment résister aux influences ambiantes, aux lentes alluvions de l'habitude, de la vie en ménage, plus étroite encore, depuis que la famille, quittant le chef-lieu, s'était confinée à Chante-Pleure? Insensiblement, autant par bonté de cœur que par lâcheté de caractère, le libéral de jadis, le progressiste enthousiaste, était tombé à je ne sais quelle religiosité douceâtre, à quel royalisme mitigé, honteux, aimable pot-pourri d'opinions et de doctrines où sa personnalité abdiquait, émasculée, non pas tout à fait abolie cependant. Ce qu'il avait été, ce qu'il aurait pu être, se laissait voir à Pierre à travers ce qu'il était devenu; c'était un haussement d'épaules en réponse à l'excommunication majeure que M. Fabrice lançait contre la société moderne, jugée en bloc, condamnée en deux mots: *pan, pan*, des mots définitifs qui tombaient du haut des principes comme le couperet du haut de la guillotine; un sourire timide à l'adresse du docteur qui relevait appel de la sentence, et plaidait les circonstances atténuantes pour son siècle, ne se sentant pas si corrompu, si coupable que l'affirmait l'inexorable justicier. Mais, une fois parti, le fauconnier ne s'arrêtait plus de se lamenter ni de maudire, plus impétueux, plus violent à mesure que circulaient les vins fins, le vieux Cahors, contraire au rhumatisme, ami de l'éloquence.

M. Fabrice tonnait, — telles les trompettes sacrées crevant les murailles de Jéricho, — et avec lui, pleurnichées, fulminées à l'unisson, un chœur bien nourri d'imprécations, de jérémiades!

Tout allait de travers; la vigne défunte, la probité malade; pas moyen de se fier à personne; l'argent ne rentrait pas; les allu-

mettes ne valaient rien ; les notaires voyageaient à l'étranger ; jusqu'à Tostel de Saint-Vergondin, l'homme de confiance du clergé, qui venait de mettre la clé sous la porte... Quel monde ! Quelles mœurs ! Un sens dessus dessous universel ; les paysannes s'habillaient en grisettes, les grisettes portaient chapeau comme les dames ; n, i, fini. Plus de hiérarchie ! plus de religion ! Plus de gibier ! Plus rien !

Tous gémissaient, tous clabaudaient à la fois, même le jeune Michaël, poing levé contre la gueuse, contre Marianne Troisième, patronne des voleurs, refuge des assassins. Ah ! le bon coup de balai à donner à toute cette racaille !

— Et après ? objectait Pierre.

— Après ? Un bon plébiscite, formulait le docteur Bissol du même aplomb qu'il eût ordonné un purgatif à son malade.

— Le roi ! proclamait M. Fabrice.

— Sa majesté N'importe-qui, quelqu'un qui fasse aller le commerce, demandait le banquier Capespine.

— Ah ! si nous savions prier ! s'exclamait, les yeux levés au plafond, M^{me} de Fabri. Et dans le recueillement de la table tombée tout à coup au silence, la pieuse dame entreprenait à demi-voix son voisin Bissol, voltairien endureci, dont, sans se lasser, elle poussait depuis longtemps le siège, un siège à marche lente, repris à chaque visite du vieux pécheur, qui tantôt perdait, tantôt regagnait du terrain, habile à soulever des incidens, à éterniser la conversion, et du même coup, la série des bons diners dont, malgré la controverse, il ne perdait pas un coup de dent.

M^{me} de Vore au même moment s'épanchait avec Pierre, le consultait sur la santé de son fils. Une consultation en règle avec l'historique de la maladie et le détail des divers traitemens institués, sans grand succès jusque-là. Aucun des médecins qu'ils avaient vus, des spécialistes cependant et des fameux, n'avait rien compris à son mal. Du rachitisme, de la pauvreté de sang ! Allons donc ! Le sang des de Vore ! est-ce que c'était possible ? Ils se trompaient à coup sûr. A preuve, le peu d'effet des remèdes prescrits. Malgré les reconstituans et les toniques, la faiblesse persistait, le relâchement des muscles, et les misères à la suite. A vingt-deux ans, un état de quasi-enfance, inquiétant pour l'avenir !..

Pierre écoutait, hochait la tête, conseillait le grand air, l'exercice, moins de précautions surtout.

En face d'eux, à l'autre bout de la table, le rejeton des de Vore se reconstituait, se tonifiait mollement, touchait à peine aux plats, buvait du bout des lèvres, tenu d'ailleurs en bride par les avertissemens muets, les froncemens de sourcils de sa mère en sollici-

tude pour son estomac ; silencieux, éteint, il n'avait d'autre éclair de vie sur sa figure, que les regards d'adoration respectueuse qu'il envoyait à sa cousine, très animée, elle, riant, bavardant à la volée, interpellant l'un, puis l'autre, comme enivrée d'une joie de vivre qui moussait, fusait en l'air, exubérante, presque involontaire.

Le diner près de finir s'épanouissait maintenant en gaité; les diables noirs de la politique remisés dans leur boîte, ces braves gens se détendaient, tout à la belle humeur un peu lâchée qui accompagne de droit l'arrivée du dessert, l'entrée des gâteaux montés et des gaufres traditionnelles.

Pierre seul manquait d'élan, pas plus ému des confidences de M^{me} de Vore, qu'émoustillé par les plaisanteries au gros sel de M. Fabrice, curieux de savoir comment on s'amusait au quartier latin et si l'on dansait le cancan à Bullier, comme jadis à la Chaumière... Tout ce monde-là lui paraissait tout à coup se reculer loin, très loin de lui, même Urgèle, dont l'amabilité ne lui semblait plus, en y réfléchissant, qu'une poussée de jeunesse, une envie de s'écouter parler, de se regarder vivre, et peut-être se gênait-elle moins avec lui parce qu'elle le jugeait sans importance.

Quelque chose l'avertissait de ne pas se livrer davantage à la facilité toute superficielle de l'accueil qu'il recevait à Chante-Pleure: son instinct démocratique se réveillait, agacé par la levée de boucliers réactionnaires de tantôt, offusqué aussi par l'exhibition des armoiries de la famille, somptueusement gravées sur la vieille argenterie que maniait Pierre, étalées en relief dans un cartouche colorié au-dessus de la porte : un marteau d'argent sur sinopie avec la devise latine : *Fit faber*.

Sans doute ils ne pensaient plus, ces nobles, qu'ils avaient devant eux un fils de paysan, et, qui plus est, le neveu du maire républicain de Saint-Jean-des-Grèzes ; mais il ne l'avait pas oublié, lui, et il leur en voulait presque de leurs avances, il s'en voulait à lui-même de s'être si vite laissé prendre, d'avoir accepté cette invitation au pied levé, de racroc, comme le premier Bissol vent. Au moins se promettait-il de s'échapper, le diner fini, aussitôt qu'il le pourrait decemment, et une fois parti, bonsoir ! on ne le reverrait pas de quelques jours !

XXXVIII.

On se levait de table, on passait au salon, et, dans le remue-ménage du café qu'on finissait de prendre debout dans les embrasures,

Urgèle ouvrait toute grande la porte à vitres qui donnait sur la terrasse...

— Quel dommage de s'enfermer par une nuit pareille, soupirait-elle. Voulez-vous me donner le bras, Michaël?

Mais à peine le jeune homme commençait-il d'entortiller le foulard autour de son cou, M^{me} de Vore coupait l'élan de son fils. Il faisait vraiment trop froid, et puis, quelle idée de sortir? on n'y voyait goutte...

— Vous, alors, monsieur Pierre? priait Urgèle. — Et, comme M^{me} de Fabri menaçait d'intervenir à son tour : — Voyons, maman, puisque le docteur m'autorise, n'est-ce pas, docteur? Rien que toucher le bord de la terrasse et revenir. Allons, Kadour est là qui veut bien nous escorter. — Et, se tournant vers le sloughi en train de s'étirer gravement sur le seuil : — Oui, mon grand, oui, mon beau, vous nous suivrez, et si ce monsieur-là s'avisait de me contrarier, vous le dévoreriez tout vil, c'est entendu!

Un pan de sa jupe retroussé dans sa main gauche, Urgèle s'avancait à petits pas, le bout de ses doigts touchant à peine le bras de Pierre qu'elle avait pris en sortant.

Devant eux une nuit sans lune, pas compacte cependant, pénétrée par la clarté diffuse des étoiles, une nuit douce, légère, presque lumineuse, avec des ombres plus noires çà et là : des silhouettes tremblantes d'ifs ou de buis taillés et l'arceau vague d'une charmille beam au fond comme la bouche d'un mystère... Urgèle avait quitté le bras du docteur; appuyée des deux mains à la margelle de la terrasse, la tête en avant, penchée vers l'obscur de la vallée, elle écoutait.

Une rumeur arrivait de très loin, des espaces baignés de sommeil; des voix brisées, indistinctes, fondues en une sonorité sourde qui s'enflait et décroissait, pareille à une respiration. Cela venait on ne savait d'où, si confus à la fois et si expressif que c'était comme si la douceur de la nuit, tout à coup, avait parlé :

— Le printemps! prononçait Urgèle, toujours penchée, jetée, semblait-il, à la rencontre de cette musique des soirs, muette depuis les froids de l'automne, et qui, pour la première fois, ce soir-là, ou eut dit exprès pour elle, recommençait à vibrer :

« Le printemps! » c'était dit à voix grave, contenue, comme un mot de religion, de tendresse. Et, presque en même temps, une secousse, un frisson des bras, des épaules, un mouvement nerveux subitement résolu en larmes qu'elle essuyait aussitôt nées et qui renaissaient encore...

Elle balbutiait : — Excusez-moi, monsieur Pierre, je ne comprends pas ce qui m'arrive. Cette musique, sans doute, qui m'aura donné

sur les nerfs. Un méchant concert de grenouilles et de grillons, je sais bien! mais ce que j'entends à travers : tenez, c'est comme cette odeur de jonquilles qui passe, la reconnaissez-vous? vous n'imaginez pas ce qu'il me vient d'odeurs avec elle. Des odeurs d'autrefois, oh! celles-là, surtout, les anciennes, comme elles me montent à la tête! Il me semble alors que je suis de nouveau toute petite, assise, jambes pendantes, ici sur la terrasse; j'ai plein mon tablier de fleurs coupées, jacinthes, violettes, jonquilles, je les pétris, je les caresse, je les tue; et quand je les ai tuées et que leur âme est restée à mes doigts, j'embrasse mes mains pieusement, amoureuxment comme je baiserais des reliques... — Et après un silence :

— Vous, continuait-elle, est-ce que le printemps ne vous remue pas aussi? Est-ce que vous ne vous reveillez pas un matin, autre que la veille, mais tout à fait autre? Moi, c'est à ce point que je crois avoir deux âmes,.. ne riez pas, monsieur le savant, qui n'êtes peut-être pas sûr d'en avoir une, oui, je suis sûre d'en avoir deux. Même enfant, elles étaient plus distinctes; l'âme d'hiver, si retenue, si sage, une âme toute blanche, couleur de neige et de papier neut; puis brusquement, au premier lilas fleuri, à la première cigale, crac! l'âme de printemps s'éveillait. Oh! pas difficile à reconnaître, celle-là! si folle, si tendre! toujours prête à se donner, et à qui? Vous ne vous doutez pas que vous avez été celui-là, monsieur Pierre? oui, tout un printemps. Oh! il n'y a pas de quoi vous vanter, mon camarade; vous n'avez pas été le premier, le dernier non plus. C'est le colonel qui vous supplanta, n'est-ce pas drôle? Un vieux grison déjà, mais ce n'était pas lui que j'aimais : c'était la guerre, et c'était l'Espagne, un pays de romance où l'on dormait sur des coussins brodés d'or à l'ombre des jasmins. Je lui demandai de m'emmener un soir qu'il me faisait sauter sur ses genoux, — avais-je dix ans? Il ne comprit pas, et je pensai en mourir!

— Et depuis? souriait Pierre.

— Depuis, j'ai renoncé aux messieurs : sottre espèce! je préfère les arbres. Les saules, tenez, quand la seve les gonfle, que les jeunes feuilles, à peine dépliées, flottent en chapelets au bout des branches. Et les premières pousses des chênes, cette eclosion d'or vert, d'or rouge sur les cepées noires, si noires!

— Urgèle! Urgèle!

M^{me} de Fabri en personne apparaissait à la porte du salon, et, en même temps un jet de lumière qui coupait en deux la terrasse. Adieu le mystère! adieu les voix printanières! ki-ki aboyait.

— Nous rentrons, petite mère, répondait Urgèle.

Lentement, plus lentement encore, et à demi-voix :

— Que pensez-vous de moi, monsieur Pierre?

— Mais, mademoiselle, je pense...

— Que je parle trop; accordé! Et encore? que je me jette à la tête des gens sans crier: « Gare! » Peut-être bien que oui; pourvu cependant que leur tête me revienne. Or vous n'avez pas l'air d'un fat ni d'un pédant, ni d'un sot. Et vous m'avez confessé que vous aimiez les arbres. Eh bien! pour l'amour des arbres, si vous voulez, nous serons camarades à l'avenir comme autrefois, comme aujourd'hui. Ça vous va-t-il? Ce que je vous propose là est peut-être énorme. Tant pis! Je suis une enfant gâtée, une sauvage, et j'en profite. Camarades, c'est dit, n'est-ce pas?

— De tout mon cœur, mademoiselle! répondait Pierre, parfaitement oublieux pour le quart d'heure de ses préventions démocratiques.

XXXIX.

Botte à botte, une heure après, comme le matin, Pierre et le docteur Bissol chevauchaient à la remontée de Chante-Pleure. D'humeur différente, tous les deux; Pierre, muet, absorbé, étonné encore, Urgèle toujours devant lui, ses yeux clairs dans la nuit, sa voix douce dans le silence; l'autre, le Bissol, gonflé de nourriture et de malice, des cancons jusqu'au bec, et il laissait sortir ça comme ça venait, tout cru, tout nu, tel qu'il l'avait ramassé tout à l'heure à l'office, où le confrère l'avait surpris trinquant et folâtrant avec la valetaille mâle et femelle du château. Un vilain monsieur, décidément, ce Bissol! Est-ce qu'il ne s'avisait pas, l'haleine encore grasse des viandes englouties, de critiquer le dîner, de blâmer la parcimonie des hôtes?

— Un emincé de veau tout court, sans truffes, sans crêtes, sans la moindre fioriture. Et la fricassée de poulets? des poulets à moitié venus qui n'auraient pas été mûrs avant un mois! Voilà ce qui ne s'était jamais vu à Chante-Pleure! Et les vins? avez-vous remarqué? une seule tournée de bordeaux et si jeune! Pas la peine de s'anuire dehors pour se mettre de pareilles pauvretés dans l'estomac. Ah! les bordeaux de jadis! et les dindes truffées! Vous ne vous rappelez pas, vous, il y a quinze ans? trop nigaud alors pour vous intéresser aux choses sérieuses. Ah! mon ami! c'était la maison du bon Dieu: s'invitait qui voulait, et quelle table! de tout à gogo, solide et liquide, du vin cacheté, des huîtres, du poisson de mer! Des dîners à s'en lécher les doigts jusqu'au coude! Ça embaumait tout le pays. Aussi les dîneurs ne manquaient pas; tous les jours du monde; des voisins, des chasseurs; quelques curés parmi; les meilleures fourchettes du canton. Ah! on s'est joliment amusé à Chante-Pleure. Un peu trop peut-être, à mon avis. En en-

rayant d'un cran ou deux, on aurait fait durer le plaisir. Tandis que maintenant... Non, vrai, je ne regrette pas de vous avoir passé la main. C'est trop triste, cette dégringolade! Ils sont si bêtes, ces Fabri, — si bons, si vous aimez mieux. L'argent leur coule dans les doigts. Tous dépensiers, l'aîné comme le cadet, et le père avant eux et le grand-père, c'est une habitude de famille. Savez-vous combien ils étaient à souper, ce soir, à la cuisine? Dix-sept sans compter les enfans. Les domestiques invitent comme les maîtres. Thérèse a sa mère au château depuis un mois. Mette, la femme de chambre de mademoiselle, a retiré sa sœur avec elle, — une infirme, — et ainsi des autres. C'est révoltant. Et le colonel! en voilà un qui leur coûte cher à nourrir depuis qu'il tire au râtelier. Et il tire! des dents longues, des tripes d'ici à demain et plat comme une morue avec ça; on ne sait pas où il peut fourrer ce qu'il mange. Ah! la vieille canaille! ça ne me regarde pas, c'est vrai, les Fabri sont les maîtres de se ruiner avec qui il leur plaît; mais de voir cet être-là s'empiffrer sans vergogne! lui un étranger, un passant! nom d'un double! ça me retourne l'estomac. Vous, ça vous est égal, le colonel, est-il pas vrai? Il vous faut des morceaux plus tendres; eh! eh! mes complimens, mon cher confrère; il paraît que M^{lle} Urgèle ne se languit pas avec vous!

— Je vous en prie, docteur, coupait Pierre; même, en plaisantant, je m'étonne...

— C'est bon, c'est bon,.. on voulait rire, vous avertir aussi peut-être; mais du moment que ça vous lâche, *sufficit*; allez, marchez! On ne mettra plus le nez dans vos affaires. Parbleu, je le sais bien, et à qui le dites-vous? M^{lle} Urgèle est une brave fille... Pauvre petite! ses nerfs la travaillent, voilà tout, et il y a des jours... elle est lunatique, enfin; nous disons, nous autres médecins, comment disons-nous? névropathe..?

La route bifurquait au sommet de la côte; un chemin forestier s'amorçait là, qui dévalait brusquement, noir comme le diable de l'enfer, jusqu'au fond et au tréfond de la Ramade, et remontait, tout humide de la vapeur des ruisseaux et des sources, jusqu'à la Baraque-Royale et plus haut encore au Pas-de-Haute-Serre, tout proche des terres et des maisons de Paour. Arrivés au carrefour, en présence de la pierre levée, indicatrice des distances, mais qui, à cette heure-là, n'était qu'un geste obscur ajouté au mystère de la nuit, les deux médecins se départirent l'un de l'autre, aussitôt avalés, par l'ombre; et l'ombre ne rendait d'eux que le bruit décroissant du pas de leurs chevaux: l'amble régulier de la rosse à Bissol et le trot inégal du bidet de Pierre, qui, nerveux ce soir-là,

éperonnait sans savoir pourquoi, et, la minute après, ralentissait sa monture...

Toujours la tête prise, obsédée de la même image; et c'était devant lui tantôt un mouvement, tantôt un regard, un regard candide, un mouvement souple! et encore cette fossette en long, quand elle riait, au coin de la bouche,.. oh! le poison! le poison mortel des réminiscences! Et très légère en même temps, très lointaine, lui revenait la musique printanière entendue tout à l'heure sur la terrasse: lointaine et cependant d'une vibration bien pénétrante...

Combien de fois plus tard Pierre devait-il l'entendre, volontairement ou involontairement évoquée! et chaque fois, en même temps, l'odeur fraîche et capiteuse des jonquilles!

Ramené après de longs circuits en face de la coupure, par où lui étaient apparus quelques heures avant le cirque et le château de Gnanle-Pieure, le songeur avait arrêté son cheval. Une lumière unique, la lampe de M. de Fabri peut-être, peut-être la veilleuse éclairant le rosaire indéfiniment égrené de M^{me} de Fabri, ou les rêves encore éveillés d'Urgèle, faisait vivre la façade du château, mêlée d'en bas à la masse indistincte des ténèbres. Et c'était indistinct aussi, ce qui se passait dans la tête de celui qui regardait incliné sur la selle, comme attiré par le grand trou d'ombre...

Aucun projet, aucune idée; rien de change en apparence dans les arrangements déjà pris, dans les plans arrêtés pour l'avenir; un acquiescement résigné à ce qu'il jugeait, aujourd'hui comme hier, inévitable. Aucun soupçon, d'ailleurs, aucun pressentiment de ce qui l'attendait, de la passion déjà entrée en lui et qui étreignait sa gorge d'une angoisse âpre et délicateuse... Ce ne serait jamais, pensait-il, entre Urgèle et lui, qu'une camaraderie très douce, une amitié de frère et de sœur.

En attendant, il ne pouvait se détacher de la contemplation du château...

Une chouette, qui hululait depuis un moment, blottie en quelque fente du rocher au-dessous de la brèche, prit l'essor et, festonnant en l'air, eilleura Pierre, en passant, de son aile silencieuse.

Réveillé brusquement, le songeur ramassa les brides, et, éperonnant sa bête, disparut, — et son rêve avec lui, — dans la solitude des causses.

ÉMILE POUVILLON.

LAITS ET BEURRES

I. Ch. Girard : *Documens sur les falsifications des matieres alimentaires et sur les travaux du laboratoire municipal*, Paris, 1885. — II. *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, 1888, n° 6, 3^e série, t. XX. — III. Duclaux, *le Lait*, Paris, 1887.

Même en parlant le langage rigoureux de la science, il ne serait pas facile d'exposer nettement les caractères réels de tous les principes dont l'assemblage forme le lait. Le résumé qu'on offrirait au lecteur, pour être impartial, se réduirait à une série monotone de contradictions. Il vaut mieux laisser aux physiologistes ou chimistes des diverses sectes le soin de discuter entre eux, et, négligeant l'étude des questions douteuses, nous attacher seulement aux propriétés extérieures les plus saillantes du lait et du beurre. Certains détails relatifs à l'analyse de ces deux produits s'imposent, pour ainsi dire, d'eux-mêmes, comme préface à l'examen des fraudes, trop fréquentes, mais très peu variées, auxquelles se trouvent de nos jours exposés et soumis le beurre comme le lait. Nous ajouterons qu'en risquant même d'enlever à notre travail une partie de l'intérêt qu'il eût présenté, nous avons suivi la route banale ouverte par la chimie analytique, de préférence aux sentiers étroits et d'un accès difficile, frayés à grand'peine par la biologie.

I.

La plupart de nos boissons ou de nos liquides alimentaires : le vin, la bière, le cidre, le vinaigre, l'huile, se laissent traverser par

la lumière, et si leur transparence n'est pas irréprochable, il est facile du moins de produire ce résultat au moyen d'une simple filtration. Il n'en est pas de même du lait, opaque même sous une faible épaisseur et que le filtre ne saurait clarifier; mais le lait présente une autre particularité.

Puisez au moyen d'une pipette de laboratoire le vin d'une bouteille reposant depuis plusieurs mois au fond de la cave; recueillez par l'intermédiaire d'un tâte-vin plusieurs échantillons d'un même tonneau, vous aurez beau aspirer les couches inférieures, moyennes, supérieures, vous recueillerez toujours des prises semblables entre elles à d'infimes divergences près. L'essai de tous les autres fluides que nous venons d'énumérer aurait fourni le même résultat.

Au contraire, une simple fille de basse-cour apprendrait aux rares personnes qui ne le savent pas que tout lait de vache abandonné au repos dans un local suffisamment frais se divise spontanément au bout de quelques heures en deux couches hétérogènes superposées d'épaisseurs très inégales. Vers le haut du vase surnage la « crème, » relativement épaisse et visqueuse; plus bas se concentre le « lait écrémé, » aqueux et fade, dont les propriétés trop connues de la foule des consommateurs des grandes villes ne diffèrent pour ainsi dire pas du lait ordinaire coupé d'eau. La crème, d'où l'on extrait ensuite le beurre par « barattage, » diffère en somme du lait pur par sa plus grande richesse en substance grasse.

Ce sont précisément ces matières onctueuses concentrées dans la crème, qui, séparées en globules extrêmement petits et flottant à l'intérieur du lait primitif, déterminent l'opacité de ce liquide. Examinée au microscope, une goutte de lait laisse voir ces innombrables vésicules, arrondies et luisantes comme les « yeux » du bouillon et renvoyant fortement la lumière. A peine un rayon lumineux venant du dehors a-t-il dépassé la surface liquide que des réflexions multipliées le chassent au dehors (1). Telle est la cause de l'opacité absolue du lait; quant à la nuance jaunâtre que tout le monde a remarquée, elle dérive de la couleur propre aux sphères de beurre.

Suivant la majorité des auteurs, le lait formerait *émulsion*, c'est-

(1) On compte en moyenne 2,400,000 globules par millimètre cube de lait. De pareils nombres pourront sembler fantaisistes: cependant, rien de plus simple que d'apprécier un chiffre aussi énorme. Il suffit, au moyen d'un compte-gouttes, de mêler une seule goutte de lait à cent gouttes d'eau distillée, de prélever une goutte de ce mélange cent fois plus pauvre en globules gras que le lait primitif, et de l'étudier avec un microscope dont l'oculaire quadrillé facilite le dénombrement des disques. Il est clair qu'il faut recommencer plusieurs fois et prendre des moyennes;

à-dire un mélange très intime, sans être parfait, d'un liquide et d'un corps gras très divisé. Les émulsions artificielles s'emploient beaucoup en pharmacie et en confiserie. Une des plus connues et des plus usitées n'est autre que le *lait d'amandes*, expression très juste, puisque la similitude de nom correspond parfaitement à la similitude d'aspect de cette préparation avec le véritable lait.

Celui qui visite une laiterie d'une certaine importance dans le nord ou le centre de la France remarquera peut-être, dans un coin de la salle où l'on apporte le lait après la traite, un petit instrument bien simple dont l'usage ne se comprend pourtant pas à première vue. Le « crémomètre, » — tel est son nom, — consiste dans une éprouvette cylindrique divisée en parties égales. Versons le lait à essayer jusqu'au niveau du trait supérieur de la graduation, puis attendons quelques heures, jusqu'à ce que la montée de la crème soit complète (1). Il sera aisé alors de juger de la richesse du lait par l'appréciation de l'épaisseur de la couche de crème au sommet de l'éprouvette. Nous constaterons avec le seul aide de ce modeste appareil l'existence de divers phénomènes assez intéressants et nous pourrons même les apprécier par des chiffres.

D'abord, les divers laits et les diverses traites d'une vache désignée ne sont pas toujours identiques à eux-mêmes. Un Anglais, M. Bell, après avoir examiné les produits d'un grand nombre d'étables britanniques, chacune d'elles renfermant plusieurs vaches laitières, a noté des nombres assez variables : 6 à 14 parties de crème pour 100 parties de lait; l'écart, comme l'on voit, dépasse celui du simple au double. Il est juste de dire, cependant, que les indications du crémomètre conduisent à des présomptions plutôt qu'à des données certaines, car, souvent, la faiblesse du chiffre trouvé tient à ce que la montée de la crème s'opère mal ou dure plus longtemps. Il ne faut pas d'ailleurs oublier que le crémomètre ne peut jamais servir à l'examen des laits bouillis.

Le lait le plus crémeux, le plus gras, toutes choses égales d'ailleurs, s'obtiendra en recueillant les dernières parties de la traite du soir d'une vache bonne laitière fournissant, six ou huit mois après le vêlage, une moyenne raisonnable de liquide, la bête étant du reste soumise à de fréquentes traites. Certaines races, comme la race hollandaise, semblent très avantageuses au point de vue

(1) Les parties grasses se rassemblent d'autant mieux à la surface que la température du lait est elle-même plus basse. Dans quelques contrées du nord, on refroidit avec de la glace le lait à écrémer. C'est une excellente pratique : en effet, d'une part, la densité de la partie aqueuse du liquide, du « sérum, » s'accroît sensiblement, et, d'autre part, les globules de beurre, acquérant plus de consistance, éprouvent moins de difficulté à s'élever jusqu'aux tranches supérieures.

du rendement du lait ; mais alors celui-ci est beaucoup plus clair, l'augmentation n'est qu'apparente et se réduit à un simple bénéfice de volume. Comme on peut le croire, un agronome n'oublierait pas de signaler l'influence de la nourriture et celle de l'hygiène aux champs ou à l'étable ; mais un pareil sujet, outre qu'il est loin d'être élucidé à fond, concerne plutôt l'économie rurale que la chimie proprement dite.

En dehors même du laboratoire du savant, l'emploi du *lactodensimètre* est à présent fort répandu. Il y a près de cinquante ans que Bouchardat et Quévenne imaginèrent l'instrument. Qu'on se figure un aréomètre construit en verre comme tous les autres appareils de ce genre, lesté à sa base par une boule pleine de grenaille de plomb et surmonté d'une tige cylindrique, garnie à son intérieur d'une double graduation sur papier. On plonge le lactodensimètre (il est plus court de dire le pèse-lait) dans le lait dont on veut connaître la densité, et on observe le numéro de la division correspondante au niveau d'affleurement. Si cette division porte le numéro 30, par exemple, on dit que le lait pèse 30 degrés (1). Pour le chimiste, une indication de ce genre offre un sens précis : un litre du lait en question pèse 1,030 grammes, soit 30 grammes de plus qu'un litre d'eau. On comprend facilement que le pèse-lait ne soit pas un instrument d'une précision rigoureuse ; l'on aurait tort de compter sur l'exactitude absolue de la dernière décimale. Toutefois, après une vérification minutieuse, un appareil bien contrôlé peut rendre de grands services à cause de la rapidité de ses indications.

En tous les cas, il nous a mis à même de constater, ce que n'ignore personne, que le lait est plus lourd que l'eau. Un pareil excès de densité ne tient naturellement pas à la présence des corps gras, beaucoup plus légers que l'eau, mais il résulte de l'influence des autres matières dissoutes dans le liquide ou disséminées dans ce dernier à l'état de simple suspension, comme la caséine, le sucre et divers sels. Jamais le lactodensimètre immergé dans un lait naturel et pur ne marque moins de 16, ni plus de 40 degrés (ce qui signifie que la densité du lait est comprise entre 1,016 et 1,040). L'écart est-il bien notable ? Non, sans doute, et, encore, dans la pratique, convient-il de resserrer sensiblement les valeurs extrêmes. Les liquides très lourds ou très légers ne se rencontrent que par exception ; de plus, le lait pur ou le lait raisonnablement baptisé,

(1) Si la température du lait n'est pas très voisine de 15 degrés centigrades, il faut avoir recours à des tables que les fabricans vendent avec l'aréomètre et calculer la valeur d'une petite correction, additive au-dessus de 15 degrés, soustractive au-dessous.

qu'on vend dans le commerce, résultent d'habitude du mélange d'un assez grand nombre de laits différents, et, par suite, leur pesanteur spécifique se note par des chiffres assez voisins de 1,025 ou 1,030. Du reste, nous reviendrons sur ce point lorsque nous effleurons la question du mouillage du lait.

Puisque l'on voit la crème surnager au-dessus du lait écrémé, il n'est besoin d'aucun raisonnement pour comprendre que la densité du lait privé de crème est plus forte que celle du lait pur. Il ne faut donc pas s'imaginer que moins le lactodensimètre plonge dans un lait, meilleur est celui-ci, puisque l'on voit que l'écrémage augmente invariablement la densité (1). Un lait pauvre en crème sera même ordinairement assez dense, surtout s'il n'est pas trop dépourvu de caséine et de sucre.

On a donné le nom trop savant de *colostrum* au lait que secrètent les mamelles de la vache à l'époque du vêlage et quelques jours après la part; mais le terme vulgaire, à consonance peu gracieuse, est « amouille. » Amouille ou *colostrum*, un pareil liquide est purgatif et tout à fait impropre à la consommation. Si on l'essayait au lactodensimètre, l'instrument consulté ne fournirait le plus souvent aucune indication, le bas de l'échelle graduée ne baignant même pas dans le lait. Il faudrait faire choix d'une autre méthode densimétrique et on s'apercevrait d'un excès de poids de 60 à 75 grammes par litre. Le déficit du beurre n'est pas moins appréciable.

De peur de confusion, nous n'avons jusqu'à présent entretenu le lecteur que du lait de vache, à la vérité le plus important et de beaucoup. Le lait de chèvre et ceux de brebis et d'ânesse diffèrent très peu de ce dernier au point de vue du poids absolu; au contraire, ces trois sortes de liquides sont très inégalement gras. Le lait de brebis, sensiblement plus crémeux que celui de vache et que le lait de chèvre, à peu près équivalens entre eux en ce qui concerne le beurre, laisse bien loin derrière lui le lait d'ânesse (2). Circonstance curieuse: malgré la quasi-identité spécifique des deux races d'animaux, la sécrétion mammaire de la jument diffère beaucoup de celui de l'ânesse et pourrait fournir, au besoin, assez de beurre.

(1) L'expérience a prouvé que l'aréomètre ne donnait pas des indications identiques avec deux produits d'égale densité: l'un pur, l'autre écrémé. C'est pour cela que les lactodensimètres portent deux échelles: l'une, accompagnée d'une bande bleue, s'applique aux laits écrémés dont elle rappelle la nuance bleuâtre, tandis que l'autre (celle de la bande jaune) convient aux laits purs.

(2) Le lait de femme contient un peu plus d'extrait onctueux que le lait d'ânesse, mais il est bien moins gras que le lait de vache.

Passons sous silence les renseignemens que divers ouvrages énumèrent avec complaisance sur le lait de chienne, voire sur celui de truie, et citons deux liquides exceptionnellement riches en crème, le second surtout : le lait de buffle, lequel a servi et sert encore fréquemment à la nourriture de l'homme, puis le lait d'éléphant, que le docteur Oremus a eu la curiosité d'analyser et de déguster.

Un mot sur le « lait végétal. » On trouve au Venezuela et dans la vallée de l'Amazoné un arbre appelé *Brosimum galactodendron*, d'où les Indiens retirent par incision un suc crémeux susceptible d'être utilisé comme aliment. Quelques auteurs sceptiques ont émis des doutes sur la véracité de ce fait, et il faut avouer qu'une circonstance aussi singulière méritait d'être scientifiquement confirmée. Feu M. Boussingault affirmait que dans le cours de ses voyages à travers l'Amérique du Sud il avait consommé, pendant un mois, la sève de « l'arbre à la vache » mêlée avec du café ou du chocolat. Il ajoutait, du reste, que ce prétendu lait ressemblait plutôt à une crème très épaisse ; et le célèbre agronome finit par confirmer ses souvenirs de jeunesse en publiant une analyse complète d'un échantillon de lait provenant de l'arbre à la vache et qu'il se fit envoyer à Paris à l'occasion de l'Exposition de 1878. Comment M. Boussingault put-il se procurer un produit authentique et surtout inaltéré, nous l'ignorons, mais il trouva que ce suc végétal était composé à peu près comme la crème du lait de vache.

II.

Il semble, d'après une célèbre prophétie de l'écriture sainte, que les Hébreux connussent l'usage du beurre, sans toutefois l'apprécier beaucoup (1). Herodote décrit la fabrication du beurre chez les Scythes, mais il en parle comme d'une opération curieuse. Les Romains ignoraient aussi l'usage de cet aliment ou du moins ne s'en servaient guère. Il en résulte que les plats les plus raffinés qu'on ait servis sur les tables de Lucullus et d'Héliogabale, présentés à un gourmet de nos jours, lui repugneraient probablement à cause de leur préparation à l'huile. Quoi qu'il en soit, il est certain que le rôle culinaire du beurre n'a cessé de gagner en importance depuis les premiers temps du moyen âge ; cette matière grasse se prépare, se consomme et malheureusement aussi se fabrique, presque sur toute l'étendue du monde civilisé.

(1) *Butyrum et mel comedet, ut sciat reprobare malum et eligere bonum.*

Que représente le beurre, non plus pour un cuisinier, mais pour un chimiste? Dans une précédente étude relative aux vins (1), nous avons parlé de la glycérine à plusieurs reprises en la définissant : une sorte d'alcool susceptible de se combiner jusqu'à trois fois avec les acides pour donner des « éthers » triples. Eh bien! depuis les beaux travaux, vieux déjà de cinquante ou soixante ans, qui ont rendu célèbre le nom de Chevreul, on sait que tous les corps gras : huiles ou graisses, quelle que soit leur origine, sont des éthers de la glycérine; ils résultent de l'union de ce dernier principe avec les divers acides « gras. »

Le plus connu de ces acides est l'acide stéarique, matière première de la fabrication des bougies.

C'est principalement d'une matière végétale appelée « beurre » ou « huile de palme » qu'on retire l'acide palmitique, un peu plus fusible que l'acide stéarique, et dont le rôle n'est pas moins essentiel. Les huiles, liquides à la température ordinaire, doivent leur fluidité à la présence d'un troisième corps, l'acide oléique, lequel fond à 44 degrés. Enfin il convient de ne pas oublier l'acide butyrique, dont la constitution chimique, assez simple en elle-même, est bien connue, et dont l'énergie acide est beaucoup plus puissante : à la différence des trois composés énumérés en premier lieu, l'acide butyrique est franchement liquide, assez volatil et très soluble dans l'eau.

Dérivant de la copulation intime d'un acide avec un alcool, les éthers se préparent en faisant agir les deux élémens l'un sur l'autre. En revanche, l'eau, surtout quand elle est chaude, et les alcalis, voire même les oxydes métalliques, détruisent plus ou moins facilement les éthers; l'alcool est régénéré, et il se forme dans le premier cas un acide, dans le second cas un sel à base d'alcali ou de métal. Par exemple, l'huile de palme, traitée par l'eau surchauffée, fournit à la fois de la glycérine et de l'acide palmitique; l'huile d'olive, attaquée par la soude, se dédouble de même en glycérine (dont la valeur commerciale est à peu près nulle) et en savon constitué en majeure partie par de l'oléate de soude. Aussi, pour abréger le langage, on généralise cette circonstance, et l'on dit qu'on « saponifie » un corps gras lorsqu'on le traite par la potasse, la soude, la chaux, l'oxyde de plomb.

Revenons au beurre, dont cette digression, un peu longue, mais nécessaire, nous a écarté. Négligeons l'eau interposée mécaniquement dans les pains de beurre à la suite de l'opération du barattage, eau que le producteur n'est pas intéressé à éliminer trop complè-

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} janvier.

tement : ne parlons pas non plus des restes de caséine provenant de la même origine. Négligeons enfin un assez grand nombre d'éthers se rattachant à divers acides, intéressans seulement aux yeux des théoriciens. Voici la composition du beurre : oléine (éther oléique de la glycérine)... 42,2 pour 100 ; stéarine et palmitine, 50 pour 100 ; butyrine... 7.7 pour 100. Le beurre pur renferme donc la moitié de son poids de butyrine et d'oléine, principes liquides.

A raison de la grande consommation qu'on en fait, le beurre du commerce, surtout celui qu'on débite dans les grandes villes, est fréquemment adulteré. Un habile dégustateur constatera sans la moindre manipulation quelques-unes de ces fraudes ; par exemple, il aura toujours soin de goûter des fragmens extraits de l'intérieur même du pain de beurre, pour s'assurer que ce dernier n'aura pas été « fourré, » opération qui consiste à entourer un noyau de beurre rance par une enveloppe de beurre frais de première qualité ; il n'est pas besoin d'être un fin gourmet pour découvrir la falsification grossière destinée à masquer la rancidité du beurre et consistant à le baratter avec de l'huile, ni pour s'apercevoir de la présence du fromage blanc, de l'axonge ou de la graisse d'oie.

Chacun se moque du préjugé d'après lequel un beurre est censé d'autant meilleur que sa nuance est plus jaune, ce qui n'empêche pas ces mêmes personnes de se décider, le cas échéant, en faveur de l'échantillon le plus coloré. Tout le monde connaît aussi l'usage du jus de carottes pour teindre le beurre, et nul ne sera rigoriste au point de condamner cette innocente pratique. Si cependant on voulait s'assurer qu'un beurre trop jaune doit sa belle couleur à la carotte, il suffirait de laver l'échantillon suspect avec un peu d'alcool faible ; ce réactif, sans avoir aucune action sur le beurre, entraînera la substance tinctoriale, et dès lors, le résidu évaporé verdira par les alcalis. A la suite d'un semblable traitement, on reconnaîtra le safran au précipité orange qu'il forme avec le sous-acétate de plomb ; le *rocou* (teinture jaune extraite des capsules d'un arbre des tropiques appartenant à la famille des Liliacées), le *rocou* entraîné par l'alcool bleuit par l'acide sulfurique, et, enfin le *curcuma*, qu'on retire de la racine d'une sorte de balisier, brunit par les alcalis. Mais encore une fois, l'usage du curcuma ou du safran, l'emploi de la carotte ou du rocou (cette dernière drogue est fréquemment utilisée) n'offre aucun inconvénient pour la santé et n'est pas répréhensible. Seules, les couleurs tirées de la houille, comme l'éosine, sont formellement interdites.

Les globules butyreux de la crème, en s'agglomérant, absorbent toujours un peu d'eau mécaniquement entraînée ; la motte, une fois

qu'elle a été formée, est rincée à grande eau à diverses reprises : enfin, bien des fois, on a aussi recours à l'eau pour préserver le beurre du contact de l'air. Dans de semblables conditions, il serait bien surprenant que le corps gras destiné à notre alimentation ne fût pas accompagné d'une bonne dose d'humidité. Au reste, rien de plus aisé que de constater scientifiquement le fait : il suffit de peser un fragment de beurre et de le soumettre, dans l'étuve à eau bouillante, à une température de 90 à 100 degrés. On s'apercevra au bout de quelques heures que le beurre a perdu 10 ou même 15 pour 100 de son poids : un semblable déchet ne peut être attribué au beurre lui-même, dont les caractères intimes ne se sont pas modifiés : il résulte de l'eau chassée par évaporation.

Il n'est même pas besoin, à la rigueur, de faire subir au corps gras l'influence de l'étuve. Prenez un flacon ordinaire à goulot suffisamment large, dans lequel vous ferez tomber une tranche de beurre, pesée d'avance ; achevez de remplir avec du bon éther de pétrole, bouchez et agitez. La matière grasse se liquéfie peu à peu et se mêle au pétrole, tandis qu'au-dessous de celui-ci on voit se rassembler une petite couche d'eau dont le volume et par suite le poids peuvent être jugés à vue d'œil, et sont même susceptibles d'être estimés avec précision, grâce à l'emploi d'une éprouvette graduée ou bien d'un entonnoir à robinet. Il est donc facile, en l'absence de tout matériel chimique, de se faire une idée de l'humidité contenue dans le beurre.

Il est manifeste qu'au-delà d'une limite raisonnable de 15 ou 20 centièmes, la présence d'un excès d'eau constitue une tromperie véritable, d'autant plus qu'il s'agit d'un aliment dont le prix est relativement élevé, et que le laboratoire municipal de Paris a découvert jusqu'à 35 pour 100 (plus du tiers !) d'eau claire dans certains échantillons de beurre, destinés aux amateurs de la grande ville. La moyenne du « mouillage » ne s'écarte guère de 12 ou 13 1/2 pour 100, et le minimum descend jusqu'au taux infime de 5 pour 100.

Cependant la mince couche d'eau que nous apercevons au-dessous de l'éther de pétrole, dans notre expérience de tout à l'heure, mérite souvent un examen plus attentif. Surtout avec un beurre de médiocre qualité, il est rare que cette eau soit insipide et insensible aux réactifs. Presque toujours son goût trahira la présence du sel de cuisine ; mais la présence de cet agent conservateur est parfaitement tolérée. Si le producteur ou l'intermédiaire sale trop copieusement, le consommateur ne peut manquer de s'en apercevoir et dès lors paiera le beurre moins cher. Le bicarbonate de soude, le borax, l'acide salicylique, beaucoup plus puissans comme

antiseptiques, sont doués d'une saveur moins prononcée que le chlorure de sodium, et par cela même sont beaucoup plus dangereux. Mais, en revanche, rien de plus facile que de retrouver ces drogues une fois entraînées dans le résidu aqueux. D'autres fois, le fraudeur mélange à la pâte de l'alun, du verre soluble (silicate de potasse), corps très avides d'eau et par cela même propres à accroître le poids de la motte, ou bien il incorpore au beurre de la craie, du plâtre, de l'argile. L'alun, la plus malfaisante de toutes ces matières, possède un goût assez accentué; les autres sels sont insipides. Tous se retrouvent soit à l'état de dissolution dans l'eau extraite du beurre, soit mêlés à cette eau, et s'offrent d'eux-mêmes à l'épreuve des réactifs de l'opérateur.

A la vérité, s'il faut en croire les rapports de M. Girard, les falsifications de ce genre ne sont pas très communes, non plus que celles qui consistent à mêler au beurre pur de l'amidon, de la farine, de la pulpe de pommes de terre, du fromage blanc. Le chimiste s'apercevra sans peine de la tromperie en agitant avec de l'éther sulfurique le beurre desséché à 100 degrés. Farine, amidon, fécule, fromage blanc refuseront de se dissoudre et se rassembleront en dépôt au fond du vase. Mais l'expert aura besoin de mettre en jeu toute son habileté, si le beurre est « artificiel » en tout ou en partie, c'est-à-dire s'il a été fabriqué sans l'aide du lait de vache ou s'il comporte l'addition d'oléomargarine. Par malheur, cette variété de fraude est à la fois la plus commune, la plus dangereuse et la plus profitable au sophiste.

Il y a trente années, alors que la chimie des corps gras était moins avancée qu'elle ne l'est aujourd'hui, on ne savait pas distinguer bien nettement les trois éléments qui dominent dans toutes les matières grasses; on croyait celles-ci essentiellement formées d'oléine, principe liquide, et de margarine, principe solide; plus tard seulement il a été reconnu que la margarine elle-même se composait de stéarine et de palmitine. Simple ou non, la margarine forme la base des graisses animales, plus consistantes que les beurres, et surtout que les huiles. Cette circonstance suffit à expliquer le terme de beurre de margarine, qu'un chimiste, M. Mège-Mouriès, appliqua à un produit artificiel retiré de la graisse de bœuf ou du suif de mouton, et destiné à suppléer le beurre de vache. Comme, par le fait, une semblable substance contient aussi de l'oléine, on dit quelquefois plus correctement « beurre d'oléomargarine. »

L'inventeur du beurre artificiel ne s'était nullement proposé de fabriquer industriellement un produit destiné à remplacer le beurre véritable, pour toutes les préparations culinaires. Agissant avec des intentions philanthropiques et désintéressées, il voulait seule-

ment faciliter l'alimentation des pauvres gens en leur livrant à bas prix une graisse purifiée propre à la cuisson des alimens et d'ailleurs inoffensive, grâce aux soins avec lesquels la margarine était préparée. Ces considérations parurent si probantes qu'en 1872 le conseil d'hygiène et de salubrité de la Seine autorisa la vente de la margarine, sous son véritable nom, à la suite d'un rapport favorable de M. Boudet, un savant d'une compétence indiscutable, et dont le nom fait autorité pour tout ce qui concerne la chimie des substances grasses.

Malheureusement, en prononçant cette décision, le conseil d'hygiène s'était engagé dans une fausse voie. Il supposait d'abord gratuitement que tous les industriels préparant de la margarine opéreraient toujours conformément aux règles les plus strictes de l'hygiène, ensuite que le produit serait toujours loyalement vendu sous son vrai nom. C'était bien mal connaître la naïveté du public et la mauvaise foi des falsificateurs. Comme nous l'avons répété plusieurs fois au sujet des vins, les consommateurs ne se soucient guère d'un produit de qualité inférieure lorsqu'il est offert pour ce qu'il est réellement; en revanche, ils achèteront volontiers ce même ingrédient décoré d'un nom qu'il ne mérite point. Les marchands de comestibles qui débiteront de l'oléomargarine sous l'étiquette de « beurre de vache » ou de « beurre » tout court ne manqueront jamais de cliens, surtout s'ils se contentent d'un bénéfice raisonnable, et vendent à bon marché.

Il est certain que, préparés à l'oléomargarine, les plats sont indigestes, malgré l'avis du conseil d'hygiène. Peut-être l'inconvénient serait-il un peu atténué s'il s'agissait, au lieu de pommes de terre frites, d'autres apprêts ou ragoûts, de légumes verts sautés, et encore à la condition que ces alimens soient destinés à nourrir de vigoureux adultes. En tous les cas, une semblable cuisine, le plus souvent dangereuse pour les enfans, est de nature à incommoder gravement tous les consommateurs jeunes ou vieux lorsque l'animal qui a fourni la graisse n'est pas irréprochablement sain (1). La trichine, le tœnia, persistent à l'intérieur du soi-disant beurre et conservent toute leur nocivité: l'inconvénient n'est même pas rare dans le cas des graisses d'origine allemande. Mais s'il est une région où l'oléomargarine triomphe sans conteste, au détriment du véritable beurre, ce pays est l'Amérique du Nord; là justement où, préparée sur une plus vaste échelle qu'ailleurs et sans précautions suffisantes, la drogue est le plus pernicieuse. Suivant M. Gau-

(1) Il y a plusieurs années de cela, nous demandâmes à un jeune ingénieur-chimiste, employé dans une vaste usine de beurre artificiel, s'il consentirait à faire usage pour sa consommation personnelle des matières dont il surveillait la fabrication. Il nous répliqua: « Quelle horreur! Jamais de la vie! »

tier, son usage aurait provoqué à Chicago de véritables épidémies, et certes le beurre artificiel n'est pas le remède propre à guérir la légendaire dyspepsie dont souffrent, dit-on, les estomacs yankees, torturés par l'abominable cuisine du Nouveau-Monde.

Comment s'y prennent les chimistes quand il s'agit de reconnaître la véritable nature d'un beurre falsifié? Et d'abord ne suffit-il pas d'une simple dégustation attentive pour faire rejeter un beurre qui n'a rien de commun avec le lait? Les organes du goût donnent lieu à bien des erreurs en pareille circonstance, et M. Gautier en a cité des exemples fort curieux: à l'exposition de laiterie de Hambourg (1877), les experts trouvent l'oléomargarine aussi bonne que le meilleur beurre de vache; dans un concours analogue, à New-York, les commissaires se déclarent inhabiles à juger de la différence. Dira-t-on que la compétence des Allemands et des Américains, en tant que gourmets, est un peu sujette à caution? Nous répliquerons par une anecdote plus bizarre encore: on a vu, dans le Royaume-Uni, les arbitres d'une exposition primer un beurre de margarine et le ranger au-dessus des produits fournis par les vaches anglaises (1).

Mais, si le sens du goût entraîne l'expert à des illusions, jusqu'à lui faire commettre de véritables bévues, que dire de la vision, même secondée par un microscope? Elle ne saurait conduire à des résultats certains, sinon dans le cas le plus simple, celui où l'on examinerait une graisse incomplètement débarrassée de traces de sang ou de résidus de membranes. Il faut donc se résigner à procéder aux méthodes recommandées par la physique ou la chimie, méthodes malheureusement trop nombreuses pour être irréprochables isolément, méthodes enfin difficiles à pratiquer en dehors d'un laboratoire bien installé. Il est certain que l'exposé qui va suivre donnera au lecteur une haute idée de la fécondité d'imagination des chimistes.

Ainsi on a recommandé l'emploi d'une lampe spéciale, alimentée par le beurre suspect: lorsque la mèche est bien allumée, le praticien souffle sur la flamme, l'éteint et hume consciencieusement la fumée qui se dégage. S'il perçoit alors bien nettement l'odeur caractéristique de la chandelle ou de la côtelette grillée, il peut être certain que le beurre est fraudé.

Nous avons vu que le beurre sec et pur contenait 7 pour 100 de

(1) Il est clair que les prétendus beurres destinés aux juges des concours avaient été préparés tout spécialement et certes purifiés avec beaucoup plus de soin que les échantillons ordinaires du commerce. Peut-être aussi y avait-il eu fraude, fraude inverse de celle qui se produit d'habitude, et les sophistiqués à rebours avaient-ils dénaturé la margarine avec de l'excellent beurre. Enfin, il est bien permis de se demander s'il n'y a pas eu erreur volontaire.

butyrine, et qu'au contraire cette même matière ne figurait pas dans le beurre artificiel. Prenons du beurre de bonne qualité, purgé de caséine et exempt de corps étrangers : ajoutons un peu d'acide sulfurique et d'alcool ordinaire ; le résultat de ce traitement sera de faire réunir l'acide butyrique à l'alcool avec production d'éther butyrique, facilement reconnaissable à l'excellente odeur d'ananas qu'il exhale. Traité de même, le beurre de margarine émettra tout d'abord un parfum de fruits assez agréable, quoique nettement distinct de la senteur précédente, mais bientôt l'opérateur percevra un relent de vieux suif. Ce procédé a du moins sur le précédent l'avantage de soumettre l'odorat du chimiste à de moins rudes épreuves.

On a espéré pouvoir tirer parti de l'appréciation exacte de la température de fusion du corps gras suspect, car les beurres naturels, riches en oléine, fondent plus aisément que les beurres de margarine ; de plus, les premiers se résolvent d'habitude en une liqueur limpide, et les seconds fournissent une huile trouble. Par malheur, une pareille méthode laisse à désirer à cause de l'état pâteux qui précède toujours la fluidité parfaite lorsqu'on réchauffe le beurre.

D'autres savans ont prétendu pouvoir arriver à des conclusions suffisamment nettes, en mesurant bien exactement la densité du corps gras ; et encore tous sont loin d'être d'accord au sujet de la température fixe à adopter pour les observations : l'un choisit 100 degrés ; l'autre opère immédiatement au-dessus du point de liquéfaction ; un troisième ne chauffe pas son beurre et règle ses mesures sur la température de 15 degrés.

Enfin, l'on a remarqué que les graisses factices réfractent mieux la lumière que le vrai beurre de lait ; l'expert soumet alors le beurre à examiner à une pression mécanique, et en retire un liquide huileux dont il estime aussi exactement que possible le pouvoir réfringent. Malheureusement, la mesure de ce que les physiiciens nomment « l'indice de réfraction » exige des appareils coûteux et beaucoup d'habileté pratique.

Venons-en aux méthodes chimiques qui du moins ne réclament de la part de l'opérateur qu'un peu de propreté et d'adresse manuelle. Toutes se fondent sur les principes suivans : le véritable beurre contient forcément une certaine proportion d'acide butyrique sous forme de butyrine, en plus des acides oleique, palmitique, stéarique, lesquels sont associés dans le beurre à l'acide butyrique et figurent seuls dans les graisses animales. Or l'acide butyrique, liquide à la température ordinaire, se mêle très bien à l'eau pure, et peut être distillé sans altération à la température de 160 degrés. Inversement l'acide stéarique, l'acide palmitique, l'acide

oléique, insolubles tous les trois, ne se volatilisent pas, ou du moins ne s'évaporent que sous l'influence d'une chaleur assez forte. De plus, les chimistes ont observé que, pour neutraliser un poids donné de potasse ou de soude, il fallait employer des doses presque égales entre elles des trois derniers acides; mais que, pour arriver au même résultat, il suffisait d'une quantité *trois fois moindre* d'acide butyrique, dont la capacité de saturation est beaucoup plus accentuée (1).

Nous nous dispenserons d'étudier tout au long les divers modes d'expérience en usage dans les divers pays, car on n'opère pas à Amsterdam comme à Berlin, ni en Suisse comme dans le Royaume-Uni. Il est à noter que les inventeurs de ces nombreux procédés sont presque tous Allemands. Du moins, les noms de Reichert, Meissl, Köttstorfer, Hehner, Angell, et bien d'autres encore que nous pourrions citer, parlent assez d'eux-mêmes et proclament bien haut que les savans tudesques ont de rudes combats à soutenir contre les fraudeurs et ont besoin d'en appeler à toutes les ressources de la science moderne pour faire triompher la cause de l'honnêteté commerciale.

Leur tâche n'en est pas moins fort délicate. La moindre négligence dans le courant d'une opération, la moindre erreur analytique peut souvent conduire à des résultats de pure fantaisie. Ainsi, un gramme de bon beurre, privé d'eau, exige, pour se saponifier, 227 milligrammes de potasse à l'alcool; prenons semblable poids de graisse, et nous produirons le même effet avec 196 milligrammes du même réactif. La différence est donc assez minime.

De toutes ces diverses méthodes, la plus sensible paraît être celle de MM. Reichert et Meissl. Un poids constant de beurre, préalablement saponifié par la potasse, est ensuite traité par l'acide sulfurique. Ce puissant réactif décompose facilement les sels formés, stéarates, oléates, butyrates, etc., s'empare de la base et met les acides en liberté. Chauffons légèrement le mélange: l'acide butyrique distillera, mêlé de beaucoup d'eau et d'un peu d'acide oléique. On arrête l'opération dès que l'on a recueilli dans le réfrigérant un volume fixé d'avance; de cette façon, peu importe que l'on commette une erreur, du moment qu'elle est toujours identique pour toutes les opérations de même ordre. Il ne reste plus qu'à filtrer le « distillat, » afin d'éliminer l'acide oléique, et à verser goutte à goutte dans le liquide clair une solution titrée de soude, jusqu'à

(1) Voici les chiffres exacts: 256 milligrammes d'acide palmitique ou 283 milligrammes, soit d'acide stéarique, soit d'acide oléique, saturant 56 milligrammes de potasse caustique, c'est-à-dire produisent juste le même effet que 88 milligrammes seulement d'acide butyrique.

complète neutralisation. Comme, grâce à la marche de l'opération, l'acide butyrique figure seul dans le résidu ainsi traité, le moment où la saturation est atteinte indique à l'opérateur la qualité bonne ou mauvaise du beurre essayé. Si la neutralisation est immédiate, cela prouve que nulle trace d'acide butyrique n'a été dégagée et que le beurre est factice; si elle tarde un peu à s'effectuer, on a affaire à un corps gras sophistiqué. Néanmoins, le secret de l'énigme peut très bien échapper au chimiste, si le fraudeur trop intelligent a réussi à combiner un peu de margarine à une plus forte quantité de beurre de vache authentique.

Comme conclusion, rappelons qu'en 1888 le laboratoire municipal s'est attaqué à 175 beurres; 42 étaient additionnés de graisses étrangères et un seul était trop aqueux !

III.

Dans le cours de son excellent ouvrage sur le lait, M. Duclaux énumère la liste des microbes que ce liquide peut nourrir; tous ces êtres microscopiques se développent avec une prodigieuse facilité et, par ce fait même, l'altération spontanée et si rapide du lait s'explique facilement. Grâce à des précautions minutieuses auxquelles il faut se conformer à la lettre, il est possible d'obtenir du lait exempt d'animalcules et encore doit-on le conserver dans des tubes scellés à la lampe. L'étude des êtres qui, au bout de peu de temps, fourmillent dans le sein des liquides organiques altérés, offre sans doute beaucoup d'intérêt; mais, à proprement parler, elle ne concerne plus le chimiste et appartient au domaine de la branche toute nouvelle de la biologie qu'on nomme « microbiologie » ou « bactériologie. » D'ailleurs, d'après le simple aperçu que nous allons exposer, le lecteur pourra se convaincre sans peine que l'examen purement chimique du lait présente encore un assez vaste sujet.

On peut arriver, sans grandes difficultés expérimentales, à se faire une idée fort exacte de la proportion d'eau et de corps solides que renferme un lait quelconque; il suffit d'en peser un poids connu ou d'en mesurer avec précision un volume convenable et de dessécher le vase contenant l'échantillon dans une étuve à air chaud réglée de façon à ce que sa température n'atteigne pas tout à fait 100 degrés et, comme lorsqu'il s'agit de calculer l'extrait d'un vin, il faut opérer avec une capsule à fond plat (1). Mais avec le lait, la détermination est bien plus facile et les résultats se trouvent aussi

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} janvier.

beaucoup plus forts. Un lait ordinaire de vache abandonne plus du huitième de son poids de matières solides ; 126 à 130 grammes par litre, terme moyen. Le dépôt serait beaucoup plus lourd (un bon quart en sus) si l'on traitait le lait de brebis, plus lourd encore avec le lait de buffle. L'extrait de lait de jument est aussi considérable, mais, en revanche, le lait de femme et celui d'ânesse se trouvent infiniment plus aqueux et, sous ce rapport, sont inférieurs au lait de chèvre lui-même.

Il est assez curieux de noter que la quantité de cendres abandonnées par l'extrait, après calcination de celui-ci, est loin de présenter un rapport constant avec le poids résiduel. Si un litre de lait de vache fournit en moyenne $\frac{3}{4}$ de gramme de cendres, un litre de lait de buffle ou de brebis laissera un résidu beaucoup plus lourd. Il s'agit de laits riches en extrait sec ; mais, au contraire, le lait de jument, presque aussi bien partagé en matières solides, se réduira à fort peu de chose, après calcination, tout comme le lait si aqueux de l'ânesse.

Il ne faut pas s'imaginer que les divers laits ne se distinguent que par leur concentration, par la quantité d'eau que les lois physiologiques leur ont assignée. Autrement dit, si cette affirmation était vraie, il suffirait, par exemple, d'ajouter une petite quantité d'eau pure au lait de vache pour reproduire du lait de chèvre, ou d'étendre beaucoup celui de brebis pour obtenir un liquide presque identique avec le lait d'ânesse. A l'aide des seules notions expérimentales que nous avons acquises jusqu'à présent, nous ne pouvons répondre scientifiquement à cette question ; nous sommes même d'autant plus embarrassé pour la résoudre qu'il est positif que l'extrait sec des différents laits augmente ou diminue en même temps que la richesse en crème ou en beurre. L'extrait du lait de brebis, fluide très crémeux, l'emporte sur celui du lait de chèvre, bien moins gras, et surpasse de beaucoup le résidu provenant d'un lait pauvre en beurre, comme celui de l'ânesse. Néanmoins, le sens du goût, l'expérience journalière, démontrent clairement que cette règle si simple n'est pas exacte. Nous voilà donc forcé d'étudier les diverses substances dont l'ensemble forme l'extrait sec.

Parlons d'abord de la *caséine*, qu'on nomme aussi *caséum*, du mot latin *caseus*, fromage. Tout le monde a vu le lait, passablement fluide dans son état normal, se « cailler » sous l'influence de la « présure » retirée de l'estomac des ruminans, ou sous l'action du suc de certaines plantes comme l'artichaut, par exemple ; mais il sera plus intéressant de faire usage d'un réactif minéral comme un des acides chlorhydrique, sulfurique, nitrique, ou même d'avoir recours à l'acide acétique étendu. D'autres agens produisent le

même *coagulum*, par exemple, l'alcool ordinaire, le sel marin, le sulfate de magnésie. Enfin, chacun a vu le lait, chauffé jusqu'à la température d'ébullition, se recouvrir progressivement d'une sorte de toile ou de mince pellicule, sans pour cela se solidifier entièrement. D'autre part, dans la fabrication des laits dits concentrés, le liquide est desséché à 70 degrés, mais l'extrait obtenu peut être derechef mélangé à l'eau lorsqu'on veut utiliser la conserve, et reproduit à peu près le lait primitif.

Peut-on restituer sa fluidité première au lait caillé par les acides? Il suffit de neutraliser l'action de l'acide par quelques gouttes de potasse, de soude, en un mot d'une substance alcaline, pour que le précipité formé ne tarde pas à disparaître. Ajoutés au lait pur, ces mêmes alcalis rendent le liquide plus coulant, moins visqueux.

L'ensemble des phénomènes que nous venons d'énumérer peut s'expliquer en admettant que le lait renferme une substance analogue au blanc d'œuf de poule ou albumine. La véritable albumine de l'œuf est soluble dans l'eau; l'alcool et l'éther la précipitent de sa solution, la coagulent; les acides minéraux agissent de même et plusieurs sels, le chlorure de sodium, par exemple, produisent le même effet. Néanmoins, si voisine qu'elle soit de l'albumine véritable, la matière contenue dans le lait en diffère sous quelques rapports. Il suffit d'avoir ouvert un œuf à la coque pour s'apercevoir qu'une température inférieure à celle de l'eau bouillante solidifie le blanc d'œuf et le rend rigoureusement insoluble dans l'eau. Au contraire, le lait ne se coagule point si on ne chauffe que modérément. D'autre part, l'acide acétique, ou si l'on veut, le vinaigre, ajouté au lait, le caille à merveille; le même réactif ne trouble point les liquides à base d'albumine. — Conclusion : le lait renferme un principe très voisin de l'extrait de blanc d'œuf, mais cependant bien distinct de ce dernier, et c'est à ce principe que s'applique le terme de caséine. L'une et l'autre matière, riches en carbone, riches en azote (1), sont éminemment propres à l'alimentation de l'homme et, de cette façon, la science rend compte du pouvoir nutritif du lait qui entretient l'ensemble de l'organisme d'un mammifère, fournissant à la chair l'azote de sa caséine, à la charpente osseuse de l'acide phosphorique, vivifiant le sang par son chlorure de sodium, et agissant enfin sur la respiration par l'intermédiaire du beurre et du sucre de lait.

On a entassé argumens sur argumens et déversé de vrais tor-

(1) Composition centésimale approximative de la caséine et de l'albumine : carbone, environ 53 pour 100; hydrogène, 7 pour 100; azote, 16 pour 100; oxygène, 23 pour 100; soufre, 1 pour 100.

reus d'encre, soit pour prouver que la caséine du lait n'est pas contenue dans ce liquide à l'état de dissolution, soit pour démontrer le contraire, sans parler des chimistes qui tiennent pour l'opinion moyenne et partagent le différend en posant en principe qu'une partie seulement de la caséine se trouve à l'état de parfaite dissolution. On n'a pas moins disserté pour établir, preuves en main, que la caséine, loin d'être simple, résulte du mélange intime de plusieurs matières bien distinctes. Gardons-nous d'aborder l'exposition de ces interminables controverses dont quelques-unes remontent seulement au siècle dernier, sans être tranchées pour cela. N'oublions pas de noter que, suivant une opinion communément reçue, la caséine, ou la partie soluble de la caséine, n'est dissoute dans le lait qu'à la faveur de la très petite dose d'alcali que contient ce liquide, et qu'on retrouve dans les cendres après dessiccation et calcination au rouge sombre (1).

Mais puisque la caséine ne se coagule pas sous l'influence d'une chaleur modérée, quelle peut être la nature de la pellicule ou toile qu'on voit se former à la surface de lait bouilli? Il faut croire que cette membrane est formée d'une sorte d'albumine, coagulable par la chaleur, et accompagnant la caséine. Un des procédés les plus habituels de l'analyse du lait consiste à le traiter par l'acide acétique. Le « coagulum » formé, soumis à la filtration, est ensuite attaqué, comme nous le verrons plus tard; mais les gouttes qui ont suinté à travers le papier du filtre ont beau être parfaitement limpides, elles se troublent par l'ébullition, ce qui dénote la présence de l'albumine. Le liquide trouble doit être clarifié de nouveau et, pour plus de simplicité, les chimistes recueillent cette albumine sur le premier filtre encore rempli de caséine. Dans le cours de l'analyse, ils lavent, dessèchent et pèsent ensemble les deux corps azotés sans les distinguer l'un de l'autre.

Si nous rinçons à diverses reprises, avec de l'éther, le magma accumulé sur le filtre, nous arriverons à dissoudre et à entraîner le beurre mélangé à la caséine ainsi qu'à l'albumine. Celles-ci finiront par rester seules, et, desséchées avec précaution, pourront être pesées. On apprendra de la sorte que dans un litre de lait de vache il se rencontre en moyenne 36 grammes de caséine (2);

(1) C'est-à-dire que la caséine soluble serait une sorte de caséinate de potasse ou de soude, renfermant très peu de base unie à une molécule extrêmement complexe. La solubilité de ce corps serait accrue par un excès d'alcali, au lieu que les acides s'emparant de la base précipiteraient la caséine sous sa forme insoluble.

(2) Peut-être ferions-nous mieux de dire « caséo-albumine. » Mais ce terme étant bien long, nous aimons mieux confondre avec la majorité des chimistes la caséine et l'albumine, sous l'expression commune de caséine.

qu'une vache suisse, bien que provenant d'un pays où l'on fait des fromages renommés, en fournit ordinairement bien moins, et qu'une vache bretonne en donne beaucoup plus. Le lait des vaches hollandaises, que nous savons être bien médiocrement fourni en beurre, se trouve également inférieur en ce qui concerne la caséine; mais la mauvaise qualité du lait est alors compensée par son abondance. Deux bêtes, l'une bretonne, l'autre hollandaise, donneront en définitive à l'éleveur des poids équivalens de beurre ou de caséine, les deux principes utilisables du lait; seulement la nature aura diffusé ces quantités presque égales, soit dans 8 litres, soit dans 12 litres d'eau. Le résultat se trouvera au fond le même, et il ne saurait y avoir profit ni perte. C'est l'éternel principe de compensation qui gouverne tout le monde matériel.

Dans la pratique commerciale, notre conclusion devient fautive. Il est clair que le nourrisseur a beaucoup plus d'avantage à augmenter la production en litres de son étable qu'à recueillir un petit volume d'excellent lait; le baptême devient inutile du moment que la nature elle-même pratique l'addition d'eau.

Puisque le *colostrum* paraît avant tout destiné à l'accroissement de la chair du veau nouvellement né, on peut s'attendre à ce que le lait sécrété au moment du part soit extraordinairement riche en caséine et en albumine (plus de 18 pour 100 de ces deux élémens, terme moyen). Aussi voit-on le *colostrum* se coaguler simplement par l'ébullition. Ceci nous conduit à examiner, à ce même point de vue, les diverses sortes de lait. Comme toujours, le liquide sécrété par les mamelles de la vache occupe un rang moyen à côté du lait de chèvre et non loin du lait de femme. Le lait de brebis, celui de buffle, se trouvent à la première place; celui de l'ânesse ne fournit presque pas de caséine (17 gr. par litre seulement).

Nous connaissons déjà deux des matières qui composent l'extrait; il nous en reste à examiner une troisième, très facile à isoler du reste. Coagulons du lait par un acide; filtrons et lavons le magma obtenu; faisons bouillir le liquide clair, mélangé aux eaux de lavage, afin de solidifier l'albumine, filtrons de nouveau et concentrons par l'ébullition. Si nous avons opéré avec une dose raisonnable de lait, nous verrons à la fin de notre opération se former de petits cristaux incolores très analogues, sous bien des rapports, et en particulier au point de vue de la saveur, à du sucre ordinaire cristallisé. C'est en effet le « sucre de lait » ou « lactose, » incorporé dans le liquide à l'état de solution parfaite; il communique au lait cette saveur douceuse qui le caractérise.

La proportion de lactose des différens laits n'est point constante;

elle est au contraire sujette à varier, comme celles de la caséine et du beurre, mais elle n'oscille qu'entre des limites assez resserrées autour de la moyenne de 5 pour 100 caractéristique de la vache. Les traites du matin, du soir, les premières ou les dernières portions de ces traites, ne diffèrent pas beaucoup entre elles au point de vue du sucre. Ce dernier fait, du reste, est peu surprenant : puisque le sucre est dissous, il peut sans obstacle se diffuser à l'intérieur des glandes mammaires, et l'inégalité des diverses sécrétions, s'il y en avait une, serait bien vite corrigée. Il y a mieux : les mêmes chiffres, à peine diminués ou accrus, conviennent aux laits de la femme, de la chèvre, de la brebis.

Quiconque a usé du lait d'ânesse n'a pu s'empêcher de remarquer la saveur sucrée de ce lait. Le sens du goût, en pareil cas, n'est pas trompeur ; le chimiste, d'accord avec le consommateur, constate positivement un petit excès de lactose. Au demeurant, la différence n'est pas extraordinaire, mais elle devient frappante si l'on étend les recherches jusqu'au lait de jument, dont la teneur en sucre, 8 ou 9 pour 100, est exceptionnelle. Aussi, les Tartares utilisent le lait de leurs nombreuses jumens pour la fabrication d'une liqueur fermentée assez agréable, le koumys. Mais le seul énoncé de ce fait comporte quelques indications tout à fait indispensables.

Nous savons que le lait pendant les chaleurs est sujet à « tourner, » c'est-à-dire à se coaguler tout en devenant aigre. Une véritable fermentation s'est produite : le principe sucré du lait, la lactose, s'est transformé, non pas en alcool, comme fait la glucose du jus de raisin, mais en acide lactique, liquide âcre, miscible à l'eau, dont la saveur rappelle un peu celle du vinaigre ordinaire. Ce corps, comme tous les acides, provoque la solidification de la caséine. Rien n'est plus facile, au reste, que d'empêcher le lait de tourner : il suffit d'y mêler une très faible quantité de bicarbonate de soude (sel de Vichy), matière parfaitement inoffensive à faible dose. Au fur et à mesure que les premières traces d'acide lactique prennent naissance, le gaz carbonique est déplacé par le nouveau réactif, beaucoup plus puissant que lui. Il se forme du lactate de soude, et le gaz dégagé s'échappe librement. Ce n'est pas précisément frauder que d'ajouter du bicarbonate de soude ; seulement un excès par trop grand de sel de Vichy a quelques inconvénients que nous signalerons plus loin.

Ce n'est pas à dire que le sucre de lait, surtout en présence de peu de caséine, comme dans le lait de jument, ne puisse se changer aussi en alcool. Les Tartares se contentent d'enfermer le lait dans des outres en cuir de cheval qu'ils agitent de temps à autre et

débouchent ensuite à diverses reprises pour les refermer immédiatement après. Dans ces conditions, le lait ne tarde pas à contracter une odeur et une saveur franchement vinenses, et se transforme rapidement en koumys. Assez riche en alcool, rendue aigrelette par l'acide lactique, mousseuse parce qu'elle est saturée de gaz carbonique, la boisson obtenue de cette manière n'est pas mauvaise, à ce que l'on prétend. Il est même possible d'en extraire l'alcool par distillation. A défaut de lait de jument, on peut à la rigueur arriver à obtenir un liquide spiritueux avec du simple lait de vache : le *képhyr* des Caucasiens et une autre boisson anonyme qui se fabrique en Suisse dans le canton des Grisons n'ont pas d'autre origine, et doivent ressembler au koumys sous le rapport du goût.

Mais l'homme, presque toujours, a beaucoup moins d'intérêt à transformer ainsi les produits des vacheries qu'à chercher à leur conserver le plus longtemps possible les qualités hygiéniques qu'ils possèdent normalement à l'état frais. Le meilleur procédé assurément consiste à refroidir le lait : ainsi le docteur Adam, qui s'est beaucoup occupé du lait et de ses caractères, a indiqué le plan d'un appareil fort simple destiné à fournir un liquide irréprochable aux malades de l'hôpital Beaujon, à Paris. On verse le lait dans une caisse métallique entourée de glace pilée, et de temps à autre on entretient l'homogénéité du lait au moyen d'un agitateur hélicoïdal mu par une manivelle extérieure. De cette manière, on entrave la montée de la crème, précaution nécessaire en ce sens que la séparation des globules gras s'opère d'autant mieux que la température est plus basse. Dans les grandes villes, les crémiers ou laitiers opèrent plus simplement : ils ajoutent au lait la glace à rafraîchir de façon à augmenter le volume de leur marchandise par celui de l'eau de fusion, propre ou sale, que fournit la glace en se liquéfiant.

Au lieu d'employer le froid, on peut avoir recours à la chaleur : récemment bouilli et par cela même purgé d'air, le lait ne contient plus de germes et ne s'altère pas de quelque temps. Mais l'ébullition présente deux inconvénients ; d'abord le lait, même après refroidissement complet, s'écume avec difficulté ; puis l'arôme du liquide s'évanouit. Nous voulons parler de ce parfum si délicat qu'on perçoit durant la traite et que les chimistes ont réussi à isoler en agitant le lait avec quelques gouttes de sulfure de carbone.

Au début de son ouvrage sur le lait, M. Duclaux indique un autre moyen de conservation permettant d'obtenir un produit rigoureusement exempt de microbes. Il va sans dire que le procédé en question, très précieux pour le chimiste ou le biologiste, ne saurait

être d'aucun usage dans la pratique industrielle (1). Une fois que les premières gouttes de lait ont nettoyé le pis de la vache, on interpose rapidement sous le filet blanchâtre qui jaillit du trayon l'extrémité ouverte d'un tube de verre fermé à l'autre bout. Ce tube doit être placé aussi près que possible du pis sans le toucher cependant. Un peu avant l'opération, le verre aura été chauffé pendant plusieurs heures à la température de 120 degrés, et jusqu'au dernier moment le tube doit être obstrué avec un tampon de coton stérilisé. Dès qu'il renferme assez de lait, on rebouche promptement.

Le liquide qu'on aura ainsi emprisonné se conserve en général sans altération intime. Toutefois son aspect extérieur se transforme insensiblement, les divers élémens du lait se séparant peu à peu. La crème surnage naturellement; puis, au-dessous, la caséine s'amasse dans une couche transparente; plus bas l'œil aperçoit une troisième zone à peine translucide, au sein de laquelle flottent des particules muqueuses de caséum en suspension. A la base du tube enfin s'est rassemblé un dépôt blanchâtre et opaque de phosphate de chaux précipité.

S'il fallait ajouter foi aux prospectus des fabricans, il suffirait d'ajouter une certaine proportion d'eau tiède aux laits concentrés que l'on débite en boîtes scellées pour obtenir instantanément un liquide aussi épais que le lait naturel sortant du pis de la vache et pour le moins aussi bon que lui, sinon meilleur. En réalité, il s'en faut de beaucoup que la pâte semi-liquide préparée au moyen de la concentration du lait pur puisse ultérieurement suppléer à celui-ci. D'abord, par suite d'une circonstance aussi fâcheuse pour le public que profitable à l'industriel, il est positif que l'opération réussit infiniment mieux avec du lait écrémé qu'avec un liquide riche en beurre. Ensuite la durée de la conserve n'est pas toujours aussi longue qu'elle devrait l'être théoriquement. Ce qui prouve l'imperfection des différens procédés que les inventeurs ont mis en usage, pour conserver le lait, c'est précisément le grand nombre de ces inventeurs et la multiplicité des méthodes prônées par chacun d'eux. Le consommateur se trouve en présence d'un dilemme impossible à résoudre: ajoute-t-il au sirop concentré la proportion d'eau que recommande le fabricant dans son prospectus? il obtient un lait très clair, moins nutritif que le plus médiocre lait écrémé des villes, et cependant déjà trop sucré. Ménage-t-il l'eau? il réalise un

(1) Il convient cependant de faire observer que des tentatives récentes ont été faites en Suisse pour obtenir la conservation du lait en le préservant de l'action des microbes à l'intérieur de boîtes scellées, sans dénaturer aucunement le liquide frais. Ces produits auraient, dit-on, obtenu beaucoup de succès à l'Exposition de 1889.

liquide suffisamment crémeux, mais par trop douxereux. Effectivement, le lait soumis à la concentration est toujours, au préalable, mélangé d'une certaine dose de sucre de canne ; ce sucre, incorporé au résidu lacté, se dissout plus tard en même temps que lui. Quoique le sucre n'ait rien de malsain en lui-même, un lait sucré artificiellement convient beaucoup moins à un jeune estomac que la pure sécrétion des mamelles de la vache, parce qu'alors les élémens nutritifs sont exactement équilibrés entre eux sous l'influence de la nature elle-même. Ce serait donc une grave erreur de s'imaginer que dans les grandes villes où le lait vendu en détail est trop souvent falsifié, il soit avantageux d'avoir recours aux laits conservés pour nourrir les bébés (1). Les farines lactées sont encore moins à recommander ; il faut à tout prix employer du lait pur et non autre chose. Mais il est clair que les conserves de lait, loin d'être à dédaigner, peuvent rendre de grands services aux voyageurs, surtout pour les préparations culinaires exigeant la présence du sucre ou entremets.

IV.

Comme, au bout d'un certain nombre d'heures, le lait abandonné à lui-même dans une cave suffisamment fraîche se sépare spontanément en deux couches superposées, inégalement aqueuses, inégalement riches en beurre, la nature elle-même semble favoriser une fraude trop simple consistant à recueillir et à utiliser la crème et à vendre le lait écrémé sous la mention de lait, garanti exempt d'eau et de matières étrangères. Une pareille manœuvre doit tomber sous l'application des lois. Le lait, après écrémage, a perdu ses meilleures qualités, passe à l'état de simple résidu et n'est plus bon qu'à faire des fromages. Dans certains pays, la législation est sévère au point qu'il est interdit de vendre, sous quelque prétexte que ce soit, du lait écrémé, même en le qualifiant de son vrai nom. On a pensé probablement, et on a eu raison, qu'au début de la vente la mention « écrémé » serait nettement exprimée, mais que dans la suite elle disparaîtrait de l'enseigne.

Au point de vue nutritif, le lait écrémé n'est pas sans valeur. Ni la caséine, ni l'albumine, ni le sucre ne lui font défaut ; mais la substance grasse a été en grande partie éliminée, si bien que la perte relative dépasse les deux tiers du chiffre primitif. Soumis à

(1) A Zug, en Suisse, où l'on prépare d'énormes provisions de conserves de lait, on ajoute 120 grammes de sucre par litre.

une évaporation ménagée, le lait écrémé dépose un résidu sensiblement moindre que celui du lait analysé après la traite.

L'écrémage, comme nous l'avons dit, augmente la densité du lait, et, loin de la rapprocher de celle de l'eau, tend plutôt à l'écarter de l'unité. En effet, la partie la plus légère du lait, c'est-à-dire le beurre, ayant disparu, l'influence de la caséine, matière assez lourde par elle-même, n'est plus contrariée comme auparavant, et le liquide pèse davantage.

La fraude n'est pas cependant difficile à reconnaître, même en l'absence d'un bon dégustateur. On peut se fonder sur la couleur : la nuance propre à la crème est si connue qu'elle a servi à désigner une teinte jaunâtre, tort à la mode, il y a quelque temps. Privé de sa crème, le lait présente un reflet bleuâtre. Vu l'absence de matières grasses, il est moins visqueux que le lait véritable. Le crémomètre, cela va sans dire, ne pourra fournir aucune indication avec un liquide appauvri. Mais de ce qu'il n'y a point de montée de crème, il ne s'ensuit pas forcément que le lait essayé ait été dépouillé de ses meilleurs principes ; on pourrait simplement avoir affaire à un lait naturel bouilli.

De l'écrémage au mouillage la transition est toute naturelle. d'autant plus que l'une des deux pratiques n'empêche pas l'autre. Baptisé trop souvent chez le fermier producteur, baptisé quelquefois par le « ramasseur » qui recueille et expédie à Paris les produits de plusieurs étabes voisines, baptisé invariablement par le laitier ou crémier qui le vend en gros dans la ville, baptisé enfin par les marchands au détail, grâce à la « vache à queue de bronze » ou même grâce à l'eau des ruisseaux, le lait arrive à contenir jusqu'à 50 pour 100 d'eau ! Plus nombreux sont les intermédiaires, plus le liquide est aqueux ; il est facile dès lors de comprendre que le lait vendu pour quelques sous par les marchands ambulans a passé par beaucoup de mains et doit se trouver copieusement allongé. Néanmoins, même le petit laitier qui stationne sous une porte cochère est encore obligé de ménager ses modestes pratiques : mais la cupidité humaine reprend tous ses droits si le marchand de lait abreuve une clientèle forcée dont les réclamations n'ont aucun effet. En d'autres termes, ce sont les adjudicataires de collège ou de pension qui fournissent le lait le plus mouillé. Il suffira, du reste, à ceux de nos lecteurs qui ont été élevés à Paris de faire appel à leurs anciens souvenirs de réfectoire ; ils ont dû remarquer autrefois la médiocrité de cet aliment, même dans les établissements où la nourriture n'était pas, en général, mauvaise.

Il va sans dire que le lait pur n'est pas plus introuvable à Paris que dans les autres grandes villes ; il suffit de le bien payer en

s'adressant directement aux exploitations agricoles qui l'expédient en boîtes scellées, ou même en s'adressant à une bonne crèmerie. Mais le gros des consommateurs ne voulant ou ne pouvant pas acheter du lait à 0 fr. 70 le litre, consomme un liquide trempé et falsifié qu'il paie 0 fr. 30 à 0 fr. 40.

Le laitier en gros, installé dans son entrepôt de Paris, objectera bien, pour sa défense, qu'il n'est pas chimiste et ne peut, *a priori*, reconnaître si le lait qu'il reçoit de la province ou de la banlieue est mouillé ou non. Le débitant répondra de même, avec un argument de plus à l'appui de son dire, qu'il l'accepte des mains d'un intermédiaire et non directement. Tous deux, néanmoins, encourrent la responsabilité pleine et entière des fraudes commises au détriment du lait qu'ils se procurent, en vertu d'un principe bien connu : « Chacun doit être en état de juger de la qualité des denrées dont il fait le commerce (1), » soit par la dégustation, soit en tenant compte de l'aspect extérieur. D'ailleurs, les laboratoires municipaux, fondés dans toutes les villes de quelque importance, n'ont pas d'autre but que de permettre aux marchands, aux détaillants, aux consommateurs, de s'assurer de la bonne qualité des vivres qu'ils achètent dans l'intention de les revendre ou de les utiliser par eux-mêmes.

Souvent il n'est pas impossible au premier venu de constater directement un mouillage maladroit. Pour en faire sur-le-champ la démonstration, reprenons les deux petits appareils que nous avons déjà décrits : le lactodensimètre de Quévenne et le crémomètre de Chevallier.

Plongeons l'aréomètre dans un lait frais pur de tout mélange : l'instrument, à la température de 15 degrés centigrades, marquera 30 degrés 1/2. Après avoir noté ce chiffre, versons le lait dans le crémomètre et attendons que la crème se soit rassemblée en formant une couche d'épaisseur connue. Enlevons celle-ci au moyen d'une cuiller, puis recourons de nouveau à notre pèse-lait ; *a priori*, le nouveau nombre que nous lisons sera supérieur à 30° 5. Effectivement, le lait, par la perte de la plus grande partie de son beurre, aura gagné en densité. Le point d'aillement se fixera non à la division 30° 5, mais à la division 34. Comme on le voit, la différence est assez sensible, chaque degré de l'instrument occupant sur la tige une longueur de plusieurs millimètres.

Attaquons-nous maintenant à des laits suspects. Le premier échantillon qu'on nous présente est assez dense. Versons-le dans l'éprouvette crémométrique ; malgré toutes les précautions que

(1) M. Ch. Girard.

nous prendrons, il ne se rassemblera à la surface qu'assez peu de crème, 4 ou 5 pour 100 par exemple; et même, cette couche une fois enlevée avec la cuiller, l'aréomètre nous donnera encore le même chiffre qu'auparavant, accru d'une ou deux unités au plus. Il est clair que ce lait a été, au préalable, dépouillé d'une bonne partie de sa crème: en revanche, il est trop lourd pour avoir été baptisé.

Le second échantillon n'a pas mauvaise mine; cependant il marque seulement 27 degrés, ce qui est peu. Gardons-nous bien de le condamner, cependant, car nous pouvons nous assurer que sa légèreté spécifique tient à l'abondance de la crème. Otons de l'éprouvette la couche grasse surnageante; la partie écrémée, notablement plus lourde que le lait primitif, ne diffère point de la moyenne ordinaire.

La densité du troisième échantillon est plus faible encore que celle du numéro 2 et se traduit par 25 degrés. Assez peu de crème: cependant plus qu'avec le lait numéro 1. Le lactodensimètre, après écrémage, accuse 28 degrés, chiffre notoirement insuffisant. Ce lait n'a pas été, il est vrai, écrémé au préalable, mais il a reçu de l'eau; la faiblesse de sa densité ne pouvant s'expliquer par la présence d'une bonne dose de beurre. Dans l'exemple choisi, le mouillage est d'un cinquième environ.

Si l'on s'était contenté d'une simple pesée au lactodensimètre, sans étudier la montée de la crème, on aurait pu commettre des erreurs très graves. Un lait très crémeux, dont par cela même la densité se rapprocherait de celle de l'eau, semblerait mouillé à un novice qui verrait l'aréomètre s'enfoncer beaucoup trop. Inversement, prenez un bon lait frais de première qualité; pesez-le d'abord pur, puis après soustraction de la meilleure partie de la crème. La densité primitive ne se retrouvera plus; en un mot, le lait écrémé sera plus lourd qu'auparavant. Mais arrosez votre lait écrémé avec de l'eau en quantité suffisante, en bien agitant, et vous ne tarderez pas à lire sur l'échelle du lactodensimètre le chiffre observé en premier lieu. Ainsi un lait, à la fois écrémé et mouillé, peut très bien conserver une densité normale, pourvu que les deux opérations soient corrélatives l'une de l'autre; et, de la sorte, un liquide largement travaillé par le fraudeur semblera de prime abord tout à fait naturel.

Dans de semblables conditions, plus l'écrémage a été exagéré, plus l'addition d'eau doit être copieuse. On s'apercevra bien vite de la fraude dans les cas extrêmes, et l'on n'aura pas besoin de crémomètre pour constater que le lait baptisé trop libéralement est clair, bleuâtre de teinte et qu'il présente un goût fade. Mais sup-

posons que le fraudeur ait écrémé modérément et ensuite n'ait pas abusé de la cruche ou de l'arrosoir, la tromperie devient difficile à constater, malgré la dégustation, malgré l'épreuve au crémomètre. Elle ne pourra être dévoilée qu'après une expertise chimique complète.

Le praticien devra encore se résigner à recourir à l'analyse quantitative lorsqu'on lui présente un lait de bonne apparence, d'une saveur agréable, mais qui semble écrémé, car il peut très bien arriver que les globules gras éprouvent de la difficulté à s'agglomérer.

En résumé, au moyen des deux simples appareils de Chevallier et de Quévenne, on peut acquérir des notions très utiles dans la plupart des circonstances, mais auxquelles on ne peut se fier complètement si l'on étudie des laits de nature exceptionnelle ou trop intelligemment fraudés.

Presque toujours la tâche de notre chimiste consiste à doser, avec autant de précision que possible, le beurre et l'extrait sec du lait qu'on lui présente. Il est clair, *a priori*, que le mouillage seul ne modifie en rien la composition centésimale de l'extrait, tout en diminuant le taux de matières sèches par litre proportionnellement à la quantité d'eau surajoutée. Les résultats de l'écrémage sont moins simples; le lait ainsi traité dépose bien un résidu plus faible qu'avant l'opération, comme si on l'avait mouillé; ce résidu ne manque ni de caséine ni de sucre; mais, ainsi qu'on pouvait prévoir, il comporte très peu de matières grasses, puisque la majeure partie du beurre aura été éliminée avec la crème. Une pareille anomalie n'est même pas modifiée par un mouillage subsequent, lequel n'a d'autre effet que d'affaiblir encore le coefficient résiduel rapporté au litre.

Quant aux méthodes d'analyse employées, elles sont assez nombreuses, en ce qui concerne la recherche du beurre, relativement simples; mais leur exposé ne présenterait aucun intérêt. Comme toujours, certains auteurs ont principalement recherché l'exactitude dans les résultats (1), d'autres ont préconisé des méthodes plus expéditives (2). Au contraire, l'appréciation de l'extrait sec se fait toujours de même, nécessite un outillage spécial et exige absolument l'emploi d'une balance de précision.

Le coefficient relatif au beurre ou à l'extrait, une fois obtenu avec toute l'approximation désirable, quel usage doit faire le chi-

(1) On peut indiquer comme exemples le procédé suivi dans le laboratoire municipal de Paris et le procédé recommandé par le docteur Adam.

(2) Ainsi M. Marchand, de Fécamp, l'inventeur du lactobutyromètre, instrument très simple, permettant de titrer volumétriquement, sans pesée, le beurre, mais non l'extrait sec d'un lait donné.

miste du nombre qu'il aura trouvé? Quand sera-t-il en droit de conclure à la fraude, ce qui revient à réclamer formellement une condamnation du tribunal? Il ne faut pas oublier que la composition du lait de vache, — pour ne parler que de celui-là, — est loin d'être fixe « quantitativement, » principalement en ce qui regarde le beurre et en ce qui concerne l'extrait. Un lait de composition anormale, même pur, pourra donc risquer de paraître falsifié; d'autre part, un lait très riche, modérément écrémé ou mouillé, semblera loyal et marchand.

Heureusement que les différences constatées ne sont considérables que parce qu'elles sont individuelles. Les produits quotidiens d'une même étable, habitée par plusieurs vaches, varient sans doute d'un jour à l'autre, mais bien moins que chacun des liquides, si distincts entre eux, tirés des mamelles des différens individus. Mêlez les traites de nombreuses vacheries voisines, et les variations de composition diminuent encore. Réunissez enfin des laits provenant d'un grand nombre de bêtes dont aucune ne ressemble à l'autre, au point de vue de l'âge, de la race, avec des conditions inégales de nourriture, de vêlage, de mode d'élevage, de stabulation; prélevez « l'échantillon moyen, » et celui-ci jouira de propriétés presque immuables. Tel est précisément le cas du lait vendu dans les villes, et surtout à Paris: les liquides expédiés de huit ou dix départemens se concentrent dans la capitale, se mêlent, et, heureusement pour le chimiste, finissent par former une sorte de lait moyen ou normal sur la composition duquel on se base, au point de vue pratique, pour décider si, dans un cas particulier donné, il y a fraude ou non.

Sur l'avis du docteur Adam, la commission de l'Assistance publique, à Paris, a posé en principe qu'elle n'accepterait, comme laits à employer sous forme de médicamens ou à distribuer aux enfans et aux malades, que ceux réunissant les conditions suivantes :

Densité, 1032, soit 32 degrés, taux maximum. — Beurre, 42 grammes par litre, taux minimum. — Extrait sec, 135 grammes par litre au minimum (1).

Par une décision du 27 août 1857, le conseil d'hygiène du département de la Seine posa en principe que le lait marchand devait présenter la composition moyenne suivante : « Matières sèches, 130 grammes par kilogramme de lait (2); beurre, 40 grammes; sucre, 50 grammes; cendres, 6 grammes. »

(1) Le beurre constitue alors les 31 centièmes du poids de l'extrait.

(2) Soit, en pratique, 133 grammes par litre, le litre de lait pesant un peu plus d'un kilogramme.

On voit que ces derniers chiffres sont un peu plus faibles que les précédens ; ceux-ci, en effet, concernent des liquides de choix fournis par adjudication ; les autres, au contraire, s'appliquent aux laits ordinaires du commerce. Les hôpitaux n'acceptent jamais que les produits des fermes de la province et non le lait sorti des étables de la banlieue, dont les vaches, soumises à des conditions hygiéniques fort médiocres, consomment en outre une nourriture appropriée dont l'effet est de pousser à une production surabondante de lait très clair.

Nous pourrions citer encore d'autres nombres : ainsi on a eu la patience de relever, dans tous les mémoires consacrés au lait de vache, la moyenne des extraits secs obtenus avec des liquides de provenances authentiques, et toutes ces valeurs ont été combinées entre elles. Le « lait type » contiendrait en poids 4 pour 100 de beurre et 133 grammes d'extrait par kilogramme, chiffres presque identiques à ceux que l'Assistance publique a fixés, pour peu qu'on les ramène au litre (1).

Mais abandonnons la théorie pour la pratique : 900 échantillons furent analysés à Paris pendant l'année 1884, la moyenne de l'extrait, tous calculs faits, ne dépassa pas 126 grammes 1/2 par kilogramme. Imaginons à présent qu'on réunisse ensemble et qu'on mélange ces 900 échantillons prélevés à Paris ; on aura, par cette opération idéale, obtenu en quelque sorte le lait moyen de Paris. Pour reproduire un liquide exactement pareil à celui dont la population de Paris, considérée en bloc, s'est nourrie en 1884, il suffirait de 95 parties de lait moyen théorique et d'y ajouter un peu plus de 5 parties de bonne eau claire. On s'étonnera sans doute de la petitesse de ce chiffre, mais l'explication est toute simple. Les échantillons bons ou même passables franchissant tous et de beaucoup la moyenne indiquée compensent presque l'influence des liquides mauvais ou médiocres mouillés non pas à 5, mais à 20 ou 30 pour 100.

Actuellement, ce même laboratoire municipal de Paris, qu'on attaque avec tant d'opiniâtreté, suit une règle plus large encore que toutes les précédentes. Le règlement admet bien comme exigible le taux de 13 pour 100 d'extrait, soit 133 grammes par litre environ, mais il pose en principe que, pour que la fraude, écrémage ou mouillage, soit constatée avec certitude, il faut que le résidu ne corresponde qu'à 118 grammes. Autrement dit, un lait est réputé bon s'il abandonne au moins 133 grammes d'extrait par litre. De 133 grammes à 118 grammes, il est simplement suspect :

(1) On trouve effectivement : beurre, 41 grammes par litre ; extrait, 136 grammes.

mais l'expert, en l'absence d'autres preuves, renonce au droit de conclure positivement au mouillage. Enfin, un lait est réputé contenir de l'eau s'il ne fournit après évaporation que 118 grammes ou moins de 118 grammes de substances sèches.

En 1888, sur 4,743 échantillons déposés au laboratoire municipal de Paris ou prélevés par les inspecteurs de la ville, 645, c'est-à-dire 13 pour 100, étaient allongés d'eau plus que de raison, ou du moins écrémés. Sur les 4,098 autres, combien étaient irréprochables? — Peut-être pas le quart, en réalité. Les mouilleurs ou écrémeurs ont bénéficié du doute.

Mais, en revanche, il ne faut pas s'imaginer qu'un fraudeur trop intelligent puisse impunément baptiser un lait pur, de qualité médiocre, de façon pourtant à ce qu'il marque encore 118 grammes d'extrait. Au laboratoire, on dose toujours le beurre et l'on exige 27 à 30 grammes de matières grasses par kilogramme de lait, ainsi que 45 grammes de sucre. La caséine, l'albumine, les cendres ne sont pas oubliées. Le falsificateur finit toujours par être démasqué d'une manière ou d'une autre.

Pour l'écrémage, une comparaison de chiffres bien simple fait ressortir la tromperie : on soupçonnera qu'un lait aura été écrémé lorsque le beurre constituera moins des 23 centièmes du poids de l'extrait sec ; si le taux observé n'atteint pas 21 pour 100, le chimiste n'a plus à hésiter. Cette règle est naturellement indépendante du mouillage.

Contrairement à ce qui se passe pour les vins, il est très rare que le marchand, en vue de faciliter la vente d'un lait par trop écrémé ou mouillé, d'aspect bleuâtre, de saveur fade et aqueuse, de consistance trop fluide, cherche à lui donner un aspect plus avantageux. Il n'est pas ordinaire, non plus, de voir un laitier chercher à relever l'extrait par l'introduction de substances étrangères (1). On a beaucoup plaisanté sur le lait fabriqué avec la pulpe cérébrale broyée dans l'eau. Est-il besoin de dire qu'une semblable fraude, que décelerait immédiatement le plus simple examen microscopique, est si rare qu'elle ne se présente pas *une fois sur deux ou trois mille*? Nous nous demandons même si ces prétendus laits n'ont pas quelquefois été préparés par des mystificateurs qui les auraient ensuite présentés aux chimistes.

Il ne nous reste plus, pour être complet, qu'à parler d'une va-

(1) Matières destinées à accroître la densité ou la consistance du lait : sucre, fécule, farine, amidon, gommes, jaunes d'œufs, caramels, etc. Corps destinés à procurer au lait écrémé le reflet jaunâtre du lait pur : jus de réglisse, extrait de chicorée, etc. Toutes ces drogues sont trop aisées à découvrir par les procédés chimiques; aussi bien leur emploi tend de plus en plus à disparaître.

riété spéciale de fraude assez pratiquée dans les grandes villes. Durant la période des chaleurs, le lait « tourne » facilement, par suite de la transformation de la lactose en acide lactique. Nous savons que, pour obvier à cet inconvénient, les laitiers ajoutent au liquide un peu de bicarbonate de soude; du reste, ce sel est innocent de sa nature, ce qui fait qu'une semblable pratique n'entraîne par elle-même aucun inconvénient tant que la dose de bicarbonate sodique introduit ne dépasse pas un demi-gramme par litre.

Tous les *amas* possibles racontent l'histoire du pantalon trop long, successivement raccourci par trois domestiques zélées, opérant chacune à l'insu de l'autre et du propriétaire du vêtement, de telle sorte que celui-ci finit par être transformé en simple culotte. C'est justement l'inverse de ce qui a lieu pour le bicarbonate de soude. Comme les intermédiaires successifs par les mains duquel passe le lait se préoccupent fort peu de la constitution chimique du liquide, il peut arriver que chacun, de son côté, ajoute une dose nouvelle de sel conservateur, sans se douter que le lait en contient déjà, et l'on a vu des échantillons renfermer jusqu'à *huit grammes* (par litre) de bicarbonate sodique (1).

Un aliment ainsi manipulé n'empoisonne pas; mais, en le chauffant, il s'en dégage aussitôt une odeur de lessive très peu agréable qui le rend impropre à la consommation. L'expertise chimique devient alors superflue. Mais avec une dose moindre de bicarbonate, bien que supérieure encore à la tolérance prescrite, l'emploi journalier d'un pareil lait présente à la longue des inconvénients. Dès lors, le praticien se basera sur le degré d'alcalinité du résidu incinéré, sur la vivacité plus ou moins grande du phénomène d'effervescence qui se produira en arrosant les cendres d'acide chlorhydrique (2); il constatera l'augmentation anormale du poids de ces mêmes cendres comparées avec celles d'un lait authentique; néanmoins le problème reste très difficile à résoudre et les résultats ne conduiront pas toujours à des conclusions évidentes.

Les fraudeurs ont eu recours à l'emploi d'autres drogues anti-septiques: le borax, l'acide salicylique; mais alors la falsification se manifeste aisément à l'aide de réactifs très sensibles.

(1) A la température d'ébullition, le sel de Vichy passe à l'état de carbonate de soude (*vulgo* sel de soude) en perdant du gaz carbonique.

(2) L'acide chlorhydrique, réactif très puissant, chasse instantanément l'acide carbonique du carbonate de soude qui s'échappe sous forme de bulles. Si le phénomène est très peu accusé et qu'on soit en hiver, le chimiste a lieu de soupçonner un mouillage fait au moyen d'une eau calcaire dont la chaux s'ajoute à celle que renferme naturellement le lait. Le liquide naturel ne contient pas non plus de soude, mais cette dernière base n'est pas dosable directement.

Nous n'avons pas à prendre part aux discussions qui ont eu tant d'écho il y a quelques mois ; encore moins nous reconnaissons-nous le droit de décider entre les partisans du laboratoire municipal et ses adversaires, ceux-ci ouvertement secondés par la foule immense des drogueurs et empoisonneurs qui acclament indistinctement les sophismes et les objections les mieux fondées, pourvu qu'on batte en brèche le grand gêneur. Que les premiers aient tort ; que les autres aient ou n'aient pas raison, peu importe ; dès qu'il s'agit de fraudes sur le lait, il faut rechercher sans cesse la tromperie, la dévoiler et la punir impitoyablement. Insistons sur l'exposé des circonstances aggravantes.

À la rigueur on peut, non sans doute se passer de vin, de bière ou de cidre, mais en user modérément, quitte à payer un peu plus cher ces boissons. On ne consomme pas une telle quantité d'huile ou de vinaigre, que la falsification de ces deux substances, tout en étant fort regrettable, puisse influencer fâcheusement sur la santé publique. Au contraire, le lait est un aliment qui s'impose aux malades, qui est indispensable surtout aux enfans. Le ménage le moins fortuné, habitant n'importe quel quartier, doit pouvoir être assuré d'acheter à des prix modérés un lait absolument salubre, sans être tenu ni d'accepter l'aumône des hôpitaux, ni de recourir aux produits coûteux d'Arcy-en-Brie ou d'ailleurs.

Tout cela n'empêche nullement de perfectionner les méthodes analytiques ou d'organiser un laboratoire d'appel destiné à rectifier les décisions injustes ou erronées. Avouons-le bien haut, cependant, il faut avant tout sauvegarder la parfaite sécurité du commerce de détail de lait, dùt-on, pour atteindre ce but, nuire aux intérêts de certains mouilleurs trop adroits, fallût-il encore surveiller étroitement ces étables où les vaches sont comme parquées et soumises à un odieux régime de surmenage. Le sort des pauvres enfans élevés au biberon et réduits à sucer un lait des plus médiocres doit, ce nous semble, inspirer plus de vraie pitié que le malheur du crémier, vexé de ne pouvoir parvenir à débiter comme lait l'eau presque pure des fontaines Wallace.

ANTOINE DE SAPORTA.

LA

PROPRIÉTÉ DES MINES

II¹.

LE RÉGIME DES CONCESSIONS.

Nous avons montré, dans un précédent essai, après quels tâtonnemens, quelles vicissitudes, la mine avait été constituée en propriété distincte du sol. Chose singulière, cette division de la surface et du tréfonds minéral, — le point faible du système de Napoléon, — a jusqu'à présent échappé à toutes les critiques. C'est l'attribution de la propriété souterraine qui, depuis plus d'un demi-siècle, fait presque exclusivement les frais des discussions sans cesse renaissantes. Et c'est à elle encore que s'en prennent les théories réformatrices que la perspective d'une révision générale a fait surgir. Quelle que soit, dans cette multitude de projets, l'apparente diversité des opinions et des systèmes, on y reconnaît, sans trop de peine, un double courant, avec le même objectif : la réforme de notre mode actuel d'institution des concessions. Tous la réclament : ceux qui font à l'industrie minière un crime de sa prétendue prospérité, comme ceux qui croient nécessaire de lui venir en aide dans la crise qu'elle traverse. Les

(1) Voyez la *Revue* du 1^{er} décembre.

premiers, désireux d'associer la nation aux bénéfices de l'exploitation des mines, protestent contre la faculté laissée au chef de l'État de désigner le concessionnaire et considèrent la gratuité et la perpétuité des concessions comme une atteinte aux droits de la généralité des citoyens; il leur paraît que ce pouvoir discrétionnaire, ce dessaisissement définitif et gratuit, ont gardé des dehors d'ancien régime dont notre susceptibilité démocratique a lieu de s'émouvoir. Les autres, voyant avec une patriotique inquiétude le marché français envahi par les houilles étrangères, pensent que notre législation spéciale n'encourage pas suffisamment la recherche des nouveaux gîtes et qu'il faut pousser à l'exploitation plus active des anciens, en restreignant le périmètre des concessions, en frappant de déchéance celles qui restent inexploitées. Si bien que l'industrie minière, qui n'entend parler dans les deux camps que de mesures de rigueur, ne sait au juste, de cette hostilité systématique ou de cette exigeante sollicitude, laquelle lui portera les plus rudes coups.

I.

L'école qui revendiquait, en 1848, les mines pour l'État et voulait lui en confier la régie, ne trouve plus aujourd'hui que de rares adeptes. Le socialisme pratique, forcé de compter avec les inconvénients de l'exploitation administrative, a fini par admettre les concessions individuelles; mais il les veut limitées à un temps déterminé et accordées, par voie d'adjudication publique, au plus offrant et dernier enchérisseur. Par la concession temporaire, la nation reprend possession de la mine après un certain nombre d'années, et, si le concessionnaire a réussi, elle profite de ses travaux; par l'adjudication, elle s'assure immédiatement une recette sans avoir à s'inquiéter autrement du sort de l'entreprise. L'un et l'autre système a ses partisans; on peut, d'ailleurs, plus ou moins ingénieusement les combiner. Au point de vue pratique, tous deux soulèvent de graves objections. Les concessions de mines aux enchères auraient cela de bon qu'on parlerait moins facilement, peut-être, de favoritisme et de fraude; mais il n'y faudrait pas beaucoup compter pour remplir les caisses de l'État. Dans l'exploitation souterraine, les prévisions sont tellement conjecturales, qu'une mise à prix tant soit peu élevée écartera presque toujours les adjudicataires sérieux, surtout s'il s'agit d'une mine à créer. C'est tout au plus si l'on y pourrait songer pour les mines que la nation aurait d'abord concédées à temps, et qui lui feraient retour. Encore n'est-il pas bien sûr que, pour cette première concession temporaire, — fût-elle gratuite, — on trouvera des pionniers disposés à courir les pre-

miers risques, ou que, s'il s'en rencontre, ils exploiteront « en bons pères de famille, » avec une perspective d'avenir limitée à une ou deux générations. Ces choses ont été dites si souvent, à cette place même, et si bien dites, qu'on est presque confus d'avoir encore à les redire. Une concession de mines à terme même fatalement le concessionnaire au gaspillage ou à la ruine, suivant ce qu'il a de désinvolture ou de scrupules. Faut-il rappeler le régime de 1791? Faut-il insister, après M. Lamé-Fleury et M. Arthur Desjardins (1), sur les dangers de la période finale, pendant laquelle le concessionnaire exagérera l'extraction, ou, chose encore plus grave, négligera les dépenses de gros entretien? On prétend que le fait s'est déjà produit dans des circonstances analogues. On a parlé de directeurs de sociétés de mines, qui, voyant approcher le terme de leurs fonctions, se seraient abstenus volontairement, pendant les dernières années, d'entretenir convenablement les galeries, d'en faire renouveler les boisages. Les bénéfices obtenus par cette désastreuse économie étaient distribués aux actionnaires, et l'accroissement des dividendes provoquait une hausse momentanée dont le gérant indelicat profitait pour spéculer sur les titres de la compagnie. Vraie ou fausse, l'anecdote prête à réfléchir, et nous la recommandons aux partisans de la clause de retour. Croit-on que, pour un concessionnaire sur ses fins, la tentation serait moins forte, et ne rencontrerait-il pas, avec des facilités plus grandes encore, plus de dispositions à l'indulgence dans le public ou chez les juges mêmes? C'est alors, pendant toute la durée de l'exploitation, une surveillance étroite de l'État; à l'approche du terme, un redoublement de tracasseries administratives; à l'échéance, des comptes à n'en plus finir pour la reprise du matériel et du stock, la perspective d'une liquidation pénible et de procès interminables: tous les plus sûrs moyens d'effaroucher les capitaux.

On objecte que l'adjudication, que la concession temporaire, sont de règle pour les travaux publics, — canaux, chemins de fer, docks, ponts à péage ou formes de radoub. Mais au seul point de vue industriel et laissant, pour le moment, les autres de côté, tout diffère: la nature, les conditions, les risques de l'entreprise. L'ingénieuse combinaison qui assure à l'État la propriété des chemins de fer dans un avenir relativement prochain repose sur un calcul d'amortissement. On évalue, aussi exactement que possible, la durée et la dépense probable des travaux de premier établissement; on suppose ce que l'entreprise en plein rapport pourra rendre chaque année; on établit, avec ces données, ce qu'il faudra de temps au concessionnaire pour se rembourser avec bénéfice: la

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril 1885.

durée de la concession est fixée en conséquence. Cela suppose qu'on pourra distinguer, dans l'exploitation, deux périodes parfaitement tranchées : — période de premier établissement et période productive, — se succédant à point nommé, ayant chacune leur durée limitée et leur budget propre. Or, dans les travaux des mines, les deux périodes se confondent jusqu'au bout. Quand le gîte est atteint, quand le mineur a cessé de « travailler au stérile, » il n'est qu'au début de ses efforts. Pour aller recouper le gisement à travers les couches inférieures du sol, le voilà qui va reprendre, dans le sens horizontal, le travail de fouille qu'il avait commencé en profondeur; après quoi, et à mesure que ses galeries s'allongeront sous terre, il devra songer à les mettre en communication avec l'extérieur par de nouveaux puits d'extraction et d'aérage. Au milieu de ce perpétuel recommencement, il faut sans cesse engager de nouveaux capitaux; le compte de premier établissement n'est jamais clos.

Le terme qu'on assignerait aux concessions de mines serait donc forcément arbitraire, du moins tant que nous ne pourrions pas calculer par avance ce que telle portion du sol renferme de tonnes de minerais ou de houille, ce qu'il faudra de temps et d'argent pour l'extraire, ce que produira la vente. Admettons que tout cela, la science parvienne un jour à le prédire, qu'une concession temporaire de mines ne soit plus un jeu de hasard; que gagnerait l'État à limiter la durée de l'exploitation? Le travail souterrain ne laisse après lui que des ruines. Du tréfonds exploité, rien ne demeure qui puisse faire retour à la nation: tout au plus quelques installations accessoires, qui vont devenir insuffisantes ou inutiles, dès que l'extraction se poussera plus avant dans le sol. Les galeries subsistent, mais vides; on peut les utiliser, mais seulement à l'état de passages souterrains, et dans un rayon forcément limité. Où voit-on là matière à reprise? Sans doute, si une loi de spoliation ou de rachat venait fondre à l'improviste sur une exploitation en pleine activité, elle mettrait sous la main du gouvernement certaines valeurs productives: travaux d'approche, galeries à moitié exploitées, tout ce que le concessionnaire aurait disposé en vue de ses prochaines campagnes. Mais on ne suppose pas qu'un entrepreneur à qui le temps aura été préalablement mesuré se laissera surprendre par l'échéance fatale. Pour ne pas s'exposer à travailler en pure perte pendant les dernières années, il restreindra l'extraction aux couches déjà explorées et n'y laissera rien à glaner à ses successeurs; ou bien il négligera, comme étant d'une exploitation trop peu rémunératrice, des quantités de houille qu'il faudrait extraire pendant qu'on en est à portée, qu'on ne pourra plus aller chercher après que les galeries, abandonnées à elles-mêmes, se seront affaissées naturellement.

On voit combien peu sont pratiques les divers expédients imaginés pour associer la nation aux profits de la mine. Au surplus, une question domine toutes les autres : tout partage de bénéfices suppose un droit dans les bénéfices ; qu'a donc à prétendre l'État sur les mines ? Rien, nous l'avons vu, de par la tradition et l'histoire ; et rien non plus, de par la lettre de la loi moderne. Mais, à entendre quelques théoriciens, Charles Comte à leur tête, on aurait méconnu pendant des siècles un principe fondamental du droit public. « S'il est vrai, dit-il, que le territoire sur lequel une nation s'est développée et a toujours vécu forme sa propriété nationale, si tout ce qui ne passe pas au moyen du travail dans le domaine des particuliers reste dans le domaine public, il est évident que les matières souterraines continuent à faire partie du domaine national, et que la nation peut les faire exploiter dans son intérêt, sans qu'aucun de ses membres puisse se plaindre qu'il est porté atteinte à sa propriété (1). » L'abus de langage est flagrant : on ne parlerait pas autrement si la constitution de la nation française avait précédé l'appropriation du sol, et qu'un beau jour l'État, premier maître et seigneur de toutes choses, eût convoqué les citoyens pour leur distribuer des terres. La nation est souveraine de son territoire ; elle n'en a jamais été propriétaire. Le domaine privé des citoyens n'a pas été pris sur le domaine public : les seuls biens qui appartiennent à l'État sont ceux que lui attribue la loi positive ; il n'en est aucun qui lui soit dévolu en vertu d'un droit primordial sur le sol.

Nous savons bien que, par droit de souveraineté, il appartient au gouvernement de régler l'exploitation des gîtes, que, pouvant l'interdire, il peut également ne l'autoriser qu'à certaines conditions. Mais voudrait-on, par hasard, y trouver la preuve qu'il peut en disposer à son profit ? C'est ainsi qu'on raisonnait au xv^e siècle, et l'on était parti de là, les seigneurs pour réclamer les droits de banalité, de garenne, de jambage, le roi pour s'attribuer les mines ; ces confusions de pouvoirs, à peine excusables chez les rudes contemporains de Gilles de Laval, condamnées par tous les publicistes, hautement répudiées par la Révolution, nous feraient rétrograder jusqu'aux pires temps de l'ancien régime.

II.

Il semble d'ailleurs que la thèse de la domanialité des mines perd chaque jour du terrain. Collectivistes et socialistes n'ont pas de raisons particulières pour attribuer la mine à l'État. Elle n'est,

(1) *De la Propriété*, chap. xxii.

pour eux, qu'une des formes du droit de propriété individuelle dont ils poursuivent la suppression. S'ils s'attaquent avec un acharnement particulier à la propriété souterraine, c'est que, la trouvant constituée de plus fraîche date et moins fortement organisée, ils pensent en avoir plus facilement raison et, par cette brèche, pénétrer dans la place. Montrons qu'ils ont mal choisi leur point d'attaque.

La propriété privée s'est établie par l'occupation du sol et par le travail individuel. Mais, — et voici le grand argument de ses adversaires, — l'occupation, bonne tout au plus pour une société naissante, ne suffirait pas à perpétuer indéfiniment la possession dans les mêmes mains si, par son travail de chaque jour, le possesseur ne se créait continuellement de nouveaux titres. Or, pour quelques classes de biens qui ne produisent qu'au prix d'un acharné labeur, combien d'autres ne réclament qu'un effort insignifiant, la peine seulement de récolter et d'entretenir ! La propriété moderne a donc dévié de son principe et renié ses origines ; elle n'est plus fille du travail. Et puis, là même où il joue encore un rôle actif, le travail, dit-on, n'est pas tout. Dans la production de la richesse, l'individu a pour coopérateurs nécessaires, la nature qui fournit la matière première, la société qui donne aux choses leur valeur commerciale, en créant le milieu propre aux relations et aux échanges. L'homme ne peut donc, sans frustrer son semblable, s'attribuer en propre une chose où la nature et la société ont part également.

Appliquées à la propriété de droit commun, ces critiques, sans être aucunement décisives, ont leur valeur ; sur le terrain de la propriété minière, les exploitans peuvent les retourner, mot pour mot, contre leurs antagonistes. L'occupation, ce mode d'acquiescer des civilisations primitives, est restée et restera toujours le régime normal de la mine, car elle est une condition indispensable à l'appropriation des substances minérales ; c'est elle qui les met dans la circulation, qui les fait entrer dans le commerce. Et l'occupation, fait absolument individuel, ne peut engendrer qu'un droit pareillement individuel et privatif. Voilà donc justifiée l'attribution première de la mine à un seul. Quant au caractère perpétuel de cette possession, s'il est vrai que la propriété ne se conserve légitimement que par le travail, personne n'est mieux en règle que le maître de mines, car aucune propriété n'exige un pareil et plus constant déploiement de l'activité humaine sous ses trois formes : intelligence, capital, main-d'œuvre. Le travail, il est vrai, n'est pour rien dans la formation de la houille et des métaux ; la nature seule les a créés ; mais elle ne les a pas mis à la portée de tous, comme l'air, l'eau courante, les prés, les forêts, les animaux sauvages ; elle les a, tout au contraire, si soigneusement dérobés à

l'atteinte des hommes, qu'il faut les lui arracher de vive force. Et cet effort du génie humain, véritable enfantement et création nouvelle, est à ce point profitable à la collectivité, qu'il compense, et au-delà, le surcroît de prospérité que l'industrie minière reçoit du milieu social où elle se développe. La mine est le grand pourvoyeur de l'industrie, de la navigation et du commerce : elle apporte la vie dans les régions incultes, elle donne au sol superficiel lui-même une plus-value dont bénéficie la nation tout entière. Entre les services que la société rend à la mine, et ceux que la mine rend à la société, la balance est pour le moins égale. Toute reprise, tout partage de bénéfices avec la nation, sous prétexte de restitution à la collectivité, ne serait donc qu'une iniquité monstrueuse. L'État, qui n'accorde aux compagnies minières ni subventions ni garantie d'intérêts, qui assiste impassible à la ruine de celles qui succombent, serait bien mal venu à mettre la main sur les gains de celles qui prospèrent, — sans compter que de ce jour-là, selon toute vraisemblance, elles cesseraient immédiatement de prospérer. Laissons donc de côté ces subtilités métaphysiques : le droit de propriété privée n'a rien de contraire au caractère des mines ; loin de porter atteinte aux prérogatives de la nation, il est pour la société le seul moyen d'utiliser les richesses minérales. Qu'est-ce à dire, sinon que notre loi minière est partie du véritable principe, et que, si nous avons à la refaire, ce sera pour compléter ses dispositions, et consolider son œuvre ?

III.

C'est l'avis de beaucoup, et le projet ministériel de 1886 se réclame, dans son exposé des motifs, des principes de la loi de 1810 : il y est dit que les innovations proposées ne vont qu'à élaguer les dispositions transitoires, celles qui ne répondent plus aux conditions du travail dans les sociétés modernes. Par cette assurance, la tâche, semble-t-il, est rendue plus aisée à ceux qui voudront discuter sans parti-pris les propositions nouvelles. Cependant, à la vivacité des polémiques qu'elles ont suscitées de toutes parts, on devine qu'il s'agit ici de bien autre chose que de simples malentendus ou de divergences d'interprétation. Le projet considère la mine et la surface comme originairement distinctes ; il refuse au propriétaire du sol, non-seulement le droit d'exploitation, mais le droit de recherche, et supprime purement et simplement la redevance tréfoncière. Le pouvoir discrétionnaire du gouvernement, pour l'attribution de la mine, disparaît ; la concession est attribuée à l'inventeur, ou, s'il ne la réclame pas, mise en adjudication. La propriété souterraine n'est

plus perpétuelle; elle cesse de plein droit après l'extraction complète des substances concédées; elle peut également être abandonnée par le concessionnaire ou lui être retirée par déchéance, quand il cesse d'exploiter ou qu'il néglige de payer la redevance due à l'État; et cette redevance, applicable aux anciennes concessions comme aux nouvelles, est, par rapport à la surface concédée, non-seulement proportionnelle, mais progressive; on compte ainsi ramener, bon gré mal gré, le périmètre des concessions actuelles à une moindre étendue. Quant aux concessions futures, le projet de loi établit, d'après la nature des substances, un maximum de superficie : 800 hectares pour les mines de combustibles, 500 hectares pour les autres.

Que ces innovations soient graves, la chose est visible. Mais qu'elles soient en opposition formelle avec la loi de 1810, — telle du moins qu'on la comprend aujourd'hui, — nous n'oserions l'affirmer. La conception première de Napoléon a été si subtilement commentée, l'esprit administratif a si bien fait son profit de ce qu'elle renfermait d'éléments contradictoires et équivoques, qu'avec une égale sincérité de part et d'autre, on a pu l'invoquer dans les deux sens. Si la mine appartient à l'État, tout s'explique : l'adjudication, la déchéance, la suppression des redevances attribuées au propriétaire de la surface : alors, en effet, la redevance tréfoncière n'était qu'une mesure de circonstance ménageant la transition entre le régime du code civil et celui des concessions ; il est grand temps qu'elle disparaisse ; — l'État adjudgeant les mines ou accordant la préférence à l'inventeur, c'est le propriétaire disposant de son bien comme il l'entend, et il n'est même pas besoin d'un texte de loi pour l'y autoriser ; — la déchéance enfin, c'est l'application du droit commun : les concessionnaires n'avaient été mis là par le gouvernement que pour exploiter en son nom ; en manquant à cette condition implicite de leur titre, ils encourent la révocation, comme tout acquéreur ou donataire. Il n'est pas jusqu'aux mesures de coercition fiscale qu'on prendra pour les contraindre à exécuter leur traité, qui, dans cet ordre d'idées, ne semblent de bonne justice. Mais supposons, au contraire, que, dès avant la concession, la mine soit déjà propriété privée; que celui à qui elle appartient ait dû, pour quelque raison d'État, céder sa place à un autre, que le gouvernement ne joue ici qu'un rôle d'intermédiaire, qu'il intervienne seulement pour passer d'office le contrat entre deux intéressés, qui, mis en présence, n'arriveraient pas à s'entendre, — en ce cas, c'est le propriétaire primitif qui devra profiter du produit de la concession, si elle est faite à prix d'argent, de son abandon si l'on y renonce. Et puisqu'on admet qu'elle peut être retirée au concessionnaire indigne, il faut, à ce compte, que la mine fasse retour à la

propriété d'où elle a été détachée, nullement au domaine national dont elle n'a jamais fait partie.

Nous voilà donc de nouveau ramenés devant la question fondamentale qui s'est imposée à nous dès le début de ce travail, que nous retrouvons à chaque détour, que l'on cherchera vainement à eluder parce qu'elle est la clef même de la position et qu'elle commande en quelque sorte toutes les issues : pour décider comment l'État disposera de la mine, il faut d'abord savoir à quel titre il en dispose.

IV.

Nous avons montré ce que valent les vieilles théories régaliennes ; mais, d'après une doctrine de date et d'esprit plus modernes, le droit de l'État sur la mine serait, sinon la propriété, — dont on chercherait vainement le titre légal, — du moins quelque chose de plus qu'un simple droit de réglementation et de police. On fait remarquer, à cet égard, qu'il n'est pas nécessaire que la mine soit domaniale pour que l'État puisse en disposer. Pour qu'il l'attribue à qui il veut et à telles conditions qu'il lui convient, il suffit qu'elle n'appartienne à personne. Cette explication, assurément fort ingénieuse, justifierait, — après coup, — la conception de Napoléon et l'économie de la loi du 21 avril 1810. Voici comment elle se formule : la loi de 1810 a commencé par soustraire au régime normal de la propriété un certain nombre de substances, les plus utiles ou les plus précieuses ; elle a décrété en principe que le propriétaire du fonds n'y aurait aucun droit ; puis à mesure qu'on les rencontre dans le sol, elle a permis au gouvernement de les attribuer définitivement à celui qu'il juge le plus apte à en tirer parti ; enfin, comme tout cela repose, en définitive, sur une supposition gratuite et qu'une fiction légale ne peut se traduire par une spoliation, on a dédommagé le possesseur du sol, en lui allouant une redevance. Tel est le secret pour créer, sans secousse et sans dommage, une nouvelle propriété immobilière. Et voyez, dit-on, comme, dans cet ordre d'idées, tout procède d'une manière simple et logique. Le propriétaire de la surface n'aurait pu exploiter le tréfonds minéral qu'avec l'autorisation du gouvernement ; autant dire qu'avant la concession il n'avait rien ; il ne doit donc pas se poser en victime lorsque le gouvernement accorde la concession à un autre, d'autant qu'alors on l'indemnisse ; — l'État n'intervient qu'à titre de puissance publique et sans aucune arrière-pensée fiscale ; son choix ne risque donc pas d'être suspect ; — la propriété attribuée à l'exploitant vient d'être créée pour lui vierge et libre, et la plus parfaite qui se puisse concevoir ; il a donc pleine

garantie dans le présent comme dans l'avenir pour travailler paisiblement. Que voudrait-on de plus?

Rien, ou du moins peu de chose. Uniquement qu'on nous dise enfin ce que c'est au juste qu'une mine. Le législateur de 1810, fidèle au mot d'ordre de Boulay de la Meurthe, n'a pas su nous la définir, — ou plutôt il l'a définie : amas, couche ou filon de substances minérales; il l'a considérée comme une chose distincte, susceptible de faire, par elle-même et à elle seule, l'objet d'un droit. Cela est fort séduisant et naturel en apparence, étant donnée l'importance des gîtes métalliques, bien supérieure en général à celle des fonds de terre où ils se cachent. Mais les faits protestent. La théorie a beau vouloir dégager la mine de son enveloppe terrestre, il n'y a pas de fiction légale qui puisse aller l'atteindre à travers le sol. Il faut du terrain pour se frayer un passage jusqu'au gîte exploitable, du terrain pour pousser les galeries d'exploitation, encore du terrain pour déposer les déblais provenant des fouilles, du terrain toujours pour sortir les matières abattues ou extraites; et tout ce terrain, probablement, n'est pas un bien vacant et sans maître. Quand on viendra dire au propriétaire du sol que la propriété souterraine est une création de la loi, il aura le droit de répondre que la loi ne l'a pas créée de rien. Avant de l'attribuer vierge à l'élu du gouvernement, il a fallu lui refaire d'abord une virginité, ou, plus prosaïquement, la « purger, » à prix d'argent, de tous les droits antérieurs.

Va pour le terrain, dira-t-on; mais les substances minérales enfouies dans le sol et ignorées de tous échappent à l'appropriation privée; — car un bien dont nul ne soupçonne l'existence, une chose sur laquelle personne n'a pu, même en imagination, jeter son dévolu, ne saurait appartenir à qui que ce soit. Elles demeurent donc à la disposition de la nation, dont aucun droit privé ne vient contre-carrer le pouvoir. Et comme l'individu qu'on en aura rendu propriétaire ne peut être empêché par le mauvais vouloir d'un voisin de jouir de sa chose, on lui accordera le droit d'occuper, moyennant indemnité ou redevance, les parties de la surface ou du tréfonds qui lui sont indispensables. C'est la théorie qu'on enseigne à l'école des Mines, et que M. Aguilion défend avec un talent incontestable. Nous ne voyons pas pourtant qu'elle ait conquis, jusqu'à présent, l'adhésion des jurisconsultes. Il y a, sans doute, un texte du code civil, — passablement obscur d'ailleurs, et généralement mal compris, — qui donne à l'État les biens vacans et sans maître; mais la mine, jusqu'à ce que sa présence soit reconnue, la mine, en tant qu'objet distinct du fonds, n'est pas un bien, pas même une chose : ce n'est qu'une pure hypothèse, sur laquelle le droit n'a point de prises. D'autre part, comme elle n'échappe à la condition commune de la pro-

priété privée que parce que personne ne soupçonne qu'elle existe, elle y retombe nécessairement sitôt que son existence est révélée ; ou si l'on veut qu'elle reçoive l'existence de cette révélation même, elle revient alors, de droit, à celui qui la découvre, car c'est lui qui l'aura créée. Entre le moment où elle est encore ignorée et celui de sa découverte, il n'y a pas de place pour une mainmise nationale. Le système de la « mine à personne » fait donc fausse route : il ruine les prétentions de l'État sans le vouloir, et, sans le savoir, il introduit sur la scène un nouveau prétendant. L'inventeur qui, l'État écarté, va rester seul en face du propriétaire du sol.

Il est certain que ce candidat nouveau n'est pas un rival à mépriser ; sa cause semblerait même, au premier aspect, la meilleure. « Sans moi vous n'auriez rien, peut-il dire au propriétaire. Avant mes recherches, il n'y avait pas de mine sous votre fonds : c'est par moi qu'il y en a une aujourd'hui. Cette propriété nouvelle, j'en suis l'auteur, à tout le moins le premier occupant, car c'est moi qui la possède, autant qu'elle peut être présentement possédée : la loi qui vous l'attribuerait vous enrichirait donc de mes dépouilles. » La thèse n'est que spécieuse : au point de vue du service rendu et du droit à récompense, — que personne d'ailleurs ne conteste, — nous la croyons irréfutable ; mais au point de vue de l'attribution de la mine, elle nous paraît singulièrement hasardée. L'inventeur se targue d'avoir tout fait. Cependant, va riposter le propriétaire, qu'apportez-vous de plus que moi ? Des indications précieuses, un renseignement indispensable à l'exploitation future ; mais l'occupation du sol n'est pas moins nécessaire à l'exploitation, que la connaissance du gîte, et le sol est mon bien : sans vous, la mine serait encore comme si elle n'était pas : mais sans moi, personne n'y pourrait aborder. Allez-vous prétendre que votre découverte l'a fait entrer d'emblée dans votre patrimoine, et que, comme propriétaire du fonds supérieur, je suis tenu de vous livrer passage ? Les substances minérales que renferme ma propriété seraient donc votre œuvre, le produit de votre travail, de votre intelligence ? Elles existaient, pourtant, avant votre venue ; bien plus, elles formaient le corps même de ma chose. Grâce à vous, désormais, elles vont prendre le nom de mine, puisqu'il est constaté qu'elles se présentent en couches ou en filons : mais est-ce bien là le changement d'état qui efface le passé, la complète métamorphose d'où sort une chose nouvelle, dégagée de tout lien, et attendant son premier maître ? Et, quant à votre prise de possession intentionnelle, — entre nous, renouvelée de *l'Huitre et les Plaideurs*, — où est cette pleine et parfaite connaissance qui pourrait seule valoir mainmise ? Dites-nous seulement où commence et où finit votre mine. Savez-vous exactement où la prendre ?

En pourriez-vous décrire, de façon même approximative, la consistance, la profondeur et l'allure? Car voilà bien l'écueil inévitable de tous les systèmes qui voudront séparer la mine du sol, lui supposer une existence propre, une individualité distincte; et l'inventeur viendra s'y heurter comme les autres, plus durement même qu'aucun autre. Dans le travail souterrain, tout au rebours de ce qu'on pourrait croire, l'invention ne précède pas l'exploitation: toutes deux marchent de front. La mine n'est connue que quand elle est fouillée; on la découvre à mesure seulement qu'on l'attaque; et, quand on parle d'en mettre l'inventeur en possession pour prix de sa trouvaille, on renverse les termes du problème.

En fait, la découverte d'un gisement est due, soit à des inductions géologiques, soit à la rencontre d'un affleurement superficiel. La présence d'un affleurement n'est nullement significative; à quelques mètres sous terre, le filon peut cesser brusquement sans qu'on sache pourquoi, et « le pionnier hardi qui parcourt la montagne, guidé seulement par son instinct, » en sera le plus souvent pour sa peine. Les inductions géologiques, corroborées par des sondages préparatoires, ne donnent elles-mêmes que des indices, parfois trompeurs, toujours insuffisants; on en a constamment la preuve pour les houillères, la branche la plus importante de notre richesse souterraine, celle qu'il faut toujours avoir présente à l'esprit quand on raisonne sur ces matières. Nous croyons savoir aujourd'hui que le combustible minéral s'est formé par la décomposition lente de débris végétaux accumulés et stratifiés dans les dépressions du sol. Pour prédire à coup sûr qu'à telle profondeur on tombera sur une couche de houille, pour affirmer, — chose capitale, — qu'elle se continue sans interruption sur une longueur déterminée, il faudrait donc connaître le relief du sol à l'époque carbonifère et les modifications successives qu'il a subies depuis lors. Faute de ces bases, que la stratigraphie n'a pu jusqu'ici leur fournir, nous voyons les concessionnaires, au centre même du gîte, trompés dans leurs calculs les mieux établis par des accidens de terrain dont rien ne pouvait les avertir. Un explorateur table nécessairement sur des données encore plus vagues; le peu qu'il connaît de la mine se réduit, en réalité, aux quelques portions atteintes par ses travaux de recherches; et, ce qu'il ne connaît pas, il ne peut raisonnablement le réclamer par droit d'invention (1).

(1) La difficulté de définir l'invention en matière de mines montre tout ce qu'il y a d'arbitraire dans le système; le projet de 1886 propose de reconnaître la qualité d'inventeur à celui qui aura le premier *établi matériellement*, dans un périmètre de recherches légalement détenu par lui, l'existence d'un gîte naturel, *paraissant techniquement susceptible d'exploitation*.

Découvrir une mine, c'est, proprement, signaler la présence *probable* d'un lit de houille ou d'une couche de minéral dans telle ou telle partie du sous-sol; le résultat des sondages de l'inventeur ne va pas au-delà. Le déclarer propriétaire, sur cette simple présomption, est évidemment prématuré; et, s'il n'a ni la propriété du fonds, ni celle du gîte, ce qu'on peut lui accorder, en récompense de sa découverte, c'est le droit d'extraction et de touilles. Mais ce droit, le seul dont il puisse être question jusqu'à ce que la consistance et l'allure du gîte aient été exactement déterminées, appartient normalement au propriétaire du sol; et dès là qu'il faut dépouiller le propriétaire pour donner l'investiture à un autre, notre démonstration est faite : lui seul peut revendiquer la mine. Quand l'inventeur obtient la concession, c'est, — comme un concessionnaire quelconque, — par la grâce du gouvernement et non par droit de conquête; quand on la lui refuse, s'il doit être indemnisé, ce n'est pas parce qu'on le dépossède, mais parce que toute peine mérite salaire et qu'il ne faut pas que personne s'enrichisse aux dépens d'autrui.

V.

L'attribution de la mine soit à l'État, soit à celui qui la révèle, manque donc de base légale; il en est de même des mesures coercitives : déchéance, réduction de périmètre, — sur lesquelles on compte pour obliger les exploitans actuels à pousser leurs travaux; enfin, la suppression de la redevance tréfoncière repose sur l'hypothèse impossible de la mine dégagée du fonds qui la contient. N'importe! dira-t-on. Il s'agit de favoriser la découverte de nouveaux gîtes, d'activer l'extraction dans les anciens; tout doit être sacrifié à ce but unique de la législation minière. Oui, mais encore faudrait-il être assuré du résultat. Or, pour ne pas parler des compagnies houillères, dont on serait tenté peut-être de récuser le témoignage, nous voyons des membres du corps des Mines, des économistes, des savans, dénoncer l'attribution de la mine à l'inventeur, la suppression des redevances tréfoncières, la déchéance, et surtout la limitation des périmètres comme autant d'innovations fatales. C'est par un système de redevances progressives qu'on se propose de faire échec aux concessions trop étendues. De l'aveu même des auteurs du projet, le taux de l'imposition nouvelle est calculé de telle sorte que les concessionnaires auront intérêt, pour s'y soustraire, à prendre l'initiative d'une réduction, qui retranchera de leur périmètre tout ce qu'ils n'exploitent pas actuellement. On compte, par là, faire rentrer, sans bourse délier, dans les mains de l'État, pour être adjugée ensuite aux

enchères, la moitié environ des gîtes concédés. On comprend que ce procédé oblique qui prend, si l'on peut ainsi parler, la propriété à revers, ait rencontré une opposition générale : si les conditions présentes de l'industrie et du travail ne permettent pas de laisser détenir plus longtemps des richesses minérales inexploitées, il semble que ce n'est pas par un subterfuge fiscal que la loi doit y pourvoir.

Quelles sont donc ces conditions nouvelles, et qu'y a-t-il de changé depuis le jour où la propriété souterraine a été constituée pour la première fois? Aujourd'hui comme alors, le fer et la houille tiennent la tête dans les statistiques de notre production minière; ce n'est guère que pour ces deux substances qu'on a légiféré depuis un demi-siècle. Les procédés d'extraction, l'outillage, se sont perfectionnés sans doute; ils n'ont subi aucune transformation substantielle. Si la consommation a plus que décuplé par le fait des découvertes modernes, l'extraction française n'a pas cessé de progresser, à proportion, sinon dans la mesure exacte, des nouvelles exigences; ce qu'elle n'a pu fournir, l'importation l'a toujours procuré. Nous n'avons donc plus à nous préoccuper, comme en 1810, du cas où l'exploitation restreinte ou interrompue donnerait des inquiétudes « pour les besoins des consommateurs. » C'est là une de ces dispositions transitoires, tombées d'elles-mêmes en désuétude avec l'ancien ordre de choses, et qu'il ne faudrait faire revivre que si le malheur des temps nous ramenait un blocus continental. Présentement, de quoi s'agit-il? D'obtenir la houille à bon marché et de lutter contre la concurrence étrangère. Sur la moyenne de 33 millions de tonnes que consomme annuellement l'industrie française, les deux tiers sont fournis par les charbonnages français, le dernier tiers par l'Angleterre, la Belgique et l'Allemagne. La production nationale se développant serait-elle à même de suffire seule aux demandes, et le pouvant, le devrait-elle? Grave problème dans lequel il faudrait prendre parti entre les prophètes de malheur qui annoncent l'épuisement de nos mines de combustible dans un temps relativement peu éloigné, et les optimistes qui répondent de tout. Assurément, s'il y avait la moindre crainte de disette future, l'exploitation à outrance serait le pire des gaspillages; les concessionnaires qui s'y livreraient devraient être menacés de déchéance pour avoir compromis « les besoins des consommateurs; » il faudrait encourager nos usines, nos compagnies de navigation à vapeur et de chemins de fer à s'approvisionner à l'étranger en temps de paix, et tenir soigneusement en réserve nos richesses minérales pour le moment où nous devrions nous suffire à nous-mêmes.

Il y a tout lieu de croire, puisque ces préoccupations n'ont

pas trouvé d'écho chez les auteurs du projet, que le temps des économies n'est pas encore venu, et que nous pouvons, sans arrière-pensée, livrer bataille à la concurrence. Mais le développement de l'extraction n'est ici qu'un des facteurs. Les houilles françaises auront beau encombrer le marché, elles n'enlèveront la préférence qu'à prix égal ou inférieur : si elles reviennent plus cher au producteur et qu'il faille les vendre à perte, la production s'arrêtera d'elle-même en dépit des plus belles lois du monde, et nous aurons acheté l'avisement momentané du combustible au prix de la ruine de notre industrie houillère. Avant donc de décréter l'exploitation en masse, il sera bon de s'assurer qu'elle sera suffisamment rémunératrice ; — à moins qu'on n'en revienne tout simplement à reconnaître, avec M. Aguillon, que l'intérêt personnel des exploitans est, à tout prendre, la meilleure des garanties, car « les propriétaires ne renonceraient pas longtemps aux profits certains qu'ils pourraient tirer de l'exploitation de leurs mines. »

Les raisons de notre infériorité vis-à-vis de l'Angleterre et de l'Allemagne sont parfaitement connues (1) : salaires plus élevés, faible épaisseur des couches, difficultés plus grandes d'aérage et d'épuisement des eaux, allure particulièrement capricieuse des gîtes, situation peu favorable des bassins houillers, solidité moindre du toit des mines françaises. A ces causes permanentes et qui s'aggraveront à mesure qu'il faudra descendre plus profondément, sont venues s'ajouter, depuis lors, les pertes résultant des grèves et des chômages. Le prix moyen de vente de la tonne de houille est, en France, de 10 fr. 67 ; en Westphalie, il est descendu à 5 fr. 10. Avec un pareil écart, les droits de douane arrivent à peine à rétablir l'équilibre dans les départemens frontières où les charbons allemands pénètrent sans trop de frais de transport. Pour peu que le nouveau système d'impôts et de redevances empire la situation financière de nos concessions, les charbons français seront hors d'état de lutter ; et, dès lors, à quoi bon la découverte de nouvelles mines, l'impulsion donnée à l'exploitation ?

La redevance progressive, proportionnelle à la surface, n'est pas seulement onéreuse ; elle constituerait une inégalité flagrante au préjudice des mines les plus pauvres ; la mine à filon, la moins riche, se prolonge sur une étendue beaucoup plus considérable que la mine en couches profondes ; elle serait donc plus taxée. « Aujourd'hui, dit M. Gomel, les propriétaires de mines acquittent une redevance fixe de 0 fr. 10 par hectare, et une redevance

(1) Voir la *Revue* du 1^{er} et du 15 octobre 1876.

proportionnelle de 5 fr. 50 pour 100 du produit net. Le projet réduit la redevance proportionnelle à 3 pour 100, mais il augmente la redevance fixe et établit pour elle un taux progressif : elle serait à l'avenir de 0 fr. 50 par hectare jusqu'à 50 hectares, puis de 1 franc entre 51 et 100 hectares, de 2 francs de 101 à 500 hectares, de 3 francs entre 501 et 1,500 hectares, enfin de 4 francs à partir de ce dernier chiffre. La diminution du rendement de la redevance proportionnelle sera couverte par la plus-value due à l'élevation de la redevance fixe, mais il saute aux yeux que le nouveau système d'impôt altérera singulièrement la situation respective des exploitans. Ainsi, voilà une mine dont le gisement est puissant et dont le périmètre est de 1,000 hectares : elle payait jusqu'alors, pour un produit net de 1 million, 55,000 francs de redevance proportionnelle et 100 francs de redevance fixe ; elle paierait à l'avenir 30,000 francs de redevance proportionnelle et 2,375 francs de redevance fixe : soit un bénéfice, pour elle, de près de 23,000 francs par an. Au contraire, voilà une exploitation voisine dont le terrain minier est pauvre et qui, par cela même, est étendu : il est de 3,000 hectares ; elle acquitte actuellement 11,000 francs de redevance proportionnelle pour une recette nette de 200,000 francs et 300 francs de redevance fixe ; elle supportera dorénavant 6,000 francs de redevance proportionnelle et 9,875 francs de redevance fixe : soit, pour elle, une aggravation de charges de plus de 4,500 francs. Le mode d'imposition projeté sera donc très favorable aux exploitations lucratives, et onéreux à toutes celles qui luttent contre des difficultés naturelles ou commerciales (1). »

Cette inégalité des terrains miniers, au point de vue de la richesse des couches et des conditions d'extraction, semble également devoir faire écarter la limitation *a priori* du périmètre des mines, puisque le chef de l'État se verrait empêché désormais de tenir compte des circonstances, essentiellement variables d'une région à l'autre, d'après lesquelles il se détermine aujourd'hui. S'il serait mauvais qu'une même compagnie accaparât tout un bassin houiller ; en revanche, il est impossible d'instituer une exploitation fructueuse sur un gisement de faible importance, et il va de soi que l'importance du gisement n'est pas toujours proportionnelle à la surface sous

(1) M. Gruner, qui a consacré à l'examen critique du projet une remarquable monographie, fait observer qu'au moment même où le gouvernement français se préoccupe de restreindre les périmètres, les sociétés houillères de Westphalie sont en instance pour obtenir la modification de la loi prussienne qui met des entraves à la fusion des concessions. La crise récente qui vient de sévir sur le bassin westphalien a accentué encore le mouvement dans ce sens.

laquelle il se développe. Il y a là une question de mesure, essentiellement contingente, dans laquelle le gouvernement aurait tort de se lier les mains par une disposition législative.

M. Francis Laur voulait même que la réunion de deux concessions fût de droit, et son projet supprimait la nécessité d'une autorisation. A son avis, l'abrogation du décret de 1852 est réclamée par l'intérêt de l'industrie minière, dont il importe, par-dessus tout, de diminuer les frais généraux : « S'il est, dit-il, une industrie qui réclame la forme par groupemens, c'est bien l'industrie minière, si misérable et si compromise entre les mains d'individualités souvent impuissantes. Pour ne citer qu'un exemple, quel avantage a-t-on retiré, au point de vue général, du morcellement en quatre groupes de la compagnie de la Loire? On a jeté la pomme de discorde au milieu de quatre sociétés, condamné certains groupes à lutter contre toutes les difficultés, d'autres à prospérer quand même. Encore si on avait voulu éviter la trop grande extension des périmètres : mais les quatre groupes que Napoléon III a formés par un décret spécial ne constituent qu'une surface concédée de 5,662 hectares, et, à côté, dans le bassin de la Loire même, la seule concession de Firminy et Roche a 5,856 hectares. La concession d'Anzin comprend 11,851 hectares, et la compagnie entière possède 28,000 hectares : Aniche, 11,850; Nœux, 8,028. On ne s'aperçoit nullement que ces concentrations entre les mains de sociétés nuisent à l'intérêt général, et, dans tous les cas, cela est favorable au sage aménagement des mines (1). »

Pour nous, s'il nous était permis d'exprimer une opinion, nous dirions qu'il est dangereux de virer de bord sous le feu de l'ennemi, que la mise en vigueur d'une loi nouvelle n'ira pas sans difficulté, surtout si l'application en est presque exclusivement abandonnée, comme on le propose, aux administrations locales. Dans les conditions difficiles où la production française soutient actuellement la lutte contre la concurrence étrangère, on peut se demander si les meilleures innovations viendraient à point; — et peut-être cette considération nous détournerait-elle de dire, à notre tour, celles que nous croyons réalisables, si nous pouvions nous dispenser d'envisager la question sous toutes ses faces.

VI.

En retraçant l'histoire de notre législation minière, la série de d'essais d'où la loi de 1810 est sortie, en étudiant de plus près

(1) Exposé des motifs de la proposition de loi sur les mines.

la nature de la propriété souterraine, nous aurons fait sans doute entrevoir et pressentir la solution théorique du problème. S'il est certain que le meilleur régime légal des mines est celui qui peut assurer la prospérité de l'industrie minérale, la base de ce régime idéal sera la propriété privée; non pas une propriété bâtarde et vassale, mais le droit complet, indépendant, irrévocable, institué par le code civil, sous les seules restrictions que comportent le bon ordre et la sécurité publique; s'il est non moins évident que l'exploitation minière ne reste pas confinée dans les profondeurs du sol, mais qu'il faut de toute nécessité qu'elle débouche et s'étale au grand jour, cette propriété comprendra tout ensemble la surface et le tréfonds; enfin, s'il est vrai que l'idée la plus simple est, en général, la plus juste, on attribuera la propriété de la mine à celui qui en occupe déjà toutes les avenues, qui seul peut l'atteindre, à qui il suffit de laisser les mains libres, — en un mot au propriétaire foncier. Tel serait notre système de prédilection, celui que nous verrions le plus volontiers porter à la tribune, s'il s'agissait de légiférer pour les citoyens de Salente, si une société vieille de quinze siècles pouvait impunément faire table rase de son passé et des droits acquis. Encore qu'il ne soit que le développement rationnel de l'idée première de Napoléon, il bouleverserait trop profondément la condition actuelle de la mine pour qu'on puisse, sans imprudence, essayer de le traduire en proposition de loi. Qu'on nous permette, pourtant, de le montrer rapidement à l'œuvre : cet examen spéculatif fournira certaines données indispensables pour la discussion des projets de réforme à l'étude.

Que subsiste-t-il, aujourd'hui, des raisons, des préjugés, pour mieux dire, qui ont fait écarter, en 1810, le prétendant légitime, le propriétaire du sol? Écoutons les orateurs officiels, Regnault de Saint-Jean-d'Angély, Stanislas de Girardin, plaider la cause de la concession administrative, et voyons leurs motifs : « Attribuer la propriété de la mine à celui qui possède le dessus, ce serait lui reconnaître le droit d'user et d'abuser, droit destructif de tout moyen d'exploitation utile, droit qui soumettrait au caprice d'un seul la disposition de toutes les propriétés environnantes de nature semblable, droit qui paralyserait tout, autour de celui qui l'exercerait, qui frapperait de stérilité toutes les parties de mines qui seraient dans son voisinage. » Qu'est-ce à dire? La faculté de libre et absolue disposition du propriétaire est la condition commune de toutes les propriétés, sans distinction d'origine, et si vraiment elle pouvait autoriser tous les abus, — proposition qui fait sourire, — ces actes abusifs seraient aussi bien permis au propriétaire choisi par le gouvernement qu'au propriétaire du droit commun. Poursuivons : « L'ex-

exploitation minérale implique des conditions particulières de capacité et de fortune; il faut donc que le choix corrige le hasard, et le chef de l'État l'exercera en faveur du plus digne. » Aura-t-il toujours la main heureuse? Pour l'attribution première de la mine, je veux le croire; mais l'avenir n'est à personne. Cette propriété nouvelle est nécessairement, et comme toutes les autres, disponible et transmissible; la loi permet expressément de l'échanger ou de la vendre. Lors de chaque mutation, l'administration devra-t-elle donc donner son agrément? Si on l'exige, nous voici bien loin du droit commun; et si l'autorité publique doit s'abstenir, que deviennent les prétendues garanties?

Au surplus, ce que l'on appréhendait au temps de Fourcroy et de Cambacérès, — mauvais vouloir, insouciance, manque de capitaux ou de capacité professionnelle, — ne nous arrêterait pas un instant. L'inintelligence, la routine, l'aversion des populations rurales pour les spéculations industrielles : pures légendes. Le plus arriéré de nos paysans sait ce qu'on peut tirer d'une couche d'étain ou d'anhracite, aussi bien qu'il connaît l'importance d'une source thermale; il bouleversera ou laissera bouleverser volontiers son lopin de terre, s'il entrevoit au bout le moindre profit. Ni le culte du foyer, ni l'amour du champ paternel, — toutes les considérations sentimentales et bucoliques, — ne tiendront une minute contre l'appât du gain; et le petit bourgeois des villes et le millionnaire lui-même ne pensent pas, au fond, différemment. Quelle apparence qu'ils négligent de gaité de cœur l'occasion de faire fortune, qu'ils éconduisent naïvement l'homme qui viendra leur en proposer le moyen? Ceux qui refuseront, c'est qu'ils auront de justes sujets de méfiance. Au lieu de stimuler leur inertie, on aurait plutôt à les défendre contre la tentation, — s'il n'était grandement temps de nous déshabituer de cette manie de mener les gens en laisse. Un accord amiable entre l'explorateur et le propriétaire foncier, il n'y a pas de règlement administratif qui donnerait à tous deux une sécurité plus grande; des commanditaires solides, un ingénieur habile, c'est tout ce qu'il faut pour assurer la bonne exploitation. Actuellement, on n'en demande pas davantage au concessionnaire : nulle part il n'est dit qu'il devra réunir en sa personne la triple aptitude financière, commerciale et technique; on pense que son intérêt l'amènera à s'entourer convenablement, et les choses n'en vont pas plus mal. Contre les abus, les imprudences, on aura toujours la surveillance des ingénieurs de l'État, dont le contrôle s'exerce sur toutes les industries dangereuses, et qu'il faudrait charger ici, par extension, de prévenir le gaspillage.

La mine et la surface réunies et réconciliées, les redevances, les

indemnités, les expertises supprimées du même coup, quelle simplification et quelle fructueuse économie ! Si quelque jour, cependant, le propriétaire veut, en gardant son champ, vendre sa mine, alors, les limites, les relations respectives des deux propriétés, superficielle et souterraine, seront du moins fixées et garanties par des engagemens mutuels accommodés à la nature des lieux, par des conditions librement débattues, dont aucun des contractans n'aura droit de se départir ou de se plaindre.

Le seul côté véritablement défectueux du système de l'accession, Mirabeau l'avait signalé déjà ; c'est qu'il prolonge à travers le sol les divisions superficielles et qu'il fractionne ainsi arbitrairement le gîte, au détriment de l'exploitation. Non pas qu'une mine soit par elle-même un tout concret et indivisible ; mais il n'est pas indifférent de l'attaquer sur tel ou tel point de son parcours. L'extraction pratiquée simultanément dans plusieurs propriétés contiguës, outre qu'elle décuplerait les frais généraux, risquerait d'amener des éboulemens ou des inondations, de sorte qu'il faudrait grouper les propriétaires en nombre suffisant pour constituer les élémens d'une exploitation rationnelle et unique. Ils y viendront d'eux-mêmes dans bien des cas ; au besoin, l'administration les y amènerait en leur refusant le permis d'exploiter, dès qu'il y aura danger de gaspillage ou d'accidens. Quelque progrès pourtant qu'ait fait l'esprit d'association depuis bientôt un siècle, il y aura des résistances qui paralyseraient tout et dont il faut avoir raison. Force est alors à l'autorité publique de se montrer, soit pour réunir d'office en syndicat tous les intéressés plus ou moins récalcitrans, soit pour attribuer la propriété de la mine à une tierce personne, à charge d'indemniser les propriétaires. La première combinaison est plus respectueuse des droits existans ; c'est celle qu'on applique aux desséchemens de marais, aux constructions de digues contre la mer ; nous avons, là-dessus, des lois qui rendent l'association syndicale obligatoire, une procédure toute montée, qu'il serait assez facile d'adapter à l'extraction souterraine en cas de morcellement et de refus de concours ; on l'a déjà fait, en 1838, pour les travaux d'épuisement communs à plusieurs mines. Mais il est sensible qu'une concession du gouvernement assurera mieux le succès de l'entreprise. Le syndic qui serait chargé d'exploiter pour le compte de plusieurs propriétaires, divisés d'intérêts et aigris les uns contre les autres, se trouverait dans une situation plus difficile encore que celle d'un fonctionnaire administrant une mine de l'État. Le concessionnaire qui joue sa fortune, et qui ne doit de comptes à personne, a ses coudées franches ; la raison suffit pour préférer cette combinaison.

Notre système de « la mine à la surface » n'écarte donc pas d'une manière absolue la concession à un tiers. Il l'admet, au contraire, comme une exception nécessaire, dans les cas assez nombreux où le morcellement et le défaut d'entente entre les propriétaires ne permettent pas de constituer un périmètre suffisant pour une exploitation normale.

VII.

Ce tempérament, commandé par la force des choses, ne serait-il pas, à tout prendre, le trait d'union entre le code civil et notre loi des mines, le secret cherché par Napoléon pour accorder les exigences de l'exploitation avec les droits incontestables et constamment proclamés par lui, de la propriété territoriale? Le principe posé, le législateur de 1810 s'est exagéré les difficultés de la pratique; il a franchi de prime-saut la règle, et poussé droit jusqu'à l'exception. Que l'on rétablisse seulement l'une et l'autre en sa place; que l'administration conserve le pouvoir de concéder la mine, mais qu'elle soit tenue de donner la préférence au propriétaire du sol, et que la loi spécifie les cas dans lesquels la concession pourra lui être refusée: nous n'aurons pas besoin d'autre réforme. Quand il sera bien entendu que, sauf raison majeure, le tréfonds minéral doit rester attaché à la surface, qu'un concessionnaire étranger ne doit être choisi qu'en dernière ressource, les relations du concessionnaire, de l'inventeur et du propriétaire du sol, entre eux et avec l'État, reprendront leur véritable caractère; la recherche et l'exploitation des mines trouveront dans le jeu des intérêts individuels un stimulant plus efficace que toutes les pénalités.

Que faut-il pour cela? Ni refonte générale, ni dispositions nouvelles; tout au plus quelques retouches de détail; moins encore peut-être; un commentaire législatif des principes posés par les auteurs de la loi au seuil de la discussion: « le propriétaire du dessus l'est aussi du dessous; mais l'intérêt supérieur de l'exploitation minérale oblige de porter atteinte à son droit: cette raison d'état ne va pas, toutefois, jusqu'à faire prononcer son exclusion complète; il peut obtenir la concession tout comme un autre, lorsque les circonstances le permettent. » Lui attribuer aujourd'hui un droit exclusif à l'exploitation de la mine serait évidemment ajouter à la loi; mais lui reconnaître un simple droit de préférence, c'est exprimer seulement ce qu'elle-même a sous-entendu. La réunion de la surface et du tréfonds dans les mêmes mains, quand elle est possible, présente pour les intéressés et pour l'administration

de si grands avantages, elle facilite tellement la surveillance, qu'il n'est pas vraisemblable que le gouvernement ait jamais refusé, à la légère, d'agréer pour concessionnaire de la mine le maître du fonds qui la renferme. Cela étant, quel inconvénient d'ériger ouvertement en règle ce dont on a dû se faire une loi dans la pratique? et, puisque cette règle comporte des exceptions, pourquoi ne pas les rigoureusement définir?

La crainte de compromettre l'exploitation en la scindant est la seule raison qui justifie la création d'une propriété souterraine indépendante; il faut donc réserver cette combinaison pour les minéraux dont l'extraction ne pourrait s'accommoder du régime normal de la propriété foncière. On s'est préoccupé presque exclusivement jusqu'à ce jour de mettre la nomenclature des substances concessibles d'accord avec les données de la science, d'englober dans l'énumération légale toutes celles qui, par leur nature, appartiennent aux mêmes catégories; et de peur d'en laisser échapper quelque une, les récents projets de réforme proposent de laisser la porte ouverte à des classifications ultérieures qui se feront par simples décrets. La question, ce semble, est mal posée; l'analyse et la composition chimique importent moins ici que les conditions habituelles de gisement et d'abatage. Si l'on procédait, dans cet ordre d'idées, à la revision des substances actuellement classées comme concessibles, la liste en sortirait sans doute singulièrement réduite. Mais de toute façon, c'est dans la loi et pas ailleurs que cette nomenclature doit se trouver, car une question de propriété ne peut être décidée discrétionnairement ni par l'administration, ni par les tribunaux ou le conseil d'État (1). Entre les gîtes d'une même substance, il y aurait, d'ailleurs, des distinctions à faire. Certaines couches de houille, par exemple, sont si peu profondes et de si faible épaisseur, que deux ou trois hommes travaillant à ciel ouvert suffisent pour les exploiter; on ne saurait, en pareil cas, exiger du propriétaire qu'il remplisse les formalités d'une demande de concession. Quand l'administration a constaté que les amas superficiels ne constituent pas l'affleurement d'un gîte souterrain plus considérable, elle doit laisser l'extraction s'exercer librement. Le projet ministériel de 1886 entre dans cette voie. L'article 7 autorise au profit des propriétaires du sol l'exploitation des gîtes métallifères superficiels non compris dans le périmètre d'une mine de même nature déjà instituée. Ce n'est pas, toutefois, un droit qu'il reconnaît, mais une faveur qu'il accorde, et que le préfet peut reti-

(1) La loi prussienne contient une énumération strictement limitative des substances soumises au régime spécial des mines.

rer, quand il lui plaît. Nous aurions voulu davantage ; la tendance mérité néanmoins qu'on la signale.

Enfin, lors même qu'un gîte susceptible de concession s'étend sous un grand nombre de propriétés différentes, il serait bon qu'avant de l'attribuer à une tierce personne, l'administration mit les propriétaires en demeure de se réunir en société pour en solliciter la concession. En cas d'entente, nous savons déjà toutes les facilités que l'exploitation y trouverait. En cas d'échec, et par le seul fait de l'ultimatum administratif, la situation du concessionnaire étranger à qui la mine serait dévolue se trouverait notablement fortifiée, les inconvéniens de la séparation du sol et de la mine de beaucoup amoindris. Comme les propriétaires non adhérens ne pourraient s'en prendre qu'à eux-mêmes de la séparation de la surface et du tréfonds, ils ne pourraient prétendre qu'à la réparation du préjudice matériel qu'ils éprouveraient ; il n'y aurait plus de raison de leur accorder une indemnité « au double » en cas d'occupation du sol.

Même au point de vue de la recherche de nouvelles mines, le droit de préférence accordé au propriétaire foncier serait préférable à l'attribution de la mine à l'inventeur. Pour assurer à l'explorateur le bénéfice de sa découverte, les auteurs des nouveaux projets ont dû interdire au propriétaire lui-même tout travail d'exploration, sans une autorisation administrative. Cependant le droit de creuser le sol rentre essentiellement dans les prérogatives du propriétaire ; on aurait beau, d'ailleurs, lui interdire de se livrer chez lui à la recherche des substances classées dans la catégorie des mines, qu'il pourrait toujours éluder la défense en donnant le change sur le but de ses fouilles, — à moins qu'on n'en arrive à défendre de remuer la terre sans l'agrément du préfet. Mais si l'on veut vraiment favoriser la découverte des richesses minérales, c'est le propriétaire du sol qu'il faut encourager avant tout autre, car il est mieux placé que personne pour réussir. La législation actuelle lui donne toute latitude : seulement, comme elle n'a rien fait pour lui garantir la concession, il n'est pas surprenant qu'il se montre peu empressé à profiter de ses droits. Il en serait tout autrement s'il avait promesse de préférence pour l'attribution du gîte situé sous sa propriété. Ses recherches, donnant l'éveil à ses voisins, les détermineraient à effectuer, de leur côté, des sondages parallèles : on serait donc promptement fixé sur la configuration et l'allure de la mine. La question de priorité n'étant plus en jeu, puisque le tréfonds minéral devrait, en cas d'accord, être attribué par droit d'accession, personne ne chercherait à gagner les autres de vitesse. Il y aurait de grandes chances pour que les investigations se

fissent à frais communs, sous une direction unique; le terrain se trouverait ainsi parfaitement préparé pour le groupement volontaire de tous les intéressés en société ou en syndicat, le moment venu de consentir la concession définitive. On conçoit qu'il nous est impossible d'entrer ici dans les détails du fonctionnement du système; il nous suffit d'avoir montré le peu qu'il faudrait pour rétablir dans notre code minier la cohésion et la logique. Et, quant aux résultats, puisqu'il est aujourd'hui de mode de chercher des inspirations chez les nations voisines, nous pouvons ajouter qu'en face du principe de « la mine à l'inventeur, » de provenance prussienne, le droit d'accession de la mine à la surface est le fondement de la législation anglaise, qu'il est admis en Saxe pour les gîtes de houille, en Belgique et dans le Luxembourg pour les minerais de fer, — si bien qu'en accordant au propriétaire du sol un simple droit de préférence, la loi française resterait encore en deçà des dispositions libérales adoptées avec succès dans un certain nombre de pays étrangers.

VIII.

C'est dans ce sens seulement, croyons-nous, qu'on pourra songer à reviser, à compléter pour mieux dire, — notre législation spéciale, si l'on veut la maintenir en harmonie avec les principes du droit civil et conserver à la mine son caractère immobilier et perpétuel. Confondue avec la propriété du sol, elle participe de sa nature; même démembrée de la surface, elle garde la trace indélébile de son origine territoriale; mais si l'on prétend lui faire rompre ses attaches avec le fonds, la combinaison féconde de la loi du 21 avril 1810 va s'écrouler du coup. Dans les pays de droit régalien, l'État à qui la loi réserve les gîtes métallifères ne peut concéder que ce qu'il possède lui-même, c'est-à-dire du fer et de la houille, et non pas les couches du sol qui les contiennent, puisque le sol dépend de la surface. Le titre du concessionnaire ne porte donc que sur les substances concédées, choses, de leur nature, mobilières et périssables, et son droit s'évanouit sitôt que la mine est épuisée. Le projet qui supprime la redevance tréfoncière, — dernier et fragile lien du « dessus et du dessous, » — n'a pas reculé devant cette conséquence. Il définit la propriété de la mine : « le droit d'exploiter jusqu'à leur épuisement tous les gîtes naturels des substances dénommées au titre d'institution, » — rien n'étant plus contraire à la nature des choses, dit l'exposé des motifs, « que

cette éternité attribuée à l'exploitation d'une richesse appelée fatalement à disparaître dans un délai souvent assez court (1). »

Si cette disposition doit rétroagir, c'est le bouleversement complet du régime des mines; c'est l'inégalité des conditions, si elle ne regarde que l'avenir. Mais le peu de concessions nouvelles sur lesquelles il est permis de compter ne vaudrait pas l'honneur d'une législation spéciale: à de très rares exceptions près, comme le fait observer M. Aguillon, nous ne pouvons nous flatter de posséder dans notre vieux pays, si connu et si exploré, des richesses minérales tant soit peu sérieuses, qui ne soient pas déjà appropriées. Aussi, est-ce bien d'une loi rétroactive qu'il s'agit: les nouveaux cas de déchéance, la nouvelle définition de la propriété souterraine, et, — par le moyen détourné que l'on sait, — la réduction des périmètres, s'appliqueraient aux mines déjà instituées. Et le préjugé de l'omnipotence de l'État en pareille matière est si bien enraciné, que nombre de gens, peut-être, trouveront la chose toute naturelle. On parle toujours des concessionnaires comme si la nation s'était dépouillée à leur profit; partant de là, les impatiens ont dénoncé l'abus et sommé les pouvoirs publics d'y mettre un terme; les modérés n'ont trouvé d'autre réponse que de représenter les compagnies minières comme dépositaires d'une part de la richesse nationale, et chargées de la faire valoir pour le commun profit. A cette conception fausse de leurs devoirs et de leurs droits, les concessionnaires ont gagné, dans le début, certaines prérogatives dont ils savent aujourd'hui tout le prix, une protection particulière qui s'est bientôt transformée en protectorat. La vérité, c'est que la concession n'est pas plus une libéralité qu'elle n'entraîne le dessaisissement de l'État: lorsqu'elle est faite au propriétaire de la surface, la mine ne change pas de maître; lorsqu'un autre l'obtient, ce sont les droits du propriétaire foncier qui passent sur sa tête, et la redevance tréfoncière est le prix, parfois insuffisant, du rachat. Les concessionnaires ne traitent donc pas avec l'administration; ils n'ont pas d'engagemens à prendre envers elle; leurs charges fiscales, leurs devoirs au point de vue de la police et de la sécurité publique, leur sont tracés par la loi ou par les réglemens généraux; — des conventions particulières n'y pourraient rien changer. C'est avec le maître du sol qu'ils contractent par l'intermédiaire du gouvernement. Si donc

(1) Comme on l'a fait remarquer fort justement, l'extinction du droit de propriété par l'épuisement du gîte permettrait à l'exploitant de se désintéresser des affaissemens de terrain qui peuvent se produire après qu'il aura vidé les lieux. Aussi la commission a-t-elle maintenu la propriété indéfinie de la mine. Nouvelle preuve que la mine est bien une portion du sol, et cette conclusion se retourne contre le prétendu droit de l'inventeur et contre la suppression des redevances tréfoncières.

l'État vient leur dire qu'ils sont tenus d'exploiter, comme condition de leur concession, il usurpe sur les attributions du véritable vendeur, le propriétaire foncier, — qui seul pourrait rappeler son acquéreur à l'exécution du contrat. Quant aux intérêts publics, nous ne voyons pas ce qu'ils ont à faire avec la déchéance. Pour les exploitations mal conduites, l'interdiction d'exploiter suffit, sans préjudice des travaux que le préfet peut, ici comme partout ailleurs, faire exécuter d'office, en cas de péril imminent. Pour les exploitations abandonnées, on n'aperçoit pas mieux les motifs particuliers qui feraient à l'administration un devoir de pousser à la reprise du travail. Il importe, sans doute, que les richesses minérales ne restent pas enfouies dans le sol, mais il importe aussi que nos vignobles détruits par le phylloxera soient replantés, que les terres arables ne restent pas à l'abandon. Dans cette voie, la dépossession des viticulteurs négligents de la Gironde et de l'Hérault, des agriculteurs de l'Aisne et du Nord, s'imposerait à courte échéance; l'avenir de la propriété territoriale est donc solidaire de celui des concessions.

L'imprudente innovation du législateur de 1838 portait en germe toutes ces conséquences; si le mal n'a pas été plus grand, on le doit à l'excellent esprit, à la haute intégrité du corps national des Mines (1). Le merveilleux instrument de tyrannie ou de vengeances personnelles, — le jour où il tomberait entre des mains moins désintéressées, — que cette menace d'éviction, ce droit d'exécution sommaire indéfiniment suspendu sur la tête des exploitans, avec l'injonction vague de travailler sans interruption, malgré les crises commerciales, malgré les grèves dont il est toujours facile, avec un peu de mauvais vouloir, d'attribuer la responsabilité à la direction de l'entreprise !

Bien loin de multiplier les cas de déchéance, le mieux serait de les faire disparaître. Toute atteinte à la stabilité de la propriété souterraine rejaillit non-seulement sur la production, mais sur la condition de l'ouvrier mineur, dont le sort reste et restera lié, quoi qu'on fasse, à la prospérité de la mine. Il faut au travail souterrain la foi robuste qui transporte les montagnes; il y faut aussi les capitaux qui les percent, et le crédit est sujet à prendre facilement de l'ombrage : les clauses élastiques, les pouvoirs discrétionnaires, — l'inconnu ne lui dit rien qui vaille; aux réformes les plus rationnelles, il préférerait le *statu quo*, quand elles devront se traduire par des mesures radicales. Et nous-même,

(1) Jusqu'à ce jour, l'administration n'a prononcé la déchéance que dans quelques cas d'abandon volontaire de concessions devenues improductives.

nous nous reprocherions d'avoir signalé ici les côtés defectueux de notre loi organique, si la situation des concessionnaires pouvait en être un instant ébranlée, s'ils n'avaient été les premiers, presque les seuls, à souffrir de ces inconvéniens dont ils ne songent plus à se plaindre. Mais il nous semble que de remettre en lumière les bases essentielles de la législation minérale, aura mieux servi leur cause que tous les argumens de circonstance. En restituant à la concession son caractère véritable, on dissipe les préjugés qui la discréditent; en montrant qu'elle procède de la propriété foncière par la vertu d'une transmission légale consommée sous le contrôle du gouvernement, on la justifie dans son principe; en la rattachant au droit commun, on la met à l'abri du bon plaisir. Au surplus, et dans tout autre système, — avec le droit régalien comme sous le régime de l'invention, — la position des propriétaires actuels de mines reste inattaquable. Aux revendications de l'État, ils opposeraient leur titre de propriété perpétuelle, contre-signé du chef de l'État; si c'est l'inventeur qui l'emporte dans la loi nouvelle, ils peuvent, à l'encontre de tous autres, se réclamer de cette qualité, car le véritable inventeur d'une mine n'est pas celui qui en signale l'existence, mais celui qui la poursuit et l'atteint dans les profondeurs du sol, celui qui la *découvre* au sens littéral du mot. Forts de leur droit, de leur longue possession, des capitaux engagés, des résultats obtenus, appuyés sur les nombreux intérêts solidaires des leurs, les remaniemens projetés ne sauraient les toucher, sans compromettre du même coup la propriété foncière et l'industrie nationale.

La commission parlementaire, saisie du projet de loi sur les mines, l'avait parfaitement compris. En adhérant, pour l'avenir, à la doctrine nouvelle de la mine à l'inventeur, elle avait jugé nécessaire de rassurer les concessionnaires, en leur conférant expressément une nouvelle investiture, en affirmant la perpétuité de la propriété souterraine, en repoussant le système de redevances progressives destiné à amener la réduction des périmètres. Si elle n'a pas proposé la suppression de la déchéance, — comme la logique l'aurait voulu peut-être, — elle demandait du moins que cette mesure fût restreinte au cas, — presque équivalent à l'abandon volontaire, — où l'exploitation est interrompue pendant deux ans, sans cause légitime, les tribunaux civils étant juges des motifs. Il y a loin de là aux bouleversemens réclamés, en 1882 et 1884, par une fraction de la chambre. La réflexion et l'étude ont donc porté leurs fruits. On peut être assuré qu'en cette matière elles conduiront toujours vers les solutions simples et libérales.

LES

FACULTÉS FRANÇAISES

EN 1889

I.

LA SITUATION MATÉRIELLE.

- I. *Statistique de l'enseignement supérieur*, de 1878 à 1888, publiée par le ministère de l'instruction publique, 1889. — II. *Recueil des lois et réglemens sur l'enseignement supérieur*. recueillis et publiés par M. A. de Beauchamp, 4 vol. gr. in-8°, 1884-1889.

Nous avons vu, le 5 août dernier, quelque chose d'inoubliable. Ce jour-là, à trois heures précises, le Président de la République arrivait, en grand appareil, rue des Écoles. Il s'arrêtait au seuil d'un monument neuf, à la haute façade finement et fièrement dessinée. Reçu par le ministre de l'instruction publique et les autorités universitaires, il était introduit dans un vaste et admirable amphithéâtre où l'attendaient, groupées, plus de trois mille personnes : les ministres du jour et les anciens ministres de l'instruction publique, le vice-recteur de Paris et les recteurs de presque toutes les académies de France, les délégués des conseils généraux de toutes les facultés des départemens, le personnel entier des facultés de Paris, les professeurs des grandes écoles, l'Institut, le Conseil supérieur de l'instruction publique, des sénateurs,

dès députés, des conseillers municipaux, et, chose qui ne s'était pas encore vue, chez nous, en ce siècle, plus de quinze cents étudiants de tout pays, de toute langue, de tout costume, parisiens, provinciaux, anglais, belges, suédois, suisses, italiens, espagnols, grecs, roumains, hongrois, tchèques, russes, danois, américains. Bannières déployées et rangées. Il était acclamé, à son entrée, par cette jeunesse d'élite autant que chef d'état le fut jamais, et d'un élan si unanime, qu'on eût dit que toutes les langues s'étaient fondues, pour un moment, dans un même salut à la France. Dès l'abord on sentait, dans cette grande assemblée, une émotion peu habituelle, joyeuse, sereine et haute, et cette émotion allait grandissant à mesure que les orateurs : le vice-recteur, le président du conseil municipal, puis le ministre de l'instruction publique, exaltaient à l'envi la science, la patrie, l'humanité.

C'est la nouvelle Sorbonne que l'on inaugurait. Mais ce n'était pas l'ordinaire et banale prise de possession officielle d'un nouveau bâtiment. Ce qui remuait tous les cœurs, c'était, dans ces murs neufs, une chose également neuve, un nouvel état de l'enseignement supérieur, un nouvel état de la jeunesse française. Cette chose, nous en savions l'existence, nous tous qui depuis vingt ans en avons été les ouvriers attentifs et passionnés; mais elle n'avait pas encore éclaté aux yeux du public. Ce jour-là elle apparaissait, avec le monument dégagé de ses échafaudages, formée, vivante et agissante, et c'était une fierté pour les uns, pour quelques autres une surprise, pour tous une joie et une grande espérance.

Il nous a semblé que c'était le moment ou jamais de dire ce qui a été fait en ces dernières années pour la transformation de nos facultés, ce qu'elles sont devenues, ce qui leur manque encore. Aussi bien la tâche est-elle facilitée par deux récentes publications du ministère de l'instruction publique, la *Statistique de l'enseignement supérieur de 1878 à 1888*, et le quatrième volume du *Recueil des lois et réglemens sur l'enseignement supérieur*, par M. Arthur de Beauchamp, deux sources abondantes de renseignements auxquelles nous aurons souvent recours.

I.

Tout d'abord il faut dire en quel état se trouvait notre haut enseignement lorsqu'apparut clairement, comme une obligation nationale, la nécessité de le réformer; et, pour cela, il faut auparavant indiquer en quelques traits les vicissitudes par lesquelles il avait passé depuis la disparition des Universités de l'ancien régime.

Avant la Révolution, on ne distinguait pas entre ce que nous

appelons aujourd'hui l'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur. Toute l'instruction se donnait à l'université : l'instruction préparatoire, latin, grec, rhétorique, philosophie et élémens des sciences, à la faculté des arts ; l'instruction professionnelle, théologie, droit et médecine, aux facultés de théologie, de droit et de médecine. Cristallisées dans cette forme depuis des siècles, il n'y avait en elles aucune place pour un haut enseignement des lettres et des sciences, encore moins pour les recherches savantes. Aussi toute la science du xviii^e siècle fut-elle faite en dehors d'elles, souvent en dépit d'elles. Ce fut la principale raison de leur décadence et plus tard de leur suppression. Sans doute, avec la Révolution, elles auraient été atteintes, comme le furent toutes les institutions de l'ancien régime, dans leur constitution et dans leurs privilèges ; mais peut-être n'auraient-elles pas disparu, sans leur torpeur scientifique et sans leur antagonisme à l'esprit de la science, où le nouvel esprit public ne devait pas tarder à voir un dissentiment irréductible avec le nouvel état politique et social. Toujours est-il que loin de songer à supprimer l'enseignement supérieur, la Révolution eut, au contraire, une vue nette de ce qu'il doit être, et qu'elle en donna une définition qui n'a été dépassée en aucun pays, et qui, chez nous, est encore loin d'être épuisée. Ce sont des utopies, sans doute, si l'on songe aux ressources alors disponibles, que les plans de Talleyrand et de Condorcet sur l'instruction publique ; mais ces utopies sont en même temps un idéal, et c'est bien l'idéal de la Révolution, en fait de haut enseignement, idéal conforme à la philosophie du xviii^e siècle, d'où elle était sortie, que cet immense institut enseignant où Talleyrand voulait réunir, avec tous les auxiliaires du travail intellectuel, bibliothèques, musées, collections, laboratoires, les sciences, les lettres et les arts ; c'est bien encore cet idéal que ces lycées, rêvés par Condorcet, où tout ce qui est science et libre recherche, mathématiques, sciences physiques, sciences de la nature vivante, sciences de l'homme moral, sciences des sociétés, langues et littératures, tout, jusqu'aux beaux-arts et aux arts mécaniques, eût eu des professeurs, des chercheurs et des instrumens.

A vrai dire, dès le début de la Révolution, d'autres idées furent émises sur l'organisation du haut enseignement. Au lieu d'écoles encyclopédiques où toutes les sciences eussent été groupées suivant leurs affinités naturelles, s'aidant et s'unissant les unes les autres dans une poursuite commune de la vérité, d'autres, songeant moins à la science en elle-même qu'à ses applications, et d'ailleurs soucieux d'économies, avaient proposé pour chaque science particulière des écoles spéciales et fermées. Ce furent même leurs idées qui triomphèrent. Il n'en est pas moins certain que le programme

dé Condorcet, un instant voté par la Convention, repris par Daunou et Roger Martin sous le Directoire, est bien l'expression de ce que les théoriciens de la Révolution conçurent comme le type de l'enseignement supérieur. Ce que firent les hommes d'action, au hasard des circonstances, et sous la pression des événemens, fut juste le contraire de cet idéal. Les anciens officiers du Jardin du Roi avaient, dès le début de la Constituante, préparé une refonte révolutionnaire de cet établissement. On adopta ce projet, et le Jardin du Roi devint le Muséum, l'école spéciale des sciences de la nature. Le Comité de Salut public voyait avec terreur la pénurie des ingénieurs militaires; il improvisa l'École polytechnique. On criait de toutes parts contre l'incapacité des médecins et les méfaits des charlatans; Fourcroy fit décréter les Écoles de santé. Le succès de ces divers établissemens, la ruine successive de la Gironde et de la Montagne, qui avaient l'une après l'autre épousé et soutenu les idées de Condorcet, permirent aux partisans des écoles spéciales d'enlever à la volée, à l'avant-dernier jour de la Convention, une loi de principe qui faisait de ces Écoles le mode général de tout le haut enseignement. L'Institut de France, créé en même temps, devait pourvoir à l'avancement des sciences.

Le Consulat continua l'œuvre de la Convention, en créant, suivant l'esprit de la loi qu'il avait reçue d'elle, de nouvelles écoles spéciales pour le droit et pour la pharmacie. Il fit œuvre propre en soumettant toutes les écoles spéciales à une organisation qui devait entraver et qui entrave encore nos facultés. Pour les philosophes de la Révolution, la science était le but de l'enseignement supérieur; pour les administrateurs du consulat, ce fut la poursuite des grades professionnels. On avait été conduit, par mesure de sécurité sociale, à réglementer des professions, comme la médecine et le barreau, où la liberté n'avait produit que des abus et des maux. En posant des conditions à l'exercice de ces professions, on devait au public des garanties. On les chercha, non dans le savoir en lui-même, mais dans la constatation officielle du savoir. On rétablit donc les anciens degrés, et on en fit des grades d'état, sans souci de savoir si la poursuite des parchemins ne nuirait pas à la recherche de la science et n'abaisserait pas les hautes études en modifiant leur destination.

L'Empire créa l'Université; mais comme il la créait pour être une fabrique d'esprit public à son usage, il n'eut garde d'y faire une place sérieuse à la science, qui est un foyer d'esprit de liberté. Sans doute il devait y avoir dans l'Université impériale, une et indivisible comme l'empire, un compartiment spécial pour l'enseignement supérieur, et dans ce compartiment jusqu'à cinq ordres

de facultés : théologie, droit, médecine, sciences et lettres. Mais sous ces mots, que de mensonges : dans ce cadre, que de fantômes ! Au fond, les facultés nouvelles n'étaient qu'un nouveau nom des anciennes écoles spéciales, et, en le leur donnant, on ne leur avait pas donné ce qu'il implique d'essentiel, à savoir une âme commune, de laquelle elles eussent été les diverses puissances. Entre elles, pas de liens, pas de rapports, parfois même pas de contacts. Tantôt dispersées, tantôt juxtaposées au hasard d'une distribution absolument empirique, elles devaient vivre sans s'aider, sans même toujours se connaître les unes les autres, appliquées chacune à sa besogne particulière, faisant ici des licenciés en droit, là des docteurs en médecine, ailleurs des bacheliers. Conférer des grades était leur grosse et même leur unique affaire. Aux facultés des sciences et aux facultés des lettres, qui sont pourtant les facultés savantes par excellence, on n'assignait pas, sauf à Paris pour les besoins de l'École normale, d'autre destination et d'autre tâche. On ne leur donnait, aux sciences, que quatre ou cinq professeurs pour toutes les provinces des mathématiques, des sciences physiques et des sciences naturelles ; aux lettres, que trois ou quatre pour le domaine immense de la philosophie, de l'histoire, des langues et des littératures, et encore de ces professeurs la plupart faisaient-ils double emploi, professeurs au lycée, juges à la faculté. Aussi l'enseignement, quand il exista, ne fut-il que l'intermède des sessions d'examen, et comme il manquait des instrumens nécessaires et d'une clientèle assurée, il demeura sans portée et sans fruits.

On comprend la hâte de la Restauration à supprimer ces ombres coûteuses. L'Empire lui laissait vingt-trois facultés des lettres ; elle n'en conserva que six. Un instant, tout à fait au début, elle parut disposée à donner à l'enseignement supérieur une organisation plus conforme à sa destination véritable ; elle en fut vite détournée par le cours que prit sa politique. L'ordonnance de 1814, qui créait des universités régionales, douées chacune d'une certaine autonomie, resta lettre morte, et l'Université impériale, devenue l'Université royale, continua, malgré une suspicion aiguë et des attaques constantes, de pourvoir à la fonction publique de l'enseignement. Pendant cette période, il fut peu fait par le pouvoir pour l'enseignement supérieur. L'organisation générale n'en fut pas modifiée ; les ressources n'en furent pas sensiblement accrues. On le tolérait ; on le subissait, faute de pouvoir le remplacer, et souvent la politique s'y faisait sentir avec brutalité aux hommes et aux institutions. C'est pourtant à cette époque que notre enseignement supérieur, dépourvu d'institutions qui l'eussent modelé dans une forme adéquate à sa fonction, s'en donna de

lui-même une autre où il devait briller d'un rayonnant éclat. A ce moment, soutenu et excité par le libéralisme de l'opinion, l'enseignement de la Sorbonne devint tout à coup, avec Guizot, Cousin et Villemain, une des manifestations les plus retentissantes de l'esprit français. Du coup fut arrêté, pour de longues années, par le succès de ces modèles, l'idéal du professeur français de faculté.

Des trois ordres d'enseignement, ce n'est pas à l'enseignement supérieur que le Gouvernement de juillet appliqua son principal effort. Il ne fut pourtant pas sans y réaliser de notables améliorations, et même certains de ses hommes d'état y méditèrent des transformations radicales. Il n'y a que deux types d'enseignement supérieur, les écoles spéciales et les universités : les unes vouées à la culture d'une science particulière, et n'admettant des autres que ce qui peut servir à celle-là ; les autres ouvertes à toutes les sciences, à toutes les branches des lettres, faisant mieux que les recevoir, les unissant toutes ensemble, dans une harmonie comparable à celle des facultés de l'esprit humain et des lois de la nature. Les facultés de l'Empire étaient, malgré leur nom, des écoles spéciales. A ces facultés éparpillées, isolées les unes des autres, pauvrement dotées, dépourvues presque toutes des premiers instrumens du travail intellectuel et de la recherche scientifique, M. Guizot, dans ses projets de la première heure, rêva de substituer quelques universités complètes, « grands foyers d'étude et de vie intellectuelle. » Un peu plus tard, le rapporteur du budget de l'instruction publique, M. Dubois, un universitaire distingué, réclama la même réforme, et M. Cousin, dans son court passage au ministère, essaya d'en commencer l'exécution. Mais il en fut de ces desseins comme des projets de Condorcet. Ni le public, ni le gouvernement, ni l'Université elle-même n'étaient assez empressés, assez préparés à ces réformes. « Je ne rencontraï point, dit M. Guizot, de forte opinion publique, qui me pressât d'accomplir dans le haut enseignement quelque œuvre générale et nouvelle... En fait d'instruction supérieure, le public, à cette époque, ne souhaitait et ne craignait à peu près rien ; il n'était préoccupé, à cet égard, d'aucune grande idée, d'aucun impatient désir... Le haut enseignement, tel qu'il était constitué et donné, suffisait aux besoins pratiques de la société, qui le considérait avec un mélange de satisfaction et d'indifférence. » On se borna donc à améliorer ce qui existait sans le transformer. On augmenta les traitemens ; on fit quelques dépenses pour les bâtimens, les laboratoires et les collections ; on créa de nouvelles chaires, et, chose plus grave, on créa de nouvelles facultés. On s'efforça d'animer les facultés des lettres et les facultés des sciences, et l'on se disposait à faire des études, surtout dans le droit et la

médecine, une relente générale, lorsqu'éclata la révolution de 1848. Le budget des facultés était alors de 2,876,000 francs en chiffres ronds. Le Gouvernement de juillet l'avait augmenté de 2 millions environ.

Sous le second Empire, les choses continuèrent d'aller du même train, sans accélération, sans orientation nouvelle. L'opinion avait peu souci du haut enseignement, et elle se contentait des licenciés en droit et des docteurs en médecine qu'il fournissait. Comme sous le Gouvernement de juillet, les besoins pratiques avaient satisfaction, et la science, malgré de grands noms, de grands travaux et souvent d'admirables découvertes, n'excitait que rarement l'intérêt du public et celui du pouvoir. Le budget des facultés s'accrut, dans cette période, d'environ deux autres millions; mais, de cette somme, la plus grosse part fut absorbée par la création de nouvelles facultés inutiles, toutes taillées sur l'étroit patron de celles qui végétaient déjà.

II.

Aussi, vers la fin du second Empire, que de choses manquaient aux facultés! Quelle misère des bâtimens, quelle insuffisance des crédits, quelle détresse des laboratoires, quelle absence des instrumens les plus nécessaires au travail, et, par suite, quelle torpeur des institutions, et, trop souvent, avec beaucoup de talent, quelle langueur chez les hommes! Bientôt toutes les anciennes installations des facultés auront disparu, et l'on n'aura plus, pour témoins de ce qu'elles furent si longtemps, que les documens officiels des statistiques. Mais tous ces documens attestent la misère, souvent la noire misère. A la question : les bâtimens sont-ils appropriés à leur destination, la *Statistique de 1868* répond presque partout : « Non, non, non ! » Et de fait, à part quelques villes moyennes ou petites, Nancy, Rennes, Caen, Clermont, fières de leurs facultés, qui les ont convenablement installées, les autres se sont peu souciées d'elles et les ont logées, vaille que vaille, où elles ont pu, de cette façon provisoire, qui, en France, devient promptement définitive. A Lyon, la faculté des sciences est dans les combles du palais Saint-Pierre; à Bordeaux, dans une annexe de l'hôtel de ville; le laboratoire de chimie, froid, humide, meurtrier, n'a jour et air que par un vestibule intérieur; à Montpellier, elle est dans uneasure étayée de toutes parts; à Toulouse, dans un ancien couvent. Nulle part, même dans les facultés neuves, les laboratoires ne sont assez spacieux, les salles des collections assez vastes. Aux facultés des lettres et de droit, moins gourmandes de place, on n'a même pas donné

le strict nécessaire. En général, une faculté des lettres se compose d'un grand amphithéâtre de cours, quelquefois flanqué d'une tribune pour les dames, d'une petite salle d'attente de quelques pieds carrés pour le professeur et d'une loge pour l'appariteur; pas de salles de conférences, pas de salles d'études, pas de bibliothèque.

Dans l'enquête ordonnée par M. Duruy en 1865, de partout s'élèvent les mêmes doléances, les mêmes requêtes. Marseille demande « par mesure d'hygiène, l'exhaussement des laboratoires qui manquent d'air. » Dijon signale « ses amphithéâtres étroits, sombres, nus, fort inférieurs, sous tous les rapports, aux classes d'un lycée. » A Lille, « l'un des amphithéâtres, construit en contre-bas du sol, est sombre, humide et on ne pourrait pas y professer convenablement pendant le jour. Le laboratoire de chimie réclame une place pour les objets de collections et un magasin pour les produits. La physique demande une salle distincte où l'on puisse installer des expériences et faire des manipulations. » Et ainsi des autres. — A Paris, la situation n'est pas meilleure. La faculté des sciences et la faculté des lettres étouffent, depuis la Restauration, dans la vieille Sorbonne de Richelieu; depuis 1835, on a projet de les agrandir. Derrière la façade monumentale de Soufflot, la faculté de droit manque d'espace pour sa bibliothèque et pour ses cours. La faculté de médecine a des installations honteuses : « Tout Paris, écrit M. Duruy en 1868, dans un rapport à l'empereur, tout Paris est renouvelé : les bâtimens affectés à l'enseignement supérieur restent seuls dans un état de vétusté qui contraste péniblement avec la grandeur imposante d'édifices consacrés à d'autres services. » Et, en 1873, un autre ministre, M. Jules Simon, pouvait tenir ce langage à la réunion des Sociétés savantes : « Si nous avions eu le temps, j'aurais tenu à vous faire visiter, après la séance, nos établissemens scientifiques de Paris. Je ne parle pas de l'École supérieure de pharmacie; j'aurais eu quelque inquiétude à vous y conduire, car, cette semaine même, nous venons d'être obligés de l'étayer. Je ne parle pas de l'École de médecine, ni surtout de l'École pratique que je ne veux plus montrer à personne... Sans sortir de la Sorbonne, j'aurais pu me borner à vous montrer les laboratoires de la faculté des sciences... dans des locaux qui servaient autrefois à loger des étudiants ou de petits ménages. Toutes ces pièces étroites, mal éclairées, dont nous avons su tirer parti, l'ancienne chambre à coucher, le petit salon, la cuisine, sont nos salles d'études! Encore ne nous appartiennent-elles pas; c'est la ville de Paris qui nous les prête; et si demain elle nous donnait congé, notre enseignement s'arrêterait. »

Dans l'enseignement, que de lacunes! « Vous le savez comme

moi, disait encore M. Jules Simon aux Sociétés savantes, dans nos facultés des lettres, il n'y a qu'une chaire de littérature ancienne : les études latines et les études grecques sont confiées à un seul professeur. Pour l'histoire, c'est encore pis : le même professeur est chargé d'enseigner toute l'histoire, et, de plus, la géographie, ce qui veut dire que la géographie n'est pas enseignée. C'est à Paris seulement qu'il y a un professeur spécial de géographie. Malgré l'importance que l'étude des littératures étrangères a prise dans notre siècle, nous n'avons qu'une chaire de littératures étrangères par faculté. » A Paris même, il n'y avait pas alors de chaires spéciales pour des objets de première importance, pour l'histoire et pour la littérature du moyen âge, pour le sanscrit, pour la grammaire comparée, pour l'archéologie. Dans les sciences, sauf à Paris, le plus souvent le même homme portait le triple fardeau de la zoologie, de la botanique et de la géologie. Dans le droit, on n'enseignait nulle part le droit constitutionnel, l'histoire du droit, le droit maritime, et il n'y avait qu'une seule chaire d'économie politique, celle de la faculté de Paris.

Partout les moyens et les instrumens de travail sont insuffisants. C'est à peine croyable : dans aucune faculté des départemens, il n'y a de bibliothèque. On achète bien, de-ci de-là, quelques livres sur les reliquats de l'année. Mais qu'est-ce au prix de la production scientifique du monde entier ? Et puis on n'a ni salle pour les ranger, ni bibliothécaire pour les conserver. — Les collections sont pauvres, incomplètes, dépareillées. Les laboratoires manquent d'instrumens ; les professeurs n'ont pas d'argent, ou en ont si peu qu'une fois payés le chauffage et l'éclairage, il ne reste à peu près rien pour les expériences des cours et les recherches personnelles. Aussi faut-il entendre les plaintes de l'enquête de 1855 : « Le crédit de 400 francs alloué aux collections ne permet pas de les maintenir au niveau du progrès de la science. » (Faculté des sciences de Bordeaux.) — « La faculté manque absolument des instrumens, des modèles et mêmes des dessins nécessaires aux démonstrations des cours de mécanique et de machines. Les collections font également défaut pour le cours de dessin appliqué aux arts industriels, et jusqu'ici le professeur en a supporté les frais. Le crédit alloué pour l'acquisition et l'entretien des instrumens de physique (350 francs) est insuffisant. » (Faculté des sciences de Lille.) — « Les instrumens nécessaires aux expériences d'astronomie et de physique sont peu nombreux et insuffisants... Les crédits ouverts pour les frais de cours, l'entretien et l'accroissement des collections sont également insuffisants... Les moyens de démonstration manquent presque complètement. » (Faculté de Paris.)

Toutes ces plaintes sont fondées; les budgets d'alors ne permettent pas d'en douter. Presque partout, les frais de cours et les crédits des collections sont restés ce qu'ils étaient en 1847; en quelques endroits même, ils ont été diminués. Voici quelques chiffres relevés dans les budgets des facultés, en 1869-1870. Facultés de droit : Paris, bibliothèque, 1,000 francs : la faculté est abonnée à vingt recueils périodiques, dont pas un seul étranger. — Caen, abonnemens : 600 francs, six périodiques, tous français. — Facultés des sciences : Paris, frais de cours et de laboratoires, 8,930 francs; collections, 1,500; abonnemens, 160. — Marseille, cours et laboratoires, 1,800 francs; collections, 750; bibliothèque, néant. — Lyon, cours et laboratoires, 1,800 francs; collections, 950; abonnemens et livres, néant. — Montpellier, cours et laboratoires, 1,800 francs; collections, 200; livres, 500. Que faire avec de si maigres ressources, souvent sans préparateurs, sans garçons de laboratoires? C'est vraiment merveille qu'outillées et dotées de la sorte, nos facultés n'aient pas encore été plus languissantes.

Languissantes, elles le sont, et elles ne peuvent pas ne pas l'être. Sauf à Paris, où de tout temps les talens ont été nombreux et la vie intellectuelle intense, l'excitant manque, et rien dans les institutions, rien dans les habitudes n'est de nature à le susciter. Dans une même ville, nuls rapports entre les facultés de différens ordres; nulle communauté d'intérêts, nul échange de vues; nulle collaboration, parfois même nul voisinage. On se rencontre une fois l'an, au début de l'année, à la messe du Saint-Esprit; on se range suivant des préséances jalousement gardées, les robes rouges devant, les robes jaunes derrière, et en voilà pour l'année entière. Dans chaque faculté, à part les relations personnelles ou mondaines, quand elles existent, les professeurs ne sont pas moins isolés entre eux. Ils ne se rencontrent à la faculté que les jours d'examen. Hors de là, chacun reste chez soi, travaille solitairement, vient faire son cours à son jour, à son heure, à sa guise, pour son public. Aucune œuvre à poursuivre en commun; partant, aucun besoin de se coordonner, aucune excitation réciproque, aucune émulation.

Des quatre facultés, seules la médecine et le droit ont des étudiants; les lettres et les sciences n'en ont pas. Elles les remplacent, quand elles peuvent, par le *grand public*. Souvent les professeurs de sciences le dédaignent ou ne peuvent l'attirer; ils se renferment alors chez eux ou dans leurs laboratoires, vaquant solitairement à des travaux personnels, qu'ils n'interrompent que pour venir enseigner, à la faculté, quelques maîtres d'études, la plupart du temps mal préparés. Mais pour le professeur de lettres, le public, c'est le tout de l'enseignement; c'est le but et c'est la récom-

pense. Il faut le conquérir, et il faut le conserver. Combien il en coûte pour cette conquête incessante, d'efforts, d'esprit, d'art, de talent, parfois de manèges et de diplomatie ! Heureux encore quand cet auditoire exigeant, que mettraient en déroute la science et l'érudition, que seuls peuvent capter le charme, l'émotion ou le piquant de la parole, qui veut chez le professeur un renouvellement perpétuel, chaque année une matière nouvelle, chaque semaine une leçon montée, ne se compose que de gens instruits et bien élevés ! Mais parfois à quelles mésaventures le maître n'est-il pas exposé avec ces auditeurs de passage et de hasard, qu'il ne connaît pas plus qu'ils ne le connaissent, et qui sont sans respect pour la dignité de la science et de l'enseignement ? Jamais je n'oublierai celle qu'eut à souffrir la philosophie, il y a quinze ans, à mes débuts à la faculté de Bordeaux. Suivant l'usage du lieu, je dus faire mon cours le soir, à huit heures. L'hiver, tout alla bien ; les auditeurs étaient nombreux et semblaient attentifs. Ils ne diminuèrent pas trop au printemps ; mais bientôt la retraite militaire, qui l'hiver ne sortait pas, vint me les enlever presque tous. Elle passait le samedi soir devant les bâtimens de la faculté, un quart d'heure après le commencement de la leçon. A peine clairons et tambours s'entendaient-ils au loin, que l'auditoire sortait en masse, suivait la musique et ne reparaisait plus. C'est à peine s'il restait quelques fidèles. Pour ceux-là, l'année suivante, pour ceux-là seuls, je fis mon cours toujours à huit heures, mais à huit heures du matin.

De cet enseignement, il ne sort pas d'élèves, pas d'apprentis savaus. La parole une fois évaporée, il n'en resterait rien, si parfois les leçons ne se condensaient en des livres remarquables, par exemple *la Cité antique* de M. Fustel de Coulanges, *la Famille* de M. Paul Janet, à Strasbourg ; *les Moralistes français* de Prévost-Paradol, *les Empereurs romains* de M. Zeller, à Aix ; *les Moralistes sous l'empire romain* de M. Martha, à Douai. La plupart du temps, et c'est le meilleur emploi du talent et du travail, le livre à faire est le but secret de l'enseignement, et le but du livre, un titre pour venir à Paris. A Paris, ce sera sur un plus vaste théâtre, le même public, plus nombreux peut-être, mais encore plus inconnu, plus composite et plus bizarre. Qui n'a vu, dans ce temps, à la Sorbonne, ces auditeurs permanens, ces *constantes*, comme on les appelait, qui passaient avec une suprême indifférence d'un cours de littérature à un cours de théologie, d'un cours de théologie à une leçon de physique, cherchant d'une faculté à l'autre un lieu couvert et chaud ? — Ceux qui restent en province finissent par se désintéresser, s'alanguir et se stériliser.

III.

Dressé en face de ce tableau, l'état présent des choses mettrait en une large saillie la grandeur de l'œuvre accomplie. Mais il serait injuste de procéder ainsi. Cette œuvre, en effet, n'a pas été le fruit soudain d'une génération spontanée. Avant les ouvriers d'hier et d'aujourd'hui, il y a eu les ouvriers de la première heure, de l'heure la plus difficile. Ce qu'ils ont fait doit être dit.

Les vices et les dangers de la situation n'étaient pas sans être vivement sentis de quelques-uns et dans les facultés et en dehors d'elles. On le vit bien le jour où M. Duruy, faisant succéder l'action à l'inertie, essaya de secouer la torpeur. On prit confiance, et les langues se délièrent. On dit tout haut la misère de nos facultés, l'insuffisance de leurs enseignemens, les vices de leur organisation ; on chercha des remèdes ; on proposa des réformes. Il se produisit alors un mouvement d'idées où se trouvaient en germe bon nombre des choses qui se sont faites depuis lors. Si l'on veut s'en rendre compte, il faut lire, entre autres, le rapport de M. Wurtz, au retour de sa première mission aux universités de langue allemande, les *Questions contemporaines* de M. Renan, les articles de M. Gaston Boissier, publiés ici même (1), et la première *Statistique de l'enseignement supérieur*.

Il faudrait lire aussi les documens inédits de l'enquête qui précéda la statistique. C'est là qu'on verrait le mieux l'état psychologique des facultés. Beaucoup de ces documens témoigneraient sans doute d'une quiétude et d'un manque de clairvoyance qui étonnent aujourd'hui ; mais d'autres sont moins optimistes, et signalent avec force les défauts, les lacunes, les besoins. Nous ne pouvons les résumer ici ; citons du moins, comme échantillon, quelques fragmens d'un franc et hardi rapport du recteur de Strasbourg, M. Chéruel. « L'esprit universitaire, dit-il, s'est éteint partout... Une école est un faisceau de doctrines que relie un esprit commun, unité féconde qui se prête à la variété des recherches et des résultats. La France a-t-elle bien conservé la religion des hautes études ? A-t-on retrouvé chez nous la filiation des doctrines, leurs fécondes alliances, leur homogène épanouissement ?.. Le voyageur qui visite nos centres académiques y admire surtout l'absence de vingt chaires magistrales qui font la renommée des universités étrangères. Après avoir lu nos programmes, il nous demande ce que nous entendons par *académie*, et nous prie de lui donner une dé-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin 1868 et du 15 août 1869.

limitation qui s'applique également à Strasbourg, à Douai et à Clermont... Le savoir, fractionné comme une monnaie courante, a été répandu par petites sommes, et les écoles restreintes pullulent au détriment des grandes... L'intention qui dota Aix et Douai du droit et des lettres, Marseille et Lille des sciences, a réparti les denrées au gré des consommateurs. »

De ce mouvement d'idées, il sortit une institution et un programme. L'institution, ce fut l'École pratique des hautes études. Pesez bien chacun de ces mots : école pratique des hautes études ; ils disent l'institution tout entière, son but, son caractère, ses moyens d'action, et la révolution qui par elle allait s'opérer dans l'enseignement supérieur. L'École des hautes études, telle que la conçut M. Duruy, devait avoir cinq sections : les mathématiques, les sciences physiques, les sciences naturelles, les sciences économiques, les sciences historiques et philologiques. Ce devait être, en dehors de leurs situations officielles, l'affiliation corporative des maîtres les plus autorisés de la science. On y vit réunis, dès le premier jour, Claude Bernard et Sainte-Claire Deville, Wurtz et Berthelot, M. Bertrand et M. Serret, M. Boissier et M. Bréal, M. Gaston Paris et M. Monod. Elle siégeait partout, au Muséum, au Collège de France, à l'École normale, à la faculté des sciences, à la faculté de médecine, à la bibliothèque de l'université, au voisinage de la faculté des lettres, partout où il y avait des maîtres, au sens plein de ce mot. À ces savans on donnait plus de ressources que par le passé pour leurs travaux personnels ; à ces maîtres, on assurait des élèves, de vrais élèves, non pas des auditeurs de passage, mais des apprentis, des compagnons ; aucun programme ne leur était imposé. On leur demandait simplement d'être des chefs d'atelier, et de former de bons ouvriers de la science.

Qu'on le remarque ; ce n'était pas, malgré quelques élémens fournis par elles, une transformation intime des facultés. C'était, à côté d'elles, la constitution d'un organisme nouveau, pour une fonction dont elles n'avaient encore que vaguement conscience, et qu'elles étaient alors incapables de réaliser. Mais peu à peu, de cet organisme, au contact duquel elles allaient vivre désormais, l'esprit scientifique allait s'infiltrer en elles par une exosmose continue. La bonne et fraîche semence déposée dans le sol il y a vingt ans a fructifié, et la moisson nouvelle pousse aujourd'hui partout dans les champs d'alentour.

L'École des hautes études n'était que le point central d'un plus vaste programme : pour la science, dotation moins pauvre des laboratoires, création de bibliothèques, publications scientifiques, recueils périodiques, missions et expéditions scientifiques, voyages

de circumnavigation; pour l'enseignement, transformation des mœurs scolaires, réduction des leçons publiques, institution de conférences intimes, création de bourses d'enseignement supérieur, multiplication des enseignemens par la faculté donnée aux agrégés d'ouvrir des cours libres. De ce programme, il ne fut ébauché que quelques fragmens. Le ministre et ses collaborateurs, au premier rang desquels il faut placer M. du Mesnil, avaient la foi et la bonne volonté; mais les crédits leur étaient parcimonieusement mesurés. A grand'peine avaient-ils obtenu les 300,000 francs de l'École des hautes études. Pour le reste, il eût fallu des millions. D'ailleurs, il faut le dire aussi, les facultés en général manquaient d'élan, et l'opinion publique restait indifférente.

Elle avait cependant reçu une assez vive secousse lorsque, derrière de violentes accusations de matérialisme et d'impiété contre les facultés, avait surgi tout à coup la revendication, depuis longtemps assoupie, de la liberté de l'enseignement supérieur. Pouvait-on vraiment ouvrir le champ, sans avoir auparavant mieux armé, pour la concurrence, les facultés de l'État? Ce ne fut pas le sentiment de la commission chargée, en 1870, de préparer, sous la présidence de M. Guizot, un projet de loi sur la liberté de l'enseignement supérieur. A ce projet, elle joignit, comme corollaire ou comme préface, un programme de réformes dans les facultés de l'État, duquel tous, les demandeurs et les autres, étaient tombés d'accord. En voici les principaux articles: « Que pour leur régime intérieur, spécialement pour la présentation aux chaires vacantes dans leur sein, pour l'emploi des agrégés, pour l'autorisation des cours qui pourront être donnés dans les locaux affectés à leur service, pour les diverses relations et les divers modes d'enseignement qui peuvent s'établir entre les professeurs et les élèves, les facultés instituées par l'État soient investies d'une large part d'autonomie et de liberté; — qu'il soit pourvu, dans le budget de l'État, aux moyens personnels et matériels d'étude et de progrès dont le besoin se fait si vivement sentir dans l'enseignement supérieur, tels que l'augmentation du nombre des chaires et des professeurs titulaires ou agrégés, la formation et l'entretien des bibliothèques, des laboratoires et des divers instrumens de travail intellectuel; — que dans quelques-unes des principales villes de l'État, et avec leur concours, il soit organisé un enseignement supérieur complet, c'est-à-dire réunissant toutes les facultés avec leurs dépendances nécessaires, de telle sorte que, sans détruire l'unité de la grande université nationale, ces établissemens deviennent, chacun pour leur compte, de puissans foyers d'études, de science et de progrès intellectuel. »

La guerre, qui vint ajourner ces réformes, en fit sentir bien plus

vivement encore l'urgence et la nécessité. Déjà en 1867, M. Renan avait écrit : « C'est l'université qui fait l'école. On a dit que ce qui a vaincu à Sadowa, c'est l'instituteur primaire. Non, ce qui a vaincu à Sadowa, c'est la science germanique. » Après Sedan, M. Renan ne fut plus seul à penser de la sorte. On s'enquit de toutes parts, avec une curiosité passionnée, des universités allemandes, et l'on acquit la conviction que par elles s'était fait l'esprit allemand, et par cet esprit la patrie allemande. Dès lors, la réforme de nos facultés ne fut plus seulement affaire de science ; elle devint question de patriotisme. On comprit que par elle se formerait une des pièces maîtresses de notre nouveau système de défense. Aussi de quel cœur, à partir de ce moment, la réforme est-elle prêchée ! C'est M. Bréal écrivant sous un titre modeste un livre des plus pleins sur notre enseignement public (1) ; c'est Paul Bert, tout à la science et à la patrie, esquissant de son laboratoire de la Sorbonne un projet de loi sur l'enseignement supérieur ; c'est un groupe d'hommes, toujours ardents au progrès : MM. Berthelot, Renan, Boissier, Bersot, Gaston Paris, et d'autres que j'oublie, se réunissant au Collège de France pour méditer un plan général de réformation ; c'est au moment même où s'achève la libération du territoire, M. Jules Simon étalant, à la Sorbonne, devant les Sociétés savantes, les misères persistantes de notre haut enseignement, avec le ferme propos d'y porter promptement remède ; c'est enfin une foule d'anonymes qui partout s'animent d'un esprit nouveau, et s'entraînent pour l'œuvre à laquelle ils devront concourir.

Ce fut la dernière période de l'incubation. L'éclosion tarda quelque temps encore. Pour faire œuvre sérieuse, il fallait des millions, et ceux qu'on avait allaient au plus pressé, à la rançon de guerre, à la libération du territoire, à la réfection du matériel militaire. En 1871, le budget des facultés était de 4,300,000 francs ; en 1873, il n'était encore que de 4,444,921. Le gouvernement y avait demandé, pour 1874, une augmentation de 1,100,000 francs ; il n'en fut accordé que 400,000. C'est seulement à partir de 1877 que la marche en avant s'accélère. Le budget des facultés avait été de 5,124,581 francs en 1875 ; il passa tout à coup à 7,799,180 en 1877. Dans l'intervalle, la loi de 1875, proclamant la liberté de l'enseignement supérieur, avait enjoint au gouvernement de présenter, dans le délai d'un an, un projet de loi « ayant pour objet d'introduire dans l'enseignement supérieur de l'État les améliorations reconnues nécessaires. »

La lettre de cette prescription fut lettre morte. M. Waddington

(1) *Quelques mots sur l'instruction publique en France. 1872.*

prépara bien le projet de loi ; mais il ne le soumit pas aux chambres. Il parut hasardeux de procéder par reconstruction totale. Les idées qui avaient cours sur les points essentiels de la réforme formaient bien une sorte de protoplasma où flottaient des germes, mais des germes encore épars et dans l'ensemble desquels le futur édifice ne se laissait pas voir encore avec assez de netteté. On se dit aussi que la loi ne crée pas les mœurs, mais qu'elle doit les suivre. Or si l'on était d'accord pour souhaiter dans les facultés des mœurs nouvelles, on l'était également pour reconnaître que ces mœurs commençantes n'étaient encore ni assez générales, ni assez fermes, pour mériter la consécration de la loi. A une révolution subite, brusquant toutes choses, on préféra une évolution graduelle, les assurant l'une après l'autre, l'une sur l'autre, et permettant au besoin de les reprendre et de les corriger. On ne se traça pas un plan définitif et immuable ; mais on se réserva de développer l'œuvre d'après la loi d'évolution qui ne pouvait manquer, si vraiment c'était œuvre vivante, de se dégager d'elle, et l'on attaqua l'entreprise sur plusieurs points à la fois, du dehors et du dedans tout ensemble.

IV.

Commençons par le dehors, c'est-à-dire par les bâtimens. Nous avons dit leur état presque partout lamentable. Qu'il fallût les refaire, c'était chose entendue, depuis le gouvernement de juillet. Pendant toute la durée de l'empire, on avait élaboré des plans (1) ; un instant même, on avait fait mine de vouloir les exécuter, en posant la première pierre, la première pierre seulement, de la nouvelle Sorbonne. La campagne ne fut sérieusement entreprise que de nos jours, par le gouvernement de la République. Elle commença, en 1876, par la reconstruction des facultés de Grenoble ; elle fut poursuivie, sans un jour de relâche, par tous les ministres de l'instruction publique ; elle s'achèvera demain par la construction des nouvelles facultés de Lille.

Voici, en un sommaire, les résultats de cette campagne. — Paris : construction de la nouvelle Sorbonne, facultés des sciences et des lettres ; reconstruction de l'école de pharmacie ; agrandissement de la faculté de droit ; agrandissement de la faculté de médecine ; reconstruction de l'école pratique. — Besançon : création d'un observatoire. — Bordeaux : construction d'une faculté

(1) Voir, dans l'ouvrage de M. Gréard intitulé *Éducation et Instruction*, le volume consacré à l'enseignement supérieur.

de droit, d'une faculté de médecine, d'un observatoire, d'une faculté des sciences et d'une faculté des lettres. — Caen : agrandissement des facultés. — Clermont : création de laboratoires pour la faculté des sciences. — Dijon : agrandissement des anciens locaux. — Grenoble : construction de locaux neufs pour les trois facultés de droit, des sciences et des lettres. — Lille : création d'une faculté de médecine, d'une faculté de droit et d'une faculté des lettres; construction d'instituts pour la faculté des sciences. — Lyon : construction d'une faculté de médecine, d'une faculté des sciences, d'une faculté de droit et d'une faculté des lettres; création d'un observatoire. — Montpellier : agrandissement de la faculté de médecine, création d'une faculté de droit, construction d'instituts de botanique, de chimie, de physique et des sciences biologiques. — Rennes : construction d'une faculté des sciences. — Toulouse : agrandissement des facultés de droit et des lettres, reconstruction de la faculté des sciences, agrandissement de l'école de médecine. — Alger : création d'écoles supérieures pour le droit, la médecine, les sciences et les lettres, et d'un observatoire.

Après le sommaire, le bilan de l'entreprise. — Les dépenses soldées ou engagées s'élèvent à 88,073,387 francs, y compris 3,200,000 francs pour la construction des écoles d'Alger, lesquels proviennent de la vente de biens domaniaux en Algérie. Sur ce total, les villes ont fourni 45,818,625 francs, les départemens 665,000, et l'État 41,589,762. On le voit, et il faut le faire remarquer à l'honneur des villes, leur contribution dépasse sensiblement celle de l'État. A l'origine, dans la première période de la campagne, elle la dépassait bien plus encore. Ainsi Bordeaux a dépensé pour ses facultés environ trois millions, et a reçu moins de 1 million de subvention. Lyon en aura dépensé bien plus de 7, et n'aura reçu que 2 millions. C'est seulement depuis la loi de 1885, loi présentée par M. Fallières, votée sous l'impulsion de M. Berthelot, et qui a mis à la disposition de l'État les ressources nécessaires pour l'achèvement des établissemens d'enseignement supérieur, que les dépenses sont partagées également entre l'État et les villes. Ainsi, sans le concours des villes, l'entreprise n'eût pu se faire ou elle eût indéfiniment duré. Heureusement que, dès le début, les villes, grandes et petites, Paris en tête, ont compris qu'elles avaient des devoirs envers la science et les hautes études, et ont largement payé leur dette. On vient de voir les sacrifices consentis par Lyon et Bordeaux. Ceux de Paris s'élèvent, à cette heure, à plus de 22 millions. D'autres chiffres, plus petits, sont également édifiants : Grenoble a donné pour ses facultés 720,000 francs, Caen près de 900,000 francs.

Au total, plus de 88 millions. La somme est forte, et l'on ne re-

prochera pas à la République d'avoir, dans ce domaine, trop peu bâti : avant elle, on avait bâti si peu. Mais peut-être trouvera-t-on plus tard qu'elle a trop bien bâti. Certes, il est bon que la science ait façade et pignon sur rue : il y va de sa dignité et de son crédit dans l'opinion. A ce point de vue, nos nouvelles facultés sont parfaites. La nouvelle Sorbonne est un des plus beaux monumens de Paris, et n'aura de rivale qu'à Vienne et à Strasbourg ; les facultés de Lyon sont admirables ; celles de Bordeaux vont de pair avec les plus beaux monumens modernes de cette élégante cité. Pourtant, quand je vois, en plein Paris, dans un quartier des plus denses, les masses puissantes de l'École de médecine et la longue entilade de la Sorbonne, je ne puis me défendre d'une inquiétude et d'un regret. Je me demande si ces grands monumens inextensibles, faits pour durer des siècles et des siècles, satisferont toujours aux exigences de la science. Qui sait ce que deviendront un jour son outillage et ses engins, et si, au lieu de ces palais durables, mieux n'eussent pas valu de simples ateliers légèrement construits, partant faciles à remplacer, le jour où la science y aurait avantage ? Et alors je me prends à regretter que, laissant la faculté des lettres à la Sorbonne, on ne se soit pas avisé, quand il en était temps, d'élever sur de vastes espaces, à la Halle aux vins, par exemple, au flanc du Muséum, une trentaine de pavillons et d'instituts distincts pour le service de la faculté de médecine et de la faculté des sciences. En Allemagne, une université n'est pas un monument : c'est tout un quartier, parfois même une cité entière, la cité ouvrière de la science, où tous les services sont à la fois chacun chez soi et groupés tous ensemble, comme les pièces organiques d'un même appareil. Tout autre a été presque partout le type de nos facultés nouvelles. A l'ordre dispersé, nous avons préféré la concentration derrière la même façade, sous le même toit, de services dissimilables peu faits pour cohabiter ensemble. C'est un peu la faute, si faute il y a, de nos professeurs qui, dans les débuts, n'étaient pas assez au courant des installations de l'étranger, et qui, jugeant de ce qu'on leur offrait par ce qu'ils avaient, se montraient facilement satisfaits. Mais c'est aussi, n'hésitons pas davantage à le dire, celle des architectes, qui plus d'une fois, dans une faculté à construire, ont vu moins des services à pourvoir d'organes appropriés qu'un monument à édifier. Soyons justes cependant, et n'exagérons rien. Ils nous ont donné presque partout de beaux monumens et plus d'une fois ils ont su concilier les exigences de la science et celles de l'art. Ainsi dans la nouvelle Sorbonne, la faculté des sciences, bien que formant un tout et faisant corps avec la faculté des lettres, aura pour chaque ordre de science des installations complètes et

indépendantes. Il en est de même à la faculté médecine de Lyon; le monument est un et multiple tout ensemble; chaque groupe de sciences, les sciences physico-chimiques, les sciences anatomiques, les sciences biologiques, y occupe des édifices distincts. Il en est de même aussi, quoique à un moindre degré, à la faculté de médecine de Bordeaux; le service de l'anatomie y est parfait de tout point. Dans ces derniers temps, on a fait, et avec succès, quelques essais d'un autre type. On achève à Nancy un institut de chimie, et on va y commencer un institut d'anatomie qui, dans leur simplicité, seront des modèles du genre. A Montpellier, on installe, en ce moment même, à fort peu de frais, un institut de botanique commun à la faculté de médecine, à la faculté des sciences et à l'école de pharmacie, dans le vieux jardin des plantes de Candolle. C'est enfin le type adopté pour la construction des facultés de Lille. Là, pour la première fois en France, nous aurons la cité universitaire: au centre, la bibliothèque; sur les côtés, les laboratoires de la faculté de médecine, la faculté des lettres, la faculté de droit, la galerie d'archéologie classique; en arrière, l'institut de physique; en avant, celui des sciences naturelles; plus loin, celui de la chimie.

V.

Après les bâtimens, venons au budget des facultés. Longtemps il fut insuffisant et vraiment indigne d'un pays comme la France. En 1835, lorsque le budget de l'Université cessa de former un compte à part et fut incorporé au budget général de l'État, la part des facultés y était seulement de 2,004,623 francs. Le Gouvernement de juillet la laissa à 2,876,018. Le second Empire la prit à 2,836,471; il l'éleva à 3,633,308, après la loi de 1854, qui créait un assez grand nombre de facultés; pendant une dizaine d'années, il n'y fit pas de changemens appréciables; de 1867 à 1870, il la porta de 3,828,821 francs à 4,215,521. Après 1870, malgré les charges inouïes qui venaient de s'abattre sur le trésor, on ne toucha pas à la dotation des facultés; on y ajouta même un peu chaque année. En 1874 et en 1875, l'augmentation fut plus sensible. Mais c'est seulement au budget de 1877, M. Waddington étant ministre de l'instruction publique, après le vote de la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur, que la République se montra résolue à donner enfin aux facultés des ressources en rapport avec leurs besoins, leurs fonctions et leurs services. A partir de ce moment jusqu'en 1885, le budget des facultés fait chaque année un véritable bond. Il monte, en 1877, de 5,113,880 francs à 7,799,180;

en 1878 et en 1879, sous le ministère de M. Bardoux, il s'élève à 8,625,330 francs ; enfin de 1880 à 1884, sous les ministères successifs de M. Jules Ferry, il atteint 11,652,355 francs. Il est, en 1889, de 11,391,495, le triple environ de ce qu'il était en 1870.

C'est là le chiffre de ce que l'État alloue aux facultés. En réalité, elles sont loin de lui coûter autant. En effet, en même temps qu'elles dépensent, elles produisent. Leurs étudiants et les candidats qui viennent chercher leurs grades paient des droits, droits d'inscription, de bibliothèque, de travaux pratiques, droits d'examen et de diplôme, et tous ces produits vont droit au trésor, sans qu'un centime reste en leurs mains. Pour évaluer ce qu'elles coûtent réellement, de ce qui leur est attribué, il faut donc déduire ce qu'elles rapportent. Il fut un temps où la balance s'établissait au profit du trésor ; les recettes des facultés étaient supérieures à leurs dépenses, et loin de leur donner du sien, l'État tirait d'elles un bénéfice. Hâtons-nous de le dire, pour l'honneur de notre pays, voilà bien longtemps déjà qu'il n'en est plus ainsi. Depuis 1838, le compte des facultés s'est soldé chaque année par un excédent de dépenses, et naturellement cet excédent s'est accru à mesure que s'élevaient les crédits. Voici la balance du dernier exercice clos, l'exercice 1888 : crédits alloués, 11,445,445 ; recettes effectuées, 4,929,160 ; excédent de dépenses, 6,516,285 francs.

Six millions et demi, en chiffres ronds, telle est au juste la contribution réelle de l'État aux dépenses des facultés. Comparé à ce que coûtent au trésor l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire, le premier quatre-vingt-dix millions et le second dix-sept, ce chiffre n'a rien d'excessif. Comparé à ce que coûte ailleurs l'enseignement supérieur, il paraîtra plutôt insuffisant. On ne peut prendre pour terme de comparaison les universités anglaises, qui vivent de leurs propres biens. Il serait difficile de considérer en bloc les vingt et une universités de l'empire allemand, qui sont loin d'avoir en Saxe, en Bavière et en Prusse le même régime financier. Mais on peut, sans l'affaiblir, réduire la comparaison aux seules universités prussiennes. Il y a en Prusse dix universités. Leur budget total est à peu près égal à celui des facultés françaises, 11,882,229 francs pour l'exercice 1888-89. Sur cette somme 3,408,641 francs proviennent de fonds qui leur appartiennent, intérêts de capitaux, revenus de biens-fonds, immatriculations, cotisations et fondations. Le reste, c'est-à-dire de beaucoup la plus grosse part, 8,473,588 francs, est fourni par l'État, sans compter des crédits extraordinaires qui, dans ces derniers temps, ont été chaque année d'un ou de deux millions. Ainsi les dix universités prussiennes reçoivent à elles seules de l'État, au budget ordinaire,

environ deux millions de plus que toutes les facultés de France. est vrai que chez nous les facultés ne sont pas, comme en Prusse, les seuls organes de la science et du haut enseignement, et qu'en dehors d'elles, d'autres établissemens, le Collège de France, le Muséum, l'École normale, l'École des chartes et l'École des langues orientales vivantes, émargent au budget pour plus de deux millions.

Après les chiffres d'ensemble, il faudrait les chiffres de détail. Après le total des augmentations, il en faudrait la décomposition et les applications, année par année. On suivrait ainsi pas à pas la marche de l'entreprise, ses progrès, sa direction. Mais ce serait une tâche trop longue et trop complexe; d'ailleurs, quelques groupemens de chiffres et de renseignemens, sous quelques chefs principaux, seront tout aussi expressifs.

Pendant la période que nous considérons, le budget des facultés s'est accru de 7,175,794 francs. Sur cette somme, un million et demi s'applique à des facultés nouvelles. On a vu plus haut l'inégalité que présentaient nos divers groupes universitaires. Deux seulement. Paris et Strasbourg, avaient les quatre facultés. Montpellier, la vieille cité étudiante, la cité de Placentin, n'avait pas la faculté de droit; Bordeaux et Lyon n'avaient que les sciences et les lettres; Lille n'avait que les sciences. Aujourd'hui, Bordeaux, Lille, Lyon, Montpellier et Nancy ont, comme Paris, les quatre facultés. On a transporté à Nancy, après la perte de l'Alsace, la faculté de médecine de Strasbourg avec l'école de pharmacie dont elle était flanquée. On a créé une faculté de droit à Bordeaux, à Lyon et à Montpellier, une faculté de médecine et de pharmacie à Bordeaux, à Lyon et à Lille. Tout récemment le groupe de Lille s'est complété, en attirant à lui les facultés des lettres et de droit de Douai. C'est donc, avec les quatre écoles d'enseignement supérieur d'Alger, onze créations nouvelles. Elles n'ont pas toutes immédiatement pesé sur le budget; les villes qui les réclamaient depuis longtemps, Bordeaux, Lyon, Montpellier, Lille, en ont pris d'abord les frais à leur charge, mais pour douze ans seulement; après ce délai, la charge passe à l'État.

L'insuffisance des traitemens préoccupait à bon droit les pouvoirs publics. Un million a servi à les améliorer. C'était de toute justice, j'ajoute de toute nécessité, si l'on voulait retenir dans l'enseignement supérieur et y attirer des valeurs que partout ailleurs on eût payées plus cher. Pour ne parler que des professeurs titulaires, il fut un temps, qui n'est pas encore loin, où leur traitement, fait de deux parts, l'une fixe, garantie par l'État, l'autre mobile, attachée aux examens, pouvait être inférieur à celui d'un professeur

de lycée. En outre, il n'y avait, pour l'avancement, ni cadres permanens, ni règles déterminées. M. Wallon supprima l'éventuel en 1876 et le consolida; un peu plus tard, M. Jules Ferry obtint des chambres les crédits nécessaires pour un classement régulier. Aujourd'hui, les traitemens de nos professeurs de faculté, sans égaler ceux de leurs confrères d'Allemagne et surtout d'Angleterre, n'offrent plus comme naguère d'inégalité choquante avec ceux des autres fonctions publiques. Ils sont, à Paris, de douze à quinze mille francs; dans les départemens, de six, de huit, de dix et de onze mille.

L'insuffisance des cadres de l'enseignement était plus grande encore. Il y avait en tout, à la fin de l'Empire, 406 chaires et 60 cours complémentaires dans les facultés. Sauf à Paris, une faculté des lettres, nous l'avons déjà dit, se composait de cinq professeurs, une faculté des sciences de cinq ou six, rarement de sept. En 1889, le nombre des chaires est de 598. Si l'on tient compte des 29 chaires des facultés de théologie catholique supprimées en 1885, c'est 221 chaires nouvelles. Sur ce nombre, 133 appartiennent aux établissemens de création récente mentionnés plus haut; c'est donc, au total, 67 chaires nouvelles dans les anciennes facultés. Nous n'en ferons pas l'énumération; il suffira d'une vingtaine d'échantillons pour montrer quelles lacunes elles venaient combler. Paris : faculté de droit, quatre chaires nouvelles, droit administratif (doctorat), droit constitutionnel, pandectes, science financière; — médecine : maladies des enfans, clinique ophthalmologique, maladies syphilitiques et cutanées, maladies du système nerveux, maladies mentales; — sciences : chimie organique, physiologie chimique; — lettres : littératures du nord de l'Europe, histoire de la philosophie, histoire du moyen âge, histoire contemporaine, archéologie, langue et littérature françaises du moyen âge, sanscrit et grammaire comparée, archéologie, science de l'éducation. — Bordeaux; droit : économie politique, droit maritime; lettres : littérature et antiquités grecques, géographie, archéologie.

Mais, pour répondre à l'ampleur des besoins, pour relever nos facultés de leur honteuse infériorité, c'eût été trop peu de ces 67 chaires. Aussi, en même temps, généralisa-t-on l'institution, à peine ébauchée, des cours complémentaires, et créa-t-on celle des conférences. Cours complémentaires, le mot est clair, ce sont des cours destinés à l'enseignement de matières qui ne sont pas enseignées par les titulaires des chaires; ainsi, dans une faculté des lettres où il n'y a qu'une chaire de philosophie, un cours d'histoire de la philosophie en sera le complément. Les conférences devaient

être autre chose. Ce n'est pas seulement pour enrichir l'enseignement des facultés qu'on les instituait, mais surtout pour en changer le caractère. Le mot venait de l'École normale. Là jamais l'enseignement n'a été le monologue du professeur en face d'auditeurs passifs, c'est le *colloquium* actif du maître et des élèves : le maître apportant sa méthode et sa science; les élèves, leurs ébauches et leurs essais de parole et de plume; c'est, en un mot, ce qu'en Allemagne on appelle des *séminaires*. C'est là ce qu'on voulut transporter dans les facultés en y créant des conférences. On les créait, non pour le grand public, mais pour les vrais élèves qu'on s'efforçait de donner aux facultés des sciences et des lettres.

La plupart des nouveaux enseignemens créés depuis 1877 l'ont été sous la forme de cours complémentaires et de maîtrises de conférences. Il y avait, nous l'avons plus haut noté, 60 cours complémentaires en 1870; le nombre s'en était élevé à 105 en 1878; il est, en 1889, de 228, ainsi répartis : 2 dans les facultés de théologie protestante, 102 dans les facultés de droit, 27 dans les facultés de médecine, 13 dans les écoles de pharmacie, 29 dans les facultés des sciences, et 55 dans celles des lettres. Le premier crédit pour maîtrises de conférences date de 1877; il en fut alors créé 47; elles sont aujourd'hui au nombre de 129 : 3 dans les facultés de théologie protestante, 53 dans les facultés des sciences, 73 dans les facultés des lettres. — 67 chaires, 168 cours complémentaires, 129 conférences; c'est donc, au total, 364 enseignemens nouveaux (1).

Si saisissons que soient ces chiffres, le parallèle d'une ou deux facultés avec elles-mêmes, à quinze ans de distance, le sera davantage encore. Prenons pour exemple les facultés de Lyon. En 1874, la faculté des sciences avait, en tout, 7 chaires : mathématiques pures, mathématiques appliquées, physique, chimie, géologie, zoologie et botanique. En 1888, elle a 10 chaires, celles de 1874, plus la chimie appliquée à l'industrie, la physiologie générale, l'astronomie; 3 cours complémentaires de chimie, de botanique et d'astronomie; 5 conférences de chimie industrielle, de zoologie, de mathématiques, de physique et de minéralogie, soit 18 enseignemens au lieu de 7. La faculté des lettres n'avait que 5 chaires en 1874 : la philosophie, l'histoire, la littérature ancienne, la littérature française, les littératures étrangères; en 1889, elle a, en outre, 6 chaires nouvelles : la géographie, les antiquités grecques

(1) Dans tout ce décompte n'entrent pas les enseignemens des *Écoles préparatoires* et des *Écoles de plein exercice de médecine et de pharmacie*, lesquels sont payés par les villes.

et latines, la langue et la littérature grecques, l'histoire et les antiquités du moyen âge, la littérature du moyen âge, le sanscrit et la grammaire comparée; 5 cours complémentaires: philosophie, latin, français, allemand, langue sémitique; 7 maîtrises de conférences: philosophie, science de l'éducation, histoire moderne, grec, anglais, grammaire, égyptologie, soit 23 enseignemens au lieu de 5.

A tous ces maîtres, anciens et nouveaux, on a donné, année par année, les auxiliaires indispensables à l'enseignement et aux recherches. J'ouvre la *Statistique de 1888* à l'article faculté de médecine de Paris. Je trouve, en 1877-78, 2 chefs des travaux pratiques, 3 directeurs et 6 chefs de laboratoire, 5 chefs de clinique, 3 professeurs, 5 aides d'anatomie, 12 préparateurs. En face, je relève, pour l'année 1887-88, 7 chefs des travaux pratiques, 8 professeurs, 14 aides d'anatomie, 31 préparateurs, 14 chefs de clinique, 14 chefs adjoints, 25 chefs de laboratoire. Partout ailleurs, c'est à l'avenant.

A tous, maîtres et étudiants, l'accroissement des budgets a permis de donner des instrumens de travail. En premier lieu, des bibliothèques. Il n'y en avait pas avant 1879, ou, pour être tout à fait exact, il n'y en avait qu'à Paris et à la faculté de médecine de Montpellier. Maintenant, il y en a partout, et toutes sont ouvertes aux professeurs et aux étudiants; toutes sont au courant des principales publications savantes de la France et de l'étranger. Trois chiffres diront la rapidité de leur croissance et l'importance de leurs services. Au dernier recensement, celui de 1888, elles comprenaient 884,261 volumes; elles avaient, la même année, prêté 512,252 volumes et reçu 122,786 lecteurs.

Aussi rapide, aussi profonde a été la métamorphose des laboratoires. Tout était à renouveler et à créer. En moins de dix ans, tout a été renouvelé ou créé. Il n'est pas une faculté des sciences, pas une faculté de médecine qui n'ait aujourd'hui son outillage complet d'enseignement et de recherches; partout l'enseignement de celles des sciences qui relèvent de l'expérience se fait par l'expérience; partout fonctionnent des travaux pratiques pour les élèves; partout la recherche expérimentale est à côté de l'enseignement théorique. Il n'est pas jusqu'aux facultés des lettres qui ne commencent à avoir, elles aussi, leurs collections, fac-similés, estampages, photographies, moulages. — Feuilletons les budgets des facultés. Au lieu des sommes dérisoires d'avant 1870, nous y trouvons d'amples crédits pour les bibliothèques, pour les collections, pour les dépenses des laboratoires, pour les travaux pratiques des étudiants. En veut-on quelques exemples tirés des budgets de 1888? A Paris, le crédit du matériel des bibliothèques universitaires a été de 72,330 francs.

celui des collections, de 47,500 à la faculté de médecine, de 29,000 à la faculté des sciences, de 21,800 à l'école de pharmacie, de 4,850 à la faculté des lettres; celui des frais de cours, de laboratoires et de travaux pratiques, de 461,830 francs à la faculté de médecine, de 88,600 à la faculté des sciences, de 80,950 à l'école de pharmacie. Dans les départemens, à Nancy, par exemple, les crédits de même ordre ont été, la même année, de 23,235 francs pour la bibliothèque, de 16,000 pour les collections de la médecine, de 14,850 pour celles des sciences, de 28,640 pour les laboratoires, cours et travaux pratiques de la faculté de médecine, de 21,000 pour les dépenses analogues de la faculté des sciences. — Au total, il est inscrit au budget législatif de 1889 un crédit de 2,241,780 francs pour les frais matériels des facultés de tout ordre, soit 1,363,966 francs de plus qu'en 1875.

N'ayons garde, parmi ces créations, d'oublier celle des bourses de faculté. Il n'en est pas qui fasse plus d'honneur à la République; il n'en est pas, comme nous le verrons plus loin, qui ait eu, pour la réforme de l'enseignement supérieur, plus d'effets et d'effets plus heureux. L'idée de ces bourses remonte aux assemblées de la Révolution. Elles voulaient avoir, à tous les degrés de l'enseignement, des *élèves de la patrie*; il leur semblait que les libéralités de l'État, pour produire tous leurs fruits, et pour n'en pas produire de mauvais, ne devaient pas s'arrêter à mi-chemin. L'Empire fut d'un autre sentiment. Il institua des *élèves du gouvernement*; mais il n'en mit que dans les lycées. C'est seulement de nos jours qu'apparaissent au budget les bourses d'enseignement supérieur, d'abord 300 bourses de licence, en 1877, sous M. Waddington, puis 200 bourses d'agrégation, en 1881, sous M. Jules Ferry. Elles sont inscrites au budget de 1889 pour 670,000 francs.

VI.

Si rapide qu'il doive être, ce résumé des statistiques serait incomplet et infidèle, si, en face des déboursés, il ne présentait pas les gains réalisés. De ces gains, les uns sont d'ordre scientifique, d'ordre purement moral, et ne s'évaluent pas numériquement. Leur place n'est pas ici; nous les retrouverons ailleurs. Bornons-nous, en ce moment, à ceux qui s'expriment en chiffres, c'est-à-dire à l'accroissement du nombre des étudiants, à l'accroissement du nombre des diplômés.

Nous n'avions en 1869 que 9,522 étudiants. Nous en avons eu 47,630 en 1888. C'est donc, en vingt ans, un gain de 8,108 unités. Ce gain ne s'est pas fait tout d'un coup, ni par un progrès

uniforme. Il commence à se dessiner en 1872; mais c'est seulement à partir de 1878, au moment même où de toutes parts les réformes s'accomplissent, qu'il s'accroît et s'accélère. Il y avait 10,972 étudiants en 1878; nous en trouvons 12,000 en 1881, 13,000 en 1883, 15,000 en 1884, plus de 16,000 en 1885, et enfin 17,630 en 1888. La progression ne s'est pas fait sentir également dans tous les ordres de facultés. La population des facultés de droit était de 3,969 étudiants, en 1844. En 1869, elle s'était élevée à 5,220. Elle n'a été, en 1888, que de 5,152. Dans les écoles de médecine, au contraire, il y a eu, pendant la même période, un gain considérable. De 3,159, leur clientèle a monté, principalement à dater de 1880, à 6,455 étudiants. Progression analogue dans les écoles de pharmacie. Mais c'est surtout dans les facultés des sciences et dans les facultés des lettres que la crue s'est fait sentir. Naguère encore, il n'y avait pas d'étudiants proprement dits dans ces facultés. On n'inscrivait, on ne comptait comme tels dans les statistiques, que les candidats à la licence, qui la veille de l'examen prenaient quatre inscriptions d'un seul coup, pour se mettre en règle avec le fisc. C'était au plus, dans les bonnes années, 100 étudiants dans les sciences, 150 dans les lettres, et presque tous fictifs. Tout à coup, à partir de 1877, nous trouvons 384 étudiants dans les facultés des sciences, 286 dans les facultés des lettres; puis, d'une année à l'autre, ces nombres se doublent, se triplent, se quadruplent, et finissent par atteindre les chiffres inespérés de 1,335 dans les sciences, de 2,358 dans les lettres. Par conséquent, dans l'accroissement total du nombre des étudiants, les facultés des sciences et des lettres entrent en compte pour plus de 3,500 unités. Ce n'est pas là purement et simplement l'accroissement d'une chose préexistante; c'est de toutes pièces la création d'une chose vraiment nouvelle.

Par là nous avons, en très grande partie, regagné l'avance que de tout temps l'Allemagne avait eue sur nous. Autrefois, le nombre de ses étudiants était double du nôtre. Il lui est encore aujourd'hui supérieur de 12,000 environ. Mais la population de l'empire d'Allemagne est de 45 millions d'habitans; celle de la France n'est que de 38 millions. Et puis, ne l'oublions pas, nous avons en France des institutions qui détournent des facultés une notable partie du contingent qui, en Allemagne, va droit aux universités: nos lycées d'abord, où s'enseignent quantité de choses qui ailleurs sont du domaine de l'enseignement supérieur, puis l'École polytechnique, l'École normale, l'École des chartes, enfin tous les grands séminaires. En Allemagne, rien de semblable; seul l'enseignement technique a des écoles spéciales; tout l'enseignement scientifique se donne aux universités. Partant, c'est aux universités que va presque

toute la jeunesse, les futurs ministres des cultes aussi bien que les futurs médecins. Sur les 29,000 étudiants de l'empire, les élèves en théologie comptent pour plus de 6,000. Il y a en Allemagne un étudiant d'université pour 1,544 habitans; chez nous, la proportion est sensiblement moindre, 1 pour 2,155 habitans; mais, au fait, en tenant compte de toutes ces causes de différence, l'écart est beaucoup moindre.

Naturellement, avec le nombre des étudiants s'est accru celui des grades. Il n'est cependant pas inutile d'établir, pour chaque ordre de facultés, le rapport des uns et des autres. Dans les facultés de droit, le rendement s'est accru d'une manière absolue. Nous avons dit que le nombre des étudiants y était demeuré à peu près stationnaire. Le nombre des grades, au contraire, s'est notablement accru. De 1870 à 1879, la moyenne des licenciés en droit était, chaque année, de 1,050. De 1879 à 1884, ce nombre s'élève à 1,400. Il retombe ensuite à 1,260; mais il se relève plus tard à 1,300. En même temps le nombre des docteurs en droit s'accroît dans une beaucoup plus forte proportion. Il avait été de 30 en 1826, de 30 encore dix ans plus tard, de 100 en 1846, de 90 en 1856, de 80 en 1866; il monte à 190 en 1876, et depuis lors, il se maintient, bon an mal an, à 120 en moyenne. Dans les facultés et écoles de médecine, à l'inverse, le nombre des étudiants s'est accru, et celui des grades est demeuré à peu près stationnaire. Avec plus d'étudiants, nous ne faisons pas beaucoup plus de docteurs et nous faisons moins d'officiers de santé. Le nombre des docteurs reçus en 1866 était de 520; il était de 610 en 1876: depuis cette date, une seule fois, il s'est élevé à 690; mais d'autres fois il est tombé à 590 et même à 540. Le nombre des officiers de santé, qui était autrefois de plus de 200, oscille maintenant entre 135 et 90; il est même descendu à 80 en 1888. En revanche, dans les facultés des sciences et des lettres, c'est un changement du tout au tout. C'était naguère une excellente année quand nous avions, y compris les élèves de l'École normale, 60 licenciés ès sciences, 80 licenciés ès lettres, une dizaine de docteurs ès sciences, autant de docteurs ès lettres. Ce serait maintenant une très mauvaise année. Depuis 1877, nous sommes habitués à d'autres moissons. Nous avons eu, certaines années, jusqu'à 360 licenciés ès sciences, 300 licenciés ès lettres, 30 docteurs ès sciences et 30 docteurs ès lettres.

Tel est, vu du dehors, le tableau de nos facultés. Il nous faut maintenant pénétrer au dedans, et, sous le physique, chercher à saisir le moral.

LOUIS LIARD.

REVUE MUSICALE

Concerts du Châtelet : l'*Ode triomphale* de M^{me} Augusta Holmès. — Concerto pour piano de M. E. Lalo; M^{me} Krauss. — *Mireille*, à l'Opéra-Comique. — *Lucie de Lammermoor*, à l'Opéra.

Que l'auteur de *Lucie* ne soit plus de ce monde, cela est fâcheux : d'abord pour lui; ensuite pour le public, parce que Donizetti, à défaut de ce qu'on appelle aujourd'hui le talent, avait un peu de ce qu'on appellera toujours le génie. Mais cela est heureux pour nous, car, s'il vivait encore, nous compterions, à la fin de cet article, un ami de moins ou un ennemi de plus. Nos lecteurs nous permettent-ils, à ce propos, de nous entendre avec eux une bonne fois sur la critique telle que nous la comprenons, sur ses devoirs et sur ses droits?

Cette minorité de gens aimables ou méchants, intelligens ou sots, quelquefois très riches, jamais très pauvres, ce groupe social qui se croit toute l'humanité et s'appelle le monde parce qu'il se prend pour l'univers; le monde paraît étrangement méconnaître le rôle et l'honneur de la critique, lorsqu'il lui reproche trop de rigueur ou de franchise seulement. Notre seule vertu nécessaire est la sincérité. Le public ne peut exiger de nous le talent, qui est rare; ni le goût, chacun ayant le sien; mais nous lui devons la vérité, ou du moins ce que nous croyons la vérité. Qu'il nous pardonne des erreurs; mais qu'il n'ait jamais à nous reprocher un mensonge.

Au nom de quels principes le monde prétendrait-il nous imposer la dissimulation et le silence? Par respect pour la vieillesse? — Mais je ne

sache pas que le don de produire et le droit de juger se mesurent aux années. Des critiques peuvent commencer très jeunes et des compositeurs finir très vieux. — Par égard pour des amis ou d'anciens maîtres? — Mais c'est à eux-mêmes et non à leurs ouvrages que nous devons notre déférence et notre gratitude, que nous gardons notre amitié, souvent plus fidèle, hélas! que la leur. Faut-il donc laisser notre conscience artistique à la merci de nos affections aujourd'hui, demain de nos rancunes? Si encore, de cette indulgence qu'on nous prêche, on nous donnait l'exemple avec la leçon! Si le monde, qui nous conseille la complaisance, pratiquait seulement la charité! Mais il faut les entendre, ceux et celles que la libre critique d'art effarouche, diffamer les gens comme nous ne discuterions pas les œuvres, ne reculer devant aucune médisance, aucune calomnie. Colporteurs de scandale et d'infamie, leur bouche, comme disait Henri Heine, est une véritable guillotine pour toute bonne renommée. Prêter des amans à M^{me} X... « est-ce péché? Non, non. » Mais faire des réserves sur la romance ou le ballet de M. Z... « Juger l'œuvre d'autrui, quel crime abominable! »

Si nous entendons parler à cœur ouvert, nous ne prétendons pas juger à coup sûr. Nous ne croyons pas rendre des arrêts, mais nous voulons encore moins rendre des services. Comme des devoirs moraux envers les êtres, on a des devoirs intellectuels envers les choses, et le premier est la justice. Elle est souvent cruelle et nous savons ce qu'il en coûte d'écrire selon sa pensée et contre son cœur. Il le faut cependant, et pour cela le mieux encore est de s'en tenir à la vieille devise : *Amicus Plato, sed magis amica veritas*. On ne lui obéit ni sans regrets ni sans périls; mais on ne la trahirait pas sans honte ni, je veux le croire à leur honneur, sans perdre l'estime de ceux-là mêmes auxquels on l'aurait sacrifiée.

Et maintenant que nous nous sommes expliqué (je vous prie de ne pas lire : excusé), oserons-nous juger l'œuvre d'une femme et d'une artiste sympathique : l'*Ode triomphale* de M^{me} Augusta Holmès? Ce fut, il y a un mois environ, au concert du Châtelet, le dernier écho de l'Exposition. Mais quel écho! Les oreilles nous en tintent encore. On nous a assuré, et nous le croyons, que l'*Ode triomphale* avait beaucoup perdu en remontant la Seine. Au palais de l'Industrie elle devait être mieux à sa place, et surtout plus à son aise. Les questions de cadre sont capitales; on n'expose pas un panorama dans un salon, et c'est un panorama en musique que M^{me} Holmès a brossé pour l'immense *hall* des Champs-Élysées. Panorama civil et militaire, où défilent toutes les classes de la société : laboureurs, forgerons, troupes de terre et de mer, amoureux, bataillons scolaires. On se croirait au Conservatoire des Arts-et-Métiers, des métiers surtout. Pour sauver de la monotonie cette série de chœurs, il fallait la variété de la représentation théâtrale, le prestige

de la lumière électrique, de la figuration et d'une mise en scène qui fut, dit-on, pittoresque. Elle aura même été émouvante, et l'œuvre a dû bénéficier de l'enthousiasme auquel ne pouvaient échapper des milliers d'auditeurs réunis dans un théâtre de circonstances, et de circonstances flatteuses pour notre fierté nationale. On aura acclamé par amour du pays, sinon par amour de l'art, une œuvre que l'auteur semble avoir composée en patriote plutôt qu'en artiste.

Mais au Châtelet, plus d'appareil national, plus de drapeaux, de décors ni d'uniformes; tout le cortège assis, et rien n'est plus nuisible à l'effet d'un cortège. La dame chargée de chanter la conclusion a eu beau lancer les grands mots de travail, de gloire et de liberté; elle avait quitté le peplum tricolore et le bonnet phrygien. Les choristes étaient immobiles et vêtus de noir. Alors,.. alors nous sommes restés froids et nous n'avons pas entendu, au fond de nos âmes, la voix du sang, du sang de France. Nous n'avons entendu qu'un vacarme terrible, comme si toute la section des cuivres à l'Exposition (vous rappelez-vous cet amas de bassines et de chaudrons rouge et or?) s'était mise à hurler en l'honneur de la patrie. A quels excès se porte le zèle, non pas, comme disait Voltaire, de la dévotion, mais du patriotisme chez les dames! Du moins à quels excès de sonorité!

Si l'*Ode triomphale* nous a paru trop bruyante, la faute en est un peu au local; mais, et je crains cette fois que la faute en soit à l'œuvre même, elle nous a paru un peu vulgaire aussi. On nous dira qu'il ne s'agissait pas de distinction. Nous le savons et nous n'attendions pas un nocturne. Mais point n'était besoin de frapper si fort. De M^{me} Holmès, les petites compositions parfois sont exquises; mais les grandes ne sont trop souvent que grosses ou vides. Même quand on y trouve du Massenet (ce qui arrive), c'est du Massenet épaissi; du Massenet encore féminin, mais pour femme géante.

La page qui nous a laissé la meilleure impression est le chœur des ouvriers, aussi franc et moins trivial que les autres. Voilà l'accent et l'allure que nous aurions souhaités à l'ensemble. Le reste est seulement national et décoratif, un peu dans le style des personnes opulentes et crénelées qui siègent sur les édicules de la place de la Concorde. Mais que de bruit! Je ne crois pas qu'une dame, excepté M^{lle} Louise Michel, en ait jamais fait autant à propos de la République.

Nous avons eu chez M. Colonne des séances plus douces. M. Diémer y a joué en impeccable virtuose un concerto de M. Lalo, de grand style et de belle allure. Il comprend trois morceaux, dont les deux derniers surtout nous ont plu. Non pas que le premier soit indifférent. On y croit trouver parfois des réminiscences de l'hymne russe. Mais nous préférons de beaucoup l'*adagio* et le finale. Très noble, très pur, l'*adagio* repose presque tout entier sur un dessin continu de deux notes. L'idée

maîtresse en est originale, très grave et très belle. Exposée par le piano d'abord, elle passe ensuite à l'orchestre, pour y prendre toute sa plénitude au-dessus d'un trille de piano éclatant, prolongé, qui marque l'apogée, l'épanouissement du morceau. De tous les musiciens, ce doit être Beethoven que M. Lalo préfère. L'élévation de la pensée et la solidité de la forme trahissent ici, non pas l'imitation, mais la connaissance et l'admiration profonde du maître. Le finale n'est pas moins conforme aux traditions de Beethoven. L'auteur du premier morceau de la symphonie en *la* et du finale du concerto en *mi bémol* en eût aimé l'aplomb rythmique, l'élan un peu sauvage et la rude énergie, détendue çà et là par une grâce sans fadeur et une fantaisie sans désordre. M. Lalo ne s'égare jamais; il va tout droit, et très vite: dans ce finale, peut-être même trop vite. Le développement d'un motif du premier morceau, repris avec un rythme nouveau, s'arrête un peu court; en faisant plus long, le compositeur eût fait mieux encore. Voilà, dira-t-il, une critique qui ressemble à un éloge. Nous l'entendons ainsi, et la manière très sobre, très brève de M. Lalo, peut lui mériter parfois ce reproche flatteur.

Dans le même concert, M^{me} Krauss a chanté mieux que jamais, ou plutôt aussi bien que toujours. Allez l'entendre dire l'air d'*Alceste*: *Non! ce n'est point un sacrifice*. Voyez-la debout, en vêtements sombres, immobile, l'œil perdu dans son extase de mort. Quelle grandeur, due à quelle simplicité! Quelle assurance à ces mots: *Non, ce n'est point un sacrifice!* prononcés pour la première fois. Mais voici le trouble, les défaillances, et quand les mêmes paroles reviennent, c'est sur des lèvres tremblantes, incapables de les prononcer sans paraître les démentir. *Image d'un époux que j'adore et qui m'aime!* Par quel heureux contraste, par quel cri de passion aussitôt suivi de quel soupir de modestie, presque d'humilité, l'artiste indique une nuance exquise entre l'amour que ressent Alceste et celui qu'elle inspire! Quand on chante ainsi, on chantera ainsi toujours. Le talent de M^{me} Krauss ne passera jamais, parce qu'il est avant tout la manifestation d'une âme, et que l'âme ne passe point. Cette voix peut tomber, sans que cette ardeur s'éteigne. Il semble même que le chant de M^{me} Krauss se spiritualise de plus en plus, que tout intermédiaire matériel ait désormais disparu entre son cœur et le nôtre.

C'est par le cœur, sans lequel il n'est pas d'artistes ou d'œuvres d'art, que nous a repris *Mirille*. *Mirille* a vingt-cinq ans, et, comme on dit, ne les paraît pas, tant elle a de grâce juvénile, et même adolescente. Vous savez qu'aujourd'hui l'héroïne ne meurt plus: elle épouse Vincent. On a trouvé ce dénouement plus conforme, sinon à l'esthétique, du moins à la sensibilité des habitans du quartier. Les quais ont plus de cœur que le boulevard. On a trouvé aussi ce dénouement

plus humain, et je ne vois pas trop pourquoi, les gens qui meurent étant plus nombreux encore que ceux qui se marient. Mais que la pièce finisse bien ou mal (et c'est aux personnes mariées de décider quelle est la fin la meilleure), la partition ne finira jamais très bien. Le dernier tableau découronne un peu cette œuvre, d'ailleurs toute charmante. Médiocres, la cavatine de Vincent et le dernier duo, accompagné de harpes banales et coupé, selon l'usage antique et solennel, en trois couplets pareils : un pour Mireille, un pour Vincent, un pour les deux ensemble.

Le maître nous permettra-t-il de signaler encore deux petites faiblesses (et ce sera tout) : la valse du premier acte et le grand air du second. Au lieu de la très belle scène du Rhône, voilà ce qu'il fallait retrancher. Le personnage de Mireille serait complètement naturel s'il était débarrassé de ces deux postiches. Du grand air, le *largo* seul est expressif ; le reste est banal et démodé. Quant à la valse, il s'en faut d'elle seule que le premier acte soit irréprochable. Plus faible, plus sèche surtout que celle de Juliette, l'ariette à trois temps de Mireille, avec sa ritournelle à la Marcaillou, est plus déplacée encore. A l'extrême rigueur, on peut excuser dans un bal, surtout le premier bal d'une jeune fille, ces fioritures mondaines. Et puis Juliette n'a pas encore vu Roméo. Ce n'est que son plaisir qu'elle chante, et non pas son amour. Mais Mireille, la paysanne, l'amoureuse, en pleine nature, sous les mûriers, parler de Vincent avec sa voix seulement, quand elle vient d'en parler, quand elle va lui parler, et si délicieusement, avec son cœur ! « Chantez, chantez, magnanarelles, » mais sans faire de roulades, comme vous chantez quand le rideau se lève et quand il tombe sur l'adorable premier acte de la partition. Oh ! l'aimable chanson de jeunes filles, de gracieuses ouvrières des champs ! Quelle élégance mélodique et quel naturel ! Quel agrément donné à la reprise une discrète broderie, un petit filet sonore de hautbois ! ce chœur est à la fois joyeux et paisible ; la persistance du rythme, l'aisance des modulations et des rentrées expriment bien un travail sans arrêt, mais sans fatigue, un léger travail de femmes. Cette esquisse charmante échappe à la monotonie par mille nuances dans la demi-teinte : nuances de mouvement et surtout de sentiment. Voici Taven, qui vient mêler aux refrains de la cueillette sa complainte de mauvais augure. *Écoutez-les chanter et rire*, gronde-t-elle sur un ton d'ironie, presque de reproche, et la phrase, qui semble trembler de vieillesse, semble aussi trahir le deuil des illusions perdues et des printemps évanouis. Mais décourage-t-on la jeunesse de la joie et de l'amour ? Les fillettes ripostent gaiement et toujours chantant se content entre elles leurs espérances ou leurs chimères. Rappelez-vous, dans un chef-d'œuvre plus récent que *Mireille*, dans *Carmen*, le trio des cartes. Là aussi des femmes devisent de l'avenir, mais tout

autrement. Les Bohémiennes de Bizet sont des gaillardes, et Carmen une coquine. Les magnanarelles ont plus de sagesse et de modestie. Quand la belle Clémence a conté son rêve, dont elle rit la première, à Mireille d'avouer le sien, mais sans en rire. M. Gounod trouve d'exquises mélodies pour nous présenter ses héroïnes. Mireille se détache de ses compagnes avec simplicité, seulement par sa grâce plus touchante et sa voix plus émue. Au milieu des rires de ses sœurs et de leurs souhaits ambitieux, sa modeste phrase éclôt comme une humble fleur d'amour. Écoutez ces vingt ou vingt-cinq mesures : le plus pur de l'inspiration de M. Gounod est là. Le voilà tout entier, traduisant un sentiment profond, sincère, dans une forme irréprochable ; le voilà avec tout son art et tout son cœur.

Si Mireille nous apparaît charmante, Vincent n'a pas moins bonne façon. « Vincenette a votre âge... » On ne saurait noter la déclaration du gentil vannier avec une plus souple intelligence de toutes les nuances : timidité, respect, passion. Quelle malicieuse coquetterie dans l'exclamation de Mireille : *Ah! c'Vincent!* Quelle chaleur dans l'effusion du jeune homme! De ce petit duo, tout est parfait ; ravissante, la dernière phrase de Mireille, arrondie comme le bras de la jeune fille assurant sur son front son panier ; très poétique, l'écho lointain, sous la feuillée, du refrain des magnanarelles.

Le second acte renferme trois pages de prix : le duo de Magali, la chanson de Taven et la plainte de Mireille aux genoux de son père. Pour le duo, M. Gounod s'est inspiré d'un thème provençal, et, n'en déplaise aux dévots de la mélodie populaire, il a mieux fait que de le transcrire. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer la chanson originale au célèbre duo, qui, depuis vingt-cinq ans, se défend contre les amateurs acharnés à sa perte. Ah ! le brave petit duo ! Non-seulement il n'est pas mort, mais il ne paraît pas même fatigué. Il court toujours aussi lesté, tantôt joyeux, tantôt attristé par un nuage du ciel, par l'ombre du monastère, marquant à chaque mesure de nuances nouvelles les hasards du chemin, les métamorphoses de la vierge fugitive et rejointe enfin. C'est plaisir de l'entendre chanter autrement que par une demoiselle musicienne et un gros monsieur qui s'essouille à se faire « abeille ou papillon ; » de retrouver au théâtre ce que les salons ne peuvent donner : la reprise finale avec le murmure des chœurs qui semble l'assentiment du peuple à des fiançailles populaires, et la consécration, je dirais presque la contagion douce de ce mélodieux amour. On a indiqué ici aux choristes une mimique assez heureuse, à la condition de ne pas être exagérée : ils suivent de la physionomie et du geste le chant dialogué de Vincent et de Mireille. Sans doute on leur a lu cette strophe de Mistral après les couplets de Magali : « Les autres, en même temps, d'un penchement de front, —

l'accompagnaient, sympathiques ; — comme les touffes de cresson, — qui, pendantes et dociles, — se laissent aller ensemble au courant d'une fontaine. »

La chanson de Taven : *Voici la saison, mignonne*, a plus, ou du moins autre chose que de la grâce et de la bonhomie. On y trouve un peu, selon nous, la même âpreté sombre que dans la phrase signalée au premier acte, et le curieux accompagnement des bassons achève de rendre à Taven le caractère de sorcellerie qu'avait affaibli le livret, mais dont la musique s'est souvenue. J'aimerais que l'interprète applaudie de ce rôle montrât davantage qu'elle s'en souvient, elle aussi.

Que nous reste-t-il encore à signaler ? La touchante prière de Mireille à son père, reprise en un bel ensemble, que termine une vigoureuse montée de trombones ; au troisième acte, le Val d'Enfer, de beaux récits d'Ourrias, un appel pathétique de Vincent à Mireille et la querelle mouvementée des deux rivaux. La couleur fantastique du tableau, qui parfois rappelle un peu Mendelssohn, préparait très bien au tableau suivant, le *Rhône*, que les difficultés de la mise en scène, d'autres disent un effet trop lugubre, ont fait retrancher. Décidément, on a peur de la mort à l'Opéra-Comique, et cette pusillanimité nous a privés d'une page magnifique. Peut-être n'est-ce pas très regrettable. Ce genre de musique souffre aisément de la représentation, et les décors, les trucs, auraient pu nous gêner l'impression de ces chœurs funèbres, surtout de la plainte délicieuse exhalée sous les flots clairs par les pauvres mortes d'amour.

Enfin, n'oublions pas, avant de finir, deux exquis petites chansons qui se suivent : celle du pâtre Andreloun et celle de Mireille. Voilà le plus beau paysage de la partition, et le plus ressemblant. Ressemblant, dira-t-on. Mais le prélude de hautbois pourrait bien n'être qu'un refrain de *pifferaro*. — Je ne déciderais pas, il est vrai, si nous sommes en Provence ou dans la *Campagna* ; en tout cas, nous sommes au soleil. Je ne connais pas de chanson plus lourde de chaleur. Comme l'enfant qui la murmure en fermant ses yeux appesantis, elle semble ployer et s'endormir sous l'accablante pesée du jour. Derrière la naïveté presque enfantine du tableau, se cachent les plus jolis détails de paysage et de sentiment. La chanson d'Andreloun est pour ainsi dire impersonnelle, indifférente : on dirait un soupir de la terre ; celle de Mireille est plus humaine et mélancolique. La pauvrete, toute triste et un peu jalouse, regarde le petit pâtre s'endormir sous l'azur du ciel, qu'une modulation pittoresque suffit à nous montrer tout bleu au-dessus de sa tête.

Ce lumineux épisode est le foyer de la partition ; il l'échauffe et l'éclaire. Il a dans l'ensemble de l'œuvre une importance capitale. A l'Opéra-Comique, on l'a bien compris, et on a soigné le tableau : décor ensoleillé et charmante interprète, M^{lle} Auguez, qui ressemble à un

Blond petit Phœbus et chante sa chanson comme il faut la chanter, avec longueur, presque avec somnolence. M^{lle} Simonnet a plus de grâce que de tendresse, grâce un peu immobile, qui convenait à la Rozenn du *Roi d'Ys*, une figure un peu hiératique, une « vierge en or fin d'un livre de légende, » beaucoup mieux qu'à Mireille. L'actrice a paru assez touchante ; que la chanteuse prenne garde à l'intonation de sa voix, quelquefois un peu basse. M. Clément, un tout jeune homme à peine sorti du Conservatoire, ne chante pas mal, et ce qui est plus rare, ne chante pas « bête. » Il a l'effusion, la sincérité, presque la naïveté de ses vingt ans. Enfin, un interprète qu'il faut citer avec éloge, c'est M. Gillet ; car le hautbois, instrument à la fois pastoral et désolé, chante tout le long de cette douloureuse églogue, sans souci du nouveau dénouement. L'excellent orchestre de M. Danbé a mis en lumière une orchestration qui plus que jamais nous a charmé par sa clarté, son agrément et son expressive sobriété. Les chœurs ont chanté avec style, avec nuances, ce qui n'arrive qu'à l'Opéra-Comique, et décidément M. Paravey est en bon chemin.

Il est vrai qu'il n'a pas repris *Lucie*. Mais la direction de l'Opéra veillait, et grâce aux 2,580,790 francs encaissés pendant l'Exposition (1), grâce aux costumes de *la Dame de Montsoreau* et je crois aussi d'*Henri VIII*, demeurés sans emploi, grâce aux décors de *Sigurd* ou autres, grâce enfin à la bonne volonté de ces jeunes choristes que dévore le zèle et que ne rebute aucune des difficultés, aucun des casse-cou qui hérissent, on le sait, les chœurs de Donizetti, on a pu enfin donner à l'Académie nationale de musique une reprise peut-être inattendue, vraisemblablement inutile, mais certainement économique, de *Lucie de Lammermoor*.

Que pourrions-nous offrir au public, se demandait-on à l'Opéra, comme s'il n'y avait au monde que *Lucie*. — Ce qu'on pouvait nous offrir ? Laissons *Lohengrin*, hélas ! le chauvinisme de quelques camelots étant chose sacrée ; mais *Ascanio*, par exemple, pour ne parler que d'un ouvrage non-seulement accepté, mais commandé par la maison. Il est vrai que M^{lle} Richard, qui devait créer le rôle principal, a quitté le théâtre. On l'a même remplacée par deux dames, dont j'ai entendu l'une seulement dans le *Prophète*, et jusqu'ici, j'aime mieux l'autre. A défaut d'*Ascanio*, *Salambô* peut-être, avec l'interprète exigée par M. Reyer, avait droit de paraître et chance de réussir. *Othello* (celui de Verdi) n'est pas non plus à mépriser ; ni *Samson et Dalila* de M. Saint-Saëns, ni le *Roi de Lahore* de M. Massenet, injustement délaissé. Et puis, même avant *Lucie*, on avait déjà composé des opéras. Beethoven avait écrit *Fidelio* ; Gluck, *Orphée*, qu'un Jean de Reszké saurait chanter,

(1) Voir le *Figaro* du 15 novembre.

fût-ce sous un des costumes et dans les décors de *Sapho*. Les directeurs de l'Opéra ne se sont souvenus que de *Lucie*. Ils nous ont fait là une piètre aumône, et les gagnans d'un gros lot ont coutume de se montrer plus généreux.

Non pas que l'œuvre de Donizetti soit bonne à jeter tout entière là où Alceste voulait mettre le sonnet d'Oronte. Il reste de *Lucie* au moins deux pages sublimes : le sextuor et surtout l'admirable scène finale. Quand on les a écrites, on a touché le fond du cœur humain : on a compris et rendu le comble de la tendresse et de la douleur, on a eu du génie, et sous les décombres le trésor enseveli se conservera. A côté de ces fragmens précieux, on noterait encore au hasard des détails délicats, quelques touches d'un sentiment exquis : les premières mesures du premier air de *Lucie*, le début de son air de folie, sa phrase : *Pleurant son absence*, dans le duo avec son frère. Mais l'ensemble de la partition ne saurait plus s'entendre sans un mortel ennui. Le temps, qui consacre et condamne, a fait sa double besogne, et l'œuvre principale a été l'œuvre de destruction. L'indifférence de la musique à l'action, à la parole, la faiblesse et souvent la fausseté de l'expression, voilà ce qui gâte les trois quarts de *Lucie*, comme les neuf dixièmes des *Puritains*, *Somnambule*, *Linda* et autres productions. N'allons pas au moins, comme on le fait parfois, imputer à la mélodie en général la caducité de certaines mélodies particulières ; elles n'ont péri que par leur propre faute et leur misère à elles. La preuve en est que les autres, les survivantes, ne sont pas moins qu'elles des mélodies, mais belles, mais éloquents. La différence est dans la qualité et non dans la nature de l'inspiration.

A une certaine époque, des maîtres d'un génie facile et superficiel ont malheureusement rencontré des interprètes avant tout virtuoses. Les deux écoles de composition et de chant se sont mutuellement égarées. Les Bellini, les Donizetti, sans parler de Rossini, du Rossini seulement italien, ont trouvé des complices de leurs faiblesses. Mais depuis lors, l'Allemagne et la France ont fini par retenir l'Italie sur cette pente. Elle-même d'ailleurs a paru la remonter dans ces dernières années à la voix d'un de ses enfans, d'un maître qui en se corrigeant tentait de corriger son pays, qui le premier a jeté le cri d'alarme et de salut : *Torniamo all'antico!* L'Italie, pour se réformer, n'avait en effet qu'à se convertir à elle-même, à reprendre les traditions de son passé, à chercher auprès de ses grands artistes d'autrefois, les Cavalli, les Cesti, les Carissimi, les principes éternels de beauté et de vérité que de temps en temps on s'imagine découvrir et qu'on ne fait jamais que retrouver.

Lucie manque trop souvent à ces principes. Il y a longtemps qu'on

s'en est aperçu. Si *Lucie* avait été au répertoire, on aurait pu l'y laisser; puisqu'elle n'y était plus, il était inutile de l'y remettre. *La Favorite* (soit dit sans ironie) suffisait à garder de notre oubli la gloire de Donizetti.

Mais nous n'avons ni le temps ni l'envie de faire, à propos de *Lucie*, une leçon d'histoire ou d'esthétique musicale. A l'Opéra plus que partout ailleurs, l'ouvrage devait paraître vieilli, maigri, ridé; il a paru tout cela. La résurrection, ou plutôt l'exhumation de *Lucie*, a été marquée par un incident à la fois pénible et ridicule, qu'il serait superflu de raconter encore une fois. M. Engel, le suppléant improvisé de M. Cossira, a chanté Edgar avec une voix qu'il a la sagesse de ne pas forcer; il a du goût, de la chaleur, et certainement il est bon musicien.

Quant à M^{me} Melba, sa voix superbe, ses trilles, ses gammes, ses notes piquées ont fait merveille dans la scène de la Folie, qu'elle a chantée en grande virtuose. Elle rend supportables, même intéressans, par la hardiesse et la grâce de l'exécution, les exercices difficiles (plût à Dieu qu'ils fussent impossibles!) auxquels ne manque jamais de se livrer, quand vient l'heure de la folie obligée, l'héroïne de tout véritable opéra italien (voir *les Puritains*, *Linda*, etc.). Cela arrive parfois, même dans les opéras français, et ce n'est pas moins ennuyeux, sauf dans *Hamlet*. De toutes les jeunes filles vêtues de blanc et qui déraisonnent, Ophélie seule nous attendrit. M. Ambroise Thomas a su donner à son égarement la plus étrange poésie.

Les autres interprètes de *Lucie* ont été médiocres, excepté la flûte enchantée de M. Taffanel, qui n'a pas quitté d'une seconde, plutôt d'une tierce (oh! pardon!) la voix agile de M^{me} Melba. C'est à M. Taffanel, et non à M. Vianesi, que la cantatrice aurait dû tendre la main, si elle voulait absolument la tendre à quelqu'un. Mais M. Taffanel était trop loin. D'ailleurs, cette petite effusion à l'italienne a paru un peu plus qu'inutile.

Les chœurs n'ont pas été médiocres: dans la finale des Tombeaux, où l'un des plus beaux effets leur est confié, ils ont été très mauvais. Quant à la mise en scène, elle est variée: on voit des costumes Charles IX, Henri III, Henri IV, dans une Écosse bénie où fleurissent toutes les plantes tropicales. Allons, allons, tout cela n'est pas digne de l'Opéra. Mais vienne la prochaine Exposition, on nous rendra sans doute *Matilde di Sabran* ou l'*Elisire d'amore*.

LES

LIVRES D'ÉTRENNES

La faute en est-elle à l'Exposition ? Mais il semble que nos éditeurs de livres d'étrennes soient un peu en retard cette année, et nous lisons aux catalogues le titre de plus d'un ouvrage dont nous aurons le regret de ne pouvoir parler. Tel est, chez Quantin, le volume de M. Roger Ballu sur l'*Œuvre de Barye*, avec préface de M. Eugène Guillaume ; tel, à la librairie Renouard, celui de M. Henry Jouin sur *Charles Le Brun et les Arts sous Louis XIV* ; tel, à la librairie Plon, celui de M. Henri Bouchot sur *la Franche-Comté* ; tel encore, chez Rothschild, *les Portraits dessinés par Ingres*, avec texte de M. George Duplessis ; ou tel enfin, chez Jouaust, dans un tout autre genre, *l'Orestie* d'Eschyle, avec dessins de M. Roehgrosse... Mais on va voir que, sans les compter, il en reste encore assez, beaucoup plus assurément que l'on ne saurait en lire en huit jours ;— et que nous sommes bien imprudens de souhaiter qu'il y en eût davantage.

Il est vrai que, pour parler des *Œuvres poétiques de Boileau-Despréaux*, nous aurions la mémoire bien courte si nous avions besoin de les relire dans la magnifique édition que nous en donne la maison Hachette ; et ce ne serait pas la peine, un an durant, d'en avoir page à page suivi l'impression et rédigé l'introduction. N'ayant eu d'ailleurs à nous occuper ni du choix du papier, ni de celui des caractères, et bien moins encore de leur arrangement, le peu de part que nous avons

prise à la confection de ce beau volume ne saurait nous embarrasser pour y louer un chef-d'œuvre de typographie. Quant à la valeur et à l'originalité de l'illustration, nos lecteurs en ont pu juger à l'Exposition universelle, où les dessins originaux et les aquarelles de M^{me} Madeleine Lemaire, de MM. Bida, Bonnat, Chapu, Delort, Flameng, Français, Gérôme, J.-P. Laurens, Le Blant, Lhermitte, L.-O. Merson, Vibert, etc., faisaient d'un coin de l'exposition de la librairie comme un prolongement de la galerie des Beaux-Arts.

Non loin de ce *Boileau*, nous avons admiré, mais sans y pouvoir toucher, le *Polyeucte* de la maison Mame; — et nous l'avons revu avec plaisir. C'est un magnifique volume aussi, dont l'arrangement et la composition font le plus grand honneur à ses éditeurs. Et à ce propos, il est fort heureux que, tandis que l'Imprimerie nationale se borne à publier, dans un format d'ailleurs peu maniable, les œuvres de son directeur, ou *l'Histoire de la Révolution française*, de Michelet, — car pourquoi pas celle de Thiers, ou celle de Louis Blanc? — les grandes maisons d'édition rivalisent au contraire d'ardeur et de dépenses pour entretenir ou renouveler le culte des classiques. Le *Polyeucte* de la maison Mame, illustré d'un portrait de Corneille, par M. F. Burney, dont le talent rappelle celui de son maître, F. Gaillard; de cinq grandes compositions gravées d'après les dessins de M. Albert Maignan, et de nombreuses gravures sur bois; précédé d'une introduction de M. Léon Gautier; et enrichi de curieux ou savans éclaircissemens de MM. Paul Allard, sur *les Procès des Martyrs*, Édouard Garnier, sur *Polyeucte au théâtre*, et L. Legrand, sur *Polyeucte devant la critique*, sera certainement mis, d'un accord unanime, au nombre des plus beaux livres que nous ayons vus depuis quelque temps. Ajoutons qu'on a eu le bon goût de ne pas reproduire ici l'orthographe de Corneille, ce qui n'est qu'une manière, en le respectant trop, de lui prêter des rides qu'heureusement il n'a point. Les amateurs n'apprendront pas sans quelque satisfaction que ce *Polyeucte* n'a été imprimé qu'à huit cents exemplaires seulement.

Comme Corneille et comme Boileau, quoique sans doute d'une autre sorte et d'un moins franc aloi, Rousseau aussi est un classique; et sa *Nouvelle Héloïse* l'un de ces livres que l'on relit presque aussi souvent qu'il en paraît une édition nouvelle. Celle que publie la Librairie des bibliophiles, et qui fait partie de la *Petite Bibliothèque artistique*, ne passera pas pour la moins attrayante. Le texte en est digne des presses de l'imprimerie Jouaust. M. John Grand-Carteret y a mis une préface où je ne trouverais à reprendre qu'un peu d'emphase, si je ne savais d'ailleurs qu'on ne vit pas impunément dans la compagnie de Jean-Jacques et que l'on se monte aisément à son ton. Enfin, l'élégance, la finesse et l'esprit de l'illustration en font l'un des chefs-

d'œuvre du regretté Edmond Hédouin. Je ne dis rien du roman ou du livre lui-même, — car j'en aurais jusqu'à demain.

Et Musset, puisque nous y sommes, dirons-nous qu'il soit un classique? En vérité, il l'était presque plus il y a quinze ou vingt ans qu'aujourd'hui; mais ce n'est pas aujourd'hui, c'est il y a quinze ou vingt ans que l'on avait raison: — et M. Jules Lemaitre ne nous en démentira point. Pour cette nouvelle édition du *Théâtre de Musset*, également publiée par la librairie des bibliophiles, M. Jules Lemaitre a écrit, en effet, une *Préface*, où, en parlant d'Alfred de Musset, il a mêlé son habituelle, spirituelle, et parfois grimaçante ironie, d'un peu plus de sérieux ou de gravité même qu'il ne fait trop souvent. On n'a nulle part, je crois, mieux caractérisé, d'une manière plus expressive et plus heureuse, l'originalité rare et singulière du *Théâtre* d'Alfred de Musset; ni nulle part on n'a mieux marqué, d'un trait plus rapide et plus net, la limite qui sépare, au théâtre, — et ailleurs aussi, — le « poétique » du « romanesque. » Les illustrations de M. Ch. Delort, gravées par M. Boilyin, ne sont que suffisantes. Comment se fait-il, en passant, que la *Bibliothèque artistique moderne*, dont les quatre volumes du *Théâtre* de Musset font partie, soit presque constamment moins heureuse en illustrations que la *Petite Bibliothèque artistique*?

Finissons-en avec les morts illustres en mentionnant ici la nouvelle traduction, agréablement illustrée par M. Toudouze, des *Aventures de Nigel*, de Walter Scott, chez Firmin Didot; la nouvelle édition, dans la *Bibliothèque des chefs-d'œuvre du Roman contemporain*, du *Cinq-Mars*, d'Alfred de Vigny, que la *Revue*, d'ailleurs, a déjà signalée; et enfin, chez Hachette, le premier roman d'Edmond About, *Tolla*, superbement imprimé, dans le format in-4°, et illustré de 10 grandes planches gravées sur bois d'après les aquarelles de M. F. de Myrbach. Il y a bien de l'esprit dans les compositions de M. de Myrbach; il y en a presque autant que dans le texte d'About lui-même; et si dans *Tolla* le tour de force est d'avoir pu constamment maintenir le ton du récit entre le rire et les larmes, on peut dire de M. de Myrbach qu'en reproduisant dans ses aquarelles les modes de 1840, il a su, comme le romancier, se tenir à égale distance de la caricature et du mélodrame. Cette édition n'est imprimée qu'à neuf cents exemplaires.

Les ouvrages relatifs à l'histoire de l'art sont toujours nombreux parmi les livres d'étrennes, et on en voit aisément les raisons. Il y en a une aussi pour qu'ils soient toujours, ou longtemps encore, bien accueillis du public: c'est qu'il y a quinze ou vingt ans, chez un peuple qui se pique de porter aux choses de l'art un intérêt passionné, tout était encore, en fait d'histoire de l'art, ou à récrire ou à écrire. Mais bien loin de nous en plaindre aujourd'hui, nous nous féliciterions au contraire d'avoir tant attendu, puisque la longueur de l'attente, compensée

par les découvertes que l'on a faites, que l'on fait encore tous les jours, nous a valu des ouvrages comme celui de MM. George Perrot et Charles Chipiez, dont le cinquième volume vient de paraître : *l'Histoire de l'art dans l'antiquité*. Ne l'avons-nous pas peut-être déjà dit ? Nous le répèterons donc en ce cas : ni en Allemagne ni en Angleterre, pour les proportions de l'ouvrage ou du monument, dont cinq gros volumes déjà parus nous ont exposé, sans les épuiser, les richesses de l'art oriental, égyptien, assyrien, phénicien, persan ; — pour la sûreté de l'érudition et de cette connaissance de l'histoire générale, de l'histoire des mœurs, qui seule vivifie l'érudition ; — pour l'habile distribution des matières, pour la clarté, pour la précision, pour l'agrément du style ; — enfin pour le choix des illustrations, qui fait sans doute une partie considérable d'une *Histoire de l'art*, il n'y a rien de comparable. On remarquera surtout, dans ce cinquième volume, — *Phrygie*, — *Lydie et Carie*, — *Lycie*, — *Perse*, — les chapitres consacrés à la Perse, et dont la nouveauté suffirait à prouver ce que nous disions tout à l'heure : que nous avons sans doute attendu, mais que nous sommes largement dédommagés de l'attente.

L'ouvrage de MM. T. de Wyzewa et X. Perreau, *les Grands peintres des Flandres, de l'Italie, de la Hollande et de la France*, n'a sans doute pas la même importance que *l'Histoire de l'art dans l'antiquité* ; et aussi n'en faisons-nous point de comparaison. Il ne s'adresse point, en effet, au même public, et le texte y sert plutôt de commentaire à l'illustration que l'illustration de preuve ou d'éclaircissement au texte. Tel qu'il est cependant, nous ne craignons point de le recommander. La disposition en est claire ; les renseignemens y sont sûrs et précis ; les jugemens très personnels, et dans leur brièveté, d'une remarquable justesse ; la forme enfin, quoique cursive, pour ainsi dire, en est élégante dans sa rapidité même. Nous souhaiterions que cette esquisse, dans la pensée de ses auteurs, et des Didot, leurs éditeurs, ne fût que l'avant-projet d'une *Histoire de la peinture*, qui nous manque toujours, — *l'Histoire des peintres*, de Charles Blanc, n'en est à vrai dire que l'album, ou le portefeuille ; — et nous aimons à croire que notre souhait se réalisera.

L'histoire de *la Porcelaine tendre de Sèvres*, de M. Édouard Garnier, publiée par la maison Quantin, est d'un intérêt moins général. Nous n'en avons d'ailleurs encore vu que quelques livraisons, mais nous en avons admiré l'exécution matérielle :

On travaille aujourd'hui d'un air miraculeux ;

et depuis quelques années les différens procédés d'impression en couleurs, — que nous ne sommes point si habiles que de vouloir distinguer

ou définir, — atteignent à des effets dont on trouvera dans ce beau volume de nouveaux et séduisants témoignages.

Il me semble bien que c'est ici que je devrais dire quelques mots du livre de M. Henri Bouchot, également publié par la maison Quantin, puisque la reproduction des « crayons » de Clouet, et de nombreuses gravures du xvi^e siècle, n'en est pas le moindre attrait. Mais, *les Femmes de Brantôme*, je doute, en vérité, que ce soit un « livre d'étrennes : » et d'autant que M. Bouchot n'a certes point recherché ce qu'un tel sujet pouvait avoir de scabreux, mais il ne l'a pas non plus évité. Peut-être, en une autre occasion, reparlerons-nous de ce livre, qui est intéressant, qui le serait encore davantage, s'il était moins anecdotique. Il soulève en effet plus d'une question délicate ou subtile que M. Bouchot n'a qu'à peine effleurée, comme celle de savoir dans quelle mesure l'*italianisme* du xvi^e siècle est venu modifier l'ancien fonds de la race, et plusieurs autres, qui s'y lient. Mais, dans une revue des « livres d'étrennes, » contentons-nous de l'avoir signalé : il représenterait, lui tout seul cette année, parmi eux, le livre d'histoire, si nous n'en devions deux ou trois à la maison Firmin-Didot.

C'est encore un assez beau volume que celui du comte Paul Vasili : *la Sainte Russie*, publié par la maison Didot, et l'illustration, qui paraît authentique, en est assez bien entendue. Si je baisse un peu la voix, c'est que depuis quelque temps la maison Didot sommeille, et je voudrais bien l'éveiller, mais que ce ne fût pourtant pas trop brusquement. Quant à *la Sainte Russie*, j'avoue que je n'aime pas beaucoup l'affectation de ce titre ; et, sans doute, on y trouvera sur l'empire des tsars, sur l'aristocratie russe, sur l'armée, sur l'administration, enfin sur tout ce qui constitue la vie normale d'une grande nation, de nombreux renseignemens, mais dont je ne sais si je puis garantir l'entière exactitude. Elle est trop belle, *la Sainte Russie* du comte Vasili, et je la crois plus humaine, je veux dire tout simplement moins belle qu'il ne nous la présente. Quelques assertions de l'auteur donnent aussi beaucoup à penser ; et on est étonné d'apprendre que, tandis que toutes les monarchies d'Europe auraient la *force* pour origine, — c'est lui qui souligne, — la monarchie russe seule aurait le *droit* pour fondement. Après cela, son livre est intéressant, et il est très bien imprimé.

Les extrêmes se touchent, dit le proverbe, et, en effet, l'Afrique a beaucoup « donné » cette année. Voici d'abord *Tunis et ses environs*, publié par la maison Quantin, « texte et dessins d'après nature, » par M. Charles Lallemand. Si, d'ailleurs, ce petit coin de terre « grand comme un petit arrondissement de France, » est, selon l'expression de M. Lallemand, « la terre historique par excellence, » je ne le querellerai point là-dessus : il sied à un auteur de croire que son sujet est le sujet par excellence, et il le traite alors avec un peu de cette passion

sans laquelle on ne fait rien que de médiocre. Pour nous, il nous suffit que nous ayons aujourd'hui toute sorte de raisons de nous intéresser à Tunis et à la Tunisie ; et que le livre de M. Lallemand, vivement écrit, heureusement illustré de cent soixante aquarelles imprimées en couleurs, soit plus abondant encore en renseignemens précis, pour ne pas dire intimes, qu'en récréations pour les yeux. C'est un vrai voyage que nous faisons à la suite de M. Lallemand, un voyage facile, un voyage amusant, un voyage instructif. C'est en même temps une galerie dont les moindres scènes, surprises et rendues par l'artiste avec cette rapidité qui fait sans doute une partie de la justesse de l'impression, offrent un aspect saisissant de réalité et de vie.

L'ouvrage du colonel Frey : *la Côte occidentale d'Afrique, scènes, vues et croquis*, publié par les éditeurs Marpon et Flammarion, est d'un autre genre. Les gravures y abondent aussi, et les « croquis d'après nature » et les « aquarelles inédites, » — imprimées en noir, il est vrai, — et les indications utiles. Mais évidemment, quoi qu'il en dise lui-même, avec un excès de modestie, dans un court *Avant-propos*, le colonel Frey s'est proposé quelque chose de plus qu'une description pittoresque de cette côte d'Afrique, et en particulier de cette Sénégambie, où il a fait lui-même presque toute sa carrière militaire. Évidemment, il a voulu nous faire profiter de sa longue expérience, en nous aidant à nous former une opinion raisonnée sur des questions dont l'intérêt n'est égalé ou surpassé que par la pauvreté des ressources dont nous disposons ordinairement pour les résoudre. Il ne s'est même pas contenté pour cela de nous dire ce qu'il avait vu de ses yeux ; mais tous les voyageurs qui, depuis un demi-siècle, l'ont précédé ou suivi sur cette partie de la terre d'Afrique, il les a comme appelés en témoignage de ses impressions et de son enquête. Là est l'intérêt particulier de son livre, sur lequel nous insisterions davantage, si c'en était le temps ou le lieu. Mais, pour le mieux recommander, nous craindrions d'aller contre notre dessein en dissertant, à l'occasion de *la Côte occidentale d'Afrique*, sur la politique coloniale ; — ce qui n'est pas, au surplus, de notre compétence.

Nous enfonçons dans l'intérieur et jusqu'au cœur du continent noir, avec le livre de M. Victor Giraud : *les Lacs de l'Afrique Équatoriale*, publié par la maison Hachette, et orné de 160 gravures d'après les dessins de M. Riou. C'est par la côte orientale que M. Giraud a abordé l'Afrique, et c'est la région du Nyassa, des lacs Tanganika, Moëro, Bangouéolo, qu'il a explorée de 1883 à 1885. On trouvera dans ce récit, dont le ton de simplicité ne laisse pas de faire un heureux contraste avec l'emphase de quelques voyageurs, des renseignemens de toute sorte, géographiques, ethnographiques, économiques, entremêlés d'amusantes anecdotes et de dramatiques aventures de chasse. Peut-être

aussi semblera-t-il, en le lisant, qu'on doive un peu rabattre des « descriptions enthousiastes, » que les Livingstone, les Burton, les Stanley, les Cameron nous ont données autrefois des « richesses de l'Afrique équatoriale. » *Omne ignotum pro magifico est*, disait déjà l'historien latin, et le récit de M. Giraud le prouve, à sa manière. « Beaucoup de mes illusions se sont envolées, » nous déclare-t-il lui-même. On remarquera que, depuis quelques années, c'est un peu ce que disent tous ceux qui reviennent d'Afrique. Ceci soit dit sans vouloir décourager personne, ni rien prétendre diminuer surtout de l'admiration que doivent nous inspirer l'énergie, le courage, l'heureuse audace, le dévouement enfin de tant de voyageurs à la cause de la science et de l'humanité.

Ne quittons pas la maison Hachette sans mentionner le volume annuel du *Tour du Monde*. Nous y avons plus particulièrement remarqué *Trente mois au Tonkin*, du docteur Hocquard, et le curieux voyage de M. Carl Lumholz : *Chez les Cannibales du nord-est de l'Australie*.

Touchons maintenant la terre d'Europe, et avec la *Seine*, de M. Louis Barron, rentrons non seulement en Europe, mais en France. Déjà, l'année dernière, à la même librairie Renouard, dans un agréable volume, du même format, M. Louis Barron nous avait décrit le cours de la *Loire*; et, naturellement, dans ses descriptions et dans ses narrations, comme il convient pour les fleuves « historiques, » il avait fait la part aussi large à l'histoire nationale qu'à la géographie. Il nous promet, pour l'an prochain, la *Garonne* et le *Rhône*, et nous l'y attendons. Rien de plus agréable, en effet, que de revivre ainsi le passé, — c'est le cas de le dire, — en se laissant aller soi-même au fil de l'eau; et le passé, dans notre pays, est toujours, on le sait, tellement mêlé au présent qu'entre tous les moyens de nous le rappeler et de nous le faire un peu mieux connaître, il n'y en a pas qu'on ne doive encourager, dès qu'il est différent des autres.

Nous pouvons dire à peu près la même chose du *Paris*, de M. Auguste Vitu, illustré de 500 dessins d'après nature, et publié par la maison Quantin. Si nous ne manquons pas de descriptions de Paris, nous savons aussi comme elles vieillissent vite; et si l'*Histoire de France* est à refaire tous les vingt-cinq ans, on peut tous les dix ans refaire un livre comme celui de M. Vitu. Ce qu'il faut d'ailleurs ajouter, c'est qu'en vieillissant, je n'oserais certes pas prétendre qu'un *Paris* s'améliore, mais enfin il devient lui-même un monument, ou un document, dont il n'est pas douteux que le prix ou l'intérêt augmente avec les années. Tel est le *Paris et ses organes*, de M. Maxime du Camp; telle est l'*Histoire de Paris*, de Dulaure; tel encore le *Tableau de Paris*, de Mercier; tel le gros livre de Sauval sur les *Antiquités de*

Paris, et tant d'autres dont l'énumération serait interminable. Si le *Paris* de M. Vitu n'a peut-être pas la même importance, il a son intérêt, et sans rien dire de l'illustration, il a, lui aussi, sa valeur. M. Vitu sait beaucoup de choses et il connaît son Paris à fond. L'histoire des rues, surtout, lui est familière; et si l'on doit dire de quelqu'un qu'il ne saurait voir une maison de Paris sans la « reconnaître, » comme on fait un visage humain, ou poser le pied sur un pavé de la grande ville sans en faire lever les souvenirs en foule, ce n'est de personne, sans doute, — ou bien c'est de M. Vitu.

Quant à ceux qu'effraieraient peut-être le poids et le format du *Paris* de M. Vitu, nous leur recommandons le volume que M. Alexis Martin publie sous le même titre chez l'éditeur Hennuyer : *Paris, promenades dans les vingt arrondissements*, avec 44 gravures hors texte et 21 plans coloriés. L'aspect en est moins luxueux : l'impression en est un peu compacte; et, sans en être absens, les souvenirs historiques y tiennent moins de place peut-être. Mais la lecture n'en est pas déplaisante, et plus d'un Parisien y apprendra sans doute plus d'une chose qu'il ignore, comme il y trouvera plus d'un renseignement utile et précis. C'est plus et mieux qu'un « guide; » mais c'est un « guide » aussi; et en le disant nous ne croyons pas déplaire à l'auteur ni à l'éditeur, mais répondre au contraire à ce qu'ils voudraient qu'on pensât de leur livre.

Si l'histoire des rues est familière à M. Vitu, c'en est la physiologie journalière que peu de caricaturistes ou d'artistes ont connue, saisie, et rendue comme J.-F. Raffaëlli, dans ses *Types de Paris*, publiés par la maison Plon. Vous rappelez-vous, peut-être, un roman de M. Huysmans, dont le héros employait une part de son temps à observer sa rue de sa fenêtre, pour essayer d'en dégager ce qu'il en appelait le « caractère? » On pourrait comparer le dessein de M. Raffaëlli à celui de M. Huysmans. Seulement, c'est ici la différence de l'art d'écrire et de l'art de peindre; et ce que le romancier ne parvenait à exprimer que lentement, péniblement, et imparfaitement, quatre coups de crayon suffisent à M. Raffaëlli pour nous en procurer la vivante impression. On pourra d'ailleurs n'aimer point les « types » qu'il a choisis; on pourra surtout dire, si la collection en doit demeurer là, qu'il y en a d'autres à Paris que celui du *Bohème en villégiature* ou des *Habités de café*, comme aussi d'autres ouvriers que les *Forgerons* ou les *Terrassiers*; on pourra reprocher enfin à M. Raffaëlli de confondre souvent « le caractère » avec la caricature, qui en est l'exagération; on ne niera ni le talent du peintre, ni celui des collaborateurs dont le texte sert de commentaire ou d'encadrement à ses dessins. Qui le croira? Nous avons trouvé dans les *Types de Paris* jusqu'à des vers presque intelligibles de M. Stéphane Mallarmé;

LA FEMME DU CARRIER.

La femme, l'enfant, la soupe,
 En chemin pour le carrier.
 Le complimentent qu'il coupe
 Dans l'us de se marier...

Il y a aussi :

LA MARCHANDE D'HABITS.

Le vif œil dont tu regardes
 Jusques à leur contenu,
 Me sépare de mes hardes,
 Et comme un Dieu, je vais nu.

C'est un monde plus spécial encore, et moins connu, que nous décrit M. Hugues Le Roux dans son volume sur *les Jeux du cirque et la Vie foraine*, illustré par M. Jules Garnier, et publié, comme le livre de M. Raffaëlli, par la librairie Plon. A la vérité, la dédicace en est un peu bizarre : — *Au fondateur de la Ligue de l'Éducation physique*; — et l'on se demande si M. Le Roux croirait peut-être à la régénération de la race par la dislocation et par l'acrobatie. Mais, ceci dit, et puisqu'il y a décidément une poésie du paillon et du clinquant, des « jeux du cirque » et de « la vie foraine, » nous signalerons ce volume parmi les plus amusans qu'on puisse lire. Amusant, au meilleur sens du mot, il l'est par le sujet lui-même; par le plaisir très vif que nous éprouvons toujours à être exactement renseignés, comme nous le sommes par M. Le Roux, sur une manière de vivre qui nous est étrangère ou plutôt excentrique: par la qualité de l'illustration, dont les couleurs ont l'air, si je puis dire, d'être fardées. Il l'est aussi par le sérieux avec lequel M. Le Roux nous parle des *Dompteurs* et des *Équilibristes*, des *Gymnasiarques* et des *Clowns*. Je ne dis rien de la profondeur ou de la hauteur des considérations que lui suggère « le travail symétrique des barres fixes » ou celui de « la voltige en porteurs... »

Que si d'ailleurs vous préférez l'exercice du cheval à celui du trapèze et le bois de Boulogne aux Folies-Bergère, l'homme d'esprit qui se cache sous le pseudonyme de Crafty vous y servira de guide, et son *Paris au Bois*, également publié par la librairie Plon, vous montrera la vie parisienne sous un autre aspect encore. Vous y apprécierez surtout ce qui manquait le plus aux *Jeux du cirque*: une difficulté de s'étonner, une ironie légère et souriante, un art de dire sans surfaire et d'indiquer sans appuyer, qui deviennent de jour en jour plus rares. Nous avons d'ailleurs assez souvent parlé des albums de Crafty pour qu'il soit inutile ici d'en parler plus longuement, et il suffit de dire de *Paris*

au Bois qu'on y reconnaîtra toutes les qualités qui ont fait le légitime succès de *la Chasse à courre* et de *Paris à cheval*.

Si l'on avait pu craindre un seul instant que la disparition de son fondateur ne compromît l'avenir de la *Collection Hetzel*, on est sans doute rassuré maintenant. Les auteurs aimés des lecteurs du *Magasin d'Éducation et de Récréation* lui sont demeurés fidèles; et, en passant des mains de P.-J. Stahl à celles de M. Jules Hetzel la direction de la *Bibliothèque* n'a pas périéclité. Seize ouvrages nouveaux s'y viennent ajouter cette année. *La Famille sans nom*, de M. Jules Verne, est un véritable roman, un roman historique, dont l'action, presque contemporaine, puisqu'elle ne date que de quarante ou cinquante ans encore, se déroule au Canada. Quoique le volume fasse partie de la collection des *Voyages extraordinaires*, on n'y trouve heureusement rien qui passe les bornes de la vraisemblance. M. Jules Verne, cette année, n'a pas eu besoin, pour nous intéresser, d'appeler les chimères de la science, — car la science a ses chimères, — au secours de sa féconde, inépuisable, et toujours jeune imagination. Il a seulement profité du choix qu'il avait fait du Canada, comme cadre ou comme théâtre de son drame, pour insinuer à ses jeunes lecteurs de nombreux renseignemens sur la géographie et sur l'histoire d'une ancienne colonie française.

Dirai-je qu'il a passé la main à M. André Laurie? C'est ce que nous pouvons croire en voyant l'un des deux volumes annuels de M. Laurie, *De New-York à Brest en sept heures*, succéder aux *Naufragés de l'espace* et au *Vain de Rhodameh*. Comment d'ailleurs on va de New-York à Brest en sept heures, ou plutôt comment on y pourrait aller, par quels chemins et par quels moyens encore plus merveilleux que rapides, il nous faudrait ici parler longtemps pour le dire; et puis, si nous le disions, ce serait enlever sans doute au livre de M. André Laurie cet air de mystère, d'énigme, ou de problème qui n'en est pas le moindre attrait. L'autre volume de M. André Laurie est intitulé : *Mémoires d'un collégien russe* : il continue cette série de *la Vie de collègue dans tous les pays*, qui peut bien, depuis une dizaine d'années, avoir quelque peu dévié de son caractère primitif, mais dont je ne sache pas un volume qui ne soit facile, agréable et instructif à lire.

Nous parlerions volontiers encore du livre de M^{me} Dupin de Saint-André : *Ce qu'on dit à la maison*, dont le titre est un peu obscur, mais dont l'idée est assez ingénieuse. « Que de révélations le langage familier des enfans peut fournir à un observateur attentif! » dit l'auteur, dans une courte *Préface*; et ces mots qui leur échappent, où ils se trahissent involontairement eux-mêmes, avec les qualités et les défauts qu'ils auront un jour, M^{me} Dupin de Saint-André s'est proposé d'en « démêler la véritable signification, le sens intime et souvent caché; » sans oublier la « petite leçon de morale pratique » dont ils peuvent être l'oc-

casion naturelle. Stahl, à la mémoire de qui M^{me} Dupin de Saint-André a dédié son livre, en eût approuvé le dessein.

Mentionnons aussi le *Marchand d'allumettes*, que le nom d'A. Gennevraye suffit sans doute à recommander; *l'Ainée*, récit traduit ou adapté, dirions-nous de l'anglais ou de l'américain de Suzan Coolidge; et *l'Histoire d'un casse-noisette*, de M. Alexandre Dumas. M. Dumas nous pardonnera si, dans cette confusion de livres, n'ayant avisé le sien qu'un peu tard, nous sommes obligés d'avouer que nous ne l'avons pas encore lu. Tous ces volumes, à peine avons-nous besoin de le rappeler en terminant, sont illustrés de dessins de MM. Bertall, George Roux, Riou, Geoffroy et Tiret Bognet.

Il nous faut passer rapidement sur la collection Hachette, n'ayant à peine eu le temps que d'en parcourir deux ou trois volumes. *L'Épave mystérieuse*, de M^{me} de Nanteuil, en est un, et nous pouvons dire que les jeunes lecteurs auxquels il s'adresse n'en tireront pas moins de profit que d'agrément. Scènes de la vie de bord et scènes de la vie militaire, souvenirs glorieux de la guerre de Crimée, dans le cadre d'un récit agréablement romanesque et parfois émouvant, M^{me} de Nanteuil a trouvé le moyen de les faire entrer sans effort, comme aussi, sans aucune déclamation, d'y faire sentir ce que la menace ou le voisinage du danger peut inspirer à l'homme de nobles sentimens. Ni la gaieté, d'ailleurs, ni le sourire ne manquent dans son livre; et nous n'aurons pas l'imprudence de dire que nous augurerions mal d'eux, mais nous plaindrions les lecteurs du *Journal de la Jeunesse*, si depuis deux ou trois ans seulement qu'elle veut bien écrire pour eux, ils n'avaient pas appris à aimer M^{me} de Nanteuil.

Nous nous reprocherions de ne pas signaler dans la *Bibliothèque blanche*, à côté de *l'Épave mystérieuse*, le *Commis* de M. Bouvat. C'est le dernier ouvrage d'un galant homme, M. J. Girardin, dont nous avons ici même et plus d'une fois loué les amusans récits. Ajoutons-y *Tout droit*, du mystérieux auteur de *la Neuvaine de Colette*; *Mon oncle d'Amérique*, de M^{me} Colomb; une traduction un peu abrégée des *Fiancés*, de Manzoni, illustrée de nombreuses gravures; et dans la *Bibliothèque Rose* (car il en faut pour tous les goûts, ou plutôt pour tous les âges): *Souffre-Douleur*, de M^{me} Colomb; *l'Oncle Philibert*, de M^{me} Jeanne Marcel; *la Dame Bleue*, de M^{me} Carpentier, et *les Protégés d'Isabelle*, de M^{me} Fresneau.

Est-ce là peut-être ce que la « maison A. Lemerre, » en nous présentant ses livres d'étrennes, appelle un peu bien dédaigneusement « le vulgaire volume de jour de l'an, grossièrement écrit, cartonné et illustré? » J'oserais alors l'assurer qu'elle se trompe; et, en même temps, que, pour faire valoir ses livres, à elle, il était bien inutile de déprécier ainsi ceux des autres.

Les Marins de France, de M. Gaston de Raimés, édition illustrée de 150 dessins de M. Eugène Le Mouël, c'est le récit de quelques-unes des actions héroïques dont l'histoire de notre marine est pleine, depuis Jean-Bart jusqu'à Bisson, depuis Duquesne jusqu'à l'amiral Courbet, depuis « le Renard de la Mer » jusqu'à Henri Lecroizez, le sauveteur havrais. Dire de M. Gaston de Raimés, qu'il les a tirées de l'ombre, ce serait beaucoup, ce serait trop dire et non-seulement les noms de Tourville ou de Suffren, mais ceux aussi de Bisson ou de la Clocheterie nous sont assez connus. On ne lui en saura pas moins gré d'en avoir ranimé le glorieux souvenir et de l'avoir fait, comme il le fallait, sans emphase, mais non pas sans chaleur de cœur. L'oubli reprend si vite les noms de ceux qui ne sont plus ! et leurs exemples sont si nécessaires à ceux qui les ont remplacés dans la vie !

Nous ne pouvons que signaler *l'Auberge des saules*, de M^{lle} Jeanne Loiseau, dont il nous souvient seulement d'avoir lu, sous un autre nom, plus d'un agréable et attachant récit ; les *Contes pour les soirs d'hiver*, de M. André Theuriet, dont le nom suffira sans doute auprès de nos lecteurs ; et le *Nain Goëmon*, texte et dessins de M. Eugène Le Mouël ; mais nous dirons quelques mots de plus de ces *Héros légendaires* dont M. Ernest d'Hervilly a eu l'ingénieuse idée de nous conter « la véritable histoire. »

Si vous connaissez en effet le roi Dagobert, et l'invincible Malbrouck, peut-être connaissez-vous moins M. Dumollet et Colin Tampon, ou Nicodème et Lustucru. Savez-vous seulement s'ils ont existé ? Pour éclaircir cette question, et bien d'autres encore, également abstruses, M. d'Hervilly s'est donc livré à de savantes recherches qui ne font guère moins d'honneur, qui en font même peut-être davantage à la fécondité de son imagination, ou à la singularité de son *humour* qu'à la longueur de sa patience. Aussi ne doutons-nous pas que les *Héros légendaires* ne soient accueillis du public avec autant de plaisir que l'auteur en a pris lui-même à reconstituer leur histoire, et à l'inventer au besoin. 160 dessins de M. Henri Pille, commentaire spirituel du texte de M. d'Hervilly, ajoutent beaucoup à l'attrait de ce livre un peu bizarre, mais amusant, et contribueront assurément pour leur part au succès que nous lui souhaitons.

Que reste-t-il encore à signaler ? Chez l'éditeur Calmann Lévy, de jolis vers de M. Pailleron : *la Poupée*, agréablement illustrés par M. Adrien Marie ; et un conte de fées, *Zerbeline et Zerbelin*, de M. Lucien Perey ? Chez Lecène et Oudin, *Dix Contes*, par M. Jules Lemaître, spirituellement contés, mais que nous louerions bien davantage encore si les éditeurs nous en avaient laissé quelque chose à dire. Ils ont promu d'eux-mêmes M. Jules Lemaître au premier rang de nos conteurs, — c'est ainsi qu'ils s'expriment ; — et, sans doute, l'année prochaine ils le

mettront au premier rang de nos épistoliers. Mais, en attendant, ses *Contes* ne manquent, à notre avis, que d'un peu d'imagination et d'un peu d'originalité. Voltaire se reconnaîtrait-il dans l'histoire de Touriri, prince de Bagdad? Il se souviendrait tout au moins d'en avoir donné le modèle. Flaubert se retrouverait dans *Hellé*, Gautier dans *Myrrha*, M. Anatole France dans *la Princesse Lilith*, M. Alphonse Daudet dans *Mélie*, dans *Képis et Cornettes*, dans *la Chapelle Blanche*. Et, à la vérité, M. Lemaître s'y retrouve aussi; et, il a bien choisi ses modèles, en habile homme qu'il est: et, pour être imités de Flaubert ou de Voltaire, ses *Contes* n'en sont pas moins agréables à lire: — mais cela ne laisse pas d'en diminuer un peu le mérite.

Nous aurions fini, s'il ne convenait en terminant de dire deux mots de quelques ouvrages qui, sans doute, ne sont pas des « livres d'étrennes » à proprement parler, ou dont le caractère serait scientifique plutôt que littéraire. Tels sont, dans la *Bibliothèque des Merveilles*, le livre de M. Maxime Hélène sur *le Bronze*, ou celui de M. Guignet sur *les Couleurs*: le second plus savant, plus instructif, plus utile aux critiques d'art et peut-être aux artistes eux-mêmes; le premier, plus facile à lire et moins spécial. Tel est encore, chez Firmin-Didot, le beau volume de M. Gabriel Dallet: *le Soleil et les Étoiles*, dont nous craignons seulement de n'avoir pas très bien vu ce qui le distingue de tant de traités d'astronomie et de descriptions du ciel. Tel est enfin, chez l'éditeur Hennuyer, le très bel ouvrage de M. de Quatrefages: *Introduction à l'étude des races humaines*, orné de 441 gravures dans le texte, de 6 planches et de 6 cartes. Celui-ci est assurément le meilleur livre que l'on puisse aujourd'hui consulter sur l'anthropologie générale et sur la difficile question de la *Classification des races humaines*. C'est en même temps, comme son titre l'indique, le premier volume d'une série d'ouvrages que MM. de Quatrefages et Hamy se proposent de consacrer à la description détaillée des grandes races de l'humanité: blanche, noire, jaune, puisqu'aussi bien, et quoique la couleur ne soit qu'un caractère extérieur et superficiel, on n'en a pas trouvé qui différenciât plus nettement les hommes. Il est d'ailleurs assez curieux que cette *Histoire générale des races humaines* commence de paraître dans le temps même où l'on se demande si la science, depuis une quarantaine d'années, n'aurait pas peut-être attribué dans l'histoire, à la race, beaucoup plus d'importance qu'elle n'en paraît décidément avoir.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 décembre.

A voir comment tout marche ou se traîne, tout ce qu'il y a d'inconséquences, de contradictions, de vulgaires obstinations dans nos affaires parlementaires, on pourrait bien croire que l'expérience ne sert décidément à rien en politique. On dirait qu'il ne s'est rien passé depuis quelque temps en France, ou, si l'on veut, que tout ce qui s'est passé est déjà oublié, effacé comme un mauvais rêve de la mémoire des hommes. C'est en vain qu'on a vu se dérouler pendant des mois une crise d'agitation qui a tout menacé, qui n'était manifestement que le triste et déplorable fruit d'une politique d'aveuglement et de passion trop longtemps suivie. C'est en vain que le pays, interrogé dans les élections, a répondu aussi clairement qu'il le pouvait, en écartant le danger des aventures dictatoriales, et en témoignant l'immense désir d'échapper aux tyrannies meurtrières des partis, de retrouver la liberté de travailler en paix sous un gouvernement d'équité et de conciliation. Les élections sont passées, la crise est passée, on le croit du moins. Jusqu'ici, il n'y a pas l'apparence d'une politique nouvelle, répondant à la situation morale de la France telle qu'elle est apparue, aux vœux évidens de l'opinion. Il semblerait que tout s'est accompli pour que M. Floquet remonte sur son fauteuil de président avec sa suffisance, pour que les partis reviennent au Palais-Bourbon avec leurs passions, leurs préjugés, leurs caprices de domination, — et pour que le pays, témoin et victime de tout, compte une déception de plus!

Ce n'est pas, nous en convenons, qu'on puisse dire encore ce que sera définitivement cette chambre nouvelle qui vient de rentrer au Palais-Bourbon. Depuis un mois qu'elle est réunie, elle n'a à peu près

rien fait de sérieux, et elle ne paraît pas bien pressée d'arriver aux affaires pour lesquelles on lui dit qu'elle a été élue. Elle ne se connaît pas elle-même, elle se perd dans les préliminaires. Tout, à vrai dire, est assez obscur dans cette masse parlementaire, où il y a peut-être plus d'instincts que de lumières. Ce qui en sortira, comment se dégagera une majorité, — si elle réussit à se dégager, — on ne le voit pas bien encore. Ce parlement est jusqu'ici un chaos mal débrouillé ; mais ce qu'on peut distinguer déjà, ce qu'il y a de caractéristique et de dangereux, c'est justement cet état d'esprit qui se manifeste chez bon nombre de républicains par la prétention de ne tenir aucun compte des vœux du pays, par le dédain des minorités, par la persistance dans l'arbitraire et les passions exclusives de la politique de parti. Ils se retrouvent après les élections tels qu'ils étaient avant ; ils ne sont sortis de cette crise ni instruits ni éclairés. Ils ont la majorité, ils le pensent, ils le disent ; ils se croient des lors le droit de tout faire, de casser, d'invalider, d'exclure, d'interdire les portes de la république, de dicter la loi au suffrage universel lui-même.

Il est certain que cette vérification des pouvoirs à laquelle la chambre se livre depuis qu'elle est réunie serait un des spectacles les plus curieux s'il n'était si monotone et si fastidieux. Pourquoi les républicains valident-ils une élection et invalident-ils une autre élection dans des conditions absolument semblables ? Ils ne le savent pas eux-mêmes. Une chose est évidente, c'est qu'ils dépassent leur droit ; ils se font les juges, non plus seulement de la régularité d'une élection, mais des circonstances, des vivacités de polémiques, des conflits d'influences, de la composition d'une affiche, des moindres incidens d'une lutte nécessairement animée. Ils s'occupent sérieusement à supputer combien d'électeurs sont allés boire dans un cabaret et ont pu se laisser capter, le nombre de voix qu'il aurait suffi de déplacer pour que le candidat républicain fût élu. Bien entendu, ils ne calculent pas ce que représente de voix la pression officielle exercée à outrance par la légion des fonctionnaires, juges de paix, percepteurs, cantonniers, facteurs mis en campagne. Le fait est que tout ce qui sert une candidature officielle est légitime et que la plus simple parole d'un curé suffit pour vicier une élection !

C'est l'arbitraire dans toute sa naïveté. Et où en arrive-t-on ? On⁷en vient à procéder par une sorte de jugement discrétionnaire, intéressé, de parti, comme dans cette élection de Clignancourt dont on a certainement d'ailleurs exagéré l'importance. Il n'y avait, après tout, rien d'extraordinaire dans cette élection, et le mieux était d'agir simplement, franchement. Qu'on le veuille ou qu'on ne le veuille pas, qu'on l'avoue ou qu'on le dissimule, M. Boulanger a eu près de 8,000 voix, tandis que son concurrent, M. Joffrin, en a eu 5,000. M. Boulanger, condamne

de la Haute-Cour, était devenu inéligible, il devait donc être invalidé comme l'a été M. Dillon à Lorient; mais il n'en résultait pas que le candidat d'une minorité pût être reconnu comme le vrai représentant d'une circonscription. C'est la loi, dit-on, c'est la suite de la loi sur les candidatures multiples et sur les déclarations préalables! La déclaration de M. Boulanger était illégale, elle ne pouvait être acceptée, et les voix qu'il a obtenues ne comptent pas! C'est possible; malheureusement cette loi bâclée, expédiée sans examen, sans discussion, au dernier jour de la session de juillet, est si peu claire qu'on ne s'entend même pas sur ce qu'elle veut dire, et d'après les explications qui ont été données, il s'ensuivrait qu'un préfet serait seul maître du camp, que seul, en acceptant ou en refusant une déclaration, il disposerait d'un scrutin. Et voilà comment l'arbitraire se glisse partout, sous toutes les formes, dans cette vérification de pouvoirs qui devrait rester la plus simple des opérations!

Si l'on veut en finir avec ce fantôme de césarisme démagogique qui s'est appelé le général Boulanger, ce n'est pas avec les subterfuges d'une légalité douteuse ou des expédients équivoques, ni même avec M. Joffrin, pas plus qu'avec les obstinations d'une politique épuisée, ce n'est pas avec tout cela qu'on aura raison d'une malfaisante influence. On n'en finira que par une politique plus haute et plus libérale, qui ait le courage de reconnaître la vérité, qui ne craigne pas d'avouer des fautes, qui sache se prêter à toutes les transactions utiles, et c'est là justement que les républicains, radicaux ou opportunistes, prouvent qu'ils n'ont rien appris ni rien oublié. Il y a des républicains qui n'ont positivement rien vu dans les élections. Ils se font une telle idée des conditions d'un gouvernement libéral, des intérêts de la république, qu'ils semblent n'avoir d'autre crainte que d'être dérangés dans leur domination, d'avoir à compter avec une minorité puissante qui est la moitié du pays. Ils n'ont d'autre préoccupation que d'éloigner les conservateurs, de surveiller et d'intimider les républicains modérés qui seraient disposés à des alliances suspectes. Ces bons apôtres sont pleins de libéralité. Ils ont les clés de la république, ils sont chargés de garder les portes: on n'entrera qu'à certaines conditions qu'ils daignent fixer. Il faudra que les néophytes se soumettent à des épreuves, qu'ils offrent des « garanties, » des « gages suffisants; » on leur imposera une pénitence, un « stage nécessaire! » Jusque-là les portes resteront fermées. Les conservateurs qui représentent trois millions de Français sont l'ennemi; les républicains modérés qui seraient tentés de traiter avec eux, de s'entendre avec des conservateurs constitutionnels comme M. Pion ou M. Hély d'Oissel, sont des « transfuges. » Ils sont plaisants en vérité! Ils parlent comme s'ils avaient le droit de faire la loi, d'imposer des conditions. Ils n'ont aucun droit; on n'a pas besoin de leur permission pour entrer dans une république ouverte à toutes les

bonnes volontés, pour participer à la direction des affaires de la France. Au fond, toute leur politique est d'empêcher, s'ils le peuvent, qu'on ne substitue une politique de conciliation et d'apaisement à la politique exclusive et irritante qui a préparé la crise à laquelle on vient à peine d'échapper. Ce qu'ils redoutent surtout, c'est qu'on ne touche aux lois dont ils ont la prétention de faire la charte républicaine : — la loi militaire, les lois de laïcisation scolaire. Ils choisissent bien leur moment !

Oui, certes, ils choisissent l'heure où se dévoilent justement de toute façon les dangers de ces lois, qui ne sont qu'une œuvre de secte. Il n'y a que quelques jours, M. Bardoux, avec le zèle d'un esprit libéral, a cru devoir provoquer les explications de M. le ministre de la guerre au sujet de l'application de la loi militaire. Il se trouve, en effet, que ce qu'on avait prévu arrive, que, dès le premier pas, une des conséquences de la loi est de compromettre plus ou moins le recrutement et peut-être l'existence de l'École normale. Tout ce qu'on peut faire de mieux, à ce qu'il paraît, est d'adoucir un peu la rigueur de la loi, de choisir le moment où les élèves devront faire leur année obligatoire de service. Ils iront au régiment avant leur entrée à l'École ou à leur sortie. Les études ne seront pas moins forcément compromises. Et ce qui est vrai pour les élèves de l'École normale l'est aussi pour bien des jeunes gens, voués à d'autres études, pour les séminaristes eux-mêmes. On est réduit à chercher des palliatifs ; ne serait-il pas plus simple de proposer hardiment, courageusement, une révision partielle de la loi dans l'intérêt de la haute culture intellectuelle et morale de la France ?

Sait-on, d'un autre côté, quels sont les effets des dernières lois scolaires ? Plus de cinq cents rapports sont arrivés au ministère de l'instruction publique ; ils viennent de Paris ou de la province. La plupart révèlent en traits parfois saisissants qu'avec l'enseignement religieux a disparu tout enseignement moral, que presque partout l'éducation morale est en déclin quand elle n'est pas absente dans les écoles. Ils sont réellement intéressants, instructifs et souvent navrants dans leur sincérité, tous ces rapports qui ont été écrits évidemment sans aucun parti-pris, qui exposent tout simplement ce qui se passe dans la Charente, dans le Limousin, dans la Somme comme à Paris. Les expressions varient, le fond est le même. On en revient toujours à ceci : « L'enseignement de la morale n'existe pas dans nos écoles : » ou bien : « L'enseignement de la morale n'est ni compris ni donné dans nos écoles... » A Paris, les inspecteurs avouent que « les enfans perdent la notion du respect et du devoir, faute d'instruction morale, » qu'ils arrivent à un tel degré de mauvaise éducation que tout le monde s'en plaint, que « les patrons ne veulent plus prendre d'apprentis à cause des désagrémens qu'ils ont à subir des enfans dont ils ont la responsabilité... » Tel est l'universel témoignage. M. le vice-recteur de

l'académie de Paris, avec son élévation d'esprit, constate le mal, et récemment un des juges les plus éclairés du tribunal de la Seine, M. Guillaud, déclarait qu'il ne pouvait y avoir aucun doute, que « l'augmentation de la criminalité chez les jeunes gens avait coïncidé avec les changemens introduits dans l'enseignement public. » Sur tous les points, que les radicaux le veuillent ou ne le veuillent pas, il y a donc quelque chose à faire, et ce quelque chose, c'est justement la politique qui répond à l'instinct du pays, à laquelle doivent s'attacher tous les hommes animés de la passion généreuse de replacer la France dans des conditions de sécurité politique et de grandeur morale.

Si ce n'était un certain état général de l'Europe, des rapports, des alliances, si ce n'était cet état toujours compliqué, toujours tendu, qui laisse tout craindre, on pourrait dire qu'il n'y a, pour le moment, ni indices, ni apparences de troubles prochains dans les affaires du continent. Des incidens des derniers mois il n'est resté qu'une impression assez pacifique qui se prolonge, le sentiment que personne n'a envie de précipiter les événemens ni en Orient, ni dans l'Occident. Le prince Ferdinand de Cobourg, à son retour à Sofia après ses promenades en Europe, a eu, il est vrai, un langage un peu indiscret. Il a affecté de laisser croire que la Bulgarie ne serait jamais abandonnée par l'Autriche, que l'Autriche ne serait jamais abandonnée par l'Allemagne, que l'appui de la triple alliance lui était assuré. Ce sont des propos de prince dans l'embarras. Le comte Kalnoky n'a sûrement pas trouvé à Friedrichsruhe le conseil de « s'engager à fond, » pour le bon plaisir du prince bulgare. L'Autriche n'est pas disposée à courir les aventures, et, entre autres bonnes raisons de ne pas se compromettre, de ne rien brusquer, elle a plus que jamais aujourd'hui ses embarras intérieurs. Les ministères qui dirigent ses affaires sont assaillis de difficultés croissantes. Le comte Taaffe a de la peine à se reconnaître au milieu de toutes les revendications slaves, tchèques, ruthènes, croates, italiennes, et malgré sa dextérité dans l'art de tout concilier, il est menacé de ne plus retrouver sa majorité; mais c'est surtout à Pesth que les affaires ministérielles et parlementaires prennent depuis quelque temps un caractère des plus violens.

Déjà au printemps dernier la loi militaire avait été l'occasion d'une lutte passionnée, acharnée, qui du parlement passait dans la rue et était accompagnée de manifestations populaires. Depuis quelques semaines, cette lutte a recommencé plus ardente que jamais à propos du budget, et elle se déroule à travers les incidens orageux, les scènes violentes. C'est une sorte de duel implacable entre les chefs de l'opposition hongroise de toutes les nuances, M. Iranyi, M. Polonyi, le comte Gabriel Karolyi, le comte Albert Apponyi et le premier ministre, M. Tisza. Tout met les passions en jeu; tout sert de prétexte pour renouveler l'assaut contre M. Tisza, contre le « régime Tisza » et

sa majorité qu'on accuse de corruption, de violation des droits de la Hongrie, de subordination sans dignité vis-à-vis de Vienne. L'opposition va un peu à l'aventure, sans réflexion. Elle est allée même jusqu'à refuser de voter la liste civile attribuée à l'empereur comme roi de Hongrie. Elle vote contre tout ce que propose le chef du cabinet, sans lui laisser même le temps et la liberté de parler. Elle manœuvre visiblement de façon à rendre la position impossible à M. Tisza. Un instant, on a cru avoir trouvé le point faible à propos du vieux Kossuth, qui habite Turin et n'a jamais voulu rentrer en Hongrie. D'après les lois de l'empire, Kossuth, pour conserver sa nationalité, était obligé de faire une déclaration au consulat austro-hongrois de la ville où il réside; mais il s'est toujours refusé à reconnaître le régime existant en Hongrie, et, à défaut de la déclaration légale, il était exposé à perdre sa nationalité. Merveilleuse occasion de soulever les passions contre le ministère, s'il exécutait la loi à l'égard de celui qu'on appelait « le grand patriote sans patrie! » M. Tisza a su déjouer le plan avec finesse, par une sorte de subterfuge, en déclarant que Kossuth, ayant accepté de plusieurs villes la qualité de citoyen honoraire, pouvait être considéré comme citoyen hongrois, — que, si l'opposition voulait lui dénier ce titre, c'était son affaire. Il a mis les rieurs de son côté.

M. Tisza, à dire la vérité, tient tête à l'orage avec un mélange d'habileté, de sang-froid et de verdeur. Il ne recule pas, il disait même il y a quelques jours, d'un ton assez hautain, qu'il regrettait « de ne pouvoir offrir à ses adversaires la perspective de sa démission prochaine. » C'est fort bien! Il n'est pourtant pas difficile de distinguer à travers tout que ce premier ministre, si fier, si confiant en lui-même, arrive au bout de son règne. M. Tisza a connu autrefois la popularité, il connaît aujourd'hui les amertumes d'une impopularité qui devient évidente. Il a trop duré, il a contre lui ses quinze années de ministère, et rien ne prouve mieux le déclin de son ascendant, que le soin avec lequel quelques-uns de ses collègues récemment appelés au ministère le laissent seul engagé dans la lutte, paraissant éviter de confondre leur cause avec celle du président du conseil. On peut donc prévoir que M. Tisza n'ira plus bien loin comme chef de cabinet, que s'il ne prend pas sa retraite pour donner satisfaction à ses adversaires, il la prendra parce qu'il en sentira lui-même la nécessité. On peut pressentir aussi qu'un changement de ministère dans ces conditions peut n'être pas sans gravité, sans signification pour les rapports toujours délicats de la Hongrie et de l'Autriche, qu'il pourrait même avoir quelque influence directe ou indirecte sur les affaires diplomatiques de l'empire. Ce serait dans tous les cas une crise; cette crise pourrait être un embarras sérieux pour l'Autriche, pour l'empereur François-Joseph lui-même, et ce ne serait peut-être pas le moment de « s'engager à fond, » comme

on l'a dit à Sofia, pour assurer la couronne bulgare au prince Ferdinand de Cobourg, au risque de mettre le feu à l'Europe.

Comme s'il n'y avait pas assez de questions pour occuper et agiter l'Europe, les plus grandes puissances ont aujourd'hui une passion nouvelle : elles ont la passion, la fièvre des expéditions ou des acquisitions lointaines, des conquêtes en pays inconnu. C'est à qui arrivera le premier, à qui plantera le premier son drapeau sur un territoire plus ou moins inexploré, surtout en Afrique. On va à l'aventure, et il en résulte des conflits imprévus, quoique souvent inévitables, comme celui qui vient d'éclater entre le Portugal et l'Angleterre au sujet des territoires qui avoisinent la vieille colonie portugaise de Mozambique, qui se déroulent sur les deux rives du Zambèze, jusque vers le lac Nyassa. La compagnie anglaise du « Sud africain » a jeté son dévolu sur ces territoires; elle prétend avoir des traités de cession des chefs indigènes: elle a enfin obtenu récemment une charte de la reine qui consacre ses droits, trace les limites de cet empire du Zambèze, fixe les conditions de l'établissement nouveau. Au fond, à en juger par cette charte même, la compagnie du Sud africain n'est visiblement que le prête-nom du gouvernement anglais, qui se réserve d'entrer directement en possession quand il le voudra. Malheureusement, cette tentative s'est aussitôt heurtée contre les susceptibilités et les prétentions portugaises. Le gouvernement de Lisbonne, sans perdre un instant, s'est hâté de faire acte de souveraineté. Il a réorganisé par un décret ces régions du Zambèze; il a même envoyé une petite expédition pour faire flotter partout le drapeau portugais. Bref, il a opposé son droit aux prétentions anglaises. Et voilà, sinon la guerre, heureusement, du moins une querelle allumée! Elle est assez vive depuis quelques semaines, et les journaux anglais traitent rudement ce malheureux petit Portugal, sans craindre de pousser leur gouvernement à employer la force s'il le faut. Le cabinet britannique s'est borné jusqu'ici à réclamer contre les actes du gouvernement de Lisbonne. Il invoque contre le Portugal la condition d'une « occupation effective » imposée par le congrès de Berlin, il prétend que le Portugal n'occupait pas ces contrées. Lord Salisbury a protesté; le ministre des affaires étrangères de Lisbonne, M. Barros Gomes, a protesté à son tour par une note savante, serrée, décisive, en même temps que très mesurée. Il démontre que c'est le Portugal qui a découvert le pays, qui a acquis l'ancien empire du Monomotapa, qui n'a cessé de régner sur ces régions du Zambèze. C'est, entre le Portugal et l'Angleterre, le renouvellement du conflit qui s'est élevé il y a quelques années, entre l'Espagne et l'Allemagne, au sujet des Carolines. Tout finira sans doute comme alors, par quelque médiation, par quelque transaction qui n'est peut-être pas trop difficile dans des contrées si vastes et si peu connues.

Il y a des questions qui s'agitent dans tous les pays et qui, partout, soulèvent les mêmes difficultés, provoquent les mêmes divisions, les mêmes conflits d'opinions. Les chambres hollandaises, pour leur part, viennent de dire le dernier mot d'un débat prolongé, souvent des plus vifs, sur une de ces questions qu'on retrouve partout aujourd'hui, sur le régime et les conditions de l'enseignement public. Depuis plus de trente ans, entre les deux partis qui divisent la Hollande, les lois scolaires sont un objet de perpétuelle contestation. Les libéraux ont été toujours partisans de l'école publique, neutre, soutenue par l'État, ouverte aux enfans de toutes les confessions religieuses. C'est la loi faite par les libéraux il y a longtemps. Les cléricaux n'ont cessé de s'élever contre ce régime, et, usant de la liberté qui leur est acquise, ils ont ouvert des écoles confessionnelles, qui se sont bientôt multipliées, qui ont été les rivales souvent heureuses des écoles laïques. La lutte ne laissait pas d'être laborieuse, lorsqu'il y a dix ans un ministère libéral ajoutait encore aux difficultés de l'enseignement libre en faisant voter une loi qui assurait un subside de l'État pour l'entretien des écoles publiques. Dès lors, la concurrence devenait sinon impossible, du moins singulièrement difficile, d'autant plus que la loi nouvelle imposait à toutes les écoles, indistinctement, d'assez fortes dépenses pour l'amélioration intérieure du régime scolaire. Les écoles confessionnelles n'en sont pas mortes; mais elles ont eu plus de peine à vivre. Elles ne sont soutenues que par les sacrifices pécuniaires de leurs partisans, et il y a eu un certain mouvement d'opinion. Les conservateurs ou cléricaux ont protesté plus que jamais contre l'injustice d'une loi qui, en leur laissant la charge de leurs écoles, les obligeait à payer par l'impôt les écoles laïques dont ils ne voulaient pas se servir.

C'est dans ces conditions que le ministère conservateur de M. de Mackay, arrivant au pouvoir l'an dernier, a trouvé la question. Il a voulu en finir, comme on en finit toujours avec ces interminables querelles, par une transaction. Il n'a pas tardé à proposer une revision de la loi scolaire qui, en diminuant les frais de l'enseignement, accordait aux écoles confessionnelles, comme aux autres, une part dans les rétributions de l'État. C'était une manière de faire la part de tout le monde, dans une pensée de paix. Le ministère avait la majorité dans la seconde chambre des états-généraux, il était sûr d'obtenir le vote de sa loi; mais ici est survenu un incident caractéristique qui révèle le mouvement des opinions. Une partie des libéraux, 17, n'ont point hésité à voter la loi; ils se sont prêtés à une transaction pour dégager le terrain parlementaire d'une vieille difficulté et pouvoir aborder dans de meilleures conditions les questions militaires, financières, qui ont aujourd'hui une certaine importance en Hollande. Les 17, il faut le dire,

ont fait un peu scandale dans le parti ; on les a accusés d'abdiquer devant les cléricaux, de désertier les traditions libérales. Les adversaires de toute concession comptaient au moins que la loi irait échouer à la première chambre où les libéraux ont encore une assez forte majorité. Pas du tout : là aussi l'esprit de conciliation l'a emporté et la loi a été adoptée ; là aussi bon nombre de libéraux n'ont pas voulu prendre la responsabilité d'un rejet, qui pouvait avoir pour conséquence soit un changement de ministère, soit une dissolution des chambres. Heureux exemple d'une transaction dans ces questions délicates ! Il reste à savoir si les cléricaux hollandais se tiendront pour satisfaits, si les prudentes concessions des libéraux n'amèneront pas une scission dans le parti, — si le ministère enfin aura conquis la paix des esprits qu'il a voulu réaliser.

La révolution qui s'est récemment accomplie au Brésil, qui a remplacé l'empire par la république, a-t-elle été aussi simple, aussi spontanée qu'on l'a cru d'abord ? A-t-elle eu le caractère d'un événement né de la force des choses, d'un mouvement irrésistible, quoique inaperçu, d'opinion ? Cette révolution brésilienne, à dire toute la vérité, semble encore assez énigmatique. Elle garde toutes les apparences d'une surprise, d'un coup de théâtre, dont le succès reste assez inexplicable. On voit bien que des militaires ont décidé le mouvement, que quelques chefs républicains de Rio ont réussi aussitôt à s'en emparer, qu'il n'a pas été mal accueilli par bon nombre d'anciens propriétaires d'esclaves, que toute sorte d'éléments discordans se mêlent dans cette échauffourée, devant laquelle se sont évanouis les pouvoirs publics. D'un autre côté, ce qu'on sait, surtout depuis l'arrivée récente de l'empereur dom Pedro à Lisbonne, ne prouve pas que tout se soit passé aussi simplement qu'on l'a dit, que l'empereur et la famille impériale aient dû quitter Rio, s'embarquer pour l'Europe sous le coup d'une animadversion nationale, même d'une manifestation sensible d'opinion. Le plus clair est que la révolution s'est accomplie parce qu'on l'a laissée s'accomplir, qu'au dernier moment la résistance a manqué ou est devenue impossible par la défection des troupes, que le général de Fonseca, qui ne voulait peut-être arriver qu'à un changement de ministère, s'est trouvé avoir renversé l'empire. Les chefs du mouvement sont restés maîtres du terrain sans combat ; ils ont proclamé la république sans consulter le pays. Il ne reste plus maintenant qu'à faire accepter, à organiser cette république nouvelle qui fait son apparition au-delà de l'Atlantique. Ce n'est point, à ce qu'il semble, le plus facile. Les débuts paraissent assez laborieux ; l'œuvre commencée par la sédition à Rio-de-Janeiro n'ira peut-être pas jusqu'au bout sans difficulté, et, en attendant que les nouveaux États-Unis du Brésil soient organisés, les vieux, les vrais États-Unis, ceux de l'Amérique du Nord,

viennent de recevoir le compte annuel de leurs affaires par le message du président Harrison. Les États-Unis ne sont pas la région du Nouveau-Monde où fleurissent les révolutions!

C'est la première année de la présidence de M. Harrison qui finit, et, comme ses prédécesseurs à la Maison-Blanche, le nouveau président a la chance de n'avoir à constater à travers tout que la fortune croissante de l'Union américaine. Il peut y avoir, sans doute, il y a sûrement dans cette vaste république, qui s'étend et grandit sans cesse, des troubles partiels, des violences, bien des problèmes qui touchent à la politique intérieure comme à la politique extérieure. Tout finit par se confondre dans un puissant mouvement de prospérité ininterrompue. Le message que M. Harrison vient d'adresser au congrès n'est pas ou ne peut pas être le tableau de ce travail d'une société en formation. Il ne parle que des affaires qui ont occupé ou occupent encore le gouvernement, de l'affaire de Samoa, qui a un instant divisé les États-Unis, l'Angleterre, l'Allemagne, et qui a été réglée à Berlin, des pêcheries du Canada, qui restent toujours une difficulté avec les Anglais, du congrès pan-américain réuni à Washington pour préparer la fédération de toutes les républiques du Nouveau-Monde, — un peu de la révolution du Brésil. Le message promet de reconnaître la révolution de Rio, « si la majorité de la population donne son adhésion aux nouveaux gouvernans; » il ne va pas au-delà. Les Américains ne portent pas, dans leurs affaires, des idées de propagande républicaine: ils ne verront, selon toute apparence, dans la république brésilienne un événement heureux que si elle entre dans les vues de fédération américaine auxquelles le cabinet de Washington cherche en ce moment à rallier toutes les républiques du Nouveau-Monde. Les Américains ne sont pas aussi naïfs que M. le ministre des affaires étrangères de France, qui, interpellé il y a quelques jours dans notre chambre, déguisait à peine sa satisfaction de voir naître au-delà des mers une république de plus, un régime « qui se fonde sur le principe de la souveraineté nationale, sur le principe électif. » Les Américains ne font pas de la diplomatie avec des ingénuités républicaines.

Quant aux affaires intérieures des États-Unis, elles se résument surtout dans un fait invariable, triomphant, que le message présidentiel a encore une fois à constater. M. Harrison annonce au congrès que dans la dernière année financière, tous services payés, y compris l'amortissement, il est resté un excédent de 57 millions de dollars, près de 300 millions de francs. Dans l'année courante, l'excédent est de 44 millions de dollars. Il y a déjà quelques années que ce phénomène dure, et il paraît devoir se prolonger. Chose surprenante! Il y a au monde aujourd'hui un trésor d'état qui souffre de pléthore, de l'excès de ses ressources, qui ne sait que faire de ses richesses! Et comme les douanes sont la première, la plus abondante source de re-

cettes, — elles donnent 224 millions de dollars, — le remède à un mal si étrange serait, à ce qu'il semble, une diminution des tarifs, le retour à une politique douanière plus libérale. Le dernier président, M. Cleveland, avait déjà proposé une révision des tarifs. Le nouveau président, M. Harrison, à son tour, propose assez timidement, dans son message, une réforme de ce genre. Le congrès, jusqu'ici, ne paraît pas pressé de suivre ces conseils. Voilà encore un point où les Américains se moquent parfaitement des principes ! Ils ont voulu, après la guerre de la sécession, rétablir à tout prix leurs finances, éteindre leur dette, suffire à tout, et ils n'ont trouvé rien de mieux que de mettre à contribution le commerce étranger, en suscitant du même coup un mouvement extraordinaire dans leurs industries. Ils ont réussi plus qu'ils ne l'espéraient peut-être, puisqu'ils ont amorti une grande partie de leur dette et qu'ils ont vu se développer une puissante industrie. Mais c'est justement ici la difficulté. Ils sont aujourd'hui entre un système de tarifs, qui a produit tout ce qu'il pouvait produire, dont ils n'ont plus besoin pour leurs finances, et des propositions de dégrèvements, contre lesquelles l'industrie nationale se soulève. S'ils reviennent dans une certaine mesure à une politique plus libérale, ils ne s'y décideront sûrement qu'en gens pratiques, parce qu'ils y seront intéressés et qu'ils le pourront sans nuire à ce qui a fait depuis vingt ans leur prodigieuse prospérité.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINÉ.

Les marchés financiers ont conservé quelque hésitation au moment de la liquidation de fin novembre et pendant les premiers jours de décembre. Puis les motifs d'inquiétude venant à s'atténuer et les élémens de hausse au contraire à se fortifier, la spéculation a repris courage simultanément à Berlin, à Vienne, à Paris et à Londres. Tous les fonds d'états se sont mis en mouvement et ont atteint sur la cote un niveau sensiblement plus élevé.

Il faut mettre naturellement à part le groupe des fonds brésiliens, de l'Extérieure et du Portugais, affectés par un événement politique d'une haute portée, la révolution du 15 novembre, et qui ont continué à baisser immédiatement après la liquidation.

Toutefois, cette baisse, faite plus encore par la spéculation que par les porteurs de titres, était trop rapide et violente pour ne pas donner lieu bientôt à une réaction assez vive dans le sens de la reprise. C'est

ce qui s'est en effet produit vers le 10 du mois, et l'amélioration qui a été le résultat de ce revirement est venue encore accentuer le caractère optimiste de la physionomie du reste du marché.

L'argent, comme on l'avait prévu, a été cher en liquidation, moins toutefois à Paris qu'il n'avait été à Berlin et à Londres, à Berlin surtout, où l'on avait payé 8, 9 et 10 pour 100. On n'a guère dépassé, ici, 5 ou 6 pour 100, et même pour la plupart des valeurs, la spéculation a obtenu, sur notre marché en banque, comme au parquet, des conditions bien plus douces. Sur la rente française on a payé de 0 fr. 22 à 0 fr. 25, et il y a eu des reports élevés sur quelques-uns de nos grands titres, Banque de France, Crédit foncier, Chemins français, Suez, etc.

Les opérations de prorogation terminées, on restait préoccupé de l'état du marché monétaire à Londres, et de l'extension que prendrait la panique sur les valeurs brésiliennes. De l'un et de l'autre côté on n'a pas tardé à se rassurer. Si la situation de la Banque d'Angleterre ne s'est pas encore modifiée, l'argent est redevenu très abondant sur le marché libre de l'argent dans la Cité, où les avances sont obtenues bien au-dessous du taux officiel. Quant aux fonds du Brésil, nous avons dit qu'après une brusque dépréciation nouvelle, qui a fait reculer le $\frac{1}{2}$ à 87 et le $\frac{1}{4}$ pour 100 à 77, une réaction était enfin survenue. Les derniers cours sont 90 et 81. Avant la révolution, ces titres étaient cotés à Londres 101 et 92. De tels prix étaient réellement trop élevés et se seraient peut-être en tout cas difficilement soutenus. Il n'est pas probable qu'on les revoie, au moins d'ici longtemps : les fluctuations de ces valeurs ne sauraient désormais exercer la moindre influence sur l'attitude et les tendances des marchés européens.

La place de Berlin a donné, en réalité, l'impulsion décisive à la hausse en poussant résolument les fonds russes et hongrois et l'italien. Le $\frac{1}{4}$ pour 100 russe a été porté de 92.60 à 93.20, le Hongrois de 87.90 à 88.30, l'italien de 95 à 96.62. Pour les deux derniers fonds, les acheteurs profitent de la proximité du détachement d'un coupon semestriel, 2 pour 100 sur le Hongrois, 2.17 sur l'italien, ce qui ramène les prix actuels à 86.30 et 94.45.

Le gouvernement du roi Humbert a présenté à la chambre des députés de Rome le projet de loi abolissant les droits différentiels entre la France et l'Italie, qui avait été annoncé dans le discours du trône. La commission a déposé son rapport, qui, à l'unanimité, conclut à l'abolition, et le vote de la chambre est acquis d'avance. M. Crispi reconnaît la nécessité d'un retour vers la France après la désastreuse expérience d'une guerre de tarifs, qui n'a fait de mal qu'à celui des deux adversaires qui l'avait déclarée. Parmi les motifs qui ont poussé le ministre italien à exécuter cette évolution politique, on peut placer hardiment le désir de rouvrir le marché français aux valeurs italiennes ré-

cemment créées, celui de Berlin se montrant impuissant à les absorber.

La progression des cours des fonds russes et hongrois s'explique par la situation de plus en plus satisfaisante des budgets des deux pays et surtout par la conviction que la paix de l'Europe ne sera pas plus troublée l'année prochaine que les précédentes.

Pendant la première semaine de décembre, le marché de Berlin avait été aussi tenu dans une certaine indécision par la crainte que le mouvement gréviste dans le bassin houiller de Westphalie ne prît une extension dangereuse pour la tranquillité sociale, et, à un point de vue plus spécial, pour les approvisionnements de l'armée. Mais, sur les instances des autorités de la province, les conseils d'administration des compagnies ont acquiescé aux demandes des mineurs, et la grève générale a été conjurée.

L'Extérieure et le Portugais à 73 et 66.25 ne se sont pas encore relevés de la dépréciation qu'ils avaient subie à la suite des fonds brésiliens. Ils ont, il est vrai, plus d'un motif de ne pas s'élever trop brusquement au-dessus du niveau actuel. La situation financière est très mauvaise en Espagne. Le ministre Gonzalez ne l'a que timidement exposée aux Cortès, et ceux-ci n'osent pas aborder en face la difficulté. Les déficits s'ajoutent aux déficits, les économies réalisables sont sans importance réelle. La dette flottante prend des proportions énormes pour le pays. Un emprunt de quelques centaines de millions devient absolument urgent.

L'Unifiée s'est élevée de 467.50 à 471.25. Les Anglais sont moins disposés que jamais à quitter la vallée du Nil, maintenant que les mahdistes sont devenus maîtres de la province équatoriale qu'Émin-Pacha avait jusqu'à cette année défendue contre leurs attaques, et qu'ils vont pouvoir tourner leurs efforts du côté de la Haute-Égypte.

A un point de vue plus strictement financier, l'Unifiée a été soutenue par la déclaration du gouvernement égyptien promettant l'abolition de la corvée sans augmentation de l'impôt foncier, si les puissances intéressées consentaient à la conversion de la Dette privilégiée, l'économie résultant de cette conversion devant compenser les frais de l'abolition. Il est probable que la France ne persistera pas dans l'opposition qu'elle avait faite jusqu'ici à l'opération financière préparée au Caire et en Angleterre.

Les fonds turcs ont été mieux tenus. Le 4 pour 100 a presque touché 48 francs, l'obligation Douane a dépassé 400, et la Banque ottomane s'est rapprochée de 540. C'est à Berlin surtout qu'est poussée la rente turque et aussi l'obligation Douane. La spéculation délaisse provisoirement la Banque ottomane, en attendant les premiers résultats que pourra donner l'administration de sir Edgar Vincent.

Simultanément avec cette reprise générale des fonds publics, s'est

produite une hausse nouvelle des rentes françaises. Le cours de 88 fr., devant lequel le 3 pour 100 se trouvait arrêté depuis deux mois, a été enlevé d'un élan vigoureux.

Les achats n'ont assurément pas émané du public, mais l'épargne ne s'est pas montrée étonnée des cours nouveaux, et il n'a pas été signalé de ventes importantes du portefeuille.

Aussi le prix de 88.30, que l'on n'avait jamais vu, a-t-il été assez aisément atteint et conservé. Il est vrai qu'un coupon trimestriel sera détaché lundi, ce qui fait ressortir le 3 pour 100 à 87.60. Cependant la spéculation ne dissimule pas son espoir de faire inscrire avant la fin de l'année le cours de 88 francs ex-coupon.

L'Amortissable a été porté de 91.60 à 92.30, et le 4 1/2 s'est établi à 105.50.

L'année 1889 promet donc de se terminer sur les plus hauts cours connus jusqu'ici en ce qui regarde les rentes françaises et quelques-uns des principaux fonds d'états européens.

Restent seuls en arrière, avec les fonds argentins et brésiliens, l'Italien, l'Extérieure et le Portugais.

Les dispositions sont également redevenues très favorables pour la plupart de nos grandes valeurs.

La Banque de France, sur laquelle va être détaché le dividende semestriel, se tient au-dessus de 4,100 francs.

Le Crédit foncier, en reprise continue depuis un mois, atteint 1,342.50. L'action a longtemps été affectée par la défaveur passagère que le public a témoignée pour les obligations à lots. Il tend à reprendre des cours plus conformes à son excellente situation et au rendement avantageux que représente son dividende annuel de 62 francs, par comparaison avec la capitalisation de la rente 3 pour 100, qui est aujourd'hui de 3.40 pour 100.

La Banque de Paris et sa création récente, la Banque nationale du Brésil, ont reculé d'abord très vivement avec les fonds de ce pays, la première jusqu'à 795, la seconde jusqu'à 630. Elles ont repris, depuis, à 810 et 665.

Le Comptoir national d'escompte a maintenu sa prime si élevée de 140 francs sur ses titres anciens et nouveaux. Il y a là un effet singulier de la confiance qu'inspire l'administration nouvelle. Les prix sont à un niveau exagéré pour le revenu que l'établissement pourra, pendant plusieurs années, donner à ses actionnaires.

Le Lyon, le Nord, le Midi, l'Orléans, le Gaz et le Suez ont eu leur part dans le mouvement général de hausse.

Les Chemins espagnols ont été plus faibles, surtout le Nord de l'Espagne, qui avait été sans raison porté au-dessus de 400 francs.

Les Voitures, les Omnibus et la Compagnie transatlantique sont restés sans changement appréciable aux environs des cours où ces titres

se sont fixés depuis la clôture de l'Exposition universelle, soit 750, 1,250 et 610.

Il ne semble pas que l'augmentation considérable des recettes, dont ces entreprises ont eu le bénéfice par suite de l'affluence des visiteurs à l'Exposition universelle, se traduise pour les actionnaires en une élévation correspondante du dividende. Les conseils d'administration proposeront plutôt de l'appliquer à l'accroissement, soit des réserves, soit des amortissemens.

On considère comme vraisemblable, en conséquence, que le dividende des Voitures ne dépassera pas 40 francs et celui de la Transatlantique 30 francs.

La Banque d'escompte, qui avait été portée pendant quelque temps à 530, a reculé jusqu'à 510, sur un conflit singulier qui s'est produit entre cette société et une compagnie espagnole de chemins de fer dont elle avait mis, il y a quelques mois, les obligations en souscription publique. L'affaire a été portée devant les tribunaux et une enquête a été ordonnée. Il s'agit de savoir si la compagnie de Saragosse-Méditerranée offre ou non les garanties que la Banque d'escompte s'était crue autorisée à offrir aux souscripteurs dans le prospectus officiel d'émission.

En attendant la solution du litige, les obligations, émises à 275, se négocient à 180 environ.

La Banque d'escompte s'est d'ailleurs relevée à 520, cette société s'étant déclarée prête à rembourser le prix des obligations souscrites à ses guichets, si le tribunal l'y autorisait.

La souscription ouverte à la fin du mois dernier par les soins de la même institution, pour la formation de la société Decauville, a réussi, et la première assemblée constitutive a eu lieu cette semaine. Les actions se négocient à 510 francs environ.

Il est question de la constitution prochaine, sur un plan analogue, d'une société anonyme des établissemens Eiffel.

L'ancien Comptoir d'escompte a valu 150, puis 132 et enfin 140. C'est à la fin de décembre que les actionnaires sont convoqués en assemblée générale pour statuer sur la proposition de transaction présentée par les anciens administrateurs et censeurs (indemnité de 25 millions 1/2 de francs), et déjà acceptée par MM. Moreau et Monchicourt.

La hausse du cuivre s'est continuée à Londres jusqu'au prix de 50 livres sterling par tonne. Aucune réaction ne s'est encore produite sur les cours des actions des sociétés de mines qui avaient profité directement de cette reprise du métal. Le Rio-Tinto se maintient au-dessus de 400, le Tharsis à 117 ou 118, le Cape-Copper à 90.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGT-SEIZIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LIX^e ANNÉE.

NOVEMBRE. — DÉCEMBRE.

Livraison du 1^{er} Novembre.

IDYLLE ET DRAME DE SALON, deuxième partie, par M. HENRY RABUSSON.	5
L'HYGIÈNE EN 1889, par M. JULES ROCHARD, de l'Académie de médecine. . .	54
L'AFRIQUE ET L'OcéANIE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE, par M. C. DE VARIGNY. .	86
MIRABEAU, D'APRÈS UN LIVRE RÉCENT, par M. ALFRED MÉZIÈRES, de l'Académie française.	112
LA PEINTURE ÉTRANGÈRE A L'EXPOSITION UNIVERSELLE, par M. GEORGES LAFENESTRE.	138
A TRAVERS L'EXPOSITION. — IX. — DERNIÈRES REMARQUES, par M. le vicomte EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ, de l'Académie française	173
LES MÉMOIRES DU COMTE VITZTHUM, par M. G. VALBERT.	196
REVUE LITTÉRAIRE. — BIBLIOGRAPHIE DES ŒUVRES DE VOLTAIRE, par M. F. BRUNETIÈRE.	208
REVUE DRAMATIQUE. — THÉÂTRE LIBRE, <i>le Père Lebonnard</i> , de M. JEAN AICARD.	221
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	227
MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.	238

Livraison du 15 Novembre.

IDYLLE ET DRAME DE SALON, dernière partie, par M. HENRY RABUSSON. . . .	241
CURIOSITÉS HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES. — SIR JOHN MAUNDEVILLE. — I. — L'HOMME ET LE CONTEUR, par M. ÉMILE MONTÉGUT	277
ÉTUDES DIPLOMATIQUES. — FIN DU MINISTÈRE DU MARQUIS D'ARGENSON. — I. — L'EXPÉDITION D'ÉCOSSE ET LA PRISE DE BRUXELLES, par M. le duc DE BROGLIE, de l'Académie française.	313

LA CAVALERIE DANS LA GUERRE MODERNE.	351
JOSEPH CHAMBERLAIN ET LE SOCIALISME D'ÉTAT, par M. AUGUSTIN FILON	393
LE CONGRÈS ANTI-ESCLAVAGISTE, par M. EDMOND PLAUCHI T.	428
REVUE DRAMATIQUE. — THÉÂTRE DU GYMNASÉ, <i>la Lutte pour la vie</i> , de M. A. DALDET.	461
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	466
MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.	477

Livraison du 1^{er} Décembre.

CHANTE-PIÈRE, première partie, par M. ÉMILE POUVILLON.	481
UN PRÉCURSEUR. — DUPONT-WHITE, par M. ÉMILE DE LAVELEYE.	525
CURIOSITÉS HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES. — SIR JOHN MAUNDEVILLE. — II. — LE PHILOSOPHE, par M. ÉMILE MONTÉGUT.	547
LA PROPRIÉTÉ DES MINES. — I. — LES ORIGINES DE LA PROPRIÉTÉ SOUSTERRAINE, par M. RENÉ DE RÉCY.	568
LA RÉFORME DE L'ORTHOGRAPHE FRANÇAISE, par M. MICHEL BRÉAL, de l'Institut de France.	592
LES GRANDS COMITÉS PARLEMENTAIRES. — L'EXPÉRIENCE DE 1848, par M. A. DE LA BERGE.	617
LE ROMAN DE LA NOUVELLE RÉFORME EN ANGLETERRE, par M. TH. BENTZON. . .	649
DEUX LIVRES SUR L'ALSACE, par M. G. VALBERT.	683
REVUE LITTÉRAIRE. — LES ARTISTES LITTÉRAIRES, A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT, par M. F. BRUNETIÈRE.	695
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	706
MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.	717

Livraison du 15 Décembre.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES. — FIN DU MINISTÈRE DU MARQUIS D'ARGENSON. — II. — AFFAIRES D'ESPAGNE ET D'ITALIE, PROJET DE CONFÉDÉRATION ITALIENNE, par M. le duc DE BROGLIE, de l'Académie française.	721
AMSTERDAM ET LA HOLLANDE VERS 1630, par M. ÉMILE MICHEL.	751
CHANTE-PIÈRE, deuxième partie, par M. ÉMILE POUVILLON.	789
LAITS ET BEURRES. — LEURS FALSIFICATIONS, par M. ANTOINE DE SAPORTA. . .	835
LA PROPRIÉTÉ DES MINES. — II. — LE RÉGIME DES CONCESSIONS, par M. RENÉ DE RÉCY.	867
LES FACULTÉS FRANÇAISES EN 1889. — I. — LA SITUATION MATÉRIELLE, par M. LOUIS LIARD.	894
REVUE MUSICALE. — <i>L'Ode triomphale</i> , AUX CONCERTS DU CHATFLET; <i>Mireille</i> , A L'OPÉRA-COMIQUE; <i>Lucie de Lammermoor</i> , A L'OPÉRA, par M. CAMILLE BELLAIGUE.	921
LES LIVRES D'ÉIRENNE.	931
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE.	944
MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.	954







AP
20
R5
pér.3
t.96

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

